

GUIDE BIBLIQUE

OU

HARMONIE ET COMMENTAIRE PRATIQUE ET POPULAIRE

DE

L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT

A L'USAGE

DES ÉVANGÉLISTES, DES INSTITUTEURS, DES PÈRES DE FAMILLE
ET DES ÉCOLES, AVEC CARTES,

D'APRÈS

LE MANUEL D'ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA BIBLE DE LA SOCIÉTÉ DE CALW,

Par
S. DESCOMBAZ,

PASTEUR.

TOME PREMIER.

AA 6342

TOULOUSE,
SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX.

DÉPOT : RUE DU LYCÉE, 14.

—
1856.

B.N.P.

PREMIER LIVRE DE MOÏSE.

LA GENÈSE.

PREMIÈRE SECTION.

De la Création au Déluge. — De l'an 1 à l'an 1656.

Chapitre I-VIII.

A. — CRÉATION DU CIEL ET DE LA TERRE (Gen., I, 1-II, 25).

1. *Création primitive* (1, 2).

VERSET 1. Au commencement ¹, Dieu ² créa ³ les cieux et la terre ⁴.

Sublime début du Livre des livres! Solution admirable et profonde de cette énigme que se pose tout homme pensant : D'où vient tout ce que je vois, tout ce que j'admire dans le monde ?

¹ « Au commencement, » pour lequel nous, créatures humaines, ne pouvons déterminer aucun temps; toutefois, ces mots nous font voir que le monde, la matière dont il se compose, ne subsiste pas de toute éternité. Dieu, le Créateur, est éternel; le monde a eu un commencement et il doit avoir une fin (Esaïe, XL, 42-22; LXI, 4. Matth., XXIV, 35. 2 Pierre, III, 40. Apoc., XXI, 4. Ps. CII, 24-28).

² Ainsi sont détruites toutes les conjectures des savants anciens et modernes, et toutes leurs rêveries sur l'origine des choses; ainsi encore le peuple d'Israël et plus tard tous les autres peuples, purent voir toute l'absurdité et toute la folie de l'idolâtrie. Le nom de Dieu en hébreu, Elohim, renferme une pluralité dans l'unité de l'être.

³ Nous voyons dans Hébreux, XI, 3, le même axiome : Le monde a été créé de rien, c'est-à-dire, non pas de choses visibles, mais de ce qui n'existait pas

auparavant. Dieu est le Créateur et non un architecte qui eût besoin d'une matière préexistante. La matière est créée dans le temps; le Créateur seul est un être increé, il est avant et au-dessus de tout temps. Dieu a créé par le Fils, appelé la Parole éternelle, qui était déjà au commencement, lorsque le monde fut créé, et il est éternel, comme Dieu (Jean, I, 4-3. Col., I, 45-47).

Le mot hébreu que nous traduisons par *créa* s'entend d'une création proprement dite, d'une extraction du néant; tandis que le mot *asah*, employé dans les versets 7, 16, 26, etc., signifie *former, faire*, avec une matière préexistante.

⁴ Les *cieux*, au pluriel, comme Notre Père (d'après le texte grec), qui est dans les cieux. Paul fut ravi jusqu'au troisième ciel (2 Cor., XII, 2-4. Ephés., IV, 10). Le ciel et la terre désignent le monde entier, le monde visible et le monde invisible. Sans aucun doute la

création des anges est ici renfermée comme appartenant au monde invisible; elle eut lieu avant celle d'Adam et d'Eve, puisqu'on voit l'un des anges déchus agir sous la forme d'un serpent, pour détruire en l'homme l'image de Dieu. D'autres commentateurs d'une piété réelle, n'admettant aucune création primitive, regardent notre premier verset, soit comme un sommaire, un titre de tout le chapitre, soit comme

l'indication de la matière première, d'où sortit le monde organisé dans l'œuvre des six jours, soit comme une instruction qui établirait que le Dieu d'Israël est le Créateur du monde, un Dieu éternel; qu'il a formé l'univers, non pas comme matière organisée, ni comme contenant des corps existant d'éternité, mais que l'univers a reçu son être dans le temps du seul Dieu éternel.

VERSET 2. Et la terre ¹ était sans forme et vide ², et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme ³, et l'Esprit ⁴ de Dieu se mouvait ⁵ sur les eaux.

¹ La terre, non le ciel. Remarquons que la révélation attire déjà depuis ici nos regards préférablement sur la terre, comme séjour de l'homme, pour placer devant nos yeux la formation successive des êtres sortis du chaos.

² Il ne nous est pas dit combien de temps subsista cette masse informe, ce chaos. Si quelques-uns conjecturent que la terre sortit d'abord d'une révolution violente ou des ruines causées par le fait de Satan, que Dieu ne l'aurait pas faite ainsi, que la chute des anges dut précéder, qu'ils ont dû détruire l'œuvre de Dieu (Gen., III, 1), ils fondent leur opinion sur Esaïe, XLV, 48 : « Dieu n'a point créé la terre pour être une chose vaine, » ou il ne l'a point créée vide. Cette opinion est insoutenable. Tout l'ensemble de ce passage prouve

plûtôt que le sens est : Dieu n'a pas fait la terre pour qu'elle demeurât vide, mais pour être habitée, comme il a montré à son peuple que ce peuple ne devait pas rester toujours dans l'infirmité de la captivité. La terre n'était pas alors ce qu'elle devait devenir; elle devait être préparée successivement, selon l'intention de Dieu, à devenir la demeure de l'homme et de toutes les créatures animées.

³ Les ténèbres étaient répandues sur la profondeur des eaux qui enveloppaient la terre.

⁴ L'Esprit de Dieu : le Saint-Esprit, qui crée, ordonne, opère la vie et le mouvement (Job, XXXIII, 4. Matth., I, 18).

⁵ Se mouvait, proprement : était répandu sur les eaux, communiquant la chaleur, la vie et la forme.

On reconnaît déjà ici le but de Dieu, qui se proposait de donner une forme à la masse confuse de la terre. La concision de l'écrivain sacré jette quelque obscurité sur ces scènes de la création. Ne nous étonnons donc pas si les meilleurs esprits, des chrétiens éminents, peuvent être d'opinions différentes en pareille matière. Tandis que quelques-uns croient que la création primitive, celle qui eut lieu au commencement, fut immédiatement suivie de la conformation successive, en six jours, des diverses parties de l'univers; d'autres, tout aussi pleins de foi en l'Écriture, pensent qu'il est permis de croire qu'il s'écoula un long intervalle entre cette création première et les œuvres proprement dites des six jours, et que cette période du chaos est mentionnée dans ces deux premiers versets. Cette opinion n'a rien d'opposé à l'analogie de la foi, et se concilie très-bien avec le respect le plus profond, la soumission la plus complète à la révélation divine. De plus, elle expliquerait jusqu'à un certain point la plupart des phénomènes géologiques restés insolubles. Quant à la durée du chaos, il est impossible de la déterminer. L'Esprit de Dieu, qui révéla ces indescriptibles scènes à l'auteur du Pentateuque, n'a pas jugé nécessaire de nous en dire davantage.

2. Formation de la terre en six jours, comme demeure pour les hommes
(3-25).

VERSET 3. Et Dieu dit ¹ : Que la lumière soit, et la lumière fut ².

¹ La Parole de Dieu est l'expression, la manifestation, la réalisation de sa volonté toute-puissante. Sa parole elle-même est déjà pour lui l'action, l'être.

² La lumière, le corps le plus pur, est le premier que Dieu créa. La lumière du soleil n'était pas encore créée (verset 4); ce dernier passage renferme une autre expression signifiant proprement le corps de la lumière. Au verset 3, c'est la matière première de la lumière répandue

dans toute la nature, matière qui n'a trouvé que son sens particulier dans le soleil et les astres. Selon l'opinion des astronomes les plus célèbres, les étoiles fixes, comme le soleil qui, en lui-même, est un corps opaque, proviennent de cette lumière primitive. On doit donc sonder plus profondément les mots de l'Écriture avant de charger la Bible d'assertions absurdes, comme le font volontiers les esprits superficiels.

VERSET 4. Et Dieu vit que la lumière était bonne, et Dieu sépara la lumière des ténèbres ¹. — 5. Et Dieu nomma la lumière jour, et les ténèbres nuit ². Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le premier jour ³.

¹ Les ténèbres, c'est quelque chose d'existant par soi-même et non pas seulement l'absence de la lumière.

² Cette lumière n'était pas le jour, ces ténèbres n'étaient pas la nuit, mais seulement le changement régulier, ordonné de Dieu, qui fait le jour et la nuit.

³ Mot à mot, un jour, et par là même le premier jour. Le jour et la nuit, lorsque le soleil n'existait pas encore, provenait ici indubitablement de la pre-

mière rotation de la terre autour de son axe, par laquelle la masse de lumière primitive se limitait encore dans un espace déterminé, jusqu'à ce que la distinction entre le jour et la nuit fût rendue dépendante du soleil. Le soir est ici nommé pour la première fois, parce que, dans la Bible, le jour commença avec le soir, et plus tard avec le coucher du soleil.

VERSET 6. Puis Dieu dit : Qu'il y ait une étendue ¹ entre les eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux. — 7. Dieu donc fit l'étendue, et sépara les eaux qui sont au-dessous ² de l'étendue d'avec celles qui sont au-dessus de l'étendue; et ainsi fut. — 8. Et Dieu nomma l'étendue Cieux ³. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le second jour.

¹ L'étendue, le firmament.

² L'eau sous l'étendue, ce sont les mers, les lacs, les fleuves, qui furent aussi séparés du reste des parties solides de la terre; ce sont aussi les nuages, etc. Les psaumes CXLVIII, 4; CIV, 3, nous montrent, outre ce verset 7, qu'il y a des eaux au-dessous de l'étendue ou du firmament. Les naturalistes ne disent rien de certain sur ces eaux-là. La science est muette. Luther reconnaît

aussi son ignorance à ce sujet. On n'a pu faire que des conjectures; les uns disent que dans les régions les plus élevées sont des vapeurs aqueuses, qui ne sont pas sans influence sur la formation de la pluie, de la neige, de la grêle, des orages; d'autres, que des plages vaporeuses et des lumières nébuleuses s'étendent dans le ciel des étoiles fixes.

³ Encore le pluriel.

VERSET 9. Puis Dieu dit : Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu ¹, et que le sec paraisse; et ainsi fut. — 10. Et Dieu nomma le sec Terre. Il nomma aussi l'amas des eaux Mers; et Dieu vit que cela était bon. — 11. Que la terre pousse son jet ², savoir, de l'herbe portant semence, et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre; et ainsi fut. — 12. La terre donc produisit son jet, savoir, de l'herbe portant de la semence selon son espèce, et des arbres portant des fruits, qui avaient leur

semence en eux-mêmes selon leur espèce; et Dieu vit que cela était bon. — 13. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le troisième jour.

¹ Il est vraisemblable que, lors de cette séparation de l'eau et de son accumulation dans des lieux déterminés, la superficie de la terre éprouva un changement par l'élevation des montagnes et par les vallées profondes que produisit ce soulèvement; il y aurait ainsi des gouffres correspondants dans le sein de la terre.

² La terre était alors préparée pour les végétaux; ainsi Dieu, dans ses œu-

vres, suit la loi d'un développement progressif et d'un ordre plein de sagesse. Il revêt d'abord la terre de plantes, d'arbres et de végétaux de toute espèce; il a soin que chaque genre et chaque espèce portent en eux-mêmes la semence dont ils ont besoin. Mais comment les végétaux pouvaient-ils croître et subsister sans la lumière du soleil? Par cette lumière créée au premier jour.

VERSET 14. Puis Dieu dit : Qu'il y ait des luminaires ¹ dans l'étendue des cieux pour séparer la nuit d'avec le jour ², et qu'ils servent de signes ³ et pour les saisons, et pour les jours, et pour les années; — 15. et qui soient pour luminaires dans l'étendue des cieux, afin de luire sur la terre; et ainsi fut. — 16. Dieu donc fit deux grands luminaires, le plus grand luminaire ⁴ pour dominer sur le jour, et le moindre pour dominer sur la nuit; il fit aussi les étoiles. — 19. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le quatrième jour.

¹ Les étoiles fixes avec leur lumière propre, auxquelles appartient le soleil; les planètes, corps opaques éclairés de la lumière du soleil, et que Dieu, selon l'opinion d'anciens commentateurs, a formées des eaux au-dessous de l'étendue; la lune, satellite de la terre, empruntant aussi sa lumière au soleil; les comètes ou étoiles errantes.

² Maintenant le jour et la nuit sont aussi marqués par des étoiles fixes, et le calcul le plus sûr des saisons, des années et des jours se fonde encore aujourd'hui sur l'observation des astres.

³ Ces signes ne doivent pas servir à la superstition ou à une fausse divina-

tion par les astres. Ils servent aux navigateurs et aux voyageurs pour régler leur route. Les signes sont avant tout des preuves de la puissance et de la grandeur de Dieu. On en vit à la mort de Jésus (Luc, XXIII, 45); il y en aura à son retour (Luc, XXI, 25. Apoc., VI, 12. Ps. CIV, 49).

⁴ Le grand luminaire, c'est le soleil; le petit, c'est la lune. La lune nous paraît sans doute aussi grande que le soleil, à raison de sa moins grande distance de la terre, mais elle est cinquante fois plus petite que notre globe. Le soleil brille à une grandeur et à une distance incommensurables.

VERSET 20. Puis Dieu dit : Que les eaux produisent en toute abondance des animaux qui se meuvent et qui aient vie; et que les oiseaux volent sur la terre, vers l'étendue des cieux. — 21. Dieu créa donc les grands poissons, et tous les animaux vivants et qui se meuvent, que les eaux produisirent en toute abondance, selon leur espèce, et tout oiseau ayant des ailes, selon son espèce; et Dieu vit que cela était bon ¹. — 22. Et Dieu les bénit ², disant : Croissez et multipliez, et remplissez les eaux dans les mers; et que les oiseaux multiplient sur la terre. — 23. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le cinquième jour.

¹ Le Créateur arrive maintenant à la création vivante. Après les animaux aquatiques, il créa les oiseaux, mot qui

exprime tout ce qui vole, jusqu'aux insectes.

² La bénédiction est de la part de Dieu

le pouvoir d'accroissement. Cette bénédiction n'a lieu que pour les créatures animées; il y a là une preuve de sa puissance créatrice. — Le Créateur est aussi conservateur.

VERSET 24. Puis Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants, selon leur espèce ¹; les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre, selon leur espèce; et ainsi fut. — 25. Dieu donc fit les bêtes de la terre selon leur espèce, les animaux domestiques selon leur espèce, et les reptiles de la terre selon leur espèce; et Dieu vit que cela était bon.

3. L'homme créé à l'image de Dieu (26-31).

VERSET 26. Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image ², selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur les animaux domestiques, et sur toute la terre, et sur tout reptile qui rampe sur la terre ³. — 27. Dieu donc créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu : il les créa mâle et femelle ⁴. — 28. Et Dieu les bénit ⁵, et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et l'assujettissez ⁶, et dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur toute bête qui se meut sur la terre. — 29. Et Dieu dit : Voici je vous ai donné toute herbe portant semence, et qui est sur toute la terre; et tout arbre qui a en soi du fruit d'arbre portant semence, ce qui vous sera pour nourriture ⁷. — 30. Mais j'ai donné à toutes les bêtes de la terre, et à tous les oiseaux des cieux, et à tout ce qui se meut sur la terre, qui a vie en soi, toute herbe verte pour manger; et ainsi fut. — 31. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voilà, il était très-bon ⁸. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le sixième jour ⁹.

¹ Comparez avec Job, XII, 7-9.

² *Faisons*, au pluriel à cause du mot hébreu : *Elohim*, qui est au pluriel. Ce n'est pas une manière de parler résultant de la grandeur de Dieu, et analogue à celle des princes et des rois qui parlent d'eux au pluriel : *Nous*, roi de, etc., ordonnons, etc.; car au moment où Dieu fait éclater sa majesté et sa gloire de la manière la plus solennelle sur le mont Sinaï, il dit : « Je suis le Seigneur, ton Dieu. » L'usage du pluriel employé pour une personne n'était pas connu des anciens rois d'Orient; il a pris naissance bien plus tard. Cette expression peut encore moins exprimer un rapport avec les anges dont Moïse n'a pas encore fait mention. Dieu, pour la création de l'homme, n'a pas besoin du secours des anges; il n'a pas fait l'homme à leur image. Nous voyons bien plutôt ici en Dieu lui-même une pluralité, laquelle s'est manifestée dans la vraie

image de Dieu, en son Fils, la Parole (Jean, I, 4-3). Jésus est appelé l'image de Dieu invisible, le premier-né de toute créature (Col., I, 5), le resplendissement de la gloire de Dieu, et l'empreinte de sa substance (Héb., I, 3). Plus tard, dans la Genèse, XVI, 7 et suivants, apparaît l'ange de l'Éternel, distinct de Dieu et cependant un avec Lui. L'amour de Dieu est de toute éternité, et il s'est déjà manifesté avant la création du monde, dans sa propre image, dans son Fils, dans lequel il pouvait se contempler, s'aimer, comme son autre moi. Il délibère avec son Fils, et dit : *Faisons*, lorsqu'il veut créer l'homme, l'œuvre la plus parfaite de son amour et de sa toute-puissance. Cette distinction du Père et du Fils, la divinité du Fils et son union avec le Père, sont expressément révélées dans une foule de passages du Nouveau-Testament.

³ L'homme fut créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance, expression qui nous montre que l'homme est au-dessus de toutes les autres créatures; il doit donc avoir en lui quelque chose qui l'en distingue essentiellement et qui l'en distinguait encore davantage aussi longtemps qu'il fut en pleine possession de cette image. C'est cette image de Dieu dont il est parlé dans l'Écriture comme de quelque chose de perdu; le souvenir de cette image suppose la perte qui en a été faite. D'autrefois, il en est parlé comme si elle existait encore, du moins en partie (Gen., V, 4, 3. Jacq., III, 9. Actes. XVII, 28). — Quelle est cette image? En quoi consistait-elle? L'esprit, avec sa capacité de penser, de connaître et d'aimer Dieu, sa liberté dans l'emploi de ses facultés, la domination sur les animaux par sa raison, tout cela est resté chez l'homme. Mais il a perdu son innocence, son bonheur parfait, sa connaissance claire et pure de Dieu, sa contemplation des choses divines; il a été condamné à la mort. Il est resté en lui un mélange de force et de faiblesse, beaux débris d'une image brisée. Nous devons croire que cette image de Dieu ou du Fils de Dieu consistait essentiellement dans le domaine de la pensée et de l'esprit; mais aussi longtemps que l'homme resta dans cette innocence primitive et à l'abri de la mort, son corps crût en dignité et atteignit une stature plus grande que celle qu'a l'homme aujourd'hui. C'est ce que ne peut nier quiconque connaît la puissance du péché étendant ses ravages jusque dans le corps lui-même. Il est impossible d'entendre ces mots « à notre image, » comme si l'homme dût peu à peu devenir semblable à Dieu; c'est ce que contredit le texte, ainsi que la punition après la chute, et toute l'histoire du plan de Dieu pour le salut.

⁴ Une tradition juive portait que primitivement l'homme et la femme avaient été créés en une seule personne. Cette fable ne mérite pas même d'examen. Il est dit expressément ici : Dieu créa l'homme à son image, Adam, au singulier, parce que le mot hébreu est collectif; il renferme en lui-même une pluralité. Pour une plus grande clarté, il est dit immédiatement après : *Il les créa* (au pluriel), un homme et une femme. Le récit du chapitre II, 7, 21 et suivants, entre dans de grands détails sur la création du premier couple humain d'où sont sortis tous les hom-

mes, famille immense dans laquelle chaque membre a autant de prix devant Dieu qu'un autre. La diversité de races primitives est pleinement réfutée par un examen plus attentif de la nature et par des naturalistes non prévenus. L'Écriture de l'Ancien et du Nouveau-Testament ne nous parle que d'un couple humain, souche de toute l'humanité. Les diversités de climat, de culture et d'autres causes matérielles, ont, avec les siècles, apporté des différences de couleur, de taille, etc. (Actes, XVII, 26).

⁵ C'est en même temps une bénédiction accordée au mariage que Dieu sanctifia; il déclare que la procréation de la race humaine par le mariage est conforme à sa volonté sainte. « Les enfants sont un héritage, un don de l'Éternel (Ps. CXXVII, 3). »

⁶ « Et vous l'assujettissez, » parole profonde. Placez-la sous votre pouvoir. L'expression employée montre que cet assujettissement de la terre à l'homme ne doit avoir lieu que peu à peu dans le cours du temps. L'homme s'assujettit la terre par une culture active, intelligente; par l'exploration des forces de la nature qu'il fait servir à ses desseins; par de nouvelles découvertes; en détournant les dangers qu'il peut courir dans la lutte; par l'acquisition des trésors de la terre; par toute la puissance intellectuelle qu'il possède, même après la chute, pour se rendre indépendant de la nature, pour résister aux terreurs, aux influences en désharmonie avec l'esprit du roi de la création; enfin, l'homme de Dieu, fort de sa foi, peut dire avec Asaph : « Quel autre que toi ai-je dans le ciel? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi (Ps. LXXIII, 25, 26). » Tout cela est renfermé dans ce peu de mots : « Assujettissez-vous la terre. » Aussi longtemps que l'homme est esclave de la nature, il se laisse pleinement conduire par elle; mais il doit s'en rendre le maître. Cette domination s'exercerait sur toute la nature, si l'homme n'avait pas perdu sa meilleure force par la chute; on ne verrait pas aujourd'hui des milliers de créatures humaines asservies à la matière et l'homme naturel courbé sous l'esclavage du péché. D'après cette bénédiction si remarquable de Dieu, l'homme doit être le maître et non l'esclave de la terre. Il doit exercer sa domination, non point par une volonté arbitraire, mais en rapport avec celle de son souverain Créateur.

⁷ « Pour votre nourriture. » Le règne

végétal fut assigné comme aliment au premier homme dans son état d'enfance, ainsi qu'on donne du miel aux enfants. L'usage de la viande ne lui fut accordée qu'après la chute (Genèse, IX, 3), d'où il résulte que la domination sur le règne animal exclut toute idée d'arbitraire et de cruauté.

⁸ Après avoir terminé la création, Dieu vit et dit que c'était bon : l'œuvre était achevée. Toute la création, plus

magnifique encore que nous ne la voyons maintenant, était un reflet de la sagesse, de la gloire et de la bonté du Créateur, dans lequel l'homme, doué de raison, pouvait reconnaître son Dieu avec plus de clarté et de certitude qu'aujourd'hui.

⁹ C'était le sixième jour ou le vendredi, jour dans lequel l'homme fut créé et sauvé. Jésus-Christ mourut sur la croix ce jour-là.

4. *Le Sabbat ou jour de repos* (II, 4-3).

VERSET 1. Les cieux donc et la terre furent achevés et toute leur armée ¹. — **2.** Et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite; et il se reposa ² au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. — **3.** Et Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia ³, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite.

¹ Ce mot « armée » est ordinairement employé pour désigner les anges et les astres, de là l'expression fréquente Jéhovah-Zébaoth, l'Éternel des armées. C'est ici le seul passage où le mot « armée » s'applique à la terre; il renferme tout ce que Dieu a créé sur la terre. Le mot armée emporte l'idée d'ordre et de multitude, deux choses qu'on remarque dans les œuvres de la création.

² Ce repos n'était pas un besoin pour Dieu qui ne sommeille ni ne dort jamais, qui travaille tous les jours et qui manifeste son action constante depuis la création dans la conservation de l'univers et dans ses soins pour ses créatures. En parlant de Dieu, *se reposer* signifie *cesser de créer*, de faire sortir de rien quelque chose de nouveau. Dieu s'abaisse tellement envers les enfants des hommes, il condescend si bien à leur faiblesse, que celui qui aurait pu faire éclater sa toute-puissance en un clin d'œil dans l'œuvre immense de la création, l'expose à nos yeux dans un ordre successif; il veut, longtemps avant la loi de Sinaï, apprendre aux hommes, par son exemple et par un commandement exprès, la marche qu'ils

ont à suivre dans leurs travaux terrestres.

³ Dieu bénit ce jour-là. Il avait mis son bon plaisir sur son œuvre achevée, et il fit reposer une bénédiction particulière sur le septième jour, ou le jour du repos, sabbat. Il le sanctifia, c'est-à-dire il le distingua des six autres jours, et il le mit à part, le consacra à une autre activité que celle qui a pour objet la terre. Ce jour est spécialement propre à rechercher la bénédiction de Dieu dans le domaine spirituel. Ce jour est plus nécessaire qu'on ne le croit pour le repos du corps et pour élever l'homme au-dessus des intérêts matériels. Le Créateur sait mieux que la créature ce qui est nécessaire et convenable à la nature et aux forces de l'homme. La continuation du travail journalier au septième jour est non-seulement opposée au but et au commandement de Dieu, mais aussi à la nature de l'homme, qui a besoin de passer alternativement du repos au travail, des choses matérielles aux spirituelles, pour pouvoir se préserver du désordre et d'une infinité de maux.

Les chrétiens célèbrent aussi un septième jour qui est le premier de la semaine au lieu du dernier, et cela avec raison. Il s'est fait aussi une œuvre qui a été achevée ce jour-là, une seconde création aussi belle que la première, l'œuvre du salut que Christ a achevée par sa résurrection. Le nombre sept, important dans tout l'Ancien-Testament, rappelle aussi l'année du jubilé, et le repos du sabbat véritable, de ce repos céleste, réservé au peuple de Dieu.

5. *Création de l'Homme et le Paradis (II, 4-17).*

VERSET 4. Telles sont les origines des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés, quand l'Éternel Dieu fit la terre et les cieux; — 5. Et toutes les plantes des champs, avant qu'il y en eût en la terre, et toutes les herbes des champs, avant qu'elles eussent poussé. Car l'Éternel Dieu ne faisait point pleuvoir sur la terre; et il n'y avait point d'homme pour cultiver la terre. — 6. Et une vapeur montait de la terre, qui arrosait toute la surface de la terre. — 7. Or, l'Éternel Dieu ¹ avait formé l'homme de la poudre de la terre ², et il avait soufflé dans ses narines une respiration de vie ³; et l'homme fut fait en âme vivante ⁴.

¹ Après que Dieu eut créé les végétaux, il créa l'homme. La pluie n'était pas encore tombée, et la terre était humectée de rosée et de vapeurs. Il paraît que la pluie ne tomba qu'à l'époque du déluge. Il est dit : L'Éternel Dieu. Jusqu'ici Moïse s'était servi du mot Dieu (Elohim), désignant le Créateur, le Maître de l'univers, dont l'infinie puissance brille dans toutes les œuvres de la création. Ici Moïse veut décrire un rapport plus direct de Dieu avec l'homme, et emploie le mot de Jéhovah (Éternel). Dans l'Ancien-Testament, Dieu, entrant dans une alliance personnelle avec l'homme, est appelé de ce dernier nom. En voyant ces deux dénominations, quelques commentateurs ont cru que l'écrivain sacré avait sous la main deux documents différents sur la création, hypothèse dénuée de fondement. Admirez la direction du Saint-Esprit guidant la plume de Moïse, qui raconte d'abord la création en général, y compris l'homme, et qui emploie le mot *Dieu*; puis il désigne ce Dieu créateur par une autre expression d'un sens profond et rappelant qu'il va écrire les relations de l'homme avec Dieu. Désormais, c'est l'Éternel Dieu ou

simplement l'Éternel, ou quelquefois Dieu, que nous verrons parler avec l'homme, et lui préparer le plan du salut, de la grâce et de la vie.

² Le nom *Adam*, c'est-à-dire *homme* ou *race humaine*, est apparenté à celui de *terre*, en hébreu *adamah*.

³ *Souffle* ou respiration de vie. Le corps fut formé de la poussière de la terre, et l'esprit est une émanation de Dieu; ainsi l'homme appartient à deux mondes, à la terre et au ciel : allié à ce qu'il y a de plus vil par son corps, et à ce qu'il y a de plus élevé, à ce qui est incréé par son âme. Son corps et son esprit proviennent du même Dieu.

⁴ L'expression « vivants » est aussi employée pour les animaux (I, 20-24). Mais ici elle l'est dans un sens bien plus élevé. L'homme, ayant reçu la respiration de vie de Dieu, est par là une âme vivante d'une tout autre manière que l'animal. Dans l'homme, ce mot signifie une personnalité raisonnable. *Ame* a en hébreu le même sens que *Moi*, ce qu'il y a de plus intime en l'homme, la conscience de lui-même, la personnalité.

Dieu ayant fait l'homme de la poussière de la terre, il semble que celui-ci était originairement par sa nature terrestre destiné à mourir. Mais la respiration de vie dont Dieu l'avait animé, et qui pénétrait toute son enveloppe matérielle, aurait pu, par le fruit de l'arbre de vie, élever peu à peu son corps terrestre, et le conduire à un état toujours plus glorieux si l'homme n'eût pas péché, et si par là il n'eût pas rendu vain le dessein primitif de Dieu.

VERSET 8. Et l'Éternel Dieu avait aussi planté ¹ un jardin ² en Héden du côté de l'Orient, et il y avait mis l'homme qu'il avait formé ³. — 9. Et l'Éternel Dieu avait fait germer de la terre tout arbre désirable à la vue, et bon à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin ⁴, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

¹ Il l'avait planté et fait croître au troisième et au sixième jour. Le mot *Héden* signifie *déliées*, suavité; c'est ici le nom du pays où Dieu avait préparé le jardin du paradis, à l'est du pays de Canaan. Le mot paradis vient du grec, version des Septante, qui traduisent par jardin ou paradis. C'est proprement un lieu, un jardin rempli d'animaux et d'arbres.

² Dieu avait préparé la demeure la plus belle dans le lieu le plus délicieux de la terre pour y placer l'homme, chef-d'œuvre et couronnement de la création, portant en lui l'Esprit divin de la vie. Tout comme plus tard, la gloire allait en croissant du vestibule au lieu saint, et du lieu saint au lieu très-saint; ainsi le jardin du paradis était le lieu le plus beau du magnifique Héden. Quelques-uns croient que Héden était en Arménie, d'autres en Mésopotamie ou Babylonie, d'autres dans la haute plaine de l'Hy-malaya dans le Petit-Thibet. Mais comment chercher sur la terre ce qui ne s'y trouve plus? L'Écriture nous apprend où l'on peut maintenant trouver le paradis et l'arbre de vie (Apoc., II, 7; III, 22).

³ Au milieu du jardin et par là même fort distinct de tous les autres arbres était l'arbre de la vie. Il était bien différent de l'arbre de la connaissance. L'arbre de la vie devait, par ses fruits, conserver la vie corporelle de l'homme, le préserver des maladies, des infirmités et de la mort, et en même temps alimenter, fortifier son esprit, sa véritable vie; il devait aussi procurer à son esprit la pleine domination sur la chair, à son être impérissable un empire croissant sur l'élément terrestre, et par là lui assurer non-seulement l'immortalité de l'esprit, mais encore la glorification suc-

cessive de son enveloppe corporelle; la mort ne devait avoir aucun pouvoir sur lui. Nous ne devons pas nous représenter le premier homme comme ayant par là une perfection absolue; cette perfection n'appartient qu'à Dieu lui-même et à son Fils, son image parfaite. Le premier homme occupait le premier rang; il était immortel, et avait une véritable vie, non point comme un bien qu'il ne pût pas perdre, mais comme un don reçu de Dieu et qui devait se conserver sous une influence celeste, constante, et parvenir à un développement plus grand encore. C'est à cette fin qu'était destiné l'arbre de la vie. Cet arbre est en même temps une image admirable de la force vivifiante dont nous avons besoin après la chute, et que nous trouvons en Christ, qui est le pain de vie, la vie même, et qui peut donner la vie éternelle. Nous recevons dans la cène, d'une manière spirituelle, cette nourriture en vie éternelle, qui doit vaincre la puissance de la mort dans notre corps mortel.

⁴ L'arbre de la connaissance du bien et du mal était destiné à éprouver nos premiers parents, qui auraient dû apprendre à connaître par là la différence du bien et du mal; non point comme ils l'ont fait, par la perte de leur innocence et de leur image divine, mais comme les bons anges qui ont eu aussi une épreuve à subir, en conservant leur innocence et leur sainteté; ou comme Jésus, qui fut aussi tenté en toute chose et qui conserva sa parfaite pureté, et fut trouvé juste et saint. Dieu, les anges et le Christ savent ce qui est bon ou mauvais, sans avoir appris à connaître le mal par une expérience propre.

VERSET 10. Et un fleuve sortait d'Héden pour arroser le jardin; et de là il se divisait en quatre fleuves ¹. — **11.** Le nom du premier est Pison; — **13.** Et le nom du second fleuve est Guihon; — **14.** Et le troisième fleuve est Hiddekel; et le quatrième fleuve est l'Euphrate. — **15.** L'Éternel Dieu prit donc l'homme et le ² plaça dans le jardin d'Héden, pour le cultiver ³ et pour le garder ⁴.

¹ Dans l'intérieur du jardin coulait un fleuve qui, à la sortie d'Héden, se divisait en quatre: le Pison ou Pischon, vraisemblablement le Phasis, qui se jette dans la mer Noire; — le Guihon ou l'Arras ou Arraxés, qui coule dans la mer Caspienne. Josephé croit que c'était le Nil; d'autres, l'Oxus, coulant des hautes montagnes du Thibet; —

l'Hiddekel ou le Tigre, comme nous l'apprend Daniel, X, 4; — le Phrath ou l'Euphrate. On ne peut plus aujourd'hui, surtout après les bouleversements causés par le déluge, fixer le berceau du genre humain. Parmi toutes les conjectures que l'on a faites à ce sujet, la plus vraisemblable est celle qui le place sur le plateau de l'Asie occidentale, aujourd'hui-

d'hui l'Arménie et la Perse ; c'est là que les fleuves de l'Euphrate, du Tigre, du Phasis et de l'Arraxes ont leurs sources. Toute la description qu'en donne l'Écriture ne nous permet pas de voir dans le paradis une simple conception typique.

² « Le plaça. » Ce qui précède nous montre que l'homme y était déjà depuis le jour de sa création. Moïse reprend ici et complète son récit, dont il n'avait donné que le trait principal au chapitre I, 26, 27.

³ Déjà, dans le paradis, l'homme était appelé à l'action et au travail ; ce

qui était alors pour lui une joie devint dans la suite un fardeau et une fatigue. Cependant le travail, l'activité sont accompagnés de jouissances providentielles, indice précieux que l'activité est dans l'organisme et la nature de l'homme.

⁴ Il est moins facile de garder le paradis que d'en jouir et de le cultiver. Le serpent se glisse dans l'ombre. Dieu voyait combien aisément l'homme serait surpris par la sécurité et la confiance en lui-même, c'est pourquoi il l'exhorte à garder le paradis.

VERSET 16. Puis l'Éternel Dieu commanda à l'homme, en disant ¹ : Tu mangeras librement de tout arbre du jardin. — 17. Toutefois, pour ce qui est de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point ² ; car au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort ³.

¹ On voit souvent, dans l'Ancien-Testament, que Dieu parle aux hommes et avec les hommes. Il ne le fait plus directement comme sous cette économie-là, mais par sa Parole écrite et par le Saint-Esprit. Nous étonnerions-nous que Dieu s'abaissât jusqu'à parler à Adam ? Rien n'est petit à ses yeux : Du néant il a fait sortir les corps les plus vastes, et il ne dédaigne pas de parler à celui qui est fait à son image comme un père à son enfant. Du reste, il est dit que c'est l'Éternel Dieu qui parla à l'homme. Nous voyons dans Jean, I, 48, que le Fils de Dieu était dès le commencement la Parole éternelle, la Parole de Dieu, cette adorable personne de la Trinité, qui a parlé de la part du Père et qui nous a révélé sa volonté. Plus l'homme était près de son état primitif d'enfance et de pureté, moins il trouvait étrange cette condescendance, cette conversation de Dieu avec lui.

² Le Seigneur ne défend que ce qui nous est dangereux et nuisible, et nous permet ce qui nous est avantageux et salutaire.

³ Non pas que l'homme doive mourir

soudainement, immédiatement après avoir transgressé la défense, mais il sera assujéti à la mort. Pour nous aussi, la mort n'est que la fin, l'accomplissement partiel de cet arrêt qui commence à se réaliser longtemps auparavant, et qui souvent emploie des années pour briser peu à peu notre enveloppe corporelle. Adam vécut encore des siècles depuis la chute ; mais au moment de la transgression, il fut assujéti à la mort. Aux yeux de Dieu, la sentence était déjà comme accomplie. La sentence a pour objet le corps et l'âme ; quant au premier, il doit rentrer dans la poussière, et cette mort sera alors un fruit de la désobéissance ; quant à son âme, elle serait en révolte contre Dieu, et une mort éternelle serait son partage. Une vie passée dans le péché est plutôt une mort qu'une vie ; c'est tout l'opposé de ce que le Nouveau-Testament appelle la vie. Ainsi, la mort dont l'homme était menacé atteignait les parties constitutives de son être. Ce mot de *mort* résume toute la misère, toutes les douleurs, toute la ruine qui peut atteindre l'homme dans son corps, son âme et son esprit (Rom., VI, 23).

6. Formation de la Femme, fondation du Mariage (II, 18-25).

VERSET 18. Or, l'Éternel Dieu ¹, avait dit : Il n'est pas bon ² que l'homme soit seul ³ ; je lui ferai une aide semblable à lui ⁴.

¹ Le récit reprend ici ce qui concerne l'homme depuis le sixième jour de la création (I, 37).

² Comme au verset 26, Dieu prend conseil avec lui-même. « Il n'est pas bon. » Pourquoi ? Parce que tout ce que

Dieu voulait créer n'était pas encore prêt. Il manquait à l'homme une aide qui lui fût semblable.

³ Dieu a créé l'homme dans un but saint et pour qu'il vécût heureux. Même depuis la chute, l'homme ne peut atteindre à sa destination qu'en vivant avec ses semblables. L'homme vivant seul doit être plus ou moins entouré de peines; mais la communion avec le Sei-

gneur est la chose la plus importante et la plus propre à régler et à sanctifier tous les liens terrestres. L'homme a été créé avant la femme, et il a une prééminence sur elle; ce qui ressort du reste clairement dans 1 Tim., II, 43.

⁴ C'est pour cela que Dieu a assigné à la femme sa place particulière dans le paisible cercle de la vie de famille.

VERSET 19. Car l'Éternel Dieu avait formé de la terre toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux des cieux; puis il les avait fait venir vers Adam ¹, afin qu'il vit comment il les nommerait, et que le nom qu'Adam donnerait à tout animal vivant fût son nom. — **20.** Et Adam donna les noms ² à tous les animaux domestiques, et aux oiseaux des cieux, et à toutes les bêtes des champs; mais il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui fût semblable à lui ³.

¹ Quoique l'homme ait été créé avec une stature et dans un état tout formés, il eut cependant à traverser un certain état d'enfance dans lequel il dut faire des expériences. A raison de cet état, Dieu descendait jusqu'à lui, avec amour, comme un père. Il conduisit près de lui les animaux, afin qu'Adam leur donnât leurs noms. Dieu, le Créateur, est ainsi le premier instituteur de l'homme. On voit, par ce passage, qu'avant le déluge, les animaux avaient plus de confiance en l'homme, dépendaient plus de lui qu'aujourd'hui, et qu'ils se pliaient plus volontiers à cette loi. Aujourd'hui, au contraire, la plupart des animaux sont dans un état d'hostilité vis-à-vis de l'homme; ils le fuient ou ils l'attaquent. La révolte de l'homme contre Dieu, cette immense catastrophe a aussi porté ses ravages sur les créatures privées de raison (Rom., VIII, 49, 20).

² Voici le premier usage de la langue chez l'homme, les premières expressions de sa pensée par des mots. Ces dénominations, comme la langue en général, n'avaient rien d'arbitraire et d'accidentel, mais étaient l'expression, la représentation extérieure de la pensée intime, du sentiment et de l'impression produite par les circonstances sur l'homme. On n'a pas besoin de recourir ici à une sagesse surhumaine; l'image divine tracée en Adam le rendait capable d'assigner à chaque animal son nom.

³ Adam, en passant les animaux en revue et voyant que chacun d'eux vivait selon leur espèce dans une sorte de confiance, put sentir le besoin d'avoir une aide qui lui fût semblable pour partager son bonheur, ses pensées, ses sentiments dans la langue même qu'il apprenait alors.

VERSET 21. Et l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam ¹, et il s'endormit; et Dieu prit une de ses côtes ², et il resserra la chair à la place. — **22.** Et l'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise d'Adam, et la fit venir vers Adam ³. — **23.** Alors Adam dit : A cette fois celle-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair. On la nommera hommesse ⁴, car elle a été prise de l'homme. — **24.** C'est pourquoi ⁵ l'homme laissera son père et sa mère ⁶, et il se joindra à sa femme, et ils seront une même chair. — **25.** Or, Adam et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en avaient point de honte ⁷.

¹ Afin de ne pas causer de douleur à Adam, en formant, d'une de ses côtes, l'aide que le Seigneur voulait lui donner.

² C'est la côte qui enveloppe la poitrine et le cœur. Ainsi la femme est

intimement unie au cœur de l'homme.

³ Luther a dit : Dieu, le fondateur du mariage, fut aussi le premier ami de noces.

⁴ En hébreu *isch*, c'est-à-dire homme;

ischah, femme. Adam la reconnut non-seulement comme une personne semblable à lui et comme une aide qui lui était destinée, mais aussi comme étant chair de sa chair, comme lui étant étroitement unie dans tout son être, par l'unité de l'esprit et du cœur. Dieu l'avait créée de lui et pour lui; il la lui présenta, et ainsi fut fondée la sainte institution du mariage. Si les hommes eussent toujours été fidèles aux profondes doctrines que Dieu exprime par le fait de cette histoire, et en particulier dans ces paroles, que d'erreurs n'eussent-ils pas évitées! On n'aurait pas vu la polygamie, l'esclavage de la femme, le célibat forcé des prêtres, etc. Tous les mariages ne sont pas conclus de Dieu

ou dans le ciel, comme le fut celui d'Adam et d'Ève; mais tous peuvent avoir part à sa bénédiction, s'ils la cherchent.

⁵ Ces mots, d'après Matth., XIX, 5, n'ont pas été prononcés par Adam, mais de Dieu, ou, selon l'intention de Dieu, ils ont été écrits plus tard par Moïse.

⁶ A cause du lien encore plus étroit qui se forme entre le mari et la femme.

⁷ Aucune mauvaise pensée n'avait encore surgi dans leurs cœurs; ils vivaient dans une innocence enfantine et une bienheureuse communion avec Dieu. Le péché a tout bouleversé. La nudité est maintenant une honte; la voie du péché, une provocation au péché; la pudeur est une vertu.

B. — LA CHUTE ET SES SUITES.

4. *La chute par la séduction du serpent* (III, 1-7).

VERSET 1. Or, le serpent ¹ était le plus fin ² de tous les animaux des champs que l'Éternel Dieu avait faits; et il dit à la femme : Quoi! Dieu aurait-il dit : Vous ne mangerez point de tout arbre du jardin ³ ?

¹ C'était un serpent réel, ainsi que le montre la description qui en est faite ici et au verset 14; mais dans cet animal était caché un méchant esprit, le diable, appelé aussi le serpent ancien (Apoc., XII, 9), et le prince du mensonge (Jean, VIII, 44), à cause de ses séductions. Eve ne vit que le serpent; c'est pourquoi il est seul nommé. Les lumières croissantes jetées sur ce mystère dans l'Ancien et dans le Nouveau-Testament nous montrent la vraie nature du séducteur, déjà dans ce chapitre, au verset 14, où il est plus clairement dépeint; puis dans Job, dans les paroles de Christ, et enfin dans Apoc., XX, 2, 10, où il est appelé le dragon destiné pour le jugement dernier, et qui sera jeté dans l'étang de feu.

² De là le proverbe : rusé comme un serpent, exprimant aussi la prudence (Matth., X, 16). Ceci n'est point sans rapport au serpent dans le paradis. Fuis la présence du péché, comme de devant un serpent qui se glisse en secret, et

qui s'approche de toi sans être aperçu, pour tromper ton cœur.

³ « Dieu devait-il réellement dire cela ? Tu n'as pas bien entendu, tu n'as pas bien compris ou retenu ses paroles. Non, il n'a pas pu vouloir exiger cela de vous, lui qui vous a confié la souveraineté dans le paradis. » — Le serpent cherche d'abord à jeter dans le cœur de la femme le doute à l'égard de la vérité et de la justice de la défense divine, pour l'attaquer d'une manière en apparence innocente. Quiconque cherche à nous faire douter de la Parole de Dieu est un séducteur. Le serpent a également recours à ce perfide moyen. Il tord la Parole de Dieu : « Vous ne devez pas manger de tout arbre du jardin. » Dieu a dit précisément le contraire : « Tu mangeras des fruits de tout arbre du jardin, » excepté de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il n'y avait donc qu'une exception. Le serpent dénature la Parole de Dieu, et ne dit rien de la permission qui avait été accordée.

VERSET 2. Et la femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin; — 3. mais quant aux fruits de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point ¹, et vous ne le toucherez point ², de peur que vous ne mouriez ³.

¹ Elle connaît bien la défense ; mais ce qui montre qu'elle est déjà ébranlée intérieurement, c'est qu'elle entre en conversation avec le serpent, quoique la première tentative n'eût pour but d'obtenir aucun assentiment de la part de l'homme.

² C'est Eve qui ajoute ces mots, preuve qu'elle a très-sérieusement compris la défense du Seigneur, et qu'elle

avait d'abord le dessein de la garder.

³ Quant à la menace qui accompagne la défense, elle n'y attache pas un sens aussi précis que Dieu ; car, d'après le mot hébreu, on peut aussi très-bien traduire : afin que peut-être vous ne mouriez, ce qui signifierait que sa résolution commençait déjà à s'ébranler en cherchant à restreindre en quelque chose la Parole de Dieu.

VERSET 4. Alors le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez nullement ¹ ; — 5. mais Dieu sait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts ², et vous serez comme des Dieux, connaissant le bien et le mal ³.

¹ Le serpent fait Dieu menteur, et contredit maintenant en plein la menace à laquelle déjà Eve avait substitué un sens adouci.

² Le tableau qu'il leur fait s'accomplit (verset 7), mais dans un tout autre sens que nos premiers parents ne pouvaient le penser.

³ Comme si Dieu était jaloux des hommes, et n'agréait pas leurs progrès vers la perfection. C'est comme si le serpent avait dit : Suivez mon conseil, je vous

veux plus de bien que Dieu ; vous serez comme des dieux, c'est-à-dire indépendants, vos propres maîtres, subsistant par vous-mêmes. — L'homme se laisse séduire par cette peinture d'une fausse liberté, et il devient esclave, esclave du péché. Il apprit par sa propre expérience ce qui est bien et mal, au lieu de l'apprendre par la foi et l'obéissance envers Dieu (II, 9-17). L'orgueil va devant la ruine.

VERSET 6. La femme donc, voyant que le fruit de l'arbre était bon à manger, et qu'il était agréable à la vue, et que cet arbre était désirable pour donner de la science, en prit du fruit et en mangea ¹, et en donna aussi à son mari ² qui était avec elle, et il en mangea ³.

Eve était déjà tombée en voulant devenir semblable à Dieu. Le désir de manger le fruit défendu ne fait que s'accroître ; le regard fortifie la convoitise, et celle-ci enfante le péché ; et le péché, la mort (Jacq., I, 45). La méfiance dans le cœur se manifeste bientôt par la désobéissance.

¹ La femme, instrument plus faible, fut la première en butte à la tentation (1 Tim., II, 14). Avertissement sérieux donné par la Bible à ce sexe de veiller constamment sur son cœur.

² Eve, séduite, devint séductrice.

³ Avec d'autant moins de réflexion que les suites du péché n'atteignirent pas tout-à-coup la femme (Eclés., VIII, 14). Le pécheur trouve facilement des imitateurs.

VERSET 7. Et les yeux de tous deux furent ouverts ¹ ; et ils connurent qu'il étaient nus ² ; et ils cousirent ensemble des feuilles de figuier, et ils s'en firent des ceintures ³.

¹ La promesse de Satan fut accomplie, mais avec quelle amertume, avec quelle profonde douleur !

² Avant la chute, ils voyaient déjà leur nudité, mais avec les yeux de l'innocence. Maintenant leur pureté primitive a disparu, l'image divine est brisée, de là le sentiment de honte qu'ils éprouvent. Ils se voient séparés de Dieu et asservis à toutes sortes de mauvaises

pensées. Quelle chute ! Comme elles étaient fausses les paroles du tentateur ! L'esclavage au lieu de la gloire qu'ils avaient rêvée ; une plaie profonde au lieu de l'assimilation à Dieu qui leur avait été promise : telle est la récompense du péché.

³ Leur nudité leur est maintenant insupportable ; ils s'évertuent à la voiler à leurs propres yeux, et la couvrent de

feuilles de figuier. C'étaient sans doute encore en usage aujourd'hui en Orient des feuilles du pisang ou figuier d'Adam, pour faire des nattes, des nappes, etc.

2. Premières suites de la chute (III, 8-14).

VERSET. 8. Alors ils ouïrent, au vent du jour ¹, la voix de l'Éternel Dieu ², qui se promenait par le jardin. Et Adam et sa femme se cachèrent ³ de devant la face de l'Éternel Dieu, parmi les arbres du jardin.

¹ Ils observèrent son approche, entendirent sa voix, comprirent qu'il s'approchait, à un certain bruit ou vent agitant l'air.

² Mot à mot vers le vent du jour, c'est-à-dire, vers le soir où il souffle un vent plus frais.

³ Ils sont maintenant couverts de honte et pleins de crainte en présence de Celui dont ils ont enfreint la défense, et qui devait les trouver dans un état si différent. Une mauvaïse conscience fuit devant le Dieu saint, législateur et juge.

VERSET 9. Mais l'Éternel Dieu appela Adam, et lui dit : Où es-tu ¹? — 10. Et il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai craint, parce que j'étais nu; et je me suis caché ². — 11. Et Dieu dit : Qui t'a montré que tu étais nu? N'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'avais défendu de manger ³? — 12. Et Adam répondit : La femme que tu m'as donnée pour être avec moi, m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. — 13. Et l'Éternel Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela? Et la femme répondit : le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé ⁴.

Le péché était entré dans le cœur de l'homme et avait opéré la plus triste métamorphose dans tout son être. Dieu ne voulut pas laisser l'homme dans cet état de misère, mais peu à peu éveiller en lui une espérance de salut. C'est ce qu'il fait d'abord en lui représentant sa faute, la menace et enfin la perspective d'une délivrance.

¹ Lorsque l'homme eut péché, Dieu entra en jugement avec lui. C'est ce qu'il fait encore pour nous par notre conscience. Aux versets 9, 11, 13, Dieu parle comme un juge humain faisant une enquête, et non comme le tout-sachant. Il leur tient ce langage pour présenter aux coupables leur péché et leur faire sentir le besoin d'une grâce. Mais tel est le ravage du péché que l'homme aime mieux mentir ou rejeter ses fautes sur d'autres que de se reconnaître coupable. Tels étaient Adam et Eve. C'est un mal que d'être tombé sous le pouvoir du péché; mais c'est un mal plus grand encore que de nier son crime et de vouloir le cacher devant son Dieu, devant soi-même, devant les autres, ou de prétendre l'amoindrir.

² Adam avoue, aussi peu que possible, seulement sa nudité et sa crainte; mais il en tait la cause; il cherche la faute hors de lui; il aurait tout aussi bien pu la rejeter sur Dieu, qui lui avait donné la femme.

³ Dieu lui montre par cette question la vraie cause de sa honte et de sa crainte : la révolte qui a détruit son innocence et l'image de Dieu, et qui lui a donné la connaissance du bien et du mal, par la voie du péché.

⁴ La femme qui, dans la question de Dieu à Adam, avait remarqué combien la faute était peu cachée devant l'Éternel, profite dans sa réponse de la dernière porte de derrière qui lui reste ouverte : elle rejette, tantôt par des paroles vraies, tantôt par des mensonges, la faute sur le serpent. Cependant elle reconnaît qu'elle a été trompée et séduite par celui-ci; cet aveu mêlé de honte et de crainte la rend accessible à la grâce de la promesse. Avec quelle simplicité et quelle profonde vérité le cœur pecheur de l'homme est ici dépeint! Mais celui qui confesse ses transgressions et les délaisse, obtient miséricorde (Prov., XXVIII, 13).

VERSET 14. Alors l'Éternel Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu seras maudit ¹ entre tous les animaux ², et entre toutes les bêtes des champs; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie ³.

¹ Mystérieuse malédiction qui, dans sa partie essentielle, atteint aussi le tentateur caché dans le serpent, et qui présente par là même un sens figuré. Mais elle atteint aussi le serpent comme animal; il sera dans des rapports tout différents avec les autres bêtes. Par la chute de l'homme, toute la création, et, par là même, tous les animaux sont soumis à la vanité, « non volontairement, mais à cause de celui qui l'y soumit » (Rom., VIII, 20). Le serpent est condamné à ramper sur son ventre et à se nourrir de la poussière de la terre en signe de la souillure et de l'impureté dont il est frappé. Privé de membres extérieurs, il offre encore dans plusieurs espèces des jointures extérieures indiquant quel était son état primitif. C'est de là qu'il est pour l'homme et pour les animaux un objet d'horreur. La malédiction s'étend aussi sur le vrai tentateur; mais l'homme qui a été séduit,

l'homme qui, dans son état d'enfance, n'avait pas encore démasqué le séducteur caché sous le serpent, la malédiction de Dieu ne l'atteint pas immédiatement. Il est frappé d'une punition qui devait être en même temps pour lui un moyen de salut.

² Mot à mot : entre tous les animaux apprivoisés, par opposition à ceux qui furent ensuite appelés animaux sauvages.

³ Dans un sens figuré ces mots signifient : l'écrasement de l'ancien serpent; ainsi, dans le langage biblique, les expressions « être mis sous les pieds, lécher la poussière, » désignent la victoire et la pleine défaite de l'ennemi (Ps. LXXII, 9. Michée, VII, 47). Des le point de départ du règne de Dieu est annoncée au diable sa ruine toujours plus profonde; c'est ce que le verset suivant exprime encore d'une manière plus significative.

3. Première Promesse.

VERSET 15. Et je mettrai de l'inimitié ¹ entre toi et la femme; entre ta postérité et la postérité de la femme ² : cette postérité t'écrasera la tête, et tu la blesseras au talon ³.

Cette menace de châtement renferme le premier mot de la bonne nouvelle dont elle est la pierre angulaire. Il s'y rattache un sens qui atteint le serpent comme animal. Elle exprime encore plus clairement que le verset précédent la malédiction prononcée contre l'ancien serpent et sa postérité.

¹ La relation insensée et fautive dans laquelle la femme s'était laissé entraîner avec le serpent, ne devait pas subsister. L'homme et ses descendants ne devaient pas avoir le même sort que son tentateur. Mais, d'un autre côté, l'homme déchû ne pouvait briser lui-même ce rapport fatal. Dieu devait le faire. « Je mettrai inimitié entre toi et la femme, » dit l'Éternel au tentateur. Il l'a fait par une loi de son conseil de grâce, dans laquelle il impose à l'homme le devoir de s'affranchir de cette relation et lui donne le moyen d'y parvenir par sa grâce et par une lumière intérieure. L'amour du péché et du malin est lui-même péché. L'inimitié contre le mal est l'ordre de Dieu, la loi de Dieu.

² La postérité du serpent, la postérité de la femme, entre lesquels il doit y avoir désormais inimitié, expriment l'une et l'autre une pluralité. Les mots semence, descendance, postérité, se prennent dans un sens corporel et spirituel. La postérité du serpent embrasse tous les mauvais esprits, tous les hommes méchants, toute la nature de Caïn, toute la race de serpents et de vipères, tout ce qui entre dans son domaine pervers. La postérité de la femme désigne aussi une pluralité, comme l'indique le mot hébreu « semence; » ce n'est pas une personnalité unique et sans rapport avec sa descendance, mais la réunion de ceux qui maintiennent l'inimitié établie de Dieu contre le serpent; ce sont

les croyants, ceux qui sont de la vérité ou de Dieu (Jean, VIII, 47; XVIII, 37), les enfants de Dieu, par opposition à la race de Caïn. Dans cette pluralité est renfermé principalement Celui qui est la semence de la femme, désigné ensuite comme le vainqueur du serpent, dont l'œuvre la plus importante est de détruire les œuvres du diable (4 Jean, III, 8), et qui, par le moyen de sa mort, a rendu impuissant le calomniateur et lui a ôté le pouvoir de la mort (Héb., II, 14). On voit ici cette première promesse, pleine de grâce, faite après la chute, et qui est le point de départ de tout l'Évangile, le premier anneau de la chaîne du royaume de Dieu. Elle était enveloppée d'obscurité pour nos premiers parents qui ne pouvaient pas encore bien en détacher la personnalité du vainqueur du serpent. Mais elle s'est présentée d'une manière toujours plus significative dans la suite du temps. Les premiers hommes saisirent assez le sens général de la promesse pour qu'une nouvelle lumière brillât dans leurs cœurs, qu'un rayon d'espérance perçât cette nuit ténébreuse et qu'ils pussent s'appuyer avec confiance sur la grâce de Dieu. Quant à nous, chrétiens, qui pouvons éclairer de la lumière de l'Évangile les termes de la première promesse, nous voyons que c'est Celui qui l'a accomplie et qui a été le foyer, l'anneau central de cette longue chaîne, qu'ont pu

contempler tous les croyants, soit des premiers temps, soit des derniers temps.

³ Les traditions païennes attestent l'antiquité et l'importance de cette promesse. Les religions idolâtres connaissent aussi un vainqueur du serpent; c'est Krischna, chez les Indiens; Balde fils d'Odin et de Fréya, dans la mythologie du Nord. Le vrai vainqueur est Christ, qui a brisé la tête du serpent, siège particulier de sa vie et de sa force. Il l'a vaincu par sa vie dans laquelle il a combattu victorieusement les tentations de Satan; il l'a vaincu par ses souffrances et par sa mort expiatoire et par la résurrection qui la suivit. Le serpent l'a blessé au talon; Jésus a reçu le dard empoisonné; en d'autres termes, Satan a été l'artisan de la mort de Christ. Les fideles doivent avoir part à la victoire remportée sur le serpent, comme ils ont à souffrir de ses attaques. Toute l'histoire du royaume de Dieu, dans sa marche et son extension, est une réalisation de la menace et de la promesse renfermées dans ce verset; elle le sera jusqu'à ce que Jésus ait mis tous ses ennemis pour marche-pied de ses pieds. C'est tout-à-fait contrairement au texte, que la vulgate, version catholique romaine, seule version officielle pour cette Eglise, traduit: Celle-ci doit te briser la tête; au lieu de Celui-ci. Par cette allération évidente et impie, le romanisme attribue à Marie ce qui ne concerne que le Christ.

4. *Autres suites de la chute, expulsion du paradis (III, 16-24).*

VERSET 16. Et il dit à la femme : J'augmenterai beaucoup ton travail et ta grossesse, et tu enfanteras en travail les enfants; tes desirs se rapporteront à ton mari, et il dominera sur toi¹. — 17. Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre duquel je t'avais donné ce commandement, disant : Tu n'en mangeras point; la terre sera maudite à cause de toi, tu en mangeras en travail tous les jours de ta vie. — 18. Et elle te produira des épines et des chardons; et tu mangeras l'herbe des champs. — 19. Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre, d'où tu as été pris; car tu es poudre et tu retourneras en poudre².

¹ Après que le séducteur eut entendu sa sentence, Dieu prononce celle de la femme, avant celle du mari, parce qu'elle a violé avant lui la défense du Créateur. Outre ce qui la concerne comme son époux, en qualité d'aide, il est une sentence particulière qui l'atteint comme

femme : douleur dans la grossesse, douleur dans l'enfantement, assujettissement à l'homme (4 Tim., II, 45). Quel triste changement! Naguère désir orgueilleux d'être semblable à Dieu, indépendante de l'homme, maintenant douleur et souffrance, rapports tout différents à

l'égard de son époux. Celui-ci doit dominer sur elle; « il dominera sur toi. » Dieu établit ce rapport qui devint ainsi naturel. Ce châtement, sagement ordonné pour adoucir et comprimer les convoitises provoquées par la transgression, est en même temps un moyen d'éducation et un bienfait. Ces trois articles de la sentence déterminent la position la plus convenable de la femme, comme mère, comme éducatrice des enfants, comme fidèle épouse, trois traits qu'ont effacés les souillures des Gentils (Lév., XVIII, 23. Rom., I, 21, 26), l'inceste, l'adultère et le divorce illégitime. L'arrêt de Dieu nous montre que la femme doit être gardée de toutes ces abominations, et que, comme membre de la famille, elle doit y répandre partout le doux parfum de la charité. Les deux derniers articles de la sentence ressortent donc de la chute; avant le péché, la volonté de l'homme et de la femme était une en Dieu; par le péché, la volonté de l'un et de l'autre se détache et perd ainsi son point de contact. La désharmonie au lieu de l'union, voila l'affreux résultat du péché; ce qui auparavant était naturel doit maintenant être imposé par une loi divine accompagnée de châtements. Mais ces ravages de la chute, les terribles abus de cette sentence, tels qu'on les trouve dans le monde païen, Christ les a réparés. Le vainqueur du serpent rétablit la primitive image en tous ceux qui sont sanctifiés en lui par la foi.

² Sentence prononcée contre Adam. Avant de lui prononcer son arrêt, Dieu lui représente sommairement la faute. Il a obéi à la voix de la femme, dont il devait conduire les pas; il a mangé de l'arbre auquel il lui était particulièrement défendu de toucher (Gen., II, 16, 17); ainsi il a violé la défense dont il aurait dû être le gardien. Punition : 1^o Malédiction de la terre, à cause d'Adam. La malédiction n'atteint pas l'homme lui-même immédiatement; car, dans celle contre le serpent, le Seigneur avait enveloppé une bénédiction sor-

tant de l'homme, pour l'homme, et au-dessus de l'homme; c'était la bénédiction attachée à la promesse de la postérité de la femme et qui ne pouvait être révoquée. La compassion de Dieu avait accompagné la malédiction concernant l'homme placé sur la terre au milieu des luttes et d'un travail ingrat. Cette première culture du sol est l'image de tous les travaux divers qui, plus tard, assiégèrent le genre humain. Toute la nature est maintenant au service de la vanité; la chute de l'homme a entraîné la sienne; elle avait été créée pour l'homme; un lien invisible, secret, ralliait toute la création terrestre. Le péché de l'homme, seigneur de la maison, a causé la ruine de la maison elle-même. Lorsque la sainte famille de Dieu aura recouvré l'image de son Père céleste, toute la nature sera renouvelée et rajeunie. Dans le paradis, jouissance paisible de tous les fruits des arbres du jardin; — aujourd'hui, travail à la sueur du visage. « Tu mangeras l'herbe des champs; tu te nourriras du fruit de la terre; » partout fatigue, labeur, vanité; tel est le châtement extérieur du péché, atteignant la femme aussi bien que l'homme. Mais admirons ici la sagesse et la bonté de Dieu : Le châtement se change en bienfait, en préservatif contre le péché; l'homme, désireux de la grâce, peut faire tourner ce mal en moyen d'éducation. 2^o Le second point de la sentence, c'est la mort du corps, le retour à la poussière. « Tu mourras de mort; » Dieu ajoute ici : « Jusqu'à ce que tu retournes en la terre, » et que ton corps y soit corrompu. Ainsi, la mort du corps, avec toutes les douleurs et les maladies qui la précèdent, qui sera suivie d'une autre mort, de la mort seconde (Rom., VI, 23), pour ceux qui n'auront pas été préservés de son empire. Ici encore punition et délivrance : punition pour les pécheurs, délivrance de tous les maux terrestres pour les croyants. La justice de Dieu est liée à sa miséricorde.

VERSET 20. Et Adam appela sa femme Eve ¹, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants. — 21. Et l'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des robes de peau, et les en revêtit ².

¹ Hébreu : « Donnant la vie, la vivante. » Adam conserva son nom, « fils de la terre; » comme un souvenir permanent de sa vocation, de son travail, de son retour en la terre, dont Dieu l'avait puni. En vertu de sa souverai-

neté (verset 16), il donna à son aide un surnom exprimant la destination de la femme, mais signifiant aussi, à ce qu'il paraît, l'espérance de la vie nouvelle. Adam avait cette espérance en vertu de la promesse faite au verset 15, même

en présence de la mort apportée par le péché. Joyeuse splendeur de la vie dans la nuit de la mort! Moïse attache clairement ce sens au nom d'Eve : Parce qu'elle fut la mère de tous les vivants.

² Dieu remplaça la fragile vêtement de feuilles, dont Adam et Eve s'étaient couverts, par un vêtement plus durable; il les en revêtit lui-même. Ce vêtement, préparé pour ses enfants, chassés de la maison paternelle, devait servir à les garder contre le monde animal, qui, des-lors, leur serait moins assujéti. Dieu ne veut pas jeter sans secours l'homme dans le monde où il doit subir sa punition. Dieu prépare ce vêtement de peaux d'animaux, sans doute d'animaux égorgés pour un sacrifice. On peut ici supposer, avec quelque

fondement, que Dieu enseigna déjà aux premiers hommes à lui offrir des victimes, et que la promesse renfermée dans le verset 15 a été confirmée symboliquement par un sacrifice. L'homme revêtu de peaux d'animaux, images de la mort! Le voila maintenant enveloppé de peaux qui lui en tracent constamment les traits! Il porte le souvenir permanent et de sa chute et de ses tristes fruits! Si le verset 15 contient les premiers linéaments de la promesse, le 21 offre la première ébauche du sacrifice. Toute l'économie de l'ancienne alliance est ici en germe; elle est confirmée dans ce premier évangile de la postérité de la femme; on reconnaît déjà à travers ces ombres le sacrifice parfait pour une délivrance éternelle.

VERSET. 22. Et l'Eternel Dieu dit : Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal ¹. Mais maintenant il faut prendre garde qu'il n'avance sa main, et ne prenne aussi de l'arbre de vie, et qu'il n'en mange, et ne vive à toujours ². — 23. Et l'Eternel Dieu le fit sortir du jardin d'Héden pour labourer la terre, de laquelle il avait été pris ³. — 24. Ainsi il chassa l'homme; et il logea des chérubins vers l'orient du jardin d'Héden, avec une lame d'épée de feu, qui se tournait çà et là pour garder le chemin de l'arbre de vie ⁴.

¹ Il n'est pas permis de considérer ces paroles comme ne renfermant pas un sens sérieux, ce qui serait indigne de l'Eternel; elles renferment une assurance exprimée par ce mot : Voici, et par l'article placé devant le mot Adam, « l'homme » (qu'il indique ici comme le représentant, le chef de la femme et de l'humanité). « L'homme est devenu comme l'un de nous. » Mais cette manifestation n'est que partielle, relative, bien loin que l'homme ait réellement acquis par le péché une existence propre, l'indépendance, le don de discerner le bien et le mal, comme le serpent le leur avait représenté. Ce gain est une perte pour l'homme; l'indépendance, une apparence vaine; la liberté désirée, un mensonge; le don de discernement entre le bien et le mal est acquis par une fausse voie, qui d'un côté le rend semblable à Dieu, et de l'autre à Satan. C'est donc une perte et une ruine; si l'on veut encore trouver une ironie dans l'expression employée de Dieu, c'est une ironie mêlée de compassion et dirigée plutôt contre le péché que contre l'homme. Satan amorça celui-ci, en lui faisant croire qu'il serait affranchi

de la loi de Dieu; et il parvint à son but, en le prolongeant dans la désobéissance. La connaissance obtenue donna la mort et non la vie.

² Avant la chute, il était permis à l'homme de manger de l'arbre de la vie, et, sans le péché, l'usage continué de ces fruits aurait non-seulement préservé l'homme de la mort du corps, mais aussi l'aurait conduit à une perfection et à un bonheur toujours plus grand. Mais à côté de l'arbre de la vie était celui de la connaissance, qui devait servir à l'éprouver. Si l'homme eût supporté l'épreuve de l'arbre de la connaissance, l'usage du fruit de l'arbre de la vie l'aurait conduit à un état toujours plus élevé et plus heureux. Il succomba à l'épreuve, il mangea de l'arbre de la connaissance, et il ne put plus jouir de l'arbre de la vie; la jouissance de ce fruit lui aurait été fatale, elle ne lui aurait procuré aucune nourriture pour la vie en Dieu, mais seulement une prolongation indéfinie de son existence temporelle. C'aurait été une prolongation de son travail et de ses peines; sa corruption se serait graduellement étendue, parce que depuis la chute il n'était

plus propre à cette jouissance. Il aurait étendu sa main, mangé de ce fruit et pu préserver de la mort sa vie corporelle. Une vie indéfinie avec le sentiment croissant de la mort corporelle et spirituelle, tel aurait dû être le résultat pour l'homme, si Dieu ne l'eût pas empêché et ne lui eût pas fermé l'accès à cet arbre. Nouveau bienfait de Dieu dans l'expulsion du paradis! Richesses de compassion et de sagesse divine!

³ Le paradis perdu! Tous les hommes en ont conservé la conscience, et même les peuples païens en ont gardé quelques traces; des traditions bizarres, quelques débris épars attestent encore aujourd'hui la véracité des Ecritures. La culture de la terre, le travail, la fatigue, la sueur, une vie pleine de soucis et souvent de douleurs, et qui a pour issue la mort, telle fut alors la punition miséricordieuse pour l'homme, et qui pouvait réveiller et fortifier en lui le désir de la grâce et de la délivrance. Le paradis terrestre derrière nous; le paradis céleste devant nous! Heureux qui en a l'entrée!

⁴ La parole et la volonté de Dieu est une action. Le paradis, qui avait eu l'homme pour gardien, lui est maintenant interdit; au lieu du jardin béni, il doit travailler la terre maudite. Des chérubins; armés d'épées flamboyantes, sont placés à l'entrée du paradis. L'Ecrite

ture nous dépeint la gloire de Dieu (chéchinah) trônant entre les ailes de deux figures de chérubins d'or, sur l'arche de l'alliance (Exode, XXXVII, 7-9). Dieu siège entre les chérubins (Ps. LXXX, 4; XCIX, 4. Exode, XXV, 18-20). Leur visage est décrit dans Ezechiel, I, 40. La tête avait quatre visages, l'un d'un homme, l'un d'un aigle, un d'un bœuf et un d'un lion. Dans Ezechiel, XLI, 18-20, les chérubins n'ont que deux faces, celle d'un homme et celle d'un lion. Leur visage est formé de ceux de quatre créatures, introduites dans Apocalypse, IV, 7, comme images de la puissance et de la force. Ils réunissent en eux les forces départies aux plus nobles créatures, et semblent être l'expression de la vie, le symbole de la gloire créatrice de Jehovah. Ils désignent les forts, les puissants de Dieu, les princes des anges siégeant devant son trône. Il n'est pas dit quel était le visage des chérubins placés à la porte du paradis. Nous devons les regarder comme des créatures réelles et non comme des êtres symboliques, tels que ceux qui étaient sur l'arche. Cette garde d'anges devant le paradis devait paraître à l'homme sous un aspect terrible, ce qui était exprimé par l'épée flamboyante (Ps. CIII, 20, 21; CIV, 4). Elles devaient aussi rappeler à l'homme ce qu'il avait eu et ce que le péché lui avait ravi.

Combien de temps subsista encore le paradis depuis l'expulsion de nos premiers parents? Fut-il peu à peu détruit par le feu ou anéanti dans le déluge? Tout autant de questions sur lesquelles la Parole garde le silence. Qu'il nous suffise de savoir que le paradis n'est pas complètement perdu. La porte en est maintenant ouverte par Christ (Apoc., XXII, 2). Comparez ces trois premiers chapitres de la Bible avec les trois derniers, vous y voyez le premier et le dernier anneau de cette immense chaîne du conseil de Dieu, le développement admirable de l'amour jusqu'à l'accomplissement du royaume. Ici est le premier ciel et la terre souillée par la chute; là, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, une habitation de Dieu pour l'homme; ici, le triomphe du serpent avec ses cris de joie infernale; là, sa chute et son juste salaire; ici, un paradis perdu; là, un paradis retrouvé; ici, le premier Adam avec son épouse cédant à la convoitise; là, le nouvel Adam avec l'Eglise, son épouse sainte et heureuse; ici, la mort et la misère; là, la résurrection, la vie et l'affranchissement de tous les maux; ici, le commencement de la chronologie de l'humanité; là, la fin.

C. — CORRUPTION CROISSANTE (IV, 4-VI, 4).

1. *Le premier meurtre et le châtiment* (IV, 4-16).

Naissance de Caïn et d'Abel (1, 2). — Mode de vivre et sacrifices (3-5).

VERSET 1. Or, Adam connut Eve, sa femme, et elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit : J'ai acquis un homme, le Seigneur ¹.

— 2. Et elle enfanta encore Abel ², son frère; et Abel fut berger, et Caïn laboureur.

¹ Le sens le plus naturel, le plus simple et le plus conforme à l'expression originale de ces mots difficiles, est celui qu'ont admis les premiers interprètes. Ève croyait qu'elle avait déjà obtenu en son premier-né l'accomplissement de la promesse touchant la postérité de la femme, et qu'elle avait mis au monde le Fils de la promesse, le Messie, le Seigneur; mais elle fut trompée dans son attente, comme la suite le montra. Elle avait foi en la promesse faite dans III, 45; et comme elle en attendait un bien immense qui devait sauver et relever l'homme déchu et misérable, il était naturel qu'elle désirât posséder le plus tôt possible ce salut promis. Si la menace du Seigneur (II, 17) s'était aussitôt accomplie en elle, elle pouvait aussi concevoir l'espérance que le Seigneur accomplirait bientôt la promesse faite après la chute. Ce fut dans cette confiance qu'elle nomma son premier-né Caïn, c'est-à-dire « acquisition, » et quelle s'écria dans un joyeux espoir: « J'ai acquis un homme, le Seigneur (l'Éternel). » Tel est le sens littéral. Elle ne pouvait pas comprendre que la promesse de Dieu concernât un temps éloigné, et que sa réalisation ne suivit pas de près la chute. Quatre mille ans plus tard, Marie eut le privilège de pouvoir

dire en vérité: j'ai acquis l'homme, le Seigneur. Il y avait donc dans ces paroles d'Ève: 1^o une grande illusion, puisque Caïn fut tout le contraire de ce qu'elle attendait dans l'angoisse de son cœur; 2^o mais il y avait aussi un vif regard de lumière jeté dans la profondeur de la promesse divine; elle présentait dans un esprit prophétique la venue de l'Homme-Dieu. Son regard sur le Sauveur et sur la promesse était juste; elle se trompait seulement sur l'application qui devait en être faite, en la cherchant en son fils Caïn. La lumière la plus pure de la révélation divine souvent se trouble ou se brise dans l'application particulière qui en est faite ou dans des vœux qu'on a formés. — D'autres commentateurs traduisent: j'ai acquis un descendant mâle, un homme par l'Éternel, ou le secours de l'Éternel. Cette interprétation est-elle justifiée par le texte? L'original porte: j'ai acquis un homme (*isch eth Jéhovah*; *isch*, homme; *eth Jéhovah*, l'Éternel ou le Seigneur.) La particule *eth* désigne plutôt l'accusatif que le datif. Ainsi Jéhovah serait au même cas que *isch*.

² Abel, c'est-à-dire deuil, vanité. Nos premiers pères virent en lui l'image de leur propre état, la fragilité de leur vie.

VERSET 3. Or, il arriva au bout de quelque temps que Caïn offrit à l'Éternel en oblation des fruits de la terre; — 4. Et qu'Abel offrit aussi des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse ¹. Et l'Éternel eut égard à Abel et à son oblation ²; — 5. Mais Dieu n'eut point égard à Caïn ni à son oblation; et Caïn fut irrité, et son visage en fut abattu ³.

¹ C'est-à-dire la graisse des premiers-nés de son troupeau. Les premiers hommes regurent sans doute des instructions particulières de Dieu sur l'immolation des sacrifices. On en a déjà vu un indice au chapitre III, 21. L'homme ne pouvait pas se choisir lui-même le culte à rendre à Dieu. Dieu lui-même le détermine. Les sacrifices étaient un symbole de reconnaissance et de consécration du cœur au Seigneur. Le sacrifice exprimait aussi par là qu'il avait mérité la mort.

² Dieu agréa le sacrifice de l'un et rejeta celui de l'autre, non point à cause de la nature même des offrandes, mais à cause des sentiments du cœur de

ceux qui les offraient (Héb., XI, 4). L'écrivain sacré ne nous dit pas comment Dieu manifesta son acceptation du sacrifice d'Abel et le rejet de celui de Caïn. Peut-être était-ce par le feu du ciel, comme dans 1 Rois, XVIII, 34, et dans Lévitique, IX, 24. Il y eut vraisemblablement dans le sacrifice de Caïn et d'Abel quelque chose d'extérieur qui en dénotait la valeur intérieure devant Dieu. Le cœur d'Abel plut à Dieu, et son sacrifice lui fut agréable. Il n'en fut pas de même de Caïn. Combien de sacrifices et de dons frappés de vanité dans le monde, partout où les cœurs ne sont pas vraiment animés de la vie de Dieu!

³ Son visage est abattu, ses yeux

tournés contre terre, exprimant le chagrin qui dévore son cœur. Il ne peut cacher sa haine et sa jalousie. Ne pouvant exhiler sa rage contre Dieu, il la

tourne contre son frère. « Caïn, le premier criminel, fut le premier hypocrite, » dit Rambach.

Exhortations de Dieu (6, 7).

VERSET 6. Et l'Éternel dit à Caïn : Pourquoi es-tu en colère et pourquoi ton visage est-il abattu ¹? — 7. Si tu fais bien, ne sera-t-il pas reçu ²? Mais si tu ne fais pas bien, la peine du péché est à la porte ³. Or, ses désirs se rapportent à toi, et il sera sous ta puissance ⁴.

¹ L'Éternel (Jéhovah), qui s'entretenait encore personnellement avec l'homme déchu, parlait à Caïn comme un père à ses enfants. Ce regard irrité, fixé sur la terre, donne à Celui qui lit dans le fond des cœurs l'occasion de montrer à Caïn que ce n'est pas en Dieu ni en son frère, mais dans son cœur orgueilleux, qu'est la cause pour laquelle Dieu a rejeté ce sacrifice.

On peut aussi traduire : Si tu es pieux, tu es agréé, accueilli, tu lèveras ton visage. Un visage haut est l'expression d'une bonne conscience; un visage baissé en indique une mauvaise. Chez Abel le visage est joyeux et dirigé vers le ciel; chez Caïn il est morne, sombre, et tourné vers la terre.

³ Si tu ne fais pas bien, si tu n'es pas pieux, le péché est à la porte; il va t'assaillir. Le péché est ici comparé à un animal de proie qui se tient aux aguets (1 Pierre, V, 8). Telles furent les séductions du serpent dans le paradis (chapitre III). — On peut aussi traduire : « Si tu ne fais pas bien, une offrande (*mincha*) pour le péché est couchée à la

porte; » tu peux offrir l'offrande expiatoire, le sang de l'expiation, sans lequel il n'y a point de rémission des péchés. Cette traduction est plus exacte que la précédente ².

⁴ Tout comme le désir de la femme se rapporte à son mari (Gen., III, 46), ainsi le péché à l'homme. Satan a demandé à vous cribler (Luc, XXII, 34). Mais là l'homme doit dominer sur la femme; ici Caïn doit dominer sur le péché qui est aux aguets, il doit concourir à briser la tête du serpent (III, 45). Où est la foi, là aussi est une bonne volonté, et Dieu peut exiger quelque chose de l'homme. Domine sur le péché! Ce qui certainement ne dépend pas de notre force propre; mais Dieu accorde la grâce aux humbles. Dieu remplit fidelement auprès de nous cette œuvre qu'il entreprenait personnellement auprès de Caïn. Il sait se servir de notre conscience, qui nous exhorte aussi à veiller contre les tentations, et nous adresse comme dernier appel ces mots : domine sur lui!

Le meurtre (8).

VERSET 8. Et Caïn parla ¹ à Abel son frère. Et comme ils étaient aux champs ², Caïn s'éleva contre Abel son frère et le tua ³.

Quiconque ne reçoit pas l'avertissement de Dieu, tombe dans l'endurcissement.

¹ Que lui dit-il? L'historien ne nous l'apprend pas. Probablement ce furent des reproches, des paroles aigres. Comment? D'abord sans doute avec le ton d'une amitié feinte, pour l'entraîner dans les champs.

² D'après la tradition, la ville de Damas aurait été plus tard bâtie dans le lieu où Caïn commit son crime. Le mot de Damas signifie: Qui aime le sang.

³ Au lieu d'être le vainqueur du serpent, Caïn fut la postérité du serpent,

¹ Voyez *Ridley Herschell, l'œuvre du Messie*, p. 43.

le premier meurtrier, un fratricide ! parents, de l'orgueil, de l'envie et de la Horribles fruits de la chute des premiers fausseté.

L'interrogatoire (9, 10).

VERSET 9. Et l'Eternel dit à Caïn : Où est Abel ton frère ? Et il lui répondit : Je ne sais : Suis-je le gardien de mon frère, moi ? — 10. Et Dieu dit : Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi ?

¹ Au lieu de se repentir et de confesser son crime, Caïn se jette dans le mensonge ; il brave Dieu et s'endurcit. Remarquons les progrès du mal en rapport à la transgression d'Adam.

² La voix du sang de ton frère crie vengeance et t'accuse devant moi. Chaque péché témoigne contre l'homme, et,

quoiqu'il soit caché à nos semblables, il témoigne devant Dieu, le juste Juge et le Vengeur. Tout sang innocent versé appelle les jugements de Dieu. Le sang d'Abel parle aussi ; mais le sang de Christ prononce de meilleures choses (Héb., XII, 24).

La sentence (11, 12).

VERSET 11. Maintenant donc, tu seras maudit, même par la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. — 12. Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus son fruit ; tu seras aussi vagabond et fugitif sur toute la terre.

Arrêt redoutable de Dieu ; Caïn, un ver rongeur dans la conscience, est chassé loin du lieu qui l'a vu naître, loin de sa famille, loin de la face de Dieu. Errant et chargé du poids de la malédiction, il doit chercher un sol qui récompensera à peine son dur labeur. Caïn fut dès-lors un proscrit, un maudit. Tels sont les fruits amers du péché : maladie héréditaire et dont les affreux résultats se transmettent souvent aux enfants et aux enfants des enfants.

VERSET 13. Et Caïn dit à l'Eternel : Ma peine est plus grande que je ne puis porter ? — 14. Voici, tu m'as chassé aujourd'hui de dessus cette terre, et je serai caché de devant ta face, et je serai vagabond et fugitif sur la terre ? ; et il arrivera que quiconque me trouvera, me tuera ? — 15. Et l'Eternel lui dit : Partant quiconque tuera Caïn sera puni sept fois au double ? . Et l'Eternel mit une marque sur Caïn ?, afin que quiconque le trouverait ne le tuât point. — 16. Alors Caïn sortit de devant la face de l'Eternel, et habita au pays de Nod, à l'orient d'Héden ? .

¹ La bravade et l'arrogance avant l'action amènent l'incrédulité et le désespoir après le crime. Caïn sent et redoute la justice de Dieu, il se plaint de sa sévérité, il ne peut comprendre le pouvoir de la grâce.

² Caïn sera errant et fugitif, sans patrie, soit à l'égard des siens, soit à l'égard de Dieu. Mais il ne trouve pas le motif de ce châtement en lui-même et dans son péché. Il va le chercher en Dieu. Il accuse Dieu d'injustice.

³ Il n'est pas dit si, outre Caïn et la fille mentionnée au verset 17, Adam et Eve avaient eu déjà alors d'autres enfants. Mais on n'a pas besoin de recourir aux fables que l'on a inventées sur ce sujet. Lors même que la Bible ne mentionne pas par leurs noms les autres enfants d'Adam, il est dit plus loin et en gros qu'il engendra des fils et des filles (Gen., V, 4). La crainte de Caïn peut aussi se rapporter aux enfants d'Adam, qui naquirent plus tard, et

qui pouvaient dans la suite venger sur lui le sang d'Abel. Le droit du talion, de cette justice rétributive, est profondément gravé en l'homme. Caïn est effrayé dans sa conscience et en proie au désespoir; il ne voit autour de lui que des vengeurs du sang. Celui qui entre dans une mauvaise voie et qui s'est livré au mal ne connaît point la paix : la chute d'une feuille l'effraie (Prov., XXVIII, 4. Esaie, XLVIII, 22).

⁴ Mot à mot : C'est pourquoi celui qui tuera Caïn sera vengé sept fois, c'est-à-dire une peine beaucoup plus grande que celle de Caïn atteindra son meurtrier; Dieu a déjà frappé et maudit le fratri-

cide, et un nouveau meurtrier attirerait une peine bien plus sévère, puisque le coupable aurait sous les yeux le châtiement de Caïn.

⁵ Dieu lui confirma cette déclaration par un signe extérieur qui ne nous est pas indiqué, mais qui devait servir à accompagner Caïn dans son exil, sans craindre à chaque instant la mort.

⁶ *Nod* veut dire *fugitif*. Caïn donna peut-être lui-même ce nom à ce pays, ou ce furent ses descendants, en mémoire de sa fuite. Quelques-uns prétendent reconnaître dans le mot *Nod* celui de Hind, Inde.

2. Quelques-uns des descendants de Caïn jusqu'au déluge (IV, 17-24).

VERSET 17. Puis Caïn connut sa femme ¹, qui conçut et qui enfanta Hénoch; et il bâtit une ville, qu'il appela Hénoch, du nom de son fils ².

¹ Qu'il avait épousée déjà avant le meurtre, et qui était soit sa sœur, soit sa nièce, si son frère avait déjà eu des enfants. Plus tard, Dieu défendit ce qui était ici une nécessité.

² *Hénoch*, *dédié, enseigné, consacré*. Il ne faut pas confondre cet Hénoch avec le fils de Héréd (Gen., V, 14), qui fut

enlevé au ciel et dont parle l'apôtre Jude (Jude, 14, 15). La première ville, ainsi que Rome, fut fondée par un fraticide. Poursuivi par la crainte, Caïn entourait d'un mur ses cabanes, qui purent bientôt se peupler de ses enfants et de ses petits-enfants. Cependant il resta errant et fugitif.

VERSET 18. Puis Hirad naquit à Hénoch, et Hirad engendra Méhujaël, et Méhujaël engendra Méthusçaël, et Méthusçaël engendra Lémec ¹. — **19.** Et Lémec prit deux femmes ² : Le nom de l'une était Hada et le nom de l'autre, Tsilla.

¹ Il ne faut pas confondre ce Lémec avec celui du même nom, qui fut père de Noé (Gen., V, 28).

² Premier exemple de la polygamie;

transgression évidente de l'ordre de Dieu dans l'institution du mariage (Gen., II, 24).

VERSET 20. Et Hada enfanta Jabal, qui fût père de ceux qui demeurent dans les tentes, et des pasteurs ¹. — **21.** Et le nom de son frère fut Jubal ², qui fût père de tous ceux qui touchent le violon et les orgues ³.

¹ Ceux qui mènent une vie nomade, comme le font encore aujourd'hui les Arabes, pasteurs ou bergers, conducteurs ou éleveurs de bestiaux.

² Jubal, l'Apollon des Grecs, l'inven-

teur des instruments à corde et des instruments à vent.

³ Le mot que nous traduisons ici par orgues signifie plutôt des instruments à vent en général.

VERSET 22. Et Tsilla aussi enfanta Tubal-Caïn ¹, qui forgeait toutes sortes d'instruments d'airain et de fer; et la sœur de Tubal-Caïn fut Nahama ².

¹ Vraisemblablement le Vulcain dont les Romains ont fait le dieu des forgerons. Caïn durent fournir au paganisme leurs images fantastiques, vraisemblablement c'était la Vénus des Grecs et des Ro- en défiant ces personnages bibliques.

VERSET 23. Et Lémec dit à Hada et à Tsilla ses femmes : Femmes de Lémec, écoutez ma voix, entendez ma parole : je tuerai un homme si je suis blessé; même un jeune homme, si je suis meurtri. — 24. Car si Caïn est vengé sept fois au double, Lémec le sera soixante-dix-sept fois.

Ces paroles de Lémec sont une sorte de poésie, un chant exprimant un enthousiasme poétique, mais renfermant un orgueil brutal, un esprit de vengeance, une grossière fanfaronnade. Lémec, vraisemblablement frappé des découvertes de ses fils et surtout de leurs armes, dit devant ses deux femmes : Vous n'avez rien à craindre; je suis encore plus fort et plus en sûreté que Caïn. Si l'on prend ces paroles au passé, elles supposent un double crime dont il se vante encore et contre lequel il est plein de confiance en ses propres forces; il se croit plus en sûreté que ne l'était Caïn placé sous la protection de Dieu. Effrayant progrès du péché dans la race de Caïn. La malédiction et l'exil dont avait été frappé le meurtrier d'Abel auraient dû effrayer Lémec et le porter au repentir; mais il regarde la protection dont Dieu a entouré Caïn comme un bouclier qui lui permet d'accomplir ses crimes. D'autres traduisent les mots de ce chant au futur, et comme exprimant un projet à accomplir : Je tuerai un homme pour une plaie qu'il me fera, et un jeune homme pour une meurtrissure. Si Caïn a dû être vengé sept fois au double, Lémec le sera soixante-dix-sept fois. D'après cette traduction, Lémec n'aurait point encore accompli de meurtre; mais il prononcerait seulement une menace. Dans ce dernier cas, ces mots expriment aussi l'orgueil, la soif de la vengeance, un pouvoir tyrannique.

Les sept membres susnommés de la race de Caïn ne paraissent pas renfermer toute sa généalogie jusqu'au déluge. L'auteur sacré ne nous a indiqué que les chefs de famille les plus remarquables. L'histoire entière des Caïnites montre que les progrès dans les arts et les sciences peuvent marcher de pair avec l'impiété.

3. Naissance de Seth et distinction honorable de la part de l'Eternel (IV, 25, 26).

VERSET 25. Et Adam connut encore sa femme, qui enfanta un fils et l'appela Seth ¹; car Dieu ² m'a, dit-elle, donné un autre fils au lieu d'Abel, que Caïn a tué. — 26. Et un fils naquit aussi à Seth, et il l'appela Enos. Alors on commença à appeler du nom de l'Eternel ³.

Moïse vient de raconter l'histoire du premier meurtrier; il a tracé les principaux traits de cette race, leurs découvertes, l'agriculture, la musique, la métallurgie, l'architecture. Il va nous donner la généalogie d'une race meilleure, de celle de Seth.

¹ Seth signifie posé, placé, équivalent; c'est un second Abel. Les filles d'Adam, nées avant Seth, peut-être déjà avant Abel, ne sont pas nommées dans l'Écriture.

² Eve voit en Seth un présent de la part de Dieu; mais elle ne pense pas, comme à la naissance de Caïn, qu'elle ait réellement enfanté le Seigneur; cependant elle voit par la foi un nou-

veau commencement de la réalisation de la promesse relative à la postérité de la femme; car elle reçoit ce nouveau-né avec foi et de la main de Dieu.

³ On peut entendre ces paroles dans ce sens que Seth et ses descendants commencèrent à prêcher aux Caïnites l'unité de Dieu, et à leur rappeler la promesse du relèvement faite après la chute.

4. *Généalogie des patriarches de la famille de Seth avant le déluge*
(V, 3-32).

En tête de cette généalogie est placé le nom de Dieu, Créateur, et les descendants de Seth sont nommés Fils ou enfants de Dieu (1, 2; VI, 2).

NOMS DES PATRIARCHES.	LEURS FILS.	AGE des patriarches à la naissance de leurs fils.	ANNÉE de la naissance depuis la création du monde.	DURÉE de la vie des patriarches.	DURÉE de leur vie, depuis la création du monde.
Adam engendra	Seth.	130 ans	130	930	De l'an 4-930
Seth —	Enos.	105	235	912	— 130-1042
Enos —	Kénan.	90	325	905	— 235-1140
Kénan —	Mahalaël.	70	395	910	— 325-1235
Mahalaël —	Jéred.	65	460	895	— 395-1290
Jéred —	Hénoc.	162	622	962	— 460-1422
Hénoc —	Méthuscéla.	65	627	365	— 622-987
Méthuscéla —	Lémec.	187	874	969	— 687-1656
Lémec. —	Noé.	182	1056	777	— 874-1654
Noé, né en 1056.					

Les tableaux généalogiques, fréquents dans l'Ancien-Testament, et que nous retrouvons dans le Nouveau (Matth., I. Luc, III), sont plus importants que ne peuvent le croire au premier coup-d'œil quelques lecteurs. Ils nous montrent l'âge de l'humanité, et nous offrent le seul point d'appui sûr pour la chronologie biblique et pour celle des époques les plus reculées. Ils nous permettent de pénétrer dans le plan de la sagesse divine pour la fondation, le développement et l'établissement définitif de son règne sur la terre, en nous montrant en particulier dans la généalogie sacrée comment dans tous les temps et au milieu d'une corruption croissante Dieu avait mis à part une race élue, ferme dans la foi aux promesses, et capable de recevoir des révélations plus étendues. Ils nous font voir d'une manière admirable de quelle longue filiation devait descendre, selon la chair, la vraie postérité de la femme, le Réalisateur de la promesse faite dans Genèse, III, 14, 15. La parfaite harmonie des généalogies bibliques est aussi une preuve frappante de la vérité et de la divinité des saintes Ecritures. Nous voyons dans le tableau ci-dessus dix patriarches formant les premiers échelons d'une échelle, dont le dernier finit avec Christ, terme de toutes les généalogies bibliques; c'est comme un pont qui nous conduit de la création au déluge à travers un espace de 1656 ans. Le grand âge des dix premiers patriarches fut ordonné de Dieu pour une plus prompte multiplication de la race humaine; il s'explique aussi en ce que les forces corporelles des premiers hommes étaient moins épuisées, moins affaiblies par le péché, qu'elles ne le furent plus tard; ils ne connaissaient point toutes les délicatesses de la civilisation moderne, et ils n'en avaient que plus de force et plus de vigueur. Du reste, on voit encore de nos jours, mais fort rarement, des personnes qui atteignent l'âge de cent, deux cents, même trois cents ans. La prolongation de la vie humaine aux premiers siècles du monde est pour nous une des garanties les plus sûres au point de vue historique. A défaut de l'art d'écrire, les premières révélations de Dieu et les faits historiques purent se transmettre de génération en génération avec une parfaite intégrité; dans l'espace de 2000 ans, depuis Adam à Abraham, on n'eut besoin que de la bouche de deux témoins. Méthuscéla, le huitième après Adam, fut, pendant près de cent ans, le contemporain de ce dernier; Noé fut le contemporain d'Enos, petit-fils d'Adam, durant quatre-vingt-quatre ans; il le fut aussi de Thara, père

d'Abraham, pendant cent vingt-huit ans. Ainsi Noé put entendre de ses propres oreilles le témoignage de six patriarches nés avant lui; il put parler à neuf générations nées après lui, et leur faire part oralement de ses expériences et de tous les faits concernant ses aïeux.

Durant tout leur pèlerinage terrestre avant le déluge, les patriarches avaient le sentiment qu'ils étaient étrangers ici-bas; en présence de la corruption croissante de l'humanité, ils espéraient un meilleur héritage, et leurs cœurs soupiraient après une impérissable patrie. Il est dit qu'Adam engendra un fils à sa ressemblance et selon son image (Gen., V, 3), c'est-à-dire que, comme Adam, ce fils dirigeait ses regards sur la grâce et le secours de Dieu, mais qu'il n'était pas meilleur que son père; Seth était un faible mortel qui ne pouvait plus hériter de l'image de Dieu que ses parents avaient perdue. Les péchés des parents sont l'héritage le plus sûr des enfants. « Par un seul homme, le péché entra dans le monde, et par le péché, la mort (Rom., V, 12).

Dans les 987 premières années, on remarque trois genres de mort. Abel meurt avant le temps d'une mort violente. Adam est le premier qui meurt d'une mort naturelle, l'an 930 après la création. Cinquante-sept ans plus tard, Hénoc est enlevé de la terre au ciel. Quelle puissante prédication pour les hommes d'alors et aussi pour nous!

Les peuples de l'Orient ont conservé plusieurs traditions sur Hénoc, le septième depuis Adam. (Le chiffre 7 a quelque chose de sacré dans l'alliance de Jéhovah avec son peuple.) Hénoc doit avoir été, sous le nom d'Ildris (savant), l'inventeur des caractères de l'écriture, de l'arithmétique et de l'astronomie. Il prophétisa, dit Jude, verset 14, en disant: « Voici, le Seigneur est venu au milieu de ces saintes myriades pour exercer jugement contre tous. »

VERSET 22. Et Hénoc, après qu'il eut engendré Méthuscéla, marcha avec Dieu ¹ trois cents ans; et il engendra des fils et des filles ². — **24.** Ainsi Hénoc chemina avec Dieu, et il ne parut plus parce que Dieu le prit ³.

¹ Marcher avec Dieu, c'est plus que marcher devant Dieu. Avec Dieu exprime l'union la plus intime de l'homme avec Dieu. Hénoc posséda à un très-haut degré la foi, la vie divine par laquelle les autres patriarches Sethistes se rendirent agréables à Dieu, et il opposa une forte digue à l'envahissement du péché en son temps.

² Confirmation de la sainteté du mariage et par là même témoignage contre le monachisme et le mérite attaché au célibat.

³ Il est dit chaque fois de tous les autres patriarches: il mourut, pour exprimer la menace de Dieu contre le péché. C'est d'Hénoc seul qu'il n'est pas dit: Il mourut, mais il ne parut plus, etc. Ce saint homme n'éprouva point les terreurs de la mort naturelle; Dieu le prit à lui pour le faire entrer dans une vie

meilleure, parce qu'il n'avait pas marché avec le monde, mais avec le Seigneur. Hénoc obtint ce que saint Paul exprime dans ces paroles: Nous voulons, non pas nous dépouiller, mais nous revêtir (2 Cor., V, 4). Preuve évidente pour les premiers hommes de la possibilité de passer dans un monde supérieur sans mourir. C'était aussi un point d'appui pour leur foi à la vie éternelle. Les hommes des premiers âges avaient un pressentiment et un ardent désir d'une existence meilleure. Leur foi ne pouvait pas être aussi claire que la nôtre, qui a reçu sa parfaite lumière par la résurrection de Jésus-Christ. Quelques-uns regardent l'enlèvement d'Hénoc comme un type de l'ascension de Jésus-Christ. C'est aussi un gage certain de la glorification prochaine promise à tous ceux qui marchent avec le Seigneur.

Voici un autre trait d'un des patriarches, qui jette de la lumière dans ses plus secrètes pensées. Il est dit de Lémec:

VERSET 28. Lémec engendra un fils. — **29.** Et il le nomma Noé (repos) en disant: Celui-ci nous soulagera de notre œuvre et du travail de nos mains, sur la terre que l'Éternel a maudite.

Ces paroles de Lémec rappellent celles d'Eve (IV, 4) et témoignent de son ardent désir de ce meilleur héritage promis. Cette aspiration vers un monde meilleur prenait une nouvelle force à la vue de la malédiction dont les fideles sentaient tout le poids au milieu de leurs durs labeurs, et en présence des progrès effrayants du péché. La seule consolation au milieu des fatigues de la vie se trouvait dans la contemplation du Vainqueur du serpent. C'est pourquoi il nomma son fils *Noé (repos)*, nom qui, en hébreu, signifie aussi *consolation*. Il attendait de ce fils la consolation et le repos. Avait-il déjà une vue claire et précise sur la personne de l'Homme-Dieu? Se faisait-il la même illusion qu'Eve s'était faite à la naissance de son premier-né? Ne voyait-il dans ce fils qu'un nouveau gage de la fidélité de la promesse faite dans III, 46? C'est ce qu'on ne saurait bien déterminer. Lémec, décédé cinq ans avant le déluge, fut le premier des patriarches qui mourut avant son père d'une mort naturelle. Méthuscéla, père de Lémec, mourut immédiatement avant ce grand cataclysme. « Les justes sont retirés avant que le mal arrive, et ceux qui auront marché devant Dieu entreront dans la paix (Esaïe, LVII, 1, 2.) » — « Noé est le premier patriarche qui soit né après la mort d'Adam, et il paraît que Lémec espérait que la malédiction infligée à la terre serait retirée à la mort d'Adam (Rabbin *Salomon Ben-Mélech*). »

5. Corruption de la race humaine (VI, 1-4).

VERSET 1. Or, il arriva que quand les hommes ¹ eurent commencé à se multiplier sur la terre et qu'ils eurent engendré des filles; — 2. Les fils de Dieu ² voyant ³ que les filles des hommes étaient belles, en prirent pour leurs femmes de toutes celles qu'ils choisirent ⁴.

¹ Il est surtout question ici des Caïnites qui n'avaient conservé que l'image d'Adam déchu, et qui paraissent avoir eu un plus grand nombre de filles belles, au siècle qui précéda le déluge. Le commencement de ce chapitre termine proprement le chapitre IV.

² Les fils de Dieu, ce sont les descendants de Seth. Ils sont ainsi appelés parce qu'ils ont conservé la foi en la grâce promise. Les Caïnites, au contraire, avaient perdu de vue la promesse du relèvement, n'avaient conservé que l'élément impur de leur premier père, ne marchaient pas avec Dieu et ne se souvenaient pas de ses révélations. Ils n'étaient ainsi qu'enfants des hommes, de la terre et du péché. Les Sethites avaient conservé l'onction du Saint (1 Jean, II, 20). Mais peu à peu avant le jugement de Dieu, ils s'unirent aux filles des hommes, aux Caïnites dont ils

s'étaient tenus séparés jusque là, union fatale par ses suites; leurs femmes impies étouffèrent insensiblement la crainte qu'ils avaient de l'Éternel. Ils provoquèrent par là ses châtiments. « Le déluge est venu, dit Luther, non point tant à cause de la corruption de la race de Caïn, mais parce que celle des justes se laissa entraîner dans la désobéissance, la volupté et la tyrannie. Lorsque les membres de la vraie Eglise dégénèrent, les jugements de Dieu ne sont pas éloignés. »

³ Ils virent avec plaisir les filles des hommes et méprisèrent la volonté de leurs pères et celle de Dieu.

⁴ Des personnes pieuses se creusent un abîme de maux, en épousant des femmes impies. Nous voyons ici le premier linéament de la loi qui vint plus tard défendre certains mariages, et en particulier avec les filles de Canaan.

VERSET 3. Et l'Éternel dit : Mon esprit ne contestera point toujours avec les hommes; car aussi ne sont-ils que chair; leurs jours donc seront de six-vingts ans.

L'Éternel va exécuter le châtement réservé aux hommes; sa voix ne peut être impunément méprisée. A la vue de l'endurcissement croissant de la race humaine, qui n'est que chair et corruption, il annonce un châtement comme imminent, mais, dans sa longanimité, il donne encore cent-vingt ans de répit.

VERSET 4. En ce temps-là, il y avait des géants sur la terre, et cela après que les fils de Dieu se furent joints aux filles des hommes, et qu'elles leurs eurent donné des enfants. Ce sont ces puissants hommes qui de tout temps ont été des gens de renom.

Il existait déjà, depuis longtemps, parmi les Caïnites, des Néphilim, des géants, hommes de haute taille, mais ils s'accrurent par le mélange des enfants de Dieu et des filles des hommes. C'étaient sans aucun doute des hommes d'une force et d'une taille gigantesques, abusant de leur pouvoir et se livrant au pillage et au meurtre; ce qui leur valut une triste renommée parmi leurs contemporains et dans la suite des temps. Calvin dit : « Ce fut la première noblesse dans le monde, » outrageant Dieu et opprimant violemment leurs frères. Au temps de Moïse, environ mille ans plus tard, on parlait encore de ces trop illustres oppresseurs. Leurs noms se sont éteints comme les noms de plusieurs autres, qui n'ont cherché qu'une vaine gloire. Dans le monde païen, de tels hommes furent honorés comme des héros, des demi-dieux. Sans aucun doute, les diverses légendes ou traditions mythologiques ont eu leurs sources dans les révélations de Moïse. Israël ne devait pas honorer ces Néphilim, mais les abhorrer, et nous, chrétiens, nous ne devons pas moins les avoir en horreur, lors même que leurs exploits seraient chantés par les poètes les plus célèbres.

D. — DÉLUGE (VI, 5-VIII, 14).

1. Annonce du déluge (VI, 5-8).

VERSET 5. Et l'Éternel voyant que la malice des hommes était très-grande sur la terre, et que toute l'imagination des pensées de leur cœur n'était que mal en tout temps ¹, — 6. il se repentit ² d'avoir fait l'homme sur la terre, et il en eut un grand déplaisir dans son cœur. — 7. Et l'Éternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les homme que j'ai créés, depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'à tout ce qui rampe, même jusqu'aux oiseaux des cieus; car je me repens de les avoir faits.

¹ Au verset 3, Dieu avait accordé un délai et n'avait pas déclaré quelle serait la peine dont il frapperait les hommes. Les descendants de Seth étaient dans une grande attente des choses qui devaient arriver. La grandeur, l'universalité du péché, la corruption de leurs pensées, les tristes fruits d'une liberté imaginaire, la dépravation secrète des cœurs ne pouvaient plus permettre d'ajourner encore le châtement; mais le Seigneur est ému d'une profonde compassion en formant le projet de détruire la race humaine.

² Il nous est parlé de Dieu, comme s'il éprouvait des sentiments humains. afin de faire mieux comprendre aux hommes les relations de Dieu envers eux. Le Dieu Éternel s'est révélé aux hommes. Il s'est fait lui-même homme en Christ. Il ne peut rien arriver d'inattendu à Celui qui sait tout; il n'y a rien dont il doive se repentir. Le Dieu parfait ne peut éprouver aucune douleur ni aucun trouble, dans le sens humain. Ces mots expriment l'horreur que Dieu a du mal, et la profonde dégénération de l'homme créé à son image.

VERSET 8. Mais Noé trouva grâce devant l'Éternel. — 9. Noé fut un homme juste et plein d'intégrité en son temps en marchant ¹ avec Dieu. — 11. Et la terre ² était corrompue devant Dieu et remplie d'extorsions.

¹ Noé était un juste plein de foi en l'unité d'un Dieu, en la promesse du Vainqueur du serpent; il luttait contre la corruption dont il était entouré. Au

milieu de ce déluge de péchés qui devait amener un déluge d'eau, il trouve grâce devant le Seigneur, en particulier la grâce d'être sauvé de cette immense destruction. L'œil de l'Éternel est

sur ceux qui le craignent, fussent-ils enveloppés d'un monde plongé dans le mal; ainsi Lot à Sodome et ici Noé.

² La terre, c'est-à-dire ses habitants.

2. Nouvelle annonce du déluge; construction de l'arche (VI, 13-22).

VERSET 13. Et Dieu dit à Noé ¹ : La fin de toute chair est venue devant moi ², car ils ont rempli la terre d'extorsions; ainsi, je les détruirai avec la terre ³. — 14. Fais-toi une arche ⁴ de bois de gopher ⁵: tu feras l'arche par loges ⁶, et tu l'enduiras de bitume par dedans et par dehors. — 15. Et tu la feras ainsi : La longueur de l'arche sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante coudées, et sa hauteur de trente coudées ⁷. — 16. Tu donneras du jour à l'arche ⁸, tu feras son comble d'une coudée de hauteur, tu mettras la porte de l'arche à son côté; et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième. — 17. Et voici, je ferai venir un déluge d'eau sur la terre ⁹ pour détruire toute chair qui a esprit de vie en soi sous les cieus; et tout ce qui est sur la terre expirera ¹⁰.

¹ Il n'y avait plus que Noé avec qui le Seigneur pût s'entretenir personnellement.

² Devant moi, c'est-à-dire, telle est ma résolution; j'ai résolu la fin de toute chair. La chair comprend les hommes et les animaux; ceux-ci, créés pour l'homme, devaient avoir part à son châtement.

³ La terre eut part à la ruine; on en voit les empreintes encore aujourd'hui. Le globe subit un si grand changement dans le déluge universel, que tous les peuples en ont conservé le souvenir. La corruption dont elle fut le théâtre, lui fit subir une métamorphose qui lui enleva l'aspect riant qu'elle avait avant le déluge et après la chute.

⁴ Arche, espèce de navire sans mâts, sans voiles et sans rames.

⁵ Le bois de gopher était vraisemblablement un bois résineux, le cèdre, le cyprès ou le pin.

⁶ Afin que les animaux eussent chacun leur place.

⁷ La coudée a environ 37 centimètres. L'arche devant avoir 300 coudées de long, 50 de large, 30 de haut, offrait

une longueur de 111 mètres, une largeur de 24, et une hauteur de 11. On a calculé que ce bâtiment aurait pu contenir un chargement de 40,000 tonneaux. Le tonneau a un poids de 20 quintaux. — La coudée chez les Hébreux était la même que celle des Egyptiens. Les rabbins, ainsi que les Arabes, comptent la coudée par grains d'orge mis de largeur et en travers; pour la coudée, ils comptent 144 grains; pour le *zereh* ou paume (demi-coudée), 72 grains; pour le *to-phakh* ou palme, 24 grains; pour le *doigt*, 6 grains.

⁸ D'après le texte hébreu, il pouvait y avoir plusieurs fenêtres, ou des ouvertures d'une coudée, autour de l'arche.

⁹ Le premier châtement universel fut l'eau, le dernier sera le feu (2 Pierre, III, 6).

¹⁰ Ainsi devait être enseveli l'ancien monde. Admirons la foi de Noé; il resta ferme au milieu de l'apostasie générale, des moqueries des impies, en bâtissant son arche. Il exécuta, en présence des exploits des Néphilims, toutes les prescriptions de l'Éternel.

VERSET 18. Mais j'établirai mon alliance avec toi ¹; et tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme, et les femmes de tes fils avec toi. — 19. Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux de chaque espèce dans l'arche ², pour les conserver en vie avec toi; savoir, le mâle et la femelle, et de toutes les bêtes

nettes sept de chaque espèce ³. — 21. Prends aussi avec toi de toute nourriture qu'on mange ⁴, et fais-en ta provision, afin qu'elle serve pour ta nourriture, et pour celle des animaux. — 22. Et Noé fit toutes les choses que Dieu lui avait commandées; il les fit ainsi ⁵.

¹ C'est la première fois que nous trouvons le mot alliance dans les Ecritures; la chose existait déjà auparavant à l'égard d'Adam. L'Eternel rappelle à Noé l'alliance primitive, dans laquelle Dieu promet sa bénédiction et sa bienveillance; il exige de Noé la foi et l'obéissance : Tu entreras dans l'arche. Cette promesse était nécessaire pour que Noé restât fidele dans l'acquit de la grande œuvre à accomplir.

² Les sept membres composant sa famille devaient, ainsi que le monde animal, survivre avec Noé. Il n'est pas nécessaire d'étendre le monde animal à toutes les espèces existant aujourd'hui. On ne devait pas introduire dans l'arche les animaux qui ont l'eau pour élément, les poissons, les amphibiens, ceux qui proviennent des mélanges des espèces. Nous ne pouvons pas savoir combien de variétés le cours des siècles à introduites dans le règne animal. Pour combattre l'incrédulité, le scepticisme, l'esprit railleur, de pieux savants ont démontré, par des calculs précis, que l'arche était assez grande pour pouvoir contenir tous les animaux, d'après le système de Linnée, et la nourriture dont ils avaient besoin. Mais comment ces animaux s'y rendirent-ils? Tu les feras entrer, est-il dit au verset 19. Ils y entreront, dit le verset 20. L'admirable instinct des animaux pour la conservation de leur vie pouvait encore les exciter à accourir vers le patriarche, et à lui faciliter son approvisionnement. D'ailleurs la puissance de Dieu y pourvut. Nous trouvons aussi dans le juste Noé un souvenir de la domination primitive de l'homme sur le domaine animal. Et combien d'esprits ne sont pas au service du Tout-Puissant, pour l'accomplissement de ses desseins! Du reste, celui qui se laisse arrêter par les difficultés de détails, et qui met en doute la réalité du déluge, doit rejeter les livres

de Moïse : le vrai croyant reçoit la révélation de Dieu, et quelques difficultés particulières, insolubles à sa faible raison, ne l'empêchent jamais de croire que les saints hommes de Dieu, poussés par l'Esprit, ont parlé.

³ La différence entre les animaux purs et les impurs avait déjà lieu avant le déluge; elle avait été fondée sur une observation profonde de la nature, et elle devait être confirmée de Dieu. Noé devait prendre sept paires des animaux purs, et seulement un couple des impurs. On ne pouvait offrir à l'Eternel que des animaux purs; et après le déluge, peut-être déjà avant, c'est seulement des animaux purs que l'homme pouvait manger; voilà pourquoi il devait y en avoir un plus grand nombre, d'après les termes mêmes de l'alliance entre Noé et l'Eternel. Le patriarche ne devait pas seulement conserver sa vie et celle de sa famille, mais encore transporter de l'ancien monde dans le nouveau le pur service de Dieu dont les sacrifices faisaient partie. Quant aux animaux impurs, qui depuis la chute sont une image de l'impureté de l'homme, Dieu voulait seulement en conserver les espèces. Le chapitre VII, 2, 3 nous donne la proportion exacte qu'il devait y avoir entre les animaux purs et les animaux impurs.

⁴ Il fit exactement ce que Dieu lui avait commandé.

⁵ Admirable exemple de foi et d'obéissance (Héb., XI, 7). Quel contraste entre la conduite des autres hommes plongés dans le péché et destinés à périr! (Voyez 2 Pierre, II, 5, 9). Ils mangeaient, ils buvaient, se mariaient, et donnaient en mariage, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche. Ils ne pensaient point au déluge, et, lorsqu'il vint, il les emporta tous; il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme (Matt., XXIV, 37, 38).

3. Entrée dans l'arche.

Inruption du déluge (VII, 1-16).

VERSET 1. Et l'Eternel dit à Noé : Entre, toi et toute ta maison dans l'arche; car je t'ai vu juste devant moi en ce temps. — 4. Car dans

sept jours je ferai pleuvoir sur toute la terre pendant quarante jours et quarante nuits ², et j'exterminerai de dessus la terre toute chose qui subsiste et que j'ai faite. — 5. Et Noé fit toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

¹ Dans le chapitre précédent, c'est Dieu, Elohim, qui parle comme Créateur et conservateur de la création. Ici c'est l'Éternel, Jéhovah, comme le Dieu manifesté et éternellement fidèle de l'alliance, qui entre en rapport particulier avec Noé, et le délivre du danger, avant

que le danger éclate : « Dans sept jours, je ferai pleuvoir sur toute la terre (verset 4) ; » mais il soumet sa foi et son obéissance à une grande épreuve.

² Le nombre quarante se trouve souvent dans l'Écriture, dans les épreuves et les tentations.

VERSET 6. Et Noé était âgé de six cents ans, quand le déluge des eaux vint sur la terre. — 7. Noé donc entra, et ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils avec lui, dans l'arche, à cause des eaux du déluge. — 8. Il y entra aussi des bêtes nettes, et des bêtes qui ne sont point nettes. — 9. Elles entrèrent deux à deux vers Noé, dans l'arche ¹, comme Dieu lui avait commandé. — 10. Et il arriva qu'au septième jour les eaux du déluge furent sur la terre ². — 11. En l'an six cent de la vie de Noé, au second mois, au dix-septième jour du mois ³, en ce jour-là, toutes les fontaines du grand abîme furent rompues, et les bondes des cieus furent ouvertes ⁴. — 12. Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits. — 13. En ce jour-là, Noé, Sem, Cam et Japhet, fils de Noé, entrèrent dans l'arche, avec la femme de Noé, et les trois femmes de ses fils avec eux. — 16. Puis l'Éternel ferma l'arche sur lui ⁵.

Noé était âgé de cinq cents ans lorsqu'il lui naquit ses trois fils, soit qu'il se mariât à cet âge, soit qu'il n'eût d'enfants qu'à cette époque-là. Le déluge eut lieu l'an 1656 du monde ; ainsi Noé était alors âgé de six cents ans.

¹ Les animaux entrèrent dans l'arche sans contrainte, sans moyens artificiels et par une intervention particulière du Créateur.

² Dieu avait tenu sa parole en donnant aux hommes cent vingt ans de répit, et en faisant pleuvoir sept jours après l'entrée dans l'arche ; il tint aussi parole en faisant pleuvoir pendant quarante jours et quarante nuits. Il ne se laisse point moquer. A la fin du septième jour, le soir, lorsque le huitième commençait, le déluge éclata.

³ C'était le commencement de l'année civile chez les Israélites, correspondant à l'équinoxe d'automne, le dix-septième jour du second mois, peut-être le 7 novembre d'après notre calendrier ; c'est aussi dans nos climats l'époque des tempêtes et des pluies.

⁴ Deux causes concoururent au déluge : les fontaines de l'abîme furent rompues, les bondes des cieus furent ouvertes. L'eau renfermée dans le sein de la terre,

celle qui fut amoncelée dans les nuages se débordèrent en même temps. Des observateurs attentifs de la nature ont réduit à néant les objections des hommes ignorants, et ont trouvé dans les grandes inondations modernes, par exemple celle de 1824, une image en petit du déluge. La possibilité de ce cataclysme se montre déjà dans la disposition de la terre et de son atmosphère ; la nécessité et la réalité du déluge sont constatées par la corruption des hommes et leurs révoltes contre le Créateur.

⁵ Le Seigneur, l'Éternel, Jéhovah, le fidèle. Ainsi Noé était garanti non-seulement contre les eaux, mais aussi contre la rage des impies, luttant dans leur désespoir. Parole pleine de consolations pour nous, au soir de notre vie. Lorsque l'Éternel ferme la porte sur nous, le gardien d'Israël, qui ne dort ni ne sommeille jamais, fait la garde autour de ses enfants.

Accroissement du déluge (VII, 17-24).

VERSET 17. Et le déluge se répandit pendant quarante jours sur la terre; et les eaux crurent et élevèrent l'arche, et elle fut élevée de dessus la terre. — **18.** Et l'arche flottait au-dessus des eaux. — **19.** Et les eaux se renforcèrent prodigieusement sur la terre, et toutes les plus hautes montagnes qui étaient sous tous les cieus furent couvertes. — **20.** Les eaux s'élevèrent quinze coudées plus haut; ainsi les montagnes furent couvertes. — **21.** Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira. — **22.** Toutes les choses qui étaient sur le sec, et qui avaient respiration de vie en leurs narines, moururent. — **23.** Tout ce qui subsistait sur la terre fut exterminé, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, jusqu'aux reptiles, et jusqu'aux oiseaux des cieus, et ils furent exterminés de dessus la terre. Noé demeura de reste et ce qui était avec lui dans l'arche. — **24.** Et les eaux se maintinrent sur la terre pendant cent cinquante jours.

Les eaux s'élèvent de plus en plus; tout ce qui vit sur le sec périt. Telle est la description qu'en fait Moïse, démontrant par là l'universalité du cataclysme qui s'étendit sur toute la terre. Il est vraisemblable que, outre les bondes et la pluie qui tomba pour la première fois, il éclata un feu souterrain dont l'action souleva plusieurs montagnes. La principale éruption des eaux eut lieu par les pluies des quarante jours; mais les eaux monterent durant cent cinquante jours. Il est dit, au chapitre VIII, 2, que la pluie avait été retenue; ce qui nous fait supposer qu'elle avait continué à tomber jusqu'à la fin des cent cinquante jours, quoiqu'elle fût moins forte que dans les quarante premiers jours.

Diminution et fin du déluge (VIII, 1-14).

VERSET 1. Or, Dieu se souvint de Noé ¹ et de toutes les bêtes, et de tous les animaux qui étaient avec lui dans l'arche. Et Dieu fit passer un vent sur la terre, et les eaux s'arrêtèrent ². — **2.** Car les sources de l'abîme avaient été fermées; et la pluie des cieus avait été retenue. — **4.** Et au dix-septième jour du septième mois ³, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat ⁴. — **5.** Et au premier jour du dixième mois les sommets des montagnes se montrèrent ⁵.

¹ En bâtissant l'arche, Noé avait déjà donné une grande preuve de foi; maintenant, pendant qu'il flotte sur les eaux, durant cent cinquante jours, avec sa famille, et qu'il ne voit encore aucun terme à l'invasion des flots, il pense peut-être que Dieu l'a oublié et ne s'est plus souvenu de sa promesse. De là cette expression humaine mise à notre portée: Dieu se souvint de Noé (et des siens) et de tous les animaux. Le patriarche n'était point oublié du Dieu (Élohim) qui, par ses soins fideles pour les créatures intelligentes, donne aux fils des hommes un point d'appui à leur foi souvent si faible; aussi doivent-ils facilement con-

clure du petit au grand, comme le fait Jésus dans Matthieu, VI, 30.

² Le vent fut un des moyens de mettre fin au déluge. Il y en avait encore deux autres: la cessation de la pluie et la fermeture des bondes de l'abîme. Le vent dispersa les nuages, refoula les eaux et produisit l'évaporation. Les cavités de la terre se fermentent. Noé, assuré que Dieu pensait à lui, conçut l'espoir d'une prompte délivrance, et cet espoir s'accroissait de jour en jour.

³ Vers le 6 avril, d'après notre manière de compter, l'arche sentit la terre ferme.

⁴ L'Ararat est une montagne d'Armé-

nie, entre la mer Noire et la mer Caspienne, ayant deux sommités principales, le grand Ararat et le petit Ararat. Le lieu où s'arrêta Noé fournit un thème à diverses traditions. On montre d'ordinaire le plus haut point de cette chaîne de montagnes, 5,363 mètres d'élévation, comme étant le lieu où l'arche s'arrêta. C'est de là, comme d'un nouveau point central, que se répandit la race humaine après le déluge. On a découvert à Apamée, ville de Phrygie,

près de l'Ararat, des médailles en bronze portant sur l'envers la tête d'empereurs, et sur le revers un coffre voguant sur les eaux, et dans lequel sont un homme et une femme tenant les mains élevées sur le couvercle, et le nom de *Nou* ou *Noé*. C'est évidemment un monument du déluge, dont le souvenir s'est perpétué dans toutes les nations asiatiques.

⁵ Le 19 juin, de sa haute tour, Noé put voir les cimes de plusieurs autres montagnes éloignées ou rapprochées de lui.

VERSET 6. Puis il arriva qu'au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait faite à l'arche. — **7.** Et il lâcha un corbeau ¹, qui sortit, allant et revenant, jusqu'à ce que les eaux séchassent sur la terre. — **8.** Il lâcha aussi d'avec soi un pigeon ², pour voir si les eaux étaient diminuées sur la terre. — **9.** Mais le pigeon, ne trouvant pas sur quoi asseoir la plante de son pied, retourna à lui dans l'arche, car les eaux étaient sur toute la terre. Et Noé, avançant sa main, le prit et le retira à soi dans l'arche. — **10.** Et quand il eut attendu encore sept autres jours, il lâcha encore le pigeon hors de l'arche. — **11.** Et sur le soir le pigeon revint à lui; et voici, il avait dans son bec une feuille d'olivier, qu'il avait arrachée; et Noé connut que les eaux s'étaient retirées de dessus la terre. — **12.** Et il attendit encore sept autres jours; puis il lâcha le pigeon, qui ne retourna plus à lui. — **13.** Et il arriva que l'an six cent et un de l'âge de Noé, au premier jour du premier mois ³, les eaux se séchèrent de dessus la terre; et Noé, ôtant la couverture de l'arche, regarda, et voici, la surface de la terre se séchait. — **14.** Et au vingt-septième jour du second mois la terre fut sèche.

¹ Le corbeau, appartenant aux animaux impurs, pouvait se nourrir des cadavres amoncelés par les eaux; mais il ne trouva, outre quelques cimes et le toit de l'arche, aucun autre point sec; il dut voler çà et là jusqu'à ce que les eaux séchassent.

² Le pigeon fut lâché trois fois, de sept jours en sept jours, et vraisemblablement sept jours après le corbeau. La première fois il ne trouva rien où planter le pied; la seconde fois, il rapporta une branche d'olivier, arbre qui continue à verdier sous l'eau; enfin, la troi-

sième fois, il ne retourna plus dans l'arche. Des-lors, la feuille d'olivier fut le symbole de la paix.

³ Le 22 septembre de la six cent unième année de Noé, la terre commençait à sécher; elle le fut entièrement le 27 du second mois, c'est-à-dire le 17 novembre. Ainsi, Noé resta dans l'arche en tout un an et dix jours. Les années, pour les patriarches, étaient égales aux nôtres; savoir, trois cent soixante-cinq jours, comme on le voit dans le calcul des mois et des jours de cette section *.

* Depuis le 7 novembre ou le dix-septième jour du second mois à l'éruption des pluies.	40 jours.
Durée des pluies en tout (y compris les 40 jours).	110
Diminution au bout de 5 mois (Gen., VIII, 3) (150 jours = 5 mois).	
Arrêt de l'arche depuis le septième mois, savoir, le 6 avril, = 150 jours (VIII, 4).	
Diminution des eaux jusqu'au dixième mois (verset 5).	103
Sortie du corbeau (verset 6) au bout de.	40
Le pigeon sort 3 fois, de 7 jours en 7 jours.	21
Au verset 13, Noé sortit l'an 601, au premier jour du premier mois.	4
Au verset 14, la terre fut sèche le vingt-septième jour du second mois.	57

On a ainsi 1 an et 10 jours.

375 jours.

4. *Sortie de l'arche* (VIII, 15-19).

VERSET 15. Alors Dieu parla à Noé, disant : — 16. Sors de l'arche, toi, ta femme, tes fils, et les femmes de tes fils avec toi. — 17. Fais sortir avec toi toutes les bêtes qui sont avec toi. — 18. Noé donc sortit, ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils avec lui. — 19. Toutes les bêtes, tous les reptiles, tous les oiseaux, tout ce qui rampe sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l'arche.

Noé était entré dans l'arche par le commandement de l'Éternel; il attendit aussi l'ordre d'en sortir; le croyant ne fait rien d'après sa volonté propre, et il montre en toute occasion son obéissance à la volonté de son Dieu. Au milieu d'une longue attente, Noé avait la promesse que l'Éternel ne l'abandonnerait point (Gen., VI, 18-20).

5. *Sacrifice de Noé; promesse de Dieu* (VIII, 20-22).

VERSET 20. Et Noé bâtit un autel à l'Éternel ¹, et prit de toute bête nette et de tout oiseau net, et il offrit des holocaustes ² sur l'autel. — 21. Et l'Éternel flaira une odeur ³ qui l'apaisa, et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre, à l'occasion des hommes; car l'imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse; et je ne détruirai plus tout ce qui vit comme je l'ai fait ⁴. — 22. Mais tant que la terre durera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point ⁵.

¹ Remarquez quel est votre premier devoir, lorsque le Seigneur vous a délivré d'une épreuve ou d'un danger.

² Holocauste, ainsi nommé parce qu'on brûlait toute la chair mangeable dans l'animal, sans qu'il en revint une partie à l'offrant. On les appelait aussi de ce nom (en hébreu *Olah*), parce qu'on les élevait en présence de Dieu. Plus tard on désigna du même nom (hébreu *Minchah*) les offrandes en viande, en nourriture et en libation. Ces offrandes et ces holocaustes paraissent être le fondement et le résumé de divers sacrifices postérieurs. Ils avaient aussi la signification la plus générale et la plus expressive : ils figuraient la réconciliation de l'homme avec Dieu. Ce sacrifice était une confession générale de l'état de péché et de culpabilité aux yeux du Dieu trois fois saint. Noé et les siens reconnaissaient par là qu'ils devaient leur salut, non point à leur piété et à leur justice, mais à la grâce particulière du Seigneur, et exprimaient leur gratitude envers Lui. La foi de Noé, par laquelle il regardait à la promesse et

sentait son indignité, rendit son sacrifice agréable au Seigneur.

³ Ce qui montre que l'offrande était reçue. Il est souvent question dans la Bible, et en particulier dans les holocaustes, d'un parfum de bonne odeur; mais voyez dans Philip., IV, 18, quel est le parfum le plus agréable à Dieu.

⁴ Le Seigneur parle en lui-même et décide que, malgré la corruption du cœur de l'homme, la terre ne sera plus détruite par le déluge. Les hommes sont plongés dans le péché, et quoique leurs souillures n'attirent pas sur eux un jugement pareil, leur cœur n'en est pas moins corrompu. C'est cette cause qui avait armé la justice de Dieu contre un monde pécheur; et, pour la même raison, son immense miséricorde prendra une autre voie envers les hommes.

⁵ Le déluge, qui avait duré une année entière, avait interrompu le cours régulier des saisons, et Dieu déclare que désormais ce cours ne cessera pas jusqu'au jour réservé à la destruction des hommes impies et à l'accomplissement des prophéties (2 Pierre, III, 5-7, 10. Apoc., XX, 4; XXI, 4).

SECONDE SECTION.

L'humanité après le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham. — 1656-2083 après la Création ou 2344-1917 avant Jésus-Christ.

A. — RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE (IX, 1-17).

VERSET 1. Et Dieu bénit Noé, et ses fils, et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre ¹; — **2.** Et que toutes les bêtes de la terre ², tous les oiseaux des cieus, avec tout ce qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la mer, vous craignent et vous redoutent; ils sont remis entre vos mains. — **3.** Tout ce qui se meut et qui a vie, vous sera pour nourriture ³; je vous ai donné toutes ces choses comme l'herbe verte. — **4.** Toutefois vous ne mangerez point de chair, avec son âme qui est son sang ⁴. — **5.** En effet, je redemanderai votre sang, savoir, le sang de vos âmes, je le redemanderai de la main de toutes les bêtes, et de la main de l'homme; même je redemanderai l'âme de l'homme de la main de son frère ⁵. — **6.** Qui aura répandu le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera répandu; car Dieu a fait l'homme à son image ⁶. — **7.** Vous donc, croissez en toute abondance sur la terre, et multipliez sur elle ⁷.

¹ L'Éternel prononce sur Noé, père de la nouvelle humanité, la même bénédiction que sur le premier Adam (Gen., I, 28). C'est aussi une nouvelle confirmation de l'état du mariage contre les péchés des Caïnites.

² Il y avait eu d'abord domination de l'homme sur le règne animal, sans résistance hostile de la part de ces derniers; maintenant les animaux redouteront l'homme qui a perdu l'image de Dieu; les animaux lui obéiront par nécessité. Le verset suivant renferme encore un autre motif de ce changement de position.

³ Désormais les hommes devront aussi se nourrir de la chair des animaux. Après la chute, ceux-ci étaient immolés pour les sacrifices et pour fournir des vêtements à l'homme; maintenant ils lui serviront de nourriture. Il est vraisemblable que la nature humaine, toujours plus affaiblie depuis la chute, le fut encore bien davantage par les grands bouleversements qu'apporta le déluge. Dès-lors, la vie devint moins longue et les hommes eurent besoin d'une nourri-

ture plus fortifiante que le miel et les plantes. De là, la permission que Dieu accorda dans ce verset; mais cette permission eut aussi ses limites.

⁴ Vous ne mangerez point de chair avec ou dans son âme, c'est-à-dire son sang. D'après Deutéronome, XII, 23, le sang de l'animal en est l'âme. La force vitale est unie au sang; ainsi, en mangeant de la chair, l'homme s'approprie l'être animal.

⁵ Dieu vient garantir le sang et la vie de l'homme contre un homme ou un animal (Exode, XXI, 28). Un homicide est toujours un fratricide.

⁶ Dieu ordonne la peine de mort contre le meurtrier. Avant le déluge Dieu usait de patience en cas pareil, envers Caïn et Lémec. Maintenant cette loi devait avoir une valeur précise; la punition du meurtrier n'était pas remise à la vengeance privée, mais au magistrat.

⁷ Répétition du commandement et de la promesse (verset 1), par laquelle Dieu veut relever les âmes effrayées en suite des paroles du verset 6.

VERSET 8. Dieu parla aussi à Noé et à ses fils, qui étaient avec lui, disant : — 9. Quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous ¹. — 10. Et avec tout animal vivant qui est avec vous. — 11. Nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge; il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre. — 12. C'est ici le signe que je donne de l'alliance qui est entre moi et vous. — 13. Je mettrai mon arc dans la nuée ², et il sera pour signe de l'alliance entre moi et la terre. — 14. Et quand il arrivera que j'aurai couvert de nuées la terre ³, l'arc paraîtra dans la nuée ⁴. — 15. Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous ⁵ et avec tout animal qui vit en toute chair. 16. L'arc sera donc dans la nuée, et je le regarderai afin qu'il me souvienne de l'alliance perpétuelle qui est entre Dieu et tout animal vivant en quelque chair qui soit sur la terre.

¹ L'alliance, conclue avec Noé seul (Gen., VI, 18), se généralise ici et embrasse non-seulement la famille de Noé, mais aussi ses descendants et toute chair (ou animal) sur la terre.

² A la parole de la promesse se joint le signe, à cause de la faible foi de l'homme.

³ Mot à mot : Quand je rassemblerai les nuages sur la terre.

⁴ L'arc-en-ciel devait être pour les hommes un phénomène nouveau. Il paraissait alors pour la première fois depuis le déluge, car c'était la pre-

mière fois que le pays était fécondé par les pluies depuis cette époque. A cette vue, les hommes auraient pu craindre le retour du cataclysme; mais il devait servir à bannir leurs craintes. Noé et les siens qui, pendant une année, avaient flotté sur les eaux, avaient maintenant, outre la promesse, un signe, un sceau, qui les assurait que le déluge ne viendrait plus.

⁵ L'arc-en-ciel fera souvenir à Dieu de l'alliance; expression pleine d'amour et qui montre que Dieu assure l'homme faible de son immuable fidélité.

B. — CORRUPTION NOUVELLE DE L'HUMANITÉ.

1. *Accroissement et dispersion* (IX, 18-29).

VERSET 18. Et les fils de Noé qui sortirent de l'arche furent Sem, Cam et Japhet. Et Cam fut le père de Canaan. — 19. Desquels la terre fut peuplée.

Voyez plus loin la généalogie sur Sem, Cam et Japhet. C'est de ces trois fils de Noé et du pays de l'Arménie, que sortit la nouvelle population de notre globe. La tradition de Deucalion et Pyrah, et l'antique mythologie païenne, trouvent ici leur vrai point de départ. Les Sémites (descendants de Sem) peuplèrent peu à peu l'Asie-Centrale et l'Asie-Mineure; les Camites, l'Afrique; les Japhétiques, l'Europe.

VERSET 20. Et Noé, qui était laboureur, commença de planter la vigne ¹. — 21. Et il but du vin, et il fut enivré ², et se découvrit au milieu de sa tente. — 22. Et Cam ³, père de Canaan ⁴, ayant vu la nudité de son père, sortit et le rapporta à ses deux frères. — 23. Alors Sem et Japhet prirent un manteau qu'ils mirent sur leurs deux épaules; et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père, et leurs visages étaient tournés en arrière, de sorte qu'ils ne virent point la nudité de leur père. — 24. Et Noé, réveillé de son vin,

sut ce que le plus petit de ses fils lui avait fait. — 25. C'est pourquoi il dit : Maudit soit Canaan, il sera serviteur des serviteurs de ses frères ⁵. — 26. Il dit aussi : Béni soit l'Éternel, Dieu de Sem ⁶, et que Canaan leur soit fait serviteur! — 27. Que Dieu attire en douceur Japhet ⁷, et qu'il loge dans les tabernacles de Sem; et que Canaan leur soit fait serviteur! — 28. Et Noé vécut après le déluge trois cent cinquante ans. — 29. Tout le temps donc que Noé vécut, fut neuf cent cinquante ans; puis il mourut ⁸.

¹ C'est la première fois qu'il est fait mention de la culture de la vigne, dont les produits n'étaient pas encore connus avant le déluge; il n'est donc pas étonnant qu'elle produisit un tel effet sur Noé. Outre l'usage de la viande (Gen., IX., 3) Dieu accorda celui du vin à l'humanité affaiblie depuis le déluge.

² Evidemment Noé ne connaissait pas encore l'effet enivrant du vin; il dut l'apprendre à sa honte. « Les saints les plus éminents, dit Luther, chancelent quelquefois et tombent. » La Parole de Dieu n'atténue et n'excuse jamais les fautes des saints, même lorsqu'elles paraissent excusables aux yeux des hommes, comme c'était ici le cas. L'ivresse, très-momentanée de Noé, n'excuse pas l'intempérance. Mais la faute humainement excusable de Noé entraîne un de ses fils dans un péché inexorable.

³ L'amour couvre les fautes d'autrui, et les couvre sans se laisser arrêter par la raillerie ou le mépris. Ainsi doit agir le fils envers le père, le frère envers le frère. Ne te moque pas de ton père, tombé en faute; pense à Absalom, aux fils d'Iléli, aux garçons poursuivant Elisée.

⁴ Canaan paraît avoir eu une part dans le crime de son père.

⁵ La bénédiction et la malédiction que prononça Noé, comme prophète, au nom de Dieu, sur ses fils, se sont accomplies d'une manière fort remarquable. La malédiction atteignit surtout Canaan (Lév., XVIII). « Il sera le serviteur des serviteurs de ses frères, » c'est-à-dire plongé dans un complet esclavage; cette sentence fut prononcée à deux reprises, par opposition à la promesse faite à Sem (26, 27). Plus tard, Canaan fut conquis par les Sémites, le peuple en partie détruit, ses restes courbés sous le joug; ceux qui survécurent ne furent épargnés que contre l'ordre de l'Éternel. La dernière trace de ce peuple disparut avec son nom de dessus la terre. Les Camites (descendants de Cam) sont, en général, jusqu'à ce jour, en grande partie plongés dans l'esclavage et les ténèbres, jus-

qu'à ce que s'accomplisse cette prophétie: « le pays des Maures étendra ses mains vers Dieu (Ps. LXVIII, 32), » promesse qui commence à s'accomplir aujourd'hui.

⁶ La bénédiction prononcée sur Sem, qui, par amour filial, couvrit la nudité de son père, est exprimée par une prière d'actions de grâces; car Noé voit l'avenir comme étant présent et déjà accompli. Il nomme Jéhovah, le dieu de Sem, parce que Dieu a assigné à Sem la plus haute distinction, la propagation du royaume de Dieu par ses descendants.

⁷ Japhet (*qui élargit*), Sem (*nom, renommée*), Cam (*basané*), la souche des peuples de couleur). Japhet, qui, comme Sem, montra son amour filial, s'étendra; cette parole s'est accomplie. Les Japhétites se sont étendus non-seulement dans toute l'Europe, mais aussi dans de grandes parties de l'Asie et aujourd'hui dans d'autres parties du monde. « Qu'il loge dans les tentes de Sem. » C'est-à-dire : Qu'il jouisse des droits de Sem et qu'il possède le bien de celui-ci jusqu'à l'accomplissement de Romains, XI. Jean, X., 16. La prophétie de Noé jette une précieuse lumière sur l'histoire subséquente des peuples du royaume de Dieu. C'est de la race de Sem que devait naître selon la chair Jésus-Christ, le Vainqueur du serpent ancien; ce fut, en effet, des Sémites que sortit Abraham, et de celui-ci le peuple juif. Japhet, d'où sortirent les Gentils, ne paraît pas avoir part à l'alliance particulière faite à Sem, parce que cette alliance se rapportait à la venue du Christ, qui ne devait descendre que d'une famille; mais après la venue du Christ, les Gentils, descendants de Japhet, seraient appelés à l'Évangile: prophétie admirablement accomplie (Gen., XVII, 48. Lév., XXVI, 12. Jérém., XXIV, 7. 2 Cor., VI, 18.).

⁸ Noé vécut jusqu'à l'an 2007 du monde, deux ans avant la naissance d'Abraham. Il fut le dernier patriarche qui parvint à un âge très-avancé. Il mourut à l'âge de neuf cent cinquante ans. L'Éternel lui accorda une vie aussi

longue, afin qu'il pût transmettre à ses descendants le récit des grandes scènes dont il avait été témoin et des révélations de Dieu.

Depuis l'an 352 dès le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham, l'Écriture ne nous donne que la table des peuples (chap. X), le récit de la construction de Babel et de la dispersion (chap. XI).

2. Table des peuples (X).

VERSET 1. Ce sont ici les générations des enfants de Noé : Sem, Cam et Japhet, auxquels naquirent des enfants après le déluge.

Japhet fut le premier-né des fils de Noé, comme on le voit au verset 2 de ce chapitre ; le tableau commence par les enfants de Japhet. Au chapitre XI, verset 10, nous voyons que Sem était âgé de cent ans, quand il engendra Arpachad ; c'était deux ans après le déluge, ainsi Sem avait quatre-vingt-dix-huit ans lors de ce grand événement et Noé six cents. Mais l'année du déluge (4656), un des trois fils devait être âgé de cent ans (V, 32). Ce ne pouvait pas être Cam ; car celui-ci, au chapitre IX, verset 24, est appelé le plus petit de ses fils, c'est-à-dire le plus jeune ; d'où il résulte que Japhet était le premier-né ; d'ailleurs, au chapitre X, verset 21, il est dit qu'il était le plus grand. Mais Sem était le dépositaire de la promesse du royaume de Dieu ; c'est lui qui reçut le plus grand privilège, quoiqu'il n'eût pas le droit d'aînesse, comme Jacob vis-à-vis d'Esau. Japhet est béni en Sem.

Le tableau des peuples, qui a pour titre général le premier verset, présente la table de toutes les générations des fils de Noé. Nous y trouvons la seule base vraie et certaine des peuples de l'antiquité, et de l'extension successive des descendants de Noé dispersés sur le globe de la terre. Toutes les découvertes modernes sur les peuples, sur les langues, confirment les données de ce chapitre et du suivant. C'est une nouvelle preuve que la Parole de Dieu, qui doit durer éternellement, ne redoute pas la lumière de la science. Les découvertes récentes n'ont pas dissipé toutes les ténèbres répandues sur cette haute antiquité ; mais nous avons la ferme assurance que toutes celles qui seront dégagées de vaines rêveries ne feront encore que confirmer les récits bibliques. Le tableau suivant indique les noms des personnes et des pays. Nous ne devons pas nous étonner qu'il se rapporte essentiellement à Israël, puisque la Bible a surtout pour objet de nous donner l'histoire du royaume de Dieu et par là même du peuple de Dieu. Il est naturel que les traits qu'elle nous a laissés se rapportent essentiellement à ce peuple, et qu'elle ne nous donne aucune trace de l'histoire subséquente des peuples qui y sont nommés ; elle nous donne seulement la ligne principale des diverses émigrations qu'ont subies les peuples répandus dans l'ancien monde jusqu'à l'an 4500 avant Jésus-Christ, époque où Moïse a écrit cette histoire. Mais on trouve dans ce tableau l'origine des peuples Gentils, exclus de l'alliance de Dieu, et l'entrée des Gentils dans les tentes de Sem. Le déluge dut opérer plusieurs changements sur la surface du globe, et les tribus émigrantes durent suivre essentiellement les directions des montagnes ; les vallées se trouvèrent encore pendant assez longtemps couvertes d'eau. Après le déluge il n'y avait qu'une famille ; de cette famille surgirent des peuplades qui se séparèrent les unes des autres. Nous reconnaissons ici la main du souverain ordonnateur, « qui a fait naître d'un seul sang tout le genre humain pour habiter sur toute la face de la terre, ayant déterminé les temps ordonnés d'avance et les bornes de leur habitation (Actes, XVII, 26). » Quand le souverain partageait les nations, quand Il séparait les enfants des hommes les uns d'avec les autres, Il établit les bornes des peuples, selon le nombre des enfants d'Israël (Deut., XXXII, 8.). Il est beau de contempler à cette divine lumière le cours historique du royaume de Dieu et le rapport des peuples avec ce royaume.

NOÉ.

I. JAPHET. II. CAM. III. SEM.

I.

JAPHET.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Gomer.	Magog.	Madaï.	Javan.	Thubal.	Messech.	Thiras.
1. Asckénas.			1. Elisça.			
2. Riphath.			2. Tharsis.			
3. Thogarma.			3. Kithim.			
			4. Dodanim.			

II.

CAM.

1.	2.	3.	4.
Cus.	Mitzraïm.	Put.	Canaan.
1. Scéba.	1. Ludim.		4. Sidoniens.
2. Havila.	2. Hanamim.		2. Héthiens.
3. Sabtah.	3. Lahabim.		3. Jébusiens.
4. Rahma.	4. Naphtuhim.		4. Amorrhéens.
a) Scéba.	5. Pathrusim.		5. Guirgasciens.
b) Dédan.	6. Casluhim.		6. Héviens.
5. Sabtéca.	a) Pélishitim.		7. Harkiens.
6. Nimrod.	b) Caphtorim.		8. Siniens.
			9. Arvadiens.
			10. Tsemariens.
			11. Hamathiens.

III.

SEM.

1.	2.	3.	4.	5.
Hélam.	Assur.	Arpasçad.	Lud.	Aram.
		Scéla.		1. Huz.
		Héber.		2. Guéther.
				3. Hul.
				4. Mas.

Péleg.

Régu.

Sérug.

Nacor.

Tharé.

ABRAHAM.

Joktan.

a) Almodad.

b) Scéleph.

c) Hatzarmaveth.

d) Jérah.

e) Hadoram.

f) Usal.

g) Dikla.

h) Hobal.

i) Abimael.

k) Scéba.

l) Ophir.

m) Havilah.

n) Jobah.

Les descendants des fils de Noé vécurent ensemble encore environ cent ans depuis le déluge, dans la haute Arménie (X, 25) et dans les vallées de la Chaldée, sous le patriarcat et le sacerdoce de Noé, qui, en cette qualité, prononça une malédiction et une bénédiction sur sa postérité (IX, 25-27). Il paraît que les Camites, sous le poids de la malédiction les vouant à l'esclavage, émigrèrent les premiers et bâtirent des villes dans la plaine de Scinhar. Nimrod, petit-fils de Cam, fondateur de Babel, le fut aussi, d'après Josephé, de la tour de Babel, monument de son orgueil. Des descendants de Sem et de Japhet paraissent aussi avoir pris part à cet audacieux projet. Les plus coupables s'éloignèrent le plus du théâtre de leur folle entreprise, et leur langage subit la plus forte altération. Canaan seul dut vérifier, sans le vouloir, la parole de Noé.

I. JAPHET.

Japhet était l'aîné des fils de Noé; son nom (*qui élargit*) exprime la liberté, l'extension, la domination. Sa lignée n'est marquée que jusqu'à ses petits-fils. Il n'y eut que deux de ses fils qui eurent une postérité marquée dans le tableau. Le nom de Japhet se trouve aussi dans les mythologies et les théogonies païennes, chez les Grecs, sous le nom de Japet. La théogonie indienne reconnaît les trois fils de Manuscatja (Mami le juste, — Noé) : Charma : Sem ; Scherma : Cam ; Japeti : Japhet. Leur doctrine mentionne aussi la malédiction de Scherina, et lui attribue les mêmes causes que celles de l'écriture. Les fils de Japhet sortirent du pays sous la conduite de sept chefs, fils de ce patriarche; deux d'entre eux se séparèrent en plusieurs branches.

1. **GOMER**, peuple du Nord (Ezéch., XXXVIII, 6), d'où l'on croit que sont sortis les Kimmériens au nord de l'Europe, Krim, Bosphore Kimmérien, peut-être aussi les Cimbres et une portion des Germains. Les fils de Gomer sont :

4. **Askenas**. Sur la côte nord de la mer Noire étaient les Askeniens; de là, ils se dispersèrent dans la partie occidentale de l'Europe : Ibériens, Vaskonens, Vaskens, aujourd'hui Basques; Celtes, Gaulois, Celtibériens, Saxons.

2. **Riphath**, aux sources du Volga (nommées jadis Rha), sur les bords de l'Oural, où sont les monts Ripeens, jusqu'aux Carpathes, à l'ouest. Riphath, opprimé par Thogarma, se dirigea vers le nord de l'Europe et de l'Asie, jusqu'à l'Océan-Pacifique. Des restes demeurent sur l'Oural, à Kolma-Volgago; de ceux-ci sont sortis les Huniens, qui furent la souche des Avars, Bulgares, Chazares, Hongrois ou Magyares.

3. **Thogarma** (Ezéch., XXVII, 44; XXXVIII, 6), peuples du nord, les anciens Scythes, les Sarmates, et leurs descendants, qui restèrent dans l'Asie-Mineure et dans l'Arménie septentrionale. Les Arméniens se nomment : La maison de Thorgom. C'est d'un seul patriarche, du nom de Thorgamos, que doivent être descendus les Géorgiens, les Lesgiens, les Mingréliens et d'autres peuplades du Caucase. Les Scythes prétendaient descendre du grec Targitaos, et cherchent leur origine, en Arménie, sur le Kour et l'Arax. Chassés par les Massageths (Meceth) et opprimés par les Hymériens (Riphath), ils habitèrent ensuite la Russie d'aujourd'hui, à l'ouest du Don; tandis que les Sauromites, Sarmates (de Togarma Sargoma), trouverent leurs demeures à l'est de ce fleuve.

II. **MAGOG**, second fils de Japhet, est mentionné dans Ezéchiel, XXXVIII; XXXIX. Apocalypse, XX, 8. Sous la conduite de Gog, il vint du nord contre Israël, et est repoussé vers l'est. Nous reconnaissons sous ce nom : les Scythes, la souche mongolienne; — Tongu, à l'est de la haute Asie; les peuplades du désert de Gobi ou de Schemo (en Chine); et les Mandchoux (partie nord-est de la Chine). Au cinquième siècle, les descendants de Magog, formant douze souches, se firent redouter en Chine.

III. **MADAY**, troisième fils de Japhet. Les Mèdes, proprement dits, jadis tous les peuples parlant le parsis, le zend, le pelhvi, le sanscrit, répandus sur le plateau de l'Iran, près du lac Aral, dans deux directions, au nord-ouest et au sud-est. Serrés dans les défilés de Caboul, ils descendirent dans les plaines, chassèrent ou soumièrent les peuplades qui s'y trouvaient. Malgré leur vie de castes, ils montrèrent des traces de l'influence des Camites dans leurs croyances religieuses; la connaissance pure des Japhétiques, répandues chez les Madaites, subit un grand mélange des aberrations des Camites. Le dialecte parsis devint le dialecte sanscrit,

qui est celui des livres saints des Indiens. Une autre branche sortit de la province Kirman, par le territoire de l'Oxus et la mer Caspienne, à travers la tribu esclave de Thogarma, et passa en Europe sous le nom de Kerman, Germain. D'après la parenté existant entre les langues japhétiques et le zend, le parsis et le sanscrit, Madar doit être envisagé comme la souche principale des Indo-Germains.

IV. JAVAN, quatrième fils de Japhet, désigne les Grecs et les anciens occidentaux. Les peuples d'Orient nomment les Grecs Javoniens, Jaoniens, Ioniens; les anciens Grecs eux-mêmes regardent Jaon, ou Ion, comme leur père. Il est vrai que le nom d'Ioniens ne resta qu'à une tribu de l'Asie-Mineure, tandis que celui de Hélas, Hélénes, devint plus commun aux Grecs. Mais le nom de mer Ionienne, île Ionienne, à l'ouest de la Grèce, prouve que ce nom fut dans la suite employé dans un sens plus général. Les Javoniens habitèrent la Macédoine, la Thessalie, la Grèce; tandis que les descendants de Gomer se dirigèrent vers le nord et l'ouest.

Les fils de Javan furent :

1. *Elisça*, d'où vint Hélas (la Grèce); son fils fut Aéolus, d'où Eoliens, Elis, Champs-Élisées. Elisça, sur la côte d'où vient la pourpre (Ezéch., XXVII, 7). La pourpre de Laconie était célèbre dans l'antiquité.

2. *Tharsis*, probablement Doris, les Doriens. Plus tard, Tharsis est désigné dans Jonas, 1, 3. Ezéchiel, XXXVIII, 43. Il y avait Tartescus, en Espagne, fondée par des émigrants Doriens, ville de commerce où trafiquaient les Phéniciens.

3. *Kithim*, en grec Xuthos, fils d'Hélan ou d'Hélas, d'où descendent les Achéens et les Ioniens. Il y avait aussi une ville nommée Kithium, et une montagne nommée Kittius, en Macédoine. Le prophète Daniel applique ce nom à Rome, où une partie de cette branche peut avoir été transplantée (Dan., XI, 30).

4. *Dodanim* (oracle de Dodone); les Dodoniens, en Epire. Il y avait aussi un rejeton de ce nom sur le Pé.

V. THUBAL, cinquième fils de Japhet (Esaïe, LXVI, 49). Les Tibériens (tireurs d'arc) (Ezéch., XXVII, 43; XXXII, 26; XXXVIII, 3; XXXIX, 4) où ils sont nommés avec Messech, au nord-ouest, parmi les peuples Turco-Tartares, entre Magog et Messech, depuis le lac Aral, au nord-est, jusqu'au mont Altaï. C'est d'eux que le fleuve Tobol tire son nom. Ils sont maintenant dispersés et en général barbares.

VI. MESSECH (Ps. CXX, 5), jadis uni à Thubal; ses descendants et les Massagètes habitèrent les deux rives de la mer Caspienne. Plus tard, les Massechiens, affaiblis par la retraite des Massagètes, se mêlèrent aux peuplades sarmates et turco-tartares. Les Abchases d'aujourd'hui sont bien des débris des Messech.

VII. THIRAS, septième fils de Japhet, se retira vraisemblablement vers l'ouest, vers l'Hémus, près du Danube, et donna son nom à la Thrace. De Thiras proviennent les anciens Thraces, les Illyriens, les Panoniens, les Gètes, les Daces, les nouveaux Albanais, les Bulgares et les Valaques.

II. CAM.

Cam, second fils de Noé, émigra d'abord vers les contrées brûlantes du sud. Dans la haute Egypte et chez les Koptes, l'Egypte se nomme Cami, pays de Cam. On adorait, à Hermopolis, Chémo ou Hermès, Thot (en indien Thorina), Jupiter Hamon, dont les images ou les hamonim sont mentionnées dans Lévitique, XXVI, 30. 2 Chroniques, XXXIV, 4. Leur point de départ est à la plaine de Scinhar, à l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre, dans le golfe Persique. Ils se dirigèrent en trois branches vers le sud; la quatrième, Canaan, s'établit seule dans l'Asie occidentale, plus tard connue sous le nom de *Judee*.

I. CUS, père des Ethiopiens, des Maures, des peuples habitant le sud. Au temps de Joseph, ils se nommaient Ethiopiens, Cuscéens (Cuscuth). Dans un sens plus étroit, Cus désigne la haute Egypte, la Nubie, Habesch, Adel, Ajan, jusqu'aux côtes de la mer indienne; dans un sens plus étendu, il désigne tout le sud et le sud-est de la terre (Gen., II, 43. 2 Chron., XXIV. Nomb., XII. Ps. LXXXVII). Les Cuschites s'étendirent de l'Indus aux Alpes de la Chine, de l'Inde supérieure et inférieure, des îles de l'Océan Pacifique à l'Arabie méridionale et à l'Éthiopie. Cus fut le plus célèbre rejeton des Camites par sa piété, et Canaan fut le plus corrompu. Il eut six fils, qui formèrent des embranchements très-étendus.

1. *Scéba* (qu'il ne faut pas confondre avec deux autres du même nom; l'un était Cuschite, et l'autre descendant de Joctan) a donné naissance aux Cuschites d'Afrique. D'après Josephé, Méroé est la même que Scéba, ancienne ville d'Ethiopie, au sud de l'Egypte. Les anciens ont vu un rapport entre ce nom et celui de la ville de Scéba, aujourd'hui Assab, le mont Sabo sur le golfe Persique, ce qui confirme la tradition des anciens que les Ethiopiens étaient venus de l'est en Afrique. Bneies-Sab (fils de Scéba) dans Anan et dans Julfar, d'après Niebhur. La province de Cusistan, sur le flanc méridional de l'Iran, était le point de départ de ces Cuschites.

2. *Havila* ou *Chavila* (dans Gen., II, 14, c'est Havila), où était le fleuve Pison, pays contenant des mines d'or. Il y a sur la mer Caspienne Ehvala, en russe Ehwalins-Koie-More, d'où il semble que cette branche est venue d'abord de l'Indus vers le Caucase, et que, plus tard, elle a été refoulée par les Japhétites au milieu de la haute Asie et vers les monts Kunglung, en Chine.

3. *Sabtah*, Thibet et vallée de la presqu'île de l'Inde.

4. *Rhama*, dans le Dédan et Schébah, habitants primitifs des montagnes du Gange et de l'Indus. Après l'invasion de Madaï, les Cuschites et leurs descendants formèrent des castes, les parias en Inde, dont on trouve encore aujourd'hui un grand nombre dans la péninsule Indienne.

5. *Sabteca*, Décan, Guzarath, les fles de l'Inde. Les langues malaie, tamule, karnath, télingue, et boddah dans l'île de Ceylan, renferment des indices de parenté avec celles des peuplades indo-chinoises, Sabtah, Havila.

6. *Nimrod* (rébellion). La tradition païenne le représente comme le chef des rebelles et le dieu des tempêtes; elle l'a placé parmi les astres, sous l'image du Géant ou Orion, suivi de son chien Sirius. Le récit mosaïque (Gen., X, 8-12) renferme le vrai fondement historique de cette tradition que l'imagination des poètes a embellie.

VERSET 8. Et Cus engendra Nimrod, qui commença d'être puissant ¹ sur la terre. — **9.** Et il fut un puissant chasseur devant l'Eternel ². De là est venu ce qu'on dit : Comme Nimrod, le puissant chasseur devant l'Eternel. — **10.** Et le commencement de son règne fut Babel, Erec, Accad et Calné au pays de Scinhar ³. — **11.** De ce pays-là sortit Assur ⁴, et il bâtit Ninive et Rébooth-Hir et Calah; — **12.** et Resen entre Ninive et Calah, qui est une grande ville.

On trouve plus ou moins de traces de ces villes dans le pays de Babylone.

¹ Nimrod rappelle les Néphilims ou géants d'avant le déluge.

² C'est-à-dire qu'il ne pouvait échapper au regard de l'Eternel, qui exerce la vengeance et qui frappe. On voit ici la bravade et l'orgueil de cet homme dont les contemporains ou ses descendants ont fait une sorte de demi-dieu.

³ Poussé par son orgueil, il fut fondateur de villes et d'empires, et s'opposa au régime paternel ou patriarcal de Noé.

⁴ On ne peut donner à ce passage que le sens suivant : Il conquiert le pays d'Assyrie, où il fonda également quatre villes.

II. MITZRAÏM (et Put) se dirigèrent du côté du sud par l'Arabie, vers l'Afrique, vraisemblablement par la route de Babel-Mandel, qui n'était pas encore coupée par la mer; de là ses descendants allèrent en Egypte, que les indigènes nomment encore Misr. Les habitants de ce pays sont aussi appelés par les Orientaux Oulad Maser (descendants de Mitzraïm). Il en sortit six branches vers le nord et le nord-est de l'Afrique.

1. *Ludim*, peuple d'Afrique (Jér., XLVI, 9. Ezéch., XXVII, 40; XXX, 5. Esaïe, LXVI, 49), peuple Ludaya dans le Sahara, Laud, fleuve de la Mauritanie, sur la côte occidentale de l'Afrique.

2. *Hananim*, souche d'une peuplade africaine inconnue, probablement au sud-ouest du Nil.

3. *Lahabim*, Lubim, les Lybiens à l'ouest de l'Egypte.

4. *Naphtuhim*, peuplades nomades du bas Nil. Nephthys fut plus tard le nom de ce pays. C'est ainsi que s'appelait l'épouse de Typhon; selon l'opinion populaire, mauvais esprit, maître du désert. Le père de ces peuples fut honoré comme une divinité malfaisante, ainsi que Cam le fut sous le nom de Jupiter Hammon.

5. *Pathrusim*, habitants de Patros ou de la haute Egypte, Thébaïde (Esaïe, XI, 44. Jér., XLIV, 4. Ezéch., XXII, 44; XXX, 44).

6. *Castuhim*, peuple de la basse Egypte, qui se partagea en deux branches : les Pelichtims ou Philistins, en Palestine, et les Capthorims, dans les îles de la mer Méditerranée, Crète et Chypre (Amos, IX, 5. Jér., XLVII, 4. 4 Sam., XXX, 44. Ezéch., XXV, 16. Sophonie, II, 5); et dans l'Asie-Mineure jusqu'en Colchide, dont les habitants, d'après Hérodote, sont d'origine égyptienne. L'Egypte dut sa culture avancée à la tige cuschite (Sebah), qui s'y était fixée; de la leur ressemblance avec les Indiens et la distinction de castes en Egypte : les prêtres et les guerriers avaient une livrée claire et les autres une couleur brune.

III. PUT est toujours uni avec Cus, Mizraïm et les Lybiens; c'est donc un peuple africain, vraisemblablement les barbares qui s'étendirent vers le sud de l'Afrique.

IV. CANAAN, le plus jeune des fils de Cam et le père de tous les Cananéens; ils passèrent du sud-est du golfe Persique vers Canaan, et s'établirent dans ce pays déjà vraisemblablement peuplé des Semites, qu'ils soumièrent en partie. Melchisedec, prêtre du Dieu très-haut, vivait au milieu des Cananéens. De l'union de ces deux peuples ont pu encore provenir les Emims, les Samsunims et les Enakins, qui étaient des gens de renom ou d'une haute taille. Après la conquête de Canaan par Josué, des débris de ce peuple se dirigèrent du côté du nord, au pied du Liban et sur la côte de la Syrie septentrionale; d'autres allèrent au-delà de la mer, en Afrique, où ils fondèrent Carthage; en Grèce, et jetèrent les fondements des anciennes colonies vénitiennes de la mer Méditerranée. C'est pour cela qu'il est dit au verset 18 : « Ensuite les familles des Cananéens se sont dispersées. »

On compte onze de ces familles.

1. Les *Sidoniens*, auxquels se rattache la peuplade la plus connue et la plus célèbre, celle des Phéniciens, Tyr.

2. Les *Héthiens*, dans le pays de Hébron, plus tard aussi de Béthel.

3. Les *Jébusiens*, pays de Jérusalem, conquise par David.

4. Les *Amorrhéens*, la plus puissante tribu au centre du pays, sur les deux rives du Jourdain, vaincus par Salomon.

5. Les *Guirasciens*, au nord des précédents.

6. Les *Héviens*, dans le nord de Canaan, au pied de l'Hermon et du Liban.

Les cinq autres indiquées dans le tableau précédent appartiennent à la Phénicie proprement dite; ce sont les Arckites, les Siniens, les Arvadites, les Zemarites et les Ilamathites.

III. SEM.

Sem (*nom, renommé*), porteur du nom de Dieu, père de tous les fils ou héritiers de la promesse. Les Semites s'étendirent sur un moins grand espace et leur influence spirituelle fut d'autant plus forte sur les autres peuples.

Le tableau généalogique contient les sept branches des Semites. Deux d'entre elles, Hélam et Assur, paraissent s'être dirigées vers la plaine de Scinhar (près de l'Euphrate), et avoir pris part à la construction de Babel. Elles disparaissent de bonne heure de l'histoire comme tribus distinctes.

1. *Hélam* (Gen., XIV, 4) est nommé avec Scinhar, tantôt comme étant allié à l'Assyrie, tantôt comme étant sous la domination perse; quelquefois ils sont pris pour les Perses en général. Dans les Actes, II, 9, figurent les Hélamites ou les Hélyméens. De Babel, ils se dirigèrent vers l'est dans les hautes vallées de l'Iran occidental, et furent soumis par les Mèdes et les Perses (Madai). Plus tard, ils deviennent célèbres comme tireurs d'arc (Esaïe, XXII, 6. Jér., XLIX, 35). Les Perses, les Indiens, les Ethiopiens, les Egyptiens sont redevables à Hélam des notions plus pures qu'ils avaient sur Dieu.

2. *Assur* sort de Babel et bâtit Ninive sur le Tigre, dans la contrée où est aujourd'hui Mosul, capitale de l'Assyrie. Il soumit l'état des Camites, mais il parla bientôt le sort des Hélamites. Les Chaldéens, parvenus au pouvoir à Babylone, se ligèrent avec les Mèdes, conquièrent et détruisirent Ninive.

3. *Arpasçad*, dans la partie méridionale de la haute Arménie, l'antique Chaldée,

aujourd'hui le Kurdistan, peuple de montagnes, qui a encore conservé son indépendance. D'Arpasçad descendent les Chaldéens babyloniens (Chasdim). De son petit-fils Héber, descendant, par Péleg, les Abrahamites, et par Joktan les Arabes de la Péninsule (les Bédouins descendent d'Ismaël). Les habitants du Yémen prétendent encore aujourd'hui tirer leur origine de Kachtan, nom arabe pour Joktan ou Jachtam. Aussi les noms des trois fils de Joktan ont-ils des consonnances arabes. Scébah = Sabeiri, Hadramauth = Hatzarmaveth, dans l'Arabie méridionale; Scapéh = Salapèner; Jérah = Mond, habitants de la côte de ce nom; Usal, ancien nom pour Sanaa, plus tard capitale du Yémen; Ophir, peut-être Hélophir, sur la côte méridionale de l'Arabie; d'autres prétendent que c'est le Pérou, pays à mines d'or à cause de 1 Rois, X, 22. Mais toutes les autres circonstances font voir qu'il s'agit de l'Arabie, en particulier 2 Chroniques, IX, 42. Chavila = Chaulon, en Arabie. De Jobab descendent les Jobarites « dont la demeure était depuis Mesça à Sephar, montagne de l'Orient (Gen., X, 30), » c'est-à-dire depuis Masen dans la partie nord du golfe Persique jusqu'à Sephar au sud-ouest, et la montagne à l'Orient ou la haute Arabie appelée Nedschd.

4. *Lud* (qu'il ne faut pas confondre avec Ludim, descendant de Cam), les Lydiens et autres tribus de l'Asie-Mineure, dont une blanche s'établit à Palmyre. Par l'entremise des Lydiens, plusieurs traditions ont pu passer aux Japhétites.

5. *Aram*, Syrie septentrionale et Mésopotamie. On ne peut déterminer avec certitude les noms de ses quatre fils. a) Huz est peut-être la contrée qui s'étend depuis Damas à l'Euphrate, à l'est; b) Hul, Cœlé-Syrie jusqu'à Alep (Alepo); c) Géther, au nord d'Alep, les Gindaréniens; d) Mas, le fleuve Masch entre Kisibis et Edesse.

« Telles sont les familles des enfants de Noé, selon leur postérité, dans leurs nations; et c'est de ceux-là que se sont formées les nations qui ont été dispersées sur la terre après le déluge. » Il est dit ici, et c'est la seconde fois, que tous les hommes de la terre, issus d'abord d'un seul couple, descendirent, après le déluge, de Noé et de ses trois fils. Les différences de couleur, de civilisation, s'expliquent par l'influence du climat et les usages primitifs, conservés à l'état sauvage dans un grand nombre de peuples.

3. Construction de Babel (XI, 1-9).

VERSET 1. Alors toute la terre avait un même langage et une même parole ¹. — 2. Mais il arriva, comme ils partirent d'Orient, qu'ils trouvèrent une campagne au pays de Scinhar, où ils habitèrent ². — 3. Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques, et les cuisons au feu. Et ils eurent des briques au lieu de pierres, et le bitume leur fut au lieu de mortier ³. — 4. Et ils se dirent : Venez, bâtissons-nous une ville et une tour, de laquelle le sommet soit jusqu'aux cieux, et acquérons-nous de la réputation de peur que nous ne soyons dispersés sur toute la terre ⁴. — 5. Alors l'Éternel descendit ⁵ pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes. — 6. Et l'Éternel dit : Voici, ils ne sont qu'un peuple, et tous ont un même langage, et ils commencent à travailler; et maintenant rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projeté. — 7. Venez donc, descendons ⁶, et confondons là leur langage ⁷, afin qu'ils ne s'entendent point les uns les autres. — 8. Ainsi, l'Éternel les dispersa par toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville. — 9. C'est pourquoi son nom fut appelé Babel; car l'Éternel y confondit le langage de toute la terre, et de là il les dispersa sur toute la terre.

Cette portion est étroitement unie au chapitre X, 32. Déjà, à l'occasion de Péleg

(verset 25), il est dit : Et dans son temps la terre fut partagée. Voici maintenant l'histoire de cette répartition.

¹ La même langue, depuis Noé. La plus ancienne langue est l'hébreu ; elle est vraisemblablement nommée parce que tous les noms, depuis le premier au dernier, sont écrits dans cet idiome.

² De l'Arménie ils se dirigerent vers l'Est dans la fertile plaine de Scinhar ou de Babylone, entre l'Euphrate et le Tigre ; déjà Hérodote a peint cette plaine comme étant extraordinairement fertile, surtout en blé.

³ L'histoire ancienne et l'histoire moderne confirment les données de la Bible. Les restes de l'antique Babylone consistaient en briques, cimentées d'asphalte, au lieu de chaux ou d'argile. Ce mode de construction était tellement solide, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut briser les nombreux débris existant encore.

⁴ Ils avaient un triple but dans cette entreprise. Nous voulons nous faire un nom ; nous voulons élever une tour qui atteigne le ciel ; nous ne voulons pas être dispersés. L'orgueil, l'arrogance contre Dieu, la coalition pour fonder un pouvoir capable de résister au plan de Dieu ; c'est ce qui eut lieu l'an 400 après le déluge. La prophétie de Noé (IX, 25) et la bénédiction de Dieu (IX, 47) annonçaient que les hommes devaient être dispersés, et que Cam aurait pour lot l'esclavage. Ils cherchent à s'opposer aux desseins de Dieu sous ces deux rapports.

⁵ Mais l'Éternel descendit pour voir la ville, tout comme il était déjà apparu à Adam, à Caïn, à Noé ; l'Éternel, c'est-à-dire Dieu-Verbe, le Fils bien-aimé du Père. Nous voyons ici le dessein de Dieu : il veut s'opposer à cette entreprise insensée et prévenir l'épouvantable corruption qu'une coalition perpétuelle aurait produite. Il fallait aussi que la prophétie s'accomplît. Celui que l'on croit si éloigné est bien près de nous, et peut briser tout-à-coup nos projets.

⁶ Descendons. Cette expression rappelle celle du chapitre I, 26, et suppose un conseil que Dieu prend avec son Fils. Jéhovah descend et voit, comme le Dieu manifesté, et se manifestant ici pour exercer un châtement. Le jugement prononcé sur Babel, comme jadis celui sur

nos premiers parents, montre la grâce et la sagesse de Dieu. L'union est une bonne chose, mais seulement quand elle a pour but l'obéissance et la volonté divine. Au contraire, l'union pour le péché, pour la révolte contre Dieu, est une production pour l'enfer. Si Dieu n'eût anéanti leurs projets, ils se seraient de plus en plus enfoncés dans le péché et détournés de Dieu, et leur orgueil n'aurait plus connu aucune borne. La compassion de Dieu intervient et pose les limites à la folie humaine. C'est seulement par là que l'humanité pouvait être conservée, l'alliance avec Noé se maintenir et se réaliser.

⁷ La confusion des langues, produite directement du Dieu Créateur, fut à la fois un jugement et la cause de la division dans le peuple ; elle ne fut pas l'effet, le résultat de cette division. C'est le Seigneur qui l'a fait, et c'est un miracle devant nos yeux. Le fait en lui-même ne s'explique proprement pas, la foi l'accepte. La division intérieure, qui existait déjà dans les diverses familles, éclata tout-à-coup comme un jugement de Dieu ; et par sa puissance, dans la division extérieure du langage, ils ne se comprenaient plus les uns les autres. Ce qui, plus tard, dans l'histoire se fait successivement et à la longue, se manifeste ici tout à coup et d'une manière extraordinaire. Remarquons que les recherches récemment faites ont démontré qu'il existe une parenté originelle entre la plupart des langues connues et un idiome primitif commun. Quel contraste entre cette confusion babylonienne et l'effusion du Saint-Esprit, le don des langues (Actes, II) d'où surgirent l'humilité et l'amour ! Dans le royaume de Dieu, toute l'humanité doit être comme un seul troupeau placé sous un seul berger : but admirable qui doit frapper le monde et qui ne sera jamais atteint par l'orgueil et la tyrannie. Babel veut dire confusion. La séparation des peuples et leurs divisions est l'œuvre de Dieu. Il en fut de cette dispersion, fruit de l'orgueil, comme du travail imposé au premier homme ! Ce fut tout à la fois un châtement et une bénédiction.

4. Généalogie des Semites jusqu'à Abraham (XI, 10-26).

Dans le chapitre précédent la lignée de Sem ne va que jusqu'à Péleg, qui doit

avoir vécu au temps de la confusion et de la dispersion, puisque Moïse fait, à son sujet, la remarque que de son temps la terre fut divisée (Gen., X, 25). Le tableau suivant nous montre que Péleg naquit cent un ans après le déluge, et par là même au temps de la construction de Babel et de la domination de Nimrod. Déjà la précédente généalogie nous présente les Semites jusqu'à Péleg et à Abraham; nous suivons ici la même chronologie: c'est la suite du premier cycle patriarcal d'Adam à Noé.

	A l'âge de	L'an du monde	Il vécut en tout	Il vécut depuis l'an du monde à
Noé engendra Japhet.	500	1556		
— — Sem.	502	1558	950	1056-2006
— — Cam peu après.				
Le déluge eut lieu l'an de Noé.	600	1656		
Sem engendra Arpasçad.	100	1658	600	1558-2158
Arpasçad engendra Selah.	35	1693	438	1658-2096
Selah engendra Héber.	30	1723	433	1693-2126
Héber engendra Péleg.	34	1757	464	1723-2187
Péleg engendra Régu.	30	1787	239	1757-1996
Régu engendra Sérug.	32	1819	239	1787-2026
Sérug engendra Nachor.	30	1849	230	1819-2049
Nachor engendra Tharé.	29	1878	148	1849-1997
Tharé engendra Haran.	70	1948	205	1878-2083
— — Abraham.	130	2008	—	— —
Abraham.	—	—	175	2008-2183
Sara naquit.	—	1998	—	— —

Ce tableau nous montre que, parmi les hommes nés après le déluge, Héber atteignit l'âge le plus avancé et survécut à Abraham d'environ quatre ans; mais aussi qu'Abraham fut contemporain de Sem pendant environ cent cinquante ans. Plusieurs commentateurs varient d'environ soixante ans sur la naissance d'Abraham. La chronologie que nous avons donnée résout cette difficulté.

Au verset 26 de ce chapitre XI, il est dit que Tharé était âgé de soixante-dix ans quand il engendra Abraham, Nacor et Haran. Cet âge de Tharé ne peut pas se rapporter à la naissance de ses trois fils, à moins qu'ils ne fussent jumeaux, ce que nous ne pouvons pas admettre. Car Haran mourut avant son père lorsqu'il laissa Lot, déjà grand garçon (petit-fils de Tharé), d'où il suit que cet âge de Tharé était celui qu'il avait à la naissance de Haran, son premier-né. On peut déterminer la naissance d'Abraham d'après le chapitre XII, 4, où l'on voit qu'il était âgé de soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de Caran; son père Tharé mourut à Caran, âgé de deux cent cinq ans. Abraham était donc âgé de soixante-quinze ans à la mort de son père, d'où il résulte qu'il naquit lorsque Tharé était âgé de cent trente ans, c'est-à-dire l'an 2008 du monde.

Le nom d'Abraham est mis avant celui de ses frères au verset 27, parce qu'il était seul l'héritier de la promesse.

Il a déjà été question de Sem et d'Arpasçad dans le chapitre précédent. Les alexandrins mettent un Kaïnan entre Arpasçad et Scélah, et Luc, dans sa généalogie (III, 36), le met après eux, tandis que ce Kaïnan n'est mentionné ni ici ni dans 4 Chroniques, I, 48. Le texte hébreu et le samaritain n'en parlent pas plus. Le texte hébreu résout la question. On prétend que Kaïnan a été l'inventeur de l'astronomie, etc. Peut-être était-il frère de Scélah, qui ne continue pas la lignée à laquelle était faite la promesse. Scélah veut dire *envoi*, *mission*. Il est possible qu'il conduisit une colonie de Semites émigrants. Héber, ou Eber, signifie *au-delà* du fleuve de l'Euphrate. C'est de là qu'est venu le nom d'*Hibrim*, Hébreux (Gen., XLIII, 32. Exode, II, 44). Sem est appelé le père des fils d'Héber et de tous (X, 24). — Le nom d'Hébreu fut donné aux descendants

d'Abraham par les Egyptiens, et il leur resta. Héber, père de Péleg et de Joktan, s'établit sur les deux rives de l'Euphrate, d'où sortit Abraham. Péleg veut dire *division*, car en son temps la terre fut partagée (X, 25). — Du vivant de Péleg, fils de Héber, eut lieu le partage de l'humanité en des contrées diverses. L'historien rapporte ce fait, parce que c'est à Péleg que se rattache la ligne de la promesse. Régu ou Réhu (ami de Dieu) rappelle Rhagon en Médie (Judith, I, 6).

Sérug, *branche, rejeton*, a la même consonnance que Séruch, territoire en Mésopotamie.

Nacor, *haletant, en colère*.

Tharé, *retraite, séjour*, est nommé avec ses trois fils, du nombre desquels est Abraham, l'élu de Dieu. Jetons un coup-d'œil sur quelques données fournies par l'Écriture sur la période de 427 ans qui s'écoula depuis le déluge à la vocation d'Abraham, et sur l'âge des patriarches d'avant le déluge, et de ceux après le déluge; nous verrons aussi ceux dont Noé fut le contemporain.

Noé fut le contemporain :

d'Enos	pendant 84 ans	de Scélah	pendant 313 ans
de Kénan	— 179 —	d'Héber	— 283 —
de Mahalaël	— 264 —	de Péleg	— 239 —
de Jared	— 366 —	de Régu	— 219 —
de Méthuscéla	— 600 —	de Sérug	— 187 —
de Lémec	— 595 —	de Nacor	— 148 —
de Sem	— 448 —	de Tharé	— 128 —
d'Arpasçad	— 348 —	d'Haram	— 58 —

ou jusqu'à la mort de celui-ci, qui eut peut-être lieu plus tôt. On voit comment les révélations de Dieu se perpétuaient facilement de père en fils, et comment les patriarches pouvaient annoncer le nom de l'Éternel à leurs plus arrières-petits-fils. Le Seigneur eut toujours des hommes qui craignirent son nom et qui gardèrent fidèlement la parole de la promesse.

5. Généalogie de Tharé et émigration (XI, 27-32).

VERSET 27. Et c'est ici la postérité de Tharé : Tharé engendra Abram ¹, Nacor et Haran; et Aran engendra Lot. — 28. Et Haran mourut en la présence de Tharé son père, au pays de sa naissance, à Ur des Chaldéens ². — 29. Et Abram et Nacor prirent des femmes. Le nom de la femme d'Abram fut Sarai ³, et le nom de la femme de Nacor fut Milca ⁴, fille de Haran, père de Milca et de Jisca ⁵. — 30. Mais Sarai était stérile, et elle n'avait point d'enfants. — 31. Et Tharé prit son fils Abram, et Lot, fils de son fils, lequel était fils de Haran, et Sarai sa belle-fille, femme d'Abram son fils; et ils sortirent ensemble ⁶ d'Ur des Chaldéens, pour aller au pays de Canaan. Et ils vinrent jusqu'à Caran ⁷, et ils y demeurèrent. — 32. Et les jours de Tharé furent de deux cent cinq ans; puis il mourut à Caran.

¹ Moïse avait en vue Abraham, l'élu de Dieu; c'est pourquoi il nous donne la généalogie de Tharé. Haran, son fils aîné (au verset 31, Haran est un nom de lieu) mourut en Chaldée, pays de sa naissance; cette circonstance put déterminer son père à émigrer encore plus tôt.

² Ur des Chaldéens, au nord de la Mésopotamie, pays fertile en blé et précieux pour les tribus nomades. Ur signi-

fie lumière. L'adoration de la lumière et du feu eut là son origine et son siège principal.

³ Sarai, *ma princesse*, femme d'Abraham, était en même temps sa demi-sœur (Gen., XX, 12).

⁴ Nacor, du même nom que son grand-père, épouse Milca sa nièce, fille de son frère Haran, et dont la sœur avait nom Jisca.

⁵ Ce sont ici les premiers noms de fem-

mes dans l'Écriture depuis Eve, sauf ceux d'Ada, Zilla, Nahama, que nous avons déjà rencontrés.

Par crainte du contact des païens, les membres de la famille restèrent étroitement unis. Tharé partit avec les siens, soit pour chercher de meilleurs pâturages, soit par une impulsion secrète, et se dirigea vers Canaan, et s'arrêta à Haran ou Caran. Ce fut là qu'il mourut, sans avoir eu, à ce qu'il paraît, une connaissance du vrai Dieu, et sans avoir accompli le dessein de Dieu qui était caché derrière ce voyage; car il servait encore « d'autres dieux (Josué, XXIV, 2). » Ceci nous montre d'autant mieux la nécessité du commandement donné à Abraham et des révélations particulières faites à ce patriarche. S'il n'y avait pas idolâtrie complète et ignorance totale du vrai Dieu, c'était toute-fois une conduite punissable d'associer un culte grossier à celui de Jéhovah; c'est ce que fit plus tard aussi le peuple

d'Israël. On voit par là l'importance de ce commandement donné à Moïse : « Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face, » puisqu'un parent d'Abraham, un Laban et sa famille, qui connaissaient le vrai Dieu, d'après tous les signes qu'ils en avaient, adoraient en même temps des téréphins, des dieux pénates ou domestiques (Gen., XXXI, 34) ! Quelle devait donc être la superstition dans les autres familles !

7 Haran en Mésopotamie, plus tard Caran, lieu historique remarquable et encore important aujourd'hui pour les Arabes. Il est possible que Tharé donât à cet endroit ce nom après la mort de son fils Haran. L'ancienne route des caravanes passait par là.

D'après Actes, VII, 2-9, Dieu était déjà apparu à Abraham avant que celui-ci allât à Caran; ce qui aurait porté Abraham à engager son père à quitter son lieu natal.

TROISIÈME SECTION.

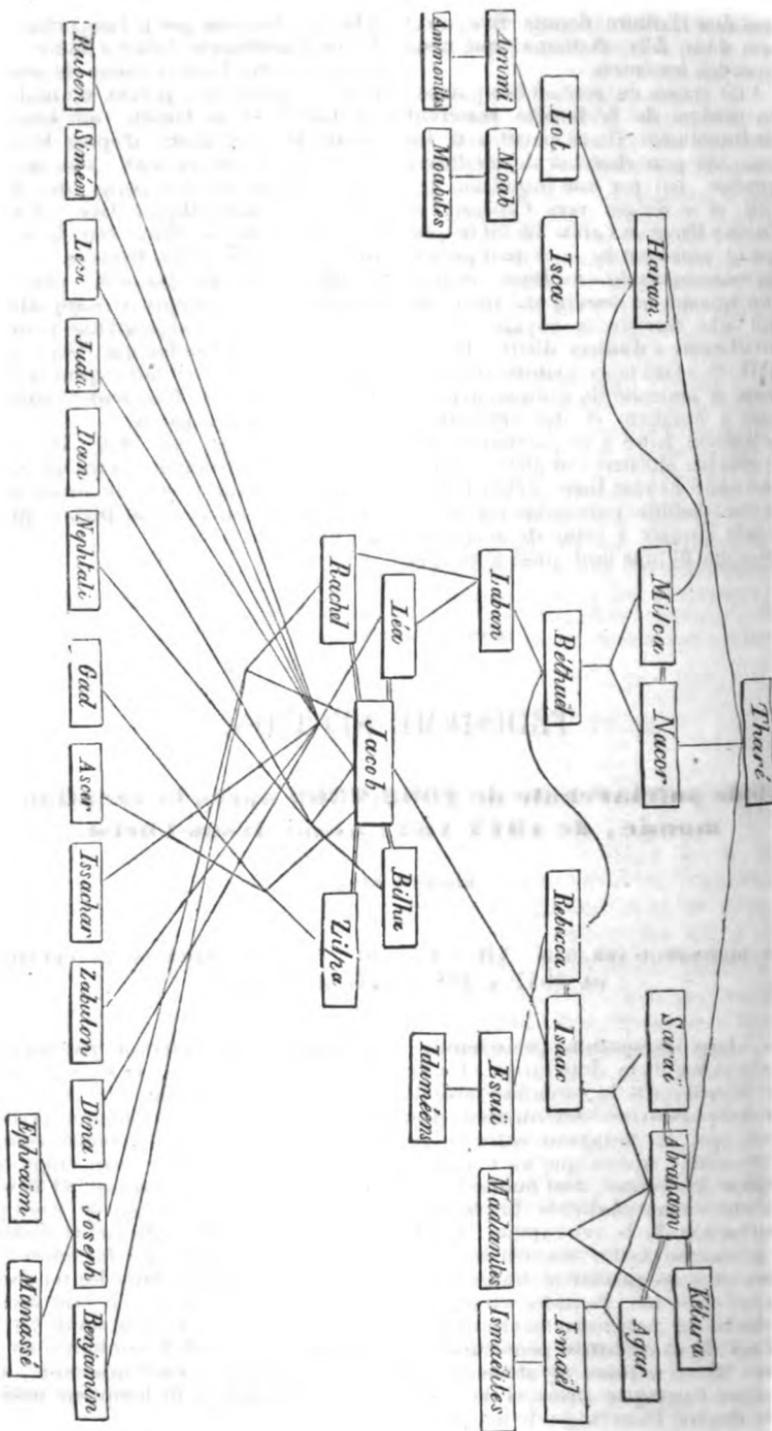
Période patriarchale de 2083-2369 après la création du monde, de 1917-1631 avant Jésus-Christ.

Chapitres XII-L.

A. — HISTOIRE D'ABRAHAM (XII-XXV, 10). — 2083-2183 DE LA CRÉATION, DE 1917 A 1817 AVANT JÉSUS-CHRIST.

Déjà, dans les sections précédentes, le Seigneur a fait entrevoir par ses promesses la grâce et la délivrance; les croyants l'ont pressentie, et s'y sont tenus fermes. Maintenant la promesse devient de plus en plus précise; elle se concentre sur des personnes déterminées. Abraham est l'élu de Dieu, l'homme privilégié, avec qui le Seigneur entre en relation particulière, qu'il choisit comme son bien-aimé, après que les hommes, dans l'espace de quatre cent vingt-sept ans depuis le déluge, ont oublié le Créateur pour adorer la créature, et se sont livrés à une vaine idolâtrie. Les Semites eux-mêmes, en grande partie, n'ont pas su se préserver de la corruption. Le Seigneur le vit du haut du ciel et n'oublia pas la promesse faite immédiatement après la chute. Celle qui fut adressée à Abraham et à sa postérité devait luire comme une lumière dans les ténèbres, de manière que les peuples étrangers à la promesse pussent se réjouir à cette divine clarté. Le Seigneur ouvre une marche nouvelle avec cet homme de foi, se dépouillant de sa volonté pour suivre celle de Dieu, et plein de confiance en ses promesses. Il se sépare de plusieurs autres patriarches, ses contemporains, afin de perpétuer l'antique grâce et de conserver la promesse du Rédempteur jusqu'à ce qu'elle devint l'héritage de toutes les familles de la terre.

FAMILLE D'ABRAHAM.



4. *Sortie de Caran et arrivée en Canaan* (XII, 4-8).

VERSET 1. Et l'Éternel avait dit à Abram ¹ : Sors de ton pays et de ton parentage, et de la maison de ton père, et viens au pays que je te montrerai ². — 2. Et je te ferai devenir une grande nation; je te bénirai, et je rendrai ton nom grand, et tu seras bénédiction. — 3. Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi ³. — 4. Abram donc sortit, comme l'Éternel lui avait dit, et Lot alla avec lui. Et Abram était âgé de soixante-et-quinze ans quand il sortit de Caran ⁴. — 5. Abram prit aussi Sarā sa femme, et Lot, fils de son frère, et tout le bien qu'ils avaient acquis, et les personnes qu'ils avaient eues à Caran ⁵; et ils sortirent pour venir au pays de Canaan, — 6. jusqu'au lieu de Sichem ⁶ et jusqu'en la plaine de Moré ⁷; et il y avait alors des Cananéens dans ce pays. — 7. Et l'Éternel apparut à Abram et lui dit : Je donnerai ce pays à ta postérité ⁸. Et Abram dressa là un autel à l'Éternel, qui lui était apparu ⁹. — 8. Et il passa de là vers la montagne qui est à l'orient de Béthel, et il y tendit ses tentes, ayant Béthel à l'occident et Hai à l'orient. Il dressa encore là un autel à l'Éternel, et il invoqua le nom de l'Éternel ¹⁰.

¹ Dans une apparition en personne, comme au verset 7.

² Le premier mot de la vocation d'Abram est un appel à un renoncement : Sors ! Ainsi parla Jésus à ses disciples, ainsi parle encore aujourd'hui le Seigneur aux missionnaires qu'il envoie dans les vastes champs du monde païen. Il dit aussi à tout chrétien : Suis-moi. — Le but de ce voyage resta encore caché à Abram. Ce fut assez pour lui de savoir que le Seigneur, Jehovah, le Dieu vivant et personnel, était avec lui, et qu'il lui montrerait le *comment?* et le *où?*

³ Aux versets 2 et 3, Dieu lui fait d'admirables promesses. Ces promesses, qui accompagnent l'ordre du départ, vont en croissant; on y remarque six degrés : le dernier est un regard jeté sur le Messie qui doit provenir des descendants d'Abram, et par qui le salut sera apporté à toutes les familles de la terre. Je te ferai devenir un grand peuple, au temporel et au spirituel; et cependant sa femme était stérile. Je te bénirai; et cependant il ne possédait pas un pied de terrain dans tout le pays. Je rendrai ton nom grand; et cependant il doit être étranger dans un pays étranger, etc. Le nom d'Abram devint grand d'une tout autre manière que

celui du fondateur de Babylone. Les mahométans, les Juifs et les chrétiens ont pour lui la plus profonde vénération. Si ce patriarche fut auparavant idolâtre avec son père et ses frères, son obéissance et sa foi en la grâce de Dieu paraissent d'autant plus grandes. Par sa foi et sa crainte de Dieu, il fut une bénédiction pour Lot et pour plusieurs de ceux qui l'entouraient. Il en est encore de même aujourd'hui, et il en sera de même jusqu'aux temps les plus reculés. Toutes les familles de la terre seront bénies en toi; cette bénédiction est répétée sept fois. C'est la troisième prophétie messianique; elle ne concerne ici qu'une seule personne, puis elle s'étend à toute sa famille; plus tard, elle embrasse tout le peuple issu de cette famille, et enfin elle s'étend à toutes les familles de la terre.

⁴ Abram était alors âgé de soixante-quinze ans; il fut ainsi durant cent ans étranger et pèlerin en Canaan.

⁵ Les personnes qu'il avait eues ou qu'il avait héritées, ce sont les esclaves, les serviteurs et les servantes, qui faisaient partie de sa maison.

⁶ Sichem; ainsi se nommait encore cette ville au temps où vivait Moïse. Elle était située au centre du pays de Canaan, entre la route Hébal et Garizim,

contrée très-fertile, à 405 kilomètres de Jérusalem et à 93 de Nazareth.

⁷ Plaine ou chêne, térébinthe; Moré, ainsi nommée peut-être du nom de celui qui avait planté ces arbres. Il cherchait, comme étranger et nomade, une demeure en dehors des villes et loin du contact des Cananéens.

⁸ A cette nouvelle révélation de Dieu, Abram connut le pays que le Seigneur lui avait promis à Caran de lui montrer. Jusque-là il dut se laisser conduire aveuglément, comme un enfant par son père. La promesse précédente se déroule et s'éclaircit de plus en plus; Abram apprend que ce pays, dont il admire maintenant la beauté, deviendra l'héritage de ses descendants, de cette postérité dont humainement il ne voit encore rien, si ce n'est qu'elle peut lui paraître impossible. Telle est la foi (Heb., XI, 4). A cette promesse quant au pays se joint celle faite au verset 2, qu'il deviendra un grand peuple; c'est

un fondement solide, mais elle ne peut l'être que pour la foi la plus ferme. Afin qu'Abram n'oubliât pas la Canaan céleste, en n'ayant en vue que la Canaan terrestre, la promesse n'est pas faite pour lui, mais pour ses descendants.

⁹ Abram répond à cette promesse en érigeant un autel à l'Éternel, autant pour lui rendre grâces que pour élever un témoignage contre l'idolâtrie des Cananéens.

¹⁰ Abram va maintenant vers le sud de Sichem, vers la montagne, à l'est de la ville, qui fut nommée d'abord Luz (XXVIII, 19), plus tard Béthel, et maintenant Beitine, à l'ouest d'Haï. Il érige un second autel et invoqua le nom de l'Éternel, protestant ainsi contre Canaan, et pour son édification et celle des siens. Le nom de l'Éternel c'est son Être manifesté. Abram annonce comment Dieu s'est révélé à lui, en qualité de Jéhovah, Dieu de l'alliance.

2. Abram en Egypte, épreuve et secours (10-20).

VERSET 10. Mais la famine étant survenue au pays, Abram descendit en Egypte pour y demeurer quelque temps ¹. — 11. Il arriva, comme il était près d'entrer en Egypte, qu'il dit à Saraï sa femme: Voici, je sais que tu es une belle femme; — 12. Il arrivera, que, lorsque les Egyptiens t'auront vue, ils diront: C'est la femme de cet homme-là, et ils me tueront; mais ils te laisseront vivre. — 13. Dis donc, je te prie, que tu es ma sœur, afin que je sois bien traité à cause de toi, et qu'ils me sauvent la vie à ta considération ². — 14. Il arriva donc, sitôt qu'Abram fut en Egypte, que les Egyptiens virent que cette femme était fort belle. — 15. Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi, et la louèrent devant le roi; et elle fut enlevée pour être menée dans la maison de Pharaon ³; — 16. lequel fit du bien à Abram à cause d'elle. — 17. Mais l'Éternel frappa de grandes plaies Pharaon et sa maison ⁴. — 18. Alors Pharaon appela Abram, et lui dit: Qu'est-ce que tu m'as fait? que ne m'as-tu averti qu'elle était ta femme? — 19. Pourquoi as-tu dit: C'est ma sœur? et je l'aurais prise pour être ma femme; mais maintenant, voici ta femme, prends-la, et t'en va. — 20. Et il donna charge à ses gens d'aller reconduire Abram, sa femme, et tout ce qui lui appartenait ⁵.

¹ Une famine dans un pays promis! C'était certainement une grande épreuve pour la foi d'Abram. L'Éternel l'avait récompensé en lui promettant de le lui donner en possession. Maintenant la famine l'en chasse; il va en Egypte, qui

était et qui est encore le grenier des peuples voisins. Mais il n'y va que comme étranger; il n'y séjournera pas; le Seigneur lui a donné droit de bourgeoisie en Canaan.

² Sa foi chancelle lorsqu'à la place de

Dieu seul, il se considère lui-même, sa femme, l'Égypte. Il craint, il tremble devant les Égyptiens, qui, comme la suite le montre, sont bien capables de faire ce qu'Abram redoute de leur part, et il engage Sara à faire un mensonge. Sara était, en effet, sa demi-sœur, comme on le voit au chapitre XX, 42, dans une rencontre semblable avec Abimélec, où Abram dit expressément : « Mais aussi elle est ma sœur, fille de mon père; bien qu'elle ne soit point fille de ma mère; et elle m'a été donnée pour femme. » Dieu tolérait alors de telles unions avec de si proches parentes; elles paraissaient se justifier par la crainte de se mêler avec les païens. C'était peut-être aussi l'usage de quelques familles. L'union d'Abram et de Sara eut lieu avant que l'Éternel lui eût adressé sa vocation. Plus tard, de tels mariages furent défendus sous peine de mort (Exode, XVIII, 44; XX, 47). Le mensonge d'Abram avait ainsi une apparence de vérité; mais ce n'en est pas moins un mensonge, puisqu'il ne fait valoir que sa parenté avec Sara, et qu'il ne dit point à Pharaon qu'elle est sa femme. Ainsi Abram, le croyant, doit combattre contre l'incrédulité; il est sujet au péché. La Parole de Dieu ne justifie nullement les fautes des croyants, mais elle

les expose telles qu'elles sont, non point pour les offrir à notre imitation, mais comme une peinture fidèle des misères des hommes les plus saints et du besoin qu'ils ont de la grâce. Elle laisse d'ordinaire au résultat le soin de punir les coupables. Ce fut le cas d'Abram; son manque de droiture lui attira une profonde humiliation et les reproches justement mérités que lui adressa Pharaon (verset 48). Dieu lui-même lui montre sa faute par un effet contraire à celui auquel il espérait de parvenir par sa ruse.

³ Abram arriva en Égypte l'an 9000 avant Jésus-Christ. Les rois qui gouvernaient alors ce pays étaient les *rois pasteurs*, nommés Hytz-Schos sur les monuments égyptiens. Ils étaient de race scythe, et s'étaient emparés du pays. Pharaon, c'est le nom donné depuis la plus haute antiquité aux rois d'Égypte. Sa maison, c'est son harem.

⁴ C'était sans doute une maladie, mais qui cessa bientôt, vu que Sara n'avait subi aucun outrage. A la suite de cette plaie, Pharaon paraît s'être informé de plus près et avoir découvert la vérité.

⁵ La bonté et la providence de Dieu délivrèrent Sara et Abram, malgré leur infidélité. Le roi dut les faire accompagner par une escorte honorable.

3. Abram et Lot (XIII, 4-43).

VERSET 1. Abram donc étant sorti de l'Égypte, monta vers le Midi, lui, sa femme et tout ce qu'il possédait, et Lot était avec lui ¹. — 2. Et Abram était très-riche en bétail, en argent et en or ². — 3. Et il s'en retourna — 4. dans le même lieu où était l'autel qu'il y avait bâti au commencement, et où Abram avait invoqué le nom de l'Éternel ³. — 5. Lot aussi, qui marchait avec Abram, avait des brebis, des bœufs et des tentes ⁴. — 6. Et le pays ne les pouvait porter pour pouvoir demeurer ensemble. — 7. Ce qui excita une querelle entre les bergers du bétail d'Abram et les bergers du bétail de Lot ⁵. En ce temps-là les Cananéens et les Phérésiens demeuraient au pays ⁶. — 8. Et Abram dit à Lot : Je te prie, qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et les tiens; car nous sommes frères. — 9. Tout le pays n'est-il pas à ta disposition? Sépare-toi, je te prie, d'avec moi : Si tu choisis la droite, je prendrai la gauche; et si tu prends la gauche, je m'en irai à la droite ⁷. — 10. Alors Lot élevant ses yeux, vit toute la plaine du Jourdain qui (avant que l'Éternel détruisit Sodome et Gomorrhe) était arrosée partout, jusqu'à ce qu'on vienne à Tsohar, comme le jardin de l'Éternel, et comme le pays d'Égypte ⁸. —

11. Et Lot choisit pour lui toute la plaine du Jourdain, et il alla du côté de l'Orient; ainsi ils se séparèrent l'un d'avec l'autre. —
12. Abram donc demeura au pays de Canaan, et Lot demeura dans les villes de la plaine, et il y dressa ses tentes jusqu'à Sodome. —
13. Or, les habitants de Sodome étaient méchants, et ils étaient de grands pécheurs contre l'Éternel.

¹ On voit que Lot était aussi en Égypte, vers le midi, c'est-à-dire vers le midi du pays de Canaan. Ce pays était un plateau élevé; c'est pourquoi il est dit au verset 10 du chapitre XII : Il descendit en Égypte.

² Abram avait encore augmenté ses richesses en Égypte, d'où vraisemblablement il emmena Agar.

³ L'Éternel l'avait gardé en Égypte et protégé dans son voyage; Abram lui offre un sacrifice de reconnaissance.

⁴ Ces tentes, ces cabanes, et les serviteurs et servantes qui y demeuraient.

⁵ Le pays était trop étroit pour ces deux riches émirs, princes de bergers, car il ne leur appartenait pas encore en propre, et, avec leurs riches troupeaux, ils se dirigèrent dans la portion du pays restée innocuée par les anciens habitants. De là les disputes entre les bergers de Lot et ceux d'Abram.

⁶ Les Phérésiens, non mentionnés dans

la table des peuples du chapitre 10, paraissent avoir été une branche des Cananéens, avoir habité les plaines du pays, s'être livrés à l'agriculture et aux soins des bestiaux; c'est ce qui fait qu'Abram et Lot les rencontrèrent.

⁷ Proposition noble et désintéressée pour se séparer et pour maintenir la paix; elle est d'autant plus admirable que le pays avait été promis à Abram et non à son neveu Lot, et qu'Abram pouvait choisir librement pour lui, comme le chef de la famille.

⁸ Lot, dont la foi et l'esprit de renoncement ne sont pas aussi forts que chez Abram, choisit la contrée la plus belle et la meilleure, la plaine du Jourdain où est aujourd'hui la mer Morte. Mais il eut lieu de s'en repentir, car il s'exclut du droit à la promesse. En apparence il avait fait le choix le meilleur, mais en réalité il avait pris la moindre part; car les gens de Sodome étaient méchants.

4. *Renouvellement de la promesse à Abram (14-18).*

Après sa séparation d'avec Lot, Abram reçut du Seigneur, comme récompense pour son abnegation, un renouvellement de la promesse, portant que le pays serait à lui et à ses descendants à perpétuité : preuve qu'il entraînait dans les vues de Dieu que Lot fût exclu de cet héritage, ainsi que celui-ci l'avait fait librement. Cette promesse, ici renouvelée, renferme les désignations perpétuelles et l'accroissement indéfini de ses descendants, qui seraient comme le sable de la terre; ces deux traits montrent que la promesse dépassait les limites de la Canaan terrestre et temporelle, qu'elle embrassait la Canaan céleste, la postérité spirituelle du patriarche, ses enfants par la foi.

VERSET 18. Abram donc ayant remué ses tentes ¹ vint demeurer dans les plaines de Mamré, qui est en Hébron ², et il y bâtit là un autel à l'Éternel ³.

¹ Ses tentes ou ses cabanes, ses huttes.

² Vers les chênes ou les térébinthes de Mamré. Mamré était un homme qui descendait de la branche des Amorrhéens. Cette plantation de chênes était près de Hébron; c'est pourquoi Hébron est aussi appelé ville de Mamré (Gen.,

XXIII, 47, 49), et, plus tard, Kiriath-Arbah, aujourd'hui El-Khalil, au sud de Jérusalem, à 29 kilomètres de Bethléhem.

³ Abram porte partout son Église avec lui. Ainsi devrions-nous faire partout où nous pouvons demeurer, chercher et avoir notre Béthel.

5. *Captivité de Lot (XIV, 1-13).*

Après que Lot se fut séparé d'Abram et eut d'abord planté ses tentes dans le voi-

sinage de Sodome (XIII, 42), puis, fixé sa demeure à Sodome même, il surgit une guerre entre quatre princes de l'Asie orientale et cinq princes ou chefs cananéens. Ceux-ci étaient sous la domination des premiers et vraisemblablement leurs tributaires. Ils avaient supporté ce joug pendant douze ans; l'année suivante ils se révoltèrent, refusèrent le tribut et eurent ainsi à souffrir, à la quatorzième année, toutes les horreurs de la guerre. Les rois cananéens étaient de petits princes, souvent n'ayant pour territoire qu'une ville; ils habitaient la vallée de Siddim, où est aujourd'hui la mer Morte. C'étaient les rois, princes de Sodome, de Gomorre, d'Adma, de Tsebaïm, de Bélah ou Tsohar. Les princes asiatiques (de la Babylonie et de la Mésopotamie) étaient Kédor-Lahomer, de Hélam, chef de la coalition; Amraphel de Scinhar (Babylonie), Arjoc de Elasar (Assyrie), et Tidhal autre prince païen. Ces chefs coalisés dirigèrent d'abord leurs efforts vers les peuplades voisines de Sodome et vainquirent les Réphaïms ou géants à Astharoth-Karnaïm, dans le pays de Basan vers le sud; ils vainquirent les Susims à Ham, habitant près du fleuve d'Arnon; ils défirent aussi les Emims dans la plaine de Kirjathaim au-delà du Jourdain; les Hénokims, descendants des Géants (Deut., II, 10, 11, 20); les Horiens, dans leurs montagnes de Séhir au sud de Canaan (habitants des cavernes Troglodytes) jusqu'aux campagnes de Paran, dans le désert d'Arabie. De là les vainqueurs retournèrent vers les sources de Mitspath ou Cadés, comme on le nomma plus tard, et battirent toute la plaine occupée du temps de Moïse par une peuplade nommée Amalécites, et enfin les Amorrhéens qui habitaient dans Hartson-Tamar, sur la rive occidentale de la mer Morte d'aujourd'hui. Maintenant, après avoir remporté la victoire sur tous les points environnants, ils tournent leurs armes contre les rois de la vallée de Siddim, les battent et les mettent en fuite. Les vaincus, aveuglés par la crainte, tombent dans des puits de bitume ou d'asphalte qu'ils avaient creusés et qui ne devaient être dangereux qu'aux ennemis du dehors. Kédor-Lahomer et ses alliés pillèrent Sodome et Gomorre, entraînent avec eux les habitants parmi lesquels était Lot, fils du frère d'Abraham, et se retirèrent vers le nord au-delà de Damas. La nouvelle de la défaite des chefs cananéens parvint à Abram, l'hébreu. Mairé l'Amorrhéen, et ses frères Escol et Haner, avaient fait alliance avec le patriarche.

6. Abram vainqueur délivre Lot (14-16).

VERSET 14. Quand donc Abram eut appris que Lot, son parent, avait été fait prisonnier, il arma trois cent dix-huit de ses serviteurs ¹ qui étaient nés dans sa maison, et il poursuivit ces rois jusqu'à Dan ². — **15.** Et ayant partagé ³ ses troupes, il se jeta sur les rois durant la nuit, lui et ses serviteurs, et les battit, et les poursuivit jusqu'à Hobar, qui est à la gauche ⁴ de Damas. — **16.** Et il ramena toutes les richesses qu'on avait prises; il ramena même Lot, son neveu, avec ses biens, les femmes et le peuple ⁵.

¹ Comme ses hommes éprouvés et fidèles. Ceux qui étaient nés dans sa maison, et élevés sous sa direction, étaient particulièrement sûrs.

² Qu'il faut distinguer de Dan, d'abord laïs. Ici c'est Dan-Jaan (2 Sam., XXIV, 6).

³ Il les surprit de divers côtés par une ruse de guerre.

⁴ Les Asiatiques, pour s'orienter, tournent leur visage vers le soleil levant; ainsi, à gauche, c'était le nord.

⁵ Celui qui est étranger en Canaan enlève la proie du vainqueur; celui qui s'était conduit si noblement envers le prétentieux Lot, expose sa vie pour son neveu, et le délivre, lui et tous ses biens. L'humble croyant est un guerrier victorieux. La force du Seigneur s'est manifestée dans la faiblesse du patriarche. (Ostervald traduit par frère, le mot qui signifie plutôt parent, neveu.)

7. Abram béni par Melchisédec (17-24).

VERSET 17. Et le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui ¹,

comme il s'en retournait après la défaite de Kédor-Lahomer, et des rois qui étaient avec lui, dans la vallée de la plaine, qui est la vallée royale ².

¹ Pour le féliciter de sa victoire et pour le remercier du secours qu'Abram lui avait accordé, mais aussi pour lui demander les prisonniers (verset 21). Ce roi était le chef des alliés.

² Dans le voisinage de Jérusalem (2

Sam., XVIII, 18, Josaphat). C'est de cette circonstance que cette vallée a reçu son nom. Un prince orgueilleux, méprisant l'Éternel, s'abaisse devant Abram victorieux.

VERSET 18. Melchisédec ¹, aussi roi de Salem ², fit apporter du pain et du vin (et il était sacrificateur du Dieu fort ³, souverain). — 19. Et il bénit Abraham, en disant : Béni soit Abraham par le Dieu fort souverain, possesseur des cieux et de la terre. — 20. Et béni soit le Dieu fort, souverain, qui a mis les ennemis entre tes mains. Et Abram lui donna la dime de tout ce qu'il avait pris ⁴.

¹ Melchisédec veut dire : « Roi de la justice. »

² Salem, c'est-à-dire *paix*. Salem était d'abord le nom de la ville de Jésus, appelée ensuite Jérusalem. C'est sans aucun doute ce Salem qui est ici mentionné et non l'autre du même nom situé près d'Hénon (Jean, III, 23). Cette ville était ainsi appelée du nom de son prince qui était aussi sacrificateur, célèbre par son amour pour la justice et pour la paix. Le Salem près de Hénon était sur le chemin d'Abram à son retour de Damas à Hébron.

³ Ainsi Melchisédec connaissait et honorait le seul vrai Dieu. D'où avait-il

cette connaissance au milieu des Cananéens idolâtres? C'est ce que nous connaissons aussi peu que son origine (Héb., VII).

⁴ Il lui donna la dixième partie de tout son butin, et Melchisédec bénit la possession de tout ce qui restait au patriarche vainqueur. Abram fit ici librement, par reconnaissance envers Dieu qui l'avait secouru, ce qui fut plus tard ordonné par la loi. La bénédiction de Melchisédec confirma de nouveau à Abram la promesse de grâce qu'il avait reçue de Jéhovah. Le sacrificateur Melchisédec était un type de Jésus-Christ, notre vrai Sacrificateur (Héb., VII).

VERSET 21. Et le roi de Sodome dit à Abram : Donne-moi les personnes ¹, et prends les richesses pour toi. — 22. Et Abram dit au roi de Sodome : J'ai levé ma main à l'Éternel ², le Dieu fort, souverain, possesseur des cieux et de la terre, disant : — 23. Si je prends aucune chose qui t'appartienne, depuis le moindre fil, jusqu'à une courroie de soulier ³, afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram.

¹ Les personnes, les âmes, c'est-à-dire les femmes et le peuple arrachés à la captivité. Ce prince n'apporte pas une bénédiction de Dieu comme Melchisédec; il doit garder le butin : il ne vit que pour la terre.

² Lever les mains, c'est jurer. Abram

jure par Jéhovah, et nomme le Dieu Très-Haut qui possède le ciel et la terre.

³ Expression proverbiale, pour dire le moindre objet; car Abram, qui aurait pu ici devenir immensément riche, aurait eu honte de faire un gain, en rendant service à son neveu.

8. Doutes d'Abram; affermissement de sa foi (XV, 4-6).

VERSET 1. Après ces choses, la Parole de Dieu fut adressée à Abram dans une vision ¹, disant : Abram ne crains point ²; je suis ton bouclier ³ et ta très-grande récompense ⁴. — 2. Et Abram répon-

dit : Seigneur Eternel, que me donneras-tu ? Je passe ma vie sans avoir d'enfants, et Dammésec Elihézer est l'intendant de ma maison ⁶. — 3. Et Abram dit encore : Voici, tu ne m'as point donné d'enfants, et voilà, le serviteur qui est né dans ma maison sera mon héritier. — 4. Et voici, la parole de l'Eternel lui fut adressée, disant : Celui-ci ne sera point ton héritier ⁷ ; mais celui qui sortira de tes entrailles, sera ton héritier — 5. Et après l'avoir mené dehors, il lui dit : Lève maintenant tes yeux vers le ciel, et compte les étoiles ⁸, si tu les peux compter. C'est ainsi, lui dit-il, que sera ta postérité ⁹. — 6. Et Abram crut à l'Eternel, et l'Eternel lui imputa cela à justice ¹⁰.

¹ Dieu condescend à se révéler de diverses manières à ses prophètes élus, tantôt en vision, tantôt en songe. Mais lorsqu'il se révèle, celui qui reçoit la révélation est rendu capable de cette communication céleste ; les puissances de son esprit s'élèvent, et le sens intérieur s'ouvre de plus en plus à ces sublimes inspirations.

² Cette parole : Ne crains point, dénote le doute, les tentations qui assiégeaient le cœur d'Abram, soit qu'il eût alors perdu de vue la promesse, soit que les scènes idolâtres qui l'entouraient l'eussent rempli de frayeur.

³ Ton bouclier, ton protecteur, ton défenseur. Dieu le lui avait prouvé dans la victoire remportée sur les quatre rois. Les expériences que nous faisons du secours et de la protection de Dieu, doivent fortifier notre foi pour les expériences futures.

⁴ « Je suis ta très-grande récompense. » Dans ces mots, il y avait plus que ne comprenait Abram. Celui-ci croyait sans doute qu'il était question de tout autre don que Jéhovah. Mais l'Eternel se donne lui-même à lui : il est l'objet de la promesse. L'héritage, la félicité, embrassent toutes les bénédictions spirituelles, et les bénédictions terrestres lui sont accordées par-dessus.

⁵ Le désir d'avoir un fils fait disparaître chez Abram cette autre promesse bien plus élevée annoncée au verset 4.

⁶ Elihézer (secours de Dieu, ou Dieu est secours). Elihézer, ce fidèle serviteur, sera, dans la pensée d'Abram, son héritier, si la promesse du Seigneur doit être vraie ; il devait donc l'accueillir à la place d'un fils. C'est un autre caractère de la faiblesse de sa foi qu'au chapitre XVI. Aussi longtemps que sa foi restera chancelante, l'accomplissement de la promesse paraîtra impossible.

⁷ L'Eternel lève cette difficulté.

⁸ Il fortifie sa foi, en lui montrant l'immensité des étoiles ; ses descendants doivent être en aussi grand nombre.

⁹ Dieu promet à Abram encore plus qu'il ne pouvait désirer. Ce n'est pas seulement un fils bien-aimé qu'il aura, mais un peuple innombrable. Le signe qu'il lui donne, en lui montrant le ciel et l'armée des astres, est un précieux enseignement pour tous ceux qui doutent de la puissance de Dieu et de sa fidélité à ses promesses.

¹⁰ Il crut sans voir ; c'est ce qui le rétablit dans une juste position devant Dieu. Cette foi lui fut comptée pour justice (Rom., IV, 4). Abram avait été sans doute déjà auparavant obéissant par la foi ; mais l'adversaire l'avait porté dans ce moment-là à discuter sur la parole concernant sa postérité. Enfin, Abram éprouva ce que Jésus dit à ses disciples : « Maintenant vous croyez (Jean, XVI, 34). »

9. Alliance de Dieu avec Abram touchant sa postérité (7-21).

Dans les versets 7-12, 17, Dieu jette une lumière encore plus claire sur la descendance abrahamique. Abram égorge trois victimes, et les partage en égales portions ; il prend aussi une tourterelle et un pigeon qu'il ne partage point. Les versets 16, 18-21 expliquent le sens de cet acte symbolique. Tout comme les oiseaux se jeterent sur ces bêtes mortes, ainsi les descendants d'Abram doivent se jeter sur les peuples cananéens. Le feu (verset 17) annonce que ce sera un jugement de Dieu exercé sur ce peuple. Mais les Abrahamites seront pendant

quatre cents ans sous le poids de l'affliction dans un pays étranger. Nous voyons dans Jérémie, XXXIV, 18, 19, que le serment était accompagné d'un usage analogue. « Je livrerai les hommes qui ont transgressé mon alliance, et tout le peuple du pays, lesquels ont passé entre les deux moitiés du veau. » C'était donc une exécution prononcée contre ceux qui violaient l'alliance. Il est probable que cet usage eut ici son origine. Abram ne passa point entre les moitiés des animaux partagés, et resta fidèle à l'alliance.

VERSET 13. Et l'Éternel dit à Abram : Sache certainement, que ta postérité habitera comme étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra point ¹ et qu'elle y servira aux habitants du lieu, et qu'elle y sera affligée pendant quatre cents ans ². — 14. Mais aussi je jugerai la nation ³ à laquelle tes descendants seront assujettis ; et ensuite ils sortiront avec de grands biens. — 15. Et toi, tu t'en iras vers tes pères en paix ⁴ dans une bonne vieillesse, et tu seras enseveli. — 16. Et en la quatrième génération ⁵ ils retourneront ici ; car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore venue à son comble ⁶. — 18. En ce jour-là, l'Éternel traita alliance avec Abram ⁷, disant : J'ai donné ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, c'est-à-dire le fleuve d'Euphrate ⁸.

¹ En Canaan et en Égypte.

² Les quatre cents ans ne comprennent pas seulement le temps de la servitude en Égypte, mais tout le temps où Abram et ses descendants furent étrangers dans le pays qu'ils habitaient ; ainsi, il faut y comprendre le séjour en Canaan avant la naissance d'Isaac. Depuis la sortie de Mésopotamie jusqu'au départ d'Israël d'Égypte, il y eut, d'après Gal., III, 17, quatre cent trente ans. Depuis la naissance d'Isaac jusqu'à la sortie d'Égypte, il y eut quatre cent cinq ans, ou, en chiffres ronds, quatre cents ans.

³ Ce jugement s'accomplira par les dix plaies et la mort des Égyptiens dans la mer Rouge.

⁴ L'Éternel ne parle pas seulement de la mort ou de la sepulture du patriarche, car les ancêtres d'Abram furent ensevelis hors de Canaan ; mais il parle ici de l'existence au-delà de la mort, et l'expression suppose que ses aïeux vivent encore ailleurs. « Tu t'en iras en paix. » Ces mots désignent une parfaite félicité.

⁵ A cette époque l'âge moyen était de cent ans. Ainsi, ces mots signifiaient après quatre cents ans. On doit les prendre comme les termes d'une prophétie, ayant un sens plus général, mais qui ont leur pleine valeur, quoique les descendants d'Abram n'atteignissent pas tous l'âge de cent ans.

⁶ Les Amorrhéens désignent ici toutes les peuplades cananéennes. « Leur péché

n'est pas encore venu à son comble ; » ces mots jettent un très-grand jour sur la prise de possession qui eut lieu dans la suite. Humainement parlant, Israël n'avait aucun droit sur le pays de Canaan, mais il reçut un droit divin, en vertu de la promesse qui lui avait été faite. D'un autre côté, observons que Dieu ne prodigue pas ses promesses ; il ne les communique pas d'après un aveugle caprice, puisque Abram et sa postérité durent être éprouvés quatre cents ans avant d'être mis réellement en possession de l'héritage promis. Dieu n'agit point injustement envers ces peuples idolâtres ; car leurs péchés n'étaient pas encore parvenus à ce degré qui devait leur attirer le châtiment. La grâce envers un peuple doit coïncider avec la justice envers un autre peuple.

⁷ C'est cette alliance qui fut confirmée par des actes symboliques. L'Éternel jetait du jour sur la prophétie concernant la postérité d'Abram et l'espérance personnelle de ce patriarche. De son côté, Abram devait attendre patiemment dans l'épreuve la réalisation de la parole divine et se soumettre aux obligations que Dieu lui imposait, ainsi qu'à sa postérité. Le Seigneur prévient ses enfants par sa grâce.

⁸ Il indique par un trait général les limites de ce pays : du Nil, fleuve d'Égypte, jusqu'à l'Euphrate.

10. Sara et Agar (XVI).

VERSET 1. Or Saraï, femme d'Abram, ne lui avait point encore fait d'enfants ; mais elle avait une servante égyptienne nommée Agar. — 2. Et elle dit à Abram : Voici maintenant, l'Éternel m'a rendue stérile ; viens, je te prie, vers ma servante ; peut-être aurai-je des enfants par elle. Et Abram obéit à la parole de Saraï. — 3. Alors Saraï, femme d'Abram, prit Agar, sa servante égyptienne, et la donna pour femme à Abram, son mari, après qu'il eut demeuré dix ans au pays de Canaan ¹. — 4. Il vint donc vers Agar, et elle conçut. Et Agar, voyant qu'elle avait conçu, méprisa sa maîtresse. — 5. Alors Saraï dit à Abram : L'outrage qu'on me fait rejaillit sur toi. J'ai mis ma servante dans ton sein ², mais depuis qu'elle a vu qu'elle était enceinte, elle me regarde avec mépris. Que l'Éternel soit juge entre moi et toi. — 6. Alors Abram répondit à Saraï : Voici, ta servante est entre tes mains, traite-la comme il te plaira ³. Saraï donc la maltraita, et elle s'enfuit de devant elle ⁴.

¹ L'union d'Agar (*fuite*), à la place de l'épouse d'Abram, et exigée par Saraï, montre la faiblesse de la foi, d'abord chez celle-ci et ensuite chez Abram, qui, comme jadis Adam, obéit à la voix de sa femme. Le motif allégué est que peut-être elle aura des enfants, ou un descendant ; car elle suppose qu'il doit lui naître un descendant, mais elle doute de la possibilité que la promesse de Dieu se réalise ; le doute s'était aussi emparé du cœur d'Abram. Il est évident qu'ici la sensualité n'exerça aucun empire. Sara et Abram étaient bien plutôt conduits par le désir de hâter par un concours humain la parole que Dieu avait donnée et dont ils attendaient l'accomplissement depuis dix ans. Mais cette impatience, en présence de la grâce divine, n'était qu'une infirmité de la foi, et par là même un péché, d'autant plus qu'ils auraient dû se rappeler qu'en instituant le mariage (Gen., II, 24), l'Éternel avait interdit la polygamie. Au chapitre XV, 2, 3, Abram pensait d'abord que son serviteur Eliezer pourrait être l'héritier de la promesse ; maintenant, après un long délai, sa foi faiblit ; son grand âge et celui de son épouse semblent lui interdire toute espérance. Le patriarche était alors âgé

de quatre-vingt-cinq ans. La punition ne se fit pas longtemps attendre.

² Troubles domestiques, reproches de Sara à Abram : voilà le fruit de sa méfiance à l'égard de Dieu. Sara est méprisée de son esclave, de cette esclave qui lui appartient en propre et qui n'était entrée dans la maison du patriarche qu'à la demande expresse de sa maîtresse. Maintenant l'orgueil cause des vertiges à Agar ; peut-être qu'Abram lui donne des marques de considération plus grandes qu'il ne convenait d'en donner à une esclave, vis-à-vis de l'épouse de son maître. Bref, Abram dut entendre ce dur reproche. « L'outrage qu'on me fait retombe sur toi, que l'Éternel soit juge entre moi et toi. » Dans sa colère, Sara pense que Dieu en jugera comme elle, qu'il n'y a aucun tort de son côté et qu'Abram est seul coupable.

³ Abram prend une résolution dictée par le devoir et par sa conscience. « Ta dignité comme maîtresse, dit-il à Saraï, est intacte, ton droit sur ton esclave reste le même. Après, comme avant, elle est sous ta domination. »

⁴ Comme l'orgueil fléchit difficilement ! Au lieu de reprendre sa place de servante, Agar s'enfuit et brave ses maîtres.

VERSET 7. Mais l'ange de l'Éternel ¹ la trouva ² auprès d'une fontaine d'eau au désert, près de la fontaine qui est au chemin de Scur ³. — 8. Et il lui dit : Agar, d'où viens-tu, et où vas-tu ⁴ ? Et elle répondit : Je fuis de devant Saraï, ma maîtresse. — 9. Et l'ange de l'Éternel lui dit : Retourne à ta maîtresse, et t'humilie sous elle ⁵.

— 10. Je multiplierai tellement ta postérité, qu'elle ne se pourra compter, tant elle sera grande ⁶. — 11. L'ange de l'Éternel lui dit aussi : Voici, tu as conçu, et tu enfanteras un fils que tu nommeras Ismaël ⁷; car l'Éternel a entendu ta voix dans ton affliction. — 12. Et il sera semblable à un âne sauvage : il lèvera sa main contre tous, et tous lèveront la main contre lui; il dressera ses tentes aux yeux de tous ses frères ⁸. — 13. Alors elle appela le nom de l'Éternel qui lui parlait : Tu es le Dieu fort qui m'as vue. Car elle dit : N'ai-je pas aussi vu celui qui me voyait ⁹? — 14. C'est pourquoi on appela ce puits le puits du Vivant qui me voit ¹⁰. Il est entre Kadès et Bèred. — 16. Or, Abram était âgé de quatre-vingt-six ans quand Agar lui enfanta Ismaël ¹¹.

¹ C'est la première fois que l'Ange de l'Éternel est ici nommé; ce n'est pas un ange, mais l'ange, l'envoyé de Jéhovah, celui qui, plus loin, au verset 13, se nomme lui-même l'Éternel, dénomination que nous trouvons dans plusieurs passages, par exemple, dans Genèse XXI, 11, comparé à verset 16. Esaïe, III, 2, comparé à verset 4, etc. Cette identité de l'ange et de Jéhovah ressort non-seulement de ce que la parole de l'Envoyé est bien celle de l'Éternel, mais elle fait voir l'unité de cet ange avec Dieu. D'autre part, il est expressément distinct de Jéhovah (Gen., XXIII, 20. Josué, V, 13. Esaïe, LXIII, 9), passages qui nous montrent que si l'Ange et Dieu sont un, l'un et l'autre ont leur personnalité. Cet ange est l'Ange incréé de l'alliance (Mal., III, 7) distinct de tous les autres anges, placé au-dessus d'eux tous, c'est le Verbe, la Parole éternelle (Jean, I), qui, dans l'accomplissement des temps, s'est fait chair; c'est le Révélateur du Dieu invisible, que personne n'a vu (Jean, I, 18); c'est le Médiateur dès le commencement entre Dieu et les hommes; c'est Celui qui, dans tout l'Ancien-Testament, s'est révélé de diverses manières aux hommes, et leur a parlé comme homme.

² Il la trouva, parce qu'il la cherchait. Abram, Sara et Agar ont eu chacun leur conduite particulière, et Dieu daigna se manifester à eux selon leur état.

³ Scûr, Péluse en Egypte; on suppose que c'est le désert de Dèchofar, entre Canaan et l'Égypte. Agar voulait s'enfuir en Egypte, pays de sa naissance.

⁴ Par cette question, l'ange de l'Éternel cherche à lui faire sentir sa démarche précipitée et sa faute. Agar avoue ouvertement qu'elle ne croit pas que le tort soit de son côté.

⁵ L'Éternel exige d'abord qu'elle obéisse

et qu'elle se soumette à Saraï avant de lui faire la promesse.

⁶ Cette promesse, qui lui était faite à cause d'Abram, s'accomplit d'une manière remarquable : les descendants d'Ismaël, les Arabes, devinrent en effet un des peuples les plus répandus; ils planterent leurs tentes au long et au large, à l'Orient et à l'Occident, et leurs colonies s'étendirent d'un des confins de l'Afrique à l'autre, en Asie, jusque dans l'Inde et au-delà des rives de l'Euphrate. Mahomet est un enfant d'Ismaël, et Abram est, selon la chair, la souche de l'islamisme, mélange de la révélation et du paganisme.

⁷ Ismaël (*Dieu exauce*). Il est le premier des sept dont le nom ait été annoncé avant la naissance; ce sont Ismaël, Isaac, Salomon, Josias, Cyrus, Jean, Jésus.

⁸ Cette promesse, nous venons de le voir, n'était pas faite à Agar à cause d'elle-même, mais à cause d'Abram. Il sera un homme sauvage, proprement un âne sauvage, indépendant de l'homme. Ce caractère se retrouve dans ses descendants, enfants du désert, qui ont conservé jusqu'à aujourd'hui leur indépendance et leur liberté. Les Arabes modernes se fondent encore sur ce passage, et ils croient, dans leur orgueil, qu'Ismaël, le premier-né, avait le pas sur Isaac, et qu'ils peuvent, en vertu de ce droit, s'étendre autant qu'il leur plaît. Ils sont connus par leur amour pour le pillage. « Il lèvera sa main contre ses frères, » proprement, en la présence de ses frères, c'est-à-dire des autres descendants d'Abram, les Israélites, les Madianites, les Iduméens, les Moabites, descendants de Lot, et les Ammonites.

⁹ Elle admire avec joie que l'Éternel s'approche d'elle dans le désert et de ce qu'elle peut le contempler.

¹⁰ En souvenir perpétuel de reconnaissance, elle donne à ce puits le nom de Béher-Lachai-Roi, c'est-à-dire puits du Vivant qui me voit, puits où j'ai vu l'Éternel, où il m'a accueillie, sans que je mourusse.

¹¹ Agar suivit l'ordre de l'ange, ou,

d'après le verset 43, de l'Éternel; elle s'humilia devant sa maîtresse, et enfanta Ismaël à Abram et à sa maison. Le patriarche était alors âgé de quatre-vingt-six ans. Ismaël naquit donc l'an 2094 du monde; car Abram était né, non en 1948, mais en 2008.

11. Alliance de la Circoncision (XVII).

VERSET 1. Puis, Abram étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans ¹, l'Éternel lui apparut, et lui dit : Je suis le Dieu fort, tout-puissant ²; marche devant ma face ³, et en intégrité ⁴. — **2.** Et je ferai alliance avec toi, et je te multiplierai très-abondamment. — **4.** Et tu deviendras père d'une multitude de nations. — **5.** Et tu ne seras plus appelé Abram, mais ton nom sera Abraham; car je t'ai établi pour être le père d'une multitude de nations. — **6.** Même des rois sortiront de toi ⁵. — **7.** J'établirai donc mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi dans leurs âges, pour être une alliance éternelle ⁶, afin que je sois ton Dieu, et le Dieu de ta postérité après toi. — **8.** Et je te donnerai, et à ta postérité après toi, le pays où tu demeures comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle, et je leur serai Dieu. — **9.** Mais toi, tu garderas mon alliance, toi et ta postérité après toi, dans leurs âges. — **10.** C'est ici l'alliance que j'ai faite avec vous, et avec ta postérité après toi, vous la garderez; tout mâle d'entre vous sera circoncis. — **11.** Et cela sera pour signe de l'alliance entre moi et vous. — **12.** Tout enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous dans vos générations, tant celui qui est né en la maison, que l'esclave acheté par argent de tout étranger qui n'est point de ta race. — **14.** Et le mâle incirconcis, duquel la chair du prépuce n'aura point été circoncise, sera retranché du milieu de ses peuples, parce qu'il aura violé mon alliance ⁷. — **15.** Dieu dit aussi à Abraham : Quant à Sarai ta femme, tu ne l'appelleras plus Sarai, mais son nom sera Sara ⁸. — **16.** Et je la bénirai; et même je te donnerai d'elle un fils. Je la bénirai, et elle deviendra des nations, et des rois de peuples sortiront d'elle — **17.** Alors Abraham se prosterna la face en terre, et il sourit ⁹, en disant en son cœur : Naitrait-il un fils à un homme âgé de cent ans? et Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, aurait-elle un enfant? — **18.** Et Abraham dit à Dieu : Je te prie qu'Ismaël vive devant toi ¹⁰. — **19.** Et Dieu dit : Certainement, Sara ta femme t'enfantera un fils, et tu l'appelleras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui, pour être une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui. — **20.** Je t'ai aussi exaucé touchant Ismaël : Voici, je l'ai béni, et je le ferai croître et multiplier très-abondamment. Il sera père de douze princes; et je le ferai devenir une grande nation ¹¹. — **21.** Mais j'établirai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera dans un an, en cette même saison. — **22.** Et après que l'Éternel eut achevé de parler, il remonta de

devant Abraham. — 23. Et Abraham prit son fils Ismaël, et tous ceux qui étaient nés dans sa maison, et tous ceux qu'il avait achetés de son argent, tous les mâles qui étaient des gens de sa maison; et il circoncit la chair de son prépuce, en ce même jour-là, comme Dieu lui avait dit. — 27. Et toutes les personnes de sa maison furent circoncis avec lui ¹².

¹ Abram devait attendre encore pendant treize ans la naissance d'Isaac. Sa foi fut donc exercée en tout durant vingt-cinq ans, jusqu'à ce qu'il pût voir réaliser la promesse que Dieu lui avait faite au chapitre XII, 2, 3. Cependant, quoique à travers des faiblesses diverses, il retint ferme la promesse. Il nous montre bien quelle est la nature de la foi (Héb., XI, 1). L'objet de la promesse, la manière dont elle s'accomplirait, lui étaient encore cachés. Il pouvait croire qu'Ismaël était peut-être l'héritier, comme il l'avait cru d'abord à l'égard d'Elihézer; c'est ce que laissent soupçonner les versets 17 et 18. Ce fut une nouvelle épreuve pour sa foi, lorsque l'Éternel lui donna mieux à connaître (versets 15, 16) comment la promesse s'accomplirait; épreuve d'autant plus grande que lui et Sara étaient avancés en âge.

² L'Éternel, Jéhovah, Celui qui se manifeste ici à Abram, tout comme au verset 22, sous une forme humaine. Mais Jéhovah se nomme lui-même Dieu, le Tout-Puissant, le Fort; dénomination qui était ici particulièrement nécessaire pour Abram, en présence de ce qui lui restait encore à apprendre.

³ Devant ma face, ou devant moi, c'est-à-dire en ma présence, dans la foi en moi, dans la confiance en moi, dans l'obéissance envers moi; tel est l'effet nécessaire de la conduite en la présence de Dieu. Ces quelques mots renferment en résumé la loi et la promesse, la foi et les œuvres.

⁴ L'alliance n'est pas nouvelle; elle avait déjà été établie au chapitre XV; mais elle est plus nettement déterminée, non-seulement sous le rapport de ce que Dieu veut faire en Abram, mais aussi à l'égard de ce qu'Abram doit faire envers Dieu et de l'extension de la promesse sur la postérité du patriarche.

⁵ Remarquons la gradation de la promesse divine; Dieu y met un sceau en donnant au fils de Tharé un nouveau nom: Il ne s'appellera plus Abram, mais Abraham, c'est-à-dire, père d'un grand nombre de peuples.

Déjà d'Ismaël sortit un grand peuple; les Iduméens se propagèrent; de Kétura sortirent de nombreuses familles dont les descendants ont été incorporés à l'Eglise chrétienne, à l'Israël spirituel, auquel appartiennent les peuples transportés du paganisme à l'Evangile de Christ. « Mème des rois, etc. » depuis Saül et David, et principalement Celui qui est roi, et qui a dit: « Mon règne n'est pas de ce monde. »

⁶ Alliance éternelle par Christ, le descendant d'Abraham; à la place de l'Israël selon la chair, il y aura l'Israël selon l'Esprit; la Canaan terrestre n'est qu'un type de la Canaan céleste, dont la possession demeure éternellement à tous les croyants. L'Israël selon la chair a perdu, par son infidélité, la possession de la Canaan terrestre: l'alliance abrahamique s'accomplira aussi pleinement envers les élus d'entre Israël; l'infidélité de l'homme n'anéantit pas la fidélité de Dieu (Rom., XI).

⁷ Afin de mieux établir les deux termes de l'alliance, l'Éternel institue un signe extérieur: la circoncision, signe auquel Abraham et sa postérité doivent rester fideles. La circoncision de la chair du prépuce devait s'opérer sur toute personne mâle. Les femmes étaient renfermées dans l'alliance sans recevoir ce signe extérieur; elles avaient part aux bénédictions de l'alliance, en tant qu'appartenant au peuple élu par descendance du mariage (Gen., XXXIV, 14. Exode, XII, 3. Joël, II, 15, 16). La circoncision était ainsi une institution expressément commandée, réglée de Dieu pour les abrahamites. On la trouve, il est vrai, chez les anciens Egyptiens et chez quelques autres peuples païens, et l'on s'est demandé si les Egyptiens l'ont connue avant Abraham, ou s'ils l'ont reçue de ce patriarche. La première opinion a été fondée sur les données peu sûres d'Hérodote, historien grec, qui vivait environ mille ans après Moïse. Mais pour quiconque accueille la Bible comme une autorité pleine et entière, la question est résolue par Jérémie, IX, 25, 26. Quoi qu'il en soit, il

est parfaitement évident que la circoncision fut établie de Dieu pour Abraham et pour Israël, et qu'elle fut maintenue comme signe de l'alliance, ce qui n'eût point lieu pour les autres peuples. Lors même qu'elle aurait été connue déjà précédemment de quelques nations païennes, Dieu pouvait la prescrire et la régler pour son peuple. Dieu l'ayant établie, elle paraît ici comme une institution sainte, qui devait durer jusqu'à ce que l'Éternel eût établi un signe plus élevé, au lieu de la circoncision de la chair, la circoncision du cœur. Celle-là n'était que le type de celle-ci, et dans l'économie de grâce, la circoncision du cœur, la nouvelle créature, est seule agréable à Dieu (Gal., VI, 15). Le but et la signification de la circoncision corporelle, étaient, sans aucun doute, la purification, la sainteté de la vie, la circoncision du cœur, tout comme le baptême d'eau est le signe extérieur du baptême intérieur du Saint-Esprit. C'est ce sens que l'on doit supposer chez les peuples païens qui ont connu cet usage. Ce signe de purification et d'origine divine exprime l'impureté naturelle et héréditaire de l'homme. Elle figure aussi la communion existant entre les circoncis, et qui en fait un peuple de frères. Violer cette institution sacramentelle, c'était, aux yeux de l'Éternel, violer l'alliance, et tout violateur devait être retranché du milieu du peuple (verset 14). Ce retranchement, c'était la peine de mort, et par là même la perte des bénédictions temporelles et spirituelles destinées aux membres de l'alliance.

⁸ Sara, c'est-à-dire *princesse*. Le changement de nom la place dans une autre position à l'égard de la postérité.

Sara⁸ signifiait : ma maîtresse; maintenant, elle sera la mère bénie des peuples, la princesse des femmes; elle sera bénie entre les femmes, tout comme Marie dont elle fut la mère.

⁹ Et il rit. Sa foi, qui au fond était encore ferme (Rom., IV, 19), semble fléchir cependant un instant; son grand âge et celui de sa femme lui inspirent quelques doutes, et il se jette aux pieds de l'Éternel. Telle est la marche de la foi : plus son objet est grand, plus elle tourne facilement à l'incrédulité, et plus elle a de luttes à soutenir.

¹⁰ Abraham aurait été heureux de voir la promesse s'accomplir en Ismaël.

¹¹ La bénédiction prononcée en faveur d'Ismaël avait pour objet l'accroissement et l'abondance (voyez la généalogie des douze princes, et leurs noms, au chapitre XXV, 12-16). Cette bénédiction était plutôt d'une nature terrestre, tandis que celle de l'alliance est spirituelle, éternelle et céleste. Ismaël mourut à l'âge de cent trente-sept ans. Ses descendants s'établirent de Hévila à Scur, à l'est de l'Égypte.

¹² Abraham exécute l'ordre de Dieu d'abord en Ismaël, dont les descendants (les Arabes) circoncisent encore leurs enfants à l'âge de treize ans; puis il circoncit aussi les esclaves nés dans sa maison et ceux qui avaient été achetés à prix d'argent (verset 12), et enfin, quoique âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans (versets 24, 27) il se circoncit lui-même. Quel respect pour le patriarche! quelle subordination dans sa famille suppose l'accomplissement si ponctuel de cet ordre! Quelle parfaite obéissance! Il obéit le jour même (verset 23).

12. Visite de l'Éternel à Abraham (XVIII, 1-16).

VERSET 1. Puis l'Éternel apparut à Abraham dans les plaines de Mamré, comme il était assis à la porte de sa tente pendant la chaleur du jour ¹. — **2.** Car, levant ses yeux, il regarda, et voici, trois hommes parurent près de lui ²; et dès qu'il les eut aperçus, il courut au-devant d'eux, de la porte de sa tente, et il se prosterna en terre; — **3.** et il dit : Mon Seigneur ³, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe point, je te prie, la tente de ton serviteur. — **4.** Qu'on prenne, je vous prie, un peu d'eau, et lavez vos pieds; cependant reposez-vous sous un arbre. — **5.** Et j'apporterai un morceau de pain, afin de fortifier votre cœur, ensuite vous

passerez outre; car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur ⁴. Et ils dirent : Fais ce que tu as dit. — 6. Abraham donc s'en alla en hâte dans la tente de Sara, et lui dit : Hâte-toi, prends trois mesures de fleur de farine ⁵, pétris-les, et fais des gâteaux. — 7. Puis Abraham courut à son troupeau, et il y prit un veau tendre et bon, et il le donna à un serviteur, qui se hâta de l'apprêter. — 8. Ensuite il prit du beurre ⁶ et du lait, et le veau qu'on avait apprêté, et il le mit devant eux. Il se tenait auprès d'eux sous l'arbre, et ils mangèrent ⁷. — 9. Et ils lui dirent : Où est Sara, ta femme? Et il répondit : La voilà dans la tente. — 10. Et un d'entre eux dit ⁸ : je ne manquerai pas de revenir vers toi dans un an ⁹, en ce même temps où nous sommes; et voici, Sara ta femme aura un fils. Et Sara écoutait à la porte de la tente, laquelle était derrière lui. — 11. Or, Abraham et Sara étaient vieux et avancés en âge; — 12. et Sara rit en soi-même ¹⁰. — 13. Et l'Éternel dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri? — 14. Y a-t-il quelque chose qui soit caché à l'Éternel? — 15. Et Sara nia d'avoir ri. — 16. Et ces hommes se levèrent de là, et regardèrent vers Sodome; et Abraham marchait avec eux pour les conduire.

¹ C'est-à-dire à l'heure de midi.

² Proprement au-dessus de lui, parce qu'il était assis; il se reposait et eux étaient debout.

³ Adonaï et non pas Messieurs, selon l'usage de politesse, mais, Seigneur, comme au verset 13. Le Seigneur, c'était l'ange de l'Éternel ou de Jéhovah (chapitre XVI, 7), le Dieu personnel, vivant, se révélant. C'est encore ici le nom de Jéhovah à cause de la grâce accordée à Abraham et du châtiment réservé à Sodome (Jean, VIII, 56). Les deux autres sont deux anges créés. Abraham les voit tous les trois, mais, en parlant, il se tourne vers l'un d'eux, vers celui qu'il connaît comme étant au-dessus des autres, comme l'Éternel. Il est assuré d'avoir devant lui en cet étranger une révélation de Jéhovah. De là sa respectueuse prière et son hospitalité.

⁴ Puisque vous vous êtes approchés de ma tente, afin que je puisse remplir envers vous le devoir de l'hospitalité.

⁵ Trois mesures de fleur de farine, ou trois séah, le tiers d'un épha.

⁶ Mot à mot, du lait coulé. Le mot qu'on traduit par *beurre*, signifie proprement graisse de lait. Quelques auteurs prétendent qu'Abraham ne connaissait pas l'art de faire le beurre. Les Grecs ne l'ont connu qu'assez tard. Homère, Hérodote et Euripide parlent fréquemment de lait et de fromage et jamais de beurre.

⁷ Ils mangèrent non point en apparence, mais réellement; non point par besoin, mais, ayant pris une forme humaine, ils ne voulurent point dédaigner l'accueil d'Abraham. Jésus aussi mangea après sa résurrection.

⁸ Tantôt au pluriel, ils, tantôt comme ici au singulier, il, selon l'importance des communications.

⁹ Mot à mot : En ce temps de retour de la vie, ou au temps, ou à ce même temps dans une année.

¹⁰ Sara, qui entendait elle-même la promesse du Seigneur, la reçut sans y croire. Son rire n'était pas le même que celui d'Abraham (XVII, 17). Mais l'Éternel lui reproche avec une grande patience et une grande douceur cette incredulité (verset 14).

13. Abraham et Jéhovah allant vers Sodome (17-33).

VERSET 17. Et l'Éternel dit : Cacherai-je ¹ à Abraham ce que je m'en vais faire ²? — 18. Puisque Abraham doit certainement être une nation grande et puissante, et que toutes les nations de la

terre seront bénies en lui ³? — 19. Car je le connais ⁴ et je sais qu'il commandera à ses enfants, et à sa maison après lui, de garder la voie de l'Eternel, pour faire ce qui est juste et droit; afin que l'Eternel fasse venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit ⁵. — 20. Et l'Eternel dit : Parce que le cri de Sodome et de Gomorrhe est augmenté ⁶, et que leur péché est très-grave; — 21. je descendrai maintenant, et je verrai s'ils ont entièrement fait les choses dont le cri est venu jusqu'à moi; et si cela n'est pas, je le saurai ⁷. — 22. Ces hommes donc, partant de là, allèrent vers Sodome; mais Abraham se tint encore devant l'Eternel ⁸. — 23. Et Abraham s'approcha et dit : Feras-tu périr même le juste avec le méchant? — 24. Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville; les feras-tu périr aussi? Ne pardonneras-tu point à la ville, à cause de ces cinquante justes, s'ils y étaient ⁹? — 25. Il ne sera pas dit de toi que tu fasses mourir le juste avec le méchant, et que le juste soit traité comme le méchant. Non, cela ne sera pas dit de toi. Celui qui juge toute la terre, ne fera-t-il point justice? — 26. Et l'Eternel dit : Si je trouve en Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à tout le lieu, pour l'amour d'eux. — 27. Et Abraham répondit en disant : Voici, maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur, bien que je ne sois que cendre et que poudre ¹⁰. — 28. Peut-être en manquera-t-il cinq des cinquante justes. Détruiras-tu toute la ville pour cinq qui manqueraient? Et il répondit : Je ne la détruirai point si j'y trouve quarante-cinq justes. — 29. Et Abraham continua de parler en disant : Peut-être ne s'en trouvera-t-il que quarante? Et il dit : Je ne détruirai point la ville à cause de ces quarante. — 30. Et Abraham dit : Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas si je parle encore : Peut-être s'en trouvera-t-il trente? Et il dit : Je ne la détruirai point si j'y en trouve trente. — 31. Et Abraham dit : Voici, maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur : Peut-être s'en trouvera-t-il vingt? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces vingt. — 32. Et Abraham dit : Je prie que le Seigneur ne se fâche point; je parlerai encore une seule fois : Peut-être s'en trouvera-t-il dix ¹¹? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces dix. — 33. Et l'Eternel s'en alla quand il eut cessé de parler à Abraham ¹². Et Abraham retourna en son lieu.

¹ L'Eternel daigne parler à Abraham avec la plus grande intimité, comme un ami à son ami, pour lui révéler même des choses qui ne concernaient pas personnellement le patriarche, mais qui lui montraient, d'un côté, la justice de Dieu qui allait sévir et, de l'autre, son plus tendre amour envers les siens (26, 28-31).

² C'est-à-dire que je suis sur le point de faire, que j'ai l'intention de faire.

³ Tel est le motif de cette révélation intime de l'Eternel : l'importance de la personne et de la postérité d'Abraham, la bénédiction accordée en lui à tous les peuples de la terre.

⁴ Mot à mot : Je le connais, je l'ai choisi dans mon amour, afin qu'il commande à ses enfants.

⁵ Plus nous sommes fidèles dans l'obéissance envers le Seigneur, plus aussi il répand de bénédictions sur nous.

⁶ C'est le cri des péchés de Sodome, montant au ciel et provoquant la justice de Dieu. Sodome et Gomorrhe, les villes les plus considérables de la contrée, sont nommées pour tous les lieux environnants dont Adama et Tseboïm faisaient partie (Osée, XI, 8. Deut., XXIX, 23). Mais Sodome est mise ici en première ligne, sans doute parce que Lot y demeurait.

⁷ Peinture admirable de l'impartiale justice de Dieu, considérant tout avec le plus grand soin, lorsqu'elle doit frapper, et n'agissant point avec passion.

⁸ Jehovah s'arrêta encore longtemps avec Abraham et eut avec lui l'entretien suivant, tandis que les deux anges se dirigeaient du côté de Sodome, où ils passeront la nuit chez Lot (chap. XIX). Les deux anges étaient encore présents lorsque commença l'entretien (17-21).

⁹ Abraham osé se poser jusqu'à sept fois comme médiateur et intercesseur. Il pense que dans une ville renfermant une famille de justes, telle que celle de Lot, il peut bien se trouver encore d'autres justes, au moins cinquante, et enfin dix. Mais cette intercession renferme de profonds mystères : on y voit le prix, la valeur des justes devant Dieu ; l'incompréhensible longanimité du Seigneur à l'égard du mal et même des péchés dont le cri monte jusqu'au ciel. Abraham,

comme la suite le montra, avait une trop bonne opinion des gens de ce lieu. L'intercession du patriarche jette aussi beaucoup de lumières sur les cas où nos prières sont entendues, mais non exaucées.

¹⁰ Plus Abraham s'approche de l'Éternel, plus il sent l'immense distance qui le sépare de Dieu, son indignité, l'état de souillure dans lequel sont plongés tous les hommes.

¹¹ D'après ce qu'il a appris du Seigneur, Abraham peut enfin n'intercéder que pour Lot ; le nombre *dix* est l'extrême limite pour sa demande ; plus il descend, plus il sent le besoin de dire : Ne fîrrite pas contre moi de ce que j'ose parler encore cette fois. Cette prière d'Abraham est la première qui soit citée dans la Bible.

¹² Après que le Seigneur eut terminé cet entretien, Il s'en alla, à la manière d'un homme, car Il avait tous les caractères de l'humanité.

44. Les Anges à Sodome (XIX, 1-14).

VERSET 1. Or, sur le soir, les deux anges ¹ vinrent à Sodome. Et Lot, qui était assis à la porte de Sodome ², les ayant vus, se leva pour aller au-devant d'eux, et il se prosterna le visage en terre. — 2. Et il leur dit : Voici, je vous prie, mes seigneurs, retirez-vous maintenant dans la maison de votre serviteur, et logez-y cette nuit ; lavez aussi vos pieds, et vous vous lèverez de bon matin, et vous continuerez votre chemin ³. Non, dirent-ils ; mais nous passerons cette nuit dans la ⁴ rue. — 3. Mais il les pressa tant, qu'ils se retirèrent chez lui. Et quand ils furent entrés dans sa maison, il leur fit un festin, et fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent. — 4. Mais avant qu'ils s'allassent coucher, les hommes de la ville, les hommes, dis-je, de Sodome, environnèrent la maison depuis le plus jeune jusqu'aux vieillards, tout le peuple, depuis un bout jusqu'à l'autre. — 5. Et appelant Lot, ils lui dirent : Où sont ces hommes qui sont venus cette nuit chez toi ? Fais-les sortir, afin que nous les connaissions ⁵. — 6. Alors Lot sortit de sa maison pour leur parler à la porte, et ayant fermé la porte après soi, — 7. il leur dit : Je vous prie, mes frères, ne leur faites point de mal. — 8. Voici, j'ai deux filles qui n'ont point connu encore d'homme ; je vous les amènerai, et vous les traiterez comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes, parce ⁶ qu'ils sont venus à l'ombre de mon toit ⁷. — 9. Et ils lui dirent : Retire-toi de là. Ils dirent encore : Cet homme seul est venu pour habiter ici comme étranger, et il nous jugera ⁸. Maintenant nous te traiterons plus mal qu'eux. Et ils faisaient violence à Lot, et s'approchèrent pour rompre la porte. — 10. Mais ces hommes avançant leurs mains, firent

rentrer Lot dans la maison, et fermèrent la porte. — 11. Ils frappèrent ensuite d'éblouissement ⁹ les hommes qui étaient à la porte de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, de sorte qu'ils se lassèrent à chercher la porte.

¹ Ce sont les mêmes anges que ceux dont il est parlé au chapitre précédent (verset 22). Jéhovah n'agit pas personnellement ici; ce n'est pas lui qui parle à Lot, mais ce sont les anges, instruments de sa volonté. Avec Abraham, l'élu, ces rapports sont personnels. Lot ne les reconnaissait pas d'abord comme des messagers de Dieu : il ne vit en eux que des étrangers dignes de respect; c'était le soir, et ces deux inconnus attendaient sans doute que quelqu'un des habitants leur offrit l'hospitalité.

² A la porte, c'est-à-dire sur la place où se réunissaient les curieux, et destinée aussi à traiter des affaires publiques. On y rendait la justice, et l'on s'y livrait au trafic. Lot ne participa pas aux péchés de Sodome; mais il fut, à ce qu'il paraît, trop plein de condescendance à leur égard.

³ Lot, qui se trouvait imprudemment au milieu de cette troupe de méchants, avait conservé avec la crainte de Dieu cette hospitalité si noble et si générale en Orient. Les habitants de Sodome l'avaient depuis longtemps perdue. Personne, excepté Lot, n'accueillit les deux anges; bien au contraire, les abominables habitants de Sodome cherchaient à troubler leur repos et à les tourmenter de la façon la plus honteuse.

⁴ Les deux anges voulaient, d'un côté, éprouver encore l'hospitalité de Lot, et, de l'autre, manifester plus ouvertement l'infâme conduite des autres habitants. C'est à l'ombre de la nuit que les vices et les passions s'assouviennent.

⁵ Les habitants de Sodome voulaient satisfaire leurs penchants abominables; ces avilissantes passions furent très-répandues chez les anciens Grecs, et ce genre de crime fut, plus tard, frappé de la peine de mort (Lév., XX, 13).

⁶ Parce qu'ils sont venus, etc., parce que je dois les protéger.

⁷ Lot ne connaissait pas encore le vrai caractère et la puissance de ses hôtes. Il parle avec beaucoup de douceur à ces habitants, afin de les calmer; mais évidemment, en s'acquittant du devoir de l'hospitalité, il oubliait ceux d'un père et allait au-delà de ce qui était permis. Peut-être avait-il l'espérance que ses futurs gendres défendraient leurs femmes; ç'aurait alors été un manque de droiture. Cependant Lot, qui s'était conservé pur des péchés de ses concitoyens, est appelé « juste » dans 2 Pierre, II, 7. Il avait conservé la crainte de Dieu, le culte à Jéhovah, et sans doute aussi le souvenir de la promesse. Le grand contraste qu'il y avait entre sa vie et celle de ses voisins lui méritait, malgré ses fautes, le titre de juste.

⁸ Lot paraît s'être élevé contre l'horrible conduite des habitants de Sodome, puisqu'ils lui disent que, quoique étranger, il veut dominer sur eux. Ils menacent de le traiter plus sévèrement qu'ils n'avaient l'intention de traiter ses hôtes.

⁹ Cet aveuglement était intérieur aussi bien qu'extérieur; c'était un jugement préliminaire envoyé par les anges. Frappés de cécité, ils ne savaient plus ce qu'ils faisaient ni ce qu'ils voulaient. Lot put déjà voir qui il avait reçu sous son toit.

15. Délivrance de Lot (12-23).

VERSET 12. Alors ces hommes dirent à Lot : Qui as-tu encore ici qui t'appartienne, ou un gendre, ou des fils, ou des filles ou quelque autre de tes proches dans la ville? Fais-les sortir de ce lieu ¹. — 13. Car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri des péchés de ses habitants s'est élevé devant l'Éternel, et il nous a envoyés pour le détruire ². — 14. Lot donc sortit et parla à ses gendres qui devaient prendre ses filles, et leur dit : Levez-vous, sortez de ce lieu; car l'Éternel va détruire la ville. Mais il semblait à ses gendres qu'il se moquait ³. — 15. Et sitôt que l'aube du jour fut levée,

les anges pressèrent Lot, disant : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui se trouvent ici, de peur que tu ne périsses dans la punition que je vais faire de la ville. — 16. Et comme il tardait ¹, ces hommes le prirent par la main ; ils prirent aussi par la main sa femme et ses deux filles, parce que l'Éternel l'épargnait ; et ils l'emmenèrent, et le mirent hors de la ville ². — 17. Or, dès qu'ils les eurent fait sortir de la ville, l'un d'eux dit ³ : Sauve ta vie ⁴, ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine ; sauve-toi sur la montagne, de peur que tu ne périsses. — 18. Et Lot leur répondit : Non, Seigneur, je te prie ; — 19. voici, ton serviteur a maintenant trouvé grâce devant toi, et tu as signalé ta miséricorde envers moi en me sauvant la vie. Mais je ne me pourrai sauver sur la montagne que le mal ne m'atteigne, et que je ne meure ⁵. — 20. Voici, je te prie, il y a ici près une ville où je puis m'enfuir, et elle est petite ; je te prie, que je m'y sauve. N'est-elle pas petite, et mon âme vivra ⁶ ? — 21. Et il lui dit : Voici, je t'accorde encore cette grâce, de ne détruire point la ville dont tu as parlé. — 22. Hâte-toi, sauve-toi-là ; car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré ⁷. C'est pour cette raison que cette ville fut appelée Tsohar. — 23. Comme le soleil se levait sur la terre, Lot entra dans Tsohar.

¹ Les filles de Lot étaient fiancées à des habitants de Sodome. Les anges ne s'étaient pas encore fait connaître comme des messagers de Dieu, d'une nature céleste, et ils parlaient comme s'ils ne devaient s'annoncer que d'après les rapports de famille : Qui y a-t-il encore ici qui t'appartienne ? Lot devait délivrer ses gendres et ses serviteurs, et tout ce qui lui appartenait. Mais il ne se trouva pas dix justes pour détourner les jugements de Dieu.

² Ce lieu, ainsi que les autres dans lesquels il ne se trouvait pas un seul juste comme Lot. Maintenant celui-ci savait qui il avait devant lui : des messagers de Jéhovah, des instruments par lesquels le Tout-Puissant voulait accomplir sa justice envers les impies.

³ Non point comme si Lot leur eût parlé en plaisantant ; mais, dans leur légèreté, les fiancés prirent pour une raillerie les paroles sérieuses de Lot ; ils se moquèrent lorsque Lot les eut fait chercher après l'attroupement et leur eut annoncé le dessein de l'Éternel. Il en était alors comme avant le déluge. Plus les jugements de Dieu sont près, plus est grande la sécurité des pécheurs.

⁴ Lot avait sans doute foi en eux et en leurs paroles, mais l'Éternel dut venir au secours de son incrédulité. Avec quelle peine l'homme se sépare de ses

biens terrestres et d'une maison qu'il a longtemps habitée !

⁵ L'Éternel, plein de compassion pour Lot et pour les siens, les arrache comme un tison du feu.

⁶ « L'un d'eux dit ; » c'était sans doute Jéhovah, l'Éternel, qui avait rejoint les anges au moment où il s'agissait de sauver Lot ; voilà pourquoi celui-ci dit au verset 18 : Seigneur ; il sait en distinguer un parmi les trois, quoiqu'au verset 18 il leur parle à tous.

⁷ « Ne regarde point derrière toi, » ni par crainte, ni par lâcheté, ni par regret de ce que tu abandonnes. Il faut se hâter, si tu veux être sauvé : en présence d'une ruine imminente, aucun délai n'est permis. Lorsque le salut est devant toi, hâte-toi, et n'épargne aucune fatigue.

⁸ A l'humilité et à la reconnaissance, Lot joignait la crainte insensée de l'incrédulité ; le but désigné du Seigneur lui paraît trop éloigné ; il craint de ne pouvoir y parvenir avant que le mal l'atteigne.

⁹ Une petite ville, Tsohar (*petit*). Elle s'appelait précédemment Belah. Lot demande de s'y réfugier, parce que c'est un endroit peu considérable ; il suppose que cette ville n'est pas aussi corrompue que Sodome et Gomorrhe, et qu'à cause de cela l'Éternel l'épargnera. Le Seigneur accède à cette demande, par

égard pour la faiblesse de Lot; et Tsohar n'est pas enveloppée dans la ruine des villes voisines en considération de Lot. L'Éternel avait appelé Lot par grâce et lui avait donné les signes les plus visibles de son amour, et il ne veut pas

repousser sa demande, ni pour Lot, ni pour Tsohar.

¹⁰ Jusqu'à ce que Lot fût sauvé, Dieu le couvrit de sa main et retarda la ruine de Sodome.

16. Ruine de Sodome (24-29).

VERSET 24. Alors l'Éternel fit pleuvoir des cieus¹ sur Sodome et sur Gomorrhe, du soufre et du feu², de la part de l'Éternel; — 25. Et il détruisit ces villes-là, et toute la plaine, et tous les habitants des villes, et le germe de la terre³. — 26. Mais la femme de Lot regarda derrière soi⁴, et elle devint une statue de sel⁵. — 27. Et Abraham se levant de bon matin, vint au lieu où il s'était tenu devant l'Éternel. — 28. Et regardant vers Sodome et Gomorrhe, et vers toute la terre de cette plaine-là, il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise⁶ — 29.

¹ « L'Éternel fit pleuvoir des cieus, etc. » — de la part de l'Éternel; l'ange de l'Éternel qui était alors sur la terre; — de la part de l'Éternel, qui est assis sur son trône dans le ciel: nouvelles preuves de la pluralité des personnes en un seul Dieu. C'est aussi une preuve que la ruine de Sodome n'eut pas lieu par un embrasement naturel, mais par un feu envoyé du ciel, et qu'elle fut un jugement divin.

² Une pluie de soufre venant du ciel, jointe à du feu, des éclairs, alluma un incendie général.

³ Pendant que le feu se répandait sur toutes les matières inflammables et atteignait les couches de résine et de matières sulfureuses dans la vallée de Siddim, pénétrant dans le sein de la terre, les villes de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama et toute la plaine furent détruites de fond en comble. A leur place se forma la mer Morte, qui porte encore aujourd'hui ce nom. Elle se forma, sans aucun doute, à la suite d'un tremblement de terre, par l'affaissement du sol; le Jourdain, qui, à ce qu'on croit, se jetait auparavant dans la mer Rouge, perdit cette embouchure, et le lac qui existait déjà là s'étendit considérablement, et ces villes furent ensevelies sous ses eaux. La mer Morte a aujourd'hui 40 milles carrés de surface. Il est à remarquer que les écrivains païens ont eu connaissance de cet immense bouleversement. La mer Morte est un monument terrible pour l'humanité et surtout pour les pécheurs endurcis; elle

offre encore aujourd'hui toutes les traces de ce châtement céleste: les rives en sont stériles et frappées de mort; ses eaux languissantes exhalent une odeur de soufre, de salpêtre, de sel et d'asphalte. L'Écriture nous présente aussi la ruine de Sodome et de Gomorrhe comme un exemple et une prophétie du jugement dernier. Les voyageurs et les Arabes habitant les environs de cette contrée ne considèrent jamais ce tableau sans une secrète horreur; et nous, qui lisons cette histoire, nous n'oublierons pas cette parole d'un apôtre: « Notre Dieu est aussi un feu consumant (Héb., XII, 29). »

⁴ La femme de Lot regarde derrière elle, en arrière, et ainsi du côté de Sodome. Le regret qu'elle éprouve des biens qu'elle laisse, la crainte dont elle est saisie, sa désobéissance envers son mari, qu'elle devait suivre sans se retourner, l'oubli de la parole de l'ange, tout cela la porte à jeter les yeux sur les villes embrasées; elle s'arrête, et est saisie par l'embrasement général, enflammant l'air, la terre, les arbres et répandant partout une atmosphère étouffante. Son corps est bientôt couvert de laves, et elle devient une statue de sel. — En avant, c'est là qu'est le refuge; l'arrêt ou un regard en arrière amène la ruine. Le Seigneur a dit: Celui qui a mis la main à la charrue et qui regarde en arrière n'est point propre pour le royaume de Dieu (Luc, IX, 62).

⁵ Une statue de sel, c'est-à-dire que son corps fut couvert d'une route de

sel, et dont on vit encore longtemps les formes. Les voyageurs trouvent encore aujourd'hui dans cette contrée des blocs de sel, des mouticules de sel de formes diverses. « Souvenez-vous de la femme de Lot (Luc, XVII, 32). »

6 Le lendemain, Abraham devait, depuis le lieu où la veille il s'était tenu devant l'Éternel (XVIII, 32) (sans doute une pointe de la montagne occidentale de Hébron), Abraham devait

être témoin de l'effet de la justice de Dieu envers les pécheurs endurcis et de la grâce accordée à son intercession. Il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise. Quel témoignage à ses yeux ! Si sa prière en faveur de Sodome n'avait pu être exaucée, il voyait cependant que l'Éternel avait accordé à sa demande la délivrance de Lot, son parent et son frère en la foi.

47. Lot et ses Filles (30-38).

VERSET 30. Et Lot monta de Tsohar et habita la montagne avec ses deux filles ; car il craignait de demeurer dans Tsohar ¹ ; et il se retira dans une caverne avec ses deux filles.

¹ Lot fut bientôt lui-même dégoûté de ce que l'Éternel avait répondu à sa demande. L'effrayante desolation de Sodome et de toute la contrée dont il était encore si près avait fait une profonde impression sur lui ; il ne craignait que pour lui et les siens, et l'étonnement qu'il éprouvait affaiblissait sa foi et sa

confiance dans le Seigneur. Il ne se croyait plus en sûreté dans le voisinage de tels désastres où Dieu avait manifesté sa gloire ; c'est pourquoi il sortit de Tsohar et monta sur la montagne où l'Éternel lui avait d'abord montré qu'il devait se rendre.

VERSETS 34-38. L'histoire prend maintenant congé de Lot et consigne dans ces versets l'origine des Moabites (Moab, — de père) et des Ammonites (Amon, Ben-Ami, fils de mon peuple) : origine incestueuse, qui fut due, sans doute, au voisinage trop prolongé des habitants de Sodome et à l'instigation de l'aînée des filles de Lot. Cet acte criminel n'avait pas sa source dans une passion charnelle, mais dans l'opinion répandue en Orient qu'une nombreuse postérité était la plus grande faveur. Néanmoins, cette conduite est si manifestement coupable, que l'historien sacré ne trouve pas nécessaire de faire une seule remarque à ce sujet. Les Moabites et les Ammonites, d'une origine déjà si impure, montrèrent dans la suite une grande dépravation de mœurs. Cependant, par égard pour leur filiation, les enfants d'Israël durent les épargner ; ils ne les combattirent pas et ne soumièrent pas leur pays : mais ils ne furent pas incorporés au peuple de Dieu. Ces peuplades habiterent les montagnes à l'est de la mer Morte ; les Ammonites s'établirent au nord de Moab, et ainsi furent limitrophes des Israélites fixes plus tard dans le pays de Canaan. Il ne faut pas oublier que Ruth, qui figure dans la généalogie de Jésus, était une Moabite.

48. Abraham et Abimélech (XX, 1-18).

Le voisinage de l'horrible désastre près du bas Jourdain, peut être aussi le besoin de chercher de nouveaux pâturages pour ses nombreux troupeaux, engagèrent Abraham à aller plus loin, vers le sud, à Guerar, au sud-ouest de sa résidence précédente, du côté de l'Égypte. Le lieu où il s'arrêta appartenait au pays des Philistins. Il y resta comme étranger. Le roi du pays portait le nom générique d'Abimélech (mon père le roi), tout comme en Égypte les rois s'appelaient Pharaon. La scène eut lieu la même année que celle qui s'était passée vingt ans auparavant en Égypte. Abraham commit le même péché, en ne disant pas que Sara était sa femme (XII, 13). Péché beaucoup moins excusable ici, puisque Abraham, au milieu de nouvelles révélations de Dieu, aurait dû être à l'abri d'une telle infirmité ; sa confiance au Seigneur aurait dû s'affermir toujours davantage, d'autant plus qu'il

entrevoyait déjà en Sara la prochaine réalisation de la promesse de Dieu. Mais devant Abimélec, tout comme auparavant en présence de Pharaon, Abraham parvint à un autre résultat que celui qu'il avait en vue. Sara lui fut enlevée, précisément parce qu'il avait dit qu'elle était sa sœur, ce qui, au fond, était vrai, comme nous l'avons vu (chap. XII) ; mais il ne disait pas toute la vérité.

L'Éternel, qui ne rejette pas facilement de son alliance ses croyants à cause de leur faiblesse, sait prévenir les grands maux qui pourraient les atteindre. Plein de douceur, de sagesse et d'amour, il tire Abraham et son épouse de la triste position dans laquelle ils s'étaient placés. L'Éternel envoya une maladie soudaine à Abimélec (XXI, 7). Sara ne souffrit aucun outrage. Abimélec dut la renvoyer avec de riches présents et en assurant Abraham de son amitié. « Voici, lui dit-il, mon pays est à ta disposition, habite où il te plaira (verset 45). » Il est à remarquer que ce roi philistin avait connaissance du vrai Dieu, tout comme Melchisédec ; il reçoit une communication de Dieu par un songe (ce qui était le dernier degré de révélation divine). Il voit en Abraham un prophète (verset 7), c'est-à-dire un interprète de la volonté de Dieu, un voyant. Il se montre prêt à obéir à cette volonté. Dans cette occasion, Abimélec montre en général un noble caractère ; mais Abraham dut entendre de justes reproches de la bouche du Philistin. Qu'as-tu fait ? et en quoi t'ai-je offensé ? etc. (verset 9). — Qu'as-tu vu (comme prophète) qui t'ait obligé de faire cela (verset 10) ? Même les présents qu'Abraham reçoit (versets 14, 16) sont accompagnés d'un blâme tacite : Abimélec dit à Sara : « J'ai donné à ton frère (raillerie évidente sur le mensonge en question) mille pièces d'argent (environ 3,000 fr., vraisemblablement sans compter les présents dont il est parlé au verset 14). » Voici, il t'est, ou cela t'est un voile sur les yeux devant tous ceux qui sont avec toi et devant tous les autres. Ce dernier passage est obscur ; nous pensons qu'en voici le sens : Ces présents seront pour toi comme une couverture, ou un gage de pardon entre nous. (Le mot hébreu traduit ici par *voile* signifie aussi *couverture*, réconciliation, pardon.) Ce sera comme une justification publique pour ton honneur devant chacun, en particulier devant ceux de ta maison, et contre tout préjudice que tu pourrais ressentir à la suite de cet incident. Ainsi, que tout soit terminé entre nous. — D'autres attachent au mot « voile » le sens particulier d'un voile et pensent qu'Abimélec donna, en effet, à Sara un voile, pour la préserver désormais de toute atteinte. Nous préférons le premier sens. L'Éternel se montra dans cette circonstance plein de miséricorde envers Abraham, dont il écouta la prière en faveur d'Abimélec. Le patriarche dut se convaincre de plus en plus que son Dieu se montrait partout le Seigneur, pardonnant les péchés, riche en consolation et en délivrance. Il pouvait chanter un nouveau cantique d'actions de grâce. De leur côté, Abimélec et son peuple durent admirer la puissance du Dieu d'Abraham (Gen., XXVI, 44).

49. Naissance d'Isaac (XXI, 1-8).

VERSET 1. Et l'Éternel visita Sara ¹, et il lui fit ainsi qu'il lui en avait parlé. — 2. Et Sara enfanta un fils à Abraham en sa vieillesse ², dans la saison que Dieu ³ lui avait dit. — 3. Et Abraham appela son fils Isaac⁴. — 4. Et il le circoncutit au huitième jour, comme Dieu lui avait commandé ⁵. — 6. Et Sara dit : Dieu m'a donné un sujet de rire ⁶. — 8. Et l'enfant crût et fut sevré ⁷.

¹ Parce que l'accomplissement de la promesse n'était plus possible par une voie naturelle, mais seulement par l'opération particulière de Dieu.

² L'Éternel fait souvent attendre la réalisation de ses promesses. Abraham dut attendre depuis l'âge de soixante-quinze ans à cent ans ; mais le Fidele accomplit ce qu'il a promis.

³ C'était aussi à l'heure fixée.

⁴ Isaac veut dire *rire*, *joie*.

⁵ La naissance d'Isaac eut lieu l'an du monde 2108 (1892 avant Jésus-Christ) ; elle était le sceau divin de la vocation d'Abraham, la confirmation que Jéhovah était son Dieu.

⁶ Ce n'était pas un rire moqueur, mais un rire de surprise et de joie, qui

n'exclut nullement la reconnaissance pour le puissant secours de Dieu.

⁷ Le sevrage du sein de la mère avait lieu à la seconde ou à la troisième année

(1 Sam., I, 24). Il y eut ce jour-là, selon l'usage déjà établi, un grand festin dans la maison d'Abraham.

20. Expulsion d'Ismaël. Délivrance (9-21).

VERSET 9. Et Sara vit que le fils d'Agar, égyptienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, se moquait ¹. — 10. Et elle dit à Abraham, chasse cette servante et son fils ². — 11. Et cela déplut fort à Abraham ³. — 12. Mais Dieu dit à Abraham : Dans toutes les choses que te dira Sara, obéis à sa parole ⁴, car c'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom ⁵. — 14. Alors Abraham se leva de bon matin, et prit du pain et une bouteille d'eau, et il les donna à Agar, en les mettant sur son épaule; il lui donna aussi son enfant et la renvoya ⁶. Et elle se mit en chemin, et fut errante au désert de Beer-Sébah ⁷. — 15. Or, quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle mit son enfant sous un arbrisseau ⁸. — 16. Et elle s'éloigna de lui à la distance d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis; car elle dit : Que je ne voie point mourir cet enfant. Et s'étant assise vis-à-vis, elle éleva sa voix et pleura. — 17. Et Dieu entendit la voix du jeune garçon ⁹, et l'ange de Dieu appela des cieux Agar, et lui dit : Qu'as-tu, Agar? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix du jeune garçon du lieu où il est ¹⁰. — 18. Lève-toi, lève ce jeune garçon et prends-le par la main; car je te ferai devenir une grande nation. — 19. Et Dieu ouvrit ses yeux; et elle ayant vu un puits d'eau ¹¹, s'y en alla, et remplit la bouteille d'eau, et donna à boire à ce jeune garçon. — 20. Et Dieu fut avec ce jeune garçon, qui devint grand, et habita au désert; et il fut tireur d'arc. — 21. Et il demeura au désert de Paran. Et sa mère lui prit une femme du pays d'Égypte ¹².

¹ Ismaël se moquait. Tandis que les autres, et en particulier Sara, qui était dans sa quatre-vingt-dixième année, était saisie d'étonnement et de joie à la naissance, le fils d'Agar railloit, parlait du nouveau-né avec dédain. Une telle conduite était un outrage à la promesse divine, reposant sur le fils de Sara, et dont Ismaël, âgé alors de quatorze ou quinze ans, pouvait bien connaître et apprécier le sens et la portée. Paul nous dit qu'Ismaël persécuta Isaac (Gal., IV, 29).

² Déjà auparavant (chap. XVI) Sara avait eu à souffrir de l'insolence d'Agar. Mais le feu, alors étouffé, pouvait éclater, d'autant plus qu'Ismaël contractait aisément le caractère de sa mère. Par la naissance de son fils, Sara pouvait sentir se ranimer son courage et sa confiance en elle-même, et prendre une position plus ferme dans sa maison.

Éprouvant sans doute une jalousie secrète et une plus grande susceptibilité, elle exigea d'Abraham le renvoi d'Agar et d'Ismaël; elle n'y apporta pas la retenue et la modestie qui convient à une femme. Cette exigence avait quelque chose de cruel, quoiqu'elle pût s'expliquer par l'amour de Sara pour Isaac et par la mauvaise influence qu'Ismaël pouvait exercer sur lui.

³ Cela déplut fort à Abraham, surtout à cause d'Ismaël, qu'il avait longtemps regardé comme l'héritier de la promesse et parce qu'il ne pouvait renier son amour paternel.

⁴ Souvent des reproches et des paroles dictées par la colère renferment, sous une dure écorce, un précieux germe de vérité en harmonie avec la volonté de Dieu. Ce fut ici le cas d'Abraham. Dieu lui confirme (peut-être dans un songe) que les paroles si dures de Sara ne sont

point en désaccord avec sa volonté, et le patriarche, par un noble renoncement à lui-même, se soumet au décret de Dieu.

⁵ Ce n'était pas Ismaël, mais Isaac, qui était l'elu par lequel devait se perpétuer la promesse messianique, et dont la semence, c'est-à-dire la grande postérité, devait être appelée du nom d'Abraham.

⁶ Abraham avait le cœur serré, mais une pleine confiance en la parole de Dieu qui reposait sur Isaac. C'était une salutaire préparation à une plus grande épreuve qui l'attendait, à l'égard de son fils unique, de son bien-aimé Isaac, qu'il devait offrir en sacrifice au Seigneur (chap. XXII).

⁷ Le désert de Beer-Scébah était au sud de Canaan (voyez verset 31).

⁸ Elle mit son enfant sous un arbrisseau pour le préserver de la chaleur du soleil.

⁹ L'enfant et la mère en pleurs, pressés par la soif, furent entendus de Dieu. L'ange de l'Éternel courut à leur secours.

¹⁰ Dieu a entendu la voix du jeune garçon, mot à mot, au lieu où il est, c'est-à-dire sous l'arbrisseau qui l'abrite. Dieu n'est pas caché dans le ciel; il entend les êtres les plus délaissés où qu'ils puissent se trouver.

¹¹ C'était peut-être une citerne artificiellement cachée.

¹² C'est ainsi qu'Ismaël, quoique fils d'Abraham, fut séparé de la sainte famille.

24. Alliance d'Abraham avec Abimélec (22-34).

VERSET 22. Et il arriva qu'en ce temps-là Abimélec parla à Abraham, disant : Dieu est avec toi dans toutes les choses que tu fais ¹. — 23. Maintenant donc, jure-moi par le nom de Dieu que tu ne me mentiras point, ni à mes enfants, ni aux enfants de mes enfants, et que tu me traiteras, et le pays auquel tu as habité comme étranger, avec la même bonté avec laquelle je t'ai traité. — 27. Alors Abraham prit des brebis et des bœufs, et les donna à Abimélec, et ils firent alliance ensemble ². — 28. Et Abraham mit à part sept jeunes brebis de sa bergerie. — 30. Et il répondit : C'est que tu prendras ces sept jeunes brebis de ma main, afin qu'elles me servent de témoignage, que j'ai creusé ce puits ³. — 31. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Beer-Scébah; car tous deux y jurèrent ⁴. — 33. Et Abraham planta une chênaie en Beer-Scébah ⁵, et il invoqua là le nom de l'Éternel, le Dieu fort d'éternité ⁶. — 34. Et Abraham habita longtemps comme étranger au pays des Philistins ⁷.

¹ Abimélec, qui connaissait aussi le vrai Dieu, vit que l'Éternel était avec Abraham, c'est-à-dire que celui-ci était béni de Dieu; aussi désira-t-il faire alliance avec lui.

² Abraham honore cette rencontre d'un prince, recherchant l'amitié d'un étranger, et il ne refuse pas de contracter une alliance avec lui.

³ « Afin qu'elles me servent de témoignage que j'ai creusé ce puits : » c'était le puits que les serviteurs d'Abimélec avaient violemment enlevé à l'insu de leur maître.

⁴ Beer-Scébah ou puits des sept, à cause des sept brebis, ou aussi le puits du serment. Le mot hébreu jurer, faire serment, signifie aussi sept, nombre

sacré. Un puits appartenant en propre à Abraham était pour lui, dans ce pays aride, un grand bienfait. Beer-Scébah fut, plus tard, la limite méridionale de la Palestine adjacente au désert. Les voyageurs modernes y ont encore trouvé deux puits profonds, d'une eau pure et claire.

⁵ Le mot qu'on traduit par *chênaie* signifie plutôt une plantation de *tamarics*, arbres qui, en Arabie et sur les bords de l'Euphrate, atteignent une hauteur de 20 à 25 pieds, et dont le fruit, espèce de manne, est fort recherché par les Arabes.

⁶ En témoignage de reconnaissance.

⁷ Il habita longtemps au pays des Philistins, durant son pèlerinage terrestre

à travers lequel il aspirait au repos céleste et éternel. Mais les jours de son épreuve n'étaient pas encore à leur terme (chap. XXII).

22. Tentation d'Abraham, Sacrifice d'Isaac (XXII, 1-19).

VERSET 1. Il arriva après ces choses que Dieu éprouva ¹ Abraham et lui dit : Abraham ; et il répondit : Me voici. — **2.** Dieu lui dit encore : Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, savoir, Isaac, et va-t-en au pays de Morija ², pour l'offrir là en holocauste, sur une des montagnes que je te dirai ³. — **3.** Abraham donc s'étant levé de bon matin, bâta son âne, et prit deux de ses serviteurs avec lui, et Isaac son fils. Et ayant fendu le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin, et s'en alla au lieu que Dieu lui avait dit ⁴. — **4.** Au troisième jour, Abraham levant ses yeux, vit le lieu de loin. — **5.** Et il dit à ses serviteurs : Demeurez ici avec l'âne. Nous marcherons, l'enfant et moi, jusque-là, et nous adorerons l'Éternel ; ensuite nous reviendrons à vous ⁵. — **6.** Et Abraham prit le bois de l'holocauste et le mit sur Isaac son fils, et prit le feu en sa main et un couteau ; et ils s'en allèrent tous deux ensemble. — **7.** Alors Isaac parla à Abraham son père, et dit : Mon père. Abraham répondit : Me voici, mon fils. Et il dit : Voici le feu et le bois ; mais où est la bête pour l'holocauste ? — **8.** Et Abraham répondit : Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de la bête pour l'holocauste ⁶. Et ils marchaient tous deux ensemble. — **9.** Et étant venu au lieu que Dieu lui avait dit, Abraham bâtit là un autel et rangea le bois, et il lia Isaac son fils, et le mit sur le bois qu'il avait dressé sur l'autel. — **10.** Puis Abraham avançant sa main, prit le couteau pour égorger son fils ⁷. — **11.** Mais l'ange de l'Éternel lui cria des cieux ⁸, disant : Abraham, Abraham. Et il répondit : Me voici. — **12.** Et il lui dit : Ne mets pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais point de mal ; car maintenant j'ai connu que tu crains Dieu ⁹, puisque tu n'as point épargné ton fils, ton unique pour moi ¹⁰. — **13.** Et Abraham levant ses yeux regarda, et voici derrière lui un bœuf qui était retenu à un buisson par les cornes. Alors Abraham alla prendre le bœuf et l'offrit en holocauste à la place de son fils ¹¹. — **14.** Et Abraham appela ce lieu-là, l'Éternel y pourvoira ¹². C'est pourquoi on dit aujourd'hui : Il y sera pourvu sur la montagne de l'Éternel ¹³.

¹ Après les expériences qu'Abraham venait de faire, Dieu l'éprouva ou le tenta, non au mal, mais au bien. La tentation au mal vient de Satan, celle au bien vient de Dieu. Une tentation est une épreuve plus ou moins pénible de notre foi, exigeant un renoncement à nous-même, imposé de Dieu, et dont l'issue est douteuse pour l'homme ; selon sa disposition intérieure, il peut être entraîné au bien ou au mal, quoique, dans les vues de Dieu, l'épreuve ait tou-

jours pour but de l'affermir dans la foi. Le Seigneur ne dispense pas des épreuves difficiles, telles que celles d'Abraham, à des enfants en la foi, mais à des hommes faits, à des hommes riches en expérience.

- Le pays de Morija est situé autour de la montagne de ce nom, sur laquelle Abraham éleva l'autel et accomplit son sacrifice ; c'est la que, plus tard, fut bâti le temple de Salomon (2 Chron., III, 4). Cette montagne est à environ

80 kilomètres de Beer-Scébah, d'où Abraham partit. La contrée est très-montagneuse et d'un accès difficile. Abraham ne connaissait pas la montagne sur laquelle il devait offrir son holocauste; mais elle devait lui être désignée par un signe particulier de Dieu.

³ La tentation consistait en ce que par un ordre, en apparence contradictoire avec toutes ses promesses précédentes, Dieu ordonnait à Abraham de lui offrir ce que ce patriarche avait de plus cher, son fils unique, son bien-aimé, cet Isaac, dont il avait attendu si longtemps la naissance, et dans lequel il avait le gage visible de toutes les promesses de Dieu. Son amour pour ce fils, qu'il avait reçu de Dieu comme un don particulier de la grâce et dans un âge si avancé, cet amour pouvait facilement l'emporter sur l'amour pour le céleste Donateur, pour Dieu lui-même, ou affermir Abraham dans la possession de cet enfant, comme s'il n'eût dû jamais s'en séparer. L'épreuve était donc une épreuve d'amour et de foi, un enseignement pratique du divin Educateur. Le verset 4 nous montre que Dieu, plein d'horreur pour les sacrifices humains usités chez les Gentils, ne voulut pas que celui d'Isaac se consommât. Mais Abraham, d'une foi simple et enfantine, put, d'après la teneur générale de la parole divine, l'entendre dans un sens différent que celui que Dieu y rattachait. Et c'est ici qu'est le point culminant de l'épreuve, de la tentation d'Abraham. Plus sa foi et son obéissance étaient grandes, moins il lui restait d'espérance, si ce n'est celle que Dieu, qui lui avait donné ce fils dans sa vieillesse, pourrait le lui rendre par la résurrection (Héb., XI, 19). L'ordre de Dieu était incompréhensible, et pouvait s'entendre dans un sens littéral; aussi Abraham, prêt à immoler son fils, avait déjà répondu à l'intention de Dieu en le lui offrant d'avance dans un sens spirituel, dans l'intérieur de son cœur. Il est hors de doute qu'Abraham dut sacrifier Isaac en esprit avant de pouvoir saisir le couteau sur Morija.

⁴ Abraham obéit aussitôt à l'ordre de Dieu, quelque difficile que cela fût. Quels combats secrets Abraham eut à soutenir en faisant ce chemin! C'est ce que nous pouvons aisément nous représenter si nous savons mesurer la grandeur de sa tâche.

⁵ Ce n'était pas une vaine illusion, de feintes paroles: Abraham voulait, devait obéir à l'ordre de Dieu. Il ne

pouvait ni ne voulait rien d'autre: obéir aveuglement, d'une manière absolue, sans regarder au-delà de l'ordre, voilà la marche qu'il voulait suivre. Mais dans l'obscurité qui entoure son âme, au milieu des alternatives de crainte et d'espérance, sa foi ne chancela pas. Cette parole prophétique: « L'Éternel y pourvoira, » nous dévoile l'état de son cœur. Il sait que les promesses de Jéhovah sont *Oui et Amen*, et que le Dieu tout sage est riche en moyens. Il reçut cette vive lumière, lorsqu'il dut donner à ses deux serviteurs une raison de leur retour, et qu'il répondit si admirablement à son fils lui faisant cette déchirante demande: « Où est la bête pour l'holocauste? » Il laissa ses serviteurs en arrière, parce que, dans cette grande victoire de la foi, il ne voulait avoir aucun témoin humain.

⁶ Il se pourvoira lui-même: Nous n'avons pas à nous en inquiéter, c'est l'affaire de l'Éternel.

⁷ Maintenant son cœur de père est dans la plus vive attente. La foi et l'amour d'Abraham pour Dieu, l'amour du fils et l'obéissance envers son père, lequel devons-nous le plus admirer?

⁸ Jusqu'ici, pendant qu'Abraham était dans l'obscurité de cette lutte de trois jours, l'écrivain sacré écrit le mot Elohim, Dieu. Maintenant la lumière vient de briller dans ces ténèbres, et il emploie celui de Jéhovah, l'Éternel. Quand le besoin est à son comble, Dieu est le plus près de nous.

⁹ Manière de parler en harmonie avec les rapports que l'Éternel soutient avec ses enfants; c'est comme s'il disait: Maintenant tu as prouvé par le fait que tu crains Dieu.

¹⁰ Abraham est un type de ce que Dieu fit plus tard dans un sens bien plus élevé et bien plus efficace. Il n'épargna pas son propre fils, mais il le livra pour nous (Rom., VIII, 32).

¹¹ Après qu'Abraham eut offert spirituellement son fils, et eut témoigné sa pleine et absolue consécration au Seigneur, il reçut de nouveau et corporellement son fils en don, et ce fut assez du sacrifice d'un bélier retenu par les cornes dans un buisson. Ce n'est que dans un sens spirituel que Dieu demande le sacrifice de l'homme (1 Sam., I, 25). Celui de la fille de Jephthé ne peut être entendu que de cette manière-là (Juges, XI). C'est ici qu'est le germe d'où sortit l'institution des sacrifices et leur véritable significa-

tion : offrande complète du cœur au Seigneur, mais aussi rapport symbolique au seul et vrai sacrifice en Christ.

¹² L'Éternel y pourvoira, nous se-

courra dans la nécessité et dans l'angoisse de notre cœur.

¹³ On peut traduire aussi : « Sur la montagne où le Seigneur est apparu, où il s'est fait voir et s'est montré secourable.

VERSET 15. Et l'ange de l'Éternel cria des cieux à Abrâham pour la seconde fois ¹. — 16. Disant : J'ai juré par moi-même ², dit l'Éternel : Parce que tu as fait cela et que tu n'as point épargné ton fils, ton unique; — 17. certainement je te bénirai et je multiplierai très-abondamment ta postérité, comme les étoiles des cieux, comme le sable qui est sur le bord de la mer; et ta postérité possèdera la porte de ses ennemis ³. — 18. Et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité ⁴, parce que tu as obéi à ma voix. — 19. Ainsi Abraham retourna vers ses serviteurs; et ils se levèrent et s'en allèrent ensemble en Beer-Scébah; car Abraham habitait en Beer-Scébah.

¹ Abraham a montré par le fait sa foi en Dieu comme en Jéhovah; maintenant Dieu veut aussi se montrer comme Jéhovah à Abraham.

² L'homme jure par le nom de Dieu, Dieu jure par lui-même, parce qu'il n'y a aucun être au-dessus de Lui. Admirable bonté, solennelle assurance de Dieu pour l'homme faible!

³ « Et ta postérité possèdera la porte de ses ennemis, » allusion à ce que la porte d'une ville la domine. C'est comme s'il eût dit : Tes descendants en Isaac s'accroîtront, non-seulement selon la chair et remporteront la victoire la plus signalée sur leurs ennemis, mais, comme descendants spirituels en Christ, ils remporteront la victoire sur tous leurs adversaires.

⁴ C'est la troisième fois que cette promesse est faite (XII, 3; XVIII, 18). Les deux premières fois, c'étaient comme une promesse de libre grâce: ici c'est comme une récompense accordée à la foi et à l'obéissance d'Abraham. C'est en même temps la dernière révélation de Dieu à

ce patriarche, dont l'Écriture fasse mention; elle devait être pour lui une puissante consolation durant le reste de son pèlerinage. Cet Isaac qu'il avait reçu de la grâce divine, par une voie naturelle et selon la chair, il l'avait obtenu maintenant de nouveau par une voie spirituelle, comme le fils de la grâce et de la promesse et pour salaire de son obéissance. Abraham crut Dieu, et par les œuvres sa foi fut consommée (Jacq., II, 22). Abraham commença par la foi, et il marcha toute sa vie par la foi, et il en donna des preuves toujours plus grandes, jusqu'à ce qu'enfin elle se montra à son comble sur Morija. Cette nouvelle épreuve, dont il sortit victorieux, l'affermir de plus en plus. Le fruit de la foi lui sert d'aliment. Ainsi s'explique, dans une admirable unité, l'apparente contradiction entre Paul et Jacques, lorsque le premier dit : « Abraham fut justifié par la foi, ou sa foi lui fut comptée pour justice (Rom., IV, 23); » et le second : « Abraham fut justifié par les œuvres. »

Les mahométans, aussi bien que les juifs et les chrétiens, considèrent cet acte de foi comme la plus grande des épreuves d'Abraham.

23 *Rebecca* (20-24).

Aux versets 20-24 est décrite la famille de Nacor, faisant suite aux versets 26 et 27 du chapitre XI. Pendant qu'Isaac était offert en sacrifice, naissait Rebecca, sa future épouse, fille de Béthuel, petite-fille de Nacor, frère d'Abraham. Nacor eut de Milca huit fils : 1^o Hutz, qui fut peut-être le père de la famille de Job, ou bien (comme il habitait le pays de Hutz araméen) la souche des Arabes habitant le nord de la Mésopotamie; 2^o Buz, aussi d'Aram; ce n'est pas celui qui est nommé dans le tableau des peuples au chapitre X, 22, 23; mais il fut le père de quelques

familles araméennes. Béthuel et Laban sont aussi nommés Araméens; 3^o Kémuel; 4^o Késed, souche des Caldéens (Casdim); 5^o-7^o Hazo, Pildas, Jidlaph, inconnus; 8^o Béthuel, pere de Rébecca, qui fut destinée pour femme à Isaac. Béthuel eut aussi de Réhuma, sa servante, quatre fils: Tébah, Gaham, Tahas et Mahaca, souches de peuples inconnus.

24. Mort et sépulture de Sara (XXIII).

VERSET 1. Or, Sara vécut cent vingt-sept ans ¹; ce sont là les années de sa vie. — 2. Et elle mourut en Kirjath-Arbah ², qui est Hébron au pays de Canaan. Et Abraham, y vint pour en faire le deuil et pour la pleurer ³.

¹ Cette mère des croyants est la seule femme dont l'âge soit indiqué dans l'Écriture. Isaac était donc âgé de trente-sept ans à la mort de sa mère; car celle-ci l'avait mis au monde à sa quatre-vingt-dixième année. On voit qu'il dut y avoir plusieurs événements dans la vie d'Abraham entre le sacrifice de Morija et la mort de Sara, événements dont l'Écriture ne fait point mention.

² Kirjath-Arbah, ou ville d'Arbah:

c'était l'ancien nom d'Hébron. Ainsi Abraham avait été de Beer-Scebah à Hébron, sa précédente demeure (XIII, 48).

³ Il porta le deuil selon l'usage de cette époque, en restant assis pres du corps, où il se coucha par terre. Quelle épreuve encore pour sa foi si diversement éprouvée depuis soixante-deux ans! Il s'affligeait, mais non pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

3-20. Abraham veut maintenant ensevelir son mort, mais il ne possède pas un pouce de terrain dans ce pays. Il demeure en Canaan déjà depuis tant d'années; il y est toujours encore comme étranger et voyageur. Il demande aux enfants de Heth, possesseurs du pays, et dans une assemblée publique et solennelle, d'avoir en possession un lieu de sépulture. Et ceux-ci, lui donnant le titre de monseigneur et de prince de Dieu, lui offrent de choisir parmi leurs sépulcres, c'est-à-dire parmi les lieux les plus convenables pour ensevelir leurs morts. Mais Abraham, se souvenant de la promesse de Dieu, d'après laquelle ses descendants possèderaient ce pays, demande à acheter un lieu particulier de sépulture, la caverne de Macpéla (caverne double ou du doublement); ce sera sa première possession dans le pays; il en fera un lieu de sépulture pour sa famille, et cette acquisition lui rappellera la promesse faite à lui et à ses descendants. Héphron, un des notables de la ville, propriétaire du champ attenant à la caverne, lui offre l'un et l'autre en don. Abraham refuse en présence des enfants de Heth et de tous ceux qui entraient par la porte de la ville. Il ne veut pas recevoir le champ et la caverne en don; il paie à Héphron 400 sicles * d'argent (environ 400 fr.), et il devient ainsi possesseur du champ de la caverne de Macpéla et de tous les arbres qui l'entouraient. Macpéla était situé au-devant, c'est-à-dire à l'orient de Mamré ou de Hébron, dans le pays de Canaan. La possession d'un lieu de sépulture en propriété suffit au pieux pèlerin; c'est pour lui un gage de la pleine possession du pays pour sa postérité, tout comme ce devait être pour celle-ci un titre inviolable à son droit sur le pays de la promesse.

25. Mariage d'Isaac (XXIV).

a) Serment qu'Abraham impose à son serviteur dans ce but (1-9).

VERSET 1. Et Abraham devint vieux et avancé en âge; et l'Éternel avait béni Abraham en toutes choses. — 2. Abraham donc dit au

* Le sicle d'or valait environ 40 fr.

plus ancien des serviteurs de sa maison ¹ qui avait le gouvernement de tout ce qui lui appartenait : Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse ²; — 3. et je te ferai jurer par l'Éternel, le Dieu des cieux, et le Dieu de la terre ³, que tu ne prendras point de femme pour mon fils, des filles des Cananéens, parmi lesquels j'habite ⁴. — 4. Mais tu t'en iras en mon pays, vers mon parentage, et tu y prendras une femme à mon fils Isaac. — 5. Et ce serviteur lui répondit : Peut-être que la femme ne voudra point me suivre en ce pays. Me faudra-t-il nécessairement ramener ton fils au pays d'où tu es sorti ⁵? — 6. Abraham lui dit : Garde-toi bien d'y ramener mon fils. — 7. L'Éternel ⁶, le Dieu des cieux, qui m'a pris de la maison de mon père, et du pays de mon parentage, et qui m'a parlé et juré, disant : Je donnerai à ta postérité ce pays, enverra lui-même son ange devant toi, et tu prendras une femme de ce pays-là pour mon fils. — 8. Que si la femme ne veut pas te suivre, tu seras quitte de ce serment que je te fais faire ⁷. Quoi qu'il en soit, ne ramène point là mon fils. — 9. Alors le serviteur mit la main sous la cuisse d'Abraham son maître, et s'engagea par serment à faire ce qu'il avait dit ⁸.

Tout ce chapitre est d'une inimitable beauté; c'est un tableau plein de charme de cette époque patriarcale.

¹ Ce serviteur, quoique son nom ne soit pas indiqué, est sans aucun doute Elihézer, déjà nommé au chapitre XV, 2; c'est vraisemblablement la raison pour laquelle son nom n'est pas répété ici. Si c'eût été un autre, vu l'importance de sa mission, l'historien en aurait fait mention. Étant originaire de Damas, il connaissait le mieux le chemin de la Mésopotamie. C'était le plus âgé, ou le plus ancien dans la maison d'Abraham, ou le plus digne de confiance; peut-être réunissait-il les deux premiers titres au dernier. Si c'est Elihézer, comme nous n'en doutons pas, il se fait remarquer par sa piété, sa sagesse, sa fidélité et son désintéressement (Gen., XV, 2).

² On jurait, soit en levant la main vers le ciel, comme au chap. XIV, 22, ou en mettant la main sous la cuisse de celui qui exigeait le serment (Gen., XLVII, 29).

³ Ainsi, en cas de parjure, celui qui jurait ne pouvait jamais et nulle part échapper à un juste châtement.

⁴ Humainement parlant, Abraham aurait bien pu tirer avantage d'une union de son fils avec une Cananéenne pour la future possession du pays. Mais quoiqu'il y eût encore dans cette contrée quelque connaissance du vrai Dieu, témoins Melchisédec, Abimélec, Héphron, et quoique l'iniquité des Amorrhéens ne

fût pas encore venue à son comble (XV, 46), Canaan était sous le poids de la malédiction, et cette malédiction allait bientôt s'accomplir. La destruction de Sodome en avait donné à Abraham une preuve évidente. La foi en la parole de Jéhovah est son étoile polaire, et le détermine à chercher une femme pour son fils, dans la famille de Nacor, dont il était le frère, dont il avait reçu des nouvelles peu de temps avant la mort de Sara. La volonté des parents doit toujours intervenir dans le mariage des enfants; et même ici Abraham prend seul une résolution. De nobles maîtres auront aussi de nobles serviteurs, auxquels ils pourront avoir entière confiance. Combien était heureux l'état de serviteur dans la maison d'Abraham!

⁵ Elihézer ne devait point ramener Isaac dans le pays de ses pères. La foi du patriarche pleine et entière dans la promesse le lui interdisait.

⁶ Isaac n'est pas pris en considération comme fiancé, mais plutôt comme héritier de la promesse; c'est pourquoi le nom de Jéhovah, le Médiateur de l'alliance, de l'ange de l'Éternel intervient ici; de là aussi la confiance absolue d'Abraham à l'égard des soins particuliers du Dieu de la révélation. — Il est assuré que Dieu fera réussir son projet et qu'il accomplira sa promesse.

⁷ Tu seras quitte de mon serment ou ment, si la fille qu'il demandait ne voulait pas le suivre en Canaan.

⁸ Il jura qu'il serait quitte de son ser-

b.) Voyage d'Éliézer, sa prière (10-14).

VERSET 10. Et le serviteur ayant pris dix chameaux d'entre ceux de son maître, se mit en chemin ; car il avait tout le bien de son maître en son pouvoir. Il partit donc, et s'en alla en Mésopotamie ¹, en la ville de Nacor ². — **11.** Et il fit reposer les chameaux sur leurs genoux hors de la ville ³, près d'un puits d'eau, sur le soir, au temps que celles qui allaient puiser de l'eau sortaient ⁴. — **12.** Et il dit : Ô Eternel, Dieu d'Abraham mon maître, fais que j'aie une heureuse rencontre aujourd'hui ⁵, et sois favorable à mon seigneur Abraham. — **13.** Voici, je suis près de cette fontaine, et les filles des habitants de la ville sortiront pour puiser de l'eau. — **14.** Fais donc que la jeune fille à laquelle je dirai : Baisse, je te prie, ta cruche, afin que je boive ; et qui me répondra : Bois, et même je donnerai à boire à tes chameaux, soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac ; et je connaîtrai par-là que tu as été favorable à mon seigneur ⁶.

¹ En Mésopotamie, proprement Aran Naharajim, c'est-à-dire *Aramée*, ou *Syrie des deux fleuves*, appelée plus tard *Mésopotamie*, pays entre le Tigre et l'Euphrate.

² La ville de Nacor, c'est Caran (Gen., XXVII, 43).

³ Il leur fit plier les genoux à un signe donné.

⁴ Mot à mot : Au temps de la sortie des paiseuses. Les femmes, et en particulier les jeunes filles, étaient chargées de ce soin.

⁵ Fais-moi rencontrer celle que je cherche et pour laquelle je suis venu ici.

⁶ Prière d'une simplicité enfantine, au point de vue de sa foi, et à laquelle Dieu eut égard.

c.) Prière exaucée, accueil de Rebecca (15-25).

VERSET 15. Et avant qu'il eut achevé de parler, voici, Rebecca ¹, fille de Béthuel, fils de Milca, femme de Nacor, frère d'Abraham, sortait, ayant sa cruche ² sur son épaule. — Et la jeune fille était très-belle à voir ; et elle était vierge. Elle descendit donc à la fontaine, et ayant rempli sa cruche, elle remontait. — **17.** Alors le serviteur courut au-devant d'elle, et lui dit : Donne-moi, je te prie, un peu de l'eau de ta cruche à boire. — **18.** Et elle lui dit : Mon seigneur, bois. Et incontinent elle ôta sa cruche de dessus son épaule, et la prit en sa main, et elle lui donna à boire. — **19.** Et après qu'elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit : J'en puiserai aussi pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu. — **20.** Et ayant vidé promptement sa cruche dans l'abreuvoir, elle en puisa pour tous ses chameaux. — **21.** Et cet homme s'étonnait de ce qu'elle faisait sans rien dire, voulant savoir si l'Eternel aurait fait prospérer son voyage ou non ³. — **22.** Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cet homme prit une bague d'or ⁴, qui pesait un demi-sicle, et deux bracelets ⁵ pour mettre sur les mains

de cette fille, pesant dix sicles d'or. — 23. Et il lui dit : De qui es-tu fille? je te prie, apprends-le-moi. Y a-t-il dans la maison de ton père de la place pour loger? — 24. Et elle lui répondit : Je suis fille de Béthuéï. — 25. Et elle lui dit aussi : Il y a chez nous beaucoup de paille et de foin, et aussi de la place pour y loger.

¹ Dieu bénit les prières des siens. C'est ici un précieux exemple pour la postérité d'Abraham et pour nous; il nous engage à tenir ferme dans le Seigneur et dans la grâce, à marcher sur les traces du père des croyants. La prière d'Elihézer est exaucée d'une manière frappante, comme nous le montre tout le reste du chapitre, depuis le verset 7.

² En hébreu Kad, vase pour puiser et porter de l'eau, servant aussi aux choses sèches.

³ Son voyage ou son projet.

⁴ On voit, d'après le verset 47, qu'il est question de bague ou d'anneau pour le front, et non de boucles d'oreille, comme

le mot pourrait aussi l'indiquer. Ces anneaux étaient très-usités autrefois en Orient pour la parure des femmes, et encore aujourd'hui on les retrouve comme présents de fiançailles chez les Arabes. On croit que celles qui les portaient se faisaient percer les cartilages du nez. L'anneau descendait sur la bouche.

⁵ Les bracelets étaient portés sur l'avant-bras. On évalue le prix de ces derniers, d'après l'indication de Moïse, à plus de 600 fr., et l'anneau à une vingtaine de francs. Le serviteur sortit ces présents, pendant qu'il recueillait ses informations, puis il les remit à Rébecca.

d) Actions de grâces du serviteur; empressement de Laban (26-32).

VERSET 26. Et cet homme s'inclina et se prosterna devant l'Eternel ¹; — 27. et il dit : Béni soit l'Eternel, le Dieu d'Abraham, mon maître, lequel a toujours été miséricordieux et véritable envers mon seigneur ². Lorsque j'étais en chemin, l'Eternel m'a conduit en la maison des frères de mon seigneur ³. — 29. Or, Rébecca avait un frère nommé Laban, qui courut hors vers cet homme près de la fontaine. — 30. Car aussitôt qu'il eut vu la bague et les bracelets aux mains de sa sœur, et qu'il eut entendu les paroles de Rébecca sa sœur, qui avait dit : Cet homme m'a ainsi parlé, il le vint trouver ⁴; et voici, il était près des chameaux vers la fontaine. — 31. Et il lui dit : Entre, béni de l'Eternel ⁵, pourquoi te tiens-tu dehors? J'ai préparé la maison, et un lieu pour tes chameaux ⁶. — 32. L'homme donc entra dans la maison, et on déchargea les chameaux ⁷, et on leur donna de la paille et du foin; on donna aussi de l'eau, tant pour laver les pieds de cet homme que les pieds de ceux qui étaient avec lui.

¹ Il se jeta à terre, en adorant l'Eternel. Il ne démentit pas le Dieu de l'alliance de son maître; même là où il se trouvait des gens qui ne le connaissent pas, ou qui n'avaient qu'une faible connaissance d'Elohim (Dieu).

² Qui, dès le commencement jusqu'à cette heure, s'est montré comme son Dieu, lui a manifesté sa grâce, a accompli sa promesse.

³ Laban et Béthuéï, fils de son frère, sont ici mentionnés. Du reste, Béthuéï, dans ce récit, est tenu à l'écart; c'est

plutôt sa femme qu'on voit paraître et surtout Laban.

⁴ Laban est excité par l'appât de l'or pour sa sœur; ici déjà perce son caractère cupide.

⁵ En hébreu, le même mot signifie bénir et louer. Laban nomma Elihézer le béni de Jéhovah, parce que Rébecca lui a raconté comment ce serviteur a remercié l'Eternel et que le Seigneur l'a de nouveau béni. Tout le développement de cette affaire eut lieu si visiblement sous la direction de Jéhovah, que ces

gens même qui entendaient ce nom-là probablement pour la première fois, durent employer le même langage qu'Elihézer.

⁶ L'empressement de Laban à le servir était beau, mais n'était pas désintéressé.

e) Demande d'Elihézer (33-48).

VERSET 33. Et on lui présenta à manger. Mais il dit : Je ne mangerai point que je n'aie dit ce que j'ai à dire. Et Laban dit : Parle. — **34.** Il dit donc : Je suis serviteur d'Abraham. — **35.** Or, l'Eternel a comblé de bénédictions mon seigneur ¹, et il est devenu grand ; car il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes. — **36.** Et Sara, femme de mon seigneur, lui a enfanté dans sa vieillesse un fils, auquel il a donné tout ce qu'il a.

¹ Elihézer dit d'abord ce qui était. Il voit que Laban sait bien comment on peut faire impression sur lui, et le serviteur s'étend sur les richesses de son

maître, puis sur l'héritier pour lequel il cherche une femme, du seul fils légitime, gage des promesses miséricordieuses faites à Abraham.

37-48. Il entre ensuite dans beaucoup de détails : il répète le serment qu'il a prêté, et expose sa mission, son arrivée près du puits, sa prière, la connaissance qu'il fait de Rébecca, l'accueil de la jeune fille, leur entretien, les cadeaux qu'il lui offre ; il rend grâce à l'Eternel pour sa providence admirable, qui l'a conduit à trouver la fille du frère de son maître pour épouse du fils d'Abraham.

f) Fiançailles et départ (49-61).

VERSET 49. Maintenant donc, si vous êtes véritablement portés à faire cette grâce à mon seigneur, déclarez-le-moi ; sinon, faites-le moi aussi savoir ; et je me tournerai à droite ou à gauche ¹. — **50.** Et Laban et Béthuël répondirent ², disant : Cette affaire est procédée de l'Eternel ³ ; nous ne te pouvons dire ni bien ni mal ⁴. — **51.** Voici, Rébecca est entre tes mains, prends-la et l'en va, et qu'elle soit la femme du fils de ton seigneur, comme l'Eternel en a parlé. — **52.** Et aussitôt que le serviteur d'Abraham eut oui leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Eternel. — **53.** Le serviteur tira ensuite des bagues d'argent et d'or ⁵, et des habits, et les donna à Rébecca ; il donna aussi des présents exquis à son frère et à sa mère ⁶. — **54.** Et ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui, et ils y logèrent cette nuit. Et quand ils furent levés de bon matin, le serviteur dit : Renvoyez-moi à mon seigneur. — **55.** Et le frère et la mère lui dirent : Que la fille demeure avec nous au moins dix jours, et après elle s'en ira ⁷. — **56.** Et il leur dit : Ne me retardez point, puisque l'Eternel a fait prospérer mon voyage ⁸. Renvoyez-moi, que je m'en aille à mon seigneur. — **57.** Alors ils dirent : Appelons la fille, et sachons de sa propre bouche quel est son sentiment. — **58.** Ils appelèrent donc Rébecca, et lui dirent : Veux-tu aller avec cet homme ? Et elle répondit : J'irai ⁹. — **59.** Ainsi ils laissèrent aller Rébecca leur sœur et sa nourrice ¹⁰, avec le servi-

teur d'Abraham et ses gens. — 60. Et ils bénirent Rébecca, et lui dirent : Tu es notre sœur; sois fertile en mille et mille générations ¹¹, et que ta postérité possède la porte de ses ennemis. — 61. Et Rébecca et ses servantes ¹², se levèrent et montèrent sur les chameaux, et suivirent cet homme-là. Ce serviteur donc prit Rébecca et s'en alla.

¹ Elihézer termine son discours par une question à ses hôtes, question qui exige une réponse catégorique. Il veut un oui ou un non, afin qu'il sache si et comment il peut remplir sa mission.

² Béthuel vivait encore; mais Laban, son fils, se met en avant et paraît avoir la direction de la maison. Laban s'empresse d'accueillir la demande; on lui dépeint les richesses d'Abraham, il se trouve tout-à-fait dans son élément. Cependant la décision dépend aussi de sa sœur.

³ Ils attribuent la direction de cette affaire à Jéhovah, le Dieu d'Abraham, d'autant plus qu'eux-mêmes n'avaient pas encore perdu tout sentiment de la piété de leurs ancêtres.

⁴ Expression proverbiale pour dire l'Éternel a décidé; nous ne pouvons rien ob-

jecter; nous ne pouvons dire ni oui ni non.

⁵ Des bijoux, des objets de parure.

⁶ Des pierres précieuses. D'autres traduisent par des fruits exquis; Luther par : épices, des objets aromatiques.

⁷ Encore quelque peu, mais pour le plus dix jours.

⁸ Puisque Dieu a béni mon voyage, ne nous retenez pas davantage, ni moi ni votre fille.

⁹ Rébecca déclare qu'elle se décide.

¹⁰ La nourrice restait toute sa vie dans la famille, et jouissait d'une grande considération.

¹¹ Proprement : Mille fois dix mille, ou mille myriades; c'est-à-dire qu'elle soit la mère d'une nombreuse postérité.

¹² Elle prit des esclaves avec sa nourrice. La fiancée ne prit pas de dot, suivant l'usage dominant.

g.) Retour et rencontre (62-67).

VERSET 62. Or, Isaac revenait du puits du Vivant qui me voit ¹, car il demeurait au pays du Midi ². — 63. Et Isaac était sorti aux champs, sur le soir, pour prier ³, et levant les yeux, il regarda, et voici des chameaux qui venaient. — 64. Rébecca aussi levant les yeux, vit Isaac, et se jeta en bas de dessus le chameau ⁴; — 65. (car elle avait dit au serviteur : Qui est cet homme-là qui vient le long du champ au-devant de nous? Et le serviteur avait répondu : C'est mon seigneur); et elle prit un voile et s'en couvrit ⁵. — 66. Et le serviteur récita à Isaac toutes les choses qu'il avait faites. — 67. Alors Isaac mena Rébecca dans la tente de Sara sa mère; et il la prit pour femme, et il l'aima. Ainsi Isaac se consola de la mort de sa mère ⁶.

¹ Mot à mot : Isaac revenait du puits du Vivant et du Voyant (XVI, 14).

² Il était vraisemblablement éloigné d'Abraham, qui demeurait à Hébron.

³ Pour méditer devant l'Éternel sur l'affaire de son mariage.

⁴ Non pas « elle tomba » par imprévoyance ou frayeur; mais, saisie de joie et de surprise, elle descendit à la hâte de son chameau, pour aller à pied à la

rencontre d'Isaac et pour lui témoigner sa soumission.

⁵ Rebecca se couvre d'un voile en présence d'Isaac, qui ne put voir son visage, qu'après que le mariage fut accompli.

⁶ Il y avait trois ans qu'était morte Sara, sa mère, dont la tente était toujours vide. Le deuil qu'il en portait témoignait de son amour filial.

26. Second mariage d'Abraham (XXV, 1-4)

VERSET 1. Abraham prit une autre femme nommée Kétura. — 2. Elle lui enfanta six fils.

Voyez dans le tableau généalogique les noms de ces fils et de leurs descendants. Ils désignent des peuplades arabes, ou les souches de peuplades arabes qui eurent plus tard de l'importance pour les Israélites, mais qui sont maintenant en grande partie inconnues. Les plus connus sont les Madianites, entre le Sinaï et le golfe Persique, en partie à l'est de Moab.

Squah est la patrie de l'ami de Job : Bildad de Squah.

Kétura, seconde épouse légitime d'Abraham, que celui-ci épousa après la mort de Sara, est appelée, au verset 6 et dans 1 Chroniques, I, 32, « femme illégitime, » parce qu'elle n'était pas de la même origine que lui, mais esclave, et parce que le fils, l'héritier de la promesse, Isaac, était déjà né. Tous les fils qui naquirent à Kétura furent en dehors de la promesse.

On voit du reste, par ces quatre versets, que la Bible ne renferme que des faits authentiques. Si ce n'était qu'un mythe, une poésie, la Bible aurait fait descendre Abraham de la haute position que sa foi lui avait donnée, et aurait passé sous silence cette union avec Kétura à l'âge de cent quarante ans. Abraham se montre à nous comme le type du croyant que l'art n'a point embelli, comme un type réel, imparfait sans doute, et n'ayant rien de surhumain, mais propre à nous conduire vers le modèle accompli, Jésus-Christ.

27. Mort et sépulture d'Abraham (3-10).

VERSET. 5. Et Abraham donna tout ce qui lui appartenait à Isaac. — 6. Mais il fit des présents au fils de ses concubines ¹, et les sépara, durant sa vie, de son fils Isaac, les envoyant vers le Levant au pays d'Orient ². — 7. Et tout le temps que vécut Abraham fut de cent soixante-quinze ans ³. — 8. Abraham donc ayant perdu ses forces, mourut dans une heureuse vieillesse ⁴, étant fort âgé et rassasié de jours ⁵, et il fut recueilli vers ses peuples ⁶. — 9. Et Isaac et Ismaël ⁷, ses fils, l'enterrèrent en la caverne de Macpéla, au champ d'Hébron, — 10. qui est le champ qu'Abraham avait acheté des Héthiens. Ce fut donc là que fut enterré Abraham avec Sara sa femme.

¹ Le pluriel, car, outre Kétura, Agar est aussi désignée comme telle, quoiqu'elles ne le soient ni l'une ni l'autre dans le même sens. Il fit aussi des présents à Ismaël, qui, par un changement de circonstances, osait alors paraître dans la maison de son père.

² Vers le sud-est, en Arabie. Les descendants d'Isaac devaient rester à part, en Canaan, afin de se préserver d'autant plus sûrement de l'incrédulité; ils auraient eu plus de disposition à se rapprocher des peuplades païennes, sorties de la même souche, que des Cananéens eux-mêmes. La promesse était encore rattachée à cette position d'étranger dans ce pays-là.

³ Abraham mourut à l'âge de cent soixante-quinze ans, c'est-à-dire l'an

2183 du monde. A cette époque-là, les fils de Kétura pouvaient avoir grandi et acquis une certaine indépendance.

⁴ Cela lui avait été promis (XV, 45).

⁵ Il avait été étranger, non-seulement en Canaan, mais dans toute sa carrière terrestre.

⁶ C'est-à-dire vers les siens. Beau présentement d'un héritage plus élevé et meilleur qu'il obtint avec eux.

⁷ Isaac était alors âgé de soixante-quinze ans; Ismaël de quatre-vingt-neuf. Il vivait déjà lorsqu'Abraham acheta un lieu de sépulture. La vue des restes du patriarcat, déposés dans le pays de la promesse, était pour ses descendants un sceau nouveau que la prophétie, touchant la possession de ce pays, s'accomplirait.

B. — HISTOIRE D'ISAAC (XXV, 11-XXXV).

2108-2288 de la création, ou de 1892-1712 avant Jésus-Christ*.

Après qu'Abraham, ce héros de la foi, s'en est allé en paix, Isaac se présente au premier plan de l'histoire. C'est un homme d'un caractère plus aimant qu'énergique ; son amour pour les siens est mêlé de faiblesse. Il apparaît humblement entre Abraham et Jacob, sans posséder l'allure mâle de l'un ou de l'autre. Cependant il offre toujours des traits aimables ; plus on le connaît, plus il vous gagne le cœur. Ce n'est point un personnage poétique que l'art aurait embelli, mais un personnage purement historique, au point que ses faiblesses apparaissent plutôt dans le premier plan, tandis que ses bonnes qualités sont jetées dans l'ombre et échappent à un œil superficiel.

4. *Isaac béni* (XXV, 11).

VERSET 11. Or, après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac¹ son fils. Et Isaac habitait² près du puits du Vivant qui me voit.

¹ La bénédiction du père passe au d'Ismaël (XVI, 44), Isaac cherchait une paisible retraite dans la partie méridionale la plus reculée.

² Près de ce puits, dont le souvenir avait dû rester grave dans la mémoire

Famille d'Ismaël (12-18).

Voyez le tableau généalogique au chap. XVII, 20.

2. *Les fils d'Isaac* (20-28).

VERSET 20. Et Isaac était âgé de quarante ans quand il épousa Rébecca. — 21. Isaac pria instamment l'Éternel pour sa femme, parce qu'elle était stérile¹. Et l'Éternel fut fléchi par ses prières². Et Rébecca, sa femme, conçut. — 23. Et l'Éternel lui dit³ : Deux nations sont dans ton ventre, et deux peuples sortiront de tes entrailles et seront divisés. Un de ces peuples sera plus fort que l'autre ; et le plus grand sera asservi au moindre⁴. — 24. Et lorsque le temps qu'elle devait accoucher fut arrivé, voici, il y avait deux jumeaux en son ventre. — 25. Celui qui sortit le premier était roux et tout velu, comme un manteau de poil⁵, et ils l'appelèrent Esaü. — 26. Et après sortit son frère, tenant de sa main le talon d'Esaü ; c'est pourquoi il fut appelé Jacob⁶. Et Isaac était âgé de soixante ans quand ils naquirent. — 27. Depuis, les enfants devinrent grands, et Esaü était un habile chasseur, homme de campagne⁷ ; mais Jacob

* Voici le calcul des années de la vie d'Isaac. Son histoire ne commence proprement qu'à la naissance de ses deux jumeaux, quinze ans avant la mort d'Abraham ; ils sortirent de la scène de l'histoire déjà douze ans avant sa mort, qui eut lieu douze ans après les faits racontés dans Genèse, XXXVII, 2. Ainsi sa carrière patriarcale s'étend de 2168 à 2276 de la création, ou de 1832-1724 avant Jésus-Christ.

était un homme simple, se tenant dans les tentes ⁸. — 28. Et Isaac aimait Esau ; car la venaison était sa viande ; mais Rébecca aimait Jacob ⁹.

La naissance de Jacob et d'Esau eut lieu quinze ans avant la mort d'Abraham (XXV, 11) : Ce n'est pas seulement leur naissance qui est ici décrite, mais aussi leur jeunesse.

¹ Il y eut plusieurs analogies entre la vie d'Isaac et l'histoire d'Abraham ; son épouse resta aussi vingt ans sans avoir d'enfants. Tout comme l'avait fait son père, Isaac croyait à la promesse, et en attendait l'accomplissement. Il dut donc recevoir ses fils comme un don de la grâce du Seigneur. Isaac dut combattre par la prière pour obtenir ce qui est accordé à d'autres d'une manière toute naturelle ; il pria Jéhovah pour sa femme, sans doute aussi avec elle, non-seulement une fois, mais à plusieurs reprises et avec une ardeur croissante. Une prière commune est un précieux moyen d'exercer la foi, l'amour et la sainteté des époux.

² L'Éternel l'entendit et même plus tôt qu'il n'avait exaucé Abraham, puisque celui-ci n'avait eu Isaac qu'à l'âge de cent ans, et qu'Isaac fut père à soixante. Abraham eut la joie de voir naître ses deux petits-fils ; il vécut encore quinze ans. Le verset 8, où il est fait mention de sa mort et de sa sépulture, n'en parle que par anticipation. L'historien sacré ne nous dit pas quel riche trésor d'expériences, de consolations, d'encouragements, ce vénérable patriarche dut ouvrir à son fils et à ses petits-fils. Cette vie si agitée, cette foi si éprouvée, dut lui en fournir beaucoup. Les trente-cinq dernières années de sa vie sont racontées en très-peu de mots.

³ Rébecca, fort inquiète à la vue des signes particuliers de sa grossesse, interroge l'Éternel, vraisemblablement dans une prière, et l'Éternel lui répond soit dans un songe, soit dans une vision, ou par quelque autre révélation.

⁴ Promesse d'une haute importance. Rébecca porte deux fils dans son sein ; ils seront les souches de deux peuples : Edom et Israël. Le rapport de l'un et de l'autre est indiqué ; on voit déjà ici en germe le caractère intérieur et extérieur des deux chefs de peuple ; tout autant de traits qui se sont exactement réalisés dans la suite du temps. Un de ces peuples sera plus fort que l'autre, et le plus grand (l'aîné) servira le moindre (le cadet). Il y aura lutte entre Jacob et Esau. Il y aura lutte entre deux peuples, les Iduméens et les Israélites. L'un sera

charnel, terrestre ; l'autre, spirituel, honoré de la révélation de Jéhovah. Israël subjuga les Iduméens sous le règne de David (2 Sam., VIII, 14). De même, plus tard et spirituellement, Christ, issu de la postérité d'Israël, remportera la victoire sur Hérode Iduméen, de la race d'Esau ; ainsi le royaume de Dieu doit vaincre le royaume du monde. Cette parole solennelle de l'Éternel put consoler Rébecca lorsqu'elle dut sacrifier ses préférences maternelles à Jéhovah et au développement de son règne. Nous voyons aussi que le droit d'aînesse, jadis si important, n'appartenait pas nécessairement au premier-né ; c'est ce qu'on a déjà remarqué à l'occasion d'Ismaël. La libre grâce de Dieu se montre ici dans toute sa clarté. La nature se tait dans le domaine de la promesse, afin que toute gloire soit à Dieu et non à l'homme.

⁵ Tout roux, probablement couvert de poils roux. Le mot Esau signifie : Chevelu.

⁶ Jacob, qui tient le talon, supplanter ; ce qui indique qu'il ne pouvait posséder sans combat le droit d'aînesse.

⁷ Homme de campagne, non pas un agriculteur, mais un homme qui aime à vivre en liberté, allant à l'aventure, et aimant la chasse, comme Nimrod.

⁸ Jacob, au contraire, était un homme pieux, inoffensif, paisible, habitant ses tentes, et se contentant du soin de ses bestiaux.

⁹ Des préférences de la part des parents pour l'un ou l'autre de leurs enfants est bien au fond un péché, et leur est nuisible. Mais ici le motif de préférence d'Isaac pour Esau est indiqué au verset 28, et cette circonstance ne peut pas le justifier, à peine atténue-t-elle son tort. L'Éternel a dit que le cadet serait au-dessus de l'aîné ; Rébecca le savait bien. Isaac a pu ignorer aussi longtemps que Rébecca en garda le secret dans son cœur. Peut-être aussi que la vivacité naturelle et l'agilité d'Esau plaisaient mieux au père, et que le caractère doux et tranquille de Jacob plaisait mieux à la mère. D'ailleurs Isaac voyait en Esau le premier-né, et Rébecca le voyait en Jacob.

3. *Esau vend son droit d'aînesse* (29-34).

VERSET 29. Or, comme Jacob cuisait du potage, Esau survint des champs, étant fort las ¹. — 30. Et Esau dit à Jacob : Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux-là ; car je suis fort las. C'est pour cela qu'on l'appela Edom. — 31. Mais Jacob lui dit : Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse ². — 32. Et Esau répondit : Voici, je m'en vais mourir ; de quoi me servira le droit d'aînesse ³? — 33. Et Jacob dit : Jure-moi aujourd'hui ⁴. Et il lui jura ; ainsi il vendit son droit d'aînesse à Jacob. — 34. Et Jacob donna à Esau du pain et le potage de lentilles ; et il mangea, et but, et se leva, et s'en alla ⁵. Ainsi Esau méprisa son droit d'aînesse ⁶.

Cet épisode met en pleine évidence le caractère des deux frères, leurs rapports mutuels, et nous donne la clef des événements subséquents. La question du droit d'aînesse de l'un ou de l'autre des fils paraît déjà avoir été le sujet d'entretiens et de contestations entre le père et la mère. Les deux frères s'en sont peut-être plus d'une fois occupés, sans que la paix extérieure en ait été troublée. Esau était l'aîné par sa naissance, Jacob l'était en vertu de la promesse et s'efforçait d'en avoir la possession ; mais il employait des moyens humains ; il ne savait pas attendre ; la foi seule pouvait le lui apprendre ; c'est pourquoi l'Éternel le fit passer par l'école de la souffrance, afin de le rendre capable de jouir du privilège dont il était honoré. Le droit d'aînesse était toujours envisagé comme une bénédiction particulière de Dieu. Tout premier-né devait être consacré à l'Éternel. A ce droit se rattachait une certaine supériorité sur les sœurs cadettes. D'après Deutéronome, XXI, 17, le premier-né avait une double portion dans l'héritage, et d'après Genèse, XLIX, 3, l'autorité et le sacerdoce lui appartenaient comme chef de famille. Mais il y a encore ici quelque chose de plus particulier : Jacob était l'héritier spirituel de la promesse de Dieu, le possesseur du pays promis ; c'est par lui que la bénédiction spirituelle se répandra sur Israël et sur les peuples de la terre. Jacob n'est point ici poussé par l'ambition ; cependant il ne se conduit pas dans le sens de Dieu, parce qu'il s'efforce d'obtenir par ruse ce que Dieu pouvait lui accorder par la foi.

¹ Fatigué, épuisé, et par-là même ayant faim, il demande à son frère ce qu'il aurait pu se préparer en quelques instants et avec un peu de patience. Les mets qu'il voit dans la tente de Jacob excitent son appétit grossier. Il veut manger de ce roux, de cette sauce, avec du beurre roussi, et confirme la justesse de son nom : Edom, c'est-à-dire roux.

² Jacob tient encore son frère par le talon et le prend par ruse, en lui donnant à satisfaire son appétit sensuel. Esau méprise le privilège qu'il a. On ne vend pas ce qu'on aime et ce qu'on estime ; on le vend encore moins pour un prix dérisoire.

³ Preuve de sa rudesse et de sa sensualité. Esau ne voit que la satisfaction actuelle d'un grossier appétit ; il se soucie peu de l'avenir et du privilège qu'il avait reçu de Dieu.

⁴ Esau pouvait bien savoir qu'il ne s'agissait pas pour Jacob d'un avantage temporel, mais d'un avantage spirituel ;

mais c'est précisément cet avantage spirituel qui est vénal à ses yeux. Aussi est-il appelé avec raison à cause de cela, dans Hebreux, XII, 16, un profane, un homme sans Dieu, un impie qui ne se soucie ni de Dieu ni de ses promesses.

⁵ Il agit dans tout cela comme s'il n'eût point fait de mal.

⁶ Blâme sévère que l'Écriture elle-même ne peut passer sous silence. Esau possédait des qualités qui pouvaient le rendre aimable devant le monde ; il était droit, franc, mais il n'avait aucun sens pour les choses élevées, pour les grâces spirituelles. De son côté, Jacob avait bien des misères ; quelque chose de sombre, de dissimulé, de rusé. Cependant, malgré ces infirmités, Dieu en fit un vaisseau de la grâce, qu'il supporta avec patience et qu'il forma pour son royaume par diverses épreuves. Jacob n'avait pas fermé son cœur à la grâce, comme le fit Esau.

4. *La promesse faite à Abraham est renouvelée à Isaac (XXVI, 1-6).*

VERSET 1. Or, il y eut une famine au pays, outre la première famine qui avait été du temps d'Abraham ¹. Et Isaac s'en alla vers Abimélec, roi des Philistins, à Guérar ². — 2. Car l'Eternel lui était apparu, et lui avait dit : Ne descends point en Egypte ³; demeure au pays que je te dirai ⁴. — 3. Fais quelque séjour dans ce pays, et je serai avec toi, et je te bénirai. Car je te donnerai et à ta postérité tous ces pays-ci, et je ratifierai le serment que j'ai fait à ton père Abraham ⁵. — 4. Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles des cieus, et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité. — 5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix ⁶, et a gardé ce que je lui avais ordonné, mes commandements, et mes statuts et mes lois ⁷. — 6. Isaac donc demeura à Guérar.

¹ Mot à mot, « une famine au-delà de la première », c'est-à-dire plus grande que celle qui eut lieu du temps d'Abraham. Celui-ci était mort peut-être déjà avant ce qui nous est dit au chapitre XXV, 27-34. Le retour de ces famines qu'éprouvaient les trois patriarches devait être pour eux un signe évident que la Canaan terrestre n'était pas encore la vraie Canaan.

² Titre des rois des Philistins, comme plus tard le nom de Pharaon fut celui de tous les rois d'Egypte. L'Abimélec chez lequel Abraham était allé soixante-dix ans auparavant était sans doute mort.

³ Isaac voulait aller en Egypte comme avait fait son père durant la famine. L'Eternel l'en détourne pour le préserver des tentations qu'il y aurait rencontrées, et pour l'exercer à la foi et à la patience.

VERSETS 7-14. Immédiatement après avoir reçu la promesse, Isaac tombe dans le même mensonge (7-11), dont Abraham s'était deux fois rendu coupable, au chapitre XII et au chapitre XX. Par une crainte misérable, il fait passer Rébecca pour sa sœur. Abimélec lui fait de sévères reproches et lui rend sa femme. C'est ainsi qu'Isaac portait l'image de son père, même dans ce qui ne devait pas être imité.

5. *Les richesses d'Isaac excitent l'envie (12-22).*

La bénédiction reposa cette année-là sur les semailles d'Isaac; une mesure de froment lui en rapporta cent, et ses troupeaux s'accrurent extraordinairement. Les Philistins, dans le pays desquels il habitait, lui portèrent envie, et bouchèrent tous les puits creusés par les serviteurs d'Abraham. Abimélec le pria de sortir de son pays. Isaac se retira de la ville et s'établit en la vallée de Guérar (verset 17). Ses serviteurs trouvèrent un puits d'eau vive. Ces eaux de source sont d'un très-grand prix, tout particulièrement dans les pays chauds. Les bergers philistins disputèrent à ceux d'Isaac la propriété de cette source. Isaac l'abandonna et fit

⁴ C'était ce pays dans lequel il était et dont Dieu lui avait promis la possession.

⁵ Ce serment était pour Isaac; il avait déjà eu lieu pour Abraham. Et, transmettant la promesse de l'alliance à Isaac, Dieu lui montrait qu'il était l'héritier de la bénédiction spirituelle posée sur son père, tout comme il avait été héritier de ses biens temporels. Ainsi Isaac se trouvait placé sous la conduite immédiate de Dieu.

⁶ Même après sa mort, Abraham est encore honoré de Dieu; il est offert en exemple à son fils.

⁷ Abraham est-il ici dépeint comme ayant rempli les exigences de la loi qui fut donnée plus tard et qu'il n'avait pas encore reçue extérieurement? Par sa foi il porta dans son cœur l'essence de la loi, et, malgré ses infirmités et en vertu de sa foi, il fut agréable à Dieu; sa foi lui fut imputée à justice.

creuser un autre puits ; nouvelle contestation ; Isaac, par amour pour la paix, se dirigea vers le nord et put s'établir à Béer-Scébah, y creuser des puits, sans être inquiété par les Philistins. Cette patience, cet esprit de concession, dans un homme aussi riche, est un exemple rare ; c'est aussi un beau témoignage de la grâce qui agissait en lui. Se vaincre soi-même est une plus grande victoire que celle qu'on remporte sur le plus puissant ennemi de dehors. Aussi l'Éternel le tira-t-il de l'angoisse de Hésék (querelle) et de Sethnah (contestation) pour le faire aller au large à Réhoboth. Isaac put voir la bénédiction de Jéhovah, et il s'écria : Depuis que maintenant l'Éternel nous a mis au large, nous fructifierons dans ce pays (verset 22).

6. Grâce de Dieu envers Isaac (23-25, 32).

VERSET 23. Et de là il monta à Béer-Scébah ¹. — 24. Et l'Éternel lui apparut en la même nuit ², et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham ³ ton père, ne crains point. — 25. Alors il bâtit là un autel, et ayant invoqué le nom de l'Éternel ⁴, il y dressa ses tentes ⁵; et les serviteurs d'Isaac y creusèrent un puits. — 32. Et il arriva en ce même jour que les serviteurs d'Isaac lui dirent : Nous avons trouvé de l'eau ⁶.

¹ Y monta-t-il volontairement, ou parce qu'il fut encore opprimé par les Philistins ? Le dernier motif paraît plus vraisemblable.

² L'Éternel lui apparut de nouveau, probablement en songe, ainsi qu'il l'avait fait souvent en faveur d'Abraham. C'était pour Isaac une consolation puissante, au milieu de l'oppression des Philistins.

³ « Dieu d'Abraham. » Si Isaac lui-même n'avait pas eu la foi de son père, il n'aurait pas pu recevoir ces promesses, uniquement en considération d'Abraham. Mais en lui rappelant son père, le Seigneur lui retrace le modèle qui lui a été laissé. Cette denomination nous fait voir aussi la connexion étroite qui existe entre les parents et les enfants : après la mort des premiers, Dieu reste toujours le même, toujours fidèle envers

les seconds. La déclaration de Jésus dans Luc, XX, 37, 38, nous montre aussi clairement qu'Abraham jouissait d'une nouvelle vie auprès de l'Éternel.

⁴ Afin de lui rendre des actions de grâces pour la révélation qu'il avait reçue.

⁵ Les lieux où le Seigneur s'est fait connaître à nous ne peuvent s'oublier ; c'est là qu'on est bien et qu'on aime à fixer ses tentes. Le père aime à en parler au fils, et le fils qui, comme Isaac, veut marcher sur les traces du père, recherche avec joie ces lieux, espérant que l'Éternel se révélera aussi à lui. Isaac fit à Béer-Scébah les mêmes expériences qu'Abraham.

⁶ Isaac s'y étant établi, l'Éternel lui donna ce qui lui était le plus nécessaire et ce dont il était dépourvu : un puits d'eau fraîche.

7. Alliance d'Abimélec avec Isaac (26-33).

Abimélec, qui avait renvoyé Isaac de son pays, et dont les gens s'étaient si mal comportés, commence à craindre de la part du « béni de Jéhovah » pour lui et pour son peuple. Il se rend auprès d'Isaac, accompagné de Picol (ce pouvait être le même que celui du temps d'Abraham, ou ce nom peut désigner une charge) et d'un autre conseiller royal, ou ami d'Isaac. Il lui demande de faire alliance avec lui, de vivre en paix et de ne causer aucun mal à son pays. Isaac, ayant traité très-amicalement ses hôtes, conclut alliance avec Abimélec. L'alliance fut conclue le même jour où ses serviteurs lui annonçèrent qu'ils avaient trouvé de l'eau, et il se souvint du puits creusé par Abraham et dont le nom était tombé dans l'oubli. Il fut nommé Béer-Scébah, puits retrouvé. Le voyageur moderne Robinson dit qu'en effet il y a encore aujourd'hui dans cet endroit deux puits profonds qui ont conservé leurs anciens noms. S'il y a des analogies entre la vie d'Abraham

(XXI, 22-32) et celle d'Isaac, il y a aussi des points de diversité. Ici il est question de Picol et d'Ahuzat; dans le trait relatif à Abraham, on n'a nommé que Picol; ici il est parlé de Jéhovah, là d'Elohim. Ici Isaac demande à Abimélec: « Pourquoi venez-vous vers moi, puisque vous me haïssez et que vous m'avez chassé d'entre vous (verset 27)? » Abraham n'a pas tenu ce langage. Ici il y a un simple festin; là Abraham fait don de sept brebis. Rien n'est plus naturel de la part des Philistins que de renouveler avec le fils, devenu plus riche encore, l'alliance contractée avec le père.

8. Mariage d'Esau (34-35).

VERSET 34. Or, Esau, âgé de quarante ans, épousa Judith ¹, ... Héthiennes ², — 35. qui causèrent une fort grande amertume d'esprit à Isaac et à Rébecca ³.

¹ En opposition au bel exemple de son père, et vraisemblablement à l'insu et contre la volonté de ses parents.

² Elles étaient filles d'un descendant de Canaan. Par ce mariage, Esau montrait assez qu'il était justement exclu de l'héritage de la promesse. Esau était âgé de quarante ans et son père Isaac de cent.

³ A toutes les épreuves précédentes se joignaient maintenant les chagrins domestiques. Il est possible que cet acte de désobéissance envers Dieu et envers ses parents engagea Rébecca à faire partir Jacob et auparavant à faire ce qui est raconté dans le chapitre suivant.

9. Jacob obtient par surprise la bénédiction de son père (XXVII, 4-40).

VERSET 1. Et il arriva quand Isaac fut devenu vieux et que ses yeux furent si ternis ¹ qu'il ne pouvait plus voir, — 2. et il lui dit: Voici maintenant, je suis fort âgé. — 3, 4. Apprête-moi des viandes d'appétit, afin que mon âme te bénisse ² avant que je meure.

¹ Il paraît s'être passé un certain temps, environ vingt-sept ans, entre les faits racontés au chapitre XXVI et ceux du chapitre XXVII. Ainsi la douleur que les deux femmes d'Esau causèrent à ses parents ne fut pas de courte durée. Isaac avait déjà la vue si af-

faiblie qu'il ne pouvait plus bien voir.

² Esau était par sa naissance l'aîné; Isaac connaissait la parole de l'Eternel, on ne peut pas en douter. Son intention de bénir Esau avant Jacob était donc une désobéissance envers Dieu.

Isaac a maintenant à lutter entre l'amour naturel et l'amour du service de Dieu. Le premier l'emporte au moment où le vieillard est courbé sous le poids de l'âge et étendu sur sa couche. Mais l'Eternel décide ce qu'Isaac ne pouvait pas alors décider; Isaac était alors pour Esau; l'Eternel était pour Jacob, car il ne peut revenir de sa promesse.

VERSET 5. Or, Rébecca écoutait ¹ pendant qu'Isaac parlait à Esau son fils. Esau donc s'en alla aux champs pour prendre à la chasse quelque chose qu'il pût apporter. — 6. Et Rébecca parla à Jacob son fils, et lui dit: Voici, j'ai entendu ton père qui parlait à Esau ton frère, et qui lui disait: — 7. Apporte-moi de la venaison, et apprête-m'en des viandes d'appétit, afin que j'en mange; et je te bénirai devant l'Eternel ² avant de mourir. — 8. Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole, et fais ce que je vais te commander. — 9. Va maintenant à la bergerie, et prends là deux des meilleurs chevreaux, et j'en apprêterai des viandes d'appétit pour ton père,

comme il les aime. — 10. Et tu les porteras à ton père, afin qu'il les mange, et qu'il te bénisse avant sa mort ³. — 11. Et Jacob répondit à Rébecca sa mère : Voici, Esaü mon frère est fort velu, et je n'ai point de poil ⁴. — 12. Si mon père vient à me tâter, il me regardera comme un homme qui l'a voulu tromper ⁵, et j'attirerai sur moi sa malédiction et non point sa bénédiction. — 13. Et sa mère lui dit : Mon fils, que cette malédiction que tu crains soit sur moi ⁶, obéis seulement à ma parole, et va prendre ce que je t'ai dit. — 14. Il s'en alla donc, et il le prit, et l'apporta à sa mère ⁷, et sa mère en apprêta des viandes d'appétit, comme son père les aimait. — 15. Puis Rébecca prit les plus riches habits d'Esaü ⁸, et elle en revêtit Jacob son cadet. — 16. Et elle couvrit de peaux de chevreaux les mains de son fils, et son cou qui était sans poil. — 17. Ensuite elle donna à son fils Jacob ⁹ les viandes d'appétit et le pain qu'elle avait apprêté.

¹ Soit qu'elle fût accidentellement près du vieillard, dans une tente voisine, soit qu'elle cherchât à écouter et qu'elle fût poussée par la crainte.

² Devant Jehovah, dit-elle; quoi-qu'au fond ce fût vrai, Isaac n'avait pas dit ces deux mots; Rebecca les ajoute dans l'espoir de mieux engager son fils à entrer dans son plan. Il s'agissait d'une chose très-importante.

³ Elle veut tromper son mari et rendre son fils complice de cette tromperie.

⁴ La conscience de Jacob parle; mais il cherche à détourner sa mère de son projet, en ne lui présentant que des difficultés extérieures; il croit la chose impraticable; dans le cas où il ne réussirait pas, il craint de s'attirer une malédiction au lieu d'une bénédiction.

⁵ Comme quelqu'un qui se moque de son père au moment le plus sérieux et pour la chose la plus importante qu'il puisse donner.

⁶ C'est-à-dire la malédiction qui pourrait tomber sur toi. Confie-toi seulement en moi. Je suis tellement sûre du succès que je veux assumer sur moi la malédiction que tu redoutes : c'est toujours une injure et un péché énorme chez une mère envers son époux et son fils, quoique d'un côté on ne doive pas méconnaître qu'elle estime hautement la bénédiction du père et la promesse de l'Éternel. Elle cherche l'une et l'autre par des moyens détestables. Jamais le but ne sanctifie le moyen. Il n'est pas permis d'empiéter sur les droits de Dieu; cela dénote toujours de l'incrédulité et une volonté propre.

⁷ Jacob entre dans la mauvaise voie que lui trace sa mère.

⁸ Nouvelle ruse pour tromper plus facilement le père, qui, sans doute, n'était pas entièrement aveugle.

⁹ A son fils Jacob, qui alors était déjà, comme Esaü, âgé de soixante dix-sept ans.

VERSET 18. Il vint donc vers son père, et lui dit : Mon père. Et il répondit : Me voici, qui es-tu, mon fils? — 19. Et Jacob dit à son père : Je suis Esaü ¹, ton fils aîné; j'ai fait ce que tu m'avais commandé. Lève-toi, je te prie, et assieds-toi, et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse. — 20. Et Isaac dit à son fils : Qu'est ceci? Comment en as-tu pu trouver sitôt, mon fils? Et il dit : L'Éternel ton Dieu m'en a fait rencontrer. — 21. Et Isaac dit à Jacob : Mon fils, approche-toi, je te prie, et je te tâterai ², afin que je sache si tu es mon fils Esaü même, ou si tu ne l'es pas. — 22. Jacob donc s'approcha de son père Isaac, qui, l'ayant tâté, dit : Cette voix est la voix de Jacob; mais ces mains sont les mains d'Esaü. — 23. Et il le méconnut ³. — 25. Il lui dit aussi : Apporte-moi à manger de ta chasse, afin que mon âme te bénisse. Et il lui en apporta, et il

mangea. Il lui apporta aussi du vin, et il but. — 26. Puis Isaac lui dit : Approche-toi, je te prie, et viens me baiser, mon fils ⁴. — 27. Et il s'approcha de lui, et le baisa. Et Isaac ayant senti l'odeur de ses habits ⁵, le bénit, en disant : Voici, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a béni ⁶. — 28. Que Dieu te donne de la rosée des cieux, et de la graisse de la terre, et une grande abondance de froment, et du meilleur vin ⁷. — 29. Que les peuples te servent, et que les nations se prosternent devant toi ⁸ ! Sois le maître de tes frères ⁹, et que les fils de ta mère ¹⁰ se prosternent devant toi ! Quiconque te maudira, soit maudit ; et quiconque te bénira, soit béni ¹¹ !

¹ Celui qui entre une fois dans la voie du mensonge et de la dissimulation ne peut jamais savoir quel en sera le terme, jusqu'à ce qu'il ait achevé son rôle d'hypocrisie.

² Isaac a des doutes sur l'identité de la personne ; mais son amour paternel ne lui permet pas de songer à la possibilité d'un mensonge.

³ Il s'écrie : C'est Esau ! Mais Jacob repousse la voix de sa conscience en croyant se justifier par la pensée que la bénédiction lui appartenait de la part de Dieu. Luther a dit : « Comme il a sué en faisant cette bonne affaire ! Ah ! la voix ! la voix ! j'aurais laissé tomber le plat et je me serais enfui comme si j'avais eu la tête en feu. »

⁴ Pour unir leurs cœurs en un légitime amour et pour préparer la bénédiction.

⁵ C'étaient les habits d'Esau, exhalant sans doute une bonne odeur.

⁶ Plus les fleurs et les herbes du champ exhalent d'odeur, plus aussi est grande la moisson. Aux yeux d'Isaac, la bénédiction terrestre est l'image et le gage de la grâce divine.

⁷ Image de la fécondité terrestre, principalement dans le pays de la promesse.

⁸ Pouvoir et domination. Le peuple béni de l'Eternel sera à la tête des peuples, pour pouvoir répandre la bénédiction sur tous.

⁹ Issu du même sang que toi.

¹⁰ Ton frère et sa postérité. La béné-

diction étant destinée à Esau, ce sont les enfants et les descendants de Jacob qui devront se prosterner devant Esau. Le droit d'aînesse renfermait une certaine suprématie sur les sœurs cadettes et leurs descendants, le droit d'un chef de famille. Ainsi Isaac, contre sa volonté, bénissait celui que Jéhovah avait béni : Dieu fait tourner les faiblesses et les péchés des hommes à l'accomplissement de ses desseins. Il punit les fautes ; c'est ce qu'il fit en Rébecca, en Isaac, en Esau, surtout en Jacob. C'est ce que nous montre la suite de cette histoire, en révélant les faiblesses et les péchés de ces patriarches ; il laisse cependant voir un germe de foi ; cette foi, quoique sous une enveloppe grossière, s'unit à une attente ferme en Jéhovah.

¹¹ Isaac se lie par là même les mains ; à l'apparition du vrai Esau, il ne peut plus maudire Jacob. Celui-ci était et resta le béni de l'Eternel, parce que son père, en sa qualité de sacrificateur et de représentant de Dieu, lui avait donné sa bénédiction (Héb., XI, 20). Par la foi, il l'a béni au sujet des biens à venir. Ainsi donc Jacob était maintenant l'elu de Dieu ; c'est sur ses épaules que l'Eternel avait placé sa bénédiction terrestre, le gouvernement temporel, la sacrificateure spirituelle ; il était consacré à Dieu ; on ne pouvait l'attaquer sans péril, et il portait en lui-même la bénédiction.

VERSET 30. Et il arriva, aussitôt qu'Isaac eut achevé de bénir Jacob, Jacob étant à peine sorti devant son père Isaac ¹, que son frère Esau revint de la chasse. — 31. Il apprêta aussi des viandes d'appétit ; et les ayant apportées à son père, il lui dit : Que mon père se lève, et mange de la chasse de son fils, afin que son âme me bénisse. — 32. Et Isaac son père lui dit : Qui es-tu ? Et il dit : Je suis ton fils aîné Esau. — 33. Et Isaac sentit une extraordinaire

émotion ², et il dit : Qui est, et où est donc celui qui a pris de la chasse, et m'en a apporté, et j'ai mangé de tout ce qu'il m'a présenté avant que tu vinsses ? Et je l'ai béni, et aussi sera-t-il béni ³. — 34. Et aussitôt qu'Esau eut entendu les paroles de son père, il jeta un cri fort grand et très-amer. Et il dit à son père : Donne-moi aussi ta bénédiction, mon père. — 35. Mais il dit : Ton frère m'est venu surprendre, et il a emporté ta bénédiction. — 36. Et Esau dit : C'est avec raison qu'on l'a appelé Jacob ; car il m'a déjà supplanté deux fois ⁴ ; il m'a enlevé mon droit d'aînesse ⁵, et voici, maintenant il a emporté ma bénédiction. Ensuite il dit : N'as-tu point réservé de bénédiction pour moi ? — 37. Et Isaac répondit à Esau, et lui dit : Voici, je l'ai établi ton seigneur, et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs, et je l'ai fourni de froment et du meilleur vin ⁶. Et que te ferais-je donc, mon fils ? — 38. Et Esau dit à son père : N'as-tu qu'une bénédiction, mon père ? Bénis-moi aussi, mon père. Et Esau, élevant sa voix, pleura ⁷. — 39. Et Isaac son père répondit, et lui dit : Voici, ta demeure sera dans un terroir gras, arrosé de la rosée des cieux d'en-haut ⁸. — 40. Et tu vivras par ton épée ⁹, et tu serviras ton frère ; mais le temps viendra, qu'étant devenu maître, tu briseras son joug, et tu le secoueras de dessus ton cou ¹⁰.

¹ D'après la simple prudence humaine cela ne pouvait manquer d'arriver.

² Il tremblait à la pensée de l'erreur dans laquelle il avait été entraîné.

³ La bénédiction était irrévocable (verset 21). Isaac se considère comme un simple instrument de Dieu. L'Éternel avait décidé que Jacob et non Esau serait béni. L'amour d'Isaac pour Esau laisse percer la foi dont son cœur est animé. La bénédiction sortait d'un cœur fermement attaché à la promesse.

⁴ C'est-à-dire, il a usé de ruse envers moi, il a eu l'avantage sur moi.

⁵ Cependant Esau lui avait vendu son droit d'aînesse. Il ne reconnaît pas le doigt de Dieu dans toute cette affaire ; aussi ne fléchit-il pas devant l'Éternel ; il crie, il pleure, et tourmente son père par ses demandes.

⁶ Non-seulement il est privé de la bénédiction ; mais encore il doit se faire dire par son père quel est l'immense privilège que Jacob a sur lui.

⁷ Il déplore seulement son malheur, et non sa légèreté, il ne regrette que ce que la bénédiction a de matériel, de terrestre, et non la grâce, qui n'eût jamais aucun prix à ses yeux.

⁸ La demande instante d'Esau n'est pas complètement inutile. La meilleure part de la bénédiction est pour toujours perdue ; mais il aura quelque bénédiction temporelle, ce ne sera pas une bénédiction venant de Dieu, comme celle

accordée à Jacob (verset 28). Esau ne possédera pas la Canaan terrestre, et encore moins la bénédiction spirituelle qui s'y rattache ; il n'aura que le rebut, une sorte de légitime, limitant la part de Jacob. Edom, sous le rapport de la fertilité, a eu toujours beaucoup d'analogie avec le pays découlant de lait et de miel. Il était situé sur la frontière sud-est de Canaan, près du mont Séhir, et s'étendait de la mer Morte au golfe Persique et la mer Rouge. Les voyageurs y trouvent encore aujourd'hui les ruines remarquables de l'ancienne ville de Pétra (en hébreu Séla, Rocher) : les pentes des montagnes sont parées de vergers, de champs de blé, tandis que les parties orientale et occidentale sont frappées de stérilité. Voici donc le sens de ces paroles d'Isaac : Tu habiteras un pays fertile et couvert de la rosée du ciel.

⁹ Ce trait dépeint le genre de vie des Iduméens, peuple guerrier.

¹⁰ Tu recouvreras ton indépendance. Ces paroles prophétiques dépeignent suffisamment les descendants d'Esau, les Edomites ou les Iduméens, auxquels appartenaient aussi la branche des Amalécites (Gen., XXXVI, 12). La prophétie est ici limitée aux deux frères, comme chefs de deux peuples distincts ; mais elle n'est pleinement accomplie que dans ces derniers, et on l'aurait trouvée encore bien plus complète, si

Israël eût été plus fidèle à l'alliance de l'Eternel. Les Edomites furent longtemps indépendants des descendants de Jacob. Saül fut le premier qui les combattit, et David les subjuguait. Ils se révoltèrent sous le règne de Joram (2 Rois, VIII, 24). Amasias les battit et s'empara de Séla, leur place forte. L'état politique d'Israël ayant subi diverses modifications, les Iduméens, au temps des Ma-

chabées, s'étendirent dans le sud de Canaan jusqu'à Hébron. Jean Hyrcan les soumit complètement, et les força de se faire circoncire. Environ cent ans avant Jésus-Christ, ils se confondirent avec les autres Juifs. Antipater, et son fils Hérode-le-Grand, étaient Iduméens. A la ruine de Jérusalem, l'an 70, ils hâtèrent leur perte, et dès cette époque ils disparurent de l'histoire.

40. Inimitié d'Esau contre Jacob (41-46).

VERSET 41. Et Esau haïssait Jacob à cause de la bénédiction ¹ que son père lui avait donnée; et il dit en son cœur : Les jours du deuil de mon père approchent ², et alors je tuerai Jacob mon frère ³. — **42.** Et on rapporta à Rébecca les discours d'Esau, son fils aîné; et elle envoya appeler Jacob, son second fils ⁴, et elle lui dit : Voici, Esau ton frère se console dans l'espérance qu'il a de te tuer. — **43.** Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole : Lève-toi, et sauve-toi à Caran, vers Laban, mon frère, — **44.** et demeure avec lui quelque temps ⁵, jusqu'à ce que la fureur de ton frère se passe, — **45.** et que sa colère s'apaise envers toi, et qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites ⁶. J'enverrai ensuite pour te tirer de là. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour ⁷? — **46.** Et Rébecca dit à Isaac ⁸ : La vie m'est devenue ennuyeuse, à cause de ces Héthiennes ⁹. Si Jacob prend pour femme quelqu'une de ces Héthiennes, comme sont les filles de ce pays ¹⁰, à quoi me sert la vie?

¹ Il ne voyait pas la main de Dieu, sa propre faute, et il ne songeait nullement à s'en repentir. Ainsi qu'à tout cœur matériel, privé de la grâce, il ne lui restait que l'amertume et la haine. Mais Rébecca et Jacob reçoivent aussi la juste récompense de leur manque de droiture, ils ont voulu empiéter sur le droit du Très-Haut; ils vont être punis.

² Il pense avec douleur à son père qui a été trompé, mais il ne peut réprimer un sentiment de vengeance contre Jacob.

³ Il était pleinement sur la voie de Caïn, mais Dieu sut empêcher ce crime au moyen de la sagesse de Rébecca.

⁴ Elle le fait appeler d'auprès de ses troupeaux.

⁵ Elle cherche à lui faire comprendre la nécessité de ce départ; mais elle exprime le vœu de son cœur, car elle ne veut pas être longtemps privée de son fils favori : c'est ici la dernière trace que nous avons de Rébecca. Elle ne vi-

vait plus, vingt ans plus tard, lors du retour de Jacob.

⁶ Qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. Elle doit reconnaître que sa conduite n'a pas été loyale. Elle connaît le caractère inflammable d'Esau, mais elle suppose qu'il sera bientôt calmé.

⁷ De vous deux? Esau n'aurait pas manqué de s'enfuir après le meurtre de Jacob, ou bien la mort de celui-ci aurait été vengée (Gen., IX, 6).

⁸ Isaac doit donner son consentement à ce projet, et Jacob, béni de son père, ne s'opposera pas à son ordre.

⁹ Ce n'était certainement pas un pur prétexte; l'expérience l'avait instruite, et il entrait dans les vues de Dieu que Jacob n'épousât pas une Cananéenne.

¹⁰ Elle avait devant les yeux les femmes d'Esau qui lui causaient, ainsi qu'à Isaac, du chagrin. Ils auraient de meilleurs jours après le départ de Jacob.

L'insistance qui y met Rébecca, les inquiétudes qu'elle éprouve nous conduisent aux faits décrits dans le chapitre suivant.

11. Fuite de Jacob à Aran, second mariage d'Esäü (XXVIII).

VERSET 1. Isaac donc appela Jacob et le bénit ¹, et lui fit ce commandement : Ne prends point une femme d'entre les filles de Canaan ². — 2. Lève-toi, va en Paddan-Aram, à la maison de Béthuël, père de ta mère, et de là prends-toi une femme des filles de Laban, frère de ta mère. — 3. Et que le Dieu fort, tout puissant, te bénisse; qu'il te fasse croître, et qu'il multiplie ta race, afin que tu deviennes une assemblée de peuples; — 4. et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham ³, à toi et à ta postérité avec toi; afin que tu obtiennes en héritage le pays où tu as été étranger, que Dieu a donné à Abraham. — 5. Isaac donc fit partir Jacob ⁴, qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Béthuël, Syrien, frère de Rébecca, mère de Jacob et d'Esäü.

¹ Ce qu'Isaac avait d'abord malgré lui commandé à Jacob, il le confirme maintenant, parce qu'il reconnaît que cette cause est dans la main de Dieu, et il agit par une libre impulsion.

² Un mariage avec une fille cananéenne aurait été contraire à l'ordre de l'alliance (XXIV, 3).

³ Il lui souhaite la bénédiction d'Abraham, parce que Jacob est l'héritier

exclusif de la promesse, qui était renfermée dans l'alliance de Dieu.

⁴ Maintenant Jacob est prêt à partir, enrichi de ce que la bénédiction a de meilleur. Il part, étant sacrificateur et roi, mais le bâton de pèlerin à la main, il s'éloigne du lieu de sa naissance et entre, comme étranger, dans une carrière semée de beaucoup d'épreuves.

Verset 6-9. Esäü, ayant appris que son père avait béni pour la seconde fois Jacob, et que cette bénédiction renfermait un blâme formel au sujet des filles de Canaan, et que Jacob, obéissant à ses parents, voulait aller chercher une épouse au sein d'une race moins corrompue, Esäü fut vivement affligé de ce que les filles de Canaan déplaisaient à son père. Il voulut de son côté, comme pour se moquer d'Isaac, et par jalousie envers Jacob, paraître aussi obéissant; il se rendit vers les Ismaélites : il y prit une troisième femme, Mahalath, apparentée à son père, tout comme Jacob allait chercher une femme dans la parenté de sa mère. Esäü montre par là qu'il ne fait aucun cas de la grâce, qu'il est et qu'il reste indigne de la promesse divine et d'une plus haute bénédiction paternelle.

VERSET 10. Jacob donc partit de Béer-Scébah et s'en alla à Canaan ¹. — 11. Et il se rencontra en un certain lieu ², où il passa la nuit ³, parce que le soleil était couché. Il prit donc des pierres du lieu et en fit son chevet, et il s'endormit au même lieu. — 12. Alors il songea, et dans son songe il vit une échelle qui était appuyée sur la terre, et dont le haut touchait jusqu'aux cieux, et les anges de Dieu montaient et descendaient par cette échelle ⁴. — 13. Il vit aussi l'Éternel qui se tenait sur l'échelle ⁵, et qui lui dit : Je suis l'Éternel, le Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu d'Isaac; je te donnerai et à ta postérité la terre sur laquelle tu dors. — 14. Et ta postérité sera comme la poussière de la terre; et tu t'étendras de l'Orient à l'Occident, et du Septentrion au Midi; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité ⁶. — 15. Et voici, je suis avec toi, et je te garderai partout où tu iras; et je te

ramènerai en ce pays ; car je ne t'abandonnerai point que je n'aie fait ce que je t'ai dit ⁷. — 16. Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit : Certainement, l'Éternel est en ce lieu-ci, et je n'en savais rien ⁸ ! — 17. Et il eut peur, et dit : Que ce lieu est vénérable ⁹ ! C'est ici la maison de Dieu, et c'est ici la porte des cieux ! — 18. Et Jacob se leva de bon matin, et prit la pierre ¹⁰ dont il avait fait son chevet, et la dressa pour monument, et il versa de l'huile ¹¹ sur le sommet de cette pierre. — 19. Et il appela ce lieu-là Béthel ¹², au lieu qu'auparavant cette ville s'appelait Luz. — 20. Et Jacob fit un vœu, en disant : Si Dieu est avec moi, et s'il me garde dans le voyage que je fais ; s'il me donne du pain à manger, et des habits pour me vêtir ; — 21. et si je retourne en paix dans la maison de mon père, certainement l'Éternel ine sera Dieu ; — 22. Et cette pierre ¹³, que j'ai dressée comme un monument, sera la maison de mon Dieu ; et je te donnerai entièrement la dime de tout ce que tu m'auras donné ¹⁴.

¹ Il voyage seul, sans avoir, comme Elihézer, de riches présents. De grandes épreuves l'attendent, mais l'Éternel le fortifie d'avance, comme il le fait toujours envers ceux qui ont foi en ses promesses.

² D'après le verset 49, il se trouvait encore au milieu du pays de Canaan ; Béthel était située entre Sichem et Jérusalem.

³ En plein air, comme font souvent les voyageurs en Orient, qui s'enveloppent dans leurs manteaux.

⁴ Les anges montaient et descendaient. Dieu les envoie pour s'informer des besoins de ses fideles et pour les entourer de son secours.

⁵ Jéhovah était au-dessus de l'échelle, ou au-dessus de Jacob, qui s'était couché à terre.

⁶ Jacob est maintenant dans les mêmes rapports avec Dieu, qu'Abraham et Isaac, parce qu'il avait, comme ceux-ci, la même promesse ; il devait posséder le pays, s'y étendre, s'y multiplier, et toutes les familles devaient y être bénies en Christ par son moyen. Le type de l'échelle céleste a eu sa pleine signification en Jésus le Médiateur (Jean, I, 31).

⁷ Avec quelle consolation Jacob peut maintenant reprendre son bâton de voyageur ! Il est assuré de la providence particulière de son Dieu.

⁸ Je n'en savais rien ! Je ne pouvais pas m'attendre à une telle révélation de l'Éternel, dans ce lieu éloigné de celui où il s'était révélé (Jacob ne doutait pas de la toute-présence de Dieu). Ou bien dans un songe où j'ai eu cette vision, je ne

savais pas qu'en fuyant loin de la maison paternelle je verrais l'Éternel.

⁹ Proprement : redoutable ou vénérable. Lorsqu'il est éveillé, il est saisi d'une sainte frayeur en présence de la majesté de Dieu. Il est frappé de tout ce qu'il a vu et entendu. Telles sont souvent les impressions des songes.

¹⁰ C'était un monument provisoire, marquant la place où l'Éternel lui était apparu, pour y faire plus tard ce qui est exprimé au verset 22.

¹¹ Il versa de l'huile. Les voyageurs en Orient en portent toujours avec eux. Dans l'Écriture, l'huile est le symbole de la consécration. Cet usage est même connu des païens.

¹² Béthel, maison de Dieu, lieu où l'Éternel est apparu. On trouve déjà ce nom au chapitre XII, 8 ; ce n'est là qu'une première trace de cette dénomination. Au chapitre XXXV, 4-8, Jacob accomplit la promesse faite au verset 22. Le récit du chapitre XXXV, 9-15 est une répétition de celui-ci, et sert à bien faire ressortir l'origine de ce nom, qui n'avait ce sens que pour Israël. Les Cananéens lui conserverent l'ancien nom de Luz, amandier (Josué, XVIII, 43).

¹³ Le vœu de Jacob n'exprime aucun doute sur la fidélité de la promesse de Dieu ; c'est seulement une preuve de la fermeté de sa foi en Jéhovah, de sa gratitude et de son obéissance envers lui. Il ne pouvait alors rien faire de plus que d'élever ce monument, de le sanctifier et de le consacrer provisoirement à l'Éternel.

¹⁴ Préparation à la loi sur la dime,

établie plus tard. On ne trouve pas dans la suite de l'histoire de Jacob que ce patriarche ait accompli cette promesse dans un sens particulier. Peut-être l'accomplit-il dans un sens semblable à celui qu'on remarque en Deutéronome, XIV, 28, 29. A chaque

troisième année, l'Israélite tirait toutes ces dîmes du rapport de cette année-là; le lévite, l'étranger, la veuve et l'orphelin, qui se trouvaient au milieu du peuple, pouvaient s'approcher et être rassasiés. Ce qui se faisait déjà librement fut ensuite réglé par la loi.

12. Arrivée de Jacob chez Laban, son mariage (XXIX, 1-30).

VERSET 1. Jacob donc se mit en chemin, et s'en alla au pays des Orientaux ¹. — 2. Et il regarda, et voici, il vit un puits dans un champ ², et là même trois troupeaux de brebis, et il y avait une grosse pierre sur l'ouverture du puits. — 3. Et lorsque tous les troupeaux étaient assemblés, on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits ³. — 4. Et Jacob leur dit : Mes frères, d'où êtes-vous? Et ils répondirent : Nous sommes de Caran. — 5. Et il leur dit : Ne connaissez-vous point Laban, fils de Nacor ⁴? Et ils répondirent : Nous le connaissons. — 6. Il leur dit : Se porte-t-il bien? Ils lui répondirent : Il se porte bien; et voici Rachel, sa fille ⁵, qui vient avec le troupeau. — 10. Et sitôt que Jacob eut vu Rachel, fille de Laban, frère de sa mère, et le troupeau de Laban, frère de sa mère, il s'approcha, il roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, et il abreuva le troupeau de Laban ⁶, frère de sa mère. — 11. Et Jacob baisa Rachel, et élevant sa voix, il pleura ⁷. — 12. Et Jacob apprit à Rachel qu'il était neveu de son père ⁸, et qu'il était fils de Rébecca, et elle courut le rapporter à son père.

¹ A Aran ou Caran, au nord-est; il est appelé le pays des Orientaux, parce que toute cette contrée de la Mésopotamie est au levant du pays de la promesse.

² Jacob n'était pas encore arrivé à Aran; les Nomades s'étendent avec leurs troupeaux à de plus grandes distances.

³ Ces puits étaient souvent la propriété commune de plusieurs possesseurs de troupeau; on les couvrait, afin qu'ils ne se remplissent pas du sable du désert. On n'ouvrait le puits qu'au moment où tous les troupeaux étaient rassemblés. Il n'en était pas ainsi de

celui mentionné au chapitre XXIV.

⁴ Fils, ici petit-fils; le mot hébreu a ces deux sens et signifie quelquefois un descendant plus éloigné.

⁵ Rachel (brebis) était une bergère.

⁶ Jacob pouvait faire cela comme étranger; il ouvrait le puits avant le moment convenu, comme c'est indiqué aux versets 2 et 3.

⁷ Il était ému dans son cœur en voyant combien l'Éternel l'avait heureusement conduit.

⁸ Frère ou neveu; ce mot peut s'entendre dans les deux sens, comme celui de fils.

VERSET 13. Et aussitôt que Laban eut appris des nouvelles de Jacob, fils de sa sœur, il courut au-devant de lui, l'embrassa et le baisa, et le fit venir dans sa maison; et Jacob récita à Laban tout ce qui lui était arrivé. — 14. Et Laban lui dit : Certainement tu es mon os et ma chair; et il demeura avec lui un mois entier. — 15. Après quoi, Laban dit à Jacob : Me serviras-tu sans aucune récompense, parce que tu es mon neveu ¹? Dis-moi quel sera ton salaire ². — 16. Or, Laban avait deux filles, dont l'aînée s'appelait Léa, et la plus jeune Rachel. — 17. Mais Léa avait les yeux ten-

dres³, et Rachel avait la taille belle, et elle était belle à voir. — 18. Et Jacob aimait Rachel; et il dit : Je te servirai sept ans pour Rachel, ta plus jeune fille⁴. — 20. Jacob donc servit sept ans pour Rachel, qui ne lui semblèrent que comme peu de jours⁵, parce qu'il l'aimait. — 21. Et Jacob dit à Laban : Donne-moi ma femme; car mon temps est accompli⁶; et je viendrai vers elle. — 22. Laban donc assembla tous les gens du lieu, et fit un festin. — 23. Mais quand le soir fut venu, il prit Léa sa fille, et l'amena à Jacob⁷, qui vint vers elle. — 24. Et Laban donna Zilpa, sa servante, à Léa sa fille, pour servante. — 25. Mais au matin⁸, voici, Jacob reconnut que c'était Léa : et il dit à Laban : Qu'est-ce que tu m'as fait ? N'ai-je pas servi chez toi pour Rachel ? Et pourquoi m'as-tu trompé ? — 26. Laban répondit . On ne fait pas ainsi dans ce lieu, de donner la plus jeune avant l'aînée⁹. — 27. Achève la semaine de celle-ci¹⁰, et nous te donnerons aussi l'autre, pour le service que tu feras encore chez moi sept autres années¹¹. — 28. Jacob donc fit ainsi, et il acheva la semaine de Léa, et Laban lui donna aussi pour femme Rachel sa fille. — 30. Et il servit chez Laban encore sept autres années¹².

¹ Les esclaves servaient sans salaire; Jacob était homme libre, qui pouvait stipuler un salaire.

² Laban se montre désintéressé dans le premier moment de joie; bientôt sa cupidité, avec les fraudes auxquelles elle entraîne, paraîtra dans tout son jour. L'offre de Laban n'était pas de la générosité. Son amour pour son intérêt le portait à boucler l'affaire, afin que Jacob ne pût pas se dédire.

³ Léa signifie *fatiguée*.

⁴ En Orient de telles conventions sont fréquentes, même aujourd'hui.

⁵ Si l'affection terrestre peut facilement se soumettre à tant de peines et de travaux, quelle ne doit pas être la force de l'amour céleste !

⁶ Comme je me suis lié et comme tu y as consenti.

⁷ Selon l'usage en Orient, l'épouse est conduite voilée vers son époux. Jacob ne reconnut pas Léa et ne remar-

qua pas la tromperie convenue entre le père et la fille.

⁸ Jacob était puni de sa conduite envers Esaü; il avait trompé, on le trompe. Il ne reconnut pas Léa, tout comme son père ne l'avait pas reconnu. Dans l'affaire de Laban, c'est le père qui use de supercherie; dans celle d'Esaü, c'est la mère.

⁹ Laban sait encore pallier cette ruse sous l'apparence d'usage. Il n'avait rien dit à Jacob de l'usage du pays.

¹⁰ Le festin de nocce durait sept jours.

¹¹ Jacob reçut ainsi Rachel à la fin de cette semaine et non pas sept ans après; mais il dut servir encore sept ans d'après la convention faite avec Laban.

¹² Ainsi Jacob, tout comme Abraham, se jette dans la polygamie, malgré la défense de Dieu (Gen., II, 24). Ne nous étonnons pas s'il s'attira toutes les difficultés et tous les chagrins qu'une telle conduite devait lui causer.

13. Fils de Jacob (34-35; XXX, 1-24).

L'écrivain nous fait un tableau bien triste de l'intérieur de la maison de Jacob : l'envie, la haine, les disputes, la polygamie condamnée par l'institution primitive du mariage, et que l'idolâtrie sanctionna de bonne heure au sein de l'humanité déchue. Avant la loi de Sinaï, la famille abrahamique imita les coutumes des païens, et ce fut pour plusieurs des patriarches une source de peines.

Cette portion de l'Ecriture nous donne l'indication des enfants de Jacob.

}	1.	De Léa.	Ruben (vision du fils).
	2.	—	Siméon (écoutant).
	3.	—	Lévi (uni).
	4.	—	Juda (louange de l'Eternel).

- | | | |
|---|----------------|-------------------------------|
| { | 5. De Bilha. | Dan (il juge). |
| { | 6. — | Nephthali (ma lutte). |
| { | 7. De Zilpa. | Gad (mon bonheur!). |
| { | 8. — | Ascer (heureux). |
| { | 9. De Léa. | Issacar (salaire). |
| { | 10. — | Zabulon (habitation). |
| | — | Dina (jugement). |
| { | 11. De Rachel. | Joseph (accroissement). |
| { | 12. — | Benjamin (fils de la droite). |

14. *Prosperité temporelle de Jacob* (25-43).

VERSET 25. Et après que Rachel eut enfanté Joseph ¹, Jacob dit à Laban : Donne-moi mon congé, afin que je retourne en mon lieu, et à mon pays. — 26. Donne-moi mes femmes et mes enfants pour lesquels je t'ai servi, et je m'en irai; car tu sais le service que je t'ai rendu ². — 27. Et Laban lui répondit : Ecoute, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi : j'ai reconnu par expérience que l'Eternel ma béni à cause de toi. — 28. Il lui dit aussi : Prescris-moi le salaire ³ que tu exiges de moi, et je te le donnerai. — 31. Et Laban lui dit : Que te donnerai-je? Et Jacob répondit : Tu ne me donneras rien; mais si tu fais ceci, je paîtrai encore tes troupeaux, et je les garderai. — 32. Je passerai aujourd'hui parmi tes troupeaux, et je mettrai à part toutes les brebis picotées et tachetées, et tous les agneaux roux, et les chèvres tachetées et picotées entre les chèvres; et ce sera là mon salaire ⁴. — 33. Et à l'avenir, ma justice me rendra témoignage ⁵, quand tu viendras reconnaître mon salaire ⁶. — 34. Alors Laban lui dit : Je le veux, je le souhaite; que la chose soit comme tu l'as dite.

¹ Joseph naquit vers la fin de la quatorzième année de service de son père. Celui-ci était âgé de quatre-vingt-onze ans.

² Désir bien naturel de rentrer dans son pays, après une absence de quatorze ans, et d'être indépendant de Laban. En tout cas, il avait la promesse de l'Eternel (XXVIII, 45); il pouvait y compter, quoiqu'elle n'eût pas précisé de temps.

³ Laban avait maintenant de grands biens, tandis qu'à l'arrivée de Jacob il avait proportionnellement beaucoup moins. La bénédiction accompagnait le fils d'Isaac.

⁴ « Ce sera là mon salaire. » C'est-à-

dire : ma part sera toutes les brebis et toutes les chèvres qui désormais naîtront avec une laine tachetée, bigarrée. Il semblait que le salaire était peu de chose, parce que ces animaux couverts d'une telle toison ne sont en général que l'exception. D'ailleurs, il fut convenu qu'on partagerait le troupeau en deux, et chaque portion fut mise sous la garde de Laban et de Jacob. Celui-ci employa un artifice pour tromper le rusé Laban.

⁵ « Ma justice me rendra témoignage; » c'est-à-dire, elle sera reconnue.

⁶ C'est-à-dire, lorsque tu te disposeras à me donner mon salaire et à régler compte avec moi.

Les versets 35-42 décrivent le moyen qu'employa Jacob pour parvenir à son but, sans rompre la convention faite avec Laban. Dieu ne lui avait point conseillé de recourir à cette ruse, et s'il permit qu'elle réussit, c'est que Jacob devait être envisagé comme le béni de l'Eternel, comme celui qui devait transmettre la bénédiction divine à sa postérité.

VERSET 43. Ainsi cet homme s'accrut fort en biens ¹, et il eut de

grands troupeaux, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des bœufs.

¹ L'avare Laban fut puni par cette même convention qu'il avait faite dans le but d'en avoir tout le profit. Nous ne devons pas apprécier la conduite de Jacob d'après la règle du christianisme et l'exemple de Christ; ceci se passait 1740 ans avant l'ère chrétienne. Ce pa-

triarque pouvait considérer l'heureux succès qu'il obtint au point de vue de ses connaissances religieuses et comme une bénédiction de Dieu. C'est à ce point de vue que s'est placé l'historien sacré.

15. Fuite de Jacob de chez Laban (XXXI).

VERSET 1. Après cela, Jacob entendit les discours des enfants de Laban, qui disaient : Jacob a pris tout ce qui était à notre père ; et il a acquis toutes ses richesses de ce qui appartenait à notre père. — 2. Et Jacob remarqua que le visage de Laban n'était plus tel à son égard qu'il était auparavant. — 3. Et l'Éternel dit à Jacob : Retourne au pays de tes pères ¹, et vers ton parentage, et je serai avec toi ². — 4. Jacob donc envoya appeler Rachel et Léa, pour venir aux champs vers ses troupeaux ³. — 5. Et il leur dit : Je connais que le visage de votre père n'est plus tel à mon égard qu'il était autrefois ; cependant le Dieu de mon père a été avec moi ⁴; — 6. et vous savez que j'ai servi votre père de toutes mes forces. — 7. Mais votre père s'est moqué de moi, et a changé mon salaire dix fois ⁵; néanmoins, Dieu ne lui a point permis de me faire aucun mal. — 14. Alors Rachel et Léa répondirent et lui dirent : — 16. Maintenant donc fais tout ce que Dieu t'a dit. — 17. Ainsi Jacob se leva ⁶, et fit monter ses enfants et ses femmes sur des chameaux. — 18. Et il emmena tout son bétail et le bien qu'il avait acquis, et tout ce qu'il possédait et qu'il avait acquis en Paddan-Aram ⁷, pour venir vers Isaac, son père, au pays de Canaan. — 19. Rachel déroba les idoles qui étaient à son père ⁸. — 20. Et Jacob se déroba de Laban ⁹ le Syrien ; car il ne lui dit point qu'il voulait s'enfuir. — 21. Et il s'enfuit donc avec tout ce qui lui appartenait, et il partit, et passa le fleuve ¹⁰, et s'avança vers la montagne de Galaad ¹¹.

¹ Jacob avait trois motifs pour retourner dans son pays : a) l'envie qu'éprouvaient ses beaux-frères à la vue de sa prospérité ; b) le chagrin qu'en ressentait Laban ; c) un signe de la part de l'Éternel. Ce fut ce signe qui le décida. Jacob avait dû supporter longtemps la jalousie des parents de sa femme ; il lui fallait une indication précise de la volonté de Dieu.

² Il put se reposer sur cette parole de Dieu et sortir de sa pénible position. Cette révélation de l'Éternel se rattachait à tout l'ensemble de l'histoire du patriarche.

³ Il ne pouvait pas espérer d'obtenir de Laban la permission de partir ; aussi

dut-il s'assurer en secret de l'assentiment de Léa et de Rachel.

⁴ Ce fut un motif décisif pour elles ; la conduite intéressée de leur père ne fit que les confirmer dans ce dessein.

⁵ C'est-à-dire *souvent*. On voit dans le chapitre précédent que Laban avait changé plusieurs fois le salaire de Jacob et toujours d'après le profit qu'il pensait en retirer.

⁶ Dans un moment favorable, lorsque Laban était absent de chez lui pour la tonte des brebis.

⁷ Il devait ainsi avoir une longue caravane, qui favoriserait la poursuite que ferait Laban.

⁸ Les Teraphim, espèces de dieux

pénates, que Laban, peu instruit dans la connaissance du vrai Dieu, gardait dans sa maison. Il se servait sans doute de ces idoles païennes comme d'une sorte d'oracle, pour découvrir l'avenir ou pour favoriser ses entreprises. On voit sans cesse revenir ces Téraïim au milieu du peuple d'Israël, jusqu'à ce qu'ils furent détruits comme une abomination sous le règne de Josias (2 Rois, XXIII, 24). Pourquoi Rachel les déroba-t-elle? Était-ce pour corriger son père de cette superstition? ou pour lui cacher la direction de la caravane de Jacob, lorsque Laban se verrait privé de ces idoles dont il pensait se servir comme

d'oracles? Était-ce parce qu'elle-même y mettait son cœur et y attachait un grand prix? Cette dernière conjecture nous paraît la plus juste; elle s'accorde avec le caractère de Rachel, qui semble inférieure à Léa en soumission à la volonté de Dieu.

⁹ C'est-à-dire usa de ruse envers Laban. Dieu avait promis à Jacob de le protéger pour son retour dans son pays; mais les procédés de Jacob pour y parvenir n'étaient rien moins qu'un péché: il cherchait par ses propres forces à réaliser le plan de Dieu.

¹⁰ L'Euphrate.

¹¹ Au-delà, à l'est du Jourdain.

VERSET 22. Et au troisième jour, on rapporta à Laban que Jacob s'en était enfui. — 23. Alors il prit ses frères ¹ avec lui, et le poursuivit durant sept jours ², et l'atteignit à la montagne de Galaad. — 24. Mais Dieu apparut à Laban, le Syrien, en songe la nuit ³, et lui dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien ni en mal ⁴. — 25. Laban donc atteignit Jacob. — 26. Et Laban dit à Jacob : — 27. Pourquoi t'es-tu enfui en cachette, et t'es-tu dérobé de moi sans m'en donner avis; car je t'eusse conduit avec joie et chansons ⁵, au son des tambours et de la harpe? — 28. Tu ne m'as pas seulement laissé baiser mes fils et mes filles. Tu en as usé follement ⁶. — 29. J'avais en main le pouvoir de vous faire du mal ⁷; mais le Dieu de votre père m'a parlé la nuit passée, et m'a dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien ni en mal. — 30. Or, maintenant, je vois que tu t'es retiré si promptement, parce que tu souhaitais avec passion de revoir la maison de ton père; mais, pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux ⁸? — 34. Mais Rachel prit les idoles, et les ayant mises dans le bât d'un chameau, elle s'assit dessus. Et Laban fouilla toute la tente, et ne les trouva point. — 35. Et elle dit à son père : Que mon seigneur ne se fâche point de ce que je ne puis me lever devant lui; car j'ai ce que les femmes ont accoutumé d'avoir ⁹. Et il fouilla; mais il ne trouva point les idoles. — 36. Et Jacob se mit en colère et querella Laban ¹⁰, et prenant la parole, il lui dit : Quel est mon crime? quel est mon péché, pour me poursuivre avec tant de chaleur? — 37. Tu as fouillé tout mon bagage: Qu'as-tu trouvé de tous les meubles de ta maison? Fais-le voir ici devant mes frères et devant les tiens, et qu'ils soient juges entre nous deux. — 38. J'ai été avec toi ces vingt ans passés; tes brebis et tes chèvres n'ont point avorté ¹¹; je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux. — 39. Que s'il y en a eu qui aient été déchirées par les bêtes sauvages, je ne te les ai point rapportées; j'en ai moi-même porté le dommage; et tu me les redemandais, même ce qui avait été dérobé, soit de jour, soit de nuit. — 40. Le hâle me consumait le jour, et la gelée pendant la nuit; et le sommeil fuyait de mes yeux. — 41. Je t'ai servi ces vingt ans passés dans ta maison; quatorze ans pour tes deux filles, et six ans pour tes trou-

peaux ; et tu m'as changé dix fois mon salaire. — 42. Si le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham, et la frayeur ¹² d'Isaac n'eût été pour moi, sans doute tu m'eusses maintenant renvoyé à vide. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains ; et il t'a repris la nuit passée ¹³.

¹ Les parents.

² Jacob avait une avance de trois jours.

³ Dieu accordait à Jacob la protection qu'il lui avait promise, quoique celui-ci, avant de s'éloigner de la maison paternelle, eût agi d'après sa propre volonté.

⁴ « Prends garde de ne rien dire à Jacob ni en bien ni en mal, » c'est-à-dire, rien qui soit éloigné du chemin du bien ; ou autrement, parle-lui favorablement.

⁵ Il y avait de la dissimulation chez Laban. L'avertissement qu'il avait reçu de Dieu ne lui apprit pas à connaître son cœur ; mais lui inspira une crainte servile qui mit obstacle à l'explosion de sa colère et de sa vengeance.

⁶ « Follement. » En hébreu, ce mot signifie aussi péché, dérision, injustice. Sous ce rapport, Laban n'avait pas tort : Jacob recevait un juste châtement de sa conduite envers Esau.

⁷ Il ne peut pas s'empêcher de mena-

cer. Il aurait bien pu lui faire du mal, mais il ne l'osait pas.

⁸ Dans son aveuglement, il désigne réellement comme des dieux (Elohim) ces impuissants Téraïm : Jacob était coupable d'avoir agi follement (verset 28) ; mais ici, il était pleinement innocent.

⁹ Elle veut empêcher qu'on fasse plus de recherches. Si c'est un prétexte qu'elle emploie, c'est une nouvelle preuve que le mensonge suit le vol.

¹⁰ Le sentiment de son innocence, quant au principal reproche de Laban, l'inutilité des perquisitions faites dans chaque tente, relevent le courage de Jacob.

¹¹ Lorsqu'elles étaient portantes, il en prenait un soin particulier pour les préserver de toute maladie.

¹² La frayeur d'Isaac, c'est-à-dire la crainte qu'Isaac avait de Dieu, que Jacob imitait et qui lui procurait la bénédiction du Seigneur.

¹³ Par l'avertissement qu'il t'a donné.

VERSET 43. Et Laban répondit à Jacob et dit : Ces filles sont mes filles, et ces enfants sont mes enfants ¹. — 44. Maintenant donc, viens, traitons ensemble une alliance qui serve de témoignage entre toi et moi ².

¹ Maintenant Laban est ébranlé, il donne essor à l'amour paternel. Le premier mouvement de colère s'est apaisé ; la parole de l'Eternel qu'il a reçue en songe a calmé son esprit ; il a honte des recherches infructueuses qu'il a faites ; Jacob s'est justifié avec beaucoup de

force, et a adressé à Laban de justes reproches : tout cela a étouffé le feu de ses premiers projets de vengeance.

² Il propose à Jacob de faire une alliance qui montre quel changement s'est opéré dans l'état de son cœur.

VERSETS 43-55. Jacob accepte cette proposition, prend une pierre et la dresse pour en faire un monument. Les hommes de la caravane de Laban, appelés ici frères, à cause de leur parenté avec Jacob, font un monceau de pierres, puis les uns et les autres montent sur ce monceau, et y mangent en signe de confraternité et d'alliance. Laban nomme ce monceau du caldaïque : Jégar Sahadutha ; Jacob l'appela de l'hébreu : Galhed. L'un et l'autre signifient : Monceau du témoignage. Par un léger changement de syllabe, Laban donne encore à ce monument le nom de Mitspa (sentinelle), exprimant son souhait que Jéhovah veille sur lui et sur Jacob, et que l'alliance fût observée quand ils se seraient séparés l'un de l'autre. Le verset 50 exprime le serment de l'alliance : Jacob doit promettre de ne pas maltraiter les filles de Laban, et de ne pas les affliger en contractant un nouveau mariage. Il songe aussi à sa propre sûreté. Le monceau de pierre détermine les bornes qu'aucun d'eux ne doit franchir pour faire du mal, sous peine de s'exposer aux jugements du Dieu d'Abraham et de Nacor ; Jacob jure par la frayeur de son père Isaac (verset 42). L'alliance est scellée par un sacrifice ; ils

font un repas en commun, et le lendemain ils se retirent en paix chacun de leur côté.

16. *Retour de Jacob* (XXXII, 1, 2).

VERSET 1. Et Jacob continua son chemin, et les anges de Dieu vinrent au-devant de lui. — 2. Et aussitôt que Jacob les eut vus, il dit : C'est ici le camp de Dieu ²; et il appela ce lieu-là, Mahanajim ³.

¹ En grand nombre comme au chapitre XXVIII, lors de son départ de Canaan.

² Cette expression marque aussi le grand nombre. L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent et les garantit (Ps. XXXIV, 8).

³ Mahanajim veut dire : double camp.

Il l'appela de ce nom-là, parce que vraisemblablement les anges l'entouraient des deux côtés, par-devant et par-derrière, ou à droite et à gauche. Plus tard, Mahanajim fut une ville; elle était située au-delà du Jourdain, entre les tribus de Gad et de Manassé. Elle appartient à la première.

17. *Délégation de la part de Jacob à Esaü ; sa crainte, sa prière ; combat nocturne et victoire* (3-32).

VERSET 3. Et Jacob envoya des messagers ¹ devant lui vers Esaü, son frère, au pays de Séhir, au territoire de l'Idumée ². — 4. Et il leur donna ce commandement, disant : Vous parlerez ainsi à Esaü mon seigneur ³ : Ainsi a dit ton serviteur Jacob : J'ai habité comme étranger chez Laban, et j'y ai demeuré jusqu'à présent. — 5. Et j'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes ⁴; et j'envoie des gens pour l'annoncer à mon seigneur, afin de trouver grâce devant lui ⁵. — 6. Et les messagers retournèrent à Jacob, disant : Nous sommes venus vers ton frère Esaü; et le voici qui vient au-devant de toi, ayant quatre cents hommes avec soi ⁶.

¹ Dans le but d'adoucir et de gagner son frère. Le sentiment du tort qu'il a fait à Esaü pèse sur sa conscience et lui fait craindre quelque mal. Sa mère Rebecca ne peut pas lui faire dire que la colère de son frère était calmée, comme elle l'avait promis à Jacob à son départ de Canaan (XXVII, 44, 45).

² Pays ainsi appelé du nom d'Esaü ou d'Édom, nommé aussi Séhir. C'est là que résidait Esaü.

³ Ce n'est pas seulement la crainte, mais aussi la prudence qui conseille à Jacob cette démarche.

⁴ Pour lui montrer qu'il ne voulait pas s'enrichir aux dépens d'Esaü, ou qu'il avait déjà assez de biens.

⁵ Il fait annoncer son retour à son frère, dans le but de se réconcilier avec lui.

⁶ Esaü venait ainsi au-devant de Jacob, soit pour l'effrayer, comme plus tard Joseph fit envers ses frères, soit pour lui donner une haute idée de son pouvoir et de ses richesses. On peut difficilement croire que ce fût dans un but hostile. Mais l'intention d'Esaü n'était pas connue de son frère.

VERSET 7. Alors Jacob eut une grande peur, et il fut fort en peine; c'est pourquoi ayant partagé le peuple qui était avec lui, et les brebis, et les bœufs, et les chameaux, en deux bandes ¹, il dit : — 8. Si Esaü vient attaquer une de ces bandes et la frappe; l'autre, qui demeurera de reste, échappera. — 9. Jacob dit aussi : O Dieu

de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac ! ô Eternel, qui m'as dit : Retourne en ton pays, et au lieu de ta naissance, et je te ferai du bien ²; — 10. je suis trop petit au prix de toutes tes faveurs et de la vérité que tu as gardée dans tes promesses envers ton serviteur ³; car j'ai passé avec mon bâton ce fleuve du Jourdain; mais maintenant je retourne avec ces deux bandes. — 11. Je te prie, délivre-moi de la main de mon frère Esaü; car je crains qu'il ne vienne et qu'il ne me frappe, et qu'il ne mette à mort la mère avec les enfants ⁴. — 12. Cependant, tu as dit ⁵: Certainement, je te ferai du bien, et je ferai devenir ta postérité comme le sable de la mer, qu'on ne saurait compter à cause de son grand nombre.

¹ Etait-ce peut-être en souvenir de ce qu'il avait vu les anges (verset 2) venir au-devant de lui ?

² Il rappelle à Dieu sa promesse (XXXI, 3, 43), et il s'adresse pour cela au Dieu personnel, vivant, à Jéhovah, qui lui a fait la promesse et qui peut maintenant lui apporter de la consolation et du secours.

³ Jacob reconnaît avec une profonde humilité ce que l'Eternel a fait pour lui,

et comment il s'est toujours montré à son égard un Dieu plein d'amour, et aussi un Dieu véritable et fidèle.

⁴ La mère et les enfants qu'elle cherche à protéger.

⁵ Les prières les plus fortes et reposant sur la foi la plus vive, proviennent de l'attente des promesses que le Seigneur nous a faites; c'est en quelque sorte prendre le Seigneur au mot.

VERSETS 12-23. Dès que Jacob eut ainsi sérieusement invoqué le secours de Jéhovah, il fit faire halte à sa troupe au lieu même où il avait prié, pour y passer la nuit. Mais, auparavant, il mit à part des présents pour son frère, des chevres, des brebis, etc., en tout cinq cent cinquante pièces de bétail. Il les partagea en cinq bandes, et, ayant placé à la tête de chacune d'elles un de ses serviteurs, il les envoya à la rencontre d'Esaü. Chaque chef de bande devait dire au prince iduméen : « Ton serviteur Jacob envoie ces présents à son seigneur Esaü; et voici, ton serviteur Jacob est derrière nous. » A la confiance en l'Eternel, Jacob joint la prudence. « Je l'apaiserai, dit-il, par ce présent qui ira devant moi, et après cela je verrai sa face; peut-être qu'il me regardera favorablement. »

VERSET 21. Mais Jacob demeura cette nuit-là avec sa troupe. — **22.** Et s'étant levé cette nuit-là ¹, il prit ses deux femmes, et ses deux servantes, et ses onze enfants ², et il passa le gué de Jabbok ³. — **23, 24.** Or, Jacob étant demeuré seul ⁴.

¹ L'agitation qu'il éprouvait ne lui permit sans doute pas de fermer les yeux.

² Sa fille Dina n'est pas ici mentionnée.

³ Jabbok, écoulement; c'est un torrent nommé maintenant « Zerka », coulant de l'est dans le Jourdain, et formant

plus tard la limite entre la tribu de Manassé au nord, et celle de Gad au sud.

⁴ Il s'arrêta sur la rive septentrionale pour y être seul et tranquille avec le Seigneur. « On peut prier avec d'autres; pour lutter avec l'Eternel, il faut être seul. » Ainsi fut Jésus en Gethsémani.

VERSET 24. Or, Jacob étant demeuré seul, un homme lutta avec lui ¹ jusqu'à ce que l'aube du jour fût levée ². — **25.** Et quand cet homme-là vit qu'il ne pouvait le vaincre ³, il toucha l'emboiture de sa hanche; ainsi l'emboiture de l'os de la hanche de Jacob fut démise ⁴, pendant que l'homme lutta avec lui. — **26.** Et cet homme-là lui dit : Laisse-moi, car l'aube du jour est levée ⁵. Mais il dit : Je ne te laisserai point que tu ne m'aies béni ⁶. — **27.** Et il lui dit : Quel est ton nom ? Et il répondit : Jacob ⁷. — **28.** Alors il

dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël ⁸; car tu as été le plus fort en luttant avec Dieu et avec les hommes ⁹. — 29. Et Jacob l'interrogea, disant : Je te prie, apprends-moi ton nom. Et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom ? Et il le bénit là. — 30. Et Jacob nomma le lieu, Péniel ¹⁰; car, dit-il, j'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été délivrée. — 31. Et le soleil se leva, aussitôt qu'il eut passé Péniel; et il était boiteux d'une hanche ¹¹. — 32. C'est pourquoi, jusqu'à ce jour les enfants d'Israël ne mangent point du muscle retirant, qui est à l'endroit de l'emboiture de la hanche, parce que cet homme-là toucha l'endroit de l'emboiture de la hanche, à l'endroit du muscle retirant ¹².

¹ D'après Osée, XII, 5, cet homme est l'ange de Dieu, l'ange incréé de l'alliance, qui se présente sous divers noms, l'Éternel lui-même. Il vient ici à la rencontre de Jacob comme un ennemi, et sa face est cachée pour le pèlerin. L'Éternel attaque Jacob personnellement, corps à corps, pour éprouver s'il aurait autant de foi qu'il en avait montré dans ses prières. Cette épreuve devait servir à lui apprendre s'il trouverait du secours dans la pénible situation où il était à l'égard d'Esau. Comparez Abraham dans le sacrifice d'Isaac.

² Jacob dut assez tard dans la nuit faire passer ses femmes, ses enfants et ses troupeaux, et se préparer à recevoir son frère. Cependant la lutte dura une partie de la nuit, jusqu'à ce que l'aube du jour fût levée; mais l'obscurité rendait encore plus mystérieuse toute cette scène. C'était en même temps une fidele image de l'état de l'âme de Jacob; ses torts antérieurs envers Esau pouvaient se présenter à lui dans toute leur gravité.

³ Quoique toute la force de l'homme ne soit rien pour Dieu, le Seigneur se laisse vaincre par la foi et la prière; c'était bien le cas de Jacob, comme le montre le prophète Osée, XII, 5. Puissante consolation pour tous ceux qui combattent par la foi.

⁴ Le creux de sa hanche. Ce déboitement ne peut pas bien s'expliquer par une lutte ordinaire avec un homme, il s'explique beaucoup mieux par l'action de Dieu. Le Seigneur lui montrait parla qu'il aurait bien pu le vaincre corporellement. Ainsi, Jacob portait en lui-même un signe extérieur de la puissance de Dieu et de sa propre impuissance.

⁵ Jacob avait ainsi obtenu la victoire et voulait, en serrant plus fortement son adversaire, en obtenir une bénédiction.

⁶ « Que tu ne m'aies béni; » de cette bénédiction pour l'avenir, en vue de son

droit d'aïnesse, qu'il avait obtenu par une voie improvisée de Dieu et pour sa position comme père d'une nombreuse postérité. Jacob est vainqueur; cependant, il implore la grâce. Tel est l'état normal de la foi. Le croyant combat dans l'obscurité par ses prières, ses larmes, ses luttes, et il remporte la victoire. Un premier triomphe lui fait désirer d'en obtenir un second, tout comme Jacob vainqueur est préparé à marcher à la rencontre d'Esau.

⁷ Son nom de Jacob, signifiant supplantateur de son frère, devait lui rappeler son péché.

⁸ Il s'est humilié, il sera élevé. Le nom d'Israël signifie *vainqueur de Dieu*. Il ne porta pas dans l'Écriture son nouveau nom aussi généralement qu'Abraham porta le sien. Ses descendants sont, en général, connus sous le nom générique d'Israël.

⁹ Jacob ne fait pas cette demande comme s'il n'eût pas connu son adversaire, dont il avait invoqué la bénédiction (verset 26) et qu'il avait entendu nommer Dieu (verset 28); mais il souhaitait avoir plus de lumière sur la nature de Celui avec lequel il avait eu cette rencontre si extraordinaire. L'homme ne peut pas recevoir une connaissance plus profonde de Dieu; aussi l'ange refuse-t-il de répondre à la demande de Jacob.

¹⁰ Péniel ou Pénel, la vision ou la vue de Dieu. Mot à mot : « j'ai été sauvé de la mort. » Il est dit dans plusieurs passages que personne ne peut voir Dieu et vivre (Juges, VI, 22, 23. Exode, XXXIII, 48-20). La majesté de Dieu anéantit l'homme pécheur.

¹¹ En souvenir de l'événement important, destiné à laisser une impression durable dans l'âme de Jacob.

¹² C'est une explication de Moïse pour les Israélites de son temps.

48. *Rencontre de Jacob et d'Esau, réconciliation* (XXXIII, 4-16).

VERSET 1. Et Jacob levant les yeux regarda. Il divisa ¹ ses enfants, — 2. et il mit à la tête les servantes avec leurs enfants, et Joseph au dernier rang ².

¹ Pour rencontrer son frère dans un ordre convenable. ² Les siens étaient dans son cœur dans un ordre inverse.

VERSET 3. Et il passa devant eux ¹, et il se prosterna en terre sept fois ². — 4. Esau courut, et le baisa ³.

¹ Comme chef et père de famille.
² Forme de salutation usitée en Orient, surtout à l'égard des princes et en général de personnes élevées en autorité. Sept fois, nombre de l'alliance. Jacob veut prouver par là sa soumission, et faire le premier pas vers la réconciliation avec son frère, parce qu'avant obtenu la grâce de Dieu, il est affranchi de toute crainte.

³ Esau, d'un caractère inflammable,

mais aussi promptement calmé, comme c'est le cas dans de telles natures, est subjugué par les impressions du moment et ne peut pas s'irriter contre son frère qu'il n'a pas vu depuis si longtemps; il le reçoit avec joie, car il est aussi sous l'influence de Dieu, avec lequel Jacob avait lutté, et qui incline les cœurs des hommes comme des ruisseaux d'eau.

VERSETS 5-12. Les deux frères ayant soulagé leurs cœurs par des larmes, Esau voit autour de lui ces femmes et ces enfants, et demande : « Qui as-tu là ? A qui appartient ceux-ci. » Jacob lui répondit : « Ce sont les enfants que Dieu par sa grâce m'a donnés. » Ils s'approchent les uns après les autres, saluent Esau en se prosternant. Joseph et Rachel arrivent les derniers. « Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré ? » demande Esau. — « C'est pour trouver grâce devant mon Seigneur. » Esau, riche prince, refuse les présents. Sur les instances de Jacob, il les reçoit comme un gage de réconciliation. Ils partent ensemble, et Esau donne par là une nouvelle preuve de ses bonnes dispositions envers son frère.

VERSET 13. Et Jacob dit : Mon seigneur sait que ses enfants sont tendres, et je suis chargé de brebis et de vaches qui allaitent; que si on les presse d'un seul jour, tout le troupeau mourra. — 14. Je te prie, que mon seigneur marche devant ton serviteur; et je m'en irai doucement au pas du bétail qui est devant moi, et de ces petits enfants, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séhir ¹. — 15. Et Esau dit : Je te prie que je fasse demeurer avec toi quelques-uns des gens qui sont avec moi ². Et il répondit : Pourquoi cela ³? Je te prie que je trouve grâce devant mon seigneur. — 16. Ainsi Esau s'en retourna ce jour-là à Séhir par le même chemin qu'il était venu.

¹ Canaan et non Séhir est le but du voyage de Jacob; mais il l'accompagne son frère dans le but de le visiter là plus tard. Pour le moment, il avait un pressant besoin de se trouver seul, après les événements de la nuit précédente et du jour. Deux caractères aussi différents que ceux de Jacob et d'Esau restent dans les meilleurs termes,

lorsqu'ils ne sont pas trop en contact.

² C'était une hospitalité remarquable de la part d'Esau.

³ Mais Jacob jouissait d'une plus haute protection, et il put refuser cette bienveillante hospitalité, avec une sagesse louable qui le porte à regarder plutôt à l'avenir qu'au présent.

49. *Arrivée de Jacob à Sichem (17-20).*

VERSET 17. Et Jacob s'en alla à Succoth ¹. — 18. Et Jacob arriva en bonne santé à la ville de Sichem ². — 19. Ensuite il acheta ³, de la main des enfants de Hémor, père de Sichem, une portion du champ dans lequel il avait dressé sa tente, et il en paya cent pièces d'argent ⁴. — 20. Et il dressa là un autel ⁵ qu'il appela : le Dieu fort, le Dieu d'Israël.

¹ Succoth (*hutte, tente, cabane*), à l'est du Jourdain, tira son nom de ce que Jacob y construisit des parcs pour ses troupeaux. Ce patriarche s'y est arrêté quelques années.

² Sichem est une nouvelle station dans le pays de Canaan proprement dit.

³ Il l'acheta en vue de la promesse quant au pays, comme autrefois Abra-

ham avait acheté le champ de la sépulture (Gen., XXIII, 7 et suiv.).

⁴ Monnaie (késita) ou poids d'argent, environ 4 sicles. Le sicle d'argent valant environ 4 fr., le késita valait 4 fr. Il aurait payé ce champ 400 fr. (le sicle d'or valait 39 fr. 74 c.).

⁵ Pour le remercier de son heureuse entrée dans le pays promis.

20. *Déshonneur de Dina; vengeance (XXXIV).*

Dina, fille unique de Jacob, visite imprudemment les filles du pays, et est enlevée par Sicheu, fils d'Hémor, prince de cette contrée. C'est une tache et un déshonneur pour la famille du patriarche. Les frères de Dina, irrités contre le ravisseur, usent d'une tromperie très-repréhensible. Deux d'entre eux, Siméon et Lévi, suivis de leurs gens, se jettent armés dans la ville, y font de grands massacres, et ramènent Dina. Profond sujet de douleur pour Jacob. « Vous m'avez troublé, dit-il aux deux agresseurs, en me mettant en mauvaise odeur parmi les habitants, tant Cananéens que Phérésiens; et pour ce qui est de moi, nous sommes en petit nombre; ils s'assembleront donc contre moi, ils me frapperont et me détruiront moi et ma maison. » C'est ainsi que Jacob représente à ses deux fils les suites dangereuses de leur attentat. Dans la bénédiction que Jacob donne à ses enfants (XLIX), ils sont, à cause de cela, ainsi que Ruben, exclus de la promesse d'être la souche de la famille : cet honneur revient à Juda, quatrième de ses fils. Moïse, qui était lui-même un Léviste, raconte cette infamie de Lévi, sans l'accompagner de remarques, preuve qu'il a écrit uniquement dans l'intérêt de la vérité comme serviteur de Dieu, et non dans des vues personnelles. Cette action nous est dépeinte comme un péché, et non comme un exploit, ainsi que le fait le livre apocryphe de Judith (IX, 2). Jacob mourant maudit l'attentat de ses fils.

21. *Voyage de Jacob à Béthel (XXXV, 1-15).*

VERSET 1. Or, Dieu dit à Jacob : Lève-toi ¹, monte à Béthel, et demeure là, et y dresse un autel au Dieu fort, qui t'apparut lorsque tu fuyais de devant ton frère Esaü. — 2. Jacob donc dit à sa famille, et à tous ceux qui étaient avec lui : Otez les dieux des étrangers ² qui sont au milieu de vous, et purifiez-vous, et changez de vêtements, — 3. et levons-nous, et montons à Béthel, et je ferai là un autel au Dieu fort, qui m'a répondu au jour de ma détresse, et qui a été avec moi pendant mon voyage. — 4. Alors ils donnèrent à Jacob tous les dieux des étrangers qu'ils avaient, et les bagues qui

étaient pendues à leurs oreilles ³, et il les enterra sous un chêne qui était auprès de Sichem.

¹ Cet ordre de Dieu à Jacob est une juste réponse aux craintes exprimées dans le chapitre précédent (verset 30). Outre cela, Jacob avait encore à accomplir le vœu qu'il avait formé au chapitre XXVIII, 20-22; car l'Eternel lui avait montré, en une riche mesure, depuis son départ de Canaan jusqu'à son retour, la puissante protection dont il l'avait entouré en réponse à ses prières.

² Les Térâphim et autres dieux étrangers qu'ils avaient apportés avec eux de Mésopotamie. Jacob et les siens, au renouvellement de l'alliance, devaient se sanctifier et se consacrer à l'Eternel, et avant tout éloigner d'eux les dieux étrangers, tout ce qui s'y ratta-

chait, changer les vêtements qu'ils avaient apportés d'au-delà de l'Euphrate, et qui étaient encore souillés du sang des Sichemites. La pureté extérieure est comme un symbole de la pureté intérieure; le nettoyage du corps par le lavage de l'eau est un type encore plus grand de la purification du cœur. Etant renouvelés, sanctifiés par la repentance, les hommes doivent marcher devant Dieu. Lorsqu'on a éloigné les idoles, on peut paraître devant l'Eternel par la foi.

³ Ces bagues étaient vraisemblablement enrichies d'images païennes, et ils s'en servaient comme d'amulettes ou de talismans.

VERSET 5. Ensuite ils partirent, et Dieu frappa de terreur ¹ les villes. — 6, 7. Et il y bâtit un autel, et il appela ce lieu-là : Dieu fort de Béthel ². — 8. Alors mourut Débora ³, nourrice de Rébecca.

¹ Le crime que les fils de Jacob avaient commis aurait pu facilement porter les autres villes à en tirer une sanglante vengeance; mais Dieu qui veille sur ses élus, même au milieu de leurs égarements, sut détourner le danger qui menaçait la maison de Jacob.

² En souvenir de ce qu'il avait fait au chapitre XXXII, 20; et pour perpétuer par un monument durable, aux yeux de sa postérité, la révélation dont l'Eternel l'avait honoré dans ce lieu.

³ Débora, nourrice de Rébecca; sa mort, sa sépulture dans le pays promis, près de ce lieu si remarquable, tous ces détails, tracés dans l'Ecriture, nous montrent quelle haute estime Jacob avait pour cette pieuse servante, et de quel prix sont aux yeux du Seigneur les personnes des classes les plus basses, pourvu qu'elles soient fideles à leur vocation et pénétrées de la crainte de son nom.

VERSET 9. Et Dieu apparut encore à Jacob. Il le bénit ¹, — 10. et il lui dit : Tu ne seras plus appelé Jacob, car ton nom sera Israël ². — 11. Je suis le Dieu fort, tout-puissant ³ : Augmente et multiplie. Une nation, même une multitude de nations ⁴ naîtront de toi, des rois ⁵ même sortiront de toi. — 12. Et je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, et je le donnerai à ta postérité après toi.

¹ Digne conclusion de la révélation qu'avait reçue Jacob à sa sortie de Canaan, afin qu'il pût, en qualité de béni de l'Eternel, rentrer dans la maison paternelle, s'établir solennellement dans l'héritage promis (27-29). Dieu lui confirme le droit qu'il avait obtenu de son père par une ruse.

² Nouvelle confirmation de ce nom, après sa lutte avec l'Eternel, et la vive douleur qu'il avait éprouvée de l'attentat de Siméon et de Lévi (XXXIV, 30). Mais il a surmonté ce doute par la foi;

il a fait disparaître les faux dieux; il a consacré de nouveau sa maison au Seigneur; il a accompli son vœu, et s'est ainsi de nouveau montré digne de porter le nom d'Israël.

³ Comparez chapitre XVII.

⁴ Une multitude de peuples, c'est-à-dire les douze tribus.

⁵ Des rois même sortiront de toi; cette prédiction ne s'accomplit que plus tard. A cette promesse, contenue au verset 11 et qui se réalisa dans son temps, se rapporte aussi le passage

contenu au chapitre XXXVI, 31, où il est question des rois qui ont régné au pays d'Edom, avant qu'un roi régnât sur les enfants d'Israël. La promesse relative à Esaü s'accomplit avant qu'il y eût un roi en Israël.

22. *Mort de Rachel* (16-20).

VERSET 16. Et ils partirent de Béthel, et il y avait encore quelque petit espace de pays pour venir à Ephrat ¹, lorsque Rachel enfanta; et elle fut dans un grand travail. — **17.** Et comme elle avait beaucoup de peine à accoucher, la sage-femme lui dit : Ne crains point, car tu auras encore un fils. — **18.** Et en expirant, car elle mourut, elle nomma l'enfant Bénoni; mais son père l'appela Benjamin ². — **19.** C'est ainsi que mourut Rachel, et elle fut ensevelie au chemin d'Ephrat, qui est Bethléhem. — **20.** Et Jacob dressa un monument sur sa sépulture, et c'est le monument de la sépulture de Rachel qui subsiste encore aujourd'hui.

¹ C'est-à-dire Bethléhem, à 40 kilomètres sud de Jérusalem.

² Jacob ne veut pas perpétuer sa profonde douleur causée par la mort de Rachel, dans le nom de son fils; il se

console et lui donne un nom d'espérance : au lieu de Bénoni, fils de ma douleur, il l'appelle Benjamin, c'est-à-dire fils de la droite ou fils du bonheur.

Verbet 21-26. Israël alla dresser ses tentes au-delà de Migdal-Héder. Ruben, le premier-né, se rend indigne de son droit d'aînesse et de sa bénédiction, en souillant, par un inceste, son nom et la maison d'Israël. Son père le punit dans Genèse, XLIX, 3, 4.

23. *Jacob dans la maison de son père; mort et sépulture d'Isaac* (27-29).

VERSET 27. Et Jacob vint à Isaac son père ¹, en la plaine de Mamré, en Kirjath-Arbah, qui est Hébron, où Abraham et Isaac avaient habité comme étrangers. — **28.** Et le temps qu'Isaac vécut fut cent quatre-vingts ans ². — **29.** Ainsi Isaac, ayant perdu ses forces, mourut, et fut recueilli avec ses peuples, âgé et rassasié de jours, et Esaü ³ et Jacob, ses fils, l'ensevelirent.

¹ Jacob, qui était parti n'ayant qu'un bâton à la main, rentre dans la maison paternelle avec douze fils et d'immenses richesses.

² Il atteignit ainsi l'âge le plus avancé des trois patriarches, et mourut l'an 2288 du monde. Jacob et Esaü étaient alors âgés de cent vingt ans. C'était un an avant que Joseph fût emmené en

Egypte. Cette mort est ici racontée par anticipation, parce qu'il ne reste plus rien à dire d'Isaac, et que le fil de l'histoire ne doit plus être rompu.

³ Esaü revient de Séhir, et rend à son père les derniers honneurs, preuve que l'harmonie entre les deux frères n'avait point été troublée.

24. *Postérité d'Esaü* (XXXVI).

Ce chapitre renferme la généalogie et la postérité d'Esaü. Aux chapitres XXVI, 34, XXVIII, 9, les femmes d'Esaü sont nommées avec leurs pères. Leurs noms, dans ce chapitre-ci, offrent quelques variantes. Mais il n'est pas rare en Orient qu'une même personne porte double nom, ou qu'elle les change par divers

motifs. Edom parvint plus tôt qu'Israël à une position brillante et glorieuse, mais elle ne fut pas aussi durable. Jacob fleurit longtemps dans le silence et dans la retraite, car sa part était d'une nature toute différente de celle d'Esau. Le chapitre se divise en plusieurs parties formant un tout : 1-5, femmes et fils d'Esau; 6-8, sa demeure à Séhir; 9-14, fils et petits-fils d'Esau; 15-19, chefs (scheiks), les uns fils, d'autres petit-fils d'Esau; 20-30, souche des populations primitives du pays, les Horiens, habitants des cavernes (Troglodytes), descendants de Séhir, qui vraisemblablement furent peu à peu subjugués par les descendants d'Esau, et dont il est dit d'Hasa, l'un d'eux : « C'est lui qui trouva les mulets au désert; » ou, pour mieux traduire : Source d'eau chaude. — Du 31-39, les rois d'Edom, qui vraisemblablement régnèrent en même temps que les princes ou scheiks; ceux-ci les éalisaient; 40-43, résidence des chefs nommés de bonne heure Iduméens.

C. — HISTOIRE DE JACOB ET DE SES FILS (XXXVII-L). DE 2276-2369 APRÈS LA CRÉATION, OU DE 1724-1634 AVANT JÉSUS-CHRIST. — JUSQU'À LA MORT DE JACOB, DE 2276-2315 APRÈS LA CRÉATION OU 1724-1685 AVANT JÉSUS-CHRIST.

On n'a compté ici que depuis le chapitre XXXVII, 2, ou depuis l'année dix-septième de Joseph. Jacob était alors âgé de cent huit ans.

Depuis ici jusqu'à la fin du premier livre de Moïse, s'ouvre une nouvelle phase dans l'histoire du royaume de Dieu. Les trois patriarches forment la souche d'où partent maintenant douze branches; de ces douze fils de Jacob, sortiront douze tribus ne formant qu'un seul peuple. Parmi ces douze fils, Joseph occupe ici la plus grande place; son histoire est racontée avec beaucoup de détails, parce qu'il est l'occasion du passage de toute la famille de Jacob dans un pays étranger. Joseph, le premier-né de la bien-aimée Rachel, le favori de son père, doué d'une grande prudence naturelle et d'une profonde aptitude pour les choses de Dieu, est l'objet d'une préférence excessive de la part de Jacob; ses frères en conçoivent de l'envie; ils le vendent; on l'emène en Égypte, et là, après de pénibles épreuves, Joseph est élevé aux plus hauts honneurs; il devient, sous la direction merveilleuse de l'Éternel, le sauveur de ses frères et de leur nombreuse famille. Quant à Juda, sur lequel passa la bénédiction patriarcale, l'écrivain sacré n'en rapporte que ce qui est peu à son honneur : nouvelle preuve de la fidélité et de l'indépendance avec laquelle a écrit Moïse. Mais Jacob, mourant, répartit prophétiquement le lot de l'avenir à chacun de ses douze fils. Si nous trouvons en Abraham la *foi*, en Isaac, l'*amour*, comme qualités prédominantes, Jacob nous offre à un haut degré l'*espérance*. Ces trois vertus cardinales chez les trois patriarches sont comme un type de celles qui se retrouveront dans l'Église apostolique : c'est le grain de sénévé destiné à devenir un grand arbre.

1. *Jacob et Joseph* (XXXVII, 4-14).

VERSET 1. Or, Jacob demeura au pays où son père avait habité comme étranger, c'est-à-dire au pays de Ganaan ¹. — 2. Et voici ce qui arriva dans la famille de Jacob ². Joseph étant âgé de dix sept ans ³, paissait les troupeaux avec ses frères, et était jeune garçon entre les enfants de Bilha, et entre les enfants de Zilpa ⁴, femmes de de son père. Et Joseph rapporta à son père leurs méchants discours ⁵.

¹ Ce verset est une introduction à cette section entière. Esau était à Séhir, en Edom. Jacob était un étranger dans le pays de la promesse, comme l'avaient été son père et son grand-père.

² L'histoire de Jacob, et en particulier sa généalogie, est sans doute écrite dans les versets précédents; mais maintenant son père est mort; il ne sera plus fait mention d'Esau; Jacob,

depuis son retour de Mésopotamie, et sa nouvelle consécration à l'Éternel avec les siens dans le pays promis, se montre à nous comme chef de famille, comme troisième chef patriarcal, dépositaire suprême de l'héritage de la promesse. Quoique depuis ici Joseph occupe le premier plan, il ne nous apparaît que comme fils de Jacob; ce lui-ci est le point central vers lequel convergent tous les membres de sa famille; il se montre à nous, du moins il est à supposer qu'il est comme la tête à l'égard des membres, comme la souche à l'égard des branches. Joseph nous apparaît comme le plus important rameau de ce tronc à raison de sa destinée extraordinaire, de la nouvelle direction dans laquelle il entraîne toute la famille, et de la grande influence

qu'il eut dans le développement du plan de Dieu. Cependant, Joseph n'hérite point du siège patriarcal, parce que son histoire, son action se réalise principalement dans un pays païen: c'est Juda, en apparence si indigne de l'être, qui perpétua la lignée sainte, celle d'où doit sortir Jésus selon la chair.

³ Lorsque Joseph était âgé de dix-sept ans, Jacob en avait cent huit; et à ce moment-là, Isaac vivait encore.

⁴ On lui confiait la garde seulement du menu bétail.

⁵ Ce n'étaient point des rapports malicieux, mais un récit naïf et une juste horreur des mauvais discours de ses frères.

VERSET 3. Or, Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu en sa vieillesse ¹, et lui fit une robe bigarrée ². — 4. Et ses frères voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous, le haïssaient, et ne pouvaient lui parler sans aigreur. — 5. Et Joseph eut un songe qu'il récita à ses frères, ce qui fit qu'ils le haïrent encore beaucoup plus. — 6. Il leur dit donc : Ecoutez, je vous prie, le songe que j'ai eu. — 7. Voici, nous lions des gerbes au milieu d'un champ, et alors il me sembla que ma gerbe se leva et se tint debout, et que vos gerbes l'environnèrent et se prosternèrent devant ma gerbe. — 8. Alors ses frères lui dirent : Régnerais-tu donc sur nous? Et ils le haïrent encore plus pour ses songes et pour ses paroles. — 9. Il eut encore un autre songe qu'il récita à ses frères, et il leur dit : Voici, j'ai eu encore un songe ³ : Il me semblait que le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi. — 10. Et quand il le récita à son père, et à ses frères, son père le reprit et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as eu? Faudra-il que nous venions, moi, ta mère et tes frères, nous prosterner en terre devant toi? — 11. Et ses frères eurent de l'envie contre lui ⁴, mais son père retenait ses discours ⁵.

¹ Outre ce motif de préférence, Joseph avait le caractère le plus aimable au point de vue religieux.

² Cette distinction en faveur de Joseph était une faiblesse, une imprudence de la part de son père; elle ne fit qu'exciter l'envie et la haine chez ses frères.

³ Ces deux songes, d'une même nature, renferment une prophétie de la destinée future de Joseph; c'est en même temps une promesse analogue à celle qui fut faite à Abraham dans Genèse, XII, 4; et à Jacob, dans Genèse, XXV, 23. Ses frères et son père

purent aisément en comprendre le sens.

⁴ Ces songes ne firent qu'affermir la haine et l'envie des frères, surtout par la manière simple dont Joseph en fit le récit : ils n'y virent que de la vanité et de la recherche de soi-même.

⁵ Jacob crut aussi y découvrir de la vanité; de là les reproches qu'il lui adressa, tandis qu'il voyait dans ces songes un sens plus profond. Rachel, mère de Joseph, était déjà morte; mais Jacob la mentionne pour donner au songe de Joseph une signification complète et pour montrer l'in vraisemblance de son accomplissement.

2. *Joseph et ses frères (12-36).*

VERSET 12. Or, ses frères s'en allèrent paître les troupeaux de leur père à Sichem. — 13. Et Israël dit à Joseph : — 14. Va maintenant, vois si tes frères et les troupeaux se portent bien, et rapporte-moi ce qui se passe ¹. — 15. Et un homme le trouva errant par les champs; et cet homme l'interrogea, et lui dit : Que cherches-tu? — 16. Et il répondit : Je cherche mes frères; je te prie, enseigne-moi où ils paissent. — 17. Et l'homme dit : Ils sont partis d'ici; et j'ai entendu qu'ils disaient : Allons à Dothain. Joseph donc alla après ses frères, et il les trouva à Dothain. — 18. Et ils le virent de loin. Et avant qu'il s'approchât d'eux, ils conspirèrent contre lui pour le mettre à mort. — 19. Et ils se dirent l'un à l'autre : Voici, ce maître songeur vient ². — 20. Maintenant donc, venez, tuons-le, et le jetons dans une de ces fosses, et nous dirons qu'une mauvaise bête l'a dévoré; et nous verrons ce que deviendront ses songes ³. — 21. Ruben entendit cela, et le délivra de leurs mains, disant : Ne lui ôtons point la vie. — 22. Ruben leur dit encore : Ne répandez point le sang; jetez-le dans cette fosse qui est au désert, et ne mettez point la main sur lui : Il disait cela afin qu'il le délivrât de leurs mains, pour le rendre à son père ⁴. — 23. Aussitôt donc que Joseph fut venu à ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de cette robe bigarrée qui était sur lui ⁵. — 24. Ils le saisirent et le jetèrent dans la fosse ⁶. Or, la fosse était vide, et il n'y avait point d'eau. — 25. Ensuite ils s'assirent pour manger du pain ⁷. Et levant les yeux, ils regardèrent, et voici une troupe d'Ismaélites qui passaient ⁸, et qui venaient de Galaad; et leurs chameaux portaient des drogues, et du baume, et de la myrrhe, et ils allaient porter ces choses en Egypte. — 26. Et Juda dit à ses frères : De quoi nous servira-t-il de tuer notre frère, et de cacher son sang? — 27. Venez, vendons-le à ces Ismaélites, et ne mettons point notre main sur lui; car il est notre frère et notre chair ⁹. Et ses frères lui obéirent. — 28. Et comme les marchands madianites passaient, ils tirèrent et firent remonter Joseph de la fosse, et ils le vendirent aux Ismaélites vingt pièces d'argent, et ces gens-là emmenèrent Joseph en Egypte ¹⁰. — 29. Et Ruben retourna à la fosse, et voici, Joseph n'y était plus. Alors il déchira ses vêtements; — 30. et il retourna vers ses frères, et il dit : L'enfant ne se trouve point, et moi, moi, où irai-je ¹¹? — 31. Et ils prirent la robe de Joseph, et ayant tué un bouc d'entre les chèvres, ils trempèrent la robe dans le sang du bouc. — 32. Ensuite ils envoyèrent la robe bigarrée à leur père, et lui firent dire : Nous avons trouvé ceci; reconnais maintenant si c'est la robe de ton fils ou non ¹². — 33. Et il la reconnut, et dit : C'est la robe de mon fils; une mauvaise bête l'a dévoré; certainement, Joseph a été déchiré. — 34. Et Jacob déchira ses vêtements, et il mit un sac sur ses reins ¹³, et il pleura son fils plusieurs jours. — 35. Et tous ses fils, et toutes ses filles vinrent pour le consoler ¹⁴;

mais il rejeta toute consolation, et il dit : Certainement, je descendrai vers mon fils dans le sépulcre ¹⁵, en pleurant. C'est ainsi que son père le pleurait. — 36. Et les Madianites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel.

¹ Il y avait du mal à redouter à Sichem (chap. XXXIV); c'était là surtout que Joseph avait entendu les mauvais discours qu'il rapporta à son père. Jacob, inquiet sur le compte de ses enfants et de leurs troupeaux, veut en avoir des nouvelles, et, sans penser plus loin, il y envoie Joseph, ce cher Joseph qu'il devra pleurer pendant vingt-deux ans. Tout comme Abraham et Isaac, Jacob devra faire le sacrifice de son fils bien-aimé, chacun d'eux à sa manière, pour recouvrer leur fils par une sorte de résurrection.

² Proprement, ce maître des songes, ce chef songeur (verset 6).

³ Celui qui a une fois la pensée d'un meurtre, ne se fait aucun scrupule de recourir au mensonge et à se moquer d'autrui. Voilà donc la rage de Caïn parmi les fils de Jacob, la famille élue, qui a si souvent entendu parler des nombreuses révélations de Dieu à Abraham, Isaac et Jacob! Quel abîme de péchés! L'élévation de leur frère est une épine dans leurs yeux; plutôt qu'elle ait lieu, ils préfèrent se précipiter dans une voie de perdition.

⁴ Ruben, l'aîné, montre de la compassion envers Joseph et envers son père qu'il avait si cruellement affligé (XXXV, 32). Il doit cacher aux yeux de ses frères furieux son dessein de sauver Joseph.

⁵ Les songes et la robe bigarrée leur causaient également le plus vif dépit.

⁶ C'étaient des citernes desséchées

pendant l'été. Si Joseph ne courait pas le risque de s'y noyer, il courait celui d'y périr de faim.

⁷ Pendant que Joseph languit, pleure, supplie, ils se mettent paisiblement à manger leur pain.

⁸ Proprement, caravane d'Ismaélites, d'Arabes, apparentés à Israël. Les trois objets de commerce qu'elle portait étaient de la résine, de la gomme, du baume, des parfums précieux.

⁹ Cruelle pitié de Juda! Ils vendent Joseph pour vingt pièces d'argent (20 siècles, 20 francs)! Et le Judas de l'Evangile vend Jésus pour trente pièces!

¹⁰ Ils cherchent de cette manière à déjouer l'accomplissement des songes; mais ils doivent, contre leur volonté, en hâter la réalisation.

¹¹ Ruben s'était éloigné de ses frères pour quelque motif. Son cœur est déchiré lorsqu'il ne trouve plus Joseph dans la fosse. Il exprime sa profonde douleur en déchirant ses vêtements: signe ordinaire du deuil ou d'un vif chagrin.

¹² Après le crime, le mensonge; après le mensonge, une consolation hypocrite apportée au père.

¹³ Vêtement de deuil d'une étoffe grossière, semblable à un sac couvrant le corps.

¹⁴ « Filles; » c'est à la fois ses petites-filles et ses belles-filles.

¹⁵ Le Scheol, royaume des morts, dont la nature est encore voilée dans l'Ancien-Testament.

3. Pêché de Juda avec Thamar (XXXVIII).

L'histoire de Joseph est ici interrompue; elle n'est reprise qu'au chapitre suivant, et de là elle se poursuit jusqu'à la fin de la Genèse. L'auteur sacré raconte un des faits les plus humiliants pour la postérité d'Abraham, Juda, l'héritier de la promesse, tombe dans l'impureté païenne, dans la souillure la plus dégoûtante; et si Moïse nous en fait le récit, c'est que, en historien fidele, il veut que tous les chainons de la descendance abrahamique et messianique se trouvent dans ses annales; plus tard, le même Esprit qui a conduit la plume de Moïse conduira celle d'un des écrivains du Nouveau-Testament, qui, les yeux penchés sur ces premières pages inspirées, donne à l'Eglise entière la généalogie de Jésus-Christ fils de David. Matthieu nous dira qu'Abraham fut père d'Isaac; Isaac, père de Jacob; Jacob, père de Juda; que Juda eut de Thamar, Pharez et Zara, etc.; et ainsi jusqu'à David, et de David à Marie, mère de Jésus, selon la chair, et à Joseph, son père. — Les prophéties annonçaient que le Sauveur naîtrait de la famille royale du Juda. — Dira-t-on: Pourquoi insérer dans la

Parole de Dieu le récit d'un inceste? — Parce que telle est l'histoire sous la plume des écrivains inspirés : ils racontent ; leurs récits sont des tableaux de la profonde corruption du peuple élu et des insondables compassions du Seigneur. — Ils racontent et nous prouvent par ces faits mêmes que tout est grâce, que tout est pardon auprès de Celui qui a fait naître son Fils d'une race déchue et pour la sauver.

4. *Joseph chez Potiphar* (XXXIX, 1-18).

VERSET 1. Quand on eut amené Joseph en Egypte, Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel égyptien, l'acheta des Ismaélites qui l'y avaient amené. — 2. Et l'Éternel était avec Joseph ; il prospérait dans toutes ses affaires, et il demeurait dans la maison de son maître égyptien. — 3. Et son maître vit que l'Éternel était avec lui, et que l'Éternel faisait prospérer toutes choses entre ses mains. — 4. Joseph donc trouva grâce devant son maître, et il le servait, et son maître l'établit sur sa maison, et lui remit en main tout ce qui lui appartenait. — 5. Et il arriva, depuis qu'il lui eut mis le soin de sa maison et de tout ce qu'il avait, que l'Éternel bénit la maison de cet Égyptien, à cause de Joseph. Et la bénédiction de l'Éternel fut sur toutes les choses qui étaient à lui, tant dans sa maison qu'aux champs. — 6. Et il remit tout ce qui était à lui entre les mains de Joseph², tellement qu'il ne s'informait de rien³, sinon du pain qu'il mangeait⁴. Or, Joseph était de belle taille et beau à voir.

¹ Un maître d'hôtel, ordinairement un eunuque, tel qu'on avait coutume de les employer pour les affaires les plus importantes de la maison du roi ; il était le prévôt des Trabans ou gardes du corps, et en même temps le bourreau, l'exécuteur des hautes œuvres. C'est aujourd'hui le capitchi-pacha auprès de la Porte. — Ce Pharaon ou roi d'Égypte doit être *Amasis*, un des rois pasteurs, et de race scythe, qui s'emparèrent de l'Égypte. Amasis servit dans la main de Dieu d'instrument pour élever Joseph et réaliser la prophétie faite à Abraham dans Genèse, XV, 13.

² Joseph se trouva en Egypte sous la conduite toute particulière de Jéhovah. Par ce séjour en Egypte, il y prépara

celui que sa famille devait y faire et qui avait déjà été annoncé à Abraham, dans Genèse, XV, 13, séjour nécessaire à l'éducation de ce peuple pour la possession du pays de Canaan. Joseph suivit avant tout, et dans une pleine confiance, cette direction particulière de l'Éternel ; aussi fut-il béni dans tout ce qu'il entreprit, et fut-il pour Potiphar, au commencement de son service, ce qu'avait été jadis Elihézer pour Abraham. Son maître le reconnut bien ; c'est pourquoi Joseph, quoique esclave, fut établi intendant sur toute sa maison.

³ Il ne s'inquiétait de rien depuis qu'il l'avait à son service.

⁴ Un Hébreu ne pouvait ni préparer ni soigner la nourriture des Égyptiens.

VERSET. 7. Il arriva donc après ces choses, que la femme de son maître jeta les yeux sur Joseph¹, et lui dit : Couche avec moi. — 8. Mais il le refusa, et dit à la femme de son maître : Voici, mon maître ne prend aucune connaissance des choses qui sont dans sa maison, et il m'a remis en main tout ce qui lui appartient. — 9. Il n'y en a point de plus grand dans cette maison que moi ; et il ne m'a rien interdit que toi, parce que tu es sa femme : comment ferais-je un aussi grand mal, et pécherais-je contre Dieu? — 10. Et bien qu'elle en parlât à Joseph tous les jours, cependant il ne voulut

point l'écouter, ni coucher auprès d'elle, ni être avec elle ². — 11. Mais il arriva un jour qu'il était venu à la maison pour faire ce qu'il avait à faire, et qu'il n'y avait aucun des domestiques dans la maison ³; — 12. qu'elle le prit par sa robe et lui dit : Couche avec moi; mais il lui laissa sa robe entre les mains ⁴, et s'enfuit et sortit du logis ⁵.

¹ Joseph, par sa justice, sa fidélité et sa crainte de Dieu, s'éleva promptement au-dessus de l'esclavage. Là, l'épreuve, la tentation, l'assaillent toujours plus près. Sa haute position dans le palais n'offre pour lui aucun danger; mais ce sont plutôt les agréments de sa personne qui l'entourent de péril. Il reste dans l'humilité, et, à cause de cela, l'Éternel le préserve de chute; l'humiliation qu'il reçoit dans la suite est considérée comme une élévation; elle le rendra digne de passer de la prison aux plus hauts honneurs. « Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice. »

² Si Joseph évite le péché même, il évite aussi l'occasion du péché; plus la tentation est forte, plus il veille attentivement.

³ Qu'est-ce qui donne à Joseph la victoire? La foi en la présence de Dieu et la crainte qu'il a de lui déplaire. Comment ferais-je un si grand mal? etc. (verset 9).

⁴ Qu'importe le manteau, quand la conscience, l'honneur et l'innocence restent intacts?

⁵ Cette fuite est plus honorable que le plus grand exploit.

VERSET 13-14. Elle appela les gens de la maison, et leur parla, disant : Voyez, on nous a amené un homme hébreu pour nous déshonorer; il est venu à moi pour coucher avec moi; mais j'ai crié à haute voix. — 15. Et aussitôt qu'il a entendu que j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il m'a laissé son habit, et il s'est enfui, et est sorti du logis. — 16. Et elle garda l'habit de Joseph, jusqu'à ce que son maître fût revenu à la maison. — 17. Alors elle lui parla en ces termes, disant : Le serviteur hébreu que tu nous as amené est venu à moi, pour me déshonorer. — 18. Mais comme j'ai élevé ma voix, et que j'ai crié, il m'a laissé son habit, et s'est enfui dehors.

Comme l'amour charnel dégénère promptement en une haine cruelle! Combien de péchés un seul péché peut engendrer : volupté, ruse, mensonge, vengeance!

5. Joseph en prison (19-23).

VERSET 19. Aussitôt que le maître de Joseph eut entendu les paroles de sa femme, qui lui dit : Ton serviteur m'a fait ce que je t'ai dit, il entra dans une grande colère. — 20. Ainsi le maître de Joseph le prit et le mit dans une étroite prison ¹, dans le lieu où les prisonniers du roi étaient renfermés. Il fut donc là en prison. — 21. Mais l'Éternel fut avec Joseph, et il étendit sa bonté sur lui, et lui fit trouver grâce envers le maître de la prison ². — 22. Et le maître de la prison remit à Joseph le soin de tous les prisonniers qui étaient dans la prison; et il ne faisait rien que par son ordre. — 23. Et le maître de la prison ne revoyait rien de tout ce que Joseph avait entre les mains, parce que l'Éternel était avec lui, et que l'Éternel le faisait prospérer en tout ce qu'il entreprenait.

¹ Potiphar, haut intendant des prisons de l'Etat et poussé par un zèle apparent, jette son esclave dans un étroit cachot.

² Celui-ci avait l'inspection immédiate et en sous-ordre de Potiphar. L'Éternel, qui tient tous les cœurs sous sa main,

incline le géolier en faveur de Joseph, de manière que le prisonnier, dans son profond abaissement, eut un lot proportionnellement léger. Même dans les plus grandes tribulations, les gens pieux goûtent du repos.

Chap. XL.

VERSET 1. Après ces choses, il arriva que l'échanson du roi d'Égypte et le panetier, offensèrent le roi d'Égypte, leur seigneur. — **2.** Et Pharaon se mit en colère contre ces deux eunuques, c'est-à-dire contre son grand échanson, et contre son maître panetier. — **3.** Et il les fit mettre en garde dans la maison du prévôt de l'hôtel, dans la prison étroite, au lieu où Joseph avait été renfermé ¹. — **4.** Et le prévôt de l'hôtel les mit entre les mains de Joseph ², qui les servait, et ils furent quelques jours en prison. — **5.** Et tous deux firent un songe, chacun en une même nuit, et chacun selon la signification de son songe ³, tant l'échanson que le panetier du roi d'Égypte, qui étaient renfermés dans la prison. — **6.** Alors Joseph, venant les voir le matin, et les regardant, remarqua qu'ils étaient fort tristes. — **7.** Et il interrogea ces eunuques de Pharaon, qui étaient avec lui dans la prison de son maître, et leur dit : D'où vient que vous avez aujourd'hui si mauvais visage? — **8.** Et ils lui répondirent : Nous avons eu des songes, et il n'y a personne qui les explique. Et Joseph leur dit : Les interprétations ne viennent-elles pas de Dieu? Je vous prie, récitez-les-moi ⁴. — **9.** Et le grand échanson récita son songe à Joseph, et lui dit : Il me semblait en songeant, que je voyais un cep devant moi; — **10.** et que ce cep avait trois sarments. Or, il semblait qu'il voulait fleurir, que sa fleur sortait, et que ces grappes avaient des raisins mûrs. — **11.** Et la coupe de Pharaon était en ma main; et je prenais les raisins, et je les pressais dans la coupe de Pharaon, et je lui donnais la coupe en sa main. — **12.** Et Joseph lui dit : Voici l'interprétation de ton songe : Les trois sarments sont trois jours. — **13.** Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête, et la rétablira en ton premier état, et tu donneras la coupe à Pharaon en sa main, selon ton premier emploi, lorsque tu étais échanson. — **14.** Mais souviens-toi de moi quand ce bonheur te sera arrivé, et aie, je te prie, la bonté de faire mention de moi à Pharaon, et fais-moi sortir de cette maison ⁵. — **15.** Car, certainement, j'ai été dérobé du pays des Hébreux ⁶, et même je n'ai rien fait ici qui dût me faire mettre en cette fosse.

¹ Joseph était prisonnier dans la maison de Potiphar, vraisemblablement dans l'une des ailes du palais.

² Soit par bienveillance envers Joseph, soit parce qu'il était déjà convaincu de la haute capacité du jeune détenu. L'échanson était chargé de verser le vin

au roi, et le panetier avait la surveillance des comestibles.

³ Ils eurent un songe dont ils désiraient connaître le sens et qu'ils croyaient qu'on pourrait expliquer; mais ils s'affligeaient de ce qu'aucun des magiciens d'Égypte ne se trouvât auprès d'eux;

« nous n'avons personne qui les explique (verset 8). »

⁴ Une vraie et juste explication ne peut venir que de Dieu, tout comme son accomplissement. Joseph est en rapports infiniment plus directs avec le vrai Dieu, que les Egyptiens. Il espère avec le secours divin trouver l'interprétation

des songes; c'est pourquoi il leur dit : « Récitez-les-moi. »

⁵ Prière que lui permettait le sentiment de son innocence, et dont l'oubli est fort peu honorable pour l'Egyptien.

⁶ Jugement bien doux du crime de ses frères, qu'il ne voulait pas inutilement déshonorer dans cette occasion.

VERSET 16. Alors le maître panetier ¹, voyant que Joseph avait interprété ce songe-là en bien, lui dit : J'ai aussi songé; il me semblait qu'il y avait trois corbeilles blanches sur ma tête; — 17. et dans la plus haute corbeille il y avait de toutes sortes de viandes, du métier de boulanger, pour Pharaon, et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille qui était sur ma tête. — 18. Et Joseph répondit et dit : Voici l'interprétation de ce songe : Les trois corbeilles sont trois jours. — 19. Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête de dessus toi ², et te fera pendre à un bois, où les oiseaux mangeront ta chair de dessus toi ³. — 20. Et au troisième jour, qui était le jour de la naissance de Pharaon, le roi fit un festin à tous ses serviteurs, et il fit sortir de prison le grand échanton et le grand panetier, qui étaient du nombre de ses serviteurs. — 21. Et il rétablit le grand échanton dans son office d'échanton, et il présenta la coupe à Pharaon. — 22. Mais il fit pendre le maître panetier, selon que Joseph leur avait interprété leurs songes. — 23. Cependant le grand échanton ne se souvint point de Joseph ⁴; mais il l'oublia.

¹ Effrayé par la voix de sa conscience, le panetier n'osait d'abord raconter son songe; mais l'interprétation favorable que Joseph donna à celui de l'échanton lui inspira le courage de demander aussi l'explication du sien.

² C'est en hébreu un jeu de mots. Dans cette langue, le même mot signifie « élever en honneur » et « élever sur un gibet, » soit par la décapitation, soit par la crucifixion.

³ Joseph juge ici comme un juge à la place de Dieu, qui dit la vérité ouvertement, même lorsqu'elle terrasse celui qui l'entend.

⁴ Honteuse ingratitude de l'échanton ! Le dernier espoir paraît perdu; mais le sort de Joseph est tout entier dans les mains de Dieu, qui n'oublie pas les siens. Le temps de l'épreuve n'était pas encore à son terme. Le comble de l'infortune est souvent pour l'homme la meilleure préparation pour parvenir à de hautes dignités. Il peut alors en être revêtu sans danger pour son âme comme un instrument dans la main de Dieu. Luther a dit : « Ainsi, le pieux Joseph est crucifié, mort, enseveli et descendu en enfer. Le Seigneur va venir, Il le sauvera et le comblera des plus grands honneurs. »

6. Joseph devant Pharaon (XLI, 1-46).

VERSET 1. Mais au bout de deux ans entiers, Pharaon songea, et il lui semblait qu'il était près du fleuve ¹; — 2. et voici, sept jeunes vaches, belles à voir, grasses et en embonpoint, montaient hors du fleuve et paissaient dans les marécages. — 3. Et voici, sept autres jeunes vaches, laides à voir et maigres, montaient hors du fleuve après les autres jeunes vaches sur le bord du fleuve. — 4. Et les jeunes vaches, laides à voir et maigres, mangèrent les sept jeunes vaches, belles à voir et grasses. Alors Pharaon s'éveilla. —

5. Et il se rendormit, et songea pour la seconde fois. Et il lui semblait que sept épis, bien nourris et beaux, sortaient d'un même tuyau. — 6. Ensuite il lui semblait que sept autres épis minces et flétris par le vent d'Orient², germaient après ceux-là! — 7. Et les épis minces engloutirent les sept épis bien nourris et pleins de grains. Et Pharaon s'éveilla. Et voilà le songe. — 8. Et sur le matin son esprit fut effrayé, et il envoya appeler tous les magiciens et tous les sages d'Egypte³, et leur récita ses songes; mais il n'y avait personne qui les lui interprêtât. — 9. Alors le grand échanson parla à Pharaon, disant : Je me souviens aujourd'hui de mes fautes⁴; — 10. lorsque Pharaon se mit en colère contre ses serviteurs, et nous fit mettre, le grand panetier et moi, en prison, dans la maison du prévôt de l'hôtel; — 11. alors nous fîmes, lui et moi, un songe en une même nuit. — 12. Or, il y avait là avec nous un jeune homme hébreu, serviteur du prévôt de l'hôtel; — 13. et la chose est arrivée comme il nous l'avait interprétée.

¹ Le Nil; la fertilité de l'Egypte dépend de l'inondation et de la retraite régulières des eaux de ce fleuve. En Egypte, la vache est l'image de la terre, de l'agriculture et de ses produits. Les Egyptiens l'adoraient sous le nom d'Isis. Le Nil recevait aussi leurs hommages sous le nom d'Osiris, bœuf.

² Mot à mot : brûlés par le vent du

sud-est, qui dessèche les semailles et les plantes.

³ Sage ou magicien, qui connaissent les hiéroglyphes, caractères symboliques ayant un sens mystérieux. Ces magiciens possédaient certains arts occultes.

⁴ Il se souvient de ses fautes contre Pharaon, qui l'avait destitué de son emploi, et contre Joseph, qu'il avait oublié par une noire ingratitude.

VERSET 14. Alors Pharaon envoya appeler Joseph, et on le fit sortir en hâte de la prison et on le rasa¹, et on lui fit changer de vêtements; ensuite il vint vers Pharaon. — 15. Et Pharaon dit à Joseph : J'ai fait un songe, et il n'y a personne qui l'interprète. Or, j'ai appris que tu sais très-bien interpréter les songes². — 16. Et Joseph répondit à Pharaon, disant : Ce sera Dieu, et non pas moi, qui répondra touchant ce qui concerne la prospérité de Pharaon³. — 17. Et Pharaon dit à Joseph : Comme je songeais, il me semblait que j'étais sur le bord du fleuve. — 25. Et Joseph répondit à Pharaon : Ce qu'a songé Pharaon n'est qu'une même chose; Dieu a déclaré à Pharaon ce qu'il s'en va faire. — 26. Les sept belles jeunes vaches sont sept ans; et les sept beaux épis sont sept ans; c'est un même songe. — 27. Et les sept jeunes vaches maigres et laides, qui montaient après celles-là, sont sept ans, et les sept épis vides et flétris par le vent d'Orient, seront sept ans de famine. — 28. C'est ce que j'ai dit à Pharaon; savoir, que Dieu a fait voir à Pharaon ce qu'il s'en va faire. — 29. Voici, sept ans viennent, auxquels il y aura une grande abondance dans tout le pays d'Egypte. — 30. Et ces années-là seront suivies de sept ans de famine. Alors on oubliera toute l'abondance précédente au pays d'Egypte; et la famine cousumera le pays. — 31. Et on ne reconnaitra plus la première abondance du pays. — 32. Et quant à ce que le songe a été réitéré à Pharaon pour la seconde fois, c'est que la chose est arrê-

tée de Dieu, et que Dieu l'accomplira bientôt. — 33. Or, maintenant que Pharaon choisisse un homme entendu et sage, et qu'il l'établisse sur le pays d'Égypte. — 34. Que Pharaon aussi fasse ceci : Qu'il établisse des commissaires sur le pays, et qu'il prenne la cinquième partie ¹ du revenu du pays d'Égypte, durant les sept années d'abondance. — 35. Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années qui viendront, et que le blé qu'on amassera demeure sous la puissance de Pharaon, pour nourriture dans les villes, et qu'on le garde. — 36. Et ces vivres-là seront pour la provision du pays durant les sept années de famine qui seront au pays d'Égypte, afin que le pays ne soit pas consumé par la famine.

¹ Les Égyptiens avaient un usage contraire à celui des Hébreux. Les premiers ne se laissaient pas ordinairement croître la barbe, et ne la portaient que dans les jours de deuil ; tandis que les seconds, dans ce cas-là, se rasaient la barbe et les cheveux. Hérodote dit que les Égyptiens se raillaient des peuples qui portaient la barbe hors les jours de deuil. Joseph doit s'accommoder à l'usage du pays, pour paraître convenablement devant le roi.

² C'est-à-dire : « Tu n'as besoin que d'entendre le songe pour en donner aussitôt la signification. »

³ Les songes du roi avaient une importance particulière ; mais la sagesse païenne ne pouvait en donner l'inter-

prétation. Cet honneur était réservé à Joseph, afin de se faire connaître à un grand roi, comme plus tard Daniel. Il avait passé plus de deux ans dans une dure captivité, dans une prison probablement souterraine ; maintenant, cette dure épreuve devait porter son fruit pour lui, pour sa famille résidant en Canaan, et pour le développement du règne du Dieu. Le don d'interpréter les songes était une sorte de don de prophétie, semblable, mais dans une moindre mesure, à celui qu'avaient les patriarches bénissant leurs enfants.

⁴ Moïse ne dit pas si cette cinquième partie du revenu du pays se leverait comme un impôt ou par voie d'achat.

VERSET 37. Et la chose plut à Pharaon et à tous ses serviteurs. — 38. Et Pharaon dit à ses serviteurs : Pourrions-nous trouver un homme semblable à celui-ci, qui eût l'esprit de Dieu ? — 39. Et Pharaon dit à Joseph : Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit si entendu, ni si sage que toi ¹ — 40. Tu seras sur ma maison, et tout mon peuple te baisera la bouche ². Je serai seulement plus grand que toi quant au trône. — 41. Pharaon dit encore à Joseph : Regarde, je t'ai établi sur tout le pays d'Égypte. — 42. Alors Pharaon ôta son anneau de sa main, et le mit en celle de Joseph, et le fit revêtir d'habits de fin lin ³, et lui mit un collier d'or au cou. — 43. Et il le fit monter sur un char ⁴, qui était le second après le sien ; et on criait devant lui : Qu'on s'agenouille ⁵. Et il l'établit sur tout le pays d'Égypte. — 44. Et Pharaon dit à Joseph : Je suis Pharaon ⁶, mais sans toi nul ne lèvera la main ni le pied dans tout le pays d'Égypte. — 45. Et Pharaon appela le nom de Joseph, Tsaphénath-Pahanéah ⁷, et lui donna pour femme Ascenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On ⁸. Et Joseph alla visiter le pays d'Égypte. — 46. Or, Joseph était âgé de trente ans ⁹ quand il se présenta devant Pharaon, roi d'Égypte. Étant sorti de devant Pharaon, il passa par tout le pays d'Égypte.

¹ La science était très-considérée en Égypte.

² Joseph, chambellan de Pharaon, son grand vizir, sa main droite, par

laquelle, selon l'usage en Orient, la majesté cachée du roi se montrait visiblement et par des faits. Te baisera la bouche, c'est-à-dire obéira à ta parole, te rendra hommage.

³ Au moyen de l'anneau, de la signature ou de la griffe du roi, Joseph reçut le pouvoir d'ordonner au nom du prince. Le fin lin était exclusivement réservé aux prêtres et aux hommes de la plus haute distinction. Le collier d'or ne se donnait qu'aux favoris les plus intimes du roi.

⁴ Dans une parade ou procession, ou bien simplement dans un char royal placé immédiatement derrière celui du roi.

⁵ Qu'on s'agenouille ! Expression de respect dû au prince et à ceux qu'il élevait aux plus hautes dignités.

⁶ « Je suis Pharaon ; » ces mots expriment son pouvoir illimité et la force qui

s'attachent aux mots suivants : « Sans toi, nul ne lèvera, » etc. Lever la main et le pied, expressions proverbiales, qui doivent assurer à Joseph la pleine sujétion de tout le peuple.

⁷ « Tsaphénath-Pahaneah, » signifie : Sauveur du monde. D'autres pensent qu'il signifie : Le révélateur des secrets. Ce dernier sens est contestable.

⁸ « On, » ou Héliopolis, ville du soleil, à 40 kilomètres nord-est du Caire. Potiphérah était ainsi prêtre du soleil. Par ce mariage, Joseph s'incorporait encore plus à l'Égypte, et entra en relations plus intimes avec les notables et les hommes les plus influents.

⁹ Il avait donc été environ treize ans entre les mains de Potiphar, tant comme son serviteur que comme son prisonnier. Ecole salulaire, où il se prépare à l'auguste mission qu'il avait à remplir.

7. Joseph durant les années d'abondance et au commencement de la disette (47-57).

VERSET 47. Et la terre rapporta très-abondamment ¹. — 48. Et Joseph amassa tous les vivres de ces années-là, et il resserra les vivres dans les villes ²; savoir, en chaque ville, les vivres du territoire d'alentour. — 49. Joseph donc amassa une grande quantité de blé.

¹ Proprement, en épis pleins ou en gerbes pleines.

² Afin qu'il y eût des greniers partout

et que les provisions ne fussent pas trop éloignées des grands centres de la population.

VERSET 50. Et avant que la première année de la famine vint, il naquit deux enfants à Joseph. — 51. Et Joseph nomma le premier-né Manassé ¹; car Dieu ², dit-il, m'a fait oublier tous les travaux et toute la maison de mon père ³. — 52. Et il nomma le second Ephraïm, car Dieu, dit-il, m'a fait fructifier au pays de mon affliction ⁴.

¹ Manassé, c'est-à-dire qui fait oublier.

² Dieu, par opposition aux hommes qui l'avaient plongé dans le malheur.

³ La prospérité fait facilement oublier les maux précédents. Dans ce cas, ce n'est ni légèreté, ni ingratitude, ni répudiation de tout sentiment filial et fraternel, qui dicte à Joseph ces paroles, mais c'est la joie qu'il éprouve du secours de Dieu. L'Éternel, auquel il resta fidele, lui avait donné une précieuse compensation de ses maux précédents : il pouvait penser sans amertume à ses frères, qui l'avaient vendu et arraché à tout ce qu'il avait de plus

cher à la maison paternelle, sans aucun regret, et dans le calme le plus complet. Joseph n'avait donné aucune nouvelle de son sort à son père ; il ignorait, pendant une longue absence, si ce patriarche vivait encore ; mais il ne voulait pas anticiper sur le plan de Dieu, convaincu qu'il était que ce plan n'était pas encore tout accompli.

⁴ Ephraïm, fertile, qui porte du fruit. Au milieu de toutes ces magnificences extérieures, l'Égypte est pour Joseph le pays de sa misère, parce qu'il n'y est que comme étranger. Il n'avait pas oublié Canaan.

VERSET 53. Alors finirent les sept années de l'abondance qui avait été au pays d'Égypte. — **54.** Et les sept années de la famine commencèrent, comme Joseph l'avait prédit : et la famine fut dans tout le pays ; mais il y avait du pain dans tout le pays d'Égypte. — **55.** Ensuite tout le pays d'Égypte fut affamé ; et le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et Pharaon répondit à tous les Égyptiens : Allez à Joseph, et faites ce qu'il vous dira. — **56.** La famine donc étant dans tout le pays, Joseph ouvrit tous les greniers qui étaient chez les Égyptiens, et il leur distribua du blé. Et la famine augmenta au pays d'Égypte. — **57.** On venait aussi de tout pays en Égypte vers Joseph pour acheter du blé ; car la famine était fort grande par toute la terre.

On a vu dès-lors la famine régner en Égypte en même temps que dans tous les pays environnants.

8. *Premier voyage des fils de Jacob en Égypte durant la disette (XLII).*

VERSET 1. Et Jacob, sachant qu'il y avait du blé à vendre en Égypte, dit à ses fils : Pourquoi vous regardez-vous les uns les autres ? — **2.** Il leur dit encore : Voici, j'ai appris qu'il y a du blé à vendre en Égypte ; descendez-y pour en acheter¹, afin que nous vivions et que nous ne mourions point. — **3.** Alors les dix frères de Joseph² descendirent pour acheter du blé en Égypte. — **4.** Mais Jacob n'envoya point Benjamin³, frère de Joseph, avec ses frères ; car il disait en soi-même : Il faut prendre garde que quelque accident mortel ne lui arrive. — **5.** Et les fils d'Israël arrivèrent en Égypte pour acheter du blé, avec ceux qui y allaient ; car la famine était dans le pays de Canaan.

¹ Il y avait de vingt à vingt-deux ans que Jacob n'avait vu son fils, ni les frères leur frère. Joseph était âgé de dix-sept ans lorsqu'il fut vendu ; il avait trente ans lorsqu'il parut à la cour de Pharaon. Il s'en était des-lors écoulé sept, et les sept années d'abondance, et les deux premières de la disette. Il était donc alors dans sa trente-neuvième année.

² Ils sont appelés les frères de Joseph, parce que celui-ci occupe maintenant le premier plan dans l'histoire, et que c'est à lui que se rattache le sort de toute la maison de Jacob. Les dix frères qui l'avaient vendu durent s'abaisser devant lui et recevoir leur juste récompense.

³ Benjamin avait remplacé Joseph dans le cœur de son père.

VERSET 6. Or, Joseph commandait dans le pays, et c'est lui qui faisait distribuer le blé à tous les peuples du pays. Les frères de Joseph vinrent donc et se prosternèrent devant lui la face en terre. — **7.** Et Joseph ayant vu ses frères, les reconnut ; mais il contrefit l'étranger avec eux¹, et il leur parla rudement², en leur disant : D'où venez-vous ? Et ils répondirent : Du pays du Canaan, pour acheter des vivres. — **8.** Joseph donc reconnut ses frères ; mais eux ne le reconnurent point. — **9.** Alors Joseph se souvint des songes qu'il avait faits, et leur dit : Vous êtes des espions ; vous êtes venus pour épier les lieux faibles du pays. — **10.** Et ils lui répondirent : Non, mon seigneur ; mais tes serviteurs sont venus pour acheter

des vivres. — 11. Nous sommes tous enfants d'un seul homme; nous sommes gens de bien; les serviteurs ne sont point des espions. — 12. Et il leur dit : Cela n'est pas; mais vous êtes venus pour remarquer les lieux faibles du pays. — 13. Et ils répondirent : Nous sommes douze frères, tes serviteurs, enfants d'un même homme, au pays de Canaan, dont le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, et l'autre n'est plus ¹. — 14. Et Joseph leur dit : C'est là ce que je vous ai dit : Vous êtes des espions. — 15. Vous serez éprouvés par ce moyen : Vive Pharaon, si vous sortez d'ici, que votre jeune frère ne soit venu ici. — 16. Envoyez-en un d'entre vous qui amène votre frère; mais vous serez prisonniers; et j'éprouverai par ce moyen si vous avez dit la vérité : autrement, vive Pharaon, que vous êtes des espions. — 17. Et ainsi il les fit mettre tous ensemble en prison, pour trois jours ². — 18. Et au troisième jour, Joseph leur dit : Faites ceci ³, et vous vivrez; je crains Dieu ⁴. — 19. Si vous êtes des gens de bien, que l'un de vous, qui êtes frères, demeure lié dans la prison, et allez-vous-en, emportez du blé pour pourvoir à la famine de vos familles. — 20. Et amenez-moi votre jeune frère, et vous ferez voir que vos paroles ont été véritables; et vous ne mourrez point : et ils firent ainsi. — 21. Et ils se disaient l'un à l'autre : Vraiment nous sommes coupables à l'égard de notre frère ⁵; car nous avons vu l'angoisse où il était, quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons point exaucé; c'est pour cela que nous nous trouvons dans cette détresse. — 22. Et Ruben leur répondit, disant : Ne vous disais-je pas bien : Ne commettez point ce péché contre cet enfant? Et vous ne m'écoutez point; c'est pourquoi, voici, son sang vous est redemandé. — 23. Et ils ne savaient pas que Joseph les entendait, parce qu'il leur parlait par un truchement ⁶. — 24. Et il se détourna d'après d'eux pour pleurer ⁷; ensuite, étant retourné vers eux, il leur parla de nouveau, et il prit Siméon ⁸ d'entre eux, et le fit lier devant leurs yeux. — 25. Et Joseph commanda qu'on remplit leurs sacs de blé, et qu'on remit l'argent dans le sac de chacun d'eux, et qu'on leur donnât de la provision pour leur chemin ⁹; et c'est ce qui fut fait. — 26. Ils chargèrent donc leur blé sur leurs ânes et s'en allèrent.

¹ Il ne se fit pas connaître. On comprend aisément que ses frères ne le reconnurent pas. Enlevé de Canaan à l'âge de dix-sept ans, il en avait alors au moins trente-neuf. Sa tournure égyptienne, ses magnifiques habits, l'emploi d'un drogman ou interprète, sa haute position en Egypte, qu'aucun de ses frères, malgré ses songes, n'avait seulement pressentie, tout nous explique pourquoi ils ne le reconnaissaient pas. Au contraire, Joseph les reconnait bientôt : ils viennent de Canaan; ils parlent la langue maternelle de Joseph; ils avaient déjà atteint l'âge mûr lorsque celui-ci fut séparé d'eux.

² Il leur parla rudement, moins dans le ton qu'en les accusant d'être des espions (verset 9) venus pour épier les lieux faibles du pays, des gens à qui on ne pouvait pas se fier. Il est évident par tout le récit qu'il n'y avait chez Joseph, ni dureté, ni esprit de vengeance, mais qu'il voulait éprouver ses frères dont il avait eu tant à souffrir et qui avaient rendu si malheureux leur vieux père et le jeune Benjamin; il voulait les porter à se repentir et à reconnaître leur faute. Joseph agissait comme un instrument de la Providence divine pour le salut de sa famille.

³ Leur conscience est atteinte, et ce-

pendant ils ne disent pas ouvertement si cet autre frère est mort, s'il s'est échappé en secret ou s'il a été vendu par des frères sans entrailles.

⁴ Comme leur prison devait leur rappeler la fosse où fut jeté Joseph !

⁵ Faites ceci, comme il est dit au verset 49.

⁶ Comme un homme consciencieux, craignant l'Éternel, je ne persisterai pas dans mes exigences ; je vous traiterai avec bonté.

⁷ Leur conscience se réveille : ils reconnaissent que Dieu les châtie comme ils l'ont mérité. Le but de Joseph était atteint.

⁸ Joseph connaissait tout ce qu'ils disaient par le moyen de son truchement ou interprète. Celui-ci traduisait seulement les questions et les réponses de Joseph, et leurs réponses à ses demandes. Ils ne pensaient pas que Joseph comprit les reproches qu'ils s'adressaient mutuellement.

⁹ En voulant éprouver ses frères, il est accablé de sentiments divers, et doit se détourner d'eux jusqu'à ce qu'il soit maître de lui-même.

¹⁰ Il fait lier Siméon, et non Ruben, l'aîné, qui avait cherché à les détourner du crime.

¹¹ Tendre sollicitude pour sa famille.

VERSET 27. Et l'un d'eux ouvrit son sac pour donner à manger à son âne dans l'hôtellerie ; alors il vit son argent qui était à l'entrée de son sac. — 28. Et il dit à ses frères : Mon argent m'a été rendu ; et en effet le voici dans mon sac. Et ils furent comme hors d'eux-mêmes, et la frayeur les saisit, se disant l'un à l'autre : Qu'est-ce que Dieu nous a fait ¹? — 29. Et ils vinrent au pays de Canaan vers Jacob leur père, et lui racontèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées, disant : — 30. L'homme qui commande dans tout le pays nous a parlé fort rudement et nous a pris pour des espions. — 31. Mais nous lui avons répondu : Nous sommes des gens de bien, nous ne sommes point des espions. — 32. Nous étions douze frères, enfants de notre père ; l'un n'est plus, et le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, au pays de Canaan. — 33. Et cet homme, qui est le seigneur du pays, nous a dit : Je connaîtrai à ceci que vous êtes des gens de bien : Laissez-moi l'un de vos frères, et prenez du blé, afin de pourvoir à la faim de vos familles ; et vous en allez ; — 34. et amenez-moi votre jeune frère. Alors je connaîtrai que vous n'êtes point des espions, mais des gens de bien ; et je vous rendrai votre frère et vous trafiquerez au pays. — 35. Et comme ils vidaient leurs sacs, voici, chacun trouva le paquet de son argent dans son sac ; et ils virent les paquets de leur argent, eux et leur père ; et ils eurent peur. — 36. Alors Jacob, leur père, leur dit : Vous m'avez privé d'enfants ; Joseph n'est plus, et Siméon n'est plus, et vous voulez emmener Benjamin ! Toutes ces choses sont faites contre moi. — 37. Et Ruben parla à son père, et lui dit : Fais mourir mes deux enfants ², si je ne te le ramène ; confie-le-moi, et je te le ramènerai. — 38. Et il répondit : Mon fils ne descendra point avec vous ; car son frère est mort et celui-ci est resté seul. Si quelque accident mortel lui arrivait dans le chemin par où vous irez, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur au sépulcre.

¹ Ils voient dans ce fait une dispensation divine. La connaissance de leur crime les conduit à la connaissance de Dieu et de ses voies.

² Ruben, dont les mains ne sont pas

souillés du sang de Joseph, s'engage solennellement pour Benjamin, l'aîné pour le cadet, pour celui que Jacob considère comme le seul enfant qui lui reste de Rachel.

9. *Second voyage des fils de Jacob en Egypte* (XLIII-XLV).

VERSET 1. Or, la famine était fort grande sur la terre ¹. — 2. Et comme les enfants de Jacob eurent achevé de manger les vivres qu'ils avaient amenés d'Égypte ², leur père leur dit : Retournez pour nous acheter un peu de vivres. — 3. Et Juda ³ lui répondit, et lui dit : Cet homme-là nous a fait protester ⁴, disant : Vous ne verrez point mon visage que votre frère ne soit avec vous. — 4. Si donc tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons en Égypte, et nous t'achèterons des vivres. — 5. Mais si tu ne l'envoies pas, nous n'y descendrons point; car cet homme-là nous a dit : Vous ne verrez point mon visage que votre frère ne soit avec vous ⁵. — 6. Et Israël dit : Pourquoi m'avez-vous fait ce tort ⁶, de déclarer à cet homme que vous aviez encore un frère? — 7. Et ils répondirent : Cet homme-là s'est enquis avec soin de nous et de notre parentage, et nous a dit : Votre père vit-il encore? N'avez-vous point de père? Et nous le lui avons déclaré, selon qu'il nous avait demandé. Pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre jeune frère? — 8. Et Juda dit à Israël son père : Envoie l'enfant avec moi, et nous nous mettrons en chemin, et nous nous en irons, et nous vivrons et ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos petits enfants. — 9. J'en réponds ⁷, redemande-le-moi. Si je ne te le ramène, et si je ne te le représente, je serai toujours sujet à la peine que tu voudras m'imposer. — 10. Que si nous n'eussions pas tant différé, certainement nous serions déjà de retour une seconde fois. — 11. Alors Israël, leur père, leur dit : Si la chose va ainsi, faites-le. Prenez des choses les plus estimées du pays dans vos vaisseaux ⁸, et portez à cet homme un présent, quelque peu de baume ⁹, et quelque peu de miel, des drogues, de la myrrhe, des dattes et des amandes; — 12. et prenez de l'argent au double en vos mains ¹⁰, et reportez celui qui a été remis à l'entrée de vos sacs. Peut-être cela s'est-il fait par erreur. — 13. Prenez aussi votre frère, et vous mettez en chemin, et retournez vers cet homme. — 14. Le Dieu fort, tout-puissant vous fasse trouver grâce devant cet homme-là, afin qu'il vous relâche votre autre frère ¹¹, et Benjamin. Et s'il faut que je sois privé d'enfants, que j'en sois privé ¹². — 15. Alors ils prirent le présent, et ayant pris de l'argent au double en leurs mains et Benjamin, ils se mirent en chemin, et ils descendirent en Égypte. Puis ils se présentèrent devant Joseph.

¹ Toujours, encore.

² Lorsqu'ils les eurent consommés, quoique les serviteurs et les servantes véussent d'autres productions recueillies dans le pays, et que le blé d'Égypte ne fût vraisemblablement que pour les membres de la famille.

³ Déjà avant que la provision fût épuisée, on avait débattu la question de

savoir si Benjamin partirait avec eux pour l'Égypte ou non.

⁴ Il l'a juré solennellement.

⁵ Les fils d'Israël avaient un grand respect pour les paroles du gouverneur d'Égypte; ils savaient quelles angoisses ils y avaient endurées; en conséquence, ils faisaient valoir leurs raisons auprès de leur père pour l'engager à laisser aller Benjamin.

⁶ On comprend bien cette grande hésitation du père : n'avait-il pas fait assez d'expérience jusque-là ? Et puis, comment laisser aller son cher Benjamin ?

⁷ Juda s'offre comme seconde caution avec Ruben (XLII, 37). Le premier, en qui la confiance du père pouvait alors mieux se reposer, insiste auprès de lui. C'est ainsi que dans la suite on voit les tribus de Juda et de Benjamin rester unies.

⁸ Mot à mot : les choses les plus estimées du pays, c'est-à-dire celles dont on parle, qu'on loue, qu'on chante le plus.

⁹ Baume, amyris, arbuste qu'on cultivait jadis avec le plus grand soin dans le pays de Galaad, et qu'on ne trouve maintenant qu'en Arabie. C'est pour cela qu'on le nomme aujourd'hui baume de la Mecque. Il a l'odeur d'une fine résine et s'emploie pour les blessures. Miel, non du miel d'abeilles, mais du jus de rai-

sin épaissi par la cuisson, connu encore aujourd'hui comme objet d'exportation sous le nom de dibs. Aromate, en hébreu Mékoth, résine d'un arbre connu en pharmacie sous le nom de storax. Myrrhe, ladanum, résine très-odoriférante, molle et grasse, découlant des branches du cistus rose, employé également comme remède médical. Dattes ou pistaches, noix oblongues de la grosseur d'une noisette, remède contre la morsure des serpents.

¹⁰ Soit parce que le prix du blé avait augmenté, soit pour réparer l'erreur qui avait été faite.

¹¹ Savoir, Siméon resté prisonnier en Egypte en qualité d'otage.

¹² D'après Luther, voici le sens de ces paroles : « Je serai encore plus privé d'enfants, que je ne le suis à présent. » Ce peut être aussi l'expression d'une pleine résignation. Je suis privé d'enfants, moi à qui on a enlevé mon fils favori.

VERSET 16. Alors Joseph vit Benjamin ¹ avec eux, et dit à son maître d'hôtel ² : Mène ces hommes dans la maison, et tue quelque bête, et l'apprête; car ils mangeront à midi avec moi. — 17. Et l'homme fit comme Joseph lui avait dit, et amena ces hommes dans la maison de Joseph. — 18. Et ces hommes-là eurent peur de ce qu'on les conduisait dans la maison de Joseph, et ils dirent : Nous sommes amenés à cause de l'argent qui fut remis dans nos sacs, dans notre premier voyage. Cet homme veut se décharger et se jeter sur nous, nous prendre pour esclaves et se saisir de nos ânes ³. — 19. Ensuite ils s'approchèrent du maître d'hôtel de Joseph, et lui parlèrent à la porte de la maison; — 20. disant : Hélas! mon seigneur, nous descendîmes la première fois pour acheter des vivres; — 21. et lorsque nous arrivâmes à l'hôtellerie, et que nous eûmes ouvert nos sacs, voici, l'argent de chacun de nous était à l'entrée de son sac, notre même argent, selon son poids; et nous l'avons rapporté en nos mains. — 22. Et nous avons apporté d'autre argent en nos mains, pour acheter des vivres; mais nous ne savons qui a pu remettre notre argent dans nos sacs. — 23. Et il dit : tout va bien pour vous; ne craignez point : Votre Dieu et le Dieu de votre père vous a donné un trésor dans vos sacs ⁴; votre argent m'a bien été remis ⁵. Et il leur amena Siméon. — 24. Et cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph, et il leur donna de l'eau, et ils lavèrent leurs pieds; il donna aussi à manger à leurs ânes. — 25. Et ils préparèrent leur présent, en attendant que Joseph revint sur le midi; car ils avaient appris qu'ils mangeraient là du pain. — 26. Alors Joseph revint à la maison, et ils lui présentèrent dans la maison le présent qu'ils avaient en leurs mains, et ils se prosternèrent devant lui jusqu'en terre. — 27. Et il s'enquit d'eux comment ils se portaient, et il leur dit : Votre père, ce bon vieillard dont vous m'avez

parlé, se porte-t-il bien? Vit-il encore? — 28. Et ils répondirent : Ton serviteur notre père se porte bien; il vit encore. Et se baissant profondément, ils se prosternèrent. — 29. Et Joseph, élevant ses yeux, vit Benjamin son frère, fils de sa mère, et dit : Est-ce là votre jeune frère dont vous m'avez parlé? Et il lui dit : Mon fils, Dieu te fasse miséricorde ⁶! — 30. Et Joseph se retira incontinent; car ses entrailles étaient émues à la vue de son frère, et il cherchait un lien pour pleurer; et entrant dans son cabinet, il pleura. — 31. Et s'étant lavé le visage, il sortit de son cabinet, et se faisant violence, il dit : Mettez le pain. — 32. Et on servit Joseph à part, et eux à part, et les Egyptiens qui mangeaient avec lui furent aussi servis à part ⁷, parce que les Egyptiens ne pouvaient manger avec les Hébreux; car c'est une abomination aux Egyptiens ⁸. — 33. Ils s'assirent donc en sa présence; l'ainé selon son droit d'ainesse, et le plus jeune selon son âge. Et ces hommes étaient extrêmement surpris. — 34. Et il leur fit porter des mets, qu'il fit ôter de devant lui; mais la portion de Benjamin était cinq fois plus grosse que toutes les autres ⁹; et ils burent, et firent bonne chère avec lui.

¹ Il distingua Benjamin de tous les autres frères et au milieu de tant de gens assemblés devant sa maison et demandant du blé.

² Son maître d'hôtel, son intendant.

³ L'accueil bienveillant de Joseph n'excite en eux qu'une nouvelle angoisse, parce qu'une mauvaise conscience présente partout du mal. Ils pensaient que l'argent trouvé dans leurs sacs serait pour Joseph un sujet d'accusation contre eux, qu'il les plongerait dans l'esclavage, tout comme ils l'avaient fait envers leur frère. Voilà pourquoi ils se justifient auprès de l'intendant du gouverneur.

⁴ Ainsi parle l'intendant au nom de Joseph, qui voulait par là rendre ses frères attentifs aux dispensations de Dieu, et produire en eux un changement salutaire.

⁵ Ils ne devaient plus s'en faire un sujet d'inquiétude, ils n'étaient coupables de rien; l'intendant avait bien reçu leur argent, mais ce qu'il ne leur

dit pas, c'est qu'il l'avait fait remettre dans leurs sacs.

⁶ Ce n'est pas une salutation ordinaire, mais une bénédiction qui doit distinguer Benjamin des autres et servir à le tranquilliser, ainsi que les autres frères. Benjamin pouvait alors être âgé de vingt-deux à vingt-trois ans.

⁷ Le gouverneur, réputé Egyptien, ne pouvait manger avec des Hébreux. On voit ici l'étroite distinction des castes, dominant dans ce pays-là. Le premier ministre du roi ne pouvait se mettre à la table de gens d'un rang inférieur.

⁸ Les Egyptiens rendaient un culte à plusieurs animaux, au bœuf, à la vache, au serpent, etc. Il leur était interdit de manger de plusieurs bêtes dont les étrangers pouvaient se servir; aussi regardaient-ils ceux-ci comme impurs ou abominables.

⁹ Benjamin reçoit de la table de Joseph une portion cinq fois plus grande: signe d'une distinction toute particulière.

Chap. XLIV.

VERSET 1. Et Joseph commanda à son maître d'hôtel, disant : Emplis de vivres les sacs de ces gens, autant qu'ils en pourront porter, et remets l'argent de chacun à l'entrée de son sac; — 2. et mets mon gobelet, le gobelet d'argent à l'entrée du sac du plus jeune ¹, avec l'argent de son blé. Et il fit comme Joseph lui avait dit. — 3. Le matin, dès qu'il fut jour, on renvoya ces hommes avec leurs ânes. — 4. Lorsqu'ils furent sortis de la ville ², avant qu'ils

fussent beaucoup éloignés, Joseph dit à son maître d'hôtel : Va, poursuis ces hommes, et quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu mal pour bien ? — 5. N'est-ce pas le gobelet dans lequel mon seigneur boit, et par lequel il devine infailliblement ³ ? Vous avez fait une très-méchante action. — 6. Et le maître d'hôtel les atteignit et leur dit les mêmes paroles. — 7. Et ils lui répondirent : Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi ? Dieu garde tes serviteurs de commettre une telle chose ! — 8. Voici, nous t'avons rapporté du pays de Canaan l'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs ; et comment déroberions-nous de l'argent et de l'or de la maison de ton maître ? — 9. Que celui de tes serviteurs à qui l'on trouvera ce que tu cherches, meure, et nous serons même esclaves de mon seigneur ⁴. — 10. Et il leur dit : Qu'il soit maintenant ainsi fait selon vos paroles : Que celui à qui l'on trouvera le gobelet soit mon esclave, et vous serez traités comme innocents. — 11. Et incontinent chacun posa son sac et l'ouvrit. — 12. Et il les fouilla, en commençant depuis le plus grand, et finissant au plus jeune. Et le gobelet fut trouvé dans le sac de Benjamin. — 13. Alors ils déchirèrent leurs habits ⁵, et chacun rechargea son âne, et ils retournèrent à la ville.

¹ Benjamin occupait la première place dans le cœur de Joseph ; il lui était aussi cher que sa propre vie ; à cause de Benjamin, les frères durent encore subir une épreuve particulière qui servirait à mettre dans tout son jour leur repentance. En souffrant à l'occasion de Benjamin, ils expieraient en quelque sorte leurs péchés envers Joseph.

² Cette fois, ils retournaient en Canaan, pleins de joie et de courage, par suite de la bonne réception qui leur avait été faite ; ils brûlaient du désir d'en faire le récit à leur famille.

³ Mais ils sont pour un moment trompés dans leur attente. Quelle surprise ! Ils sont accusés d'avoir enlevé le gobelet du gouverneur ! Joseph commande ici une supercherie réelle. Par ses or-

dres, son maître d'hôtel tire parti d'une superstition populaire d'après laquelle on croyait qu'on pouvait tout découvrir au moyen d'un gobelet. Il y aurait eu d'autres voies pour retenir les frères et les soumettre à une épreuve décisive avant de se faire connaître à eux.

⁴ Leur conscience ne pouvait leur faire ici aucun reproche, et ils pouvaient répondre avec assurance qu'aucun d'eux n'était capable d'avoir enlevé ce précieux gobelet.

⁵ Ils déchirèrent leurs vêtements en signe de profonde douleur pour ce déplorable incident : c'était aussi une touchante preuve de leur amour actuel pour leur père et pour Benjamin, qu'ils ne vendraient pas comme ils avaient jadis vendu Joseph.

VERSET 14. Et Juda ¹, avec ses frères, vint en la maison de Joseph, qui était encore là, et ils se jetèrent en terre devant lui. — 15. Et Joseph dit : Quelle action avez-vous faite ? Ne savez-vous pas qu'un homme tel que je suis, devine infailliblement ² ? — 16. Et Juda lui dit : Que dirons-nous à mon seigneur ? Comment parlerons-nous ? Et comment nous justifierons-nous ? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Voici, nous sommes tous les esclaves de mon seigneur, tant nous que celui à qui on a trouvé le gobelet. — 17. Mais il dit : Dieu me garde de faire cela. L'homme à qui on a trouvé le gobelet me sera esclave ³ ; mais vous, remontez en paix vers votre père. — 18. Alors Juda s'approcha de lui, disant : Hélas, mon seigneur !

je te prie, que ton serviteur dise un mot, et que mon seigneur l'écoute, et que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur; car tu es comme Pharaon. — 19. Mon seigneur interrogea ses serviteurs, disant : Avez-vous père ou frère? — 20. Alors nous répondimes à mon Seigneur : Nous avons notre père qui est âgé, et un jeune fils qui lui est né en sa vieillesse, et qui est le plus jeune, dont le frère est mort, et celui-ci est resté seul de sa mère, et son père l'aime. — 21. Or, tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi, je serai bien aise de le voir ⁴. — 22. Et nous dimes à mon seigneur : Cet enfant ne pourrait laisser son père; car s'il le laisse, son père mourra ⁵. — 23. Alors tu dis à tes serviteurs : Si votre petit frère ne descend avec vous, vous ne verrez plus mon visage. — 24. Or, il est arrivé qu'étant de retour vers ton serviteur mon père, nous lui rapportâmes les paroles de mon seigneur. — 25. Ensuite notre père nous dit : Retournez, et nous achetez des vivres. — 26. Et nous lui dimes : Nous ne pouvons y descendre; mais si notre jeune frère est avec nous, nous y descendrons; car nous ne pouvons pas voir cet homme, que notre jeune frère ne soit avec nous. — 27. Et ton serviteur mon père nous répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfants; — 28. l'un s'en est allé, et j'ai dit : Certainement ⁶, il a été déchiré, et je ne l'ai point vu jusqu'à présent. — 29. Que si vous m'ôtez aussi celui-ci, et que quelque accident mortel lui arrive, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur au sépulcre. — 30. Maintenant donc, quand je serai venu vers ton serviteur mon père, si le jeune homme, dont l'âme est liée étroitement avec la sienne, n'est point avec nous; — 31. il arrivera, qu'aussitôt qu'il aura vu que le jeune homme n'y sera pas, il mourra. Ainsi tes serviteurs feront descendre avec douleur les cheveux blancs de ton serviteur notre père dans le sépulcre. — 32. De plus, ton serviteur a répondu de ramener le jeune homme, pour obliger mon père à le laisser aller; et il a dit : Si je ne te le ramène, je serai toujours sujet à la peine que mon père voudra m'imposer. — 33. Ainsi maintenant, je te prie, que ton serviteur soit l'esclave de mon seigneur, au lieu du jeune homme, et qu'il remonte avec ses frères. — 34. Car comment remonterai-je vers mon père, si le jeune homme n'est avec moi ! Ah ! que je ne voie point l'affliction de mon père ⁷.

¹ Juda, qui s'était donné comme caution pour Benjamin auprès de son père; Juda, qui avait conseillé de vendre Joseph, court maintenant au-devant de celui-ci au nom de tous; il plaide sa cause avec tant de chaleur, avec tant d'amour, avec tant d'éloquence, qu'on ne reconnaît plus en lui l'homme qui avait conseillé ce crime. Il a lui-même femme et enfants à la maison, et il veut se livrer comme esclave à la place de Benjamin, pourvu seulement que celui-ci puisse retourner dans la maison paternelle. Il reconnaît,

non pas la faute de Benjamin, car Benjamin est aussi innocent que les autres, mais il reconnaît la faute qu'ils ont commise en commun en se jetant dans une position si difficile; il voit en tout cela une affliction dispensée de Dieu, pour les punir de leurs péchés. A ce sujet Luther a dit ces belles paroles : « Ah ! que ne pouvons-nous invoquer Dieu avec autant de chaleur que ce Juda en mit en intercédant en faveur de son frère ! »

² Devine infailliblement ce qui en est de vous et en particulier de l'un de vous.

³ Joseph avait surtout en vue Benjamin. C'est en lui qu'il veut prouver son amour envers ses frères et son père. Ils acceptent cette épreuve, et, dans leur profonde douleur, ils préfèrent tout souffrir plutôt que de causer un nouveau sujet de désespoir à Jacob. Juda, représentant, substitut de Benjamin, tient le même langage que celui que tiendra son descendant Jésus, représentant et avocat des élus de Dieu pour la vie.

⁴ Je serai bien aise de le voir, c'est-

à-dire je le traiterai avec une sollicitude particulière.

⁵ Jacob.

⁶ Afin que Joseph apprenne ce que son père a pensé en n'entendant plus parler de lui, et au sujet du mensonge dont les frères se sont rendus coupables.

⁷ « Ah ! que je ne voie point l'affliction de mon père, » ou « je ne pourrai supporter de voir que mon père soit encore sous le poids d'une telle affliction. »

Chap. XLV.

VERSET 1. Alors Joseph ne put plus se retenir devant tous ceux qui étaient là présents, et il cria : Faites sortir tout le monde. Et nul ne demeura avec lui, quand il se fit connaître à ses frères. — 2. Et en pleurant, il éleva sa voix, et les Egyptiens l'entendirent ¹, et la maison de Pharaon l'ouït aussi ². — 3. Et Joseph dit à ses frères : Je suis Joseph ; mon père vit-il encore ? Mais ses frères ne lui pouvaient répondre ; car ils étaient troublés de sa présence ³. — 4. Joseph dit encore à ses frères : je vous prie, approchez-vous de moi. Et ils s'approchèrent, et il leur dit : Je suis Joseph votre frère, que vous avez vendu pour être mené en Egypte. — 5. Et maintenant ne vous affligez point, et n'ayez point de regrets ⁴ de ce que vous m'avez vendu pour être amené ici, puisque Dieu m'a envoyé devant vous pour la conservation de votre vie ⁵. — 6. Car voici, il y a déjà deux ans que la famine est sur la terre, et il y en aura encore cinq, pendant lesquels on ne pourra ni labourer, ni moissonner. — 7. Mais Dieu m'a envoyé devant vous ⁶ pour vous faire subsister sur la terre, et vous faire vivre par une grande délivrance. — 8. Maintenant donc, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu, qui m'a établi pour père ⁷ à Pharaon, et pour seigneur sur toute sa maison, et pour commander dans tout le pays d'Egypte.

¹ Les Egyptiens qui étaient autour de lui.

² Les gens du palais. Ses larmes étaient une preuve éclatante de son amour pour ses frères, et de sa réconciliation.

³ Le sentiment de leurs péchés, leur mauvaise conscience les remplissaient d'effroi et les empêchaient de parler.

⁴ Ne vous faites aucun reproche.

⁵ Dans toutes les directions de notre vie, et en particulier dans celles qui sont obscures, le parti le plus sage n'est pas de nous arrêter aux causes humaines, mais, comme le fait ici Joseph, de considérer les voies de Dieu, dont la

providence se déroule comme un fil d'or à travers toutes les folies des hommes ; quoique le péché reste toujours attaché à notre nature, l'Éternel fait tout concourir à son but. En envisageant ainsi sa carrière, Joseph pouvait le plus aisément pardonner à ses frères leur crime.

⁶ C'était le grand but final de Dieu : il voulait sauver Israël, le conserver en vie, en Egypte, par l'intermédiaire de Joseph.

⁷ Père (conseiller), titre fréquemment donné à un ministre d'Etat en Orient.

VERSET 9. Hâtez-vous d'aller vers mon père, et dites-lui : Ainsi a

dit ton fils Joseph : Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Égypte ; descends donc vers moi , et ne t'arrête point. — 10. Et tu habiteras dans la terre de Goscen ¹, et tu seras près de moi , toi , tes enfants , et les enfants de tes enfants , tes troupeaux , et tes bœufs , et tout ce qui est à toi. — 11. Et je t'entretiendrai là , car il y a encore cinq années de famine ; de peur que tu ne périsses par la pauvreté , toi et ta maison , et tout ce qui est à toi. — 12. Et voici , vous voyez de vos yeux , et Benjamin , mon frère , voit aussi de ses yeux , que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche ². — 13. Rapportez donc à mon père quelle est ma gloire en Égypte , et tout ce que vous avez vu , et hâtez-vous de faire descendre ici mon père. — 14. Alors il se jeta sur le cou de Benjamin son frère ³, et pleura. Benjamin pleura aussi sur son cou. — 15. Et il baisa tous ses frères , et pleura sur eux. Après cela ⁴, ses frères parlèrent avec lui.

¹ Goscen , dans la basse Égypte , à l'est d'un bras du Nil , s'étendait jusqu'à l'isthme de Suez , aux confins du désert d'Arabie. C'est aujourd'hui la province Ech-Churkijeh. Goscen n'était pas éloignée de Zoan ou Tanis , alors capitale de l'Égypte , résidence de Joseph , qui se trouvait ainsi rapproché des siens.

² Ma bouche , en hébreu , signifie moi-même , non plus par un interprète ,

de manière qu'aucune erreur n'est possible.

³ L'amour pour Benjamin prédominait ; il était son vrai frère ; aucun débat n'était venu troubler leur affection mutuelle.

⁴ Lorsqu'ils furent revenus de leur effroi et de leur profonde émotion. Le cœur réclame toujours ses droits , et il faut lui en laisser le temps.

VERSET 16. Aussitôt on entendit un grand bruit dans la maison de Pharaon , et on dit : Les frères de Joseph sont venus. Ce qui plut fort à Pharaon et à ses serviteurs. — 17. Alors Pharaon dit à Joseph : Dis à tes frères : Faites ceci ; chargez vos bêtes , et allez , retournez au pays de Canaan. — 18. Et prenez votre père et vos familles , et revenez vers moi , et je vous donnerai du meilleur du pays d'Égypte ; et vous mangerez la graisse de la terre ¹ — 19. Or , tu as la puissance de commander : Faites ceci ; prenez avec vous du pays d'Égypte des chariots pour vos petits enfants , et pour vos femmes , et amenez votre père et venez. — 20. Ne regrettez point vos meubles ², car le meilleur de tout le pays d'Égypte sera à vous. — 21. Et les enfants d'Israël firent ce qui leur avait été dit ; et Joseph donna des chariots , selon l'ordre qu'il avait reçu de Pharaon ; il leur donna aussi de la provision pour le chemin. — 22. Et il leur donna à tous des robes de rechange ³, et à Benjamin il donna trois cents pièces d'argent ⁴, et cinq robes de rechange. — 23. Et il envoya aussi à son père dix ânes chargés des plus excellentes choses qu'il y avait en Égypte ⁵; et dix ânesses qui portaient du blé , du pain , et de la nourriture à son père pour le chemin. — 24. Et il renvoya donc ses frères , qui partirent , et il leur dit : Ne vous querellez point en chemin ⁶.

¹ On voit combien Joseph jouissait de la confiance de Pharaon et de la considération de tous ceux qui l'entouraient.

² Ne regrettez point tout ce que vous devez laisser.

³ Habits de rechange ou habits de fête. C'était un habillement complet.

En Orient on met beaucoup d'orgueil à pouvoir changer fréquemment d'habit.

⁴ Environ 300 fr.

⁵ Toutes sortes de choses précieuses.

⁶ D'autres traduisent par : « Ne vous mettez pas en colère, ou ne craignez pas qu'il vous arrive cette fois

quelque chose de semblable à ce qui vous est arrivé. » Il est plus naturel de traduire par : « Ne vous querellez pas ! » Comme il leur aurait été facile, après la solution de l'énigme, de se demander lequel était le plus coupable envers leur frère !

VERSET 25. Ainsi ils remontèrent d'Égypte, et vinrent à Jacob leur père au pays de Canaan. — 26. Et ils lui firent ce rapport et lui dirent : Joseph vit encore, et même il commande sur tout le pays d'Égypte. Et il tomba presque en défaillance ¹, bien qu'il ne les croyait pas. — 27. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. Et il vit les chariots que Joseph avait envoyés pour le porter. Et l'esprit revint à Jacob leur père. — 28. Alors Israël dit : C'est assez ; Joseph mon fils vit encore ; j'irai, et je le verrai avant que je meure ².

¹ Au premier moment il ne pouvait pas croire cette réjouissante nouvelle. Une nouvelle trop heureuse et tout-à-

fait inespérée excite d'abord le doute. ² Ainsi Dieu console lorsque l'épreuve s'est longtemps appesantie sur nous.

10. Voyage de Jacob et de toute sa famille en Égypte. Son établissement et sa prospérité à Goscen (XLVI).

VERSET 1. Israël donc partit ¹, avec tout ce qui lui appartenait, et vint à Béer-Scébah ², et offrit des sacrifices au Dieu de son père Isaac. — 2. Et Dieu parla à Israël en vision de nuit ³, disant : Jacob, Jacob ! Et il répondit : Me voici. — 3. Il dit encore : Je suis le Dieu fort, le Dieu de ton père. Ne crains point de descendre en Égypte ; car je t'y ferai devenir une grande nation. — 4. Je descendrai avec toi en Égypte, et je t'en ferai aussi infailliblement remonter ; et Joseph mettra sa main sur tes yeux ⁴. — 5. Alors Jacob partit de Béer-Scébah, et les enfants d'Israël mirent Jacob leur père, et leurs petits enfants, et leurs femmes, sur les chariots que Pharaon avait envoyés pour le porter. — 6. Ils emmenèrent aussi leur bétail et le bien qu'ils avaient acquis au pays de Canaan. Et Jacob et toute sa famille avec lui vinrent en Égypte. — 7. Et il amena avec soi en Égypte ses enfants, et les enfants de ses enfants, ses filles, et les filles de ses filles, et toute sa famille ⁵.

Jacob devait, à l'âge de cent trente ans, sortir du pays de Canaan et aller séjourner en Égypte. C'était l'an du monde 2298. Sans doute, ce voyage n'était pas complètement inattendu, puisque Jacob connaissait la parole de Jehovah adressée à Abraham (Gen., XV, 13). Mais que cette parole s'accomplît précisément en lui, qui avait déjà été si longtemps pèlerin en pays étranger, en lui qui pouvait espérer, surtout à cet âge, de trouver du repos dans le pays de la promesse, voilà ce à quoi il pouvait ne pas s'attendre. D'un autre côté, après une séparation de plus de vingt ans, il brûlait du désir de revoir son bien-aimé Joseph, qu'il croyait perdu pour toujours, et Dieu se révéla encore à lui sur les confins du pays promis (4, 4) : deux circonstances qui durent singulièrement alléger le fardeau du départ. Cette vision à Béer-Scébah est la dernière révélation immédiate que Dieu

fit au patriarche, sans parler toutefois de celle de Job, laquelle dut avoir lieu plus tard *.

Le verset 3 nous apprend quel était le but de Dieu en faisant émigrer Israël en Egypte. « Je t'y ferai devenir une grande nation. » Cette nation élue devait être entièrement séparée des païens et loin de tout contact avec eux. Ce but pouvait être plus facilement atteint en Egypte qu'en Canaan. Dans ce dernier pays, comme l'iniquité des Amorrhéens n'était pas encore venue à son comble, les enfants d'Israël se seraient mêlés aux Cananéens; tandis que, en Egypte, ils étaient séparés des indigènes par les mœurs mêmes du pays. Tous les étrangers, et en particulier les peuplades nomades, étaient une abomination aux yeux des Egyptiens. En revanche, les enfants d'Israël y trouvaient d'immenses pâturages pour leurs troupeaux, et pouvaient puiser en Egypte plutôt qu'en Canaan certaines données qui leur étaient nécessaires pour leur éducation comme peuple de Dieu.

¹ Toute la conduite de Joseph, jusqu'ici, tendait à ce départ.

² Jacob ne veut pas quitter Canaan sans confirmer l'alliance de Dieu faite avec ses pères; dans ce but, il célèbre un culte solennel en offrant un sacrifice sanglant.

³ L'Éternel ne le laisse pas partir du pays de la promesse sans le bénir de nouveau.

⁴ Il peut maintenant partir plein de consolation, Dieu sera avec lui. L'ancienne promesse va faire un pas très-

marqué vers son accomplissement. « La postérité d'Abraham se multipliera; » elle a l'espérance de retourner en Canaan. A ce dernier égard, la prédiction s'accomplit envers Jacob, dont le corps fut transporté dans le pays de ses pères. Enfin, le souhait le plus cher du patriarche sera accompli: Joseph, si longtemps pleuré, lui fermera les yeux et lui rendra les derniers honneurs.

⁵ Jacob n'avait qu'une fille, Dina, mais l'historien sacré mentionne ici ses belles-filles.

VERSETS 8-27. Fragment de généalogie introduit ici par Moïse, à l'occasion de l'entrée de la famille élue en Egypte.

VERSETS 8-15. Ce sont là les enfants et les petits-enfants de Léa, qu'elle avait enfantés à Jacob au nombre de trente-trois personnes, y compris Dina, sa fille unique; l'historien y joint Jacob lui-même. Les femmes de ses fils et leurs petits-fils n'entrent pas dans ce nombre. Il est probable que Léa était déjà morte en Canaan.

VERSETS 16-18. De Zilpa seize personnes, y compris Sérâh, fille d'Ascer. Mais les femmes des fils d'Ascer et ses petits-fils ne sont pas comptés.

VERSETS 19-22. De Rachel quatorze personnes, y compris Joseph et ses deux fils; mais dans ce nombre n'est pas Acemath, ni Rachel, déjà morte en Canaan.

VERSETS 23-25. De Bilha sept personnes, non compris Bilha elle-même et ses belles-filles. $33 + 16 + 14 + 7 = 70$ personnes.

Il faut ici remarquer 1^o que Scaül est mentionné comme étant fils d'une Cananéenne (verset 10); d'où il paraît résulter que cette union de Siméon était une exception à la règle, et que les femmes des autres fils n'étaient pas cananéennes, mais de la famille de Laban en Mésopotamie, sauf Juda (XXXVIII, 2) et Joseph, dont il est dit expressément que la femme était égyptienne. On pourrait aussi conclure de cette remarque, que cette Cananéenne était la seconde femme de Siméon. — 2^o Les femmes des fils de Jacob et quelques-uns de ses petits-fils ne sont pas ici compris, comme c'est mentionné au verset 26; mais Dina et Sérâh sont comptées; la raison est, paraît-il, qu'elles étaient admises dans la famille de Jacob. — 3^o On ne peut pas déterminer avec certitude si cette postérité était déjà toute réunie en Canaan, ou si quelques-uns des petits-fils naquirent en Egypte; il n'y a aucune difficulté à admettre que cette généalogie embrassait quelque petit-fils, né en Egypte du temps de Jacob, et compris ici par une anticipation historique.

VERSETS 26-27. Ces deux versets présentent un autre chiffre, 66 (et non 70), comme étant sortis des reins de Jacob; mais le verset 26 ne compte ni Joseph ni ses deux fils, qui étaient déjà en Egypte, ni Jacob lui-même, le chef de toute

* Voyez plus loin l'histoire de Job.

la famille. Le verset 27 donne le chiffre total en y comprenant ces quatre dernières personnes. Nous avons donc :

De Léa (avec Dina)	32
De Zilpa	46
De Rachel	44
De Bilha	7
	<hr style="width: 100%;"/>
	66
Plus, Joseph, ses deux fils et Jacob lui-même.	4
	<hr style="width: 100%;"/>
	70

Les Actes des apôtres, VII, 44, indiquent soixante-quinze personnes; ce qui s'explique très-bien par 4 Chroniques, VII, 4, et suiv., où l'on compte les cinq fils de Manassé et Ephraïm. L'ancien peuple de l'alliance comprenait soixante-dix âmes issues de douze fils; le peuple de la nouvelle alliance comptait aussi douze apôtres et soixante-dix disciples.

VERSET 28. Or, Jacob envoya Juda devant lui ¹ vers Joseph, pour l'avertir de lui venir au-devant en Goscen. Ils vinrent donc dans la contrée de Goscen. — 29. Et Joseph fit atteler son chariot, et monta pour aller au-devant d'Israël son père en Goscen ², et se fit voir à lui, et il se jeta à son cou, et pleura quelque temps à son cou. — 30. Et Israël dit à Joseph : Que je meure à présent, puisque j'ai vu ton visage, et que tu vis encore. — 31. Puis Joseph dit à ses frères et à la famille de son père : Je remonterai ³, et je ferai savoir à Pharaon votre arrivée, et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient au pays de Canaan, sont venus vers moi. — 32. Et ces hommes sont bergers, car ils se sont toujours mêlés de bétail; ainsi, ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui était à eux. — 33. Or, il arrivera que Pharaon vous fera appeler et vous dira : Quel est votre métier? — 34. Alors vous direz : Tes serviteurs se sont toujours mêlés de bétail, dès leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous que nos pères; afin que vous demeuriez dans la terre de Goscen; car les Egyptiens ont en abomination les bergers.

¹ Juda devait préparer les quartiers au patriarche, ou plutôt les faire préparer par Joseph, qui était chargé de tout disposer pour le recevoir.

² Goscen devait ainsi être sur les confins de l'Egypte, et non loin de la capitale du pays.

³ Joseph, aussi bien que Jacob, ne voulait rien négliger pour que les Israélites

fussent mis légitimement et publiquement en possession du pays de Goscen. Cette contrée était très-propre à un peuple de bergers, qui s'y trouvaient isolés des Egyptiens abhorrant cette classe de gens, et elle n'était cependant pas trop éloignée pour que les Israélites ne pussent puiser chez leurs voisins quelques connaissances utiles.

Chap. XLVII.

VERSET 1. Et Joseph vint et fit entendre cela à Pharaon, disant : Mon père et mes frères sont venus du pays de Canaan; et voici, ils sont dans la contrée de Goscen. — 2. Et il prit une partie de ses frères (il en prit cinq), et il les présenta à Pharaon. — 3. Et Pharaon dit aux frères de Joseph : Quelle est votre occupation ¹? Ils

répondirent à Pharaon : Tes serviteurs sont bergers, comme l'ont été nos pères. — 4. Ils dirent aussi à Pharaon : Nous sommes venus habiter comme étrangers dans ce pays ²; car il n'y a point de pâture pour les troupeaux qui appartiennent à tes serviteurs ³; et même il y a une grande famine au pays de Canaan. Maintenant donc, nous te prions que tes serviteurs demeurent dans la contrée de Goscen. — 5. Et Pharaon parla à Joseph, disant : Ton père et tes frères sont venus vers toi. — 6. Le pays de l'Égypte est à ta disposition; fais habiter ton père et tes frères dans le meilleur endroit du pays, qu'ils demeurent en la terre de Goscen. Et si tu connais qu'il y ait parmi eux des jeunes gens forts ⁴ et robustes, tu les établiras sur tous mes troupeaux. — 7. Alors Joseph amena Jacob son père, et le présenta à Pharaon. Et Jacob bénit Pharaon ⁵. — 8. Et Pharaon dit à Jacob : Quel âge as-tu ? — 9. Jacob répondit à Pharaon : Les jours des années de mes pèlerinages sont cent trente ans ⁶; les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais ⁷, et n'ont point atteint les jours des années de mes pères ⁸, du temps de leurs pèlerinages. — 10. Jacob donc bénit Pharaon et sortit de devant lui. — 11. Et Joseph assigna une demeure à son père et à ses frères, et il leur donna une possession au pays d'Égypte, dans le meilleur endroit du pays, dans la contrée de Rahmésès ⁹, selon l'ordre qu'en avait donné Pharaon. — 12. Et Joseph entretint de pain toute la maison de son père, selon le nombre de leurs familles.

¹ Votre manière de vivre.

² Comme pèlerins et étrangers, c'est ce qu'exprime le mot hébreu.

Ils renonçaient ainsi d'avance à avoir en Égypte une habitation permanente, se souvenant de la promesse de Dieu (Gen., XV, 14); ils ne voulaient être qu'usufruitiers du territoire que leur accordait Pharaon.

³ Il n'y a point de pâture pour les troupeaux qui appartiennent à tes serviteurs; cela signifie ou qu'ils avaient des troupeaux trop considérables pour le pays à leur disposition, ou que la disette des pâturages en Canaan exposait leurs troupeaux à périr.

⁴ Qui soient particulièrement habiles dans l'éducation des bestiaux. Il paraît que Pharaon possédait des troupeaux en particulier au pays de Goscen. Il y avait en Égypte une caste de bergers. Les derniers mots du verset 6 peuvent aussi avoir ce sens : « Place les inspecteurs de troupeaux sur mes surveillants, » de manière que ceux-ci ne seraient plus que sous-inspecteurs.

⁵ Jacob vient à Pharaon avec une bénédiction, et sort d'auprès de lui en le bénissant encore, en vertu de son patriarcat; cette haute position spirituelle lui donne, non-seulement le

droit de recevoir quelque chose du roi, mais aussi le pouvoir de le bénir. Jacob remplit l'office d'un sacrificateur de Dieu; il a des bénédictions pour les rois et les princes.

⁶ C'est ainsi que Jacob dépeint sa vie, non-seulement à cause de ses nombreuses pérégrinations, mais aussi sous le rapport d'un héritage plus élevé auquel il aspire. « Les jours des années de mes pèlerinages, » traduction littérale pour dire : ma vie.

⁷ Courts et mauvais, c'est-à-dire mêlés de souffrances et de vicissitudes.

⁸ La vie des hommes avant le déluge était bien plus longue qu'elle ne l'a été depuis lors, et celles d'Abraham et d'Isaac, moins étendues que celle de Noé, le furent cependant plus que celle de Jacob. Lorsque celui-ci était âgé de cent-trente ans, Joseph en avait trente-neuf.

⁹ Rahmésès, plus tard capitale du pays de Goscen, place forte entre la Syrie et l'Arabie. C'est là que les Israélites fixèrent leur résidence; ils s'étendirent peu à peu dans les steppes et les pâturages de cette contrée, et apprirent insensiblement à joindre la culture de la terre au soin des bestiaux.

VERSET 13. Or, il n'y avait point de pain dans tout le pays ¹, car la famine était très-grande; et le pays d'Égypte et le pays de Canaan ne savaient que faire, à cause de la famine. — 14. Et Joseph amassa tout l'argent qu'on trouva dans le pays d'Égypte et au pays de Canaan, pour le blé qu'on achetait, et il porta cet argent à l'hôtel de Pharaon ². — 15. Et l'argent du pays d'Égypte et du pays de Canaan manqua. Et tous les Égyptiens vinrent à Joseph, disant : Donne-nous du pain; et pourquoi mourrions-nous devant tes yeux, parce que l'argent a manqué?

¹ Excepté les blés que Joseph avait comme intendant sur la maison de Pharaon et sur le pays; il fut trouvé fidèle recueillis.

² C'était le premier devoir de Joseph, en toutes choses.

VERSETS 16-26. Comme la famine durait encore, et que toutes les ressources pécuniaires étaient épuisées, Joseph recourut à d'autres moyens, comme un bon ministre des finances, et dans le plus grand intérêt du roi et du pays. Son administration établit l'ordre, la sécurité, et sauva la famille de son père. Joseph fit donner au roi le bétail du peuple, auquel il donna du blé en échange. L'année suivante, les Égyptiens lui remirent leurs terres et leurs personnes; ils devinrent les serfs et les fermiers du roi, et durent, dès le retour de la fertilité, payer une double dîme de leur récolte, soit la cinquième partie. Les prêtres seuls furent exceptés de cette énorme redevance.

14. Dernières volontés de Jacob envers Joseph (28-31).

VERSET 28. Et Jacob vécut au pays d'Égypte dix-sept ans ¹. — Et les années de la vie de Jacob furent cent quarante-sept ans. 29. Or, le temps de la mort d'Israël approchant ², il appela Joseph son fils et lui dit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce envers toi ³, mets présentement la main sous ma cuisse ⁴, et jure-moi que tu me feras une faveur, et que tu me tiendras parole. Je te prie, ne m'enterre point en Égypte ⁵; — 30. mais que je dorme avec mes pères. Tu me transporteras donc d'Égypte, et tu m'enterreras dans leur sépulcre. Et il répondit : Je ferai selon ta parole. — 31. Et il dit : Jure-le-moi. Et il le lui jura ⁶. Et Israël se prosterna sur le chevet de son lit ⁷.

¹ Il vécut auprès de Joseph en pays étranger, précisément aussi longtemps que Joseph avait vécu auprès de lui en Canaan.

² La dernière période de la vie de Jacob est racontée avec beaucoup plus de détails que celles d'Abraham et d'Isaac, parce qu'il est le dernier patriarche; il doit mourir en pays étranger comme dépositaire de la promesse, et qu'il exerce une influence réelle sur un plus grand avenir du royaume et du peuple de Dieu.

³ « Si j'ai trouvé grâce devant toi; » ce langage n'exprime pas seulement le respect de Jacob envers son fils, gouverneur du pays, mais bien plutôt une

demande instante. Et qui pouvait mieux que Joseph la réaliser? Il avait appelé son père en Égypte, et il avait le pouvoir en main.

⁴ C'est ce que fit Abraham envers Elihézer. (Gen., XXIV, 2).

⁵ Quel prix a pour Jacob mourant le pays de la promesse! Il ne veut pas que ses os soient ensevelis en Égypte. Il aspirait vivement aussi à posséder un meilleur héritage, celui dont jouissaient déjà ses pères.

⁶ Jacob exigeait le serment non point par méfiance, mais pour donner plus de solennité à l'engagement que prenait Joseph. Il voulait aussi donner à celui-ci un signe qui lui rappellerait que Ca-

naan devait lui être plus cher que l'Égypte.

⁷ Heureux et plein de reconnaissance de ce que son désir était accompli, Jacob se prosterna devant Jéhovah; trop faible pour se tenir debout, il appuya sa tête contre le chevet de son lit. Il est dit

dans Hébreux, XI, 21, qu'il adora appuyé sur le bout de son bâton; ce peut-être le bâton ou le sceptre. Il peut s'être appuyé en même temps sur le chevet de son lit et sur le bâton de gouverneur que Joseph avait à la main.

12. *Bénédictions de Jacob sur les fils de Joseph (XLVIII).*

VERSET 1. Or, il arriva après ces choses, qu'on vint dire à Joseph : Voici, ton père est malade. Alors il prit ses deux fils avec lui, Manassé et Ephraïm. — 2. On le fit savoir à Jacob, et on lui dit : Voici Joseph ton fils qui vient vers toi. Alors Israël ¹, reprenant ses forces ², s'assit sur le lit. — 3. Et Jacob dit à Joseph : Le Dieu fort, tout-puissant, m'a apparu à Luz, au pays de Canaan, et m'a béni. — 4. Et il m'a dit : Voici, je te ferai croître et multiplier; je te ferai devenir une assemblée de peuples, et je donnerai ce pays à ta postérité après toi, en possession perpétuelle ³. — 5. Or, maintenant les deux enfants qui te sont nés au pays d'Égypte, avant que je vinsse ici vers toi, sont à moi. Ephraïm et Manassé ⁴ sont miens ⁵, comme Ruben et Siméon. — 6. Mais les enfants que tu auras après eux seront à toi, et ils porteront le nom de leur frère dans leur héritage.

¹ On voit comment alternent les noms de Jacob et d'Israël. Israël est son nom de dignité, celui qu'il porte en sa qualité de patriarche, de dépositaire de la promesse divine et dans son office de sacrificeur, de roi et de prophète.

² L'Esprit de Dieu l'anime, le fortifie; son corps affaibli prend une nouvelle vigueur, pour remplir l'acte saint de la bénédiction.

³ Jacob rappelle cette apparition et cette promesse de Dieu pour représenter à Joseph le rôle élevé de patriarche que lui, Jacob, avait à remplir. Il veut aussi rendre son fils attentif à un autre trésor bien plus précieux que tous ceux de l'Égypte. Canaan et toujours Canaan ! Voilà le pays de la promesse. L'Égypte n'est pour lui qu'un lieu de passage; il doit en être de même pour Joseph et ses fils.

⁴ Ici Ephraïm est mis avant Manassé, comme il le sera toujours dans la suite;

tandis qu'au verset 4, Manassé, d'après son âge, est mis avant Ephraïm. Manassé, l'aîné, est introduit le premier comme tel par Joseph. Mais Jacob met Ephraïm au premier rang en rapport avec ce qu'il voulait faire (14, 47, 49).

⁵ Et les deux fils de Joseph seront sur le même pied que les propres fils de Jacob; Joseph recevra ainsi une double portion de l'héritage dans le pays de la promesse; il sera dédommagé de ses souffrances; ce sera un témoignage de reconnaissance pour le salut donné par son moyen à toute la famille; premier-né de Rachel, il recevra la part attachée au droit d'aînesse, du moins d'après les privilèges extérieurs; l'héritage spirituel sera entre les mains de Juda. Les enfants que Joseph pourrait avoir après l'arrivée de Jacob en Égypte recevront leur héritage d'Ephraïm et de Manassé, et recevront leurs noms d'après celui de l'un ou de l'autre.

VERSET 7. Or, quand je revenais de Paddan, je perdis Rachel, qui mourut au pays de Canaan en chemin, n'y ayant plus qu'un petit espace de pays pour venir à Ephrat, et je l'enterrai là sur le chemin d'Ephrat, qui est Bethléhem. — 8. Et Israël vit les fils de Joseph, et dit : Qui sont ceux-ci ? — 9. Et Joseph répondit à son père : Ce sont mes fils, que Dieu m'a donnés ici. Alors il dit : Amène-les-moi,

(Gen., XLVIII, 10-22.)

je te prie, afin que je les bénisse. — 10. Or, les yeux d'Israël étaient si appesantis à cause de sa vieillesse, qu'il ne pouvait voir. Et il les fit approcher de lui, et il les baisa, et les embrassa. — 13. Joseph donc les prit tous deux, Ephraïm à sa droite, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël, et il les fit approcher de lui. — 14. Et Israël avança sa main droite ², et la mit sur la tête d'Ephraïm, qui était le cadet, et il mit sa main gauche sur la tête de Manassé ³. Il posa ainsi ses mains de propos délibéré ⁴, bien que Manassé fût l'ainé ⁵. — 15. Et il bénit Joseph ⁶, disant : Que le Dieu, devant la face duquel mes pères Abraham et Isaac ont marché, le Dieu qui me nourrit depuis que je suis au monde jusqu'à ce jour ⁷, — 16. que l'ange qui m'a délivré de tout mal ⁸ bénisse ces enfants, et qu'ils portent mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient très-abondamment sur la terre ⁹! — 17. Alors Joseph, voyant que son père mettait sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut du déplaisir; et soutenant la main de son père, il tâcha de la lever de dessus la tête d'Ephraïm, pour la mettre sur la tête de Manassé. — 18. Et Joseph dit à son père : Ce n'est pas ainsi, mon père; car celui-ci est l'ainé, mets ta main droite sur sa tête. — 19. Mais son père refusa de le faire, disant : Je le sais bien, mon fils, je le sais bien. Celui-ci deviendra aussi un peuple, et même il sera grand; mais toutefois son frère, qui est le cadet, sera plus grand que lui ¹⁰, et sa postérité sera une multitude de nations. — 20. Et en ce jour-là il les bénit, et dit : Israël bénira en toi, disant : Dieu te fasse comme à Ephraïm et à Manassé ¹¹! Ainsi il mit Ephraïm devant Manassé. — 21. Et Israël dit à Joseph : Voici, je vais mourir, mais Dieu sera avec vous, et vous fera retourner au pays de vos pères. — 22. Et je te donne, de plus qu'à tes frères, cette part de mon bien que j'ai gagnée ¹², avec mon épée et mon arc, sur les Amorrhéens ¹³.

¹ Il avait sans doute bien vu auparavant les traits de leur visage; mais affaibli sous le poids des années, il ne put plus les distinguer, et apercevant ses deux petits-fils, il demanda : Qui sont ceux-ci? Peut-être se souvenait-il du rôle qu'il jouait lors de la bénédiction qu'il reçut d'Isaac (Gen., XXVII, 24); il occupe maintenant la même place que jadis son père.

² La droite a toujours la prééminence sur la gauche (1 Rois, II, 49. Ps. XLV, 10; CX, 4; V, 4. Marc, XVI, 49).

³ Il doit donc croiser les bras, position naturellement incommode et contre l'intention de Joseph; mais il agissait ici comme sacrificateur de Jéhovah d'après un plan divin.

⁴ De propos délibéré, sachant bien pourquoi.

⁵ D'après son droit d'ainesse, Manassé

aurait dû recevoir la plus grande bénédiction.

⁶ Ainsi les enfants doivent chercher la cause de leur bonheur et de leur bénédiction, non point dans leur propre mérite, ou dans le rang qu'ils occupent dans leur famille, mais dans la bénédiction de leur père. Ce fut seulement en considération de Joseph qu'Ephraïm et Manassé furent bénis.

⁷ Comme le fait un berger (Ps. XXIII, 4).

⁸ Dans l'ancienne alliance les bénédictions que Dieu accorde aux siens leur sont communiquées par cet ange, ce Médiateur appelé aussi l'Éternel, et dans le Nouveau-Testament le Verbe, la Parole (Jean, I). C'est celui qui seul a pu dire aux Juifs : « Avant qu'Abraham fût, je suis (Jean, VIII, 58).

⁹ Quoique nés en pays étranger et

d'une mère qui n'était pas de la race élue, les fils de Joseph furent greffés sur le trône patriarcal et reçurent tous les avantages attachés à l'alliance; ils durent aussi en accomplir les charges.

¹⁰ D'après Nombres, 1, 33, 35, Ephraïm comptait quarante mille cinq cents combattants, Manassé trente-deux mille deux cents. La suite des faits nous montre l'accomplissement de la prophétie. Jéroboam, premier roi sur Israël, était d'Ephraïm.

¹¹ Cette parole d'Israël devenue proverbiale, montre la pleine réalisation de la bénédiction de Jacob. C'était aussi une immense bénédiction, lorsque les droits des fils passaient aux petit-fils;

c'est ainsi que Joseph fut mis sur le même pied que ses frères.

¹² « Une parcelle; » le mot hébreu se rapporte à Sichem qui plus tard appartint à la tribu d'Ephraïm; ce petit territoire fut enlevé aux Amorrhéens par les fils de Jacob. Dans la suite, les os de Jacob y furent ensevelis. C'est là qu'était la fontaine appelée encore du temps de Jésus-Christ : « Fontaine ou puits de Jacob (Jean, IV, 5). »

¹³ Jacob parle ici sur un ton prophétique; l'élu de Dieu lit dans l'avenir, il le voit déjà accompli. Cette conquête qui n'a pas encore eu lieu, au moment où parle Jacob, est à ses yeux déjà faite.

13. Prophéties de Jacob sur ses fils; sa mort (XLIX).

Introduction (1, 2).

VERSET 1. Et Jacob ¹ appela ses fils ², et dit : Assemblez-vous et je vous déclarerai ce qui vous doit arriver aux derniers jours. — **2.** Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob, écoutez, dis-je, Israël votre père ³.

¹ Jacob, après avoir béni les fils de Joseph, se détache toujours plus de la vie; son cœur est toujours plus rempli de l'espérance des biens à venir; son esprit s'élevant toujours plus haut, il se sent déjà à moitié dépouillé des liens de ce corps mortel.

² Il les fait venir tous ensemble pour leur faire entendre les bénédictions et les

prophéties qui les concernent chacun en particulier.

³ Dans cette bénédiction suprême, le regard de Jacob s'étend à la fois sur un avenir rapproché et sur un avenir plus éloigné. Pourquoi s'en étonner? Jacob est rempli de l'Esprit saint et il parle comme un prophète de Dieu.

1. Ruben (3, 4).

VERSET 3. *Ruben*, tu es mon premier-né, ma force, et le commencement de ma vigueur, grand en dignité et grand en force ¹. — **4.** Tu t'es débordé comme l'eau ²; tu n'auras point la prééminence, car tu es monté sur la couche de ton père, et tu as souillé mon lit en y montant ³.

¹ D'après son droit d'aïnesse, Ruben aurait dû être le sacrificateur et le gouverneur de toute la famille et recevoir ainsi une double portion d'héritage.

² Il avait perdu ce droit et ce privilège, car il était trompeur, inconstant. Il y a, mot à mot, vanité, néant, ce qui marque son défaut de fermeté, sa légèreté, sa superficialité, qui le rendaient incapable d'être revêtu de ces charges.

³ Effets de ce caractère : Il a souillé le lit de son père. De là, une déshéritation du droit d'aïnesse. La chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu. La tribu de Ruben eut toujours en Israël une position inférieure sous le rapport civil et théocratique. Elle habitait en-dehors du pays de Canaan proprement dit, à l'est du Jourdain et de la mer Morte.

2, 3. Siméon et Lévi (5-7).

VERSET 5. Siméon et Lévi ¹ sont frères, instruments de violence ² dans leurs demeures. — 6. Que mon âme n'entre point dans leur conseil secret; que ma gloire ³ ne soit point jointe à leur assemblée ⁴; car ils ont tué les gens en leur colère ⁵, et ils ont enlevé des bœufs pour leur plaisir ⁶. — 7. Que leur colère soit maudite ⁷, car elle a été violente; et leur fureur, car elle a été rude! Je les diviserai en Jacob, et les disperserai en Israël ⁸.

¹ Ils sont frères par la nature, aussi bien que par leurs sentiments et leur tempérament.

² Comparez Genèse, XXXIV, XXXV. On voit pour quel attentat ils sont privés des plus riches bénédictions de leur père.

³ Ma gloire, mon âme, ce que j'ai de plus cher, moi.

⁴ Lorsqu'ils s'assemblent pour former des projets de meurtre, je n'aurai aucune part avec eux.

⁵ Allusion à l'affaire de Sichein (Gen., XXXIV, XXXV).

⁶ Proprement: énérvé; ils leur ont coupé les jarrets, et les ont rendus incapables de marcher.

⁷ Que leur colère soit maudite,

comme péché en eux, mais non pas eux-mêmes.

⁸ Suite de la malédiction précédente que Jacob exprime au nom de l'Éternel. Ils seront dispersés parmi les autres tribus. Siméon ne reçut que quelques villes au milieu de Juda et se fonda peu à peu dans cette tribu. Lévi ne reçut même aucune propriété foncière, et ses descendants furent répartis parmi toutes les autres tribus. Cependant, ces deux fils de Jacob ne furent pas exclus de sa bénédiction. Ils ne furent tenus en arrière que pour un certain temps, jusqu'à ce que le châtement eût frayé une voie à la grâce. Moïse et Aaron, de la tribu de Lévi, firent l'office de réconciliateurs. La parole de Jacob n'en reste pas moins ferme.

4. Juda (8-12).

VERSET 8. Juda, quant à toi, tes frères ¹ te loueront ²; ta main sera sur le cou de tes ennemis; les fils de ton père se prosterneront devant toi ³. — 9. Juda est un jeune lion; mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie; il s'est courbé, et s'est couché comme un lion qui est en sa force, et comme un vieux lion ⁴. Qui le réveillera? — 10. Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds ⁵, jusqu'à ce que le Scilo ⁶ vienne, et c'est à Lui qu'appartient l'assemblée des peuples; — 11. il attache à la vigne son ânon, et le petit de son ânesse à un fort beau cep; il lavera son vêtement dans le vin ⁷, et son manteau dans le sang des raisins; — 12. il a les yeux vermeils de vin, et les dents blanches de lait.

¹ Juda a la prééminence sur tous ses frères; c'est de lui que le peuple tira son nom (Juda, Juifs). Il forma la tribu la plus puissante, fut le guide dans le désert; il donna au peuple des rois célèbres. Il dut revenir de l'exil et être rétabli dans son pouvoir; il a sa plus importante signification dans le Scilo (verset 10).

² Le mot Juda signifie *louange* (XXIX, 35).

³ Ta main sera sur le cou de tes ennemis; ces mots expriment la victoire.

⁴ Juda est comparé à un jeune lion qui se blottit paisiblement auprès de sa proie ou à une lionne qui se couche sans crainte vers ses petits, et qui est assurée que personne n'osera les lui ravir. Cette comparaison dépeint le courage, la force, l'intrépidité. Juda en avait donné des preuves dans Genèse, XLIII, 9; XLIV, 16, 22, 30-32. Il

était un type du vrai conducteur de son peuple, de celui qui est appelé le lion de Juda dans Apocalypse, V, 5.

⁵ Sceptre, emblème de la domination. Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, c'est-à-dire la royauté résidera en cette tribu jusqu'à la venue du *Scilo*.

⁶ Ce mot signifie celui qui apporte la paix, le repos. Luther le traduit par « héros, » celui qui, avec la victoire, apporte la paix. Jacob ne voit point en Juda une personne, mais en sa tribu il voit naître le Messie; c'est Dieu manifesté en chair qui est ce *Scilo*, ce prince de la paix (Esaïe, IX, 6). Il doit venir avant que Juda ait entièrement perdu sa domination et son indépendance

comme peuple. Les Juifs, dans la captivité, ne furent pas dépouillés de leur nationalité; tandis qu'après la venue du Christ, les Romains la leur enlevèrent et les dispersèrent par toute la terre.

⁷ Le patriarche mourant ramène son regard sur la personnalité de son fils, debout devant lui. Les versets 11 et 12 expriment sans images les grandes richesses en vins, l'abondance extraordinaire de lait, que Juda trouvera un jour dans le pays de Canaan. Quelques interprètes appliquent ces deux derniers versets au *Scilo* et y voient une description de sa beauté et de ses richesses spirituelles.

5. Zabulon (13).

VERSET 13. Zabulon se logera au port des mers et il sera au port des navires, et ses côtés s'étendront vers Sidon ¹.

¹ Zabulon est nommé avant Issacar, quoiqu'il soit né plus tard, parce qu'il est entreprenant, résolu. Il habitera sur les rives de la mer, aux confins des

Sidoniens, déjà alors bien connus comme peuple commerçant. Zabulon se livra au commerce et peut-être avec les Sidoniens eux-mêmes.

6. Issacar (14, 15).

VERSET 14. Issacar ¹ est un âne gros et fort, qui se tient couché entre les barres des étables. — 15. Il a vu que le repos était bon et que le pays était délicieux; il baissera son épaule pour porter et il s'assujettira à payer les tributs.

¹ Issacar est comparé à un âne ossu. Placé dans le voisinage de Zabulon, il occupera la belle et fertile plaine de Jezréel. Il est dépeint comme étant fort, puissant, mais paresseux, flegmatique, sans souci, et couché entre les parcs de ses troupeaux. Ce sera donc une popu-

lation nomade; mais, malgré sa force, sans énergie, et s'assujettissant aisément à payer les tributs à un oppresseur étranger, Luther a dit: « C'est un Pierre paresseux, il se laisse maîtriser pourvu seulement qu'on le laisse en paix. »

7. Dan (16, 17).

VERSET 16. Dan jugera son peuple, aussi bien que les autres tribus d'Israël. — 17. Dan sera un serpent sur le chemin et un céraste dans le sentier, mordant les paturons du cheval, afin que celui qui le monte tombe à la renverse.

Dan était le premier des fils de la servante appartenant à Rachel. Il jugera son peuple; quoique né d'une femme esclave, il formera, comme les fils de la femme libre, une tribu particulière. Samson était de cette tribu. Le serpent ou le céraste est le symbole de la ruse. Dan recourra à la ruse partout où la force sera insuffisante. Il défera complètement ses orgueilleux ennemis. Cette tribu introduisit la première idolâtrie (Juges, XVIII). Elle n'est pas nommée dans l'Apocalypse, VII, parmi les cent quarante-quatre mille scellés.

VERSET 18. O Eternel ! j'ai attendu ton salut.

Jacob s'interrompt au milieu de ses bénédictions et de ses prophéties, en élevant à l'Eternel un soupir qui exprime son vif désir que ses promesses s'accomplissent.

8. Gad (19).

VERSET 19. Quant à Gad, des troupes viendront le ravager ; mais aussi il ravagera à la fin.

Gad et Ascer, fils de la servante de Léa, sont introduits entre les fils de la servante de Rachel. Le premier recevra sa position d'héritage aux confins de la Palestine, où il aura d'abord à subir l'invasion des ennemis ; mais il les mettra en fuite et les battra. Mot à mot, il pressera les talons (des ennemis).

9. Ascer (20).

VERSET 20. Le pain qui viendra d'Ascer sera excellent ; il fournira les délices royales.

Ascer aura du superflu, et il pourra en faire part aux autres ; il pourra même fournir d'excellents mets sur la table des rois.

10. Nephtali (21).

VERSET 21. Nephtali est une biche lâchée ¹ ; il fait de beaux discours ².

¹ La biche est, comme la gazelle, l'image d'un héros prompt à la course ; elle est aussi l'image de la grâce et de la beauté.

² Il possèdera le don de la poésie, ou bien les charmes de son pays fourniront aux autres l'occasion de le chanter.

D'après une autre ponctuation en hébreu, ce verset peut aussi se traduire par ces mots : Nephtali est un térébinthe, un chêne projetant de beaux rameaux.

11. Joseph (22-26).

VERSET 22. Joseph ¹ est un rameau fertile, un rameau fertile près d'une fontaine ; ses branches ² ont couvert la muraille. — 23. On lui a donné beaucoup d'amertume ³ ; on a tiré contre lui, et les archers ont été ses ennemis. — 24. Mais son arc est demeuré en sa force ; et ses bras et ses mains ont été renforcés ⁴ par la main du puissant de Jacob ⁵, qui l'a aussi fait être le pasteur et la pierre d'Israël ⁶. — 25. Cela est procédé du Dieu fort de ton père, qui t'aidera ⁷, et du Tout-Puissant, qui te comblera des bénédictions des cieux en haut ⁸, des bénédictions de l'abîme en bas ⁹, des bénédictions du lait des mamelles, et de la matrice ¹⁰. — 26. Les bénédictions de ton père ont surpassé ¹¹ les bénédictions de ceux qui m'ont engendré, quand on remonterait jusqu'au bout des collines éternelles ; elles seront sur la tête de Joseph, et sur le sommet de la tête de celui qui est Nazarien entre ses frères.

¹ S'adressant à Joseph, le cœur du patriarche-prophète s'élève encore plus haut : Joseph et Juda reçoivent les bénédictions les plus riches ; le premier dans le domaine temporel ; et le second,

dans le domaine spirituel. Le fils de la bien-aimée Rachel était aussi l'enfant bien-aimé du père : c'est lui qui a sauvé toute la famille.

² Ses rejetons croissent et s'élèvent

jusqu'au-dessus de la muraille : image d'une grande fertilité et d'un accroissement extraordinaire.

³ Ses ennemis lui ont causé de profondes douleurs.

⁴ Son arc ferme et flexible dans des mains fortes : paroles qui indiquent un inébranlable courage dans les combats.

⁵ La main puissante qui a délivré Jacob protégera aussi Joseph : le Dieu fort qui lutta avec Israël a affermi Joseph.

⁶ Tel est le fondement sur lequel Joseph est affermi, le Dieu du ciel, le Berger, le Gardien, le Rocher de son peuple.

⁷ C'est tout à la fois une prédiction et un vœu.

⁸ De la rosée, de la pluie et d'une température fertile.

⁹ Des bénédictions de l'abîme en bas,

savoir : des eaux, des sources, si nécessaires pour la fertilisation du sol.

¹⁰ De nombreux enfants.

¹¹ Les bénédictions que je donne sont encore plus grandes que celles que j'ai reçues de mes pères, et s'étendent jusque dans l'éternité. — Joseph, consacré parmi ses frères, Joseph, qui a conquis sa couronne à l'école de la douleur, reçoit une haute bénédiction, qui n'est pleinement accomplie qu'en Christ, dont il est le type à divers égards. Nazarien signifie consacré, conservé, dévoué à. Joseph a été un type de Jésus-Christ par ses souffrances : il fut vendu pour vingt pièces d'argent; par le rôle qu'il joue comme libérateur de son peuple; par son élévation en gloire. Tous ces traits se retrouvent en Christ.

12. Benjamin (27).

VERSET. 27. Benjamin est un loup ¹ qui déchirera; au matin il dévorera la proie, et sur le soir il partagera le butin ².

Image de son caractère guerrier et sauvage.

² Il ne se lassera pas dans la lutte qu'il aura à soutenir. Saül a accompli temporairement cette bénédiction pro-

noncée sur Benjamin (Actes, XIII, 21); Paul, qui était de cette tribu, l'a accomplie dans un sens spirituel (Rom., XI, 4. Philip., III, 5.)

Dans les versets 28-32, Jacob parle encore de sa fin prochaine, et donne à ses enfants l'ordre de l'ensevelir dans le sépulcre où reposent les restes d'Abraham et de Sara, d'Isaac et de Rébecca. C'est là que Léa a aussi été ensevelie.

14. Mort de Jacob (33).

VERSET 33. Et quand Jacob eut achevé de donner ses ordres à ses fils, il retira ses pieds au lit ¹, et expira. Ainsi il fut recueilli vers ses peuples.

¹ Sa mort est racontée par Moïse comme étant un paisible sommeil. Le vénérable patriarche, est-il dit, est recueilli vers ses peuples ou vers son

peuple, c'est-à-dire, il meurt dans l'espérance du repos, dont jouissent ses ancêtres morts dans la foi; il entre dans le repos réservé au peuple de Dieu.

15. Sépulture de Jacob (L, 4-14).

VERSET 1. Alors Joseph se jeta sur la face de son père et pleura sur lui et le baisa.

Il paraît que ce fut Joseph qui éprouva la plus grande douleur de la mort de son père.

VERSET 2. Et Joseph commanda aux médecins ¹ qu'il avait à son service d'embaumer son père ², et les médecins embaumèrent Israël. — 3. Et l'on employa quarante jours à l'embaumer, car

c'était la coutume d'embaumer les corps pendant quarante jours. Et les Egyptiens en firent le deuil soixante-dix jours ³. — 4. Or, le temps du deuil étant passé, Joseph parla à ceux qui étaient de la maison de Pharaon ⁴, disant : Je vous prie, si j'ai trouvé grâce envers vous, — 5. faites savoir ceci à Pharaon, que mon père m'a fait jurer et m'a dit : Voici, je m'en vais mourir; tu m'enseveliras dans le sépulchre que je me suis acquis au pays de Canaan. Maintenant donc je te prie, que j'y monte, et que j'y enterre mon père et je reviendrai. — 6. Et Pharaon répondit : Monte et ensevelis ton père, comme il t'y a engagé par serment. — 7. Alors Joseph monta pour enterrer son père; et les serviteurs de Pharaon, les anciens de la maison de Pharaon et tous les anciens ⁵ du pays d'Egypte montèrent avec lui. — 8. Et toute la maison de Joseph et ses frères, et la maison de son père y montèrent aussi, laissant seulement leurs petits enfants, et leurs troupeaux, et leurs bœufs, dans la terre de Goscen. — 9. Il eut aussi avec lui des chariots et des gens de cheval, tellement qu'il y eut un fort gros camp. — 10. Et lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad ⁶, qui est au-delà du Jourdain ⁷, ils firent de fort grandes et extraordinaires lamentations; et Joseph pleura son père pendant sept jours. — 11-14.

¹ Il y avait en Egypte une foule de médecins, une classe particulière pour chaque maladie. Joseph avait les siens qui étaient à son service, et qui pourvurent, pendant quarante jours, à l'embaumement. Dans la suite, cette opération était faite par une caste spéciale. Les Egyptiens étaient célèbres dans cet art depuis la plus haute antiquité. Il existe encore des momies égyptiennes qui remontent à l'époque des rois les plus anciens de ce pays. Cet usage est dû à la croyance de ce peuple d'après laquelle les âmes des morts flottaient aussi longtemps que le corps se conservait; il pensait que l'âme, après la dissolution du corps, devait commencer une nouvelle vie en entrant dans divers animaux : sort fatal qu'il espérait éviter en conservant les corps par l'embaumement. Les Egyptiens croyaient aussi par là honorer les membres de leurs familles. Ils pouvaient ainsi avoir sous les yeux, après plusieurs siècles, les corps de leurs aïeux. Voici comment se faisait cette opération. On ouvrait le ventre du mort avec une pierre éthiopienne, destinée à cet usage. On en sortait les entrailles; on extrayait par le nez la cervelle avec un instrument recourbé; on lavait l'intérieur avec du vin de palmier; on le remplissait d'aromates, de parfums, de myrrhe pure et d'autres plantes odoriférantes; on en-

et on l'enveloppait de bandes. Au bout de quarante jours, les parents s'approchaient du corps et le déposaient dans un coffre de bois qu'on fermait hermétiquement et qu'on plaçait dans un lieu destiné à cet usage.

² Cet honneur était rendu à Jacob comme père du premier ministre du roi d'Egypte.

³ Ces quarante jours sont compris dans les soixante-dix consacrés au deuil. Pour les rois, il était de soixante-douze jours. Les fêtes funèbres des Egyptiens ont été décrites par Hérodote et Diodore. Les femmes, dans les familles desquelles il y avait un mort, se couvraient de boue le visage et même toute la tête. Chez les Romains, elles s'enveloppaient le corps de vêtements sales. Les hommes et les femmes parcouraient la ville, se frappant la poitrine et donnant les signes de la plus profonde douleur. A la mort d'un roi, le deuil était général; on chantait des complaintes en public, on célébrait des jeûnes, etc.

⁴ Joseph ne pouvait pas paraître devant le roi à cause du deuil, durant lequel les Egyptiens se laissaient croître la barbe et les cheveux.

⁵ Parmi les serviteurs de Pharaon on distingue : 1^o les anciens du palais du roi, c'est-à-dire les chambellans, et 2^o les anciens du pays ou les fonctionnaires publics. Le convoi de Jacob eut donc toute la solennité possible, preuve de la

haute position qu'occupait son fils Joseph.

⁶ Aire, lieu où l'on foulait le blé. Atad signifie Ronce du Sud.

⁷ Au-delà du Jourdain, ce qui montre que les Egyptiens formant le convoi ne prirent pas le chemin le plus court, qui était à travers le pays des Philistins, mais qu'ils se dirigèrent par le désert,

en contournant le mont de Séhir; c'est ce que firent plus tard les Israélites. Des raisons politiques peuvent les y avoir déterminés. Les Egyptiens n'entrèrent pas dans le pays de Canaan, mais restèrent au-delà du Jourdain; de là les fils d'Israël, seuls avec leurs gens, portèrent le mort jusqu'à Hébron.

16. *Conduite de Joseph avec ses frères après la mort de son père; sa mort*
(15-26).

VERSET 15. Mais les frères de Joseph, voyant que leur père était mort, dirent entre eux : Peut-être que Joseph aura de la haine contre nous ¹, et ne manquera point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait. — 16. C'est pourquoi, ils envoyèrent dire à Joseph : Ton père, avant de mourir ², nous a fait ce commandement : — 17. Vous parlerez ainsi à Joseph : Je te prie, pardonne maintenant à tes frères leur crime et leur péché; car ils t'ont fait du mal. Or, maintenant, je te supplie, pardonne cette iniquité aux serviteurs du Dieu de ton père ³. Mais Joseph pleura quand on lui fit ce discours — 18. Et ses frères étant venus vers lui ⁴, ils se jetèrent à ses pieds et lui dirent : Voici, nous sommes tes serviteurs ⁵. — 19. Et Joseph leur dit : Ne craignez point; car suis-je en la place de Dieu ⁶? — 20. Vous aviez dessein de me faire du mal, mais Dieu a pensé en bien ⁷, pour me faire ce que vous voyez maintenant, et conserver par mon moyen la vie à un grand peuple ⁸. — 21. Ne craignez donc point maintenant; je vous entretiendrai, vous et vos familles. Et il les consola, et leur parla selon leur cœur ⁹.

¹ Rien dans la conduite précédente de Joseph ne leur donnait lieu de craindre sa vengeance; mais leur mauvaise conscience, leur isolement dans un pays étranger après la mort de leur père, les remplissaient d'inquiétude. Dans les jours où la foi s'affaiblit, des péchés pardonnés peuvent devenir nos accusateurs.

² Quoiqu'il ne soit rien dit de ce commandement de Jacob, il n'y a aucune raison d'en douter. Il exprime d'ailleurs très-bien les sentiments et le vœu du patriarche. Cet appel à l'union de tous les membres de la même famille, issus de la même souche, se fondait sur cette prière : Pardonne cette iniquité aux serviteurs du Dieu de ton père.

³ Ils invoquent le Dieu que Joseph honore. Ils confessent de nouveau leurs fautes devant le Seigneur, et témoignent de la sincérité de leur repentir.

⁴ Le premier message à Joseph se fit par un ou plusieurs délégués. Quelques commentateurs pensent (mais nous ne

savons sur quel fondement) que ce fut par Bilha ou par Benjamin. Maintenant qu'ils sont assurés du bon accueil de leur frère Joseph, ils se présentent en personne devant lui.

⁵ Nous l'aurions mérité par le crime que nous avons commis.

⁶ Leur Dieu, le Dieu de leur père, est aussi son Dieu, le Dieu de son père. C'est Lui qui est le Juge. Il a montré depuis longtemps comment Joseph voulait et pouvait se venger. Jusqu'à présent n'ai-je pas été un instrument entre ses mains? Puis-je m'arroger un droit qui n'appartient qu'à Lui? Luther traduit : « Ne suis-je pas sous Dieu, » sous sa domination, sous son gouvernement? Ne dois-je pas me soumettre à sa volonté?

⁷ La puissance et la sagesse de Dieu font tourner en bien les actions criminelles des hommes. L'homme est libre dans le cercle que Dieu lui a tracé. Au-dessus de cette liberté limitée, d'après laquelle il peut faire le mal, rejeter le

bien, il y a la liberté suprême qui dirige toutes les œuvres humaines selon sa grâce miséricordieuse.

⁸ Ce que Joseph a fait, c'est Dieu qui l'a accompli. Comment pourrait-il en être autrement.

VERSET 22. Joseph donc demeura en Egypte, lui et la maison de son père, et il vécut cent et dix ans. — 24. Et Joseph dit ensuite à ses frères : Je vais mourir, et Dieu ne manquera point de vous visiter, et il vous fera remonter de ce pays, au pays qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob ¹. — 25. Et Joseph fit jurer les enfants d'Israël, et leur dit : Certainement, Dieu vous visitera ; et alors vous transporterez mes os d'ici ². — 26. Puis Joseph mourut, âgé de cent et dix ans ; et on l'embauma, et on le mit dans un cercueil en Egypte ³.

¹ Sa charge de ministre d'Etat n'a pas éteint chez Joseph la foi en la promesse. Il ne voit pas comment et quand elle s'accomplira, mais il croit très-fermement, parce que Dieu l'a dit, qu'elle doit se réaliser. Telle est la nature de la foi : Croire ce que Dieu dit.

² Ayant la foi d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, il sait qu'il a le même héritage qu'eux, et que tous les siens re-

⁹ Mot à mot, il leur parla dans leurs cœurs, c'est-à-dire comme l'exigeaient leurs cœurs pleins de crainte et d'angoisse, et comme il le fallait pour les tranquilliser entièrement.

tourneront en Canaan. Par ces mots : mes os, il désigne la momie qu'on transportera hors d'Egypte. Ses regards mourants se portent au-delà du pays dont il a été le gouverneur.

³ Ces cercueils étaient faits ordinairement de bois de sycomore. Après sa mort, Joseph reçut tous les honneurs dus à son rang.

D. — HISTOIRE DE JOB. — ENVIRON DE 2300-2500 DU MONDE OU 1700-1500 AVANT JÉSUS-CHRIST.

Introduction.

Cette histoire doit trouver sa place dans le premier livre de Moïse, et non parmi les écrits de l'Ancien-Testament appelés hagiographes ; voyez à cet égard la remarque préliminaire dans l'introduction sur le Pentateuque et celle sur les hagiographes.

Nous avons à considérer :

1. La personne de Job et ses amis.

L'histoire de Job n'est pas un poème. Que Job et ses amis aient réellement vécu, et que tout se soit passé comme le rapporte ce livre, c'est ce qu'on ne peut contester, à moins qu'on ne veuille enlever de la Bible toute vérité historique. Les faits par lesquels s'ouvre ce récit et ceux qui le terminent, sont racontés de la même manière que les autres histoires renfermées dans l'Écriture. Si l'on voulait dire que l'histoire de Job est un poème, on pourrait aussi le dire de tous les autres livres historiques de la Bible. Quiconque a une vue saine au sujet de la révélation de Dieu et de sa Parole en général, sait se préserver d'une telle erreur. Tout au plus pourrait-on penser que les entretiens entre Job et ses amis, la forme, la distribution régulière et l'art qu'on y remarque sont l'œuvre de l'auteur du livre. Mais cette assertion n'est pas plus soutenable que la première. Si on l'admet à l'égard de Job et de ses interlocuteurs, si l'on prétend qu'ils ont parlé autrement que ce n'est rapporté, on en dira de même de Jésus et de ses discours. La symétrie des discours et l'art dont ils sont empreints s'expliquent d'une autre manière. En Orient, les discussions, telles que celles qui font le sujet de ce livre,

offrent toujours un certain ordre. Ici les amis de Job prennent successivement la parole, et Job répond à chacun d'eux. Ils observent aussi entre eux leurs rangs d'âge. On sait qu'en Orient les orateurs mettaient toujours un certain apprêt dans leurs discours. Il est vrai que Luther a dit du livre de Job : « Je regarde ce livre comme une histoire vraie, mais qui a été transformée en un poème; les faits sont réels, mais les dialogues n'ont pas eu lieu dans les termes mêmes où ils sont rapportés; un homme pieux et instruit nous les a laissés sous cette forme. » Mais bien des paroles sorties de la bouche de Luther peuvent être empreintes d'erreurs. Nous n'acceptons pas de tels jugements sans examen. Dans les livres canoniques des saintes Ecritures, nous nous gardons de prendre une seule histoire pour un poème. A quoi nous serviraient des fictions? Nous voulons des faits, des faits vrais. Dieu nous entretient dans tout son livre, non de poèmes, mais de vérités. D'après cette vue générale et juste sur la Parole de Dieu, nous devons croire, quant à l'histoire de Job, qu'elle a eu réellement lieu telle qu'elle est racontée dans ce livre (comp. Jacques, V, 14).

Il est dit que la patrie de Job se nommait Huts, contrée de l'Arabie limitant la Palestine. Voyez note I, 4, 3, et ce qui est dit plus loin sur les amis de Job. Quelle fut l'époque à laquelle vivait Job? Distinguons cette question de celle-ci: Quand est-ce que ce livre a été écrit? Il ne serait point impossible que ce livre n'eût été écrit qu'au temps de David ou de Salomon, peut-être même plus tard; tandis que Job aurait vécu beaucoup plus tôt. Il y a plusieurs motifs qui nous font croire que Job et ses amis appartiennent à l'époque patriarcale, qu'il peut être mis, comme patriarche, sur la même ligne qu'Abraham, Isaac et Jacob, qu'il vécut peu de temps après eux, et en dehors de la descendance directe d'Abraham. Voici ces raisons :

a). L'histoire de Job n'offre aucune trace de la loi et du peuple d'Israël. Les passages dans lesquels on a voulu trouver de telles traces (VI, 40; XXI, 44; XXII, 42; XXIII, 42), ne prouvent rien. Ce fait n'a aucune importance. Les sacrifices dont il est fait mention au commencement et à la fin du livre, ne sont pas nécessairement une création de la loi mosaïque, même au point de vue de l'expiation. Les sacrifices sont aussi vieux que le monde. L'histoire de Job n'appartenant pas à l'histoire du peuple d'Israël, l'absence d'allusion à la loi mosaïque nous porte à croire qu'il vécut en dehors de ce peuple, lors même qu'il aurait vécu après Moïse, et non dans la période patriarcale. Huts, sa patrie, était assez rapprochée du pays d'Israël pour que, dans ce dernier cas, on dût s'attendre à ce qu'il y fût fait mention de la loi du peuple de Dieu; car tous les peuples voisins en entendraient parler.

b). Nous n'attachons pas non plus une grande importance à ce que l'histoire de Job ne nous offre que des scènes patriarcales. Ce genre de vie est encore aujourd'hui le trait dominant des contrées où Job vécut. Toutefois, remarquons que, si nous ne trouvons la vie patriarcale qu'au commencement de l'histoire du peuple d'Israël, Job appartient au premier âge de cette période, puisqu'il atteignit un âge plus avancé qu'Abraham, Isaac et Jacob. Au début de ce livre nous voyons qu'il avait déjà des enfants adultes.

c). Mais un fait essentiel à noter, c'est que l'on rencontre dans le livre de Job des notions aussi pures sur Dieu, sur ses voies et sur l'adoration qui lui est due. Cet indice nous fait remonter à une époque très-reculée, à celle où la postérité sémitique avait retenu intact le précieux héritage de l'unité de Dieu et de la promesse d'un Sauveur; d'où nous pouvons conclure qu'il s'écoula peu de temps entre la vocation d'Abraham et Job. Il y avait dans les descendants de Sem des hommes à qui cet honneur, accordé au patriarche, ne fut pas inconnu. De plus, Job exprime le désir, l'attente d'une révélation particulière de Dieu, pour plaider avec lui, et cette attente fut remplie: analogie parfaite avec les apparitions fréquentes accordées aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob. — Le style de ce livre est remarquable par une énergie et une concision qui jettent parfois quelque obscurité sur la pensée: tout autant de caractères dénotant une haute antiquité. C'est ce qu'on a remarqué chez les autres peuples anciens, par exemple chez les Grecs: les productions de l'esprit sont d'autant plus concises et enveloppées d'obscurité, qu'elles appartiennent à des siècles plus rapprochés du berceau du monde.

d). Les noms des amis de Job se retrouvent parmi ceux de la famille d'Abraham, de Nachor et d'Esau. *Eliphaz* aurait été fils d'Esau, et *Theman*, lieu d'origine

d'Eliphaz, est aussi nommé dans Genèse, XXXVI, 4 et suivants. Le second ami ou interlocuteur de Job se nomme *Bildad*, de Schua, ce qui peut aussi signifier fils de Schua. Or, Schua est indiqué dans Genèse, XXV, 2, comme cinquième fils de Kétura, deuxième femme d'Abraham; en sorte que Bildad aurait été petit-fils d'Abraham, tout comme Eliphaz petit-fils de Bildad. Tous les deux auraient été de la même filiation. *Elihu*, quatrième interlocuteur, était fils de Barakeel (Job, XXXII, 2); celui-ci était de Buz ou fils de Buz. Or, il est dit dans Genèse, XXII, 20, que Buz était second fils de Nachor, frère d'Abraham. L'aîné des fils de Nachor se nommait Huts, et il est dit que Job était du pays de Huts. Elihu aurait ainsi été arrière-petit-fils de Nachor, tout comme Eliphaz, arrière-petit-fils d'Abraham. — La mention qui est faite de Job après Daniel dans Ezéchiel, XIV, 44, ne prouve point que Job vécut à une époque moins reculée, puisqu'il est placé dans ce passage, par un motif particulier, après le prophète Daniel. Les quatre amis de Job, arrière-petits-fils d'Abraham ou de Nachor, étaient donc contemporains ou à peu près des fils de Jacob. Ainsi se confirme de plus en plus la conjecture que Job vécut durant l'esclavage d'Israël. Nous n'avons pas lieu de nous étonner de ce que Dieu manifestait ses jugements d'une manière aussi frappante dans le pays de Huts. Job et ses entours étaient apparentés à la lignée directe d'Abraham; et, aussi longtemps qu'ils restèrent fidèles à l'Eternel, ils furent l'objet de ses soins paternels. Ils ne tardèrent pas à tomber dans le paganisme, comme toutes les autres peuplades voisines, et furent abandonnés à leurs propres ténèbres. Dans les siècles suivants, on trouva cependant quelques vestiges du particularisme sémitique et de la notion d'un seul Dieu; ainsi en Balaam, originaire de la Mésopotamie, patrie de Nachor; la reine de Scéba et les sages d'Orient.

2. Composition du livre de Job.

Ce qui précède nous explique pourquoi ce Livre a été placé dans le canon sacré. Job et les personnages qui l'entourent étaient des descendants éloignés de la race abrahamique. Ils avaient conservé la croyance en l'unité de Dieu, qui se révélait encore à eux. L'histoire de Job renferme d'une façon particulière une théogonie pure, qui lui a fait trouver place dans l'Ancien-Testament. Dieu a voulu que la vie de Job fût connue du peuple d'Israël, pour cela consignée par écrit. Il ne nous est pas impossible de découvrir qui en est l'auteur, et à quelle époque il vivait. Deux raisons nous font croire que ce Livre fut rédigé par Moïse lui-même. Nous avons déjà remarqué que les discours de Job et de ses amis ont été prononcés dans la forme où nous les avons; ce qui nous permet de supposer qu'il s'écoula peu de temps entre l'époque de Job et celle où ce Livre fut écrit. Que ce soit Job ou ses amis qui aient rédigé cette histoire, elle était assez importante pour qu'ils en conservassent le souvenir. Elle n'a pu être écrite qu'à un temps où il y avait encore des rapports entre des habitants du pays de Huts et la postérité d'Israël, c'est-à-dire durant le séjour de Moïse à Madian, ou les quarante ans qui précéderent sa vocation, ou bien pendant le voyage dans le désert. De ce point de vue, on peut croire que l'histoire de Job s'est transmise de bouche en bouche, jusqu'à ce que Moïse l'a mise par écrit. On sait combien en Orient la tradition orale est durable et fidèle. Depuis la vocation d'Abraham à la sortie du peuple hors d'Egypte, il s'écoula quatre cent trente ans; il n'y eut donc que soixante-quatre ans entre la mort de Joseph et la naissance de Moïse. C'est dans cette période que peut se placer la vie de Job. Il n'y eut pas un grand intervalle entre lui et le temps où le législateur des Hébreux eut l'occasion de connaître cette histoire. Il est vraisemblable qu'elle fut écrite en hébreu par Moïse, et que la connaissance s'en répandit ainsi au milieu du peuple d'Israël; autrement elle n'aurait jamais été admise dans le recueil des livres de l'Ancien-Testament.

Quant à l'opinion d'après laquelle ce livre aurait été écrit après Salomon, quoique le fait en lui-même, ainsi que nous l'avons dit, ne fût pas impossible, nous ne pouvons l'admettre, parce que cette hypothèse a pour base celle qui nous présente l'histoire de Job comme un poème en tout ou en partie, hypothèse que nous rejetons. On la fonde sur ce que le style doit appartenir à une époque moins reculée que celle de Moïse et sur le rôle que joue Satan dans le commencement de cette histoire. Ces deux arguments n'ont rien de solide; car le style de ce livre n'a rien

qui soit en désharmonie avec celui des écrits mosaïques. Quant à la mention qui est faite de Satan, si cet écrit eût été rédigé du temps de Salomon, ou après la captivité de Babylone, le tentateur n'y aurait pas été dépeint comme il l'est ici; on ne l'aurait pas représenté comme apparaissant encore dans le ciel, ainsi que cela a lieu dans ce livre. — Il est vrai que le Pentateuque ne parle nulle part de Job, et qu'on ne trouve son nom pour la première fois que dans Ezéchiel, XIV, 14, comparé à Jérémie, XV, 1. Mais ce silence s'explique aisément: Job ne faisait proprement pas partie du peuple de Dieu; son histoire est en dehors de celle des Israélites. Si l'on compare tous les écrits rédigés par les prophètes, soit avant, soit pendant, soit après la captivité, on reconnaîtra que ce livre doit être placé parmi les écrits inspirés, mais qui ne doivent pas leur origine à des hommes revêtus du don de prophétie.

3. Contenu de ce livre.

La première partie contient le récit des épreuves de Job et de sa patience (I-III). La seconde renferme le tableau de ses murmures, les fausses accusations de ses amis, sa défense (IV-XIII). — Dans la troisième partie, nous entendons Elihu qui juge Job plus sagement que les autres interlocuteurs (XXXII-XXXVII). — Enfin, les chapitres XXXVIII-XLII contiennent les révélations ou les réponses de Jéhovah, et, enfin, le rétablissement de Job dans une plus grande prospérité que celle dont il jouissait auparavant.

Elihu et ses deux compagnons prétendent que chaque souffrance de Job est la punition d'un péché particulier. Elihu seul se place au vrai point de vue, et seul aussi il ne s'attire pas le blâme de l'Éternel. La piété de Job, sa patience aux premiers jours de ses douleurs, ne le garantirent pas de pensées erronées sur son état de péché. Nous renvoyons à nos notes respectives toutes nos remarques sur les sentiments du héros de ce drame si instructif, et dans lequel notre Dieu déploie avec tant de sagesse et d'amour sa puissance et sa grâce envers l'un de ses enfants.

Épreuves de Job; sa patience et ses plaintes (I-III).

Piété et bien-être de Job (I, 1-5).

VERSET 1. Il y avait un homme au pays de Huts¹, dont le nom était Job; et cet homme-là était intègre et droit²; il craignait Dieu³ et se détournait du mal. — 2. Il lui naquit sept fils et trois filles⁴. — 3. Et il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux⁵, cinq cents couples de bœufs et cinq cents ânesses, et un grand nombre de serviteurs; et cet homme était le plus grand de tous les Orientaux⁶. — 4. Et ses fils allaient les uns chez les autres⁷, et se traînaient chacun à son tour; et ils allaient convier aussi leurs trois sœurs pour manger et boire avec eux. — 5. Puis, quand le tour des jours de leurs festins était achevé, Job envoyait vers eux, et il les sanctifiait⁸; et, se levant de bon matin, il offrait des holocaustes pour chacun d'eux. Car Job disait: Peut-être que mes enfants auront péché, et qu'ils auront blasphémé contre Dieu dans leurs cœurs. Et Job en usait toujours ainsi⁹.

¹ Dans l'Arabie-Déserte, à l'est de la Palestine (Voy. Jér., XXV, 20. Lament., IV, 21).

² Suivant les règles de la justice et de la droiture.

³ La crainte de Dieu était la source de sa justice, et le gardait du mal.

⁴ Les enfants, en particulier les fils, étaient considérés avec raison comme les plus grandes bénédictions divines.

⁵ Les richesses étaient estimées d'après le nombre des troupeaux et surtout des chameaux. Job était, comme les patriarches, un émir, prince de bergers.

⁶ Mot à mot : Enfant de l'Orient, c'est ainsi que se nomment en particulier les Arabes (Juges, VI, 3).

⁷ Ou à son jour, à son jour de naissance.

⁸ On ne peut pas en conclure que les enfants de Job étaient impies; leur pieux

père craignant que dans leurs réunions ils ne dépassassent les bornes de la sobriété, les sanctifiait, c'est-à-dire cherchait à les purifier en offrant un sacrifice à Dieu.

⁹ C'est-à-dire chaque fois qu'ils célébraient cette fête.

Résolution de Dieu d'éprouver Job par la souffrance (6-12).

VERSET 6. Or, il arriva un jour que les enfants de Dieu ¹ vinrent se présenter devant l'Éternel, et Satan ² aussi entra parmi eux. — 7. Alors l'Éternel dit à Satan : D'où viens-tu? Et Satan répondit à l'Éternel, disant : Je viens de courir çà et là par la terre, et de m'y promener. — 8. Et l'Éternel lui dit : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre ³, cet homme intègre et droit, qui craint Dieu et qui se détourne du mal? — 9. Et Satan répondit à l'Éternel : Est-ce en vain que Job craint Dieu ⁴? — 10. Ne l'as-tu pas environné de biens de toutes parts, et sa maison et tout ce qui lui appartient? Tu as béni l'œuvre de ses mains, et son bétail a fort multiplié sur la terre. — 11. Mais étends maintenant ta main, et touche tout ce qui lui appartient, et tu verras s'il ne te maudit pas en face ⁵. — 12. Et l'Éternel dit à Satan : Voilà, tout ce qui lui appartient est en ton pouvoir, mais ne mets point la main sur lui ⁶. Et Satan sortit de devant la face de l'Éternel ⁷.

¹ Les enfants de Dieu, les anges, en général les bons esprits employés au service de l'Éternel (Ps. CIII, 21), se présentant devant Dieu pour recevoir ses ordres.

² Satan, l'accusateur, paraît aussi parmi les bons anges, comme dans Zacharie, III, 4. Satan, déjà lors de la chute, était résolu d'agir contre Dieu; c'est pour cela qu'il est appelé meurtrier et menteur dès le commencement (Jean, VIII, 44). Le châtiment l'atteint graduellement. Ici, comme dans Zacharie, III, 4, il peut encore paraître dans le ciel comme accusateur; dans l'Apocalypse, XII, 40, et dans Luc, X, 48, on voit qu'il est précipité du ciel.

³ Sur la terre, c'est-à-dire dans ce pays païen, Dieu emploie un langage tout-à-fait humain pour exprimer son intention d'éprouver Job par de dures souffrances. Satan, ennemi de tout bien, a une

parfaite aptitude pour atteindre ce but.

⁴ Le malin cherche, comme il le fit dans le paradis, à donner au mal l'apparence du bien, et fait découler la piété de Job de l'égoïsme; il cherche à le rendre méprisable devant Dieu et les esprits célestes.

⁵ Tu verras s'il ne se détournera pas ouvertement de toi, s'il ne te reniera pas dans ton cœur et ne te maudira pas.

⁶ On voit que Satan est sous la puissance du Dieu fort, et qu'il ne peut aller que jusque-là où Dieu lui permet d'aller.

⁷ Pour éprouver Job. Le bien-être et les richesses n'avaient pas pu le faire tomber; il cherche maintenant à le faire déchoir par les souffrances; mais celles-ci purifieront et affermiront l'élu de Dieu et ne seront pas pour lui un piège (1 Pierre, I, 7).

Quatre épreuves (13-19).

VERSET 13. Il arriva donc un jour, comme les fils et les filles de Job mangeaient et buvaient, dans la maison de leur frère aîné, — 14. qu'un messenger vint à Job ¹, et lui dit : Les bœufs labouraient,

et les ânesses paissaient auprès ; — 15. et ceux de Scéba ² se sont jetés dessus, et les ont pris et ont passé les serviteurs au fil de l'épée ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter. — 16. Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Le feu de Dieu ³ est tombé des cieus, et il a brûlé les brebis et les serviteurs, et les a consumés ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter. — 17. Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Les Caldéens ⁴, rangés en trois bandes, se sont jetés sur les chameaux et les ont pris, et ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée : et je suis échappé moi seul pour te le rapporter. — 18. Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Tes fils et tes filles mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné ; — 19. et voici, un grand vent ⁵ s'est levé au-delà du désert, qui a donné contre les quatre coins de la maison, si fortement qu'elle est tombée sur ces jeunes gens, et ils sont morts ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

¹ Job est atteint coup sur coup par quatre épreuves inattendues ; la première et la troisième proviennent des hommes ; la seconde et la quatrième, du ciel ; sa personne est jusque-là préservée. Les trois premières infortunes lui enlèvent tous ses biens, ses troupeaux, ses serviteurs ; la dernière lui ravit ses enfants, sept fils et trois filles ; et tout cela en un jour !

² Scéba, peuplade de l'Arabie-Heureuse, au sud de Huts, descendant de

Sem et d'Abraham (Gen., XXV, 3).

³ Le feu de Dieu, la foudre, ou un vent ardent, mêlé de soufre, appelé samum.

⁴ Tribu nomade, pillarde, habitant la Babylonie, plus tard aussi la Mésopotamie. Ils venaient du nord ; ce sont peut-être aujourd'hui les Kurdes.

⁵ Vent qui n'est retenu par aucune montagne, et qui devient toujours plus fort dans sa course et renverse quelquefois les maisons.

Patience de Job (20-22).

VERSET 20. Alors Job se leva, et il déchira son manteau, et il rasa sa tête ¹, et se jetant par terre, il se prosterna devant Dieu. — 21. Et il dit : Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et j'y retournerai nu ². L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté ; que le nom de l'Eternel soit béni ! — 22. Dans toutes ces choses, Job ne pécha point, et il n'attribua rien de mal convenable ³ à Dieu.

¹ Deux signes de deuil et de profonde affliction.

² Job reconnaît la main de Dieu dans ce qu'il en a reçu et dans ce qu'il lui est ôté, et il loue l'auteur de toutes ces dispensations. Au verset 44, Satan avait espéré toute autre chose. Nous devons

recevoir les dons de Dieu avec gratitude, et les lui rendre sans murmurer lorsqu'il l'exige.

³ Rien de mal convenable, rien d'insensé ; il ne pécha pas ; il ne murmura point contre Dieu.

Nouvelle affliction de Job (II, 1-8).

VERSET 1. Or, il arriva encore un jour, que les enfants de Dieu étant venus se présenter devant l'Eternel, et Satan aussi étant entré parmi eux, — 2. l'Eternel dit à Satan : D'où viens-tu ? — 3. Tu m'as incité contre lui pour l'engloutir sans sujet ¹. — 4. Et Satan répondit à l'Eternel : Chacun donnera peau pour peau ², et tout ce qu'il

a pour sa vie. — 5. Mais étends maintenant ta main et touche ses os et sa chair, et tu verras s'il ne te maudit pas en face. — 6. Et l'Eternel dit à Satan : Voici, il est en ta main; prends seulement garde de toucher à sa vie. — 7. Ainsi, Satan sortit de devant l'Eternel, et frappa Job d'un ulcère malin ³, depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête. — 8. Et il prit un morceau de pot de terre pour se gratter, et il était assis dans la cendre.

¹ Les paroles de Jéhovah sont pleines de compassion; elles montrent que Job n'est pas puni pour ses péchés, mais l'Eternel l'éprouve pour l'affermir dans sa fidélité et pour faire briller au grand jour la vérité et la piété de Job.

² Mais Satan ne veut pas le reconnaître; le menteur n'a aucun sens pour la vérité; le méchant n'a aucune compassion. Il exige une nouvelle épreuve, plus dure encore, parce qu'un homme, qui possède encore la santé, a assez de bien. « Peau pour peau, » expression proverbiale, c'est-à-dire aussi long-

temps qu'un homme a sa peau intacte, a toutes ses forces, il peut aisément endurer d'autres douleurs. Mais lorsque l'eau entre jusque dans son âme, l'impureté de la crainte qu'il a de Dieu et son égoïsme se manifestent.

³ Ulcère, lèpre très-maligne appelée éléphantiasis, qui ride la peau comme celle d'un éléphant; les pieds se déforment, s'enflent, les membres se corrompent; le malheureux est dévoré d'intolérables démangeaisons, et périt peu à peu dans les plus atroces douleurs.

Epreuve par sa femme (9, 10).

VERSET 9. Et sa femme lui dit : Tu conserveras encore ton intégrité ¹? Bénis Dieu et meurs ². — 10. Et il lui répondit : Tu parles comme une femme insensée ³. Quoi! nous recevrons les biens de la main de Dieu et nous n'en recevrons point les maux ⁴? Dans toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres.

¹ Tout comme dans Genèse, III, et dans d'autres passages, la femme paraît ici l'être le plus faible, le plus facile à séduire. Sa piété chancelle, et elle donne avec ironie ce conseil à son mari:

² De s'éloigner de Dieu, puisque sa piété ne lui sert de rien; qu'il s'abandonne inutilement à Dieu, et qu'il doit

périr sans secours dans sa profonde misère.

³ Insensée, folle ou impie. Job savait en qui il croyait.

⁴ L'homme de bien reçoit la souffrance avec une humble soumission, et peut en rendre grâce aussi bien que de la prospérité et de la joie.

Job est visité de ses trois amis (11-13).

VERSET 11. Or, trois des intimes amis ¹ de Job, Eliphaz Thémaitite, Bildad Scuhite et Tsophar Nahamathite ², ayant appris tous les maux qui lui étaient arrivés, partirent chacun du lieu où ils étaient et convinrent ensemble d'un jour pour venir s'affliger avec lui et pour le consoler. — 12. Ces amis, levant de loin leurs yeux ³, ne le reconnurent point ⁴, et élevant leur voix, ils pleurèrent et déchirèrent chacun son manteau, et répandirent de la poudre sur leurs têtes en la jetant au loin dans les cieux ⁵. — 13. Et ils s'assirent à terre avec lui pendant sept jours et sept nuits, et nul d'eux ne lui dit aucune parole ⁶; car ils voyaient que sa douleur était fort grande.

¹ Les amis de Job étaient aussi d'Arabie, et comme lui de riches émirs, probablement de la postérité d'Abraham dans laquelle s'était conservée la connaissance du vrai Dieu.

² Theman, capitale de l'Idumée (Amos, I, 12. Abdias, VIII, 9. Gen., XXXVI, 42). — Squah Schnah, fils d'Abraham, par Kétura (Gen., XXV, 2). — Nahama est un lieu inconnu qui ne peut être le même que celui de Josué, XV, 41. Eliphaz est le plus distingué d'entre eux; c'est lui qui prendra le plus souvent la parole; les autres ne feront que reproduire les mêmes reproches contre Job, sans dire quelque chose d'essentiellement nouveau.

³ Ils le virent de loin, parce que Job, lépreux, ne pouvait pas habiter dans la maison; il devait être séparé des gens bien portants dans un lieu écarté (Lév., XIII, 46).

⁴ Tant il était défiguré par la maladie.

⁵ Signes d'un deuil profond et d'une vive compassion.

⁶ Afin d'exprimer la plus profonde douleur, ils se taisent et sont absorbés en eux-mêmes. On portait le deuil pour un mort durant sept jours (4 Sam., XXXI, 13). Jusque-là les amis montrèrent une amitié sincère envers Job; ce ne fut qu'en exposant leurs vues sur les causes des souffrances de Job, qu'ils en vinrent à le contredire.

Plaintes de Job (III).

Job interrompt le long silence de ses amis plongés dans le deuil. Sa douleur comprimée et qu'avait accrue la présence de ses amis, éclate dans la plus amère lamentation. Il lutte avec la douleur, avec le découragement de sa femme, avec ses propres doutes; il semble vaincu lorsqu'il maudit le jour où il naquit, et qu'il désire sa mort comme une délivrance. Malgré cette faiblesse, Jacques (V, 11) exalte la patience de Job, dont il a fait preuve jusque-là au plus haut degré; il se relève bientôt et il reste comme un noble exemple. Job est tombé dans le même abattement que Jérémie (XV, 10, XX, 14).

Il maudit le jour de sa naissance (1-10).

VERSET 1. Après cela, Job ouvrit sa bouche et maudit son jour. — **2.** Et il dit : — **3.** Que le jour où je naquis périsse ¹, et la nuit en laquelle il fut dit : Un homme est né.

¹ Soit effacé du nombre des jours. Job pense que, si ce jour n'eût pas été, son remonte au jour de sa naissance, et infortune n'aurait pas eu lieu.

VERSETS 4, 5. Mais puisque ce jour existe, qu'il soit au moins envisagé comme un jour de malheur, un jour de ténèbres et dans lequel ne brille pas la lumière du soleil; que Dieu ne le recherche point d'en haut, c'est-à-dire que dans ce jour-là Dieu cache son regard plein de grâce. — **6-10.** Il maudit aussi la nuit se rattachant au jour de sa naissance; que cette nuit soit stérile, sans joie, c'est-à-dire que jamais on n'ait à se réjouir de la naissance d'un homme cette nuit-là. Ceux qui maudissent les jours, c'est-à-dire les magiciens qui conjurent le Léviathan (serpent, d'autres le crocodile) et le conduisent à leur gré, doivent maudire ce jour-là, comme un jour néfaste (verset 8). — Que les étoiles qui procurent le crépuscule soient obscurcies; que la lumière, que cette nuit-là attend, ne paraisse pas, et qu'elle ne voie point les rayons de l'aurore, qu'aucun jour ne la suive et qu'elle demeure une nuit éternelle (verset 9). — Car elle n'a pas mis d'obstacle à ma naissance, et elle ne m'a pas préservé de cette calamité (verset 10).

Job désire, puisqu'il vit encore, de pouvoir mourir et d'être transporté dans le royaume des morts (11-19).

VERSET 11. Que ne suis-je mort dès la matrice? — **12.** Pourquoi m'a-t-on reçu sur les genoux ¹? — **13.** Car maintenant je serais cou-

ché dans le tombeau et je me reposerais, je dormirais; dès-lors j'aurais été en repos, — 14. avec les rois et les gouverneurs² de la terre, qui se bâtissent des solitudes³; — 15. ou avec les princes qui avaient de l'or, et qui avaient rempli leurs maisons d'argent⁴; — 16. ou pourquoi n'ai-je point été comme un avorton caché, comme les petits enfants qui n'ont jamais vu la lumière? — 17. C'est là que les méchants ne tourmentent plus personne, et que ceux qui ont perdu leurs forces, se reposent⁵. — 18. C'est là que ceux qui avaient été liés ensemble, jouissent du repos et n'entendent plus la voix de l'exacteur. — 19. Le petit et le grand sont là, et l'esclave n'est plus là sujet à son maître⁶.

¹ Proprement : Pourquoi des genoux m'ont-ils reçu? Si Job était mort immédiatement après sa naissance, il aurait échappé à cette profonde affliction. Vain souhait!

² La mort lui aurait épargné ces innombrables douleurs.

³ Job voit déjà leurs immenses édifices s'écrouler et leurs plans gigantesques anéantis.

⁴ Leur soif de l'or leur donnait beau-

coup de soucis; la mort y a mis un terme. Il en serait ainsi de moi, si je me reposais auprès d'eux.

⁵ L'opresseur et l'opprimé y trouvent le repos.

⁶ Dans le comble de sa douleur, Job se représente la mort comme apportant le même sort à tous et donnant le repos après toutes les angoisses de la vie; mais la mort a une autre face, qui n'est pas ici tracée!

Questions énigmatiques. Pourquoi les êtres souffrants ont-ils la vie? A quoi doit-elle leur servir (20-26)?

VERSET 20. Pourquoi la lumière est-elle donnée aux misérables, et la vie à ceux qui ont le cœur outré; — 21. qui attendent la mort, et elle ne vient point, et qui la recherchent plus que les trésors; — 22. qui seraient ravis de joie et qui auraient de grands transports s'ils avaient trouvé le sépulcre¹? — 23. Pourquoi² la lumière est-elle donnée à l'homme auquel le chemin est caché, et que Dieu a couvert de tous côtés de ténèbres³? — 24. Car je soupire⁴ avant que de manger, et mes cris coulent comme des eaux. — 25. Car ce que je craignais le plus m'est arrivé, et ce que j'appréhendais est tombé sur moi. — 26. Je n'ai point eu de paix, je n'ai point eu de repos ni de calme; et le trouble est venu sur moi.

¹ Dans leur dégoût de la vie, les misérables désirent la mort, et doivent cependant vivre.

² Complément du verset 20 : Pourquoi Dieu donne-t-il la lumière, la vie à un homme.

³ Dans ce verset, Job applique à sa personne ce qu'il vient de dire juste-là.

⁴ Sa maladie, qui lui cause de la douleur, même quand il mange, produit dans son âme une continuelle angoisse.

Entretiens de Job avec ses trois amis sur ses souffrances (IV-XXXI).

Premier discours des amis de Job. Ses réponses (IV-XIV).

Les amis ne se mettant pas assez à la place de Job, s'élèvent contre lui sans ménagements; quelques-unes de leur raisons sont justes et d'autres ne le sont pas. Ils ont raison de dire que personne n'a le droit de parler contre

Dieu ; mais déjà alors ils font sentir à Job qu'il supposent que ce malheureux souffre en punition de ses péchés. Job en appelle à son innocence et espère être justifié dans cette vie. Les amis ont peu à peu un langage plus doux, des pensées plus consolantes. Enfin Tsophar termine son discours (XI, 20) par une menace. Job, en proie à une lutte intérieure, exprime l'espérance d'une bienheureuse résurrection (XIV, 43-22).

Premier discours d'Eliphaz (IV-V).

Eliphaz, le plus âgé et le plus considéré des amis de Job, prend le premier la parole et expose le sujet que lui et ses amis vont traiter : a) L'impie et le pécheur sera toujours puni ; b) personne n'est innocent ; c) Job ne doit pas repousser la correction que Dieu lui inflige ; d) il doit se convertir, et alors il jouira d'un nouveau bonheur. Les vérités contenues dans a) et b) sont incontestables ; mais Eliphaz a tort de représenter à Job que ses souffrances sont causées par un péché particulier, qu'il est puni tandis qu'il n'est qu'éprouvé ; avec de la prudence et des ménagements, il se fraie un chemin pour reprendre la conduite de Job (IV, 1-6).

VERSET 1. Alors Eliphaz Thémánite prit la parole et dit : — 2. Si nous entreprenons de te parler, te fâcheras-tu ? Mais qui pourrait retenir ses paroles ? — 3. Voilà, tu en as toi-même instruit plusieurs, et tu as soutenu les mains qui étaient affaiblies. — 4. Tes paroles ont redressé ceux qui chancelaient, et tu as affermi les genoux qui pliaient¹. — 5. Et maintenant que ceci t'est arrivé, tu perds courage ; le mal t'a atteint, et tu es tout éperdu ? — 6. Ta piété n'a-t-elle pas été ton espérance, et l'intégrité de tes voies, ton attente² ?

¹ Eliphaz commence par louer Job, et en vient peu à peu à le blâmer (5-6).

² Si la piété de Job a été réelle, comment peut-il être maintenant sans consolation ? Comment a-t-il perdu toute

espérance ? Telle est la pensée d'Eliphaz. D'après celui-ci, ce désespoir montrerait que Job n'a pas été ce qu'il voulait paraître ; qu'il est un pécheur obstiné, et que c'est pour cela que le châtement l'a atteint.

Dieu n'est pas injuste, il ne fait périr que le criminel (7-11).

VERSET 7. Rappelle, en ta mémoire, je te prie, qui est l'innocent qui ait jamais péri ; et où est-ce que les hommes droits ont été exterminés ? — 8. J'ai toujours vu que ceux qui labourent l'iniquité et qui sèment l'outrage, les moissonnent. — 9. Ils périssent par le souffle de Dieu, et ils sont consumés par le vent de sa colère. — 10. Le rugissement du lion¹ et le cri du grand lion cesse ; les dents des lionceaux sont arrachées. — 11. Le lion périt faute de proie, et les petits du vieux lion ont été écartés.

¹ Lion, image des hommes forts et puissants, qui souvent oppriment et dépouillent le pauvre et le faible ; mais leur force et leur arrogance ne les mettent pas à l'abri des jugements de Dieu.

Dieu voit des fautes là où l'homme n'en voit point (12-19).

VERSET 12. Pour moi, une parole m'a été adressée en secret, et mon oreille en a entendu quelque peu.

VERSETS 13-16. Tableau de l'impression produite sur Eliphaz par la vision ou la révélation divine ; Eliphaz cherche à affermir par là l'impression de son dis-

cours sur Job. Ce qu'Eliphaz représente à Job, tiré de son expérience, il le confirme par des éclaircissements puisés dans le monde des esprits. — 17-24. Révélation divine.

VERSET 16. Et j'entendis une voix basse qui disait : — 17. L'homme sera-t-il plus juste que Dieu? l'homme sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé? — 18. Voici, il ne s'assure point sur ses serviteurs ¹, et il met de la lumière dans ses anges. — 19. Combien plus ceux qui demeurent dans des maisons d'argile, dont le fondement est dans la poudre, seront-ils consumés à la rencontre d'un vermisseau? — 20. Ils sont détruits du matin au soir, sans qu'on y prenne garde; et ils périssent pour toujours. — 21. L'excellence qui était en eux, n'est-elle point passée? Ils meurent sans avoir été sages ².

¹ Ou: il n'est aucun de ses serviteurs qui soit sans faute et sans tache.

² Les trois derniers versets, 19-21, dépeignent la fragilité de l'homme, sa petitesse en comparaison des anges. Job devait en tirer cette conclusion pour lui: Si Dieu lui-même découvre des défauts

dans les anges, à combien plus forte raison dans l'homme, créature faible, asservie à la folie et au péché, et justement exposée aux coups du Dieu saint. Comment l'homme aurait-il le droit de murmurer contre Dieu, comme Job l'a fait (III).

Conclusion de ce qui précède; folie de parler contre Dieu (V, 1-7).

VERSET 1. Si tu en appelles aussi à Dieu ou à un de ses saints anges, pour exposer ta plainte, cela ne te servira de rien. — 2. Celui qui se soulève contre la discipline de Dieu est un insensé; il ne fait que se consumer soi-même, tandis qu'il devrait reconnaître ses fautes et ses péchés. — 3-5. S'il est au sein du bonheur, on peut prévoir la ruine de sa maison, de ses biens et de ses enfants. — 6. Et la cause d'une telle ruine n'est pas en dehors de l'homme; elle ne vient point du hasard, mais de l'homme lui-même. L'homme étant pécheur, la souffrance est le résultat naturel de ses péchés. — 7. Car l'homme est né pour souffrir, tout comme les étincelles du feu pour s'élever dans les airs.

La correction infligée de Dieu doit produire la repentance (8-16).

VERSET 8. Certainement ¹, j'aurais recours au Dieu fort; et j'adresserais mes paroles à Dieu, — 9. qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder, et qui fait tant de choses merveilleuses qu'on ne les peut compter; — 10. qui répand la pluie sur la face de la terre et qui envoie les eaux sur les campagnes; — 11. qui élève ceux qui étaient abaissés, et qui fait que ceux qui étaient dans l'affliction, sont élevés et délivrés. — 12. Il dissipe les projets des hommes rusés, en sorte qu'ils ne viennent point à bout de leurs desseins. — 13. Il surprend les sages dans leur ruse, et le conseil des pervers est renversé. — 14. Au milieu du jour, ils rencontrent les ténèbres, et ils marchent à tâtons en plein midi, comme dans la nuit. — 15. Mais il délivre le pauvre de l'épée de leur bouche et de la main de l'homme puissant. — 16. Ainsi le pauvre remporte ce qu'il a espéré, mais le méchant a la bouche fermée.

¹ Moi, si j'étais à ta place. Job ne doit pas s'abattre, mais se tourner vers Dieu avec un cœur plein de repentir et de

confiance; car l'Éternel accueille les esprits froissés; il est admirable et juste dans ses œuvres; mais il est aussi sage

et bon, comme il le montre dans la nature et dans la vie humaine. Il veut point faire périr celui qui souffre, mais le délivrer s'il se détourne du mal, et s'il reconnaît les vœux de Dieu.

Délivrance de Job s'il prête l'oreille à l'exhortation d'Eliphaz (17-27).

VERSET 17. Voici, ô qu'heureux est l'homme que Dieu châtie. Ne rejette donc point le châtiment du Tout-Puissant ¹. — **18.** Car c'est lui qui fait la plaie, et qui la bande; il blesse, et ses mains guérissent ². — **19.** Il te délivrera dans six afflictions et à la septième le mal ne te touchera point ³.

¹ L'humiliation sous la main de Dieu amène la délivrance.

² Dieu peut rendre au malheureux sa prospérité antérieure, lorsque ses vœux saintes sont remplies. Ainsi, la correc-

tion peut être envisagée comme un bien (Deut., XXXII, 39. Osée, VI, 1).

³ Aussi plusieurs afflictions successives ne pourront te nuire.

VERSETS 20-27. Les calamités ici énumérées, et dont il sera préservé, sont : la famine, la guerre, la calomnie secrète ou le fléau de la langue, la désolation ou les dégâts par une cause quelconque, la cherté des objets nécessaires, les bêtes sauvages. Au lieu de ces maux, il jouira d'une sûreté telle qu'il y aura comme une alliance entre lui et les pierres des champs, qui ne l'atteindront ni ne le blesseront jamais. Les hommes pieux ont des bénédictions assurées : la sécurité, le bien-être dans la famille, une nombreuse postérité, une vieillesse avancée. Tous ces avantages temporels étaient mis au premier rang dans toutes les économies antérieures à celle de l'Évangile; il n'en est plus ainsi sous la grâce (Matth., VI, 33).

Réponse de Job au premier discours d'Eliphaz (VI, VII).

Les représentations d'Eliphaz étaient justes au fond, mais dures, sans amour dans leur application particulière à Job. Pour se justifier, Job dépeint encore une fois la grandeur de ses souffrances, qui excusent ses plaintes et qui lui font désirer la mort. Il se plaint du manque de charité dans ses amis, dont il attendait de la sympathie et de l'amour dans son adversité; mais il a été cruellement trompé; ils accumulent sur lui des accusations sans preuves. Au chapitre VII, il revient sur ce qu'il avait déjà dit; il s'étonne de ce que l'homme n'étant rien, Dieu le frappe si sévèrement (14-30).

Job justifie ses plaintes par la grandeur de ses souffrances (VI, 1-13).

VERSET 1. Mais Job répondit et dit : — **2.** Plût à Dieu que ce qui m'afflige fût bien pesé, et que ma calamité fût mise dans une balance ! — **3.** Car elle se trouverait plus pesante que le sable de la mer; c'est pourquoi les paroles me manquent. — **4.** Car les flèches ¹ du Tout-Puissant sont en moi; mon esprit en suce le venin; les frayeurs de Dieu se rangent en bataille contre moi.

VERSETS 5-10. L'animal cherche bien une bonne nourriture, mais Job doit se nourrir d'objets dégoûtants; il ne se plaint donc pas sans motifs; ses amis ont bien raison de dire qu'il ne leur manque rien. Puisse le Seigneur accomplir son souhait, le réduire en poussière, et mettre un terme à ses jours ! Ce serait sa meilleure consolation; il triompherait, car il n'a pas caché ou nié les paroles du Dieu saint, c'est-à-dire qu'il s'est reposé sur l'Éternel.

VERSET 11. Quelle est ma force, que je puisse espérer, et quelle est ma fin, que je prolonge ma vie¹? — **12.** Ma force est-elle une force de pierre, et ma chair est-elle d'acier². — **13.** N'est-il pas vrai que je ne trouve plus de secours en moi, et que toute ressource m'est ôtée³?

¹ Job considère ses afflictions comme des flèches empoisonnées dont il serait percé.

² Ou : ma force n'est pas une force de pierre, et ma chair n'est pas d'acier, et cependant je dois être exposé continuel-

lement aux souffrances, les plus cruelles.

³ Je ne vois aucun terme à mes maux ; que me reste-t-il à désirer, quelle autre consolation que de mourir?

Job se plaint de l'abandon et de la dureté de ses amis (VI, 14-30).

VERSETS 14-23. Job s'adresse d'un ton calme à ses amis ; il dépeint leur infidélité, puisqu'ils lui font des reproches, au lieu de lui témoigner de la sympathie ; « car celui qui est épuisé par la douleur a droit à l'affection de ses amis, sans cela il abandonne la crainte du Tout-Puissant. » (Cette traduction de ce dernier membre, qui est celle de Luther, vaut mieux que celle d'Ostervald : mais il a abandonné.) Job veut dire que la sympathie d'autrui peut préserver l'affligé du murmure et de la méfiance envers le Tout-Puissant. Semblable aux torrents desséchés du désert, dans lesquels les caravanes cherchent en vain de l'eau, vous avez trompé mon attente. — (Téma est dans l'Arabie-Déserte et Scéba dans l'Arabie-Heureuse). Cependant je ne vous ai rien demandé qu'un peu de pitié et de consolation. Les versets 15-20 dépeignent le manque d'assurance de ses amis. Il les compare à un torrent du désert, tari par la gelée, et sur lequel la neige s'amasse. Une caravane arrive au bord de ce torrent, cherchant en été quelques filets d'eau, mais tout est desséché et les voyageurs s'en vont, déçus dans leur attente (17-20).

VERSETS 24-30. Si vous voulez m'instruire, ne me condamnez pas de ce que j'ai poussé des plaintes arrachées par la douleur ; mais montrez-moi en quoi j'ai manqué.

VERSET 25. Oh ! que des paroles de vérité ont de force ! mais à quoi sert votre censure¹ ? — **26.** N'avez-vous donc des paroles que pour me reprendre ? et les discours d'un homme qui n'a plus d'espérance, ne sont-ils que du vent² ? — **27.** Vous vous jetteriez même sur un orphelin, puisque vous vous efforcez d'accabler votre intime ami. — **28.** Maintenant donc, jetez, je vous prie, les yeux sur moi, et voyez si je mens en votre présence. — **29.** Revenez à vous-mêmes, je vous prie, et qu'il n'y ait point d'injustice, revenez ; car le droit est de mon côté³. — **30.** Y a-t-il de l'iniquité dans ma langue ? et mon palais ne sait-il pas discerner mes malheurs⁴ ?

¹ On peut aussi traduire : Pourquoi blâmez-vous les paroles justes, et qui d'entre vous pourrait les reprendre (Luther) ?

² Vous ne pouvez pas reprendre mes paroles, puisqu'elles m'échappent souvent contre ma volonté.

³ Revenez à de meilleures pensées, vous me faites tort avec vos reproches.

⁴ Ai-je tellement perdu le sens pour ce qui est convenable et juste, que je ne puisse pas distinguer si je fais mal ?

Job exhale ses plaintes dans un monologue (VII).

La vie humaine est un train de guerre continu. Tableau de ses propres souffrances, de ses insomnies, de ses angoisses continues, de sa maladie dégoutante,

qui mettra promptement fin à ses jours et qui lui ôte tout espoir de guérison (verset 6). Mes jours ont passé plus légèrement que la navette d'un tisserand, etc. Aussi s'adresse-t-il à l'Éternel, en le priant d'adoucir ses douleurs ; puisque la vie est si courte et qu'elle ne reviendra plus. Aucun œil ne me verra plus, l'œil de Dieu seul me verra (7, 8). Celui qui descend dans le sépulcre, dans le sombre royaume des morts, n'en remontera plus (9, 10). Puisqu'il n'a aucune perspective d'éviter la mort, il ne retiendra point ses plaintes (verset 14). Est-il une mer pour pouvoir renfermer tant de douleurs ? Pendant la nuit il n'a aucun repos ; il désire que le jour luisse plutôt que de subsister dans cet état (12-15.) Retire-toi de moi, fais cesser mes douleurs, car mes jours ne sont que comme un souffle (verset 16). Job espère que Dieu épargnera un faible mortel (17-19). Cette pensée revient au chapitre X, 2 ; des paroles semblables, au psaume VIII, 5, ont un sens entièrement opposé. Comment Dieu peut-il faire attention à l'homme qui est si petit ; comment ne se retire-t-il pas de lui jusqu'à ce qu'il ait avalé sa salive, c'est-à-dire au point que l'homme n'ait pas un instant pour respirer et goûter quelque repos.

VERSET 20. Si j'ai péché, que te ferai-je ¹, conservateur des hommes ? — 21. Pourquoi n'ôtes-tu point mon péché et ne fais-tu pas passer mon iniquité ² ?

¹ Qu'exiges-tu ? Comment puis-je réparer le mal que j'ai fait ?

² Job pense qu'il serait bien plus difficile au Dieu Tout-Puissant de pardonner à un homme faible et pécheur que de le visiter par de si rudes épreuves. Que Dieu puisse bientôt lui pardonner, puisque sa mort est proche.

La rigueur des souffrances lui arrache des plaintes que la foi et la soumission condamnent. Il s'élève contre Dieu. — Tel est le tableau que l'histoire sacrée fait d'un homme qui est appelé « juste. » Et ce tableau est vrai : c'est ainsi que murmura Job ; c'est ainsi qu'il pécha. — Qu'est-ce que cela nous montre ? La parfaite véracité des écrivains de la Bible. Ils ont dépeint les personnes, non pas comme des personnages de roman, mais telles qu'elles furent en réalité : un Abraham, père des croyants, qui se rend coupable de mensonge ; un Job, modèle de patience, en proie au murmure : plus tard, un Moïse, reculant devant la mission dont Dieu veut le charger ; un David, adultère, etc. — Voilà l'histoire sous la plume des auteurs inspirés : la vérité pure. Quel argument en faveur de la crédibilité envers leurs écrits ! Quelle preuve du besoin que les plus saints hommes de Dieu ont d'un salut par grâce, d'un pardon qui ne peut être obtenu que par le sang du médiateur !

Premier discours de Bildad (VIII).

Bildad, le second ami de Job, le reprend plus durement qu'Éliphaï et cherche à le convaincre que Dieu ne fait rien d'injuste. Mais, de ce principe, il tire cette fausse conséquence, que les enfants de Job ont péri par leur propre faute ; que si Job vit encore, il peut espérer une nouvelle prospérité, mais qu'il doit se repentir (1-7). Il n'y a que les impies qui périssent, et un malheur temporel prouve incontestablement que Job est un hypocrite (8-19) ; mais sa prospérité pourra renaitre si sa piété est plus réelle ; car Dieu ne punit jamais les innocents (20-22).

VERSET 1. Alors Bildad Scuhite prit la parole et dit : — 2. Jusques à quand parleras-tu ainsi, et les paroles de ta bouche seront-elles comme un vent impétueux ¹ ? — 3. Le Dieu fort renverserait-il l'équité ? et le Tout-Puissant renverserait-il la justice ² ? — 4. Si tes enfants ont péché contre Lui, il les a aussi abandonnés à leur péché, — 5. mais si tu recherches le Dieu fort dès le matin, et que tu demandes grâce au Tout-Puissant ; — 6. si tu es pur et droit, certainement, il se réveillera pour toi ³, et il fera régner la paix dans l'ha-

bitation de ta justice ⁴. — 7. Et si ton commencement a été petit , ta dernière condition sera beaucoup plus grande ⁵.

¹ Mot à mot : Un vain souffle , dans lequel ne se trouve rien.

² Te punirait-il injustement ?

³ Il se réveillera pour toi , c'est-à-dire il viendra à ton secours.

⁴ Si ta demeure est celle d'un juste ,

non-seulement l'adversité t'épargnera , mais

⁵ La bénédiction , le bien-être , seront ton partage , en plus grande mesure que celui d'auparavant.

Bildad appuie ses assertions sur le témoignage des anciens.

Les anciens sont plus riches en foi et en expérience que nous (8-10). Tout comme une plante marine arrachée à l'eau, son élément, ne peut pas vivre, de même l'impie ou l'hypocrite ne peut prospérer, parce que la grâce de Dieu lui fait défaut; il doit périr (11-13). Son espérance est vaine (verset 14); sa maison manque de fondement (verset 15); tandis que le juste est semblable à une plante bien exposée au soleil et dont les racines s'entrelacent près des sources (16-18). Tel est le sort de celui qui craint Dieu (20-22). Bildad applique ces paroles à Job. La justice de Dieu ne se manifeste pas seulement envers les impies, mais aussi envers les hommes intègres (verset 20). Aussi Job peut-il attendre un bien meilleur sort, s'il se tourne sérieusement vers Dieu et s'il se repent (verset 21). Alors ceux qui le haïssent seront couverts de honte, et leur bonheur ne sera plus (verset 22).

Réponse de Job au premier discours de Bildad (IX-X).

Chap. IX.

VERSET 1. Mais Job répondit et dit : — 2. Certainement, je sais que cela est ainsi ¹; et comment l'homme mortel se justifierait-il devant le Dieu fort? — 3. S'il veut plaider avec Lui, il ne lui répondra pas sur un seul article, de mille qu'on lui proposera ². — 4. Dieu est sage de cœur, et tout-puissant en force. Qui est-ce qui s'est opposé à Lui, et s'en est bien trouvé? — 5. Il transporte les montagnes; et ceux qu'il renverse dans sa colère n'y font aucune attention. — 6. Il fait trembler la terre et la remue de sa place, et ses colonnes sont ébranlées ³. — 7. C'est Lui qui parle au soleil, et le soleil ne se lève point; et c'est Lui qui tient les étoiles sous son sceau ⁴. — 8. C'est Lui seul qui étend les cieus, qui marche sur les hauteurs de la mer; — 9. qui a fait l'Ourse ⁵, l'Orion ⁶ et les Pléiades ⁷, et les signes qui sont au fond du Midi ⁸; — 10. qui fait des choses si grandes qu'on ne peut les sonder, et qui fait tant de choses merveilleuses qu'on ne peut les compter. — 11. Voici, il passera auprès de moi, et je ne le verrai point; et il repassera, et je ne l'apercevrai point. — 12. S'il ravit ⁹, qui le lui fera rendre? Qui est-ce qui lui dira : Que fais-tu? — 13. Dieu ne révoque point sa colère; et le secours des hommes superbes est abattu sous Lui ¹⁰. — 14. Combien moins lui répondrais-je, moi, et choiserais-je des paroles pour lui parler? — 15. Moi, je ne lui répondrais point, quand même je serais juste, mais je demanderai grâce à mon juge. — 16. Si lorsque je l'invoque il me répondait, je ne croirais point encore qu'il eût

écouté ma voix ¹¹; — 17. car il m'a écrasé d'un tourbillon, et il a ajouté plaie sur plaie, sans que j'en sache la raison. — 18. Il ne me permet point de reprendre haleine; mais il me rassasie d'amertume ¹². — 19. S'il est question de la force, voilà, il est le plus fort ¹³; et s'il faut aller en justice, qui entreprendra ma cause ¹⁴? — 20. Si je me justifie, ma propre bouche me condamnera ¹⁵; si j'allègue que je suis plein d'intégrité, il me convaincra d'être coupable ¹⁶.

¹ Bildad avait dit que Dieu était contre Job, et qu'on ne pouvait pas plaider contre Dieu. Job combat la première assertion.

² Aucun homme n'est parfaitement pur devant Dieu; Dieu pourrait lui reprocher mille fautes, sans que l'homme pût répondre et se justifier sur aucune.

³ Comparez les paroles d'Eliphaz (V, 8-16). Job exalte plutôt le côté effrayant de la puissance de Dieu, et Eliphaz, tout ce qu'elle a de consolant pour l'homme.

⁴ Qui les couvre de nuages.

⁵ L'Ourse, constellation dans la partie nord du ciel.

⁶ Orion, géant, dans la partie sud du ciel, sous l'image d'un chasseur (Nemrod).

⁷ Les Pléiades, dans la partie est du ciel, sur le cou du Taureau.

⁸ Mot à mot : Les chambres cachées, les étoiles en partie invisibles de l'hémisphère méridional.

⁹ Comme il a fait à Job au chap. I, 43 et suivants. L'homme éprouve la puissance de Dieu aussi bien que la nature; mais nous ne connaissons pas les

motifs pour lesquels il agit de telle ou telle manière.

¹⁰ C'est peut-être une allusion aux amis de Job. L'homme aidé des plus puissants secours ne peut rien contre Dieu.

¹¹ La foi de Job paraît si affaiblie, que, dans l'excès de sa souffrance, il ne peut croire que Dieu s'occupe de lui.

¹² Non pas à cause de mes péchés, comme pense Bildad. Job expose maintenant les motifs de son découragement; Dieu l'a traité avec tant de rigueur!

¹³ Sous le rapport de la force et du droit, Dieu est le plus fort.

¹⁴ Qui plaidera ma cause devant son tribunal?

¹⁵ Sur mille paroles, je ne pourrais pas lui en répondre une. Job ne peut pas prouver son innocence, quoiqu'il ne se sente pas coupable de quelque péché particulier. Mais la toute-puissance de son juge l'anéantit pleinement.

¹⁶ Job serait un insensé devant Dieu, de manière que Dieu lui-même pourrait changer son droit en injustice sans qu'il sût lui répondre.

VERSETS 21-X, 4. Job affirme son innocence, quoiqu'il ne puisse parvenir à la prouver devant Dieu.

VERSET 21. Quand je serais plein d'intégrité, je ne me soucierais pas de vivre ¹; je suis ennuyé de la vie. — 22. Tout ce que j'ai dit revient à ceci : C'est que Dieu afflige l'homme qui vit dans l'intégrité, aussi bien que l'impie ².

¹ Sa vie n'a aucun prix pour lui.

² Job se trompe pleinement à l'égard de la justice de Dieu; mais il contredit les dernières paroles de Bildad (VIII, 3-20) et d'Eliphaz (IV, 7). Sous le rap-

port de la position extérieure, Dieu ne met point de différence entre l'homme pieux et l'impie; il traite l'un et l'autre de la même manière.

VERSET 23. Si du moins le fléau faisait mourir incontinent; mais Dieu prolonge l'épreuve des innocents. — 24. Il livre la terre aux méchants, et l'innocent ne trouve aucune justice. — 25. Ses jours se sont enfuis promptement, et il ne lui reste aucune espérance. — 27. Ses douleurs ne lui laissent éprouver aucun répit. — 28. Il sait que Dieu ne le tiendra point pour innocent. — 30. Les meilleurs moyens de purification ne lui serviront de rien. — 31. Dieu trouverait toujours quelque chose en lui. — 32. Parce qu'il n'est pas semblable à l'homme. — 33, 34. Il n'y a personne qui puisse prendre connaissance de la cause qui est entre Dieu et Job. — 35. Si Dieu ôte sa verge de dessus lui, l'affligé

parlera sans crainte (X, 4). Dans l'excès de sa douleur, il veut donner libre cours à sa plainte.

Chap. X, 2-22, suite.

Job se plaint auprès de Dieu de ce qu'il fait ainsi sentir sa puissance à l'homme. — 42. Il reconnaît ensuite que c'est Dieu qui lui a donné la vie, et qu'il a usé de miséricorde envers lui.

Premier discours de Tsophar (XI).

Tsophar, le plus jeune, mais aussi le plus vif et le plus passionné des amis de Job, l'accuse d'hypocrisie, de ce qu'il se regarde comme innocent; Job souffre pour ses péchés, et souffre beaucoup moins qu'il ne l'a mérité. Il est impossible de trouver le fond de Dieu en le sondant. Il répète les mêmes choses qu'Éliphaz, (13-20).

Les amis de Job pensaient que la grandeur des souffrances est proportionnée à la grandeur des péchés. Job ne pouvait croire qu'il en fût ainsi. Il ne niait point qu'il ne fût pécheur, comme tous les hommes; mais il n'admettait pas qu'il le fût d'une manière particulière. C'est pourquoi l'énigme n'était résolue ni pour lui et encore moins pour ses amis. Il restait à savoir si les souffrances avaient une autre cause, un but plus élevé que celui de rendre à l'homme selon ses péchés, ou d'une rémunération selon son mérite.

VERSET 1. Alors Tsophar, Nahamite, prit la parole et dit : — 2. Ne répondra-t-on point à tant de discours, et ne faudra-t-il qu'être un grand parleur ¹ pour être justifié? — 3. Tes discours feront-ils taire les gens? Te moqueras-tu des autres sans que personne te confonde ²?

¹ Qui dit beaucoup de paroles sans justifié lui-même, et aux autres amis qui valeur, des paroles fausses et légères. n'ont pas attaqué Job assez directement.

² Reproche adressé à Job qui s'est

VERSETS 4 et suiv. Irrité à la vue de la propre justice de Job, Tsophar désirerait que Dieu parlât, qu'il lui montrât les secrets de la sagesse; il lui déclare que Dieu pourrait l'affliger au double (4-6).

Le reproche de Tsophar était exagéré; jamais Job n'avait prétendu que sa vie et ses principes de conduite fussent pleinement irréprochables.

Dans les versets 7-12, Tsophar montre qu'il est impossible de trouver le fond de la pensée de Dieu; qu'il connaît la vanité des hommes et leurs souillures.

VERSET 13. Si tu disposes ton cœur, et que tu étendes tes mains vers Dieu; — 14. si tu éloignes l'iniquité qui est dans ta main, et si tu ne permets point que la méchanceté habite dans tes tentes; — 15. alors, certainement, tu pourras élever ton visage, qui sera sans taches; tu seras affermi, et tu ne craindras rien.

Job oubliera alors son affliction, et il sera plus heureux qu'il ne l'avait été auparavant (16-19).

VERSET 20. Mais les yeux des méchants seront consumés; il n'y aura point de ressource pour eux, et leur attente sera de rendre l'âme ¹.

¹ Ruine honteuse et lente des impies. Avertissement accompagné de menaces adressées à Job.

Réponse de Job au premier discours de Tsofhar (XII-XIV).

Chap. XII.

VERSET 1. Mais Job répondit et dit : — 2. Vraiment, êtes-vous tout un peuple, et la sagesse mourra-t-elle avec vous ¹? — 3. J'ai du sens aussi bien que vous ; je ne vous suis point inférieur ; et qui ne sait de telles choses ²? — 4. Je suis cet homme qui est exposé à la risée de son intime ami, mais qui invoque Dieu, et à qui Dieu répond : On se moque de celui qui est juste et plein d'intégrité ³. — 5. Celui dont les pieds sont tout prêts à glisser, est, selon la pensée de celui qui est à son aise, comme un flambeau dont on ne tient point de compte ⁴. — 6. Les tentes des voleurs prospèrent, et ceux qui irritent le Dieu fort sont en sûreté, et Dieu leur met tout entre les mains.

¹ Vous parlez avec tant d'assurance, qu'on dirait que vous réunissez en vous la sagesse de tout un peuple. Raillerie mordante pour les trois amis étroitement unis dans la lutte, et dont la fausse sagesse et la suffisance sont particulièrement châtiées dans la seconde partie de ce verset.

² Qui ne sait ce que vous avancez dans votre prétendue sagesse ?

³ Plainte au sujet de la conduite de ses amis envers lui, qui reste ferme dans sa confiance en Dieu, et espère dans son secours.

⁴ Image exprimant le mépris.

VERSET 7. Et, en effet, je te prie, interroge les bêtes, et chacune d'elles t'enseignera ¹; ou les oiseaux des cieux, et ils te le déclareront. — 8. Ou, parle à la terre, et elle t'instruira, et même les poissons de la mer te le raconteront. — 9. Qui est-ce qui ne sait que c'est la main de Dieu qui a fait toutes ces choses? — 10. Car c'est Lui qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit, et l'esprit de toute chair humaine.

¹ Chacune d'elles t'enseignera la puissance infinie de Dieu qu'il exerce aussi envers les hommes. Job s'appuie sur les sentences des anciens pour démontrer l'infinie puissance de Dieu. Ces sentences avaient sans doute été conservées sous une forme poétique, dans un

hymne. C'est ainsi que Bildad en avait aussi appelé (VIII, 8) à la même autorité. Ces maximes écrites ou transmises oralement étaient des restes de la notion primitive de l'unité d'un Dieu, conservée dans une partie de la postérité de Sem.

VERSET 13. Mais c'est en Dieu ¹ que se trouvent la sagesse et la force ; c'est à Lui qu'appartient le conseil et l'intelligence. — 14. Voilà, il démolira, et on ne rebâtira point ; s'il renferme quelqu'un, on n'ouvrira point.

¹ En Dieu : telle était la maxime fondamentale transmise par les ancêtres de Job, qui n'étaient pas tombés, comme

le reste de l'humanité, dans une grossière idolâtrie.

VERSETS 15 et suiv. Ils confirment ce qui est dit aux versets 13 et 14 sur la domination illimitée de Dieu, par les phénomènes de la nature, l'abaissement des puissants et l'aveuglement dont il frappe les sages.

Chap. XIII, 1-22.

Job continue à réfuter ses amis. L'enseignement qu'il a puisé dans l'hymne des anciens (XII, 13) est confirmé par sa propre expérience. Ses amis ne lui ont rien dit qu'il ne sût déjà, et ne lui ont apporté aucune consolation ; il déposera sa cause directement devant Dieu (1-3). Les paroles des amis reposent sur des sophismes ; s'ils eussent gardé le silence, ils auraient fait preuve d'une plus grande sagesse. Ils ont du zèle pour Dieu ; mais un zèle sans connaissance (4-12). Aussi veut-il plaider avec l'Éternel lui-même, et espérer continuellement en lui (13-20).

Ensuite Job exhale une plainte plus vive de ce que Dieu le traite si sévèrement, et il le supplie de lui montrer sa face (20-28).

Chap. XIV.

VERSET 1. L'homme né de femme est d'une vie courte, et plein d'ennui. — 2. Il sort comme une fleur, puis il est coupé ; il s'enfuit comme une ombre, et il ne s'arrête point. — 3. Et, cependant, tu as ouvert les yeux sur lui, et tu me tires en cause contre toi ! — 4. Qui est-ce qui tirera une chose nette de ce qui est souillé ? Personne. — 5. Ses jours sont déterminés ; le nombre de ses mois est entre tes mains ; tu lui as prescrit ses limites, qu'il ne passera point. — 6. Retire-toi de dessus lui, et qu'il ait quelque repos, jusqu'à ce qu'il ait achevé, comme un mercenaire achève sa journée ².

¹ Tu traites si sévèrement une créature misérable et fragile.

² Comme un mercenaire se réjouit d'avoir achevé sa journée.

VERSETS 7-14. Si un arbre est coupé, il a cependant de l'espérance : il peut repousser des rejetons ; mais l'homme, une fois mort, peut-il reprendre vie ?

Ne nous étonnons pas si Job et les fidèles des temps primitifs n'avaient pas la connaissance que nous possédons, nous chrétiens, sur le grand dogme de la résurrection des corps. La lumière de la révélation n'a été, depuis la chute, qu'en croissant ; faible d'abord, elle brille peu à peu d'un plus vif éclat sous les prophètes, et elle atteint toute sa force en Celui qui a mis en évidence la vie et l'immortalité par l'Évangile. — Du reste, Job, qui demande si l'homme, une fois mort, revivra, exprime peu après une foi ferme en la résurrection (XIX, 25-26).

VERSET 11. Comme les eaux s'écoulent de la mer, et comme une rivière devient à sec et tarit, — 12. ainsi l'homme est couché par terre, et ne se relève point ; ils ne se réveilleront point ; et ils ne seront point réveillés de leur sommeil, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux.

VERSETS 15-22. Il dépeint la puissance de Dieu à l'égard de l'homme, et l'incapacité où est celui-ci de se justifier devant Lui.

Seconds discours des amis de Job ; réponse (XV-XXI).

La position est changée. Job avait d'abord répondu à ses amis avec ménagement ; mais, provoqué par leurs paroles, il devient toujours plus incisif contre eux.

Second discours d'Eliphaz (XV).

Eliphaz prend aussi un ton plus dur ; il prétend que les paroles de Job sont, non-seulement dénuées de fondement, mais aussi impies et hypocrites (4-6) ; il se moque de la prétendue sagesse de Job, qui méprise les avis de ses amis (7-16). Malheur réservé à l'homme pécheur (17-35).

Eliphaz accuse Job de prononcer des paroles de néant et nuisibles comme le vent d'Orient, des paroles inutiles et tendant à détruire la crainte que nous devons avoir de Dieu ; ce langage le condamne et montre qu'il est réellement coupable (1-5) : « Ta bouche montre ton iniquité, et tu as choisi la langue des hommes rusés (hypocrites) ; » mais c'est en vain, ta bouche te trahit et témoigne contre toi (verset 6).

Dans ta téméraire sagesse, tu rejettes les consolations de tes amis. Il y a pourtant parmi nous de l'expérience et des hommes à cheveux blancs (Eliphaz lui-même était plus âgé que Job et les autres amis) (7-11). Ton orgueil te fait oublier le respect que tu dois à Dieu (12, 13). L'homme n'est que faiblesse et souillure devant Dieu ; les saints ne sont pas même purs devant lui. Combien plus l'homme qui boit l'iniquité comme l'eau est abominable à ses yeux (14-16). Les maximes de nos ancêtres nous prouvent assez que le méchant est malheureux (17-24). La source de son angoisse et de sa frayeur est dans son orgueil ; il brave Dieu et les hommes (25-28). Et même dans les choses extérieures, l'impie ne peut être heureux ; sa prospérité n'a point de durée ; il meurt avant le temps (29-34). Les hypocrites conçoivent le travail et enfantent le tourment (verset 35).

Réponse de Job au second discours d'Eliphaz (XVI-XVII).

Job, affligé du manque d'amour et des paroles d'Eliphaz et de ses compagnons, leur donne à entendre qu'il est douteux qu'ils eussent supporté aussi patiemment ses maux, s'il les eût accablés des mêmes reproches ; il dépeint sa misère ; il ne trouve aucune consolation auprès des hommes ; il ne peut attendre aucune manifestation de la part de Dieu (1-17). Dans le sentiment de son intégrité ; il espère en Dieu, qui plaidera entre lui et ses amis. Il tient ferme cette espérance en la justice de Dieu, quoique ses amis se moquent de lui. Le chapitre XVII n'est que la continuation de ces plaintes.

Chap. XVI.

VERSET 1. Mais Job répondit et dit : — 2. J'ai souvent entendu de pareils discours ; vous êtes tous des consolateurs fâcheux.

VERSETS 2-5. J'ai souvent entendu ce que vous dites, et en particulier que Dieu ne frappe que les impies ; vos discours sont inutiles. Si vous étiez à ma place, je pourrais vous consoler aussi avec des paroles vides, comme vous le faites à mon égard. — Je suis absolument sans consolation ; tout ce qu'on me dit ne peut me secourir ; mon silence même ne m'apporte aucun repos (verset 6). Dieu lui-même m'a frappé d'une telle maladie, que les étrangers me croient coupable ; ils vont même jusqu'à m'outrager (verset 10). Dieu les emploie comme une verge contre moi (verset 11). Il m'a précipité de la position la plus heureuse dans la misère la plus profonde, et toutes ses flèches sont tombées sur moi (12-14). De là proviennent mes luttes contre le désespoir (15-17). Dans le sentiment de mon innocence, je désire que la terre ne couvre pas mon sang, mais qu'il reste à découvert en témoignage de mon intégrité (verset 18). Dieu en est témoin, il me délivrera, quoique mes amis se rient de moi (verset 19). Ce verset 19 n'est pas en contradiction avec chapitre XIV, 46, 17. Job veut seulement dire ici que Dieu le trouve innocent de ces grands péchés qui seraient

en rapport avec ses cruelles souffrances. Il n'avait commis aucun forfait particulier qui pût lui attirer les coups de la justice divine. — Ses amis ne lui montrent sans doute aucune sympathie ; mais il recourt à Dieu, qui le délivrera avant que sa fin arrive (20-22).

Continuation (XVII).

VERSET 4. Ma respiration est affaiblie, mes jours sont abrégés, la tombe est là. Je n'ai plus rien à espérer d'ici ; Dieu lui-même peut être ma retraite et mettre au jour mon innocence. — 2. Mes amis dépourvus de sagesse ne remporteront pas la victoire. — 3. O Dieu, donne-moi un avocat auprès de toi. Qui remplira cet office et m'en donnera l'assurance en me touchant la main ? — 4, 5. Mes amis m'ont fait défaut ; tu leur rendras leur salaire. — 6-7. Je suis devenu la risée des étrangers et le sujet de leurs discours. — 8, 9. Les hommes droits sont étonnés d'une telle infortune, mais ils reconnaîtront que celui qui craint Dieu reste ferme dans ses voies.

VERSETS 40 et suiv. Job, voyant sa mort si rapprochée et si certaine, a non-seulement égard aux railleries de ses amis, mais aussi il repousse leurs consolations et l'espoir qu'ils ont pour lui d'un meilleur sort. Sa fin approche ; tout son espoir est détruit.

Second discours de Bildad (XVIII).

Bildad, irrité des paroles de Job et de celles de ses amis, lesquelles ne lui paraissent pas assez fortes, emploie un langage plus passionné dans la peinture qu'il fait des maux produits par le péché. Dieu, pense-t-il, ne changera pas, à cause de Job, les lois d'après lesquelles il gouverne le monde.

VERSETS 4-4. La violence de Job et les discours de ses amis n'aboutissent à rien. — 5-14. Le bonheur du méchant sera anéanti. — 12-14. Sa force s'évanouira ; la mort, le roi des épouvantements, le poursuit ; l'effroi habite dans sa tente, qui n'est plus la sienne. — 15-21. Sa mémoire sera effacée de dessus la terre ; il ne lui restera aucune postérité.

Réponse de Job au second discours de Bildad (XIX).

Bildad (XVIII, XIX) avait cherché à détruire l'espérance de Job exprimée au chapitre XVII, 3 ; maintenant Job lui dit qu'au lieu de le tourmenter par des reproches non mérités, ses amis devraient d'abord lui prouver qu'il est un pécheur digne de châtement ; ce qu'ils ne peuvent cependant pas faire ; supposé qu'il se soit trompé en mettant sa cause dans les mains du Tout-Puissant, les conséquences n'atteignent que lui seul (4-5).

VERSETS 6-12. C'est Dieu qui l'a renversé et qui a tendu ses filets autour de lui ; il le traite comme l'un de ses ennemis. — 13-20. Ses plus proches parents, ses amis, ses serviteurs et ses servantes, sa femme et ses petits-fils lui ont retiré leur amour.

VERSETS 21-22. Ardente supplication à ses amis de le traiter avec plus de ménagement. « Ayez pitié de moi ! ayez pitié de moi, vous, mes amis ; car la main de Dieu m'a frappé. Pourquoi me persécutez-vous, comme le Dieu fort ; vous ne pouvez pourtant pas vous rassasier de ma chair. »

VERSETS 23-29. Job, sortant de son immense désespoir, exprime l'espérance qu'il met en Dieu son Sauveur.

VERSET 23. Plût à Dieu que maintenant mes discours¹ fussent écrits ; plût à Dieu qu'ils fussent gravés dans un livre, — 24. sur une pierre de roche à perpétuité !

¹ Mes plaintes, que mes amis ne peuvent pas comprendre, mais qui expriment aussi toute mon espérance, et dont je voudrais perpétuer le souvenir.

VERSET 25. Pour moi, je sais que mon Rédempteur ¹ est vivant ², et qu'il demeurera le dernier ³ sur la terre ⁴. — **26.** Et qu'après ⁵ que ma peau aura été détruite, je verrai Dieu de ma chair ⁶. — **27.** Je le verrai moi-même, et mes yeux le verront, et non un autre ⁷. Mes reins se consomment dans mon sein ⁸.

¹ Quoique Job n'ait pas une idée bien nette du Messie lui-même comme Sauveur, il exprime cependant la ferme espérance que Dieu sera son Sauveur. Par cette expression, Sauveur ou Rédempteur, mot à mot Vengeur du sang, Job veut dire qu'il attend une délivrance, une justification.

² Si je ne trouve aucun secours de la part des hommes, même de la part de mes amis, il en est au moins un qui vit éternellement, un qui ne mourra pas et qui me rendra participant de sa vie (Luc, XX, 38).

³ Comme Dieu est le premier, il est aussi le dernier (Esaië, XLIV, 6).

⁴ Dieu sera vainqueur de la mort, et rendra la vie à la poussière.

⁵ Lorsque mon corps sera réduit en poudre, mes os seront de nouveau couverts de peau et de chair. Job exprime ici l'espérance de la résurrection.

⁶ Lorsque mon corps sera ressuscité, je verrai Dieu.

⁷ Job déclare de nouveau ici ce qu'il a déjà dit touchant la résurrection de la chair et de l'espérance qu'il a de voir Dieu.

⁸ En attendant cette glorieuse délivrance, mon Dieu permet cette douloureuse épreuve; elle aura bientôt son terme.

VERSET 28. Vous devriez plutôt dire : pourquoi le persécutons-nous ¹, car mes discours étaient fondés? — **29.** Craignez l'épée; car l'épée fera la vengeance de l'iniquité, afin que vous sachiez qu'il y a un jugement.

¹ Dans le cours de cet entretien, ses amis avaient montré toujours plus de vivacité, et Job leur rappelle combien leur conduite a été injuste à son égard.

Au verset 29, il les rend attentifs au châtiment que leur injustice peut leur attirer de la part de Dieu.

Second discours de Tsophar (XX).

Tsophar, qui s'était déjà montré le plus opposé à Job, voit dans l'espérance que celui-ci a manifestée (chap. XIX) de la bravade et de l'endurcissement; il cherche à lui ravir cette espérance; faisant allusion à Job, il prétend que les impies peuvent être heureux longtemps, mais qu'à la fin ils tombent dans une misère d'autant plus profonde.

Réponse de Job au second discours de Tsophar (XXI).

Job fixe maintenant sur sa vie intérieure un regard prophétique, comme il l'avait déjà fait au chapitre précédent; mais il n'a en vue ni Tsophar ni ses autres amis, qui, du reste, comme on vient de le voir, étaient incapables de s'élever à une telle hauteur. Renonçant à trouver quelque consolation auprès d'eux, il peut d'autant mieux combattre en paix leurs assertions; il va leur montrer que la grande énigme du sort de l'homme ne peut pas se mesurer à la mesure qu'ils ont adoptée, mais qu'elle repose sur une connaissance bien plus haute et bien plus profonde de Dieu.

VERSETS 1-5. Job supplie ses amis de vouloir l'écouter; c'est la seule consolation qu'il peut encore attendre d'eux. Quand il aura parlé, Tsophar pourra, comme il l'a déjà fait, se moquer de lui. Il pourrait se mettre au-dessus de toute injustice d'homme. C'est à Dieu qu'il s'adresse. Ils auraient dû considérer la grandeur de son infortune; ils auraient alors compris ses plaintes.

VERSETS 6-26. L'expérience est entièrement opposée aux prétentions de Tsophar.

Souvent les impies sont heureux jusqu'à leur fin, tandis que les gens pieux sont plongés dans la souffrance.

Job tremble à la pensée du bonheur des impies. Eux et leurs maisons sont heureux, ils goûtent avec un cœur léger les joies de la vie, ils meurent sans inquiétude, en un instant, et cependant ils ont mal parlé contre Dieu, ils lui ont dit : « Retire-toi de nous. » Quoique les amis de Job disent (verset 16) que les impies ne jouissent pas de quelque bonheur et que leur bien n'est pas en leur puissance, l'expérience prouve le contraire. Cependant, Job a été bien éloigné d'imiter leur conduite et de désirer leur prospérité. Vous dites sans doute que la lumière des méchants sera éteinte, que la calamité sera à leur côté (XVIII, 5, 12) ; mais cela arrive-t-il souvent ? Quand seront-ils comme la paille exposée aux vents ? Tandis que le méchant prospère dans ce monde, l'homme pieux a pour partage la douleur. Combien sont donc insensées leurs accusations contre Job ! Blâme sévère contre eux et contre leurs prétentions dénuées de fondement au sujet du sort des impies. Le méchant est arrogant, digne de punition, honoré jusque dans sa mort ; on lui élève même des monuments (verset 33). D'où Job conclut que leur consolation est vaine et que leurs discours sont souillés de péchés.

Troisième discours des amis de Job et réponse de Job (XXII-XXXI).

Les amis de Job n'avaient pas pu lui prouver que le bonheur ou le malheur de l'homme sur la terre est toujours conforme aux règles de la justice de Dieu. Eliphaz en vient maintenant aux péchés particuliers de Job, dont il fait un tableau purement imaginaire. Mais Bildad rappelle, avec plus de force encore qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, que, du moins, personne n'est innocent devant Dieu. De son côté, Job proclame son innocence ; selon lui la cause de cette grande diversité dans les positions humaines provient de la volonté de Dieu ; le bonheur du méchant ne peut pas avoir de durée.

Troisième discours d'Eliphaz (XXII).

Eliphaz manifeste une amertume encore plus grande qu'auparavant ; il ne sait que répéter ce qu'il a déjà dit, en ajoutant, tout-à-fait à tort, que si Job est si malheureux, c'est qu'il est un très-grand pécheur ; il l'exhorte à la repentance et lui fait espérer une délivrance.

VERSETS 1-11. Job est assurément un méchant (sans Dieu), car, dans ses dispensations, Dieu n'a pas pour mobile une capricieuse ou inconstante volonté. Sa béatitude est inaltérable, que l'homme soit impie ou pieux ; il ne faut donc pas chercher en Dieu le motif de ces corrections, mais dans les péchés de l'homme. Les souffrances de Job sont d'autant plus affreuses que ses péchés avaient été plus grands. Il en fait le tableau.

VERSETS 12-20. Reproche injuste d'Eliphaz, comme si Job avait nié que c'est Dieu qui gouverne le monde ; tandis que Job avait tout simplement dit que l'homme ne peut pas sonder la conduite de Dieu, et avait exprimé quelques doutes sur la question de savoir si Dieu accomplit sa justice sur la terre. Sérieux avertissements pour éviter de plus grands péchés. Les méchants seront renversés, et l'espérance du juste se réalisera, il remportera la victoire.

VERSETS 21-30. Exhortation au repentir, promesse d'un nouveau secours et d'un état prospère, si Job se retourne vers le Dieu fort.

Réponse de Job au troisième discours d'Eliphaz (XXIII, XXIV).

Job, personnellement attaqué par Eliphaz, après avoir justifié ses plaintes par la grandeur de ses souffrances, exprime le désir de pouvoir répondre lui-même devant Dieu qui le déclarerait innocent (3-7). Mais ce désir est impuissant. Dieu ne se montrera point ici-bas pour le justifier (8-9). Puisse sa conduite être si pure qu'elle ne change pas le dessin secret de Dieu de l'éprouver

encore plus fortement. Aussi est-il effrayé à la vue du chemin obscur que Dieu a suivi à son égard; sa frayeur à ce sujet est encore plus grande que celle qu'il éprouve en présence de son infortune et de sa mort; car il a pour l'avenir des consolations (comparez XIX, 40-49). Dieu n'a pas égard seulement à la conduite des hommes dans le sort qu'il leur assigne, puisque l'on voit un grand nombre de pécheurs rester impunis. C'est cette pensée qu'il développe au chapitre XXIV.

Troisième discours de Bildad (XXV).

Bildad affirme encore une fois que personne n'est juste devant Dieu; il ne peut pas contredire ce que Job a avancé sur les disproportions qu'on remarque dans les divers états des hommes. Il se contente d'une affirmation générale: C'est Dieu qui domine, et aucun homme mortel ne peut se justifier devant Lui.

Réponse de Job au troisième discours de Bildad (XXVI).

Job cherche à faire comprendre à Bildad qu'il connaît déjà tout ce que celui-ci vient de dire; du verset 5 à 13, au lieu de le réfuter, il dépeint la grandeur et la puissance de Dieu avec bien plus de force que ne l'a fait Bildad. «Ce ne sont là que les bords de ses voies. Que ce que nous connaissons est peu de chose! Qui est-ce qui pourra comprendre le grand éclat de sa puissance?»

VERSET 5. Les choses inanimées sont formées de ce qui est sous les eaux, même ceux qui y habitent. — 6. L'abîme est nu devant Lui, et le gouffre n'a point de couverture. — 7. Il étend le Septentrion sur le vide, et il suspend la terre sur le néant. — 8. Il resserre les eaux dans ses nuées, et la nuée n'éclate pas sous elles. — 9. Il couvre la face de son trône, et il étend sa nuée par-dessus. — 13. Il a orné les cieux par son souffle, et sa main a formé le serpent traversant*.

Tsophar, dont c'était le tour de parler, ne répond rien; jusque-là le plus faible des interlocuteurs, il n'a pu apporter aucun nouvel élément dans la discussion; ses amis gardent aussi le silence. Job a maintenant seul la parole jusqu'au chapitre XXXI.

Chap. XXVII.

VERSETS 4-10. Solennelle protestation de son innocence et de la crainte qu'il a de Dieu. Il ne dira que la vérité (4-4). Aussi ne peut-il donner droit à ses adversaires qui l'accusent fausement.

VERSET 6. J'ai conservé ma justice, et je ne l'abandonnerai point; et ma conscience ne me reprochera rien, dans les jours de ma vie.

Il ne peut se rappeler dans le cours de toute sa vie aucun péché particulier qui ait pu lui attirer un châtement si sévère. Le bonheur de l'hypocrite n'est pas durable, ce n'est qu'une vaine apparence, parce qu'il n'a aucune confiance au secours de Dieu, aucune consolation dans la mort** (8-10); un tel homme est exposé au danger continuel que Dieu renverse son bonheur, qu'il le frappe du châtement justement mérité et mette ses fautes à découvert; tandis que le malheur de l'homme pieux n'est que passager (11-23).

* Constellation du Serpent.

** Job ne contredit pas ce qu'il a dit au chapitre XXI, 7 et suiv.; car ici il a devant les yeux le bonheur vrai et durable; tandis que là, il exprime une espérance propre à renverser la prétention de ses amis.

Continuation (XXVIII).

Les disproportions dans le sort des hommes, les obscurités et les énigmes de la vie, sur lesquelles les amis de Job avaient porté des jugements si peu justes, ne trouvent leur solution que dans la sagesse infinie de Dieu. L'homme qui craint vraiment Dieu peut apprendre à la connaître et à s'y soumettre. Les luttes et les souffrances que Job avait à endurer lui avaient appris à contempler cette sagesse divine, et cette vue le soutenait au milieu de toutes les ténèbres qui l'entouraient.

VERSETS 4-11. L'intelligence humaine, le génie inventif de l'homme est très-grand dans plusieurs choses. Cependant, il ne peut découvrir ce qu'il y a de plus profond, cette sagesse de Dieu dans laquelle sont cachées les destinées de l'homme, la source, les principes de la vie.

VERSETS 12-22. L'homme ne peut découvrir sans une révélation d'en haut, et il ne peut acheter cette sagesse divine avec tous les trésors de la terre.

VERSET 12. Mais où trouvera-t-on la sagesse? et où est le lieu de l'intelligence? — 13. L'homme ne connaît pas son prix, et elle ne se trouve pas dans la terre des vivants.

La mer ne la possède point (verset 14). On ne l'achète point pour de l'or ou des pierres précieuses (15-18). Elle a plus de valeur que des perles (18 et suiv.).

VERSETS 23-28. Dieu seul la connaît et la possède; il la révèle à l'homme qui considère la crainte de Dieu comme la sagesse dont il a besoin.

VERSET 23. C'est Dieu qui en sait le chemin. — 24. Car c'est lui qui voit jusqu'aux extrémités du monde, et qui voit sous tous les cieux. — 25. Quand il donnait du poids au vent, et qu'il pesait et mesurait les eaux; — 26. quand il prescrivait une loi à la pluie, et qu'il marquait le chemin de l'éclair et des tonnerres¹; — 27. alors il la vit et la découvrit; il la prépara, et même il la sonda jusqu'au fond. — 28. Puis il dit à l'homme: Voilà, la crainte du Seigneur est la vraie sagesse², et l'intelligence consiste à se détourner du mal.

¹ C'est-à-dire lors de la création du monde, qui est une preuve de sa sagesse, mais que l'homme ne peut pas sonder.

² Puisque l'homme ne peut pas pénétrer les secrets de Dieu, le Seigneur lui a prescrit une autre sagesse, celle qui se

montre dans la vie et dans les sentiments du cœur, savoir, la crainte de Dieu. Ainsi, toute la science des hommes, séparée de la crainte de Dieu, n'est pas la vraie sagesse.

Bonheur antérieur (XXIX).

VERSET 1. Et Job continuant, reprit son discours sentencieux et dit: — 2. Oh! qui me ferait être comme j'étais autrefois, comme j'étais dans ces jours où Dieu me gardait! — 3. quand il faisait luire son flambeau sur ma tête, et quand, par sa lumière, je marchais dans les ténèbres! — 4. comme j'étais aux jours de ma jeunesse¹, dans le conseil secret de Dieu, dans ma tente; — 5. quand le Tout-Puissant était encore avec moi et mes gens autour de moi.

¹ Ou de mon printemps, parce que les Orientaux commençaient l'année à cette saison.

VERSETS 6-11. Description de sa haute prospérité, de la considération dont il jouissait auprès des anciens et des jeunes gens.

VERSETS 12-20. Cette prospérité lui était accordée parce qu'il craignait Dieu.

(Job, XXIX, 12-25 ; XXX, 1-31 ; XXXI, 1-29.)

VERSET 12. Car je délivrais l'affligé qui criait, et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir. — **13.** La bénédiction de celui qui s'en allait périr venait sur moi, et je faisais que le cœur de la veuve chantait de joie. — **15.** Je servais d'yeux à l'aveugle, et de pieds aux boiteux. — **16.** J'étais le père des pauvres, et je m'informais diligemment de la cause qui ne m'était point connue.

VERSETS 17-20. J'étais un homme d'une sévère justice, haïssant le mal ; j'espérais une longue vie ; j'espérais conserver ma prospérité jusqu'à la fin de mes jours.

VERSETS 21-25. Ma sagesse et mon amour pour la justice me procuraient jadis une haute considération.

Quel changement (XXX) !

Par opposition à son état précédent, Job dépeint et déplore sa position actuelle. Jadis honneur de la part des plus considérés ; maintenant mépris et raillerie de la part des plus abjects ! Des gens sans aveu se rient de lui (4-11). La misère l'entoure de tous côtés, même des jeunes gens se font un jeu de l'insulter (12-15). C'est pourquoi son âme se fonde en lui (16-19). Dans cet état il crie en vain au Seigneur (20-22).

VERSET 23. Or, je sais bien que tu m'amèneras à la mort, et dans la maison assignée à tous les vivants ¹. — **24.** Quoi qu'il en soit, il n'étendra point sa main jusqu'au sépulcre. Ceux qu'il aura détruits, crieront-ils à lui ? — **25.** Ne pleurais-je pas à cause de celui qui passait de mauvais jours ? et mon âme n'était-elle pas affligée à cause du pauvre ? — **26.** Quand j'attendais le bien, le mal m'est arrivé ; et quand j'espérais la clarté, les ténèbres sont venues. — **27.** Mes entrailles sont comme dans un feu, sans avoir aucun repos ; les jours d'affliction m'ont prévenu. — **28.** Je marche tout noirci, mais non point par les rayons du soleil ² ; je me lève, je crie en pleine assemblée ³.

¹ On peut aussi traduire : Or, je sais que tu me délivreras à la mort ; c'est la maison assignée à tous les vivants.

noircit ma peau et la rend dégoûtante.
² Je ne puis même retenir mes cris dans l'assemblée.

³ Mais la maladie qui me dévore

VERSET 29. Je suis devenu le frère des dragons et le compagnon des hiboux ¹.

¹ A cause de mes cris plaintifs.

VERSET 30. Ma peau est devenue noire sur moi, et mes os sont desséchés par l'ardeur du feu qui me consume. — **31.** C'est pourquoi, ma harpe s'est changée en deuil, et mes instruments de musique en des voix lugubres.

Tableau de la vie de Job, et désir de sa justification (Chap. XXXI).

VERSETS 4-8. Il ne s'est pas livré à de mauvais désirs ou à de coupables convoitises. — **9-12.** Il était prêt à faire tous les plus grands sacrifices pour repousser les séductions du péché. — **13-23.** Il a été plein de compassion envers les malheureux. — **24-40.** Il ne s'est permis aucune injustice secrète.

VERSET 29. Si je me suis réjoui du malheur de celui qui me hais-

sait, si j'ai sauté de joie quand il lui est arrivé du mal, — 30. (je n'ai pas même permis à ma langue de pécher, en demandant sa mort avec imprécation ¹). — 31. Les gens de ma maison n'ont point dit : Qui nous donnera de sa chair? Nous n'en saurions être rassasiés ².

¹ C'est-à-dire désirant sa mort en le maudissant.

² Tous les gens de sa maison doivent témoigner qu'il n'a jamais laissé un

étranger ayant faim ou soif, mais plutôt qu'il l'a toujours abondamment et volontairement rassasié.

VERSET 32. L'étranger n'a point passé la nuit dehors; j'ai ouvert ma porte au voyageur. — 33. Si j'ai caché mon péché comme Adam, et si j'ai couvert mon iniquité en me flattant; — 34. (bien que je pusse opprimer une grande multitude, toutefois, le moindre qu'il y eût dans les familles me donnait de la crainte, et je me tenais dans le silence, je ne sortais point de la porte ¹). — 35. Plût à Dieu que quelqu'un m'écûtât! Voilà mon but, c'est que le Tout-Puissant me réponde, et que ma partie adverse produise son écrit ². — 36. Je le porterais sur mon épaule, et je l'attacherais comme une couronne. — 37. Je lui raconterais tous mes pas, je m'approcherais de lui comme d'un prince ³.

¹ Je ne suis pas resté dans la maison, comme si j'eusse craint de confesser mes péchés devant la porte, en présence d'autrui.

² Ce verset, emprunté au langage d'un homme qui se conduit sagement, exprime le vif désir de Job, de pouvoir se justifier devant Dieu, débattre sa cause, démontrer son innocence; il est assuré qu'il ne serait reconnu coupable ni d'hypocrisie ni d'aucune autre faute donc ses amis l'accusaient. Job fait valoir son innocence avec une confiance

toujours plus grande, et ce dernier discours (XXIX-XXXI) devait renfermer sa défense contre la plainte émanée ici de Dieu, qu'il représente comme la partie adverse.

³ Il porterait avec joie sa plainte devant Lui, il Lui exposerait les moindres des choses, et il s'approcherait sans crainte de son juge. Cette confiance dénote déjà le paisible pressentiment de Job que son juge et son Sauveur n'est plus éloigné de lui.

VERSET 38. Si la terre que je possède crie contre moi et si ses sillons pleurent; — 39. si j'ai mangé son fruit sans le payer; si j'ai tourmenté l'esprit de ceux qui la possédaient; — 40. qu'elle me produise des épines au lieu de blé, et de l'ivraie au lieu d'orge.

C'est ici la fin des paroles de Job.

Elihu (XXXII-XXXVII).

Elihu, que les Juifs mettaient au nombre des sept prophètes des païens avant la loi en Sinay, Elihu, plus jeune que ses amis, était arrivé après eux, et cependant encore à temps pour pouvoir entendre tout l'entretien qui avait eu lieu. Il avait gardé le silence, comme il convenait à un homme jeune encore, mais il s'était formé un jugement sur le sujet du débat. Il prend le parti de Job contre les assertions erronées des trois amis, prétendant que le sort de l'homme sur la terre est toujours et partout en rapport exact avec sa dignité morale et religieuse, et il montre comment les souffrances sont pour les gens fiers un moyen que Dieu emploie pour les purifier. D'un autre côté, il combat plusieurs assertions que Job a exprimées dans son désespoir; il lui rappelle le néant de toute justice humaine, la grandeur et l'insondabilité de Dieu, et il le dispose insensiblement à se re-

pentir. Le discours d'Elihu se divise en quatre parties ; la dernière se termine par l'apparition de Dieu dans un orage.

Premier discours d'Elihu (XXXII, XXXIII).

L'homme ne peut pas se regarder comme juste et pur devant Dieu ; en conséquence, Job ne doit pas se plaindre des maux qu'il souffre, ni contester avec Dieu. Pour l'homme pieux, les souffrances ne sont pas une punition de la part de Dieu, mais un moyen d'épreuve et de discipline paternelle.

Chap. XXXII.

VERSET 1. Alors ces trois hommes-là cessèrent de parler à Job, parce qu'il croyait être juste. — **2.** Et Elihu, fils de Barakéel, Buzite, de la famille de Ram, se mit dans une fort grande colère contre Job, parce qu'il se justifiait soi-même devant Dieu. — **3.** Il se mit aussi en colère contre ses trois amis, parce qu'ils n'avaient pas trouvé de quoi répondre, et que, cependant, ils avaient condamné Job. — **4.** Et Elihu avait attendu avec Job qu'ils parlassent, parce qu'ils étaient plus âgés que lui.

VERSETS 5-22. Elihu expose fort au long, et avec une sorte de présomption de jeu ne homme, les motifs pour lesquels il prend la parole : il se sent pressé de parler, parce que les trois amis se sont montrés incapables d'instruire Job.

Chap. XXXIII.

VERSETS 1-7. Il l'invite à l'écouter paisiblement. Il ne dira que la vérité, il le traitera avec ménagement, et ne lui fera aucun tort.

VERSET 8. Quoi qu'il en soit, tu as dit devant moi, et j'ai entendu la voix de tes discours : — **9.** Je suis pur, sans péché ; je suis net, et il n'y a point d'iniquité en moi. — **10.** Voici, Dieu cherche des sujets de me condamner ; il me tient pour son ennemi. — **11.** Il a mis mes pieds dans les ceps ; il épie¹ tous mes chemins. — **12.** Voilà, je te répons qu'en cela tu n'as point été juste² ; car Dieu sera toujours plus grand que l'homme mortel.

¹ Voyez chapitres XIII, 24-27 ; XIX, 11.

² Parce que tu n'as pas le droit de chercher querelle à Dieu.

VERSETS 13-33. Il combat ce que Job avait dit : L'homme doit humblement se soumettre aux dispensations de Dieu infiniment élevé au-dessus de lui. En dispensant ces épreuves, Dieu a en vue l'état intérieur de l'homme ; il veut le diriger, l'instruire, le purifier et le conduire au souverain bien.

VERSET 13. Pourquoi donc as-tu plaidé contre Lui ? Car il ne rend aucun compte de ce qu'il fait. — **14.** Le Dieu fort parle une première fois ; et lorsqu'on n'y prend pas garde, il parle une seconde fois¹.

¹ Il n'a pas besoin, comme l'homme, d'y regarder de plus près, pour mieux faire. Il est souverainement sage.

L'homme doit le suivre, et il s'en trouvera bien.

VERSET 15. En songe, par des visions de nuit ¹, quand un profond sommeil tombe sur les hommes, et lorsqu'ils dorment dans le lit. — 16. Alors il ouvre l'oreille aux hommes, et il scelle son châtiment sur eux ². — 17. Afin qu'il détourne l'homme de ce qu'il prétend faire ³, et qu'il empêche sa fierté de paraître. — 18. Ainsi, il préserve son âme de la fosse ⁴, et il sauve sa vie de l'épée.

¹ Dieu révèle auparavant de bien des manières sa volonté aux hommes.

³ But des visitations de Dieu : délivrer les hommes de leurs péchés, abattre leur orgueil.

² Il se manifeste à eux en secret comme sous un sceau ; c'est-à-dire comme s'il les marquait d'un sceau.

⁴ La ruine, l'abîme.

VERSET 19. L'homme est aussi châtié par les douleurs qu'il souffre sur son lit, et dans la force de ses os. — 22. Son âme approche de la fosse, et sa vie des choses qui font mourir ¹.

¹ Ou des anges de la mort, qui ont le pouvoir de faire vivre et de faire mourir.

VERSET 23. Que s'il y a pour cet homme-là quelque messenger ¹ qui parle pour lui, un d'entre mille, et qu'il fasse connaître à l'homme ce qu'il doit faire ; — 24. alors, Dieu ² aura pitié de lui, et dira : Garantis-le, afin qu'il ne descende pas dans la fosse ; j'ai trouvé lieu de lui faire grâce ³. — 25. Sa chair deviendra plus délicate qu'elle ne l'était dans son enfance ; et il la rajeunira. — 26. Il fléchira Dieu par ses prières, et Dieu s'apaisera envers lui ; il lui fera voir sa face avec joie, et il lui rendra sa justice. — 27. Il regardera les autres hommes, et il dira : J'avais péché, j'avais violé la justice, et cela ne m'a point profité. — 28. Mais Dieu a garanti mon âme, afin qu'elle ne passât point par la fosse ; et ma vie voit la lumière.

¹ Ou un ange de vie, par opposition à l'ange de la mort du verset 25 ; un ange secourable, médiateur, avocat des affligés ; c'est peut-être l'ange incréé de l'alliance (Exode, XXIII, 20 et suiv. Mal., III, 1).

² Dieu, par l'intercession de cet ange.
³ Délivrance, rémission ; du côté de l'homme, c'est sa repentance et son humble recours à Dieu, en vertu duquel Dieu lui pardonne sa faute et le délivre.

VERSET 29. Voilà, le Dieu fort fait toutes ces choses ¹ deux et trois fois envers l'homme ; — 30. pour retirer de la fosse son âme, afin qu'elle soit éclairée de la lumière des vivants ².

¹ Ce sont ces choses indiquées aux versets 15-28, moyen que Dieu emploie plusieurs fois pour la conversion du pécheur.

² Elihu fait espérer à Job sa délivrance.

VERSETS 34-33. Nouvelle exhortation adressée à Job pour le rendre attentif à ses paroles.

Second discours d'Elihu (XXXIV).

Elihu, ne recevant aucune réponse de Job, reprend la parole et lui reproche quelques-unes des expressions qu'il a employées, ou bien en tire des conséquences ; il cherche à lui prouver quelle folie il y a chez un homme qui accuse Dieu d'injustice, puisque la justice divine est nécessairement fondée sur sa nature, et

qu'elle est une conséquence de sa toute-puissance et de sa toute-science, comme on le voit dans la conservation et le gouvernement du monde. Prétendre que Dieu agit injustement, c'est une folie et un péché; et si l'on persiste dans cette pensée, on provoque de sévères jugements de Dieu.

VERSETS 4-9. Tous les sages pourraient entendre et peser les paroles d'Elihu. Si Job a dit qu'il est juste et que Dieu lui a ôté son droit, a agi injustement (verset 5); et qu'il ne sert à rien à l'homme de se plaire avec Dieu (verset 9), il a dit un blasphème.

VERSET 10. C'est pourquoi, vous qui avez de l'intelligence, écoutez-moi. Il n'est pas possible qu'il y ait de la méchanceté dans le Dieu fort, et de la perversité dans le Tout-Puissant. — 11. Car il rendra à l'homme selon son œuvre, et il fera trouver à chacun selon son train. — 12. Certainement, le Dieu fort ne déclare point méchant l'homme de bien, et le Tout-Puissant ne renverse point le droit.

VERSETS 43-45. Le monde est à Lui; Il ne peut pas ne pas en prendre soin. — Preuve de la justice divine tirée de sa souveraine domination (47-30). Comment pourrait-il haïr la justice, Celui qui domine sur tout et qui dans un instant peut anéantir les plus puissants de la terre (47-20)?

VERSET 21. Car les yeux de Dieu sont sur les voies de chacun, et Il regarde tous leurs pas. — 22. Il n'y a ni ténèbres, ni ombres de la mort, où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité.

VERSETS 23-30. Celui qui est la toute-science, Celui qui entend le soupir des pauvres et des malheureux, Celui qui punit les crimes ne peut pas être injuste (24-28). S'il donne du repos contre la violence des hommes puissants en punissant ceux-ci, ou s'il cache sa face, quoique nous ne comprenions pas ses voies, il ne cesse pas d'être juste.

VERSETS 31-37. Job a donc parlé en insensé, lorsqu'il a parlé d'injustice en Dieu; s'il ne reconnaît pas humblement son erreur, il ajoutera péché sur péché, il doit donc se repentir plus profondément encore.

Troisième discours d'Elihu (XXXV).

Dans ce discours, Elihu veut combattre de plus près une assertion de Job, qu'il avait déjà réfutée aux chapitres XXXIV, 9; XXXIII, 9, savoir que la piété n'apporte aucun profit à l'homme, que lui (Job) était juste devant Dieu et qu'il avait raison contre Dieu. C'est une opinion insensée, un sens pervers de nier les bienfaits de la crainte de Dieu et les maux produits par le péché (4-4); car Dieu, infiniment élevé au-dessus de nous, ne sera pas, comme les hommes, touché de l'abandon du bien, ni de l'accomplissement du mal; l'homme, et non pas Dieu, retire des avantages de la piété et des préjudices de l'impiété. Comment Dieu pourrait-il être injuste (5-8)? Les opprimés doivent, sans doute, souvent gémir sous la domination de leurs oppresseurs et sont disposés à se plaindre douloureusement (verset 9); mais ils manquent de confiance envers Dieu; ils ne veulent croire qu'au secours et non pas au Dieu qui leur a fait tant de bien, comme à la seule source de leur délivrance (10-11). Ils se consument ainsi en de vaines plaintes, et dans leurs désirs ils ne reçoivent aucun secours (12-13). — Mais lorsqu'on exprime, comme Job, une méfiance coupable envers Dieu, il n'y a aucune délivrance à attendre (verset 14). Parce que Dieu ne punit pas sur-le-champ des discours aussi criminels, Job pense que Dieu ne fait pas attention au crime, et il parle sans connaissance (15-16).

Quatrième discours d'Elihu (XXXVI; XXXVII).

Chap. XXXVI.

Elihu attire encore l'attention de Job sur la parfaite justice de Dieu; il en fait l'apologie. Dieu montre sa puissance et sa sagesse dans toutes ses œuvres, et il ne méprise rien, que ce soit grand ou petit (1-5). Il est sévère envers le méchant et plein de compassion envers les justes opprimés (verset 6). Si ceux-ci doivent souffrir encore longtemps, il ne détourne point d'eux ses regards, mais il les élève et les retire de leurs afflictions (verset 7). Quand les justes sont malheureux, Dieu veut les purifier, les convaincre de péché, de cette lèpre qui s'attache toujours à eux, et les élever à la perfection (8-10). S'ils répondent au but de Dieu, ils en retireront du bien et termineront leurs jours en paix (verset 11). S'ils y résistent, ils tombent dans l'imprudence (12-14); car Dieu délivre seulement les affligés pieux et les conduit à la connaissance de la vérité (verset 15). Application à Job (16-25).

VERSET 16. C'est ainsi qu'il t'aurait tiré de l'angoisse où tu es, pour te mettre au large; il n'y eût rien eu qui t'eût serré, et ta table eût été dressée pleine de viandes grasses. — 17. Mais tu as accompli le jugement du méchant; cependant, la justice et le droit se maintiendront. — 18. Certainement, la colère de Dieu est près; prends garde qu'il ne te pousse dans l'affliction; car il n'y aura point de rançon si grande qu'elle puisse te faire échapper.

Ne méprise pas la discipline de Dieu, car tu te perdrais; aucune richesse ne pourrait te sauver (verset 19). Ne t'inquiète point de ce que les peuples disparaissent; mais garde-toi de l'iniquité, garde-toi de te plaindre de Dieu comme tu l'as fait (verset 20). Ta nature est plus portée à pécher qu'à se soumettre patiemment à sa volonté (verset 21). Tu dois d'autant moins te plaindre que tu as autour de toi les œuvres admirables de Dieu (22-25). Elihu dépente la magnificence de Dieu dans la formation de la pluie, des nuages, de la tempête et dans ses effets sur les hommes et les animaux (26-33).

VERSET 29. Et qui pourrait comprendre les éclats de la nuée, et le son éclatant de son tabernacle? — 30. Voilà, il étend la lumière sur elle, et il couvre les abîmes et le fond de la mer. — 31. C'est par ces choses-là qu'il juge les peuples, et qu'il donne des vivres en abondance. — 32. Il tient caché dans les deux paumes de ses mains le feu étincelant, et il lui ordonne ce qu'il doit faire à ce qui vient à sa rencontre. — 33. Son tonnerre en porte les nouvelles, et annonce sa colère contre ce qui est élevé.

Chap. XXXVII.

VERSETS 1-5. L'éclair et le tonnerre proclament la majesté de Dieu (verset 5). Le Dieu fort tonne terriblement par sa voix; il fait des choses grandes et que nous ne saurions comprendre.

VERSETS 6-13. Grandeur de Dieu manifestée par l'apparition de l'hiver, époque des pluies en Orient, du froid et de la tempête, durant lesquels les travaux des hommes sont suspendus; les bêtes se retirent dans leurs tanières, les eaux sont converties en glaces, les nuées sont dissipées par la lumière, et les pluies inondent la terre tantôt pour punir, tantôt pour manifester sa bonté.

VERSETS 14-24. Application à Job et exhortation à considérer ces merveilles. Ce

serait la plus grande folie de plaider avec le Dieu tout-puissant, dont l'homme à si courte vue ne comprend pas les œuvres et dont il voit à peine les bords. Tout ce que l'homme peut faire en présence du Dieu fort qui s'enveloppe dans sa puissance, c'est de se taire et de se soumettre humblement.

Justification de Job prononcée de Dieu. Sa soumission (XXXVIII-XLII, 6).

Les paroles d'Elihu avaient produit leur effet. Job était plus calme, plus soumis. La vue nouvelle qu'Elihu avait développée, le but des épreuves des hommes pieux, l'avait porté à peser ses paroles; il l'écouta en silence jusqu'à la fin, et l'apparition de l'Éternel rendait toute réponse non-seulement impossible, mais encore superflue. Job était alors dans un profond recueillement, et l'Éternel vint mettre fin à ce débat. Le désir de Job, dont ses amis avaient fait le sujet de graves reproches, va être accompli; le moment de la délivrance est venu; son cœur y est préparé; tous les appuis humains sont brisés. L'Éternel apparaît dans le tourbillon qu'Elihu avait décrit au chapitre XXXVII; il se manifeste à Job; il lui montre qu'il a bien entendu ses plaintes, qu'il connaît son état. Il impose silence à la sagesse des hommes en présence du conseil insondable de Dieu et de sa conduite mystérieuse dans le monde. L'Éternel abaisse l'audace des hommes jugant le gouvernement divin; il le fait non point en invoquant une révélation particulière de Dieu, mais en exposant les merveilles de la nature insondables à l'homme. Le but de Dieu à l'égard de Job est pleinement atteint.

Premier discours de l'Éternel et réponse de Job (XXXVIII, XXXIX).

Dieu fait sentir à Job, en lui montrant la faiblesse de l'homme et la grandeur et la sagesse divine dans les merveilles de la nature, combien il est insensé de parler contre Lui et de vouloir dévoiler le mystère de ses dispensations. Job reconnaît sa faiblesse et s'humilie devant Dieu.

Introduction (XXXVIII).

VERSET 1. Alors l'Éternel répondit d'un tourbillon à Job et dit : — 2. Qui est celui qui obscurcit mon conseil par des paroles sans science ¹? — 3. Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme ², et je t'interrogerai, et tu m'instruiras ³.

¹ Qui est celui qui parle avec si peu d'intelligence sur mes voies, qu'au lieu de les éclaircir, il les obscurcit encore plus? Il y a donc un plan de Dieu sagement conçu dans les épreuves de Job.

² Tu as prononcé du blâme contre

moi; tu as voulu me juger, apprête-toi maintenant au combat.

³ Montre ce que tu peux avec ta prétendue sagesse, tu ne seras pas condamné sans avoir été entendu. Ces paroles dénotent déjà l'infinie puissance de Dieu sur le faible mortel.

VERSET 4. Où étais-tu quand j'ai fondé la terre? Si tu as de l'intelligence, dis-le-moi. — 7. Lorsque les étoiles du matin poussaient ensemble des cris de joie, et que les enfants de Dieu chantaient en triomphe ¹, — 8. qui est-ce qui renferma la mer dans ses bords ², quand elle en fut tirée comme de la matrice et qu'elle en sortit? — 9. quand je lui donnai la nuée pour couverture, et l'obscurité pour ses langes ³, — 10. et que j'établis sur elle mon ordonnance, et que je lui mis des barrières et des portes ⁴, — 11. et que je lui dis : Tu viendras jusque-là, et tu ne passeras point plus avant, et l'élévation de tes ondes s'arrêtera ici?

¹ Les fondements d'une maison doivent être solidement établis, ainsi le furent ceux de la terre. Mais les hommes ne purent pas alors s'en réjouir ; il n'y eut que les anges, appelés ici enfants de Dieu, qui chanterent en triomphe.

² Dans ses bords, comme d'un mur de clôture et de digues que la mer ne peut pas franchir.

³ Les nuages et l'obscurité qu'ils procurent sont comme les langes de la mer, de cet enfant né du sein de la terre.

⁴ La main de Dieu a déterminé les bornes que la nature indomptable de la mer ne peut franchir. — Remarque ainsi, Job, la limite de tes connaissances.

VERSET 12. As-tu, depuis que tu es au monde, commandé au point du jour? Et as-tu marqué à l'aube du jour sa place, — 13. afin qu'elle se répande subitement jusqu'aux extrémités de la terre, et que les méchants soient écartés par elle ¹?

¹ L'aurore chasse les enfants de la nuit et des ténèbres, qui redoutent la lumière du jour pour commettre leurs crimes.

Tel fut le premier matin de la création, tels furent tous les autres matins.

Questions sur les profondeurs et l'étendue de la terre (46-48) ; sur la lumière et les ténèbres, leur origine, le chemin qu'elles tiennent et leurs bornes, sur la neige et la grêle ; comment ces phénomènes doivent servir aux vues de Dieu (49-23) ; sur la lumière, le vent, l'orage, la pluie, la gelée (24-30) ; sur les astres, leur cours et leur ordre (31-33).

VERSET 31. Pourrais-tu retenir les douces influences des Pléiades ¹ ou modérer la vertu resserrante de l'Orion ²? — 32. Pourrais-tu faire sortir les signes du Midi en leur temps, et conduire l'Ourse ³ avec sa queue?

¹ Pléiades, sept étoiles au signe du Taureau.

² Orion, constellation méridionale.

³ L'Ourse ou le Chariot, constellation.

Questions sur les éclairs, l'apparition du vent, la formation des nuages, la pluie et ses effets sur la terre (34-38).

Chap. XXXIX.

Ce chapitre contient un admirable tableau du règne animal. La forme employée a pour but de montrer à l'homme sa profonde ignorance et son impuissance complète en présence de ces œuvres du Créateur (4-33).

VERSET 34. Puis l'Eternel prit la parole, et dit ¹ : — 35. Celui qui conteste avec le Tout-Puissant, lui apprendra-t-il quelque chose? Que celui qui dispute avec Dieu réponde à ceci. — 36. Alors Job répondit à l'Eternel, et dit ² : — 37. Voici, je suis un homme vil ; que te répondrais-je? Je mettrai la main sur ma bouche. — 38. J'ai parlé une fois, et je ne répondrai plus, même deux fois ; mais je n'y retournerai plus.

¹ Ces cinq versets forment une parenthèse : Job a été averti par l'Eternel, il a été rendu attentif à la sagesse divine, et celui qui avait critiqué les voies du Dieu fort est maintenant sommé de déclarer s'il veut encore plaider contre Lui?

² Cette réponse de Job est importante,

comme premier aveu de sa faiblesse. Maintenant il rend humblement hommage à la sagesse qu'il a apprise de la bouche de Dieu, et s'abandonne en silence à sa volonté. Il ne veut plus débattre avec lui.

Second discours de Jéhovah (XL, 1. — XLII, 16).

Job avait aussi mis en doute la justice de Dieu, parce qu'il ne pouvait pas en faire découler ses souffrances; il se croyait alors innocent; mais ayant des doutes sur la justice divine dans le gouvernement du monde, il s'était laissé entraîner trop loin en répondant à ses amis; aussi doit-il être encore humilié à ce sujet de la part de Dieu. C'est ce que fait l'Éternel, dont la nature, la puissance, la sagesse et la justice sont inséparables. Description du Béhémoth et du Léviathan, pour mettre sous les yeux de Job son impuissance et le danger qu'il y a à contester avec Dieu. Alors Job, touché d'un profond repentir, confesse sa folie.

Chap. XL, XLI.

VERSET 1. Alors l'Éternel répondit encore à Job du tourbillon, et dit : — **2.** Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme; je t'interrogerai, et tu m'instruiras. — **3.** Est-ce que tu voudrais anéantir mon jugement? Me condamnerais-tu pour te justifier? — **As-tu un bras comme le Dieu fort? Tonnes-tu de la voix comme Lui?** — **5.** Pare-toi maintenant de magnificence et de grandeur, et revêts-toi de majesté et de gloire. — **6.** Répands les fureurs de ta colère; regarde tout orgueilleux et l'abats. — **7.** Regarde tous les orgueilleux, abaisse-les, et froisse les méchants sur la place. — **8.** Cache-les tous ensemble dans la poudre, et bande-leur la face dans un lieu caché. — **9.** Alors je te donnerai moi-même cette louange, que ta droite t'aura délivré.

Les versets 1-9 renferment de grands reproches de ce qu'il a mis en doute la justice de Dieu. — 10-28. Jéhovah représente encore à Job, sous des traits plus forts, l'extrême faiblesse dans laquelle l'homme se trouve en présence de quelques créatures. Sa faiblesse pouvait lui faire sentir ce qu'il est vis-à-vis de Dieu, et par conséquent la grandeur du péché dont il s'est rendu coupable en voulant avoir droit contre l'Éternel.

Description du Béhémoth ou de l'hippopotame, sa force et sa nature pacifique (10-19); du Léviathan ou du crocodile, sa force, son caractère sauvage (20-28; XLI, 1-25).

Chap. XLII.

VERSETS 1-6. Effets des paroles de Jéhovah sur le cœur de Job, sa confession, son humiliation, son repentir et sa pleine soumission à Dieu.

VERSET 1. Alors Job répondit à l'Éternel, et dit : — **2.** Je sais que tu peux tout, et qu'on ne te saurait empêcher de faire ce que tu as résolu. — **3.** Qui est celui qui obscurcit le conseil par des discours sans science ? J'ai donc parlé, et je n'y entendais rien; ces choses sont trop merveilleuses pour moi, et je n'y connais rien. — **4.** Ecoute maintenant, et je parlerai; et je t'interrogerai, et tu m'instruiras ². — **5.** J'avais oui parler de toi de mes oreilles; mais maintenant, mon œil t'a vu ³. — **6.** C'est pourquoi je me condamne ⁴, et je me repens sur la poudre et sur la cendre ⁵.

¹ Les paroles de l'Éternel dans XXXVIII, 2, avaient produit une profonde impression sur Job; aussi les répète-t-il ici. On doit compléter tacitement et en partie la réponse à cette question : Je suis cet homme-là; c'est moi qui ai

voulu découvrir ce que je ne comprenais point; c'est moi qui, en voulant sonder les mystères des dispensations de Dieu, les ai obscurcis par des discours sans science. Job se reconnaît coupable dans tout ce qu'il a dit jusqu'ici.

² Il reprend la parole qu'à prononcée l'Eternel dans XXXVIII, 3, et XL, 2; il se l'applique maintenant à lui-même; il confesse que l'homme ne doit pas plaider avec Dieu, comme il vient de le faire, mais que Dieu seul peut ensei-

gner l'homme. Il exprime le désir que Dieu l'instruise encore davantage.

³ Jusque-là, il n'avait eu qu'une faible connaissance de son Dieu; c'était par où dire qu'il le connaissait, et maintenant il l'a vu.

⁴ Je rejette, je réprove toutes mes paroles irréfléchies et toute ma conduite.

⁵ J'en éprouve une profonde humiliation. Le but de Dieu, en éprouvant Job, est maintenant atteint.

VERSET 7. Or, après que l'Eternel eut ainsi parlé à Job, il dit à Eliphaz ¹ Thémánite : Ma colère est embrasée contre toi et contre tes deux compagnons, parce que vous n'avez point parlé avec droiture ² devant moi, comme Job mon serviteur. — 8. C'est pourquoi, prenez pour vous maintenant sept taureaux et sept bœufs, et allez vers Job mon serviteur, et offrez un holocauste ³ pour vous; et Job mon serviteur priera pour vous ⁴ (car, certainement, j'exaucerai sa prière), afin que je ne vous traite pas selon votre folie, parce que vous n'avez point parlé avec droiture devant moi, comme mon serviteur Job. — 9. Ainsi, Eliphaz, Bildad, Tsohar vinrent et firent ce que l'Eternel leur avait commandé; et l'Eternel exauça la prière de Job. — 10. Et l'Eternel tira Job de sa captivité ⁵, après qu'il eut prié pour ses amis; et il lui rendit au double de tout ce qu'il avait eu ⁶.

¹ Eliphaz paraît ici comme le représentant des trois autres amis.

² Vous n'avez pas pris la peine de considérer mûrement quelle est l'intégrité de Job, la cause de ses épreuves, et vous avez attribué ses souffrances à des crimes; vous ne les avez envisagées que comme la conséquence de ses péchés.

³ En expiation pour vous.

⁴ Dieu leur fera grâce, en considération de Job. Celui-ci était donc à leur égard comme leur sacrificateur et leur médiateur.

⁵ Sa captivité, c'est-à-dire, ses souffrances, ses maux.

⁶ Tout ce qu'il avait eu, les biens qu'il avait possédés étaient encore là; Dieu veut maintenant les lui rendre au double.

VERSET 11. Aussi tous ses frères et toutes ses sœurs, et tous ceux qui l'avaient connu auparavant vinrent vers lui; et ils mangèrent avec lui dans sa maison; et lui ayant témoigné qu'ils étaient touchés de compassion pour lui, ils le consolèrent de tout le mal que l'Eternel avait fait venir sur lui; et chacun d'eux lui donna une pièce d'argent ¹, et chacun une bague d'or ².

¹ Un anneau d'or ou d'argent, portant vraisemblablement l'empreinte d'un animal.

² Présents d'honneur que lui offrirent

ses connaissances et ses parents qui s'étaient retirés de lui, et dont il se plaignait, XIX, 13 et suiv., et qui cherchaient à regagner sa faveur.

VERSET 12. Ainsi l'Eternel bénit le dernier état de Job plus que le premier, tellement qu'il eut quatorze mille brebis, et six mille chameaux, et mille couples de bœufs et mille ânesses. — 13. Il eut aussi sept fils et trois filles ¹. — 15. Et il ne s'en trouva point de si belles femmes dans tout le pays que les filles de Job ²; et leur père

leur donna héritage entre leurs frères ³. — 16. Et Job vécut après ces choses-là cent quarante ans ⁴, et vit ses fils, et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération. — 17. Puis il mourut âgé et rassasié de jours ⁵.

¹ Job reçoit au double tout ce qu'il avait auparavant; mais il n'a que le même nombre d'enfants. Dieu veut sans doute lui montrer que ses premiers enfants ne sont pas pour toujours perdus pour lui, et qu'en conservant la foi exprimée dans XIX, 25-27, il doit encore les considérer comme siens, et vivant auprès de l'Éternel.

² Outre cela, les filles qui lui naqui-

rent furent encore plus belles que les premières.

³ Ses fils et ses filles vécurent dans une grande prospérité et dans une grande union, puisque, contre l'usage en Orient, confirmé plus tard par la loi mosaïque (Nomb., XXVII, 8), ses filles reçurent leur héritage particulier entre leurs frères.

⁴ Job atteignit environ l'âge de deux cents ans.

⁵ Comme les autres patriarches.

SECOND LIVRE DE MOÏSE.

L'EXODE.

QUATRIÈME SECTION.

Israël en Egypte et sous Moïse (2369-2553 après la Création, ou 1631-1447 avant Jésus-Christ).

Exode, sortie. Comme ce titre l'indique, ce livre renferme le récit de la sortie du peuple d'Israël hors de l'Égypte, où il s'était établi. Il se divise en trois parties : 1) Etat du peuple avant son émigration d'Égypte; événements qui la préparèrent (1-XII); 2) Sortie (XIII-XVIII); 3) Don de la Loi et histoire du peuple jusqu'à l'érection du tabernacle (XIX-XL).

Il s'écoula deux cent quinze ans entre l'arrivée de Jacob en Égypte et la sortie du peuple de ce même pays (Gen., XLVII, 9. Exode, XIII et suiv.). Les quatre cent trente ans, dont parle l'apôtre Paul dans Galates, III, 47, se comptent depuis la sortie d'Abraham hors de Mésopotamie (voyez notes sur Exode, XII-XL). Il n'y a aucune lacune, encore moins une lacune de quatre siècles entre le premier et le second livre de Moïse; l'histoire du second se rattache immédiatement à celle du premier. L'Exode ne renferme proprement qu'une période de cent quarante-cinq ans. Le premier chapitre seul en contient une de soixante-quatre, depuis la mort de Joseph à la naissance de Moïse.

La Genèse et l'Exode sont donc étroitement liés l'un à l'autre. La Genèse renferme l'appel adressé à Abraham et la promesse qui lui fut faite. L'Exode nous montre la réalisation de cette promesse sous le rapport prodigieux d'accroissement de la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, son esclavage en Égypte, comme il avait été prédit dans Genèse, XV, 13, 14; sa délivrance miraculeuse du pays de servitude; son séjour dans le désert d'Arabie, où Dieu lui donne sa loi et se prépare à la mettre en possession de Canaan. La délivrance d'Égypte à travers les plaines du désert nous offre, en même temps, une belle image prophétique de la déli-

(Exode, I, 1-14.)

vance spirituelle des enfants de Dieu et de leur entrée dans la Canaan céleste. — Dans la Genèse, nous avons vu l'éducation théocratique d'une famille; dans l'Exode et les livres suivants, nous verrons l'éducation théocratique de tout un peuple. Le Fils de la Femme, le Sauveur promis, y est annoncé par des prophéties positives et par divers types. Moïse, législateur, l'homme bien-aimé de Dieu, occupe une grande place dans le développement de son règne et dans l'histoire de son peuple.

4. — ACCROISSEMENT ET OPPRESSION DES ISRAËLITES EN ÉGYPTE (I).

VERSETS 1-5. L'historien rattache ici le livre précédent et rappelle les noms des douze fils de Jacob, le nombre des personnes qui entrèrent avec lui en Egypte, comme il l'avait fait dans Genèse, XLVI, 8 et suiv.

Accroissement.

VERSET 6. Alors mourut Joseph, puis tous ses frères, et toute cette génération-là. — 7. Et les enfants d'Israël foisonnèrent et multiplièrent extraordinairement; et ils s'accrurent, et devinrent très-puissants, tellement que le pays en fut tout rempli ¹.

¹ Ainsi l'avait promis l'Éternel (Gen., des descendants d'Abraham eut lieu XV, 5; XXXV, 11). Cette multiplication dans l'espace d'environ deux cents ans.

Craintes du nouveau roi; commencement de l'oppression (8-14).

VERSET 8. Depuis, il s'éleva un nouveau roi sur l'Égypte, qui n'avait point connu Joseph ¹. — 9. Et il dit à son peuple: Voici, le peuple des enfants d'Israël est plus grand et plus puissant que nous ²; — 10. venez donc, agissons prudemment avec lui, de peur qu'il ne se multiplie, et que s'il arrivait quelque guerre, il ne se joigne aussi à nos ennemis, qu'il ne combatte contre nous, et qu'il ne se retire de ce pays ³. — 11. Ils établirent donc sur le peuple des commissaires d'impôts, pour l'accabler de charges; et le peuple bâtit des villes fortes à Pharaon, savoir Pithom et Rahmèsès ⁴. — 12. Mais plus on l'affligeait, plus il croissait et se multipliait; et les Egyptiens voyaient avec chagrin les enfants d'Israël ⁵. — 13. Ils les faisaient servir avec rigueur; — 14. tellement qu'ils leur rendirent la vie amère, par une dure servitude, en les employant à faire du mortier, des briques et toute sorte d'ouvrage qui se fait aux champs. Tout le service qu'on tirait d'eux était avec rigueur ⁶.

¹ Ce nouveau prince, ou Pharaon, ne savait rien des services rendus par Joseph, ou ne voulait pas les reconnaître. Les rois précédents, les Hiksos ou rois-bergers, étaient ou morts ou renversés par une autre dynastie. On croit que celle-ci était venue de l'Inde et avait envahi l'Égypte. Mais on a lieu de penser que ce nouveau roi était un égyptien indigène, du nom de Ramsès IV ou Amon. Ce fut sous Ramsès V, autrement Aménophis, au commencement du quinzième siècle

avant Jésus-Christ, que Moïse délivra les Hébreux.

² Plus vigoureux de corps.

³ « Qu'il ne se retire, » proprement, « qu'il ne monte » à Canaan. L'espérance de posséder le pays promis était encore si vivante dans cette génération-là, que les Egyptiens eux-mêmes en avaient entendu parler. Le roi ne voulait pas chasser le peuple d'Israël, mais seulement l'affaiblir, l'amoindir.

⁴ C'étaient des places fortes sur les

frontières, servant en même temps de greniers à blé et de trésors; des canaux, des monuments : par ces corvées et ces travaux écrasants, il voulait opprimer le peuple d'Israël et le réduire à l'esclavage. La dynastie qui succéda aux rois-pasteurs, protecteurs de la famille de Joseph, employa les Israélites à réparer les injures que ces rois envahisseurs leur avaient faites, en détruisant leurs monuments; ils leur firent construire de gigantesques édifices. On croit que les magnifiques édifices de Karmach, de Luxor et de Médine-Abou appartiennent à cette époque. Diodore de Sicile rapporte que les rois d'Egypte se vantaient qu'aucun Egyptien n'avait mis la main à ces ouvrages.

⁵ Mot à mot : les Egyptiens avaient peur à la vue des forces et du nombre des Israélites.

⁶ «D'ouvrage qui se fait aux champs;» en particulier, travaux d'irrigation, à raison des débordements du Nil. — Dans les briques que l'on retrouve parmi les ruines d'Egypte, il est entré, en effet, une certaine quantité de paille hachée. C'est ce qu'on a vérifié, il y a quelques années, sur les briques rapportées de Thèbes, par M. Rossellini, et qui portent l'empreinte de Thutmes IV, le cinquième des rois de la dix-huitième dynastie. Un autre voyageur a remarqué que cette paille hachée donne à ces briques une consistance et une durée extraordinaires.

Ordre cruel du nouveau Pharaon ; population croissante (15-22).

VERSET 15. Le roi d'Egypte parla aussi aux sages-femmes hébreuses ¹, dont l'une s'appelait Siphra, et l'autre Puha, — 16. et il leur dit : Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux, et que vous les verrez sur leur siège, si c'est un fils, mettez-le à mort; mais si c'est une fille, qu'elle vive ². — 17. Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent pas ce que le roi d'Egypte leur avait dit; car elles laissèrent vivre les fils ³. — 18. Alors le roi d'Egypte appela les sages-femmes, et leur dit : Pourquoi avez-vous fait cela, d'avoir laissé vivre les fils? — 19. Et les sages-femmes répondirent à Pharaon : C'est que les femmes des Hébreux ne sont point comme celles d'Egypte, car elles sont vigoureuses, elles ont accouché avant que la sage-femme vienne vers elles. — 20. Et Dieu fit du bien aux sages-femmes ⁴; et le peuple se multiplia et devint très-puissant. — 21. Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, il fit prospérer leurs maisons ⁵. — 22. Alors Pharaon fit ce commandement à tout son peuple ⁶, et dit : Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laissez vivre toutes les filles.

¹ Il y avait sans aucun doute plusieurs autres sages-femmes; mais ces deux étaient les plus connues. Elles furent chargées d'annoncer cet ordre aux autres.

² Cette ordonnance barbare ne devait vraisemblablement avoir de force que pour un certain temps, puisque ce Pharaon ne désirait pas l'anéantissement complet du peuple, mais voulait seulement l'affaiblir. Il aurait vendu les filles comme esclaves ou les aurait fait marier à des Egyptiens.

³ Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (Actes, V, 29).

⁴ Elles déguisaient la vérité. Les apôtres répondirent avec plus de franchise et de droiture dans Actes, IV, 49; V,

29. Cependant il y avait dans la réponse des sages-femmes un certain degré de crainte de Dieu; et Dieu, malgré cette faiblesse de leur foi, leur fit du bien. Tout est grâce de sa part.

⁵ « Il leur édifia des maisons. » Ce mot « leurs » se rapporte aux Israélites. D'après le genre ou la forme du mot hébreu, ce mot ne peut pas se rapporter aux sages-femmes, mais aux personnes du genre masculin. Il leur édifia des maisons, c'est-à-dire Il fit croître et prospérer les Israélites. La crainte que les sages-femmes eurent de déplaire à Dieu si elles obéissaient à l'ordre du roi, fut pour tout le peuple une cause de prospérité.

6 Pharaon voit qu'il n'a pas atteint son but : il fait ouvertement ce qu'il espérait obtenir en secret des sages-femmes. Sa fureur va en croissant. Il paraît cependant que cet ordre, donné à tout son peuple, de jeter dans le Nil les enfants mâles, ne fut pas sévèrement exé-

cuté, ou qu'il fut bientôt retiré; car quatre-vingts ans plus tard, la population israélite s'était très-considérablement accrue : sur deux millions d'âmes, il y avait, à la sortie d'Égypte, six cent mille combattants ou hommes en état de porter les armes.

2. — NAISSANCE, ÉDUCATION, FUITE ET MARIAGE DE MOÏSE (II).

Naissance, péril et délivrance (1-10).

VERSET 1. Or, un homme de la maison de Lévi alla et épousa une fille de Lévi ¹, — 2. laquelle enfanta un fils, et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois ². — 3. Mais ne le pouvant tenir caché plus longtemps, elle prit un coffret fait de jonc ³, et l'enduisit de bitume et de poix ⁴ : ensuite elle y mit l'enfant, et le posa parmi les roseaux sur le bord du fleuve. — 4. Et sa sœur se tenait loin pour savoir ce qui lui arriverait. — 5. Or, la fille de Pharaon ⁵ descendit vers le fleuve pour se laver; et ses filles se promenaient sur le bord du fleuve; et ayant vu le coffret au milieu des roseaux, elle envoya une de ses filles pour le prendre. — 6. Et l'ayant ouvert, elle vit l'enfant. Et voici, l'enfant pleurait. Elle en fut touchée de compassion, et elle dit : C'est un des enfants des Hébreux ⁶? — 7. Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : Irai-je appeler une nourrice d'entre les femmes des Hébreux, et elle l'allaitera cet enfant ⁷? — 8. Et la fille de Pharaon lui répondit : Va. Et la jeune fille s'en alla, et appela la mère de l'enfant. — 9. Et la fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant et me l'allaite, et je te donnerai ton salaire; et la femme prit l'enfant et l'allaita ⁸. — 10. Et quand l'enfant fut devenu grand ⁹, elle l'amena à la fille de Pharaon; et elle le nomma Moïse ¹⁰, parce que (dit-elle) je l'ai tiré des eaux.

¹ Cet Hamram, père de Moïse, était petit-fils de Lévi (Exode, VI, 20), Moïse était donc arrière-petit-fils de celui-ci; ainsi s'accomplissait la prophétie de Genèse, XV, 46 : « en la quatrième génération, ils retourneront ici, en Canaan. » Voici la filiation : Lévi, *Kehath*, *Hamram*, *Moïse*, né l'an 2433 du monde, 4567 avant Jésus-Christ. Hamram épousa Jokébed (sa tante), qui lui enfanta Moïse et Aaron (Exode, VI, 20), et une fille (verset 7. Nomb., XXVI, 59).

² Elle le cacha chez elle, en ayant foi à la promesse de Genèse, XV, 46; voyez Actes, VII, 20. Hébr., XI, 23. Hamram et Jokébed exposaient leur vie en bravant l'ordre du roi.

³ De papyrus, plante d'Égypte, croissant sur les bords du Nil.

⁴ De bitume, recouvert de poix, pour tenir le berceau à l'abri de l'eau.

⁵ D'après l'historien Josèphe, cette princesse s'appelait Thermutis. Dieu l'avait choisie non-seulement pour sauver la vie à Moïse, mais aussi pour l'élever dans la science des Égyptiens, comme un prince, et le former à l'art de conduire un peuple.

⁶ Elle le reconnut en ce qu'il était exposé.

⁷ Une Égyptienne aurait pu négliger l'enfant ou dénoncer la princesse.

⁸ Jusqu'à sa troisième année, selon l'usage des Israélites, qui sevreraient les enfants ordinairement à cet âge. Par une dispensation toute providentielle, elle recouvra son enfant, parce qu'elle avait cherché à le sauver par la foi au Seigneur.

⁹ Après qu'il fut sevré.

¹⁰ *Moïse* signifie tiré dehors, sauvé des eaux.

Zèle charnel de Moïse ; sa fuite (11-15).

VERSET 11. Et il arriva, en ce temps-là, lorsque Moïse fut devenu grand ¹, qu'il sortit vers ses frères, et qu'il vit leurs travaux ; il vit aussi un Egyptien qui battait un Hébreu d'entre ses frères ² ; — 12. et ayant regardé çà et là, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Egyptien et le cacha dans le sable. — 13. Et il sortit le second jour ; et voici, deux hommes hébreux se querellaient, et il dit à celui qui avait le tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain ? — 14. Mais il lui répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué l'Egyptien ? Et Moïse craignit, et il dit : Certainement, le fait est connu. — 15. Or, Pharaon ayant appris ce fait-là, chercha à faire mourir Moïse. Mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon, et s'arrêta au pays de Madian ³, et s'assit auprès d'un puits ⁴.

¹ A l'âge de quarante ans, rassasié de la vie de la cour, et préférant « d'opprobre de Christ (Héb., XI, 26) » aux richesses de l'Egypte, il se sent pressé, par un mouvement irrésistible, de délivrer son peuple ; le spectacle de la cour pouvait, humainement parlant, provoquer en lui le désir de se dévouer à cette œuvre. Mais il y eut plus que cela, il reçut un appel d'en haut ; et l'école, où le Seigneur voulait le former, était toute prête, c'était au désert, à Madian.

² Cet acte de Moïse ne peut se justifier en présence de la parole de Dieu : c'était un zèle charnel, une usurpation sur les droits de Celui qui a dit : « A moi la vengeance, je rendrai la pareille, dit le Seigneur (Rom., XII, 19). » Les humiliations durent suivre ce meurtre : le sentiment de ses péchés dut le ren-

dre propre à recevoir de hautes révélations. Le projet qu'il avait formé, dans une pensée charnelle et sans connaître la volonté de Dieu à cet égard, il l'accomplira avec le secours de sa grâce ; cet organe d'élite des ordres de l'Éternel, servira, dans le plan céleste, à la délivrance de son peuple, mais par de tout autres moyens que ceux qu'il avait d'abord employés.

³ Madian, dans la presqu'île Arabique, à l'est du mont Sinai. Les Madienites, comme descendants d'Abraham et de Kétura (Gen., XXV, 2) connaissaient le vrai Dieu.

⁴ Plutôt « près du puits. » — Les puits ou citernes étaient rares dans cette contrée, il y en avait alors un fort connu et portant le nom « de puits. »

Mariage de Moïse ; souffrances des Israélites en Egypte (16-25).

VERSET 16. Or, le sacrificateur ¹ de Madian avait sept filles, qui vinrent puiser de l'eau, et remplirent les auges, pour abreuver le troupeau de leur père. — 17. Mais des bergers survinrent ², et les chassèrent. Alors Moïse se leva et les garantit, et abreuva leur troupeau. — 18. Et quand elles furent retournées chez Réhuël leur père ³, il leur dit : Comment êtes-vous revenues sitôt aujourd'hui ? — 19. Elles répondirent : Un homme égyptien nous a délivrées de la main des bergers, et même nous a puisé abondamment de l'eau, et a abreuvé le troupeau. — 20. Alors il dit à ses filles : Et où est-il ? Pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme ? Appelez-le, et qu'il mange du pain. — 21. Et Moïse consentit à demeurer avec cet homme-là, qui donna Séphora sa fille à Moïse. — 22. Et elle enfanta un fils, et il le nomma Guersçom ⁴ ; car, dit-il, j'ai séjourné dans un pays étranger. — 23. Or, il arriva longtemps

après que le roi d'Égypte mourut ⁵; et les enfants d'Israël, qui gémissaient à cause de la servitude où ils étaient, crièrent ⁶, et le cri que la servitude leur faisait pousser, monta jusqu'à Dieu. — 24. Dieu donc entendit leurs gémissements; et Dieu se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob. — 25. Ainsi Dieu regarda les enfants d'Israël, et connut leur état ⁷.

¹ Jéthro est appelé *sacrificateur*, parce qu'il offrait des sacrifices sanglants à l'Éternel, dont les Madianites avaient conservé la connaissance et le culte.

² Des bergers étrangers, d'une autre tribu, qui employèrent la violence contre les filles de Jéthro.

³ Réhuël était leur grand-père : le mot hébreu peut s'entendre dans les deux sens. Au chapitre III, 4, Moïse nomme son beau-père Jéthro. Dans Nombres, X, 29, le beau-père de Moïse est appelé du nom de Hobab. Jéthro et Hobab sont deux noms de la même personne : Hobab signifie, tout comme Jéthro, *chéri de Dieu et excellent*.

Le grand-père Réhuël, sacrificateur, vivait encore à l'arrivée de Moïse dans le pays; tandis que plus loin, au chapitre III, 4, il était mort et Jéthro lui avait succédé dans la sacrificature.

⁴ *Guersom, étranger là.*

⁵ Le même roi de devant lequel Moïse s'était enfui. Son successeur fut aussi mal disposé envers les Israélites.

⁶ L'angoisse leur apprit à prier et leur prière fut entendue.

⁷ Dieu se montrait de nouveau comme Dieu de l'alliance, après que le peuple, dans sa détresse, eût appris de nouveau à le chercher sérieusement.

3. — APPEL ADRESSÉ A MOÏSE POUR DÉLIVRER LE PEUPLE (III-VII, 43).

Le buisson ardent (III, 1-10).

VERSET 1. Or, Moïse paissait le troupeau de Jéthro son beau-père, sacrificateur de Madian, et menant le troupeau derrière le désert ¹, il vint à la montagne de Dieu jusqu'à Horeb ². — 2. Et l'ange de l'Éternel ³ lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson, et il regarda, et voici, le buisson était tout en feu; mais il ne se consumait point ⁴. — 3. Alors Moïse dit : Je me détournerai maintenant, et je verrai cette grande vision, et pourquoi le buisson ne se consume pas. — 4. Et l'Éternel vit que Moïse s'était détourné pour regarder; et Dieu l'appela du milieu du buisson, disant : Moïse, Moïse. Et il dit : Me voici. — 5. Et Dieu dit : N'approche point d'ici. Déchausse les souliers de tes pieds; car le lieu où tu es arrêté, est une terre sainte ⁵. — 6. Il dit aussi : Je suis le Dieu de ton père ⁶, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Et Moïse cacha son visage, parce qu'il craignait de regarder vers Dieu. — 7. Et l'Éternel dit : J'ai très-bien vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu le cri qu'ils ont jeté à cause de leurs exacteurs, et j'ai connu leurs douleurs. — 8. Aussi suis-je descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens. — 9. — 10. Maintenant donc, viens, et je t'enverrai vers Pharaon, et tu retireras mon peuple, savoir, les enfants d'Israël, hors d'Égypte ⁷.

¹ Bien avant dans le désert, à l'orient de Madian, à environ deux journées de marche.

² Horeb et Sinai forment le même chaînon de montagnes.

³ Le verset 4 nous montre que l'Ange de l'Éternel et l'Éternel lui-même ne sont qu'une seule personne; c'est Dieu se révélant à l'homme (Gen., XVI, 47). Moïse ne vit pas le visage de Jéhovah,

mais seulement une flamme de feu, et il entendit la voix de Jéhovah.

⁴Le buisson ardent et pourtant incombustible était l'image du peuple d'Israël sous le joug et pourtant indestructible : c'est aussi une image de l'Eglise vivante, sous la croix, et qui ne peut périr.

⁵Ce lieu est appelé une terre sainte dans un sens sublime de ce mot, non-seulement à cause de cette apparition de l'Eternel, mais aussi à cause des grandes révélations qui s'y manifestèrent. L'homme mortel ne peut approcher de Jéhovah que dans l'humilité et avec un profond respect.

⁶De ton père, c'est-à-dire d'Abraham : les mots qui suivent ne font qu'éclaircir cette expression générale. Les révélations personnelles de Dieu avaient été longtemps interrompues. Par cette première apparition, accordée à Moïse, l'Eternel renoue la chaîne de celles dont les patriarches avaient été honorés.

⁷Moïse est le premier homme de Dieu qui dut annoncer aux autres les ordres et les révélations de l'Eternel. C'est donc ici qu'est fondée la charge de prophète et de prédicateur.

Premier refus de Moïse à l'égard de l'appel de Dieu (11-22).

VERSET 11. Alors Moïse répondit à Dieu : Qui suis-je, moi, que j'aïlle vers Pharaon, et que je retire les enfants d'Israël hors d'Egypte ¹? — 12. Et Dieu dit : Va, car je serai avec toi; et tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé ² : Quand tu auras retiré mon peuple hors d'Egypte, vous servirez Dieu près de cette montagne. — 13. Et Moïse dit à Dieu : Voici, quand je serai venu vers les enfants d'Israël, et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous; alors s'ils me disent : Quel est son nom? que leur dirai-je? — 14. Alors Dieu dit à Moïse : *Je suis Celui qui suis* ³. Tu diras aussi aux enfants d'Israël : Celui qui s'appelle *je suis* m'a envoyé vers vous. — 15. Dieu dit encore à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : L'Eternel, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous; c'est ici mon nom éternellement, et c'est ici mon mémorial dans tous les âges ⁴. — 16. Va et assemble les anciens d'Israël, et leur dis : L'Eternel, le Dieu de vos pères m'est apparu, et m'a dit : Certainement, je vous ai visités, et j'ai vu ce qu'on vous fait en Egypte ⁵. — 17. Et j'ai dit : Je vous ferai remonter de l'Egypte où vous êtes affligés, dans ce pays où coulent le lait et le miel. — 18. Et ils obéiront à ta parole; et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Egypte, et vous lui direz : L'Eternel, le Dieu des Hébreux est venu au-devant de nous ⁶. Maintenant donc, nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifions à l'Eternel notre Dieu ⁷. — 19. Or, je sais que le roi d'Egypte ne vous permettra point de vous en aller, sinon par main forte ⁸, — 20. mais j'étendrai ma main, et je frapperai l'Egypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle; et après cela, il vous laissera aller. — 21. Et je ferai que ce peuple trouvera grâce envers les Egyptiens, et il arrivera que quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vide. — 22. Mais chaque femme doit demander à sa voisine, et à l'hôtesse de sa maison des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or, et des vêtements ⁹ que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles; ainsi, vous dépouillerez les Egyptiens ¹⁰.

¹ Moïse voit maintenant sa propre incapacité, et ce sentiment est une bonne préparation pour servir d'instrument à la délivrance du peuple.

² C'est ce signe de la présence de Dieu, de la divinité de sa mission qui, dans les quarante dernières années de sa vie, devait lui faire supporter tout le poids du fardeau dont il était chargé.

³ *Je suis Celui qui suis* : tel est le nom indéfinissable que se donne l'Éternel, ou simplement *je suis* ; moi, l'Être éternel, immuable, source de tout ce qui existe. Je suis le Dieu personnel, existant par moi-même, tout-puissant, le Dieu fidele de l'alliance avec Israël, en opposition aux faux dieux des païens.

⁴ Comme ce nom est propre à ranimer notre foi ! Dans le Nouveau-Testament, Dieu est appelé le père de Jésus-Christ, et, par Jésus, il est notre Père. Telle est la nouvelle alliance.

⁵ Il y a aussi là une assurance qu'ils écouteront la voix de Moïse.

⁶ Après un long silence au sujet de la promesse, l'Éternel se révèle à nous comme le Dieu de l'alliance.

⁷ Dieu voulait les faire sortir de l'Égypte pour toujours ; mais Moïse et les

anciens devront demander le moins à ce roi orgueilleux et païen pour les arracher entièrement à ce pays. Pharaon repoussera cette modeste demande ; il sera forcé d'obéir sous les coups de la verge de Dieu.

⁸ Voyez l'accomplissement de toute cette prophétie dans les chapitres suivants.

⁹ Il n'est pas question de vol, de pillage, comme quelques-uns le supposent, mais d'objets demandés. Le Seigneur, qui incline les cœurs, voulut que les Égyptiens, pénétrés d'un certain respect pour les Israélites et pour leur Dieu, et voyant l'injustice du roi envers ce peuple, le comblassent de présents et accueillissent favorablement leurs demandes. Cela fait, le départ était décidé, et les Égyptiens ne purent ni redemander ce qu'ils avaient donné, ni les Israélites rendre ce qu'ils avaient reçu.

¹⁰ Non pas secrètement, mais ouvertement ; vous emporterez ce qu'ils vous auront donné, par compassion pour les souffrances que vous avez endurées et après les dures expériences qu'ils auront faites à votre sujet.

Nouveau refus de Moïse (IV, 1-18).

VERSET 1. Et Moïse répondit, et dit : Mais voici, ils ne me croiront point, et ils n'obéiront point à ma parole ¹. — 2. Et l'Éternel lui dit : Qu'est-ce que tu as en ta main ? Il répondit : Une verge. — 3. Il dit : Jette-la par terre ; il la jeta par terre, et elle devint un serpent. — 4. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main, et saisis sa queue. Et il étendit sa main et la saisit, et elle redevint verge en sa main ². — 5. Fais cela devant eux, afin qu'ils croient que l'Éternel t'est apparu. — 6. L'Éternel lui dit encore : Mets ta main dans ton sein. Et il remit sa main dans son sein, puis il la tira, et voici, sa main était blanche de lépre comme la neige ³. — 7. Puis Dieu dit : Remets ta main dans ton sein. Et il mit sa main dans son sein ; et l'ayant retirée, voici, elle était redevenue comme son autre chair. — 8. Que s'il arrive qu'ils ne te croient point, et n'obéissent point à la voix du premier prodige, ils croiront à la voix du second. — 9. Et s'il arrive qu'ils ne croient point à ces deux prodiges, et qu'ils n'obéissent point à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve, et tu la répandra sur la terre, et les eaux deviendront du sang sur la terre ⁴. — 10. Et Moïse répondit à l'Éternel : Hélas ! Seigneur, ni d'hier ni d'avant-hier, je ne suis point un homme qui ait la parole aisée, même depuis que tu as parlé à ton serviteur, car j'ai la bouche et la langue pesantes. — 11. Et l'Éternel lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme ? Ou qui fait le muet ou le sourd, ou le voyant et l'aveugle ? N'est-ce pas moi, l'Éternel ⁵ ? — 12. Va donc mainte-

nant, et je serai avec ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu auras à dire. — 13. Et Moïse répondit : Hélas ! Seigneur, envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer ⁶. — 14. Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Moïse, et il lui dit : Aaron le Lévitte n'est-il pas ton frère ? Je sais qu'il parlera très-bien ; et même le voici qui sort au-devant de toi, et, quand il te verra, il se réjouira dans son cœur ⁷. — 15. — 16. Et il parlera pour toi au peuple, et ainsi il sera ta bouche, et tu lui seras à la place de Dieu ⁸. — 17. — 18. Ainsi Moïse s'en alla, et retourna vers Jéthro son beau-père, et il lui dit : Je te prie, que je m'en aille, et que je retourne vers mes frères qui sont en Egypte, pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui dit : Va en paix ⁹.

¹ Moïse, jadis si ardent, et qui, quarante ans auparavant, avait cru pouvoir sauver le peuple par ses propres forces, recourt maintenant à trois prétextes différents pour décliner la mission à laquelle Dieu l'appelle (Exode, I, 40, 43). Certains héros se jettent effrontément dans le péril et dans de grandes entreprises : les hommes de Dieu tremblent, sentant leur faiblesse, de manière que la gloire et la force divine éclatent dans leur infirmité.

² Moïse devait être armé du don des miracles, recevoir un signe incontestable de sa mission divine et pouvoir réduire à néant la magie des Égyptiens.

³ La lèpre blanche était la plus dangereuse. Ce prodige était un nouveau témoignage du pouvoir miraculeux dont il fut revêtu à un degré beaucoup plus haut que tous les autres hommes de Dieu.

⁴ C'est sera le troisième miracle par lequel l'Éternel légitimera la mission de son serviteur et qui servira à prouver que Dieu est le Seigneur même des Égyptiens. Car le Nil étoit pour ceux-ci un fleuve saint, la source de tous les biens du pays.

⁵ Celui qui t'a créé sait aussi les dons que tu as, et il peut te fournir à l'instant même tout ce qui t'est nécessaire. Comment ne te confies-tu pas en Lui ?

⁶ Envoie un autre que tu juges capable d'accomplir cette œuvre. Moïse reconnaît bien ce qui lui manque ; mais ce qui avant tout lui fait défaut, c'est la foi, une foi simple et ferme en la Parole et en l'assistance de l'Éternel.

⁷ Aaron se présente au moment opportun. Ces deux hommes agiront de concert. Moïse dut voir dans cette rencontre si à propos de son frère, une nouvelle preuve que l'Éternel avait appelé celui-ci à partager avec Moïse la tâche si grande qui lui était confiée.

⁸ « Il sera ta bouche, » ton interprète ; il portera la parole. — « Tu lui seras à la place de Dieu ; » — tu lui transmettras les ordres de Dieu. — Moïse devait réunir les trois offices de roi ou conducteur, de prophète et de sacrificeur, comme l'avait fait Melchisédec, comme le fit Christ, dont il était le type.

⁹ Preuve que Jéthro connaissait le plan de Dieu à l'égard des Israélites, ou du moins qu'il leur portait un intérêt tout fraternel.

Départ de Madian (20-23).

VERSET 20. Ainsi Moïse prit sa femme et ses fils, et les mit sur un âne, et retourna au pays d'Égypte. Et Moïse prit aussi la verge de Dieu en sa main.

VERSETS 21-23. Moïse reçoit encore de Dieu l'ordre de faire devant Pharaon les miracles mentionnés plus haut ; mais Dieu durcira le cœur de ce prince, c'est-à-dire : Dieu lui fera sentir par un juste jugement les fruits et les conséquences de ses péchés, de manière que les manifestations de la puissance de Dieu, au lieu de l'améliorer, de lui ouvrir les yeux, ne feront que le rendre pire et plus obstiné. Dieu n'est jamais l'auteur du mal, mais le juste rémunérateur du péché. Moïse représentera à Pharaon que le peuple d'Israël est comme son fils, son premier-

né, peuple choisi de Dieu parmi tous les peuples, pour être la propriété de Dieu, et que Dieu le traitera comme un père traite son fils, comme le Dieu de l'alliance; si Pharaon refuse de laisser partir le peuple, Moïse est chargé de la part de Jéhovah de le menacer de faire mourir le fils aîné du prince égyptien.

D'autres entendent autrement le mot que nous traduisons par *endurcir*. Le mot hébreu *chatsak*, qu'on traduit par *endurcir*, signifie aussi retenir fortement, garder; c'est dans ce sens que Dieu l'emploie pour dire que « Job gardait son intégrité. » (Job, II, 3). Et dans psaume CXLVII, 43, il est employé dans ce dernier sens : « Sion, loue ton Dieu, car il renforce (ou garde fortement) tes barres. » D'après cette interprétation, on pourrait traduire : je retiendrai le cœur de Pharaon, afin que ce prince cruel n'assouvisse pas sa rage sur toi et sur le peuple. Le mot *lavu*, cœur, signifie aussi colère, passion.

L'époux de sang (24-26).

VERSET 24. Or, il arriva que, comme Moïse était sur le chemin, l'Éternel le rencontra, et chercha de le faire mourir ¹. — 25. Et Séphora prit un couteau tranchant, et en coupa le prépuce de son fils ², et le jeta à ses pieds ³, et dit : Certainement, tu m'es un époux de sang ⁴. — 26. Alors l'Éternel le laissa ⁵. Et Séphora dit : Tu m'es un époux de sang, à cause de la circoncision ⁶.

¹ Le toucha, le frappa d'une maladie qui mit ses jours en péril.

² Un couteau, le tranchant d'une pierre aiguë. Moïse et Séphora purent penser que la cause de cette maladie était dans la négligence dont ils s'étaient rendus coupables quant à la circoncision du second de leurs fils, né vraisemblablement peu avant leur départ. Les peuplades arabes, dont les Madianites faisaient partie, ne circoncisaient les enfants qu'à la treizième année de leur âge. Les Israélites devaient circoncire au huitième jour; c'est ce que Moïse avait négligé de faire, soit pour se conformer à l'usage des Arabes, soit par condescendance pour sa femme, qui était Madianite.

³ Elle jeta le prépuce aux pieds de Moïse, soit par haine pour cette opéra-

tion pénible à une mère, soit par l'effet du chagrin qu'elle éprouvait de devoir si tôt circoncire son fils.

⁴ C'est-à-dire mon union avec toi me coûte le sang de mon fils! ou : « je dois te racheter, toi, ta vie, au prix du sang de mon fils. » On voit ici le caractère violent de Séphora, contrastant avec la douceur de son époux (Nomb., XII, 3).

⁵ La maladie dont Moïse avait été frappé cessa. De quelles sérieuses pensées ne dut-il pas être pénétré, en voyant quel soin l'Éternel mettait à faire observer le signe de l'alliance et comment Dieu en punissait les violations!

⁶ La délivrance de Moïse était une belle confirmation du nom de son fils : Hélihézer, secours de Dieu. Séphora retourna de bonne heure à Madian, après de son père (Exode, XVIII, 2).

Moïse et Aaron devant Israël (27-31).

VERSET 27. Et l'Éternel dit à Aaron : Va-t-en au-devant de Moïse au désert. Il y alla donc, et le rencontra en la montagne de Dieu ¹, et il le baisa. — 28. Et Moïse rapporta à Aaron toutes les paroles de l'Éternel qui l'avait envoyé, et tous les prodiges qu'il lui avait commandé de faire. — 29. Moïse donc poursuivit son chemin avec Aaron, et ils assemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël. — 30. Et Aaron dit toutes les paroles que l'Éternel avait dites à Moïse, et fit les prodiges devant le peuple ². — 31. Et le peuple crut; et ils apprirent que l'Éternel avait visité les enfants d'Israël, et qu'il avait vu leur affliction; et se prosternant en terre, ils l'adorèrent ³.

¹ Montagne de Dieu, Horeb. Les deux frères se revirent vers la sainte

montagne après quarante ans de séparation.

² Moïse, et non Aaron, fit les prodiges devant le peuple.

³ Ils témoignèrent à Moïse leur respect, comme à un prophète envoyé de

Dieu. Cette foi, cette adoration du peuple, cette gratitude envers l'Éternel, qui leur adressait un libérateur, fut un beau commencement, mais aussi un témoignage contre eux, lorsqu'ils murmurèrent contre Lui.

Moïse et Aaron devant Pharaon (V, 1-5).

VERSET 1. Après cela, Moïse et Aaron vinrent, et dirent à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me célèbre une fête solennelle au désert ¹. — **2.** Mais Pharaon dit : Qui est l'Éternel, que j'obéisse à sa voix pour laisser aller Israël ²? Je ne connais point l'Éternel ³, et je ne laisserai point aller Israël. — **3.** — **4.** Et le roi d'Égypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage? Allez maintenant à votre travail ⁴. — **5.** Pharaon dit aussi : Voici, le peuple de ce pays est maintenant en grand nombre, et vous les faites chômer de leur travail ⁵.

¹ Dieu voulait arracher son peuple de l'Égypte, et par là même faire plus que ce que Moïse, Aaron et les anciens (III, 48) demandaient à Pharaon. Il ne voulait pas user de violence envers ce prince, mais lui faire sentir peu à peu sa méchanceté, afin qu'il fût évident que Pharaon courait lui-même à sa ruine; il voulait aussi éprouver et humilier Israël; voilà pourquoi on ne demandait à Pharaon que le moins possible. Le roi refusa aussi longtemps qu'il crut pouvoir retenir le peuple dans ses fers.

² Jéhovah, l'Éternel, n'était connu de Pharaon que comme le Dieu national

des Hébréites ou des Hébreux. Ce langage est celui d'un païen, d'un homme sans Dieu, se raillant du peuple qu'il a plongé dans l'esclavage, et du Dieu de l'alliance.

³ Il connaissait Jéhovah, mais il ne s'inquiétait pas de Lui. Telle est encore l'insolente incrédulité d'une foule de gens.

⁴ C'est ainsi qu'il parle à Moïse, à Aaron et aux anciens, représentants, intercesseurs du peuple.

⁵ Il est difficile de tenir ce grand peuple en bride, et vous le détournez de son travail! Pharaon parle en habile politique, mais en impie.

Redoublement de l'oppression du peuple (6-14).

VERSET 6. Pharaon commanda ce jour-là même aux exacteurs ¹ qui étaient sur le peuple et à ses commissaires, disant : — **7.** — **8.** — **9.** Qu'on accable ces gens de travaux, et qu'ils s'y occupent, et qu'ils ne s'amuse point à des paroles de mensonge ². — **10.** Alors les exacteurs du peuple et ses commissaires sortirent, et dirent au peuple : Ainsi a dit Pharaon : Je ne vous donnerai plus de paille. — **11.** Allez vous-mêmes, et prenez de la paille où vous en trouverez, quoiqu'on ne diminue rien de votre travail. — **12.** Alors le peuple se répandit par tout le pays d'Égypte, pour amasser du chaume au lieu de paille ³. — **13.** Et les exacteurs les pressaient, disant : Achevez les ouvrages chaque jour, comme quand la paille était fournie. — **14.** Même les commissaires des enfants d'Israël, que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux, furent battus ⁴, et on leur dit : Pourquoi n'avez-vous point achevé votre tâche, de faire des briques hier et aujourd'hui comme auparavant?

¹ Exacteurs, intendants, proprement des employés, poussant au travail. Ils devaient veiller, au nom du roi, à ce que l'ordonnance relative à la fabrication des briques s'exécutât.

² Pharaon regarde la demande de Moïse comme un mensonge, une mystification.

³ Menue paille hachée, qu'on mêlait à l'argile. (Voyez Exode, I, 42).

⁴ Les intendants de Pharaon rendaient les Israélites, chefs de corvée, responsables des livraisons d'un nombre déterminé de briques qu'ils devaient impitoyablement obtenir de leurs subordonnés.

Plainte des Israélites (15-18).

VERSET 15. Alors les commissaires des enfants d'Israël vinrent crier à Pharaon, disant : Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs ? — 16. — 17. Et il répondit : Vous êtes de loisir, vous êtes de loisir ; c'est pourquoi vous dites : Allons, sacrifions à l'Éternel. — 18. Or, maintenant, allez, travaillez ; car on ne vous donnera point de paille, et vous rendrez toujours la même quantité de briques.

VERSETS 20-23. Les Israélites, chefs des corvées, se plaignent à Moïse et à Aaron de cet accroissement de peines. Moïse, qui n'ignorait point que Pharaon résisterait, mais qui n'avait encore reçu aucune révélation sur l'effet que ce refus produirait sur le peuple, se plaint à son tour à l'Éternel de ce qu'il n'a pas délivré son peuple, dont la misère s'est accrue. « Pourquoi m'as-tu envoyé ? » — La détresse de Moïse et d'Israël est à son comble ; mais le secours de Dieu est tout près.

Nouvelle mission, nouvelle promesse (VI, 1-12).

VERSET 1. Et l'Éternel dit à Moïse : — 2. — 5. — 6. Dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Éternel ¹ ; je vous retirerai de dessous les charges des Égyptiens, et je vous rachèterai à bras étendu ², et par de grands jugements. — 7. Et je vous prendrai pour mon peuple, et je vous serai Dieu ³. — 8. — 9. Moïse donc parla ainsi aux enfants d'Israël ; mais ils ne l'écoutèrent point, à cause de leur angoisse d'esprit et de la servitude où ils étaient. — 10. Et l'Éternel parla à Moïse, disant : — 11. Va, et dis à Pharaon qu'il laisse sortir les enfants d'Israël de son pays. — 12. Alors Moïse parla devant l'Éternel, et dit : Voici, les enfants d'Israël ne m'ont point écouté ; et comment Pharaon m'écouterait-il, moi qui suis incirconcis de lèvres ⁴ ?

¹ Le sens sublime du nom de Jéhovah, que les Israélites connaissaient bien, qu'ils avaient souvent entendu, ne s'était pas encore manifesté à cette génération par des faits, par des prodiges, attestant la fidélité de ses promesses. Maintenant le Dieu tout-puissant va se faire connaître à eux aussi comme le Dieu de l'alliance faite envers Abraham,

leur père (Gen., XVII, 4 et suivants).

² A bras étendu, avec une grande puissance.

³ Toutes les promesses de l'Éternel se concentrent au moment où l'angoisse d'Israël est à son comble.

⁴ Sans éloquence, comme un homme à qui la langue ne vient que d'être déliée par une incision.

VERSETS 14-27. Ces versets renferment la généalogie des familles de Ruben, de Siméon et de Lévi, seulement pour placer celle-ci au troisième rang. Moïse et Aaron étaient de la tribu de Lévi.

VERSETS 28-30. L'historien répète ce qu'il a dit aux versets 11 et 12, pour bien faire remarquer que Moïse et Aaron sont les deux instruments dont Dieu va se servir pour délivrer son peuple : c'est le moment critique de ce grand drame.

Miracles préliminaires pour montrer à Pharaon avec quel Dieu il a à faire (VII, 1-13).

VERSET 1. Et l'Eternel dit à Moïse : Voici, je t'ai établi pour tenir la place de Dieu vers Pharaon ¹, et Aaron ton frère sera ton prophète ². — 2. — 3. Mais j'endurcirai le cœur de Pharaon ³, et je multiplierai mes prodiges et mes miracles au pays d'Egypte ⁴. — 4. — 5. Alors les Egyptiens sauront que je suis l'Eternel ⁵. — 6. — 7. Or, Moïse était âgé de quatre-vingts ans, et Aaron de quatre-vingt-trois, quand ils parlèrent à Pharaon. — 8. Et l'Eternel parla à Moïse et à Aaron, disant : — 9. Quand Pharaon vous parlera, et vous dira : Faites un miracle ⁶, alors tu diras à Aaron : Prends ta verge et la jette devant Pharaon, et elle deviendra un dragon. — 10. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon, et firent comme l'Eternel avait commandé. Et Aaron jeta sa verge devant Pharaon et ses serviteurs, et elle devint un dragon ⁷. — 11. Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs ⁸; et ces magiciens d'Egypte firent la même chose par leurs enchantements. — 12. Ils jetèrent donc chacun leurs verges, et elles devinrent des dragons ⁹; mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges ¹⁰. — 13. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point, selon que l'Eternel en avait parlé.

¹ Je t'ai établi Dieu, c'est-à-dire pour annoncer au nom de Dieu les ordres à Pharaon et pour les confirmer par des signes et des prodiges.

² Prophète, interprète, orateur. Nous avons vu que la faiblesse de la foi de Moïse exigeait le concours de son frère Aaron.

³ En adoptant le second sens donné au mot *endurcir* dans Exode, IV, 21, (note), on devrait traduire ici : je retiendrai le cœur de Pharaon ! — Dès que Dieu cessa d'arrêter ce tyran, celui-ci poursuivait aussitôt les Israélites.

⁴ Ce second point est la conséquence du premier et une preuve que Dieu, même dans son jugement d'endurcissement, emploie tous les moyens possibles pour convaincre le monde que la faute est du côté de l'homme et non du côté de Dieu.

⁵ Non-seulement Pharaon, mais aussi tout son peuple durent reconnaître, par les prodiges opérés sous leurs yeux, que Jehovah est le Maître, le vrai Dieu, même des Egyptiens. Le peuple élu en sera aussi convaincu et sera par là affermi dans sa foi à la promesse divine.

⁶ Plus son incrédulité sera grande, plus il exigera de miracles évidents.

⁷ La verge de Moïse, parce que Aaron la tiendra à la main comme prophète de son frère.

⁸ Les sages, les scribes, appartenant à la caste sacerdotale, dans laquelle les magiciens ou enchanteurs paraissent avoir formé une division particulière.

⁹ Ces enchanteurs agissaient-ils par les forces secrètes de la nature ? Leurs actes étaient-ils une illusion, un pur mensonge, ou une magie réelle, une œuvre du démon ? Cette dernière opinion paraît justifiée par les termes propres de l'écriture et par les récits des missionnaires, qui ont vu des faits pareils chez quelques peuples idolâtres. Lorsque les missionnaires disent aux païens que ces sortilèges ne sont que superstition ou le produit de mystères naturels, ces gentils se moquent d'eux et de leur ignorance. Une fois convertis, ils abhorrent cette magie comme une œuvre du diable. On croit que James et Jambres, dont il est fait mention dans 2 Timothée, III, 8, étaient du nombre de ces enchanteurs égyptiens.

¹⁰ Ce que les magiciens faisaient par la puissance de Satan, Moïse et Aaron le faisaient par la puissance du vrai Dieu. Pharaon aurait pu et aurait dû reconnaître la suprématie de Jehovah, s'il eût été ami de la vérité. Puisqu'il ne la reconnut point, les menaces de l'Eternel durent se réaliser et ses châtiments éclater sur l'Egypte.

4. — LES PLAIES D'ÉGYPTE. (VII, 14-XII, 36).

A la vue des miracles de la verge et du dragon, qui ne causèrent aucun ravage au pays, Pharaon aurait dû reconnaître la suprême puissance de Dieu et se soumettre. Il ne le fait point. Dieu va employer d'autres moyens; une verge plus pesante va tomber sur l'Égypte. Les dix plaies, à l'exception de la dixième et dernière, n'offraient rien d'entièrement inouï et d'extraordinaire dans ce pays; elles se rattachaient toutes à certains phénomènes naturels plus ou moins analogues, et dont quelques-uns ne sont pas rares en Égypte. Le miracle consistait surtout en ce qu'il éclatait à la voix de Moïse, dans une certaine mesure, dans un lieu déterminé, et que ces dix plaies eurent lieu dans l'espace d'environ six mois. Le pouvoir divin seul était capable d'opérer de tels prodiges. Le but était de montrer que Jéhovah était le maître et le souverain de l'Égypte, et que Pharaon et son peuple devaient rendre hommage à sa puissance; de son côté, Israël, voyant les châtiments infligés à l'Égypte, devait toujours mieux se convaincre que le jour de la délivrance était proche, que l'Éternel, le Dieu fort, était son protecteur, et Moïse, le guide envoyé de Jéhovah pour remplir cette grande mission.

L'eau changée en sang. Première plaie (VII, 14-25).

Pharaon s'étant endurci, et Dieu ayant retenu son bras, Moïse reçoit l'ordre de se présenter devant lui le lendemain, à l'heure où ce prince ira près du Nil, pour rendre, selon l'idolâtrie égyptienne, ses hommages à ce fleuve; Moïse est chargé de lui déclarer ce que l'Éternel, qu'il méconnaissait, avait l'intention de faire. Aaron lève la verge et en frappe les eaux du Nil, et étend sa main sur les torrents, les canaux, les étangs, les mares, et toute cette eau est changée en sang, devient puante, impotable, et tous les poissons périssent (verset 22). Les magiciens imitent ce prodige, vraisemblablement dans quelque étang qui ne se rattachait pas au Nil, et aggravent encore le châtimement, sans pouvoir y porter remède. Pharaon persiste dans son irréductibilité. Privés d'eau potable, les Égyptiens se voient réduits à creuser des fossés à une certaine distance du fleuve. Sept jours après ce miracle, Moïse est appelé à en faire un second.

Plaie des grenouilles. Deuxième plaie (VIII, 1-15).

A la voix du prophète et à un signe d'Aaron, des grenouilles couvrent le pays; les cahanes du pauvre, comme le palais du roi, tout en est rempli. Pharaon a entendu la menace. Il a encore fermé son cœur, et cette seconde plaie est venue, comme un torrent, fondre sur l'Égypte. Les magiciens augmentent encore la désolation. Le roi n'en attend aucun secours; effrayé, il se tourne vers Moïse et vers Aaron, et les prie d'invoquer Jéhovah, pour qu'il éloigne le fléau. Il sent, il confesse que l'Éternel est au-dessus des dieux de l'Égypte; mais il n'éprouve aucun sérieux repentir; ainsi font les impies: pressés par l'angoisse, ils prient, mais ne se convertissent pas. Pharaon fléchissant en quelque mesure le genou devant l'Éternel, Moïse lui laisse l'honneur de déterminer le temps où les grenouilles devront se retirer dans le Nil. « Pour demain, » répond le monarque, et l'envoyé de Dieu, assuré de l'intervention immédiate de l'Éternel, déclare que ce souhait sera accompli à l'heure fixée. Le lendemain, les grenouilles qui ne se jetèrent pas dans le fleuve périrent; le pays en fut infecté. Mais Pharaon, une fois le fléau passé, s'endurcit de nouveau, et ne voulut point laisser partir le peuple d'Israël.

Plaie des moustiques. Troisième plaie (16-19).

Selon l'ordre de l'Éternel, Aaron frappe de sa verge la poussière de la terre, et de cette poussière sortirent des myriades de moustiques (sorte de poux, la plaie des pays méridionaux), qui envahirent les hommes et les bêtes. Les efforts et toute la magie diabolique des enchanteurs furent ici inutiles; dès-lors ils durent reconnaître que c'était là le doigt de Dieu (verset 19). Néanmoins le cœur

de Pharaon resta endurci. L'apparition de ces moustiques paraît avoir eu lieu vers la fin du débordement du Nil, époque où ces insectes se montrent, mais jamais en nombre aussi terrible que dans la troisième plaie.

Plaie des mouches. Quatrième plaie (20-32).

On a rendu le mot original par mélange d'insectes. C'est une espèce de mouche que les Fellahs arabes désignent sous le nom d'Arob. Ces mouches se posent impitoyablement sur toutes les parties découvertes du corps, et occasionnent par leurs piqures des boutons et d'atroces douleurs. Ce qu'il y a de particulier dans ce fléau, c'est qu'il est expressément remarqué qu'Israël n'en sera pas atteint; d'où l'on peut inférer que vraisemblablement il eut à supporter quelque chose des trois premiers. Depuis celui-ci, les miracles vont en croissant, et le peuple élu est tenu à l'abri des coups du Tout-Puissant. Pendant que « les maisons des Egyptiens et la terre qu'ils habitaient devaient être remplies de ces insectes (verset 21), » dans la terre de Goscen, il n'y aura aucun mélange d'insectes, afin que toi (Pharaon) tu saches que je suis l'Éternel, le Dieu de toute la terre (verset 22) ». Il en fut en effet ainsi. La différence qu'il y avait entre Israël et l'Égypte, consistait en ce que d'un côté était la grâce de Dieu, de l'autre ses châtimens.

Pharaon, tout le peuple, excepté Goscen, subissent ce nouveau fléau, et le roi exige de Moïse et d'Aaron de sacrifier à Jéhovah dans le pays (verset 25). Il ne s'opposait point à ce que les Israélites sacrifiasent en Égypte; mais telle n'était point la volonté de Dieu: c'était dans le désert qu'Israël devait sacrifier, parce qu'il ne pouvait y avoir d'alliance avec ce peuple qu'en le séparant entièrement de l'Égypte. — Moïse veut aller, le chemin de trois jours, hors des confins du royaume, conformément à l'ordre de Jéhovah (Exode, III, 48. V, 3). Pharaon y consent; le fléau cesse, et ce prince aveugle appesantit encore son cœur, et ne laisse point aller le peuple.

Mortalité sur le bétail. Cinquième plaie (IX, 1-7).

Après une menace formelle de la part de Jéhovah, et une nouvelle résistance de la part de Pharaon, éclate une peste mortelle sur les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs, les brebis, et sur tout le bétail des Egyptiens; mais il ne périt pas une seule bête en Goscen, ce dont le roi s'assura, en y envoyant un messenger spécial. Néanmoins son cœur s'endurcit encore. — Les quatre premiers fléaux ne causaient pas la mort; le cinquième est mortel, mais seulement sur les animaux. Il y a donc gradation dans la nature, dans la gravité des prodiges opérés par Moïse; il y a aussi gradation dans l'endurcissement, dans l'entêtement du roi.

Ulcères. Sixième plaie (8-12).

Les hommes sont maintenant atteints. Moïse et Aaron prennent des cendres des fours, de la suie, la jettent en l'air, et de ces cendres naissent des ulcères, des bourgeons, des pustules, comme celles de la petite vérole: hommes et bêtes en sont couverts. Les magiciens eux-mêmes ne peuvent s'en garantir et fuient de devant les deux serviteurs de Dieu. C'est cet *ulcère d'Égypte* qui est rappelé dans Deutéronome, XXVIII, 27. Pendant que Pharaon lui-même endurecissait son cœur, il est dit (verset 12) que Jéhovah l'endurecissait, preuve que l'endurcissement est un jugement divin, une punition pour sa résistance consciente à l'ordre du vrai Dieu.

Grêle. Septième plaie (13-35).

La septième plaie est précédée d'un avertissement solennel adressé à Pharaon: « Cette fois je vais faire venir toutes mes plaies dans ton cœur, et sur tes serviteurs, et sur ton peuple, afin que tu saches qu'il n'y en a point de semblable à moi sur la terre. Car maintenant, si j'eusse étendu ma main, je t'aurais frappé de mortalité (de peste), toi et ton peuple, et tu aurais été effacé de la terre (14, 15). » — Si l'Éternel eût frappé de mort Pharaon, ç'aurait été un châtiment bien mérité;

mais Dieu l'a laissé jusqu'alors subsister, pour lui faire sentir sa longanimité, sa puissance, et que le nom de l'Éternel soit célébré par toute la terre. Les peuples païens n'auront aussi plus aucune excuse, puisque la puissance et la majesté du vrai Dieu se manifeste à eux comme elle s'est manifestée en Égypte. Si le roi s'élève encore contre Israël, la main de l'Éternel s'élèvera aussi plus terrible : une grêle, comme on n'en a jamais vu, frappera le pays tout entier, à l'exception du bienheureux Goscen. Les hommes et les bêtes qui se trouveront à la campagne seront mortellement atteints. Les Égyptiens qui crurent la parole de Jéhovah, furent seuls épargnés (20, 21). — Une grêle, mêlée de feu, tomba sur tout le pays : les récoltes furent hachées, consumées, et les Égyptiens incrédules à la voix de Dieu périrent, eux et leur bétail. — Alors Pharaon s'écrie : « J'ai péché cette fois ; Jéhovah est juste ; moi et mon peuple nous sommes méchants (verset 27). » — A la prière de Moïse et d'Aaron, la grêle et le tonnerre cessent ; mais le cœur du roi, qui venait de confesser ses péchés, s'enfonça de plus en plus dans l'endurcissement et dans l'incrédulité.

Les sauterelles. Huitième plaie (X, 1-20).

Pharaon est de nouveau menacé d'un fléau terrible, celui des sauterelles, s'il ne laisse pas sortir le peuple. Ses serviteurs le conjurent d'ouvrir les yeux et de céder à cette effrayante menace, après avoir déjà subi tant de maux. « Ne vois-tu pas que l'Égypte est perdue ? » Le roi n'accorde pas tout, la moitié seulement ; les hommes seuls, et non les enfants, ni les vieillards, ni les filles, ni les femmes, ni le bétail, pourront sortir. — Moïse insiste sur une pleine obéissance à la parole de l'Éternel. Pharaon répond avec une ironie amère : « Ainsi l'Éternel soit avec vous, comme je vous laisserai aller, vous et vos petits enfants ! Regardez, car le mal est devant vous ; » c'est-à-dire, qu'aucun de vous ne s'imagina que je vous laisserai tous partir. Les hommes seuls pourront aller ; « car c'est ce que vous demandez (10, 11). » — Alors, plus d'espoir : les sauterelles inondent le pays et dévorent ce que la grêle avait épargné, ou ce qui avait crû dès-lors. Pharaon reconnaît encore une fois son péché, demande pardon et supplie Moïse et Aaron de fléchir l'Éternel, leur Dieu, par leurs prières, pour qu'il retire de dessus lui cette mort ou ce fléau mortel. Un vent d'ouest se lève et chasse les sauterelles dans la mer Rouge. — Pharaon n'en persévéra pas moins dans son incrédulité, et ne laissa point aller les enfants d'Israël.

Trois jours de ténèbres. Neuvième plaie (21-29).

Alors Moïse étend ses mains vers les cieux, et à l'instant le soleil s'obscurcit, et d'épaisses ténèbres couvrent tout le pays. La frayeur, la consternation est d'autant plus grande qu'aucun avertissement n'a précédé le fléau. L'Égypte est dans l'obscurité de la nuit trois jours durant ; personne n'ose bouger de sa place, et l'on ne se voit pas l'un l'autre, tandis qu'une brillante clarté tombe à flots dans la terre de Goscen. Les Israélites qui se trouvaient disséminés parmi les Égyptiens durent, comme ceux-ci, sans doute, souffrir de ce nouveau coup. — Pharaon fait une concession de plus : il veut bien laisser partir les jeunes gens et les vieillards, mais retenir les brebis et les bœufs. Quel précieux otage pour le retour des Israélites, après avoir sacrifié à leur Dieu ! Cet aveugle prince n'a pas été changé par la plaie précédente. Moïse lui répond : — « Non, même nos troupeaux viendront avec nous, sans qu'il en reste un ongle ; car nous en prendrons pour servir l'Éternel notre Dieu. » — Voyant revenir la lumière, Pharaon résiste encore ; le jugement de Dieu s'appesantit sur lui. Plein de colère contre Moïse, il le chasse de sa présence, en le menaçant de mort : « Au jour où tu verras ma face, tu mourras. » — Moïse répond : « Je ne verrai jamais ta face. » Il n'intercède plus pour le roi.

Menace de faire mourir les premiers-nés (XI).

VERSETS 4-3. Moïse pouvait facilement être affecté de l'inutilité des fréquentes tentatives faites auprès de Pharaon. Aussi, avant de frapper un nouveau coup,

l'Éternel déclare à son serviteur qu'ici le roi fléchira, et qu'il chassera même les Israélites de son royaume. Il lui assure que le peuple égyptien n'a pas les mêmes sentiments que le roi à l'égard des enfants d'Israël; qu'au contraire, ce peuple est bien disposé envers eux, qu'il favorisera leur départ; que Moïse en aurait une preuve en ceci : c'est que les Égyptiens leur remettraient volontiers les vases d'argent et d'or que les Israélites devaient demander à leurs voisins. — Le peuple d'Égypte, qui avait eu déjà tant à souffrir à l'occasion d'Israël et par l'entêtement du roi, aurait pu, sans peine, refuser de donner ces vases d'or; les Israélites allaient partir et l'Égypte sera délivrée. Pourquoi se priver de ces objets de prix ? — Les Égyptiens les livrent volontiers à un peuple qui pouvait intercéder pour eux auprès de l'Éternel (Exode, III, 12).

Ces dix versets appartiennent proprement au chapitre précédent; car Moïse, avant de sortir de devant Pharaon, doit encore lui faire entendre la dernière menace de l'Éternel. Après lui avoir adressé les paroles du chapitre X, 29, il lui dit son dernier mot : « Environ le minuit, je passerai au travers de l'Égypte, etc. (4-7). » Alors tous les serviteurs de Pharaon accourent et supplient Moïse de partir avec tout son peuple (verset 8). Puis vient le mot terrible et prophétique par lequel le prophète prend pour toujours congé du roi (X, 29).

Le fléau dont Pharaon est menacé va surpasser tous les autres; lui et son peuple seront frappés dans ce qu'ils ont de plus cher, leurs premiers-nés. Jamais rien de semblable n'aura été vu en Égypte; si, dans les plaies précédentes, il a pu y avoir quelque analogie avec les phénomènes de la nature dans ce pays, la mort des premiers-nés n'offrira rien de pareil. La main du Très-Haut s'y montrera dans toute sa force.

Institution de la Pâque (XII, 1-28).

VERSET 1. Et l'Éternel avait parlé à Moïse et à Aaron au pays d'Égypte ¹, disant : — 2. Ce mois vous sera le commencement des mois; il vous sera le premier des mois de l'année ². — 3. Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant : Qu'au dixième jour de ce mois ³, chacun d'eux prenne un agneau ou un chevreau, chacun pour sa famille. — 4. Mais si la famille est moindre qu'il ne faut, pour manger un agneau ou un chevreau, qu'il prenne son voisin, qui est près de sa maison, selon le nombre des personnes; vous compterez combien il en faudra pour manger un agneau ou un chevreau, ayant égard à ce que chacun de vous peut manger. — 5. Or, l'agneau, ou le chevreau, sera sans défaut ⁴, mâle et de l'année; vous le prendrez d'entre les brebis ou d'entre les chèvres ⁵. — 6. Et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera ⁶ entre les deux vèpres ⁷. — 7. Ils prendront de son sang, et ils le mettront sur les deux poteaux, et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront ⁸. — 8. Et ils en mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là; ils la mangeront avec des pains sans levain, et avec des herbes amères ⁹. — 9. N'en mangez rien à demi-cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau; mais qu'il soit rôti au feu, sa tête avec ses jambes et ses entrailles ¹⁰. — 10. Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin; mais s'il en reste quelque chose au matin, vous le brûlerez au feu ¹¹. — 11. Et vous le mangerez ainsi, avec vos reins ceints, vos souliers en vos pieds, et votre bâton en votre main, et vous le mangerez à la hâte ¹²; c'est la Pâque de l'Éternel ¹³. — 12. Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Égypte, et je frapperai tout premier-né au pays d'Égypte, depuis les hommes jusques

aux bêtes; et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Égypte ¹⁴. Je suis l'Éternel. — 13. Et le sang sera pour signe sur les maisons où vous serez; car je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous ¹⁵, et il n'y aura point de plaie parmi vous pour détruire, lorsque je frapperai le pays d'Égypte. — 14. Et ce jour vous sera en mémorial, et vous le célébrerez comme une fête solennelle à l'Éternel, dans vos âges ¹⁶; vous le célébrerez comme une fête solennelle, par une ordonnance perpétuelle ¹⁷. — 15. Vous mangerez pendant sept jours des pains sans levain; mais vous ôterez dès le premier jour le levain de vos maisons. Car si quelqu'un mange du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette personne-là sera retranchée d'Israël ¹⁸. — 16. Au premier jour, il y aura une sainte convocation; il y en aura aussi une au septième jour ¹⁹; il ne se fera aucune œuvre en ce jour-là; seulement, on vous apprêtera ce que chaque personne doit manger. — 20. — 21. Moïse donc appela tous les anciens d'Israël, et leur dit: Choisissez, et prenez un petit d'entre les brebis, ou d'entre les chèvres, selon vos familles, et égorgez la Pâque. — 22. Et vous prendrez un bouquet d'hysope, vous le tremperez dans le sang qui sera dans un bassin, et vous arroserez du sang qui sera au bassin, le linteau et les deux poteaux; et nul de vous ne sortira de la porte de sa maison, jusques au matin. — 23. Car l'Éternel passera pour frapper l'Égypte, et il verra le sang, et l'Éternel passera par-dessus la porte, et ne permettra point que le destructeur entre dans vos maisons pour frapper. — 24. — 25. Quand donc vous serez entrés au pays que l'Éternel vous donnera, selon qu'il en a parlé, vous observerez cette cérémonie. — 26. Et quand vos enfants vous diront: Que signifie cette cérémonie? — 27. Alors vous répondrez: C'est le sacrifice de la Pâque à l'Éternel, qui passa en Égypte par-dessus les maisons des enfants d'Israël, quand il frappa l'Égypte, et qu'il préserva nos maisons. Alors le peuple s'inclina et se prosterna ²⁰. — 28. Ainsi les enfants d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et à Aaron; ils le firent ainsi.

¹ Moïse écrit plus tard, dans le désert, le récit de la dernière plaie. Il place ici la révélation sur la Pâque, parce qu'il la reçut déjà en Égypte. Il n'est pas probable que le prophète n'exposât pas alors tout au long, dans ce pays-là, l'institution pascale. — On rencontre quelquefois dans ses écrits des interruptions et des récits anticipés de faits arrivés plus tard.

² Ici commence une nouvelle chronologie, une nouvelle manière de compter le temps. L'année Israélite devait dater de la sortie d'Égypte, pour bien rappeler dans la suite cet important événement. Ce mois, commençant à la première nouvelle lune après l'équinoxe du printemps, correspond à la seconde moi-

tié de notre mois de mars et à la première moitié d'avril. C'est de cette date que partent toutes celles que nous trouverons dans le reste des livres de Moïse, jusqu'à sa mort (Exode, VI, 4; XIX, 1; XL, 47. Nombres, I, 4; X, 44, etc.). Les trente-huit années mentionnées dans Deutéronome, II, 44, et formant le point central du calcul des quarante années passées au désert, tombent entre Nombres, XIV, 25; XL et XXI, 42. — Nombres, XXII, 4, détermine le théâtre de tous les événements subséquents; le Deutéronome (I, 4, 3) ne renferme aucune nouvelle période. L'année civile commençait à la nouvelle lune de l'équinoxe d'automne. Au reste, il fait mention ici et plus loin des mois lunaires; ces mois

étant plus courts que les mois solaires, les Israélites complétaient les premiers par les seconds *.

³ Cette indication n'avait de portée qu'immédiatement avant la sortie d'Égypte.

⁴ Afin qu'il soit marqué comme une offrande, une victime.

⁵ On ne devait prendre un bouc, ou un chevreau, qu'en cas de nécessité; de préférence il fallait prendre un agneau, mâle, n'ayant pas plus qu'une année, et sans défaut, c'est-à-dire qu'il n'eût rien d'estropié, ni aucune maladie. Il ne fallait pas choisir le rebut du troupeau (Mal., I, 8).

⁶ Tout chef de famille exerçait une sorte de sacerdoce, et le peuple entier était un peuple de sacrificateurs. Plus tard, la victime devait être égorgée dans le vestibule du temple et son sang répandu sur l'autel (2 Chron., XXX, 46, 47).

⁷ Au coucher du soleil. Dans la suite, l'immolation des victimes devant le sanctuaire du temple exigeant plus de temps, elle eut lieu des trois heures après midi jusqu'au soir.

⁸ Cet acte avait sans doute pour but d'éprouver la foi et l'obéissance des Israélites; car ils auraient mérité, aussi bien que les Égyptiens, les châtimens de Dieu, si la grâce n'eût reposé sur eux; mais cette aspersion du sang sur leurs portes avait une signification bien plus profonde. Le sacrifice de la Pâque était proprement un sacrifice de propitiation: le sang de l'agneau devait représenter le sang des Israélites, qui, aux termes rigoureux de la justice et de la sainteté divines, aurait dû être répandu. C'est pourquoi l'agneau pascal était un mémorial du passage de l'ange destructeur sur les maisons des Israélites sans les frapper; l'agneau devait être mangé par famille; symbole de l'appropriation, de l'imputation personnelle de la bénédiction que le sacrifice attirait sur le peuple. La Pâque avait ainsi le sens d'un sacrifice d'expiation et d'actions de grâces; c'était en même temps une image du seul sacrifice d'une valeur parfaite, de celui qui devait être offert en la personne de Jésus-Christ.

⁹ Le pain sans levain, ou pain non levé, et les herbes amères rappelaient,

* Il est nécessaire, pour l'intelligence de cette portion de l'Écriture, de bien connaître le calendrier des Hébreux.

Les Hébreux avaient des années de quatre sortes.

1. L'année civile, de douze mois, commençait au mois de thisri (septembre).

2. L'année sainte, pour les solennités religieuses, commençait au mois de nisan (mars), parce que c'est alors que les Juifs sortirent d'Égypte. Les prophètes dataient leurs oracles depuis ce mois.

3. L'année sabbatique, qui se célébrait de sept en sept ans, et dans laquelle on laissait la terre sans la labourer ni la moissonner.

4. L'année du jubilé, au bout de sept semaines d'années, c'est-à-dire la cinquantième année.

Tableau des mois de l'année sainte.

Nisan ou Abib,	Pâque,	mars, avril.
Jiar ou Zif,	—	avril, mai.
Sivan,	Pentecôte,	mai, juin.
Thamuz,	—	juin, juillet.
Ab.	—	juillet, août.
Elul,	—	août, septembre.
Thisri, Ethanim,	Tabernacles,	septembre, octobre.
Harchesvan ou Bul,	—	octobre, novembre.
Chisleu,	Dédicace,	novembre, décembre.
Tébeth,	—	décembre, janvier.
Sabath,	—	janvier, février.
Adar,	Purim,	février, mars.

Les douze mois formaient six saisons :

1^o Temps des semailles. Octobre et novembre : temps des pluies, labourage et semailles, fin des vendanges.

2^o Hiver. Décembre, janvier : froid, glace, neige dans les hautes montagnes, pluies.

3^o Saison froide. Février, mars : orage, grêle, la végétation se ranime, orge précoce, dernières pluies.

4^o Moisson. Avril, mai : fin des pluies, chaleur, froment.

5^o Été. Juin, juillet : chaleur, temps serein, coucher en plein air.

6^o Saison chaude. Août, septembre : chaleur intense, rosées abondantes, l'herbe se desséchait, les ruisseaux étaient à sec.

par leur mauvais goût, la misère, l'oppression dont les Israélites étaient accablés en Egypte et la nécessité d'en sortir.

¹⁰ Tout ce qui faisait partie de l'animal devait être mis devant eux, et, en le mangeant, les membres de la famille devaient se rappeler qu'ils ne formaient qu'un tout, uni au peuple de Dieu.

¹¹ Tout ce qui restait de l'animal devait être brûlé, afin que la superstition ne s'en emparât pas, et aussi pour bien démontrer la pleine destruction qu'aurait méritée le peuple auquel la victime a été substituée. Ainsi, Christ, le vrai agneau, dont celui-ci n'était qu'une grossière image, a été pleinement immolé et tout le feu de la justice de Dieu est tombé sur Lui.

¹² *Reins ceints*, expression qui reviendra quelquefois (Luc, XII, 35. 4 Pierre, I, 13). Ils devaient remonter leur tunique (robe longue), l'attacher avec une ceinture autour de leurs reins, comme des gens prêts à partir. C'est ce qu'exprime aussi le reste de ce verset : Une prompte fuite, un départ précipité.

¹³ Pâque, de l'hébreu *Pasach* ou *Pesach*, passage qui épargne ; grâce miséricordieuse, tandis que la justice frappe tout à l'entour.

¹⁴ Non point comme si ces dieux avaient une existence réelle, étaient de mauvais esprits personnels ; mais pour faire voir leur néant, leur impuissance ; ces idoles

ne pourront en aucune façon détourner le châtement de l'Éternel.

¹⁵ Le destructeur que le Seigneur enverra, et qui agira au nom de l'Éternel, viendra d'en haut. Le sang était essentiellement un signe que grâce leur serait faite (voyez note 8).

¹⁶ Les étrangers et les esclaves, qui, par la circoncision, appartenaient au peuple de Dieu, devaient aussi observer la loi de la Pâque, sous peine de mort (verset 49).

¹⁷ Par une ordonnance perpétuelle, c'est-à-dire : aussi longtemps que durera l'institution de l'ancienne alliance.

¹⁸ Un tel homme viole l'alliance (Gen., XVII, 14). Comme membre de l'alliance, il est à l'abri des châtements qui sont tombés sur les Egyptiens. En la rompant, il se prive du privilège qu'elle accordait : il est retranché ou mis à mort.

¹⁹ Le premier et le dernier jour de la semaine pascale étaient en particulier consacrés à la prière, au chant et aux offrandes ; tout travail était interdit ces jours-là, sauf ce qu'il fallait pour apprêter les repas.

²⁰ Le peuple reçut avec un profond respect et gratitude l'assurance qui lui était donnée qu'il serait épargné, parce que l'ordonnance se rattachait à cette promesse. Il fit vœu d'observer la Pâque comme un mémorial de sa délivrance. La circoncision exprimait son élection, et la Pâque, son rachat.

Mort des premiers-nés. Dixième plaie (29-36).

VERSET 29. Et il arriva qu'à minuit l'Éternel frappa tous les premiers-nés d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusques aux premiers-nés des captifs qui étaient dans la prison ¹, avec tous les premiers-nés des bêtes. — 30. Et Pharaon se leva de nuit, lui et ses serviteurs, et tous les Egyptiens ; et il y eut un grand cri en Égypte, parce qu'il n'y avait aucune maison où il n'y eût un mort. — 31. Il appela donc Moïse et Aaron de nuit ², et dit : Levez-vous et sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfants d'Israël, et vous en allez ; servez l'Éternel comme vous en avez parlé. — 32. Prenez aussi vos brebis et vos bœufs, selon que vous en avez parlé ³, et vous en allez et me bénissez aussi ⁴. — 33. Et les Egyptiens forçaient le peuple, et se hâtaient de les faire sortir du pays ; car ils disaient : Nous sommes tous morts ⁵. — 34. Le peuple donc prit sa pâte, avant qu'elle fût levée, ayant leurs mains liées avec leurs vêtements sur leurs épaules. — 35. Or, les enfants d'Israël avaient fait selon ce que Moïse leur avait dit, et avaient emprunté des Egyptiens des vaisseaux d'argent et d'or, et des vêtements. — 36. Et l'Éternel avait

fait trouver grâce au peuple auprès des Egyptiens, qui les leur avaient prêtés, de sorte qu'ils dépouillèrent les Egyptiens ⁶.

¹ Le fléau atteint toutes les familles des Egyptiens, celles de la cour et les moindres du peuple (Exode, II, 5).

² Il leur ordonna durant la nuit de se préparer au départ.

³ Comparez avec chapitre X, 24, 25.

⁴ Priez pour moi. Le cœur de Pharaon est maintenant amolli, mais non régénéré.

⁵ Ils craignaient d'être atteints du même coup qui avait frappé leurs premiers-nés.

⁶ *Prêter* ou *donner*. C'est dans le même

sens que se trouve ce mot dans 1 Samuel, I, 28. Les Egyptiens acquiescèrent avec empressement à la demande des Israélites, et ceux-ci reçurent ces objets comme un don. Ainsi le mot dépouiller ne peut pas s'entendre dans un mauvais sens. L'historien Josèphe dit : « Les Egyptiens honorèrent les Hébreux à leur sortie d'Égypte en leur faisant des dons. Les uns les leur offrirent, afin de hâter leur départ; les autres y furent portés par amitié de voisins (*Antiquités*, II, 44. »

5. — MARCHÉ JUSQU'EN SINAI.

Commencement de la sortie (37-42).

VERSET 37. Ainsi, les enfants d'Israël étant partis de Rahmésés ¹, vinrent à Succoth, environ six cent mille hommes de pied ², sans les petits enfants. — 38. Il s'en alla aussi avec eux un grand amas de toutes sortes de gens ³. — 39. — 40. Or, la demeure que les enfants d'Israël firent en Égypte, fut de quatre cent et trente ans ⁴. — 41. — 42. C'est la nuit qu'on doit observer en l'honneur de l'Éternel, parce qu'il les retira d'Égypte ⁵.

¹ Genèse, XLVII, 14.

² Sommeronde. Dans Exode, XXXVIII, 26, et un peu plus tard, dans Nombres, I, 46, il y avait six cent trois mille cinq cent cinquante, sans compter les Lévités. Cet accroissement prodigieux de population était l'accomplissement de la promesse faite dans Genèse, XLVI, 3, et Exode, I, 7.

³ C'étaient des Egyptiens qui avaient été aussi opprimés, et sur lesquels les miracles de l'Éternel avaient fait impression. Cette masse d'étrangers dut être incorporée au peuple de Dieu par la circoncision.

⁴ Voyez Genèse, XV, 13, et Galates, III, 17. Il en résulte que cette date part de la sortie d'Abraham de Haran pour aller au pays de Canaan. Ainsi le temps que les Israélites (y compris les patriarches) ont passé en Égypte, fut de quatre cent trente ans. Israël et ses descendants y séjournèrent deux cent quinze ans. Les deux cent quinze autres années vont depuis la promesse faite à Abraham jusqu'à l'arrivée de Jacob en Égypte, l'an 2298. — Le peuple en sortit l'an 2543, ou l'an 4487 avant Jé-

sus-Christ. La quatrième génération, dont il est parlé dans Genèse, XV, 16, retourna dans le pays de la promesse. Kehath, fils de Lévi, forma la première génération. Moïse et Aaron, arrière-petits-fils de Lévi, formèrent la troisième génération. Les fils de Moïse et d'Aaron, quatrième génération, formèrent, avec leurs contemporains, celle qui, après quarante ans de séjour dans le désert, rentra à Canaan l'an 2553 du monde, soit l'an 4447 avant Jésus-Christ. — Pendant le séjour d'Israël dans le désert, Sésostris (fils d'Aménophis ou de Ramsès, celui qui périt dans la mer Rouge), portait les armes dans les trois parties du monde. Son avènement au trône eut lieu dix-huit ans après la fameuse sortie d'Égypte, c'est-à-dire vers l'an 4505 avant Jésus-Christ; il était donc fort jeune quand son père faisait mouvoir son armée dans les flots de la mer. — Cela explique le silence complet de Moïse sur la vie de Sésostris, qui joue un très-grand rôle dans l'histoire ancienne. L'historien sacré ne parle que des faits et des personnages en rapport avec le peuple de Dieu.

⁵ La répétition du même fait dans ce verset a pour but de signaler la haute importance de cette nuit et la solennité de la fête qui la rappelle.

VERSETS 43-57. Ces versets renferment quelques ordonnances relatives à la Pâque et qui étaient déjà alors révélées à Moïse et à son frère, mais qui ne furent communiquées au peuple que plus tard : elles concernent ceux qui pouvaient prendre part au festin pascal. La Pâque devait représenter l'union de Dieu avec son peuple élu, et la communion des membres de ce peuple les uns avec les autres : d'où il résultait que les étrangers en étaient exclus. Cependant des étrangers, des esclaves achetés, des mercenaires pouvaient y participer, si auparavant ils avaient été incorporés au peuple d'Israël par la circoncision.

Consécration des premiers-nés (XIII, 1-16).

VERSET 1. L'Éternel parla à Moïse, disant : — 2. Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui naît le premier parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des bêtes, car il est à moi.

Afin de perpétuer le souvenir de la miséricordieuse délivrance d'Égypte, tout premier-né mâle, d'entre les hommes et les bêtes, devait, selon l'ordre donné à Moïse, être déclaré saint, c'est-à-dire distingué des autres, consacré à Dieu et à son service comme sa propriété; car, en les épargnant en Égypte, Dieu avait montré qu'ils lui appartenaient. Les animaux impurs devaient être délivrés, comme qui dirait achetés pour l'Éternel au moyen d'un agneau ou d'un chevreau (verset 13); par là les Israélites pouvaient librement s'en servir. Les premiers-nés des animaux purs étaient présentés à l'Éternel; les aînés de chaque famille étaient rachetés par l'offrande d'un agneau (13, 15). Déjà précédemment, dans la période patriarcale, les fils, premiers-nés, avaient de grands privilèges : double portion de l'héritage, droit de surveillance sur la famille, transmission des promesses divines, sorte de sacerdoce domestique. Dans l'économie mosaïque, les aînés, conservant une grande partie de ces privilèges, devaient être offerts en oblation à l'Éternel, c'est-à-dire consacrés à son service, en souvenir permanent de cette nuit mémorable et en actions de grâces au Dieu de leur délivrance. Dans Nombres, III, 42; VIII, 16-18, « les Lévites furent pris d'entre les enfants d'Israël à la place de tous les premiers-nés. » — Cette consécration des premiers-nés est un type du Premier-né de toutes les créatures, qui s'est donné, consacré pour tous (Col., I, 15; Hébr., X, 5-22).

Passage de la mer Rouge (17-22).

VERSET 17. Or, quand Pharaon eut laissé aller le peuple, Dieu ne les conduisit point par le chemin du pays des Philistins ¹, bien qu'il fût le plus proche; car Dieu disait : Il est à craindre que le peuple ne se repente, quand il verra la guerre, et qu'il ne retourne en Égypte. — 18. Mais Dieu fit faire un circuit au peuple par le chemin du désert, vers la mer Rouge ². Ainsi, les enfants d'Israël montèrent en armes du pays d'Égypte ³. — 19. Et Moïse avait pris avec lui les os de Joseph ⁴, parce que Joseph avait expressément fait jurer les enfants d'Israël, en leur disant : Certainement, Dieu vous visitera; vous transporterez donc avec vous mes os d'ici. — 20 Et ils partirent de Succoth, et ils campèrent à Etham, qui est au bout du désert ⁵. — 21. Et l'Éternel marchait devant eux, le jour dans une colonne de nuée, pour les conduire par le chemin, et la nuit dans une colonne de feu, pour les éclairer, afin qu'ils marchassent jour et nuit. — 22. Et il ne retira point la colonne de

nuée ⁶ pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit, de devant le peuple.

¹ Ils ne prirent pas le chemin le plus court, longeant les côtes de la Méditerranée et conduisant au pays des Philistins; c'eût été un voyage de quelques jours, mais ils auraient eu à combattre ce peuple, qu'Israël ne put jamais complètement soumettre plus tard. Israël aurait regretté d'avoir quitté l'Égypte. L'Éternel avait encore d'autres motifs en lui faisant faire ce circuit : il voulait châtier l'Égypte et manifester sa gloire en frappant à mort Pharaon (XIV, 2-4). D'ailleurs, quoique Israël eût reçu les promesses divines, il n'était pas encore mûr pour leur accomplissement; il lui fallait de nouvelles épreuves, la rude et longue école du désert.

² Mer rouge, ainsi nommée à cause des plantes marines de cette couleur qui y croissent.

³ En cas d'attaques de la part de quelque ennemi.

⁴ Conformément à la promesse solennelle faite à Joseph par les descendants d'Israël, dans Genèse, I, 25.

⁵ Sur les confins de l'Égypte et du désert, au nord de la mer Rouge.

⁶ Depuis Etham, où il n'y avait pas de chemin tracé, l'Éternel marche devant eux, dans un signe visible : il est dans une colonne de nuée qui, de jour, les couvre de son ombre contre les ardeurs du soleil; de nuit, il est dans une colonne de feu éclairant leur route, dans une contrée où il faut voyager surtout de nuit. La colonne de nuée et la colonne de feu voilaient la majesté de Jéhovah, leur garde et leur bouclier, leur guide et leur étoile polaire, sans qu'ils pussent contempler sa face.

Chap. XIV.

VERSETS 1-4. Selon l'ordre exprès de l'Éternel, ils durent se détourner de la ligne directe qu'ils avaient d'abord prise. Au lieu de traverser directement l'isthme de Suez, ils se dirigèrent du côté du midi et eurent à leur gauche l'extrémité nord de la mer Rouge, à droite, une haute chaîne de montagnes, derrière et devant, une côte déserte; ils campèrent devant Pi-Hahiroth, à l'occident de la mer Rouge. L'Éternel allait frapper Pharaon et délivrer miraculeusement le peuple d'Israël.

VERSET 5. Or, on avait rapporté au roi d'Égypte que le peuple s'enfuyait. Et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple ¹, et ils dirent : Qu'est-ce que nous avons fait, que nous ayons laissé aller Israël, tellement qu'il ne nous servira plus? — 6. Alors il fit atteler son chariot, et il prit son peuple avec lui. — 7. Il prit donc six cents chariots, et tous les chariots d'Égypte, sur tous lesquels il y avait des capitaines ². — 8. — 9. Les Égyptiens donc les poursuivirent; et tous les chevaux des chariots de Pharaon, ses gens de cheval et son armée les atteignirent, comme ils étaient campés près de la mer, vers Pi-Hahiroth ³, vis-à-vis de Bahal-Tséphon ⁴. — 10. Et comme Pharaon était déjà proche, les enfants d'Israël levèrent leurs yeux, et voici, les Égyptiens marchaient après eux. Les enfants d'Israël donc eurent une fort grande peur, et crièrent à l'Éternel. — 11. Ils dirent aussi à Moïse : Est-ce qu'il n'y avait point de sépulcres en Égypte, que tu nous aies emmenés pour mourir au désert? Qu'est-ce que tu nous as fait, de nous avoir fait sortir d'Égypte? — 12. Car il vaut mieux que nous les servions, que si nous mourrions au désert ⁵. — 13. Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point; arrêtez-vous, et voyez la délivrance de l'Éternel, qu'il vous accordera aujourd'hui; car pour les Égyptiens que vous avez vus aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus. — 14. L'Eter-

nel combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence ⁵. — 15. Or, l'Éternel avait dit à Moïse : Que cries-tu à moi ? Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur qu'ils marchent. — 16. Et toi, élève ta verge, et étends ta main sur la mer, et la fends; et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec ⁶. — 17. Et quant à moi, voici, je vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils y entrent après eux, et je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée, dans ses chariots et dans ses gens de cheval. — 18. Et les Egyptiens sauront que je suis l'Éternel, quand j'aurai été glorifié dans Pharaon ⁷.

¹ La délivrance du peuple d'Israël hors de l'Égypte devait avoir lieu avec puissance, et servir à manifester le plan de l'Éternel à l'égard des siens. Pharaon croyait toujours que les Israélites reviendraient sur leurs pas; l'irrégularité du chemin qu'ils prirent l'induisit en erreur. Lorsqu'il reçut la nouvelle de leur départ, il put faire plusieurs conjectures : Moïse pouvait bien ne pas être un prophète de Dieu, puisqu'il avait pris un chemin si détourné; Israël devait certainement tomber entre ses mains et être détruit, etc.; bref, il se repentit de l'ordre qu'il venait de donner. Il était d'accord en cela avec son peuple. Le sort de Pharaon, pour sa longue résistance envers Dieu, n'était pas encore accompli.

² Les anciens combattaient montés sur des chariots. Chaque chariot portait trois hommes, dont l'un conduisait et les autres combattaient. Les cavaliers quittaient quelquefois leurs chevaux et montaient sur des chariots. Ils formaient encore la garde de corps des princes; on pouvait à cause de cela les appeler capitaines.

³ Pi-Hahiroth, = le passage de la liberté.

⁴ Bahal Tséphon, = le Seigneur, le Maître du Nord; c'était le nom de Typhon, idole égyptienne, qui y avait sa demeure, ou qui était censé l'avoir. C'était le mauvais esprit; tandis qu'Osiris fécondait la vallée du Nil, Typhon ou Tséphon les brûlait, en envoyant un vent du désert.

⁵ Comme la foi de ce peuple était en-

core faible ! A la première attaque il est frappé de crainte, et cependant l'Éternel use de patience envers eux.

⁶ Demeurez dans le silence, c'est-à-dire sans inquiétude, sans souci, sans murmure.

⁷ L'Éternel promet du secours, et ne dit pas lequel. A cause de cela, Moïse, plein d'angoisse, supplie l'Éternel, sans cependant exprimer à haute voix ses supplications.

⁸ Où est-ce qu'Israël passa, où est-ce que la mer se fendit, de manière à ce qu'il pût passer à sec? On ne peut pas répondre avec certitude à ces questions-là. Des voyageurs modernes, entre autres le célèbre Robison, pensent que le lieu du passage était un peu au sud de l'isthme de Suez; d'autres le placent un peu plus au nord, là où le golfe n'a qu'une largeur de quinze cents pas. D'après le texte, seule autorité dans cette matière, il est plus vraisemblable que le lieu du passage est beaucoup plus au sud, vers le mont Attaka, là où le bras de mer a près de trois milles de large (plus d'une lieue); le peuple, dans sa grande angoisse, pouvait facilement faire ce chemin en une nuit. Jéhovah, l'Ange incréé de l'alliance, caché dans une colonne de nuée, conduisait le peuple dans ce voyage miraculeux (verset 19). Le miracle n'en reste pas moins un miracle, quoique l'Éternel emploie un moyen naturel, un vent d'orient, pour séparer les eaux (21-22).

⁹ Dieu cherche à se glorifier même parmi les païens, afin que le vrai Dieu soit aussi manifesté.

VERSET 19. Et l'ange de Dieu, qui allait devant le camp d'Israël, partit et s'en alla derrière eux; et la colonne de nuée partit de devant eux et se tint derrière eux; — 20. et elle vint entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël. Elle était donc aux uns une nuée et une obscurité, et pour les autres, elle les éclairait la nuit; et ils ne s'approchèrent point les uns des autres de toute la nuit ¹. —

21. Or, Moïse avait étendu sa main sur la mer, et l'Éternel fit reculer la mer toute la nuit, par un vent d'orient qui était véhément; et il mit la mer à sec, et les eaux se fendirent. — 22. Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec; et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche. — 23. Et les Egyptiens qui les poursuivaient entrèrent après eux au milieu de la mer; savoir, tous les chevaux de Pharaon, ses chariots et ses gens de cheval. — 24. Mais il arriva que, sur la veille du matin, l'Éternel, étant dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Egyptiens et le mit en déroute ². — 25. Et il ôta les roues de ses chariots, et fit qu'on les menait bien pesamment. Alors les Egyptiens dirent : Enfuyons-nous de devant les Israélites, car l'Éternel combat pour eux contre les Egyptiens. — 26. Et l'Éternel dit à Moïse : Etends ta main sur la mer. — 27. Moïse donc étendit sa main sur la mer, et la mer retourna avec impétuosité ³, comme le matin venait, et les Egyptiens, fuyant, la rencontrèrent ⁴. Ainsi l'Éternel jeta les Egyptiens au milieu de la mer. — 28. Car les eaux retournèrent et couvrirent les chariots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés après les Israélites dans la mer; et il n'en resta pas un seul. — 29. — 30. L'Éternel donc en ce jour-là délivra Israël de la main des Egyptiens ⁵, et Israël vit les Egyptiens morts sur le bord de la mer. — 31. Ainsi, Israël vit la grande puissance que l'Éternel avait déployée contre les Egyptiens; et le peuple craignit l'Éternel, et ils crurent à l'Éternel et à Moïse son serviteur ⁶.

¹ La nuée avait deux côtés : l'un sombre et tourné vers les Egyptiens; l'autre brillant et éclairant Israël. Ainsi, tous les plans d'attaque de Pharaon furent déjoués. Israël put s'approcher de la mer, que la verge de Moïse fendit en deux.

² Les Egyptiens avaient aveuglément poursuivi les Israélites. Mais lorsque l'Éternel jeta ses regards sur eux, du haut de la colonne de nuée, qu'ils reconnurent vers le matin comme quelque chose de mystérieusement terrible, leurs yeux furent ouverts; ils virent l'affreux danger dans lequel ils étaient plongés, car ils n'avaient pas encore cru que c'était l'Éternel qui avait frayé ce chemin pour Israël. Mais ils reconnaissent maintenant que Jéhovah est pour Israël et contre l'Égypte.

³ Lorsque Israël arriva sur la rive

opposée, les Egyptiens se trouvaient encore au milieu de la mer.

⁴ Les eaux refluerent du côté des Egyptiens, où la force du vent se fit d'abord sentir. En se retournant, ils rencontrèrent les flots de la mer qui se précipitaient pour reprendre leur place.

⁵ Israël est délivré par un miracle. Celui qui ne verrait là que le flux et le reflux de la mer, et non un miracle positif, doit faire violence aux paroles mêmes de la Bible, ou bien il est comme les Egyptiens, qui ne voyaient la colonne de nuée que par derrière, du côté ténébreux; ainsi, celui qui nie ce miracle ne le considère point en face.

⁶ Ranimer la crainte du peuple pour la majesté divine, sa confiance en Moïse, organe de ce prodige : tel était le but principal de ce miracle.

Cantique de victoire de Moïse et de Marie (XV, 1-21).

VERSET 1. Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Éternel, et ils dirent : Je chanterai à l'Éternel, car il s'est hautement élevé. Il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait. — 2. L'Éternel est ma force et ma louange, et il a été mon libérateur; c'est mon Dieu fort, je lui dresserai un tabernacle; c'est

le Dieu de mon père, je l'exalterai. — 3. L'Éternel est un grand guerrier ; son nom est l'Éternel. — 6. Ta droite, ô Éternel, a été déclarée magnifique en force. Ta droite, ô Éternel, a brisé l'ennemi. — 11. Qui est semblable à toi parmi les forts, ô Éternel ! Qui est comme toi, magnifique en sainteté, redoutable, digne de louanges, et qui fait des merveilles ? — 13. Tu as conduit par ta miséricorde ce peuple que tu as racheté ; tu l'as conduit par ta force à la demeure de ta sainteté. — 17. Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu que tu as préparé pour ta demeure, ô Éternel, dans le sanctuaire, Seigneur, que tes mains ont établi. — 18. L'Éternel règnera à jamais et à perpétuité. — 21. Et Marie leur répondait : Chantez à l'Éternel, car il s'est hautement élevé ; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

Nous avons ici un beau monument de la poésie antique. Ce cantique d'actions de grâces, cet hymne de triomphe, fut d'abord chanté par Moïse, puis par le peuple ; Marie ou Miriam, sœur de Moïse et d'Aaron, leur répondait avec un chœur de femmes. Ce cantique est d'une sublime simplicité, énergique, profond ; il exprime les exploits de l'Éternel ; ces délivrances sont le gage d'autres délivrances ; la joie, l'espérance, la plus profonde gratitude y sont dépeintes ; l'œuvre qu'il a commencée, il l'achèvera dans le pays de la promesse, sur le mont de Sion. On trouve dans les Prophètes plusieurs imitations de ce cantique qui resta un précieux joyau pour le peuple. Les Juifs le chantaient en offrant le sacrifice du matin et au souper de la Pâque.

Marche jusqu'en Sinai.

L'eau amère rendue douce (22-26).

VERSET 22. Puis, Moïse fit partir les Israélites de la mer Rouge ¹, et ils tirèrent vers le désert de Scur ² ; et ayant marché trois jours par le désert, ils ne trouvaient point d'eau ³. — 23. De là ils vinrent à Mara ⁴ ; mais ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étaient amères ⁵ ; c'est pour cela que ce lieu fut appelé Mara. — 24. Alors le peuple murmura contre Moïse, disant : Que boirons-nous ? — 25. Et Moïse cria à l'Éternel ; et l'Éternel lui enseigna un certain bois qu'il jeta dans les eaux, et les eaux devinrent douces ⁶. Ce fut là qu'il lui proposa des ordonnances, et des statuts ⁷, et ce fut aussi là qu'il l'éprouva. — 26. Et il lui dit : Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel ton Dieu, et si tu fais ce qui est droit devant Lui ; si tu prêtes l'oreille à ses commandements, et si tu gardes toutes ses ordonnances, je ne ferai venir sur toi aucune des langueurs que j'ai fait venir sur l'Égypte ⁸ ; car je suis l'Éternel qui te guéris ⁹.

¹ Israël poursuit maintenant sa marche à travers le désert de l'Arabie Pétrée, qu'entourent les deux golfes de la mer Rouge : celui de Suez et celui d'Akabah.

² Le désert de Scur s'étend sur la rive orientale du golfe de Suez, et tire vrai-

semblablement son nom d'une ville nommée Suron, Schur, située à l'entrée de ce désert. Les Israélites durent ainsi se détourner de là pour se diriger au sud vers le mont Sinai.

³ Commencement d'épreuves dans le voyage du désert que le peuple aurait

pu faire en quelques mois, mais pour lequel il dut mettre quarante ans, pour le punir de la dureté de son cœur.

⁴ Eloigné de 75 kilomètres environ de la mer Rouge, et nommé aujourd'hui Hovara. Dans le commencement, ils ne faisaient que de petites journées de marche. L'historien indique seulement les traites ou stations dans lesquelles l'Éternel se glorifiait par des délivrances signalées. On trouve le tableau complet des traites dans Nombres, XXXIII.

⁵ Les voyageurs modernes attestent encore que les eaux de cette localité sont si amères, que ni les hommes, ni les chameaux ne peuvent en boire. La plupart des eaux de cette péninsule sont plus ou moins salées et soufrées.

⁶ L'Éternel emploie encore ici un moyen naturel pour rendre l'eau douce; mais ici, comme dans plusieurs autres occasions au désert, il bénit si miraculeusement ces agents naturels, que leur

puissance devient infiniment plus grande et qu'ils produisent des effets miraculeux, et qu'ils éclatent à un instant précis et sur la demande du prophète. Tout le peuple devait voir que l'Éternel le conduisait.

⁷ Mot à mot : une loi d'après laquelle ils devaient obéir en toutes choses à Jéhovah, leur conducteur, quoiqu'il éprouvât leur foi et leur confiance. Ordonnances; on peut aussi traduire par justice, droit, pour exprimer qu'ils devaient espérer le secours de la compassion de l'Éternel, qui ne les éprouverait jamais au-delà de leurs forces.

⁸ Il leur promet de les épargner miséricordieusement pour les récompenser de leur obéissance.

⁹ Tout comme Il leur avait montré sa force en assainissant les eaux; ainsi Israël devait le considérer comme son Médecin et son Libérateur tant pour l'âme que pour le corps.

Elim; désert de Sin; cailles et manne (27-XVI, 36).

VERSET 27. Puis ils vinrent à Elim ¹, où il y avait douze fontaines d'eau et soixante-et-dix palmes (palmiers) ², et ils campèrent là auprès des eaux.

¹ Elim était vraisemblablement à cent kilomètres environ de Suez : magnifique oasis arrosée d'eau et plantée de palmiers.

² Palmes, ou plutôt palmiers. Beau présage. Dans le voyage au désert, tout

est typique, tout tend à instruire, à relever un peuple qui devait apprendre à se débarrasser d'une foule de traditions et d'usages égyptiens, et à se former à la discipline du Seigneur.

Chap. XVI.

VERSET 1. Et toute l'assemblée d'Israël étant partie d'Elim, vint au désert de Sin ¹. — 2. — 3. Et les enfants d'Israël leur dirent : Ah ! que ne sommes-nous morts... Car vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette assemblée ².

¹ D'après la table des traites (Nomb., XXXIII), ils se rapprochèrent de la mer, près de l'embouchure d'un cours d'eau appelé aujourd'hui Taïbe. Plus au sud-est, le désert de Sin, aujourd'hui El-Kaa, plaine de laquelle ils montèrent dans un pays montagneux, à travers le torrent

Feiran, dans la plaine Ech-Scheikh.

² Les provisions qu'ils avaient emportées de l'Égypte étaient épuisées. Maintenant, au lieu de croire, ils murmurent; au lieu de rendre grâces, ils sont pleins de méfiance envers Dieu, dont ils venaient d'éprouver si puissamment la bonté.

VERSETS 4-10. L'Éternel promet à Moïse la manne et les cailles, et lui donne une instruction d'après laquelle le peuple ne devait en recueillir chaque jour que ce dont il avait besoin; au sixième il en tomberait et ils devraient en recueillir le double. C'était une épreuve de l'obéissance du peuple. Aaron l'annonce aux enfants d'Israël (verset 10). Et ils regardèrent vers le désert, et voici, la gloire de l'Éternel se montra dans la nuée, comme Moïse les en avait prévenus. La colonne de nuée a changé sans doute de forme, selon la disposition des cœurs des Israéli-

tes. L'Éternel, qui était dans la nuée, manifestait sa gloire avec plus ou moins d'évidence et d'éclat.

VERSET 11. Et l'Éternel parla à Moïse, disant : — **12.** J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Parle-leur, et leur dis : Entre les deux vèpres vous mangerez de la chair, et au matin vous serez rassasiés de pain, et vous saurez que je suis l'Éternel votre Dieu. — **13.** Le soir donc il monta des cailles¹, qui couvrirent le camp, et au matin il y eut une couche de rosée à l'entour du camp. — **14.** Et cette couche de rosée étant évanouie, voici sur le désert une petite chose ronde, menue comme de la blanche gelée sur la terre. — **15.** Ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce cela²? car ils ne savaient ce que c'était. Et Moïse leur dit : C'est ici le pain que l'Éternel nous a donné à manger. — **16.** C'est ici ce que l'Éternel a commandé : Que chacun en recueille autant qu'il lui en faut pour son manger, un homer par tête, selon le nombre de vos personnes; chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente. — **17.** Les enfants d'Israël firent donc ainsi; et les uns en recueillirent plus, et d'autres moins. — **18.** Et ils le mesuraient par homer, et celui qui en avait recueilli beaucoup, n'en avait pas plus qu'il ne lui en fallait, et celui qui en avait recueilli peu, n'en avait pas moins; mais chacun en recueillait selon ce qu'il en pouvait manger³. — **19.** Et Moïse leur avait dit : Que personne n'en laisse de reste jusqu'au matin. — **20.** Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moïse; car quelques-uns en réservèrent jusques au matin, et il s'y engendra des vers, et elle puait; et Moïse se mit en grande colère contre eux. — **21.** Aussi chacun en recueillait tous les matins autant qu'il lui en fallait pour manger; car lorsque la chaleur du soleil était venue, elle se fondait:

¹ Cailles; le mot hébreu signifie encore d'autres oiseaux de passage, en particulier le *Tétrao-Alchata*. D'après Linné, c'est un oiseau de la grosseur d'un petit poulet et très-abondant dans l'Arabie Pétrée. Le *Tétrao-Alchata* paraît en immenses volées, particulièrement en mai et en juin.

² Le mot manne est un mot purement hébreu signifiant : quoi? Ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de manne est un suc épais, gluant, doux; on le trouve en Orient et en Arabie, en plusieurs lieux et sur plusieurs végétaux; il tombe sec à terre. Il fallait nourrir un peuple de 2,000,000 d'âmes dans un désert stérile; l'Éternel y pourvut. Sa puissance miraculeuse, mettant à profit les causes secondes, les phénomènes naturels, procura aux Israélites la

manne et les cailles en quantité suffisante et toujours selon leurs besoins. Il paraît, d'après Nombres, XI, 31, qu'il y eut de temps en temps quelque interruption. La manne était le pain du ciel (verset 4) donné par la puissance et la bonté de Dieu selon leurs besoins. Nous voyons dans Nombres, XI, 8, 9, que le peuple moula la manne, la pilait dans un mortier, la faisait cuire dans un chaudron et en faisait des gâteaux.

³ Par là, Dieu voulait conduire son peuple à une confiance vivante en ses soins, en sa providence, en sa bénédiction; celui qui était faible ou moins habile, qui pouvait recueillir moins de manne, en avait autant que l'incrédule ou le glouton qui en avait ramassé au-delà de ses besoins. — *Homer* (voyez note du verset 36).

VERSET 22. Et au sixième jour, ils recueillirent du pain au double, deux homers pour chacun. Alors les principaux de l'assemblée vinrent pour le rapporter à Moïse. — **23.** Et il leur répondit : C'est

ce que l'Éternel a dit : Demain est le repos, le sabbat saint à l'Éternel¹ ; faites cuire ce que vous avez à cuire, faites bouillir ce que vous avez à bouillir, et serrez tout ce qui sera de surplus, pour le garder jusqu'au matin. — 24. Ils le serrèrent donc jusqu'au matin, comme Moïse l'avait commandé, et il ne puait point, et il n'y avait point de vers. — 25. Alors Moïse dit : Mangez-le aujourd'hui ; car c'est aujourd'hui le repos de l'Éternel. Aujourd'hui, vous n'en trouverez point dans les champs. — 26. Pendant six jours vous le recueillerez, mais le septième est le sabbat ; il n'y en aura point en ce jour-là. — 27. Et au septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir ; mais ils n'en trouvèrent point. — 28. Alors l'Éternel dit à Moïse : Jusques à quand refuserez-vous de garder mes lois et mes commandements ? — 29. Considérez que l'Éternel a établi parmi vous le sabbat ; c'est pourquoi, il vous donne au sixième jour du pain pour deux jours ; que chacun demeure en son lieu ; que nul ne sorte de son lieu au septième jour. — 30. Le peuple donc se reposa au septième jour. — 31. Et la maison d'Israël nomma ce pain, manne ; et elle était comme de la semence de coriandre ; elle était blanche, et elle avait le goût de beignets au miel. — 33. Moïse donc dit à Aaron : Prends une cruche, et mets-y un plein homer de manne, et le pose devant l'Éternel, pour être gardé dans vos âges. — 35. Et les enfants d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans, jusques à ce qu'ils fussent parvenus au pays où ils devaient habiter².

¹ Le sabbat, qu'Israël n'avait pas jusque-là observé, devait être rétabli dans toute sa force primitive, à l'occasion de la manne, de ce don du ciel. Moïse parle du saint repos de l'Éternel comme de quelque chose que le peuple devait connaître par la révélation divine (Gen., II, 4-3). En donnant sa loi sur Sinaï, l'Éternel inscrira l'observation du sabbat comme une loi formelle. Nous voyons ici une préparation très-touchante à cette loi. Le peuple avait sous les yeux un double don au septième jour : une nourriture toute préparée, recueillie d'avance, et une suspension de tout travail, qui, bien loin de lui être préjudiciable, lui ouvrait la source des bénédictions célestes. Ce septième jour, l'Éternel le distingue de diverses manières. Il ne tombe ce jour-là point de manne ; celle qui est réservée pour le septième jour, recueillie la veille, ne se corrompt point, tandis que dans tous les autres jours, le surplus du nécessaire ne peut pas se conserver. Au verset 29, le jour du sabbat ou du repos est dépeint comme un don, comme un présent que Dieu fait à son peuple. Quel beau type du dimanche chrétien ! Tous les peuples de l'antiquité ont regardé le septième jour comme

saint. Homère et Hésiode, qui vivaient neuf cents ans avant Jésus-Christ, Calimaque et Lucien, deux cents ans avant l'ère chrétienne, rapportent que le septième jour était distinct des autres. C'est un fait très-remarquable que, chez toutes les nations connues dans l'histoire, se trouve l'institution de la semaine, et que la semaine n'ait jamais ni plus ni moins de sept jours. Qui ne verrait dans ce fait une tradition de l'institution du sabbat, lors de la création (Gen., II, 13), tradition qui s'est conservée à travers les siècles au sein des peuples idolâtres ?

² Ces derniers versets anticipent dans l'histoire ; preuve que Moïse n'a écrit que plus tard ses annales sous leur forme actuelle ; qu'il n'a écrit qu'après que la loi fut donnée en Sinaï et après l'érection du tabernacle. On posa une cruche pleine de manne dans le tabernacle, devant Jéhovah et devant le témoignage ou les tables de la loi, comme un monument perpétuel pour la postérité. Ce fut deux ans plus tard que l'Éternel annonça à Moïse et au peuple qu'ils seraient pendant quarante ans dans le désert.

VERSET 36. Or, un homer est la dixième partie d'un épha ¹.

¹ L'épha, mesure pour les choses sèches et pour les liquides, se divisait en dix parties, appelées par Moïse *homer* ou *ghomer*, et par les Juifs hellénistes, *assaron*, mot qui signifie dixième (Matth., X, 29). Au-dessus de l'épha, il y avait le core (350 litres), — le lethek (475 litres). L'épha ou *bath* valait 35 litres. —

Le *homer* la dixième partie de l'épha, soit 3 litres et demie. 3 litres et demie (ou trois pots et trois cinquièmes, ancienne mesure de Lausanne) étaient donc la portion de manne assignée à chaque Israélite, quantité fort abondante pour tout un jour par personne.

L'eau découlant du rocher (XVII, 1-7).

VERSET 1. Toute l'assemblée des enfants d'Israël partit du désert de Sin, suivant leurs traites, selon le commandement de l'Éternel; et ils campèrent à Réphidim ¹, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple ². — 2. Et le peuple querella Moïse, et ils lui dirent : Donnez-nous de l'eau pour boire. Et Moïse leur dit : Pourquoi me querellez-vous? Pourquoi tentez-vous l'Éternel ³? — 3. Le peuple donc eut soif dans ce lieu, et murmura contre Moïse ⁴. — 4. Et Moïse cria à l'Éternel, disant : Que ferai-je à ce peuple ⁵? Il s'en faut peu qu'ils ne me lapident. — 5. Et l'Éternel répondit à Moïse : Passe devant le peuple, et prends avec toi des anciens d'Israël, et prends en ta main la verge dont tu frappas le fleuve, et marche. — 6. Voici, je vais me tenir là devant toi ⁶ sur un rocher de Horeb, et tu frapperas le rocher, et il en sortira des eaux, et le peuple boira ⁷. Moïse donc fit ainsi à la vue des anciens d'Israël. — 7. Et il nomma le lieu Massa et Mériba, à cause du débat des enfants d'Israël, et parce qu'ils avaient tenté l'Éternel, en disant : L'Éternel est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas?

¹ D'après Nombres, XXXIII, il y eut avant Réphidim deux autres campements, ceux de Dophka et d'Alus. Réphidim était près de Sinai, peut-être dans la plaine d'Ech-Scheikh, ou sur les premières pentes de l'Horeb. La Bible désigne Horeb comme étant une montagne très-boisée; Sinai n'est qu'une partie de cette chaîne. Aujourd'hui elle porte un nom différent. Le Sinai de la Bible est nommé Horeb par les Arabes modernes et par les chrétiens qui y habitent. Ceux-ci n'appellent Sinai que la pointe la plus élevée de ce mont isolé, désigné par les Arabes sous le nom de « Montagne de Moïse. » Le groupe de montagnes et le rocher appelé dans la Bible Horeb (désert), et dont le Sinai ne forme qu'une partie, est appelé par les Arabes *Djebel* et *Tur*, du nom de la ville de Tor, située sur les bords de la mer Rouge. Les Israélites, en découvrant la chaîne de montagnes de l'Horeb, pouvaient être éloignés d'une journée de chemin du Sinai biblique, lorsqu'ils reçurent l'eau du rocher en Réphidim.

² Il y avait bien un peu d'eau dans cet endroit, mais elle était loin d'être suffisante pour un peuple aussi nombreux et pour ses troupeaux. Là où se trouvaient des sources d'eau, l'Éternel devait les multiplier dans ces longues traites du désert.

³ « Pourquoi tentez-vous l'Éternel? » C'est-à-dire, pourquoi, après tant de preuves de son miraculeux secours, pensez-vous qu'il ne puisse pas vous délivrer encore? Toujours chez le peuple, nouveau découragement, nouvelle incredulité; de la part de l'Éternel, nouvelle délivrance.

⁴ Evidemment Moïse est en butte à des tourments continuels.

⁵ Sans crainte, courageusement.

⁶ Je vais te donner une preuve de ma présence toute-puissante. Moïse, exposé à des inquiétudes toujours renaissantes, avait besoin que sa foi fût affirmée.

⁷ L'Éternel, par une condescendance qui dépasse toutes nos pensées, sait abreuver d'une manière tout aussi miraculeuse ceux qu'il nourrit avec de la

manne et des caillès. il leur donne de l'eau du rocher, afin qu'Israël puisse bien voir que c'est l'Éternel qui leur fournit cette eau, et qu'il est le rocher spirituel qui les suit. Ce rocher est le Christ (1 Cor., X, 4).

Victoire sur Hamalek (8-16).

VERSET 8. Alors Hamalek ¹ vint et livra bataille à Israël à Réphidim. — 9. Et Moïse dit à Josué ² : Choisis-nous des hommes ³ pour combattre contre Hamalek, et je me tiendrai demain au sommet du coteau, et la verge de Dieu sera en ma main. — 10. Et Josué fit comme Moïse le lui avait commandé, en combattant contre Hamalek. Mais Moïse, Aaron et Hur ⁴ montèrent au sommet du coteau. — 11. Et il arrivait que lorsque Moïse élevait sa main ⁵, Israël alors était le plus fort; mais quand il faisait reposer sa main, Hamalek était plus fort. — 12. Et les mains de Moïse étant devenues pesantes, ils prirent une pierre, et la mirent sous lui, et il s'assit dessus; Aaron et Hur soutenaient aussi ses mains, l'un deçà et l'autre delà ⁶; ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil couchant. — 13. Ainsi Josué défit Hamalek et son peuple au fil de l'épée. — 14. Alors l'Éternel dit à Moïse : Ecris ceci pour mémoire dans le livre ⁷, et fais entendre à Josué ⁸ que j'effacerai entièrement la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux ⁹. — 15. Et Moïse bâtit un autel, et le nomma : l'Éternel mon étendard. — 16. Il dit aussi : Parce que la main a été levée sur le trône de l'Éternel ¹⁰, l'Éternel a guerre contre Hamalek d'âge en âge.

¹ Hamalek, descendant d'un petit-fils d'Esau, formait une tribu nomade d'Iduméens, parcourant la Palestine méridionale et l'Arabie Pétrée. Cette tribu ose attaquer, sans motifs, Israël, pour qui l'Éternel avait étendu jusque-là son bras; elle osait mépriser les signes et les miracles que Jéhovah avait faits pour délivrer son peuple, ce que les Philistins et les autres Iduméens n'avaient pas osé faire.

² Josué (Sauveur) paraît ici pour la première fois. Il va se préparer pour sa mission libératrice; il doit apprendre à puiser le véritable héroïsme en la foi au secours du Dieu fort.

³ Israël s'était amolli en Egypte; voici la première occasion de manier ses armes et de se préparer à devenir ainsi un peuple belliqueux qui devra conquérir Canaan, mais qui doit apprendre à considérer l'Éternel comme Celui qui seul pourra le conduire à la victoire.

⁴ D'après l'historien Josèphe, Hur était l'époux de Marie, ainsi beau-frère de Moïse et d'Aaron; il jouissait par là-même d'une très-grande considération parmi le peuple (XXIV, 44).

⁵ En élevant la main, Moïse montrait que l'Éternel, le Dieu des cieux, leur

ferait remporter la victoire sur l'ennemi.

⁶ Ils appuyèrent ses mains : Moïse en tenait une élevée; dans l'autre était sa verge qu'il tenait comme une bannière pour ranimer, à cette vue, la foi des combattants.

⁷ Dans un livre existant déjà. Il y a là une preuve que déjà alors on consignait par écrit les événements importants et les paroles de l'Éternel.

⁸ L'Éternel voulait par là montrer quelle était l'importante destination de Josué pour l'avenir.

⁹ Hamalek, peuple apparenté à Israël, doit avoir le même sort que les peuples cananéens. Pour la destruction de Hamalek, voyez Deut., XXV, 49. 4 Chron., IV, 43.

¹⁰ Parce que la main a été levée sur le trône de l'Éternel. On peut aussi traduire : car une puissance est sur la bannière, c'est-à-dire la puissance de Jéhovah repose sur la verge que je porte dans ma main comme lumière de l'Éternel. La version ordinaire que nous avons transcrite dans le texte revient à dire : Puisque la main des Hamalécites s'est élevée contre le trône ou la puissance de l'Éternel, l'Éternel détruira Hamalek.

Conseil de Jéthro (XVIII).

Ce chapitre nous montre comment Dieu ne dédaigne pas d'employer des moyens humains dans la direction de son peuple. Dieu, voulant séparer l'office de législateur de celui de juge, emploie une influence purement humaine. Moïse est accablé d'affaires; son beau-père, Jéthro, se rend auprès de lui et lui donne des conseils que Moïse s'empresse de suivre. Des circonstances extérieures nous montrent la volonté de Dieu aussi bien que sa parole immédiate. Jéthro, extérieurement en dehors du peuple de l'alliance, avait cependant encore la connaissance du vrai Dieu d'Israël; il avait surtout entendu parler des œuvres de l'Éternel envers son peuple. Il se rend auprès de Moïse, vers la montagne de Dieu ou de Sinai; il conduit la femme du prophète et ses deux fils qui, comme nous l'apprenons ici, avaient été conduits d'Égypte en Madian. Moïse, dès qu'il apprend cette visite, va à la rencontre de son beau-père, se prosterne devant lui et le reçoit, ainsi que Séphora et les deux fils, avec une grande joie, dans sa tente. Jéthro apprend avec plus de détail les grandes merveilles de Dieu en faveur d'Israël; il loue Jéhovah comme le Dieu bien plus grand que tous les dieux des Gentils (verset 11); il offre un holocauste au vrai Dieu. Aaron et les anciens se réunissent auprès de Moïse et de son vénérable hôte dans un repas commun. Le lendemain, Jéthro voit comment Moïse, occupé à juger le peuple, est accablé d'affaires du matin au soir. Le Madianite reconnaît que les forces de Moïse et la patience du peuple doivent être à leur terme; aussi lui donne-t-il le conseil suivant :

VERSET 19. Sois pour le peuple auprès de Dieu, et rapporte les causes à Dieu; — 20. instruis-les des ordonnances et des lois, et fais-leur entendre la voie par laquelle ils doivent marcher, et ce qu'ils auront à faire. — 21. Et choisis-toi d'entre tout le peuple des hommes vertueux, craignant Dieu, des hommes véritables, haïssant le gain déshonnête, et établis sur eux des chefs de milliers, de centaines, de cinquantaines et de dizaines. — 22. Et qu'ils jugent le peuple en tout temps; mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires, et qu'ils jugent toutes les petites causes. Ainsi ils te soulageront et ils porteront une partie de la charge avec toi. — 23. Si tu fais cela, et Dieu te le commande, tu pourras subsister, et même tout le peuple arrivera heureusement en son lieu.

Moïse suivit cet excellent conseil, se réserva les choses les plus importantes et remit les autres à des chefs de milliers, de cinquantaines ou de dizaines. Et Jéthro retourna dans son pays (24-27).

6. ISRAËL EN SINAI.

Arrivée en Sinai; préparatifs pour le moment où la loi sera donnée (XIX).

VERSET 1. Au premier jour du troisième mois, après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, en ce même jour-là¹, ils vinrent au désert. — 2. Israël campa vis-à-vis de la montagne². — 3. Et Moïse monta vers Dieu; car l'Éternel l'avait appelé de la montagne³, pour lui dire : Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, et tu le feras entendre aux enfants d'Israël : — 4. Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, et que je vous ai portés comme sur des ailes d'aigle⁴, et que je vous ai fait venir vers moi. — 5. Maintenant donc,

si vous obéissez à ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous serez aussi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau, bien que toute la terre m'appartienne⁵. — 6. Et vous me serez un royaume de sacrificateurs⁶, et une nation sainte. Ce sont là les discours que tu tiendras aux enfants d'Israël. — 7. Et Moïse vint et appela les anciens du peuple, et proposa devant eux toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées. — 8. Alors tout le peuple d'un commun accord répondit et dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit⁷. Et Moïse rapporta à l'Éternel toutes les paroles du peuple.

¹ C'était ainsi la nouvelle lune ou le commencement du mois, le premier jour du troisième mois. Ici commence une nouvelle période qui va jusqu'à Nombres, X, 44, et embrasse un intervalle de onze mois et vingt jours. La première année du voyage du peuple s'étend jusqu'à Exode, XL, 16; la seconde commence à l'érection du tabernacle (verset 47).

² Vis-à-vis de l'Horeb d'aujourd'hui, qui est le Sinaï de la Bible (voyez chapitre XVII, note du verset 4) et qui est séparé du reste de la chaîne par une vallée profonde. Du côté du nord de ce mont se trouve une grande plaine, riche en eaux et entourée de monts; cette vallée s'étend de deux côtés, et, d'un troisième, elle forme une forte courbure dans la montagne. Cette plaine se nomme, d'un côté, Raha, et, de l'autre, Scheik. Elle offrit à cette grande masse de peuple un espace plus que suffisant pour planter ses tentes.

³ Horeb a plusieurs pointes : c'est de l'une d'elles que l'Éternel appelle Moïse, qui était déjà sur la montagne. Sans doute que la colonne de nuée s'y était alors arrêtée.

⁴ Image de la force et de la tendre sollicitude de l'Éternel pour son peuple (Deut., XXXII, 41).

⁵ Le droit de propriété que Dieu a sur

tout le monde est aussi le fondement de l'élection qu'il a faite d'Israël sur tous les autres peuples. Il peut faire ce qu'il veut de ce qui est à Lui; mais il le fait pour placer le peuple élu en bénédiction pour toutes les autres nations de la terre.

⁶ L'Éternel se désigne ici comme le roi des Israélites et fonde la théocratie (gouvernement de Dieu). Le peuple devait être un royaume de sacrificateurs, dont l'Éternel était le roi; ils étaient sacrificateurs, c'est-à-dire choisis pour le service particulier du vrai Dieu; un peuple saint, séparé des autres peuples, consacré à l'Éternel et appelé à publier au monde les droits de Dieu, sa loi et ses révélations. Il en est de même des chrétiens : « ils sont la race élue, sacrificateurs et rois, la nation sainte, le peuple acquis, afin d'annoncer les vertus de Celui qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière (4 Pierre, II, 9). »

⁷ Le peuple s'écria : « Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit, » afin que l'alliance de grâce fût conclue de la part du peuple avec l'Éternel et que l'ancienne alliance fût renouvelée. C'était le préliminaire de l'alliance générale. Le peuple répéta les mêmes paroles au chapitre XXIV, 3.

VERSET 10. L'Éternel dit aussi à Moïse : Va-t-en vers le peuple¹, sanctifie-les aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs vêtements², — 11. et qu'ils soient tout prêts pour le troisième jour; car au troisième jour l'Éternel descendra sur la montagne de Sinaï, à la vue de tout le peuple. — 12. Or, tu prescriras des bornes au peuple tout à l'entour³, et tu diras : Donnez-vous garde de monter sur la montagne, et d'en toucher aucune extrémité; quiconque touchera la montagne, sera puni de mort⁴, — 13. soit bête, soit homme. Quand le cornet se renforcera, ils monteront vers la montagne⁵. — 14. Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple, et il sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs vêtements. — 16. Et le troisième jour, au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs et une grosse nuée sur

la montagne, avec un son très-fort de cornet, dont tout le peuple qui était au camp fut effrayé. — 17. Alors Moïse fit sortir du camp le peuple au-devant de Dieu, et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne. — 18. Or, le mont Sinaï était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu dans le feu; et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fort. — 19. Et comme le son du cornet se renforçait de plus en plus, Moïse parla, et Dieu lui répondit par une voix.

¹ Tout ce qui précède l'institution de la loi a pour but de présenter Moïse comme le médiateur, comme l'interprète entre Dieu et le peuple; de le confirmer comme un envoyé divin, et d'apprendre aux Israélites à bien le distinguer du peuple comme un conducteur établi de Dieu lui-même.

² Cette purification extérieure était l'image de la purification intérieure qui s'opère par la prière et le renoncement à soi-même. Celui qui veut paraître devant le Seigneur doit même renoncer aux choses qui sont permises (verset 15).

³ Ce n'est pas proprement un enclos,

mais une ligne de démarcation autour de la montagne et que le peuple ne doit pas franchir.

⁴ Telle est la terreur que doivent inspirer la loi et la sainteté qui s'y manifestent contre les pécheurs.

⁵ « Ils monteront vers la montagne, » s'entend du peuple qui devait s'approcher à une certaine distance de Sinaï, mais sans dépasser la limite fixée. D'autres pensent qu'il est seulement ici question d'Aaron et des anciens (7, 22, 24) qui avaient déjà une sorte de dignité sacerdotale avant l'institution du sacerdoce proprement dit.

VERSETS 20-25. Moïse doit avertir encore une fois le peuple de ne pas franchir les bornes autour de la montagne. Cet ordre a pour effet d'imprimer dans l'esprit du peuple la majesté de Dieu et la sainteté de la loi.

Les dix commandements (XX, 1-18).

Les dix commandements ou les dix paroles sont donnés de Dieu de la manière la plus solennelle au peuple. Dieu les donne de bouche avant de les écrire sur les tables de pierre. L'Éternel les donne de bouche et par écrit, afin qu'ils s'inculquent d'une manière ineffaçable dans l'esprit du peuple et qu'ils puissent se perpétuer dans toute la suite des temps. La Parole de Dieu ne nous dit pas combien il y en avait à chaque table; elle nous dit seulement qu'il y avait les dix paroles (Deut., IV, 43), qui, comme l'indique leur contenu, se divisent en deux parties: devoirs envers Dieu, devoirs envers le prochain. Le catéchisme luthérien place trois commandements dans la première table, parce qu'il partage en deux le dernier commandement: « Tu ne convoiteras point, » et qu'il réunit en un seul, dans la première table, la défense d'avoir des idoles et le premier commandement. La division adoptée par l'Église évangélique réformée est incontestablement la plus juste. Quant au catéchisme romain, qui s'est permis de retrancher le second commandement, quiconque a quelque respect pour la révélation de Dieu ne peut que flétrir cet attentat du nom qu'il mérite. Il ne craint pas d'élaguer effrontément un précepte formel de la Parole divine, parce que ce précepte condamne la mariolâtrie ou le culte de Marie, l'adoration des saints et de toutes les images auxquelles l'Église romaine rend un culte. C'est une suppression dont tout lecteur de la Bible comprend aisément le but. La division la plus naturelle des dix commandements dans les deux tables est celle que nous avons indiquée plus haut. Le décalogue, qu'on distingue comme loi morale de toutes les autres ordonnances, forme la base de toutes les autres institutions en Israël; les lois civiles et cérémonielles s'y rattachent étroitement. Jésus-Christ a dit (Matth., V, 17) qu'il n'est pas venu abolir la loi et les prophètes, mais les accomplir. Ces paroles ne s'appliquent pas seulement au décalogue comme loi morale et perpétuelle, mais à tout l'ensemble de la législation mosaïque dans son indissoluble harmonie. Sous la nouvelle alliance, Christ a accompli toute la loi morale, le décalogue dans sa lettre et dans son esprit; bien plus, Il a fait parve-

nir toute la loi à un but plus élevé, à un état de grâce et d'affranchissement qui satisfait en plein les besoins de l'homme pécheur. Ainsi, Christ n'a pas proprement aboli la loi cérémonielle, mais Il l'a accomplie et consommée dans sa signification spirituelle; Il n'a fait qu'abattre les bornes qu'avait imposées l'état de minorité du peuple de l'ancienne alliance. Le germe devait toujours rester. Christ est la fin de la loi (Rom., X, 4), c'est-à-dire que non-seulement Il a détruit la condamnation que la loi nous attirait, non-seulement Il nous a justifiés, mais aussi Il fait atteindre à la loi le but pour lequel Il l'avait donnée; savoir : de faire connaître le péché, de faire sentir le besoin d'un salut; Il a développé toute l'institution mosaïque que Dieu avait établie comme un conducteur pour mener à Christ; Il l'a développée avec des cordeaux spirituels dans la nouvelle économie, de manière qu'au lieu de l'ombre nous avons le corps (Héb., X, 4. Col., II, 16, 17). Le premier commandement nous montre le moyen d'observer la loi, et le dernier la cause de toutes les transgressions. Le premier et le dernier commandement renferment en eux tous les autres. La foi en l'unité de Dieu, en l'œuvre de rédemption opérée par Christ, la crainte de son nom, l'amour pour Lui portent à l'accomplissement de tous les autres points de la loi; tout comme le dixième, s'il est observé, ferme la source de toute infraction aux autres commandements de Dieu. La première table de la loi renferme les quatre premiers commandements, qui ont pour objet nos devoirs envers Dieu; la seconde renferme les six autres, concernant les devoirs envers le prochain *.

Première table (XX).

Premier commandement (2, 3).

VERSET 1. Alors Dieu prononça toutes ces paroles, disant : — 2. Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude ¹. — 3. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face ².

¹ Dieu parle à son peuple comme au peuple de l'alliance qui a déjà éprouvé plus d'une fois ses bienfaits. Jéhovah est, dans un sens particulier, le Dieu du peuple d'Israël. C'est avec ce peuple que l'alliance a été faite. Le souvenir des prodiges tout récents, la délivrance de l'esclavage en Égypte ne sont que les derniers anneaux de cette longue chaîne des bénédictions célestes commençant à Abraham. Les chrétiens, en présence de ce commandement, doivent se rappeler une délivrance bien plus grande encore.

² Moi qui vois tout, qui suis saint, qui me suis révélé si glorieusement à toi, je dois être ton tout, ton suprême bien, qui doit te tenir lieu de tout ce que le monde païen prétend recevoir de ses dieux impuissants. Tu dois me craindre par-dessus tout, m'aimer et te confier en moi. L'idolâtrie grossière ou raffinée est une raillerie de la présence de Dieu qui s'est manifesté en Israël, qui se manifeste partout où se trouve la connaissance du vrai Dieu. Voilà pourquoi dans Deutéronome, XVII, 42, l'outrage fait à sa majesté est puni de mort.

Second commandement (4-6).

VERSET 4. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune res-

* L'auteur allemand qui nous sert de guide a adopté la division usitée dans l'Église de Wurtemberg : les cinq premiers commandements sur la première table et les cinq autres sur la seconde. Cette répartition n'a pas une grande importance ; rien dans le texte ne nous donne des indices formels sur celle que l'Éternel avait lui-même adoptée. Nous nous croyons donc autorisés à nous en tenir à la division ordinaire, connue dans les Églises de langue française. Tous ces commandements sont enchaînés les uns aux autres. Chacun d'eux renferme une défense et un précepte. Ce ne sont pas les actes grossiers, extérieurs, les péchés littéralement exprimés qui sont seuls défendus ; mais les sentiments les plus secrets du cœur, source de nos actions, font aussi l'objet de ces divers préceptes.

semblance ¹ des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre ²; — 5. tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point ³; car je suis l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, — 6. et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements ⁴.

¹ Quelque rapproché que ce commandement soit du premier, il a cependant un sens distinct. Il est interdit à Israël de se faire aucune image sculptée ou fondue, en général aucune ressemblance de l'Être suprême, de Dieu, qui est un Esprit invisible par sa nature; comme il est Esprit, il veut qu'on l'adore en Esprit. Des images du vrai Dieu ou de fausses divinités entraîneraient le peuple dans l'apostasie. C'est ce que fit le culte du veau d'or dans le désert, et plus tard, sous Jéroboam, qui voulait symboliser le vrai Dieu; ainsi encore de Bahal Astarté et de toutes les images inventées par les Gentils. Israël ne devait pas tomber dans le culte de la nature, répandu en Égypte et chez d'autres peuples, ni peindre, ni voiler le Dieu invisible et éternel sous une image sensible. Nous ne devons pas non plus chercher à représenter par des images le Dieu invisible. Il n'en est pas de même de Jésus Dieu-Homme, manifesté en chair. On peut se représenter par la peinture les scènes diverses de sa vie; mais adorer ces peintures, se prosterner devant ces représentations historiques, comme le font les catholiques romains, c'est évidemment de l'idolâtrie.

² « Là-haut, dans le ciel; » ces mots expriment le culte des astres, du soleil : « Ici-bas, sur la terre, » c'est l'adoration des hommes, des animaux. Dans les eaux sous la terre, c'est-à-dire plus profond que la terre, les animaux aquatiques, tout ce qui était en rapport avec ce qu'Israël avait vu en Égypte. Les images des deux chérubins placés sur l'arche n'étaient pas une infraction à cette loi. Au-dessus d'eux planait la majesté divine (Sché-Chinah), et ces deux sym-

boles exprimaient que Dieu siège dans une gloire invisible, au-dessus de toutes les puissances de la création. Les images d'hommes saints et d'autres pareilles donneront à leur possesseur l'occasion d'en attendre du secours; périssables par elles-mêmes, elles donnent aux faibles lieu de penser à l'objet représenté plutôt que d'élever leurs cœurs jusqu'au vrai Dieu.

³ Partout où tu rencontreras d'autres qui les adorent.

⁴ Ces mots, inscrits dans le second commandement, peuvent, comme le fait Luther dans son catéchisme, se rattacher à tous les autres. Les deux premiers étant le fondement de tout le décalogue, ont une importance particulière; il y avait donc un grand péril pour Israël à les violer, et cette clause est ici parfaitement à sa place. Dieu est jaloux; il ne laisse pas impunément porter atteinte à ses droits. En disant qu'il punira l'iniquité des pères sur les enfants, il ne veut pas dire qu'il punira les enfants innocents ou convertis pour les fautes de leurs parents incrédules et coupables. Le contraire nous est dit dans Ezéchiel, XVIII, 20 : « Le fils ne portera point l'iniquité du père. » La menace renfermée dans le second commandement n'est dirigée que contre les enfants marchant sur les traces de leurs pères; elle montre aussi jusqu'où s'étendent les suites du péché, et que les enfants peuvent les hériter de leurs parents : la maladie, l'imbécillité, les enfants haïssant l'Éternel, comme avait fait leur père, sont sous le poids de cette menace. Remarquez que la compassion de Dieu s'étend infiniment plus loin que ses jugements.

Troisième commandement (7).

· **VERSET 7.** Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain ¹; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

¹ En vain, c'est-à-dire, tu n'emploieras pas ce saint nom pour des choses de rien, fausses, par hypocrisie, pour soutenir des mensonges, pour dire des blasphèmes, ni pour faire aucun

faux serment. Voyez l'éclaircissement que Jésus donne sur ce sujet dans son discours sur la montagne (Matth., V, 33-37).

Quatrième commandement (8-11).

VERSET 8. Souviens-toi du jour du repos ¹ pour le sanctifier. — 9. Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre. — 10. Mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger ² qui est dans tes portes; — 11. car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié ³.

¹ Ce commandement est d'une importance toute particulière, il forme la base de toute la loi cérémonielle. Ce n'est pas un commandement nouveau; car il fut déjà établi en Eden (Gen., II, 3); mais il paraît que s'il n'était pas complètement oublié, il était assez mal observé, jusqu'à ce que l'Éternel en eût rappelé l'institution en donnant la manne (Exode, XVI, 23). Aussi n'est-il pas dit: « Tu sanctifieras le jour du repos; » mais il est dit: « Souviens-toi du jour du repos, » parole corrélatrice à Genèse, II, 3. C'est donc une nouvelle recommandation sur la loi de l'alliance.

² Que d'humanité dans ce commandement! Comme le céleste Législateur a égard au droit et aux besoins de tous, des serviteurs, des étrangers, des animaux! Nous pouvons donc, avec raison, considérer le repos du dimanche

et l'emploi qu'on en fait selon l'intention de Dieu, comme un véritable présent, comme un pur don de l'Éternel (Exode, XVI, 29). L'emploi non nécessaire des bêtes de trait et de somme, dans le jour du Seigneur, nous paraît un véritable abus et une cruauté envers les animaux. Astreindre les serviteurs ce jour-là aux travaux ordinaires de la semaine, et qui ne sont pas d'une absolue nécessité, c'est une tyrannie physique et morale exercée sur eux par les maîtres.

³ Cet appel au souvenir de la création doit servir à prouver que le Dieu d'Israël, qui a pris à lui comme sa propriété ce peuple devenu si grand, est le même Dieu qui a fait le monde, le Créateur des cieux et de la terre, infiniment élevé au-dessus de toutes les divinités imaginaires des païens.

Seconde table.

Cinquième commandement (12).

VERSET 12. Honore ¹ ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne ².

¹ Ce commandement est à la base de toute la loi civile en Israël, tout comme encore aujourd'hui il est le fondement de toutes les constitutions politiques. L'honneur envers ses parents suppose l'amour comme quelque chose qui se comprend de soi-même; mais il va encore au-delà de l'amour. Si nous devons aimer le prochain, nous devons honorer notre père et notre mère, c'est-

à-dire à l'amour et à la reconnaissance joindre l'obéissance, le respect et la soumission qui leur sont dus, comme aux représentants de Dieu envers nous, sous le triple rapport de la famille, de l'Église et de l'État. Les parents, en particulier les pères de famille, les instituteurs, ou les anciens, pères spirituels, les supérieurs, tiennent leur office de la part de Dieu; c'est pourquoi nous leur de-

vons du respect, nous devons avoir envers eux une sainte crainte, qui affermit l'amour et qui est même supérieure à l'amour.

² Le pays promis, Canaan, dont Israël était si près, et où il serait entré immédiatement si, en violant les qua-

tre premières paroles, il ne se fût pas attiré un châtement terrible, une pérégrination de quarante ans dans le désert. Une longue vie en Canaan était l'image du bien-être, des bénédictions temporelles en général, et en même temps le gage des biens à venir.

Sixième commandement (13).

VERSET 13. Tu ne tueras point ¹.

¹ Gen., IX, 6. Car Dieu a fait l'homme à son image. Il est dit au verset 5 que son prochain est son frère. Nous devons respecter la vie de notre prochain comme la nôtre propre; ainsi, amour, bienveillance envers lui. Mais le magistrat ne porte pas l'épée en vain (l'épée est le symbole du pouvoir à l'égard des meurtriers).

Septième commandement (14).

VERSET 14. Tu ne commettras point adultère ¹.

¹ Tu regarderas comme sacré l'état du mariage que Dieu a établi; en dehors du mariage, ta vie sera chaste, ton cœur sera pur. Ce commandement condamne toute espèce d'impureté, la polygamie, le divorce arbitraire, placé dans l'ancienne alliance au pouvoir de l'homme, et, avant tout, une conduite impure avec la femme du prochain. Voyez ce que dit Jésus-Christ sur ce sujet (Matth., V, 27, 28; XIX). — Le mariage est un type de l'union de Christ avec l'Eglise, de Dieu avec son peuple; l'idolâtrie est appelée par les prophètes du nom de souillure et d'adultère.

Huitième commandement (15).

VERSET 15. Tu ne déroberas point,

¹ Ce que chacun possède comme étant sien, lui est prêté du Seigneur: le vrai droit de propriété appartient à Dieu. Il a promis, donné, prêté à Israël le pays de Canaan; Il l'a partagé entre les tribus; Il le partage encore maintenant comme Il veut; ainsi nous devons d'autant mieux nous contenter de la part qu'Il nous a assignée, ne pas prétendre au bien d'autrui, parce que par là, non-seulement nous blessons l'amour et le respect que nous devons au prochain, mais encore nous portons atteinte aux droits de Dieu. Apprends à regarder ce que tu as comme étant la propriété du Seigneur; tu éviteras par là l'envie, l'avarice, et le bien de ton prochain te sera aussi sacré que le tien.

Neuvième commandement (16).

VERSET 16. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain ¹.

¹ Cette rectitude, cette honnêteté, cette droiture que le commandement précèdent exige dans nos actions, dans notre conduite envers le prochain, est ici réclamée dans nos discours, dans les témoignages pour ou contre lui. Sois vrai, parle vrai, agis selon la vérité, tel est l'abrégé du huitième et du neuvième commandement. Celui-ci interdit tout mensonge, même les mensonges dits officieux, réputés nécessaires, toute tromperie volontaire envers autrui. Les mensonges que des croyants, tels qu'Abraham, Isaac, se sont permis en certaines occasions sont racontés dans la Parole de Dieu, parce que l'écrivain sacré a d'abord voulu être fidèle à ce précepte, et que la Parole de Dieu est une peinture fidèle des misères humaines; mais ces mensonges n'y sont jamais excusés, et encore moins recommandés.

Dixième commandement (17).

VERSET 17. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ¹, etc.

¹ Ce n'est qu'en tordant le texte qu'on peut parvenir à diviser ce verset en deux commandements. Le sujet général, « la maison du prochain, » dans le premier point, est un peu plus développé dans le second et se réunit dans ses parties essentielles; en terminant, toute la propriété, la possession du prochain est désignée sous le nom de *maison*, la maison avec tout ce qu'elle contient. C'est donc l'objet principal de ce précepte. — Ce dernier commandement est en rapport avec tous ceux de la seconde table; il se rapporte aussi médiatement à ceux de la première; ceux-ci supposent la seconde table. Toute offense envers le prochain, tout sentiment coupable, toute parole mauvaise, toute action répréhensible contre autrui est un péché contre Dieu, contre le saint Législateur. Le dixième commandement atteint le péché jusque dans sa racine, et déclare qu'une mauvaise convoitise est un péché aussi réel qu'une œuvre extérieure mauvaise. Il nous montre en même temps que les préceptes précédents doivent être compris dans un sens spirituel et intérieur, et que ce qui est condamné, ce n'est pas seulement le meurtre, mais aussi la haine et l'envie; non-seulement l'adultère et la paillardise, mais aussi les désirs, les pensées, les regards impurs; non-seulement le vol, mais aussi l'avarice qui peut y conduire; non-seulement les men-songes impudents et manifestes, mais aussi toute altération de la vérité. C'est dans le cœur qu'est la racine de tout mal, comme le confesse David au Psaume LI, 10. Si toute la loi donne la connaissance du péché, ce commandement-ci, en particulier, nous le manifeste jusque dans ses moindres détails; c'est la clef de voûte de tout l'édifice; c'est une lumière pénétrante jetée dans les replis les plus cachés de nos âmes.

Eclaircissement sur les dix commandements (18-23, 33).

Toute cette section donne d'ultérieurs éclaircissements sur le décalogue, et fait ainsi partie de l'exposition de la loi qui fut transcrite dans un livre appelé : « Livre de l'Alliance (XXIV, 4, 7). » Cette section contient plusieurs ordonnances données surtout en vue du séjour d'Israël dans le désert; quelques-unes cependant sont en vue d'un avenir plus éloigné. Elles sont ici consignées sans ordre bien précis. La plupart trouveront plus tard leur application. Depuis le chapitre XXIII, 23-33, nous trouvons plusieurs promesses particulières.

Moïse, médiateur (18-21).

VERSET 18. Or, tout le peuple entendait les tonnerres et le son du corne, et voyait les brandons et la montagne fumante. Le peuple donc, voyant cela, tremblait et se tenait loin. — 19. C'est pourquoi ils dirent à Moïse : Parle avec nous, toi-même, et nous écouterons; mais que Dieu ne parle point avec nous, de peur que nous ne mourions ¹. — 20. Alors Moïse dit au peuple : Ne craignez point, car Dieu est venu pour vous éprouver ², et afin que sa crainte soit devant vous et que vous ne péchiez point. — 21. Le peuple donc se tint loin; mais Moïse s'approcha de l'obscurité où Dieu ³ était.

¹ Le voisinage du Dieu saint a quelque chose de terrible, d'accablant pour les hommes pécheurs. Moïse doit être leur médiateur entre eux et l'Éternel.

Ils demandent maintenant eux-mêmes ce que Dieu avait déjà dit à Moïse (XIX, 9) et ce qui était selon son intention.

² Non pas pour vous faire périr, mais

pour éprouver si votre foi et votre obéissance sont fermes, et si votre crainte de Dieu peut vous garantir du péché.

³ Il y a une manifestation de la grâce

de Dieu dans sa présence; ce qui donne à Moïse la confiance qu'il n'avait pas au chapitre III, 6.

Ordonnance quant à l'autel (22-26).

VERSET 22. Et l'Éternel dit à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé des cieux ¹. — 23. Vous ne vous ferez point avec moi de dieux d'argent, et vous ne vous ferez point de dieux d'or ². — 24. Tu me feras un autel de terre ³, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes et tes oblations de prospérité, tes brebis et tes taureaux. En tout lieu où je mettrai la mémoire de mon nom ⁴, je viendrai à toi, et je te bénirai. — 25. Que si tu me fais un autel de pierres, tu ne les tailleras point; si tu levais le fer dessus, tu les souillerais ⁵. — 26. Et tu ne monteras point à mon autel par des degrés, de peur que ta nudité ne soit découverte en y montant ⁶.

¹ Vous avez pu vous convaincre que vous avez eu devant vous, tout près de vous, le Dieu vivant et vrai.

² Vous ne devez donc pas vous faire, comme les païens, des idoles d'argent et d'or pour les placer sur mon autel. Voyez le second commandement.

³ L'autel lui-même n'a besoin d'aucun art; il doit être de simple terre ou de pierre non taillée; car vous avez vu comment Dieu s'est révélé depuis le mont Horeb. Plus votre Dieu est puissant, saint, rapproché de vous, moins il y a besoin de ces autels qui sont embellis par l'art. Ces prescriptions étaient données avant qu'on eût érigé le sanctuaire et l'autel des holocaustes. Les autels devaient être de terre ou de pierre non taillée, très-ressemblante à la terre, parce qu'ils étaient essentiellement destinés aux ho-

locaustes pour l'abolition du péché; le péché est étroitement uni à la terre. L'autel placé dans le vestibule du tabernacle était du moins rempli de terre (chap. XXVII). Il en fut autrement plus tard; il y eut un autel d'or dans le sanctuaire.

⁴ C'est-à-dire partout où je révélerai mon nom, ma présence, et où vous m'éléverez un autel, je viendrai à vous et je vous bénirai.

⁵ Admirable prévoyance de Dieu, afin que le peuple encore si faible ne mît pas le moyen au-dessus du but.

⁶ Cette ordonnance prescrivant une pureté extérieure, symbole de l'intérieure, est dans la suite encore mieux déterminée (XXVIII, 42, 43); elle n'a ici qu'une valeur transitoire.

(La suite de l'histoire du chapitre XX se trouve au chapitre XXIV.)

Ordonnances relatives aux esclaves (XXI, 1-11).

D'après la loi mosaïque, nous ne voyons pas qu'il fût interdit d'avoir des esclaves; du moins l'Ancien-Testament présente l'esclavage comme un fait accompli; mais les esclaves qui se trouvaient parmi le peuple d'Israël jouissaient de précieux avantages en comparaison de ceux des autres peuples. Un esclave hébreu devait être affranchi au bout de sept ans; s'il ne voulait pas cet affranchissement, il restait esclave toute sa vie; son maître lui perçait l'oreille avec un poinçon, en signe de propriété (Ps. XL, 6). Cette opération se faisait devant les juges. La femme esclave avait des droits moins grands; cependant, elle ne pouvait pas être vendue à un peuple étranger. Dans certains cas elle pouvait aussi obtenir une pleine liberté.

Ordonnances au sujet des blessures. Talion (12-27).

La peine capitale était infligée pour meurtre avec préméditation et pour mauvais traitements suivis de la mort (12, 14); à ceux qui frappaient ou mau-

dissaient leurs parents (verset 45) ; aux voleurs et aux vendeurs d'hommes (verset 46). Il y avait d'autres peines pour ceux qui frappaient et maltraitaient les esclaves, les femmes enceintes. — La peine du talion consistait à rendre au coupable une peine exactement pareille à sa faute : œil pour œil, etc. (23-27).

Ordonnances relatives au mal fait au bétail d'autrui, etc. (28-36 ; XXII, 1-17).

Un bœuf qui tue un homme doit être lapidé ; peine de mort contre le maître de cet animal, dans le cas où, ayant pu prévenir ce malheur, il n'a pris aucune précaution. Un voleur, avec effraction de nuit, peut être impunément mis à mort. — Réparation du dommage. Dotation et mariage d'une fille séduite.

Ordonnances diverses (18-31).

Les sorcières subissaient la peine capitale : même peine contre la bestialité, crime hideux autorisé par l'idolâtrie égyptienne. Bons traitements dont on doit user envers les étrangers, les veuves et les orphelins. Prêt d'argent sans intérêt aux pauvres. Interdiction des blasphèmes contre les juges. Prémices des moissons, des oliviers et des raisins, offertes à l'Éternel ; consécration du premier-né des fils, et de toute espèce d'animaux. On les rachetait au moyen d'une offrande.

Ordonnances touchant la calomnie, la haine, le mensonge, la vénalité (XXIII, 1-9).

Fermer l'oreille à tout faux bruit ; éviter les parjures. Ne pas suivre la multitude pour mal faire ; ne pas céder à une fausse compassion envers le pauvre qui a tort. Amour actif envers les ennemis (4, 5). Ne rien avoir à faire en justice avec le menteur ; ne pas condamner un innocent. Repousser les présents ; car le présent égare le plus éclairé et pervertit les paroles des justes (verset 8). Rendre justice, même à l'étranger.

Année sabbatique. Courtes prescriptions sur les fêtes (10-19).

Israël devait laisser reposer le sol et ne pas récolter à chaque septième année, afin que les pauvres pussent en manger les fruits. Il y avait trois fêtes principales : 1^o La Pâque, ou la fête des pains sans levain, en mars ou avril ; 2^o la fête de la moisson, en juin ; 3^o la fête des récoltes, en octobre. La première était une fête d'expiation ; la deuxième, une fête d'actions de grâces ; la troisième, une fête de pieuses réjouissances. A chacune d'elles tous les Israélites mâles devaient se présenter devant l'Éternel (verset 47) ; dans la suite, ce fut à Jérusalem. Aucune offrande ne devait être accompagnée de pain levé (verset 18). Il était défendu de cuire un chevreau dans le lait de sa mère : défense qui avait pour but de garder les Israélites des usages des païens, attribuant quelques vertus au lait de la chèvre dans lequel ils avaient fait cuire le chevreau.

Promesses ; exhortations relatives au voyage vers Canaan (20-33).

VERSET 20. Voici, j'envoie un ange devant toi ¹, afin qu'il te garde dans le chemin, et qu'il t'introduise au lieu que je t'ai préparé. — **21.** Prends garde à sa présence, et écoute sa voix, et ne l'irrite point, car il ne pardonnera point votre péché, parce que mon nom est en lui ². — **22.** Mais si tu écoutes attentivement sa voix, je serai l'ennemi de tes ennemis, et j'affligerai ceux qui t'affligeront. — **23.** — **24.** Tu ne te prosterner point devant leurs dieux ; tu ne les serviras point, mais tu les détruiras entièrement, et tu briseras entièrement leurs statues ³. — **25.** Vous servirez l'Éternel votre Dieu, et il bénira ton pain et tes eaux ; j'ôterai les maladies du milieu de toi. — **26.** Il n'y aura point dans ton pays de femelle qui

avorte ou qui soit stérile; j'accomplirai le nombre de tes jours ⁴. — 27. J'enverrai ma frayeur devant toi ⁵, et je mettrai en déroute tout le peuple vers lequel tu arriveras. — 28. Et j'enverrai des frelons devant toi, qui chasseront les Héviens, les Cananéens et les Héthiens de devant toi. — 29. Je ne les chasserai point de devant toi dans une année. — 30. Mais je les chasserai peu à peu de devant toi ⁶. — 31. Et je mettrai tes limites depuis la mer Rouge jusques à la mer des Philistins, et depuis le désert jusques au fleuve ⁷. — 32. Tu ne traiteras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux. — 33. Ils n'habiteront point en ton pays ⁸, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi; car tu servirais leurs dieux, et cela te serait un piège.

¹ Ce n'est pas le même ange que celui du chapitre XXXIII, 2-4, où l'Eternel menace ce peuple obstiné de se retirer personnellement de lui, et de lui donner pour conducteur une créature, un être subordonné; par cette menace, faite au chapitre XXXIII, l'Eternel lui déclarait qu'il le traiterait comme les autres peuples et lui ôterait les privilèges dont il l'avait honoré.

² Cet ange ou envoyé à qui ils devaient obéir comme à Dieu lui-même; à qui on ne peut impunément résister; qui a le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés; dans lequel est le nom, l'essence, la majesté de Dieu; cet ange ne peut être que le Révélateur de Dieu, dans lequel habite la plénitude de la divinité, l'Ange qui conduisit Israël hors d'Égypte (Nomb., XX, 16), le Prince des armées (Jos., VI, 2), la Face de l'Eternel (Exode, XXXIII, 14), l'Ange de sa face (Esaïe, LXXXIII, 9), l'Ange de l'alliance (Mal., III, 1).

³ Le Seigneur connaissait le danger qu'Israël courait de joindre au culte du vrai Dieu celui des idoles de Canaan.

⁴ Bénédictions temporelles, s'ils obéissent à ses commandements.

⁵ Image exprimant la frayeur dont seront frappés les ennemis (Jos., XXIV, 12).

⁶ Afin qu'Israël puisse s'établir solidement dans le pays, la cultiver pour son entretien, et même le trouver cultivé par les ennemis.

⁷ Depuis la mer Rouge, la mer Méditerranée jusqu'à l'Euphrate. Ce fut seulement sous David et Salomon que ces frontières furent atteintes. La désobéissance d'Israël s'opposa, avant et après leur règne, à l'accomplissement de cette promesse.

⁸ Ils connaissaient le commandement de Dieu, mais ils ne l'observèrent pas; aussi ces peuples, qui leur étaient un piège, demeurèrent au milieu d'eux et les entraînaient dans la révolte contre Dieu.

Solennelle conclusion de l'alliance (XXIV, 1-8).

VERSET 3. Alors Moïse vint ¹, et récita au peuple toutes les paroles de l'Eternel et toutes ses lois. Et tout le peuple répondit d'un commun accord et dit : Nous ferons toutes les choses que l'Eternel a dites ². — 4. Or, Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel ³; et s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel ⁴ au bas de la montagne, et il dressa douze pierres pour monument pour les douze tribus d'Israël. — 5. Et il envoya les jeunes gens des enfants d'Israël, qui offrirent des holocaustes, et qui présentèrent des sacrifices de prospérité à l'Eternel, savoir : des veaux. — 6. Et Moïse prit la moitié du sang, et le mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel. — 7. Ensuite il prit le livre de l'alliance, et il le lut, le peuple l'écoutant, qui dit : Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons. — 8. Moïse donc prit le sang, et le répandit sur le

peuple ⁵, et il dit : Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a traitée avec vous, selon toutes ces paroles-là ⁶.

¹ Moïse sortit de l'obscurité (XX, 21) dans laquelle il était lorsqu'il reçut les ordonnances, et en fit part au peuple. Les versets 1 et 2 ne font que remarquer d'avance que Moïse et les anciens devaient remonter sur la montagne, mais seulement lorsque ce qui est raconté aux versets 3-8 serait achevé. L'Éternel a donné à son prophète l'ordre renfermé aux versets 1 et 2, et qui ne commence à être exécuté qu'au verset 9.

² Lorsque les Israélites eurent reçu les principaux traits de l'alliance conclue préliminairement dans le chapitre XIX, 22. Ils y donnèrent avec joie leur assentiment unanime. Quand Moïse leur eut lu le livre de l'alliance (verset 7), ils s'exprimèrent comme ils l'avaient déjà fait après l'avoir entendu de sa bouche. Ils purent donc bien ré-

fléchir à quoi l'alliance les engageait.

³ Moïse écrivit le livre de l'alliance, dont la première partie est déjà indiquée au chap. XVII, 44. Les fragments écrits dans le désert lui servirent, à ce qu'il paraît, à lui fournir, dans la suite, divers détails qui font partie de l'histoire.

⁴ Parce que le tabernacle n'était pas encore bâti, et que l'alliance devait être confirmée par un holocauste.

⁵ Le sang répandu sur l'autel marquait la part de l'Éternel à l'alliance; le sang répandu sur le peuple exprimait son appropriation de la grâce, et son obligation d'obéir.

⁶ Ce sang est le type du sang de Jésus-Christ, répandu dans l'alliance de grâce sur tous les membres de son peuple, et par lequel ils ont part au salut.

Les anciens voient la majesté de Dieu (9-11)

VERSET 9. Et Moïse, Aaron, Nadab, Abihu et les soixante-et-dix anciens d'Israël montèrent ¹; — 10. et ils virent le Dieu d'Israël ², et sous ses pieds il y avait comme un ouvrage de carreaux de saphir, qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein. — 11. Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël ³; ainsi ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent ⁴.

¹ Ils montèrent sur une des éminences de la montagne; plus haut se voyait la majesté de l'Éternel.

² Ils virent le Dieu d'Israël, Jéhovah, au nom de tout le peuple avec lequel il avait fait alliance; ils virent la manifestation de sa majesté tout près d'eux;

mais ni eux ni Moïse ne virent sa face (Exode, XXXIII, 20).

³ Il ne mit point ses mains sur eux, comme des hommes pécheurs auraient pu le craindre.

⁴ Ils célébrèrent un festin au pied de la montagne.

Moïse pendant quarante jours sur la montagne; ordonnances touchant le tabernacle (12-XXXI)

VERSET 12. Et l'Éternel dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et demeure là ¹, et je te donnerai des tables de pierre ², et la loi et les commandements que j'ai écrits, pour les enseigner. — 13. Alors Moïse se leva, et Josué qui le servait; et Moïse ³ monta sur la montagne de Dieu. — 14. — 15. Et une nuée couvrit la montagne. — 16. Et la gloire de l'Éternel demeura sur la montagne de Sinai, et la nuée la couvrit pendant six jours, et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée. — 17. Et ce qu'on voyait de la gloire de l'Éternel, au sommet de la montagne, était comme un feu consumant, aux yeux des enfants d'Israël. — 18. Et Moïse entra

dans la nuée et monta sur la montagne : et il fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits¹.

¹ Pendant les quarante jours que Moïse passa sur la montagne, l'Éternel lui donna le modèle du tabernacle et toutes les ordonnances qui s'y rapportent (XXV-XXXI).

² Avant de lui remettre les tables de pierre, l'Éternel lui donna les ordonnances et le sanctuaire. L'usage de tables de pierre, lorsque Moïse écrivit son livre, lui était connu; on s'en servait chez divers peuples. Moïse reçoit la

loi écrite de la main de Dieu, sans aucun concours humain. Il est dit dans les Galates, III, 49, « qu'elle fut donnée par les anges. » Ce dernier passage ne fait que confirmer ce que nous venons de dire.

³ Josué resta avec les anciens sur une des pentes de la montagne.

⁴ A la fin des quarante jours, il reçut les tables de la loi (XXXI, 48).

La description du sanctuaire, appelé aussi « demeure de Dieu, pavillon d'assig nation, pavillon du témoignage, » sanctuaire dont Dieu montra le modèle à Moïse sur la montagne; cette description se trouve aux chapitres XXXV-XXXIX, renfermant aussi l'érection de ce tabernacle.

Chap. XXXI.

VERSET 18. Et après que Dieu eut achevé de parler avec Moïse sur la montagne de Sinai, il lui donna les deux tables du témoignage, les tables de pierre, écrites du doigt de Dieu¹.

¹ Non par la main des hommes ni par celle de Moïse. Ces commandements proviennent immédiatement de Dieu; c'est une œuvre, un don de sa toute-puissance. Les deux tables contenaient les dix Paroles (XX, 2-17); cette circonstance qu'elles étaient écrites sur la pierre a pour but d'indiquer la valeur et la perpétuité de leur contenu.

Veau d'or (XXXII-XXXIV).

Chap. XXXII.

VERSET 1. Mais le peuple voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'assembla vers Aaron et lui dit : Viens, fais-nous des dieux qui marchent devant nous¹; car pour ce qui est de ce Moïse qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé². — 2. Et Aaron leur répondit : Mettez en pièces les bagues d'or³, et apportez-les-moi. — 3. Et aussitôt le peuple mit en pièces les bagues d'or, et les apportèrent à Aaron; — 4. qui les ayant reçues de leurs mains, forma l'or avec un burin, après qu'il en eut fait un veau de fonte⁴. Alors ils dirent : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter hors du pays d'Égypte⁵. — 5. Ce qu'Aaron ayant vu, il bâtit un autel devant ce veau⁶, et il cria, disant : Demain, il y aura une fête solennelle à l'Éternel. — 6. Ainsi, ils se levèrent de bon matin le lendemain, et ils offrirent des holocaustes, et ils présentèrent des sacrifices de prospérité, et le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ensuite ils se levèrent pour danser⁷.

¹ Dans leur marche pour la guerre, les païens portaient devant eux leurs idoles et leurs autels, exprimant par là qu'ils avaient ces dieux pour conducteurs,

et que sous leur protection ils espéraient être en sûreté et remporter la victoire. La colonne de nuée qui allait devant Israël ne suffisait plus à ce peuple de col roide, sensuel et infecté de l'idolâtrie de l'Égypte.

² Ce long retard les rend impatientes et donne à leurs désirs un prétexte, selon eux, plausible.

³ Aaron, dont la foi et la fermeté étaient bien inférieures à celles de Moïse, paraît en cette occasion être d'accord avec le peuple. Il n'a pas le courage de repousser ouvertement leur requête; il leur demande leurs objets précieux pour déjouer leur dessein. Les Israélites en dépouillent leurs femmes, leurs fils et leurs filles, et remettent ces bagues d'or à Aaron. Alors il doit faire un pas de plus, il pense que ce n'est point là une révolte contre le vrai Dieu, qui, pense-t-il, doit rendre visible sa présence par une image fondue; mais c'était une violation manifeste du commandement (XX, 4); un tel début devait inévitablement les entraîner en plein pa-

ganisme, si l'Éternel n'eût pas sévèrement réprimé cet acte d'idolâtrie.

⁴ Au moyen d'un ciseau, il donna à l'objet fondu la forme d'un veau, qui rappelait le bœuf Onuphis, le bœuf Apis, adoré à Memphis, le bœuf Mnévis, adoré à On. Cette idole égyptienne était l'image de la force procréatrice. Il n'y eut dans la suite aucun péché qui fût plus souvent reproché au peuple de Dieu.

⁵ On voit combien le peuple défigurait ce qu'Aaron leur avait accordé par une lâche condescendance, uniquement comme l'image de Jéhovah.

⁶ Aaron veut revenir en arrière, afin que le peuple, en présence du veau d'or, n'oublie pas son Dieu, Jéhovah, et il ordonne une fête en l'honneur de l'Éternel.

⁷ Mais le peuple, du moins le plus grand nombre, ne voit dans l'image qu'une idole païenne. Ils célèbrent bien un festin suivi de sacrifices, à la manière israélite, mais ils y joignent des danses et des jeux païens, accompagnés d'impuretés.

VERSET 7. Alors l'Éternel dit à Moïse : Va, descends, car ton peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte s'est corrompu ¹. — 8. Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre; ils se sont fait un veau de fonte et ils se sont prosternés devant lui, et lui sacrifiant ils ont dit : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter du pays d'Égypte. — 9. L'Éternel dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple², voici, c'est un peuple d'un cou roide. — 10. Or, maintenant, laisse-moi faire³, et ma colère s'allumera contre eux, et je les consumerai; mais je te ferai devenir une grande nation. — 11. Alors Moïse supplia l'Éternel, son Dieu, et dit : O Éternel ! pourquoi ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple⁴? — 12. Pourquoi les Egyptiens diraient-ils : Il les a retirés à mauvais dessein, pour les tuer dans les montagnes, et pour les consumer de dessus la terre? Reviens de l'ardeur de ta colère, et te repens de ce mal que tu veux faire à ton peuple. — 13. Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même⁵, en disant : Je multiplierai votre postérité comme les étoiles des cieux. — 14. Alors l'Éternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple⁶.

¹ Par le péché, source de toute corruption.

² Dans cette section, l'Éternel tient un langage humain; mais ici, il ne faut pas chercher seulement le sens, l'expression humaine; ce n'est pas seulement une image : Dieu voit la dureté du cœur de ce peuple, qui avait eu tant de preuves de la toute-science de Dieu.

Sa colère est l'expression de sa profonde horreur pour le péché, sans laquelle il ne pourrait pas être le Dieu saint. La repentance dans le cœur de Dieu est la grâce qui surmonte la justice.

³ Ne m'oppose pas tes prières et ne m'empêche pas, en faisant appel à ma grâce, de donner un libre cours à ma juste colère. L'Éternel place ici Moïse

dans une rude épreuve. A-t-il oublié qu'il est le médiateur? N'écouterait-il que la justice? Oublierait-il que ce peuple a reçu la promesse?

⁴ Le peuple que l'Éternel a rendu à Moïse (verset 7) comme étant son peuple (de Moïse) et qui avait méprisé la grâce de l'Éternel, Moïse le place de nouveau devant le Seigneur, comme étant le peuple de l'Éternel; il fait appel à la compassion de Dieu, et, fidele médiateur, il supporte victorieusement l'épreuve que lui a imposée le Dieu de l'alliance.

⁵ Moïse rappelle à l'Éternel son al-

liance de grâce avec les pères, alliance qui était un don de sa miséricorde et auquel ne se rattache aucune condition. Sa foi triomphe.

⁶ L'effet de la prière de Moïse est ici consigné d'avance, afin de terminer tout ce qui se rattache à cet épisode. L'Éternel ne consuma pas le peuple comme il l'en avait menacé; « il lui pardonna, mais il tira vengeance de leur action » (Ps. XCIX, 8); un exemple était nécessaire. La grâce et la justice se montrèrent ici.

VERSET 15. Et Moïse retourna, et descendit de la montagne avec les deux tables du témoignage en sa main, savoir les tables écrites de leurs deux côtés. — 16. Et les tables étaient l'ouvrage de Dieu, l'écriture aussi était l'écriture de Dieu gravée sur les tables ¹. — 17. Alors Josué, entendant la voix du peuple qui faisait du bruit, dit à Moïse ² : Il y a un bruit de bataille au camp. — 18. Et Moïse lui répondit : Ce n'est point une voix ni un cri de gens qui soient les plus forts, ni une voix ni un cri de gens qui soient les plus faibles; mais j'entends une voix de personnes qui chantent. — 19. Et lorsque Moïse fut approché du camp, il vit le veau et les danses. Alors la colère de Moïse s'alluma, et il jeta de ses mains les tables, et les rompit au pied de la montagne ³. — 20. Après, il prit le veau qu'ils avaient fait, le mit au feu, et le moulut jusques à ce qu'il fût en poudre ⁴; ensuite il répandit cette poudre dans les eaux, et il en fit boire aux enfants d'Israël ⁵. — 21. Et Moïse dit à Aaron : Que t'a fait ce peuple, que tu aies attiré sur lui un si grand péché? — 22. Et Aaron répondit : Que la colère de mon seigneur ne s'allume point; tu sais que ce peuple est porté au mal. — 23. Or, Moïse vit que le peuple était dépouillé; car Aaron l'avait dépouillé pour être en opprobre parmi leurs ennemis ⁶. — 24. Moïse donc se tenant à la porte du camp, dit : Qui est pour l'Éternel? qu'il vienne vers moi ⁷, Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent vers lui. — 25. Et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Que chacun mette son épée à son côté; passez et repassez de porte en porte par le camp, et que chacun de vous tue son frère, son ami et son voisin ⁸. — 26. Et les enfants de Lévi firent ce que Moïse leur avait dit; et en ce jour-là il y eut environ trois mille hommes du peuple qui périrent ⁹. — 27. Car Moïse avait dit : Consacrez aujourd'hui vos mains à l'Éternel ¹⁰, chacun de vous, même en tuant son fils et son frère; afin qu'aujourd'hui vous attiriez sur vous la bénédiction ¹¹.

¹ Les premières tables avaient été faites par l'Éternel lui-même, et les secondes le furent par Moïse, mais celles-ci furent aussi écrites par l'Éternel; car, même après le péché, la loi de Dieu reste dans nos cœurs, quoiqu'elle ne prononce que condamnation.

² Josué, qui était resté au bas de la

montagne, parla à Moïse lorsque celui-ci descendit du sommet.

³ Saint zèle de l'homme qui, comme Jacob, avait lutté auparavant avec Dieu par ses prières pour son peuple. Les tables brisées! Quel témoignage contre Israël qui avait rompu l'alliance avec Jéhovah.

⁴ L'or réduit par le feu en poussière ; c'est un art qui, comme beaucoup d'autres arts de l'antiquité, est complètement inconnu de nos jours.

⁵ Ils pouvaient voir de quelle espèce était le Dieu qu'ils avaient fait, puisqu'ils buvaient l'eau dans laquelle était mêlé leur Dieu réduit en poudre. Ils devaient donc détruire toute idolâtrie.

⁶ Aaron, en dépouillant le peuple et en se rendant complice de sa révolte envers l'Eternel, avait entraîné Israël dans une position fatale envers ses ennemis ; Israël ne pouvait plus s'abandonner au secours de Dieu ; il était livré à ses adversaires.

⁷ Qui est pour l'Eternel ou qui appartient à l'Eternel ?

⁸ Tous les Lévites ne furent sans doute pas innocents de cet acte d'idolâtrie ; mais ils reconnurent bientôt leur faute et se montrèrent prêts à défendre la cause de l'Eternel et à frapper quiconque n'était pas de leur côté ou du côté de l'Eternel, lors même que c'eût été leur plus proche parent, leur frère, leur voisin.

⁹ Terrible punition que les circon-

stances rendaient nécessaire et qui devait servir d'instruction perpétuelle pour Israël.

¹⁰ Quoique ces paroles, d'après leur sens, se trouvent à la fin de ce récit, elles furent prononcées plus tôt, au moment où le prophète fit l'appel mentionné au verset 27. « Consacrer ses mains à l'Eternel » ou « remplir ses mains pour l'Eternel » est une expression qui marque l'office sacerdotal et l'acte par lequel on faisait offrande au Seigneur. Le sacrifice, l'immolation des trois mille, cette expiation pour la révolte du peuple, c'était l'Eternel qui l'avait exigée ; les Lévites avaient accompli avec docilité le commandement de l'Eternel, même en imposant silence à la voix de la nature ; ils avaient prouvé par là qu'ils mettaient le commandement de Dieu au-dessus de tout et qu'ils étaient propres à remplir le sacerdoce que l'Eternel leur avait destiné (chap. XXVIII, 41. Voyez Deut., XXXIII, 9).

¹¹ Cette bénédiction est aux yeux de tout le peuple la marque à laquelle on reconnaissait qu'ils étaient la race sacerdotale.

VERSET 30. Et le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un grand péché ; mais je monterai à cette heure vers l'Eternel ; je ferai peut-être propitiation pour votre péché. — **31.** Moïse donc retourna vers l'Eternel et dit : Hélas ! je te prie, ce peuple a commis un grand péché. — **32.** Mais, maintenant, pardonne-leur leur péché, ou efface-moi ¹ maintenant de ton livre que tu as écrit ². — **33.** Et l'Eternel répondit à Moïse : Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre ³. — **34.** Va maintenant, conduis le peuple au lieu duquel je t'ai parlé. Voici, mon ange ira devant toi ⁴, et au jour que je ferai la vengeance, je punirai sur eux leur péché ⁵. — **35.** Ainsi l'Eternel frappa le peuple ⁶, parce qu'ils avaient été auteurs du veau qu'Aaron avait fait.

¹ Moïse, plein d'un amour ardent pour ses frères, comme le fut plus tard l'apôtre Paul (Rom., IX, 3), désire être anathème ou maudit à leur place, plutôt que de voir leur ruine. Combien peu comprennent un tel amour, un tel esprit de sacrifice !

² C'est le livre des vivants, non pas seulement de ceux qui vivaient alors, mais de tous ceux qui, dans la suite, devaient arriver à la vie ou au salut (Apoc., XIII, 8; XXII, 19. Philip., IV, 3).

³ Dieu ne punira que les coupables.

⁴ Ce n'est pas Jéhovah lui-même ou l'Ange de l'alliance, mais un ange créé.

⁵ Lorsque le moment sera venu, lorsque le peuple aura comblé la mesure de ses péchés, j'exercerai ma justice.

⁶ Pour cette fois, l'Eternel frappa le peuple comme cela a été raconté au verset 28. Le châtiment sera plus sévère, si le peuple ne profite pas de la leçon qu'il a reçue. Les versets 1-5 du chapitre XXXIII appartiennent encore au même sujet et jettent du jour sur le chapitre XXXII, 34.

Chap. XXXIII.

VERSET 1. — 2. — 3. L'Eternel dit : Je ne monterai point au

milieu de toi parce que tu es un peuple de cou roide. — 4. Et le peuple en entendant ces paroles fâcheuses en gémit, et nul d'entre eux ne mit ses ornements sur soi.

Ce dernier trait est un signe de tristesse et de contrition. Ils reconnaissent avec humiliation qu'ils auraient perdu leur magnifique privilège si l'Éternel lui-même ou l'Ange de l'alliance n'était pas leur guide. La menace renfermée au verset 3 se serait accomplie si le peuple ne se fût repenti. Mais il s'humilia et l'Éternel lui montra de nouveau sa grâce.

VERSETS 7-10. Ces versets nous font voir qu'avant d'avoir le tabernacle proprement dit, les enfants d'Israël avaient un sanctuaire portatif autour duquel ils se réunissaient; Moïse y rendait la justice et Dieu y manifestait sa volonté. Ce sanctuaire se nommait aussi tabernacle. Jusqu'alors on le dressait au milieu du camp. Mais depuis le veau d'or, Moïse le fit dresser hors du camp, ce qui indiquait que le sanctuaire servait encore de bannière pour Israël, mais que l'Éternel n'était plus au milieu du peuple. Dès que Moïse entrait dans le tabernacle, la colonne de nuée descendait et s'arrêtait à la porte. Quiconque cherchait l'Éternel, pour le consulter, se rendait vers le tabernacle (verset 4). L'Éternel parlait à Moïse face à face comme un ami parle avec son intime ami; le peuple pouvait voir par là combien Dieu aimait son serviteur, tandis qu'il devait être irrité contre les enfants d'Israël.

VERSET 12. Et Moïse dit à l'Éternel : Regarde, tu m'as dit : Fais monter ce peuple; et tu ne m'as point fait connaître celui que tu dois envoyer avec moi. Cependant, tu as dit : Je te connais par ton nom¹, et même tu as trouvé grâce devant mes yeux. — 13. Maintenant donc, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, montre-moi ton chemin afin que je te connaisse², et que je trouve grâce devant tes yeux; regarde aussi que cette nation est ton peuple³. — 14. Et l'Éternel dit : Ma face ira⁴, et je te donnerai du repos⁵. — 15. Et Moïse dit : Si ta face ne vient, ne nous fais point monter d'ici⁶. — 16. Car à quoi connaîtrait-on que nous avons trouvé grâce devant tes yeux, et moi et ton peuple? Ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous? Car alors, et moi et ton peuple, nous serons en admiration, plus que tous les peuples qui sont sur la terre⁷. — 17. Et l'Éternel dit à Moïse : Je ferai aussi ce que tu me dis, car tu as trouvé grâce devant mes yeux, et je t'ai connu par ton nom. — 18. Moïse dit aussi : Je te prie, fais-moi voir ta gloire⁸. — 19. Et Dieu répondit : Je ferai passer toute ma bonté devant ta face⁹, je crierai le nom de l'Éternel devant toi¹⁰, et je ferai grâce à qui je ferai grâce, et j'aurai compassion de celui dont j'aurai compassion. — 20. Et il lui dit : Tu ne pourras pas voir ma face, car nul homme ne peut me voir et vivre. — 21. L'Éternel dit aussi : Voici un lieu près de moi, et tu l'arrêteras sur ce rocher; — 22. et il arrivera que quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher, et je te couvrirai de ma main jusqu'à ce que je sois passé. — 23. Et je tirerai ma main, et tu me verras par derrière; mais ma face ne se verra point¹¹.

¹ C'est ainsi qu'on appelle encore aujourd'hui ses amis les plus chers de leur propre nom.

² La promesse générale de Dieu, qu'« Il enverrait son ange devant eux, »

ne suffisait pas à Moïse. Il voulait le rapport plus intime, plus immédiat de l'alliance de l'Éternel.

³ Il avait trouvé grâce pour lui, et l'Éternel lui parlait face à face (ver-

set 44); mais le peuple, c'est ton peuple! Moïse ne voulait rien être sans le peuple, et il demande que celui-ci soit toujours l'objet particulier des faveurs de l'Éternel, et qu'il soit rétabli dans un rapport plus direct avec le Seigneur.

⁴ Ma face ira; c'est-à-dire l'Éternel lui-même, le Médiateur de l'alliance; ainsi la prière de Moïse est exaucée.

⁵ « Je te donnerai du repos » dans le pays promis; ce sera d'abord répondre à tes souhaits.

⁶ Moïse prend l'Éternel au mot; il ne fera pas un pas sans Lui.

⁷ La gloire suprême d'Israël, c'était la différence immense qu'il y avait entre eux et les peuples païens: Ceux-ci étaient placés, il est vrai, sous la Providence universelle de Dieu, mais d'un Dieu qu'ils ne connaissaient pas; tandis que Jéhovah marchait devant les Israélites et qu'il conduisait lui-même son peuple. C'était à la fois la « frayeur » de l'Éternel qui marchait devant Israël et qui frappait de terreur les peuples.

⁸ Moïse s'hardit dans sa prière à mesure que l'Éternel l'écoute. Il veut

voir plus clairement encore la pleine majesté de Dieu.

⁹ La bonté, ce n'est pas ici l'éclat, la magnificence, mais la révélation de la grâce (XXXIV, 6) par laquelle Moïse peut jeter le plus profond regard dans le saint conseil de Dieu, non pas avec les yeux, mais avec la foi.

¹⁰ Je te manifesterai les richesses de mes compassions (XXXIV, 6). Que ma grâce te suffise! — L'homme pécheur ne peut rien prescrire à l'Éternel. Dieu agit comme souverain dispensateur de ses grâces, sans que nous puissions offrir aucune justice propre.

¹¹ Moïse était dans une des ouvertures du rocher quand l'Éternel passait; même encore la son visage devait être voilé; il ne pouvait voir l'Éternel que par derrière. Telles sont toutes nos connaissances sur la conduite de Dieu envers nous: des aperçus pris par derrière. Personne n'a jamais vu Dieu. Nous devons être semblables à Lui, aussi saints que Lui, si nous voulions le voir en face. Nous devons marcher par la foi et non par la vue.

Chap. XXXIV.

VERSET 1. Et l'Éternel dit à Moïse: Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, et j'écrirai sur elles les paroles qui étaient sur les premières tables, que tu as rompues. — **2.** Et sois prêt au matin, et monte le matin sur la montagne de Sinai, et présente-toi là devant moi, au haut de la montagne. — **3.** Mais que nul ne monte avec toi, et même que nul ne paraisse avec toi sur la montagne; que ni les bœufs ni les brebis ne paissent même point près de cette montagne. — **4.** Moïse donc tailla deux tables de pierre comme les premières, et se leva de bon matin, et monta sur la montagne de Sinai, comme l'Éternel lui avait commandé, et prit en sa main les deux tables de pierre ¹. — **5.** Et l'Éternel descendit dans la nuée, et s'arrêta là avec Moïse, et cria le nom de l'Éternel ². — **6.** Comme donc l'Éternel passait par-devant lui, il cria ³: l'Éternel, l'Éternel, le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, tardif à colère, abondant en miséricorde et en vérité; — **7.** qui garde la miséricorde jusques en mille générations, qui ôte l'iniquité, le crime et le péché, qui ne tient point le coupable pour innocent, et qui punit l'iniquité des pères sur les enfants ⁴, jusques à la troisième et quatrième génération. — **8.** Et Moïse aussitôt baissa la tête, et se prosterna. — **9.** Et il dit: O Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous, car c'est un peuple de cou roide; pardonne donc nos iniquités et notre péché, et possède-nous comme ton héritage ⁵.

¹ Ces tables étaient faites de la main de Moïse, tandis que les premières

étaient faites par l'Éternel lui-même. Quel reproche adressé au peuple au sujet du veau d'or!

² Ce devait être pour Moïse un signe que la majesté de l'Éternel apparaîtrait et qu'il comprendrait les perfections de Dieu, les noms par lesquels il se ferait connaître aux siens. Ce fut le moment le plus solennel de la vie de Moïse.

³ Ce fut Jehovah lui-même qui prononça ces paroles jusqu'à la fin du verset 7. Jehovah se manifeste comme l'Ange incréé, l'Ange de l'alliance.

⁴ Les richesses de sa grâce s'étendent jusqu'à mille générations; mais il punit jusqu'en la quatrième. Quand il doit punir, il ne cesse pas d'être le Dieu

fidèle et compatissant de l'alliance. Les perfections de Dieu énumérées ici forment l'essence de son Être et la grâce, le pardon est déjà proclamé en Sinai où est donnée la loi; la grâce se développe dans toute la Bible jusqu'à ce qu'elle soit accomplie en Christ.

⁵ Moïse veut sa part de ce trésor de grâces pour lui et pour son peuple; il confesse sa faute, implore son pardon, demande que l'héritage éternel lui soit donné; ce qui ne pouvait avoir lieu, que si l'Éternel pardonnait à son peuple. — Remarquons ici comme le prophète remplit son rôle de médiateur; type du vrai Médiateur (Héb., III).

VERSET 10. Et Dieu répondit : Voici, je traite alliance ¹, et je ferai devant tout ton peuple des merveilles qui n'ont point été faites dans toute la terre, ni dans aucune nation; et tout le peuple au milieu duquel tu es verra l'œuvre de l'Éternel; car ce que je vais faire avec toi sera une chose terrible ². — **11.** Garde ce que je te commande aujourd'hui. — **12.** Garde-toi de traiter alliance avec les habitants du pays dans lequel tu vas entrer, de peur qu'ils ne soient en piège au milieu de toi. — **13.** Mais vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, et vous couperez leurs bocages ³. — **14.** Car tu ne te prosterner point devant un autre dieu; — **17.** tu ne te feras aucun dieu de fonte. — **27.** L'Éternel dit aussi à Moïse : Ecris ces paroles ⁴; car c'est suivant la teneur de ces paroles que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël. — **28.** Et Moïse demeura là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits, sans manger du pain et sans boire de l'eau; et l'Éternel écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, savoir les dix paroles ⁵.

¹ Le renouvellement de l'alliance était nécessaire, parce qu'Israël l'avait brisée par son idolâtrie (chap. XXXII).

² Pour sceller l'alliance renouvelée.

³ *Bocages*, éminences boisées où les Cananéens faisaient leurs encensements à leurs idoles. Cet usage s'est transporté d'Orient en Occident. Les druides, dans la Gaule et dans l'Helvétie, l'avaient adopté.

⁴ Les versets 18 à 26 expliquent les chap. XXIII, 45; XXII, 29.

⁵ La première partie de ce verset concerne Moïse, et la seconde, l'Éternel. Le texte n'a pas de sujet pour cette seconde partie; mais l'on voit par le verset 4 de ce chapitre qu'elle s'applique au Seigneur. Le séjour miraculeux de Moïse sur la montagne pendant quarante jours devait être pour le peuple un gage de sa mission divine.

VERSET 29. Or, lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinai, tenant en sa main les deux tables du témoignage, il ne s'aperçut point que la peau de son visage était devenue toute rayonnante ¹ pendant qu'il parlait avec Dieu. — **30.** Mais Aaron et tous les enfants d'Israël ayant vu Moïse, et s'étant aperçus que la peau de son visage était toute rayonnante, ils craignirent d'approcher de lui. — **31.** Alors Moïse les appela, et Aaron et tous les principaux de l'assemblée revinrent vers lui, et Moïse leur parla. — **32.** Après

(Exode, XXXIV, 33-35; XXXV, 1-34; XXXVI; XXXVII.)

cela tous les enfants d'Israël s'approchèrent, et il leur commanda toutes les choses que l'Éternel lui avait dites sur la montagne de Sinai. — 33. Ainsi Moïse acheva de leur parler. Or, il avait mis un voile sur sa face ². — 34. Et quand Moïse entra vers l'Éternel, il ôta le voile; et étant sorti, — 35. Moïse remettait le voile sur son visage.

¹ Cet éclat témoignait en faveur de l'origine céleste de la loi et contre le peuple pécheur, qui ne pouvait le supporter.

² Ce voile rappelait ce qui était arrivé à Moïse sur la montagne, lorsqu'il voulut voir la face de l'Éternel. C'était aussi une image de l'enveloppe qui, dans

l'Ancien-Testament, couvre la révélation du salut en Christ. C'est ce voile qui est encore sur les yeux des Juifs et qui les empêche de contempler le Fils de Dieu. « Quand ils se convertiront au Seigneur, le voile sera ôté (2 Cor., III, 16). »

Le tabernacle (XXXV-XL).

Le tabernacle, pour l'érection duquel Moïse avait déjà vu un modèle lors de son premier séjour sur Sinai (XXV-XXXI) et reçu des ordonnances détaillées, doit maintenant se construire avec toutes ses dépendances. Après la description préliminaire donnée dans les chapitres précédents, vient l'exécution.

VERSET 1. Moïse donc assembla tout le peuple des enfants d'Israël, et leur dit : Ce sont ici les choses que l'Éternel a commandé de faire : — 5. Prenez de ce qui est chez vous une offrande élevée pour l'Éternel. Quiconque sera de bonne volonté apportera pour cette offrande, à l'Éternel, de l'or, de l'argent et de l'airain. — 10. Et tous les hommes intelligents d'entre vous viendront, et feront tout ce que l'Éternel a commandé. — 11. Savoir, le pavillon, son tabernacle et sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements. — 20. Alors toute l'assemblée des enfants d'Israël sortit de devant Moïse. — 25. Toute femme aussi qui avait de l'industrie, fila de sa main, et apporta de ce qu'elle avait filé. — 27. Les principaux aussi de l'assemblée apportèrent des pierres d'onyx. — 30. Et Moïse dit aux enfants d'Israël : Voyez, l'Éternel a appelé nommément Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda. — 31. Et il l'a rempli de l'Esprit de Dieu, en sagesse, en intelligence, en science. — 34. Et il lui a aussi donné l'adresse d'enseigner, tant à lui qu'à Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan.

Chap. XXXVI.

VERSETS 4-7. Le peuple apporte ses contributions avec une telle abondance, que Moïse doit en refuser. — 8-19. Préparation des couvertures du tabernacle. — 20-34. Ais. — 35-38. Colonnes et leurs rideaux.

Ustensiles du tabernacle (XXXVII).

VERSETS 4-9. L'arche de l'alliance et le propitiatoire. — 10-16. Table et pains de proposition. — 17-24. Chandeliers d'or. — 25-29. Autel du parfum. Huile sainte.

Ustensiles du vestibule (XXXVIII).

VERSETS 4-8. Autel des holocaustes. Cuve d'airain. — 9-20. Vestibule ou parvis. — 24-34. Total des matériaux employés.

VERSET 24. Tout l'or qui fut employé pour l'ouvrage, savoir pour tout l'ouvrage du sanctuaire, qui était de l'or d'offrande, fut de vingt-neuf talents ¹, et de sept cent trente sicles ², selon le sicle du sanctuaire. — 25. Et l'argent de ceux de l'assemblée qui furent dénombrés fut de cent talents et mille sept cent soixante et quinze sicles. — 29. L'airain de l'offrande fut de soixante et dix talents, et deux mille quatre cents sicles.

¹ Le talent (en hébreu *kikar*) valait 3,000 sicles. Le sicle valant 1 fr. 26 c., le talent équivalait à 3,780 francs de notre monnaie. Si l'on se donne la peine de vérifier les chiffres donnés par Moïse, on en verra la parfaite exactitude. Tous les Israélites, de vingt ans en sus, contribuèrent chacun pour demi-sicle. Or, le nombre des contribuables était de 603,550; c'était donc 603,550 demi-

sicles, soit 301,775 sicles. Divisez 301,775 par 3,000 sicles (valeur du talent), vous aurez 400 talents, plus 4775 sicles.

² Le sicle du sanctuaire (31 grammes), ainsi nommé parce qu'il fut adopté comme étalon, comme mesure primitive, pour les objets relatifs au service divin. La somme de l'or employée au sanctuaire fut d'environ 3 millions.

Chap. XXXIX.

Vêtements du souverain sacrificateur et des sacrificateurs (4-34). Remise à Moïse de tous les objets achevés (32-48).

Erection et consécration du sanctuaire (XL).

VERSET 1. Et l'Éternel parla à Moïse, disant : — 2. Au premier jour du premier mois, tu dresseras le pavillon du tabernacle d'assignation. — 17. Ainsi au premier jour du premier mois, dans la seconde année, le pavillon fut dressé ¹. — 34. Et la nuée couvrit le tabernacle d'assignation, et la gloire de l'Éternel remplit le pavillon ².

¹ Le tabernacle fut dressé un an moins quarante jours après la sortie d'Égypte.

² L'Éternel consacra le tabernacle en

l'honorant de sa présence, le jour par une colonne de nuée, et la nuit par une colonne de feu.

Chap. XXV-XXXI et chap. XXXV-XL.

En terminant ce second livre de Moïse, étudions en détail le tabernacle, et éclaircissons quelques expressions peu connues. D'abord les contributions volontaires furent très-abondantes; en les répartissant sur la population mâle de vingt et au-dessus, qui était de 603,550, à un demi-sicle par tête, on recueillit la somme que nous avons mentionnée plus haut, de plus de 3 millions (XXXVIII, 25, 26). (Le produit total fut calculé d'après la valeur de l'argent et de l'or à cette époque.) Les dons étaient si considérables, que Moïse fut obligé d'ordonner qu'on cessât d'en apporter. Ils consistaient en or, en argent, en airain, en pourpre bleue, en pourpre rouge ou cramoisi, en cochenille, en fin lin retors, en peau de chèvre, en peau de bélier, de chien marin, bois de Sithim, acacia, en huile, en aromates, en pierres d'onix et autres pierres précieuses.

Bethsaléel, Aholiab et tous ceux, hommes ou femmes, qui reçurent les talents nécessaires, travaillèrent à la construction du tabernacle.

L'édifice.

a) La *couverture* intérieure ou inférieure consistait en dix tapis de fin lin retors, de pourpre rouge et bleue et de cramoisî, avec des chérubins artistement entrelacés. Chaque tapis avait 28 coudées de long sur 4 de large (la coudée est l'étendue de l'extrémité du coude d'un homme au bout de la main, savoir 60 centimètres). Cinq de ces tapis étaient joints à part et formaient deux compartiments égaux, qui étaient rattachés l'un à l'autre par cinquante lacets de pourpre bleue ou de hyacinthe, et par cinquante crochets en or. Sur cette couverture intérieure en était une extérieure un peu plus longue de peau de chèvre. Sur celle-ci en était une troisième de peaux de béliet teintes en rouge; et enfin une quatrième de peaux de chiens marins. Ces quatre couvertures préservaient l'édifice de l'atteinte de l'air et de la pluie.

b) Le *piédestal* du tabernacle consistait en ais d'acacia ou de bois de Sithim; chaque ais avait 10 coudées de long sur 2 et demi de large. Chaque ais avait deux tenons par lesquels ils se rattachaient les uns aux autres. Il y avait vingt ais du côté du midi, vingt du côté du nord, et six pour le fond vers l'occident. L'entrée était toujours du côté du levant. Au-dessus des vingt ais étaient quarante soubassements d'argent. Ils étaient ceints par le bas et par le haut avec des anneaux.

c) Les *rideaux*. Il y en avait deux, dont l'un servait à séparer le lieu très-saint du lieu saint, et l'autre séparait le lieu saint du parvis ou vestibule. Le premier, fait d'étoffe du plus grand prix, était parsemé de chérubins; le second n'en avait pas (XXVI, 34-37).

d) Le *parvis*, dans lequel était l'autel pour les holocaustes, devant le sanctuaire, avait 100 coudées de long, 50 de large, 5 de haut; l'entrée était du côté de l'orient. Les courtines en rideaux étaient de fin lin retors. Du côté du sud et du nord étaient vingt colonnes d'airain avec filets en argent. Tout le parvis présentait la forme d'un carré long, et entourait le tabernacle auquel il servait de cour (chap. XXII).

e) Les autels, chap. XXVII, 4-8; XXXVII, 25-29; XXXVIII, 4-8.

Dans l'intérieur du tabernacle, dans le lieu saint, à peu près vis-à-vis du rideau qui voilait le lieu très-saint, était l'autel des parfums; large et long d'une coudée, ainsi carré, de deux coudées de haut, ayant des cornes pour le transporter; il était fait de bois d'acacia, avec un couronnement ou un pourtour d'or; l'autel était recouvert du même métal; aux côtés, des anneaux d'or pour recevoir les barres qui devaient servir à le transporter. Aaron devait, matin et soir, y brûler de l'encens.

L'autel des holocaustes était en dehors, dans le parvis, devant le lieu saint; il était de bois de Sithim et avait 5 coudées de long sur 5 de large, et 3 de haut; à ses quatre angles, des cornes d'airain, image de la force et de la puissance, ainsi que de l'honneur et de la bénédiction; c'était un lieu de refuge pour les meurtriers involontaires (4 Rois, I, 50). Dans les sacrifices pour le péché, les cornes étaient aspergées de sang. Tout l'autel était couvert d'airain; il avait une grille en forme de treillis; à demi-hauteur, des anneaux et des barres pour le transport. Tous les ustensiles de cet autel sont indiqués au chap. XXVII, 4-8. Entre l'autel et le sanctuaire était un vase contenant de l'eau, dans lequel le sacrificeur se lavait les mains et les pieds avant d'entrer dans le lieu saint.

f) L'*Arche de l'alliance* (XXV, 10-22; XXXVII, 4-9) était d'acacia, longue de 2 coudées et demie, haute de 4 et demie, recouverte d'or en dedans et en dehors avec un couronnement d'or tout autour; à chaque coin un anneau d'or; sur l'arche était le propitiatoire (siège de grâce), long de 2 coudées et demie, large de 4 et demie; à chaque angle, un chérubin, les ailes étendues en haut, leurs faces vis-à-vis l'une de l'autre et inclinées sur le propitiatoire. Entre les chérubins était la schéchinah (présence, magnificence), trône duquel l'Éternel se révélait. Dans l'arche était le témoignage (XXV, 46, 24); savoir, la loi de l'alliance, les tables de la loi, un échantillon de la manne, et, plus tard, la verge verdoyante d'Aaron. Elle est appelée l'arche de l'alliance (Nomb., X, 33), — l'arche du témoignage

(Exode, XXX, 6), — l'arche sainte (2 Chron., XXXV, 3), — l'arche de l'Éternel (Josué, IV, 5). C'était le seul objet placé dans le lieu très-saint et auquel tout le reste se rapportait. Dans la suite, on la plaça dans le temple de Salomon. Elle fut perdue lors de la destruction du temple sous Nébucadnetsar; et le nouveau temple, construit depuis la captivité, n'eut pas la gloire de la posséder: elle n'existait plus.

g) *Ustensiles sacrés.* Table des pains de proposition, chandelier, huile des parfums, vêtements sacrés.

4) La table des pains de proposition, à droite de l'autel, avait 2 coudées de long, 4 de large, et 4 et demie de haut; elle était de bois de Sithim, couverte d'or, et avait un couronnement d'or tout à l'entour. Au moyen de quatre anneaux d'or, placés aux quatre coins, on pouvait facilement la transporter. C'est sur cette table qu'on plaçait chaque jour de sabbat des pains appelés pains de proposition ou pains offerts à l'Éternel. Il y avait douze de ces pains selon le nombre des tribus; ils étaient placés six par six dans des plats d'or. A cette table appartenaient aussi des plats, des tasses, des gobelets, des bassins destinés aux aspersiones. Les pains de proposition avaient un sens typique: tout comme l'Éternel donnait à son peuple la nourriture et le breuvage, et le traitait chaque jour avec bienveillance, le peuple, de son côté, lui adressait continuellement une table comme à son Seigneur et son Roi, montrant qu'il voulait toujours être prêt à lui consacrer sa vie terrestre et offrir à son Bienfaiteur une portion du pain qu'il en recevait chaque jour.

2) Le chandelier d'or (XXV, 34-40; XXXVII, 17-24). Du côté opposé, dans le lieu saint, à gauche de l'autel des parfums, était le grand chandelier d'or avec ses sept lampions dans lesquels brûlait une huile d'olive pure. Il était fait d'or façonné au marteau et reposait sur un piédestal d'où sortaient six branches, trois d'un côté et trois de l'autre. A chaque branche étaient trois plateaux ciselés. Les mouchettes, les plats, tout était d'or fin; les branches latérales avaient trois calices; mais la tige principale en avait quatre. Quelques personnes estiment, d'après la description qui en est donnée, la valeur de ce candélabre à plus de 100,000 francs. Quelle en était la signification? C'est un type de Jésus éclairant l'Église de sa Parole et par son Esprit. L'or fin exprime l'excellence et la gloire du Sauveur; la forme du chandelier, la diversité des dons; l'huile figurait l'onction de l'Esprit. Tout comme l'autel, dans le sanctuaire, est le symbole du sacrifice unique, qui apporte la vie à l'Église, ainsi les pains de proposition exprimaient la conservation de la vie, et le chandelier figurait la lumière céleste qui doit toujours éclairer le peuple de Dieu.

3) *L'huile des parfums* (XXX, 22, 23) était une huile d'olive pure, jointe à un mélange de myrrhe, de cinnamome, de cannelle et de casse. Ce mélange formait une huile appelée huile sainte, servant à oindre l'arche sainte, le tabernacle, la table, ses ustensiles, le chandelier, les deux autels et tous les objets qui en dépendaient. Aaron et ses fils devaient en être oints. Il était interdit, sous peine de retranchement, d'en faire aucune imitation ni d'en oindre personne d'autre que les sacrificateurs. Cette huile sainte était un symbole de la consécration au service de Dieu. L'onction appliquée aux personnes symbolisait la communication de l'Esprit de l'Éternel.

4) *Vêtements des sacrificateurs* (chap. XXVIII).

a) Le pectoral et l'éphod. Ce vêtement, couvrant la poitrine et les reins, n'avait point de manches; il était fait d'étoffe précieuse, comme celle des tapis intérieurs du tabernacle. Sur les épaulettes de l'éphod étaient placées deux pierres d'onix portant gravés les noms des douze tribus d'Israël, six sur chaque pierre. Sur la poitrine se trouvait le pectoral, espèce de plaque carrée d'une paume (d'environ 9 centimètres); Moïse devait y enchâsser douze pierres précieuses sur quatre rangs. Au premier rang étaient une sardoine, une topaze, une émeraude; au second, une escarboucle, un saphir et un diamant; au troisième, une opale, une agate et une améthyste; au quatrième, une chrysolithe, un onyx et un beril. Le pectoral se rattachait aux épaules par des chaînettes d'or et à une ceinture de pourpre placée sur l'éphod. Sur le pectoral étaient l'urim et le thummim (*lumière et perfection*). Ce dernier objet servait au souverain sacrificateur dans les cas les plus importants pour connaître la volonté de Dieu. L'Éternel s'y révélait d'une manière qui ne nous est pas indiquée. L'urim et le thummim, la *lumière et la perfection*, étaient pour le peuple un gage que l'Éternel les éclairait et qu'il enten-

dait leurs prières. L'éphod et le pectoral, dont était revêtu le souverain sacrificateur, exprimaient l'autorité royale en rapport avec la dignité de juge et de souverain sacrificateur.

b) Le *rochet*, vêtement sans manches, de pourpre bleue, sans coutures, d'un seul tissu; en haut, avec une ouverture pour la tête à l'ourlet inférieur; tout autour, des grenades et des clochettes d'or entrecroisées.

c) La *tiare*, de fin lin, avec une lame d'or portant ces mots: « La sainteté à l'Éternel. » Ce qui signifiait que le prêtre qui portait cette tiare et par lequel s'offraient toutes les oblations du peuple était consacré à l'Éternel.

d) La *chemise*, brochée de fin lin, descendant jusqu'aux pieds, pourvue de manches; des caleçons complétaient le vêtement sacré.

Les sacrificateurs étaient consacrés dans leur office par des ablutions, l'onction d'huile, par l'offrande des divers sacrifices que nous allons énumérer.

L'autel des holocaustes était aussi consacré par des sacrifices qui duraient sept jours.

Autres lois.

I. Lois morales.

Les dix commandements, résumé de toute la loi morale, reçurent plus tard de nouveaux développements, selon les circonstances. Ainsi, déjà dans Exode, XXXI, 14, 15, la loi sur le sabbat. Tout transgresseur était puni de mort; quiconque travaillait ce jour-là devait être retranché du peuple, et dans Nombres, XV, 32, lapidé. — Dans Exode, XXXIV, 21, il est prescrit de se reposer au septième jour, même à l'époque des travaux les plus urgents de la campagne. Plus loin, au chapitre XXXV, 3, il était défendu d'allumer du feu et de cuire aucun aliment le jour du sabbat. On trouve de semblables adjonctions à tous les commandements, en particulier dans le Deutéronome. Nous les relèverons chacune à leur place.

II. Lois cérémonielles.

A. Le tabernacle. Voyez plus haut.

B. Fêtes, sabbat voyez plus haut. Trois fêtes principales: 1) Pâques; 2) Pentecôte; 3) fête des Tabernacles; voyez plus haut Exode, XXIII, 10-19. — 4) Jour des expiations: plus loin dans Lévitique, XVI. — 5) Année sabbatique; voyez plus haut Exode, XXIII, 10-19. — 6) Année du jubilé ou du relâchement des esclaves; nous le verrons plus loin. — 7) Fête de la nouvelle lune et de la nouvelle année; plus loin dans Lévitique, XXIII.

C. Sacrifices lévitiques; introduction et chapitres I-VII.

D. Sacrificateurs et lévites; plus loin.

III. Lois civiles.

Ces lois se rapportent à la possession des fonds de terre, à leur vente, recouvrement, héritage; aux familles, aux mariages, degré de parenté interdit pour les mariages, mariage des lévites, divorce; à l'esclavage, traitement et affranchissement des esclaves; aux dettes, intérêts, recouvrement des dettes, droits des pauvres, des étrangers, des infirmes, des vieillards et même des animaux; enfin, aux relations du peuple d'Israël avec les Cananéens et leur bannissement. Ces lois ne sont pas toujours nettement distinctes des autres; elles ont presque toutes un rapport moral, ou reposent sur une base morale, ou ont en vue le bien du peuple de Dieu, son éducation sous le rapport de sa position actuelle qui le distinguait des autres peuples. Les lois civiles, disséminées dans l'Exode et dans le Deutéronome, témoignent de la compassion du législateur; elles servaient, en même temps, à éprouver l'obéissance du peuple envers son Maître suprême et son Roi. Tout l'ensemble de cette législation avait un but bien déterminé: hommage à l'Éternel, amour, obéissance envers Lui. Chaque loi, chaque ordonnance, même celle qui avait pour objet les moindres détails de la vie, était ordonnée par Jéhovah, sanctionnée par Lui; aussi la constitution civile et religieuse d'Israël était-elle une théocratie, un gouvernement direct de Dieu.

TROISIÈME LIVRE DE MOÏSE.

LÉVITIQUE.

SACRIFICES.

Ce livre contient d'abord la partie la plus essentielle de l'ancienne économie, et se rattache par là à la fin du précédent, qui décrit le tabernacle. Avant d'en venir à chaque sacrifice en particulier, selon l'ordre tracé dans le Lévitique, jetons un coup-d'œil général sur cette portion si importante de l'alliance mosaïque.

Nous trouvons déjà le sacrifice chez les premiers hommes (Gen., IV, 4); plus tard nous voyons Noé rendre par la hommage à l'Éternel (Gen., VIII, 20). Abraham se prépare à offrir son fils en sacrifice. Les sacrifices étaient ainsi en usage déjà longtemps avant Moïse. On les trouvait même chez les peuples païens. Malgré cela, il était nécessaire que Dieu manifestât expressément sa volonté aux hommes à ce sujet, et que l'on connût bien la signification de cet acte religieux, telle qu'elle fut révélée à Moïse sur la montagne; il fallait qu'on connût la place qu'il occupe dans l'ensemble de cette législation. Le sens général de tout sacrifice est la consécration de soi-même, de son être intérieur, de sa vie entière à Dieu. Cette consécration est symbolisée par l'offrande du don de ce qu'on a de plus cher et de meilleur, fait à l'auteur de toute grâce. Le sacrifice était déjà extérieurement un exercice de renoncement à soi-même et d'obéissance à la volonté divine; c'était une soumission de la volonté propre à celle de Dieu, tout comme la loi morale cherche à réveiller, à maintenir, à régler l'obéissance intérieure dans l'intention, dans l'amour et dans la confiance. Le sacrifice était en même temps un signe permanent que le peuple restait dans l'alliance avec l'Éternel.

Mais l'essence même, la vraie signification du sacrifice ne se trouvait pas dans ce qu'il avait d'extérieur et de visible; car une certaine masse du peuple observa toujours fidelement cette partie du culte lévitique, et peu à peu, dans la suite du temps, elle en découvrit la portée réelle, celle que Dieu y avait attachée. Le sacrifice lévitique était le type d'un autre sacrifice, d'un sacrifice parfait, à venir, du sacrifice de Christ. Toute la loi, y compris les sacrifices, n'était que l'ombre des biens à venir et n'en était point l'essence, la réalité (Héb., X, 4). Ce n'était pas une institution fautive, postiche, mais éducatrice, symbolique, préparatoire et conduisant à la perfection. C'est toujours ainsi qu'elle nous est représentée dans l'Ancien-Testament (Deut., XXXIII, 19. Ps. LI, 20, 21. Osée, XIV, 9. Mal., I, 44. Jér., III, 46, 47; XXXI, 34-34). Dans le Nouveau-Testament, Jésus-Christ est constamment représenté comme l'accomplissement du type ou comme l'antitype du sacrifice légal (Héb., VIII, 7. Gal., V, 4. Col., II, 46, 47. Héb., X, 25).

« L'âme de la chair est dans le sang, est-il dit; aussi vous ai-je ordonné qu'il soit mis sur l'autel pour faire propitiation pour vos âmes; car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme (Lév., XVII, 41). » Ces paroles nous montrent que le sang est la base, l'objet principal du sacrifice et non le don en lui-même, ni seulement la reconnaissance permanente de l'alliance avec Dieu et de sa domination sur le peuple de l'alliance. C'est pourquoi les sacrifices non sanglants, les pains, les liquides, les farines et d'autres oblations en nature ne sont considérés que comme des accessoires des sacrifices sanglants. Le but du sacrifice, c'est l'expiation des péchés. La racine du péché est dans l'âme qui habite dans le corps, dans le sang. C'est contre celui-ci qu'est dirigée la punition qu'endure l'animal substi-

tué à l'homme. « Sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission des péchés (Héb., IX, 22). » Or, le sang d'un animal ne peut pas par lui-même opérer cette expiation (Héb., X, 4); il n'est qu'un ombre : l'antitype est Christ. Le sang de la victime ne peut produire qu'une purification extérieure, la pureté du corps (Héb., IX, 13); mais il figurait la nécessité de consacrer sa volonté et sa vie à l'Éternel, et rétablissant le peuple dans les termes de l'alliance jusqu'au temps où le sang de Christ donnerait à la foi le vrai moyen de purification.

Le sacrifice sanglant étant le centre de tous les sacrifices, l'offrant devait placer la victime devant le sanctuaire et poser ses mains sur la tête de l'animal; il exprimait par là que sa propre faute passait sur la victime qui en était innocente; il la consacrait ainsi comme son représentant. Dans le sentiment de sa culpabilité et pénétré du désir d'appartenir de nouveau entièrement à Dieu, l'offrant, et non le sacrificateur, frappait la victime, témoignant ainsi qu'il avait lui-même, par ses péchés, mérité la mort que souffrait l'animal et qu'il demandait que Dieu l'acceptât en expiation. Le sang, dans lequel est l'âme de l'animal, est recueilli par le sacrificateur, puis répandu sur l'autel du parvis et sur ses cornes, en signe que Dieu a accepté l'expiation, que le sang a effacé, couvert, aux yeux de Dieu, la faute de l'offrant. L'aspersion du sang faite par le sacrificateur signifie toujours que l'offrant s'approprie personnellement les effets résultant du sacrifice. — La chair de la victime est brûlée en tout ou en partie sur l'autel, et le parfum monte comme une odeur agréable à l'Éternel, image de la pleine consécration de l'offrant à Jéhovah. Les oblations non sanglantes, le pain, le vin, la farine, accompagnés d'huile, d'encens, de sel, étaient consommées avec la chair; c'était une image de l'offrande des bonnes œuvres. La justification (l'expiation) est suivie de la sanctification, des bonnes œuvres. Dans quelques sacrifices, en particulier dans les sacrifices de prospérité, on ne brûlait qu'une petite partie de l'offrande; le sacrificateur en avait prélevé une petite portion; tout le reste servait à un repas sacré pour la famille de l'offrant et à laquelle se joignait celle du sacrificateur. Dans ce festin religieux paraissait comme traitant celui à qui appartenait le sacrifice tout entier et l'offrant comme son hôte et son commensal, image de la communion avec Jéhovah, témoignage et gage du rétablissement de la paix.

Les sacrifices les plus importants sont : l'holocauste, le sacrifice de prospérité, le sacrifice pour le péché, le sacrifice pour le délit; il y a encore d'autres oblations non sanglantes, consistant en farines, pains, gâteaux, huiles, vins, sel, autant d'objets d'alimentation qui avaient visiblement un rapport à l'âme, au sang et à la vie. Vu le rapport étroit qu'il y avait entre ces divers sacrifices (Lév., V, 11), on offrait, dans certains cas, un sacrifice non sanglant au lieu d'un sacrifice sanglant. Les objets d'aliment ne paraissaient guère que comme accessoires des sacrifices sanglants. Cependant on devait offrir les prémices des fruits en vertu d'une ordonnance légale; mais ces oblations n'avaient ni le même but ni la même signification que les quatre sacrifices mentionnés plus haut. Les sacrifices pour le péché et pour le délit étaient destinés à expier des fautes commises par erreur et qui avaient une certaine importance. Les délits commis avec préméditation étaient punis de mort. Il n'est pas facile de distinguer ces deux sortes de sacrifices l'une de l'autre. Le sacrifice pour le délit devait être suivi d'une réparation matérielle; le sacrifice pour le péché était exigé là où cette réparation n'était pas possible. L'un et l'autre avaient pour effet de faire rentrer l'offrant dans le peuple de l'alliance d'où la transgression l'avait banni.

L'holocauste et le sacrifice de prospérité ou de paix n'avaient pas en vue, comme les précédents, des péchés particuliers, mais le péché, l'état de péché en général, dont les membres de l'alliance les plus fideles sont atteints. Le sacrifice de prospérité pouvait être, ou un sacrifice de louange, ou un sacrifice pour un vœu, ou un sacrifice volontaire. Le festin sacré précédait tous les sacrifices de prospérité. Un acte particulier distinguait ce sacrifice; on élevait et l'on tournoyait l'offrande. Par l'élevation, on montrait que l'objet était consacré à l'Éternel qui habite en haut dans les cieux, d'où découle la bénédiction ici-bas. Le tournoiement était un mouvement vers les quatre points cardinaux, et l'on montrait que c'est Dieu qui embrasse le monde entier, qui en est le Créateur, le Conservateur et le Gouverneur. Outre ces sacrifices, il y avait celui de la consécration ou de l'alliance (Exode, XXIV, 4 et suiv.; XXIX. Lév., VIII. Nomb., VIII, 5); le sacrifice pour le nazaréat (Nomb., VI, 4), et une expiation symbolique pour

un meurtre dont l'auteur n'était pas connu (Deut., XXI, 4-10). Mais ceci ne doit proprement pas être compté parmi les sacrifices.

Les objets qui pouvaient y être employés étaient : 1^o le règne animal : le bœuf, la brebis, la chèvre (pour les pauvres, des pigeons). Les victimes devaient être sans tare, sans infirmités et n'ayant pas plus d'un an; elles ne devaient être ni trop vieilles ni trop jeunes. Cette intégrité de la victime n'exprimait pas seulement qu'on devait offrir à l'Éternel ce qu'on avait de plus cher et de meilleur, mais figurait aussi la sainteté que l'offrant devait revêtir. 2^o Du règne végétal : pains, gâteaux et huile. Les deux premiers ne devaient avoir ni vin ni moût (le moût renfermant un aliment acide); l'aigreux matérielle était le symbole de l'imperfection. Le sel et l'encens étaient prescrits comme accessoires du sacrifice (Lév., II, 43).

Nous aurons d'autres remarques à faire sur ce sujet à mesure que l'occasion s'en présentera.

Holocaustes, oblations, sacrifices de prospérité, sacrifices pour le péché, sacrifices pour le délit (I-VII).

L'*holocauste* (chap. I) (en hébreu *olah*, élever, c'est-à-dire sacrifice s'élevant tout entier en parfum; en grec *holocauste*, tout consumé) était ainsi appelé, parce que toutes les parties de la victime étaient brûlées sur l'autel, excepté la peau qui revenait au sacrificateur. C'était un sacrifice journalier, représentant le mieux la consécration à l'Éternel; on ne l'accomplissait pas pour quelque transgression particulière, mais pour le péché en général. Dans les chapitres VI, VIII-XIII, il est question de l'holocauste journalier; ici, de l'holocauste volontaire. La victime pouvait être un bœuf ou une brebis ou un bouc. C'était à l'Israélite offrant à amener l'animal devant la porte du parvis d'assignation; il passait sa main sur la tête de l'animal, l'abattait, en détachait la peau, le mettait en pièces et nettoyait les entrailles; là s'arrêtait son office. Voici celui du sacrificateur : le fils d'Aaron portait le sang sur l'autel dans le parvis, en faisait aspersion sur l'autel, allumait le feu, y plaçait les pièces de la victime et consumait le tout. Les autres ne pouvant pas offrir de grosses victimes présentaient une paire de pigeons. Le sacrificateur et non l'offrant devait entamer la tête de l'animal et non la rompre; il n'y avait pas imposition de mains, mais aspersion du sang. On ôtait au pigeon le jabot et les plumes, sans en partager le corps qui était consumé par le feu.

Oblations (chap. II). Elles consistaient en farine fine ou en gâteaux cuits au four ou grillés, faits de fine farine, ou en gruaux rôtis tirés des prémices ou premiers épis. Dans ces trois cas, on employait de l'huile, symbole de l'Esprit saint; la partie qui était consumée en l'honneur de l'Éternel était parsemée d'encens, symbole de la prière. Le reste, appartenant au sacrificateur, ne recevait pas l'encens. Il fallait éviter dans toutes ces oblations volontaires le levain ou le miel qui produit de l'aigreur. Dans les sacrifices de prospérité prescrits par la loi, le pain levé était permis (Lév., VII, 43); il en était de même des prémices (XXIII, 47). Dans tous les sacrifices, tout comme dans les oblations, devait entrer l'emploi du sel, symbole de la fidélité, de la constance; de la ceste expression, le sel de l'alliance (verset 43). Ce sacrifice, dont le prêtre n'avait qu'une part, s'appelait très-saint (verset 40); ceux dont l'offrant avait une partie, tels que les sacrifices de prospérité, étaient appelés saints. Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, les objets d'alimentation ne figuraient que comme accessoires dans les sacrifices sanglants, en particulier dans l'holocauste. Les premiers étaient les pains de proposition placés sur une table dans le lieu saint. C'était une image exprimant que le peuple ne voulait pas enlever au Souverain ce qui lui appartenait, mais plutôt considérer les produits de la terre comme un don de sa main et lui consacrer chaque jour sa vie avec joie. Les oblations ou offrandes non sanglantes exprimaient la bonne résolution de l'offrant de se dévouer à Dieu dont il avait reçu l'absolution.

Sacrifice de prospérité (chap. III). Il est aussi appelé sacrifice de paix ou de reconnaissance. L'Israélite, réconcilié avec Dieu par l'holocauste et par le sacrifice pour le péché, lui offrait, dans cette oblation, un témoignage d'actions de

grâces ou déposait à ses pieds ses peines. C'étaient les mêmes victimes que pour l'holocauste : bœufs, vaches, brebis, chèvres ou boucs, mâles ou femelles; suivait toujours le festin dans lequel l'offrant paraissait comme convive de l'Éternel. Les sacrifices de prospérité exprimaient, tout comme l'holocauste, la consécration à Dieu, l'expiation, la substitution de la victime à la place du transgresseur, le rétablissement de la paix avec l'Éternel; mais il exprimait de plus une joyeuse reconnaissance pour le pardon qui avait été obtenu et le dévouement pour les bénédictions accordées. Il apparaît, tantôt comme sacrifice d'actions de grâce (Lév., VII, 42), tantôt comme sacrifice pour un vœu heureusement accompli (VII, 46), tantôt comme sacrifice volontaire; mais, dans ce dernier cas, sont omises les exigences particulières qu'on trouve ailleurs (XXII, 23).

Sacrifice pour le péché (chap. IV). Ce sacrifice était destiné à expier quelques péchés déterminés (2, 43, 22, 27), non pas des péchés contre la loi morale (car pour ceux-là il n'y avait aucun sacrifice, mais plutôt une peine), mais les transgressions, les péchés contre l'institution théocratique en Israël. Ces transgressions-ci ne pouvaient être expiées que par un sacrifice pour le péché, lorsqu'elles avaient été commises par erreur et sans préméditation. Toute violation de l'ordre établi de Dieu, lors même qu'elle ne provenait pas d'un mauvais dessein, constituait une faute, et chaque faute exigeait une expiation, afin que la sainteté de la loi fût toujours proclamée. Le grand sacrifice annuel pour le péché avait lieu le jour des expiations (chap. XVI). Le but de ce sacrifice n'était pas une consécration à Dieu comme dans l'holocauste, mais l'expiation d'une faute particulière, expiation qui procurait le pardon (20, 26, 34, 35). L'aspersion du sang était de diverses sortes, selon la position du transgresseur. Si c'était le souverain sacrificateur qui dût offrir un sacrifice pour le péché, pour sa propre personne, il devait répandre le sang sept fois dans le lieu saint contre le voile du lieu très-saint, et répandre de ce sang sur les cornes de l'autel des parfums qui était dans le lieu saint (4-12, et en particulier 6, 47). C'était la même cérémonie lorsque toute l'assemblée devait offrir un tel sacrifice pour un péché commis par ignorance ou par erreur. Il y avait aussi aspersion du sang dans le lieu saint. Dans cette occasion, l'assemblée était, sous ce rapport, comparée au sacrificateur oint ou souverain sacrificateur. L'imposition des mains sur la tête de la victime se faisait, dans le premier cas, par le souverain sacrificateur, et, dans le second cas, par l'assemblée, c'est-à-dire par les anciens qui en sont les représentants (43-24). Si c'était un des principaux (22-26) ou quelqu'un du commun peuple (27-35) qui dût offrir un sacrifice pour le péché, le sang n'était pas répandu dans le lieu saint, mais dans le parvis; on en mettait sur les cornes de l'autel de l'holocauste. Le reste du sang se répandait au pied de l'autel. Dans le premier cas, la victime était un jeune bouc, et, dans le second, une chèvre ou une brebis. C'était le souverain sacrificateur qui mettait la main sur l'animal et qui l'immolait. Mais il y a encore dans les sacrifices pour le péché quelque chose de plus particulier. Le sang des animaux était répandu dans le lieu saint ou dans le lieu très-saint, comme dans les deux cas mentionnés plus haut; mais on n'y portait pas la graisse. Tout le reste, la peau, la chair, la fiente, était consumé hors du camp. La graisse était consumée sur l'autel des holocaustes. Dans les deux derniers cas, où l'offrant était un des principaux ou un du commun peuple, la graisse était bien consumée comme nous venons de le dire, mais la chair était remise au sacrificateur qui la mangeait, et il ne devait rester aucune trace de ce sang sur ses habits, parce que le moyen d'expiation aurait été sans effet (VI, 24-30). Il ne faut pas confondre cette manducation faite par le prêtre avec les repas sacrés dans les sacrifices. Dans les sacrifices pour le péché de prospérité, il n'y avait jamais d'offrandes d'objets d'alimentation. Les péchés pour lesquels ces sacrifices étaient offerts correspondent dans le Nouveau-Testament aux péchés que les croyants commettent par faiblesse et pour lesquels ils doivent chercher, chaque jour, le pardon dans le sacrifice parfait de Christ.

Sacrifices pour le délit (V, 4-19; VI, 4-7 comparés avec Nomb., V, VI et suiv. Lév., XIX, 20-22. Nomb., VI, 9-12. Lév., XIV, 42, 21). Tandis que pour les fautes qui exigeaient un sacrifice pour le péché, il n'était pas possible de faire aucune réparation matérielle, le sacrifice pour le délit se rapportait plutôt à ces fautes où cette réparation était possible et commandée. Les vues sont très-partagées sur cette classe de sacrifices. En comparant tous les passages ci-dessus indi-

qués, voici ce qui nous semble le plus vrai à cet égard. Les sacrifices pour le délit se rapprochent beaucoup des sacrifices décrits jusqu'ici; ils paraissent quelquefois être une sorte de sacrifice pour le péché. La connaissance de soi-même est supprimée avant que l'expiation ait lieu. Ces sacrifices sont offerts pour des transgressions envers le prochain, et en particulier pour celles qui concernaient les sacrificateurs ou les offrandes faites à ceux-ci, et, par là même, pour les souillures lévitiques de diverses espèces. Ils avaient aussi pour objet les souillures involontaires.

Devoirs et droits des sacrificateurs dans les sacrifices (VI, 8-VII, 36).

Dans les sacrifices journaliers (VI, 8-13), dans les oblations (14-18), dans les sacrifices de consécration (24-30), dans les sacrifices pour le délit (VII, 4-5), sur leurs droits dans les sacrifices (6-10, 11-21).

Il leur était défendu de manger la graisse des entrailles et le sang : la graisse, parce qu'elle appartient toute à l'Éternel; le sang, non parce qu'il a quelque chose d'impur, mais parce qu'il est saint et que c'est par le sang que se fait l'expiation. Les sacrificateurs sont aspergés de sang quand ils entrent dans leur office (VIII, 30). Privilège d'Aaron et de ses fils dans les sacrifices de prospérité (28-36).

Chap. VIII.

Le commandement (Exode, XXVIII, XXIX) est ici accompli. Aaron et ses fils sont consacrés comme sacrificateurs par l'ablution, leurs vêtements, l'onction, les sacrifices pour le péché et les holocaustes. Ces sacrifices duraient sept jours, et les sacrificateurs se plaçaient sous la protection de l'Éternel, afin de ne pas mourir.

Premier sacrifice d'Aaron, consumé par le feu de l'Éternel (IX).

VERSET 1. Et au huitième jour ¹, Moïse appela Aaron et ses fils et les anciens d'Israël. — 7. Et Moïse dit à Aaron : Approche-toi de l'autel et fais ton offrande pour le péché et ton holocauste, et fais propitiation pour toi et pour le peuple ². — 22. Aaron éleva aussitôt ses mains ³ vers le peuple et le bénit; et il descendit ⁴, après avoir fait l'offrande pour le péché, l'holocauste et le sacrifice de prospérité ⁵. — 24. Le feu sortit de devant l'Éternel et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses ⁶.

¹ Après les sept jours de consécration prescrits au chapitre VIII, 35.

² Par ce premier sacrifice pour le péché, le souverain sacrificateur et le peuple devaient obtenir l'expiation en commun; ce qui montre que les péchés du sacrificateur mettaient une dette, une offense sur le compte du peuple. Le second sacrifice pour le péché devait opérer l'expiation pour le peuple en particulier.

³ Il éleva ses mains vers le peuple, comme s'il les eût imposés pour bénir chacun d'eux en particulier.

⁴ Il descendit des degrés de l'autel.

⁵ Tous ces sacrifices précédaient cette importante solennité. Si le sacrifice

pour le délit n'est pas ici nommé, c'est une preuve qu'il est souvent pris pour le sacrifice pour le péché. Les offrandes accompagnaient aussi l'holocauste et le sacrifice de prospérité.

⁶ La gloire de l'Éternel se manifestait au moyen du feu qui tombait du ciel, ou, ce qui est plus vraisemblable, d'après l'hébreu, de la colonne de nuée enveloppant le sanctuaire d'un éclat extraordinaire. Le feu de l'Éternel embrasa et consuma ces sacrifices, comme celui d'Abel; c'était un signe visible que Dieu les agréait et que toutes les prescriptions, même les plus minutieuses, avaient été exactement suivies. C'est pourquoi on dut entretenir continuelle-

ment ce feu divin. D'après une tradition juive, il fut conservé jusqu'à Salomon (1 Chron., VII, 4), époque où il s'enflamma de nouveau, et dès-lors jusqu'au roi Manassé (2 Chron., XXXIII).

Le feu étranger. Nadab et Abihu. Prescriptions pour les sacrificateurs.

Le feu étranger (X, 1-7).

VERSET 1. Or, les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun leur encensoir et y mirent du feu, et du parfum dessus, et ils offrirent devant l'Éternel un feu étranger; ce qu'il ne leur avait point commandé. — **2.** Et le feu sortit de devant l'Éternel et il les dévora, et ils moururent devant l'Éternel ¹. — **3.** Alors Moïse dit à Aaron : C'est ce dont l'Éternel avait parlé en disant : Je serai sanctifié dans ceux qui s'approchent de moi ², et je serai glorifié en la présence de tout le peuple ³. Et Aaron se tut ⁴.

¹ Dans le chapitre précédent, l'Éternel avait expressément déclaré que le service du sacrifice était saint; il en avait prescrit toutes les règles; le feu céleste avait servi à montrer que toute cette institution était selon sa volonté. Toute déviation arbitraire, orgueilleuse, devait être sévèrement punie; c'était un mépris de ce qu'il avait sanctifié, une révolte contre Lui. Dieu manifesta sa sainte présence aussi bien en punissant qu'en bénissant. L'Éternel mettait surtout une haute importance à la conduite des sacrificateurs. Au chapitre VIII, 35, il leur avait dit : « De peur que vous ne mouriez. »

² Dans cette punition exemplaire,

4-7. En emportant les morts hors du sanctuaire, Miscaël et Eltsaphan, leurs cousins, ne durent pas plus qu'Aaron manifester un signe de deuil, afin de représenter le châtement de Dieu comme étant juste. Le deuil sur cette déchirure que l'Éternel avait faite ne fut permis qu'aux autres membres de la maison d'Israël.

Loi touchant l'usage que les sacrificateurs pouvaient faire du vin (8-11).

VERSET 8. Et l'Éternel parla à Aaron, disant : — **9.** Vous ne boirez point de vin, ni de cervoise ¹, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez; c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges. — **10.** Et cela, afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net ². — **11.** Et afin que vous enseigniez aux enfants d'Israël toutes les ordonnances que l'Éternel leur a prononcées par Moïse.

¹ Cervoise, vin fait avec de l'orge, du miel, des dattes, etc.

² Tout comme plus haut, aucun deuil ne pouvait empêcher le sacrificateur

de remplir de toute son âme son office; de même, il devait se garder de toute boisson enivrante qui eût pu le porter à oublier un instant qu'il était le serviteur de Dieu.

12-20. Autres ordonnances sur les sacrificateurs.

Ordonnances touchant les souillures (XI-XV).

But de cette loi : préserver l'homme du péché et lui rappeler sa vocation à la sainteté. L'extérieur, image de l'intérieur.

Le grand jour des expiations (XVI).

(Comparez Lév., XXIII, 26-32. Nomb., XXIX, 7-11).

Après la mort des deux fils d'Aaron (verset 1), le lieu très-saint fut fermé; le souverain sacrificateur ne put y entrer qu'une fois par an (verset 2). Cette entrée avait lieu le dixième jour du mois de tisri (7^e mois), que l'Éternel avait choisi pour le jour d'expiation générale. C'était le jour le plus solennel de l'année et qui retraçait le mieux toute la pensée qui avait présidé à l'institution lévitique. La masse des péchés du peuple entier devait alors être expiée. Les objets sacrés, souillés par le contact d'hommes pécheurs, devaient aussi être purifiés. Tout le peuple, étrangers et Israélites, devait s'abstenir de tout travail ce jour-là qui était le sabbat des sabbats, mortifier leur chair par un jeûne sévère, par une complète retraite, par le renoncement à eux-mêmes et l'humiliation. Le souverain sacrificateur, seul officiant ce jour-là (verset 47), devait, après son office, se dépouiller de ses vêtements sacrés, se laver avec de l'eau du lieu très-saint, puis se revêtir de ses vêtements de lin, paraître devant le peuple et offrir ses holocaustes.

VERSET 29. Et ceci vous sera pour une ordonnance perpétuelle : Le dixième jour du septième mois vous affligerez vos âmes, et vous ne ferez aucune œuvre, ni celui qui est du pays, ni l'étranger qui fait son séjour parmi vous; — 30. car en ce jour-là, le sacrificateur fera propitiation pour vous, afin de vous purifier; ainsi vous serez purifiés de tous vos péchés, en la présence de l'Éternel. — 31. Ce vous sera donc un sabbat de repos, et vous affligerez vos âmes; c'est une ordonnance perpétuelle. — 32. Et le sacrificateur qu'on aura oint, et qu'on aura consacré pour exercer la sacrificature à la place de son père, fera propitiation, s'étant revêtu des vêtements de lin, savoir, des vêtements sacrés. — 33. Et il fera expiation pour le saint sanctuaire, pour le tabernacle d'assignation, et pour l'autel, et pour les sacrificateurs, et pour tout le peuple de l'assemblée. — 34. Ceci donc vous sera pour une ordonnance perpétuelle, pour faire propitiation pour les enfants d'Israël de tous leurs péchés une fois l'année.

Cette expiation et cette purification générale se faisaient de la manière suivante : Le souverain sacrificateur devait d'abord amener, pour lui et pour sa maison, un taureau pour un sacrifice pour le péché; il l'immolait; puis, revêtu de ses vêtements de fin lin, il entra trois fois dans le lieu très-saint, portant un vase d'or plein d'encens, des braises prises sur l'autel des parfums, pour envelopper d'encens le lieu où est la schéchinah, demeure de l'Éternel, révélation de sa présence (verset 43). — Il portait encore le sang du taureau immolé pour lui et pour toute la race sacerdotale, et il le répandait sur le propitiatoire et tout autour (verset 45). En entrant la troisième fois, il portait le sang du bélier égorgé pour le peuple, et il faisait la même cérémonie que dans les deux précédentes.

Le sang du taureau expiait ses péchés, ses souillures et celles de sa maison, tandis que le sang du bélier expiait ceux du peuple (6, 9, 11, 14, 15). Après avoir purifié de la même manière le sanctuaire et le tabernacle, l'autel des parfums et celui des holocaustes, il restait encore un acte particulier à accomplir. Des deux boucs amenés à l'entrée du tabernacle, un seul est immolé : c'est celui sur lequel le sort pour l'Éternel est tombé, celui que le sort a désigné; l'autre est envoyé au désert pour Hazazel. Aaron impose les mains sur le bouc encore vivant et confesse sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et tous leurs forfaits (21, 22). On explique le mot « Hazazel » de diverses manières. Quelques-uns, tels que les Septante, Théodoret, Jérôme, Luther, appliquent ce mot au bouc abandonné dans le désert, et le traduisent par « abandonné, chassé, libre. » Le mot *hazal* signifie éloigné. D'autres interprètes, comme Jonathan, Salomo, le considèrent comme le nom d'une montagne ou d'une contrée particulière dans le désert. Le plus juste, selon nous (c'est l'opinion de Gésenius et de Hengstenberg), est de le considérer comme désignant une personne et de l'appliquer à un mauvais esprit, le démon, Satan, qui a son habitation dans le désert, pays séparé du sanctuaire de Dieu, tout comme le mauvais esprit est séparé de Dieu lui-même. Dans Math., XII, 43. Apoc., XVIII, 2, Satan nous est représenté comme habitant des solitudes. C'est sur lui, comme étant sa propriété, que sont rejetés les péchés dont il est le premier auteur (Jean, VIII, 44). Ce n'est point comme si l'on eût sacrifié au démon à la manière des païens; car les deux animaux étaient placés devant Jéhovah qui avait institué cet acte cérémoniel, en opposition directe aux substitutions des Gentils. Voici quel en était le but : En lançant dans le désert le bouc vivant, on symbolisait une pensée très-profonde. Les péchés dont le bouc, pour Hazazel, se chargeait, étaient déjà expiés par l'immolation de l'autre bouc; mais Dieu voulait rappeler à Israël que cette expiation était bien opérée, que les péchés étaient enlevés de devant la face de Dieu, que le mauvais esprit lui-même doit le confesser, et que celui-ci, comme accusateur (Job, I, 2. Apoc., XII, 10, 11), n'avait plus aucun pouvoir sur le peuple ainsi réconcilié avec Dieu.

L'holocauste exprime aussi la même expiation. Il y a d'abord l'holocauste pour le sacrificateur et sa maison, puis l'holocauste pour le peuple. Avant de s'acquitter de cette portion de son office, le souverain sacrificateur devait se laver le corps une seconde fois et se revêtir de ses vêtements sacerdotaux ordinaires (23, 24).

Le jour de la propitiation, la graisse des victimes était consumée sur l'autel des holocaustes. Au contraire, la chair du taureau et du bouc des sacrifices pour le péché, dont le sang avait été porté au lieu très-saint, devait être transportée hors du camp avec la peau et les excréments, et c'est là qu'on consumait tous ces objets (verset 27). Le sacrificateur ne pouvait en avoir aucune partie comme dans les autres sacrifices, parce que le sang, la portion la plus noble et la plus sainte de la victime, avait été porté dans le lieu très-saint, et que le prêtre paraît ici, non-seulement comme médiateur dans l'expiation, mais aussi comme pécheur ayant besoin de cette expiation. Celui qui a conduit le bouc maudit dans le désert, tout comme celui qui a brûlé les débris de l'autre victime, sont considérés comme souillés et doivent se soumettre à une ablution (24-28).

Le jour des expiations nous offre un admirable type du sacrifice parfait de Jésus. Christ est entré une seule fois dans le lieu très-saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant obtenu une rédemption éternelle (Héb., IX, 10).

Chap. XVII.

VERSETS 1-9. L'entrée du tabernacle est désignée comme le seul lieu convenable pour les sacrifices. Même lorsque l'on immolait un animal pour la nourriture, on devait brûler la graisse, donner au sacrificateur la poitrine et les épaules, et le reste était employé à un repas sacré. Cette dernière destination ne se réalisa que plus tard (Deut., XII, 15, 22), lorsque le peuple ne put plus vivre réuni en masse. Cette loi avait pour but de garantir le peuple du matérialisme païen (culte de la nature), dont il avait eu pendant si longtemps le spectacle en Egypte et de l'arracher au culte des démons (verset 7. Amos, V, 25, 26). Dans le voisinage de Goscen, les Égyptiens adoraient le dieu Bouc-Mende sous la figure

d'un bouc. Plus tard, on adora, sous la forme de cet animal, de mauvais esprits, des divinités champêtres, tels que le satyre des Grecs. Ces aveugles adorateurs croyaient que ces esprits résidaient dans le désert et qu'ils tendaient des embûches aux femmes (Esaïe, XIII, 21; XXXIV, 14).

VERSETS 10-16. *Défense de manger du sang.*

Chap. XVIII.

Exhortation à se garder des abominations des Egyptiens et des Cananéens, de toutes leurs souillures, en particulier des sacrifices humains en l'honneur de Moloch (verset 21). Moloch ou Molec est le même que Bahal, Milcom, Adramélech; selon l'opinion des rabbins, c'était une immense statue d'airain, ayant la tête et les cornes d'un bœuf, des bras étendus; on y mettait le feu et on y jetait des enfants vivants. Toutes ces abominations étaient sévèrement punies; il y avait peine de mort.

Chap. XIX.

Ce chapitre renferme plusieurs lois; ce sont, ou des lois seulement rappelées, ou des développements, ou de nouvelles applications des lois morales, cérémonielles ou civiles. La pensée dominante est: «Soyez saints; car je suis saint, moi l'Éternel votre Dieu (verset 2).» Défense aux propriétaires de glaner et de ramasser les grains dans les vignes; le grappillage appartenait au pauvre et à l'étranger (9, 10). Ordre de payer immédiatement l'ouvrier (verset 13). Ordre d'avoir soin du sourd et de l'aveugle (verset 14), de ne pas haïr son frère, mais de lui rendre le bien pour le mal (47, 48). Défense de semer diverses sortes de graines dans un champ pour ne pas épuiser le sol (verset 19); ne pas manger les premiers fruits des jeunes arbres durant les trois premières années; consacrer ceux de la quatrième à l'Éternel; ne manger que ceux de la cinquième année, afin d'augmenter le produit des arbres (23-25). Sorcellerie ou art devinatoire interdit: c'était un usage païen (verset 26). Défense de se faire des incisions dans la chair pour un mort; défense de se tatouer (verset 28); respect aux vieillards (verset 32); bienveillance envers les étrangers (verset 33); ordre d'avoir des balances et des poids justes (verset 36). Chacun de ces commandements est suivi de ces mots: Je suis l'Éternel; c'est comme la signature du législateur.

Chap. XX.

Peine contre l'inceste et d'autres crimes.

Chap. XXI.

VERSETS 1-9. Ordonnances pour les sacrificateurs, qui, étant consacrés au service du Dieu saint, doivent se garder de tout contact d'un mort, sauf dans les cas de proche parent. Défense d'imiter les usages païens dans le deuil et d'épouser des femmes deshonorées. — 10-15. Défense plus stricte pour le souverain sacrificateur. — 16-24. Défense d'employer dans le service divin des membres de la famille sacerdotale atteints d'infirmités corporelles.

Chap. XXII.

VERSETS 1-16. Défense à tout homme souillé et à tout étranger que le sacrificateur n'aurait pas acheté pour lui de manger des choses saintes ou offertes sur l'autel. — 17-33. Qualités requises dans les victimes.

Chap. XXIII.

Jours et temps sacrés: Sabbat (verset 13); Pâque (4-14); Pentecôte ou Fête des moissons (15-22); Fête des trompettes ou de la nouvelle année (23-25); Grand jour des expiations (26-32); Fête des tabernacles (33-44).

Les fêtes du peuple d'Israël étaient de deux sortes: 1^o les temps du sabbat;

2^o les fêtes annuelles. Au verset 2, l'Éternel dit : « Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel que vous publierez, et les saintes convocations; ce sont ici mes fêtes solennelles. » 4) Le sabbat, mémorial de la création et type du repos à venir, conserve toute son importance et occupe la première place. Il en a déjà été plusieurs fois question (Exode, XX, 8-11. Gen., II, 3). A ce jour se rattache (24, 25) le septième jour de la nouvelle lune, la fête ou le sabbat des trompettes. Ce jour-là était annoncé au son de cet instrument; c'était la fête de la nouvelle année civile. Le septième mois était le mois tisir. L'année sabbatique ou la septième année est instituée dans Lévitique, XXV, 1-7. Cette année-là, la terre se reposait, on ne devait pas l'ensemencer, on ne devait pas tailler la vigne. Le pays était consacré par ce repos à l'Éternel Créateur. Le produit spontané de la terre, dans l'année sabbatique, devait préférentiellement servir à la nourriture des pauvres, des étrangers et même des bêtes des champs. D'après Deutéronome, XV, 2, tout créancier devait remettre ce qu'il avait prêté à son prochain; mais on pouvait exiger de l'étranger le paiement de ses dettes cette année-là. Le jour de la fête des tabernacles de l'année sabbatique, on devait lire devant tout le peuple la loi de l'Éternel (Deut., XXXI, 10-13).

L'année du jubilé ou des trompettes était ainsi nommée parce qu'elle s'annonçait par le son des trompettes; c'était la cinquantième année, et par là même l'année de relâche et de repos. La terre n'était point ensemencée ni la vigne taillée, comme dans l'année sabbatique ordinaire. Les pièces de terre qui avaient été vendues dans le cours des quarante-neuf années précédentes rentraient en la possession du premier propriétaire. A la sixième année, le revenu du sol devait être doublé, selon la promesse de l'Éternel, et triplé à la quarante-huitième. Les esclaves hébreux qui, à cause de leur pauvreté, étaient restés librement chez leurs maîtres à la septième année de service ou qui n'avaient pas encore atteint au jubilé cette septième année étaient affranchis.

2) Fêtes annuelles : 1^o la Pâque, le renouvellement de l'année ecclésiastique, le quatorze de nizan (mars-avril), en mémoire de la délivrance d'Égypte; c'était en même temps la fête de la première moisson dans laquelle on offrait au sacrificeur le prémice des blés avant de commencer la moisson. La fête durait huit jours; le premier et le dernier étaient les plus solennels (Nomb., XXVIII. Deut., XVI). 2^o Pentecôte (cinquantième) ou fête des semaines se célébrait cinquante jours après Pâques, en souvenir de la loi donnée en Sinaï. Elle se célébrait après qu'on avait terminé les moissons, et c'était une fête d'actions de grâces à ce sujet. 3^o Le jour de la grande expiation, voyez plus haut chap. XVI. 4^o La fête des tabernacles ou des tentes se célébrait, en automne, le quinzième jour du septième mois ou du mois de tisir; elle durait aussi huit jours; le dernier était le plus solennel. Les Israélites élevaient des cabanes avec des branches d'arbre et y restaient durant toute la fête, en souvenir du passage dans le désert et de leur habitation sous des tentes (versets 34 et suiv.). Chaque Israélite adulte était tenu d'y prendre part.

Chap. XXIV.

Table des pains de proposition. Ces pains étaient faits de fine farine. Le souverain sacrificeur les exposait devant l'Éternel sur deux rangs de six chaque. Cette offrande avait lieu tous les jours de sabbat. A la fin des sept jours, les sacrificeurs pouvaient les manger (5-9). Lapidation d'un blasphémateur (10-17). Peines pour d'autres crimes (17-23).

Chap. XXV.

Année sabbatique et année du jubilé, voyez chap. XXIII.

Chap. XXVI.

Ce chapitre nous transporte aux derniers moments où la loi fut donnée en Sinaï (verset 46); il contient des promesses, des menaces et des avertissements solennels. La bénédiction et la malédiction sont placées devant le peuple (1-39).

L'Éternel annonce que l'alliance avec son peuple est perpétuelle et que, même au milieu des châtements qu'attirera leur révolte, Israël ne cessera d'être son peuple.

Promesses de bénédiction (XXVI, 1-13).

VERSET 3. Si vous marchez dans mes ordonnances, et si vous gardez mes commandements, et si vous les faites, — 4. je vous donnerai les pluies qu'il vous faut en leur temps; la terre donnera son rapport, et les arbres des champs donneront leur fruit. — 5. La saison de battre les grains durera parmi vous jusqu'à la vendange; et la vendange durera jusqu'aux semailles¹; vous mangerez votre pain, et vous serez rassasiés, et vous habiterez sûrement dans votre pays. — 6. Et je donnerai la paix au pays, et vous dormirez sans qu'aucun vous épouvante; — 10. vous mangerez aussi de vieilles provisions², et vous tirerez les vieilles pour loger les nouvelles³. — 11. Même, je mettrai mon pavillon au milieu de vous⁴, et mon âme ne vous aura point en aversion. — 12. Mais je marcherai au milieu de vous; et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple.

¹ La saison où l'on battait le blé commençait en avril; la vendange, en septembre. Vous aurez pendant tout ce temps-là du blé à battre, et vous aurez une automne si fertile que vos pressoirs seront occupés jusqu'aux semailles.

² Description de l'abondance temporelle.

³ Les anciennes provisions ne seront pas consommées lorsque vous ferez une nouvelle récolte.

⁴ Mon pavillon, ma demeure, plein accomplissement de la bénédiction de Dieu sous les rapports spirituel et temporel.

Malédiction attirée par la désobéissance (14-39).

VERSET 14. Mais si vous ne m'écoutez pas, et que vous ne fassiez pas tous ces commandements-là, — 17. je mettrai ma face contre vous; vous serez battus devant vos ennemis. — 18. Que si encore, après ces choses, vous ne m'écoutez pas, j'en ajouterai sept fois autant pour vous châtier, à cause de vos péchés; — 19. et je briserai l'orgueil de votre force. — 27. Que si pour cela vous ne m'écoutez point, mais que vous marchiez contre moi, — 28. je marcherai contre vous en ma fureur, et je vous châtierai aussi sept fois autant, selon vos péchés¹; — 29. vous mangerez la chair de vos fils et la chair de vos filles²; — 31. je réduirai aussi vos villes en désert³, je désolerais vos sanctuaires, — 33. et je vous disperserai parmi les nations⁴; je dégainerai l'épée après vous⁵. — 35. La terre se reposera de ce qu'elle ne se sera point reposée en vos sabbats, quand vous y habitiez⁶. — 36. Et pour ce qui est de ceux qui demeureront de reste d'entre vous, je rendrai leur cœur lâche quand ils seront au pays de leurs ennemis, de sorte que le bruit d'une feuille émue les poursuivra; ils fuiront comme s'ils fuyaient de devant l'épée, et ils tomberont sans que personne les poursuive.

¹ L'Éternel appesantit ses châtements lorsqu'on méprise ses corrections.

² Ceci fut littéralement accompli dans

2 Rois, VI, 28, 29, et lors de la destruction de Jérusalem, soixante-dix ans après la naissance de Jésus-Christ.

³ D'après le témoignage unanime des voyageurs, on peut appeler la Judée de nos jours un immense champ de ruines.

⁴ Cette malédiction se réalisa dans la captivité de Babylone, et plus tard après la ruine de Jérusalem.

⁵ Je vous poursuivrai avec l'épée comme un ennemi, au lieu de marcher devant vous pour vous conduire dans les batailles.

⁶ Cette prédiction s'est accomplie à la lettre. Le voyageur qui parcourt aujourd'hui ces contrées est souvent arrêté au milieu d'une plaine par des plantes sauvages qui entravent sa marche. Le canton de Tibériade, entre autres, dit Burckhardt, n'est qu'un vaste buisson de ronces, et la terre se repose et demeure inculte.

Promesse du rétablissement du peuple (40-46).

VERSET 40. Alors ils confesseront ¹ leur iniquité et l'iniquité de leurs pères, selon les prévarications qu'ils auront commises contre moi, et selon qu'ils auront marché contre moi. — 44. Mais cependant, lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis ², je me souviendrai d'eux, je ne les rejetterai point, et je ne les aurai point en aversion jusqu'à les consumer entièrement et à rompre l'alliance que j'ai faite avec eux; car je suis l'Éternel, leur Dieu. — 45. Et je me souviendrai en leur faveur de l'alliance que j'ai faite avec leurs ancêtres, lesquels j'ai tirés du pays d'Égypte, à la vue des nations, pour être leur Dieu : je suis l'Éternel.

¹ Confesser ses péchés sans vouloir les excuser ou les atténuer, c'est le commencement de la conversion.

² Ces mots : « Mais cependant » sont encore aujourd'hui la consolation des Juifs et leur espérance dans leur dispersion. Les dons et la vocation de Dieu sont irrévocables (Rom., XI, 29). Israël, même dans son exil, n'a pas cessé d'être le peuple de Dieu, et l'Éternel, après des promesses réitérées, accom-

plira en lui le but si important de son royaume. Ce peuple, quoique dispersé sur toute la terre, est toujours le peuple que l'Éternel a choisi. Il porte le fardeau de ses péchés et celui des péchés de ses pères, et il est un monument de la véracité des promesses divines qui sont confirmées, comme la Parole inébranlable de Dieu, dans la dispersion aussi bien que dans le rétablissement d'Israël.

Chap. XXVII.

Ce chapitre est un appendice aux ordonnances précédentes. Il traite des vœux et des dîmes. Des hommes pouvaient être voués et consacrés par vœux à l'Éternel; ils devenaient alors les serviteurs du sanctuaire, et en remplissaient les derniers offices (Juges, XI, 31). Dans ces cas-là, on ne devait pas immoler les personnes, mais les racheter par de l'argent, selon l'estimation du sacrificateur; celui-ci devait avoir égard à l'âge, au sexe et aux biens des personnes vouées (4-8). Les animaux qui avaient été ainsi voués, s'ils étaient purs, devaient être offerts en sacrifice; les animaux impurs étaient rachetés selon l'estimation du sacrificateur (9-13). Vœux touchant les maisons (14, 15); vœux touchant les champs (16-25). Le premier-né d'entre les bêtes appartenait déjà à l'Éternel et ne pouvait pas être mis en échange pour un vœu particulier. L'animal impur devait être racheté, parce que rien d'impur ne pouvait être offert au Seigneur (26, 27). — Un homme interdit ou retranché devait être frappé de mort (verset 29). Ce qui était interdit n'était jamais offert en sacrifice; aussi le vœu de Jephthé (Juges, XI, 30, 31) ne se rapporte-t-il point à ce cas-là. Il y avait bien quelque chose de consacré à Jéhovah, mais c'était ce qui devait être frappé et détruit. Des cas de ce genre reviennent souvent, surtout dans la guerre contre les peuples cananéens; et les prisonniers de guerre étaient immolés à l'Éternel. Les dîmes appartenaient à Jéhovah (30-34); on pouvait les racheter en y ajoutant le cinquième du revenu. Tels sont les commandements que l'Éternel prescrivit à Moïse sur la montagne de Sinaï pour les enfants d'Israël.

QUATRIÈME LIVRE DE MOÏSE.

LES NOMBRES.

Ce livre est ainsi appelé, parce qu'il renferme le dénombrement des hommes capables de porter les armes. Il embrasse une période de trente-huit ans et trois mois, période dans laquelle sont racontées les destinées et les épreuves du peuple d'Israël, depuis son départ du Sinaï jusqu'à son entrée au pays des Moabites. Il s'ouvre par le discours de l'Éternel à Moïse, le premier jour du second mois de la seconde année après la sortie; ainsi au treizième mois après ce grand événement, le fil de l'histoire se poursuit jusqu'au premier jour du onzième mois de la quarantième année : ce qui forme un total de trente-huit ans neuf mois. Les faits les plus remarquables sont :

a) Préparatifs pour le voyage dans le désert (I-X, 40).

b) Départ de Sinaï, marche du peuple jusqu'aux frontières de Canaan à Kadès-Barné (X, 41, jusqu'au chap. XIX).

c) Marche rétrograde depuis Kadès-Barné jusqu'à leur arrivée dans le même endroit trente-sept ans plus tard (XX-XXXVI).

La première section renferme de nouveaux développements à la loi de Sinaï; la seconde contient les récits touchant le feu de Tabhéra, les caillies, la mortalité, les murmures d'Aaron et de Marie, l'envoi des espions en Canaan, la punition d'une révolte, le crime de Coré, les murmures du peuple, la sacrificature d'Aaron, sa verge verdoyante. — Dans la troisième section, nous voyons : mort de Marie, refus du passage par Edom, mort d'Aaron, serpent d'airain, victoire sur les Amorrhéens, Hog, roi de Bassan, Balaam, Phinéas, Josué, victoire sur les Madianites, partage des tribus de Ruben, Gad et de la demi-tribu de Manassé, frontières du pays promis.

Le point le plus difficile dans ce livre est le passage des enfants d'Israël à travers le désert jusqu'à leur arrivée dans les plaines de Moab. Depuis Sinaï, dans les riches pâturages duquel Israël resta proscrit une année entière, le peuple alla jusqu'à Hatséroth (XI, 35), et de là vers le désert de Paran (Nomb., XIII, 4), qui, avec le désert de Sin, doit être, en tout ou en partie, le même désert; c'est ce que donne à croire la comparaison de Nombres, XIII, 27; XX, 1, 44; XXXIII, 36. Il alla ensuite à Kadès, frontière sud de Canaan et confin de l'Idumée. Les Israélites avaient alors pour compagnon Hobab, beau-frère de Moïse, qui connaissait bien le pays, tandis que la colonne de feu leur montrait le chemin. Si Hatséroth est le même que les fontaines de l'Ilédura, récemment découvertes par le voyageur Robinson, Israël a dirigé sa marche depuis Sinaï au nord-est, du côté de la mer et le long des côtes, du côté d'Akaba (Elath); de là, il est venu dans la direction nord, nord-ouest, par El-Arabah à Kadès. C'est de Kadès que furent envoyés les espions en Canaan. Le peuple, ayant perdu courage à l'ouïe des nouvelles qu'ils apportèrent et s'étant rebellé contre l'Éternel, dut errer encore trente-huit ans dans le désert. Enfin, après ces trente-huit années de pérégrinations, durant lesquelles ils revinrent plusieurs fois vers le golfe Persique, nous les trouvons au commencement de la quarantième année, pour la seconde fois, à Kadès; mais c'est une nouvelle génération; celle qui était sortie d'Égypte était morte en grande partie dans le désert. Maintenant Israël, arrivé à Kadès, doit se diriger vers le sud et l'Est. Les Iduméens leur barrent le passage, et les Israélites sont obligés de faire le tour du mont Séhir; c'est là qu'Aaron meurt, sur la montagne de Hor, dans le voisinage de Pétra. De là, ils se dirigent vers le torrent de Sared ou Héréd, qui se jette dans la mer Morte. Plus loin, ils passent l'Arnon, torrent limitrophe entre le pays des Amorrhéens et des Moabites; de là, ils vont dans la vallée près du mont Pisga, territoire moabite : c'est de là que

Moïse peut contempler le pays de la promesse. Sihon, roi des Amorrhéens, qui refuse le passage, et Hog, roi de Bassan, s'opposent à main armée au peuple de Dieu. Israël remporte une complète victoire dans la plaine de Moab, vis-à-vis de Jérico.

Ce fut vraisemblablement durant ce séjour dans le désert que furent écrits les caractères ou sentences qu'on a récemment découverts sur les rochers qui bordent la vallée située entre l'Égypte et le mont Sinaï. Ces caractères sont d'une très-grande dimension. Un voyageur anglais, M. Forster, a tenté de les déchiffrer, et il croit avoir trouvé le sens de quelques-uns d'entre eux. En voici quelques-uns : « Les oies rouges montent de la mer, convoitant. Le peuple s'en repaît. » — Plus loin : « Le peuple, ayant soif, se rassasie de l'eau du rocher. La pierre dure donne de l'eau. Grand miracle. » D'autres caractères représentent la bataille de Réphidim. C'est un homme les mains levées vers le ciel ; puis il est dit : « Prie Dieu, le prophète, sur le dur et grand rocher ; soutenant les mains Aaron. » On voit aussi un serpent qui blesse de son venin un homme couché par terre, et d'autres inscriptions faisant allusion à Nombres, XXI, 6-9.

7. — MARCHÉ D'ISRAËL DEPUIS SINAI DANS LES PLAINES DE MOAB.

Préparatifs, appendice aux ordonnances de Sinaï (I-X, 40). — Dénombrement du peuple. Institution des Lévités (I).

VERSET 1. L'Éternel parla à Moïse au désert de Sinaï, dans le tabernacle d'assignation, au premier jour du second mois, la seconde année après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant : — 2. Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en les comptant nom par nom, savoir, tous les mâles, chacun par tête ; — 3. depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre ; vous les compterez par leurs bandes, toi et Aaron. — 4. Et il y aura avec vous un homme de chaque tribu, savoir, le chef de la maison de ses pères.

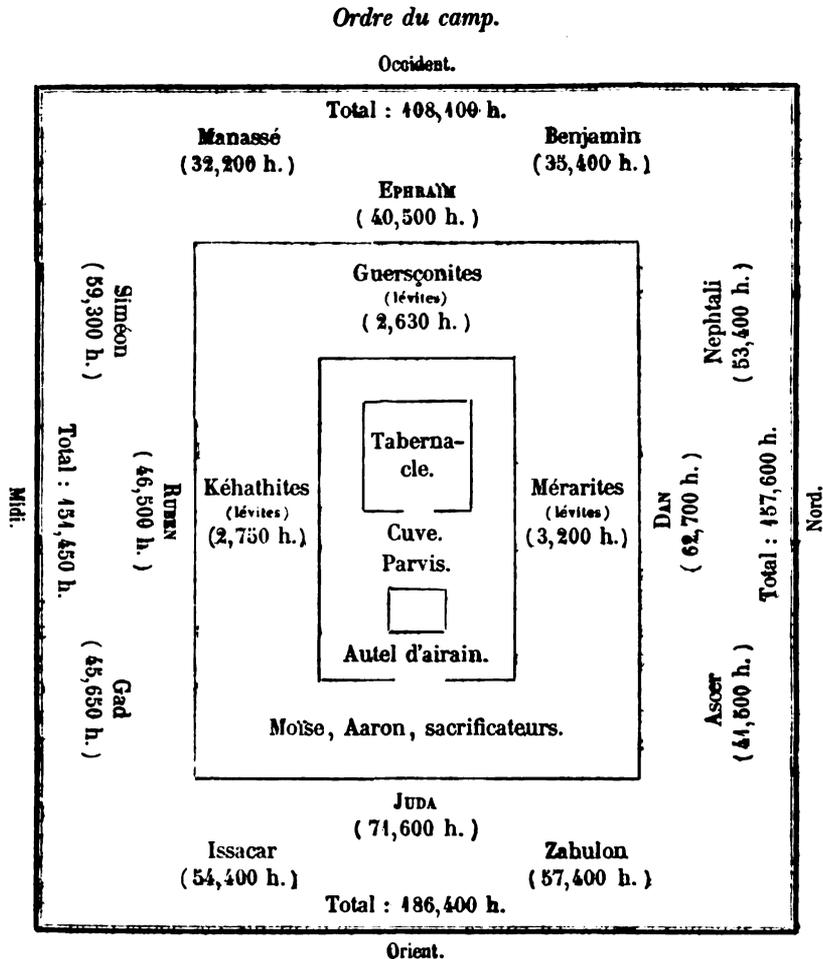
Israël, qui a déjà été dénombré comme peuple de l'Éternel (Exode, XXXVIII, 26), pour les contributions à fournir pour le tabernacle, est ici recensé comme armée de l'Éternel pour l'ordonnance du peuple. On n'y comprenait ni les femmes, ni les enfants, ni les filles, ni les vieillards, ni les étrangers, mais seulement la population mâle capable de porter les armes. Les noms des chefs des tribus sont indiqués (5-16). Le chiffre total des combattants des douze tribus est de 603,550, sans compter les Lévités, qui avaient leur demeure dans les parvis du tabernacle. Ceux-ci devaient démonter la tente, la porter, la redresser et veiller à ce qu'aucun étranger n'en approchât (47-54).

Ordonnance du camp (II).

VERSET 1. Et Dieu parla encore à Moïse et à Aaron, disant : 2. Les enfants d'Israël camperont chacun sous sa bannière, avec les enseignes des maisons de leurs pères.

Il y avait une bannière par trois tribus, et chaque tribu avait son guidon particulier, portant l'indication du nom de son père. Au milieu du camp était le tabernacle ; tout près et tout autour étaient les habitations des sacrificateurs et des Lévités. Au levant, les tribus de Juda, d'Issacar et de Zabulon ; au midi, Ruben, Siméon et Gad ; à l'occident, Ephraïm, Manassé et Benjamin ; au nord,

Dan, Ascer et Nephtali. Le campement tout entier formait un carré, ayant cet aspect :



Recensement des Lévites, leur office au départ, rachat des premiers-nés (III, IV).

D'après les versets 22, 28 et 34, le nombre des Lévites était de 22,300, tandis que le verset 39 indique 22,000. Cette différence vient de ce que dans ce dernier passage on n'a pas compté les premiers-nés. Dans les 8,580 Lévites (Guersçonites, Kéhathites, etc.) on n'a compté que ceux qui peuvent servir; les autres étaient ou trop âgés ou trop jeunes, ou invalides. Les Lévites étaient les serviteurs des sacrificateurs et avaient leurs demeures autour du tabernacle. Ils figurent ici en quatre tribus ou sections de tribus. Les descendants de Guersçon, placés derrière le tabernacle, devaient soigner les toiles extérieures et intérieures. Les Kéhathites, au midi (d'où était pris Eléazar, le principal des Lévites et le premier après le souverain sacrificateur (verset 32), avaient sous leurs soins les vases sacrés. Les Mérarites, du côté du nord, devaient soigner les ais, les barres et les colonnes. Au

levant étaient Moïse, Aaron et ses fils, comme les premiers officiants dans le sanctuaire. La famille de Moïse se perdit peu à peu parmi les reste des Lévites, peut-être parce qu'il avait épousé une Madianite (40-51). Dans le dénombrement, l'Éternel commanda de prendre les Lévites au lieu de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël, et les bêtes des Lévites au lieu de leurs bêtes. « Les Lévites seront à moi, dit l'Éternel (Nomb., III, 45). » Et pour ceux qu'il fallait racheter, des premiers-nés des enfants d'Israël, savoir : 273 en sus des Lévites, ils devaient être rachetés à cinq sicles par tête (46, 47). Plus tard, tout premier-né devait être racheté à prix d'argent; cet argent était donné à Aaron et à ses fils (Nomb., XVIII, 15).

Chap. V.

Eloignement du camp des personnes souillées (1-4). Restitutions (5-10). Offrande de jalousie pour maintenir la sainteté du mariage (11-31).

Chap. VI.

VERSETS 1-21. Loi sur le Nazaréat. Le mot Nazaréen vient du mot hébreu *nazir*, qui signifie *séparé*. Il y avait deux sortes de Nazaréat; celui en vertu duquel on était séparé ou consacré au Seigneur dès le sein de sa mère, comme Samson (Juges., XIII, 5) et Jean-Baptiste (Luc, I, 45); d'autres l'étaient par suite d'un vœu et pour un certain temps. Les uns et les autres étaient un type de Jésus-Christ. Ils étaient en effet séparés du reste des hommes par leur ordre, leurs maximes, leur genre de vie et une consécration particulière. Ils étaient très-considérés parmi les Juifs. Joseph est appelé Nazaréen entre ses frères (Deut., XXXIII, 46. Gen., XLIX, 26), de même Jésus a été séparé des pécheurs par sa parfaite sainteté.

Bénédition à prononcer sur le peuple (VI, 22-27).

VERSET 22. L'Éternel parla aussi à Moïse, disant : — 23. Parle à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël¹, en leur disant : — 24. L'Éternel te bénisse² et te garde. — 25. L'Éternel fasse luire sa face³ sur toi et te fasse grâce. — 26. L'Éternel tourne sa face⁴ vers toi et te donne la paix⁵. — 27. Ils invoqueront donc mon nom⁶ sur les enfants d'Israël, et je les bénirai.

¹ Aaron bénit déjà le peuple dans Lévitique, IX, 22. Ici est le formulaire de cette bénédiction. Le nom de l'Éternel devait être invoqué sur le peuple, et Israël, être reconnu comme étant le peuple de Dieu. Cette bénédiction sacerdotale lui rappelait que l'Éternel l'accompagnait.

Quoique le sacrificateur dût bénir, c'était l'Éternel qui bénissait par la main du sacrificateur; c'est de Lui que procède tout bien; c'est Lui qui gardera son peuple du danger et ses pieds de chute.

³ La face de l'Éternel luit sur nous lorsqu'il a mis sur nous sa paternelle bienveillance et son bon plaisir; dans un sens particulier, lorsqu'il nous manifeste sa grâce dans l'Ange de l'alliance, le Médiateur de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

⁴ Tourner ou élever sa face vers quelqu'un exprime l'attention particulière de Dieu sur l'homme; c'est l'œuvre personnelle, affective et toute-puissante sur lui.

⁵ Paix, résumé et but du salut, et de toutes les consolations accordées à l'homme pécheur soupirant après la grâce. Cette forme de bénédiction exprime la Trinité dans un seul être, cette Trinité si clairement énoncée dans le Nouveau-Testament : Dieu, comme donateur de tous biens et gardien contre le mal (verset 24); Dieu, dispensateur de la grâce par l'envoi de son Fils, qui a habité parmi nous plein de grâce et de vérité (verset 25); Dieu, Saint-Esprit, nous unissant à Lui et nous donnant la paix (verset 26) (1 Cor., XIII, 43).

⁶ Le nom de Dieu, c'est ici l'Être de

Dieu et non une vaine dénomination, conservateur. Celui que l'Éternel bénit, c'est le Dieu vrai, créateur, vivant et l'est réellement et en vérité.

Chap. VII.

Offrande des chefs des tribus pour le tabernacle (1-88). Propitiatoire, ou lieu duquel le Seigneur annonçait à Moïse sa volonté (verset 89).

Chap. VIII.

Les lampes du tabernacle (1-4). Consécration des Lévites (5-26).

Première fête de Pâque ; arrière-Pâque (IX, 1-14).

VERSET 1. L'Éternel avait aussi parlé à Moïse au désert de Sinäï, au premier mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant : — 2. Que les enfants d'Israël fassent la Pâque en sa saison ¹. — 3. Vous la ferez en sa saison, au quatorzième jour de ce mois ², entre les deux vèpres, selon toutes ses ordonnances, et selon tout ce qu'il y faut faire. — 5. Et ils firent la Pâque au premier mois, au quatorzième jour du mois, entre les deux vèpres, au désert de Sinäï.

¹ D'après Exode, XII, 45, la Pâque était expressément destinée pour le pays de Canaan ; c'est pourquoi il y a ici une ordonnance particulière à cet égard : ils devaient la célébrer au désert de Sinäï.

² Cette Pâque a déjà été célébrée un mois plus tôt, ainsi avant le dénombre-

ment décrit dans le chapitre premier ; elle est ici mentionnée accessoirement à cause de l'arrière-Pâque, c'est-à-dire de la Pâque qui se célébrait au second mois, au lieu du premier, par ceux qui avaient été empêchés de le faire à l'époque ordinaire.

VERSETS 6-14. Ceux qui étaient souillés par le contact d'un mort, ou absents au premier mois, devaient célébrer la Pâque le quatorzième jour du mois suivant ; mais ceux qui s'abstenaient de la Pâque sans ces motifs, étaient retranchés du peuple.

VERSETS 15-23. Colonne de nuée et de feu servant de signe pour le départ et pour les haltes.

Chap. X.

VERSETS 1-10. L'Éternel ordonne de préparer des trompettes pour convoquer l'assemblée, ou pour se rallier contre les ennemis ; elles devaient aussi servir dans les jours de fête solennelle en signe de joie et d'actions de grâce.

Départ de Sinäï ; marche jusque dans le désert de Paran (X, 11-XIII, 1).

VERSET 11. Or, il arriva le vingtième jour du second mois ¹ de la seconde année, que la nuée se leva de dessus le pavillon du témoignage. — 12. Et les enfants d'Israël partirent selon l'ordre de leurs traites ², du désert de Sinäï ; et la nuée se posa au désert de Paran ³.

¹ Du second mois de la seconde année depuis leur sortie de l'Égypte.

² Traités ou stations. Selon l'ordre des

stations qu'il eut entre Sinäï et le désert de Paran.

³ Paran est aussi appelé désert de Kadès.

Ordre de la marche (13-28).

La marche avait lieu dans l'ordre tracé dans ces versets : Juda était en tête ; derrière lui, les Guerssonites et les Mérarites avec tout l'attirail du tabernacle ; les Kéathithes venaient après, portant le sanctuaire ; puis venaient les tribus avec leurs bannières. Nephtali fermait la marche.

Moïse et Hobab (29-36).

Hobab était fils de Réhuél, beau-frère de Moïse, il s'appelait aussi Jéthro (Exode, II, 48). Il connaissait le pays et pouvait être fort utile pour les campements du peuple. Moïse le prie de leur servir de guide (verset 31). La direction qu'ils recevaient de Dieu, même celle par la colonne de fumée et de feu, n'excluait pas la prévoyance humaine. Ils firent trois jours de chemin depuis la montagne de Sinaï, sous la conduite de la colonne de nuée qui s'arrêtait sur l'arche de l'alliance. Elle montrait à tout le peuple le lieu où il devait s'arrêter, et Hobab donnait ses indications. Quand l'arche partait, Moïse disait : « Lève-toi, ô Eternel, et tes ennemis seront dispersés, et ceux qui te haïssent s'enfuiront de devant toi. » Et, quand on la posait, il disait : « Retourne, ô Eternel, aux dix mille milliers d'Israël (35, 36). » Ces deux versets renferment un formulaire de prière, par laquelle Moïse, comme médiateur, recommandait son peuple à la protection de l'Eternel, soit en partant, soit en s'arrêtant.

Feu du Tabhéhrah (XI, 1-3). — Punition du peuple (4-35).

VERSET 1. Après ces choses, il arriva que le peuple se plaignit du travail ¹, et l'Eternel l'entendit; et l'Eternel l'ayant entendu, sa colère s'embrasa, et le feu de l'Eternel s'alluma parmi eux, et en consuma quelques-uns à l'extrémité du camp ². — 2. Alors le peuple cria à Moïse, et Moïse pria l'Eternel, et le feu s'arrêta. — 3. Et on nomma ce lieu-là Tabhéhrah ³.

¹ Mot à mot: « il se plaignit de la peine devant les oreilles de l'Eternel. » Les Israélites étaient abattus, mécontents, disposés au murmure, dès qu'ils eurent laissé derrière eux Sinaï, où l'Eternel s'était révélé à eux d'une manière si terrible; mais ce mont leur offrait aussi les charmes d'une grande et belle nature. Maintenant ils se trouvent dans le désert *Et-Jih*, aride et d'un aspect atristant.

² Il ne nous est pas dit de quelle ma-

nière éclata le feu de l'Eternel; peut-être était-ce un éclair qui enflamma les broussailles autour du camp, et qui détruisit les tentes les plus reculées.

³ Le mot Tabhéhrah signifie feu, incendie. Cette station n'est pas indiquée, au chapitre XXXIII, au nombre des traites; mais c'est vraisemblablement celle qui est appelée au verset 16 sous le nom de Kibroth-Taava, c'est-à-dire tombeaux de la convoitise.

VERSET 4. Et ¹ le commun peuple ² qui était parmi eux, convoita avec beaucoup de passion de la chair; et même les enfants d'Israël ³ se mirent à pleurer, disant : Qui nous fera manger de la chair? — 5. Il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte, sans qu'il nous en coûtât rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons, des aulx ⁴. — 6. Et maintenant nos âmes sont accablées ⁵; nos yeux ne voient que de la manne ⁶.

¹ La convoitise dont il est parlé au verset 4, ne fut pas la cause du châtiement mentionné au verset 1^{er}. Ce châtiement avait été causé par des murmures à l'égard de la fatigue du voyage, aux versets 4-6; c'est le regret de l'Égypte et le dégoût de la manne.

² Le commun peuple, toutes sortes de gens qui étaient sortis d'Égypte avec Israël (Exode, XII, 38); c'est du milieu d'eux que partent les murmures.

³ Mais le peuple d'Israël lui-même en est bientôt atteint.

⁴ Tous ces fruits et légumes abondent encore aujourd'hui en Égypte, et forment la principale nourriture des habitants.

⁵ En Hébreu : nos palais sont desséchés.

⁶ La manne (7-10), par sa forme et sa douceur, ses divers emplois, décrite comme un don du ciel, ne pouvait cependant pas satisfaire ce peuple ingrat.

VERSET 11. Et Moïse dit à l'Éternel : Pourquoi as-tu affligé ton serviteur; et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce devant toi, que tu aies mis sur moi la charge de tout ce peuple? — 14. Je ne puis moi seul porter tout ce peuple; car il est trop pesant pour moi. — 16. Alors l'Éternel dit à Moïse : Assemble-moi soixante et dix hommes, d'entre les anciens d'Israël ², et les amène au tabernacle d'assignation, et qu'ils se présentent là avec toi. — 17. Alors je mettrai à part de l'Esprit ³ qui est sur toi, et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et que tu ne la portes pas toi seul. — 18. Et tu diras au peuple : Purifiez-vous pour demain, et vous mangerez de la chair ⁴. — 19. Vous n'en mangerez pas un jour; — 20. mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines. — 21. Et Moïse avait dit : Il y a six cent mille hommes de pied dans ce peuple ⁵, au milieu duquel je suis; et tu as dit : Je leur donnerai de la chair, afin qu'ils en mangent un mois entier. — 22. Leur tuera-t-on des brebis ou des taureaux, en sorte qu'il y en ait assez pour eux? ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, tant qu'il y en ait assez pour eux? — 23. Et l'Éternel répondit à Moïse : La main de l'Éternel est-elle resserrée ⁶? Tu verras maintenant si ce que je t'ai dit arrivera ou non. — 24. Moïse donc s'en alla et rapporta au peuple les paroles de l'Éternel; et il assembla soixante et dix hommes d'entre les anciens du peuple, et il les fit tenir autour du tabernacle. — 25. Alors l'Éternel descendit dans la nuée, et parla à Moïse, et ayant mis à part de l'Esprit qui était sur lui, il le mit sur ces soixante et dix hommes anciens. Et aussitôt que l'Esprit fut sur eux, ils prophétisèrent, mais ils ne continuèrent pas ⁷. — 26. Or, il en était demeuré deux au camp, dont l'un s'appelait Eldad, et l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa; et ils étaient de ceux dont les noms avaient été écrits; mais ils n'étaient point allés au tabernacle, et ils prophétisaient au camp. — 27. Alors un garçon courut pour le rapporter à Moïse, disant : Eldad et Médad prophétisent au camp. — 28. Et Josué, fils de Nun, un des serviteurs que Moïse avait choisis, répondit, disant : Moïse, mon seigneur, empêche-les. — 29. Et Moïse lui répondit : Es-tu jaloux pour moi? Plût à Dieu que tout le peuple de l'Éternel fût prophète, et que l'Éternel mit sur eux son Esprit! — 31. Alors l'Éternel fit lever un vent, qui enleva des caillles de delà la mer, et qui les répandit sur le camp, environ le chemin d'une journée, deçà et delà,

tout autour du camp ; et il y en avait presque la hauteur de deux coudées sur la terre ⁸. — 32. Alors le peuple, se levant pendant tout ce jour-là, et toute la nuit, et tout le jour suivant, amassa des cailles ; celui qui en avait amassé le moins en avait dix homers, et ils les étendirent avec soin pour eux, tout autour du camp ⁹. — 33. Mais lorsque la chair était encore entre leurs dents, avant qu'elle fût mâchée, la colère de l'Éternel s'embrasa contre le peuple, et il le frappa d'une très-grande plaie ¹⁰. — 34. Et on nomma ce lieu-là Kibroth-taava ¹¹ ; car on ensevelit là le peuple qui avait convoité. — 35. Et de Kibroth-taava, le peuple s'en alla à Hatséroth.

¹ Sans doute, dans une prière où il exposa sa peine à l'Éternel et implora son secours, le cœur de Moïse était aussi abattu et près de murmurer ; mais en exposant sa peine à l'Éternel, il surmonta sa mauvaise nature ; il n'entra point dans la voie des moqueurs, mais dans celle d'une foi ferme en l'Éternel. Celui qui, dans son impatience, se tourne en priant vers l'Éternel, ne tarde pas à sortir du chemin du péché.

² Les soixantes-dix anciens avaient déjà été choisis d'après le conseil de Jéthro (Exode, XXIV, 1, XVIII, 21). Cette institution n'avait eu lieu alors que d'après un conseil humain ; mais ici le choix en est fait sur l'ordre de Dieu, et est entouré d'une haute considération.

³ Nous voyons ici l'origine de l'office de prophète en Israël, qui prit plus tard, sous Samuël, un grand développement. Il est possible que le sanhédrin ou conseil souverain, au temps de Jésus, composé du même nombre qui est ici indiqué, ait tiré son origine de ce passage. Mais ces anciens étaient pénétrés de « l'esprit de Moïse ; » c'était un signe qu'ils agissaient de concert avec lui ; s'ils eussent agi en opposition avec Moïse, bien loin d'alléger son fardeau, ils n'auraient fait que l'aggraver.

⁴ Ils devaient se purifier, éviter toutes les choses souillées, parce que la chair qu'ils allaient recevoir devait être

envisagée comme un don particulier de Dieu.

⁵ Moïse trouve ce prodige trop grand, comme plus tard les disciples à l'égard des quatre mille (Matth., XV, 46). Il ne s'agit pas ici de nourrir cette foule une seule fois, mais pendant un temps fort long. Dans les deux cas, ils oublièrent que Dieu avait déjà miraculeusement nourri le peuple (Exode, XVI.)

⁶ N'est-il plus le Tout-Puissant comme jadis (Gen., XVIII, 44 ?)

⁷ Ce don de prophétie, qui était un fruit du Saint-Esprit, consistait à annoncer les vérités divines. Ils ne continuèrent pas ; lorsqu'ils furent sortis du sanctuaire, le don de l'Esprit s'arrêta. Le don de prophétie, que les chrétiens reçoivent sous la nouvelle alliance par l'imposition des mains des apôtres, n'avait vraisemblablement qu'une existence passagère.

⁸ C'est-à-dire, les cailles volèrent seulement à deux coudées au-dessus de la terre, de manière qu'on pouvait facilement les prendre avec la main.

⁹ Ils les étendaient pour les sécher et pour les manger plus tard.

¹⁰ C'est ainsi que l'on peut être exaucé dans ses prières, et être en même temps puni.

¹¹ Kibroth-Taava. = Sépulcres de la convoitise, lieu où la convoitise causa la mort de plusieurs.

Murmures de Marie et d'Aaron (XII, 1-3). — Punition et guérison (4-15).

VERSET 1. Alors Marie ¹ et Aaron ² parlèrent contre Moïse, à cause de la femme qu'il avait prise, parce cette femme était Ethiopienne ³. — 2. Et ils dirent : Est-ce que l'Éternel n'a parlé que par Moïse ? N'a-t-il point aussi parlé par nous ⁴ ? Et l'Éternel l'entendit ⁵. — 3. Or, Moïse était un homme fort doux, plus qu'aucun homme qu'il y eût eu sur la terre ⁶.

¹ Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, appelée la prophétesse (Exode, XV, 49); elle paraît ici avoir été l'auteur de cette révolte, causée par l'orgueil spirituel; c'est essentiellement à cause de cela qu'elle reçoit la punition décrite au verset 40.

² Aaron, dont nous connaissons la faiblesse, se laisse entraîner par sa sœur à la même injustice; il prend son parti et fait à son frère les mêmes reproches.

³ Le mariage de Moïse avec une seconde femme de Chus en Arabie, leur donne un prétexte plausible pour tenir un pareil langage. Séphora, sa première femme, était une Madianite, et n'était pas de la race des Chuschites; c'est pour cela qu'elle n'est pas ici mentionnée.

⁴ Le mariage avec une Ethiopienne, selon eux, déconsidérerait Moïse aux yeux du peuple; il leur fournit l'occasion d'abaisser le prophète et de s'élever eux-mêmes, de se mettre au moins à son niveau.

⁵ L'Eternel l'entendit avec un juste déplaisir.

⁶ Moïse supporte avec patience et avec une grande douceur cette atteinte portée à son honneur et à sa dignité par sa sœur et par son frère; il ne songe pas à se défendre, et encore moins à se venger. L'Eternel s'empresse d'autant plus de le justifier; l'historien ne parle de lui-même, qu'autant que c'est nécessaire pour indiquer la raison du secours si prompt du Seigneur. Au contraire, comme il revient souvent sur ses fautes!

VERSET 4. L'Eternel donc dit incontinent à Moïse, à Aaron et à Marie : Venez ¹ vous trois au tabernacle d'assignation, et ils y allèrent eux trois. — 5. Alors l'Eternel descendit dans la colonne de nuée, et se tint à l'entrée du tabernacle; puis il appela Aaron et Marie; ils vinrent eux deux. — 6. Et il dit : Ecoutez maintenant mes paroles : S'il y a quelque prophète parmi vous, moi qui suis l'Eternel, je me ferai connaître à lui en vision, et je lui ferai parler en songe ². — 7. Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle dans toute ma maison ³. — 8. Je parle avec lui bouche à bouche, et il me voit en effet, non point obscurément, ni par aucune représentation de l'Eternel ⁴; pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse? — 9. Ainsi la colère de l'Eternel s'alluma contre eux; et il s'en alla ⁵; — 10. car la nuée se retira de dessus le tabernacle. Et voici, Moïse était lépreux, blanche comme de la neige; et Aaron, regardant Marie, la vit lépreuse. — 11. Alors Aaron dit à Moïse : Hélas! mon seigneur, je te prie, ne mets point sur nous ce péché, car nous avons fait follement, et nous avons péché ⁶. — 13. Alors Moïse cria à l'Eternel, disant : O Dieu fort, je te prie, guéris-la ⁷, je te prie. — 14. Et l'Eternel répondit à Moïse : Qu'elle demeure donc enfermée sept jours, hors du camp, et après cela elle y sera reçue. — 15. Ainsi Marie fut enfermée hors du camp sept jours ⁸.

¹ Venez, sortez de vos tentes et allez au tabernacle.

² Il y avait diverses sortes de révélations divines; la plus relevée, c'était la vision immédiate, directe; la forme inférieure était les songes. « Dieu a parlé aux hommes de diverses manières (Héb., I, 4.) »

³ Moïse se distingue de tous les autres prophètes; c'est lui qui a eu les révélations les plus complètes; il a été le type de Christ, il a été fidèle, non-seulement dans la maison ou le sanctuaire

de l'Eternel, mais aussi dans toute l'économie de l'ancienne alliance, dont l'Eternel lui confia l'établissement et la direction.

⁴ Le privilège de Moïse consistait en ce qu'il connaissait, par une vue immédiate, les choses et les vérités qui lui étaient révélées, et non par une représentation ou une image; tandis que chez les autres prophètes la conscience d'eux-mêmes paraissait moins vive.

⁵ L'Eternel disparut, et la nuée, signe de sa présence, se retira, pour témoi-

gner son déplaisir contre ceux qui mur-
muraient.

⁶ Aaron reconnaît sa folie, s'en rep-
pent; il sent qu'il a mérité un châti-
ment, il demande pardon pour lui et

pour sa sœur encore plus coupable.

⁷ Preuve de sa bonté et de sa douceur,
qui est si loin de l'esprit de vengeance.

⁸ D'après la loi sur les lépreux (Lév.,
4, 5.)

Espions envoyés du désert de Paran; leur retour et leur rapport (XIII, 1-25).

VERSET 1. Après cela, le peuple partit de Hatséroth, et ils campèrent au désert de Paran. — 2. Et l'Éternel parla à Moïse, disant : — 3. Envoie des hommes pour épier le pays de Canaan ¹ que je donné aux enfants d'Israël. Vous enverrez un homme de chaque tribu de leurs pères, tous des principaux d'entre eux ². — 4. Moïse donc les envoya du désert de Paran, selon le commandement de l'Éternel. — 17. Or, Moïse avait nommé Osée, fils de Nun, Josué ³. — 18. Et il leur dit : Montez d'ici vers le midi ⁴; puis vous monterez sur la montagne, — 19. et vous verrez ce que c'est de ce pays-là, et quel est le peuple qui l'habite; s'il est fort ou faible, s'il est en petit ou en grand nombre; — 20. et quel est le pays où il habite; s'il est bon ou mauvais; et quelles sont les villes dans lesquelles il habite; si c'est en des tentes ou en des villes fortes; — 21. et quel est le pays; s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou s'il n'y en a point. Et ayez bon courage, et prenez du fruit du pays. Or, c'était alors le temps des premiers raisins. — 22. Ces hommes étant partis, ils épièrent le pays, depuis le désert de Tsin ⁵ jusqu'à Rehob ⁶, à l'entrée de Hamath ⁷. — 23. — 24. Et ils vinrent jusqu'au torrent d'Escol ⁸, et coupèrent de là une branche d'un cep avec une grappe de raisins, et ils étaient deux à la porter avec un levier. Ils apportèrent aussi des grenades et des figes.

¹ D'après Deutéronome, I, 22, c'était le peuple lui-même qui avait demandé devant l'Éternel qu'on envoyât des espions, et l'ordre donné ici de Dieu paraît être une réponse à leurs désirs. Il était dans les vues de Dieu d'éprouver par là le peuple; il fallait que celui-ci montrât si les dispensations précédentes l'avaient intérieurement mûri, s'il avait une confiance assez ferme au Dieu de l'alliance pour pouvoir entrer dans le pays promis. L'envoi des espions devait affirmer les Israélites fidèles dans leur foi encore faible; mais les plus endurcis montreraient la dureté de leurs cœurs, laquelle était si profonde qu'ils aimaient mieux retourner en Egypte que de hasarder le combat pour obtenir l'héritage promis qui était alors devant eux. Moment décisif pour le peuple; il va lui-même décider son sort: Canaan, ou encore trente-huit ans dans le désert.

² Les chefs de tribus.

³ Osée ou Josué veut dire Sauveur, salut, proprement Jehshoua. Ce nom était significatif pour la position future de Josué à l'égard de l'Éternel et du peuple.

⁴ Vers le Midi, c'est-à-dire du côté du sud; c'est de ce côté-là qu'ils devaient entrer dans le pays de Canaan.

⁵ Tsin, partie du désert de Paran, est sans doute la partie nord de ce désert. Si l'on admet, pour ce voyage du peuple jusqu'au désert de Paran ou de Tsin, que toutes les traites du chapitre XXXIII, 46, 36, étaient achevées jusqu'à l'envoi où le retour des espions, on doit aussi comprendre que l'Histoire-Sainte se tait complètement sur les années 37, 38, et qu'il ne nous est rien dit de ce temps-là, sauf les chapitres XV-XIX des Nombres; il semblerait qu'il entrerait dans la punition infligée à Israël que cette portion de son histoire dût être ensevelie dans un éternel oubli. Après que ce châtiement eût été accompli, nous re-

trouvons le peuple à Kadès, mais c'est pour prendre une autre route vers Canaan. Quel voile jette l'histoire sur cette juste punition du peuple ! Si l'on partage ces stations en deux parties égales on inégales, on fait retourner Israël encore une fois vers le golfe Persique, on lui fait reprendre le même chemin que la première fois, ou on lui fait faire un détour jusqu'à Kadès.

⁶ Réhob, qui était à la frontière nord-

ouest du pays, appartient plus tard à la tribu d'Ascér.

⁷ Hamath, sur le côté oriental du Liban, frontière nord-est de Canaan, appartenant déjà à la Syrie.

⁸ Jusqu'au torrent d'Escol, vallée ou torrent des raisins, où l'on trouve encore aujourd'hui, malgré le peu de soins donnés à la culture, des grappes de dix à douze livres.

VERSET 26. Et après avoir épié le pays, ils revinrent au bout de quarante jours. — 27. Ils vinrent vers Moïse et Aaron, et vers toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur ayant fait leur rapport, ils leur montrèrent du fruit du pays. — 28. Ils firent donc leur rapport à Moïse, et lui dirent : Nous avons été au pays où tu nous avais envoyés, et, véritablement, c'est un pays où coulent le lait et le miel, et voici de son fruit. — 29. Il y a une chose seulement, c'est que le peuple qui habite dans ce pays est robuste, et les villes sont fermées de murailles, et fort grandes; nous y avons vu aussi des descendants de Hanak ¹. — 31. Alors Caleb apaisa le peuple devant Moïse ², et dit : Montons hardiment, et possédons ce pays-là; car certainement nous y serons les plus forts. — 32. Mais les hommes qui étaient montés avec lui, dirent : Nous ne saurions monter contre ce peuple, car il est plus fort que nous. — 33. Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient épié, disant : Le pays par lequel nous sommes passés, est un pays qui consume ses habitants ³. — 34. Nous y avons vu aussi des géants, des descendants de Hanak, de la race des géants; et nous ne paraissions auprès d'eux que comme des sauterelles ⁴.

¹ Il y eut trois fils de Hanak qui avaient une taille gigantesque (Josué, XV, 43, 44. Deut., IX, 2; II, 10, 11, 24. Josué, XIV, 45).

² Caleb apaisa le peuple, dont le mauvais vouloir envers Moïse avait été excité par l'effrayant récit des espions.

³ C'est-à-dire, ces tribus vivent dans une guerre continuelle, et se massacrent les unes les autres.

⁴ Nous sommes venus près d'eux, et nous nous sommes comparés à eux. On voit comment l'incrédulité et la lâcheté qui s'y rattache exagèrent la chose.

Révolte du peuple ; intercession de Moïse ; châtiment (XIV, 4-38).

VERSET 1. Alors toute l'assemblée s'éleva et se mit à jeter des cris, et le peuple pleura cette nuit-là. — 2. Et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et contre Aaron, et toute l'assemblée leur dit : Plût à Dieu que nous fussions morts au pays d'Egypte ou dans ce désert ! — 4. Et ils se dirent l'un à l'autre : Etablissons-nous un chef et retournons en Egypte ¹. — 5. Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leurs visages devant toute l'assemblée des enfants d'Israël ². — 6. Et Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphunné, qui étaient de ceux qui avaient épié le pays, déchirèrent leurs vêtements. — 7. Et ils parlèrent à toute l'assemblée des enfants

d'Israël, disant : Le pays par lequel nous avons passé pour l'épier, est un fort bon pays. — 8. Si nous sommes agréables à l'Éternel, il nous fera entrer en ce pays-là, et il nous le donnera ; c'est un pays où coulent le lait et le miel. — 9. Mais ne soyez point rebelles contre l'Éternel, et ne craignez point le peuple de ce pays-là, car ils seront notre pain ; leur protection s'est retirée de dessus eux³, et l'Éternel est avec nous ; ne les craignez donc point. — 10. Alors toute l'assemblée parla de les lapider ; mais la gloire de l'Éternel apparut à tous les enfants d'Israël au tabernacle d'assignation. — 11. Et l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peuple m'irritera-t-il, en me traitant avec mépris, et jusqu'à quand ne croira-t-il point en moi, après tous les signes que j'ai faits au milieu d'eux ? — 12. Je le frapperai de mortalité et je le détruirai ; mais je te ferai devenir un peuple plus grand et plus fort qu'il n'est⁴. — 13. Et Moïse dit à l'Éternel : Mais les Égyptiens l'entendront ; car tu as fait monter ce peuple par ta force du milieu d'eux. — 16. Parce que l'Éternel ne pouvait pas faire entrer ce peuple au pays qu'il avait juré de leur donner, il les a tués dans le désert. — 17. Or, maintenant je te prie, que la grandeur de la puissance du Seigneur soit reconnue⁵, comme tu en as parlé, en disant : — 18. L'Éternel est lent à la colère et abondant en miséricorde ; il pardonne l'iniquité et le forfait, et il ne tient nullement le coupable pour innocent ; il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération⁶. — 19. Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, et comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Égypte jusqu'ici. — 20. Et l'Éternel dit : Je leur ai pardonné selon ta parole⁷ ; — 21. mais certainement, je suis vivant, et la gloire de l'Éternel remplira toute la terre. — 22. Que quant à tous ces hommes qui ont vu ma gloire, et les signes que j'ai faits en Égypte et au désert, et qui m'ont déjà tenté dix fois⁸, et qui n'ont point obéi à ma voix, — 23. jamais ils ne verront le pays que j'avais juré à leurs pères de leur donner. Tous ceux qui m'ont irrité ne le verront point. — 25. Retournez demain en arrière, et allez-vous-en au désert par le chemin de la mer Rouge.

¹ Indice d'une révolte ouverte, puisqu'ils cherchent à se choisir un autre chef qui les reconduise en Égypte.

² Pour invoquer le secours de l'Éternel.

³ Leur protection, proprement : leur ombre qui les préserve de la chaleur. Les peuplades cananéennes étaient supportées de Dieu, jusqu'à ce que leur péché fût à son comble (Gen., XV, 16). Josué et Caleb, après avoir parcouru le pays, reconnurent que le temps était venu où la patience de Dieu aurait son terme et où il accomplirait ses jugements.

⁴ Il y a dans Exode, XXXII, 40, une même menace et une même promesse.

⁵ Ceci se lie encore au verset précédent : Que l'Éternel manifeste sa puissance, qu'il introduise son peuple en Canaan, malgré leur résistance.

⁶ Moïse rappelle à l'Éternel ses propres paroles (Exode, XXXIV, 6, 7).

⁷ Le pardon et le châtement se rencontrent aussi dans la vie de David. Cependant, au verset 12, l'Éternel avait menacé le peuple entier de le détruire par la peste ; maintenant la punition n'atteindra que les coupables et non immédiatement, mais peu à peu, car cette génération doit être consumée dans le désert.

⁸ Ils m'ont tenté dix fois : 1° Vers la mer Rouge (Exode, XIV, 41, 42) ; 2° à

Mara (Exode, XV, 23, 24); 3^o au désert de Sinaï (Exode, XVI, 2, 3); 4^o à l'occasion de la manne (verset 20); 5^o une seconde fois dans le même lieu (26-28); 6^o A Réphidim (XVII, 1, 2); 7^o en Horeb (Exode, XXXII); 8^o à Tabhérah

(Nomb., XI, 4); 9^o A Kibroth-Taava (XI, 4 et suiv.); 10^o Ici, à Kadès. On voit comment les cinq livres de Moïse forment un tout complet et bien uni dans toutes ses parties.

VERSET 26. L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant : — 27. Jusqu'à quand supporterai-je cette assemblée méchante, qui murmure contre moi? J'ai entendu ses murmures contre moi. — 28. Dis-leur : Je suis vivant, dit l'Éternel, si je ne vous fais ce que j'ai entendu que vous avez dit ²; — 29. vos cadavres tomberont dans ce désert; et pour ce qui est de tous ceux d'entre vous, dont on a fait le dénombrement, selon tout le compte que vous en avez fait, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, qui avez murmuré contre moi ³, — 30. si jamais vous entrez au pays pour lequel j'avais levé ma main ⁴, jurant que je vous y ferais habiter; excepté Caleb, fils de Jéphunné, et Josué, fils de Nun. — 31. Mais j'y ferai entrer vos petits-enfants, desquels vous avez dit qu'ils seraient en proie ⁵; et ils sauront ce qu'est le pays que vous avez méprisé. — 32. Mais pour vous, vos cadavres tomberont dans ce désert ⁶. — 33. Et vos enfants iront paissant dans ce désert quarante ans ⁷, et ils porteront la peine de vos prostitutions ⁸, jusqu'à ce que vos corps morts soient consumés dans le désert, — 34. selon le nombre de jours pendant lesquels vous avez épié le pays, savoir, quarante jours, chaque jour pour chaque année; vous porterez la peine de vos iniquités pendant quarante ans, et vous connaîtrez que j'ai interrompu le cours de mes bénédictions sur vous. — 35. Je suis l'Éternel qui l'ai dit. — 36. Et en effet, les hommes que Moïse avait envoyés pour épier le pays, et qui, étant de retour, avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en décrivant fort ce pays; — 37. ces hommes-là qui avaient si fort décrié le pays, moururent, étant frappés devant l'Éternel ⁹. — 38. Il n'y eut que Josué et Caleb, qui survécurent d'entre ceux qui étaient allés épier le pays.

¹ Ici commence une nouvelle révélation, déterminant mieux la menace générale précédente. Moïse a supplié l'Éternel; le peuple ne sera pas tout détruit, mais il sera errant pendant quarante ans dans le désert.

² Voyez verset 2, où le peuple avait désiré sa mort.

³ Aucun de ceux qui sont âgés de plus de vingt ans, n'entrera dans le pays de Canaan; cette menace ne concernait ni Josué ni Caleb, vraisemblablement ni les Lévités qui n'avaient eu aucune part à la révolte; car Eléazar, fils d'Aaron, et Phinéas, fils d'Eléazar, étaient déjà nommés en Égypte (Exode, VI, 23, 25). Mais Eléazar, pere de Phinéas, aide à Josué dans le partage du pays (Josué, XIV, 4), et il mourut dans un âge avancé

(Josué, XXIV, 33; comp. au verset 29).

⁴ Pour lequel j'avais levé ma main, c'est-à-dire pour lequel j'avais juré (Gen., XIV, 22).

⁵ Voyez verset 3.

⁶ Vous mourrez dans ce désert et vous y serez ensevelis.

⁷ Mèneront une vie nomade.

⁸ Prostitution, c'est-à-dire idolâtrie, révolte contre Dieu, infidélité qui tôt ou tard conduit au culte des idoles.

⁹ Ils moururent d'une mort subite devant l'Éternel lorsqu'à peine l'Éternel leur eût parlé. Dix espions sur douze. Les hommes revêtus du pouvoir, lorsqu'ils s'éloignent de l'Éternel, entraînent d'autres dans la révolte, et sont exposés ainsi que leurs victimes à de sévères et à de prompts châtimens.

Le peuple cherche en vain à échapper au châtement (39-45).

VERSET 39. Or, Moïse dit ces choses-là à tous les enfants d'Israël; et il y eut un grand deuil parmi le peuple ¹. — 40. Puis s'étant levés de bon matin, ils montèrent sur le haut de la montagne, disant : Nous voici, et nous monterons au lieu dont l'Eternel a parlé ; car nous avons péché ². — 41. Mais Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement de l'Eternel ³? Cela ne réussira point. — 42. Ne montez point, de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis, car l'Eternel n'est point au milieu de vous. — 43. Car les Hamalékites et les Cananéens sont là devant vous; et vous tomberez par l'épée, parce que vous vous êtes détournés de suivre l'Eternel ⁴; l'Eternel aussi ne sera point avec vous. — 44. Toutefois, ils s'obstinèrent de monter sur le haut de la montagne ⁵; mais l'arche de l'alliance de l'Eternel, et Moïse ne sortirent pas du milieu du camp ⁶. — 45. Alors les Hamalékites et les Cananéens, qui habitaient sur cette montagne-là, descendirent et les taillèrent en pièces jusqu'en Horma ⁷.

¹ Il y eut un grand deuil parmi le peuple; soit à cause du rapport des espions, soit à cause de l'arrêt que l'Eternel venait de prononcer et de la mort soudaine dont dix des messagers avaient été frappés.

² C'est le langage de l'orgueil, de l'amour-propre, malgré l'aveu de la faute. Comme il est difficile à l'homme de marcher dans la voie droite! Il est tantôt abattu, tantôt hautain, tantôt audessous, tantôt au-dessus de la ligne qu'il doit suivre. Israël comprend qu'il a mal fait, il l'avoue; maintenant il veut obéir, non à Dieu, mais à sa volonté charnelle; en voulant obéir, il se précipite dans une nouvelle révolte.

³ Dieu avait parlé au verset 35, sa

parole devait s'accomplir : quiconque agissait contre était un transgresseur de son commandement.

⁴ Parce que les Hamalékites et les Cananéens sont là devant vous et que vous ne devez pas croire que l'Eternel veuille vous secourir.

⁵ Ils étaient acharnés, obstinés à exécuter leur fatal projet.

⁶ Ceci aurait déjà dû leur servir d'avertissement.

⁷ Horma signifie « dévoué à l'interdit; » la ville reçut ce nom plus tard (Nomb., XXI, 3). C'est depuis ici jusqu'au chapitre XX qu'est renfermée cette obscure période des trente-huit ans, sur laquelle l'Ecriture se tait complètement (Comparez Deut., II, 44).

Chap. XV.

Ce chapitre contient diverses lois sur les offrandes, les aspersions, sur la manière d'expié les péchés commis par erreur et les péchés commis par fierté (1-31). Punition d'un violateur du sabbat (32-36). Banderolles d'hyacinthes, comme mémorial des commandements de l'Eternel (37-44).

Coré, Dathan et Abiram (XVI).

VERSET 1. Or, Coré ¹, fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fit une entreprise avec Dathan et Abiram, enfants d'Eliab, et On, fils de Péleth, enfants de Ruben ², — 2. et ils s'élevèrent contre Moïse avec deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël, qui étaient des principaux de l'assemblée, et qu'on appelait pour tenir le conseil, et qui étaient des gens de réputation. — 3. Il s'assemblèrent donc contre Moïse et contre Aaron, et ils leur

dirent : Qu'il vous suffise que tous ceux de l'assemblée sont consacrés ³, et que l'Éternel est au milieu d'eux ⁴; pourquoi vous élevez-vous par-dessus l'assemblée de l'Éternel? — 4. Ce que Moïse ayant entendu, il se prosterna le visage contre terre; — 5. et il parla à Coré et à tous ceux qui étaient assemblés avec lui, et leur dit : Demain matin l'Éternel donnera à connaître celui qui lui appartient, et celui qui est consacré, et il fera approcher de Lui, il fera, dis-je, approcher de Lui celui qu'il aura choisi. — 6. Faites ceci, prenez des encensoirs, Coré, et tous ceux qui sont assemblés avec lui; — 7. et demain mettez-y du feu, et mettez-y du parfum devant l'Éternel; et l'homme que l'Éternel aura choisi, sera celui qu'il aura consacré ⁵. Enfants de Lévi, qu'il vous suffise. — 8. Moïse dit encore à Coré : Ecoutez maintenant, enfants de Lévi : — 9. Est-ce trop peu de chose pour vous, que le Dieu d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, vous faisant approcher de Lui ⁶ pour être employés au service du pavillon de l'Éternel, et pour assister devant l'assemblée, afin de faire le service pour eux? — 10. Et qu'il t'ait fait approcher, et tous tes frères, les enfants de Lévi, avec toi; que vous recherchiez encore le sacerdoce? — 11. C'est pourquoi, et toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, vous vous êtes assemblés contre l'Éternel. Car qui est Aaron, que vous murmuriiez contre lui ⁷? — 12. Et Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, qui répondirent : Nous n'y monterons point ⁸. — 13. Est-ce peu de chose que tu nous aies fait monter hors d'un pays où coulaient le lait et le miel, pour nous faire mourir dans ce désert, que tu veuilles même dominer sur nous? — 14. Et nous as-tu fait venir dans un pays où coulent le lait et le miel? et nous as-tu donné quelque héritage de champs ou de vignes? Créveras-tu les yeux de ces gens ⁹? Nous n'y monterons point. — 15. Alors Moïse fut fort indigné ¹⁰, et il dit à l'Éternel : Ne regarde point à leur offrande ¹¹; je n'ai point pris d'eux un seul âne, et je n'ai point fait de mal à aucun d'eux ¹². — 16. Puis Moïse dit à Coré : Toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, trouvez-vous demain vers l'Éternel, toi, dis-je, et ceux-ci; qu'Aaron aussi s'y trouve. — 17. Et prenez chacun vos encensoirs, et mettez-y du parfum; et que chacun présente devant l'Éternel son encensoir, qui seront deux cent cinquante encensoirs; et toi et Aaron, ayez aussi chacun votre encensoir. — 18. Ils prirent donc chacun leurs encensoirs, et ils y mirent du feu, et ensuite du parfum, et ils se tinrent à l'entrée du tabernacle d'assignation; Moïse et Aaron s'y tinrent aussi. — 19. Et Coré fit assembler contre eux toute l'assemblée ¹³, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et la gloire de l'Éternel se fit voir à toute l'assemblée. — 20. Puis, l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, disant : — 21. Séparez-vous du milieu de cette assemblée ¹⁴, et je les consumerai en un moment. — 22. Et ils se prosternèrent le visage contre terre, et ils dirent : O Dieu fort, Dieu des esprits de toute chair ¹⁵, un seul homme a péché, et te mettras-tu dans une si grande colère contre toute l'assemblée? — 23. Et l'Éternel parla à Moïse, disant : — 24. Parle

à l'assemblée, et dis-lui : Retirez-vous d'autour des tentes de Coré, Dathan, et Abiram. — 28. Et Moïse dit ¹⁶ : Vous connaîtrez à ceci que l'Eternel m'a envoyé pour faire toutes ces choses, et que je n'ai rien fait de moi-même; — 29. si ces gens-là meurent comme tous les hommes meurent, et s'ils sont punis comme tous les hommes le sont, l'Eternel ne m'a point envoyé; — 30. mais si l'Eternel crée une chose toute nouvelle, et que la terre ouvre sa bouche, et les engloutisse avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent vivants dans le gouffre ¹⁷; alors vous saurez que ces hommes-là ont irrité l'Eternel. — 31. Et dès qu'il eut achevé de prononcer toutes ces paroles, la terre qui était sous eux, se fendit; — 32. et la terre s'entr'ouvrant, les engloutit avec leurs familles, et tous les hommes qui étaient à Coré, et tout leur bien. — 33. Ils descendirent donc, eux et tous ceux qui leur appartenaient, vivants dans le gouffre; et la terre les couvrit; et ainsi ils périrent du milieu de l'assemblée. — 34. Et tout Israël qui était autour d'eux, s'enfuit à leur cri; car il disait : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse. — 35. Et le feu sortit, de la part de l'Eternel, et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum.

¹ Coré, de la tribu de Lévi, était le chef de la sédition. Ses enfants n'y prirent aucune part (Nomb., XXVI, 11), « aussi ne moururent-ils point. » Ce sont eux qui ont écrit les Psaumes XLIV, XLIX, LXVI, LXXXIV, LXXXV, CXXVI.

² Les descendants de Ruben voulaient, à ce qu'il paraît, faire valoir leur droit d'aïnesse contre l'élection divine.

³ C'est-à-dire, vous estimez trop haut votre pouvoir, vous vous élevez de vous-mêmes au-dessus de nous; nous avons par notre naissance au moins les mêmes droits que vous.

⁴ En disant que l'Eternel est toujours au milieu de l'assemblée, ils en font un prétexte pour s'élever au niveau de Moïse et d'Aaron. Ils se révoltent contre Dieu, tout en reconnaissant sa présence qu'ils ne peuvent pas nier. Des paroles pieuses pour défendre une mauvaise cause!

⁵ Moïse laisse à l'Eternel le soin de décider s'il veut transporter sur Coré et ses complices la souveraine sacrificature, si ce seront eux qui feront les encensements, l'offrande du parfum, dans laquelle les prières du peuple sont offertes à l'Eternel.

⁶ Vous avez un privilège sur tout le peuple, vous pouvez vous approcher du Dieu d'Israël plus près que tous les Israélites. Les Lévites servaient devant le tabernacle du témoignage, mais ils n'approchaient point des vaisseaux du sanctuaire (Nomb., XVIII, 2-4).

⁷ Ce n'est pas contre Aaron que vous murmurez, mais contre Dieu.

⁸ Moïse voulait faire rentrer dans l'obéissance Dathan et Abiram et les sauver, parce qu'ils n'avaient été qu'entraînés dans la révolte. Mais ils ne voulurent pas se rendre à l'invitation du prophète; ils lui répondirent par des moqueries.

⁹ Les rendras-tu aveugles pour qu'ils ne voient point comment tu les as trompés?

¹⁰ Moïse fut profondément ému et saisi d'une sainte indignation.

¹¹ Les révoltés devaient être punis ou couverts de honte, afin que le reste du peuple fût affermi dans la foi et dans l'obéissance à l'Eternel.

¹² Moïse signale ici son désintéressement, et l'absence de toute domination et de toute oppression de sa part comme on en trouve d'ordinaire chez les conducteurs des peuples.

¹³ Coré persistait tellement dans son criminel dessein, qu'il voulait avoir pour témoin tout le reste de l'assemblée, restée étrangère à la révolte.

¹⁴ Comme toute l'assemblée approuvait la révolte par son silence, ou du moins n'en témoignait aucune horreur, l'Eternel voulut l'anéantir.

¹⁵ Toi qui donnes la vie et la respiration.

¹⁶ Après qu'il eut averti encore une fois, mais en vain, Dathan et Abiram, dans la tente des Rubénites (25-27).

17 Dans le gouffre, séjour des morts, ils moururent pas d'une mort naturelle, mais icl des méchants. C'était un châtimeut qu'ils fussent précipités tout vivants dans miraculeux de l'Eternel qu'ils ne mou- l'enfer.

VERSET 41. Or, dès le lendemain toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et contre Aaron, disant : Vous avez fait mourir le peuple de l'Eternel. — 42. Et il arriva, comme l'assemblée se formait contre Moïse et Aaron, qu'ils regardèrent vers le tabernacle d'assignation ¹, et voici, la nuée le couvrit, et la gloire de l'Eternel apparut. — 43. Moïse donc et Aaron vinrent devant le tabernacle d'assignation. — 44. Et l'Eternel parla à Moïse, disant : — 45. Otez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un moment. Alors ils se prosternèrent le visage contre terre². — 46. Puis Moïse dit à Aaron : Prends l'encensoir, et mets-y du feu de dessus l'autel; mets-y aussi du parfum, et va promptement à l'assemblée ³, et fais propitiation pour eux; car une grande colère est partie de devant l'Eternel; la plaie a commencé ⁴. — 47. Et Aaron prit l'encensoir, comme Moïse le lui avait dit, et il courut au milieu de l'assemblée; alors il mit du parfum, et il fit propitiation pour le peuple. — 48. Et comme il se tenait entre les morts et les vivants ⁵, la plaie fut arrêtée ⁶. — 49. Et il y en eut quatorze mille sept cents qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts pour le fait de Coré.

¹ Ils regardèrent vers le témoignage d'assignation, en fuyant de devant le peuple et en cherchant un refuge auprès de l'Eternel pour eux et pour ce peuple égaré.

² Ils se prosternèrent le visage contre terre, pour intercéder par leurs prières.

³ Dans cette occasion extraordinaire, l'offrande du parfum avait été portée hors du sanctuaire, Moïse voulut par là convaincre le peuple que le même

moyen, qui, dans la main de Coré, avait causé sa perte, apportait, dans la main légitime du sacrificateur, la bénédiction et la délivrance.

⁴ La plaie, c'est-à-dire la mortalité.

⁵ Le peuple pouvait voir par là l'amour d'Aaron, ce saint courage et ce renoncement par lequel Dieu confirmait le sacerdoce.

⁶ Parce que Dieu eut pour agréable cet acte sacerdotal d'Aaron.

Verge d'Aaron en fleurs (XVII, 4-13).

Pour détruire à jamais cette disposition à la révolte contre le sacerdoce légitime, l'Eternel voulut ajouter un nouveau signe au châtimeut infligé à Coré, aux deux cent cinquante complices et aux quatorze mille sept cents. Il voulut montrer à ceux que ce terrible exemple n'avait pas suffisamment instruits quel était l'homme qu'il avait véritablement appelé au service du sanctuaire. Moïse reçoit l'ordre de prendre une verge par tribu, d'écrire le nom du chef de la tribu sur chaque verge. Il écrira le nom d'Aaron sur la verge de Lévi et il déposera dans le tabernacle, devant le propitiatoire, ces douze verges. Celle qu'on trouvera fleurie le lendemain indiquera celui que l'Eternel a choisi. Moïse fit comme l'Eternel lui avait commandé. La verge seule d'Aaron avait fleuri; elle avait produit des boutons, et mûri des amandes. Par ce nouveau prodige, l'Eternel déclara quel était celui que le peuple devait reconnaître comme son médiateur légitime; et pour faire cesser les murmures des Israélites, Moïse déposa la verge fleurie dans l'arche de l'alliance (Héb., IX, 4, 5). Le peuple n'éprouva sans doute pas un vrai repentir, mais une crainte salutaire.

Chap. XVIII.

Sacrificateurs, rapports des Lévites avec eux. Les Lévites sont les aides des pre-

miers (1-7). Substance des sacrificateurs et des Lévites plus nettement déterminée. Ils n'ont pas d'héritage en fonds de terre dans le pays comme les autres tribus. L'Éternel est lui-même leur portion et leur héritage (verset 20). Tout le pays appartient à l'Éternel; en conséquence Israël doit reconnaître la souveraineté de Jéhovah et lui offrir la dîme des prémices des fruits et des récoltes. Les sacrificateurs et les Lévites reçoivent du peuple cette dîme comme un droit perpétuel (8-32), ce qui est confirmé dans Deutéronome, XIV, 22.

Chap. XIX.

Purification par les cendres de la vache rousse pour ceux qui étaient souillés par le contact d'un mort.

Les trente-huit années de punition.

Lorsque nous rencontrons pour la seconde fois Israël à Kadès (chap. XX), il y avait déjà trente-sept ans d'écoulés sur les trente-huit qu'Israël devait errer dans le désert en punition de son incrédulité. L'historien sacré ne nous dit sur ce temps-là que ce que nous avons appris dans le chapitre précédent : la révolte de Coré et la confirmation du sacerdoce d'Aaron. Il est fort difficile de savoir d'une manière certaine si Israël fit d'autres traites en arrière depuis Kadès dans le désert, autour du désert, quelles furent ces traites et comment se partagea cet espace de temps. Ce fut une longue série d'épreuves pour le peuple et pour Moïse, son conducteur. Celui-ci était bientôt arrivé au terme de sa vie; il avait vu la révolte de Coré; il avait frappé d'une mort soudaine 44,700 Israélites, événement qui sans doute eut lieu peu après la menace que l'Éternel avait faite. Pendant ce temps-là, la plus grande partie de ceux qui étaient sortis d'Égypte dans l'âge mûr avaient succombé, soit sous le poids des années ou des infirmités, soit par un châtement divin, tel que celui qui frappa les insurgés. Ce fut alors que Moïse, rassasié d'années, jetant un regard affligé sur ces milliers de frères morts dans le désert, mais contemplant aussi avec foi les promesses immuables de Dieu, chanta ce cantique de lamentations qui porte son nom, Psaume XC. Il n'y a aucune raison qui nous porte à douter que Moïse n'en soit réellement l'auteur. Aussi, cet hymne de deuil et de foi trouve sa place ici.

Psaume XC.

Dieu, l'Éternel, retraite pour la fragile humanité.

VERSET 1. Prière de Moïse, homme de Dieu. — Seigneur, tu nous as été une retraite d'âge en âge. — **2.** Avant que les montagnes fussent nées, et que tu eusses formé la terre, la terre habitable, d'éternité jusqu'en éternité ¹, tu es et tu seras le Dieu fort. — **3.** Tu réduis l'homme mortel en poussière, et tu dis : Fils des hommes, retournez en terre ². — **4.** Car mille ans sont devant tes yeux comme le jour d'hier qui est passé, et comme une veille dans la nuit ³. — **5.** Tu les emportes comme par une ravine d'eau; ils sont comme un songe; ils sont le matin comme une herbe qui se change; — **6.** laquelle fleurit le matin, et elle se fane; le soir on la coupe, et elle sèche. — **7.** Car nous sommes consumés par ta colère ⁴, et nous sommes troublés par l'ardeur de ton courroux. — **8.** Tu as mis devant toi nos iniquités, et devant la clarté de ta face, nos fautes cachées. — **9.** Car tous nos jours s'en vont par ta grande colère, et nous consumons nos années comme une pensée. — **10.** Les jours de

nos années reviennent à soixante et dix, et s'il y en a ⁵ de vigoureux, à quatre-vingts ans; et le plus beau de ces jours n'est que travail et tourment ⁶; il est retranché, et nous nous envolons. — 11. Qui est-ce qui connaît la force de ton courroux et de ta grande colère, pour te craindre ⁷! — 12. Enseigne-nous à tellement compter nos jours ⁸, que nous en puissions avoir un cœur sage. — 13. Éternel, reviens! jusques à quand? et aie compassion de tes serviteurs ⁹. — 14. Rassasie-nous chaque matin de ta bonté, afin que nous nous réjouissons, et que nous soyons joyeux tout le long de nos jours. — 15. Réjouis-nous à proportion des jours que tu nous as affligés, et des années auxquelles nous avons senti des maux. — 16. Que ton œuvre paraisse sur tes serviteurs; et ta gloire sur leurs enfants. — 17. Et que le regard favorable de l'Éternel notre Dieu soit sur nous; qu'il affermisse l'œuvre de nos mains, et qu'il accomplisse l'œuvre de nos mains.

¹ Avant qu'il existât quoi que ce soit, tu es, toi, Dieu d'éternité en éternité; tel est le fondement de l'espérance de l'homme et de son recours à Dieu de génération en génération.

² Nous n'avons qu'une existence passagère en présence de l'Éternel, qui ne passe point. Nous mourons, et d'autres prennent notre place. La mort, la naissance, tout suit le cours tracé par la volonté du Dieu immuable.

³ La vie la plus longue est en comparaison de l'éternité comme un jour qui s'enfuit, comme un instant.

⁴ Colère, c'est-à-dire horreur de Dieu de nos péchés. La mort est le salaire du péché.

⁵ Ou, s'il est vigoureux.

⁶ Tourment, proprement : l'orgueil de

de notre vie; et cette vie, dont nous nous enorgueillons, n'est même dans ses plus beaux jours que peine et douleur.

⁷ L'homme doit reconnaître le néant de sa vie et son état de péché, afin d'apprendre à compter ses jours avec sagesse.

⁸ Cette prière est nécessaire, parce que l'homme, par lui-même, ne sait pas faire le compte de ses jours, et se laisse aisément séduire par l'attrait et la jouissance du moment.

⁹ Ce verset et les suivants expriment le sentiment de notre néant, le besoin de la grâce, d'une délivrance, la conviction que le Dieu éternel peut donner quelque chose de durable et de permanent à l'homme si fragile et si pécheur.

Dernière année du voyage dans le désert (XX-XXII, 4).

L'historien sacré ne nous donne que les faits les plus importants dans le développement du royaume de Dieu : l'exécution de la menace, les pérégrinations d'Israël dans le désert, la mort successive des Israélites, et nous nous trouvons maintenant tout-à-coup dans la dernière année de ce long voyage. Les faits rapportés depuis le chapitre XX des Nombres jusqu'au 1^{er} du Deutéronome, appartiennent aux dix premiers mois de la dernière année, soit de la quarantième. Ici commence donc une nouvelle époque pour Israël. Néanmoins, cette nouvelle génération (ne comprenant qu'un faible reste de la précédente) se montre aussi rebelle que celle-ci. Elle a grandi sous la loi de l'alliance, et elle la viole; plus de circoncision, plus d'observation du sabbat, mépris des droits et de la loi de Dieu (Ezéchiél, XX). Les Israélites servent l'armée du ciel, les astres; ils portent le tabernacle de Moloch, ils invoquent Remphan (Saturne) (Actes, VII, 43. Amos, V, 25, 26). Ces révoltes répétées leur attirent de nouveaux châtements. Mais c'est une génération nouvelle plus facile à élever que l'ancienne; elle n'est pas encore comme celle-ci endurcie et blasée; elle n'a pas encore lassé la patience de l'Éternel comme l'ont fait ses pères; elle est plus propre à entrer en possession de l'héritage promis.

Mort de Marie (XX, 1).

VERSET 1. Or, les enfants d'Israël, et toute l'assemblée, arrivèrent au désert de Tsin, au premier mois ¹; et le peuple s'arrêta à Kadès ², et Marie mourut là, et elle y fut ensevelie ³.

¹ Premier mois de la quarantième année.

firent treize traites dans la trente-septième année (XXXIII, 18 et suiv.).

² Ils y arrivaient pour la seconde fois, après avoir, une première fois, rebroussé dans le désert en punition de leurs murmures (XIII, 27). D'après les stations indiquées au chap. XXXIII, ils

³ Elle fut aussi frappée du châtement prononcé de Dieu; elle ne devait point voir le pays de la promesse à cause de ses murmures (XII).

Murmures du peuple. Eau jaillissant du rocher (2-13).

VERSET 2. Et n'ayant point d'eau pour le peuple, ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron. — 3. Et le peuple contesta avec Moïse, et ils lui dirent : Plût à Dieu que nous fussions morts, quand nos frères moururent devant l'Eternel ¹! — 4. Et pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée dans ce désert, pour y mourir avec nos bêtes? — 5. Et pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Egypte, pour nous amener en ce méchant lieu, qui n'est point un lieu pour semer, ni un lieu pour des figuiers, ni pour des vignes, ni pour des grenadiers ², et où même il n'y a point d'eau pour boire?

¹ Voyez chap. XIV, 36, où l'Eternel frappa de mort les coupables trente-sept ans auparavant, dans le même lieu. Il y eut une révolte semblable, et encore pour le manque d'eau, dans la première

année du voyage, auprès du rocher de Horeb (XVII).

² Des grenadiers, une des principales productions de la basse Egypte, où Israël avait habité.

VERSET 6. Alors Moïse et Aaron se retirèrent de devant l'assemblée, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et ils tombèrent sur leur visage, et la gloire de l'Eternel leur apparut. — 7. Puis l'Eternel parla à Moïse, disant : — 8. Prends la verge, et fais convoquer l'assemblée, toi et Aaron ton frère ¹, et parlez au rocher en leur présence, et il donnera ses eaux; ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à leurs bêtes. — 9. Moïse donc prit la verge de devant l'Eternel, comme il lui avait commandé. — 10. Et Moïse et Aaron firent convoquer l'assemblée devant le rocher, et il leur dit : Vous, rebelles, écoutez maintenant : Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ²? — 11. Puis Moïse leva la main, et frappa de sa verge le rocher, deux fois ³; alors des eaux sortirent en abondance, et l'assemblée but, et leurs bêtes aussi. — 12. Après, l'Eternel dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez point cru en moi, pour me sanctifier devant les enfants d'Israël ⁴, aussi vous n'introduirez point cette assemblée dans le pays que je leur ai donné ⁵. — 13. Ce sont là les eaux de contestation ⁶, pour lesquelles les enfants d'Israël débattirent contre l'Eternel; et il se sanctifia en eux ⁷.

¹ Parle et non pas frappe, et encore moins frappe deux fois, comme le fit Moïse dans un zèle charnel (verset 14).

² Moïse, à ce qu'il paraît, en faisant cette question, se détourna de la droite voie d'une foi ferme; il supportait depuis longtemps ce peuple de col roide, chez lequel toutes les expériences précédentes avaient porté si peu de fruits. Il n'avait jamais fait une question pareille, et il exprimait par là du mécontentement ou du dégoût pour l'œuvre dont il était chargé, ou quelque doute à l'égard du secours divin. Il eut, dans ce moment-là, une trop grande confiance en lui-même et en sa verge. Tel fut le péché qui lui attira la punition mentionnée au verset 12.

³ Au lieu de demander simplement au rocher, au nom de l'Eternel, qu'il lui donne de l'eau, il place une plus grande confiance en sa verge que dans la parole de l'Eternel.

⁴ Ils n'avaient pas jugé sainement cette faute du peuple, provoquée par un besoin naturel, irrésistible, et non par l'orgueil. Leur tâche consistait à n'être

que des instruments de Dieu, à exécuter sa volonté en renonçant pleinement à eux-mêmes, à leur propre sagesse, et à sanctifier ainsi l'Eternel, à lui donner gloire. Dans cette occasion, Moïse plaça son Moi dans un des plateaux de la balance. Le péché du prophète et d'Aaron consistait en ceci : c'est qu'ils prétendaient avoir quelque pouvoir provenant d'eux-mêmes.

⁵ Quoique les hommes de Dieu, tels que Moïse, ne tombent plus dans les péchés grossiers, l'Eternel les reprend et les punit pour des fautes plus légères. Quelle loyauté il y a dans la sainte Ecriture, qui ne cache point les faiblesses et les fautes des hommes de Dieu les plus éminents, mais qui les met à découvert, non point pour rassurer les esprits lâches, mais pour avertir les meilleurs!

⁶ En hébreu Mériba, tout comme dans Exode, XVII, 7. Deutéronome, XXXII, 51. Psaume LXXXI, 8.

⁷ « Il se sanctifia en eux, » ou manifesta sa gloire, en venant au secours du peuple et en punissant la désobéissance et l'impatience de Moïse et d'Aaron.

Les Iduméens refusent le passage (14-21).

VERSET 14. Puis Moïse envoya des ambassadeurs, de Kadès au roi d'Edom ¹, pour lui dire : Ainsi a dit ton frère Israël ² : Tu sais tout le travail que nous avons eu ; — 15. comment nos pères descendirent en Egypte, où nous avons demeuré longtemps, et comment les Egyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères. — 16. Et nous avons crié à l'Eternel, qui, ayant entendu nos cris, envoya son ange ³ et nous a tirés d'Egypte. Or, voici, nous sommes à Kadès, ville qui est au bout de tes frontières ; — 17. je te prie que nous passions par ton pays ; nous ne passerons point par les champs, ni par les vignes, et nous ne boirons de l'eau d'aucun puits ⁴, nous marcherons par le chemin royal, nous ne nous détournerons ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières. — 18. Mais le roi d'Edom lui dit : Ne passe point par mon pays, de peur que je ne sorte en armes contre toi. — 19. — 20. Et sur cela il sortit avec une grande multitude, et à main armée ⁵, pour aller à sa rencontre. — 21. C'est pourquoi Israël se détourna de son pays ⁶.

¹ Du côté de Kadès, frontière méridionale de Canaan, ils trouvèrent la conquête du pays impraticable. En approchant du terme de leur voyage, ils voulaient pénétrer en Canaan, du côté de l'est, par le territoire des Iduméens, la vallée de Ghoeyr qui partage le mont Séhir de l'Occident à l'Orient. En prenant cette route, ils seraient entrés en Canaan du côté oriental de la mer Morte.

² Par Jacob et Esaü, les Iduméens sont descendus de ce dernier.

³ C'est l'ange dont il est parlé (Exode, XIV, 19 et suiv. ; XXXIII, 20.).

⁴ Israël ne veut recevoir aucune faveur d'Edom.

⁵ Ainsi cette seconde ambassade fut sans résultat.

⁶ Juges, XI, 17, 18.

Mort d'Aaron (22-29).

VERSET 22. Et les enfants d'Israël, et toute l'assemblée, étant partis de Kadès, vinrent à la montagne de Hor ¹. — 23. Alors l'Eternel parla à Moïse et à Aaron, en la montagne de Hor, près des frontières du pays d'Edom, disant : — 24. Aaron sera recueilli vers ses peuples ²; car il n'entrera point au pays que j'ai donné aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon commandement, aux eaux de contestation. — 25. Prends donc Aaron et Eléazar son fils, et fais-les monter sur la montagne de Hor; — 26. puis fais dépouiller Aaron de ses vêtements, et fais-en revêtir Eléazar, son fils; et Aaron sera recueilli vers ses pères, et il mourra là ³. — 27. Moïse donc fit comme l'Eternel lui avait commandé; et ils montèrent sur la montagne de Hor, à la vue de toute l'assemblée. — 28. Et Moïse fit dépouiller Aaron de ses vêtements, et en fit revêtir Eléazar son fils ⁴; puis Aaron mourut sur la montagne; et Moïse et Eléazar descendirent de la montagne. — 29. Et toute l'assemblée, savoir, toute la maison d'Israël, voyant qu'Aaron était mort, le pleurèrent pendant trente jours.

¹ Ils durent se diriger vers le sud, à environ une journée de chemin, par la vallée Arabah, du côté du golfe Persique; ils profitèrent de l'ouverture qui partage le mont Séhir. La montagne de Hor, sur laquelle les Arabes vénèrent encore aujourd'hui le prophète Harun (Aaron), et qu'ils nomment ainsi en souvenir de ce prophète, n'est pas éloignée de Sela ou Pétra, capitale de l'Idumée.

² Vers ses peuples. Cette expression appartenant à l'époque patriarcale revient à l'occasion d'un homme qui, au milieu de beaucoup de faiblesses, mon-

tra plusieurs fois dans la suite une grande fidélité envers l'Eternel. Cette expression dénote non-seulement un ferme désir, mais aussi un pressentiment plus ou moins clair d'une autre vie dont le repos de Canaan n'était que l'image.

³ Sa mort lui est de nouveau annoncée comme un châtement.

⁴ Eléazar, fils d'Aaron, en étant revêtu des vêtements sacerdotaux, était annoncé comme le successeur de son père. *Revêtu*; de là le mot et l'usage d'*investiture*.

Défaite du roi de Harad (XXI, 1-3).

VERSET 1. Quand le roi de Harad, Cananéen, qui habitait vers le Midi ¹, apprit qu'Israël venait par le chemin des espions ², il combattit contre Israël, et il en emmena des prisonniers. — 2. Alors Israël fit un vœu à l'Eternel, disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je mettrai ses villes à l'interdit ³. — 3. Et l'Eternel exauça la voix d'Israël, et il livra entre ses mains les Cananéens, qu'il détruisit à la façon de l'interdit, avec leurs villes; et il nomma le lieu Horma ⁴.

¹ Le roi de Harad, au sud de la Palestine, choisit bien son moment. Israël ne pouvait pas entrer en Canaan par le nord; du côté de l'est, les Iduméens re-

fusaient le passage; du côté de l'ouest, le désert formait une barrière. Les Hamalékites le menaçaient du côté du sud. C'était le moment le plus favorable pour

tomber sur le dos d'Israël, qui avait déjà été battu précédemment dans le même lieu (Nomb., XIV, 45), lorsqu'il voulut pénétrer dans Canaan par ses propres forces.

² C'était le chemin que les espions israélites avaient jadis pris pour aller visiter le pays. Quelques auteurs en font un nom de lieu, et traduisent le chemin d'Atharim; mais cet endroit ne nous est pas connu.

³ Je mettrai ces villes à l'interdit, c'est-à-dire, je les vouerai à l'Éternel pour les détruire d'après l'ordre (Lév., XXVII, 29).

⁴ Chapitre XIV, 45. Ce lieu reçoit maintenant ce nom qui ne lui avait été

donné que provisoirement, parce que l'histoire n'a été écrite qu'assez longtemps après l'événement. Horma signifie dévoué à l'interdit. Ce vœu ne fut entièrement accompli que dans Josué, XII, 14. Juges, I, 46, 47. D'après Deutéronome, I, 44, Horma n'appartenait pas proprement à Canaan, mais à Séhir; il était ainsi en dehors des limites de la Palestine. Dans la suite, ce lieu se nomma Tséphat (Juges, I, 47), et il ne prit le nom de Horma que lorsque Siméon et Juda l'eurent détruit. Pour le moment, Israël ne garde pas le pays qu'il a conquis; il accomplit seulement le vœu qu'il a fait.

Serpent d'airain (4-9).

VERSET 4. Puis ils partirent de la montagne de Hor, tirant vers la mer Rouge, pour faire le tour du pays d'Edom ¹; et le peuple perdit courage par le chemin, — 5. et parla contre Dieu, et contre Moïse, disant : Pourquoi nous as-tu fait monter hors de l'Égypte, pour mourir dans ce désert? car il n'y a point de pain, ni d'eau, et notre âme est ennuyée de ce pain si léger ². — 6. Et l'Éternel envoya sur le peuple des serpents brûlants ³, qui mordaient tellement le peuple, qu'il en mourut un grand nombre de ceux d'Israël. — 7. Alors le peuple vint vers Moïse, et dit : Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Éternel et toi. Prie l'Éternel, et qu'il ôte de dessus nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple. — 8. Et l'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant, et mets-le sur une perche ⁴; et il arrivera, que quiconque sera mordu et regardera à lui, sera guéri ⁵. — 9. Moïse donc fit un serpent d'airain, et il le mit sur une perche; et quand quelque serpent avait mordu un homme, cet homme regardait le serpent d'airain, et il était guéri ⁶.

¹ Les Israélites n'avaient d'autre chemin à prendre que la montagne de Séhir, dont ils tournèrent les hauteurs, du côté de la mer Rouge, et, de là, ils pénétrèrent vers le nord, par le pays de Moab.

² Nouveaux murmures à l'occasion de la fatigue du voyage et de la manne, qu'ils nommaient une nourriture légère, c'est-à-dire qui ne valait rien.

³ Des serpents brûlants, c'est-à-dire dont la morsure empoisonnée causait une douleur cuisante. L'espèce de serpent n'est pas ici indiquée. Des voyageurs modernes ont vu sur le sable et dans le limon de la mer Rouge des traces de grands serpents. Comme en Égypte, Dieu se sert d'êtres existant dans le pays. Les anciens connaissaient ces serpents qu'ils nommaient hydres, aussi long-

temps qu'ils vivaient dans l'eau, et chersydres, lorsqu'ils se tenaient sur la terre; la morsure, telle que la piqure des abeilles, en était, dans les grandes chaleurs, plus dangereuse et plus douloureuse. Ce sont sans doute ces serpents qui sont ici mentionnés. Evidemment, il y a ici un rapport avec Genèse, III, 45; l'inimitié entre la postérité de la femme et celle du serpent.

⁴ Un serpent d'airain, brillant au soleil (verset 9), planté à la pointe d'une bannière; vraisemblablement sur deux pièces de bois mises en croix de façon que tout le peuple pût le voir. Ce serpent d'airain fut conservé jusqu'au temps d'Ezéchias. Les Israélites lui rendant un culte superstitieux et lui faisant des encensements sous le nom de «Nehus-

than, » Ezéchias le détruisit en même temps que tous les autres objets d'idolâtrie (2 Rois, XVIII, 4).

⁵ Quiconque regardait avec foi le serpent d'airain, comme un gage de la grâce divine, devait être guéri. Ce serpent, quoique image du péché, était cependant aussi, sous cette forme et par la médiation divine, un moyen de salut pour les croyants; le péché y était condamné, jugé et par la même pardonné (Rom., VIII, 3). Aussi, le serpent élevé dans le désert était-il un type de l'élévation de Christ sur la croix (Jean, III, 14, 15). Ce type admirable nous révèle

le but de Dieu : Il devait préfigurer la délivrance opérée par Jésus crucifié, cette délivrance dont Moïse et le peuple ne connaissaient pas encore le sens profond. La morsure des serpents était guérie par un regard jeté sur l'image d'airain; de même, la mort spirituelle est vaincue par la contemplation de Celui qui est mort pour nous.

⁶ Il était guéri, non pas comme si les serpents brûlants eussent été tués, mais leurs morsures n'étaient plus mortelles, aussi longtemps que les Israélites contemplaient par la foi le serpent d'airain dressé devant eux.

Dernières stations d'Israël jusqu'à la plaine de Moab. Défaite des rois de Sion et d'Og (10-35).

D'après l'itinéraire ici tracé, on voit que Moïse met beaucoup d'importance à montrer que les Israélites n'ont pas violé le territoire de Moab, et qu'ils ont respecté le commandement de Dieu ordonnant de traiter les Moabites comme un peuple frère. De l'est du golfe de la mer Rouge, ils dirigèrent leurs pas vers le nord-est; ils durent toucher le territoire des Iduméens du côté le moins fortifié par la nature. Ceux-ci ne tinrent plus le langage si fier qu'ils avaient tenu au chapitre XX, 18; l'Éternel les avait disposés à laisser passer en paix Israël; le peuple fut fidèle à l'engagement qu'il avait pris de ne faire aucun mal aux propriétés et aux personnes (Deut., II, 5). Il devait, autant que possible, maintenir la paix avec les peuplades qui lui étaient apparentées, tels que les Iduméens, descendants d'Esau, et les Moabites, issus de Lot. — Dans cette période, l'Éternel lui donna de nouveaux témoignages de sa grâce, aussi ce peuple, rajeuni sous l'épreuve, sentit grandir son courage. — Au verset 14, il est parlé du « livre des batailles de Jéhovah; » et l'écrivain en cite quelques passages. C'est sans aucun doute un livre contenant le récit détaillé des guerres que le peuple d'Israël eut à soutenir et des délivrances que Dieu lui accorda. — Le Seigneur n'a pas jugé nécessaire que ce livre fût conservé; les écrits de Moïse renferment des preuves suffisantes de l'action directe de Jéhovah en faveur de son peuple. Il est d'autres passages où il est fait mention d'écrits que nous ne possédons plus : Josué, X, 13. 1 Sam., X, 25. 2 Sam., I, 18. 4 Rois, IV, 32; XI, 41. 4 Chron., XXX, 20. 2 Chron., IX, 29; XII, 15; XX, 34; XXI, 12; XXXIII, 78. Esdras, V, 17; VI, 2. Esther, IX, 20, 21. Jérémie, LI, 60.

Israël alla jusqu'au torrent de Zéred, probablement le même que Kérek. C'était là qu'avaient péri les Israélites portant les armes lors de la sortie d'Égypte. On ne toucha pas aux frontières des Moabites; c'était l'héritage de la postérité de Lot (Deut., II, 9). Arrivés « en deçà d'Arnon » (verset 13), c'est-à-dire au sud d'Arnon (aujourd'hui Modscheb, coulant de la mer Morte), les Israélites n'étaient pas sur le territoire moabite, mais sur les confins de Moab; ce torrent formait alors la limite entre le territoire de Moab et celui des Amorrhéens. Ceux-ci avaient enlevé aux Moabites, avant l'arrivée d'Israël, la portion du pays située au nord de l'Arnon (verset 26). La ville de Har, située sur la frontière nord de Moab, était la capitale du pays, avant que Sihon eût joint à ses domaines cette contrée appartenant aux Moabites. Le pays des Amorrhéens fut seul envahi; les lieux désignés aux versets 19 et 20 ne sont plus du désert; ils relèvent de l'Amorrhéen. Le livre des batailles de l'Éternel mentionne Vaheb et Suphah (14, 15), lieux pour nous inconnus.

Israël était arrivé sur les rives de l'Arnon, limite du pays des Amorrhéens. Ainsi qu'il l'avait fait auprès des Iduméens, il demanda le libre passage, d'abord à Sihon, résidant à Hesbon, puis à Hog, roi de Bascan; l'un et l'autre princes le lui refusèrent et prirent les armes. Mais Jéhovah les livra entre les mains d'Israël

avec leurs territoires, depuis Arnon jusqu'à Jabok et aux confins du pays des Hammonites. L'orgueil, le mépris pour le peuple de Dieu, furent la cause de ce refus : l'iniquité des Amorrhéens étant venue à son comble, Jéhovah accomplit envers eux ses jugements (Gen., XV, 16). Ainsi, Israël entra en possession d'un grand nombre de villes et d'un vaste territoire, en dehors du pays de la promesse. Jéhovah avait dit à Abraham, plusieurs siècles auparavant : J'ai donné ce pays à ta postérité depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate (Gen., XV, 18). Aucune époque n'avait été déterminée pour cette conquête. Le point central devait être d'abord Canaan, à l'ouest du Jourdain. Ce ne fut que plus tard, lors de la plus grande splendeur du royaume d'Israël, que les limites de Canaan s'étendirent du Nil à l'Euphrate : les péchés d'Israël furent la cause de ce délai. Cependant, ici déjà, Jéhovah donne à son peuple une belle portion de son héritage en dehors de Canaan proprement dit et couronne la foi juvénile de son Israël par une éclatante victoire sur les Amorrhéens (verset 35). « Et les enfants d'Israël partirent et campèrent dans les campagnes de Moab, en deçà du Jourdain, vers Jéricho » (chap., XXII, 1). Ils arrivaient dans les plaines de Moab en venant de la partie est du désert. Après leur victoire sur Sihon, à Jahzé, ils tirèrent vers l'ouest jusqu'au mont Pisga. De là ils se dirigèrent vers le nord, contre Hog, roi de Basgan, le battirent à Edréhi et le frappèrent lui et le peuple à la façon de l'interdit, comme ils avaient fait à Sihon ; ils purent donc camper près de la mer Morte, dans les plaines de Moab, vis-à-vis de Jéricho.

8. — SÉJOUR DANS LES PLAINES DE MOAB.

Balak et Balaam (XXII-XXIV).

Balak, roi de Moab, qui, peu auparavant, avait vu sa puissance affaiblie par les Amorrhéens, était encore plus effrayé en présence de la victoire remportée sur ceux-ci par Israël. N'ayant pas le courage d'attaquer ouvertement le peuple de Dieu, il chercha à lui nuire par des moyens secrets. Quoique allié aux Madianites, il était sous le poids d'une angoisse mortelle ; cette alliance ne pouvait le tranquilliser, soit qu'il ignorât le commandement de Jéhovah fait à Israël de respecter un peuple frère, soit qu'il ne se fiât pas à Israël. Ce prince recourut à un moyen fort usité chez les païens : il engagea par de grandes promesses un célèbre magicien à maudire Israël, pour lui enlever les bénédictions divines, espérant que si Israël était abandonné à lui-même, il pourrait facilement se défaire d'un adversaire aussi redoutable. Cet étrange projet de Balak nous apprend à connaître un homme qui appartient aux plus mystérieuses apparitions de l'histoire sacrée : Balaam, fils de Béhor, en grec Bosor (2 Pierre, II, 45), habitant Péthor, au-delà de l'Euphrate, homme que nous ne pouvons compter ni au rang des faux prophètes manifestes, ou de grossiers trompeurs, ni parmi les vrais prophètes de Dieu. Des commentateurs ne voient en Balaam qu'un imposteur ; à leurs yeux, les paroles de l'ânesse sont un pur mensonge inventé et préparé par Balaam ; son entretien avec Jéhovah et toutes ses sentences prononcées au nom de l'Éternel, une pure fiction ; toute sa conduite à l'égard de Balak, un tissu d'hypocrisie et de cupidité. Mais une telle interprétation n'est conciliable ni avec le respect dû à la Parole de Dieu, ni avec l'intelligence naturelle de la Bible. Ce n'est pas sans dessein que Moïse a intercalé cet épisode comme un fait historique dans l'histoire d'Israël. Il put en connaître tous les détails soit par révélation, soit par des témoins fidèles, soit aussi par Balaam lui-même. Son but était de montrer que Jéhovah déployait alors envers son peuple une grâce toute particulière, qu'il voulait accomplir toutes ses promesses en lui donnant la victoire sur toutes les peuplades cananéennes habitant en deçà du Jourdain, et qu'il ne permettrait pas aux populations voisines, issues de la même souche qu'Israël, de lui faire aucun mal. Moïse, sans aucun doute, a consigné ce fait comme historique et réel, et nous devons l'envisager avec cette sainte vénération que réclame tout le reste de l'Écriture. Les paroles sentencieuses de Balaam peuvent être rangées parmi les prophéties les plus élevées et les plus riches de l'Ancien-Testament ; elles jettent un grand jour sur l'avenir le

plus reculé d'Israël ; ce serait le comble de la folie que de ne pas y voir le sceau de l'inspiration divine. D'un autre côté, il est évident que Balaam n'était pas un vrai prophète de l'Éternel : on le voit à cette sordide avarice qui le pousse à prophétiser pour de l'argent ; bien plus, l'Éternel s'oppose à ce qu'il maudisse Israël, et Balaam donne à Balak l'infébral conseil d'attaquer Israël par un autre moyen, de le corrompre en l'entraînant dans le culte des idoles et dans l'impureté ; c'est pourquoi l'Éternel le fait périr d'une mort honteuse dans la guerre contre les Madianites (XXXI, 8). Il fut passé au fil de l'épée par la main d'Israël et selon le commandement de Jéhovah. Balaam, habitant la Mésopotamie, pays païen, se livrait à la magie, si commune dans l'Orient. N'étant pas dénué de tout bon mouvement, il était accessible à la voix du vrai Dieu, que, en tant que païen, il ne connaissait pas encore. Le bruit des merveilles que Jéhovah avait déployées envers son peuple, depuis la sortie d'Égypte, était parvenu à ses oreilles. Il se convainquit que le Dieu d'Israël était bien plus grand et bien plus puissant que toutes les divinités qu'adoraient les autres peuples. Il n'en résulte pas qu'il désira pleinement connaître le Dieu d'Israël ; mais s'il eût suivi la ligne de conduite que Jéhovah lui traçait, il aurait pu devenir un véritable prophète du Dieu fort. Il paraît qu'on le regardait au loin comme un prophète de Jéhovah, qui, en cette qualité, et dans la pensée de Balak, était le plus propre à enlever aux Israélites la faveur et le secours de Jéhovah ; le roi des Moabites pouvait aisément l'envisager comme un médiateur entre lui et Jéhovah, comme un médiateur encore plus élevé que ne l'était Moïse entre Jéhovah et Israël. Mais Balaam croyait pouvoir servir deux maîtres à la fois. Il obéit d'abord à la voix du Seigneur et répond aux messagers de Balak par un refus ; puis, peu après, la promesse d'une plus grande récompense et de plus grands honneurs réveille en lui son avarice. Le prince des ténèbres l'emporte ; lorsque Jéhovah lui permet de partir, sous cette condition : « fais ce que je te dis, » cette permission ne fait qu'accroître son désir de posséder le trésor que lui offre Balak. Aussi la colère du Seigneur éclate. Il le reprend au moyen de l'ange qui se place sur son chemin ; par un effet de la puissance divine, l'ânesse qui le porte le couvre de confusion. Balaam reconnaît qu'il a péché et déclare hypocritement qu'il veut retourner sur ses pas (verset 34). L'ange de l'Éternel lui dit : « Va avec ces hommes, mais tu ne diras que ce que je t'aurai dit » (verset 35). Tout cela le convainc qu'il ne peut, sans danger de périr, résister au Dieu d'Israël, qu'il doit dire tout le contraire de ce qu'il avait désiré de dire. Mais la révélation de Dieu (XXII, 8) n'est pas entrée dans son cœur ; il n'a pas la conscience claire et intime du devoir envers Jéhovah, comme l'ont les vrais prophètes. Il résiste à l'Esprit saint dans son homme intérieur, et il ne sert que d'organe extérieur, de vase, dans lequel Dieu a déposé pour un moment l'Esprit de révélation, pour faire entendre sa volonté céleste aux Moabites et au peuple d'Israël. Lorsque l'instrument a rempli son office, Dieu le rejette comme un vase inutile. Un serviteur qui a connu la volonté de son maître et qui ne l'a pas faite ; un envoyé qui a prêché aux autres et qui, par son infidélité, s'expose à être rejeté, est comparé dans le Nouveau-Testament à Simon le magicien (Actes, VIII, 18). Aussi, au temps des Apôtres, y avait-il, outre le don de prophétie, le don de discerner les esprits : Epreuvez les esprits, s'ils sont de Dieu (Rom., XII, 6. 1 Cor., XII, 1. 1 Thes., V, 20. 1 Jean, IV, 1).

Le nom de Balaam, comme celui de Nicolaïtes (Apoc., II, 6, 15), signifie : vainqueur du peuple ou corrupteur du peuple.

Double délégation de Balak à Balaam (XXII, 2-20).

VERSETS 2-20. Balak, roi des Moabites, et une tribu des Madianites demeurant près des Moabites, virent avec jalousie les progrès d'Israël, mais n'osèrent l'attaquer. Balak envoya les anciens, les notables de son peuple et les principaux des Madianites en Mésopotamie, vers Balaam ; il leur donna dans les mains le salaire du devin et leur commanda d'amener Balaam qui y était déjà porté et qui avait annoncé au nom de ses dieux tantôt la bénédiction, tantôt la malédiction. Balaam devait maudire Israël, afin que ce peuple fût affaibli et que Moab et Madian pussent facilement le vaincre. Balaam devait recevoir un magnifique salaire. Balak emploie

envers lui des paroles flatteuses; il lui fait dire : « Celui que tu bénis est béni, et celui que tu maudis est maudit. » Balaam répond aux délégués de demeurer cette nuit jusqu'à ce que l'Éternel, qu'il veut consulter, lui ait répondu. L'Éternel se manifeste à lui et lui dit : « Tu n'iras point avec eux, et tu ne maudiras point ce peuple; car il est béni! » Balaam communique cette réponse, mais en l'altérant. Il dit aux délégués que l'Éternel a refusé de le laisser aller avec eux, sans leur dire la raison pour laquelle il ne devait pas partir. Les messagers retournent auprès de Balak, et celui-ci envoie à Balaam une seconde ambassade plus nombreuse, et lui fait faire de plus grandes promesses. La première avait déjà excité la cupidité du magicien, la seconde ne fait que l'enflammer de plus en plus. Cependant, il n'ose rien promettre avant d'avoir d'abord consulté l'Éternel. L'Éternel, qui s'était opposé la première fois à son départ, pour ranimer en Balaam de meilleures pensées, s'irrite maintenant contre lui et lui permet de partir avec les messagers. L'Éternel se glorifiera d'une autre manière en Balaam; il le punira de sa désobéissance et de son hypocrisie. Le Seigneur lui donne encore le temps de réfléchir et de se repentir, et le laisse aller en lui donnant cet ordre sérieux : « Tu ne feras que ce que je te dirai » (verset 20). Le Père céleste abandonne quelquefois des enfants opiniâtres à leur propre volonté, et ceux-ci courent à leur perte, parce qu'ils n'ont pas voulu entendre les conseils qui leur ont été donnés.

Voyage de Balaam. L'ânesse qui parle (21-35).

Remarques générales.

La soif de Balaam pour l'argent et les honneurs n'est devenue que plus ardente durant le voyage; aussi la colère de Dieu s'embrace contre lui. Le magicien désire toujours plus vivement gagner le salaire du péché et maudire Israël. Mais cette malédiction ne doit pas avoir lieu, et, pour l'en détourner, l'Éternel lui adresse encore un avertissement particulier; Balaam tombe avec son ânesse. Si l'on considère le but et la signification de ce miracle, on en enlève tout ce que le monde y trouve de choquant. Nos éclaircissements bibliques ne sont pas écrits pour ceux qui nient la possibilité des miracles, et en particulier de celui-ci. Lorsque des commentateurs pieux regardent cette histoire comme une vision intérieure que Dieu a produite dans le magicien, et par laquelle la conduite de l'ânesse lui est rapportée, et qu'ils en appellent pour cela au silence de l'Écriture sur l'étonnement de Balaam et sur l'impression ressentie par ses compagnons de voyage, nous leur abandonnons volontiers cette hypothèse, mais nous croyons être plus dans le vrai en pensant que Moïse nous a donné cette apparition comme un fait extérieur, réel; car ce fait nous est raconté comme tout le reste de l'histoire, et le but de Dieu envers Balaam aurait été bien moins atteint par une vision intérieure que par une action extérieure. Si les compagnons de Balaam n'ont rien vu, rien entendu, c'est dans l'ordre, puisque l'Éternel devait ouvrir les yeux à Balaam seul. Dans tous les cas on peut penser qu'ils étaient soit en avant, soit en arrière. Si Balaam ne laisse voir aucune surprise, la raison en est facile à comprendre : il était en proie à la colère, et son âme était vivement agitée. Mais quelle signification devait avoir cet événement pour Balaam? Il considérait le don de voyant comme étant sa propriété, qu'il pensait pouvoir employer à son gré et dans le dessein de mériter le salaire, objet de ses désirs. Alors l'Éternel lui montre qu'un animal même peut voir plus loin que lui, dont le sens est aveuglé par le péché; il lui montre comment l'ânesse peut parler, lorsque l'orgueilleux voyant est muet, et comment l'Éternel a le pouvoir de mettre même une ânesse à la place du prophète. Ce miracle avait pour but de confondre Balaam, et de lui montrer qu'il était impossible de résister à la volonté du Tout-Puissant, mais qu'il devait faire ce que Dieu lui révélerait. C'est pourquoi l'ange de l'Éternel plaça dans la bouche de l'ânesse ces paroles qui sont l'expression naturelle d'un animal maltraité et telles que Balaam pût les entendre dans un langage humain.

VERSETS 21-35. Balaam se met en route avec les seigneurs de Moab, et plein du désir d'obtenir le salaire promis. La colère de Dieu s'enflamme et un ange de

l'Éternel, une épée nue à la main, lui barre le passage. L'ânesse, voyant l'ange, se serre contre la muraille, et Balaam de la battre. L'ange passe plus avant, s'arrête dans une sorte de défilé, et, à la vue de l'ange, l'ânesse se couche sous Balaam qui continue à la battre. C'est alors que l'Éternel fait parler l'animal d'une voix humaine; l'ânesse fait des reproches à Balaam et ouvre les yeux du magicien, qui voit alors l'ange qu'il n'a pas pu encore voir par sa propre faute. L'ange de l'Éternel lui dit :

VERSET 32. Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois? Voici, je suis sorti pour m'opposer à toi; car tu tiens un mauvais chemin devant moi. — **33.** Mais l'ânesse m'a vu et s'est détournée de devant moi déjà trois fois; autrement, si elle ne se fût détournée de devant moi, je t'aurais même déjà tué, et je l'aurais laissée en vie.

L'ange lui parle ainsi pour lui représenter sa faute et lui faire comprendre pourquoi l'Éternel l'avait laissé aller, savoir à cause de son vif désir de posséder l'argent et les honneurs de Balak. Mais ce désir allait l'entraîner à sa ruine. Son ânesse avait été plus obéissante quelui, et c'est à elle qu'il doit la vie. Alors Balaam reconnaît sa faute. « J'ai péché, dit-il; car je ne savais point que tu te tinsses dans le chemin contre moi; et maintenant s'il ne te plaît point que j'aille, je m'en retournerai. » Comme Balaam n'a pas une vraie connaissance ni une vraie repentance de son péché, Dieu manifestera en lui sa justice; l'ange commande au magicien de partir. Balaam continuera donc son chemin avec les seigneurs de Balak.

Arrivée vers Balak (36-40).

A la nouvelle de l'approche de Balaam, Balak s'empresse de sortir au-devant de lui jusqu'aux frontières de son pays. Balaam montre encore ici sa conduite douteuse. Il a la volonté de servir Balak, mais il sait bien qu'Israël est un peuple béni, qu'il ne le peut maudire. « Je suis venu vers toi, dit-il à Balak; pourrais-je maintenant prononcer quelque chose. Je dirai ce que Dieu me mettra dans la bouche. » Dans ces paroles entortillées, il se réserve le cas où ce qu'il dira plus tard ne répondra pas à l'attente du roi. Celui-ci sacrifie des bœufs et des brebis, d'abord au Dieu d'Israël pour implorer son secours et faire réussir son projet. Il envoie de la chair des victimes à Balaam et aux seigneurs qui étaient auprès de lui, pour leur témoigner son respect.

Première prophétie de Balaam (41; XXIII, 1-12).

Balak conduit maintenant Balaam sur une des hauteurs consacrées au faux dieu Bahal, d'où le magicien pourrait voir tout le camp d'Israël. Le roi pensait que cette position était nécessaire pour que la malédiction eût quelque effet. Afin de montrer à Balak qu'il n'épargnait rien pour s'attirer la faveur de Jéhovah, Balaam lui demande de dresser sept autels et de préparer un veau et un bélier pour chaque autel, et il offre un sacrifice en commun avec Balak. Balaam se retire sur une hauteur pour consulter l'Éternel, qui met dans sa bouche les paroles qu'il doit annoncer à Balak et à tous les seigneurs de Moab, et il dit :

VERSET 7. Balak, roi de Moab, m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'Orient, disant : Viens maudire Jacob, viens, dis-je, détester Israël. — **8.** Comment le maudirai-je? Le Dieu fort ne l'a point maudit. Et comment le détesterai-je? l'Éternel ne l'a point détesté. — **9.** Car je le regarderai du haut des rochers et je le contemplerai du haut des coteaux¹. Voici un peuple qui habitera séparément²,

et il ne sera point mis au nombre des nations ³. — 10. Qui comptera la poudre de Jacob, et le nombre de la quatrième partie d'Israël ⁴? Que je meure de la mort des hommes droits ⁵, et que ma mort soit semblable à la leur!

¹ Du haut de la colline où il est placé, il voit bien Israël corporellement; mais il le voit plutôt du regard de l'Esprit par lequel il contemple la haute destinée de ce peuple et les bénédictions spirituelles qui lui sont réservées.

² Il habitera séparément à l'extérieur, par sa situation et sa constitution civile et ecclésiastique; intérieurement, par sa foi, sa culture religieuse, distincte de celle de tous les autres peuples. Balaam voit Israël d'après la destination à laquelle Dieu l'a appelé, et non d'après la vie réelle de ce peuple, marquée de si fréquentes révoltes.

³ Il ne sera point mis au nombre des

nations; paroles qui expriment la mise à part d'Israël dans un pays désigné. C'est ce qu'avait déjà annoncé l'Éternel dans Genèse, XII.

⁴ Balaam voit l'immense accroissement du peuple, tant sous le rapport temporel que sous le rapport spirituel.

⁵ Il donne à Israël le nom de juste parce que le Dieu saint et juste habite au milieu de lui, et que ce peuple doit vivre dans la sainteté. Balaam, comme s'il eût prévu sa triste fin, désire d'avoir une mort paisible, un sort aussi beau que celui qui est destiné à Israël. S'il eût au moins désiré d'avoir la vie d'un juste!

Balak est naturellement fort mécontent de ce discours prophétique: mais Balaam en appelle à l'Éternel qui ne lui avait pas permis de tenir un autre langage (41, 42).

Seconde prédiction de Balaam (43-30).

VERSETS 43-17. Balak fait une nouvelle tentative et conduit Balaam sur un autre point, plus près du camp d'Israël, sur le mont Pisga. Des holocaustes sont offerts dans l'espoir de changer la volonté de Jéhovah. Balaam, retiré à l'écart, consulte encore l'Éternel; il revient auprès du roi; celui-ci, toujours en proie à l'angoisse, lui demande ce qu'a dit Jéhovah! Et Balaam dit:

VERSET 18. Alors il commença ses discours sentencieux, et dit: Lève-toi, Balak, et écoute, fils de Tsiapor, prête-moi l'oreille. — 19. Le Dieu fort n'est point homme pour mentir, ni fils de l'homme pour se repentir. Il a dit, et ne le fera-t-il point? Il a parlé, et ne ratifiera-t-il point sa parole ¹? — 20. Voici, j'ai reçu la parole pour bénir; puisqu'il a béni, je ne le révoquerai point. — 21. Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob, et il n'a point vu de perversité en Israël ²; l'Éternel, son Dieu, est avec lui, et on y entend un chant royal de triomphe ³. — 22. Le Dieu fort, qui les a tirés d'Égypte, lui est comme les forces du chevreuil. — 23. Car il n'y a point d'enchantement contre Jacob, et les devins ne peuvent rien contre Israël. On dira en son temps de Jacob et d'Israël: Qu'est-ce que le Dieu fort a fait ⁴? — 24. Voici, ce peuple se lèvera comme un vieux lion, et il s'élèvera comme un lion qui est dans sa force; il ne se couchera point qu'il n'ait mangé la proie, et bu le sang des blessés à mort ⁵.

¹ Dieu est vrai, fidèle, invariable dans ses résolutions; il fera ce qu'il a d'abord annoncé.

² Iniquité, source du mal, et perversité,

conséquence, effet du principe du péché.

³ Joie et triomphe quand Jéhovah se révèle à son peuple.

⁴ Ou « on dira ce que le Dieu fort a fait. » On n'a donc pas besoin des en-
chanteurs et des devins. ⁵ Balak voit par là le sort qui lui est réservé de la part d'Israël s'il ose l'attaquer.

Maintenant Balak demande moins : en désespoir de cause, il conjure Balaam de ne pas bénir Israël, s'il ne veut pas le maudire. Le magicien rappelle la déclaration qu'il a déjà faite (XXII, 38). De son côté, le roi veut faire une troisième tentative. Il conduit Balaam sur le sommet du Péhor, vis-à-vis du désert ou de Jescimon, entre la mer Morte et le Jourdain. De là, il domine encore de plus près tout le camp d'Israël. Ici encore mêmes préparatifs et mêmes holocaustes.

Troisième et quatrième prédictions de Balaam (XXIV).

Troisième prédiction (1-13).

Balaam reconnaît la ferme volonté de Dieu de bénir Israël. Il ne cherche plus des signes, des enchantements (verset 1), comme il l'a fait dans ses précédentes prédictions ; il jette les yeux sur le camp d'Israël et est prêt à entendre *la voix de Dieu*.

VERSET 3. Et il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Balaam, fils de Béhor, dit, et l'homme qui a l'œil ouvert, dit : — 4. Celui qui entend les paroles du Dieu fort, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts ¹, dit : — 5. Que tes tentes sont belles, ô Jacob ! et tes pavillons, ô Israël ! — 6. Ils s'étendent comme des torrents, et comme des jardins auprès d'un fleuve, comme les arbres d'aloès que l'Éternel a plantés, comme des cèdres auprès de l'eau ². — 7. L'eau coulera de ses seaux ³, sa postérité sera comme de grandes eaux ⁴, son roi sera élevé ⁵ par dessus Agag ⁶, et son royaume sera exalté. — 8. Le Dieu fort, qui l'a tiré de l'Égypte, lui est comme les forces du chevreuil ; il consumera les nations qui sont ses ennemies ; il brisera leurs os, et les percera de ses flèches. — 9. Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion qui est en sa force, et comme un vieux lion ; qui l'éveillera ⁷ ? Quiconque te bénit sera béni, et quiconque te maudit sera maudit.

¹ Ici les yeux de l'esprit ; au verset 3, ce sont les yeux du corps, qui, chez lui, se fermaient lorsqu'il tombait en extase.

² Magnifique image de la beauté des demeures d'Israël, sur lesquelles dé-coulent toutes les bénédictions de Dieu.

³ L'eau, condition et image de toute fertilité en Orient.

⁴ Pour faire croître un peuple déjà fort et puissant.

⁵ Balaam voit surgir un roi de ce peuple, vivant encore alors sous une constitution patriarcale ; ce roi aura un

royaume qui prendra une grande extension. Cela s'accomplit dans David et dans un sens spirituel, en la personne du Fils de David, qui a fondé un royaume éternel.

⁶ Agag, nom des anciens rois Hama-lékités, comme en Égypte on les appelait Pharaon.

⁷ Expression tirée de la prophétie de Jacob concernant Juda (Gen., XLIX, 9), chef de la tribu royale, et qui est appliquée ici à tout le peuple d'une manière très-heureuse.

Balak, irrité contre Balaam, le traite avec mépris et lui ordonne de retourner dans son pays : Fuis-t'en. J'avais dit que je te ferais beaucoup d'honneurs, mais voici, l'Éternel t'a empêché d'être honoré, c'est-à-dire de recevoir les honneurs que je te destinais. Tu peux voir maintenant quelles compensations tu trouves

auprès de Jéhovah. Balaam lui rappelle ce qu'il avait déjà dit au chapitre XXII, 48.

Quatrième prophétie (14-25).

Avant de retourner vers son peuple, en Mésopotamie, Balaam dit au roi ce que le peuple d'Israël fera dans la suite des temps aux Moabites. Cette prédiction s'accomplit sous le règne de David (2 Sam., VIII, 2); mais elle s'accomplit surtout dans le règne éternel de Dieu qui commençait à poindre avec l'étoile de Jacob, centre de la prophétie, et qui devait se lever, non-seulement sur les peuples voisins d'Israël, mais encore sur toutes les nations païennes.

VERSET 15. Alors il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Balaam, fils de Béhor, dit; et l'homme qui a l'œil ouvert, dit : — 16. Celui qui entend les paroles du Dieu fort, qui a la science du Très-Haut, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts ¹, dit : — 17. Je le vois, mais non pas maintenant; je le regarde, mais non pas de près ²; une étoile est procédée de Jacob, et un sceptre s'est élevé d'Israël ³; il transpercera les chefs de Moab ⁴, et il détruira tous les enfants de Seth ⁵, — 18. Edom sera possédé, Séhir sera possédé par ses ennemis ⁶, et Israël agira vaillamment ⁷. — 19. Et celui qui dominera viendra de Jacob, et il fera périr ce qui sera resté dans la ville ⁸. — 20. Il vit aussi Hamalek, et commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Hamalek est un commencement de nations ⁹; mais à la fin il périra. — 21. Il vit aussi le Kénien ¹⁰, et il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Ta demeure est dans un lieu rude, et tu as mis ton nid dans un rocher. — 22. Toutefois, Kaïn sera ravagé ¹¹, jusqu'à ce qu'Assur te mène en captivité ¹². — 23. Il continua encore à dire à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Malheur à celui qui vivra, quand le Dieu fort fera ces choses ¹³. — 24. Et des vaisseaux viendront du quartier de Kitim, et ils affligeront Assur et Héber ¹⁴, et ils seront aussi détruits ¹⁵. — 25. Puis Balaam se leva et s'en alla pour retourner en son pays. Balak aussi suivit son chemin ¹⁶.

¹ Même introduction solennelle que pour les trois précédentes prédictions.

² Non pas maintenant, non pas de près, c'est-à-dire je le vois dans un avenir éloigné; c'est cette étoile qui doit surgir de Jacob.

³ Image de la puissance royale et de la gloire qui s'élèvera sur David, mais encore plus sur sa postérité.

⁴ Les chefs de Moab; on peut aussi traduire : les appuis de Moab, qui se briseront tout comme les appuis d'une maison qui s'écroule.

⁵ Tous les enfants de Seth, c'est-à-dire les peuples belliqueux, turbulents et voisins d'Israël, en particulier les Moabites. C'est ce qui eut lieu par les armes de David.

⁶ Isaac avait déjà annoncé l'assujettissement d'Edom (Gen., XXVII, 29-40).

Il eut lieu comme c'est dit dans 2 Sam., VIII, 14. Chez les prophètes, Edom ou Esau est fréquemment l'image des peuples païens qui doivent entrer dans le royaume de Dieu (Amos, IX, 12).

⁷ Le peuple de Dieu remporte la victoire sur le monde; tous ses ennemis doivent servir de marchepied à l'Eternel son roi.

⁸ Pleine victoire du dominateur promis.

⁹ Hamalek, un des peuples les plus puissants et les plus florissants de la péninsule arabique, fut vaincu par Israël (Exode, XVII, 8). Vainqueur à son tour sur Israël (Nomb., XV, 45), il est entièrement détruit par Saül (1 Sam., XV). Cette victoire est déjà prédite dans Exode, XVII, 14.

¹⁰ Les Kéniens étaient un peuple ca-

nanéen au sud du mont Canaan (Gen., XV, 49).

¹¹ Les Kéniens descendent d'un chef de tribu du nom de Kain. Ce nom peut aussi venir de la disposition de leur demeure, du mot Ken, nid, demeure escarpée. Mais quelque fortes que soient leurs habitations, elles seront ravagées.

¹² L'Assyrien ou le roi d'Assyrie n'emène pas les Kéniens en captivité, mais Israël, qui, plus tard, prit leur place. Balaam fait ici allusion à la captivité d'Israël, épreuve qui ne détruit pas la bénédiction de l'Éternel.

¹³ Qui survivra à un tel malheur? La captivité assyrienne et celle de Babylone furent les plus dures épreuves d'Israël dans l'ancienne économie (2 Rois, XV, 29-34).

¹⁴ Asçur et Héber, au-delà de l'Euphrate; les peuples de ces pays-là trouveront aussi leur ruine sous des dominateurs qui viendront de Kithim, de l'ouest, par la mer Méditerranée. Ainsi Balaam voit onze cents ans en avant; il voit en esprit les conquêtes d'Alexandre-

le-Grand, de Macédoine, puis celle des Romains se jetant sur l'Orient. Mais le peuple de Dieu se relèvera de ses ruines; peuple béni de l'Éternel, il sera en bénédiction à tous les peuples, car les promesses de Dieu envers lui sont irrévocables.

¹⁵ On peut aussi traduire par le singulier; et il sera aussi détruit, c'est-à-dire Asçur. D'autres entendent par ce « il » le dominateur de Kithim, Alexandre.

¹⁶ Après avoir pris le chemin de son pays, il finit par rester parmi les Madianites, comme la suite le montre. Dévoré du désir de se venger, il conseilla à Balak de corrompre Israël par l'idolâtrie et par d'impurs mariages avec les filles de Moab. Il n'y avait donc eu dans ses prédictions aucun profit pour son homme intérieur; il courait lui-même à sa ruine. Il ne fut qu'un porte-voix qui fut brisé après avoir servi, un poteau indicateur montrant aux autres le chemin et qui pourrit dans le sol.

Idolâtrie et impuretés des Israélites. Zèle de Phinéas (XXV).

Les Madianites, alliés aux Moabites, n'ayant pu, par les enchantements du magicien, enlever à Israël la protection et la bénédiction de Dieu, essaient maintenant d'une autre voie. Ils entraînent quelques Israélites dans le culte des idoles, selon l'inférial conseil de Balaam.

Israël campa longtemps à Sittim, sa dernière station, ainsi que dans les plaines de Moab. Il forma des relations avec ces peuplades; il prit part à leur idolâtrie et à leurs fêtes païennes; il se laissa entraîner à toutes les abominations, à toutes les impudicités du culte de Bahal-Pehor, dieu du soleil, adoré sur le mont Pehor. Aussi la colère de l'Éternel s'alluma-t-elle contre son peuple. Il ordonna à Moïse de pendre les chefs du peuple qui s'étaient rendus coupables de ces crimes, et il fit éclater une peste terrible; 24,000 hommes périrent. L'apôtre Paul, dans 1 Cor., X, 8, dit qu'il y en eut 23,000; dans ce dernier nombre ne sont comptés que ceux qui moururent de la peste et non ceux qui périrent par l'épée et la strangulation. Pendant que la partie la plus saine du peuple se lamentait devant Moïse et devant le tabernacle, Zimri, chef d'une des familles de la tribu de Siméon, amena ouvertement une Madianite devant l'assemblée et brava toutes les lois de Dieu. Phinéas, petit-fils d'Aaron, perça de sa main l'un et l'autre coupables. Cette action accomplie sur un des plus notables apaisa la colère de l'Éternel, et la plaie fut arrêtée. Le zèle de Phinéas lui fut imputé pour justice (Ps. CVI, 34), et l'Éternel lui confirma à perpétuité pour lui et ses descendants la souveraine sacrificature. Quant aux Madianites, ils ne tardèrent pas à recevoir leur récompense (chap. XXXI).

Nouveau dénombrement du peuple. Prescriptions sur le partage du pays. Nombre des Lévites (XXVI).

VERSETS 4-51. Maintenant qu'à l'exception de Moïse, de Josué et de Caleb, l'ancienne génération était morte et qu'on approchait du moment où le pays allait être partagé entre les tribus, il fallait faire un nouveau dénombrement du peuple. En

comparant le chiffre de la précédente génération (chap. I), malgré les fréquents châtimens qui avaient fait périr des milliers d'hommes, la somme totale dans ce recensement égalait presque celle du premier : il n'y avait en tout que 4820 hommes de guerre de moins. Quelques tribus avaient subi des diminutions ou des accroissemens. Celle de Simeon avait diminué de 37,400 par suite du jugement qu'attira surtout sur cette tribu l'idolâtrie de Bahal-Pehor (chap. XXV); celle de Gad, de 5450; Ruben, de 2770, à cause de la révolte de Dathan et d'Abiram; Ephraïm, de 8000; Nephthali, 8000. En revanche, Juda s'était accru de 1900; Issacar, de 9900; Zabulon, de 3100; Manassé, de 30,500; Benjamin, de 40,200; Dan, de 4700; Ascer, de 41,960. Il est à remarquer que l'orthographe de quelques noms a aussi subi des changements, ce qui se conçoit très-bien : Israël avait mené une vie nomade durant près de quarante ans.

VERSETS 52-63. Le pays devait être partagé entre les tribus : le sort assignerait à chacune d'elles la place qu'elle occuperait; mais l'étendue du terrain dépendrait du chiffre de la population; et tous les ressortissans de la même tribu devaient avoir leurs lots contigus les uns aux autres, de manière qu'une tribu formât un seul et même canton. Les Lévités ne sont pas comptés dans le dénombrement ci-dessus; ils n'avaient aucun héritage en fonds de terre. — Le nombre total des Lévités mâles fut de 23,000, depuis l'âge d'un mois et au-dessus. Jokébed, mère d'Aaron est ici nommée fille de Lévi, dans un sens général, pour dire *descendante* de Lévi : elle était son arrière-petite-fille.

Loi sur les successions (XXVII, 1-11).

VERSETS 1-11. Un cas particulier donne lieu à cette loi, d'après laquelle, à défaut de fils, l'héritage des pères devait passer à leurs filles ou à leurs plus proches parents.

Mort annoncée à Moïse. Josué établi son successeur (12-23).

VERSET 12. L'Éternel dit aussi à Moïse : Monte sur cette montagne de Habarim ¹, et regarde le pays que j'ai donné aux enfans d'Israël. — 13. Tu le regarderas donc, et puis tu seras aussi recueilli vers les peuples, comme Aaron ton frère a été recueilli; — 14. parce que vous avez été rebelles à mon commandement au désert de Tsin, dans la contestation de l'assemblée, et que vous ne m'avez point sanctifié au sujet de ces eaux devant eux ². — 15. Et Moïse parla à l'Éternel, disant : — 16. Que l'Éternel, le Dieu des esprits de toute chair ³, établisse quelque homme sur l'assemblée, — 17. qui sorte et entre devant eux, et qui les fasse sortir et entrer; et que l'assemblée de l'Éternel ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger. — 18. Alors l'Éternel dit à Moïse : Prends Josué, fils de Nun, qui est un homme en qui l'Esprit réside; et tu mettras ta main sur lui; — 19. et tu le présenteras devant Eléazar, le sacrificateur, et devant toute l'assemblée, et tu l'instruiras en leur présence; — 20. et tu lui feras part de ton autorité ⁴, afin que toute l'assemblée des enfans d'Israël l'écoute. — 22. Moïse donc fit comme l'Éternel le lui avait commandé.

¹ *Habarim* (passages). Ce doit être un autre nom du mont Nébo, situé vis-à-vis de Jéricho, entre Heshbon et la mer Morte.

² En rappelant cette faute à Moïse, Jéhovah lui annonce d'avance sa mort,

afin que le prophète puisse prendre les mesures nécessaires dans la haute position qu'il occupait. Une des plus importantes était la désignation d'un successeur.

³ Le Dieu des esprits de toute chair,

(Nomb., XXVIII; XXIX; XXX; XXXI, 1-24.)

c'est-à-dire de qui vient toute vie.

⁴ De ton pouvoir de faire des miracles, du commandement dont tu es investi, de la considération dont tu jouis. C'est pour cela que Josué est solennellement consacré; mais il reçoit une compétence

moindre que celle de Moïse. Il n'est pas dit: Remets-lui ton autorité, mais de ton autorité, c'est-à-dire une partie. Il reçut l'imposition des mains d'Eléazar, souverain sacrificateur (verset 24).

Chap. XXVIII.

Sacrifices pour les jours de fêtes qu'il importait de régler au moment où le peuple allait entrer dans le pays de Canaan (4-8). Sacrifice du sabbat et de la nouvelle lune (9-15). Sacrifice de Pâque (16-25). Sacrifice de Pentecôte (26-31).

Chap. XXIX.

Sacrifice pour la fête des trompettes, au premier jour du septième mois ou de nisan (4-6). Sacrifice pour le jour des propitiations, au dixième jour de ce mois (7-14). Au quinzième jour de nisan, sacrifice pour les fêtes du tabernacle (12-39; XXX, 4).

Des vœux (XXX).

Il n'est rien dit ici des diverses sortes de vœux et de leurs qualités, comme au chapitre VI (Lévit., VII, 16; XXVII); mais seulement des conditions qui s'y rattachent. Dans les cas où la chose vouée est permise, et où l'auteur du vœu peut l'accomplir, il est tenu de le faire. Mais les personnes sous puissance d'autrui, les enfants, les femmes, les serviteurs ne doivent pas accomplir leurs vœux sans l'assentiment de leurs tuteurs naturels. Lorsque ceux-ci ont donné leur adhésion, et qu'ensuite ils veulent s'y opposer, on doit les considérer comme ayant rompu eux-mêmes le vœu.

Vengeance de l'Éternel à l'égard des Madianites. Partage du butin (XXXI).

VERSET 1. L'Éternel parla aussi à Moïse, disant: — 2. Venge les enfants d'Israël des Madianites ¹, et ensuite tu seras recueilli vers tes peuples ². — 5. Ils donnèrent donc des milliers d'Israël. — 6. Et Moïse les envoya à la guerre, mille de chaque tribu, avec Phinéas ³, qui avait les vaisseaux du sanctuaire ⁴, et les trompettes de retentissement en sa main. — 7. Ils firent donc la guerre à ceux de Madian.

¹ Des Madianites étaient les instigateurs de l'idolâtrie dans laquelle venait de tomber Israël; c'est parmi eux qu'était Balaam, qui en avait été le premier conseiller; c'est sur eux que doit être vengée la plaie qui a fait périr vingt-quatre mille Israélites.

² Avant que Moïse eût achevé son œuvre comme conducteur du peuple, et eût

mis, avant sa mort, la dernière main au gouvernement dont il était chargé.

³ Phinéas, qui avait montré un si grand zèle pour le Seigneur (XXV, 7).

⁴ Vraisemblablement l'arche de l'alliance avec le propitiatoire et les chérubins; par là, cette guerre, sous la conduite d'un sacrificateur, devait être envisagée comme une guerre sainte.

VERSETS 9-24. Dans cette guerre contre les Madianites, image de celle qu'Israël aura bientôt à soutenir contre les Cananéens, tout le bétail, toutes les propriétés des vaincus furent pris, les villes et les bourgs détruits, et tout le butin apporté devant Moïse et le souverain sacrificateur. On n'épargna que les femmes. On fit passer par le feu, l'or, l'argent et les autres métaux, pour les purifier, parce qu'ils provenaient d'incirconcis, et l'on purifia avec l'eau d'aspersion les vêtements et toutes les choses qui ne passèrent point par le feu.

VERSETS 25-34. Le butin fut partagé par égale portion entre les combattants et toute l'assemblée. De la portion des premiers on leva un tribut de cinq pour cent, soit des personnes, soit des bêtes, et on le remit au sacrificateur, comme une offrande élevée à l'Éternel; de plus, sur la portion échue à l'assemblée, on leva un tribut de deux pour cent, qui fut donné aux Lévites. Outre cela, les officiers, les capitaines firent des offrandes volontaires à l'Éternel pour couvrir leurs péchés et pour exprimer leur reconnaissance de ce qu'Israël n'avait pas perdu un seul homme (verset 49). Le montant des offrandes présentées par les capitaines fut de 16,750 sicles, outre les deux parts remises aux sacrificateurs et aux Lévites.

Gad et Ruben en deçà du Jourdain. Demi-tribu de Manassé (XXXII).

Les deux tribus de Ruben et de Gad, possédant d'immenses troupeaux, trouvèrent que le pays enlevé à Sihon et à Hog, sur la rive orientale du Jourdain, leur conviendrait beaucoup, à raison de ses vastes pâturages. Ce pays ne faisait proprement pas partie de Canaan; mais comme le péché des Amorrhéens était parvenu à son comble (Gen., XV, 46), leur pays allait leur être enlevé, et Israël pouvait le considérer comme une dépendance de Canaan. Ruben, Gad, et, après le passage, la demi-tribu de Manassé désirèrent avoir ce pays en possession sous condition de renoncer à un héritage en Canaan, proprement dit. Ils exposèrent leur demande à Moïse, Eléazar, et aux principaux de l'assemblée. Moïse croyant d'abord que ces deux tribus cherchaient à éviter de prendre part à la guerre, leur fait de sérieuses représentations. Les délégués, soit qu'ils changeassent d'idée à l'ouïe du langage sévère de Moïse, soit que dès l'entrée ils n'eussent pas eu l'intention de se séparer en rien de leurs frères, déclarèrent qu'ils ne voulaient que bâtir sur cette rive des parcs pour leurs troupeaux, des villes pour leurs enfants, et qu'ils iraient combattre avec les autres tribus jusqu'à ce qu'elles fussent entrées dans leur héritage; ils déclarèrent aussi qu'ils ne posséderaient rien à l'occident du Jourdain. Ces déclarations satisfirent pleinement Moïse et les anciens, qui acquiescèrent à leur demande. La moitié de la tribu de Manassé, qui avait particulièrement concouru à la conquête du pays de Galaad, l'eut pour héritage, et planta ainsi ses tentes à l'orient du Jourdain (39, 40). Ruben eut la contrée du sud, limitrophe du pays de Moab; Gad eut sa part entre Ruben et Manassé, ayant pour limite le Jourdain à l'ouest, et les Ammonites à l'est. La demi-tribu de Manassé, en récompense de sa bravoure, eut le vaste district longeant le Jourdain à l'est; c'était, avec Zabulon, la tribu la plus peuleuse. L'autre demie de Manassé fixa sa résidence à l'ouest du Jourdain, entre Issacar et Ephraïm. Ainsi Ruben, Gad et la demie de Manassé furent les premières qui reçurent leur résidence fixe. Ce furent aussi les premières qui, plus tard, furent emmenées en captivité à cause de leur péché (4 Chron., V, 26). Ce fut la captivité en Assyrie (par Salmanésér), qu'il ne faut pas confondre avec celle de Babylone, qui eut lieu environ cent dix-huit ans plus tard.

Coup-d'œil sur les campements dans le désert (XXXIII, 1-49). — Ordonnances pour l'entrée dans le pays de Canaan (50, 56).

Nous avons déjà fait une remarque sur ce point. Plusieurs des endroits connus ont été mentionnés dans les récits précédents. L'ordre des campements depuis le verset 49 au 36 présente un double aspect. Les uns se rapportent au voyage depuis Sinai jusqu'à la première arrivée à Kadès, avant le jugement dont Dieu frappa le peuple; d'autres, en tout ou en partie, surtout depuis le verset 32, se rapportent aux trente-huit dernières années. Dans ce cas-ci, Kadès ne reçut son nom que plus tard d'Israël, et le campement Bené-Jahakan (verset 32), coïncide avec celui de Kadès (verset 48). Bené-Jahakan est appelé dans Deutéronome, X, 6, Beeroth, Bené-Jahakan, c'est-à-dire puits des fils de Jahakan. De là les fils d'Israël seraient revenus à Hetzjon-Guéber, par suite de la menace qu'avait faite l'Éternel. Dans le premier cas, Israël n'aurait pas pris la route la plus droite et la plus courte, mais s'en serait détourné, à cause des steppes, tantôt à gauche, tantôt à droite, et l'historien aurait passé sous silence tous les lieux où le

peuple se serait arrêté durant ces trente-huit années de pérégrinations, jusqu'à ce qu'Israël fût revenu à Kadès dans la quarantième année. Cette interprétation concorde très-bien avec ce qui est dit dans Deutéronome, X, 6, 7. A ce prix, nous nous décidons plus volontiers pour l'autre interprétation que nous avons mentionnée, quoiqu'on ne puisse nier qu'elle n'offre aussi plusieurs difficultés. Mais nous ne pouvons nous étonner de ces difficultés, vu la distance où nous sommes du théâtre des événements et de cette époque. Du reste, on pourrait entendre que Rimmon-Péréts (*grenades divisées*) est le lieu où le peuple fut battu jusqu'en Horma (Nomb., XIV, 44, 45), pour avoir voulu envahir Canaan, malgré la défense de l'Éternel. Il n'est pas non plus étonnant que le vaste espace de Hetzjon-Guéber à Kadès (verset 36), ne soit marqué d'aucune station; ces points, dans lesquels Israël s'était arrêté déjà une fois, ne sont pas nommés une seconde, quoique le peuple refit le même chemin. D'Égypte à Sinai, et du second séjour à Kadès jusqu'aux plaines de Moab (37-49), l'itinéraire est clair, quoiqu'on ne puisse déterminer avec une pleine certitude l'emplacement de quelques lieux (50-56). Ordonnance relative à la manière dont ils devaient se conduire en entrant dans le pays; ils devaient en chasser tous les habitants, détruire leurs idoles et leurs hauts lieux, se partager le pays d'après la population de chaque tribu. S'ils ne chassent pas les indigènes, ceux qu'ils auront laissés de reste seront comme des épines à leurs yeux (55, 56). De même, le chrétien, après sa conversion, doit chasser tous ses anciens péchés, s'il ne veut pas partager la condamnation des impies.

Frontières du pays de Canaan; hommes chargés de faire le partage (XXXIV).

VERSETS 1-15: Les frontières.

Voici les frontières de Canaan lorsque Israël y entra. Du côté du sud, depuis le désert de Tsin, le long d'Edom, et à l'extrémité orientale de la mer Morte, et depuis Hadar jusqu'à Tsin; de Kadès-Barné jusqu'au torrent d'Égypte. Ainsi la frontière méridionale devait être depuis l'extrémité sud-est de la mer Morte jusqu'à Kadès; c'étaient les points par lesquels déjà les Israélites avaient tenté en vain d'entrer dans le pays. De Kadès, la limite tourne un peu à l'est par le désert, jusqu'au torrent d'Égypte; ce n'est pas le Nil, mais le torrent El-Arisch, qui se jette dans la mer Méditerranée. Les frontières à l'ouest étaient la grande Mer ou la mer Méditerranée. Israël n'obtint pas complètement ces frontières; et, en particulier, le pays des Philistins, qui était renfermé dans les limites de Canaan; parce qu'il se rendit toujours coupable de révolte contre l'Éternel. Les frontières du côté du nord étaient, depuis la grande Mer à la montagne de Hor, c'est-à-dire Hermon, de la chaîne du Liban; de Hor jusqu'à Hamath, plus tard Emesa, aujourd'hui Hems, ville syrienne sur le fleuve Oronte. Cette frontière s'étend de Ziphron à Halzar-Enan. Les frontières du côté de l'orient étaient depuis Halzar-Enan vers Scephan, et de Scephan à Riblat, au sud de Hems, aujourd'hui Ribla sur l'Oronte; elle s'étendra jusqu'à la côte de la mer de Kinnéreth, c'est-à-dire de Génésareth; elle descendra jusqu'au Jourdain, et aboutira à la mer Morte. Telles furent les limites du pays pour neuf tribus et demie. Les autres deux tribus et demie avaient leur part en deçà du Jourdain, dans le pays de Galaad.

Les frontières, indiquées dans Genèse, XV, 48, et Deutéronome, XI, 24, ne furent atteintes que sous le règne de David. Les peuples placés en dehors des limites de Canaan proprement dit furent plutôt les vassaux que les sujets de ce royaume.

VERSETS 16-29. Les hommes qui devaient présider au partage de Canaan étaient Eléazar, souverain sacrificateur; et Josué, successeur de Moïse, aidés d'un délégué par tribu.

Villes des Lévites; villes de refuge pour les meurtriers involontaires (XXXV).

VERSETS 1-8. Villes des Lévites.

La tribu de Lévi n'avait aucun héritage particulier; elle était répartie

dans toutes les tribus. Elle eut dans chaque tribu quelques villes pour demeure, avec du terrain autour de la ville. Les faubourgs des villes devaient être de mille coudées tout autour; de chaque côté de la ville, il devait y avoir deux mille coudées. La répartition eut lieu d'après la grandeur de chaque tribu. Juda et Siméon fournirent aux Lévites neuf villes; Nephtali, trois; chacune des autres tribus, quatre; en tout, quarante-huit villes de Lévites (Jos., XX, XXI).

VERSETS 9-34. *Villes de refuge.*

On établit des villes dites villes de refuge, pour servir d'asile aux meurtriers involontaires; il y en eut trois en deçà du Jourdain, et trois au-delà. Dans le désert, le meurtrier involontaire, fuyant le vengeur du sang, c'est-à-dire celui qui avait le droit de venger la mort de la victime, le meurtrier involontaire pouvait se réfugier vers l'autel. Après la prise de possession de Canaan, on dut augmenter le nombre de ces asiles, parce que le peuple était réparti sur un beaucoup plus grand espace. Tous les peuples de l'antiquité jusqu'à l'ère chrétienne eurent de telles villes de refuge. Chez les nations païennes, elles étaient ouvertes aux criminels de toute espèce, tandis qu'en Israël, elles ne l'étaient que pour les meurtriers involontaires. L'autel même de l'Eternel (Exode, XXI, 14) ne protégeait pas le meurtrier volontaire. Son crime ne pouvait être expié que par son sang, et le Goël, le garant du sang, avait le droit de lui infliger cette punition. Mais le meurtrier involontaire était en sûreté dans la ville de refuge, aussi longtemps qu'il restait dans l'enceinte de la ville, et sa cause était portée devant l'assemblée, qui en décidait. Le meurtrier devait cependant rester dans sa ville de refuge jusqu'à la mort du souverain sacrificateur, souverain juge du peuple, afin que sa faute parût comme expiée, et qu'il y eût prescription quant à la peine. Cette institution était ordonnée de Dieu, parce qu'il demeurait au milieu d'Israël, et qu'il ne peut habiter au milieu d'un peuple souillé d'un meurtre qui n'a pas été expié; c'est en même temps un type frappant du vrai refuge pour le pécheur, de celui qu'il trouve auprès du vrai souverain sacrificateur, qui, par sa mort, nous a donné la vie.

Ordonnance pour les mariages des héritières (XXXVI).

A l'occasion d'un cas qui surgit dans la tribu de Manassé, où un père ne laissa que des filles, il fut prescrit de la part du Seigneur, que les filles, héritières de quelques possessions, se mariaient à quelqu'un de la famille de la tribu de leur père, et non pas en dehors de leur tribu. De cette manière, l'héritage donné par l'Eternel à chaque tribu ne serait pas amoindri. C'est ce qui aurait eu lieu si les héritières s'étaient mariées dans une tribu autre que la leur. « Tels sont les commandements et les ordonnances que l'Eternel donna par Moïse aux enfants d'Israël dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. »

CINQUIÈME LIVRE DE MOÏSE.

DEUTÉRONOME.

Introduction.

Le mot Deutéronome signifie lois répétées, ou nouvelle proclamation de la loi. La législation d'Israël se termine avec le quatrième livre de Moïse. On ne pouvait

rien y ajouter de nouveau ; mais une nouvelle génération avait surgi ; celle qui, trente-huit ans auparavant, avait été témoin des magnifiques révélations de Dieu en Sinai, ne vivait plus ; la génération actuelle était alors encore en état de minorité et n'avait pu prendre une part active aux affaires civiles ou religieuses. Ce peuple renouvelé avait besoin que la loi lui fût répétée et qu'il se pénétrât bien de l'esprit qui l'avait dictée. Moïse, qui avait toujours été l'âme et le centre de tout, le médiateur entre Jéhovah et le peuple, le conducteur d'Israël ; Moïse, qui l'avait soutenu dans ses peines, qui avait calmé l'esprit rétif et arrogant de ce peuple ; Moïse, qui l'avait amené près du moment où toutes ses espérances seraient comblées et qui avait relevé son courage et sa foi ; Moïse voyait maintenant toujours plus près le jour de son départ pour le repos des cieux. Tout comme Jésus ne se sépare pas des siens sans avoir pris solennellement congé d'eux et sans les avoir préparés pour le prochain développement de son royaume, de même Moïse, arrivé au terme de son pèlerinage et ayant rempli sa mission, adresse à son peuple ses derniers avertissements. Il leur rappelle la puissante délivrance de l'Éternel depuis la sortie d'Égypte ; il leur retrace la loi, et dans une bénédiction prophétique, il prend congé de son peuple. Jésus promit à ses disciples de leur envoyer le Consolateur (Paraclet), le Saint-Esprit, qui remplacerait sa présence personnelle ; ainsi, Moïse, se séparant de son peuple, établit à sa place un prophète semblable à lui, un homme qui marcherait avec Dieu et qui les introduirait dans le pays de la promesse. Tout comme Jésus dirigea les regards des siens sur l'avenir, ainsi Moïse exhorta le peuple à se laisser conduire par l'élu de Dieu. Jésus, qui avait envers Dieu les rapports d'un fils avec son père, pouvait donner des biens plus grands et plus élevés que ne le pouvait Moïse, dont les rapports avec Dieu avaient été ceux d'un ami envers son ami. Jésus montrait aux siens le Canaan céleste, les demeures du Père, où ses rachetés vivront éternellement auprès de Lui ; — Moïse ne pouvait montrer que le Canaan terrestre, placé sous ses yeux, avec une aspiration et une espérance plus ou moins nettes d'une patrie meilleure.

On peut considérer Moïse non-seulement comme orateur, mais surtout comme écrivain. Pour la dernière partie de ses ouvrages, il a dicté le récit ou donné commission d'écrire les faits subséquents ; cette opinion est fondée sur plusieurs raisons et a pour elle le témoignage de l'antiquité. Le cantique et la bénédiction de Moïse ont été vraisemblablement écrits par Josué, qui a aussi consigné la mort du prophète et sa sépulture. Quelques-uns prétendent, mais sans fondement, que Josué a intercalé quelques détails dans les documents écrits par Moïse. Ces intercalations seraient peu nombreuses ; ainsi, chapitres II, 40-42, 20-23 ; III, 44, 44 ; X, 6, 7. On remarque que le style de ce livre s'éloigne de celui des précédents : la diction est plus libre, plus énergique ; on le comprend en ayant sous les yeux le but de ce livre et l'époque dans laquelle Moïse en communiqua le contenu. C'est la répétition, la concentration de cette grande épopée, enrichie d'exhortations pressantes, de promesses, de menaces prononcées dans les deux derniers mois de la vie du prophète, adressées à un peuple qui a grandi sous ses yeux et en présence de ce Canaan si longtemps désiré. Ce livre se divise en quatre parties principales :

I. Chap. I-IV, 43. Ressouvenir de la conduite de Dieu à l'égard de leurs pères, depuis l'Égypte jusqu'à la conquête du pays à l'orient du Jourdain, préparant la répétition de la loi.

II. Chap. IV, 44-XXVI. Répétition de la loi.

III. Chap. XXVII-XXX. Exhortation à garder l'alliance de Dieu ; bénédictions attachées à l'obéissance à la loi ; malédictions si elle est violée.

IV. Chap. XXXI-XXXIV. Adieux de Moïse, bénédiction, mort.

I. — MOÏSE RAPPELLE AU PEUPLE CE QUE DIEU A FAIT DURANT CES QUARANTE ANS
(I-IV, 43).

VERSET 1. Ce sont ici les paroles que Moïse dit à tout Israël, en deçà du Jourdain ¹. — 2. Il y a onze journées depuis Horeb ², par le chemin de la montagne de Séhir, jusqu'à Kadès-Barné ³. —

3. — Or, en la quarantième année, au premier jour du onzième mois, Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que l'Éternel lui avait commandé de dire. — 5. Moïse donc commença à expliquer cette loi, en deçà du Jourdain, au pays de Moab.

¹ « En deçà du Jourdain, » c'est-à-dire à l'orient du Jourdain. Moïse n'avait pas franchi ce fleuve. Il ne résulte pas de cette expression que notre livre ait été écrit dans le pays de Canaan. Moïse, tout en se trouvant sur la rive orientale du Jourdain, regardait la possession de Canaan comme quelque chose de certain. Cependant, ce mot « au-deçà » pouvait être employé ici comme une désignation géographique à laquelle ne correspond pas le lieu qu'occupe celui qui parle.

² « Onze journées de chemin ; » c'est la distance qu'il y a entre Horeb de Ara-

bah jusqu'à l'extrémité du golfe d'Akabah, appartenant à la mer Rouge. La plaine de Moab, dans laquelle Moïse était alors avec le peuple, faisait partie de la longue vallée qui s'étend depuis le Liban jusqu'à ce golfe.

³ Déjà auparavant ils auraient pu pénétrer dans le pays par un autre point de cette vallée, mais à cause de leur désobéissance, au lieu de onze jours, ils durent errer dans le désert pendant trente-huit ans, jusqu'à ce qu'ils fussent sur la frontière de Canaan, par un autre point de l'est.

Moïse parcourt maintenant les faits les plus importants du voyage depuis Horeb à Kadès et de Kadès à Zéred. « Le temps, dit-il, que nous avons marché depuis Kadès jusqu'au passage du torrent de Zéred, fut de trente-huit ans (Deut., II, 44). » De Zéred, il les conduisit jusqu'au passage de l'Arnon, où ils firent demander à Sihon, roi des Amorrhéens, à Heshbon, l'autorisation de traverser le pays en liberté. Il est dit au chapitre II, 28, 29, que « Sihon devait faire à Israël comme avaient fait les enfants d'Esau demeurant à Séhir, » ce qui suppose qu'Edom a réellement vendu à Israël, à prix d'argent, des vivres et de l'eau, et qu'Israël a traversé l'Idumée. Mais ceci semble en contradiction avec Nomb., XX, 49, 20, où il est dit qu'Edom ne voulut pas laisser passer Israël. Cette apparente contradiction s'évanouit bientôt si l'on distingue les temps. Israël voulait d'abord pénétrer du côté de l'orient dans l'Idumée; ce pays était protégé par son assiette, et Israël fut repoussé à main armée. C'est le fait rapporté dans Nomb., XX. Mais lorsque Israël eut tourné le mont Séhir, du côté de l'est, les Iduméens ne purent s'opposer à leur passage par ce côté, bien moins fortifié que l'autre. Israël traversa donc l'Idumée aux conditions indiquées dans Deutéronome, II, 28-29. Moïse raconte de plus ce que l'Éternel a fait par la victoire remportée sur Sihon (II, 30-37), sur Hog, roi de Basçan (III, 4-11); le partage du pays à l'est du Jourdain (III, 12-22); le refus de l'Éternel d'introduire Moïse dans le pays de la promesse, malgré les prières du prophète. Il rapporte que ce refus était causé par l'indignation de l'Éternel contre le peuple (III, 23-27); enfin, comment il lui fut seulement permis de voir de l'une des hauteurs du Pisga, c'est-à-dire de la cime du Nébo, le pays promis, et de remettre à Josué la charge de conduire le peuple en Canaan (28, 29). Après ces préliminaires historiques, Moïse continue en ces termes :

Chap. IV.

VERSET 1. Et maintenant, Israël, écoute ces statuts et ces ordonnances, que je t'enseigne pour les faire, afin que vous viviez ¹ et que vous entriez au pays que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous donne, et que vous le possédiez. — **2.** Vous n'ajouterez rien à la parole que je vous annonce, et vous n'en diminuerez rien ²; afin que vous observiez les commandements de votre Dieu, que je vous prescris. — **3.** — **6.** Vous les garderez donc et vous les ferez, car ce sera là votre sagesse et votre intelligence devant tous les peuples, qui, entendant ces statuts, diront : Cette grande nation est le

seul peuple sage et intelligent. — 7. Car quelle est la nation si grande, qui ait ses dieux près de soi, comme nous avons l'Eternel notre Dieu ³, toutes les fois que nous l'invoquons? — 8. Et quelle est la nation si grande, qui ait des statuts et des lois justes, comme est toute la loi que je mets aujourd'hui devant vous? — 9. Prends garde seulement à toi, et garde avec soin ton âme, afin que tu n'oublies point les choses que tes yeux ont vues, et afin qu'elles ne sortent de ton cœur aucun jour de ta vie, mais que tu les enseignes à tes enfants, et aux enfants de tes enfants. — 23. Gardez-vous d'oublier l'alliance de l'Eternel votre Dieu, qu'il a traitée avec vous, et de faire quelque image taillée, ou quelque ressemblance d'aucune chose que l'Eternel votre Dieu vous ait défendue; — 24. car l'Eternel ton Dieu est un feu consumant, c'est le Dieu fort, qui est jaloux ⁴. — 25. Quand tu auras des enfants, et des enfants de tes enfants, et que tu auras demeuré longtemps dans le pays, si alors vous vous corrompiez, et que vous fassiez quelque image taillée, ou quelque ressemblance, et si vous faites ce qui déplaît à l'Eternel votre Dieu, afin de l'irriter, — 26. j'appelle aujourd'hui à témoin les cieus et la terre contre vous, que certainement vous périrez aussitôt de dessus ce pays que vous allez posséder, après avoir passé le Jourdain, et vous n'y prolongerez point vos jours, mais vous serez entièrement détruits; — 27. et l'Eternel vous dispersera entre les peuples, et vous demeurerez en petit nombre parmi les nations, parmi lesquelles l'Eternel vous fera emmener. — 29. Et, cependant, si de là tu cherches l'Eternel ton Dieu, tu le trouveras, parce que tu le chercheras de tout ton cœur et de toute ton âme. — 30. Et quand tu seras dans l'affliction, et que toutes ces choses te seront arrivées, alors, dans les derniers temps, tu retourneras à l'Eternel ton Dieu, et tu obéiras à sa voix. — 31. Parce que l'Eternel ton Dieu est le Dieu fort, miséricordieux, il ne t'abandonnera point, et il ne te détruira point, et il n'oubliera point l'alliance de tes pères qu'il leur a jurée. — 32. Informe-toi des premiers temps qui ont été avant toi, si jamais rien de si grand a été fait, et si on a jamais rien ouï de semblable. — 36. Il t'a fait entendre sa voix des cieus pour t'instruire ⁵, et il t'a montré son grand feu sur la terre, et tu as entendu ses paroles du milieu du feu. — 37. Et parce qu'il a aimé tes pères, il a choisi leur postérité après eux ⁶, et il t'a retiré d'Egypte par sa présence, par sa grande puissance. — 39. C'est pourquoi, sache aujourd'hui, et grave dans ton cœur, que l'Eternel est Celui qui est Dieu là-haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre, et qu'il n'y en a point d'autre que Lui. — 40. Garde donc ses statuts et ses commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, et afin que tu prolonges tes jours sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne pour toujours.

¹ « Afin que vous viviez. » Ces mots ne concernent pas seulement la conservation de la vie du corps, mais la pros-

périté permanente, l'accomplissement de tous les souhaits.

² Obéissance ponctuelle à toute la loi;

du reste, cela ne peut pas remplir le but que Paul assigne à la loi (Rom., III, 20. Gal., III, 24).

³ Aucune religion dans le monde ne peut créer un rapport aussi étroit avec Dieu que celui de la religion de la Bible. Dans le paganisme, il n'y a que de vagues notions de ce besoin, mais point de vraie paix.

⁴ Le Dieu saint veille d'un œil jaloux

à l'observation de ses commandements, comme vengeur des transgressions, et il ne peut laisser sa gloire à un autre (Esaïe, XLII, 8).

⁵ Pour t'instruire, pour te convertir et t'enseigner le chemin où tu dois marcher.

⁶ Israël a été mis à part, non point à cause de ses mérites propres, mais par la pure grâce de Dieu.

II. — RÉPÉTITION DE LA LOI ET DÉVELOPPEMENTS (IV, 44-XXVI).

Les dix commandements, portion la plus importante de toute la loi (V).

VERSET 1. Moïse donc appela tout Israël, et leur dit : Ecoute, Israël, les statuts et les ordonnances que je prononce aujourd'hui, et que vous entendez, afin que vous les appreniez, et que vous les gardiez pour les faire. — **2.** L'Eternel notre Dieu traita alliance avec nous en Horeb. — **3.** Dieu n'a point traité cette alliance avec nos pères ¹; mais il l'a traitée avec nous qui sommes ici aujourd'hui, tous vivants. — **28.** Et l'Eternel me dit : — **29.** Oh! s'ils avaient toujours ce même cœur pour me craindre ², et pour garder tous mes commandements, afin qu'ils fussent heureux, eux et leurs enfants à jamais! — **32.** Vous prendrez donc garde de les faire, comme l'Eternel votre Dieu vous l'a commandé; vous ne vous en détournez ni à droite ni à gauche. — **33.** Vous marcherez dans toutes les voies que l'Eternel votre Dieu vous a prescrites, afin que vous viviez et que vous soyez heureux, et que vous prolongiez vos jours dans le pays que vous posséderez.

¹ Nos pères Abraham, Isaac et Jacob; ils avaient bien aussi une alliance, mais non l'alliance de la loi. C'était plutôt une alliance de grâce.

² Pour me craindre, voilà la part d'Israël dans l'alliance; c'est à cette con-

dition qu'est rattachée la jouissance de la bénédiction divine. L'homme en est incapable, mais Dieu peut lui donner ce cœur qui le craigne (Jér., XXXII, 39-40. Philip., II, 43). Heureux celui qui le demande!

Chap. VI.

VERSET 4. Ecoute, Israël; l'Eternel notre Dieu est le seul Eternel. — **5.** Tu aimeras donc l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toutes les forces.

Ce commandement doit être inculqué aux enfants et aux descendants (20-25).

Ordre de chasser les Cananéens et leurs idoles (VII).

VERSET 6. Car tu es un peuple consacré à l'Eternel ton Dieu; l'Eternel ton Dieu t'a choisi, afin que tu lui sois un peuple précieux, d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre.

Tel est le sceau de l'alliance avec les pères, non à cause de leur grand nombre ou de quelque mérite de leur part. Ils doivent donc d'autant moins se souiller en s'unissant aux païens (8-26).

Moïse rappelle la grâce et la fidélité de l'Éternel (VIII).

VERSET 3. Il t'a donc humilié, et t'a laissé avoir faim ; mais il t'a repu de manne, afin de te faire connaître que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu.¹ — 4. Ton vêtement ne s'est point usé sur toi, et ton pied n'a point été foulé² pendant ces quarante ans.

¹ Dieu n'est pas lié à l'emploi des moyens naturels ordinaires ; mais il peut conserver les hommes par sa toute-
puissance créatrice (Matth., IV, 4).
² Il ne vous a rien manqué pour vous vêtir et vous chauffer.

Tout est grâce dans l'alliance (IX).

VERSET 1. Ecoute, Israël : Tu vas passer aujourd'hui le Jourdain, pour aller vers des nations plus grandes et plus fortes que toi, vers des villes grandes et fortifiées, dont les murs s'élèvent jusqu'au ciel, pour les posséder. — 4. Ne dis point en ton cœur, quand l'Éternel ton Dieu les aura chassés de devant toi : C'est à cause de ma justice que l'Éternel m'a fait entrer en ce pays pour le posséder. — 5. Ce n'est point pour ta justice, ni pour la droiture de ton cœur, que tu entres dans leur pays pour le posséder ; mais c'est pour l'impiété de ces nations-là que l'Éternel ton Dieu va les chasser de devant toi, et afin de ratifier la parole que l'Éternel a donnée à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. — 6. Car tu es un peuple de col roide.

Où est maintenant la gloire d'Israël ?

La grâce et la fidélité de Dieu doivent engager Israël à la reconnaissance (X).

Exhortation à l'obéissance, bénédiction et malédiction (XI).

Destruction des idoles ; exhortation à honorer Dieu en commun dans un même lieu ; avertissement contre la séduction (XII).

L'unité ecclésiastique et nationale d'Israël, au moyen de ces ordonnances, devait se maintenir, même lorsque ce peuple ne serait plus réuni en une seule masse, comme il l'était dans le désert, mais encore lorsqu'il serait dispersé en tribus sur de plus vastes districts. Il devait avoir un lieu que l'Éternel avait désigné pour l'érection de son sanctuaire. Dieu l'avait prescrite cette unité de culte ; et pour la maintenir, le peuple avait reçu l'ordre de détruire tous les autels, toutes les statues, tous les bocages des Cananéens, et tout ce qui pouvait rappeler l'idolâtrie de ces premiers habitants. Cette unité était nécessaire, puisque Israël ne tarderait pas à se morceler, et qu'il dut être mis sur ses gardes pour ne pas se laisser entraîner dans les souillures des païens. Le mal se fait plus facilement connaître à l'homme que le bien. Il en coûte moins à l'homme corrompu de se laisser entraîner dans le culte de la nature que de se maintenir sur les hauteurs de la foi en un Dieu invisible au sein d'une atmosphère païenne. C'est pourquoi l'Éternel rappelle à son peuple la loi qu'il lui avait déjà donnée (Lév., III, 17). qu'une fois en possession du pays promis, il devait considérer ces sacrifices, ces dîmes, ces holocaustes, comme le centre d'un culte commun, se réjouir ensem-

ble devant l'Éternel comme un peuple de frères ; mais il les affranchit de la règle qu'il n'avait établie que pour le passage dans le désert : chacun pourrait immoler chez soi des animaux purs et en manger la chair ; il leur était seulement interdit de manger du sang : tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

Punition de quiconque entraînerait dans l'idolâtrie (XIII).

VERSET 1. S'il s'élève au milieu de toi quelque prophète ou quelque songeur, qui fasse devant toi quelque signe ou quelque miracle, — 2. et que ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé, arrive, et qu'il te dise : Allons après d'autres dieux, que tu n'as point connus, et servons-les ; — 3. tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni de ce songeur ; car l'Éternel vous éprouve ¹, pour savoir si vous aimez l'Éternel votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme.

¹ Il vous éprouve comme il a éprouvé Job, par le moyen de Satan, qui reçut aussi de Dieu la permission de le toucher. Ainsi, même d'après l'Ancien-Testament, les signes et les miracles ne sont pas la seule preuve de la vérité d'une doctrine ou d'un ordre. Ils doivent révéler à l'homme faible et corrompu des choses vraies et bonnes, que sa faiblesse et sa perversité ne lui auraient pas permis de découvrir.

Un tel faux prophète, qui a fait des miracles de mensonge, doit être lapidé ; c'est ainsi que doit périr l'homme de péché (2 Thes., II, 3, 9, 10). Si un frère, un fils, une épouse, un ami intime, une fille, veut te détourner du culte du vrai Dieu, ne l'épargne point, et punis-le de mort (5-18).

Défense de porter deuil à la façon des païens ; loi sur les repas ; seconde dîme (XIV).

Les enfants d'Israël ne devaient se faire aucune incision, à l'occasion d'un mort, comme le faisaient les païens de cette époque et comme le font encore ceux d'aujourd'hui, en se tatouant, quoique ceux-ci le fassent pour d'autres motifs. Il leur était aussi interdit de se raser entre les yeux, c'est-à-dire le front. La raison qu'en donne le législateur est celle-ci : « Tu es un peuple saint à l'Éternel ton Dieu ; tu es son sanctuaire ; tu ne dois pas imiter le monde idolâtre » (1-12).

Loi sur les bêtes qu'on pouvait manger (3-24 ; comparez à Lév., XI).

Seconde dîme (22-29).

Dieu avait ordonné dans Nombres, XVIII, 20 et suivants, de lever la dîme pour l'entretien des sacrificateurs et des Lévites, parce que ces hommes employés au service du culte ne possédaient aucun fonds de terre. Sur cette dîme, les Lévites devaient prélever la dixième partie et l'offrir comme une offrande élevée à l'Éternel. Cette seconde dîme devait être employée chaque seconde année dans le sanctuaire de Dieu à un repas fraternel entre le Lévite et l'Israélite offrant. A la troisième année, elle devait servir au même usage, avec cette différence que, outre le Lévite, on devait inviter à ce repas l'étranger, la veuve et l'orphelin, habitant au milieu d'eux ; tous devaient se réjouir ensemble devant l'Éternel. La septième année était l'année de relâche. Ainsi à la troisième et à la sixième année depuis l'année de relâche, cette dîme revenait aux pauvres et aux nécessiteux. Il en était de même des premiers-nés des bœufs et des brebis qui devaient être offerts en dons (verset 23). Si la distance était trop grande, la valeur de ces objets était convertie en argent et portée au lieu indiqué par l'Éternel. Nous retrouvons ici le même amour fraternel, le même soin pour les pauvres, intime-ment uni au service de Dieu.

Chap. XV.

Développement de la loi : 1^o Sur l'année de relâche, comparez à Lévitique,

XXV, 4; cette année-là, aucune dette ne peut être exigée. Il est question, non d'abandonner la dette, mais d'en exiger le paiement (4-11); 2° des serviteurs qui, après six ans de service, devaient être affranchis, à moins qu'ils ne préférassent rester au service de leur maître tout le reste de leur vie (12-18); 3° de la consécration du premier-né (19-23).

Les trois principales fêtes de l'année (XVI).

Chap. XVII.

Au chapitre XVI, 48, établissement et devoir des juges. — 21-22. Lois contre l'établissement des bocages et des statues. — XVII, 4-7. Loi sur les sacrifices qui doivent être sans défauts; lois contre les idolâtres.

VERSETS 8-13. Explication des lois civiles. La solution des causes plus difficiles sera soumise au sacrificateur, en sa qualité de juge souverain.

VERSETS 14-20. Loi pour le cas où le peuple demanderait un roi. Aucun étranger ne devra régner sur eux, « tu l'établiras pour roi un homme qui sera d'entre tes frères. » Tu l'établiras celui que l'Eternel t'aura choisi, par ses prophètes ou par le souverain sacrificateur (verset 15).

Du droit des sacrificateurs et des Lévites (XVIII, 1-8).

Défense quant à l'art de devin et d'autres superstitions païennes (9-14).

VERSET 9. Quand tu seras entré au pays que l'Eternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras point à imiter les actions de ces nations-là. — 10. Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer ¹ par le feu son fils ou sa fille, ni devin ² qui se mêle de deviner, ni pronostiqueur ³ de temps, ni aucun qui fasse des prédictions ⁴, ni qui fasse des prestiges ⁵, — 11. ni enchanteur ⁶ qui use d'enchante-ments, ni homme qui consulte l'esprit de Python ⁷, ni diseur de bonne aventure ⁸, ni aucun qui interroge les morts ⁹.

¹ Qui fasse passer par le feu, en sacrifice à Moloch (Lév., XVIII, 21. 4 Rois, XI, 7. 2 Rois, XXIII, 40. Amos, V, 26. Actes, VII, 43).

² Comme faux prophète.

³ Qui cherche à charmer par le regard, pour entraîner au mal. D'autres croient que c'est l'augure, qui prétend découvrir l'avenir d'après la voix d'autrui, et en particulier par le vol des oiseaux.

⁴ C'est celui qui prétend deviner par le mouvement des serpents.

⁵ Celui qui fait des prestiges, qui mar-mote des mots inintelligibles et éblouit les yeux par des formes magiques.

⁶ C'est vraisemblablement celui qui conjure les serpents, superstition déjà connue en Egypte à cette époque, et qui y est encore fort répandue aujourd'hui.

⁷ Qui consulte l'esprit de Python, ou qui invoque les morts pour en apprendre l'avenir.

⁸ Actes, XVI, 46, où une femme possédée d'un mauvais esprit parle selon la vérité.

⁹ Nous voyons ici tous les moyens diaboliques auxquels recouraient les anciens Cananéens, moyens qui sont encore usités chez la plupart des peuples païens de nos jours.

Meilleure part pour Israël; le prophète véritable parfait; le Messie (15-22).

VERSET 15. L'Eternel ton Dieu te suscitera un prophète ¹ comme moi ², d'entre tes frères ³; vous l'écouteriez ⁴. — 17. Alors l'Eternel me dit : — 18. Je leur susciterai un prophète comme toi, d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira

tout ce que je lui aurai commandé. — 19. Et il arrivera que quiconque n'écouterà pas les paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte ⁵.

¹ Un prophète, non pas des prophètes en général, comme si ce mot était pris dans un sens collectif, et devait embrasser tous les vrais prophètes, par opposition aux devins et aux magiciens des Cananéens. L'emploi du singulier, dans l'original, l'addition de ces mots : « Comme moi » désigne une seule personne dans laquelle s'accomplit toute la prophétie, Christ, le Messie. Déjà d'anciens commentateurs appliquaient ce passage au Messie, et les passages du Nouveau-Testament dans lequel cette prophétie est introduite témoignent en faveur de la déclaration messianique (Jean, I, 45 ; VI, 14 ; IV, 25). Car les Samaritains, qui ne reconnaissent que les cinq livres de Moïse, avaient connaissance du Messie, et ne pouvaient en connaître quelque chose que par ce passage (Luc, XXIV, 44. Actes, III, 22, 23 ; VII, 37 ; comparez à Matth., XVII, 5). Cependant Moïse, dans son regard prophétique, contemplant l'époque la plus éloignée, n'exclut point les vrais prophètes qui devraient précéder le Messie et an-

noncer sa venue. Christ est pour lui le point sur lequel se fixe son regard, et tout ce qu'il y a entre lui et ce point-là lui paraît vague et indéterminé.

² « Comme moi ; » comme Moïse qui soutient des rapports si intimes avec Dieu, il peut parler à Dieu comme un homme parle à son ami. Ce prophète qui doit venir développera le plan du royaume de Dieu, et lui donnera une bien plus grande extension que celle que Moïse a pu lui donner ; il sera le vrai Médiateur, le vrai Fondateur de l'alliance ; Il achèvera, Il accomplira ce que Moïse et les prophètes subséquents n'ont fait qu'annoncer et préparer.

³ D'entre leurs frères selon la chair.

⁴ Ces mots expriment encore l'excellence et la perfection de l'œuvre du Messie en comparaison de celle de Moïse ; la désobéissance envers lui sera encore plus sévèrement punie que celle contre la parole donnée par la bouche de Moïse (Héb., X, 28, 29).

⁵ Je lui en demanderai compte en le punissant sévèrement.

Avertissement à se tenir en garde contre les faux prophètes (20-22).

Chap. XIX.

Autres villes de refuge dans le pays de Canaan proprement dit (1-13). Défense de transporter les bornes (verset 14). Ordonnance contre les faux témoins ; les faux témoins doivent recevoir la punition qu'ils cherchaient à attirer aux autres (15-21).

Chap. XX.

Lois militaires. Le peuple de Dieu ne doit faire la guerre qu'au nom de l'Éternel ; mais aussi d'après les règles de l'humanité.

Chap. XXI.

Lorsqu'on ne pouvait découvrir l'auteur d'un meurtre, on devait offrir une expiation des lieux environnants où l'on pouvait supposer que se trouvait le meurtrier (1-9). Les femmes prisonnières de guerre doivent être mariées, mais ne peuvent plus être vendues comme esclaves (10-14). Le droit d'aïnesse est inaliénable (15-17). Châtiments à infliger aux enfants rebelles (18-21). Lois contre les criminels ; ils doivent être lapidés ou pendus (22, 23).

Chap. XXII.

Loi touchant l'humanité, etc. (1-22). Punition du mépris envers une vierge ; diffamation (23-30).

Chap. XXIII.

L'assemblée de l'Éternel est sainte; il ne doit s'y trouver aucun eunuque, aucun Moabite, aucun Hammonite; prescription à cet égard (1-8). Dans la guerre, Israël doit être un peuple saint, ayant l'Éternel au milieu de lui (9-14). Conduite à tenir envers les esclaves païens cherchant un refuge en Israël (15, 16). Interdiction des impuretés païennes (17, 18). Ne point recevoir d'intérêts de son frère (19, 20). Des vœux (21-23). Usage éventuel des récoltes du prochain (24, 25); comparez à Matthieu, XII, 4.

Chap. XXIV.

Divorce permis à cause de la dureté de leurs cœurs (1-4). Diverses autres lois civiles et morales (5-22). Sur la justice à l'égard des pauvres, sur les gages, le droit des veuves et des orphelins, etc.

Chap. XXV.

Si quelqu'un a mérité d'être battu, il ne peut recevoir plus de quarante coups (2 Cor., XI, 24). Tu n'emmuseleras point ton bœuf lorsqu'il foule le grain (verset 4). Loi d'humanité dont saint Paul fait l'application à l'honoraire que les anciens doivent recevoir (1 Tim., V, 18). Loi sur le second mariage des veuves sans enfants (5-10). Conduite des juges en cas de dispute entre deux hommes (11, 12). Poids et mesures justes (13-16). Destruction des Hamalékites (17-19).

Chap. XXVI.

Gratitude et prières avec lesquelles les Israélites devaient offrir leurs prémices (1-14). — 1-5. « Regarde de la sainte demeure des cieux, et bénis ton peuple d'Israël et la terre que tu nous as donnée comme tu avais juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel. » Ici se terminent les exhortations en rapport avec toute la loi (16-19).

III. SOMMATION DE GARDER L'ALLIANCE DE DIEU; BÉNÉDICTION ATTACHÉE À L'OBÉISSANCE A LA LOI; MALÉDICTION EN CAS DE VIOLATION (XXVII-XXX).

Pierre monumentale (XXVII, 1-10).

Moïse, ayant achevé de répéter la loi (au chapitre XXVI), donne ensuite l'ordre d'élever des pierres dès que le peuple aura traversé le Jourdain, d'enduire ces pierres avec de la chaux et d'y écrire toutes les paroles de la loi; il ordonne aussi de bâtir un autel de pierres brutes sur le mont Hébal, comme un témoignage permanent contre les péchés du peuple, s'il venait à se détourner de l'Éternel. Devaient-ils y écrire toutes les paroles de la loi, c'est-à-dire depuis le chapitre V au XXVI, ou seulement un sommaire, les dix paroles? Il est vraisemblable que c'était ce dernier cas. Les Samaritains, dans leurs écrits, ont substitué arbitrairement au nom de « Hébal » (verset 4), celui de « Garizim. » Voyez Jean, IV, 20. Ces pierres et cet autel devaient servir du côté du peuple à sceller l'alliance avec l'Éternel (9, 10). Tout comme les tables de la loi, déposées dans l'arche de l'alliance, et par là même hors de la vue du peuple, rappelaient la volonté du législateur, ainsi ces pierres monumentales offertes au regard de tous redisaient à Israël qu'il était le peuple de l'Éternel, et que sa révolte lui attirerait la malédiction (11-26).

Bénédictions et malédictions (11-26).

Vis-à-vis d'Hébal est Garizim, mont plus élevé; entre ces deux monts est la ville de Sichem ou Sichar (Jean, IV, 5). Après être entrées en possession du pays, les six tribus, issues des femmes libres de Jacob, devaient se tenir sur la montagne de Garizim pour bénir le peuple, s'il observait la loi; les six autres devaient se tenir sur le mont Hébal pour prononcer la malédiction, si le peuple transgresse l'alliance. Ephraïm et Manassé sont ici réunis comme ne formant qu'une tribu sous le nom de Joseph leur père. Une double malédiction sera prononcée par les Lévites, c'est-à-dire par les sacrificateurs appartenant à chaque tribu, et le peuple répètera : Amen ! à chaque malédiction (15-26). Les malédictions se rapportent à la violation de chaque point de la loi, en particulier aux péchés commis en secret. Nous voyons l'accomplissement de cet ordre dans Josué, VIII, 30 et suiv.

Explication de la malédiction et de la bénédiction (XXVIII).

Bénédition (4-14).

VERSET 1. Or, il arrivera, si tu obéis à la voix de l'Eternel ton Dieu et que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, que l'Eternel ton Dieu te mettra dans un rang élevé, au-dessus de toutes les nations de la terre; — 2. et toutes ces bénédictions viendront sur toi et reposeront sur toi. — 3. Tu seras béni dans la ville, tu seras aussi béni dans les champs.

La bénédiction portera sur les enfants, les fruits, le bétail, la corbeille ou les vases contenant les récoltes, la maye, pierre creuse qui reçoit l'huile du moulin à olive, dans son entrée et dans sa sortie, c'est-à-dire dans toutes ses démarches; il sera protégé contre ses ennemis, dans ses greniers et dans toutes ses entreprises (4-8).

VERSET 9. L'Eternel ton Dieu t'établira pour lui être un peuple saint. — 10. Et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Eternel est réclamé sur toi, et ils te craindront.

Malédiction en cas de désobéissance (15-68).

VERSET 15. Mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Eternel ton Dieu, pour prendre garde à faire tous ses commandements et ses statuts que je te prescris aujourd'hui, il arrivera que toutes ces malédictions viendront sur toi, et reposeront sur toi.

Les malédictions jusqu'au verset 35 sont l'opposé des bénédictions renfermées dans les versets 4-14. Elles se résument en une seule au verset 35.

VERSET 36. L'Eternel te fera marcher, et ton roi, que tu auras établi sur toi vers une nation que tu n'auras point connue, ni toi, ni tes pères, et tu serviras là d'autres dieux, des dieux de bois et de pierre; — 37. et tu seras là un sujet d'étonnement, de raillerie et de fable, parmi tous les peuples vers lesquels l'Eternel t'aura emmené.

Les malédictions renfermées dans ces deux versets se rapportent évidemment à la captivité en Assyrie et à Babylone, et les menaces renfermées du verset 38

au 68, se rapportent à la seconde destruction de Jérusalem, l'an 70 après Jésus-Christ. Le verset 49 est une prédiction de l'asservissement aux Romains, depuis l'an 62 à l'an 40 avant Christ, et de la ruine du royaume sous Titus et Vespasien

VERSET 49. L'Éternel fera lever contre toi de loin, du bout de la terre, une nation qui volera comme vole l'aigle, une nation dont tu n'entendras point la langue. — 52. Et elle t'assiégera dans toutes tes villes, jusqu'à ce que tes murailles les plus hautes et les plus fortes, sur lesquelles tu te seras assuré dans tout ton pays, tombent par terre. — 53. Tu mangeras, durant le siège et dans l'extrémité où ton ennemi te réduira, le fruit de ton ventre, la chair de tes fils et de tes filles. — 64. Et l'Éternel te dispersera parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre. — 65. Encore ne trouveras-tu aucun repos parmi ces nations-là, et même la plante de ton pied n'aura aucun repos.

Il suffit de connaître l'histoire de la seconde ruine de Jérusalem, et quel fut dès-lors le sort du peuple juif, pour voir comme Moïse avait sous les yeux les siècles qui devaient s'écouler. On peut comparer ce qu'Osée voit en esprit au chap. III, 4, ce qui complète l'histoire du peuple de Dieu.

Exhortation solennelle et pressante de garder l'alliance devant l'Éternel (XXIX).

VERSET 1. Ce sont ici les paroles de l'alliance que l'Éternel com-manda à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël, au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb. — 2. Moïse donc appela tout Israël, et leur dit : Vous avez vu tout ce que l'Éternel a fait en votre présence au pays d'Égypte, à Pharaon, et à tous ses serviteurs, et à tout son pays ; — 4. et l'Éternel ne vous a point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir ¹, ni des oreilles pour entendre, jusqu'à ce jour ; — 5. et je vous ai conduits quarante ans par le désert, sans que vos vêtements se soient usés sur vous, et sans que ton soulier se soit usé sur ton pied. — 9. Vous garderez donc les paroles de cette alliance, et vous les ferez, afin que vous prospériez dans tout ce que vous entre-prendrez ². — 10. Vous comparez tous aujourd'hui devant l'Éternel votre Dieu, les chefs de vos tribus, vos anciens, vos offi-ciers, et tout homme d'Israël, — 11. vos petits enfants, vos fem-mes, et ton étranger qui est au milieu de ton camp, depuis ton cou-peur de bois jusqu'à ton piseur d'eau, — 12. afin que tu entres dans l'alliance de l'Éternel ton Dieu, et dans l'imprécation du ser-ment qu'il te fait faire ³, dans cette alliance que l'Éternel ton Dieu traite aujourd'hui avec toi, — 13. afin qu'il t'établisse aujourd'hui pour être son peuple ⁴, et qu'il soit ton Dieu, selon qu'il te l'a dit, et selon qu'il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. — 14. Et ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance ; — 15. mais c'est tant avec celui qui est ici avec nous aujourd'hui devant l'Éternel notre Dieu, qu'avec celui qui n'est point ici avec nous aujourd'hui ⁵.

¹ Parce que vous ne l'avez pas voulu. vous agissiez sagement, de cette sagesse

² Afin que vous prospériez, ou afin que que Dieu donne à l'homme, et sans la-

quelle toute sa conduite n'est que folie.

³ L'alliance scellée de Dieu par serment, et qui de son côté doit subsister éternellement avec sa bénédiction et sa malédiction.

⁴ Afin qu'il l'établisse, qu'il te confirme de nouveau comme son peuple.

⁵ C'est-à-dire, ce n'est pas seulement

avec vous qui êtes ici assemblés, mais aussi avec vos enfants et leurs descendants. D'après cela, la nouvelle génération serait mise, à l'égard de l'Eternel, dans la même position que leurs pères sur le mont Horeb. Israël devait, dans tous les temps, être un peuple consacré au Seigneur.

VERSET 29. Les choses cachées ¹ appartiennent à l'Eternel notre Dieu ; mais les choses révélées ² sont pour nous et pour nos enfants à jamais, afin que nous observions toutes les paroles de cette loi.

¹ Les choses cachées, ce sont surtout les prédictions sur le sort futur d'Israël, chap. XXVIII.

² Sa volonté s'est manifestée à nous

clairement, afin que nous l'accomplissions avec fidélité, avec reconnaissance, et que nous détournions de dessus nous les malédictions sus mentionnées.

Grâces et bénédictions accordées à ceux qui se repentiront (XXX).

VERSET 1. Or, quand toutes ces choses-là, que je t'ai représentées, seront venues sur toi, soit la bénédiction, soit la malédiction, et lorsque tu les auras rappelées dans ton cœur, parmi toutes les nations vers lesquelles l'Eternel ton Dieu t'aura chassé, — 2. et que tu te seras converti à l'Eternel ton Dieu, et que tu auras écouté sa voix, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme, selon tout ce que je te commande aujourd'hui, — 3. l'Eternel ton Dieu ramènera aussi tes captifs ¹ et aura compassion de toi, et il te rassemblera de nouveau ² d'entre tous les peuples où l'Eternel ton Dieu t'avait dispersé. — 4. Quand tes dispersés seraient au bout des cieux, l'Eternel te retirera de là ; — 5. et l'Eternel ton Dieu te ramènera au pays que tes pères auront possédé ³ ; — 6. et l'Eternel ton Dieu circoncrira ton cœur ⁴, et le cœur de ta postérité, afin que tu aimes l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et que tu vives ; — 7. et l'Eternel ton Dieu mettra sur tes ennemis, et sur ceux qui te haïssent et qui t'auront persécuté, toutes les imprecations du serment que vous avez fait.

¹ « L'Eternel ramènera aussi tes captifs, » mot à mot : il se tournera vers toi dans ta captivité. La grâce et le pardon accompagnent toujours un sérieux repentir.

² Sa grâce est plus grande que sa justice.

³ On voit déjà ici promis le retour d'Israël, et son rétablissement dans le pays de Canaan. Si sa dispersion parmi tous les peuples s'est littéralement ac-

complie, telle qu'elle est prédite au chap. XXVIII, il n'est pas permis d'entendre seulement dans un sens spirituel le retour qui lui est promis dans le pays de ses pères.

⁴ Israël reconnaîtra seulement alors toute la grandeur de l'alliance de la circoncision, et servira l'Eternel son Dieu de tout son cœur, avec un amour qui lui sera agréable.

VERSET 11. Car ce commandement que je te prescris aujourd'hui, n'est point trop élevé au-dessus de toi ¹, et il n'est pas éloigné de toi ² ; — 12. il n'est pas dans les cieux pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui montera pour nous aux cieux, et nous l'apportera, pour nous le faire entendre, afin que nous le fassions ? — 13. Il n'est

point aussi au-delà de la mer, pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui passera au-delà de la mer pour nous, et nous l'apportera, afin de nous le faire entendre, et que nous le fassions ? — 14. Car cette parole est fort proche de toi ; elle est dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses ³.

¹ N'est point trop élevé au-dessus de toi ; il n'est pas inintelligible.

² Tu peux facilement l'atteindre.

³ L'obéissance envers Dieu, qui nous a révélé sa volonté, est ainsi possible,

parce que Dieu accorde la force d'y conformer leur vie à ceux qui reconnaissent sa parole comme étant vraiment la parole de Dieu. (Rom., X, 6-8).

VERSET 15. Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant toi tant la vie et le bien, que la mort et le mal ¹ ; — 16. car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Eternel ton Dieu, de marcher dans ses voies, et de garder ses commandements, ses statuts et ses ordonnances, afin que tu vives, et que tu multiplies, et que l'Eternel ton Dieu te bénisse, au pays où tu vas pour le posséder. — 17. Mais si ton cœur se détourne, et que tu n'obéisses pas à ces commandements, et que tu t'abandonnes à te prosterner devant d'autres dieux, et à les servir, — 18. je vous déclare aujourd'hui, que certainement vous périrez et que vous ne prolongerez point vos jours sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain, afin d'y entrer et de la posséder. — 19. Je prends aujourd'hui à témoin les cieus et la terre contre vous, que j'ai mis devant toi et la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité ², — 20. en aimant l'Eternel ton Dieu, en obéissant à sa voix, et en demeurant attaché à Lui, car c'est Lui qui est ta vie et la longueur de tes jours ³, afin que tu demeures sur la terre que l'Eternel avait juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.

¹ Pour que tu choisisses librement ; seulement personne ne peut séparer la bénédiction de l'obéissance ; personne ne peut éviter la malédiction s'il est infidèle.

² Plus Moïse sent approcher sa fin, plus ses exhortations deviennent solennelles et pressantes, plus aussi il manifeste ses vœux paternelles envers son

peuple, qu'il porte dans son cœur, comme un père porte ses enfants.

³ Mot à mot : car Il est ta vie et la prolongation de tes jours, c'est-à-dire que c'est de l'Eternel que dépend ton existence et ta durée ; tu dois donc lui demeurer fidèle, si tu veux passer des jours longs et heureux dans le pays de la promesse.

IV. — ADIEUX DE MOÏSE ; BÉNÉDICTION ET MORT (XXXI-XXXIV).

Moïse établit Josué comme son successeur. Ordre de lire la loi tous les sept ans. L'Eternel lui commande d'écrire un cantique d'adieu comme témoignage contre Israël (XXXI).

VERSET 1. Et Moïse s'en alla, et tint ces discours à tout Israël, — 2. et leur dit : Je suis aujourd'hui âgé de cent vingt ans, je ne pourrai plus aller ni venir, et l'Eternel m'a dit : Tu ne passeras point le Jourdain. — 3. Mais l'Eternel, ton Dieu, marchera devant toi ; c'est lui qui exterminera ces nations-là, de devant toi, et tu

possèderas leur pays. Josué ¹ est celui qui doit passer devant toi, comme l'Éternel en a parlé. — 6. Fortifiez-vous donc et encouragez-vous; ne craignez point, et ne soyez point effrayés à cause d'eux; car c'est l'Éternel, ton Dieu, qui marche avec toi; il ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point. — 7. Et Moïse appela Josué, et lui dit, devant tout Israël : Fortifie-toi et prends courage; car tu entreras avec ce peuple au pays que l'Éternel a juré à leurs pères de leur donner, et c'est toi qui les en mettras en possession. — 8. Or, Moïse écrivit cette loi ² et la donna aux sacrificateurs; descendants de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, et à tous les anciens d'Israël ³. — 9. Et Moïse leur commanda, disant : De sept ans en sept ans, dans le temps de l'an de relâche, à la fête des tabernacles, — 10. quand tout Israël sera venu pour comparaître devant la face de l'Éternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, alors tu liras cette loi devant tout Israël, et ils l'entendront.

¹ Il est dit dans ce verset : « L'Éternel ton Dieu marchera devant toi; » puis c'est Josué qui passera devant le peuple. Le secours invisible était l'Éternel lui-même; le garant visible, l'intermédiaire de ce secours était Josué, dont le nom significatif et l'appel de la part de Dieu devaient assurer Israël qu'il serait, après la mort de Moïse, le chef et le conducteur du peuple.

² Il écrivit tout ce qu'il répéta dans ce livre et tous les développements donnés à la loi. Les livres précédents de Moïse étaient déjà rédigés. Ce passage, tout comme les versets 21-26, nous montrent que Moïse est l'auteur des cinq livres qui portent son nom.

³ En remettant solennellement la loi aux sacrificateurs et aux anciens, Moïse leur faisait entendre que la constitution civile et la constitution ecclésiastique en Israël ne formaient qu'un tout, et

que ni les Lévités ni les anciens ne pourraient remplir convenablement leurs charges sans observer la loi de Dieu. Moïse avait encore un autre but, c'était d'imposer au peuple l'obligation de lire la loi tous les sept ans (verset 40), afin que leurs enfants, leurs descendants et même les étrangers apprirent à faire toutes les choses que l'Éternel avait commandées. Cette lecture solennelle, qui devait se faire chaque septième année de relâche, ne dispensait point les Israélites de mettre les paroles de l'Éternel dans leur cœur et dans leur esprit, de les lier comme un signe sur leurs mains, de les enseigner à leurs enfants, de les écrire sur les poteaux de leurs maisons (Deut., XI, 18-20). Cette lecture journalière avait pour objet la loi ou les dix paroles résumant toute la volonté de Dieu.

VERSET 14. Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, le jour de ta mort approche; appelle Josué et présentez-vous au tabernacle d'assignation, afin que je l'instruise de sa charge. Moïse donc et Josué allèrent, et se présentèrent au tabernacle d'assignation. — 15. Et l'Éternel apparut, au tabernacle, dans la colonne de nuée; et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée du tabernacle d'assignation ¹.

¹ C'était une apparition extraordinaire de la présence de l'Éternel, par laquelle Josué reçut la sanction divine pour sa charge de conducteur.

VERSET 16. Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, tu vas dormir avec tes pères, et ce peuple se lèvera, et se prostituera, en allant après les dieux des étrangers, qui sont parmi eux, au pays où il va, et il m'abandonnera, et il enfreindra mon alliance que j'ai traitée avec lui; — 17. et, en ce jour-là, ma colère s'allumera contre lui, et je le abandonnerai, je cacherai ma face d'eux, et il sera exposé en

proie, et ils souffriront plusieurs maux et plusieurs angoisses, et il dira en ce jour-là : N'est-ce pas parce que mon Dieu n'est pas au milieu de moi, que je souffre ces maux ? — 18. Mais, en ce jour-là, je cacherai entièrement ma face, à cause de tout le mal qu'il aura fait, parce qu'il se sera détourné vers d'autres dieux. — 19. Maintenant donc, écrivez ce cantique, et l'enseignez aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche², afin que ce cantique me serve de témoin contre les enfants d'Israël³. — 20. Et il mangera et sera rassasié et engraisé; puis il se détournera vers d'autres dieux, et il les servira, il m'irritera par mépris, et enfreindra mon alliance. — 21. Et il arrivera, quand ils auront souffert plusieurs maux et plusieurs angoisses, que ce cantique déposera contre eux comme témoin, parce qu'il ne sera point oublié dans la bouche de leur postérité; car je connais leurs sentiments, et ce qu'ils font, déjà aujourd'hui, avant que je les introduise au pays, au sujet duquel j'ai juré. — 22. Ainsi Moïse écrivit ce cantique⁴, en ce jour-là, et l'enseigna aux enfants d'Israël.

¹ Les châtiments de Dieu en cas d'idolâtrie doivent porter Israël à se repentir.

² Ce cantique est contenu au chapitre XXXII : mets-le dans leurs bouches, et qu'ils puissent le répéter et le chanter par cœur.

³ De manière qu'ils n'aient aucune

excuse; ils auront été sans cesse avertis.

⁴ Jusqu'ici Moïse écrivit lui-même. Le reste fut écrit par Josué, selon l'ordre de Moïse. Le dernier chapitre n'a pu être que de la plume du successeur de ce grand prophète.

VERSET 24. Et il arriva, quand Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, sans qu'il en manquât rien, — 25. qu'il fit ce commandement aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel, et leur dit : — 26. Prenez ce livre de la loi, et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Eternel votre Dieu¹, et il sera là pour témoin contre toi; — 27. car je connais ta rébellion et ton cou roide. Voici, pendant que je suis encore vivant aujourd'hui avec vous, vous avez été rebelles contre l'Eternel, combien plus donc le serez-vous après ma mort? — 28. Faites assembler vers moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers, et je dirai ces paroles, et ils les entendront, et j'appellerai à témoin contre eux les cieux et la terre; — 29. car je sais qu'après ma mort vous ne manquerez pas de vous corrompre, et vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite; et enfin il vous arrivera du mal, parce que vous aurez fait ce qui déplaît à l'Eternel, en l'irritant par les œuvres de vos mains. — 30. Ainsi Moïse prononça les paroles de ce cantique², sans qu'il s'en manquât rien, toute l'assemblée d'Israël l'écoutant.

¹ A côté, c'est-à-dire avec l'arche. Il y avait dans l'arche les deux tables portant les dix commandements. — ² Chapitre XXXII.

Cantique d'adieu de Moïse; annonce de sa mort (XXXII, 1-44).

Introduction (1, 2).

VERSET 1. Cieux, prêtez l'oreille, et je parlerai; et que la terre¹

écoute les paroles de ma bouche; — 2. ma doctrine distillera comme la pluie ²; ma parole dégouttera comme la rosée ², comme la pluie menue sur l'herbe, et comme la grosse pluie sur l'herbe avancée.

¹ Le ciel et la terre sont appelés comme témoins pour marquer ce que les paroles de Moïse ont de solennel et la responsabilité d'Israël s'il tombe dans la désobéissance.

² Image exprimant l'abondance, la bénédiction, la force. Moïse peut parler

ainsi, parce que, outre la loi qui condamne, il proclame pour le croyant la grâce qui donne la vie. Les pensées hardies de ces deux versets se retrouvent souvent dans la poésie sacrée du peuple de Dieu et dans les prophètes.

Prix de la sainte et fidèle alliance de Dieu (3, 4).

VERSET 3. Car j'invoquerai le nom de l'Éternel. Célébrez la grandeur de notre Dieu. — 4. L'œuvre du rocher ¹ est parfaite; car toutes ses voies sont la justice même. Le Dieu fort est la vérité, et sans iniquité, il est juste et droit ².

¹ Rocher, qui ne branle pas; il désigne l'inaltérable fidélité et la puissance de Dieu (Ps. XVIII, 3. Esaïe, XXVI, 4. Hab., 1, 12. 1 Cor., X, 4).

² En opposition au caractère des impies, qui veulent toujours s'élever au-dessus de Dieu.

Plainte contre Israël (5, 6).

VERSET 5. Ils se sont corrompus devant lui ¹, leurs souillures ne sont pas de ses enfants; c'est une race perverse et revêche. — 6. Est-ce ainsi que tu récompenses l'Éternel, peuple insensé et qui n'es pas sage? N'est-il pas ton père qui t'a acquis ²? Il t'a fait et il t'a formé.

¹ Plus l'Éternel est droit et juste envers Israël, moins Israël veut lui obéir. Plus le père est fidèle, plus les fils sont rebelles.

² Pour être son peuple au-dessus de tous les autres sous le rapport de l'alliance par laquelle Israël était la pro-

priété de l'Éternel, Dieu est son père, mais il l'est d'autant plus par la grâce qui lui est accordée même sous la loi. Dans un sens bien plus élevé et bien plus parfait, Dieu est notre père par son élection en Jésus-Christ.

Bienfaits de Dieu envers Israël jusqu'à présent (7-14).

VERSET 7. Souviens-toi du temps d'autrefois, considère les années de chaque génération, interroge ton père, et il te l'apprendra, et tes anciens, et ils te le diront. — 8. Quand le Souverain partageait les nations, quand il séparait les enfants des hommes les uns d'avec les autres, alors il établit les bornes des peuples, selon le nombre des enfants d'Israël ¹; — 9. car la portion de l'Éternel, c'est son peuple, et Jacob est le lot de son héritage ². — 10. Il l'a trouvé dans un pays désert ³, et dans un lieu hideux, où l'on n'entendait que hurlements de désolation; il l'a conduit partout, il l'a instruit, et il l'a gardé comme la prunelle de son œil ⁴. — 11. Comme l'aigle, pour exciter ses petits à voler, étend ses ailes ⁵, voltige sur eux, les reçoit et les porte sur ses ailes ⁶, — 12. l'Éternel seul l'a conduit,

et il n'y a point eu avec lui de Dieu étranger ⁷; — 13. il l'a fait passer à cheval par-dessus les lieux élevés de la terre ⁸; il lui a fait manger les fruits des champs, et lui a fait sucer le miel de la roche, et l'huile des plus durs rochers, — 14. il lui a fait manger le beurre des vaches et le lait des brebis, avec la graisse des agneaux et des moutons nés à Basçan, et des boucs, avec la fleur du froment ⁹, et tu as bu le vin qui était le sang de la grappe.

¹ Tout comme dans la nouvelle alliance, les peuples de la chrétienté forment le centre de toutes les nations; ainsi, sous l'ancienne économie, le peuple d'Israël était, au moins sous le rapport religieux, le centre de tous les peuples par son élection de la part de Dieu. Dans le premier partage du monde (Gen., X; XI), l'Éternel avait déjà en vue la séparation qu'il voulait faire d'Israël de tous les autres peuples de la terre. Déjà alors, ainsi longtemps avant Abraham, il réglait dans sa sagesse la demeure des peuples, de manière qu'Israël possédât un jour le pays de Canaan, et pût y trouver l'espace nécessaire, y habiter en paix d'après le nombre de ses tribus (comparez à Gen., XII, 3. Actes, XVII, 26, 27).

² Le lot, la portion qui a été mesurée au cordeau d'un arpenteur. — L'Éternel a élu Jacob, et lui a donné pour héritage tout le pays qui s'étend sous ses yeux.

³ Il l'a trouvé comme un homme égaré et perdu dans le désert, n'entendant que le hurlement des bêtes. Moïse prend le désert pour point de départ de son aperçu historique, parce que le désert formé le contraste le plus tranchant avec Canaan, et parce qu'il veut repré-

senter la fidélité et la bonté de Dieu envers Israël.

⁴ Mot à mot: il l'entoura, il prit soin de lui, et le conserva comme la prune de son œil. Israël, amolli en Égypte, se trouvait dans le désert sans défense, mais Jéhovah fut son bouclier et sa haute retraite (Exode, XVII, 8).

⁵ Dieu conduisit son peuple par la colonne de nuée et la colonne de feu. Cette image (verset 44) exprime la protection accordée à ce peuple sans défense.

⁶ Dieu les fortifiait, relevait leur courage, lorsque, dans les traites du désert, ils étaient abattus.

⁷ L'ange qui marchait devant le peuple n'était pas un dieu étranger, mais c'était Dieu lui-même (Exode, III, 2 et suiv.; XIX, 18; XX, 2).

⁸ Le regard prophétique de Moïse contemple la conquête de Canaan comme un fait accompli. Il voit Israël remporter de continuelles victoires.

⁹ Peinture des richesses et de l'abondance de Canaan. « Le miel du rocher, » c'est-à-dire du miel recueilli sur les rochers. « L'huile des plus dures pierres, » c'est-à-dire d'oliviers qui réussissent très-bien sur les collines rocheuses. — Basçan à l'orient du Jourdain.

L'accomplissement de cette bénédiction enorgueillit Israël et le fait tomber (15-18).

VERSET 15. Mais Jesçurun ¹ (Israël) s'est engraisé, et il a regimbé; tu t'es fait gras, gros et épais; il a abandonné le Dieu qui l'a fait, et il a méprisé le rocher de son salut; — 16. ils ont ému sa jalousie par des dieux étrangers, ils l'ont irrité par des abominations; — 17. ils ont sacrifié aux idoles ², qui ne sont point Dieu, aux dieux qu'ils n'avaient point connus, à des dieux nouveaux qui étaient venus depuis peu ³, et que vos pères n'ont point craints; — 18. tu as oublié le Rocher qui t'a engendré, et tu as mis en oubli le Dieu fort qui t'a formé.

¹ « Le droiturier ou Jesçurun, » c'est un nom donné à Israël, tiré de Jaschar, droit, tout comme Dieu est appelé, au verset 4, droit et juste. Le peuple droit,

instruit dans la droiture, appartenant à Dieu; Israël se détourne de lui et sert d'autres dieux.

² De mauvais esprits, des démons.

(Lév., XVII, 7; comp. 4 Cor., X, 49, 20.)

³ Qui étaient venus depuis peu, c'est-à-dire inventés. On peut traduire aussi : qui étaient venus de près, du voisinage,

c'est-à-dire qu'ils avaient empruntés aux populations cananéennes voisines. Moïse voit ici l'avenir comme s'il était passé. Il prévoit à coup sûr en esprit la chute d'Israël.

Jugement de Dieu ; passage de l'alliance de grâce chez les païens (19-33).

VERSET 19. L'Éternel l'a vu, et il en a été irrité, et a rejeté, dans son indignation, ses fils et ses filles, — 20. et il a dit : Je cacherai ma face d'eux, je verrai quelle sera leur fin ¹; car ils sont une race perverse, des enfants en qui l'on ne peut se fier; — 21. ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point le Dieu fort, et ils ont irrité ma colère par leurs vanités; et moi, j'exciterai aussi leur jalousie par un peuple qui n'est point peuple, et je les irriterai par une nation destituée d'intelligence ². — 22. — 23. J'enverrai sur eux toute sorte de maux, et je tirerai toutes mes flèches sur eux; — 24. la famine les consumera, et ils seront dévorés par des charbons ardents et par une destruction amère; et j'enverrai contre eux les dents des bêtes, avec le venin des serpents qui se traînent sur la poussière, — 25. l'épée au-dehors, et la frayeur au-dedans. — 28. Car c'est une nation qui se perd par ses conseils, et il n'y a en eux aucune intelligence ³. — 29. Oh ! s'ils eussent été sages, s'ils eussent entendu ceci, et s'ils eussent considéré ce qui leur arriverait à la fin ⁴. — 30. Comment un en poursuivrait-il mille ? et deux en mettraient-ils en fuite dix mille, si ce n'était que leur rocher les a vendus, et que l'Éternel les a livrés ⁵ ? — 31. Car leur rocher n'est pas comme notre rocher, et nos ennemis en seront les juges ⁶.

¹ Annonce de la punition de leur désobéissance.

² Cette importante prédiction exprime le rejet de l'Israël selon la chair, parce que, par son infidélité, il a irrité l'Éternel; Dieu le rejette, et, à sa place, il se forme un autre peuple, un Israël spirituel, tiré des païens (Rom., X, 49). Il est dit que « les païens ne sont pas son peuple, » parce que jusqu'alors ils avaient été exclus de l'alliance de Dieu; car l'Israël spirituel est le premier qui, au fond, ait adoré le vrai Dieu vivant, comme son Seigneur et son roi, et qui est appelé un peuple insensé, parce qu'avant d'être éclairé, il se regardait comme sage, quoiqu'il ne connût pas Dieu.

³ Motifs pour lesquels Dieu fera venir ses châtiments sur Israël; dans leur aveuglement, ils courent à leur perte, ils ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point; ils ne savent pas discerner que cet état même sera avant tout une punition de la part de Dieu. Depuis le verset 28, il paraît

que ce n'est pas Dieu qui parle immédiatement, mais Moïse, comme prophète et au nom de l'Éternel.

⁴ Mot à mot : « s'ils eussent été sages, ils auraient remarqué et considéré leur avenir, » leur fin.

⁵ L'Éternel a retiré sa main de dessus eux; ils sont impuissants, et livrés au plus petit nombre de l'ennemi; Dieu n'est pas pour eux; il est contre eux, et il les livre lui-même aux mains de leurs adversaires.

⁶ Le rocher auquel Moïse et tous les croyants de l'ancienne alliance se confiaient, est tout autre que celui des apostats, lequel a trompé leur attente. Les ennemis de l'ancienne alliance apprennaient à connaître quelle différence il y a entre l'obéissance filiale des vrais serviteurs de Dieu, et le vain service des lèvres de ceux qui se séparent de l'Éternel, et apprennaient à rendre hommage à Dieu. Dans ce verset, Moïse jette un regard jusque dans la nouvelle économie.

Dieu atteindra aussi les ennemis d'Israël et aura pitié de son peuple (34-43).

VERSET 34. Cela n'est-il pas serré chez moi, et scellé dans mes trésors ¹? — 35. La vengeance m'appartient, et la rétribution, et je la ferai au temps que leur pied glissera ²; car le jour de leur calamité est près ³, et les choses qui leur doivent arriver se hâtent; — 36. car l'Éternel fera justice à son peuple, et il se repentira de ce qu'il a fait à ses serviteurs, quand il verra que leur force s'en sera allée ⁴, et qu'il n'y aura rien de reste, ni serré ni abandonné ⁵. — 37. Et il dira : Où sont leurs dieux, où est le rocher vers lequel ils se retireraient? — 38. Qu'ils se lèvent, qu'ils vous aident, et qu'ils vous servent de retraite ⁶. — 39. Regardez maintenant que c'est moi, que c'est moi-même, qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi; je fais mourir et je fais vivre, je blesse et je guéris, et il n'y a personne qui puisse se délivrer de ma main ⁷; — 40. car je lève ma main vers les cieux, et je dis : Je suis vivant éternellement ⁸ : — 41. Si j'aiguise la lame de mon épée, et que ma main saisisse le jugement, je rendrai la vengeance à mes adversaires, et je le rendrai à ceux qui me haïssent; — 42. j'enivrerai mes flèches de sang, et mon épée dévorera la chair; j'enivrerai mes flèches du sang de ceux qui seront tués et des captifs, en commençant ma vengeance sur l'ennemi ⁹. — 43. Réjouissez-vous, nations, son peuple; car il vengera le sang de ses serviteurs, il fera tourner la vengeance sur ses ennemis, et il fera l'expiation de sa terre et de son peuple ¹⁰.

¹ L'avenir d'Israël et du royaume de Dieu est sans doute caché dans le conseil de Dieu, mais y est fermement renfermé, et tout ce qu'il a résolu s'accomplira inévitablement.

² Le châtement de Dieu atteindra les ennemis d'Israël. Celui-ci ne doit pas se venger lui-même; l'Éternel apparaît comme son Vengeur et son Juge. Quand sera-ce? « Au temps où le pied leur glissera. »

³ C'est-à-dire est préparé de l'Éternel.

⁴ Que leur force s'en sera allée, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus contre l'Éternel et contre ses voies, et qu'ils s'humilient devant Lui et cherchent sa face.

⁵ « Ni serré ni abandonné, » expression proverbiale. Serré, ce qui était mis en sûreté et soigneusement gardé. « Abandonné, » ce qui n'est pas gardé et qui est sans défense. Voici le sens : Les gens du plus haut état et ceux du commun, les hommes libres et les esclaves, tous sentent leur impuissance, et alors l'Éternel se montre à eux dans leur plus grande détresse.

⁶ Ils reconnaîtront alors avec confusion le néant de leur appui, la fausseté de leur croyance au sujet de l'Éternel et

de son Oint, la vanité de leurs idoles.

⁷ Dieu confirme par là ce qu'il dit dans le verset précédent avec une certaine ironie sur ces dieux imaginaires. Reconnaissez maintenant que c'est Dieu seul qui conduit tout, qui demeure éternellement, soit qu'il tue les ennemis, soit qu'il fasse revivre les os desséchés d'Israël (Héb., XII, 29).

⁸ Dieu confirme, par un serment, que tout s'accomplira certainement, comme il l'assure expressément au verset 41 et suivants.

⁹ Expression figurée montrant la sainte jalousie de Dieu à l'égard des siens et la colère qui éclatera contre les ennemis de son royaume; on voit aussi que l'homme n'a aucune raison pour se moquer de Dieu.

¹⁰ Chant de victoire pour ceux qui se reposent sur la justice divine, pour l'Église du Seigneur qui a passé par le creuset de l'épreuve. Le premier membre du verset signifie proprement : « Réjouissez-vous, Gentils, qui êtes son peuple, qui appartenez à son peuple, qui héritez de ses bénédictions; » paroles qui s'accordent avec Rom., XV, 40. « Gentils, réjouissez-vous avec son

peuple, » avec les Juifs. La bénédiction pend du rétablissement du peuple d'Israël. La plus importante pour les païens de- raël.

Dernière exhortation de Moïse au peuple (45-47).

VERSET 45. Et quand Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles-là à tout Israël, — 46. il leur dit : Appliquez votre cœur à toutes ces paroles que je vous somme aujourd'hui de recommander à vos enfants, afin qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi; — 47. car ce n'est pas une parole qui vous soit proposée en vain, mais c'est votre vie, et ce sera par cette parole que vous prolongerez vos jours sur la terre pour laquelle vous-allez passer le Jourdain, afin de la posséder.

Dieu commande à Moïse de se préparer à mourir (48-52).

VERSET 48. En ce même jour-là l'Eternel parla à Moïse, disant : — 49. Monte sur cette montagne de Habarim, sur la montagne de Nébo¹, qui est au pays de Moab, vis-à-vis de Jérico; puis regarde le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël pour le posséder. — 50. Et tu mourras sur la montagne sur laquelle tu montes, et tu seras recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frère est mort sur la montagne de Hor, et a été recueilli vers ses peuples². — 51. Parce que vous avez péché contre moi, au milieu des enfants d'Israël, aux eaux de la contestation de Kadès, au désert de Tsin; parce que vous ne m'avez point sanctifié au milieu des enfants d'Israël. — 52. C'est pourquoi tu verras, vis-à-vis de toi, le pays, mais tu n'y entreras point, savoir, au pays que je donne aux enfants d'Israël.

¹ Voyez Nomb., XXVII, 12.

Voy. Gen., XXV, 8; XXXV, 29;

² Nomb., XX, 25, ou vers ses pères. XLIX, 29.

Bénédiction donnée par Moïse (XXXIII).

Le prophète, dans son magnifique cantique (chap. XXXII), avait décrit les jugements de Jehovah frappant les révoltes du peuple : le présent et l'avenir étaient à la fois sous ses yeux. — Ici, en face de son départ pour le repos des cieux, il n'a que des paroles de bénédiction à adresser à chaque tribu, en vertu de la promesse faite aux pères. C'est l'acte suprême de Moïse envers son peuple. Les accents prophétiques de l'homme de Dieu rappellent ceux de Jacob (Introduction, 4-5. Bénédiction, 6-25. Conclusion, 26-29).

1) Introduction (1-5).

VERSET 1. Or, c'est ici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant sa mort. — 2. Il dit donc : l'Eternel est venu de Sinai, et s'est levé sur eux de Séhir; il a resplendi de la montagne de Paran, et il est sorti d'entre les dix milliers des saints¹, ayant à sa droite le feu de sa loi pour eux². — 3. Il aime les peuples³, tous ses saints sont en ta main⁴, et ils se sont tenus

à tes pieds pour recevoir tes paroles ⁵. — 4. Moïse nous a donné la loi, qui est l'héritage de l'assemblée de Jacob ⁶; — 5. il a été roi entre les hommes droits ⁷, quand les chefs du peuple se sont assemblés avec les tribus d'Israël.

¹ La source de toutes les grâces divines sur Israël est l'alliance que Jéhovah a faite avec son peuple en lui donnant la loi sur Sinaï. L'apparition de l'Éternel sur la sainte montagne est comparée au soleil levant; son point de départ est dirigé vers le pays de la promesse; il s'est levé de Séhir et de Paran et paraît dans tout son éclat sur Sinaï.

² « Ayant à sa droite le feu de sa loi pour eux, » pour rappeler que la loi fut donnée au milieu du tonnerre et des éclairs. Les Septante traduisent : « Ayant les forts (les anges) à sa droite. » « La loi a été donnée par le ministère des anges (Actes, VII, 53. Gal., III, 19. Hébr., II, 2). »

³ L'amour de Dieu s'est manifesté par le don de sa loi, tout comme dans les instructions qui l'accompagnent et dans le choix qu'il a fait du peuple d'Israël, de tous ses saints qu'il a voulu former par sa loi à de plus hautes espérances.

⁴ Changement fréquent de personnes dans le langage prophétique.

⁵ En Sinaï.

⁶ La loi est le privilège magnifique, le bel héritage de l'assemblée de Jacob.

⁷ Le roi en Israël ou Jesçurun, le droiturier, c'est l'Éternel lui-même qui s'est établi dans cette charge en donnant la loi et par cette loi elle-même. Moïse donna la loi au nom de l'Éternel.

2) La bénédiction elle-même (6-25).

On peut comparer cette bénédiction avec celle de Jacob. Moïse s'étend sur les points que Jacob n'a fait que toucher, et il passe sous silence ceux que le patriarche avait développés. Ici, ce n'est qu'une bénédiction et non point l'annonce d'un châtement; car il n'est rien dit de Siméon sur lequel pesait une faute grave (Gen., XLIX, 7. Nomb., XXV). Lévi, qui dans la bénédiction de Jacob est mis sur le même pied que Siméon, occupe ici une large place à cause du sacerdoce dont il a été dès-lors revêtu pour glorifier le nom de l'Éternel (comp. Exode, XXXII, 26. Nomb., XLII, 5).

VERSET 6. Que Ruben vive, et qu'il ne meure point, et que ses hommes soient nombreux ¹.

¹ Ruben, à qui son père dut refuser le droit d'aînesse, ne doit cependant pas mourir, c'est-à-dire cette tribu s'accroîtra extraordinairement. En effet,

occupant la rive orientale du Jourdain et de la mer Morte, elle s'étendit jusqu'à l'Euphrate.

VERSET 7. Et pour Juda, voici ce que Moïse dit : O Éternel ! écoute la voix de Juda, et le ramène vers son peuple ¹; que ses mains soient puissantes ², et que tu lui sois en aide contre ses ennemis.

¹ Juda, dans cette sainte guerre, est à la tête de l'armée; il revient comme vainqueur vers son peuple.

² Il a lui-même de la bravoure et du courage, et l'Éternel le protège et bénit

ses entreprises lorsqu'il est dans la détresse. Cette bénédiction prophétique a eu le plus haut accomplissement dans le Messie (Michée, IV, 8).

VERSET 8. Il dit aussi touchant ¹ Lévi ² : Tes thummims et tes urims sont à l'homme ³ que tu es consacré, que tu éprouvas à Massa et que tu fis contester aux eaux de Mériba. — 9. C'est lui qui dit de son père et de sa mère : Je ne l'ai point vu, et qui n'a point reconnu ses frères, ni même connu ses enfants; car ils ont gardé tes paroles, et ils garderont ton alliance ⁴; — 10. ils enseigneront tes ordon-

nances à Jacob, et ta loi à Israël; ils mettront le parfum qu'ils feront fumer, à tes narines, et tout sacrifice qui se consume entièrement par le feu, sur ton autel. — 11. O Éternel ! bénis son armée, et que l'œuvre de ses mains te soit agréable; transperce les reins de ceux qui s'élèvent contre lui, et de ceux qui le haïssent aussitôt qu'ils s'élèveront ⁵.

¹ Ou à Lévi. Ainsi des autres versets 12, 18, 20, 22, 23, 24.

² La tribu de Lévi est particulièrement élevée, non parce que Moïse lui appartenait (ses descendants tombèrent dans une complète obscurité), mais parce que jusqu'alors cette tribu avait le plus concouru à la gloire de Dieu, qu'elle était appelée plus spécialement à une abnégation continuelle dans les temps d'incrédulité, et qu'elle aurait beaucoup à souffrir, n'ayant aucun fonds de terre en propre.

³ Les Thummims et les Urims, voyez Exode, XXVIII, 30. Nomb., XXVII, 21, sont mis ici pour le sacerdoce qui

doit rester dans la famille d'Aaron.

⁴ Celui qui met en seconde ligne les liens de la nature, et qui préfère avant tout le service de l'Éternel et l'accomplissement de sa loi, est propre pour la sacrificature et pour le royaume de Dieu (Exode, XXXII, 26; comp. à Lévi., XXI, 40, 41. Voyez aussi Math., X, 37. Luc, IX, 62).

⁵ Intercession pour Lévi; elle était d'autant plus nécessaire que Jacob lui a accordé peu de place dans sa bénédiction prophétique, et que cette tribu ne cessera pas d'être éprouvée par l'endurcissement du peuple.

VERSET 12. Il dit touchant Benjamin : Celui que l'Éternel aime, habitera sûrement avec lui ¹, il le couvrira tout le jour, et il se tiendra entre ses bras ².

¹ Avec lui, avec l'Éternel comme favori de Jacob, il s'abandonnera à l'Éternel comme à son rocher le plus sûr.

² Car l'Éternel lui-même le protège; sa demeure sera près de celle de Juda,

et renfermant Jérusalem et la plus grande partie de l'espace du temple. Le temple lui-même était sur le territoire de la tribu de Juda.

VERSET 13. Et il dit touchant Joseph : Son pays est béni par l'Éternel, de ce qu'il y a de plus exquis aux cieux, de la rosée et de l'abîme qui est en bas ¹; — 14. et de ce qu'il y a de plus délicieux entre les choses que le soleil produit, et de ce qu'il y a de plus excellent entre les choses que la lune produit, — 15. et des fruits qui croissent sur le haut des montagnes anciennes, et de ce qu'il y a de plus exquis sur les coteaux éternels, — 16. et de ce qu'il y a de plus exquis sur la terre et de son abondance. Et que la bienveillance de celui qui apparut dans le buisson vienne sur la tête de Joseph, et sur le sommet de la tête de celui qui a été Nazaréen ² entre ses frères. — 17. Sa beauté est comme celle d'un premier-né de ses taureaux, et ses cornes comme les cornes d'un chevreuil; il heurtera avec elles tous les peuples jusqu'aux bouts du pays; ce sont les dix milliers d'Ephraïm, et les milliers de Manassé.

¹ Voyez Genèse, XLIX, 22. La bénédiction de Joseph, qui renferme celle d'Ephraïm et de Manassé, consiste dans la possession des contrées les plus ferti-

les, une grande puissance et une postérité fort nombreuse.

² Voyez Genèse, XLIX, 26. Nomb., VI, 2.

VERSET 18. Il dit aussi touchant Zabulon : Réjouis-toi, Zabulon, dans ta sortie; et toi, Issacar, dans tes tentes. — 19. Ils appelleront

les peuples sur la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice; car ils suceront l'abondance de la mer, et les choses cachées dans le sable.

Ces deux tribus se livrent au commerce (sortie) et à l'agriculture (les tentes); elles ont de grandes richesses, portent les dons les plus précieux sur la sainte montagne, et pourvoient les autres tribus des biens des peuples étrangers.

VERSET 20. Il dit aussi touchant Gad : Béni soit celui qui fait élargir Gad ¹; il habite comme un vieux lion, et il déchire bras et tête ²; — 21. Il a regardé ³ le commencement du pays pour lui, parce que c'était là qu'était réservée la portion du législateur ⁴; et il est venu avec les principaux du peuple, et il a fait la justice de l'Eternel, et a exécuté ses jugements avec Israël ⁵.

¹ Celui qui étend son territoire.

² La tête, ou plutôt le sommet de la tête, c'est-à-dire ses plus forts ennemis.

³ « Il a regardé le commencement du pays pour lui, » savoir : le pays à l'orient du Jourdain, dans lequel Israël arriva avant d'entrer en Canaan. C'est là que Gad eut son héritage.

⁴ C'était là qu'était réservée la portion du législateur, de Moïse. C'est sur les confins de Gad que mourut le prophète.

⁵ Gad joignit ses armes à celles des autres tribus pour accomplir les jugements de l'Eternel envers les peuplades cananéennes.

VERSET 22. Et il dit touchant Dan : Dan est un jeune lion, il sautera de Basçan ¹.

¹ Il est courageux, rusé, puissant, comme un lion sortant des forêts de Basçan.

VERSET 23. Il dit aussi touchant Nephtali : Nephtali est rassasié de la bienveillance de Dieu, et rempli de la bénédiction de l'Eternel; possède l'Occident et le Midi ¹.

¹ Vers la mer à l'ouest et au sud de Dan, c'est-à-dire des nouvelles demeures que Dan conquit sous les Juges au nord de Canaan; c'était Laïs et les environs (Juges, XVIII).

VERSET 24. Il dit aussi touchant Ascer : Ascer sera béni en enfants, il sera agréable à ses frères, et même il lavera ses pieds dans l'huile ¹. — 25. Ta chaussure sera de fer et d'airain, et ta force durera autant que tes jours ².

¹ Richesse des productions du pays.

² Sûreté au dehors et tranquillité au-dedans.

Conclusion de la bénédiction sur le peuple tout entier (26-29).

VERSET 26. O Jesçurun (Israël) ! il n'y en a point qui soit semblable au Dieu fort, qui vient à ton aide, porté sur les cieux et sur les nues, dans sa majesté. — 27. C'est une retraite que le Dieu qui est de tout temps ¹, et que d'être sous les bras éternels ²; car il a chassé de devant toi tes ennemis, et il a dit : Extermine. — 28. Israël donc habitera seul, sûrement ³; l'œil de Jacob ⁴ sera tourné vers un pays de froment et de vin, et ses cieux mêmes distilleront la rosée. — 29. O que tu es heureux, Israël ! Qui est le peuple sem-

blable à toi, qui ait été gardé par l'Éternel, le bouclier de ton secours, et l'épée par laquelle tu as été exalté⁵? Tes ennemis seront domptés⁶, et tu fouleras de tes pieds leurs hauts lieux⁷.

¹ Mot à mot : Ton refuge est le Dieu Éternel.

² Les bras éternels, c'est-à-dire, qui ne se fatiguent pas à porter et à sauver (Comp. Ps. XC).

³ Seul, séparé des peuples païens.

⁴ L'œil de Jacob, ou la demeure de Jacob, c'est là qu'il trouvera le repos.

⁵ « Et l'épée par laquelle tu as été exalté, » ou l'épée de ta victoire.

⁶ Parce qu'ils te craignent.

⁷ Les lieux les plus élevés et les plus fortifiés. — Moïse se sépare de son peuple en lui promettant le puissant secours du Dieu de l'alliance, source d'une délivrance et d'une bénédiction perpétuelle pour Israël! Heureux tous ceux qui se reposent sur le bras du Dieu de Jacob. Heureux tous ceux qui se confient en lui!

Mort de Moïse (XXXIV).

Moïse peut voir de loin le pays de la promesse (1-4).

VERSET 1. Alors Moïse monta des campagnes de Moab sur la montagne de Nébo, au sommet de la colline qui est vis-à-vis de Jéricho; et l'Éternel lui fit voir tout le pays¹, depuis Galaad jusqu'à Dan, — 2. avec tout le pays de Nephtali et le pays d'Ephraïm, et de Manassé, et tout le pays de Juda, jusqu'à la mer Occidentale, — 3. et le Midi, et la plaine de la campagne de Jéricho, la ville des palmes² jusqu'à Tsohar³. — 4. Et l'Éternel lui dit : C'est ici le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je le donnerai à ta postérité; je te l'ai fait voir de tes yeux; mais tu n'y entreras point.

¹ Moïse, tout en contemplant, depuis le mont Hébo, les contrées que son peuple devait occuper, avait sans doute aussi devant lui un spectacle plus élevé en esprit.

² La vallée du Jourdain. Jéricho était aussi

appelé ville des palmes ou des palmiers.

³ Tous les districts du pays portent déjà ici le nom qu'ils reçurent après la conquête, parce que l'Éternel les montre à Moïse comme étant la part destinée à chaque tribu.

Mort et sépulture de Moïse (5-8).

VERSET 5. Ainsi, Moïse, serviteur de l'Éternel, mourut là, au pays de Moab, selon ce que l'Éternel avait dit¹. — 6. Et l'Éternel l'ensevelit dans la vallée, au pays de Moab, vis-à-vis de Beth-Péor; et personne n'a connu son sépulcre jusqu'à aujourd'hui². — 7. Or, Moïse était âgé de cent vingt ans quand il mourut; sa vue n'était point diminuée, et sa vigueur n'était point passée. — 8. Et les enfants d'Israël pleurèrent Moïse trente jours aux campagnes de Moab, et ainsi les jours des pleurs du deuil de Moïse furent accomplis.

¹ Selon ce que l'Éternel avait dit, c'est-à-dire selon son commandement. Les rabbins traduisent ces mots : Moïse mourut sur la bouche de l'Éternel, prétendant par là qu'en mourant, Moïse reçut un baiser de l'Éternel, pour dire

qu'il remit sa vie, son âme à celui qui la lui avait donnée.

² Moïse devait, tout comme Aaron, mourir dans le désert, pour être une preuve de la sainte sévérité de Dieu à l'égard des péchés de ses plus fidèles

serviteurs. Il est dit dans Jude, verset 9, que l'Éternel l'ensevelit par le moyen de l'archange Michel; ce qui montre comment l'Éternel a couvert les péchés de son serviteur, et que le prophète se repose maintenant en paix dans la main invisible de Dieu.

Josué succède à Moïse (9).

VERSET 9. Et Josué, fils de Nun, fut rempli de l'Esprit de sagesse ¹; car Moïse lui avait imposé les mains; et les enfants d'Israël lui obéirent, et ils firent ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

¹ Voyez Nomb., XXVII, 18 et suiv.

Témoignage rendu à Moïse (10-12).

VERSET 10. Et il ne s'est jamais levé de prophète en Israël comme Moïse, qui ait connu l'Éternel face à face ¹, — **11.** dans tous les signes et dans tous les miracles que l'Éternel l'envoya faire au pays d'Égypte, devant Pharaon, et tous ses serviteurs et tout son pays; — **12.** et dans tout ce qu'il fit avec une main forte, et dans toutes ces œuvres grandes et terribles que Moïse fit, à la vue de tout Israël.

¹ Avec lequel l'Éternel fût en rapport si intime, et qu'il dotât d'autant de force pour faire des prodiges et des miracles.



INTRODUCTION.

AUX LIVRES HISTORIQUES DES PREMIERS PROPHÈTES OU PROPHÈTES ANTÉRIEURS, ET AUX LIVRES DOCTRINAUX OU HAGIOGRAPHES.

Les livres désignés sous le nom de *premiers prophètes* forment chez les Juifs la seconde partie de l'Ancien-Testament. Ce sont :

1. Le livre de Josué.
2. Le livre des Juges.
- 3 et 4. Les deux livres de Samuël.
- 5 et 6. Les deux livres des Rois.

Les *hagiographes* forment chez les Juifs la quatrième partie de l'Ancien-Testament. Ils comprennent :

1. Les Psaumes de David.
2. Les Proverbes de Salomon.
3. Le livre de Job.
4. Le Cantique de Salomon.
5. Le petit livre de Ruth.
6. Les Lamentations de Jérémie.
7. L'Ecclésiaste de Salomon.
8. Le livre d'Ester.
9. Le livre de Daniel.
10. Le livre d'Esdras.
11. Le livre de Néhémie.
- 12 et 13. Les deux livres des Chroniques.

On le voit : la seconde partie ne renferme que des livres historiques ; la quatrième se compose principalement de livres didactiques ou doctrinaux, tels que les écrits de David et de Salomon, mais aussi de plusieurs livres historiques, savoir : Ruth, Ester, Esdras, Néhémie, les deux livres des Chroniques ; enfin deux livres prophétiques : les Lamentations de Jérémie et Daniel. De bonnes raisons ont fait rassembler, dans la quatrième partie, des livres qui traitent de matières si diverses. On a voulu réunir tous ceux dont les auteurs, tout en parlant et en écrivant sous l'inspiration du Saint-Esprit, tel que David, par exemple, qui est appelé prophète, ont rédigé leurs ouvrages sans en avoir reçu une mission spéciale de Dieu, ou sans être revêtus d'un ministère prophétique proprement dit, par exemple Daniel, ou encore, en tant qu'il s'agit de livres historiques, comme, par exemple, d'Esdras, sans se baser sur des données prophétiques. Ces livres se distinguent ainsi de ceux de la seconde et de la troisième partie, des premiers prophètes et des prophètes postérieurs, qui possèdent ces caractères spéciaux. Quant à nous, nous les classerons, non d'après leur mode de rédaction, mais d'après leur contenu.

I. — INTRODUCTION AUX LIVRES HISTORIQUES, QUI SUIVENT LES CINQ LIVRES DE MOÏSE, Y COMPRIS CEUX QUE LES JUIFS ONT RANGÉS PARMI LES HAGIOGRAPHES.

Ces livres doivent être réunis, d'autant plus que les deux livres des Chroniques marchent le plus souvent de front avec les deux livres de Samuël et ceux

des Rois. Du reste, ce n'est que par une vue d'ensemble qu'on y peut contempler la manière dont Dieu a conservé la vigne qu'il avait plantée, et que les cinq livres de Moïse nous ont montrée à sa naissance.

Il est pour nous une considération importante des l'abord, c'est celle qui a valu le titre de *premiers prophètes* à une partie de ces livres historiques; titre que nous pouvons parfaitement étendre à tous. Par là, on veut dire évidemment qu'ils respirent eux aussi l'esprit prophétique, c'est-à-dire, qu'ils pénètrent d'un regard profond dans les vues de la Providence divine, en sorte que l'histoire du peuple d'Israël, élevé et dirigé par les mains de Dieu, depuis Moïse jusqu'à sa destruction, est tout entière un hommage à la gloire de Dieu, et une leçon d'éducation pour les lecteurs. Ce qui distingue les livres historiques de la Bible des ouvrages historiques de la Grèce et de Rome, et, en général, de tout autre livre d'histoire, c'est que leurs auteurs ont écrit, étant poussés et éclairés par le Saint-Esprit, de façon que les faits qu'ils rapportent servent, dans un sens particulier, à instruire, à corriger, à reprendre les hommes en toute justice et à glorifier Dieu, qui dirige le cours du monde.

Nous aurons à considérer attentivement ces livres sous le rapport de la composition, du contenu et de l'usage à en faire :

Toutefois, des observations particulières pour chacun ne seront nécessaires que pour ce qui concerne la composition et le contenu : ce que nous aurons à dire de l'emploi ou de l'usage à faire de ces livres pourra s'appliquer à plusieurs d'entre eux à la fois.

Nous suivrons, pour les étudier, l'ordre chronologique des faits qu'ils rapportent.

Introduction au livre de Josué.

a) Titre, composition, authenticité.

Le livre de Josué porte ce titre, sans aucun doute, parce que la plus grande partie en a été écrite par Josué, jusqu'au XXIV^e chapitre, verset 28. Déjà, dans Deutéronome, XXXI, 23, il avait été désigné par le Seigneur comme écrivain sacré, lorsqu'il fut appelé à se réunir à Moïse pour écrire le cantique de Jéhovah (Deut., XXXII). « *Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu* » est-il dit (Josué, XXIV, 26); il s'agit donc bien du livre renfermant les lois et les instructions rédigées par Moïse pour le peuple d'Israël, et que l'on conservait dans le sanctuaire. Il est clair que le passage chap. XXIV, 29-33, n'est pas de Josué. Le chapitre VI, 25, plaide en faveur de la rédaction par Josué, qui a vu longtemps encore Rahab habiter au milieu d'Israël. Le partage du pays de Canaan entre les tribus occupe une partie importante du livre; une délimitation exacte et authentique des divers territoires était nécessaire pour éviter tout conflit : personne ne pouvait mieux atteindre ce but que Josué lui-même.

Le Nouveau-Testament fait rarement allusion à ce livre; mais le peu qu'il en cite doit être remarqué. Actes, XIII, 49, Paul rappelle l'extermination des Cananéens et le partage du pays. Actes, VII, 45, le martyr Etienne parle du tabernacle « apporté sous la conduite de Josué au pays » par le peuple d'Israël. Cette courte mention de Josué est faite dans un discours entier qui embrasse une partie de l'histoire biblique, et qui nous a été transmis par Luc, sur les renseignements de Paul. De même, Josué est mentionné en passant (Héb., IV, 8). La liste d'honneur des héros de la foi de l'Ancien-Testament (Héb., XI, 30, 34), cite l'écroulement des murs de Jérico et la délivrance de Rahab, qui est encore nommée dans la généalogie du Christ (Matth., I, 5), et dans l'épître de Jacques, II, 25.

b) Matière.

La matière du livre de Josué le rattache aux livres de Moïse, aussi bien que son commencement : « *Après la mort de Moïse.* » Nous devons par conséquent envisager comme un grand ensemble, non-seulement l'histoire du peuple de l'alliance aux diverses époques de sa vie et de son développement; mais les écrits historiques que nous ont transmis les écrivains sacrés, et qui se succèdent sans interruption et forment eux-mêmes un tout complet, de telle sorte que chaque

livre nouveau de l'Écriture-Sainte reprend le fil des événements là où le précédent s'était arrêté, pour ne pas laisser de lacune dans l'histoire du peuple élu, conduit par la main de Dieu.

Ce livre comprend deux parties principales :

I. La conquête du pays (I-XII).

1. Chap. I-V. Passage du Jourdain. Entrée dans le pays de Canaan.

Ce qui avait été refusé à Moïse, la conquête de la terre promise où Dieu voulait se former un peuple qui lui appartint, pour y habiter d'une manière invincible, Josué put le réaliser, secondé par la toute-puissance divine, d'une manière aussi éclatante que Moïse, dont il suivit fidèlement les traces. Cette assistance d'en haut lui fut solennellement promise immédiatement après la mort de Moïse, et les tribus lui promirent solennellement aussi l'obéissance comme à Moïse, pourvu « *seulement que l'Éternel fût avec lui comme il avait été avec Moïse,* » espérance et vœu digne d'un peuple de Dieu ! (Voyez chap. I.) Le chap. II raconte les mesures prises par Josué, qui, avant d'entrer dans le pays, le fait explorer par des espions. Les chap. III et IV rapportent le passage merveilleux du Jourdain, en souvenir duquel un monument est dressé. Le chap. V relate la circoncision solennelle des enfants d'Israël nés pendant la marche à travers le désert, et la célébration de la première Pâque à l'endroit même où ils campèrent pour la première fois dans le pays.

2. Chap. VI-XII. La conquête elle-même.

Prise de Jérico; défaite près de Hai; Hacan puni pour avoir pris du butin de Jérico; prise de la ville de Hai; publication solennelle de la loi sur la montagne de Hébal (VI-VIII).

Ruse des Gabaonites pour obtenir par surprise un traité d'alliance avec Israël; victoire sur les princes amorrhéens; conquête de la partie méridionale de Canaan (IX, X).

Conquête de la partie septentrionale de Canaan; victoire près de Méron; coup-d'œil sur les victoires et les conquêtes d'Israël (XI, XII).

II. Partage et tranquille possession du pays, et institutions sociales (XIII-XXIV).

1. Partage du pays (XIII-XXI).

Josué reçoit l'ordre de partager le pays; mode de partage; héritage échu à Caleb et à la tribu de Juda (XIII-XV).

Héritage de Joseph (XVI, XVII).

Assemblée générale d'Israël à Scilo, réglementation de partages ultérieurs; parts d'héritage des tribus (XVIII, XIX).

Désignation des villes de refuge et des villes lévitiques (XX, XXI).

2. Ordonnances de Josué en exécution des commandements de Dieu au sujet de Canaan (XXII-XXIV).

Renvoi des deux tribus de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé dans le pays qui leur était échu en partage; malentendu à l'occasion d'un autel bâti près du Jourdain (chap. XXII).

Convocation des chefs du peuple (chap. XXIII).

Assemblée générale du peuple à Sichem. Mort de Josué et d'Éléazar (chap. XXIV).

Introduction au livre des Juges.

a) Titre, composition, authenticité.

Le titre du livre dérive de son contenu : c'est l'histoire des juges ou des héros d'Israël, qui surgirent par intervalles dans des moments de détresse, pour délivrer le peuple du joug ennemi, et pour rétablir l'ordre et la justice dans le pays. Nous ne possédons pas de renseignements certains sur la rédaction du livre. Une antique tradition chez les Juifs, et la plupart des anciens auteurs chrétiens l'attribuent à Samuël. Quoique rien ne prouve cette opinion, plusieurs considérations militent en sa faveur. Le style, l'esprit de la narration portent le même caractère d'antiquité et de simplicité que les livres de Samuël; et Samuël est le seul auteur sacré qui soit nommé pendant l'époque entière des juges, qui s'étend bien avant dans le premier livre de Samuël. La remarque plusieurs fois répétée dans le livre « qu'en ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël, chacun faisait ce

qui lui semblait bon (XVII, 6; XVIII, 4; XIX, 4; XXI, 25), » semble indiquer que l'auteur écrivait aux premiers temps de la royauté. Car, plus tard, cette remarque n'eût plus eu lieu de se faire. L'auteur n'a pas été témoin de la décadence de la royauté; il a dû être dans la persuasion que sous un roi pareille anarchie religieuse et politique était impossible. Mais ayant vécu à une époque de pureté morale et religieuse, il est naturel que la reconnaissance pour des bénédictions si précieuses lui ait montré, sous des couleurs d'autant plus vives et plus sévères, les malheurs des temps antérieurs. On reconnaît généralement que l'auteur a consulté des sources écrites du temps des juges. Le cantique de Débora est évidemment un legs de ces temps héroïques.

Le Nouveau-Testament confirme plusieurs faits énoncés dans ce livre. Ainsi, Actes, XIII, 20, Paul dit que Dieu donna des juges au peuple, et Hébr., XI, 32, cite les noms de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephthé.

b). Matière du livre.

Le livre se rattache, par son contenu, au livre de Josué aussi intimement que le livre de Josué se lie aux cinq livres de Moïse, en ce qu'il commence par ces mots : « Après la mort de Josué. » Il comprend les matières suivantes :

I. Chap. I-III, 7. Introduction à tout l'ensemble; conduite inégale du peuple immédiatement après la mort de Josué et pendant toute l'époque des juges, cause du châtement que Dieu lui inflige en lui imposant un joug étranger (II, 10).

II. Renseignements historiques sur douze juges :

Hothniel affranchit les Israélites du joug des Syriens (III, 4-14).

Ehud les délivre des Moabites (III, 12-30).

Scamgar des Philistins (III, 31).

Débora et Barac des Cananéens (IV et V).

Gédéon des Madianites et des Hamalékites (VI-VIII).

(L'histoire d'Abimélec, fils de Gédéon (chap. IX) forme un appendice. Le chapitre X, commençant par ces mots : « Après Abimélec, Thola se leva pour délivrer Israël, » n'indique nullement que l'auteur prétende ranger au nombre des juges cet homme sanguinaire qui n'a su que susciter des troubles.)

Thola et Jair (X, 4-5).

Jephthé délivre Israël des Philistins et des Hammonites (X, 6; XII, 4-7).

Jetzan, Elon, Habdon (XII, 8-15).

Samson délivre Israël des Philistins (XIII-XVI).

III. Appendice. Idolâtrie de Mica et de la tribu de Dan (XVII, XVIII). Crime des habitants de Guibha et extermination presque complète de la tribu de Benjamin (XIX-XXI).

Cet appendice appartient proprement à la première partie, à l'introduction (I-III, 7), vu qu'il rapporte des faits qui sont antérieurs à l'époque des juges. C'est pourquoi on n'a pu les intercaler dans l'histoire de l'un des juges.

L'époque des juges ne nous est pas décrite tout entière dans ce livre. Le complément de leur histoire, l'époque d'Héli, de Samuël et de ses fils, se trouve au commencement du premier livre de Samuël. L'histoire d'Héli, sans aucun doute, appartient à l'époque du livre des Juges. La période des juges, y compris Héli et Samuël, se divise en trois parties.

La première partie décrit :

1. L'asservissement au roi de Mésopotamie, Cuscan-Rischathaim, et la délivrance par Hothniel.

2. La servitude d'Hégion, roi des Moabites, et la délivrance par Ehud.

3. La servitude du roi des Cananéens, Jabin, et la délivrance par Barac et Débora.

4. La servitude des Madianites et la délivrance par Gédéon.

La deuxième partie cite :

1. Un certain nombre de juges à l'occident.

2. Quelques autres dans la partie orientale du pays qui ont surgi en même temps pour lutter en héros contre l'ennemi, chacun, dans sa patrie, se mettant aussi à la tête du peuple pour le juger et le gouverner.

Ces juges contemporains forment, dans l'ordre de leur succession, deux séries parallèles ainsi qu'il suit :

1. *En occident.*2. *En orient* *.

1. Le tyran Abimélec (qui n'est cité
que comme contemporain).

4. Jaïr.

2. Thola.

2. Jephthé.

3. Thola et Héli simultanément.

3. Ibtsan.

4. Héli seul.

4. Elon.

5. Héli et Samson simultanément.

5. Habdou.

La troisième partie désigne comme juges Samuël et ses fils, le premier longtemps avant Saül, et puis à côté de Saül. (C'est dans ce sens que doivent être entendus les passages 1 Sam., VII, 2 et suiv. ; XIII, 4, comparés avec VII, 45).

Introduction au livre de Ruth.

a) Titre, composition, authenticité.

Ce petit livre tient son nom de Ruth, la Moabite, qui joue le rôle principal dans cette histoire. Elle a pour belle-mère Nahomi, veuve éphratienne, de Bethléhem de Juda.

Dans la Bible hébraïque, ce livre figure au nombre des hagiographes, entre le Cantique de Salomon et les Lamentations de Jérémie. Les traductions de la Bible sont unanimes pour le placer après le livre des Juges, parce que les circonstances qu'il rapporte appartiennent « au temps où les juges gouvernaient. »

Rien de positif ne saurait être allégué au sujet de sa rédaction. Il est néanmoins possible que Samuël en soit l'auteur.

Une lecture attentive du livre suffit pour trouver assez de garantie d'authenticité dans la vérité et dans la simplicité des faits qu'il rapporte. Il se termine par une généalogie qui descend jusqu'à David et qui est rapportée Matth., I, 5, 6, et en partie aussi Luc, III, 31, 32, où elle est continuée jusqu'à Jésus-Christ.

b) Matière.

Une simple histoire d'un intérieur de famille forme toute la matière du livre. Veuve d'un Israélite qui était allé habiter le pays de Moab, Ruth, animée d'une tendresse filiale touchante, refuse de se séparer de sa belle-mère Nahomi, qui retourne au pays de Juda. Elle arrive à Bethléhem au moment de la moisson et va glaner dans un champ pour gagner son pain. Informée que le propriétaire est Booz, un de ses parents, Nahomi lui propose d'épouser sa belle-fille par droit de lignage. Le mariage se fait heureusement, et Ruth arrive ainsi à figurer dans la généalogie du Christ.

Introduction aux deux livres de Samuël.

a) Titre, composition, authenticité.

Le principal rôle dans cette histoire, du moins dans le premier livre, appartient à Samuël, non-seulement pour avoir oint, sur l'ordre de Dieu, et placé sur le trône les deux premiers rois d'Israël, Saül et David, mais encore pour avoir exercé sur eux, tant qu'il vécut, son influence puissante. De là, le titre des deux livres de Samuël. Les auteurs de la traduction des Septante n'avaient pas encore trouvé ce nom dans le texte hébreu ; il date, par conséquent, d'une époque pos-

* Nous ne voulons pas dire par là que tous les juges cités dans cette seconde série aient surgi en orient, comme, par exemple, Jaïr et Jephthé à Galaad ; car Ibtsan est de Juda, Elon, de Zabulon, et Habdou, d'Ephraïm. Mais la division qui est faite repose, à partir d'Héli et de Jephthé, sur la différence de position du pays ennemi : à l'occident, les Philistins ; à l'orient, les Hammonites (Juges, X, 7). Pour le reste, cette classification est basée sur la chronologie.

térieure. Le lien qui unit les deux livres, pour n'en faire qu'un même tout, est tel, que, dans les anciens manuscrits, ainsi que dans les premières éditions de la Bible, le second livre ne commence pas même par une lettre initiale.

L'auteur n'est pas connu; mais c'est ici encore le cas de répéter ce que nous avons dit dans l'introduction au livre des Juges : les livres ont été évidemment réunis par un collecteur de vieux manuscrits, qui a recueilli avec soin tout ce qu'il a pu en fait d'anciens écrits sur Samuël, Saül et David. Il a dû occuper un rang peu ordinaire, puisqu'il a eu la faculté de puiser dans d'aussi bonnes sources, et qu'il en a fait un usage si intelligent et si précieux. Les deux livres de Samuël appartiennent, en effet, aux plus beaux morceaux d'histoire biblique.

Le Nouveau-Testament confirme l'authenticité de ces livres par un assez grand nombre d'allusions à des personnages, à des circonstances ou à des institutions dont ils parlent.

Jésus-Christ rappelle David en fuite, cherchant un refuge auprès des sacrificateurs (Matth., XII, 3, 4; XXII, 43). Il parle de lui comme d'un ancêtre du Messie (Luc, XX, 41). Il cite les Psaumes (Luc, XXIV, 44), et en particulier quelques-unes de ses propres paroles (Luc, XX, 42).

Actes, II, 29, Pierre parle de la mort et du tombeau de David.

Actes, II, 31, il cite de ses paroles.

Actes, VII, 45, 47, Etienne parle de David et de la construction du temple de Salomon.

Act., XIII, 20, Paul mentionne le prophète Samuël; XIII, 21, le roi Saül; XIII, 22, le roi David.

Héb., XI, 32, David et Samuël. Dans la généalogie (Matth., I, 6) figurent David et Salomon, et Luc, III, 21, David.

b) Matière des deux livres de Samuël.

I. 4 Sam., I-XII. Héli et Samuël, juges et prophètes. Sous le ministère d'Héli comme juge et grand sacrificateur, naissance de Samuël et sa consécration au service du Seigneur (I, II, 4-24).

Un prophète dénonce les jugements de Dieu à Héli et à sa famille, tandis que Samuël, encore jeune, reçoit des révélations de l'Éternel pour Héli et pour le peuple (II, 26). Mort d'Héli à la nouvelle d'une victoire des Philistins et de l'enlèvement de l'arche de l'alliance (chap. IV). Les Philistins, frappés de châtimens divins, font passer l'arche de ville en ville, puis enfin la renvoient au pays d'Israël (V, VI).

Israël fait acte d'amendement, Samuël institue un jeûne solennel, et les Israélites remportent une victoire sur les Philistins (VII, 4-15).

Samuël juge Israël; mais ses fils ne marchant point sur ses traces, Israël demande un roi, ce que Dieu lui accorde. Saül, oint par Samuël et élu par le peuple, bat les Hammonites. Exhortations et remontrances de Samuël (VII, 16; XII).

II. Règne de Saül et jeunesse de David oint pour être roi (XIII-XXXI).

Saül ternit la victoire de son fils par une première infraction aux lois de Dieu, remporte quelques victoires sur les peuples voisins; mais, après la guerre contre les Hamalékites, une désobéissance grave le fait rejeter de Dieu (XIII-XV).

David reçoit l'onction royale; il est appelé à la cour pour soulager le roi malade; il tue Goliath, le Philistin, et épouse l'une des filles du roi; mais Saül le poursuit de sa jalousie et de sa haine (XVI-XVIII).

David répond par la générosité aux persécutions de Saül et demeure fidèle à l'amitié de Jonathan (XIX-XXVII).

Saül, vaincu par les Philistins, se donne lui-même la mort (XXVIII-XXXI).

III. Règne de David (2 Samuël).

4. David dans le bonheur (I-X).

David pleure Saül, et n'est reconnu roi que par la tribu de Juda, tandis que le fils de Saül, Isc-bosceth, règne sur les autres tribus (I-IV).

Après la mort d'Isc-bosceth, David est oint et reconnu roi par toutes les tribus d'Israël; il prend Jérusalem et s'y établit. Il y fait transporter l'arche de l'alliance, et obtient des promesses de la part de l'Éternel (V-VII).

David bat les Philistins, les Moabites, les Syriens, les Edomites, les Hammonites, et organise l'administration du royaume (VIII-X).

2. David dans le malheur (XI-XX).

David et ses enfants se rendent coupables de grands péchés (XI-XIV).

Son fils Absalom se révolte, est vaincu et tué. Révolte et mort de Scébah (XV-XX).

3. David rendu au bonheur (XXI-XXIV).

Le roi remporte quatre victoires sur les Philistins, rend grâce à Dieu, mais un dénombrement du peuple lui vaut un nouveau châtiment (XXI-XXIV).

Introduction aux deux livres des Rois et aux deux livres des Chroniques.

a) Titre.

Les deux livres des Rois sont ainsi appelés, parce qu'ils renferment l'histoire de David, de Salomon et des rois de Juda et d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone. Par chronique, mot dérivé du grec, on entend un livre d'histoire où des événements importants, ainsi que d'autres faits d'un grand intérêt pour l'histoire sont rapportés dans l'ordre de leur succession.

Les deux livres des Chroniques, compris dans l'Ancien-Testament, renferment d'abord les listes généalogiques, puis l'histoire des Israélites sous les rois David et Salomon, et celle de leurs successeurs dans le royaume de Juda. Ils terminent enfin, en signalant le retour des Juifs de la captivité de Babylone. De là leur titre.

b) Authenticité.

Les citations du Nouveau-Testament, tirées des deux livres des Chroniques et des Rois, ainsi que celles qui sont tirées de l'Ancien-Testament en général, prouvent, avec assez d'évidence, que Jésus et les apôtres reconnaissent à ces livres historiques comme aux autres livres de l'Ancien-Testament, le caractère d'authenticité dérivant d'une inspiration divine. Ainsi se trouvent cités, par exemple, les passages suivants : 2 Chron., IX, 4-12 et 4 Rois, X, 4 et suiv., dans Matth., XII, 42.

4 Rois, XVII, 1 et suiv.; XVIII, 42 et suiv., dans Jacq., V, 47, 48.

4 Rois, XVII, 40 et suiv., dans Luc, IV, 25, 26; 4 Rois, XIX, 9 et suiv., dans Rom., XI, 3, 4; 2 Rois, V., dans Luc, IV, 27; 2 Chron., XXIV, 20 et suiv., dans Matth., XXIII, 30 (Comparez ces passages dans l'explication du texte). La généalogie de Jésus (Matth., I), énumère les rois de la même manière que les livres des Chroniques et des Rois. Par là l'authenticité de ces livres, quoique le nom des auteurs en soit inconnu, se trouve parfaitement établie pour quiconque croit aux paroles de Jésus et des apôtres. On peut, toutefois, l'établir encore par les considérations suivantes :

4 Les deux livres des Rois, de même que les deux livres des Chroniques, en appellent très-souvent à des documents positifs, à des sources certaines où ils ont eux-mêmes puisé. (Une partie de ces documents sont intitulés : Recherches historiques.)

Ainsi l'auteur du premier livre des Rois (XI, 41) cite comme source, pour l'histoire de Salomon, une *chronique de Salomon*, c'est-à-dire littéralement un livre des actions de Salomon. De même les deux livres des Rois, pour l'histoire de chacun des princes d'Israël et de Juda, excepté pour le dernier de l'un et de l'autre royaume, s'en rapportent soit à une chronique des rois d'Israël, soit à une chronique des rois de Juda. Ces chroniques, citées par les deux livres des Rois, ne sont pas celles que renferme la Bible sous le même nom. Cela est évident par la raison que les Chroniques de l'Ancien-Testament ne renferment que l'histoire des rois de Juda.

Les livres des Chroniques font des citations plus précises encore de sources positives, ce qui est d'autant plus digne de remarque, que ces livres ont passé quelquefois comme moins authentiques que les deux livres des Rois. De plus, les documents allégués par les deux livres des Chroniques dérivent toujours de *prophètes connus*. Ce fait est pour nous de la plus haute importance, vu qu'il donne des garanties plus grandes de certitude, que si les auteurs des documents

étaient des prêtres, comme on l'a souvent supposé à tort. Les prophètes transcrivaient toujours les événements dont ils étaient eux-mêmes témoins.

L'auteur du premier livre des Chroniques indique à la fin, comme sources de l'histoire entière de David, les écrits de Samuël le voyant, de Nathan le prophète et de Gad le voyant. L'auteur du second livre des Chroniques désigne, pour l'histoire de Salomon, la chronique du prophète Nathan, les prophéties d'Ahijo de Scilo, la vision de Jeddo ou Jeddo le voyant (2 Chron., IX); pour l'histoire de Roboam, les écrits de Sémaja le prophète et de Hiddo le voyant (2 Chron., XII, 45); pour l'histoire d'Abija, les mémoires (littéralement: Recherches historiques) de Hiddo le prophète (2 Chron., XIII, 22). Des désignations semblables sont faites (2 Chron., XX, 34) au sujet du roi Josaphat, sur le compte du prophète Jehu, auquel le chroniqueur en appelle dans ce passage (2 Chron., XIX, 2), sur son père (2 Chron., XVI, 7; XXVI, 22), au sujet d'Osias (2 Chron., XXXII, 32), au sujet d'Ezéchias (dans ces deux passages, on en appelle formellement à Esaïe) (2 Chron., XXXIII, 48), au sujet de Manassé, où Esaïe se trouve également compris. — Ailleurs l'auteur du deuxième livre des Chroniques cite: pour le roi Asa, le livre des Rois de Juda et d'Israël (2 Chron., XVI, 44); pour le roi Joas, les mémoires, c'est-à-dire les recherches historiques du livre des Rois (2 Chron., XXIV, 27); pour les rois Jotham, Achaz, Josias, Jehojakim, le livre des rois de Juda et d'Israël (2 Chron., XXVII, 7; XXVIII, 26; XXXV, 27; XXXVI, 8), tandis que pour Joram et Achazias, et puis pour Amon, Joachas, Jojachim et Zédéchias, on n'indique absolument aucune source. Ces princes ayant été, de même qu'Achaz, les plus mauvais rois de Juda, on a pensé sans doute qu'il ne valait pas la peine d'indiquer une source quelconque pour leur histoire. Une circonstance plus importante pour nous, c'est que nous trouvons non-seulement (2 Chron., XXXII; XXXIII, 48) l'observation suivante, concernant les mémoires d'Esaïe sur Ezéchias et Manassé: « Ils sont écrits au livre des Rois de Juda et d'Israël, » ou bien: Parmi les actions des Rois d'Israël; » mais encore, au sujet des mémoires du prophète Jehu sur Josaphat, la remarque formelle qu'il les a lui-même enregistrés dans le livre des Rois d'Israël (Israël pris ici dans son sens général, y compris le royaume de Juda). Nous en pouvons conclure que là où l'auteur en appelle d'une manière générale seulement au livre des Rois de Juda et d'Israël, il s'agit aussi de données fournies par les prophètes, qui se sont toujours succédés sans interruption. Les livres des Chroniques puisent par conséquent, depuis David, à des sources purement prophétiques. Et comme les *Chroniques des Rois de Juda et d'Israël*, citées par les deux livres des Rois, sont évidemment les mêmes mémoires que les *livres des Rois de Juda et d'Israël* allégués au deuxième livre des Chroniques, il s'en suit que les deux livres des Rois ont puisé aussi dans des mémoires de prophètes.

2. Et comment les auteurs des deux livres des Rois et des deux livres des Chroniques ont-ils puisé à ces sources? — Sans aucun doute avec la plus stricte fidélité. Ce qui le prouve, c'est qu'ils renvoient expressément aux mémoires qu'ils consultent, en disant: « *Voilà, cela est écrit...* » — Il faut ajouter à cela que:

3. Les auteurs des livres des Chroniques et des Rois ont été contemporains des faits qu'ils racontent ou les ont suivis de près.

Pour ce qui concerne les deux livres des Rois, au moment de leur rédaction, le temple était encore debout (4 Rois, VIII, 8). Les Amorrhéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens étaient encore tributaires des enfants d'Israël (4 Rois, IX, 21).

Un royaume d'Israël existait encore séparément (4 Rois, XII, 49). Les Iduméens, qui s'étaient séparés de Juda sous le règne de Joram, étaient encore en révolte (2 Rois, VIII, 22). Amasias, troisième successeur de Joram, les ayant soumis, ils s'insurgèrent de nouveau sous Achaz. La statue de Bahal et le temple de Bahal, détruits au temps de Jehu, étaient encore en ruines (2 Rois, X, 27). Le royaume d'Israël subsistait encore (2 Rois, XIII, 23).

Les Syriens possédaient encore Elath, qu'ils avaient enlevé au royaume de Juda, sous le roi Achaz (2 Rois, XVI, 6). Il est vrai que d'après 2 Rois, XVII, 34, le royaume d'Israël était détruit depuis assez longtemps, ainsi que le royaume de Juda (chap. XXV), et les quatre derniers versets rapportent un fait qui s'est passé au milieu de l'exil de Babylone. Cependant la plus grande partie des deux livres des Rois a été nécessairement écrite avant la destruction du royaume de Juda, même avant la destruction du royaume d'Israël, et la rédaction du reste

appartient au plus tard à l'époque de la captivité de Babylone. Autrement le livre ne citerait pas seulement un événement passé au milieu de l'exil, mais se terminerai sans doute par quelques notes sur la fin de la captivité, comme cela se trouve à la fin des deux livres des Chroniques.

Quant à ces derniers, il faut au moins que le deuxième livre, de même que les deux livres des Rois, ait été écrit en grande partie *avant la fin du royaume de Juda*. Car, dans 2 Chroniques, XXI, 40, il est question des relations des Iduméens avec le royaume de Juda, comme si le royaume de Juda existait encore, et, 2 Chroniques, XXXV, 25, régnait encore l'usage de pleurer Josias. Il est vrai que, 4 Chron., VII, 45; X, 4, il est question du peuple d'Israël conduit en captivité à Babylone; le deuxième livre des Chroniques mentionne à la fin le retour de la captivité; même (4 Chron., III, 49-24) la généalogie de Zorobabel est poursuivie jusqu'à la sixième ou septième génération, ce qui nous amène jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand. Il y a donc quelques parties des Chroniques qui ont été insérées dans le livre pendant l'exil et d'autres après l'exil de Babylone; mais cela ne concerne que des généalogies et l'ordonnance du service divin dans le premier livre des Chroniques. Ce qui est proprement historique, à l'exception de la note finale, n'a pas été écrit postérieurement aux deux livres des Rois, c'est-à-dire que la rédaction en a été faite avant la destruction du royaume de Juda, et même en partie avant la destruction du royaume d'Israël.

4. Il nous reste encore à voir pourquoi les Juifs ont rangé les deux livres des Rois au nombre de ceux qui sont désignés sous le nom de *premiers prophètes*, tandis que les deux livres des Chroniques font partie des *hagiographes* ou « livres saints. »

En tout cas, on établit par là dès l'abord que les deux livres des Chroniques sont aussi des *livres saints*. Quant au motif qui a fait mettre les livres des Chroniques dans une classe différente que les livres des Rois, ce n'est pas qu'on ait accordé aux livres des Chroniques une valeur moindre, spécialement pour ce qui concerne les parties historiques, mais parce que les Chroniques renferment plusieurs données, par exemple : les généalogies, qui reposent sur des traditions humaines bien soigneusement conservées sans doute, mais non sur des documents prophétiques, comme cela a lieu pour les parties historiques des Chroniques et pour l'ensemble des deux livres des Rois. A ne les envisager que sous le rapport de leurs données historiques, les deux livres des Chroniques eussent été, aussi bien que les deux livres des Rois, rangés par les Juifs au nombre des « *premiers prophètes*. »

On remarque quelques variations dans les généalogies. Ces variations n'ont rien d'étonnant et s'expliquent très-bien par les causes suivantes : quelques personnes avaient plus d'un nom; d'autres portaient le même nom; des beaux-pères et des gendres, des pères et des fils par adoption étaient désignés comme des pères et des fils proprement dits; d'après la loi, celui qui épousait la veuve de son frère était le père réel des enfants, tandis que le défunt était leur père légal. — On rencontre aussi quelques variations dans les dates; mais ces légères différences n'importent nullement dans l'ensemble dans l'histoire.

c) Matière.

Le premier livre des Chroniques contient :

Chap. I-IX. Plusieurs *généalogies* depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque la plus avancée, c'est-à-dire jusqu'aux derniers jours d'Israël, savoir :

Chap. I. Depuis Adam jusqu'à Jacob, en même temps que la généalogie d'Esau jusqu'à la troisième génération, et les rois iduméens jusqu'à l'époque des rois d'Israël.

Chap. II. Les fils de Jacob, en particulier la postérité de Juda, notamment les descendants des trois fils d'Hetsron, Jéhraméel, Ram et Kélubaï, et la postérité de Ram jusqu'à David.

Chap. III. Les descendants de David, en particulier les rois de sa famille, avec la postérité de l'avant-dernier roi Jéhojachim, par Zorobabel, jusqu'à la dixième génération à partir de ce dernier. Cette partie est une addition d'une époque plus

récente, motivée sans doute par l'attente du Messie qu'on espérait voir sortir de la famille de Zorobabel.

Chap. IV-VII. La postérité des quatre fils aînés de Jacob, 1. de Juda, 2. de Siméon, 3. de Ruben, 4. de Lévi, ainsi que 5. celle de Gad, et 6. de la demi-tribu de Manassé. Les généalogies de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé vont jusqu'au temps de la captivité en Assyrie.

Chap. VIII. Le reste de la postérité de Jacob, savoir 7. celle d'Issacar, 8. de Benjamin, 9. de Nephthali, 10. d'Ephraïm, 11. d'Ascer et de la seconde demi-tribu de Manassé; celle de Dan seule manque.

Chap. IX. La postérité de Benjamin jusque bien loin après Saül.

L'ordre suivi dans ce travail est facile à reconnaître. D'abord les patriarches, puis Juda et David, à la fin Benjamin et Saül, au milieu les fils de Jacob en général et parmi eux d'abord les aînés.

Avant de commencer l'histoire proprement dite, le chapitre X donne encore le tableau, fait pendant la captivité de Babylone, de la *population de Jérusalem*, se composant, vers le milieu de l'époque des rois, des descendants de Juda, de Benjamin, d'Ephraïm, de Manassé et de Lévi.

Puis la dernière partie du premier livre des Chroniques (XI-XXIX), après une courte mention de Saül, traite spécialement, — comme le second livre de Samuël, de l'*histoire de David*, — en rapportant surtout ce qu'il a fait pour l'organisation du service divin, ainsi que pour celle de sa cour et de ses troupes d'élite. Vient ensuite:

Au deuxième livre des Chroniques,

Parallèlement à 1 Rois, I-XI, d'abord chap. I-IX, l'*histoire de Salomon* avec la construction du temple, puis, jusqu'à la fin, la série des rois de Juda avec indication spéciale de ce que les bons rois ont fait en faveur du culte.

La matière *des deux livres des Rois* est déjà indiquée en partie. Ils commencent avec l'histoire de Salomon (1 Rois, I-XI), parallèlement à 2 Chron., I-IX, et décrivent ensuite alternativement l'histoire complète du royaume d'Israël, et celle du royaume de Juda, toutefois surtout l'*histoire du royaume d'Israël*. Ils comprennent ainsi l'histoire des deux grands prophètes Elie et Elisée dans le royaume d'Israël. La fin du livre est un appendice au sujet de l'événement capital arrivé pendant la captivité.

Les rapports qui existent entre les deux livres des Rois et ceux des Chroniques, ainsi qu'avec les autres livres historiques cités jusqu'ici, sont les suivants:

Les deux livres des Rois forment la suite des deux livres de Samuël. Le premier livre des Rois reprend le fil de l'histoire là où le deuxième livre des Chroniques l'a interrompu, c'est-à-dire à la fin du règne de David.

Quant aux deux livres des Chroniques, le premier correspond généralement avec le deuxième livre de Samuël, et le second avec les deux livres des Rois, en laissant de côté toutefois les rois d'Israël; d'un autre côté, le premier livre des Chroniques renferme une première partie qui ne se trouve ni dans les livres des Rois ni dans ceux de Samuël, et qui nous fait remonter jusqu'aux cinq livres de Moïse, à Josué et aux Juges.

Les deux livres des Chroniques marchent ainsi parallèlement avec les deux livres de Samuël et des Rois, et en partie aussi avec les livres antérieurs, en ce qu'ils décrivent plus en détail certaines parties de l'histoire; en particulier, l'histoire du royaume de Juda et tout ce qui concerne le culte religieux. Ceux qui admettent que les Chroniques ont été rédigées, après l'exil de Babylone, par Esdras s'appuient sur le but poursuivi par leur auteur; écrivant au moment où l'état politique et le culte religieux se reconstituaient, il tenait à montrer ce qu'avait été l'ancien ordre de choses établi de Dieu, et à faire connaître les générations et les descendants de David pour donner une base à l'espérance d'un Messie.

Cette manière de voir peut être applicable au deuxième livre des Chroniques, et là encore spécialement à la description de l'organisation religieuse et aux généalogies, mais non au premier livre qui date, comme nous l'avons vu, d'une époque antérieure.

Introduction aux livres d'Esdras, de Néhémie et d'Ester.

a) Titre, rédaction et authenticité.

Le livre d'Esdras tire son nom moins de l'objet qu'il traite que de son auteur; car sur les dix chapitres qu'il contient, les quatre derniers seuls parlent d'Esdras. S'il faut admettre dès-lors Esdras comme auteur, il est à remarquer, néanmoins, que la rédaction du livre ne saurait lui être attribuée pour toutes les parties également, et cela pour les quatre raisons suivantes: 1. Si Esdras a été contemporain d'une partie des faits racontés dans le livre qui porte son nom, par exemple depuis le chapitre VII, il n'a pas pu l'être des événements rapportés dans les chapitres qui précèdent, tout au plus a-t-il pu les *entendre* raconter; car ils embrassent une période qui commence près de soixante-dix ans avant ceux dont il a pu être témoin lui-même (chap. VII et suiv.). Dès-lors si Esdras est aussi l'auteur des chapitres I-VI, il en a dû puiser le récit dans quelque tradition orale ou écrite, en tout cas certaine. 2. Ces six premiers chapitres, que l'auteur Esdras a tirés d'une tradition orale ou écrite, sont en partie, savoir chapitre IV, 7-VI, 48, écrits dans le dialecte chaldaïque parlé à Babylone. Ce morceau se rattache de la manière la plus intime aux versets 4 et 5 du chapitre IV, et développe avec plus de précision, en s'appuyant de documents, ce qui est dit dans ces versets en termes très-généraux sur l'interruption et sur la reprise des travaux du temple. Il est aisé de voir pourquoi ce morceau historique a été inséré sous cette forme. Il s'agissait d'établir sur des titres authentiques le droit qu'avaient les Juifs de construire le temple, afin qu'il ne fût plus possible de leur en contester le rétablissement. La langue en usage chez les Juifs auprès de la cour persane pour les écrits ou titres était la langue chaldaïque. Esdras la connaissait, ainsi que tous les Juifs de Babylone. Mais, comme cette partie du livre raconte également divers faits non établis sur des titres en dialecte chaldaïque, il est à présumer qu'Esdras tient ce morceau d'un autre auteur contemporain des événements, antérieur, par conséquent, à Esdras. 3. Pour ce dont Esdras a été lui-même témoin, la première moitié est racontée par Esdras à la première personne (VII, 44 ou 27-IX); l'autre moitié (VII, 4-26 ou 40 et X) parle, au contraire, d'Esdras à la troisième personne. Cette dernière partie paraît donc aussi dériver d'un autre auteur, mais avoir été recueillie par lui dans son livre. 4. Que les passages VII, 4-10 et VII, 44-26 dérivent en tout cas d'un autre auteur, cela ressort aussi de la manière dont Esdras s'y trouve loué (6, 40, 44, 42, 21, 25). Esdras n'a pu écrire lui-même en pareils termes; mais il a pu les accepter d'un autre pour les insérer dans son livre, cédant peut-être à un vœu ardemment exprimé de conserver, pour ses concitoyens contemporains et pour la postérité, un modèle de science, d'érudition et de fidélité à la loi de Dieu, comme il le fut lui-même.

Cependant, si Esdras n'a pas écrit lui-même le livre tout entier, il en a du moins rassemblé les divers éléments et en a formé un tout. L'authenticité en est par là même établie, d'autant plus que l'histoire qui forme la matière du livre repose en partie sur des réalités positives, comme, par exemple, la construction du temple; en partie aussi se lie à l'histoire profane vérifiée par d'autres titres. Mais Esdras, n'ayant écrit, tantôt qu'en sa qualité privée et non en qualité de prophète ou sur un ordre de Dieu, tantôt en s'appuyant, comme aux chapitres I-VI, sur une base purement traditionnelle, son livre, de même que les livres des Chroniques, de Néhémie et d'Ester (et de Ruth), n'a été rangé que parmi les hagiographes et non parmi les autres livres (prophético-) historiques.

Si Esdras était le collecteur des livres saints de l'Ancien-Testament, il faudrait reconnaître, dans l'acte par lequel il se classe parmi les hagiographes, une preuve de sa modestie et une garantie d'authenticité de plus pour son livre.

b) Matière.

Le livre embrasse une période de plus de soixante-dix ans. Il y a, en effet, un intervalle de soixante-dix ans entre la première expédition sous Zorobabel et

Jesquah jusqu'à l'arrivée d'Esdras. La matière principale du livre est précisément la première et la seconde migration, la première organisation et la discipline établies immédiatement après, et l'histoire de la reconstruction du temple. Cette dernière renferme des leçons précieuses pour notre époque où le temple du Seigneur est encore à réédifier. Puissions-nous y apporter la même ardeur et la même pureté que les Juifs d'alors! Le reste du livre nous montre comment le peuple, un peu corrigé et mûri par la captivité, rentre en grâces auprès du Seigneur, qui lui prête son assistance pour la restauration de l'Etat et du temple, assistance bien nécessaire pour préparer la venue du Christ.

Livre de Néhémie.

a) Titre, rédaction, authenticité.

Ce livre pourrait tirer son nom de l'histoire qu'il traite; mais, en tout cas, Néhémie, qui en est le héros principal, en est aussi l'auteur. Car il raconte en général dans tout le livre, à peu d'exceptions près, par exemple : Néhém., XIII, 4, 5, 6, des faits dont il a été lui-même témoin. L'authenticité est suffisamment garantie par la personne de l'auteur, tel qu'il se montre dans le livre, et par le fait réel qui y est rapporté, la reconstruction de la ville de Jérusalem. C'est pour cette raison et à cause de l'importance du contenu que ce livre aussi a été admis au nombre des saints livres de l'Ancien-Testament, et rangé, de même que le livre d'Esdras, et pour les mêmes motifs, parmi les hagiographes.

b) Matière et usage.

Tandis que le livre d'Esdras raconte la reconstruction du temple, la première réorganisation des Juifs revenus de l'exil, et les premiers éléments d'ordre et de discipline, le livre de Néhémie décrit la reconstruction de la ville, l'organisation ultérieure de l'Etat et les mesures nouvelles d'ordre et de discipline réalisées par Néhémie, en tout une période de trente ans. La reconstruction de la ville nous fournit d'importantes applications à notre époque actuelle (« d'une main la truelle, de l'autre l'épée »); en même temps on y voit bien clairement comment Dieu voulait préparer un peuple purifié pour la venue de son Fils.

Livre d'Ester.

L'auteur est sans nul doute Mardoché, l'un des principaux personnages qu'on y voit figurer; le titre dérive du rôle dominant du premier d'entre eux, d'Ester. Il y est question d'un fait historique, sur lequel est basée l'une des grandes fêtes des Juifs, la fête des Purim (il est peu probable toutefois que ce soit celle-là que désigne Jean, V, 4). C'est pourquoi ce livre a été admis par le dernier collecteur des Ecritures-Saintes, sans doute le prophète Malachie, dans le recueil biblique, et rangé au nombre des hagiographes. Son contenu lui mérite cet honneur: car si, selon les desseins de Dieu, les païens devaient être préparés par les Juifs pour la venue du Christ, il fallait qu'une partie du peuple juif demeurât parmi les païens, c'est pourquoi aussi il n'en revint qu'une partie dans la patrie primitive; et, dès-lors, le fait qui a déjoué le projet d'extermination générale des Juifs à l'étranger suffit à lui seul pour être accueilli dans l'histoire sainte. Le livre d'Ester est d'ailleurs un témoignage frappant en faveur de la providence divine.

Remarques générales sur les bénédictions qu'on peut retirer de l'usage de ces livres historiques.

Les observations suivantes méritent d'être rappelées à la mémoire et d'être prises à cœur. L'histoire d'Israël décrite dans ces livres est :

1) Une partie de l'histoire de ce royaume qui doit un jour embrasser tout le globe, et qui a servi à en approcher le terme; seulement le royaume de Dieu est encore restreint à un seul peuple. Quiconque s'intéresse au règne de Dieu et à son histoire portera nécessairement aussi intérêt à l'histoire de ces livres.

2) Cette histoire nous montre en même temps Dieu élevant son peuple pour la mission sublime qu'il lui a assignée. Non-seulement la sagesse, l'amour et la sainteté de Dieu brillent de leur plus bel éclat dans cette œuvre d'éducation, pour rendre gloire à son nom et pour servir de modèle à toute éducation quelconque, mais les peuples et les individus de toute génération y trouvent en tout temps des conseils et des avertissements sur la voie qu'ils ont à suivre pour avoir part aux grâces du Seigneur.

3) De même que l'histoire de l'Ancien-Testament nous révèle Dieu dans ses perfections les plus sublimes, il nous révèle aussi, hélas ! ce cœur humain perverti par le péché que nous avons tous ; il nous le dévoile pour nous avertir et pour nous exhorter à chercher Celui qui seul est le véritable médecin de l'âme pécheresse et qui seul est notre justice.

Ce qui dans les dernières parties des livres historiques de l'Ancien-Testament se rattache plus tard aux prophéties, sera mentionné spécialement en temps et lieu.

II. — INTRODUCTION AUX HAGIOGRAPHES, EXCEPTÉ LE LIVRE DE JOB.

(Rem. sur le livre de Job, voir plus haut section III, fin.)

Introduction au livre des Psaumes ou Psautier.

Le titre de ce livre dérive d'un mot grec qui désigne proprement un instrument à cordes, en partie connu encore de nos jours, puis un livre de cantiques, un recueil de chants ; on l'appelle ainsi psautier tout comme si l'on donnait le titre de Lyre ou Harpe à un recueil de chants. Le mot *psaumes*, en hébreu, veut dire aussi chants, cantiques.

On ignore l'auteur ou le collecteur du livre des Psaumes, ainsi que l'époque où le recueil a été terminé et clos. Déjà, dès les temps les plus anciens, on rassemblait les chants populaires d'Israël. Nomb., XXI, 44, cite un *livre des batailles de l'Éternel*, et le verset 27 parle d'un recueil de *Proverbes* ; d'où il faut déduire évidemment que, lors du passage des Israélites à travers le désert, il existait déjà un recueil de chants. Un autre recueil, dans lequel fut insérée la complainte de David sur l'arc * (2 Sam., I, 48), paraît dater de l'époque de David. Or, David ayant été aussi poète populaire, nous pouvons admettre que déjà de son vivant, puis après sa mort, on a formé un recueil de ses cantiques. Mais il est à presumer que le recueil actuel n'a été formé que plus tard d'après les précédents.

Les Juifs ont de très-bonne heure divisé les Psaumes en cinq livres. Les traducteurs de la Septante ont trouvé cette division déjà établie.

Le 1^{er} livre, Ps. I-XLI,

2^e — — XLII-LXXXII,

3^e — — LXXXIII-LXXXIX,

4^e — — XC-CVI,

5^e — — CVII-CL.

terminant chacun par : Amen, Amen.

terminant par : Amen, Alléluia.

— Alléluia.

Plusieurs psaumes portent des *Inscriptions* où les auteurs se trouvent indiqués. Ainsi,

Moïse est désigné comme l'auteur du psaume XC.

David est le poète lyrique par excellence et le plus fécond. Les inscriptions lui attribuent soixante-quatorze psaumes, savoir tout le premier livre, excepté les psaumes I, II, X, XXXIII ; puis, dans le second livre, les psaumes LI-LXX, à l'exception des psaumes LXVI et LXVII ; dans le troisième livre, le psaume LXXXVI ; dans le quatrième, les psaumes CI et CIII ; dans le cinquième, les psaumes CVIII, CIX, CX, CXXII, CXXIV, CXXXI, CXXXIII, CXXXVIII-CXLV. Les Septante lui attribuent encore les psaumes XLIII, LXVII, LXXI, XCI, XCIII-XCIX, CIV. Il est, du reste, facile d'admettre que David soit l'auteur de près de la moitié des Psaumes ; car c'est lui qui a donné à la poésie religieuse la principale impulsion, et

* La traduction française doit être rectifiée ; au lieu de : « Il ordonna qu'on enseignât aux enfants de Juda à tirer de l'arc, » il faut : « Il ordonna qu'on enseignât aux enfants de Juda l'arc, » c'est-à-dire la poésie ou le chant de l'arc.

ses poèmes plus tard ont toujours été cités comme des chefs-d'œuvre (voyez Amos, VI, 5). Les inscriptions sont confirmées pour la plupart par le contenu et par le style des Psaumes, souvent aussi par la comparaison de l'histoire de David. Il n'a pas seulement composé des poésies religieuses pour le service public, mais encore un grand nombre d'autres. Il est poète distingué dans tous les genres : sublime et sérieux, par exemple : psaumes VIII, XVIII, XIX, LXV, LXVIII ; tendre et gracieux, par exemple : psaumes IV, VI, XXIII, XXX, XXXVI, LIV, LXII ; plein de force et d'énergie, par exemple : psaumes II, III, XXIV, LV, LVIII, CI. Il est également beau, également vrai, soit qu'il exprime des plaintes, soit qu'il chante les louanges et les actions de grâces.

Salomon est nommé comme auteur des psaumes LXXII et CXXVII. Lui aussi, d'après 1 Rois, IV, 32, fut poète fécond et auteur de mille cinq cantiques ; mais il paraît que peu d'entre eux pouvaient convenir au service public, sinon ils se fussent conservés. Il fut surtout grand poète didactique ; il connaissait les besoins du peuple. C'est pourquoi aussi ses Proverbes ont été conservés.

Asaph, maître chantre de David et en même temps un voyant (1 Chron., VI, 23 ; XV, 49. XVI, 5. Néhém., XII, 46), est désigné comme auteur des psaumes L, LXXIII-LXXXIII ; la plupart d'entre eux sont sublimes.

Héman, Ezrahite, figure comme auteur du psaume LXXXVIII.

Ethan, Ezrahite, comme auteur du psaume LXXXIX. Ces deux hommes cités comme des sages (1 Chron., II, 6. 1 Rois, IV, 34). Les *enfants de Coré*, famille de lévites chantres, sont désignés comme auteurs ou collecteurs des psaumes XLIII-XLIX, LXXXIV, LXXXV, LXXXVII, qui appartiennent en partie aux plus beaux psaumes du recueil.

La version grecque et la version latine de la Bible désignent *Jérémie* comme auteur du psaume CXXXVII, *Aggée* et *Zacharie* pour les psaumes CXXXVIII, CXLVI, CXLVII, CXLVIII.

Un grand nombre d'inscriptions citent également les *circonstances* qui en ont été l'occasion ; cela a lieu au premier livre pour les psaumes III, VII, XVIII, XXX, XXXIV. Dans le second livre, les psaumes sont presque toujours précédés de quelques indications historiques, souvent en harmonie parfaite avec les renseignements fournis par les livres de Samuël. Comparez psaume LI avec 2 Sam., XII, 4, 7 ; psaume LII avec 1 Sam., XXII, 6 ; psaume LIV avec 1 Sam., XXIII, 49, XXVI, 4 ; psaume LVI avec 1 Sam., XXI, 44-46 ; psaume LVII avec 1 Sam., XXII, 4 ; psaume LIX avec 1 Sam., XIX, 44. — Ces renseignements historiques sont souvent fournis par le contenu même des Psaumes, par exemple : pour le psaume XLII ils se trouvent au verset 7 ; de même pour les psaumes XLIV, XLVII, XLVIII. Et lorsque ces psaumes historiques n'ont pas été rédigés tous au milieu même des événements auxquels ils se rapportent, ils n'en doivent souvent pas moins leur première origine à ces derniers, et enseignent à la communauté comment il convient d'agir dans des circonstances semblables. De là très-souvent l'inscription : *Instruction, maskil* (poème didactique, fait pour enseigner).

Les circonstances historiques qui ont fourni matière aux Psaumes sont multiples. Ce sont tantôt les persécutions de Saül, tantôt l'inauguration du culte solennel transféré à Sion, tantôt des combats et des victoires, tantôt les péchés de David, tantôt les révoltes d'Absalom.

Plusieurs savants pieux pensent que la plupart des psaumes du troisième et du quatrième livre datent de l'époque désastreuse où le Seigneur menaçait de châtier le peuple ou le châtiât déjà par la main des Assyriens ou des Chaldéens, notamment aussi avec allusion à l'attaque de Jérusalem par Sanchérib, sous le règne d'Ezéchias, par exemple : psaumes LXXXIV, LXXXV, LXXXVI, LXXXVII, LXXXIX, LXXX, LXXXI, LXXXVII, XCIII-XCIX, CV, CVI.

Ils placent de même à l'époque du retour de l'exil la plus grande partie du cinquième livre. Toutefois, les considérations qu'ils font valoir en faveur de cette opinion ne sont pas toujours péremptoires, quoique cela puisse s'appliquer parfaitement à quelques psaumes en particulier, par exemple : psaumes CII, CXXVI, CXXXVII.

Il en est, par exemple : psaumes XLVII et XLVIII qui appartiennent positivement au temps du roi Josaphat.

Nos exégètes modernes ont été amenés, à la suite d'études bibliques plus approfondies du texte hébreu, à rejeter l'ancienne opinion qui voyait dans un grand nombre d'inscriptions l'indication des *mélodies*, par exemple : pour les psaumes

XXII, LVII-LIX, tandis qu'elles se rapportent simplement au contenu. Les inscriptions qui semblaient indiquer l'*instrument* d'accompagnement sont aussi en rapport avec le contenu, par exemple : psaumes LIII, LXXXIII. Ainsi, l'inscription des psaumes XLV, LXIX, LXXX, LX, est interprétée comme se rapportant aussi au contenu.

De plus, ce qu'on prenait souvent pour des *instruments* paraît ne désigner qu'un mode de chant, par exemple : psaumes VIII, LXXXI, LXXXIV. A la manière de Gath, veut dire sans doute avec vivacité et avec grâce. L'inscription des psaumes LXII, LXXVII, interprétée d'ordinaire comme désignant des mélodies ou des instruments, pourrait bien se traduire : « au maître chantre du chœur de Jeduthun » (d'Éthan), c'est-à-dire à Ethan lui-même et au chœur qu'il dirige.

L'instrument à corde, le *Neguinoth*, paraît être seul indiqué dans les inscriptions, psaumes IV, VI, LIV, LXVII, LXXVI ; cependant, il ressort de quelques psaumes que la flûte et la trompe étaient souvent employées avec éclat dans la musique sacrée.

Quelques indications paraissent avoir pour but de donner le *ton*, tantôt un ton élevé (Ps. XLVI) (à la manière des jeunes filles), tantôt un ton bas en cas de deuil (Ps. VI et XII).

Selah indique un point d'orgue ou un jeu final de l'instrument dans des passages d'une importance majeure. « Pour le chanter, » expression qui revient plus de cinquante fois dans les inscriptions, ne peut pas, selon le mot du texte, signifier simplement « à chanter » ni « à chanter d'un bout à l'autre ; » mais on veut dire par là que ces psaumes étaient *transmis au maître chantre pour le service du culte public*. C'est ainsi que nos cantiques aussi renferment des parties plus particulièrement appropriées au service public, et d'autres qui le sont moins.

En comparant les expressions du texte, on reconnaît que les désignations diverses des Psaumes ont pour but d'en indiquer le *genre*, quant au *contenu*. Tantôt nous trouvons la désignation spéciale de *cantique d'actions de grâces* (Ps. XVIII, XLVI) ; tantôt, et le plus souvent, le terme général de *cantique*, *psaume*, *chant*, par exemple : psaumes III, VI, VIII, IX, XII, etc. ; tantôt à la fois *cantique d'actions de grâces* et *psaume*, par exemple : psaumes XLVIII, LXVI, LXVIII ; quelquefois *poème didactique* ou *psaume d'instruction*, par exemple : psaumes XXXII, XLII, LII-LV ; ailleurs *prière*, psaumes XVII, LXXXVI, XC, sans doute pour désigner une dévotion plus intime ; d'autres fois *objet précieux* ou plus exactement « *mystère* » par allusion au sens profond du psaume, par exemple : psaumes XVI, LVI-LX. Le psaume XLV est désigné comme un *cantique du plus noble amour*.

Psaume VII, 4, n'est qu'une indication du contenu, de l'objet du psaume sans rien dire du genre du poème. Enfin, il y a les *cantiques de Mahaloth*, *chants des marches* ou *cantiques d'ascension* (Ps. CXX-CXXXIV). Luther les appelle cantiques du chœur supérieur, indiquant par là que ces psaumes étaient chantés par un chœur de prêtres et de lévites placés dans le vestibule du temple, sur une estrade où l'on ne pouvait arriver qu'en gravissant quelques marches. Une autre opinion, non moins fondée, entend par là des *cantiques qu'on chantait en montant à Jérusalem* lors des grandes fêtes.

Arndt dit en parlant des Psaumes : « C'est le cœur de l'Ancien-Testament » Ils en sont, en effet, la partie la plus précieuse, la plus féconde en vie intime, l'expression des pensées les plus profondes et des sentiments les plus purs qu'ait pu voir surgir l'ancienne alliance. Reflet de la vie religieuse d'hommes saints de l'ancienne économie, sous les formes diverses de plaintes, de louanges, de prières, d'actions de grâces, etc., ils sont la transition naturelle de la loi aux prophètes, et composent, avec les sages Proverbes d'un Salomon, la seconde partie ou partie moyenne des écrits de l'Ancien-Testament. Ils sont l'image vraie d'une époque où l'Esprit de Dieu agissait d'une manière particulière au milieu du peuple élu, communiquant ses inspirations prophétiques même à des rois temporels, — l'image vraie d'une époque où la foi de l'Ancien-Testament avait trouvé une demeure dans le cœur du peuple.

Le livre des Psaumes est spécialement le miroir de la vie de fidèles Israélites, d'une vie de foi, d'amour et d'espérance. Nous y trouvons le portrait de l'Israélite, qui, sous le regard du Dieu vivant, est l'objet constant de sa colere ou de sa grâce, et qui, plein d'une confiance inébranlable dans sa miséricorde divine, lui offre le sacrifice d'un cœur humble et contrit. L'Israélite reconnaissant célèbre la

protection de Dieu dans le danger, son secours dans la détresse. Toutes les épreuves, tous les combats de la foi sont là réunis. Il y a plus; les Psaumes sont aussi un témoignage d'amour d'un Israélite croyant. Sans doute, l'esprit de servitude et de crainte n'a pas encore disparu tout-à-fait; mais déjà il se transforme toujours plus en esprit d'adoption et d'amour: la joie dans le Seigneur est le caractère fondamental des Psaumes. Une intelligence spirituelle de la loi y domine partout. Les sacrifices n'ont de prix que selon la mesure de la pureté des intentions; Jéhovah règle les destinées selon les vœux de sa grâce. Pour l'Israélite pieux, il n'y a ni bonheur ni salut hors de Dieu.

Le Psalmiste exprime les plus belles espérances. La communion des âmes pieuses dure à perpétuité; Dieu punit le mal; une alliance éternelle unit Dieu à son peuple. L'espérance qu'un jour les impies seront extirpés de la terre et que les justes seuls la posséderont en héritage est un des traits caractéristiques des Psaumes, et demeurera comme un legs éternel pour toutes les générations.

Ce n'est que par suite de malentendus que l'on a, au sujet de plusieurs psaumes, adressé aux psalmistes des reproches de vengeance et de justice propre. Ceux qui les accusent de faire valoir leur propre justice oublient: a) que l'ancienne alliance a été spécialement une alliance de justice pour la vie; b) que David, quand il parle de sa justice, entend parler de son innocence devant les hommes et non d'une innocence devant Dieu, et c) que, dans des cas de persécutions injustes et d'inimitiés violentes, il est bien permis d'en appeler à notre innocence et à notre intégrité dans les relations extérieures, où pareil appel est généralement fondé, comme, par exemple, quand David est accusé de méditer la mort de Saül et d'usurper son trône, et qu'on le qualifie d'homme de sang (comp. Ps. LIX, LVI, etc.) Ceux qui lui reprochent un esprit de vengeance oublient: a) que l'esprit de l'ancienne alliance diffère de l'esprit de la nouvelle alliance; c'était plutôt un esprit de zèle, une alliance de rémunération et même d'une rémunération terrestre (il suffit de comparer un Elie au Sauveur et de rappeler les paroles de censure adressées par Jésus aux « fils du tonnerre »); b) que David ne s'est jamais vengé lui-même, mais qu'il pria Dieu de venger sa propre cause, la cause de Dieu; c) qu'en général le désir de voir un jour le règne de l'impiété s'écrouler et faire place au règne de la justice, est un vœu parfaitement fondé qui trouve même un aliment de plus dans l'Évangile. Il faut ajouter d) que les psalmistes sont en même temps prophètes, et que leurs paroles sont des prédictions.

Les *psaumes messianiques* ont une importance toute particulière. Ils sont messianiques, soit directement, soit par figure.

Un psaume est directement messianique, lorsque le poète lui-même a eu pour but de parler du Messie. Un psaume est messianique par figure, lorsque le sens littéral se rapporte d'abord au poète (David, type sublime du Messie), mais qu'il s'y trouve aussi des indications qui prouvent que l'esprit dont il était inspiré visait à un but plus élevé, au Messie. Les Psaumes, comme une première fleur annonçant les Prophètes, revêtent ce dernier caractère aussi souvent, sinon plus, que le premier. Quelquefois aussi la distinction est difficile à établir. Comme essentiellement messianiques, on compte les psaumes VIII, XVI, XXII, XL-LXIX; II, XLV, LXXII, CX.

Le témoignage le plus important en faveur des Psaumes leur vient de Jésus lui-même (Matth., XXVI, 30). Il chante avec ses disciples « le cantique des louanges » ou les cantiques de Pâque; il leur fait voir comment les Psaumes parlent de sa mission et de son règne, et leur en explique les passages (Luc, XXIV, 27, 44 et suiv.).

Il rend ses ennemis attentifs à l'importance des paroles du Psalmiste, et les amène ainsi à un examen plus profond des Psaumes (Matth., XXII, 43). Sur la croix même ce sont encore les paroles des Psaumes qui servent d'interprète à sa pensée et aux sentiments de son cœur (Matth., XXVII, 46. Luc, XXIII, 46).

Les apôtres, à leur tour, citent souvent les Psaumes; par exemple: Pierre dans son discours le jour de la Pentecôte (Actes, II, puis IV, 11; XIII, 33, 35), ainsi que l'auteur de l'épître aux Hébreux, principalement aux chapitres I et II.

L'Eglise chrétienne primitive faisait un usage assidu des Psaumes pour servir de base à l'instruction et à l'édification des fideles; Paul les recommande aux Eglises (Ephés., V, 19. Col., III, 16).

Pour toute âme qui sait goûter quelque peu un chant religieux, il n'est pas de recueil de cantiques qui puisse remplacer ou égaler les Psaumes. N'est-ce pas là,

d'ailleurs, le *cantique de la Bible*? Les Psaumes ont été surtout et sont encore toujours un baume précieux pour les âmes éprouvées comme David. S'il est vrai qu'ils ne sont pas tous également substantiels et féconds, si les psaumes composés par David pendant les persécutions de Saül expriment bien plus les luttes et les victoires de la foi simple et nue sans ornement, sans grand essor (et qui donc se sentiraient différemment disposé dans des épreuves semblables? Le croyant lui-même ne se maintient pas toujours à la même hauteur); s'il faut quelquefois passer sur certains faits et faire la part du temps, — ils n'en sont que d'autant plus propres à s'appliquer graduellement aux circonstances nombreuses et diverses où nous nous trouvons pendant notre pèlerinage sur la terre.

Pour terminer, citons encore quelques mots de Luther sur les Psaumes : « Où trouver pour la joie un langage mieux senti et plus vrai que dans les psaumes de louanges et d'actions de grâces? On y voit les âmes saintes ne respirer que l'allégresse et la joie en souvenir des bienfaits de Dieu, comme un paradis ou un charmant parterre orné des fleurs les plus belles, les plus tendres et les plus gaies. Où trouver aussi des plaintes plus vives, des gémissements plus profonds, des soupirs plus tristes pour exprimer la douleur, que dans les psaumes de deuil? On y voit les âmes saintes présenter l'image de l'enfer et de la mort. Comme la colère de Dieu effraie tous les regards et rend tous les visages tristes et sombres! La crainte et l'espérance y trouvent des paroles plus éloquentes que celles d'un Cicéron ou d'un rhéteur, des couleurs qui défient le peintre le plus habile! » (Une division des Psaumes, soit par rapport au contenu, soit relativement à leur usage, se trouvera plus loin quand nous nous occuperons du psautier en particulier).

Les proverbes de Salomon.

Quant au *titre*, le mot hébreu signifie ressemblance, similitude, parabole, puis sentence, mais, dans l'esprit oriental, le plus souvent avec quelque comparaison fine; enfin proverbe, les sentences concises devenant facilement proverbiales. Ces proverbes ne diffèrent en rien *dans la forme* des autres sentences répandues par tout l'Orient, mais quant au contenu, aux

Matières,

Il y a des différences essentielles. Ailleurs ils tirent leur sagesse de l'expérience de la vie; ici les proverbes les plus beaux, les plus sages de Salomon puisent à une source beaucoup plus féconde, la révélation divine; s'ils se bornent aussi quelquefois à une simple prudence humaine, ils brillent le plus souvent d'une lumière céleste. Le regard du sage pénètre les replis les plus cachés du cœur humain. Il contemple les hommes avec les lumières de la Parole de Dieu, il examine leurs relations réciproques, et le but qu'il poursuit est la paix et le bonheur. Il leur apprend comment on arrive à la vraie sagesse, comment on acquiert la prudence des justes et comment on évite l'erreur et le vice. C'est la *sagesse d'en haut* dont saint Jacques (III, 45, 47) fait un si beau portrait, sans être exposée dans un ordre rigoureusement mathématique, quelquefois avec plus d'étendue, mais le plus souvent en de courtes propositions.

Les chapitres 1, 4-9; II; III, 4-26; IV; VIII; IX; XXII, 47-24, apprennent à connaître et à aimer cette véritable sagesse divine et la glorifient. Puis l'auteur nous fait contempler les perfections adorables de Dieu, sa providence, sa toute-science, sa justice, sa grâce; l'homme faisant le bien et le mal avec les conséquences, crainte de Dieu, confiance, humilité envers Dieu; dans les relations sociales: amour, — égoïsme; générosité, — dureté; fausseté, — fidélité; discrétion, — cause-rie; douceur, — colère et vengeance; orgueil, — humilité, amabilité, — inimitié; calomnie, — honnêteté et loyauté, équité, justice; envie, — bienveillance. L'homme, dans les diverses positions et les devoirs qui en découlent, savoir dans le mariage et la famille, dans le voisinage, l'amitié, le service, la vie politique et civile, bonheur conjugal, bonheur des parents, de la famille, bonheur du peuple, diversité des positions sociales comme ordre établi de Dieu. Enfin devoirs de l'homme envers lui-même: contentement, joie, désir de s'instruire et empressement à écouter les exhortations, tempérance, sobriété, chasteté, prudence dans les relations et

dans le choix de la société, fermeté, conscience, zèle, économie, bienséance, prévoyance, aveu de l'injustice, retour au bien (XXXI, 4-9) : un beau portrait de prince (40-34), un suave portrait de la femme pour conclusion. Tous ces sujets reviennent et se répètent sous leurs formes et sous leurs nuances diverses, et les sentiments avilissés de l'homme charnel, sans culture ni instruction, sont réfutés de tant de manières, que les exhortations et les enseignements des prophètes, des apôtres et du Seigneur parmi « le monde » possèdent ici d'avance leur rejeton précurseur le plus sain, le plus clair et le plus vrai.

Rédaction.

Ce livre renferme les restes inestimables des trois mille proverbes que Salomon a composés, d'après 1 Rois, IV, 32 et suiv. Le contenu répond parfaitement à tout ce que l'histoire nous raconte de la sagesse de ce prince ; sa vie, riche en expériences, a dû lui fournir aisément matière suffisante pour ces instructions si précieuses aussi bien que pour le Cantique des cantiques.

Livre de l'Éclésiaste.

Le titre du livre est emprunté à l'inscription (I, 1) qui signifie littéralement : *Paroles* (sentences) de *Koheleth*, fils de David, roi de Jérusalem. L'expression énigmatique *Koheleth* ne désigne personne d'autre que Salomon. Le mot lui-même veut dire proprement : orateur d'assemblée, sagesse qui parle. Le nom grec *Éclésiastes*, c'est-à-dire Prédicateur, se rapporte à la forme du livre comme étant un discours oriental.

L'antiquité était unanime à reconnaître Salomon pour l'auteur ; et, de même que le précédent, ce livre ne renferme rien que Salomon n'ait pu réellement écrire ; à peine pourrait-on trouver quelqu'un à qui le livre pût être attribué avec le même droit. Quant aux objections soulevées à cause du style, elles sont sans valeur. Le style diffère, il est vrai, de celui des Proverbes, mais la différence du sujet, du but, de l'âge et des circonstances explique suffisamment cette diversité.

Le livre a pour *sujet* et pour *but* de montrer que les conseils, les propositions, les projets des hommes ne sont que vanité ; que tout arrive toujours ou du moins le plus souvent autrement que nous ne l'avions voulu ou espéré. C'est pourquoi nous devons nous en remettre à la providence de Dieu. Luther disait que le sujet du livre était dans ces paroles du Christ (Matth., VI, 34) : « Ne soyez point en souci pour le lendemain, etc. » C'est à Dieu qu'il appartient de soigner pour nous ; les soins que nous prenons nous-mêmes laissent pourtant à désirer et ne nous donnent que des peines inutiles. Salomon, dont la vie fut féconde en expériences et qui avait été doué d'une sagesse peu ordinaire, après avoir parcouru toute la sphère des jouissances, des études et de l'activité humaine, proclame comme le résumé de ses efforts et de ses travaux ce mot de regret et d'amertume : tout est vanité.

Chap. I, II. Tout est vanité, tel est le résultat de l'expérience de l'Éclésiaste lui-même.

Chap. III. Tout étant vanité, le plus sage est de jouir de la vie avec bonheur.

Chap. IV-VIII. Voilà pourquoi on est insensé d'être avare, mécontent au sein de la fortune ; la paix et la joie sont bien plus précieuses.

Chap. IX, X, 3. Les voies de Dieu sont incompréhensibles.

Chap. X, 4-XI, 6. Diverses exhortations à une vie sage.

Chap. XI, 7-XII, 8. Jouis de la vie avec sagesse.

Chap. XII, 9-XIV. Conclusion.

Cantique de Salomon.

Le titre hébreu du livre est *Cantique des cantiques*, c'est-à-dire le plus beau, le plus sublime des cantiques. Il s'appelle Cantique des cantiques, dit un rabbin juif, parce que l'esprit de celui qui l'entend entre en communion intime avec un monde céleste.

Quant à l'auteur et à la rédaction du livre, les observations que nous avons fai-

tes sur les livres qui précèdent sont applicables à celui-ci : il porte au plus haut degré le caractère de l'époque de Salomon : c'est le goût, l'amour, ce sont les ornements tels qu'on les trouve seulement alors, et comme on ne les voit plus à aucune autre époque chez les Israélites. Les patriarches, dans leurs courses pénibles, un Jacob, ne pouvaient point parler le langage du Cantique des cantiques; leurs discours à eux sont des prophéties au profit de leur postérité. L'époque de Moïse est toute belliqueuse et sévère comme le cantique de Moïse (Exode, XV), et comme ses dernières paroles (Deut., XXXII, XXXIII). L'époque belliqueuse et rustique des juges pouvait bien inspirer un chant de victoire comme celui de Débora, ou un cantique de louanges d'Anne, ou encore une fable de Jothan, mais non un cantique d'amour de Salomon. Tant que David régna, il s'entoura de gloire militaire et s'occupa de l'organisation du culte, composant des cantiques d'actions de grâces, des psaumes élégiaques et des chants religieux pour le temple. Ses poésies sont, comme sa vie, de brillantes fleurs sur des cimes sauvages, agitées par la tempête. Il légua la paix à son fils; Salomon eut tout le loisir de se livrer à la poésie et à la contemplation; un règne tel que le sien a pu seul inspirer le Cantique des cantiques. C'est le plus beau monument de l'époque tranquille de Salomon. La même tendresse qui a dicté les Proverbes et l'Ecclesiaste, parle encore ici, mais cette fois c'est le langage de l'amour et du bonheur, au sein du recueillement et de la solitude.

Quant à l'interprétation, les Juifs voient dans le Cantique de Salomon l'image allégorique des relations de Jéhovah avec le peuple d'Israël, et en appliquent les détails aux événements de son histoire. On doit aussi l'interpréter dans un sens allégorique, d'autant plus que la description de rapports spirituels, sous des traits empruntés au monde des sens, est un mode familier à la Bible, et auquel d'ailleurs l'homme a naturellement ou même nécessairement recours quand il parle des choses divines. De même que Dieu se peint *lui-même* sous les traits d'un père ou d'un berger, son amour divin emprunte l'image de l'amour conjugal; les relations particulières de Dieu avec le peuple d'Israël sont souvent comparées aux liens sacrés du mariage. De là viennent les expressions de fidélité et d'infidélité, de divorce, en parlant des rapports de Jéhovah et d'Israël. C'est sur ces faits que se base l'interprétation allégorique; ce que le psaume XLV fait en abrégé, le Cantique des cantiques l'expose plus en détail : comme le psaume cité, il parle de l'union du peuple de Dieu avec le Roi-Messie sous l'image d'un amour terrestre.

A un point de vue plus élevé encore, le Nouveau-Testament l'applique aux relations intimes de Jésus-Christ avec son Eglise (Rom., VII, 4. Ephés., V, 25 et suiv. 4 Cor., XI, 3). Les uns reconnaissent dans ce cantique l'alliance du Christ avec l'Eglise en général; d'autres y voient de préférence son union avec les âmes prises individuellement. Le Cantique des cantiques n'a pu surgir qu'à l'époque la plus florissante du peuple d'Israël; il ne sera jamais compris non plus dans toute sa vérité que lorsque cette même époque florissante sera revenue, mais dans un sens bien plus élevé, le jour où commencera le règne de mille ans de perfection annoncé par le prophète de l'Évangile.

Le livre se divise de la manière suivante :

1. chap. I, II, 7. Désir et éloignement.
2. — II, 8-III, 5. Effusion de cœur de la Sculamithe.
3. — III, 6-VIII, 4. Désir ardent d'union.
4. — VIII, 5-14. Réunion de l'ami fidèle à son ami.

APERÇU GÉNÉRAL DE L'HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAËL SOUS JOSUÉ, SOUS LES JUGES ET SOUS LES TROIS PREMIERS ROIS, OU DES SECTIONS V-VII.

Israël sous Josué.

Le discours d'adieu de Moïse à son peuple avait produit l'impression la plus profonde, en sorte que Josué, le *successeur* du grand prophète, fut aussi accueilli comme un envoyé de Dieu. Les anciens des deux tribus de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, l'encouragèrent plus particulièrement encore en lui

promettant l'obéissance la plus entière, telle qu'ils l'avaient prêtée à Moïse, et menacèrent les rebelles de la peine de mort. Leur vœu le plus fervent était que Dieu fût avec Josué aussi bien qu'il avait été avec Moïse : Josué d'ailleurs devait y compter avec une confiance inébranlable. C'est avec ces bonnes résolutions, et animé d'une sainte ardeur, que le peuple approche des frontières de la terre promise. Deux miracles, le passage du Jourdain et la prise de Jéricho, le fortifièrent dans sa confiance en Dieu et dans son obéissance à Josué ; il faut y ajouter aussi la sévère justice dont Dieu punit le vol d'Hacan. Le peuple reconnut clairement que le Saint d'Israël voulait l'élever pour être une nation sainte, et qu'il ne tolérerait dans son sein aucun excommunié ni aucun impur. Les Israélites avaient eu si longtemps sous les yeux l'idolâtrie et l'infidélité des Egyptiens, qu'ils en avaient pris les pernicieuses habitudes.

Dieu leur fit sentir sans relâche combien ils avaient besoin de son assistance et de sa direction constante. Chaque fois qu'ils négligent de le consulter, ils s'égarèrent ; ainsi les Gabaonites les trompent, la défiance les rend aveugles et les entraîne à un soulèvement injuste contre leurs frères, au sujet d'un autel dressé sur les bords du Jourdain. Il est beau pourtant de voir le zèle religieux avec lequel le peuple cherche à étouffer tout ce qui pourrait être une révolte contre Dieu, une défection ; il est beau de voir les tribus de Ruben, de Gad, et la demi-tribu de Manassé répondre solennellement que l'autel qu'ils avaient élevé, loin d'être une occasion de séparation, avait été érigé pour servir éternellement de témoignage de leurs droits de participation au culte de leurs frères au-delà du Jourdain. Les six premières années de séjour dans le pays de Canaan avaient vu si bien grandir le zèle du peuple, que Josué n'eut pas besoin de s'occuper de la direction du culte ; le feu sacré brûlait sans lui. Ce feu trouvait son meilleur aliment dans la reconnaissance du peuple, heureux de posséder un pays où coulent le lait et le miel, un pays fertile en fruits excellents de tout genre, où Dieu, fidèle à une antique promesse, l'avait conduit après un séjour de quarante ans dans le désert. Immédiatement après la prise de possession, Josué inaugura l'établissement du culte et l'institution des fêtes, la circoncision et la célébration de la première Pâque. Ces assemblées de fête à Scilo furent un auxiliaire puissant pour faire connaître la loi, pour entretenir la joie et la confiance dans la protection visible de Dieu et pour cimenter la paix et l'union entre les tribus. La dissémination des villes lévites par tout le pays d'Israël permettait aux docteurs de la loi d'enseigner le peuple alors même qu'il était loin de Scilo. La création des villes de refuge, comme les autres mesures législatives, fut un adoucissement dans les mœurs, en imposant des limites à l'esprit de vengeance si profondément enraciné, surtout chez les Orientaux, et en épurant les notions de justice et de rémunération. Cependant ces institutions bienfaisantes ne pouvaient réaliser leur but qu'autant que le peuple ne verrait plus d'idolâtrie : l'extermination des Cananéens fut jugée nécessaire. Mais le peuple, las de faire la guerre, s'attachant de préférence aux travaux de l'agriculture, se contenta du terrain déjà conquis. Restreints dans des limites plus étroites et mêlés aux anciennes populations païennes, les Israélites furent exposés aux séductions de l'idolâtrie. Tant que vécut Josué, ils subirent l'ascendant de son noble caractère et de son génie. Ce vieillard vénérable voulut affermir encore leur fidélité par deux assemblées solennelles, celle des délégués, et celle du peuple entier. Le peuple, uni à son chef, proclame, avec résolution et enthousiasme, qu'il veut servir le Seigneur ; il énumère lui-même les bienfaits qu'il en a reçus. Mais après la mort du grand compagnon d'armes de Moïse, quand les anciens, qui avaient puissamment secondé Josué dans la réalisation de l'œuvre de Dieu, eurent disparu à leur tour, quand le peuple cessa d'être sous le regard vigilant et sûr d'un chef agréable à Dieu, la corruption devint générale.

Israël sous les Juges.

Il se leva une génération qui n'avait point connu l'Éternel, ni les œuvres qu'il avait faites en Israël. Les lévites, les prêtres, les chefs de famille et de tribu ne remplassaient plus leurs devoirs ; les nouvelles générations étaient abandonnées dans l'ignorance et livrées à elles-mêmes. L'apparition inattendue et les sévères menaces de l'ange de l'Éternel au milieu du peuple assemblé ne produisirent qu'une douleur passagère, mais non une conversion soutenue. L'idolâtrie pénétra de

tous côtés avec tous les péchés, tous les crimes qui en sont la conséquence ; mais avec elle aussi arrivèrent tous les châtimens annoncés, la guerre et l'oppression de la part de quelque peuple voisin. Tantôt, l'ennemi moins cruel réclamait un impôt annuel en signe de soumission ; tantôt, plus barbare, il envahissait le pays à l'époque des moissons, coupait les blés murs, enlevait les troupeaux ; et, pour échapper à une cruelle servitude, les habitants ne trouvaient de refuge que dans les bois, dans les crevasses et dans les cavernes les plus obscures. Mais toutes les fois que, sous la pression du malheur, le peuple revenait au repentir et implorait avec confiance la miséricorde de l'Éternel, Dieu suscitait un chef et un libérateur, qui d'ordinaire, après avoir vaincu les ennemis, jugeait et administrait le pays, ramenant ainsi pour quelque temps la paix et la sécurité. Ces hommes étaient appelés à leur mission, tantôt d'une manière solennelle, comme *Gédéon* et *Samson*, tantôt d'une manière plus simple, par un mouvement spontané de l'âme, comme *Ehud* et *Şamgar*, tantôt enfin par la voix d'un *prophète*, comme *Debora* et *Barac*. Des faits signalés se sont accomplis à cette époque, qu'on peut bien appeler *l'époque héroïque* du peuple Juif. Il a dû être manifeste aux yeux des Israélites que le courage, la prudence et la force personnelle de leurs chefs ne pouvaient point suffire pour opérer leur délivrance, mais que l'Éternel agissait en eux, et qu'il était puissant pour sauver, même à l'aide de fragiles instruments, de personnages sans importance, et par des moyens extérieurs souvent inattendus, tels que le clou de la tente de Jaël, l'aiguillon à bœufs de Şamgar, les cruches brisées et les trompettes de Gédéon. Ces héros diffèrent entre eux aussi, en ce que les uns ont recours à la ruse, comme *Ehud*, *Jaël*, *Samson*, tandis que les autres n'écoutent que leur courage et leur audace, comme *Gédéon*, *Barac*, *Jephthé* et *Samson* lui-même. Mais ce qu'ils ont de commun, c'est une obéissance filiale à leur chef invisible, particulièrement *Gédéon*, *Barac*, *Jephthé*.

Vie et mœurs populaires.

Spécialement sous les Juges.

Quelques intervalles de repos, au milieu d'une époque si violemment agitée en tout sens, permettaient à l'agriculture de rétablir un peu de bien-être, mais ne suffisaient point pour faire avancer les arts en général. Encore au temps de Saül, nous voyons les Philistins, en vue de soumettre définitivement le peuple d'Israël toujours prêt à la révolte, détruire ou enlever les instruments de forge, et obliger ainsi les Israélites à recourir à leurs ennemis pour la réparation de leurs instruments de labourage les plus simples. On ne saurait être surpris de voir les mœurs souffrir à une époque si féconde en troubles et en malheurs, les notions de vérité et de justice se corrompre. Pourra-t-on s'étonner de trouver au sein d'une corruption aussi générale, un *Micha* qui attend de bonne foi des bénédictions de la part de son idole et de son prêtre, et les *Danites*, qui enlèverent l'idole sans scrupule, comptant sur sa protection? Est-il étonnant encore qu'un peuple, habitué aux guerres extérieures, voie surgir des *divisions intestines*, des guerres civiles, telles que la guerre contre la tribu de Benjamin, contre *Ephraïm* et l'expédition d'*Abimélec*? Les sacrifices institués à *Scilo* furent souvent interrompus ou dégénérèrent en vaines cérémonies. Ainsi *Héli*, malgré sa dignité de grand-prêtre, néglige d'élever sérieusement ses enfants et ignore ce que c'est que la prière du cœur. Avec lui, la plus grande partie du peuple a dû être fort peu sensible aux privations d'une époque où la *Parole de Dieu* était rare, et où il y avait peu de prophéties.

Ruth et Booz.

Ruth et *Booz* forment à cette époque un contraste frappant et réjouissant qui nous montre que quelques bons grains germaient encore parmi le peuple. Ces familles d'agriculteurs se distinguent par un fidèle attachement au Dieu de l'alliance et à sa loi, par leur chasteté, leur justice, leur équité, leur bonté, leur amabilité, par un noble sentiment de délicatesse. Cette culture, ils l'avaient acquise par une obéissance filiale à la loi de leurs pères.

Le prophète Samuël.

Samuël fut un instrument de grâces pour Israël, car l'*Eternel continua à apparaître à Scilo, et il était avec Samuël, et tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béer-Scébah, connu que Samuël était établi pour prophète de l'Eternel.* Ainsi, c'est le peuple entier et non pas une partie seulement qui reconnut son autorité de prophète et de juge. Mais la famille d'Héli continuant à vivre dans l'indifférence religieuse et à profaner le sanctuaire, le peuple indifférent lui-même mérita un châtement sévère : l'*arche de l'alliance fut enlevée par les Philistins.* Le peuple n'avait jamais, même aux temps de l'oppression la plus dure, subi une humiliation si grande. Cependant le Seigneur fit sentir sa présence : il frappa les païens de plaies, pour leur apprendre qu'on ne profane pas en vain son sanctuaire, et il rendit la joie à Israël, en lui faisant renvoyer l'arche d'alliance. Après cela Samuël inaugura par un jour de jeûne son ministère de prophète, qui fut abondamment béni.

Premier roi d'Israël.

La corruption des fils de Samuël, l'exemple des monarchies voisines, et l'espoir aussi qu'un roi saurait mieux les garantir contre les invasions de l'ennemi, engagèrent les Israélites à demander *la royauté.* Dieu accéda à leur vœu, et Samuël dut oindre Saül pour roi. Il paraît que d'abord Samuël conserva l'autorité de juge, et que Saül, se soumettant à son influence, vécut pendant quelque temps encore comme simple particulier. Il fut malheureux dès qu'il cessa de se laisser guider par les conseils de Dieu et par ceux du prophète : il tomba dans la mélancolie, son esprit devint sombre et défiant; les voisins opprimèrent de nouveau le peuple. Sa jalousie et sa colère furent au comble quand Dieu eut désigné *David pour son successeur* : ainsi le malheur signale déjà les commencements de cette royauté si impatiemment réclamée. Les persécutions nombreuses contre David furent une cause fréquente d'anarchie et de trouble, et un encouragement aux invasions de l'ennemi.

L'extermination des prêtres de Nob ne fut qu'un acte de tyrannie fait pour inspirer la terreur; l'exil de ceux qui avaient été les compagnons d'infortune de David ne fut qu'une désolation.

Règne de David.

Le règne de David fut un immense bienfait pour le peuple. Dieu ne lui donna d'abord à gouverner qu'une partie du peuple, jusqu'à ce que la grande fraction qui l'avait repoussé eût elle-même reconnu de quel esprit était animé ce nouveau roi. Dès-lors commença pour le peuple de Dieu une période de gloire et de grandeur. Il est vrai que la simplicité des mœurs du temps des juges dut disparaître quand David, avec un éclat inconnu à Saül et à Isc-bosceth, usa de ses droits royaux, tels que Samuël les avait définis au peuple, pour construire des palais et des jardins. Mais tandis que Saül paraît avoir montré plus de vertus guerrières que de capacités administratives, David ajoute aux mérites du héros et du conquérant ceux d'un sage gouverneur et d'un poète lyrique, en même temps que la piété et les vertus d'un homme de Dieu. Il est à la fois roi et prophète. Il annonce le royaume de Dieu et le Sauveur du monde, et ses prédictions ou ses pressentiments messianiques élèvent un grand nombre de ses psaumes au rang des plus beaux cantiques de tous les temps. Le peuple, souvent opprimé par ses voisins, voit maintenant ses ennemis vaincus et soumis; il avait acquis la gloire, la sécurité, les richesses. Cependant le luxe de la cour, quelques actes de volupté et de violence de la part du roi ont sans doute trouvé des imitateurs, alors même que l'exemple de sa fidélité entière et de son amour pour le service de Dieu, l'exemple de son repentir, de sa piété sincère et de sa vénération pour les prophètes eut l'influence la plus salutaire sur le peuple.

Salomon.

Salomon aussi maintint longtemps encore le peuple à un haut degré de prospé-

rité. Son peuple ne fut pas seul à se réjouir de sa piété et de la sagesse de ses jugements : la renommée du sage pénétra dans les contrées lointaines. Son peuple put jouir tranquillement des fruits du règne précédent, sous un prince ami de la paix, tout en reconnaissant la sévérité et la justice des châtiments dont il était frappé. L'or et l'argent en abondance permirent au roi d'élever des palais, des forteresses, et de construire des jardins; tous les préparatifs nécessaires à une armée étaient faits; le fils s'entoura de plus de splendeur encore que le père. Le père s'était plu à revêtir la robe de lévite et à chanter devant l'arche de l'alliance, et il avait rassemblé des trésors pour la construction du temple : le fils, marchant sur ses traces, trouve son bonheur à bâtir le temple; roi, il se fait prêtre de Dieu, et prononce la prière de consécration. Sous son règne, le peuple célèbre les grandes fêtes instituées par Moïse. Mais, hélas! il se laissa vaincre par la passion pour des femmes étrangères, et entraîner à l'idolâtrie avec son peuple toujours si facile à succomber.

Arts, commerce, science.

Les arts, le commerce, la science commencèrent aussi à fleurir sous Salomon. Jusqu'alors le peuple n'entendait rien encore aux constructions de l'art. Il fut obligé de recourir, pour le temple, aux ouvriers charpentiers et maçons, et aux métallurgistes de Sidon. La navigation aussi était pour lui une chose toute nouvelle; ses navires marchands étaient conduits par des matelots phéniciens. C'est pourquoi Salomon chercha à étendre le commerce, à entrer en relations avec d'autres peuples que les villes de Tyr et de Sidon. La science du roi, ses connaissances profondes de la nature profitèrent au peuple lui-même; ses proverbes et ses cantiques devenus populaires lui valurent l'hommage des poètes contemporains. Il cultiva avec soin la science et les arts dont son père avait posé les premiers fondements. L'amour pour les arts, que tous deux possédaient à un haut degré, s'étendit au culte divin pour lequel Salomon bâtit un temple magnifique; tous deux relevèrent le culte par le chant et la musique, et formèrent des chœurs de lévites dirigés par un maître chantre. A l'exemple de David, qui composa des psaumes pour le service du temple, Salomon aussi a dû consacrer à ce but une partie des mille cantiques dont il fut l'auteur.

Rapports du prince et du peuple.

Les rapports du prince avec le peuple paraissent avoir été excellents au temps de Salomon. Il usa sans doute des droits attachés à la couronne et proclamés au peuple par Samuël, en forçant, par exemple, ses sujets à quitter leurs foyers pour aller travailler dans les montagnes du Liban, peut-être même sans salaire; mais ils apprirent aussi par là auprès des Phéniciens à tailler le bois et à le flotter sur mer. Il n'eut toutefois à son service aucun esclave juif; tous ses esclaves étaient pris parmi les Cananéens devenus tributaires.

Des progrès étonnants en tout genre ont été réalisés parmi le peuple d'Israël, sous David et Salomon. L'agriculture et l'élevage du bétail paraissent bien être demeurés ses travaux de prédilection; car pour les arts proprement dits, il a toujours dû recourir à des étrangers. Les succès prodigieux et le caractère original de l'art de la musique sacrée prouvent que les Israélites avaient pour ce genre de travaux, ainsi que pour l'agriculture, des aptitudes bien plus spéciales que pour le commerce avec les étrangers, aliment trop facile du luxe et de la volupté. Ils devaient se considérer comme le peuple de Dieu, comme gardiens et défenseurs de la vérité divine, chargés de veiller aux biens sacrés, et à qui appartenaient l'adoption, la gloire, les alliances, l'établissement de la loi, le service divin et les promesses (Rom., IX, 4).

CINQUIÈME SECTION.

Israël sous Josué. — 2553-2570 depuis la création du monde ou 1447-1430 avant Jésus-Christ.

1. Pour toute la période qui comprend : a) le gouvernement de Josué lui-même ; b) celui des anciens ses successeurs ; c) et l'époque de décadence après la mort des anciens jusqu'aux premiers juges, la chronologie ne nous permet de compter qu'un espace de trente ans ; — 2. on peut établir avec certitude que le partage des terres (chap XIII et suiv.) eut lieu six ou sept ans après le commencement de la conquête ; un espace de dix ans est, du reste, suffisant pour la fin du gouvernement de Josué (XXI, 43-45), ce qui n'est nullement en opposition avec ce qui est dit XXIII, 1, où le texte parle « de beaucoup de jours écoulés. » Nous sommes donc fondés à fixer à dix-sept ans environ la durée du *gouvernement de Josué* ; restent encore treize ans pour l'époque des anciens et pour celle de la décadence.

LIVRE DE JOSUÉ.**I. — CONQUÊTE DU PAYS DE CANAAN.**

*Ordre de Dieu à Josué, et transmis par Josué au peuple, d'envahir le pays.
Disposition favorable du peuple (I).*

VERSET 1. Après la mort de Moïse, l'Éternel parla à Josué, et lui dit : — 2. Mon serviteur Moïse est mort ; maintenant donc, lève-toi, passe ce Jourdain, pour entrer au pays que j'ai donné aux enfants d'Israël (Deut., II, 24). — 5. Nul ne pourra te résister pendant tous les jours de ta vie ; je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse ; je ne te laisserai point, et je ne t'abandonnerai point. — 6. Rassure-toi et prends courage ; car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai promis à leurs pères par serment. — 7. Rassure-toi seulement et sois plein de courage, afin que tu prennes garde à faire en toutes choses selon la loi, que Moïse t'a commandé d'observer ; ne t'en détourne ni à droite ni à gauche, afin que tu prospères en tout ce que tu devras entreprendre. — 8. *Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit, afin que tu prennes garde à faire tout ce qui y est écrit. C'est alors que tu réussiras dans toutes tes entreprises et tu prospèreras.* — 9. Ne t'épouvante point et ne t'effraie de rien¹, car l'Éternel ton Dieu est avec toi partout où tu iras.

¹ Des villes fortes comme Jéricho, entrant dans les vues toujours sages de des habitants nombreux et belliqueux, Dieu. de l'extermination des Cananéens qui

VERSETS 10-18. Puis Josué ordonna au peuple de préparer des provisions, parce qu'il devait passer le Jourdain au bout de trois jours. Il rappela aux Rubénites, aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé, leur promesse et le commandement de Moïse (Nomb., XXXII, 20) d'aider au reste du peuple à conquérir le pays,

et de retourner ensuite dans leurs possessions. — 16. Ils répondirent à Josué : Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, et nous irons partout où tu nous enverras; — 17. nous t'obéirons comme nous avons obéi à Moïse. Que seulement l'Éternel ton Dieu soit avec toi, comme il a été avec Moïse. — 18. Tout rebelle sera mis à mort. Rassure-toi et prends courage!

C'est ainsi que Josué se vit doublement encouragé par les conseils de Dieu et par la voix du peuple. Son humilité, le peu de confiance qu'il avait dans ses propres forces et dans les secours et la sagesse des hommes, le peu d'orgueil que lui inspirait sa dignité de chef militaire, prouvaient bien qu'il avait plutôt besoin d'être encouragé et rassuré.

Les émissaires et Rahab à Jérico; retour des émissaires et leur rapport (II).

VERSET 1. Josué avait envoyé en secret de Scittim ¹ deux émissaires, et leur avait dit : Examinez le pays et Jérico ². — Ils partirent et vinrent dans la maison d'une prostituée ³, nommée Rahab, et ils couchèrent là ⁴.

¹ Où ils avaient établi leur camp, d'après Nombres, XXXIII, 49, 50.

² Tout en comptant sur le secours de Dieu, et malgré les six cent mille hommes de son armée, il ne pouvait pas négliger les moyens ordinaires de la guerre, d'autant plus qu'il ignorait encore comment Dieu allait lui aider à Jérico.

³ Quelques commentateurs traduisent par *hôtelière*.

⁴ Il paraît que cette femme de mauvaise vie tenait en même temps hôtel. L'idolâtrie est impuissante à garantir la pureté des mœurs; bien souvent chez les Cananéens, comme chez la plupart des autres peuples, les fêtes des dieux étaient accompagnées de débauche comme un sacrifice qui leur était dû.

VERSET 2. On en avertit le roi de Jérico. — 3. Il envoya vers Rahab, et lui fit dire : Fais sortir les hommes qui sont venus chez toi. — 4. Mais la femme avait caché les deux hommes, et elle dit : Il est vrai que des hommes sont venus chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient; — 5. et comme on fermait la porte sur le soir, ils sont sortis; je ne sais où ils sont allés; hâtez-vous de les suivre; car vous les atteindrez ¹.

¹ Ce mensonge aussi, mensonge officieux comme on dit, était un fruit du paganisme. La Bible rejette toute espèce de mensonge (Zach., VIII, 16. Ephés., IV, 25). La confiance en Dieu nous maintient fermes dans la vérité et nous garantit du mensonge, même dans les

moments de détresse. La foi qui venait de s'éveiller dans le cœur de cette femme, et qui lui fit cacher les émissaires, n'était encore que bien faible, et n'inspirait pas encore des actes d'une justice et d'une vérité parfaites.

VERSET 6. Or, elle les avait fait monter sur le toit, et les avait cachés dans des chènevottes de lin, qu'elle avait arrangées sur le toit ¹.

¹ En Orient, les toits sont plats et entourés de balustrades, en sorte qu'on peut s'y promener.

VERSET 9. Et elle leur dit : Je sais ¹ que l'Éternel ² vous a donné ³

ce pays, car *la terreur de votre nom* nous a saisis, et tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de vous. — 10. Nous avons appris que l'Éternel a tari les eaux de la mer Rouge devant vous, quand vous sortiez du pays d'Égypte, et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens au-delà du Jourdain, à Sihon et à Hôg (Nomb., XXI, 24, 34), que vous avez détruits à la façon de l'interdit ⁴. — 11. Et depuis que nous l'avons entendu, notre cœur s'est fondu, et aucun homme n'a plus de courage, à cause *de la frayeur que nous avons* de vous; car l'Éternel votre Dieu est à la fois le Dieu des cieux et de la terre ⁵. — 12. Maintenant donc, je vous prie, jurez-moi, par l'Éternel, que, puisque j'ai eu pour vous de l'humanité, vous en aurez aussi pour la maison de mon père; et donnez-moi un signe assuré — 13. que vous sauverez la vie à mon père et à ma mère, à mes frères et à mes sœurs, et que vous garantirez nos personnes de la mort ⁶. — 14. Ces hommes lui répondirent : Nous *exposerons* nos personnes pour vous à la mort, pourvu que vous ne dénonciez pas ce que nous avons dit; et quand l'Éternel nous aura donné le pays, nous te traiterons avec humanité et nous te serons fidèles. — 15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre; car sa maison était contre la muraille de la ville.

¹ C'est l'expression presque prophétique de sa foi, de sa conviction profonde.

² Elle l'appelle l'Éternel, Jéhovah, comme les Israélites; elle le considère donc comme le vrai Dieu,

³ Comme possédant dans sa toute-puissance les pays qu'il peut distribuer à son gré.

⁴ Ces faits divins accomplis déjà depuis quarante ans, et qu'elle n'avait sans doute qu'entendu raconter, puis aussi l'arrivée de ce peuple conduit de Dieu au-delà du Jourdain, réveillent son attention et aident à sa foi, en même temps que l'entrée des émissaires dans sa maison (verset 9); cette foi lui épargna la frayeur inutile qui s'empara du reste des habitants.

⁵ Non pas comme les nombreuses divinités dont les païens se représentaient la puissance restreinte aux forces de la nature. Ainsi, par exemple, les Syriens (1 Rois, XX, 23), appellent les dieux d'Israël des dieux de montagnes; c'est pourquoi il fallait combattre contre eux dans la plaine où cessait leur puissance. Peu à peu Rahab s'élève jusqu'à la reconnaissance la plus entière de la majesté du Dieu d'Israël, et c'est avec cette foi qu'elle cesse de faire partie de sa nation et que

⁶ Maintenant elle appartient aussi au peuple de Dieu, parce qu'elle se sent unie à lui intérieurement (Héb., XI, 31).

Rahab conseilla aux espions de se cacher dans les montagnes pendant trois jours, jusqu'à ce que les serviteurs du roi, qui étaient à leur poursuite, fussent de retour à Jéricho. Les espions convinrent avec elle que la corde rouge, qui avait servi à les descendre, serait attachée à la fenêtre. Ce signe devait faire reconnaître la maison aux Israélites. Mais ils demandèrent aussi à être dégagés de leur serment, si les parents de Rahab ne se trouvaient pas tous réunis dans sa maison ou si elle dénonçait les espions au roi (verset 18). Après donc qu'ils se furent tenus cachés pendant trois jours, ils rapportèrent à Josué ce qu'ils avaient vu, et dirent : « L'Éternel a livré le pays entre nos mains, et même tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de nous (verset 24). » Ce qui avait été prédit (Exode, XV, 45; XXIII, 27. Deut., XI, 25) était maintenant accompli; la foi de Rahab avait encouragé si bien ces émissaires qu'ils reconnurent bien mieux encore la puissance de leur Dieu; et leur confiance entière dans la ferme résolution de Dieu de leur livrer le pays, fortifia même la foi de leur chef et celle du peuple.

Israël traverse le Jourdain (III).

VERSET 1. Josué partit de Scittim avec le peuple, et ils arrivèrent jusqu'au Jourdain. — 2. Au bout de trois jours, les officiers firent ce commandement au peuple : — 3. Aussitôt que vous verrez l'arche de l'alliance portée par les sacrificateurs, vous la suivrez ; — 4. toutefois, il y aura, entre vous et elle, la distance d'environ deux mille coudées. N'en approchez point, mais *suivez-la*, afin que vous connaissiez le chemin par lequel vous devez marcher. — 5. Et Josué dit : Sanctifiez-vous ; car l'Éternel fera demain au milieu de vous des choses merveilleuses. — 6. Et il parla aux sacrificateurs, et leur dit : Prenez sur vous l'arche de l'alliance, et marchez devant le peuple. Et tandis qu'ils faisaient cela, — 7. l'Éternel dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à l'élever à la vue de tout Israël, afin qu'ils connaissent que, comme j'ai été avec Moïse, je serai aussi avec toi. — 8. Fais donc ce commandement aux sacrificateurs : Aussitôt que vous arriverez au bord du Jourdain, vous vous arrêterez. — 9. Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez-vous, et écoutez les paroles de l'Éternel votre Dieu. — 10. Vous reconnaîtrez à ceci que le Dieu fort et vivant est au milieu de vous, et qu'il chassera de devant vous les Gentils. — 11. Voici, l'arche de l'alliance du Dominateur de toute la terre passera devant vous au travers du Jourdain. — 12. Maintenant, prenez douze hommes, un de chaque tribu. — 13. Aussitôt que les sacrificateurs qui portent l'arche de l'Éternel auront mis les plantes de leurs pieds dans le Jourdain, les eaux seront coupées, et celles qui descendent d'en haut s'arrêteront en un monceau.

VERSETS 14 et suiv. Quand donc le peuple fut parti et que les sacrificateurs qui portaient l'arche furent entrés dans le fleuve, les eaux qui descendaient s'arrêtaient et s'élevèrent en un monceau ; ce qui fut pour Israël un nouveau témoignage pour sa foi, comme dans la mer Rouge, quand il vit s'amonceler à sa droite ces eaux qui les auraient submergés, et surtout les sacrificateurs qui entrèrent les premiers, si Dieu n'en avait pas arrêté le cours. Plus haut, près d'Adama, la vallée pourtant plus large fut inondée, tandis que sur la gauche les eaux s'écoulaient rapidement vers la mer salée (mer Morte), et le lit du fleuve demeura ainsi à sec pendant les quelques heures qu'il fallut au peuple pour passer le Jourdain. Pendant le reste de l'année, les bords du fleuve, hauts de 5 mètres, ne sont pas couverts d'eau ; le fleuve est alors beaucoup plus petit. En janvier, on peut le traverser à cheval sans difficulté ; mais déjà en février, quand commence la fonte des neiges du Liban, il a une largeur de près de 40 mètres, coule avec une rapidité extrême, et sa profondeur est telle, qu'on a peine à le traverser à cheval. De courageux nageurs, essayant de le traverser en ligne droite, furent entraînés beaucoup plus bas avant d'atteindre la rive opposée. Mais alors (au mois d'abib ou avril) « *le Jourdain regorgeait par-dessus tous ses bords tout le temps de la moisson.* » Le lit du fleuve était complètement rempli d'une rive à l'autre, le courant encore plus rapide et comptant plus de 5 mètres de profondeur (46, 47). C'est ainsi qu'il fut traversé par le peuple d'Israël, les Lévites se tenant au milieu, dans un endroit à sec que Dieu leur avait désigné.

C'était l'époque la plus propice à faire éclater toute la grandeur du miracle qui rappela aux Israélites le passage de la mer Rouge : les eaux avaient atteint toute leur profondeur, et c'était le moment de la moisson. L'emplacement choisi pour le camp donna une première idée de la fertilité du pays. La contrée qui s'étendait

de là vers Jéricho était couverte de blés et de palmiers. Les Israélites n'avaient pas rencontré de pays aussi fertile depuis leur sortie d'Égypte. Ils entraient dans le pays au moment de la récolte.

Dieu ne l'avait révélé qu'à Josué, afin que le peuple reconnût qu'il était un prophète à qui toute obéissance était due. Dieu accomplit de pareils miracles dans l'intérêt de son règne. Personne ne peut prétendre savoir ce que cet intérêt renferme de nécessaire ou d'inutile.

Monuments élevés en mémoire du passage miraculeux par le Jourdain (IV).

Dieu ordonna à douze hommes du peuple (chap. III) d'enlever douze pierres du milieu du Jourdain, de l'endroit où les sacrificateurs s'étaient arrêtés avec l'arche, et de les dresser au lieu où ils devaient camper la nuit suivante, pour servir de mémorial (1-8). Josué dressa aussi douze pierres au milieu même du Jourdain où l'arche s'était arrêtée. Ce monument était encore debout quand il écrivait l'histoire et se reconnaissait sans doute au mugissement des eaux qui venaient s'y heurter dans leur cours rapide (9-11). 40,000 hommes des deux demi-tribus (1, 12) passèrent devant le peuple, qui honorait Josué comme il avait honoré Moïse (12-14).

Dès que tout le peuple eut passé, Dieu ordonna aussi aux sacrificateurs de monter sur le rivage, — et aussitôt les eaux du Jourdain rentrèrent dans leur lit avec une impétuosité et un bruit qui durent encore une fois transporter les témoins de l'événement d'admiration pour la toute-puissance de Dieu (15-18). Ce fait se passa le dixième jour du premier mois après le quarantième anniversaire de la fête de l'agneau pascal. Les Israélites campèrent à l'orient et dans le voisinage de Jéricho, dans un lieu qu'ils nommèrent plus tard Guilgal, et ils y érigèrent aussi le monument des douze pierres. Aux enfants qui interrogeront leurs pères à ce sujet, ceux-ci doivent répondre : « Israël a passé ici le Jourdain à sec (verset 23) ; car l'Éternel, votre Dieu, a fait sécher les eaux du Jourdain de devant vous jusqu'à ce que vous fussiez passés, comme l'Éternel votre Dieu avait fait à la mer Rouge, dont il sécha les eaux de devant nous jusqu'à ce que nous fussions passés (verset 24), afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Éternel est puissante, et afin que vous craigniez toujours l'Éternel votre Dieu. »

Circoncision et première fête de Pâque en Canaan (V, 1-12).

VERSET 1. Quand les rois des Amorrhéens ¹ qui étaient en-deçà du Jourdain, vers l'Occident, et les rois des Cananéens qui étaient auprès de la mer ², apprirent que l'Éternel avait séché les eaux du Jourdain de devant les enfants d'Israël, ils perdirent courage ³. — 2. En ce temps-là, l'Éternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux tranchants, et circoncis ⁴ de nouveau, pour une seconde fois ⁵, les enfants d'Israël. — 3. Et Josué fit circoncire les enfants d'Israël, au coteau des prépuces ⁶. — 4. Or, voici la raison pour laquelle Josué circoncit tout le peuple qui était sorti d'Égypte, savoir, tous les mâles ; c'est que les gens de guerre qui étaient sortis d'Égypte étaient morts au désert, en chemin. — 5. Tous ceux qui étaient sortis avaient été circoncis ; mais aucun de ceux qui étaient nés au désert, en chemin, n'avait été circoncis ; — 6. car les enfants d'Israël avaient marché par le désert quarante ans, jusqu'à ce que tout le peuple des gens de guerre ⁷, qui étaient sortis d'Égypte, et qui n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel, eût péri. — 7. Josué circoncit leurs enfants, parce qu'ils ne l'avaient pas été en chemin.

— 8. Et quand on eut achevé de circoncire tout le peuple, ils demeurèrent dans le même lieu au camp, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris ⁸.

¹ Les Amorrhéens, à l'occident du Jourdain, ne formaient qu'un seul peuple; toutefois, presque chaque ville avait son roi ou son chef.

² Les Cananéens, sur les côtes de la mer, sont aussi appelés Phéniciens (Math., XV, 22. Actes, XV, 3).

³ Ils s'étaient peut-être crus en sûreté tant que le Jourdain était fort, et voici que Dieu fait traverser le fleuve aux Israélites au moment où il était le plus dangereux.

⁴ Comme on avait circoncis les fils de Moïse (Exode, IV, 25).

⁵ Il compare ainsi cette circoncision générale à la première circoncision générale (Gen., XVII, 23, 27), où Abraham circoncit le même jour son fils Ismaël et tous les mâles de sa maison.

⁶ Ainsi appelé à cause de la circoncision des prépuces; on explique de même plus loin, au verset 9, le nom du lieu où ils campèrent.

⁷ Nomb., XIV, 20-23, 33-35. Le peuple, rendu dans le texte par une expression qui ne s'applique d'ordinaire qu'aux païens, se dit ici des Israélites dans le sens d'un saint mépris, à cause de leurs murmures et de leur désobéissance (Nomb., XIV, 27); comme pour dire: la méchante populace, la race des idolâtres.

⁸ Cette guérison exigeait trois jours (Gen., XXXIV, 25). Ce fut une nouvelle et forte épreuve de leur foi de se trouver pendant plusieurs jours sans défense, alors que, ayant traversé le Jourdain, ils étaient entourés d'ennemis qui pouvaient bien être informés, tandis que de l'autre côté du Jourdain ils eussent pu demeurer en toute sécurité; mais leur foi avait été fortifiée par les nouvelles apportées par les deux espions (II, 24) et par le dernier miracle, en sorte qu'ils ne redoutaient point l'ennemi.

VERSET 9. Et l'Éternel dit à Josué : Aujourd'hui j'ai roulé de dessus vous l'opprobre ¹ de l'Égypte. Et on nomma ce lieu Guilgal ², jusqu'à ce jour. — 10. Et tandis que les enfants d'Israël campèrent ainsi à Guilgal, ils célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois, sur le soir, aux campagnes de Jéricho ³. — 11. Et ils mangèrent du blé du pays, dès le lendemain de la Pâque, savoir, des pains sans levain et du grain rôti ⁴, en ce même jour. — 12. Et la manne ⁵ cessa dès le lendemain, après qu'ils eurent mangé du blé du pays.

¹ Le prépuce ne permettait pas de considérer les Israélites comme le peuple de l'alliance de l'Éternel, mais les confondait avec les Égyptiens et les autres peuples. Ils entraient dans l'alliance maintenant par le symbole sacramentel de l'alliance, la circoncision.

² C'est-à-dire, acte de dérouler, décharger : on venait de leur ôter la honte d'une naissance entachée par le péché et de la ressemblance avec les païens. Aussi n'est-ce que comme circoncis qu'ils peuvent maintenant s'emparer du pays. Car (Gen., XVII, 7, 8) l'Éternel fait avec Abraham cette alliance de la circoncision et la donne comme gage de la possession de Canaan.

Ce n'est que maintenant qu'ils peuvent manger la Pâque. Ainsi, les deux sacrements de l'Ancien-Testament se

réunissent : la circoncision et la Pâque. Ils célèbrent la Pâque exactement au quarantième anniversaire de la sortie d'Égypte (Exode, XII).

⁴ Grains de blé grillés au feu. Ils coupaient les épis selon les besoins : on était juste au temps de la moisson. Le pays leur étant donné, les produits du pays devaient leur appartenir aussi. Ce peuple nombreux avait besoin sans doute d'une provision abondante.

⁵ La manne, qui leur avait été donnée (Exode, XVI), cessa, parce qu'ils n'avaient plus besoin d'une nourriture miraculeuse, le blé leur étant fourni en assez grande abondance. La cessation de la manne devait empêcher les Israélites de jamais dédaigner ce don de Dieu, mais leur rappeler au contraire tout le prix de ce pain miraculeux.

Apparition divine (13-15).

VERSET 13. Et il arriva, comme Josué était près de Jérico, qu'il leva les yeux et regarda, et voici, un homme se tenait debout devant lui, qui avait son épée nue à la main; et Josué alla vers lui, et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ? — 14. Et il dit : Non, mais je suis le chef de l'armée de l'Éternel, qui suis venu présentement. Et Josué se jeta le visage contre terre, et se prosterna, et lui dit : Qu'est-ce que mon Seigneur dit à son serviteur ? — 15. Et le chef de l'armée de l'Éternel dit à Josué : Ote les souliers de tes pieds; car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué le fit ainsi.

Josué se trouvait peut-être près de Jérico et seul pour examiner les fortifications, peut-être aussi pour se recueillir dans la solitude et chercher dans la prière des forces nouvelles pour l'accomplissement de sa difficile mission. L'apôtre Paul aussi voyagea seul après une longue prédication (Actes, XX, 43). L'apparition se donne le titre de prince ou chef de l'armée de l'Éternel, et ordonne à Josué d'ôter les souliers, comme Moïse (Exode, III). Là il s'appelle l'Ange de l'Éternel, celui-ci se dit le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. C'est donc bien le même; celui qui s'était révélé comme l'Ange de l'alliance, et qui précédait le peuple dans la colonne de feu et dans la nuée; Il apparaît ici comme le conducteur invisible, armé d'une épée à laquelle rien ne devait résister. Quel encouragement pour Josué et pour le peuple!

Prise de Jérico; Rahab sauvée (VI).

VERSET 1. Or, Jérico était fermée avec soin, à cause des enfants d'Israël. — 2. Mais l'Éternel dit à Josué : Regarde, j'ai livré entre tes mains Jérico, et son roi, et ses hommes forts et vaillants.

Les Israélites n'avaient point de machines de siège : ils étaient sortis d'Égypte comme un peuple pasteur, non pour se livrer à la guerre, mais pour entrer dans la terre que l'Éternel avait promise à leurs pères. Il était donc évident que la lance et l'épée ne leur eussent pas suffi pour renverser les murs de Jérico, si Dieu ne leur eût donné une assistance spéciale. Voilà pourquoi il dit : *J'ai livré Jérico entre tes mains.*

VERSET 3. Vous tous donc, les hommes de guerre, faites le tour de la ville, en tournant une fois autour d'elle; tu feras ainsi pendant six jours. — 4. Et sept sacrificateurs porteront sept cors de bélier devant l'arche; mais au septième jour vous ferez le tour de la ville sept fois, et les sacrificateurs sonneront des cors. — 5. Et quand ils sonneront avec force avec le cor de bélier, aussitôt que vous entendrez le son du cor, tout le peuple jettera un grand cri de joie; et la muraille de la ville tombera sous soi, et le peuple montera, chacun vis-à-vis de lui.

Dieu voulait livrer la ville aux Israélites sans combat, par un moyen bien faible et qui dût paraître étrange. Ils ne firent rien dans ce but, mais ils durent croire que Dieu le ferait; ce fut donc de nouveau une épreuve de leur foi. Car peut-être entendaient-ils les sarcasmes des gens de Jérico sur les marches inutiles autour de la forteresse (Héb., XI, 30). La foi fit crouler les murs de Jérico, après que la ville eut été contournée pendant sept jours.

VERSETS 6-10. Josué communique l'ordre de Dieu aux sacrificateurs et au peuple.

VERSET 11. Ainsi il fit faire le tour de la ville à l'arche de l'Eternel. — 14. Ils firent encore ainsi pendant six jours. — 15. Mais quand le septième jour fut venu, ils se levèrent de bon matin, à l'aube du jour, et ils firent le tour de la ville de la même manière sept fois; ce jour-là seulement ils firent le tour de la ville sept fois; — 16. et à la septième fois, comme les sacrificateurs sonnaient des cors, Josué dit au peuple : Poussez des cris de joie; car l'Eternel vous a livré la ville. — 17. La ville sera mise à l'interdit et vouée à l'Eternel¹, elle et toutes les choses qui y sont; Rahab seulement, l'hôtelière, vivra, elle et tous ceux qui seront avec elle dans la maison, parce qu'elle a caché avec soin les messagers que nous avons envoyés. — 18. Mais, au reste, donnez-vous bien garde de l'interdit, de peur que vous ne vous mettiez en interdit, en prenant de l'interdit, et que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit, et que vous ne le troubliez; — 19. car tout l'argent et l'or, et les vaisseaux d'airain et de fer seront consacrés à l'Eternel; ils entreront au trésor de l'Eternel.

¹ Hommes et animaux devaient être interdits, tués (Lév., XXVII, 29). On ne doit point racheter un homme interdit, il doit mourir de mort. — Les villes et les propriétés des Cananéens sont données aux Israélites par pure grâce. Dieu veut montrer que ce n'est pas le pouvoir arbitraire d'un homme, mais un juste jugement qui ordonne l'extermination des Cananéens, et que si leurs biens et leur pays sont donnés aux Israélites, ce n'est point par droit comme étant le fruit d'une conquête, mais

comme une propriété entre les mains de Dieu, qui en dispose de nouveau comme il lui plaît. Voilà pourquoi l'interdit prononcé sur la première ville conquise s'étend sur la ville elle-même et sur toutes les propriétés, dont aucun Israélite ne devait s'emparer à son profit, mais qui toutes devaient revenir à Dieu. Celui qui prenait quelque chose de l'interdit montrait qu'il était aussi coupable que ceux qui étaient interdits, et que lui-même devait être interdit, exterminé.

VERSET 20. Le peuple donc poussa des cris de joie, et on sonna des cors, *et la muraille s'écroula; ainsi le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi, et ils la prirent*; — 21. et ils mirent entièrement à la façon de l'interdit, et passèrent au fil de l'épée tout ce qui était dans la ville, homme et femme, enfant et vieillard, même jusqu'au bœuf, au menu bétail et à l'âne¹.

¹ Quand Dieu fait ainsi exterminer une nation, il faut qu'elle se soit rendue coupable de crimes bien graves. Ainsi fut réalisé ce qui est dit (Gen., XV, 16) : « L'iniquité des Amorrhéens n'est pas

encore venue à son comble. » Car Dieu n'extermine pas un peuple dans le seul but de faire place à un autre, alors même que le pays a été promis à ce dernier.

VERSET 24. Puis ils brûlèrent la ville, et tout ce qui y était; ils mirent seulement l'argent et l'or, et les vaisseaux d'airain et de fer au trésor de la maison de l'Eternel. — 25. Ainsi Josué sauva la vie à Rahab¹, l'hôtelière, et à la maison de son père, et à tout ce qui lui appartenait; et elle habite au milieu d'Israël² jusqu'à ce jour³.

¹ Hébr., XI, 34. La foi sauva Rahab de l'extermination des incrédules; elle avait bien accueilli les messagers. C'est en vue de cette foi, qui n'a sans doute

pas manqué d'amener une conversion dans sa vie, qu'elle est citée avec éloge dans le Nouveau-Testament, tout en étant désignée encore sous le nom d'hô-

(Josué, VI, 27; VII, 1-13.)

telière, ou femme de mauvais vie, parce que Dieu pardonne, il est vrai, mais n'oublie pas la première condition dont il tient note. Car l'homme lui-même ne doit point oublier son ancien état, afin qu'il demeure dans l'humilité, soit toujours reconnaissant de son salut (1 Tim., I, 12), et puise dans ses souvenirs du courage et des forces pour persévérer dans la sanctification. — Enfin l'ancienne dénomination reste aussi

comme un exemple pour d'autres (1 Tim., I, 18), qui doivent croire pour la vie éternelle.

² Elle a obtenu la grâce et l'honneur de devenir une des ancêtres du Christ, en devenant la femme de Salmon, fils de Nahasson, prince de la maison de Juda; son fils fut Booz (Matth., I, 5).

³ Preuve que le livre de Josué a été écrit peu après ces événements.

Enfin Josué prononce une malédiction sur ceux qui voudraient rebâtir la ville, malédiction qui a ses résultats dans 1 Rois, XVI, 34.

VERSET 27. Et l'Éternel fut avec Josué, et sa réputation était grande par tout le pays.

Vol de Hacan et punition (VII).

VERSET 1. Mais les enfants d'Israël commirent un grand péché dans l'interdit; car Hacan, de la tribu de Juda, prit de l'interdit, et la colère de l'Éternel s'alluma contre les enfants d'Israël.

La faute d'un seul retombe sur tout Israël, parce que Dieu voulait voir pur son peuple tout entier; peut-être que les autres aussi avaient montré quelque infidélité. Le coupable appartenant à la tribu de Juda, c'est-à-dire à la tribu principale, ce fut un fait humiliant pour elle et pour toute la nation.

VERSET 2. Et Josué envoya de Jéricho des hommes vers Hai, qui était près de Béthaven ¹, du côté de l'orient de Béthel, et leur parla, disant : Montez et épiez le pays. — 3. Et étant de retour vers Josué, ils lui dirent : N'y fais point monter tout le peuple ², mais qu'environ deux ou trois mille hommes y montent. Ne fatigue point tout le peuple en l'envoyant là; car ils sont en petit nombre ³. — 4. Ainsi environ trois mille hommes du peuple montèrent là; mais ils prirent la fuite devant les hommes de Hai. — 5. Et ceux de Hai leur tuèrent environ trente-six hommes. Ainsi le cœur du peuple se fondit, et il devint comme de l'eau ⁴. — 6. Alors Josué déchira ses vêtements, et se jeta le visage contre terre, devant l'arche de l'Éternel, jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils jetèrent de la poussière sur leur tête; — 7. et Josué dit : — 8. Hélas! Seigneur, que dirai-je, puisque Israël a tourné le dos devant ses ennemis? — 9. — 10. Alors l'Éternel dit à Josué : Lève-toi! pourquoi te jettes-tu ainsi le visage contre terre? — 11. Israël a péché, et même ils ont transgressé mon alliance ⁵, que je leur avais commandé d'observer, et même ils ont pris de l'interdit, et même ils en ont dérobé, et même ils ont menti, et même ils l'ont mis dans leurs hardes; — 12. c'est pourquoi les enfants d'Israël ne pourront pas subsister devant leurs ennemis; ils tourneront le dos devant leurs ennemis, car ils sont devenus interdits; je ne serai plus avec vous, si vous n'exterminiez d'entre vous l'interdit. — 13. Lève-toi, sanctifie le peuple, et dis-lui : Sanctifiez-vous pour demain; car ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : *Il y a de l'interdit parmi*

toi, ô Israël ; tu ne pourras pas subsister devant tes ennemis, jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous. — 14. Vous vous approcherez donc, de bon matin, une tribu après l'autre ; et la tribu que l'Éternel aura saisie s'approchera, une famille après l'autre, une maison après l'autre, un individu après l'autre. — 15. Alors celui qui aura été saisi, ayant de l'interdit, sera brûlé au feu, lui et tout ce qui est à lui, parce qu'il a transgressé l'alliance de l'Éternel, et qu'il a commis une action détestable en Israël.

¹ Haï, à quelques kilomètres au nord-ouest de Jéricho et à l'orient de Béthel.

² Ce conseil n'est point ici une preuve de confiance en Dieu, mais le fruit de l'orgueil et d'une vaine bravade.

³ Les habitants sont en petit nombre : expression de mépris.

⁴ Sur trois mille, le nombre des tués était petit ; mais jusqu'à présent ils avaient vaincu des nations sans éprouver aucune perte ; ils durent reconnaître que Dieu les avait abandonnés, puisque la panique les avait saisis.

⁵ Dieu reproche la faute au peuple avec sévérité : ils ont *transgressé l'alliance dans le cœur* ; les Juifs n'avaient pas témoigné assez de reconnaissance pour la prise de Jéricho ; ils avaient *pris de l'interdit*, ce que Dieu veut que l'on considère comme un vol fait à lui-

même ; mais ils le *nient* aussi, c'est-à-dire ne l'avouent pas avec repentance, le *mettent avec leurs hardes*, qu'ils souillent ainsi par le crime du vol. De là, ce malheur qui les couvre de honte, parce qu'ils sont sous l'interdit, en disgrâce. C'est pourquoi ils doivent se repentir et entendre la sentence de l'Éternel, qui leur reproche solennellement leur éloignement de leur bienfaiteur par ces mots : Ainsi a dit l'Éternel... *Il y a de l'interdit parmi toi*, un motif grave de disgrâce de la part de l'Éternel, une faute qui a besoin d'être lavée par le repentir, par l'éloignement de ce qui a été pris et par la punition du coupable, comme étant le témoignage de l'horreur générale inspirée par son crime. L'Éternel voulait les frapper par le sort, comme dans 4 Sam., XIV, 38. Jonas, I, 7.

VERSET 16. Josué donc se leva de bon matin, et il fit approcher Israël, et la tribu de Juda fut saisie. — 17. La famille de Zara, la maison de Zabdi. — 18. Hacan fut saisi. — 19. Alors Josué dit à Hacan : Mon fils, donne maintenant gloire à l'Éternel, déclare-moi maintenant ce que tu as fait. — 20. Et Hacan répondit : Il est vrai que j'ai péché contre l'Éternel, le Dieu d'Israël. — 21. J'ai vu parmi le butin une belle robe de Scinhar, et deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or ¹, du poids de cinquante sicles, et je les ai convoités et pris ; et voilà, ces choses sont cachées en terre, au milieu de ma tente ², et l'argent est sous la robe. — 22. — 23. Et ils les apportèrent à Josué, et les déployèrent devant l'Éternel ³. — 24. Alors Josué, et tout Israël avec lui, ayant pris Hacan, et l'argent, et la robe, et le lingot d'or, et ses fils, et ses filles ⁴, et ses bœufs, et ses ânes et ses brebis, et sa tente, et tout ce qui était à lui, les firent venir en la vallée de Hacor. — 25. Et Josué dit : Pourquoi nous as-tu troublés ? Que l'Éternel te trouble aujourd'hui. Et tous les Israélites l'assommèrent de pierres, et les brûlèrent au feu. — 26. Et l'Éternel revint de l'ardeur de sa colère. C'est pourquoi on a nommé jusqu'à ce jour, ce lieu-là, la vallée de Hacor, c'est-à-dire du trouble.

¹ Lingot d'or peut-être de la forme d'une langue.

² Il ne confesse qu'après que, la veille déjà, on avait annoncé la préparation

pour la solennité, après que le sort eut décidé. Malgré la confession, le crime doit être puni pour servir d'exemple.

³ C'est-à-dire, les placèrent devant l'arche de l'alliance.

⁴ Qui, sans doute, étaient complices du vol, avaient pris plaisir à ce qui avait été enlevé.

Prise de la ville de Haï (VIII, 1-29).

VERSETS 1-29. Dieu ordonne à Josué de s'emparer, sans hésiter, de la ville de Haï, de mettre à mort le roi et les habitants; mais il permet de distribuer le butin au peuple. Sur l'ordre de Dieu, on établit aussi un corps de réserve. Quand les premiers Israélites qui s'étaient avancés vers la ville eurent pris la fuite à la vue des hommes armés de Haï, et que ceux-ci se furent mis à les poursuivre, les Israélites de la réserve pénétrèrent dans la ville abandonnée et y mirent le feu; tous les habitants, hommes et femmes, au nombre de douze mille, furent passés au fil de l'épée, et le butin distribué au peuple. Josué fit pendre le roi à un arbre et jeter son cadavre à l'entrée de la porte de la ville.

Bénédictions et malédictions sur le peuple (30-35).

VERSET 30. Alors Josué bâtit un autel à l'Éternel le Dieu d'Israël, sur la montagne de Hébal, — 31. un autel de pierres entières sur lesquelles personne n'avait levé le fer, et ils offrirent des holocaustes à l'Éternel, et ils présentèrent des sacrifices de prospérité.

Après la conquête de deux villes importantes et la distribution du butin de Haï au peuple, il était temps de célébrer une fête de reconnaissance. Car un grand pas était déjà fait dans l'accomplissement de la promesse que Dieu avait donnée aux Israélites de leur livrer le pays : ils occupaient déjà le pays à plusieurs lieues d'étendue vers le nord jusqu'aux montagnes de Hébal et de Guérizim, et ils venaient d'atteindre la vallée de Sichem, où Abraham (Gen., XII, 6) avait pour la première fois dressé sa tente et reçu les premières promesses, où Jacob avait habité (Gen., XXXIII, 48) et où il avait acquis des propriétés, où les deux patriarches avaient élevé des autels, et où ils avaient annoncé la gloire de l'Éternel (Gen., XII, 8; XXXIII, 20). La rapidité avec laquelle ils se virent en possession de cette contrée dut rehausser l'éclat de la solennité, et engager les Israélites à marcher sur les traces de leurs pères dans la foi.

VERSET 32. Et il écrivit aussi là sur des pierres, une copie de la loi, de Moïse, que Moïse avait mise par écrit devant les enfants d'Israël ¹. — 33. Et tout Israël, et ses anciens, et ses officiers, et ses juges, étaient en deçà et au-delà de l'arche, vis-à-vis des sacrificateurs de la race de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, tant les étrangers que les Hébreux naturels; une moitié étant contre la montagne de Guérizim ², et l'autre moitié contre la montagne de Hébal, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, l'avait commandé, pour bénir ³ le peuple d'Israël la première fois. — 34. Et après cela, il lut toutes les paroles de la loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au livre de la loi. — 35. Il n'y eut rien de tout ce que Moïse avait commandé, que Josué ne lût devant toute l'assemblée d'Israël, même des femmes et des petits enfants, et des étrangers qui vivaient parmi eux ⁴.

¹ C'étaient, à ce qu'il paraît, des pierres taillées et crépies.

² Guérizim, fertile et couvert de pâturages, image de la bénédiction, ayant

à peu près 835 mètres de hauteur, aussi appelé Garizim, où les Samaritains avaient un temple au temps de Jésus-Christ (Jean, IV, 20); — Hébal, vers le nord, rocailleux et stérile, image de la malédiction, à peu près de la même hauteur que l'autre. Du haut de ces montagnes, les Israélites pouvaient con-

templer la fertile vallée, couverte d'oliviers et de blé. La plaine est maintenant désignée par les Arabes sous le nom de *Muhkna*, sans doute camp, en souvenir des patriarches.

³ Deut., XXVII, XXVIII.

⁴ Ainsi le peuple fut admis à renouveler son serment.

Ruse des Gabaonites (IX).

Les rois des Héthiens, des Amorrhéens, des Cananéens, des Phérésiens, des Héviens et des Jébusiens ayant appris la prise de la ville de Haï, s'armèrent contre Josué. — 1, 2. Mais les Gabaonites, qui formaient une confédération de plusieurs villes peu éloignées du camp des Israélites, envoyèrent des ambassadeurs couverts d'habits déchirés et munis de vieux sacs et de vieilles outres, et de pain sec et moisi. Ils racontèrent que, pénétrés de respect pour le Dieu d'Israël, ils étaient venus de pays éloignés pour conclure avec eux un traité d'alliance et leur offrir leurs services; que tout ce qu'ils avaient emporté avec eux s'était détérioré en route. — 43. Les principaux d'Israël ajoutèrent foi à leurs paroles et ne consultèrent point l'Éternel; Josué fit la paix avec eux, en leur promettant qu'il les laisserait vivre. — 45. Il paraît que le peuple et ses anciens prirent ainsi au temps de Josué plus d'une décision inconsiderée, soit en le persuadant Josué, soit en la réalisant sans lui, surtout quand il se commettait une faute (VII, 3). Sous Moïse, au contraire, le peuple ne décidait rien d'important sans sa participation; comme Moïse lui-même ne faisait rien sans consulter l'Éternel. Josué n'ayant opposé aucun reproche sérieux à une pareille manière d'agir, le peuple marcha rapidement vers cette liberté que nous décrit le livre des Juges (XVII, 6). — 46. Trois jours après avoir traité avec les Gabaonites, ils apprirent qu'ils étaient leurs voisins et qu'ils allaient habiter parmi eux. En dépit des murmures du peuple contre ses chefs, on ne put point rompre le serment fait aux Gabaonites. Mais on les maudit et on les réduisit à la servitude, en les forçant à couper le bois et à puiser l'eau, en particulier pour le service de l'autel. Ce fut un moyen de les détourner, du moins extérieurement, du culte des faux dieux. Ce sont là les Néthiniens, c'est-à-dire ceux qui se sont livrés (1 Chron., IX, 2. Esdras, VIII, 20) remplissant les offices inférieurs dans le temple (IX, 27).

Victoire sur les Amorrhéens et ses conséquences (X).

Adoni-Tsedek, roi de Jérusalem, ayant appris la prise de Jérico dont il n'était éloigné que de six lieues environ, et la prise de Haï en même temps que l'alliance des Gabaonites avec les Israélites, résolut de châtier les Gabaonites et s'allia en conséquence avec les rois de Hébron, situé à huit lieues sud de Jérusalem, sur les montagnes de Juda; de Jarmuth (aujourd'hui Jarmuk), à cinq lieues à l'ouest de Jérusalem, à six lieues d'Asdod et de la Méditerranée; de Lakis, à trois lieues ouest d'Hébron; d'Hégion, dans la plaine d'Ascalon, à environ huit lieues ouest d'Hébron, et à quatre lieues de la Méditerranée. Les Gabaonites appelèrent les Israélites à leur secours, et Josué s'avança avec toute son armée.

VERSET 8. Et l'Éternel dit à Josué : Ne crains point les Amorrhéens, car je les ai livrés entre tes mains. — 9. Josué donc les surprit promptement. — 10. Et l'Éternel les mit en déroute à la vue d'Israël¹, qui en fit une grande défaite près de Gabaon, et qui les poursuivit. — 11. Et comme ils s'enfuyaient, l'Éternel jeta des pierres de grosses pierres, et il y en eut plus de ceux qui moururent de la grêle des pierres, que de ceux que les enfants d'Israël tuèrent avec l'épée². — 12. Alors Josué parla à l'Éternel, et il dit, en pré-

sence d'Israël : Soleil, arrête-toi sur Gabaon, et toi lune, dans la vallée d'Ajalon. — 13. Et le soleil s'arrêta, et la lune aussi, jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux, et ne se hâta point de se coucher, environ un jour entier. — 14. Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, ni avant ni après, l'Éternel exauçant la voix d'un homme ; car l'Éternel combattait pour les Israélites. — 15. Et Josué, et tout Israël avec lui, s'en retourna au camp, à Guilgal.

¹ De même que les Egyptiens (Exode, XIV, 24), et suivant la promesse faite (Deut., XI, 25). ² Afin que les Israélites n'eussent pas besoin de répandre tant de sang humain.

Celui qui, au jour de la création, avait établi le jour et la nuit, pouvait bien faire ce miracle pour fortifier la confiance de Josué. Les Cananéens adoraient le soleil et la lune sous les noms de Baal et d'Astharoth. Mais le Dieu d'Israël est le vrai Dieu.

VERSET 16. Les cinq rois s'enfuirent et se cachèrent dans une caverne à Makkéda ; ils furent gardés tandis qu'on poursuivait leur armée (verset 18). Puis Josué ordonna aux capitaines des gens de guerre qui étaient allés avec lui de mettre les pieds sur le cou de ces rois (verset 24), pour montrer qu'ainsi l'Éternel leur soumettrait tous leurs ennemis. Après cela il les fit pendre à cinq potences, et leurs cadavres furent jetés dans la caverne où ils s'étaient cachés (25-27).

Josué s'empara de Makkéda, de Libna, de Lakis, de Héglon, de Hébron, de Gébir, de tout le pays des montagnes et de la plaine, depuis Kadès-Barné jusqu'à Gaza, depuis Goscen jusqu'à Gabaon, et fit passer au fil de l'épée tous les habitants.

Destruction d'un grand nombre de tribus cananéennes (XI).

À la nouvelle de ces événements, les rois de Hatsor, de Madon, de Scimron, d'Acscaph, et les rois qui habitaient vers le nord aux montagnes et dans la campagne, vers le midi de Kinnaroth près du lac de Génézareth (où a été sans doute plus tard Capernaüm), à Naphothdor (verset 2) (au mont Carmel), près de la Méditerranée, et tous les peuples Cananéens s'allièrent et s'avancèrent avec la cavalerie et des chariots contre les Israélites, et campèrent près du lac de Mérom (verset 5). Mais l'Éternel promit à Israël la victoire, en ordonnant toutefois de couper les jarrets aux chevaux et de brûler les chariots, afin que le peuple ne s'habitât point à se reposer sur ces moyens auxiliaires (verset 6). L'ennemi battu, poursuivi jusqu'à Sidon et Mitspa, fut massacré complètement (verset 8). Puis les Israélites prirent et brûlèrent Hatsor. Mais les villes situées sur des hauteurs furent épargnées pour servir de forteresses ; le butin fut partagé ainsi que les pièces de métal ; les hommes furent exterminés.

VERSET 15. Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse son serviteur, Moïse le commanda à Josué, et Josué fit ainsi, de sorte qu'il n'omit rien de tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

Les Israélites luttèrent ainsi environ sept ans avec les Cananéens et s'emparèrent de tout le pays des montagnes de Juda et d'Israël avec toute la plaine et les campagnes (verset 16). Il n'y eut aucune ville qui fit la paix avec les enfants d'Israël, excepté Gabaon. Cela venait de l'Éternel, afin que les idolâtres fussent exterminés et qu'il ne restât à Israël aucune tentation de retourner à l'idolâtrie (verset 20). Même les Hanakins, qui passaient pour invincibles (Nomb., XIII, 28-34), furent anéantis, à l'exception d'un petit nombre qui restèrent dans les villes situées sur les rivages de la mer (verset 22).

VERSET 23. Josué prit tout le pays, selon tout ce que l'Éternel

avait dit à Moïse, et le donna en héritage à Israël, à chaque tribu sa part; et le pays fut en repos, sans avoir la guerre.

Quelques forteresses des Cananéens restaient encore debout; les tribus devaient s'en emparer isolément. Mais la guerre générale était terminée.

Aperçu des peuples vaincus sous Moïse et sous Josué (XII).

Moïse s'était emparé du pays situé à l'orient du Jourdain depuis Haroher et la moitié de Galaad jusqu'au torrent de Jabok, jusqu'au lac de Genézareth et la mer salée vers l'orient, en même temps que des territoires de la montagne de Hermon jusqu'aux confins des Guesçuriens et des Mahacathiens, et de la moitié de Galaad, qu'il donna en possession aux tribus de Ruben, de Gad et à la demi-tribu de Manassé (1-6). Josué conquit le pays à l'ouest du Jourdain et le distribua aux autres tribus d'Israël, savoir tout le pays des Héthiens, des Amorrhéens, des Cananéens, des Phérésiens, des Héviens et des Jébusiens, qui s'était trouvé sous la domination de trente-et-un rois (7-24).

II. — PARTAGE DU PAYS DE CANAAN (XIII-XXIV).

Dieu ordonne de partager le pays (XIII).

VERSET 1. Quand Josué fut devenu vieux ¹, l'Éternel lui dit : Tu es devenu vieux et avancé en âge, et il est encore demeuré de reste un fort grand pays à posséder ². — 6. Tous les habitants de la montagne, et tous les Sidoniens, je les chasserai de devant les enfants d'Israël; fais seulement qu'on en jette *les lots*, afin qu'elle soit à Israël en héritage, comme je te l'ai commandé. — 7. Maintenant donc, partage ce pays, *et donne-le* en héritage aux neuf tribus, et à la demi-tribu de Manassé ³; — 8. *car* les Rubénites et les Gadites ont pris, *avec l'autre demi-tribu de Manassé*, leur héritage, que Moïse leur a donné au-delà du Jourdain, vers l'Orient.

¹ Il était à peu près centenaire.

² La Galilée et le pays des Guesçuriens depuis Sihor jusqu'à Hébron, vers le nord; du côté du midi, le pays des Cananéens et des Sidoniens, le pays de Guébal, le Liban; vers l'est, depuis Bah-Gad jusqu'à Hamath.

³ Josué pensait qu'il fallait d'abord conquérir le pays entier avant de le partager; mais le partage doit se faire maintenant, afin que chaque tribu sache exactement la part qu'il lui reste encore à conquérir.

De même que cela est relaté au chapitre XII et Nomb., XXXII, on énumère encore une fois ici leurs domaines; on cite une seconde fois (Nomb., XXXI, 8) le massacre de Balaam, le devin et le séducteur; et l'on ajoute aussi que la tribu de Lévi n'obtint aucune part d'après Nomb., XVIII, 24 et suiv.

Partage de Canaan par le sort. Part de Caleb (XIV).

VERSET 1. Eléazar le sacrificateur, et Josué, et les chefs des tribus des enfants d'Israël, — 2. leur partagèrent le pays par le sort, comme l'Éternel avait commandé par Moïse de le donner à neuf tribus et à la moitié d'une tribu. — 6. Les descendants de Juda vinrent vers Josué à Guilgal; et Caleb ¹ lui dit : Tu sais ce que l'Éternel dit de moi et de toi à Moïse, à Kadès-Barné. — 7. J'étais âgé de quarante

ans, quand Moïse m'envoya pour épier le pays; et je lui rapportai la chose comme je la croyais en mon cœur. — 9. Et Moïse jura, disant : La terre sur laquelle ton pied a marché sera à toi en héritage, et à tes enfants pour jamais. — 10. Et maintenant, voici, je suis âgé aujourd'hui de quatre-vingt-cinq ans. — 12. Donne-moi donc cette montagne, dont l'Éternel parla en ce jour-là. — 13. Et Josué bénit Caleb, et lui donna Hébron en héritage, — 14. parce qu'il avait suivi fidèlement l'Éternel, le Dieu d'Israël.

¹ La septième année de la conquête.

Quarante-cinq ans auparavant, au jour même de l'anniversaire du jour de naissance de Caleb, le peuple d'Israël fut obligé de retourner dans le désert ayant encouru la malédiction de l'Éternel. Mais maintenant Caleb est béni; il demande et obtient le pays des montagnes, non point par le sort, mais en exécution de la promesse qui lui avait été faite.

Partage du pays (XV-XVII).

Le partage du pays, travail essentiellement pacifique, ne pouvait convenir à personne mieux qu'à Josué. S'il eut lieu dans la septième année de la conquête, c'est que cette année-là était l'année sabbatique ou du repos. La tribu de Juda, étant puissante par le nombre, fut placée de façon à être pour Israël un véritable mur de défense contre les ennemis du sud. C'est pourquoi ses frontières s'étendaient depuis l'extrémité méridionale de la mer Morte vers l'ouest jusqu'à l'embouchure du Sihor dans la Méditerranée; à l'orient, depuis l'extrémité méridionale de la mer Morte jusqu'à l'embouchure du Jourdain dans cette mer; au nord, depuis cette embouchure par la montagne de Sion vers Thimnah et par le torrent de Sorek jusqu'à la mer Méditerranée qui limitait le pays à l'ouest. Juda ne réussit pas à expulser de la ville de Jérusalem, appartenant à son domaine, les Jébusites, qui s'y maintinrent encore longtemps.

CHAP. XVI. Le lot échu aux descendants de Joseph eut pour limite le Jourdain, depuis les environs de Jéricho jusqu'au lac de Génézareth; ils eurent deux parts de l'héritage (4-4). Les tribus de Manassé et d'Ephraïm étant intimement liées obtinrent chacune plusieurs villes placées dans l'héritage de l'autre. Ils ne chassèrent point les Cananéens de Guézer, mais ils les rendirent tributaires.

CHAP. XVII. Les pays de Galaad, de Basçan et de Tappuah échurent à la tribu de Manassé; mais il y en eut plusieurs dont elle ne réussit point à s'emparer et qui devinrent seulement tributaires plus tard (4-43). Les descendants de Joseph s'étant plaints de ce qu'ils n'avaient obtenu qu'un lot, eux qui formaient un grand peuple, Josué leur dit : Si vous êtes un si grand peuple, vous êtes assez forts pour vous emparer du pays des Phérésiens et des géants, et vous cultiverez la montagne d'Ephraïm (verset 45). Josué leur réitéra le même avis quand ils lui répondirent que la montagne ne leur suffirait point, et que, d'ailleurs, les Cananéens étaient invincibles, étant munis de chariots de fer. Ils prouvaient ainsi que la confiance en Dieu avait décliné chez eux (46-48).

Assemblée des enfants d'Israël à Scilo; installation du tabernacle; partage du pays par le sort (XVIII, XIX).

Chap. XVIII.

VERSET 1. Et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo; et ils y placèrent le tabernacle d'assignation (tente du rassemblement), après que le pays leur eut été assujéti.

Ce fut la première assemblée ou diète populaire, pour prendre en commun une

délibération importante. Voilà pourquoi il n'est pas dit simplement : *les enfants d'Israël*, mais : *l'assemblée* des enfants d'Israël. Le camp fut transféré de Guilgal, où il avait été en premier lieu, à Scilo, et on y dressa le tabernacle d'assignation, que l'on avait quelquefois déjà dressé dans le désert. Cette fois c'est sur une montagne, en sorte que la ville qui s'y éleva ensuite gagnait en sécurité contre une attaque de la part de l'ennemi, et dominait la vallée où passait la route de Benjamin et de Juda. Ainsi le lieu saint était bien apparent aux yeux des voyageurs. Il demeura là plus de trois siècles, jusqu'après Héli. Scilo se trouvait dans la tribu d'Ephraïm à laquelle appartenait Josué ; la participation au culte et la surveillance du peuple lui devenaient ainsi plus faciles. La position centrale de l'endroit à l'ouest du Jourdain en fit la capitale politique et religieuse du pays, et comme c'est Dieu lui-même qui gouvernait, ce fut la résidence du roi invisible.

VERSET 2. Or, il était resté, entre les enfants d'Israël, sept tribus auxquelles on n'avait point distribué leur héritage.

Les Israélites se contentèrent de la conquête des villes fortes ; étant fatigués de la guerre, ils ne mirent pas à l'extermination des peuples païens tout le zèle qu'ils auraient dû. Ils se plurent surtout à la vie nomade, au milieu de contrées riches en pâturages. Il se passa ainsi un temps assez long avant qu'on pût réaliser le partage complet du pays, surtout dans le nord où les païens étaient de nouveau établis. De là une réprimande sévère :

VERSET 3. Josué donc dit aux enfants d'Israël : Jusqu'à quand négligerez-vous de venir posséder le pays que l'Éternel, le Dieu de vos pères, vous a donné ?

C'était mollesse et négligence de leur part, de ne pas s'emparer et de ne pas jouir complètement de ce que Dieu leur avait donné.

VERSET 4. Prenez d'entre vous trois hommes de chaque tribu, que j'enverrai, et ils se mettront en chemin, et ils traverseront le pays, et ils en traceront un plan, selon leur héritage, et reviendront vers moi. — **5.** Ils le partageront en sept portions. Juda demeurera dans ses limites du côté du Midi, et la maison de Joseph demeurera dans ses limites du côté du Septentrion. — **6.** Vous donc, tracez un plan du pays, et le partagez en sept parts, et apportez-le-moi ici, et je jetterai pour vous ici le sort devant l'Éternel notre Dieu. — **9.** Et ces hommes-là s'en allèrent et traversèrent le pays, et en tracèrent un plan dans un livre, selon les villes, et ils le divisèrent en sept parties, et ils revinrent à Josué, au camp de Scilo.

Les vingt-un émissaires devaient décrire le pays, sans doute sur une espèce de carte géographique ; ils étaient probablement eux-mêmes arpenteurs ; car les Israélites comptaient parmi eux des géomètres expérimentés. C'est un art qu'ils avaient pu apprendre en Égypte, où les prêtres possédaient des descriptions de la vallée du Nil, et où chaque temple avait une carte des contrées environnantes, parce que chaque année le Nil inondait les plaines et les rendait méconnaissables.

VERSET 10. Et Josué jeta le sort pour eux à Scilo, devant l'Éternel ; et Josué partagea là le pays aux enfants d'Israël, selon leurs portions.

Aucune tribu ne pouvait donc se plaindre d'injustice. L'acte dont il est question ici eut lieu avec solennité, devant le tabernacle, au milieu de prières et de sacrifices. Cette décision, par le sort, premier acte de gouvernement de leur roi divin, dut être accepté avec une soumission respectueuse, et un acte qui pour

tout autre peuple n'eût été qu'un acte temporel et profane malgré son importance, devenait pour les Juifs un acte saint.

Il est remarquable que le sort plaça Benjamin entre Juda et Joseph, dont les ancêtres étaient si intimement liés à Benjamin, en sorte que les descendants de Rachel se virent réunis. La part n'était pas grande, mais fertile; la ville de Salem ou Jébus, plus tard Jérusalem, non encore conquise, était dans son domaine; ainsi fut accompli Deutéronome, XXXIII, 42.

Chap. XIX.

Le second sort plaça l'héritage de Siméon au milieu de la tribu de Juda dont la part était trop grande. Ce qui avait été écrit (Gen., XLIX, 7) fut accompli, car Siméon n'eut point de possessions contiguës, mais des districts et des villes dispersés au milieu de la tribu de Juda (4-9). Le troisième sort donna aux descendants de Zabulon le pays situé entre le lac de Génézareth et la mer Méditerranée, sans toutefois toucher tout-à-fait le rivage; cette position était donc avantageuse pour le commerce (10-16). Ainsi s'accomplissait ce qui est écrit (Gen., XLIX, 43. Deut., XXXIII, 49). Le quatrième sort désigna pour Issacar la contrée située entre Zabulon, Manassé et Ephraïm, ou Joseph, avec la belle plaine d'Esdrelon, favorable à l'agriculture aussi bien que riche en pâturages (comparez Gen., XLIX, 44, 45). Elle comprenait Jizréhel, qui fut plus tard la résidence d'Achab (4 Rois, XVIII; XXI, 47-23). Le cinquième sort établit les descendants d'Ascer entre la Méditerranée, le pays de Tyr et de Sidon, les tribus de Nephtali et Zabulon, et le mont Carmel (Gen., XLIX, 20) (24-31). L'héritage de Nephtali, fixé par le sixième sort, s'étendait vers le nord jusqu'au Liban et aux sources du Jourdain, qui en formait aussi la limite orientale (32-39). Le septième sort plaça la tribu de Dan entre Ephraïm et Juda; elle agrandit son territoire par la conquête de Lakkum; en revanche, elle n'occupa pas entièrement le pays qui lui avait été assigné. Enfin, les Israélites donnèrent à Josué, qui avait présidé avec impartialité au partage, la ville de Timnath-Sérah, non loin de Scilo, qu'il avait réclamée pour lui et pour ses descendants (40-51).

Désignation des villes de refuge (XX).

VERSET 1. Et l'Éternel parla à Josué, disant : — 2. Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Établissez-vous les villes de refuge dont je vous ai parlé par Moïse.

Exode, XXI, 43. Nomb., XXXV. On désigna pour villes de refuge : Kédès (Cadès), en Galilée, dans la montagne de Nephtali; Sichem dans la tribu d'Ephraïm, et Kirjath-Arbah (ou Hébron) dans la tribu de Juda; au-delà du Jourdain, Bethser dans la tribu de Ruben, Ramoth en Galaad dans la tribu de Gad, et Golan dans la tribu de Manassé.

Désignation des villes lévites (XXI, 1-42).

VERSET 1. Or, les chefs des pères des Lévites vinrent à Eléazar, le sacrificateur, et à Josué. — 2. Et ils leur parlèrent à Scilo, et leur dirent : L'Éternel a commandé par Moïse, qu'on nous donnât des villes pour y habiter¹.

¹ Nomb., XXXV, 4-3.

VERSET 3. C'est pourquoi les enfants d'Israël donnèrent de leur héritage aux Lévites, selon le commandement de l'Éternel, ces villes-ci et leurs faubourgs.

Les descendants d'Aaron, qui conservèrent le privilège des fonctions sacerdotales, obtinrent, par le sort et par une sage dispensation de la Providence, leur treize villes dans les tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin, dans les alentours de Jérusalem, que plus tard ils eurent à visiter pour leurs fonctions plus fréquemment que les autres Lévites. Les Kéathites obtinrent dix villes dans les tribus de Dan, d'Ephraïm et de la demi-tribu de Manassé. Les Guerssonites eurent treize villes dans les tribus d'Issacar, d'Ascor, de Nephtali et de la demi-tribu de Manassé. Les descendants de Mérari (Lévites) eurent douze villes dans les tribus de Ruben, de Gad et de Zabulon. Ils devaient être dispersés par le pays, d'après Genèse, XLIX, 6; mais aussi afin que le peuple pût partout trouver auprès d'eux l'instruction et des conseils en matière religieuse, sans avoir besoin de faire un long trajet pour arriver auprès du tabernacle (Mal., II, 7). Chaque tribu donna aux Lévites les meilleures villes; on prit donc soin d'eux de façon qu'ils pussent s'occuper entièrement de leur ministère. Les villes de refuge étaient en même temps villes lévitiques, afin qu'ils fussent à même de veiller à l'exécution de la loi sur le refuge et la protection à accorder à des criminels involontaires, que Dieu préférerait confier à la garde d'hommes familiarisés avec sa parole plutôt qu'à des anciens ordinaires.

Tranquille possession du pays (43-45).

VERSET 43. L'Éternel donc donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères; et ils en prirent possession et l'habitèrent.

Peu à peu, et en partie seulement beaucoup plus tard. Jébus ne fut pris que par David. La faute en était à leur indifférence ou à leur terreur, tant blâmée par Josué.

VERSET 44. Et l'Éternel leur donna du repos ¹ de tous côtés, selon qu'il avait juré à leurs pères ²; et il n'y eut aucun de leurs ennemis qui subsistât devant eux, mais l'Éternel livra tous leurs ennemis entre leurs mains.

¹ Comparativement aux quarante années de pérégrinations dans le désert, et aux guerres que le peuple, si porté à la vie nomade, venait de faire pendant plusieurs années.

² Deut., XII, 40.

VERSET 45. Il ne tomba pas un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel avait dites à la maison d'Israël; mais tout ce qu'il avait dit arriva.

Cela est répété (XXIII, 44).

Renvoi des trois tribus dans leurs foyers (XXII, 4-9).

VERSET 1. Alors Josué appela les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé, — 2. et il leur dit: Vous avez gardé tout ce que Moïse vous avait commandé. — 3. Vous n'avez pas abandonné vos frères, quoiqu'il y ait longtemps que vous soyez avec eux jusqu'à ce jour ¹. — 4. Maintenant donc, l'Éternel a donné du repos à vos frères. Retournez à présent dans vos demeures, dans le pays que vous devez posséder, au-delà du Jourdain. — 5. Prenez seulement garde avec soin que vous aimiez l'Éternel, votre Dieu, et que vous marchiez dans toutes ses voies. — 6. Puis Josué les bénit et les renvoya, et ils allèrent en leurs demeures.

¹ D'après la promesse et l'ordre de Moïse pour faire la guerre.

Il leur ordonna aussi de partager le butin avec leurs frères qui étaient demeurés chez eux (7-9).

Différend au sujet de l'autel élevé près du Jourdain (10-34).

VERSET 10. Or, ils vinrent aux limites du Jourdain, qui étaient au pays de Canaan; et ils bâtirent là un autel, joignant le Jourdain, un fort grand autel.

Ils avaient eu tort de ne pas consulter l'Éternel; mais Dieu leur pardonna par égard à la pureté de leurs intentions (voyez plus bas).

VERSET 12. Toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo, pour monter et leur faire la guerre. — **13.** Cependant ils envoyèrent vers eux Phinéas, — **14.** et avec lui dix chefs. — **15.** et ils leur parlèrent, disant : — **16.** Ainsi a dit toute l'assemblée de l'Éternel : Quel crime n'avez-vous pas commis contre le Dieu d'Israël, en vous détournant aujourd'hui de l'Éternel, et en vous bâtissant un autel, pour vous révolter aujourd'hui contre l'Éternel. — **17.** N'est-ce pas assez de l'iniquité de Péhor, dont nous ne sommes pas encore bien nettoyés ¹ jusqu'à ce jour? — **18.** que vous vous détourniez aujourd'hui de l'Éternel afin que dès demain sa colère s'allume contre toute l'assemblée d'Israël? — **19.** Quoi qu'il en soit, si la terre que vous possédez est souillée ², passez dans la terre de la possession de l'Éternel, où est le pavillon de l'Éternel, et ayez votre possession parmi nous ³, et ne vous révoltez point contre l'Éternel, et ne vous séparez point d'avec nous, en vous bâtissant un autel, outre l'autel de l'Éternel notre Dieu. — **20.** Hacan ne commit-il pas un forfait en prenant de l'interdit? Et la colère de l'Éternel ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée d'Israël? Et cet homme ne mourut pas seul pour son iniquité.

¹ Comparez XXIV, 23 avec Nombres, XXV, 3. Il y en avait donc encore des traces parmi le peuple. D'un autre côté, nous reconnaissons ici le zèle que, dans cette heureuse période, le peuple vouait à l'Éternel.

² Comme cela était arrivé près de Haï.

³ S'il restait dépourvu d'autel.

⁴ Même après le partage des terres, ils préférèrent les accueillir fraternellement plutôt que de voir trois tribus devenir infidèles.

VERSET 21. Les descendants de Ruben répondirent : — **22.** Le Fort, le Dieu, l'Éternel le sait lui-même, et Israël le connaîtra, si c'est par un esprit de révolte; et si c'est pour commettre un forfait contre l'Éternel. En ce cas-là, ne nous sauve pas aujourd'hui, ô Éternel ! — **23.** Si nous nous sommes bâti un autel pour nous détourner de l'Éternel, et si ç'a été pour offrir dessus quelque holocauste, ou quelque gâteau, ou si ç'a été pour y faire des sacrifices de prospérité, que l'Éternel lui-même nous en redemande compte ! — **24.** Si, au contraire, nous ne l'avons pas fait, parce que nous avons craint ceci, savoir, que vos descendants pourraient un jour parler ainsi à nos descendants et leur dire : Qu'avez-vous à faire avec l'Éternel, le Dieu d'Israël? — **25.** Car, ô vous, descendants de

Ruben et de Gad, l'Éternel a mis pour borne entre nous et vous le Jourdain ; vous n'avez point de part à l'Éternel. Ainsi, vos descendants feraient que nos descendants cesseraient un jour de craindre l'Éternel. — 26. C'est pourquoi nous avons dit : Bâtissons-nous maintenant un autel, non point pour holocauste, ni pour sacrifice, — 27. mais afin qu'il serve de témoignage entre nous et vous, et les générations qui viendront après nous, afin que nous fassions le service de l'Éternel devant sa face², — 28. et que nous puissions leur dire : Voyez la forme de l'autel de l'Éternel que nos pères ont fait, afin qu'il soit témoin entre vous et nous. — 29. Dieu nous garde de nous révolter contre l'Éternel aujourd'hui, en bâtissant un autel outre l'autel de l'Éternel notre Dieu, qui est devant son pavillon.

¹ Cet appel au témoignage de Dieu ² Jéroboam (4 Rois, XII) agit en sens est la meilleure preuve de la pureté de leur conscience. inverse.

VERSET 30. Après que Phinées et les chefs d'Israël eurent entendu ces paroles, ils furent satisfaits. — 31. Et Phinées dit : Nous connaissons aujourd'hui que l'Éternel est parmi nous, puisque vous n'avez point commis ce forfait contre l'Éternel ; maintenant vous avez délivré les enfants d'Israël de la main de l'Éternel. — 32. Ainsi, Phinées et ces chefs-là s'en retournèrent vers les enfants d'Israël et leur rapportèrent le fait. — 33. Et la chose plut aux enfants d'Israël, et ils bénirent Dieu. — 34. Et les descendants de Ruben et de Gad appelèrent l'autel : Hed ; car, disent-ils, il est témoin entre nous, que l'Éternel est le vrai Dieu.

Nous admirons ici ce tableau réjouissant du zèle pieux, uni à la réflexion, à la prudence, à l'amour, à la sollicitude pour la postérité. C'était le temps de la joie dans le Seigneur (Philip., IV, 4), devenue bien rare dans la suite parmi le peuple d'Israël. Les prophètes ont souvent rappelé cet âge d'or qui brilla pendant ces premières années. La jeunesse d'ordinaire pourtant agit en sens opposé.

Exhortations de Josué au peuple d'Israël (XXIII).

Il arriva longtemps après, quand Dieu eut assuré la paix d'Israël, et que Josué fut devenu fort avancé en âge, il convoqua les anciens d'Israël et leur tint un discours, où

1. Il leur rappela tout ce que l'Éternel avait fait (3-5).
2. Il les invita en conséquence à la fidélité (verset 6).
3. Il leur répéta les promesses qui en seraient la récompense (7-12).
4. Et les châtiments qui frapperaient leur infidélité.

VERSET 12. Si vous vous en détournez et que vous vous attachiez au reste de ces nations, et que vous vous mêliez avec eux, — 13. sachez certainement que l'Éternel votre Dieu ne continuera plus à déposséder ces nations devant vous, mais elles vous seront en pièges et en lacs (lacets), elles seront un fléau à vos côtés, et comme des épines à vos yeux (vous induisant au mal) jusqu'à ce que vous périssez de dessus cette bonne terre que l'Éternel, votre Dieu, vous a donnée.

Enfin, 5. il résume le tout dans ses adieux solennels (14-16).

VERSET 14. Or, voici, je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre; reconnaissez donc de tout votre cœur et de toute votre âme, qu'il n'est pas tombé un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel, votre Dieu, a dites de vous; tout ce qu'il avait promis est arrivé, et il n'en est pas tombé un seul mot. — 15. Et comme toutes les bonnes paroles vous sont arrivées, de même l'Éternel fera venir sur vous toutes les mauvaises paroles, jusqu'à ce qu'il vous ait exterminés; — 16. si vous transgressez l'alliance de l'Éternel, votre Dieu.

Dernières exhortations de Josué (XXIV, 4-28).

Josué convoqua toutes les tribus à Sichem près du mont Hébal (Josué, VIII, 8); c'est là qu'avaient été prononcées les bénédictions et les malédictions. Il leur rappela que leurs pères et Tharé avaient été idolâtres; que Dieu fit venir Abraham, fils de Tharé, en Canaan et lui donna Isaac, et à ce dernier Jacob et Esau; il leur retraça comment Jacob vint en Egypte avec ses fils; comment Dieu délivra le peuple par Moïse et Aaron, et comment les Egyptiens furent engloutis dans la mer Rouge. Dieu les ayant conduits au pays des Amorrhéens, Balaam ne put que prononcer des bénédictions sur eux. Il rappela le passage du Jourdain, la prise de Jéricho, et comment Dieu leur livra les Cananéens et le pays. Plus loin, il dit:

VERSET 14. Maintenant donc craignez l'Éternel, et servez-le en intégrité et en vérité, et quittez les dieux que vos pères¹ ont servis au-delà du fleuve, et en Egypte. — 15. Que s'il ne vous plait pas de servir l'Éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que vos pères ont servis au-delà du fleuve, ou les dieux des Amorrhéens, au pays desquels vous habitez²; mais pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel. — 16. Alors le peuple répondit, et dit: Dieu nous garde d'abandonner l'Éternel pour servir d'autres dieux! — 17. Car l'Éternel, notre Dieu, est celui qui nous a fait monter, et nous et nos pères, du pays d'Egypte, de la maison de servitude, et qui a fait devant nos yeux ces grands prodiges, et qui nous a gardés dans tout le chemin par lequel nous avons marché, et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé. — 18. Nous servirons donc aussi l'Éternel, car il est notre Dieu. — 19. Et Josué dit au peuple: Vous ne pourrez servir l'Éternel, car c'est le Dieu saint, c'est le Dieu fort, qui est jaloux; il ne pardonnera point votre révolte, ni vos péchés.

¹ Exode, (XXXII, 1).

² Comparez 1 Rois, XVIII, 21.

Josué ne veut point une promesse si prompte sans un examen préalable, car, Matth., VI, 24: Nul ne peut servir deux maîtres, et Luc., XIV, 28-33; le peuple devait aussi calculer les frais de construction de l'édifice, réfléchir à l'importance du service de Dieu, et examiner s'il avait la force de tenir sa promesse.

VERSET 21. Alors le peuple dit: Nous servirons l'Éternel. — 22. Et Josué dit au peuple: Vous êtes témoins contre vous-mêmes, que vous avez choisi vous-mêmes l'Éternel pour le servir. Et ils répondirent: Nous en sommes témoins. — 23. Maintenant donc, dit

Josué, ôtez les dieux des étrangers qui sont parmi vous ¹, et tournez votre cœur vers l'Éternel, le Dieu d'Israël.

¹ Ainsi, à l'époque même d'un zèle si ardent, chap. XXII, l'idolâtrie en avait séduit plusieurs à la suite de leurs rapports avec les Cananéens, ou bien on s'y livrait en secret.

VERSET 24. Alors le peuple répondit : Nous servirons l'Éternel, notre Dieu. — 25. Josué donc traita alliance en ce jour-là avec le peuple. — 26. Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu. Il prit aussi une grande pierre, et la dressa sous un chêne, qui était au sanctuaire de l'Éternel. — 27. Et il dit : Voici, cette pierre nous servira de témoignage; car elle a entendu toutes les paroles que l'Éternel nous a dites; et elle servira de témoignage contre vous, de peur que vous ne mentiez contre votre Dieu. — 28. Puis Josué renvoya le peuple, chacun à son héritage.

Cette assemblée fut plus solennelle et plus nombreuse que la première, chap. XXIII; toutes les tribus s'assemblèrent encore une fois pour s'entendre avec leur digne chef, et pour prêter serment de fidélité à Dieu, leur Roi.

Mort de Josué et d'Eléazar (XXIV, 29-33).

VERSET 29. Et il arriva après ces choses, que Josué mourut, âgé de cent dix ans. — 30. Et on l'ensevelit dans les bornes de son héritage, à Timnath-Sérah, du côté du septentrion de la montagne de Gahas. — 31. Et Israël servit l'Éternel tout le temps de Josué et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué, et qui avaient connu toutes les œuvres que l'Éternel avait faites pour Israël. — 32. On ensevelit aussi à Sichem (Gen., XLVIII, 21) les os de Joseph, que les enfants d'Israël avaient apportés d'Égypte (Gen., I, 25). — 33. Et Eléazar, fils d'Aaron, mourut, et on l'ensevelit au coteau de Phinées, son fils, qui lui avait été donné sur la montagne d'Ephraïm.

Les versets 34-33 forment la transition au livre des Juges; comparez Juges, II, 6-11; I, 1.

Josué était d'un caractère bien plus doux que sévère, parfois même timide. Voilà pourquoi Dieu dut l'encourager si souvent par ses paroles. Ses inférieurs mêmes, qui connaissaient sa timidité, ranimèrent son courage. La défaite de Haï le découragea vivement; il demeura prosterné devant le tabernacle, versant des larmes jusqu'à ce qu'il obtint l'assurance de la grâce et du secours d'en haut. Il est, après Ruben et Jacob, le premier dont la Bible raconte qu'il déchira ses habits en signe de deuil. C'est cet homme plein de douceur que Dieu mit à la tête d'Israël, et dont il fit l'instrument de la conquête du pays et de l'extermination des Cananéens. Il n'avait que des ordres à recevoir de la part du Chef invisible, à les exécuter fidèlement; sa douceur lui aida à ne point dépasser la sévérité des jugements de Dieu; le faux zèle ne l'entraîna point à de froides cruautés.

Josué fut un prophète d'une grande foi; il reconnut l'Éternel près de Jéricho sous la figure d'un guerrier; il reçut des révélations et des exhortations directes de la part de Dieu; il était doué d'une éloquence facile qui lui permettait de parler de l'abondance du cœur, spécialement lors des deux assemblées qu'il convoqua vers la fin de sa vie. Toutefois, il n'eut point le don de prophétie au même degré que Moïse, qui fut en général plus grand comme héros de la foi et comme chef du peuple, tel qu'il en fallait un pour conduire le peuple d'Israël d'une manière si miraculeuse dès le commencement, pour le réveiller du long sommeil où

il s'était engourdi en Egypte, pour le ramener au culte de ses pères, pour le détacher de l'Égypte, et pour triompher de tous les obstacles.

Ce fut encore pour son successeur une grande œuvre, que la conquête et le partage du pays; mais la route était tracée, le peuple discipliné; le souverain maître des cieux, le Dieu d'Israël trouva dans sa sagesse qu'un instrument plus faible pouvait suffire pour arriver au but. Le peuple put reprendre en paix ses travaux et reconnaître sa mission dans le caractère même de son chef: fidélité à l'Éternel dans une vie active et tranquille, obéissance et foi.

Josué ne goûta pas longtemps la paix; il était déjà assez avancé en âge en quittant l'Égypte pour faire la guerre aux Hamalékites et pour être envoyé comme émissaire dans le pays de Canaan. Trente-neuf ans s'étaient écoulés depuis dans le désert. La guerre contre les Cananéens dura six ans; car, depuis l'envoi des espions au commencement de la seconde année de la sortie d'Égypte jusqu'à la fin de la guerre, quand Caleb réclama sa part, il s'était écoulé quarante-cinq ans, dont trente-neuf jusqu'au passage du Jourdain. Ainsi, Josué survécut peu à la fin de la guerre, et le *long temps* dont il est question (Josué, XXIII, 1), ne désigne pas précisément un grand nombre d'années, « *beaucoup de jours* »; comparez le calcul chronologique qui précède.

SIXIÈME SECTION.

Israël sous les juges, 340 ans. — 2570-2910 de la création, 1430-1090 avant Jésus-Christ.

Après la mort de Josué, les Israélites furent placés pendant 340 ans sous le gouvernement des juges. Le temps qui suivit immédiatement la mort du successeur de Moïse fut marqué par la fidélité à la loi de Dieu; mais cette période fut courte, et l'idolâtrie ne tarda pas à s'introduire parmi ce peuple. Il s'écoula 340 ans depuis la mort de Josué jusqu'au moment où Israël demanda un roi. — Il est dit, dans 1 Rois, VI, 1, qu'il y eut une période de 480 ans depuis la sortie d'Égypte à la quatrième année du règne de Salomon. Ces 480 ans se répartissent de la manière suivante :

Moïse	40 ans.
Josué	17
Juges (Samuel).	340
Saül	40
David	40
Salomon	3
	<hr/>
	480 ans.

LIVRE DES JUGES ET I SAMUEL, I-VII.

1. — INTRODUCTION (Juges, I, 1-7).

Juda continue la guerre.

VERSET 1. Après la mort de Josué, les enfants d'Israël consultèrent l'Éternel, et dirent : Qui est-ce de nous qui montera le premier contre les Cananéens pour combattre contre eux?

¹ Parce qu'à la place de Josué il n'y avait aucun chef de l'armée désigné de Dieu.

VERSET 2. Et l'Éternel répondit : Juda y montera ¹ ; voici, j'ai livré le pays entre ses mains. — **3.** Et Juda dit à Siméon son frère : Monte avec moi en mon partage, et nous combattrons contre les Cananéens ; et j'irai aussi avec toi en ton partage. Ainsi Siméon s'en alla avec lui. — **4.** Alors l'Éternel livra les Cananéens et les Phérésiens entre leurs mains, et ils en battirent à Bezek ² dix mille hommes.

¹ Et ainsi s'accomplit la prophétie de Genèse, XLIX, 8, 9.

² Bezek (destruction), non loin de

Jabès, sur la rive occidentale du Jourdain, entra Sichem et Scythopolis.

VERSET 5. Car ayant trouvé Adoni-Bezek à Bezek, ils combattirent contre lui, battirent les Cananéens et les Phérésiens. — **6.** Et Adoni-Bezek s'enfuit ; mais ils le poursuivirent ; et l'ayant saisi, ils lui coupèrent ¹ les pouces des mains et des pieds.

¹ Afin qu'il ne pût plus porter les armes. Cet affreux supplice infligé à ce prince Cananéen, ainsi que tous les actes pareils, fréquents dans l'histoire du peuple juif, répugne aux idées que

nous nous faisons de la manière de traiter les prisonniers de guerre ; mais n'oublions pas qu'Israël était une verge dans la main de Dieu pour châtier des peuplades rebelles et idolâtres.

VERSET 7. Alors Adoni-Bezek dit : J'ai eu soixante-et-dix rois, dont les pouces des mains et des pieds avaient été coupés, qui recueillaient sous ma table ¹ ce qui en tombait ; Dieu m'a rendu ce que j'ai fait aux autres. Et ayant été mené à Jérusalem, il y mourut.

¹ Les rois prisonniers, condamnés à recueillir sous la table du vainqueur les miettes qui en tombaient, étaient ainsi voués, comme des chiens, au plus profond mépris. Cet aveu d'Adoni-Bezek

(ou du seigneur de Bezek) montre avec quelle rage les Cananéens combattaient entre eux et combien ils s'étaient attiré les jugements que Dieu fit tomber sur eux au moyen d'Israël.

VERSET 8. Or, les descendants de Juda avaient combattu contre Jérusalem, et l'avaient prise, et avaient fait passer ses habitants au fil de l'épée, et mis la ville en feu.

Les Israélites n'avaient pas possédé toutes les villes conquises au temps de Josué ; aussi durent-ils à cette époque en conquérir plusieurs. Ils ne dépossédèrent pas les habitants de Jérusalem qui devaient plus tard jouer un si grand rôle dans l'histoire (1 Juges, 1, 24). David doit s'en emparer de nouveau (2 Sam., V, 6, 7). Les versets 8-21 mentionnent la suite des conquêtes faites après la mort de Josué.

Commencement d'une période de déclin : les Israélites ne chassent pas tous les païens (1, 24-36).

Si les Benjamites ne dépossédèrent pas les Jébusiens, habitants de Jérusalem, la maison de Joseph n'en fit pas de même à l'égard de Béthel. Elle s'empara, avec le secours de l'Éternel, de ce territoire, et fit passer les habitants au fil de l'épée ; mais Manassé, Ephraïm, Zabulon, Ascér, Nephtali n'expulserent pas les païens occupant la portion du pays qui était échue à ces tribus. Aussi les Amorhéens opprimèrent la tribu de Dan. La maison de Joseph les soumit et les rendit tributaires.

Punition et avertissement. L'ange de l'Éternel à Bokim (II, 4-3).

VERSET 1. Or, l'ange ¹ de l'Éternel monta de Guilgal ² à Bokim, et il dit : Je vous ai fait monter hors d'Égypte, et je vous ai fait entrer au pays dont j'avais juré à vos pères, et j'ai dit : Je n'enfreindrai jamais l'alliance que j'ai traitée avec vous.

¹ L'ange de l'Éternel, l'ange de l'alliance qui les avait conduits hors d'Égypte.

² De Guilgal, ainsi d'orient, comme le soleil. L'ange de l'Éternel choisit ce lieu vraisemblablement pour leur rappeler la circoncision qui y avait été

faite; c'est là que l'opprobre d'Égypte avait été enlevé et que le peuple avait campé environ sept ans. Il y avait probablement à Guilgal, dans ce moment-là, une assemblée générale du peuple, au milieu de laquelle l'ange apparut.

VERSET 2. Et vous ne traiterez point aussi d'alliance avec les habitants de ce pays, et vous démolirez leurs autels; mais vous n'avez point obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela? — **3.** Aussi j'ai dit : Je ne les chasserai point de devant vous; mais ils seront à vos côtés ¹, et leurs dieux vous seront en piège.

¹ Nombres, XXXIII, 45. Josué, XXIII, 45.

L'ange reproche à Israël de ne pas avoir chassé, comme il l'aurait dû, les Cananéens. Il lui annonce que ce contact avec ces peuplades idolâtres l'entraînera dans le culte des idoles; de là une longue série de maux.

Court repentir du peuple (II, 4-III, 7).

VERSET 4. Et aussitôt que l'ange de l'Éternel eut dit ces paroles, le peuple éleva sa voix, et pleura. — **5.** Et ils appelèrent ce lieu-là Bokim ¹, et ils sacrifièrent là à l'Éternel.

¹ Bokim (les pleurants). Ils avaient raison de pleurer : l'ange de l'Éternel, en leur donnant cet avertissement sévère, n'y avait joint aucune parole de consolation; ils pouvaient voir que cette apparition était une disgrâce. Sans doute que cette menace n'était que conditionnelle; Israël aurait pu en détour-

ner l'accomplissement par un sincère repentir; mais leurs pleurs se séchèrent bientôt, et la menace de l'ange ne se réalisa que trop vite. Les Israélites ayant tout auprès d'eux des patens, se laissèrent entraîner dans l'idolâtrie (Juges, III, 5-7).

VERSET 6. Or, Josué ayant renvoyé le peuple, les enfants d'Israël étaient allés chacun à son héritage pour posséder le pays. — **7.** Et le peuple avait servi l'Éternel tout le temps de Josué, et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué, et qui avaient vu les grandes œuvres que l'Éternel avait faites en faveur d'Israël. — **8.** Puis Josué était mort. — **10.** Et toute cette génération avait aussi été recueillie avec ses pères; puis une autre génération s'était levée après eux, laquelle n'avait point connu l'Éternel, ni les œuvres qu'il avait faites pour Israël. — **11.** Les enfants d'Israël donc firent ce qui déplait à l'Éternel, et ils servirent les Bahalins ¹. — **12.** Et ayant abandonné l'Éternel, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte, ils allèrent après d'autres dieux, d'entre

les dieux des peuples qui étaient autour d'eux, — 13. et servirent Bahal et Hasçtaroth ².

L'historien sacré revient sur ce qui a été dit dans Josué, XXIV, 28, et jette un coup-d'œil général sur la situation actuelle. Ce peu de mots suffit pour décrire l'affaïssement moral du peuple, la pente par laquelle il se laissa tomber dans le culte des faux dieux.

¹ Bahalins, idoles de Bahal (seigneur, maître). Il en est fréquemment question dans l'Écriture : Bahal-Péhor ou Bahal de Péhor. Ce dernier est le nom d'une montagne (Nomb., XXIII, 28. Deut., III, 29). Bahal-Bérith (alliance) (Juges, VIII, 33); Bahal-Zebub (des mouches) (2 Rois, I, 2). En babylonien, Bahal se nommait *Bel*; c'était le dieu du soleil.

² *Hasçtaroth* ou *Hasçtarté*, divinité païenne. Quelques-uns croient que

c'était la lune; elle était adorée par les Philistins et les Sidoniens. Au lieu d'adorer le Créateur, les Gentils adoraient les forces établies de Dieu dans la nature (Rom., I, 22, 23). Selon eux, ces forces, dont ils faisaient des divinités, étaient de l'un ou de l'autre sexe. Le souvenir des bienfaits, des délivrances de Jéhovah s'affaiblit donc peu à peu en Israël, comme on le vit déjà dans Exode, I, 8.

VERSET 14. Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il les livra entre les mains de gens qui les pillèrent, et il les livra à leurs ennemis qui étaient autour d'eux, et ils ne purent plus subsister devant leurs ennemis. — 15. Partout où ils allaient, la main de l'Éternel était contre eux en mal, comme l'Éternel le leur avait juré; ainsi ils furent dans de grandes angoisses. — 16. Et l'Éternel leur suscitait des juges, qui les délivraient de la main de ceux qui les pillaient ¹. — 17. Mais ils ne voulaient pas même écouter leurs juges, et ils se prostituaient après d'autres dieux; ils se prosternaient devant eux, et ils se détournèrent aussitôt du chemin par lequel avaient marché leurs pères, qui avaient obéi aux commandements de l'Éternel.

¹ A l'époque des juges, tous les ennemis d'Israël formaient des hordes de pillards, telles que sont encore aujourd'hui la plupart des tribus arabes. Ils

regardaient le pillage et le vol, non-seulement comme permis, mais aussi comme honorables.

VERSET 18. Or, quand l'Éternel leur suscitait des juges, l'Éternel était aussi avec le juge, et les délivrait de la main de leurs ennemis, pendant tout le temps de la vie du juge; car l'Éternel se repentait, lorsqu'il entendait les sanglots qu'ils jetaient à cause de ceux qui les opprimaient et accablaient ¹. — 19. Puis, quand le juge mourait, ils se corrompaient de nouveau plus que leurs pères ²; ils ne rabattaient rien de leurs déportements, ni de leur train obstiné.

¹ Ainsi, le secours de l'Éternel ne survenait que lorsque le peuple manifestait un repentir sincère, accompagné de ferventes prières.

² Les fils se comportaient encore plus mal que leurs pères.

Du verset 44-49, nous voyons une esquisse de toute la période des juges. Dans les suivants, l'historien jette un regard en arrière, et, comme il l'a déjà fait plus haut, il nous fait assister (chap. III, 8) à l'invasion de l'idolâtrie et à ses terribles conséquences.

VERSET 20. C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'embrasa contre

Israël, et il dit : Puisque cette nation a violé mon alliance, — 21. aussi ne déposséderai-je plus de devant eux aucune des nations; — 22. afin d'éprouver par elles Israël, s'ils garderont ou non la voie de l'Éternel.

Les Israélites n'ont pas obéi au commandement de l'Éternel qui leur avait ordonné de chasser les Cananéens du pays de la promesse, et l'Éternel va les en punir en laissant subsister ces nations qui mettront la fidélité d'Israël à l'épreuve.

VERSET 23. L'Éternel laissa donc ces nations sans les déposséder sitôt.

Au commencement du chapitre III, nous voyons le triste effet de cette désobéissance : Israël succombe sous l'épreuve et se laisse entraîner dans l'idolâtrie (Rom., I, 18 et suiv.).

Exemples particuliers de la décadence d'Israël après la mort de Josué (XVII-XXI).

Ces quatre chapitres décrivent quelques-uns des événements qui suivirent la mort de Josué, et précédèrent l'administration des juges; car il y est question de Phinéas, petit-fils d'Aaron. Le récit de ces faits est renvoyé à la fin du livre. Dans l'ordre chronologique, leur place serait avant la judicature d'Hothniel.

Origine de l'idolâtrie dans la tribu d'Ephraïm (XVII).

Un homme de la tribu d'Ephraïm, Micca, avait enlevé de l'argent à sa mère. Lorsqu'il le lui eut rendu, elle consacra cet argent à l'Éternel et en employa plus de la cinquième partie à faire fondre une image d'or et une de fonte que Micca plaça dans sa maison, et il établit ses fils prêtres de ces idoles; mais, plus tard, un jeune lévite, de Bethléhem, vint à passer près de la demeure de Micca, qui l'engagea à rester chez lui comme sacrificateur, dans la pensée que Dieu rependrait sa bénédiction sur sa maison. Telle était l'ignorance de Micca, de sa mère et du lévite, qu'ils crurent s'attirer des faveurs divines en se livrant à un culte formellement interdit. L'anarchie civile et religieuse était à son comble.

Enlèvement de l'idole et du prêtre par des hommes de Dan (XVIII).

Dans ce temps-là, il n'y avait point de roi sur Israël, et la tribu de Dan cherchait un territoire qu'elle pût occuper. Dans ce but, elle envoya cinq hommes pour explorer le pays. Ces espions étant arrivés près de la maison de Micca reconquirent le lévite et lui demandèrent de consulter Dieu sur la réussite de leur projet. Ils étaient dans d'aussi profondes ténèbres que Micca, puisqu'ils croyaient qu'un tel homme pouvait consulter l'Éternel qui avait expressément défendu toute espèce d'idolâtrie. Le lévite leur fit une réponse à double sens. Les cinq espions allèrent à Laïs, vers le Liban, en dehors des limites proprement dites de Canaan. Les habitants de cette ville vivaient en repos et dans une complète indépendance. Sur le rapport des espions, six cents hommes de Dan partirent armés avec leurs femmes, leurs enfants et leurs biens. Chemin faisant, ils enlevèrent les idoles de Micca et promirent au sacrificateur une meilleure position pour l'engager à les suivre. Micca, accompagné de ses voisins, se plaignant de ce double vol, dut céder aux menaces que lui fit cette bande armée. Puis celle-ci s'empara de Laïs, y plaça les idoles; Jonathan, de la tribu de Manassé, et ses enfants furent sacrificateurs de Dan. Ce culte idolâtre subsista dans cette tribu aussi longtemps que l'arche, appelée *maison de Dieu*, resta à Scilo, en Ephraïm, c'est-à-dire jusqu'à la mort d'Héli.

Horrible infamie des habitants de Guibha (XIX, XX). — Ruine de la tribu de Benjamin.

Cette affreuse histoire, dont tous les détails font frémir, nous montre la profonde corruption dans laquelle étaient tombés les lévites et le pays presque tout entier. L'exemple des Cananéens n'avait que trop servi à développer les germes impurs qui se trouvaient en Israël. L'historien sacré nous a conservé le souvenir de ce fait et d'autres analogues pour signaler les ravages de l'idolâtrie, les maux de l'anarchie et le déplorable état où tombe inévitablement une nation qui se détourne du culte du vrai Dieu. L'horreur qu'inspira cependant la conduite des habitants de Guibha relève à nos yeux ce peuple d'Israël. Le châtement que subit la tribu de Benjamin fut terrible. Dieu lui-même désigna laquelle des autres tribus devait monter la première contre les coupables. Mais, pour faire sentir sa justice à la nation tout entière, il permit qu'Israël fût deux fois vaincu par les Benjamites, et ce ne fut qu'à la suite d'un jeûne et de sacrifices offerts à l'Éternel que les onze tribus parvinrent à châtier celle qui avait été le théâtre de l'attentat. Vingt-cinq mille hommes de Benjamin périrent; il n'y eut que six cents hommes de cette tribu qui survécurent à cette guerre civile.

Relèvement de la tribu de Benjamin (XXI).

A la vue de tant de ruines et de flots de sang, le peuple d'Israël jura de rompre toute relation avec les débris de Benjamin. Les Israélites firent serment qu'aucun d'eux ne donnerait sa fille en mariage aux Benjamites; mais ils ne tardèrent pas à se repentir de ce serment téméraire. Comme un péché produit toujours un autre péché, ils recoururent à une ruse pour ne pas laisser périr complètement une des douze tribus. Ils pleurèrent sur les maux causés à une peuplade qui renfermait des milliers d'êtres innocents du crime commis à Guibha. Mais, toujours légers, inconstants dans leurs voies, ils oublièrent bientôt les terribles leçons qu'ils venaient de recevoir; l'idolâtrie exerça de plus en plus parmi eux ses ravages. Nous devons maintenant reprendre le fil de l'histoire qui se retrouve au chapitre III, 6. L'anarchie cesse et reparaît tour à tour. Nous entrons dans la période des juges proprement dite.

2. — TEMPS DEPUIS HOTHNIEL JUSQU'À GÉDÉON.

Juges, III, 7-VIII, 32, et livre de Ruth.

Hothniel, Ehud, Sçamgar (III, 8-31).

Les Israélites, s'étant détournés du culte du vrai Dieu, tombèrent entre les mains de Cusçan Rischathajim, roi de Mésopotamie, pays situé à cent lieues est de Canaan. Au bout de huit ans d'asservissement à ce prince, ils crièrent à l'Éternel, qui leur donna un libérateur. Hothniel fut juge et général en chef des troupes d'Israël; il délivra le peuple, et, durant quarante ans, le pays fut en repos.

Mais s'étant de nouveau rendu coupable d'idolâtrie, il s'attira une punition plus sévère encore. Héglon, roi de Moab, ayant fait alliance avec les Hammonites et les Hamalékites, battit le peuple, s'empara de la ville des Palmiers (qu'on croit être la même que Palmyre ou Tadmor (Rois, IX, 48), et tint Israël dix-huit ans sous sa domination. La souffrance le porta au repentir. Ehud, de la tribu de Benjamin, deuxième juge, fit périr Héglon. La position changea; Israël jouit de quatre-vingts ans de repos. Cet état se maintint sous la judicature de Sçamgar, troisième juge, qui remporta une éclatante victoire sur les Philistins.

Débora et Barac (IV, 4-9).

VERSET 1. Mais les enfants d'Israël se mirent de nouveau à faire

ce qui est mauvais devant l'Éternel. — 2. C'est pourquoi l'Éternel les livra entre les mains de Jabin ¹, roi de Canaan, qui régnait à Hatsor ², et qui avait pour chef de son armée Sisera.

¹ Déjà, cent cinquante ans auparavant, Josué avait vaincu un roi Jabin, et brûlé la ville de Hatsor (Josué, XI, 41).

² Hatsor, vallée étroite qu'arrose le Jourdain, depuis sa source au lac de Tibériade.

VERSET 3. Alors les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel ; car Jabin avait neuf cents chariots ¹ de fer, et il avait opprimé les enfants d'Israël pendant vingt ans.

¹ Des chariots armés de faux qu'on attachait aux roues, et qu'on lançait contre les ennemis.

VERSET 4. En ce temps-là, Débora, prophétesse ¹, jugeait Israël — 5. sur la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël montaient vers elle pour être jugés ².

¹ Depuis Marie (Exode, XV, 20), c'est la première femme qui ait été remplie de l'esprit de prophétie.

² Elle jugeait les affaires les plus importantes.

VERSET 6. Or, elle envoya appeler Barac ¹, fils d'Abinoham, de Kédès, de Nephtali, et elle lui dit : L'Éternel, le Dieu d'Israël, n'a-t-il pas donné ce commandement : Va, fais venir en la montagne de Tabor ² dix mille hommes des enfants de Zabulon, et prends-les avec toi?

¹ L'Éternel l'avait désigné à Débora, comme un instrument pour délivrer le peuple. Barac était un homme plein de foi (Héb., XI, 32).

du désert d'Esdreton ou de Jizréhel. Le sommet forme un plateau d'un quart de lieue de long sur lequel une armée peut camper, et d'où elle peut découvrir toutes les manœuvres de l'ennemi.

² Le Tabor s'élève comme une forteresse naturelle, à 580 mètres au-dessus

VERSET 7. J'attirerai aussi à toi, au torrent de Kison ¹, Sisera, avec ses chariots et la multitude de ses gens, et je le livrerai entre tes mains.

¹ La plaine de Kison ou de Jizréhel est fameuse par plusieurs batailles (Voyez Juges, VI, 33. 4 Sam., XXIX, 4. 4 Rois, XX, 25); plus tard, elle servit de champ de bataille aux Grecs, aux

Romains, aux Egyptiens, aux Maures, aux Sarrasins, aux Croisés, aux Mahométans, aux Français, aux Anglais, aux Turcs, aux Mamelouks, aux Druses, aux Perses et aux Arabes.

VERSET 8. Et Barac lui dit : Si tu viens avec moi, j'irai; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas ¹.

¹ Cet homme pieux voulait encore mieux s'assurer de l'intervention du Seigneur par la présence de la prophé-

tesse. Un incrédule, un esprit peureux, aurait trouvé qu'il lui eût fallu une plus grande armée.

VERSET 9. Et elle répondit : Je ne manquerai point d'aller avec toi; mais tu n'auras point d'honneur dans ton entreprise; car l'Éternel livrera Sisera entre les mains d'une femme ¹. Débora donc se levant, s'en alla avec Barac à Kédès.

¹ Ce n'était pas pour humilier Barac, mais pour lui montrer que Dieu, comme il l'avait fait auparavant par le moyen de Sçamgar, voulait délivrer Israël au moyen d'une petite armée et d'une faible femme, et qu'aucun héros n'aurait lieu de se vanter d'une telle délivrance.

Barac vainqueur de Sisera (10-16).

VERSET 10. Et Barac ayant assemblé Zabulon et Nephtali à Kédès, fit monter après lui dix mille hommes. — 11. Or, Héber, Kénien, des enfants de Hobab, parent de Moïse, s'étant séparé des Kéniens, avait tendu ses tentes jusqu'au chêne de Tsahanajim, qui est Kédès. — 12. Alors on rapporta à Sisera que Barac était monté à la montagne de Tabor. — 13. Et Sisera assembla tous ses chariots et tout le peuple jusqu'au torrent de Kisçon. — 15. Et l'Éternel mit en déroute Sisera, et tout le camp, et il les fit passer au fil de l'épée devant Barac, de sorte que Sisera descendit du chariot, et s'enfuit à pied. — 16. Mais Barac poursuivit le camp, et tout le camp de Sisera fut passé au fil de l'épée; il n'en resta pas un seul ¹.

¹ C'est cette victoire qu'exalte le Psalmiste au Psaume LXXXIII, 40-41. Voyez encore Psaume LXXVI, 4-11.

Jahel tue Sisera (17-24).

VERSET 17. Et Sisera s'enfuit à pied à la tente de Jahel, femme de Héber; car il y avait paix entre Jabin et la maison de Héber ¹.

¹ Cette alliance entre Jabin et Héber montre que le dernier occupait une position importante dans le pays.

VERSET 18. Et Jahel étant sortie au-devant de Sisera, lui dit : Mon seigneur, retire-toi, retire-toi chez moi; ne crains point. Il se retira donc chez elle dans la tente, et elle le cacha sous une couverture. — 19. Puis il lui dit : Je te prie, donne-moi un peu d'eau à boire, car j'ai soif; et elle, ouvrant un baril de lait, lui donna à boire, et le couvrit. — 20. Il lui dit encore : Demeure à l'entrée de la tente, et au cas que quelqu'un vienne et t'interroge, disant : Y a-t-il ici quelqu'un? Alors tu répondras : Non. — 21. Et Jahel, femme de Héber, prit un clou de la tente ¹; et prenant un marteau en sa main, elle vint à lui doucement, et lui transperça la tempe avec ce clou, qui s'enfonça en terre ², pendant qu'il dormait profondément, étant fort las; et ainsi il mourut.

¹ Un des clous qui servaient à tenir les cordages de la tente. ² Sisera, accablé de fatigue, était couché sous son manteau, à terre.

VERSET 22. Et Barac poursuivit Sisera, et Jahel sortit au-devant de lui, et lui dit : Viens, et je te montrerai l'homme que tu cherches. Et Barac entra chez elle, et voici, Sisera était étendu mort, et le clou était dans sa tempe. — 23. Et en ce jour-là, Dieu humilia Jabin devant les enfants d'Israël. — 24. Et la puissance des enfants

d'Israël allait se renforçant de plus en plus contre Jabin, jusqu'à ce qu'ils l'eussent exterminé.

Chant de victoire de Débora et de Barac (V).

VERSETS 1, 2. Louanges rendues à Dieu. — 4, 5. Actions de grâces en mémoire de la loi donnée en Sinaï. — 6, 9. Tableau de la misère d'Israël au temps de Sçangar jusqu'à l'avènement de Débora. L'idolâtrie d'Israël lui attirait la colère du Dieu fort, et le plongeait dans le dénuement le plus complet. — 10-12. Dieu va déployer sa justice contre les ennemis de son peuple. — 13-23. Bénédictions répandues sur les tribus d'Israël. — 24-31. Victoire remportée par une femme.

Châtiment dont est frappé le peuple d'Israël par le moyen des Madianites (VI, 1-10).

La victoire remportée par Barac, Débora et Jahel, procura quarante ans de repos aux Israélites. Mais, au bout de ce temps-là, leur retour à l'idolâtrie fut la cause d'un nouveau châtiment. L'Eternel les livra aux Madianites, aux Hamalé-kites, habitants de l'Arabie-Pétrée. Ces peuplades arabes leur inspirèrent une telle frayeur, qu'ils durent s'enfuir dans les montagnes et dans les places fortes ; elles pillaient, détruisaient tout, comme font encore aujourd'hui certaines tribus de Bédouins du désert. Les enfants d'Israël, selon leur coutume, demandèrent du secours au Seigneur, qui, touché de compassion, leur envoya un prophète. Ce messager de Dieu, dont le nom n'est pas indiqué, leur rappela les délivrances qui leur avaient été accordées, et la défense qui leur avait été faite de servir les dieux des Gentils. S'ils sont frappés et plongés dans le plus misérable état, c'est par suite de leur désobéissance à la parole de Dieu.

Appel de Gédéon (11-24).

VERSET 11. Puis l'ange de l'Eternel vint, et s'assit sous un chêne qui était à Hophra ¹, et qui appartenait à Joas. Et Gédéon, son fils, battait le froment, pour l'ôter de devant les Madianites ².

¹ A l'ouest de Manassé.

ment en toute hâte après la moisson,

² Les Israélites étaient dans un état si misérable, qu'ils battaient leur fro-

pour le mettre à l'abri d'un coup de main de la part des Madianites.

VERSET 12. Alors l'ange de l'Eternel lui apparut, et lui dit : Très-fort et vaillant homme ¹, l'Eternel est avec toi. — 13. Et Gédéon lui répondit : Mon seigneur, est-il possible que l'Eternel soit avec nous ? Et pourquoi donc toutes ces choses nous sont-elles arrivées ? Et où sont toutes ces merveilles que nos pères nous ont racontées, disant : L'Eternel ne nous a-t-il pas fait monter hors d'Egypte ? Car maintenant l'Eternel nous a abandonnés, et nous a livrés entre les mains des Madianites ².

¹ Il fallait relever le courage de cet homme, qui s'appretait à fuir loin de l'atteinte des ennemis.

produisit pas un effet immédiat, parce que la misère du peuple et de Gédéon était à son comble.

² L'allocation de l'ange de l'Eternel ne

VERSET 14. Et l'Eternel ¹ le regardant, lui dit : Va avec cette force ² dont tu es rempli, et tu délivreras Israël de la main des Madianites. Ne t'ai-je pas envoyé ³ ?

¹ Celui qui est appelé plus haut l'ange de l'Eternel est appelé ici l'Eternel, c'est l'Ange de l'alliance, Celui qui était apparu à Abraham.

² Avec cette force qui lui était donnée de l'Eternel, cette force bien supérieure

à sa bravoure naturelle, le rendait capable de délivrer Israël.

³ A ces mots : « Je t'ai envoyé, » Gédéon reconnaît que Celui qui lui parle n'est pas une créature, un homme.

VERSET 15. Et il lui répondit : Hélas ! mon seigneur ¹, par quel moyen délivrerai-je Israël ? Voici, mon millier est le plus pauvre qu'il y ait dans Manassé ; et je suis le plus petit de la maison de mon père.

¹ Gédéon se sert du mot d'Adonaï, Dieu (au pluriel), comme pour dire le Dieu des dieux. Cependant sa réponse

dénote encore quelque incrédulité, du moins de l'indécision. Il regarde à lui-même et pas assez à l'Eternel.

VERSET 16. Et l'Eternel lui dit : Parce que je serai avec toi ¹, et tu battras les Madianites.

¹ Le Seigneur lui montre qu'il est le Dieu fort, comme dans Exode, III, 42. Il choisit les faibles, les humbles, pour

accomplir son œuvre, afin que l'on voie bien que c'est son œuvre.

VERSET 17. Et il lui répondit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, de me donner un signe que c'est toi qui parles avec moi. — **19.** Alors Gédéon rentra, apprêta un chevreau de lait, et des gâteaux sans levain ; et il mit la chair dans un panier, et le bouillon dans un pot, et il les lui apporta. — **21.** Alors l'ange de l'Eternel, ayant avancé le bout du bâton, toucha la chair ; et le feu monta du rocher et consuma la chair, et les gâteaux sans levain ; et l'ange de l'Eternel s'en alla de devant lui.

Gédéon dut voir que tout comme le Seigneur avait fait monter le feu du rocher, de même il lui communiquerait la force nécessaire et lui donnerait la victoire sur les Madianites. Il apprit ainsi que, sans voir l'Eternel, il pouvait sentir sa présence et recevoir ses ordres.

VERSET 22. Et Gédéon vit que c'était l'ange de l'Eternel, et il dit : Ah ! Seigneur Eternel ! car j'ai vu l'ange de l'Eternel face à face. — **23.** Et l'Eternel lui dit : La paix est avec toi ; ne crains point, tu ne mourras point.

Gédéon sent son courage grandir à mesure qu'il voit que Dieu l'a choisi pour délivrer le peuple.

VERSET 24. Et Gédéon bâtit là un autel à l'Eternel, et l'appela *Jéhovah-Sçalom* ¹. Il est jusqu'à ce jour à Hophra des Abihézérites.

¹ *Jéhovah-Sçalom* ou *Dieu de paix*, qui apporte la paix.

Gédéon détruit les autels de Bahal (25-32).

L'Eternel commande à Gédéon de détruire les autels de Bahal et d'en préparer un pour offrir un sacrifice selon la loi ; car le libérateur d'Israël, dans cette détresse causée par l'idolâtrie, ne devait pas être un adorateur d'idoles. Gédéon accomplit l'ordre qui lui est donné ; il démolit ces odieux monuments de l'apostasie du peuple ; mais il le fait pendant la nuit, parce qu'il craint la maison de son père et les gens de la ville. Quand il fut jour, les habitants de Hophra, voyant

leurs autels en ruine et ayant découvert l'auteur de cet acte, demandèrent à Joas de leur livrer son fils. Cette colère qu'ils éprouvèrent ne montre que trop la profonde dégradation dans laquelle ils étaient tombés. Mais Joas leur répondit avec beaucoup de sagesse, que si Bahal était Dieu, il saurait se défendre de lui-même. Dès ce jour-là Gédéon fut appelé Gédéon Jérubbahal, destructeur des idoles de Bahal.

Gédéon appelle le peuple à la guerre (33-35).

A l'approche des ennemis, l'Esprit de Dieu porta Gédéon à convoquer à son de trompette, d'abord les gens de sa famille, les Abihézérites, et, par le moyen de messagers, les tribus d'Ascer, de Zabulon et de Nephtali.

Nouveaux miracles confirmant la vocation de Gédéon (36-40).

Gédéon demande au Seigneur de lui donner un signe, un miracle auquel il puisse reconnaître qu'il est réellement destiné à délivrer Israël. L'Eternel, plein de compassion pour son serviteur, encore faible dans la foi, acquiesce à cette demande, et tous les doutes du jeune guerrier disparaissent.

Victoire de Gédéon sur les Madianites (VII, 1-22).

VERSET 1. Jérubbahal donc, qui est Gédéon, s'étant levé de bon matin, et tout le peuple qui était avec lui ¹, ils campèrent près de la fontaine de Harod; et ils avaient le camp de Madian du côté du Septentrion, vers le coteau de Moreh, dans la vallée ².

¹ D'après le verset 3 il y avait trente-deux mille hommes. ² Vallée de Jizréhel.

VERSET 2. Or, l'Eternel dit à Gédéon : Le peuple qui est avec toi est en trop grand nombre pour livrer Madian entre leurs mains; de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, disant : Ma puissance m'a délivré ¹.

¹ L'homme présomptueux, plein d'orgueil, se trompe facilement lui-même; il attribue le succès à sa propre force (Deut., VIII, 16-18); aussi l'armée qui va délivrer le peuple doit-elle être réduite au plus petit nombre.

VERSET 3. Maintenant donc, fais publier : Que celui qui est timide et qui a peur, s'en retourne dès le matin du côté de la montagne de Galaad. Et vingt-deux mille du peuple s'en retournèrent, et il en resta dix mille. — **4.** Et l'Eternel dit à Gédéon : Il y a encore trop de peuple; fais-les descendre vers l'eau, et je te les choisirai là. — **5.** Il fit donc descendre le peuple vers l'eau, et l'Eternel dit à Gédéon : Quiconque lappera l'eau de sa langue, comme le chien lappe, tu le mettras à part; et tu mettras aussi à part tous ceux qui se courberont sur leurs genoux pour boire. — **6.** Et le nombre de ceux qui lappaient l'eau dans leur main, la portant à leur bouche, fut de trois cents hommes; et tout le reste du peuple se courba sur ses genoux pour boire de l'eau. — **7.** Alors l'Eternel dit : Je vous délivrerai ¹ par ces trois cents hommes qui ont lappé l'eau, et je te livrerai Madian entre tes mains, et que tout le peuple s'en aille chacun chez soi.

¹ Les uns s'agenouillaient pour boire plus commodément; d'autres, en plus petit nombre, se mettaient à boire en lappant l'eau de leur langue. Ce furent donc ces trois cents, que l'Éternel choisit pour former la troupe de Gédéon, non-seulement afin qu'on reconnût que la délivrance viendra de Dieu, mais aussi parce que cette poignée d'hommes, ne prenant pas leurs aises pour boire, se montraient plus capables que les autres de concourir à l'exécution du stratagème que Gédéon allait employer.

VERSET 8. Ainsi le peuple prit en sa main leurs trompettes ¹. Et Gédéon renvoya tous les hommes d'Israël, et il retint les trois cents hommes. Or, le camp de Madian était au-dessous dans la vallée.

¹ C'étaient des cornes de bélier creuses, donnant un son très-fort.

VERSET 9. Et il arriva cette nuit-là, que l'Éternel lui dit : Descends au camp, car je l'ai livré entre tes mains. — 11. Et tu entendras ce qu'ils diront, et tes mains seront fortifiées ¹, et tu descendras au camp. Il y descendit donc, avec Purah son serviteur ², jusqu'au premier corps-de-garde qui était au camp ³.

¹ Tu prendras un nouveau courage en entendant ce qui se dit au camp ennemi. ³ C'étaient les avant-postes des Madianites.

² Son adjutant.

VERSET 13. Il disait : Voici, j'ai fait un songe; il me semblait qu'un gâteau de pain d'orge roulait vers le camp des Madianites, et qu'étant venu jusqu'aux tentes, il les a frappées, de sorte qu'elles sont tombées, et il les a renversées du haut en bas, et elles sont tombées.

Le pain d'orge était une image du mépris dans lequel étaient tombés les Israélites.

VERSET 14. Alors son compagnon répondit, et dit : Ce songe ne signifie autre chose que l'épée de Gédéon, homme d'Israël. Dieu a livré Madian et tout ce camp entre ses mains.

Le songe et son interprétation chez ces païens venaient évidemment de Dieu. Au reste, quelques-unes de ces peuplades avaient conservé le souvenir des victoires qu'Israël avait jadis remportées. Cet homme madianite devait, comme Balaam, prédire à son peuple sa défaite, et augmenter le courage du chef de l'armée d'Israël, qui était si près de lui.

VERSET 15. Et quand Gédéon eut entendu ¹ le récit du songe et son interprétation, il se prosterna, et étant retourné au camp d'Israël, il dit : Levez-vous; car l'Éternel a livré le camp de Madian entre vos mains ².

¹ La langue des Madianites était une branche de l'hébreu que parlaient les Israélites. On sait que les premiers descendants d'Abraham par Kétura. ² La joie qu'il éprouve ne lui fait pas oublier que c'est à Dieu qu'il en est redevable.

VERSET 16. Puis il divisa ces trois cents hommes en trois bandes, et il leur donna à chacun des trompettes à la main, et des cruches vides, et des flambeaux dans les cruches.

Les cruches servaient à couvrir les flambeaux, afin que la lumière ne parût pas jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au camp des Madianites.

VERSET 17. Et il leur dit : Quand je serai arrivé au bout du camp, vous ferez ce que je ferai. — **19.** Gédéon donc, et les cent hommes qui étaient avec lui vinrent au bout du camp, comme on venait de poser la seconde garde. Ils réveillèrent les gardes, lorsqu'ils sonnèrent des trompettes, et qu'ils cassèrent les cruches qu'ils avaient en leurs mains.

Le bruit du bris des cruches, semblable à un cliquetis d'armes, devait effrayer et assourdir les ennemis.

VERSET 20. Ainsi les trois bandes sonnèrent des trompettes, et cassèrent les cruches, tenant en leur main gauche les flambeaux, et en leur main droite les trompettes pour sonner, et ils criaient : *L'épée de l'Eternel et de Gédéon.*

Tour à tour ils sonnaient de la trompette et poussaient leur cri de guerre. Gédéon ajouta son nom à ceux de l'épée de l'Eternel, parce qu'il avait vu, d'après l'explication du songe mentionnée au verset 14, que son nom inspirait de la crainte aux ennemis; il se servit habilement de cette circonstance. Mais, plein de gratitude envers l'Eternel, il nomme naturellement Jéhovah le premier.

VERSET 21. Et ils se tinrent chacun en sa place autour du camp; et toute l'armée courait çà et là, s'écriant et fuyant.

Les yeux et les oreilles des Madianites étaient en même temps frappés de terreur par les flambeaux, le bruit des cruches, le son des trompettes et les cris de la troupe de Gédéon. La victoire d'Israël fut complète. Elle a servi de type à celle de Christ (Ps. LXXXIII, 12).

VERSET 22. Et l'Eternel tourna l'épée d'un chacun contre son compagnon, même par tout le camp. Et l'armée s'enfuit jusqu'à Beth-Scitah, vers Tséréra, jusqu'au bord d'Abelmeholah, vers Tabbat.

A cet affreux vacarme, les Madianites croyaient que les troupes de Gédéon étaient déjà au milieu du camp; chacun d'eux regardait comme son ennemi l'homme qui était le plus près de lui; par une fatale méprise, ils se tuaient les uns les autres. Par une intervention directe de la part de Dieu, semblable à celle de Josué, X, 41, les Israélites n'eurent pas besoin de tirer l'épée. Les fuyards se dirigèrent du côté de Juda sous la poursuite des hommes de Nephtali, d'Ascer et de Manassé. Gédéon fit dire aux Ephraïmites de couper les passages au bord de la rivière; ce qui fut exécuté, et les hommes de cette tribu tuèrent deux des chefs Madianites, Horeb et Zéeb.

Douceur et sévérité de Gédéon (VIII, 1-21).

Les Ephraïmites reprochèrent au général vainqueur de ne les avoir pas appelés plus tôt à combattre contre les Madianites. Gédéon sut les calmer en leur représentant que le succès qu'ils avaient obtenu par la mort de deux des chefs valait bien mieux que la victoire qu'il avait remportée.

Arrivé sur les bords du Jourdain en poursuivant deux autres princes madianites, Gédéon demande aux habitants de Succoth quelques vivres pour ses trois cents hommes harassés de fatigue. Mais les anciens de la ville lui refusent énergiquement tout subside. Ceux de Pénuel en font autant. Gédéon menace de frapper sévèrement ces deux villes, dès qu'il en aura fini avec les Madianites. Ce libérateur du peuple poursuit sa victoire; il fait prisonnier les autres chefs ennemis, défendus par cinq mille combattants. La défaite des Madianites fut donc complète; cent vingt mille avaient mordu la poussière. A son retour, Gédéon punit les deux villes qui avaient méconnu sa vocation de juge et de sauveur d'Israël.

Gédéon refuse la royauté (22-27).

Heureux de leur victoire sur ce puissant ennemi, les Israélites offrirent la couronne à Gédéon et à ses descendants. Gédéon répondit : Je ne dominerai point sur vous, ni mon fils ne dominera point sur vous. L'Éternel dominera sur vous. Il demanda pour sa part de butin des bagues d'or prises sur les vaincus. Il en fit un éphod, vêtement de sacrificeur, qui servit d'idole et qu'il plaça dans sa ville natale, à Hophra. Ainsi Gédéon, qui reconnaissait devoir sa victoire au bras puissant de Jéhovah, entraîna le peuple dans l'idolâtrie. Pensait-il lui fournir un moyen de servir le vrai Dieu ? Mais jamais une bonne intention n'a justifié un acte mauvais en lui-même. Gédéon aurait dû se rappeler la loi de Moïse, réglant tout ce qui concerne le culte, et s'y conformer.

Le pays est en repos (VIII, 28-32).

Les Madianites étant humiliés, défaits, le pays d'Israël jouit de quarante ans de repos durant toute la vie de Gédéon. Celui-ci avait soixante-dix fils. La polygamie, fruit de l'idolâtrie, était répandue parmi le peuple. Gédéon, qui parvint à un âge fort avancé, s'y laissa entraîner comme la plupart des enfants d'Israël.

HISTOIRE DE RUTH.

L'Histoire de Ruth appartient à la première portion de la période des Juges, et trouve sa place entre Hothniel et Gédéon, comme on le voit dans la généalogie qui est à la fin de ce livre. Cette généalogie mentionne Salmon-Rahab, Booz-Ruth, Obed, Isai, David. La première portion de la période des juges embrasse deux cent cinquante-trois ans, et les deux autres soixante-treize et soixante-quatorze ans.

Départ de Nahomi et retour dans la tribu de Juda (I).

Au temps des Juges, durant une famine, Elimélec, de Bethléhem, partit pour le pays de Moab, avec sa femme Nahomi et ses deux fils Mahlon et Kiljon. Elimélec étant mort, les deux fils épousèrent des filles moabites, dont l'une se nommait Horpa et l'autre Ruth. Au bout de dix ans, ils moururent aussi en pays étranger. Nahomi, ayant appris que la famine avait cessé en Canaan, résolut de retourner dans sa patrie avec ses deux belles-filles. Mais, chemin faisant, elle leur dit : « Retournez dans la maison de vos parents; que le Seigneur vous bénisse comme il m'a bénie, moi et ceux qui sont morts. » Elle les baisa pour prendre congé d'elles. Les belles-filles pleurèrent en disant : « Nous voulons aller avec toi vers ton peuple. » Cependant, Ruth seule accompagna sa belle-mère.

VERSET 16. Ne me prie point de te laisser, dit la jeune femme, pour m'éloigner de toi; car j'irai où tu iras, et je demeurerai où tu demeureras : Ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu. — 17. Je mourrai où tu mourras, et j'y serai ensevelie. Que l'Éternel me traite avec la dernière rigueur, si jamais rien ne te sépare de moi que la mort.

L'attachement de Ruth pour Nahomi n'était pas seulement de l'affection filiale, mais le fruit d'une foi commune. La jeune veuve voulait servir le Dieu d'Israël et renoncer au culte idolâtre dans lequel elle avait été élevée. Ces deux femmes arrivèrent à Bethléhem, et comme on disait : N'est-ce pas ici Nahomi ? elle répondit : « Ne m'appellez point Nahomi (belle, agréable), appelez-moi Mara (amer-tume). Je m'en allai comblée de biens, et l'Éternel m'a enlevé ce que j'avais. »

Ruth glanant dans le champ de Booz (II).

C'était la saison de la moisson. Dénuée de ressources, ainsi que sa belle-mère, Ruth alla glaner dans un champ appartenant à Booz, riche parent d'Elimélec, son beau-père. Booz, s'étant rendu dans ce champ, après avoir salué ses ouvriers comme un pieux Israélite, demanda qui était cette jeune femme qui ramassait des épis. Dès qu'il eut appris que c'était Ruth, dont il connaissait la touchante fidélité envers Nahomi, il lui adressa les paroles les plus propres à la rassurer. A l'ouïe d'un tel langage, Ruth tombe à ses genoux, et lui exprime toute sa gratitude : « Comment, dit-elle, comment ai-je trouvé grâce devant toi, que tu me connaisses, moi qui suis étrangère. » Booz répond : « Tout ce que tu as fait à ta belle-mère, depuis que ton mari est mort, m'a été entièrement rapporté ; comment tu as laissé ton père et la mère, et le pays de ta naissance, et comment tu es venue vers un peuple que tu n'avais point connu auparavant. Que l'Eternel te récompense de ce que tu as fait ! Puisses-tu recevoir pleinement ton salaire de l'Eternel, le Dieu d'Israël, sous les ailes duquel tu t'es venue retirer ! » En même temps Booz lui permet de manger avec les moissonneurs durant tout le temps de la moisson. Le soir, elle emporte vers Nahomi une bonne provision d'orge. Nahomi bénit le Seigneur de la rencontre que Ruth avait faite. « Cet homme, dit-elle, est notre proche parent, et de ceux qui ont le droit de retrait lignager (d'épouser la veuve d'un parent mort sans enfants). » Nahomi lui conseilla de s'attacher aux servantes de Booz, par suite de la permission que celui-ci lui avait donnée, et de glaner jusqu'à la fin de la moisson.

Booz se dispose à épouser Ruth (III).

Après la moisson, Nahomi dit à sa belle-fille : « Ne chercherai-je pas à te procurer du repos, afin que tu sois heureuse ? Voici, Booz vannerà cette nuit les orges qui ont été foulés dans l'aire. Descends dans l'aire. Quand Booz se couchera, entre et te couche à ses pieds. » — Nahomi pouvait donner ce conseil d'après les mœurs des Israélites, qui regardaient comme une chose fort importante qu'une famille ne vint pas à s'éteindre. — Ruth suivit ces directions avec toute la candeur et la pureté d'une pieuse Israélite. Booz, l'ayant connue, lui dit : « Ma fille, que l'Eternel te bénisse ! Ne crains point ; je te ferai tout ce que tu me diras ; car toute la porte de mon peuple, toute la ville sait que tu es une femme vertueuse. Il est très-vrai que j'ai droit de retrait lignager ; mais il y en a un autre qui a le même droit et qui t'est plus proche parent que moi. » — Au matin, Ruth rentra chez sa belle-mère avec six mesures d'orge. Nahomi lui dit : « Ma fille, demeure ici jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire se terminera ; car cet homme-là ne se donnera point de repos, qu'il n'ait aujourd'hui achevé cette affaire. »

Booz épouse Ruth (IV, 1-13).

Le lendemain, Booz dit à l'autre parent, qui avait le même droit que lui, tout ce qui concernait Nahomi, en présence de dix des anciens de la ville, et lui demanda s'il voulait user de son droit d'acheter la portion d'un champ appartenant à la veuve. Ce parent répondit d'abord qu'il rachèterait ce champ ; mais Booz lui fit remarquer qu'au jour où se ferait cette acquisition, le réacquéreur, d'après la loi de Moïse, devait épouser la veuve ; car l'époux de Ruth était mort sans laisser d'enfants. Ce parent refusa, car il aurait perdu son propre bien en achetant le champ de Ruth et en remplissant l'autre condition de la loi. Selon l'usage, et pour confirmer la convention, d'après lequel était reconnu le droit pur et net de Booz, cet autre parent déchaussa son soulier et le donna à Booz. Ensuite celui-ci prit les anciens à témoin, ainsi que le peuple, de la convention qui venait d'être faite, et il déclara publiquement qu'il voulait épouser Ruth. S'il naissait des enfants de ce mariage, la famille d'Elimélec serait ainsi perpétuée. Tous les assistants lui dirent : « Nous en sommes témoins. » Ainsi Booz épousa Ruth selon toutes les prescriptions légales.

VERSET 18. Or, ce sont les générations de Pharez : Pharez fut père de Hetsron; — 19. Hetsron fut père de Ram; Ram fut père de Hamminadab; — 20. Hamminadab fut père de Mahasson; Mahasson fut père de Salmon; — 21. Salmon fut père de Booz; Booz fut père de Obed; — 22. Obed fut père d'Isaï; Isaï fut père de David.

Après une longue interruption, nous retrouvons ici la généalogie sacrée qui conduit à Jésus-Christ. La mère de Pharez fut Tamar (Gen., XXXVIII, 29), qui était une païenne. Rahab fut la mère de Booz. Nahasson était un des chefs de maison au temps de Moïse (Nomb., XVII). Depuis Pharez, David est le dixième membre, et depuis Salmon, il est le cinquième. Salmon, l'époux de Rahab (Josué, VI, 25), vivait au temps de l'entrée d'Israël en Canaan; dès-lors, jusqu'à la naissance de David, il s'est écoulé environ trois cent soixante ans. Il peut paraître étonnant que dans un aussi long espace de temps il n'y ait eu que quatre générations, savoir : Salmon, Booz, Obed, Isaï. On peut croire que, à l'époque de son mariage, Rahab, femme de Salmon et mère de Booz (Matth., I, 5), était très-jeune, qu'elle mit Booz au monde fort longtemps après, et que celui-ci se maria dans un âge avancé. Il est dit aussi dans 1 Samuel, XVII, 42, qu'« Isaï était vieux » lors de l'onction de David et pendant la guerre des Philistins. — Remarquons que trois femmes païennes figurent dans la généalogie de Christ : Tamar, Rahab et Ruth; et que même les deux premières, dans un moment de leur vie, étaient loin de jouir d'une bonne réputation. Dieu n'est-il pas aussi le Dieu des Gentils et tous les peuples païens ne sont-ils pas compris dans son plan de grâce selon l'Évangile? C'est donc une erreur de croire que dans l'Ancien-Testament il y avait, sous ce rapport, une ligne de démarcation infranchissable entre Israël et les Gentils?

3. — TEMPS D'ABIMÉLEC A HÉLI.

Conduite d'Israël après la mort de Gédéon (Juges, VIII, 33-35).

Gédéon avait gouverné Israël pendant quarante ans, et nous avons vu que l'exemple de son idolâtrie exerça une pernicieuse influence sur tout le peuple. Après sa mort, le mal ne fit qu'aller en croissant. Les Israélites se jetèrent dans une idolâtrie plus grossière encore, qui envahit toutes les tribus; ils oublièrent la délivrance que Dieu leur avait accordée par le moyen de Gédéon, et ne témoignèrent aucune gratitude à ses enfants. Il est naturel que celui qui oublie Dieu oublie aussi l'homme. Quand nous aimons nos frères, nous connaissons par là que nous sommes passés de la mort à la vie (4 Jean, III, 14).

Courte tyrannie d'Abimélec (IX).

Abimélec était fils d'une esclave de Gédéon. Plein d'ambition, il demande aux habitants de Sichem, résidence des frères de sa mère, s'il valait mieux être gouverné par soixante-dix hommes, fils de Gédéon, ou par un seul. Les Sichémites comprirent sa pensée et formèrent un parti qui lui fut dévoué au point de prendre soixante-dix pièces d'argent du temple de leur faux dieu, et de les donner à Abimélec, qui s'en servit pour lever et solder une troupe de vagabonds. Ces hommes de sang étaient vendus à cet ambitieux, qui fit mettre à mort les soixante-dix fils de Gédéon. Un seul d'entre eux, le plus jeune, Jotham, échappa à cet affreux massacre. Les Sichémites proclamèrent Abimélec roi. Alors Jotham, montant au sommet du Guérizim, crie aux habitants de Sichem : Écoutez-moi; et il leur adresse un apologue ayant pour but de leur montrer la folie de leur conduite. Qui avaient-ils choisi pour roi? Un impie, un homme de qui on ne pouvait attendre aucun bien. L'olivier, le figuier et la vigne sont l'image des juges précédents; ils servaient Dieu et les hommes, tout comme le vin et l'huile étaient employés dans les sacrifices. On sait que Gédéon, comparé à un de ces arbres, avait refusé la couronne (Juges, VIII, 22). L'épine, au contraire, n'est bonne qu'à être

brûlée. Tel est Abimélec, qui, par le meurtre de ses frères, s'est attiré la malédiction divine.

L'apologue de Jotham, où figurent des êtres inanimés et parlant entre eux, est le seul qu'on rencontre dans toute la Bible. Il ne faut pas confondre l'apologue ou la fable avec les paraboles, si fréquentes dans le Nouveau-Testament, et dans lesquelles figurent des personnes ou des objets inanimés, mais ne parlant pas entre eux.

Quelle est cette maison de Millo dont il est parlé aux versets 6-20? Ce peut-être le nom de la forteresse de Sichem, mentionnée au verset 46. Il y avait à Jérusalem un grand édifice de ce nom (2 Sam. V, 9. 1 Rois, IX, 15-24). Le mot Millo signifie « plénitude ; » il peut aussi désigner une famille notable du parti d'Abimélec.

Mort d'Abimélec (IX, 22-57).

La division ne tarda pas à se mettre dans le parti de l'usurpateur. Ceux qui l'avaient élevé sur le trône, les Sichémites, se séparèrent de lui, et lui tendirent des embûches pour le faire périr. Enfin, après trois ans d'un règne très-agité, Abimélec eut le crâne cassé par une pièce de meule qu'une femme lui jeta du haut de la tour de Tebets, dont il faisait le siège. Ainsi périt cet homme, qui avait troublé Israël et qui s'était souillé du sang de ses frères. Ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il moissonnera aussi (Gal., VI, 7).

Les juges Tolah et Jaïr (X, 4-5).

Après la mort d'Abimélec, les Israélites, qui avaient pris les armes, regagnèrent leurs foyers. Dieu suscita comme juge Tolah, de la tribu d'Issacar, et qui habitait Scamir sur la montagne d'Ephraïm. Il jugea Israël vingt-trois ans. Son successeur fut Jaïr de Galaad, qui régna vingt-deux ans.

Nouvelle détresse d'Israël et premier secours par le moyen de Jephthé (X, 6-18; XI).

A cette époque, les Israélites s'adonnèrent de plus en plus au culte de Bahal, de Hashtaroth et des fausses divinités des peuplades païennes du voisinage, auxquelles ils furent soumis pendant dix-huit ans. Leur détresse fut à son comble, et ils se mirent à crier à l'Éternel, disant : Nous avons péché contre toi, et nous avons abandonné notre Dieu, pour servir les Bahalins. Mais Jéhovah leur répondit : Allez, criez aux dieux que vous avez choisis, qu'ils vous délivrent au temps de votre angoisse. Alors les enfants d'Israël redoublèrent leurs cris, et pour preuve de la sincérité de leur repentance, ils ôtèrent du milieu d'eux ces divinités mensongères, et servirent l'Éternel. A cette vue, les Hammonites s'assemblèrent et campèrent à Galaad. De leur côté les enfants d'Israël prirent les armes et campèrent à Mitspa. Il leur fallait un chef. Les principaux de Galaad se dirent l'un à l'autre : Qui sera l'homme qui combattra contre Hammon ? Il sera le chef de tous les habitants de Galaad. Il y avait dans cette tribu un homme nommé Jephthé, fils de Galaad et d'une esclave. Chassé de la maison paternelle par ses frères, envieux de son héritage, Jephthé s'était enfui au pays de Tob et s'était formé un corps de partisans pour repousser les ennemis. Ce fut à lui que les Galaadites s'adressèrent pour lui donner le commandement en chef contre les Hammonites. Jephthé n'accepte cette offre que sous la promesse expresse que ce serait pour aller combattre contre ces envahisseurs. Les anciens de Galaad lui dirent : Que l'Éternel soit juge entre nous, si nous ne faisons tout ce que tu as dit. Investi du commandement, Jephthé envoya des députés au prince des Hammonites pour lui dire : Qu'y a-t-il entre toi et moi que tu sois venu contre moi pour faire la guerre dans mon pays ? Le roi des Hammonites répondit que c'était parce qu'Israël lui avait pris son pays en montant d'Égypte. Jephthé envoya de nouveau des députés au roi des Hammonites pour lui exposer comment l'Éternel avait livré le pays des Amorrhéens au peuple d'Israël, depuis Arnon

jusqu'à Jabbok, depuis le désert jusqu'au Jourdain. Je ne t'ai point offensé, dit-il; mais tu agis mal contre moi de me faire la guerre. Que l'Éternel soit aujourd'hui juge entre les enfants d'Israël et les enfants de Hammon (12-27). Alors l'Esprit de l'Éternel saisit Jephthé, qui passa au travers de Galaad et de Manassé, pour combattre les Hammonites; mais il fit en même temps un vœu très-téméraire, savoir, d'offrir à l'Éternel en holocauste tout ce qui sortira des portes de sa maison, dans le cas où il vaincrait les ennemis. L'Éternel les livra dans ses mains à la suite d'une sanglante bataille.

Mais comme Jephthé venait à Mitspa dans sa maison, voici, sa fille, qui était seule et unique, sortit au-devant de lui avec des tambours et des flûtes, en signe de réjouissance pour la victoire obtenue. A cette vue Jephthé déchire ses vêtements, et s'écrie : « Ah! ma fille, tu es du nombre de ceux qui me troublent, car j'ai ouvert ma bouche à l'Éternel, et je ne pourrai me rétracter. » — La noble Israélite répondit : Mon père, as-tu ouvert la bouche à l'Éternel? Fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, puisque l'Éternel t'a vengé de tes ennemis les Hammonites. Par reconnaissance pour la délivrance de son pays et par amour pour sa patrie, elle se résigna à souffrir avant de savoir quel est le vœu qu'a fait son père. Elle lui dit de lui accorder deux mois pour pleurer avec ses compagnes.

Lorsque le père lui eut dit quel était le vœu fait à l'Éternel, elle alla passer ce temps dans les montagnes; et dès-lors elle fut consacrée à un célibat perpétuel. Il n'est donc pas question ici d'un sacrifice humain. Ces sortes de sacrifices étaient formellement défendus par la loi : « Tu ne feras point à l'Éternel, ton Dieu, comme font les nations à leurs dieux, car ces nations ont fait à leurs dieux tout ce qui est en abomination à l'Éternel, et même ils ont brûlé au feu leurs fils et leurs filles à l'honneur de leurs dieux (Deut., XII). » — Nous comprenons très-bien la vive douleur de Jephthé : d'après la loi, sa fille, qui était unique, était son héritière et devait perpétuer son nom; maintenant, sa souche est brisée, sa famille va s'éteindre, ce qui était toujours pour les Israélites un grand sujet de douleur. En Orient, le célibat étant une honte et un malheur, les jeunes filles pleurèrent amicalement la fille de Jephthé qui leur était arrachée par le vœu de son père. La famille de Jephthé s'éteignit. Il est mentionné (Héb., XI, 32) à cause de sa foi.

Guerre civile des Ephraïmites et des Galaadites (XII, 1-7).

Les hommes d'Ephraïm, voyant la victoire de Jephthé, lui reprochèrent de ne pas les avoir appelés pour combattre avec lui, et lui déclarèrent qu'ils le brûleraient, lui et sa maison. Ainsi un misérable amour-propre allait allumer la guerre civile et provoquer d'affreux massacres. Jephthé répondit à ceux d'Ephraïm : J'ai eu de grands différends avec les Hammonites, et quand je vous ai appelés, vous ne m'avez point délivré. Pourquoi êtes-vous montés aujourd'hui contre moi? — Jephthé ne sut pas les apaiser comme l'avait fait autrefois Gédéon (chap. VII), mais il combattit avec les hommes de Galaad contre ceux d'Ephraïm. Ceux-ci se moquaient des premiers en leur disant : Vous êtes des fugitifs d'Ephraïm. Les Ephraïmites furent mis en fuite, et trouvèrent les passages du Jourdain au pouvoir des Galaadites. Ceux d'Ephraïm, qui étaient échappés, disaient : Laissez-nous passer. Ceux de Galaad demandaient : Es-tu Ephraïtien? Les fugitifs répondaient : Non! Une simple différence de langage suffit pour les perdre. Les Galaadites, maîtres des passages, voulurent s'assurer si ces fuyards étaient dans leurs ou de la tribu d'Ephraïm. A mesure qu'un Ephraïmite tombait dans le défilé, les hommes de Galaad lui disaient : Prononce *Schibboleth* (épi de blé). Ceux d'Ephraïm se décelaient en prononçant : *Sibboleth*. Aussitôt les Galaadites les reconnaissant pour ennemis, les mettaient à mort. Cette malheureuse tribu perdit, soit dans le combat, soit dans ce défilé, quarante-cette mille combattants. Jephthé fut juge en Israël durant six ans, jusqu'à sa mort (4-7).

Juges Ibstan, Elon, Abdon (8-15).

Jephthé eut pour successeur Ibstan de Bethléhem, père de trente fils et de trente

(Juges, XIII ; XIV, 1-6.)

filles, et qui régna sept ans. Ce fut le dixième juge. Le onzième fut Elon, de la tribu de Zabulon, qui jugea Israël pendant dix ans. Le douzième fut Abdon, de la tribu d'Ephraïm, qui jugea pendant huit ans. Il eut quarante fils et trente petits-fils. Il est à présumer, d'après Juges, X, 9, que, tandis que Jephthé faisait ses premiers efforts pour secouer le joug des Hammonites au-delà du Jourdain, ces trois derniers juges furent en fonctions dans les tribus de Juda, de Benjamin et d'Ephraïm. On peut cependant les compter au nombre des juges qui exercèrent cette autorité, puisqu'ils combattirent aussi contre les Hammonites, habitant à l'orient du Jourdain. Une partie du temps où régnèrent ces trois juges, comme celui où vécut Jephthé, est comprise dans la période de dix-huit ans de l'oppression des Hammonites (Juges, X, 8); car il n'est pas dit de la victoire de Jephthé, comme de celles des juges précédents, qu'elle eut pour effet de procurer une paix réelle au pays. Comparez la judicature de Samsom durant les quarante ans d'oppression par les Philistins.

Samson, juge (XIII-XVI).

Naissance et enfance de Samson (XIII).

Les Israélites étant retombés dans l'idolâtrie et dans tous les péchés qu'elle entraîne après elle, l'Éternel les livra pendant quarante ans entre les mains des Philistins; il ne faut pas confondre ces quarante ans avec la sujétion mentionnée au chapitre X, 8. — Il y avait dans la tribu de Dan un homme, nommé Manoah, habitant Tsorah, et qui n'avait point d'enfants. Un ange de l'Éternel apparut à la femme de Manoah, et lui prédit qu'elle mettrait au monde un fils, qui serait consacré à Dieu des le sein de sa mère; le rasoir ne devait pas passer sur sa tête, et ce serait lui qui délivrerait Israël de la main des Philistins. Cette femme rapporta ces paroles à son mari. Celui-ci demanda à l'Éternel que l'ange lui apparût une seconde fois, pour lui enseigner ce qu'il devait faire à l'enfant. Dieu exauça la prière de Manoah. L'ange de Dieu apparut à la femme, qui était aux champs, et qui courut appeler son mari. Manoah dit à l'ange : Quelle conduite faudra-t-il tenir envers l'enfant? L'ange lui répondit : Il ne mangera rien du produit de la vigne et ne boira ni vin, ni cervoise. Ta femme prendra garde à tout ce que je lui ai commandé. Manoah voulut retenir l'ange et lui apprêter un cheveau de lait. Mais l'envoyé céleste lui dit : Quand tu me retiendrais, je ne mangerais point de ton pain; si tu fais un holocauste, tu l'offriras à l'Éternel. — Manoah ne savait pas que ce fût un ange de Dieu; il le prenait pour un homme honorable. Quel est ton nom? lui demanda-t-il, afin que nous l'honorions, quand la promesse que tu as faite sera accomplie? L'ange de l'Éternel lui répondit : Pourquoi me demandes-tu quel est mon nom? Il est admirable (mystérieux). Aussitôt Manoah prit un jeune cheveau et un gâteau, et les offrit en holocauste sur un rocher. Alors la flamme monta de dessus l'autel vers les cieux, et l'ange de l'Éternel monta aussi avec la flamme de l'autel. A cette vue, Manoah et sa femme tombèrent le visage contre terre, et reconnurent qu'ils avaient vu l'ange de l'Éternel. Manoah, saisi de frayeur, s'écria : Certainement nous devons mourir, puisque nous avons vu Dieu. Mais la femme, dont la foi était plus grande, lui dit que si l'Éternel eût voulu les faire mourir, il n'eût pas pris de leurs mains l'holocauste, et ne leur eût pas fait entendre des choses aussi merveilleuses. — Quelque temps après, cette femme mit au monde un fils, qui fut nommé Samson (soleil), et l'Éternel le bénit. Cet enfant, tout jeune encore, donna des preuves que l'Esprit de l'Éternel était en lui.

Samson et le lion (XIV, 1-6).

Samson, étant devenu grand, vit une jeune fille des Philistins à Timna, appartenant à la tribu de Dan, mais occupée alors par les Philistins, et il demanda à ses parents la permission de l'épouser. Ceux-ci furent affligés de cette demande; ils auraient préféré qu'il épousât une Israélite; mais le jeune homme persista dans son dessein. Manoah et sa femme ignoraient que ce projet vint de

l'Éternel ; car Samson cherchait une occasion d'attaquer les Philistins, qui dominaient alors sur Israël. Comme ils se rendaient à Timna avec Samson, un jeune lion rugissant se présenta devant lui. Aussitôt l'Esprit de l'Éternel s'empara de Samson, qui déchira le lion, sans avoir aucune arme dans sa main, et par la seule force que Dieu lui avait donnée. Il ne déclara point à son père et à sa mère ce qu'il avait fait.

Noces de Samson (XIV, 7-20).

Quelques jours après, Samson, passant par cet endroit, se détourna pour voir le corps du lion, et il le trouva rempli d'un essaim d'abeilles et de miel ; il en prit et en donna à manger à son père et à sa mère, sans leur dire où il l'avait pris. Il y eut un festin de noces, et ses parents lui donnèrent trente convives. Durant le repas, il leur proposa une énigme, disant : Si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin, je vous donnerai trente chemises et trente robes de rechange. Dans le cas contraire, les Philistins devaient lui donner le même nombre d'objets. Voici cette énigme : « De celui qui dévorait est procédée la viande, et la douceur est sortie de celui qui est fort (verset 14). » — Ne pouvant trouver le mot de l'énigme, les convives menacèrent la femme de Samson de la brûler, elle et sa maison. Cette femme obtint, à force de pleurs, qu'il lui expliquât l'énigme ; et cette femme, trahissant son époux, révéla la chose aux Philistins. La réponse était : « Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et qu'y a-t-il de plus fort que le lion ? » Samson dut payer les trente robes de rechange ; c'est ce qu'il fit après avoir dépouillé trente Philistins à Asckélon ; puis, il quitta plein de colère la maison de son beau-père, et sa femme fut donnée en mariage à un de ses amis.

Vengeance de Samson sur les Philistins (XV).

Samson obtint bientôt ce qu'il cherchait, une occasion de faire la guerre aux Philistins et de les chasser du pays. Etant retourné à Timna pour voir sa femme, il vit l'injustice dont il était victime. Il repartit aussitôt, et prit trois cents renards et des flambeaux ; il tourna les queues des renards les unes contre les autres, et mit un flambeau entre les deux queues au milieu. On sait que ces animaux sont très-communs en Judée. Quoique l'historien sacré ne nous dise pas comment s'y prit Samson pour s'emparer de ces renards, indépendamment du miracle qui est fort probable, nous pouvons cependant supposer qu'il se fit aider par quelques-uns de ses partisans. On trouve, en très-grand nombre, dans la Palestine méridionale, et surtout près des côtes de la mer, le petit renard des solitudes (*canis famelicus*) ; il y en a de telles quantités, que Samson put aisément en prendre trois cents. — Il fit allumer les flambeaux et lança les renards dans les blés des Philistins, ce qui causa d'immenses dégâts aux blés, aux vignes et aux oliviers. A la vue de ces désastres, et sachant qui en était l'auteur, les Philistins exhalèrent leur vengeance sur le beau-père de Samson, et le brûlèrent lui et sa maison. Samson battit les Philistins, leur fit éprouver de grandes pertes, et s'arrêta dans une caverne du rocher de Hetham, dans la tribu de Juda. Les Philistins prirent les armes contre cette tribu, et campèrent dans un lieu appelé Lehi. Les hommes de Juda, sachant quel était le but de cette levée de boucliers, se rangèrent du côté des Philistins contre Samson. Trois mille hommes de Juda descendirent vers la caverne pour s'emparer de la personne de Samson ; ils ne voyaient pas que Dieu voulait les délivrer par son moyen. S'étant emparés de lui, ils le lièrent de deux cordes neuves et le conduisirent près du camp des Philistins. A cette vue, ses ennemis poussèrent des cris de joie ; mais l'Esprit de l'Éternel saisit de nouveau Samson, qui rompit ses liens, saisit une mâchoire d'âne et tua mille hommes des Philistins ; ainsi s'accomplissait la promesse faite dans Lév., XXVI, 8. Samson nomma ce lieu Ramath-Lehi, ce qui veut dire : *L'éminence de la mâchoire*. Etant dévoré de soif, il invoqua l'Éternel, qui fit encore un prodige en sa faveur. Il fit sortir de l'eau d'une des dents de cette mâchoire. Samson en but et reprit toutes ses forces. Selon l'usage des Israélites, ce lieu reçut un nom qui rappelait l'événement ; il fut appelé Hen-Hakkore, *fontaine de la prière*. Samson jugea Israël pendant vingt ans, et durant la domination des Philistins. Les faits qui vont être racontés eurent lieu vers la fin de sa vie.

Samson fait prisonnier ; sa mort (XVI).

Samson, s'en étant allé à Gaza, non loin des rives de la Méditerranée, entra chez une femme débauchée, et son arrivée excita la colère des habitants de la ville. Ils lui dressèrent une embuscade pendant la nuit, à la porte du bourg. Mais Samson, vers minuit, se leva, saisit les portes, les mit sur ses épaules et les porta sur la montagne, à l'est de Gaza. Il épousa plus tard une femme nommée Delila, à qui les gouverneurs des Philistins firent de grandes promesses pour l'engager à découvrir d'où venait cette force inouïe de son mari. Delila dit à Samson : « Déclare-moi, je te prie, en quoi consiste ta grande force ? » Samson, ne se fiant d'abord pas à elle, lui déguise la vérité. Enfin, il lui révéla son secret, ce qui fut la cause de sa ruine. Les Philistins parvinrent à s'emparer de sa personne, lui crevèrent les yeux et le menèrent à Gaza. Un jour de fête, en l'honneur de Dagon, leur dieu, ils l'amènèrent dans le temple pour le donner en spectacle au peuple. Samson, s'étant placé entre les deux colonnes qui soutenaient la voûte de l'édifice, invoqua le secours de l'Eternel, embrassa les deux piliers du milieu, et s'étendant de toutes ses forces, il arracha les colonnes et fit écrouler l'édifice. Plusieurs milliers de Philistins périrent sous ses ruines. Ses frères et ses parents recueillirent les dépouilles mortelles de Samson, et les ensevelirent dans le sépulcre de Manoah.

Telle fut la fin de Samson. Durant sa vie, il fut la terreur des Philistins ; en mourant, il détruisit le temple de Dagon. Tous les libérateurs d'Israël avaient donné gloire à Dieu en combattant les ennemis de son peuple. Samson se distingua dans cette lutte : au moment où il paraît vaincu et le nom de son Dieu avili, il anéantit le triomphe de l'idolâtrie sur le culte de Jéhovah. Avant lui, il y avait eu de grands hommes, tels que Gédéon, Jephthé ; mais il ne fut l'imitateur d'aucun d'eux, et se fraya son propre chemin.

Samson fut l'image de son peuple. Comme celui-ci, il a fait de grandes choses, il a servi et abandonné tour à tour l'Eternel ; comme celui-ci, il a fait d'affreuses chutes, s'est laissé entraîner dans la sensualité, il a oublié les promesses de Dieu, et la haute destinée à laquelle il était appelé. Tout comme le peuple d'Israël, il fut humilié sous la puissante main de Dieu ; puis, relevé de l'état le plus chétif. Son nom, comme celui du peuple élu, malgré les taches qui le déshonorent, a vécu dans les annales de l'histoire. Il est cité avec Gédéon, Barac, Jephthé, David, comme ayant marché par la foi, exercé la justice, et comme un des organes de l'Esprit saint (Héb., XI, 34-33).

PREMIER LIVRE DE SAMUEL.

Héli, souverain sacrificateur et juge (I-IV).

D'après la chronologie, le temps d'Héli ne suivit pas immédiatement celui de Samson. Nous devons plutôt, pour nous conformer à l'ordre des dates, admettre qu'Héli remplissait les fonctions de souverain sacrificateur dans l'intérieur du pays, pendant que, de son côté, Samson combattait à l'occident contre les Philistins, et même pendant une partie du temps de la judicature de Tolah (Juges, X, 1). Le nouveau combat qui eut lieu contre ces redoutables ennemis (1 Sam., IV, 1) fut probablement occasionné par la mort de Samson.

Anne et Héli (I, 1-18).

Il y avait à Ramathajim Tsophim, dans la montagne d'Ephraïm (appelée aujourd'hui Ram), à l'est de la route de Jérusalem, un homme qui s'appelait Elkana. Il avait, selon l'usage antibiblique et commun dans ces contrées, deux femmes :

(1 Sam., I, 19-28 ; II, 1-5.)

Anne, qui n'avait pas d'enfants, et Peninna qui en avait plusieurs. Cet homme, encore attaché au culte de l'Éternel, se rendait chaque année à Scilo pour offrir des sacrifices au vrai Dieu. Héli et ses deux fils, Hophni et Phinées, étaient sacrificateurs. Anne répandait son cœur au pied de l'autel et faisait vœu à l'Éternel de lui consacrer le fils qu'elle mettrait au monde. Héli crut d'abord que cette femme était prise de vin ; mais quand il connut l'objet de sa prière, il lui dit : « Va-t'en en paix, et que le Dieu d'Israël veuille t'accorder la demande que tu lui as faite ! »

Naissance de Samuel, sa consécration à Dieu (19-28).

Peu de temps après, Anne mit au monde un fils, qu'elle nomma Samuel (exaucé de Dieu). Elkana, son mari, se rendit de nouveau à Scilo pour adorer ; mais Anne attendit que l'enfant fût sevré, et quand il eut atteint l'âge de quatre ou cinq ans, peut-être même davantage, elle le porta dans la maison de l'Éternel avec de nombreuses offrandes. Elle dit au sacrificateur Héli : « Je suis cette femme qui me tenais en ta présence pour prier l'Éternel. Il a exaucé ma prière. C'est pourquoi je l'ai consacré à l'Éternel pour tous les jours de sa vie. » Elle laissa le jeune Samuel pour servir dans la maison de Dieu ; il fut Nazarien, c'est-à-dire consacré à l'Éternel, comme le fut plus tard Jean-Baptiste, avec qui il a beaucoup d'analogie.

Cantique d'Anne (II, 1-40).

VERSET 1. Alors Anne pria, et dit : Mon ¹ cœur s'est réjoui en l'Éternel ² ; ma corne ³ a été élevée par l'Éternel ; ma bouche s'est ouverte sur mes ennemis ⁴, parce que je me suis réjouie de son salut ⁵. — 2. Nul n'est saint ⁶ comme l'Éternel, car il n'y en a point d'autre que toi ⁷, et il n'y a point d'autre rocher que notre Dieu ⁸.

¹ Anne exprime d'abord toute la joie qu'elle ressent du bien que l'Éternel lui a fait, puis elle le loue et exalte la puissance que l'Éternel déploie envers les faibles.

² Même le bien temporel qu'elle a reçu est pour elle un sujet de joie dans le Seigneur.

³ La corne est l'emblème de la force. Anne exprime la position qui lui est faite depuis qu'elle a mis au monde son fils Samuel.

⁴ Sur ceux qui la méprisaient auparavant.

⁵ En se réjouissant du bienfait qui lui a été accordé, elle signale l'injustice et la confusion de ceux qui la méprisaient.

⁶ Car il fait taire l'orgueilleux qui triomphe, et relève les humbles de la poudre.

⁷ Non-seulement il n'y a personne qui soit saint et parfait comme l'Éternel, mais il est le seul Seigneur.

⁸ On ne trouve nulle part un refuge comme auprès de lui.

VERSET 3. Ne prononcez ¹ plus tant de paroles hautaines ; que des paroles fières ne sortent plus de votre bouche ; car l'Éternel est le Dieu fort qui sait ² toutes choses ³ ; c'est à lui à peser les entreprises. — 4. L'arc des puissants a été brisé, et ceux qui ne faisaient que trébucher ont été ceints de force. — 5. Ceux qui avaient été accoutumés d'être rassasiés se sont loués pour avoir du pain ⁴, et les affamés ont cessé de l'être, car celle qui était stérile en a enfanté sept ⁵, et celle qui avait beaucoup de fils est tombée dans la langueur ⁶.

¹ Anne s'adresse maintenant à ceux qui l'accablaient de leur mépris, qui se vantaient de la prospérité dont ils

jouissaient, comme si cette prospérité n'eût pas été l'œuvre de Dieu.

² L'Éternel connaît les sentiments, les

actions, les paroles des hommes; il punit tous ceux qui prononcent des paroles orgueilleuses, et il élève les humbles.

³ Il juge en dernier ressort de la justice ou de l'injustice des entreprises des hommes, il en connaît les mobiles et les pese à sa balance.

⁴ Ceux qui vivaient dans l'abondance ont dû vendre leur liberté pour avoir un morceau de pain.

⁵ Comme Léa, Anne n'avait pas eu ce privilège; cependant elle éprouva quelque chose de semblable.

⁶ Jusqu'ici, Anne a dépeint, sous diverses images, les alternatives de bonheur et de malheur parmi les hommes. Maintenant elle va montrer que ces vicissitudes ne sont pas l'effet du hasard, mais qu'elles proviennent de Dieu.

VERSET 6. L'Éternel est celui qui fait mourir, et qui fait vivre, qui fait descendre au sépulcre et qui en fait remonter ¹. — **7.** L'Éternel appauvrit et enrichit; il abaisse et il élève; — **8.** il élève le pauvre de la poudre, et il tire l'indigent du fumier, afin de les faire seoir avec les principaux du peuple, et il leur donne en héritage un trône de gloire; car ² les colonnes de la terre appartiennent à l'Éternel, et il a mis la terre habitable sur elles.

¹ C'était le cas d'Anne comme épouse et comme mère, et c'est aussi ce qu'éprouve une âme brisée par la douleur et la repentance, et qui vient à goûter la joie que donne la foi.

² L'Éternel peut disposer de tout à son gré, parce qu'il est le Créateur, le Maître du monde et de tous les hommes. Qui lui résistera?

VERSET 9. Il gardera les pieds de ses bien-aimés ¹, et on fera taire ² les méchants dans les ténèbres ³; car l'homme ne prévaudra point par sa propre force ⁴.

¹ Les bien-aimés de Dieu, ceux qui s'attendent à ses promesses et qui sont les objets de sa grâce. Les pieds ou la marche de cette pieuse femme eussent bronché si Dieu l'eût abandonnée à sa propre douleur. C'est à Lui qu'elle attribue la cause de la joie qu'elle éprouve.

² Anne avait peut-être sous les yeux les méchants fils d'Héli. Cependant ces paroles peuvent être prises dans le sens le plus général.

³ Il sera prouvé que les méchants, ceux qui ne suivent pas le Seigneur, sont dans les ténèbres et qu'ils n'ont aucun moyen de se justifier devant Lui. Ces paroles peuvent aussi signifier: « Ils seront plongés dans les ténèbres du dehors (Math., VIII, 42) ».

⁴ Ni le pouvoir, ni la gloire mondaine, ni les richesses, ni l'intelligence ne pourront garantir l'homme de la justice de Dieu.

VERSET 10. Ceux qui contestent ¹ contre l'Éternel seront froissés; il tonnera des cieus ² sur chacun d'eux; l'Éternel jugera les extrémités ³ de la terre; il donnera la force à celui qu'il a fait roi, et il élèvera la corne de son oint ⁴.

¹ Les impies, les incrédules n'échapperont point.

² Surtout au jour du jugement dernier.

³ Non-seulement Dieu juge en tout temps (4-9); mais encore il y aura un jour où sa puissance et sa justice se manifesteront dans tout leur éclat.

⁴ Remplie de l'esprit de la promesse, Anne jette un regard prophétique sur le règne du Messie qui doit accompagner les scènes du jugement mentionné plus haut, et qui se montrera dans toute sa gloire. Le cantique de Marie, mère de Jésus (Luc, I), a beaucoup de rapport avec celui-ci.

Le jeune Samuël et les méchants fils d'Héli (11-36).

Le jeune Samuël servait dans la maison de l'Éternel, à Scilo, sous la direction

du sacrificateur Héli ; mais les fils de ce dernier, tout en remplissant le même office que leur père, étaient des hommes pervers ; ils profanaient les sacrifices, en soustrayant une portion qui ne leur était pas réservée ; et quand un Israélite voulait résister à ces infractions à la loi, Phinéas et Hophni usaient de violence. C'était une transgression sévèrement punie par la loi de Moïse. — Anne eut encore trois fils et deux filles, et Samuël croissait en stature et en sagesse devant Dieu. Héli fut informé de la mauvaise conduite de ses fils à l'égard des sacrifices, et des souillures qu'ils commettaient à la porte du tabernacle. Il les avertit, mais n'usa pas de toute la sévérité qu'il aurait dû déployer en cas pareil. Ses fils ne tinrent aucun compte de ces faibles remontrances. Alors un homme de Dieu, un voyant, dont le nom nous est inconnu, vint auprès d'Héli de la part de l'Eternel, et lui dit : Ainsi a dit l'Eternel : Ne me suis-je pas clairement manifesté à la maison de ton Père ? Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mon sacrifice et mon oblation ? Pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi ?

VERSET 30. J'honorerai ceux qui m'honorent, mais ceux qui me méprisent seront dans le dernier mépris.

VERSETS 31-33. Voici, les jours viennent que je couperai ton bras et le bras de la maison de ton père, en sorte qu'il n'y aura point de vieillard dans ta maison, et tu verras un ennemi dans le tabernacle. Tous les enfants de ta maison mourront dans la fleur de leur âge ; — 34-36. et ce qui arrivera à tes deux fils, à Hophni et à Phinéas, t'en sera un signe, c'est qu'ils mourront tous deux dans un même jour. Je m'établirai un sacrificateur fidèle ; je lui bâtirai une maison stable, et il marchera toujours devant mon Oint. Quiconque sera demeuré de reste de la maison viendra se prosterner devant lui pour avoir une pièce d'argent et quelques pièces de pain.

Première révélation à Samuël (III, 4-18).

Durant la jeunesse de Samuël, les révélations de l'Eternel étaient fort rares. Un soir, pendant qu'Héli, accablé d'années, était couché, le Seigneur appela le jeune lévite. Samuël, qui était aussi couché, courut vers Héli, et lui dit : « Me voici ; car tu m'as appelé. » Il ne connaissait pas encore la voix de l'Eternel, et la Parole du Seigneur ne lui avait pas encore été révélée. L'Eternel l'ayant appelé pour la troisième fois, Héli reconnut que c'était le Seigneur qui appelait ce jeune homme, et il lui dit : Va et couche-toi, et si l'on t'appelle, tu diras : « Eternel, parle ; car ton serviteur écoute. » L'Eternel l'appela de nouveau, et Samuël dit : Parle, car ton serviteur écoute. Le Seigneur lui dit : « Je vais faire une chose en Israël qui excitera le plus grand étonnement et une vive douleur. Je vais accomplir contre Héli toutes mes menaces. Je l'ai averti que je punirais sa famille à cause des abominations qui s'y commettent ; ses fils se sont rendus infâmes par leur conduite, et leur père ne les a pas réprimés. Ces iniquités ne seront jamais expiées par quelque sacrifice que ce soit. » Cette apparition et l'obligation d'en faire part à Héli remplirent Samuël de crainte ; il n'osait pas la faire connaître au sacrificateur. Mais Héli lui demanda : Quelle est la parole qui t'a été adressée ? Samuël lui déclara tout ce que l'Eternel lui avait dit. A cette ouïe, Héli s'écria : « C'est l'Eternel ; qu'il fasse ce qui lui semblera bon. »

Samuël reconnu comme prophète (19-24 ; IV, 1).

Cependant Samuël grandissait, et l'Eternel était avec lui. Toutes les paroles prophétiques sorties de sa bouche s'accomplirent. Aussi tout le peuple d'Israël, depuis Dan, au nord du pays, jusqu'à Béer-Scébah, au sud, reconnut-il que Samuël était un vrai et fidèle prophète du Seigneur. Dès-lors, l'Eternel apparut à Scilo. Ainsi commence avec Samuël la période des prophètes, qui exercèrent une grande influence par leur office et par leurs dons dans le royaume de Dieu en Israël.

Perte de l'arche de l'alliance (IV, 4-11).

Les Philistins dominaient alors sur une portion du pays d'Israël. Celui-ci sortit

en bataille et perdit quatre mille hommes. Alors les anciens dirent : Pourquoi l'Éternel nous a-t-il battus aujourd'hui devant les Philistins ? Faisons venir de Scilo l'arche de l'alliance, et qu'elle nous délivre de la main des ennemis. C'est ce qu'ils firent sans ordre ni permission de Dieu, sans repentance et sans foi véritable. Ils plaçaient toute leur confiance dans la présence matérielle de l'arche, comme si c'eût été cet objet qui pouvait les secourir. Aussi poussèrent-ils de grands cris de joie lorsqu'ils virent Phinéas et Hophni amenant l'arche dans le camp. Étonnés de ces cris et remplis de frayeur, les Philistins se demandaient quelle en était la cause. Malheur à nous, s'écrieraient-ils ; qui nous délivrera de la main de ces dieux puissants qui ont frappé les Egyptiens au désert ? Dieu voulait châtier son peuple et réaliser ses menaces contre la famille d'Héli. La bataille s'engage : Israël est battu et perd trente mille hommes ; l'arche de l'alliance tombe au pouvoir des ennemis, et les deux sacrificateurs, fils d'Héli, périssent.

Mort d'Héli (12-18).

Un homme de Benjamin apporta cette affreuse nouvelle à Scilo. C'est là qu'était Héli, assis sur un siège, à côté du chemin, attendant des nouvelles de la bataille. Toute la ville retentit de cris de douleur, et à l'ouïe de cet affreux désastre, Héli, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, tombe à la renverse de dessus son siège et meurt. Il avait jugé Israël quarante ans. Ainsi s'accomplit la menace contenue au chapitre II.

La belle-fille d'Héli, femme de Phinéas, atterrée de cette nouvelle, mit au monde un fils I-cabod, c'est-à-dire *la gloire de l'Éternel est transportée d'Israël*. Le peuple regardait la perte de l'arche de Dieu comme le plus grand malheur qui pût lui arriver.

LE TEMPS DE SAMUEL DEPUIS LA MORT D'HÉLI JUSQU'À SAÛL (1 Sam., V-VII, 44).

L'arche de l'alliance au pays des Philistins (V).

Les Philistins placèrent l'arche de Dieu à Ascdod, dans le temple de Dagon. Mais, le lendemain matin, les habitants de la ville trouvèrent que la statue de leur Dieu était tombée le visage contre terre, devant l'arche. Ils la relevèrent et la mirent à sa place. Le lendemain, même prodige ; bien plus, la tête et les deux paumes des mains de Dagon avaient été coupées. La main de l'Éternel s'appesantit sur les Ascdodiens, qui furent frappés d'une douloureuse infirmité. Dans leur effroi, ils transportèrent l'arche à Gath, non loin des bords de la mer ; ceux de Gath, frappés comme l'avaient été les Ascdodiens, envoyèrent l'arche à Hékrôn, au nord de Gath ; mais la même calamité atteignait toutes les populations des Philistins qui recevaient l'arche.

Retour de l'arche (VI).

Il y avait sept mois que l'arche de l'Éternel était entre les mains des Philistins. Fort embarrassés de leur conquête, qui leur causait tant de maux, ils consultèrent leurs devins et leurs prêtres, et leur dirent : « Que ferons-nous de l'arche de l'Éternel ? — Renvoyez-la au pays d'Israël, dirent les devins ; mais ne la renvoyez pas à vide. Pourquoi appesantiriez-vous votre cœur comme ont fait l'Égypte et le roi Pharaon ? Après que le Dieu d'Israël eut fait des prodiges parmi eux, ne les laisseront-ils pas aller ? » — Les gouverneurs des Philistins suivirent ce conseil. Ils prirent deux jeunes vaches, les attelèrent à un chariot et placèrent dessus l'arche et les offrandes en or qu'ils avaient préparées. Cet attelage, abandonné à lui-même, se rendit directement à Beth-Scémés, à l'est de Gath et de Timna, et s'arrêta dans le champ d'un homme appelé Josué. Les gouverneurs Philistins, qui avaient suivi l'arche de loin, voyant qu'elle avait dépassé leurs frontières, rentrèrent dans leur pays. Les habitants de Beth-Scémés moissonnaient alors leurs blés. A la vue de l'arche, ils furent comblés de joie, fendirent le bois du chariot, et

offrirent les jeunes vaches en holocauste à l'Éternel. Les Lévités de ce lieu placèrent l'arche et le coffret sur une grande pierre. Mais comme plusieurs habitants de la ville enfreignirent la loi et se permirent de regarder dans l'arche (le souverain sacrificateur seul en avait le droit), l'Éternel en fit périr un très-grand nombre. Effrayés d'un tel désastre, les habitants de Beth-Scémés demandèrent à ceux de Kirjath-Jéharim (ville des forêts) de venir chercher l'arche. C'était une ville appartenant aux Lévités et située sur une montagne entre Juda, Benjamin et Dan.

Transport de l'arche à Kirjath-Jéharim (VII, 1).

VERSET 1. Ceux donc de Kirjath-Jéharim vinrent et firent monter l'arche de l'Éternel, et la mirent dans la maison d'Abinadab au coteau ¹, et ils consacrèrent Eléazar, son fils, pour garder l'arche de l'Éternel ².

¹ Qui habitait dans le lieu le plus élevé de la ville.

² Israël avait essuyé le plus grand affront que pût subir un peuple aux yeux d'une autre nation. L'arche lui avait été enlevée. Les païens croyaient, en perdant leurs idoles, que leurs divinités les avaient abandonnés et avaient embrassé le parti de leurs ennemis; c'est ainsi que l'entendirent les Philistins. Mais Dieu, en permettant l'enlèvement de l'arche, avait manifesté toute son indignation contre son peuple. Maintenant l'arche était rentrée au pays; elle était à sa seconde station; c'était un événement

remarquable pour Israël. Le sanctuaire n'y était point. Sans aucun doute, les sacrifices étaient interrompus à Scilo. L'Écriture ne dit rien de Samuël pendant un long espace de temps. Le peuple regardait ce lieu comme souillé par les crimes qui s'y étaient commis; l'arche n'y retourna jamais, et la maison d'Héli fut pour toujours exclue du sacerdoce. « Allez maintenant, dit l'Éternel par Jérémie, allez à mon lieu qui était à Scilo, où j'avais établi mon nom dès le commencement, et regardez ce que je lui ai fait à cause de la malice de mon peuple d'Israël (Jér., VII, 12). »

Repentance d'Israël (2-6).

VERSET 2. Or, il se passa beaucoup de jours, depuis le jour que l'arche de l'Éternel fut posée à Kirjath-Jéharim; et il y avait déjà l'espace de vingt ans ¹ lorsque toute la maison d'Israël soupira après l'Éternel ². — **3.** Et Samuël dit : Si vous retournez de tout votre cœur à l'Éternel, ôtez du milieu de vous les dieux des étrangers et Hasçtaroth ³, et rangez votre cœur à l'Éternel, et ne servez que lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins ⁴. — **4.** Alors les enfants d'Israël ôtèrent les Bahalins et Hasçtaroth, et ils ne servirent que l'Éternel ⁵. — **5.** Et Samuël dit : Assemblez tout Israël à Mitspa ⁶, et je prierai l'Éternel pour vous ⁷. — **6.** Ils s'assemblèrent donc à Mitspa et ils y puisèrent de l'eau, qu'ils répandirent devant l'Éternel ⁸ et ils jeûnèrent ce jour-là, et ils dirent : Nous avons péché contre l'Éternel. Et Samuël jugea ⁹ les enfants d'Israël à Mistpa ¹⁰.

¹ Ainsi le peuple tarda beaucoup à se repentir; enfin les cœurs s'amollirent, les consciences se réveillèrent en voyant que l'arche était séparée du tabernacle, ainsi qu'à l'ouïe des pressantes exhortations de Samuël.

² Peut-être devant l'arche, à Kirjath-Jéharim, le jour d'une fête.

³ Comme preuve de la sincérité de votre repentance, rejetez loin de vous les idoles des Gentils.

⁴ Il ne promet que la délivrance des mains des ennemis. La fidélité envers le Seigneur leur procurera aussi des bénédictions temporelles.

⁵ C'était un effet de la prompte réso-

lution qu'ils venaient de prendre de renoncer au culte des idoles.

⁶ C'est là que le peuple s'était déjà rassemblé (Juges, XX, 4), mais, cette fois, c'est dans un tout autre but. Samuël choisit ce lieu plutôt que Kirjath-Jéharrim, siège de l'arche, sans doute afin de détourner dans ce moment-là leurs regards de tout objet visible, même de l'arche de l'alliance. Le peuple devait montrer la réalité de son repentir sans le secours d'objets extérieurs. Le prophète n'avait pas pris part au transport de l'arche, parce qu'il avait surtout en vue la conversion morale du

peuple, son retour sincère à l'Éternel.

⁷ Le prophète pria au nom du peuple, confessait les péchés de tous, implorait la grâce de tous.

⁸ En signe des larmes de repentance qu'ils avaient versées en présence de l'Éternel.

⁹ Il jugea les différends, les abus grands et petits qui pouvaient exister entre les enfants de son peuple.

¹⁰ Preuve que le peuple était alors sous l'empire des bons sentiments dont ils avaient fait précédemment profession (Josué, XXIV, 23).

Victoire sur les Philistins (7-14).

Dès que les Philistins eurent appris qu'Israël était assemblé à Mitspa, ils firent une invasion dans le pays. Il paraît que cette attaque était résolue depuis assez longtemps, et qu'ils se hâtèrent de la faire dans ce moment-là, avant que le prophète eût pris une plus grande influence sur le peuple. Celui-ci, effrayé de cette levée de boucliers, supplia Samuël d'intercéder auprès du Seigneur, afin qu'il le délivrât de la main des ennemis. Le prophète offrit un sacrifice et sa prière fut exaucée. Le tonnerre ayant soudainement éclaté sur l'armée des Philistins, Israël put aisément les mettre en déroute.

VERSET 12. Alors Samuël prit une pierre et la mit entre Mitspa et le rocher, et il appela le nom de ce lieu-là Ebenhêzer (pierre de secours) et dit : L'Éternel nous a secourus jusqu'ici.

Après cette défaite, les Philistins furent tellement abattus, qu'ils n'attaquèrent plus Israël durant tout le reste de la vie de Samuël. Les villes conquises par ce puissant et incommode voisin furent reprises, et même la paix fut conclue avec les Amorrhéens, habitant au sud du pays d'Israël.

SEPTIÈME SECTION.

Israël sous les rois jusqu'à la séparation en deux royaumes. — De l'an 2910-3030 de la création. — De 1090-970 avant Jésus-Christ.

1 Sam., VIII, jusqu'à 1 Rois, XI, et 2 Chron., IX.

1. — SAÛL, ROI.

1 Sam., VII, 15-2 Sam., I, et 1 Chron., XI.

Coup-d'œil sur la judicature de Samuël.

VERSET 15. Et Samuël jugea Israël toute sa vie ¹. — **16.** Et il allait tous les ans faire le tour de Béthel ², et de Guilgal ³, et de

Mistpa; et il jugeait Israël en tous ces lieux-là. — 17. Puis il s'en retournait à Rama ⁴, parce que sa maison était là, et il jugeait là Israël, et il y bâtit un autel à l'Éternel ⁵.

¹ Ainsi, Samuël fut juge encore du temps de Saül; car, la royauté ne fut pas pleinement établie pendant la vie de ce prophète, qui jouissait de toute la confiance du peuple.

² Environ à trois lieues nord de Jérusalem; c'était un lieu particulièrement saint aux yeux des Israélites, à cause de la vision de Jacob.

³ A six lieues est de Jérusalem; c'était aussi un lieu célèbre dans les an-

nales d'Israël. Ce fut là que se tint le premier campement.

⁴ Aujourd'hui Ram, à deux fortes lieues nord de Jérusalem; il est aussi appelé Ramathajim Tsophim (les hauteurs des sentinelles, 1 Sam., I, 4).

⁵ Rama était la résidence principale du prophète-juge; Samuël remplissait aussi les fonctions de docteur et de sacrificateur; il instruisait d'après la loi, et offrait des sacrifices pour le peuple.

La période des juges se termine à Samuël, mais seulement sous le règne de Saül. Ce fut le temps de la pleine théocratie (gouvernement de Dieu). Comme nous l'avons vu, cette période nous offre plusieurs hommes remarquables que Dieu suscitait au milieu des calamités que le peuple s'était attirées par ses continuelles apostasies. Tandis que quelques-uns de ces libérateurs étaient tirés de la charrue, et prenaient le commandement en chef de l'armée, Samuël, tout comme Samson, fut consacré à l'Éternel et à son peuple.

Israël demande un roi (VIII).

VERSET 1. Quand Samuël fut devenu vieux, il établit ses fils pour juges sur Israël ¹. — 3. Et ses fils ne suivaient point son exemple ², mais ils se détournèrent après le gain déshonnête et ils prenaient des présents et pervertissaient le droit ³. — 4. C'est pourquoi tous les anciens d'Israël s'assemblèrent, et vinrent vers Samuël, à Rama, — 5. et ils lui dirent : Voici, tu es devenu vieux, et tes fils ne marchent point dans tes voies ⁴; maintenant établis sur nous ⁵ un roi pour nous juger, comme en ont toutes les nations. — 6. Et cette parole déplut ⁶ à Samuël, et il pria l'Éternel ⁷. — 7. Et l'Éternel dit à Samuël : Obéis à la voix du peuple, dans tout ce qu'ils te diront; car ils ne t'ont point rejeté, mais ils m'ont rejeté, afin que je ne règne point sur eux ⁸. — 8. Selon tout ce qu'ils ont fait depuis le jour où je les ai fait monter hors d'Égypte, et ils m'ont abandonné. — 9. Maintenant donc déclare-leur comment le roi qui régnera sur eux les traitera ⁹.

¹ Il se les associa comme juges, car il est dit (VII, 15) qu'il jugea toute sa vie. Il est probable que ses fils n'ont pas rempli longtemps cet emploi. Ces mots: « Quand Samuël fut devenu vieux, » ne peuvent pas s'entendre de son âge le plus avancé, puisqu'il vécut jusqu'à la fin du règne de Saül qui dura quarante ans.

² Il y avait cependant cette grande différence entre Samuël et Héli: c'est que la justice et la sainteté du premier étaient un témoignage contre ses fils. Héli s'était attiré de bonne heure la disgrâce du Seigneur, à cause de la

faiblesse criminelle dont il avait usé à leur égard. Nous voyons que Samuël ne fut point puni à l'occasion de ses fils, comme le fut Héli, et que sa famille ne subit aucun châtement; car, son petit-fils fut Hémán, collègue d'Asaph et d'Ethan, que David établit chef des choristes dans la maison de l'Éternel (1 Chron., XXV). Ainsi, l'exemple de Samuël fut comme un sel précieux qui préserva ses descendants de la corruption, et qui les sauva.

³ Ils se laissaient corrompre et tombaient dans l'injustice.

⁴ Ils n'avaient pas conservé une bonne conscience devant Dieu et devant les hommes.

⁵ Ne pouvait-on pas destituer les fils de Samuël de leurs fonctions de juge? Pourquoi demander un roi, au lieu d'établir des juges mieux qualifiés? C'était l'exemple des nations païennes qui entraînait Israël dans cette voie (Deut., XXVIII, 36). Quoiqu'il y eût eu un véritable amendement chez ce peuple (VII, 6), il se laissa aveugler, et ne voulut plus du gouvernement de Dieu dont les païens eux-mêmes avaient reconnu la puissance. Gédéon avait eu de meilleures pensées (Juges, VIII, 23). Mais Israël avait assez d'un Gédéon, d'un Samuël, qui, selon lui, ne savait que prier, offrir des sacrifices, enseigner: il lui fallait un guerrier pour

chef, un roi, et tout l'éclat des cours païennes.

⁶ Samuël, plein de zèle pour le service du Seigneur, ne peut voir sans une douleur profonde cette demande du peuple.

⁷ Il implore le pardon pour ce peuple, auquel il est tant dévoué, et pour que le Seigneur enlève de leurs cœurs cette pensée.

⁸ Leur aveuglement les empêche de sentir que leur désir est proprement le rejet de la domination de leur Dieu, et par là même une profonde ingratitude.

⁹ L'Éternel accède à ce vœu, il y avait pourvu par de sages prescriptions (Deut., XVII, 14-20). En adhérant à cette demande, il avait pour l'avenir des vues importantes en harmonie avec le plan de son règne.

Samuël répéta au peuple toutes les paroles de l'Éternel; il lui dépeignit la manière dont ce roi les traiterait; toutes les impositions dont il les accablerait. « Alors, dit-il, vous crierez à cause de votre roi que vous vous serez choisi, et l'Éternel ne vous exaucera point. » Toutes ces remontrances furent vaines: le peuple persista dans sa fatale résolution; il voulut, à l'exemple des nations, avoir un roi qui le conduisit à la guerre. Le prophète, ayant rapporté ces paroles à l'Éternel, reçut l'ordre d'obéir à la voix du peuple. Puis, chacun d'eux, sur l'invitation du prophète, rentra chez soi jusqu'à l'élection d'un roi.

Préliminaires de l'élection de Saül (IX, 1-X, 16).

Saül fils de Kis (IX, 1-3).

VERSET 1. Il y avait un homme de Benjamin ¹ qui s'appelait Kis, fort et vaillant ², fils d'Abiël, fils de Tseror, fils de Becorad, fils d'Aphiad, fils d'un Benjamite. — 2. Il avait un fils nommé Saül ³, homme parfaitement bien fait ⁴, et il n'y avait aucun des enfants d'Israël qui fût plus beau que lui; il était plus grand qu'aucun du peuple, depuis les épaules en haut ⁵. — 3. Or, les ânesses de Kis, père de Saül, s'étaient égarées; et Kis dit à Saül, son fils: Prends maintenant avec toi un des serviteurs, et va chercher les ânesses.

¹ Dieu prend un roi dans la tribu la plus petite, afin de ne pas exciter déjà alors la jalousie des grandes tribus de Juda et d'Ephraïm. Le sceptre avait été promis à Juda (Gen., XLIX, 10), d'où l'on pouvait inférer que la famille de Saül ne conserverait pas la royauté, mais que celle-ci passerait à une famille de Juda.

² Brave, droit, intègre.

³ Le mot Saül en hébreu signifie: *demandé, prêté*. On voit dans ce nom la direction divine, qui donne au peuple le roi qu'il avait demandé.

⁴ Mot à mot: *exquis*, comme doit l'être un roi.

⁵ Parce que le peuple désirait trouver chez le roi l'éclat et la grandeur.

Saül conduit vers Samuël (4-14).

Saül, obéissant à son père, se mit à chercher les ânesses dans les montagnes d'Ephraïm; mais ce fut en vain. Il arriva dans le pays de Tsuph, près de Rama. Saül voulait retourner chez son père; mais son serviteur lui dit d'aller consulter

l'homme de Dieu demeurant à Rama. Saül dit qu'il n'avait point d'argent pour faire un présent à l'homme de Dieu. Le serviteur lui dit qu'il avait un quart de sicle qu'on donnerait au voyant, afin qu'il leur enseignât le chemin. — A cette époque, on nommait voyants les prophètes, parce qu'ils avaient de Dieu le don de lire dans l'avenir. Mais au moment où ce livre fut rédigé, on se servait plutôt du nom de prophète. Samuël étant un voyant et en même temps un docteur, un conducteur du peuple, il reçut la dénomination plus élevée de prophète. Arrivés à Rama, ils s'informèrent où demeurait le voyant, et ils apprirent qu'il était venu aujourd'hui dans la ville pour offrir un sacrifice. Comme ils entraient dans la ville, ils virent Samuël, qui montait sur la colline où était l'autel des sacrifices.

Saül désigné de Dieu comme roi (15-17).

VERSET 15. Or l'Éternel, un jour avant que Saül vint, avait révélé à Samuël la venue de Saül, disant : — 16. Demain, à cette heure même, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, et tu l'oindras pour être le conducteur de mon peuple d'Israël ¹, et il délivrera mon peuple de la main des Philistins ². — 17. Et dès que Samuël eut vu ³ Saül, l'Éternel lui dit : Voici l'homme dont je t'ai parlé; c'est celui-ci qui dominera sur mon peuple.

¹ Dieu accède sans doute à la volonté du peuple; mais, comme scrutateur des cœurs et ayant conduit jusque-là Israël avec amour, il ne le juge pas capable de faire un bon choix. Si le Seigneur ne le dirige pas, le peuple n'aura égard qu'à l'apparence.

² Les Philistins avaient déjà de nou-

veau une garnison dans le pays (X, 5), et Saül devait servir bientôt à délivrer le peuple.

³ A la vue de cet étranger, à cette heure, le prophète se demanda si ce n'était pas là l'homme que Dieu lui envoyait. Aussitôt l'Éternel lui dit : « Voici l'homme qui dominera sur mon peuple. »

Accueil honorable que Samuël fait à Saül (18-24).

VERSET 18. Et Saül s'approcha de Samuël à la porte, et dit : Je te prie, enseigne-moi où est la maison du voyant. — 19. Samuël répondit : Je suis le voyant; monte devant moi au haut lieu, et vous ¹ mangerez ² aujourd'hui avec moi; et je te laisserai aller ³ le matin, et je te déclarerai tout ce que tu as sur le cœur ⁴; — 20. car quant aux ânesses, ne t'en mets point en peine, parce qu'elles ont été trouvées ⁵. Et vers qui tend tout le désir d'Israël? N'est-ce point vers toi et vers toute la maison de ton père ⁶? — 21. Saül répondit : Ne suis-je pas de la moindre tribu d'Israël ⁷, et ma famille n'est-elle pas la plus petite de la tribu de Benjamin ⁸? — 22. Samuël prit donc Saül et son serviteur, et les fit placer au plus haut bout, au-dessus de tous les conviés ⁹. — 23. Et Samuël dit au cuisinier : Donne la portion que je t'ai donnée et que je t'ai dit de réserver. — 24. Or, le cuisinier avait levé une épaule, et ce qui était au-dessus ¹⁰, et il le mit devant Saül. Et Samuël dit : Vois ceci, car il t'a été gardé exprès pour cette heure, lorsque je résolu de convier le peuple ¹¹. Et Samuël mangea avec Saül ce jour-là.

¹ Il invite aussi le serviteur, soit parce que c'est un Israélite, soit parce qu'il le juge propre à servir le futur roi.

² Circonstance qui doit exciter l'atten-

tion de Saül : inviter un étranger qui ne fait que d'arriver à la ville.

³ Mais son étonnement redouble en voyant que le prophète le retient pendant la nuit.

⁴ Samuël promet de lui dire tout ce qu'il a sur le cœur, c'est-à-dire tout ce qui peut être pour lui un sujet d'inquiétude.

⁵ Il lui parle des ânesses de Kis, sans que Saül lui en ait dit un mot, afin d'attirer toute son attention sur l'évènement important qui doit s'accomplir.

⁶ Langage toujours plus mystérieux. Plein d'admiration pour les voies de Dieu, le prophète ne peut s'empêcher de faire allusion à l'honneur dont Saül sera revêtu.

⁷ La tribu de Benjamin ne s'était pas encore relevée des désastres mentionnés dans Juges, XX.

⁸ Humble, comme Gédéon dans Juges, VI, 45, il se sent indigne d'un tel honneur, et s'étonne naturellement des paroles énigmatiques du prophète.

⁹ Samuël et les conviés l'entourent de tout leur respect. Admirons aussi l'humi-

lité du prophète : il n'éprouve aucun sentiment de jalousie en présence de celui qui va prendre sa place de juge et gouverner le peuple. Tel fut Jean-Baptiste annonçant Jésus-Christ, et disant : « Il faut qu'il croisse et que je diminue (Jean, III, 30). » C'est bien là la soumission digne d'un prophète.

¹⁰ C'était la portion la plus excellente et qu'on réservait à ceux qu'on honorait le plus (Gen., XLIII, 34).

¹¹ Le prophète avait Saül en vue quand il invita le peuple. Le célèbre historien Josèphe fait observer que ce repas sacré avait lieu en l'honneur de Saül et à cause de la révélation qui avait été faite au prophète quelques jours auparavant. Il fallait que l'élu de Dieu fût dignement reçu, et que cette élection produisit une impression durable.

Saül oint roi (IX, 25-27 ; X, 1).

VERSET 25. Or, ils descendirent du haut lieu dans la ville, et Samuël parla avec Saül sur la plate-forme ¹. — 26. Puis s'étant levé le matin, à la pointe du jour ², Samuël appela Saül, et lui dit : Lève-toi et je te laisserai aller. — 27. Et comme ils descendaient au bas de la ville, Samuël dit : Dis au serviteur qu'il passe devant nous ³; et pour toi, arrête-toi ⁴ maintenant, afin que je te fasse entendre la parole de Dieu ⁵. Or Samuël avait pris une fiole d'huile qu'il répandit sur la tête ⁶ de Saül; puis il le baisa ⁷, et lui dit : L'Éternel ⁸ ne t'a-t-il ⁹ pas oint sur son héritage ¹⁰, afin d'en être le conducteur?

¹ Pour éprouver son cœur et pour connaître ses pensées sur le peuple de Dieu et sur le choix que l'Éternel avait fait.

² Après s'être rafraîchi par le sommeil.

³ Afin que Samuël et Saül restassent seuls.

⁴ Saül doit fixer toute son attention sur la volonté de Dieu et sur le prophète. Ainsi commence pour Israël une solennité nouvelle.

⁵ Le prophète va lui faire part du mandat dont le Dieu de l'alliance l'a chargé.

⁶ Cette onction d'huile précieuse était l'emblème du Saint-Esprit que recevait le roi d'Israël.

⁷ Comme un hommage de la part du prophète.

⁸ Mot à mot : N'arrive-t-il pas que l'Éternel t'a oint?

⁹ Par la main du prophète; ainsi Saül est bien roi, l'oint de l'Éternel.

¹⁰ Prince, sans doute, non pas sur son propre héritage, mais sur l'héritage ou sur le peuple de Dieu. Prince ou conducteur, mais vassal de l'Éternel, dont il tient le pouvoir, établi par la grâce de Dieu.

Nous retrouvons l'onction seulement en David (1 Sam., XVI, 13), Hazaël (1 Rois, XIX, 45), Jéhu (2 Rois, IX, 2), et en cas de trouble, pour distinguer le vrai roi, en Salomon (1 Rois, I, 39), Joas (2 Chron., XXIII, 11), Jehoachaz (2 Rois, XXIII, 30).

Cette première onction détermine la position toute nouvelle du peuple d'Israël. Ce changement en monarchie est d'une haute importance. Un roi d'Israël ne pou-

(1 Sam., X, 2-12.)

vait être mis sur la même ligne que ces despotes païens en Orient, qui se conduisaient d'après les pensées ténébreuses de leurs cœurs; mais on devait le considérer d'après le rapport de Dieu envers son peuple, comme un lieutenant, un représentant, une image de celui qui s'était manifesté à Abraham, Isaac et Jacob, et qui, depuis Moïse, était le vrai roi, le vrai Seigneur de ce peuple. Loin d'être un autocrate indépendant, un monarque absolu, il devait se soumettre à la loi divine, gouverner au nom de l'Éternel, et, de son côté, le peuple ne devait lui obéir que dans les limites tracées par cette loi. Si telle était la marche de ce nouveau chef, Israël trouvait dans ce changement de constitution le précieux avantage d'être plus uni contre ses ennemis du dehors, et de pouvoir mieux se préserver de l'idolâtrie; car le roi, en vertu de son pouvoir, était à même de maintenir les sacrificateurs dans l'observation de la loi, et de les protéger contre toute atteinte portée à leurs droits.

Saül devient un autre homme (2-12).

Le prophète dit à Saül : Quand tu m'auras quitté, tu trouveras à Tseltsah deux hommes envoyés de ton père, et qui te diront que les ânesses sont retrouvées, mais que ton père est fort inquiet à ton sujet. Plus loin, près du chêne de Tabor, tu rencontreras trois hommes allant à la maison de Dieu pour sacrifier: l'un portant trois chevreaux, l'autre, trois tourteaux de pain, et le troisième, un baril de vin. Ils te salueront amicalement et te donneront deux pains que tu accepteras; ensuite tu viendras au coteau de Dieu où est le camp des Philistins. Tu rencontreras dans la ville une compagnie de prophètes portant une lyre, un tambour, une flûte et une harpe, et chantant des cantiques. L'Esprit de l'Éternel te saisira et tu prophétiseras avec eux; alors tu ne seras plus le même homme. Lorsque ces signes te seront arrivés, agis selon l'impulsion qui sera en toi; car le Seigneur sera en toi. Descends à Guilgal, où je vais aller pour offrir des holocaustes; tu m'y attendras sept jours, jusqu'à ce que je t'aie déclaré ce que tu devras faire. L'un fut le premier commandement du prophète donné au nom de l'Éternel; c'étaient les premières limites posées au pouvoir du roi.

VERSET 9. Aussitôt donc que Saül eut tourné le dos pour s'en aller d'avec Samuël, Dieu lui changea le cœur ¹ et lui en donna un autre, et tous ces signes-là lui arrivèrent en ce jour-là ²; — **10.** car quand ils furent arrivés au coteau, voici, une troupe de prophètes vint au-devant de lui, et l'Esprit de Dieu le saisit, et il prophétisa au milieu d'eux ³. — **11.** Et lorsque tous ceux qui le connaissaient auparavant eurent vu qu'il était avec les prophètes, et qu'il prophétisait, ceux du peuple se dirent l'un à l'autre : Qu'est-il donc arrivé au fils de Kis? C'est pourquoy cela passa en proverbe : Saül aussi est-il entre les prophètes ⁴?

¹ Il fut revêtu de la sagesse nécessaire pour bien régner. L'Esprit-Saint agit puissamment en lui, et pourtant Saül ne fut pas pleinement converti au point de devenir une nouvelle créature (2 Cor., V, 47).

² Ce signe était le sceau, la confirmation que Dieu l'avait bien réellement choisi. Le roi devait apprendre à se confier fermement en Dieu et en son prophète.

³ Ils chantaient des cantiques en l'honneur de Dieu avec une sainte joie. Ce don était nécessaire à un roi d'Israël :

celui-ci devait être pénétré de la grandeur du gouvernement de Dieu et de son affermissement dans le peuple; pour cela, il devait pouvoir s'édifier avec des prophètes et des sacrificateurs dans des saints cantiques. Aussi Dieu lui accordait-il, des l'entrée, le don du chant et de la musique.

⁴ C'est ce qu'on disait lorsqu'on voyait quelqu'un faire habilement ce qu'on n'aurait pas attendu de lui, ou lorsqu'il se montrait dans la compagnie des lévites, où l'on n'avait pas coutume de le voir.

Discrétion de Saül (13-16).

Lorsque Saül fut arrivé à Guilgal, son parent Abner (XIV, 30) lui demanda où il allait. Saül lui dit seulement qu'il avait été vers le prophète pour chercher les ânesses; mais il ne lui dit rien de l'onction royale qu'il avait reçue. Déjà au chap. IX, 21, il avait montré son humilité; maintenant il est instruit par l'Esprit de Dieu et s'abstient de tout vain propos inconciliable avec l'honneur dont il est revêtu. Il sait de la bouche du Seigneur et de son prophète ce qu'il doit faire; il attend modestement l'instant et le lieu où il sera déclaré roi. Il n'y a pas de fausseté à ne dire qu'une partie de la vérité, lorsque, comme c'est ici le cas, il n'est pas encore nécessaire de divulguer un fait tout entier.

Proclamation du roi (17-27).

VERSE 17. Or, Samuël assembla le peuple devant l'Éternel, à Mitspa ¹, — 18. et il dit aux enfants d'Israël : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : J'ai fait monter Israël hors d'Égypte, et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens, et de la main de tous les royaumes qui vous opprimaient; — 19. mais aujourd'hui, vous avez rejeté votre Dieu, qui est celui qui vous a délivrés de tous vus maux et de vos afflictions, et vous avez dit : Non, mais établis-nous un roi ². Présentez-vous donc maintenant vers l'Éternel ³, selon vos tribus et selon vos milliers. — 20. Ainsi, Samuël fit approcher toutes les tribus d'Israël; et la tribu de Benjamin fut saisie ⁴, — 21. et la famille de Matri fut saisie; puis Saül, fils de Kis, fut saisi ⁵, et ils le cherchèrent, mais il ne se trouva point ⁶. — 22. Et ils consultèrent encore l'Éternel, si cet homme ne viendrait pas là ? Et l'Éternel dit : Le voilà caché parmi le bagage ⁷. — 23. Et ils coururent et le tirèrent de là.

¹ A Mitspa, où avait eu lieu le sacrifice et où l'appel de Dieu s'était d'abord manifesté.

² Dans le cas où le reproche adressé de Dieu (VIII, 7-9) eût déjà alors été annoncé au peuple, il fallait que, dans ce jour de fête, Samuël fit encore sentir l'ingratitude d'Israël envers le Seigneur; il fallait que le peuple sût bien que l'Éternel ne cesserait pas de régner sur lui.

³ Le peuple doit donc se présenter devant l'Éternel, non pas pour se choisir un roi, mais pour accepter celui que Dieu a désigné. Il doit être bien convaincu que cette élection n'est pas le produit d'une erreur de la part des hommes, ni l'effet du hasard. Jéhovah seul pouvait faire ce choix, et le roi serait placé sous sa domination.

⁴ Dieu ne prend pas le roi dans les grandes tribus. Le peuple était toujours plus enclin à compter sur l'homme que sur l'Éternel. Si l'élui avait été pris dans une des tribus les plus puissantes, Israël n'aurait pas appris à attendre tout

son secours du bras du vrai Dieu. Ce n'était, du reste, que la continuation de la marche suivie jusqu'alors : la chute des murs de Jérico, les trois cents hommes de Gédéon, la délivrance du peuple par Débora, par Scamgar; tous ces faits et d'autres semblables devaient montrer au peuple que Dieu se sert des choses faibles pour confondre les fortes (I Cor., II, 27, 28). C'est en suite de ce plan, tracé par la sagesse divine, que le premier roi est tiré de la petite tribu de Benjamin, ruinée par la guerre civile.

⁵ Ce cirappelle l'histoire d'Hacan, dans Josué, VII.

⁶ Au chapitre IX, 21, nous avons déjà vu l'humilité de Saül; on la voit encore au chapitre X, 13. En voici une nouvelle preuve. Le peuple dut bien voir que son roi n'était pas animé d'une folle ambition.

⁷ Au milieu des bagages, des vivres, des effets, réunis tous ensemble à la même place.

VERSET 23. Et il se présenta au milieu du peuple, et il était plus haut que tout le peuple, depuis les épaules en haut. — 24. Et Samuël dit à tout le peuple : Ne voyez-vous pas qu'il n'y en a point dans tout le peuple ¹ qui soit semblable à celui que l'Éternel a choisi ? Et tout le peuple jeta des cris de joie et dit : Vive le roi ³ ! — 25. Alors Samuël prononça au peuple le droit du royaume ⁴, et l'écrivit dans un livre ⁵ qu'il mit devant l'Éternel. Puis Samuël renvoya le peuple chacun dans sa maison. — 26. Saül aussi s'en alla en sa maison, à Guibha, et les gens de guerre ⁶, dont Dieu avait touché le cœur ⁷, s'en allèrent avec lui.

¹ Le prophète considère naturellement, non-seulement la haute taille, mais aussi les autres qualités de Saül.

² Samuël, mandataire de Dieu, présente Saül et déclare, encore une fois, que c'est l'Éternel qui l'a choisi.

³ L'apparition soudaine de ce beau jeune homme, sa conduite noble et modeste excitent une surprise, une admiration et une joie générales.

⁴ Le droit du royaume, c'est-à-dire les droits et les devoirs du roi et du peuple (VIII, 11. Deut., XVII, 14-20). Il est probable que Samuël écrivit aussi

tout le récit de l'établissement du royaume.

⁵ Sans aucun doute dans celui-ci.

⁶ Une escorte d'honneur l'accompagna jusqu'à Guibha; on lui fit aussi des présents qui ne faisaient que confirmer la dignité dont il était revêtu.

⁷ Dieu avait touché le cœur de ces gens de guerre, qui reconnuent que cette élection venait de Dieu. C'étaient, sans doute, les plus notables. D'autres eurent des sentiments tout différents; mais Saül n'y fit pas attention (verset 27).

De méchants garnements, amis de l'anarchie et du désordre, dirent : Comment celui-ci nous délivrerait-il? Ils le méprisèrent et méconnurent ainsi le choix de Dieu, la consécration faite par le prophète, les joyeuses acclamations de la majorité. Ces gens étaient ainsi en révolte contre Dieu et les hommes, et s'exposaient à causer la ruine du pays et de l'élu de Dieu. Leur conduite fut d'accord avec leurs paroles. C'est l'usage, en Orient, d'offrir des présents au roi. Ils n'en apportèrent aucun à Saül; mais celui-ci ferma les yeux, fit le sourd, et, tout comme il avait su garder un sage silence (verset 13), il ne fit voir aucune susceptibilité et s'en remit tout entier à son Dieu qui lui avait assigné sa place. « Celui qui est lent à la colère vaut mieux que l'homme vaillant; et celui qui maîtrise son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes (Prov., XVI, 32). » Saül ne tarda pas à donner une preuve éclatante de sa bravoure et à se concilier toute la confiance du peuple.

Victoire sur les Hammonites (XI, 4-11).

Nahas, chef des Hammonites (Juges, X, 9), monta contre Jabès, tribu de Manassé, à l'est du Jourdain. Les habitants de cette ville ne s'étaient déjà pas joints au peuple (Juges, XXI, 8) et oublièrent encore une fois qu'ils faisaient partie de l'Israël de Dieu; ils demandèrent à Nahas de faire alliance avec eux et de les accepter comme sujets. Le prince hammonite, se confiant sans doute en sa bravoure, répondit fièrement : « Je traiterai alliance avec vous que je vous crève à tous l'œil droit, et que je mette cet opprobre sur tout Israël. » Les anciens de Jabès, se ressouvenant alors qu'ils faisaient partie du royaume d'Israël, promirent à Nahas de lui ouvrir leurs portes, si dans sept jours les députés qu'ils enverraient aux tribus ne leur apportaient aucun espoir de secours. Les messagers arrivèrent à Guibha, à vingt-quatre lieues de Jabès, et le récit qu'ils firent excita une profonde douleur dans tout le peuple. Saül, dont l'administration se réduisait encore à peu de chose, revenait des champs. A l'ouïe des paroles des messagers, il fut saisi de l'Esprit de Dieu, et, pour éviter l'odieuse affront dont Nahas menaçait tout Israël, il prit une couple de bœufs, les coupa en morceaux et en envoya dans tout le pays avec cet ordre : On traitera de même les bœufs de

ceux qui ne suivront point Saül et Samuël. Personne n'osa mépriser cette énergique menace. C'était le premier ordre du roi, joint à un acte symbolique et au nom de Samuël; il fit une profonde impression. Les hommes d'armes se réunirent à Bézec, près du Jourdain, et formèrent un corps de trois cent mille combattants. Juda seul en fournit trente mille, preuve que cette tribu s'était volontiers soumise au jeune roi. Les messagers purent arriver avant le jour fatal à Jabès, et les habitants, usant de ruse, firent dire à Nahas qu'ils se rendraient le lendemain. Autant les Israélites avaient mis de zèle à se réunir en armes, autant ils se jetèrent avec impétuosité sur l'ennemi. Saül partagea son armée en trois corps qui se précipitèrent simultanément sur les Hammonites, et ceux-ci furent tellement dispersés qu'il n'en demeura pas d'entre eux deux ensemble.

Générosité et sagesse de Saül (12, 13).

La chaleur du combat n'empêcha pas Saül d'être magnanime et généreux. Après une aussi prompte victoire, le peuple, voyant qu'il avait un héros pour roi, ne souffrit pas que personne le méprisât; il voulut mettre à mort les rebelles. Mais Saül ne le permit point. On ne fera mourir personne en ce jour, dit-il, parce qu'aujourd'hui l'Éternel a délivré Israël. Une telle générosité envers ses ennemis dut lui concilier l'estime et le dévouement des plus réfractaires.

Confirmation de la royauté (14, 15).

Samuël ne laissa point échapper cette occasion pour affermir de plus en plus le pouvoir du roi. Venez, dit-il au peuple, et allons à Guilgal, et nous confirmerons la royauté. Il paraît qu'il choisit cette ville parce qu'elle rappelait le premier campement du temps de Josué. C'est là que Saül fut de nouveau proclamé roi d'un consentement unanime. Samuël offrit à l'Éternel des prières et des sacrifices; ce fut un beau jour de fête pour tout le peuple. Ceci se passait un an après la première élection, comme on le voit dans XIII, 4.

Discours de Samuël à cette occasion (XII).

Alors Samuël dit à tout Israël : Je vous ai obéi dans tout ce que vous m'avez dit, et maintenant voici le roi qui marche devant vous. Déclarez ici devant Dieu et devant le roi si j'ai fait tort à quelqu'un d'entre vous, si j'ai reçu quelque présent; j'en ferai restitution. Le peuple s'écria : « Tu ne nous as rien fait de pareil. » Le prophète leur dit : « L'Éternel est témoin contre vous, son oint aussi est témoin que vous n'avez trouvé aucune chose entre mes mains. » — Oui, s'écrie le peuple. Alors le prophète rappelle les délivrances signalées de Dieu et promet de grandes bénédictions s'ils obéissent à la voix du Seigneur. Un prodige vient confirmer sa parole : C'était le temps de la moisson, temps de sécheresse. Samuël demande à l'Éternel de faire tonner et pleuvoir; aussitôt sa demande est exaucée. Le prophète exhorte le peuple effrayé à s'attacher étroitement à son Dieu.

Attaque des Philistins. Première désobéissance de Saül (XIII, 1-23).

VERSET 1. Saül avait régné un an quand ces choses arrivèrent, et il régna deux ans sur Israël. — 2. Et Saül choisit trois mille hommes¹ d'Israël; et il renvoya le reste du peuple. — 3. Et Jonathan² battit la garnison des Philistins, qui était au coteau; et Saül le fit publier au son de la trompette par tout le pays et fit dire : Saül a battu³ la garnison des Philistins. Et le peuple s'assembla auprès de Saül, à Guilgal. — 5. Les Philistins aussi s'assemblèrent, ayant trente mille chariots et six mille cavaliers; et ce peuple était

comme le sable qui est sur le bord de la mer, et campèrent à Micmas. — 6. Or, ceux d'Israël virent qu'ils étaient dans une grande extrémité, car le peuple était consterné, et le peuple se cacha dans les cavernes, dans les buissons épais, dans les rochers. — 7. Et les Hébreux⁴ passèrent le Jourdain pour aller au pays de Gad et de Galaad. — 7. Et Saül attendit sept jours selon le terme marqué par Samuël; mais Samuël ne venait point à⁵ Guilgal, et le peuple s'écartait d'avec Saül; — 9. et Saül dit : Amenez-moi un holocauste et des sacrifices de prospérité⁶. — 10. Or, sitôt qu'il eut achevé d'offrir l'holocauste, voici, Samuël arriva, et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer. — 11. Et Samuël lui dit : Qu'as-tu fait? Saül répondit : Parce que je voyais que le peuple s'écartait d'avec moi, et que tu ne venais point au jour assigné⁷, et que les Philistins étaient rassemblés, — 12. j'ai dit : Les Philistins descendront maintenant contre moi à Guilgal, et je n'ai point supplié l'Éternel; et m'étant retenu quelque temps, j'ai offert. — 13. Alors Samuël dit à Saül : Tu n'as point gardé le commandement⁸ de l'Éternel; l'Éternel eût maintenant affermi ton règne à toujours; — 14. mais maintenant ton règne ne sera point stable; l'Éternel s'est cherché un homme selon son cœur, pour être le conducteur de son peuple. — 15. Et Samuël monta à Guibha de Benjamin.

¹ C'était une armée permanente en cas d'attaque subite.

² Saül avait, deux ans après son avènement à la royauté, un fils déjà grand; il devait donc, lors de cet avènement, être marié depuis longtemps, ce que permet très-bien d'admettre IX, 2.

³ Afin d'enflammer le courage du peuple.

⁴ C'est-à-dire les Israélites sur la rive occidentale du Jourdain.

⁵ Sans doute pour éprouver la foi du peuple et du roi.

⁶ Comme si la présence du prophète n'eût pas été nécessaire.

⁷ Il l'accuse de mauvais vouloir.

⁸ En n'attendant pas docilement le prophète, il faisait preuve d'un manque de foi.

Saül ayant fait le dénombrement de ses gens, ne trouva que six cents hommes armés, avec lesquels il resta lui et son fils Jonathan, à Guilgal de Benjamin. De leur côté, les Philistins étaient campés à Micmas, au sud de Béthel, d'où ils envoyèrent trois bandes de pillards dans les contrées environnantes. Ils n'avaient laissé aucun forgeron en Israël, afin que celui-ci ne pût pas forger des armes. Les Israélites en étaient réduits à aller aiguïser leurs instruments aratoires chez les ennemis. Saül et Jonathan étaient les seuls qui eussent une hallebarde et une épée.

Exploits de Jonathan. Secours de Dieu contre les Philistins (XIV, 4-46).

Un jour Jonathan partit avec son porteur d'armes pour se rendre au camp des Philistins, qui était séparé de celui d'Israël par un profond ravin, hérissé de rochers. Il espérait que, dans la détresse où se trouvait le peuple, l'Éternel lui ferait obtenir quelque succès; car, disait-il, on ne saurait empêcher l'Éternel de délivrer, soit avec beaucoup, soit avec peu de gens. Il pensait que Dieu livrerait l'ennemi entre ses mains, si les Philistins l'invitaient à monter vers eux. En effet, ils dirent à ces deux guerriers : Venez vers nous. Aussitôt ceux-ci gravissent les parois des rochers, pénètrent dans le camp et tuent vingt Philistins. Toute l'armée est saisie d'une mortelle frayeur. Les sentinelles de Saül, voyant le désordre dans le camp ennemi, avertissent leur chef, qui s'aperçoit que Jonathan et son homme d'armes sont absents. Saül consulte le sacrificateur, gardien de l'arche, pour savoir s'il faut attaquer l'ennemi. Pendant ce temps-là le tumulte ne fait que croître

parmi les Philistins. Des Israélites, contraints de combattre parmi eux, se joignent à leurs frères. Les Philistins sont poursuivis et battus. Ce fut ainsi que l'Eternel fit tourner la victoire du côté de son peuple. Mais, au milieu de la fatigue et de la faim dont ses soldats sont accablés, Saül, par un zèle tout charnel, fait un serment en vertu duquel il maudit tous ceux qui prendront quelque nourriture avant le soir et la défaite complète des ennemis. Jonathan, ignorant la défense et le serment de son père, mange un peu de miel trouvé dans une forêt voisine. Cependant, après avoir battu les Philistins sur un grand espace de pays, les Israélites égorgent une partie du butin dont ils se sont emparés, et mangent la viande avec le sang; ce qui était formellement défendu par la loi (Lév., III, 47; VII, 27). Informé de cette infraction à l'ordonnance lévitique, Saül censure ses gens et fait égorger les bêtes sur une pierre posée en forme d'autel. Après ce moment de repos, Saül se disposait à poursuivre encore plus loin l'ennemi. Ayant consulté l'Eternel sur ce projet, il n'en reçut pas de réponse. La cause de ce silence était un interdit. Le roi veut connaître par le sort quel est celui qui a péché, et le sort tombe sur Jonathan. Le jeune guerrier avoue que, pour reprendre quelques forces, il avait mangé un peu de miel. Saül, lié par sa parole, jure que son fils mourra. Mais le peuple s'écrie : Jonathan, qui a délivré Israël d'une manière si merveilleuse, mourrait-il? Cela ne sera point. Ainsi fut sauvée la vie du fils de Saül. Mais Israël cessa de poursuivre l'ennemi, qui rentra dans son pays. Dieu n'avait pas fait connaître sa volonté à cet égard. Le serment téméraire du roi, le délit commis en mangeant la chair avec le sang, plaçaient le peuple sous une sorte d'excommunication.

Succès de Saül dans la guerre (47, 48 et 52).

Saül, une fois affermi dans son pouvoir, combattit de nouveau contre les Moabites, les Hammonites, les Iduméens, les chefs de Tsoba (près de l'Euphrate), les Philistins et les Hamalékites. Il eut, durant toute sa vie, de rudes combats à soutenir contre les Philistins; et pour tenir tête à un tel adversaire, il enrôlait dans ses troupes tout Israélite doué de bravoure et montrant du goût pour la vie militaire.

Saül avait trois fils et deux filles. Ses trois fils étaient : Jonathan, Jisqui, et Malkisquah, et ses deux filles se nommaient : Mérah et Mical. Sa femme s'appelait Ahinoah. Son oncle Abner était chef de l'armée.

Nouvelle désobéissance de Saül (XV).

VERSET 1. Or, Samuël dit à Saül : L'Eternel m'a envoyé pour t'oindre, afin d'être roi sur mon peuple, savoir, sur Israël; maintenant donc, écoute les paroles de l'Eternel. — **2.** Ainsi a dit l'Eternel des armées : J'ai rappelé comment Hamalek s'opposa à Israël sur le chemin, quand il montait d'Egypte. Va maintenant, et frappe Hamalek, et détruisez tout ce qu'il a; mais fais mourir tant les hommes que les femmes, tant les grands que ceux qui tettent, tant les bœufs que les brebis, et tant les chameaux que les ânes.

Les Hamalékites occupaient le pays au sud des Philistins. Saül, instrument dont Dieu se servait pour châtier ce peuple, réunit deux cent mille hommes de pied et dix mille de Juda, dressa une embuscade près du chef-lieu de ce peuple; mais il invita les Kéniens, qui s'y étaient retirés, à sortir de ce peuple.

VERSET 7. Or, Saül battit les Hamalékites, depuis Havila jusqu'à Sçur ¹. — **8.** Et il prit vif Agag, roi d'Hamalek; mais il fit passer tout le peuple au fil de l'épée, à la façon de l'interdit. — **9.** Mais Saül épargna Agag ², et les meilleures brebis, les meilleurs bœufs ³;

il détruisit seulement ce qui était méprisable ⁴. — 10. Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Samuël : — 11. Je me repens d'avoir établi Saül pour roi; car il n'a point exécuté mes paroles. Et Samuël en fut fort fâché ⁵, et cria à l'Éternel toute cette nuit-là ⁶. — 12. Et Samuël se leva de bon matin pour aller au-devant de Saül. Et on lui fit ce rapport, que Saül s'était fait dresser une place, et était descendu à Guilgal. — 13. Quand Samuël fut venu à Saül, Saül lui dit : Tu es béni de l'Éternel; j'ai exécuté la parole de l'Éternel ⁷. — 14. Et Samuël dit : Quel est donc ce bèlement de brebis, et ce beuglement de bœufs? — 15. Saül dit : Le peuple a épargné les meilleures brebis, et les meilleurs taureaux, pour les sacrifier à l'Éternel ton Dieu ⁸. — 16. Et Samuël dit : — 17. N'est-il pas vrai que lorsque tu étais petit à tes yeux, tu as été fait le chef des tribus d'Israël, et que l'Éternel t'a oint pour roi? — 18. Et l'Éternel t'avait envoyé, et t'avait dit : Détruis ces pécheurs, savoir, ces Hamalékites, jusqu'à ce qu'ils soient consumés. — 19. Pourquoi n'as-tu pas obéi, et pourquoi t'es-tu jeté ⁹ sur le butin, et as-tu fait ce qui déplaît à l'Éternel? — 20. Et Saül répondit : J'ai pourtant obéi à la voix de l'Éternel ¹⁰, et j'ai amené Agag, et j'ai détruit les Hamalékites. — 21. Mais le peuple a pris du butin, pour sacrifier à l'Éternel ton Dieu, à Guilgal ¹¹. — 22. Alors Samuël dit : L'Éternel prend-il plaisir aux holocaustes et aux sacrifices, comme à ce qu'on obéisse à sa voix? Voici, obéir vaut mieux que sacrifice; se rendre attentif à la voix de Dieu vaut mieux que la graisse des moutons ¹²; — 23. car la rébellion est autant que le péché de deviner ¹³, et la résistance lui déplaît autant que les idoles et les marmousets. Parce donc que tu as rejeté la parole de l'Éternel, il t'a aussi rejeté, afin que tu ne sois plus roi.

¹ D'une extrémité de l'Arabie à l'autre.

² Peut-être Saül craignait-il de ne pas être en sûreté, si le peuple voyait comment on pouvait traiter un roi; ou bien, en épargnant la vie d'Agag, voulait-il montrer à ce prisonnier combien celui-ci lui était redevable.

³ Tout devait être détruit; ainsi la conduite de Saül et du peuple n'était qu'un acte de rébellion contre l'ordre de Dieu.

⁴ Pour avoir l'air d'obéir au commandement de l'Éternel.

⁵ Il était affligé de voir un homme tel que Saül, qui avait si bien commencé, se soustraire formellement à ce qui lui avait été prescrit.

⁶ Il intercède pour le roi et pour le peuple.

⁷ Effronté mensonge, puisque l'Éter-

nel avait commandé de faire périr tout ce qui appartenait à Hamalek.

⁸ Tel est le langage de l'hypocrisie et d'une certaine religiosité : Saül espérait pouvoir justifier sa désobéissance au moyen d'un sacrifice.

⁹ Le prophète, connaissant le vrai mobile de la conduite de Saül, nomme les choses par leur nom.

¹⁰ Il s'obstine à se faire illusion sur la marche qu'il a suivie.

¹¹ Tout ce bétail mis à part était trop considérable pour un sacrifice; eût-il eu cette destination, c'était toujours une violation du commandement.

¹² Voilà la première explication contenue dans l'Écriture sur la valeur des sacrifices, sur l'adoration véritable intérieure, celle qui part du cœur.

¹³ Et n'est pas moins digne de châti-

Saül paraît sentir sa faute, et s'écrie : J'ai péché! mais il veut encore se justifier en alléguant la crainte qu'il avait du peuple (verset 24). Il ne dit toujours rien d'Agag. Connaissant toute l'influence qu'a le prophète sur le peuple, il implore son par-

don, et le supplie de ne pas l'abandonner. — Je ne retournerai point avec toi, dit Samuël; car tu as rejeté la parole de l'Éternel, et l'Éternel t'a rejeté. Comme le prophète voulait s'en aller, Saül le retint si fortement par son manteau, que le pan se déchira. Alors Samuël dit : Tout comme ce manteau est déchiré, ainsi l'Éternel a déchiré le royaume de dessus toi, il l'a donné à un autre qui est meilleur que toi. L'Éternel n'est pas un homme pour se repentir. — À ces mots, Saül confesse encore son péché, et prie le prophète de l'honorer devant les anciens et devant le peuple, et il lui promet de servir l'Éternel. Samuël diffère pour un instant son départ.

Comme le roi ne se disposait point à faire exécuter l'interdit contre Agag, le prophète lui-même s'en chargea. Il importait que Saül et tout Israël reconnussent que le jugement de Dieu devait s'accomplir. Il fit donc venir le chef Hamalékite, et lui dit : « Comme tu as arraché les enfants à leurs mères, ainsi ta mère sera privée de son fils. » Agag, sur l'ordre du prophète, fut mis à mort. Samuël se rendit à Rama, et Saül à Guibha. Dès-lors, le prophète n'alla plus voir le roi disgracié, mais, le cœur navré de douleur, il versa souvent des larmes sur la rejection de Saül.

PREMIERS TRAITS DE DAVID.

David oint roi (XVI, 1-13).

VERSET 1. Et l'Éternel dit à Samuël : Jusqu'à quand t'affligeras-tu pour Saül, puisque je l'ai rejeté ¹? Emplis ta corne d'huile, je t'enverrai vers Isaï le Béthléhémite; car je me suis pourvu d'un de ses fils pour roi. — 2. Et Samuël dit : Saül, l'ayant appris, me tuera ². — Et l'Éternel répondit : Tu emmèneras avec toi une jeune vache du troupeau. — 3. Et tu inviteras Isaï au sacrifice; je te ferai savoir là ce que tu auras à faire, et tu m'oindreras celui que je te dirai. — 4. Samuël vint à Bethléhem, — 5. et dit : Je suis venu pour sacrifier à l'Éternel; purifiez-vous, et venez avec moi au sacrifice. Il fit aussi purifier Isaï et ses fils, et il les invita au sacrifice. — 6. Et ayant vu Eliab, il dit : Certainement l'oint de l'Éternel est devant lui. — 7. Mais l'Éternel dit : Je l'ai rejeté. L'homme a égard à ce qui paraît à ses yeux; mais l'Éternel a égard au cœur. — 10. Et Isaï fit passer ses sept fils devant Samuël; et Samuël dit à Isaï : L'Éternel n'a point choisi ceux-ci. — 11. Isaï dit : Il reste encore le plus jeune; mais, voici, il pâit les brebis. Et Samuël dit à Isaï : Envoie-le chercher; car nous ne nous mettrons point à table jusqu'à ce qu'il soit venu ici. — 12. Il l'envoya donc appeler. Et l'Éternel dit : Lève-toi et oins-le; car c'est celui-là ³. — 13. Alors Samuël l'oignit au milieu de ses frères ⁴, et depuis ce temps-là l'Esprit de l'Éternel saisit David ⁵.

¹ Preuve touchante de la vive affection du prophète pour Saül.

² Le vénérable prophète est un instant sous la crainte de l'empire des hommes. Saül paraît être tombé si bas que Samuël le croit capable de tuer un homme de Dieu.

³ Samuël doit rester sur le terrain de la foi. Il ne connaît pas encore quel est celui que l'Éternel a choisi.

⁴ David avait environ vingt ans. Le prophète le bénit en prononçant probablement sur lui des paroles qui lui conféreraient le titre de roi; mais, à son départ, il le laissa dans une position telle qu'il n'y avait aucune apparence que le jeune berger en fût investi.

⁵ David avait besoin de l'action de l'Esprit saint pour marcher par la foi et non point par la vue.

L'Esprit de Dieu se retire de Saül (14-23).

L'Esprit de l'Éternel se retira de plus en plus du malheureux Saül, parce que lui-même s'était retiré de l'Éternel, et un mauvais esprit s'empara de lui. Ses serviteurs lui demandèrent la permission de chercher un joueur de harpe qui vint le calmer; Saül y consentit, et l'un de ses gens se souvint d'avoir vu un fils d'Isaï, qui jouait bien de cet instrument, jeune homme vaillant, beau, intelligent et pieux. Saül envoya des messagers auprès d'Isaï pour lui demander son fils. Celui-ci partit, accompagné de présents, et sut si bien gagner l'affection du roi, qu'il devint son écuyer. Ainsi David apprit auprès de Saül à connaître le monde et à faire la guerre. Le roi ne pouvait s'en séparer, et chaque fois que le jeune écuyer jouait de la harpe, le prince éprouvait du soulagement et du repos.

David et Goliath (XVII).

Cependant les Philistins, relevés de leur précédente défaite, rassemblèrent leur armée, et campèrent à Soco dans la tribu de Juda, et les troupes de Saül dans la vallée du chêne. Une vallée profonde séparait les deux camps. Il y avait dans les troupes des Philistins un homme démesurément grand, nommé Goliath, de Gath, d'environ neuf pieds de haut. Il était armé d'un casque d'airain, d'une cuirasse à écailles, de 5,000 sicles (72 kil. et demi), d'un bouclier d'airain; le fer de sa hallebarde pesait 600 sicles (16 kil. trois quarts). Il insultait Israël en leur criant depuis le camp : Ne suis-je pas Philistin? et vous, n'êtes-vous pas serviteurs de Saül? Choisissez un homme d'entre vous pour combattre avec moi. S'il peut me vaincre, nous vous serons assujettis; mais si je suis vainqueur, vous nous serez assujettis. Saül et tous les Israélites étaient frappés de terreur. Les trois fils aînés d'Isaï étaient dans le camp, tandis que David paissait les brebis de son vieux père à Bethléhem. Isaï l'envoya à l'armée pour porter quelques vivres à ses frères. A son arrivée au camp, il fut témoin des outrages du Philistin et de la terreur qu'il répandait autour de lui. Les Israélites s'enfuyaient, en disant : Avez-vous vu cet homme qui nous déshonore. S'il se trouve quelqu'un qui le tue, le roi le comblera de richesses, lui donnera sa fille en mariage, et affranchira la maison de son père de toute redevance. David s'informe, s'adresse aux soldats, exhale son indignation à la vue des outrages faits au peuple de l'Éternel. Eliab, son frère aîné, s'irrite contre lui : Pourquoi es-tu venu ici, lui dit-il, pourquoi as-tu abandonné le peu de brebis qui nous reste? Je connais ton orgueil et ta malice. — Cependant Saül est informé des propos du jeune pâtre et le fait appeler. Que personne ne perde courage, dit-il au roi, je combattrai le Philistin. — Tu n'es qu'un jeune homme, lui dit le roi, et lui est un homme de guerre consommé. Alors David lui raconte qu'un jour il lutta avec un lion et un ours, auxquels il arracha une brebis du troupeau, et qu'il les tua. Il en sera de même, dit-il, de ce Philistin qui a déshonoré l'armée du Dieu vivant. Dieu me délivrera de la main de ce Philistin. — A la vue d'une telle assurance, Saül lui dit : « Va, et que l'Éternel soit avec toi! » et en même temps il le fait revêtir de ses propres armes. Mais cette armure ne va pas à sa taille, il la rejette, ne prend que son bâton, et sa fronde à la main et quelques cailloux pris dans le torrent. Il s'avance ainsi devant le géant. Celui-ci méprise un tel adversaire : Suis-je un chien, lui crie-t-il, que tu viennes contre moi avec des bâtons? Viens, je donnerai la chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs. Il le maudit par ses dieux. David dit : « Tu viens contre moi avec l'épée, la hallebarde et le bouclier; mais moi je viens contre toi au nom de l'Éternel des armées que tu as déshonoré. Aujourd'hui l'Éternel te livrera entre mes mains, et toute cette assemblée saura que l'Éternel ne délivre point par épée ni par hallebarde; car ce combat appartient à l'Éternel. » Aussitôt David marche à la rencontre du Philistin, la fronde à la main, et plein d'assurance dans le secours de son Dieu, il lance le caillou; le Philistin est atteint au front, et tombe mort. Les Philistins, voyant que leur homme fort avait succombé, prirent la fuite, et Israël les poursuivit jusque près de Hébron et de Gath. Leur camp fut pillé, et David porta

la tête de Goliath à Jérusalem, où plus tard il put établir sa résidence. Il mit les armes du géant dans sa tente. — Au moment où David allait attaquer le Philistin, Saül demanda à Abner de qui ce jeune homme était fils, quelle était sa famille. Il le connaissait bien, puisque David était à son service; mais il lui importait de savoir si ce jeune homme si hardi était d'une famille notable. On l'amena devant le roi après cette merveilleuse victoire, et David, tenant la tête du Philistin en sa main, répondit avec une grande modestie : « Je suis fils d'Isaï, ton serviteur, de Bethléhem. »

Amitié de Jonathan et de David (XVIII, 1-4).

Pendant cet entretien, Jonathan, fils du roi, conçut pour David une vive affection, et lui donna son manteau et ses armes. Saül l'attacha de nouveau à son service. C'est ainsi que Dieu, dans sa sagesse, ouvrait à son oint le chemin du trône et lui préparait des consolations au milieu des souffrances qui l'attendaient.

Envie de Saül contre David (5-16).

La merveilleuse victoire remportée sur Goliath avait excité le plus vif enthousiasme pour le jeune héros. Les femmes, entre autres, exprimaient leur joie par des chants et des danses : « Saül, disaient-elles, a frappé mille Philistins, mais David en a tué dix mille. » — Le démon de l'envie s'empara du roi. Un jour que David jouait de la harpe en sa présence, Saül lança contre lui sa hallebarde; mais, par la protection du Seigneur, David se détourna et ne fut pas atteint. Le roi, redoutant de voir près de lui un homme dont il avait cherché la mort, lui donna le commandement d'une troupe de mille combattants, dans l'espoir qu'il périrait dans quelque affaire avec les ennemis. Mais l'Eternel veillait sur son oint et faisait prospérer toutes ses entreprises. Tandis que le peuple était rempli d'estime et d'amour pour David, la haine et l'envie du roi allaient en croissant.

Mariage de David (17-30).

A la vue de cette affection de tout Israël pour le jeune capitaine, Saül promit de lui donner sa fille aînée en mariage, sous réserve qu'il continuât à combattre vaillamment les Philistins, et toujours avec le perfide espoir de le voir périr sous leurs coups. Le roi ne tint pas parole; il donna sa fille aînée à un autre. Mais Mical, sa seconde fille, aimait David. Saül l'ayant appris, déclara qu'il la lui donnerait, sous condition qu'il mit à mort cent Philistins. David partit avec sa troupe et en tua deux cents. Cette fois, le roi ne put se dispenser de remplir sa promesse; mais sa haine fut loin de se calmer. De son côté, David remporta des succès de plus en plus éclatants.

Coup-d'œil sur l'histoire de David et les psaumes qui s'y rapportent.

Avant de poursuivre l'histoire de David, il est nécessaire d'y jeter un coup-d'œil en citant les psaumes qui s'y rattachent. Nous avons vu jusqu'à présent ses premiers pas dans sa carrière; nous allons maintenant grouper, sous les quatre chefs suivants, les traits principaux de sa vie :

I. Préparation au règne de David durant les persécutions de Saül.

Psaumes qui s'y rapportent :
LIX, LVI, XXXIV, CXLII, LII, LXIV, LIV, XVII, CXL, CXLI, LVII, LVIII, VII, IV, XXV, XIII.

II. Première moitié de son règne.

Psaumes qui s'y rapportent :
a) A son avènement au trône : psaume CI.

b) A ses efforts pour le rétablissement du service divin : psaumes XXIV, XXXIII, CXXXVIII, XXI.

c) A ses guerres

1) Contre les Iduméens : psaumes LIV, LX, CVIII.

2) Contre les Hammonites : psaumes LXVIII, IX.

d) A sa chute : psaumes LI, VI, XXXII.

(Il n'a pas écrit de psaumes durant son règne à Hébron.)

III. Souffrances de David durant son règne (*Conspiration d'Absalom et de Scébah*).

a) Lors de la révolte : psaumes XXXVIII, LXIX, LV.

b) Lors de sa fuite dans le désert de Juda : psaumes CXLIII, III, LXIII.

c) Lors de sa fuite à Mahanajim : psaumes CIX, LXX, XXII.

d) Lors de son exil à Mahanajim : psaumes XXXI, LXI, XLII, XLIII, LXII.

e) Lors de la rupture entre David et Absalom : psaumes LXXXVI, XXVII, XXXV.

f) Lors de la victoire et du retour de David à Jérusalem et à Sion : psaumes LXXXIV, CXVI, CXVIII.

g) Lors de la révolte de Scébah : psaume XXXIX.

h) Après la défaite de tous ses ennemis : psaumes XL, XVIII.

IV. Dernier combat de David.

Psaumes CXLIV, XXVI, XXVIII, XII, XXXVI, XIV, LIII, X, XI, LXXXII, XCIV, LXXV, XXX, LXXI.

Chacune de ces quatre parties de l'histoire de David et les psaumes qui s'y rapportent ont leur signification typique.

Dans la première, David occupe la place qu'ont dû d'abord avoir tous les hommes qui étaient destinés à jouer un rôle marquant dans le règne de Dieu. Ils devaient tous faire un temps d'épreuve, une sorte de noviciat : tels furent Joseph, chez Potiphar et en prison; Moïse, au pays de Madian; Christ, dans le désert; Paul, en Arabie; Luther, à la Warthbourg; tel fut aussi David dans cette période de sa vie. Les psaumes sortis de son cœur et de sa plume à cette époque, nous montrent les épreuves qu'un chrétien doit subir, surtout dans sa jeunesse, avant de pouvoir être employé dans le royaume de Dieu. Ces psaumes sont pour nous le plus grand prix.

Déjà, dans la seconde période de sa vie, David nous apparaît surtout en sa qualité de prophète et de roi comme type du Christ. Il est vrai que cette époque est marquée par ses chutes; mais ces jours si tristes, si humiliants pour un enfant de Dieu, sont suivis d'une repentance telle que les traits de cette grande figure repaissent bientôt dans toute leur beauté.

Dans la troisième période, David est encore un type de Jésus, mais par ses souffrances et ses longues tribulations. Ce fut alors qu'il composa ses psaumes dans lesquels se trouvent prédites plusieurs circonstances de la passion du Christ (Ps. XXII, XXXVIII, etc.). Il y a, sans doute, d'inévitables contrastes; car comment un pécheur pourrait-il figurer exactement en tous points le Saint et le Juste, exposé pour nous à des maux sans nom? Ainsi David demande et prédit la ruine de ses ennemis, tandis que Jésus prie pour ses bourreaux. Néanmoins, il est impossible de ne pas reconnaître dans la carrière si laborieuse du roi-prophète, calomnié, persécuté de diverses manières, une foule de traits qui s'appliquent aussi aux souffrances du Messie. Il fut le type de Jésus-Christ bien plus par ses souffrances que par son règne : ce dernier caractère était réservé à Salomon.

L'Esprit saint a suggéré au grand Psalmiste plusieurs expressions qui n'ont trouvé leur véritable sens qu'en Christ, et que le Seigneur lui-même et les évangélistes ont appliquées au Crucifié (Ps. XXII, 49. Math., XXVII, 35). L'histoire et les psaumes écrits dans la quatrième période reçoivent leur explication typique et particulière en ce que d'abord ils ont une base historique, la corruption intro-

duite vers la fin du règne de David (2 Sam. XXIII, 6, 7); de plus, en ce qu'ils présèdent une période de ténèbres suivie d'une période de relèvement.

L'ordre que nous avons adopté plus haut est tracé par le fil historique. Celui qui est suivi dans les versions ordinaires ne jette aucun jour sur l'ensemble des faits et sur leur enchaînement. L'édification est bien moindre lorsqu'on ignore les circonstances dans lesquelles telle ou telle portion de l'Écriture a vu le jour. Une vue claire du royaume de Dieu à une époque donnée est toujours bien plus favorable à l'intelligence de la Parole. Sans cela, des difficultés surgissent à chaque instant. Elles disparaissent, du moins en grande partie, par l'étude historique du psaume ou de la prophétie. Ce qui nous paraissait peu propre à notre édification, revêt alors un sens, une forme, une vie que la connaissance seule du royaume de Dieu peut nous fournir. Lors même que ces notions historiques seraient incomplètes en quelques détails, il suffit de saisir l'ensemble, le point de vue général pour pouvoir assigner la place que doit occuper tel psaume. David n'a pas écrit ses cantiques comme les poètes écrivent de nos jours; il ne s'est pas mis pour cela devant son pupitre, laissant errer sa plume à l'aventure; mais ses psaumes sont des fruits cueillis sur l'arbre de sa vie. Outre leur immense intérêt prophétique et typique, ils nous dépeignent des expériences individuelles toutes semblables aux nôtres. On peut aussi facilement écrire une histoire des Psaumes que celle d'un recueil de cantiques d'une église.

Nous espérons que ce court éclaircissement suffit pour justifier notre manière de comprendre le texte sacré sous le point de vue historique, même auprès de ceux qui jusqu'ici étaient prévenus contre les principes historiques de notre travail.

A. — PRÉPARATION AU RÈGNE DE DAVID DURANT LES PERSÉCUTIONS DE SAÛL (XIX).

Toutes les tentatives de Saül pour faire périr David ayant échoué, il commande à Jonathan et à ses serviteurs de se défaire de lui. Mais Jonathan avertit son ami et lui conseille de se dérober au regard de son père, en lui promettant de plaider sa cause, et de l'informer du succès de sa démarche. Le lendemain, il conjure le roi de ne rien faire contre David, qui rend de si grands services à tout le pays. Saül promet de cesser ses poursuites, et David rentre pour un moment dans ses bonnes grâces.

La guerre contre les Philistins ayant éclaté de nouveau, David se signale par de grandes victoires; en même temps, la haine du roi reprend tout son empire. Au lieu de reconnaître les services du vainqueur, il attende encore à ses jours, et l'innocente victime de cette fureur insensée doit encore s'enfuir. Sa maison est investie par les agents du roi; mais Mical le fait échapper par une fenêtre, et place dans son lit une image qu'elle recouvre des habits du proscrit.

David s'enfuit auprès de Samuël à Najoth, près de Rama. Les serviteurs de Saül y courent à sa poursuite. C'est là qu'était une école de prophètes placée sous la direction de l'homme de Dieu. Les émissaires du roi se joignent à eux et sont saisis de l'Esprit de l'Éternel. Le roi envoie un second et un troisième détachement pour s'emparer du fugitif; l'Esprit les saisit aussi. Saül s'y rend aussi en personne; il retrouve pour un moment l'Esprit de prophétie dont il avait été précédemment animé. Il dépose ses vêtements royaux et prophétise avec les disciples de Samuël. — Pendant ce temps-là, David s'enfuit de Najoth et exhale ses plaintes dans le psaume suivant:

Psaume LIX.

VERSET 1. Mictam ¹ de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Al-tascheth ², touchant ce que Saül envoya des gens qui gardèrent sa maison, afin de le tuer.

¹ Cantique; c'est le même titre qu'aux psaumes XXXVIII, LVII, et dans plusieurs autres.

² Al-tascheth, mot qui signifie: « Ne

détruis pas! » Quelques-uns pensent qu'il exprime le sujet général du cantique; d'autres qu'il désigne un instrument ou un mode qui nous est inconnu.

Ce psaume contient les points suivants : Des versets 2-6, prière pour être délivré des ennemis qui l'environnent. Cette prière se fonde sur la méchanceté de ses adversaires, sur son innocence, sur ce que l'Éternel des armées est le juge de toutes les nations, comme David en a déjà fait l'expérience. Des versets 7-15 il prédit la ruine de ses ennemis. Les versets 16, 17 expriment sa gratitude pour sa délivrance.

VERSETS 2-5. Mon Dieu ¹ ! délivre-moi de ceux qui me haïssent, garantis-moi de ceux qui s'élèvent contre moi. Des gens puissants ² sont assemblés contre moi, sans qu'il y ait de transgression ni de péché en moi ³. Réveille-toi pour venir au-devant de moi, et regarde mon état. — 6. Toi donc, Éternel, Dieu des armées ! Dieu d'Israël ⁴ ! réveille-toi pour visiter toutes les nations ⁵ ; ne fais grâce à aucun de ces prévaricateurs perfides. Sélah ⁶.

¹ Tout son espoir repose sur ce que l'Éternel est son Dieu.

² Saül et ceux qui assiègent de nuit le fugitif.

³ Il est innocent des crimes dont on l'accuse.

⁴ Dieu qui dirige les armées d'Israël, Dieu fidèle à son alliance envers son peuple.

⁵ Si le Psalmiste peut demander que Dieu exerce ses jugements sur les

païens, il peut d'autant plus le demander contre ceux qui se conduisent à son égard en véritables païens avec tant de cruauté et de perfidie.

⁶ Ce terme se trouve soixante-treize fois dans les Psaumes, et trois fois dans le prophète Habacuc. On croit que ce mot signifie *pause*, *repos*. C'était en même temps un signe musical, indiquant que la phrase exigeait un instant de suspension.

VERSET 7. Ils ¹ vont et viennent sur le soir ² ; ils aboient comme des chiens ³, et ils font le tour de la ville ⁴.

¹ Ces hommes qui agissent avec tant de méchanceté contre lui.

² David dépeint l'activité et l'inutilité de leurs recherches.

³ Comme des chiens altérés et affamés.

⁴ Qui ne trouvent rien pour apaiser leur faim.

VERSET 8. Voici, ils vomissent de mauvais discours de leur bouche ; des épées sont dans leurs lèvres. Qui est-ce qui nous entend ¹ ? — 12. Ne les tue pas encore, de peur que mon peuple ne l'oublie ² ; dissipe-les ³ par ta puissance, et les abats ⁴, ô Seigneur qui es notre bouclier. — 13. Ils pêchent par leur bouche ⁵ et par leurs lèvres ; qu'ils soient donc pris par leur orgueil ; car ils ne tiennent que des discours d'imprécation et de mensonge ⁶. — 14. Consume-les ⁷ avec fureur, consume-les, en sorte qu'ils ne soient plus ⁸, et qu'on sache que Dieu domine en Jacob, et jusqu'aux bouts de la terre ⁹. Sélah.

¹ Ils pensent que personne ne les entend, et que Dieu ne s'inquiète pas d'eux. Tel est l'aveuglement de tous les menteurs.

² David parle ici comme ayant déjà domination sur ce peuple, et il craint que celui-ci n'oublie le jugement dont ses ennemis seraient frappés.

³ Disperse - les, déjoue leurs projets.

⁴ Comme des menteurs effrontés.

⁵ Leurs paroles sont empreintes de mensonges, et dénotent l'impiété.

⁶ Contre David.

⁷ Pour cette demande de vengeance, voyez l'introduction générale des Psaumes (pages 322 et suiv.).

⁸ Qu'ils soient peu à peu réduits à rien, et à l'impuissance de nuire.

⁹ Le regard du Psalmiste embrasse tous les jugements que Dieu exercera contre ses adversaires.

VERSET 17. Mais moi, je chanterai ta force, et je louerai à haute voix ta bonté ¹ dès le matin ², parce que tu m'as été une haute retraite, et mon refuge au jour que j'étais en détresse. — 18. O Dieu, qui es ma force! je te psalmodierai; car Dieu est ma haute retraite et le Dieu qui me favorise ³.

¹ La puissance et la bonté de Dieu sont les deux colonnes sur lesquelles nous nous appuyons. tin est, en général, l'image de la délivrance.

² Ce fut pendant la nuit que les gens de Saül l'entourèrent, et le matin il fut délivré. Dans le style biblique, le ma- ³ Le Dieu puissant et bon sera toujours, pour le croyant, une retraite assurée.

Fidélité de Jonathan envers David (1 Sam., XX).

VERSET 1. David s'enfuyant de Najoth, dit à Jonathan : Qu'ai-je fait, quelle est mon iniquité devant ton père, qu'il cherche ma vie? — 2. Il lui dit : Tu ne mourras point. Mon père ne fait rien qu'il ne me communique ¹.

¹ C'était une dispensation remarquable de Dieu qu'un roi, dévoré par l'envie, dût cependant dire à son fils tout ce qui concernait David.

VERSET 3. Alors David jura : Ton père sait certainement que je suis dans tes bonnes grâces, et il aura dit : Que Jonathan ne sache rien de ceci. Ainsi, certainement, comme l'Éternel est vivant, et comme ton âme vit, il n'y a qu'un pas entre moi et la mort.

L'angoisse le porte à faire plusieurs protestations.

VERSET 4. Alors Jonathan dit : Que désires-tu que je fasse? et je te le ferai, — 5. Et David dit : Voici, c'est demain la nouvelle lune ¹, et j'ai accoutumé de m'asseoir auprès du roi pour manger; laisse-moi donc aller, et je me cacherai aux champs jusqu'au soir du troisième jour.

¹ Nombres, X, 40; XXVIII, 44-45. Psaume LXXXI, 4. C'était un jour de joie et de fête.

VERSET 6. Si ton père vient à demander où je suis, tu lui répondras : On m'a demandé instamment que David allât en diligence à Bethléhem, parce que toute sa famille ¹ fait un sacrifice solennel.

¹ C'était une ruse indigne du caractère de David; il n'était point vrai qu'on eût fait cette demande à Jonathan, ni que David eût l'intention d'aller à Bethléhem.

VERSET 7. Si alors il dit : A la bonne heure, en ce cas tout va bien pour ton serviteur; mais s'il se met fort en colère, sache que sa malice est venue à son comble. — 8. Fais donc cette grâce à ton serviteur, puisque tu m'as fait entrer en alliance avec toi au nom de l'Éternel. — 9. Et Jonathan lui dit : Dieu te garde de ce malheur; car si je puis connaître en quelque sorte que la malice de mon père soit venue à son comble, ne te le ferai-je point savoir? — 10. Et David dit : Qui me fera savoir cela? — 11. Et ils sortirent

eux deux aux champs. — 12. Alors Jonathan dit à David : O Eternel, Dieu d'Israël ¹, quand j'aurai sondé mon père demain, et qu'il y aurait du bien pour David, si alors je n'envoie vers toi, et si je ne te le fais savoir, — 13. que l'Eternel traite Jonathan à la dernière rigueur. Que si mon père veut te faire quelque mal, je te le ferai savoir aussi, et l'Eternel sera avec toi comme il a été avec mon père ².

¹ Il prend le Dieu d'Israël à témoin de la fidélité de ses paroles.

² Jonathan reconnaît ici David comme le successeur du roi. Quelle douleur le premier dut ressentir à la pensée que l'Eternel n'était plus avec son père

comme il y avait été auparavant ! Il se présente ici sous un beau jour. Du reste, ce caractère ne se dément nul part. Il n'éprouve aucun regret de ne pas hériter de la couronne, et se remet tout entier à la volonté de Dieu.

VERSET 14. Mais aussi, si je suis encore vivant, n'auras-tu pas pour moi cette bonté que l'Eternel ¹ demande, afin que je ne meure point ? — 15. En sorte que tu ne retires point ta bonté de ma maison à jamais, non pas même quand l'Eternel aura retranché tous les ennemis de David de dessus la terre.

¹ Ou bien cette bonté que je t'ai jurée au nom de l'Eternel, ou bien cette bonté que l'Eternel m'a donnée envers toi.

² Comme en Orient c'était l'usage de mettre à mort la famille entière d'un prince détrôné, Jonathan pense qu'il

en sera de même de la sienne si David succède à Saül ; mais il pense peut-être aussi que son ami, l'élu de Dieu, était chargé de châtier et de détrôner sa famille ; il cherche à se sauver lui et les siens.

VERSET 16. Et Jonathan traita alliance avec la maison de David, et dit : Que l'Eternel le redemande de la main de ceux qui seront ennemis de David.

Il venait d'intercéder pour lui et sa famille, en faisant appel à la compassion de David ; maintenant il va plus loin, et déclare que si l'un des siens lève la main contre David, de terribles châtiments l'atteindront. Cette alliance était contractée de part et d'autre en présence du Dieu d'Israël ; ce n'était pas seulement une amitié charnelle et terrestre.

VERSET 17. Et Jonathan fit encore jurer David par l'amour qu'il lui portait ¹ ; car il l'aimait autant que son âme.

¹ David jure qu'il aime Jonathan autant que Jonathan aimait David.

VERSET 18. Et Jonathan dit : Demain est la nouvelle lune, et on s'enquerra de toi ; — 19. or, au troisième soir, tu descendras, et tu viendras dans un lieu où tu te cacheras, et tu demeureras auprès de la pierre d'Ezel ; — 20. et je tirerai trois flèches à côté d'elle, comme si je tirais à quelque but ; — 21. et j'enverrai un serviteur trouver les flèches. Et si je dis : Les flèches sont en deçà de toi, viens-t'en, et il n'y aura rien à craindre. — 22. Mais si je dis : Les flèches sont au-delà de toi, alors va-t'en ; car l'Eternel te renvoie. — 23. Et pour ce qui est de la parole que nous nous sommes donnée, toi et moi, voici, l'Eternel est témoin entre moi et toi, à jamais.

A la nouvelle lune, le roi s'étant aperçu de l'absence de David, Jonathan rem-

plît sa promesse. Saül se met dans une grande colère, et déclare à son fils que jamais il ne montera sur le trône aussi longtemps que David vivra. David est donc digne de mort. — Qu'a-t-il fait, demande Jonatham? — Pour toute réponse, Saül lui lance sa hallebarde. Le fidèle Jonatham échappe à cet affreux attentat, sort de table, et court au rendez-vous.

VERSET 35. Et il arriva, le matin, que Jonatham sortit aux champs, selon l'assignation qu'il avait donnée à David, et il amena avec lui un petit garçon; — 36. et il dit : Cours, cherche maintenant les flèches que je vais tirer. Et le garçon courut, et Jonatham tira une flèche au-delà de lui. — 37. Et Jonatham cria après lui : La flèche n'est-elle pas au-devant de toi? — 38. Et le garçon ramassa les flèches. — 40. Et Jonatham donna son arc et ses flèches au garçon, et lui dit : Va, porte-les dans la ville. — 41. Et le garçon s'en étant allé, David se leva du côté du Midi, et se jeta le visage contre terre, et se prosterna par trois fois ¹, et ils se baisèrent l'un l'autre, et pleurèrent tous deux, jusque-là que David pleura extraordinairement ².

¹ Quoique David fût oint pour régner sur Israël, il aimait et respectait Jonatham comme fils de roi. Il était aussi pénétré d'une profonde gratitude pour les marques d'affection qu'il ne cessait de lui prodiguer. ² Parce qu'il prévoyait une longue série de persécutions.

VERSET 42. Et Jonatham dit à David : Va-t'en en paix; car nous avons juré tous deux, au nom de l'Eternel, disant : L'Eternel soit entre moi et toi, et entre ma postérité et ta postérité, à jamais. — 43. Jonatham rentra dans la ville.

Fuite de David à Nob (XXI, 4-9).

David s'enfuit à Nob près d'Anatoth, dans la tribu de Benjamin (Néh., XI, 32). Le sacrificateur Ahimélec, qui résidait dans ce lieu, court au-devant de lui et lui demande tout effrayé pourquoi il est venu tout seul? David prétend quelque affaire de la part du roi (ce qui était faux), et demande quelques vivres. Le sacrificateur lui donne des pains de proposition (Lév., XXIV, 5-9), dont les sacrificateurs seuls pouvaient manger. C'est à cette circonstance que Jésus fait allusion dans Math., XII, 3, 4. Un des serviteurs de Saül nommé Doeg, un des adversaires du fugitif, se trouvait accidentellement à Nob, et ne manqua pas de rapporter à son maître ce qu'il avait vu (1 Sam., XXII, 22). Sur la demande de David, s'il n'y avait pas là quelque arme qu'il pût prendre, le sacrificateur lui donna l'épée de Goliath.

Fuite de David à Gath (10-15).

Ne se croyant pas en sûreté à Nob, David s'enfuit du côté de l'occident, et se retire chez Akis, chef philistin à Gath. Les serviteurs d'Akis reconnurent le vainqueur de Goliath, David contrefit l'insensé. On l'amena également vers le roi, et il resta quelque temps prisonnier à Gath. Ce fut là qu'il écrivit le psaume LVI.

Psaume LVI.

VERSET 1. Mictam de David, donné au maître chanteur, pour le chanter sur Jonathélem-Réokim ¹, touchant ce que les Philistins le prirent dans la ville de Gath ².

¹ Jonathélem-Réokim, pigeon muet parmi les étrangers, image de l'état inoffensif, et de l'innocence de David retiré à Gath.

² David exprime ses sentiments du-

rant sa retraite chez les Philistins. Il donna plus tard ce cantique au maître chantre, pour le chanter au service divin.

VERSET 2. O Dieu ! aie pitié de moi ! car l'homme ¹ mortel m'a englouti et m'opprime, m'attaquant tous les jours. — 4. Mais au jour auquel je serai dans la crainte, je m'assurerai en toi ². — 5. Je louerai ³ Dieu à cause de sa promesse ; je m'assure ⁴ en Dieu, je ne craindrai rien ; que me ferait l'homme ⁵ ?

¹ David et l'homme mortel sont mis ici en opposition. L'homme mortel pour les hommes en général, les ennemis de David, ceux qui s'opposaient à la réalisation du plan de Dieu envers lui. Ils le persécutaient, et le forçaient à chercher un abri chez les Philistins, où de nouveaux périls le menaçaient.

² Pour éprouver cette fermeté au milieu du danger, il faut avoir eu dans le calme et dans la prospérité une foi et une confiance dans le Seigneur,

dont David nous donne ici l'exemple.

³ Afin de me fortifier au milieu des dangers qui m'environnent. David avait moins de lumières et une révélation bien moins étendue que nous ; mais c'était assez pour bénir son Dieu au milieu de ses détresses. Il éprouvait la fidélité des paroles adressées à Abraham (Gen., XV, 4).

⁴ Conformément à sa promesse.

⁵ Les hommes impuissants, tels que Saül, les Philistins.

Le Psalmiste proteste ensuite de son innocence, et repousse les odieux reproches dont ses ennemis l'accablent. Ceux-ci en veulent à sa vie.

VERSET 9. Tu as compté mes allées et mes venues ¹ ; mets mes larmes ² en tes vases ³, ne sont-elles pas dans ton registre ?

¹ Ou ma fuite, ma fuite si fréquente. Tu m'as accompagné partout dans mon exil, et ton œil a toujours été ouvert sur moi.

² Les larmes que la persécution lui arrachait.

³ Allusion à l'usage des Orientaux,

des Egyptiens, des Grecs et des Romains, de recueillir dans des vases les larmes de ceux qui portaient les morts en terre. David demande à Dieu de tenir compte des siennes, d'y avoir égard, et d'en tarir la source.

VERSET 10. Au jour ¹ auquel je crierai ² à toi, mes ennemis retourneront en arrière ; je sais que Dieu est pour moi ³.

¹ Lorsque la somme de mes larmes sera complète (verset 9).

² Dès que l'heure du secours aura sonné, je n'aurai qu'à t'invoquer, et

mes ennemis seront couverts de honte.

³ Inappréciable connaissance (Voy. versets 44, 42 et 4).

VERSET 13. O Dieu ! je m'acquitterai des vœux que je t'ai faits ; je te rendrai des actions de grâces ¹, — 14. puisque tu as délivré mon âme de la mort, et mes pieds de chute ; afin que je marche devant Dieu dans la lumière des vivants.

¹ David a bientôt éprouvé la fidélité du Seigneur ; il y a compté au milieu des plus profondes douleurs. Tel est le secret du croyant, et de toute l'Eglise de Dieu.

David, ayant été délivré de cette position difficile, rend grâces à Dieu dans le cantique suivant :

Psaume XXXIV.

Psaume de David sur ce qu'il se contrefit en la présence d'Abimélec qui le chassa, et il s'en alla.

VERSETS 4-5. Actions de grâces.

VERSET 6. L'a-t-on regardé ¹? On en est illuminé, et leurs faces ne sont point confuses. — 8. L'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent ², et les garantit. — 9. Goûtez et voyez ³ que l'Eternel est bon! Oh! qu'heureux est l'homme qui se retire vers lui! — 10. Craignez l'Eternel, vous ses saints ⁴; car rien ne manque à ceux qui le craignent. — 11. Les lionceaux ont disette et ont faim; mais ceux qui cherchent ⁵ l'Eternel n'auront faute d'aucun bien.

¹ C'est ce que nous enseigne aussi Jésus dans Luc, XVIII, 4.

² Comparez aussi Genèse, XXXII, 1, 2.

³ C'est là l'expérience que fait David, et que nous devons tous chercher à faire.

⁴ Ses saints, ceux qui sont consacrés

à son service, ses enfants. C'est dans le même sens que les apôtres prennent ce nom dans Romains, XVI, 2. Philippiens, I, 4, etc.

⁵ Aux versets 8, 9, la crainte et la confiance sont réunies; de même ici les saints craignent l'Eternel et se confient en lui.

VERSET 12. Venez, enfants, écoutez-moi; je vous enseignerai la crainte de l'Eternel ¹. — 13. Qui est l'homme qui prenne plaisir à vivre, et qui aime la longue vie pour jouir du bien? — 14. Garde ta langue du mal, et tes lèvres de parler avec tromperie. — 15. Détourne-toi du mal, et fais le bien; cherche la paix et la poursuis ².

¹ Soit en disant où se trouve la crainte de l'Eternel (44, 45), soit en montrant les bienfaits qu'elle procure (voyez aussi 4 Pierre, III, 46 et suiv.).

² Le Psalmiste veut montrer que l'Eternel se tient auprès de lui, qu'il connaît les pensées de son cœur; qu'il connaît son amour pour la paix.

VERSET 19. L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur rompu, et il délivre ceux qui ont l'esprit brisé.

Le Psalmiste mentionne ici un autre bienfait de la crainte de l'Eternel: elle relève les cœurs abattus et les pénètre d'une force toute nouvelle.

VERSET 20. Le juste a des maux en grand nombre ¹; mais l'Eternel le délivre de tous. — 21. Il garde tous ses os; pas un ne sera rompu ².

¹ Parole dont on a souvent abusé, mais qui se réalise chaque jour, ainsi que celle du verset 21.

ture en fait l'application à Jésus sur la croix (Jean, XIX, 36. Voyez aussi Matthieu, X, 30).

² Allusion à Exode, XII, 46. L'Eccli-

VERSET 22. La malice fera mourir le méchant ¹, et ceux qui haïssent le juste seront détruits ². — 23. L'Eternel rachète l'âme de ses serviteurs; et aucun de ceux qui se retirent vers Lui ³ ne sera détruit.

¹ Tandis que le juste ne succombera pas.

³ La confiance nous est encore représentée ici comme étant la compagne de la crainte de Dieu.

² Ils seront reconnus et traités comme coupables et dignes de châtement.

Fuite de David dans la caverne de Hadullam (1 Sam., XXII, 4-5).

De Gath, David se retira dans la caverne de Hadullam, tribu de Juda, non loin de Bethléhem. Ce fut à cette occasion qu'il écrivit le psaume CXLIII.

Psaume CXLII.

VERSET 1. Maskil ¹ de David, qui est une requête qu'il fit lorsqu'il était dans la caverne ².

¹ Maskil, instruction.

² Tout dans ce psaume se rapporte au séjour dans la caverne, avant que son père, ses frères et les quatre cents

hommes, dont il est parlé dans 1 Sam., XXII, 4, se fussent joints à lui. Dans ce moment-là, David était seul, abandonné.

Les versets 2 et 3 expriment la pleine confiance que, dans son isolement, le Psalmiste met en l'Éternel. Si les hommes lui ont fermé toutes les issues, le Seigneur lui fraiera une route.

VERSET. 4. Quand mon esprit s'est pâmé en moi ¹, alors tu as connu mon sentier ². Ils m'ont caché un piège dans le chemin par lequel je marchais ³.

¹ Au plus fort de son angoisse, il a toujours mis son attente en son Dieu.

² Un sentier où il pourra marcher en sûreté.

³ De Gath à Hadullam.

VERSET 5. Je considérais à ma droite ¹, et je regardais, et il n'y avait personne qui me reconnût; tout refuge me manquait ², et il n'y avait personne qui eût soin de mon âme ³. — 6. Éternel! je me suis écrié vers toi, et j'ai dit: Tu es ma retraite et ma portion ⁴ dans la terre des vivants ⁵.

¹ A droite, où se placent les défenseurs.

² De la part des hommes.

³ Personne ne prenait souci de moi.

⁴ C'est la meilleure part.

⁵ Ici, dans ce monde, je n'ai personne que toi.

VERSET 7. Sois attentif à mon cri, car je suis devenu fort misérable; délivre-moi de ceux qui me poursuivent, car ils sont plus puissants que moi. — 8. Tire mon âme hors de prison ¹, afin que je célèbre ton nom; les justes viendront ² autour de moi, parce que tu m'auras récompensé.

¹ Mon âme ou ma vie; que je puisse sortir de ce lieu où je suis enfermé comme dans une prison.

² Les justes reconnaîtront comme moi sa fidélité, et se joindront à mes actions de grâces.

Ses frères et toute sa parenté, ayant appris qu'il était renfermé dans la caverne de Hadullam, allèrent l'y rejoindre; on y vit aussi accourir quatre cents hommes pressés par le besoin, et poursuivis par de durs créanciers. De là, il demanda au roi de Moab que son père et sa mère pussent séjourner à Mitspa, où David lui-même se retira. Le Seigneur lui adressa un prophète, nommé Gad, qui lui commanda de retourner au pays de Juda; car ayant été oint pour régner plus tard sur Israël, David devait faire luire sa lumière parmi les Israélites; ceux-ci pourraient apprendre à connaître sa foi, sa sagesse, sa patience et son innocence. Il ne fallait pas que l'on crût qu'il fuyait pour avoir commis quelque crime. David se retira donc dans la forêt de Héreth, dans le désert de Juda.

Saül met à mort le sacrificateur Ahimélec (1 Sam., XXII, 6-23).

Lorsque Saül apprit que David était rentré dans le pays, il réunit ses servi-

teurs sous un chêne à Rama, et il leur dit : « Le fils d'Isaï vous donnera-t-il des champs et des vignes, et vous établira-t-il tous gouverneurs sur des milliers et sur des centaines, que vous ayez conspiré contre moi ? Aucun de vous ne sera-t-il touché de mon état ? Car mon fils a soulevé mon serviteur contre moi. » Alors Doëg dit au roi comment il avait vu David à Nob, vers Ahimélec. Aussitôt Saül fit venir ce sacrificateur et toute sa maison, et lui reprocha d'avoir conspiré contre lui et d'avoir fait alliance avec David. Ahimélec lui rappela la fidélité de David, gendre du roi, et lui déclara qu'il ignorait si celui-ci s'était rendu coupable de quelque infidélité. Cette réponse, si calme et si raisonnable, ne désarma point Saül, qui commanda à ses archers de mettre à mort Ahimélec, et les quatre-vingt-cinq lévites qui l'accompagnaient. Les archers, plus humains que leur aveugle maître, refusèrent de souiller leurs mains du sang de ces serviteurs de Dieu. Alors le roi commanda à Doëg de remplir cet office de bourreau. Non-seulement tous ces hommes furent mis à mort, mais encore la ville de Nob, appartenant aux sacrificateurs, fut passée au fil de l'épée. Ainsi s'accomplit la menace prononcée contre Héli dans 1 Sam., II, 30-32 ; mais Saül, qui en fut l'instrument, ne voulait point par là servir Dieu ; il ne faisait qu'assouvir son atroce vengeance.

Cependant, un des fils d'Ahimélec, nommé Abiathar, parvint à s'échapper, et s'enfuit auprès de David, à qui il rapporta tout ce qui venait de se passer. Il gémit sur la mort du sacrificateur, et s'écria : « Je savais bien que Doëg ne manquerait pas de dire à Saül qu'il m'avait vu à Nob. Je suis cause de la mort de la famille de ton père. » En même temps, il le retint auprès de lui, et le prit sous sa protection.

David exprima dans un cantique les sentiments de son cœur.

Jugement de Dieu contre les méchants (Psaume LII).

Sommaire.

Méchanceté de son ennemi (3-5). Protection de Dieu pour David (6-7). Bénédiction sur sa maison (8-9). Délivrance (10-11).

VERSET 1. Maskil de David, donné au maître chantre, — 2. sur ce que Doëg, Iduméen, vint vers Saül, et lui avait rapporté que David était venu dans la maison d'Ahimélec.

Ce psaume n'a pas proprement pour but de représenter Doëg comme adversaire de David. Cet homme, en rapportant ce qu'il avait vu à Nob, voulait seulement se justifier du reproche que Saül faisait à tous ses serviteurs de lui être infidèles. Ce fut Saül qui se rendit coupable de mensonge, en s'obstinant à dire que David voulait s'emparer du pouvoir. C'est donc à Saül que le Psalmiste fait ici allusion.

VERSET 3. Pourquoi te glorifies-tu de ta malice, homme puissant ? La bonté du Dieu fort dure tous les jours.

L'inépuisable, l'éternelle bonté de Dieu, quel précieux refuge contre la tyrannie et l'orgueil des hommes !

VERSET 6. Tu aimes tous les discours qui vont à détruire, et le langage trompeur. — 7. Aussi le Dieu fort te détruira¹ pour jamais ; il te ravira², t'arrachera de ta tente, et te déracinera³ de la terre des vivants⁴.

¹ Il te détruira pour toujours, comme un édifice qui ne peut se relever de ses ruines.

² Comme un charbon ardent ou comme un objet nuisible.

³ La menace devient de plus en plus

forte : il l'arrachera de ta tente, de ta demeure en Israël et de l'alliance de Dieu avec son peuple.

⁴ Il ne restera aucun de ses descendants, toute sa famille s'éteindra.

VERSET 8. Les justes le verront, et ils craindront ¹; ils se riront de lui, et ils diront ² : — 9. Voilà cet homme qui n'avait point pris Dieu pour sa force, mais qui s'assurait sur ses grandes richesses, et qui se fortifiait dans sa méchanceté.

¹ Ils verront le jugement terrible de Dieu, et seront remplis d'une crainte filiale, d'une profonde admiration de la justice de ses voies.

² Ils ne riront pas comme des impies, dans un esprit de vengeance; mais ils

reconnaîtront que quiconque résiste à la sainte volonté de Dieu doit succomber sous ses coups. Tel fut Saül, tel fut Hérode, qui mourut rongé des vers, parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu (Actes, XII).

VERSET 10. Mais moi, je serai comme un olivier verdoyant dans la maison de Dieu ¹; je m'assure en la bonté de Dieu pour toujours et à perpétuité. — 11. Ô Dieu! je te célébrerai toujours de ce que tu auras fait cela ², et j'espérerai en ton nom, car il est bon envers tes bien-aimés ³.

¹ Tandis que l'impie sera retranché d'Israël, le fidèle Psalmiste demeurera comme un arbre toujours plus fertile, plus vigoureux et plus utile aux hommes. Tandis que le méchant met son espoir dans ses richesses, en ses propres

forces, le serviteur de Dieu se repose sur la bonté de l'Éternel.

² Ce que j'ai espéré.

³ La foi du Psalmiste sera en bénédiction pour toute l'assemblée.

David délivre la ville de Kéhila du pouvoir des Philistins (1 Sam., XXIII, 4-5).

David, ayant appris que les Philistins assiégeaient Kéhila, consulta l'Éternel, disant : « Irai-je et frapperai-je ces Philistins? » L'Éternel lui permit de les attaquer en lui promettant la victoire. Mais comme ses gens redoutaient d'en venir aux mains avec ces ennemis, David consulta de nouveau le Seigneur, et, sur une réponse affirmative, il attaqua les Philistins, les battit et délivra cette ville.

Fuite de David dans le désert de Ziph (6-28).

Saül fut bientôt informé que David était à Kéhila, et il crut qu'il pourrait facilement s'emparer de sa personne. Il résolut donc d'aller l'y assiéger. David consulta l'Éternel, par le moyen du sacrificateur Abiathar, pour savoir si les habitants de Kéhila le livreraient entre les mains du roi. Ayant appris qu'ils le livreraient, il se retira avec six cents hommes au désert de Ziph (au sud de Hébron, tribu de Juda), où Saül se hâta de le poursuivre. Jonathan se rendit aussitôt auprès du fugitif et releva son courage : « Ne crains point, lui dit-il; Saül, mon père, ne te trouvera pas. Tu régneras sur Israël; je serai le second après toi. Mon père le sait bien. » Ils traitèrent donc alliance devant l'Éternel, puis Jonathan retourna chez lui. Ce fut la dernière fois que ces deux amis se virent.

Les Ziphites informèrent le roi que David était caché dans une de leurs forêts, et promirent de le lui livrer. Saül, heureux de cette offre, ne crainait pas d'invoquer le nom de l'Éternel, et leur prescrivit de faire tous leurs efforts pour lui livrer le proscrit. David, l'ayant appris, se retira plus au sud, dans le désert de Mahon. Saül l'y poursuivit. Ils n'étaient séparés l'un de l'autre que par une montagne. Au moment où Saül allait mettre la main sur lui, arrive un messenger qui vient annoncer à Saül que les Philistins se sont jetés dans le pays.

Le roi court à leur rencontre, et David échappe de nouveau à cet ardent ennemi.

En mémoire de cet événement, on nomma ce rocher, Sélah-ham-mahlekoth, c'est-à-dire le rocher qui sépare les deux armées, le rocher de la séparation. C'est ici que se rattachent très-bien, d'abord le psaume LXIV, exprimant les sentiments de David à la nouvelle de la trahison des Ziphien; puis le LIV, qui est une prière de David dans cette circonstance; enfin le XVII, qui dépeint le moment où Saül crut faire David prisonnier.

Mauvais desseins de l'ennemi; Dieu refuge de l'opprimé (Ps. LXIV).

VERSET 2. O Dieu! écoute ma voix quand je parle, garde ma vie de la crainte que j'ai de l'ennemi. — 3. Mets-moi à couvert des desseins secrets¹ des malins, et de la conjuration² des ouvriers d'iniquité; — 4. lesquels ont aiguisé leur langue comme une épée et ont tiré comme une flèche des discours pleins de fiel³; — 5. pour décocher⁴ contre celui qui est intègre, jusque dans le lieu où il se tient caché; ils tirent contre lui soudainement et ils n'ont point de crainte⁵. — 6. Ils s'obstinent dans leurs mauvaises entreprises; ils parlent de tendre des pièges cachés⁶, et ils disent: Qui les verra?? — 7. Ils cherchent curieusement des méchancetés; ils ont sondé tout ce qui se peut sonder, même ce qui peut être au-dedans de l'homme et dans le plus profond des cœurs.

¹ De ceux qui ont résolu de le livrer à Saül.

² De l'exécution de leurs perfides projets.

³ Allusion à leurs calomnies, semblables à des flèches empoisonnées.

⁴ Qu'ils lancent d'un lieu secret.

⁵ Ils ne craignent ni d'être repoussés, ni d'être coupables de trahison.

⁶ Par leurs complots.

⁷ Pas même Dieu?

Anéantissement de leurs mauvais projets (8-11).

VERSET 8. Mais Dieu a soudainement tiré ses flèches contre eux, leurs blessures s'en sont ensuivies. — 9. Ils tomberont par leur propre langue et tous ceux qui les verront se retireront. — 10. Et tous les hommes craindront; ils raconteront l'œuvre de Dieu, et considéreront ce qu'il aura fait. — 11. Le juste se réjouira en l'Eternel et se retirera vers lui.

Remarquez la juste rémunération de l'Eternel à laquelle nous aussi nous devons croire, tout comme David, avant qu'elle se manifeste.

L'Eternel est mon libérateur (Ps. LIV).

Court psaume dans lequel David dépeint le refuge qu'il trouve contre ses persécuteurs. S'il demande leur ruine, en se fondant sur la véracité de Dieu, nous ne devons pas nous en étonner, nous souvenant que, dans la personne de David, c'est la justice, la piété que poursuit la troupe des impies.

Prière de l'homme pieux au milieu des persécutions du monde (Ps. XVII).

Les mondains adressent aux personnes pieuses deux sortes de reproches: d'abord, qu'il n'y a rien de sérieux en eux; puis, qu'ils ne valent pas mieux que les autres. Ils se fondent là-dessus pour justifier les injustices dont ils se rendent coupables envers les enfants de Dieu. De plus, les mondains s'imaginent

que le bien-être dont ils jouissent parle en leur faveur, tandis que les épreuves des fidèles sont un signe de réprobation. Le Psalmiste est douloureusement ému de cette injustice du monde; mais il n'ose pas présenter à Dieu sa demande, sans montrer que ces reproches des méchants sont dénués de tout fondement, (1-43). Ensuite, il met leur prospérité temporelle en présence de l'héritage éternel réservé aux fidèles (44, 45).

Si nous saisissons bien le vrai point de vue de tout ce psaume, nous ne regarderons pas ces mots : « la juste cause, » et le verset 3 comme exprimant quelque propre justice. Le Psalmiste est injustement accusé; on le calomnie; il proteste contre de fausses imputations. Après avoir décrit la fierté, l'endurcissement, le matérialisme de ses persécuteurs, il proclame le bonheur suprême dont il jouira après la résurrection en présence de son Dieu.

Psautme XVII.

VERSET 1. Eternel ! écoute ma juste cause; sois attentif à mon cri; prête l'oreille à la requête que je te fais, sans qu'il y ait de la tromperie dans mes lèvres. — 2. Que mon droit sorte de ta présence, que tes yeux regardent à la justice de ma cause. — 3. Tu as sondé mon cœur, tu l'as visité de nuit, tu m'as éprouvé, tu n'as rien trouvé; ma pensée ne va point au-delà de ma parole. — 4. Pour ce qui est des actions des hommes, je m'en suis gardé, sur la parole que tu as prononcée de ta bouche, des sentiers des hommes violents. — 5. Ayant affermi mes pas dans tes sentiers, les plantes de mes pieds n'ont point chancelé.

Comme Job, le Psalmiste sent qu'il est pleinement innocent de ce dont le monde l'accuse. Il s'est, du moins, gardé des péchés grossiers du monde. C'est à l'Eternel qu'il en est redevable : la parole divine l'instruit; il doit, d'autant plus, demander à Dieu de l'affermir dans la droite voie. Quelles que soient les calomnies de ses adversaires, il peut, en bonne conscience, se regarder comme un enfant de Dieu, et implorer son secours contre eux.

VERSET 8. Garde-moi comme la prune de l'œil et couvre-moi sous l'ombre de tes ailes. — 10. La graisse¹ leur cache le visage, leur bouche parle avec fierté.

¹ Ces mots désignent l'endurcissement de ses persécuteurs.

Aux versets 44, 42, le Psalmiste mentionne le moment où Saül croyait s'emparer de la personne de David.

VERSET 14. Eternel ! délivre-moi par ta main de ces gens¹, des gens du monde dont le partage est dans cette vie et dont tu remplis le ventre de tes provisions², tellement que leurs enfants³ en sont rassasiés; et ils laissent leur reste à leurs petits enfants. — 15. Mais moi, je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance quand je serai réveillé⁴.

¹ De ces gens dont il a parlé plus haut.

² De tes provisions, c'est-à-dire de tes biens temporels; ils n'en veulent pas de meilleurs, quoique le Seigneur veuille leur en donner (Actes, XIV, 17).

³ Les gens du monde ne savent rien

de l'amour de Dieu en Jésus-Christ; ils se consacrent tout entiers aux intérêts terrestres, et leurs enfants sont élevés dans cette pernicieuse tendance.

⁴ L'Esprit de Dieu découvre à David bien plus qu'une délivrance temporelle; il lui fait entrevoir l'aurore du glorieux jour de la résurrection.

David épargne Saül dans la caverne de Henguédi (1 Sam., XXIV)

VERSET 2. Et quand Saül fut revenu, après avoir poursuivi les Philistins, on lui fit ce rapport, disant : Voilà David qui est au désert de Henguédi.

David s'était retiré dans les lieux forts de Henguédi (source des chamois), à l'ouest de la mer Morte; on appelait aussi cette contrée le désert de Juda. C'étaient des montagnes abruptes, coupées d'étroites vallées, habitées seulement de pâtres nomades, qui cherchaient un abri dans les nombreuses cavernes qui s'y trouvent.

VERSET 3. Saül prit trois mille hommes pour chercher David et ses gens.

Opiniâtre méchanceté ; chute (Ps. CXL).

Sans aucun doute, ce psaume exprime les sentiments qu'éprouva David en apprenant que Saül le poursuivait de nouveau. Le CXLI renferme la prière qu'il fit au moment du plus grand danger.

Au Psaume CXL, David parle d'abord d'une seule personne, de Saül, puis, de plusieurs, de langues affilées, semblables à celles du serpent, c'est-à-dire des traîtres qui avaient informé Saül que le fugitif était à Henguédi. Au verset 6, les « pièges » sont une allusion à cette trahison perfide. Les « charbons embrasés, les fosses profondes (verset 46) » expriment les dangers que couraient ses persécuteurs dans ces gorges rocailleuses. Le Psalmiste pouvait aussi se représenter la ruine de Sodome et Gomorrhe, de ces villes de la plaine qui avaient péri non loin de là par le feu du ciel (Gen., XIX).

Dans la première partie (2-6), il implore le secours de Dieu contre la nouvelle attaque à laquelle il est en butte; description de la malice de ses ennemis. Dans la seconde, il proclame la fidélité et la justice de son Dieu; il sait que les enfants de Dieu seuls pourront subsister en présence du Seigneur.

Psaume CXLI.

David, voyant que Saül le presse toujours de plus près, redouble l'ardeur de ses prières, et Dieu lui procure une retraite dans une vaste caverne de Henguédi. Nous verrons plus tard Pierre tirer son épée (Luc, XXII, 49. Jean, XVIII, 44), parce qu'il n'a pas veillé et prié. Ici, au contraire, David reste maître de lui-même; il ne fait pas usage des ses armes au moment où Saül est en son pouvoir. Il ne sort pas même de ses lèvres une mauvaise parole contre l'oint de l'Éternel. David a prié et a été secouru. Il est convaincu que lorsque Saül et ses gens se seront précipités des rochers de Henguédi, ils écouteront ses paroles et plieront devant lui. Telle est son attente, parce qu'il se repose sur l'Éternel. Il sait que les méchants tomberont dans leurs propres filets. On voit ici quel jour les notions historiques jettent sur les moindres détails, sur les sentiments les plus délicats du Psalmiste. Il en est de même de la plupart des autres psaumes.

1 Sam., XXIV, 4. Et il y avait là une caverne dans laquelle Saül entra, et David et ses gens se tenaient au fond de la caverne.

Cette grotte était assez grande pour que Saül en y entrant ne pût pas voir les six cents hommes de David.

VERSET 5. Et les gens de David lui dirent : Voici le jour dont l'Éternel t'a dit : Je te livre ton ennemi entre tes mains ¹. Et David se leva et coupa tout doucement un pan du manteau de Saül ².

¹ Rude tentation pour David.

en s'approchant si près de son ennemi.

² Il faisait preuve d'un grand courage,

VERSET 6. Après cela, David fut touché en son cœur de ce qu'il avait coupé le pan du manteau de Saül.

De s'être, en quelque sorte, joué de lui. Hardi dans le danger, et non pour commettre le mal; sans malice, comme un enfant, mais intrépide comme un héros (1 Cor., XIV, 20).

VERSET 7. Et il dit à ses gens : L'Éternel me garde de commettre une telle action contre mon Seigneur, qui est l'oint de l'Éternel.

Ses gens venaient de lui rappeler la promesse de Dieu, mais il leur répond : C'est l'oint de l'Éternel. C'est ainsi que Jésus repoussa les attaques de Satan (Math., IV, 3-10). David surmonte la tentation et se garde de se venger lui-même (Rom., XII, 49).

VERSET 8. Ainsi David arrêta ses gens par ses paroles, et il ne leur permit point de s'élever contre Saül¹, puis Saül se leva de la caverne. — **9.** Après cela, David sortit de la caverne, et cria après Saül, disant : Mon seigneur et mon roi ! Et Saül regarda derrière lui, et David s'inclina le visage vers terre, et se prosterna².

¹ Comme il ne voulait pas le tuer lui-même, ses gens se disposent à le faire dans l'intérêt de leur chef; mais il les en empêche, prévoyant bien que la faute retomberait sur lui. Il ne veut pas participer au péché d'autrui (4 Tim.,

V, 22). Cette conduite est plus héroïque que la victoire sur Goliath.

² Comme c'était dû au roi, lors même que celui-ci était son plus ardent ennemi.

VERSET 10. Et David dit à Saül : Pourquoi écouterais-tu les paroles des gens qui disent : Voilà David qui cherche ton mal? — **11.** Voici, tes yeux ont vu, en ce jour, que l'Éternel t'avait livré aujourd'hui entre mes mains, dans la caverne, et on m'a dit que je te tuasse; mais je t'ai épargné, et j'ai dit : Je ne porterai point ma main sur mon seigneur; car il est l'oint de l'Éternel. — **12.** Regarde, mon père¹, regarde le pan de ton manteau qui est en ma main, et je ne t'ai point tué. Sache donc et reconnais que je ne pense point à te faire du mal, ni aucune injustice, et que je n'ai point péché² contre toi; et cependant tu épies ma vie pour me l'ôter.

¹ Parole familière qui excita la confiance de Saül, et fit impression sur son cœur.

la caverne; déjà auparavant, quand j'étais auprès de toi, je n'ai rien fait qui pût m'attirer ta colère.

² Je n'ai pas attenté à tes jours dans

VERSET 13. L'Éternel sera juge entre moi et toi; mais ma main ne sera point sur toi. — **14.** Le mal vient des méchants, comme dit le proverbe des anciens; c'est pourquoi ma main ne sera point sur toi.

Ce proverbe ne doit pas m'être appliqué; car j'avais l'occasion de me venger, et je n'ai pas voulu en profiter.

VERSET 15. Après quel homme est sorti un roi d'Israël? Qui poursuis-tu? Un chien mort et une puce?

Un roi d'Israël ne peut tirer aucun honneur, en poursuivant avec tant d'acharnement un homme innocent et faible. David parle de lui-même avec une grande humilité.

VERSET 16. L'Éternel me garantira de ta main.

David donne clairement à entendre qu'il a un refuge contre Saül auprès de l'Éternel.

VERSET 17. Or, sitôt que David eut achevé de dire ces paroles à Saül, Saül dit : N'est-ce pas là ta voix, mon fils David ? Et Saül éleva sa voix et pleura.

A la vue de cette conduite si noble de David, Saül se sent ému ; il appelle le fugitif du doux nom de fils. Mais cette bonne impression ne sera pas de longue durée.

VERSET 18. Et il dit à David : Tu es plus juste que moi ; car tu m'as rendu le bien pour le mal que je t'ai fait. — 20. Et qui est-ce qui, ayant trouvé son ennemi, le laisserait aller sans lui faire du mal ? Que l'Éternel donc te rende du bien pour ce que tu m'as fait aujourd'hui. — 21. Et maintenant, voici, je connais certainement que tu régneras, et que le royaume d'Israël sera ferme entre tes mains.

Saül ignore que l'enfant de Dieu trouve sa plus grande joie à pardonner, et que cet esprit de support et de pardon provient de l'Éternel.

C'était une pensée pénible pour ce pauvre roi ; il prévoyait que ses descendants seraient exclus du trône ; mais l'amour de David l'aide, du moins dans ce moment, à la supporter. D'ailleurs, la menace faite (1 Sam., XV, 28) devait s'accomplir. Quant à David, il devait admirer les voies de Dieu, en entendant Saül lui prédire qu'il régnerait sur Israël.

VERSET 22. C'est pourquoi maintenant, jure-moi par l'Éternel que tu ne détruiras pas ma race après moi.

Saül, tout comme Jonathan (XX, 45) trouvait tout naturel que sa maison s'éteignît par l'avènement de David au trône ; c'était l'usage en Orient. Mais la conduite généreuse de David lui fait espérer qu'il épargnera ses descendants.

VERSET 23. Et David le jura à Saül. Alors Saül s'en alla à sa maison, et David et ses gens montèrent dans un lieu fort.

Ce lieu fort était une caverne fortifiée par la nature, et non un fort comme nous l'entendons aujourd'hui. David connaissait assez l'inconstance et la jalousie de Saül pour juger que le moment n'était pas encore venu de retourner chez lui. C'est aussi à cette période de sa vie que se rattache le psaume LVII.

Danger et délivrance (Ps. LVII).

Dans la première partie de ce cantique (2-5), le Psalmiste prie ardemment l'Éternel de le prendre sous ses ailes ; il se repose sur la toute-puissance, la bonté et la fidélité de son Dieu ; quoiqu'il soit pour le moment en butte à de violentes attaques, il sera délivré : le Seigneur achèvera son œuvre en faveur de son oint.

Dans la seconde partie, le danger a passé ; David a la victoire ; il rend gloire à son divin libérateur (6-12).

VERSET 6. O Dieu ! élève-toi sur les cieus ; que ta gloire paraisse sur toute la terre ! — 7. Ils avaient tendu des pièges à mes pas ; mon âme penchait déjà ; ils avaient creusé une fosse devant moi, mais ils sont tombés au milieu d'elle. Sélah. — 8. Mon cœur est dis-

posé, ô Dieu ! mon cœur est disposé, je chanterai et je psalmodierai¹. — 9. Réveille-toi, ma gloire ! réveille-toi², mon luth et ma harpe ; je me réveillerai³ à l'aube du jour⁴. — 10. Seigneur, je te célébrerai parmi les peuples, je te psalmodierai parmi les nations⁵. — 11. Car⁶ ta bonté est grande jusqu'aux cieux, et ta vérité jusqu'aux nues. — 12. O Dieu ! élève-toi sur les cieux ; que ta gloire soit sur toute la terre.

¹ Tels étaient, sans doute, les sentiments de David quand il vit que Saül était en son pouvoir (1 Sam., XXIV, 4).

² Le Psalmiste, se voyant délivré de son ennemi qui est couvert de honte, exalte plus vivement encore la louange de son Dieu.

³ Je te chanterai désormais plus hautement.

⁴ Pour louer l'Éternel.

⁵ Ces paroles se sont bien accomplies, puisque ce psaume se chante partout où l'Évangile est parvenu.

⁶ Puisque la bonté et la vérité de l'Éternel sont infinies, David désire que le monde entier s'unisse à ses actions de grâces et à ses louanges.

Mort de Samuël (1 Sam., XXV, 4).

VERSET 1. En ce temps-là Samuël mourut¹, et tout Israël s'assembla et le pleura², et on l'ensevelit dans sa maison à Rama. Et David se leva et descendit au désert de Paran.

¹ Ce fut alors que Samuël termina sa longue et douloureuse carrière. Déjà, dans sa jeunesse, il avait vu la conduite infâme des fils de Héli ; il avait été chargé d'annoncer à ce vieillard les jugements de l'Éternel ; il avait été témoin de l'idolâtrie du peuple, de l'asservissement d'une portion de son pays par des nations voisines, de l'enlèvement de l'arche sainte, du repentir si court d'Israël, de la demande d'un roi, du mépris du gouvernement direct de l'Éternel, de la dégénération de ses fils, et des maux sans nombre que l'idolâtrie et la corruption des mœurs avaient attirés sur les douze tribus. L'espoir qu'il avait fondé sur Saül s'était bientôt éteint : la désobéissance, la versatilité, l'hypocrisie du fils de Kis, l'acharnement aveugle de celui-ci contre David, le meurtre d'une famille de sacrificateurs, le désordre, l'anarchie, tout, en un mot, avait dû remplir de douleur l'âme du prophète. La générosité et la noblesse du successeur de Saül, la foi aux promesses de Dieu avaient pu seules lui donner quelque espoir pour l'avenir.

² Aucune de ses paroles n'était tombée en terre (1 Sam., III, 19 et suiv. ; IV, 4). Il avait été le juge le plus fidèle, le gouverneur, le docteur, l'intercesseur, le consolateur et le prophète du peuple. Les écoles de prophètes, qu'il avait fondées et dans lesquelles on étudiait la loi et le chant sacré, avaient été abondamment bénies, et avaient puissamment contribué à maintenir, dans cette période si agitée, la connaissance du vrai Dieu. Samuël est nommé comme historien dans 1 Chroniques, XXIX, 29. Il n'était pas seulement « voyant » mais encore prophète, dans le plus haut sens de ce mot. Père du peuple, il avait travaillé à déraciner l'idolâtrie (1 Sam., VII, 3), et prédit les maux qu'enfanterait la royauté. Toutes ses prédictions furent littéralement accomplies. Aussi, dans de telles circonstances, sa mort causa-t-elle un deuil universel. Tout le peuple se réunit pour lui rendre les derniers devoirs. Ce mouvement pouvait faire présager que tout n'était pas perdu, et qu'Israël n'avait pas oublié les bienfaits dont ce saint homme avait été l'organe.

Nabal, David, Abigail. Nouvelle poursuite de la part de Saül (1 Sam., XXV, 2-44 ; XXVI, 1-3).

David se retira dans le désert de Paran, près de Kadès (Nomb., XIII, 27). Nabal, riche propriétaire de troupeaux à Mahon, à l'ouest de la mer Morte, près de la ville de Carmel (qu'il ne faut pas confondre avec le mont Carmel, au sud

d'Acco, sur la mer Méditerranée), Nabal tondait alors ses brebis. David, qui n'avait pas permis à ses gens de toucher aux troupeaux de cet homme, lui fit demander quelques vivres. Mais Nabal traita ses émissaires avec un profond mépris. David, n'écoulant que sa colère, prit quatre cents hommes de sa troupe, et se dirigea du côté de Mahon. Abigail, femme de Nabal, prévoyant une catastrophe, prend, à l'insu de son mari, de grandes provisions et court au-devant de David. Mettant le refus de son mari sur le compte de son ineptie (Nabal signifie *insensé*), elle adresse à David les vœux les plus ardents, et reconnaît qu'il est destiné à régner sur Israël. David l'accueille avec actions de grâces envers Dieu, surtout de ce qu'elle lui a épargné de verser le sang. — Nabal mourut peu après par suite de ses excès d'intempérance, et David épousa la généreuse veuve. C'était sa seconde femme.

Il est probable que ce fut lors de cet événement que David composa le psaume LVIII; du moins, on y trouve plusieurs expressions qui s'y rapportent.

Les juges iniques (Psaume LVIII).

VERSET 1. Mictam de David, donné au maître chantre pour le chanter sur Al-tascheth ¹.

¹ Voyez la note sur le psaume LIX, page 397.

VERSET 2. Vous, gens de l'assemblée ¹, prononcez-vous véritablement ce qui est juste? Vous, fils des hommes, jugez-vous avec droiture?

¹ Allocution à Saül et à ses gens, avaient résolu de donner à un autre probablement au sujet de ce qu'ils Mical, femme de David.

VERSET 3. Au contraire, vous formez dans votre cœur des des-seins d'iniquité, et vous tenez dans vos mains des balances d'injustice sur la terre.

Allusion à l'événement que nous venons de mentionner : Saül avait consulté sa suite pour chercher un homme à qui il pût donner Mical en mariage. Mais le Saint-Esprit, parlant par le Psalmiste, attire aussi nos regards sur les injustices que les grands de la terre, les Caïphe et les Pilate commettent surtout contre le petit troupeau du Seigneur. Ces iniquités auront leur salaire.

VERSET 4. Les méchants se sont égarés dès leur naissance; ils ont parlé faussement.

Non pas comme si les impies étaient destinés au mal, à la damnation; mais le mal qui est en eux, la tache originelle, semblable à un poison, se développe de plus en plus.

VERSET 5. Ils ont un venin ¹ semblable au venin du serpent, et ils sont comme l'aspic sourd, qui bouche son oreille, — 6. qui n'écoute point la voix des enchanteurs, du charmeur expert en charmes ².

¹ Le poison du péché qui reste en eux.

² Les méchants ferment leurs oreilles et leurs cœurs à toutes les exhortations. Voyez Saül : Que de fois n'a-t-il pas été

averti! La conduite de David à son égard dans la caverne ne l'a pas amolli pour longtemps. Sa haine va prendre un nouvel essor.

VERSET 7. O Dieu! casse-leur les dents ¹ dans la bouche; Eternel, romps les dents ² mâchelières des lionceaux ³.

¹ Empêche-les de poursuivre leurs calomnies. ³ Des jeunes guerriers qui accompagnaient Saül dans la poursuite de David.
² Avec lesquelles ils se livrent à toutes sortes de violences.

VERSET 8. Ils s'écouleront comme l'eau, et ils se fondront; ils tendront leur arc, mais leurs flèches seront comme si elles étaient rompues. — 9. Ils s'en iront comme un limaçon qui se fond; ils ne verront non plus le soleil que l'avorton d'une femme. — 10. Avant que vos chaudières aient senti le feu des épines, l'ardeur de la colère, comme un tourbillon, les enlèvera chacun d'eux comme de la chair crue.

Le Psalmiste dépeint, sous diverses couleurs, la prompte et totale ruine de ses ennemis. Ils sont comme une eau qui s'écoule, comme un limaçon qui se fond et périt, comme une flèche brisée avant d'être lancée, comme un avorton qui ne peut voir le soleil, comme un cuisinier chassé loin de sa chaudière à l'ardeur de la flamme avant que sa viande soit cuite. L'histoire nous montre l'accomplissement de tous ces traits dans la personne même de Saül et de ses partisans.

VERSET 11. Le juste se réjouira ¹ quand il aura vu cette vengeance; il lavera ses pieds dans le sang du méchant ². — 12. Et chacun dira : Quoi qu'il en soit, il y a du fruit ³ pour le juste; quoi qu'il en soit, il y a un Dieu qui juge sur la terre ⁴.

¹ Non pas à cause de lui, mais à la vue de la manifestation de la justice de Dieu. ³ Le fruit de sa foi, de sa patience et de son attente à l'Eternel.
² Expression figurée désignant le triomphe final de la justice sur l'iniquité. ⁴ Paroles bien encourageantes pour tous ceux qui sont victimes de l'injustice des hommes.

Les Ziphien, ayant informé Saül que David s'était retiré sur le coteau de Hakila (à l'ouest de la mer Morte), Saül y court avec trois mille hommes, ce qui fournit au Psalmiste l'occasion d'écrire le psaume VII (4 Sam., XXVI).

Attente du jugement de Dieu (Psaume VII).

VERSET 1. Sciggajon ¹ de David, qu'il chanta à l'Eternel touchant l'affaire de Cus ², Benjamite.

¹ Sciggajon ou cantique; il a le même sens que Mismor, employé dans quelques psaumes. ² Cuschite, fils de Kis, ou Saül.

Du verset 2-10, prière; du verset 11-18, espérance certaine.

David déclare que si les accusations faites contre lui sont vraies, il se résignera à la honte et à la mort. Mais sa conscience lui dit qu'il est innocent de ce dont on l'accuse; il demande à Dieu de s'élever contre ses ennemis. Ce n'est pas pour lui seul qu'il sollicite la manifestation de la sagesse divine; il la demande aussi pour tous les peuples.

VERSET 10. Que la malice des méchants prenne fin, et affermis l'homme juste, toi, dis-je, qui sondes les cœurs et les reins, ô Dieu juste ¹!

¹ Et qui sais distinguer les justes et les impies.

Aux versets 13, 14, allusion à Saül, ainsi qu'à 4 Sam., XXIV, 46, et suiv.

Nouvelle magnanimité de David envers Saül (1 Sam., XXVI, 4).

Saül recourt encore à la ruse pour atteindre son adversaire. Mais celui-ci, visiblement gardé, conduit par le Seigneur, pénètre de nuit dans le camp du roi avec Abiscaï, un de ses officiers. Ce fut vraisemblablement à ce sujet qu'il composa le psaume IV.

Psaume IV.

VERSET 1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth ¹.

¹ Néguinoth, terme de musique dont le sens nous est inconnu. L'impossibilité où l'on est de le traduire avec certitude, nous a obligé de le conserver tel quel dans nos versions.

VERSET 2. O Dieu de ma justice ¹ ! puisque je crie, réponds-moi.

¹ Dieu de ma justice, c'est-à-dire qui m'as conduit dans la droite voie, et qui mettras au jour mon innocence envers ceux qui me poursuivent.

VERSET 4. Sachez que l'Eternel s'est choisi un homme qu'il aime ¹. — 5. Soyez saisis ² de crainte, et ne péchez plus ³; pensez en vous-mêmes sur vos lits ⁴, et demeurez en repos. Séléah.

¹ Quoiqu'il le laisse longtemps souffrir.

³ Contre l'oint de l'Eternel.

² Tremblez à la vue de vos injustices.

⁴ Rentrez en vous-mêmes, tandis que vous êtes en repos dans votre camp.

VERSET 7. Plusieurs ¹ disent ² : Qui nous fera jouir des biens ? Fais lever sur nous la clarté de ta face, Eternel ³ ! — 8. Tu as mis plus de joie dans mon cœur qu'ils n'en ont lorsque leur froment et leur meilleur vin ont été abondants ⁴. — 9. Je me coucherai, et je dormirai en paix ⁵; car c'est toi seul ⁶ qui es l'Eternel; tu me feras habiter en assurance.

¹ Des incrédules, des gens du monde, quelquefois aussi des enfants de Dieu, peut-être même de ceux qui accompagnaient David dans sa fuite.

⁴ Le croyant met sa joie en son Sauveur et en son Dieu, plutôt qu'en des richesses temporelles. Le Psalmiste fait allusion à son dénuement dans le désert.

² L'homme du monde dit souvent : Si nous ne prenons pas soin de nous, personne, pas même Dieu, n'en prendra soin. D'autres doutent de la puissance et de la bonté du Seigneur.

⁵ David met en opposition la paix dont il jouit, même dans son exil, au trouble de ses adversaires réunis en force autour de lui.

³ Le fidèle met son attente en l'Eternel; il sait que son Dieu est la source des véritables biens.

⁶ Tu es le seul en qui il faut se confier, si l'on veut dormir en paix.

1 Sam., XXVI, 8 et suiv.

S'étant furtivement introduit dans le camp, Abiscaï représente à David que Dieu lui a livré Saül pour le faire périr. Mais David lui dit : « Ne le mets point à mort. Qui est-ce qui mettra sa main sur l'oint de l'Eternel et sera innocent ? » — Il se contente de prendre la hallebarde et le pot-à-eau du roi sans être aperçu de personne. Le Seigneur avait plongé toute l'armée de Saül dans un profond sommeil. Arrivé de l'autre côté de la montagne, David crie au peuple, à Abner, un des principaux officiers du roi : « Pourquoi n'as-tu pas gardé ton maître ? Car quelqu'un est entré dans le camp pour tuer le roi. Tu ne fais pas bien. Vous avez

tous mérité la mort pour avoir si mal gardé l'oïnt de l'Éternel. Regarde où est la hallebarde du roi et son pot-à-eau ? » — Saül, étonné, reconnaît la voix de David. — « Oui, c'est ma voix, pourquoi mon seigneur poursuit-il son serviteur ? Quel mal ai-je fait ? » — « J'ai péché, répond Saül. Viens, mon fils David, je ne te ferai aucun mal, puisque aujourd'hui tu n'as pas attenté à mes jours. » — « Voici la hallebarde du roi, réplique David ; que l'un de vos gens passe ici pour la prendre. L'Éternel rendra à chacun selon sa justice (selon ses œuvres). Car il t'avait livré aujourd'hui entre mes mains, et je n'ai point voulu mettre ma main sur l'oïnt de l'Éternel. Tout comme j'ai épargné ta vie, ainsi mon âme sera d'un grand prix devant les yeux de l'Éternel. Il me délivrera de toute affliction. » — Saül dit : « Bénis sois-tu, mon fils : ton œuvre sera couronnée de succès. » — Comme il l'avait déjà fait (XXIV, 21), il prédit encore que David régnerait sur Israël.

Après ce dialogue, ils se séparèrent et ne se revirent plus. Le vainqueur dut encore s'enfuir de devant le vaincu.

Quel que fût le repentir de Saül, David ne se crut pas en sûreté dans le pays. Ses ennemis connaissaient toutes les retraites où il avait trouvé un abri. Où s'enfuir ? Son plus pressant besoin fut de recourir à son Dieu ; c'est ce qu'il fit dans le psaume XXV.

Recours à l'Éternel (Ps. XXV).

David exprime ici de diverses manières cette vive aspiration de son âme vers le Seigneur : c'est d'abord une invocation générale (2, 3) ; puis une prière pour qu'il le conduise (4, 5) ; ensuite qu'il lui pardonne ses transgressions (7-11, 18) ; enfin une supplication en faveur de tout Israël (verset 22).

VERSET 1. Éternel ! j'élève mon âme à toi.

Tel est le cri du fidèle dans toutes les positions de la vie, aussi bien dans la prospérité que dans l'adversité. Mais quand la détresse l'environne, quand il sent le néant des choses de la terre, son cœur s'élève plus ardemment encore vers Celui d'où vient le secours.

VERSET 4. Éternel ! fais-moi connaître tes voies, enseigne-moi tes sentiers. — 5. Fais-moi marcher dans ta vérité, et m'enseigne ; car tu es le Dieu de ma délivrance ; je m'attends à toi tout le jour.

Non pas seulement la voie la meilleure pour le tirer de la position difficile et périlleuse où il se trouve, mais la voie morale, la ligne de conduite à suivre pour plaire au Seigneur.

VERSET 6. Éternel ! souviens-toi de tes compassions et de tes bontés ¹ ; car elles sont de tout temps ². — 7. Ne te souviens point des péchés de ma jeunesse, ni de mes transgressions ; selon ta miséricorde ³, souviens-toi de moi, pour l'amour de ta bonté, ô Éternel !⁴

¹ Tes bontés ou ta grâce, seul refuge du pécheur.

² Béni soit Dieu de ce que sa grâce ne cesse jamais ! Mais il veut que nous lui disions : Souviens-toi de tes compassions !

³ Ceci confirme ce que nous avons dit plus haut sur l'innocence de David à l'égard de ses persécuteurs. Devant Dieu,

il se sent profondément souillé, coupable ; il implore son pardon pour les péchés qu'il a commis dès sa jeunesse, dès l'âge où il a pu discerner le bien d'avec le mal.

⁴ Les compassions et la grâce de Dieu reposent sur sa bonté, appelée dans le Nouveau-Testament *amour*.

VERSET 10. Toutes les voies de l'Éternel ne sont que bonté et vérité pour ceux qui gardent son alliance et ses témoignages.

Remarquez le rapport qu'il y a entre les mots grâce et alliance, vérité (ou fidé-

lité aux promesses) et témoignages (ou commandements). L'alliance ou le Testament de Dieu est fondée sur une grâce ; Il est fidèle à ses promesses, afin que nous suivions sa volonté.

VERSET 14. Le secret de l'Éternel est pour ceux ¹ qui le craignent ², et son alliance ³ pour la leur faire connaître.

¹ L'Éternel révèle aux croyants son amour, qui est un mystère, une chose cachée aux incrédules. ² Qui le craignent d'une crainte toute filiale, fruit de leur foi. ³ Son alliance de grâce.

VERSET 22. O Dieu ! rachète Israël de toutes ses détresses.

Le fidèle, au milieu de ses épreuves, n'oublie jamais de prier pour l'avancement du règne de son Dieu.

David de nouveau à Gath et à Tsiklag (1 Sam., XXVII ; XXVIII, 1, 2).

Après sa rencontre avec Saül, David crut devoir sortir de l'intérieur du pays et se réfugier de nouveau chez les Philistins. Il partit avec une troupe de six cents hommes. Saül ne le poursuivit plus. Ce fugitif fait demander à Akis, gouverneur de Gath (à quelques lieues de la Méditerranée), de lui désigner un lieu où il pût demeurer en paix avec sa famille et tous ses gens. Akis lui permet de demeurer à Tsiklag. David y séjourna pendant sept mois. Le butin qu'il fit sur les peuplades païennes des environs et jusque dans le désert d'Égypte, lui concilia bientôt l'estime et la confiance du prince philistin ; mais il souilla sa cause par un mensonge, en faisant croire au roi de Gath qu'il ravageait le pays d'Israël, et que c'était de là que provenait tout son butin. Charmé de tels succès remportés sur ses ennemis, Akis l'établit chef de sa garde.

Saül auprès de la devineresse (XXVIII, 4-25).

Les Philistins, ayant pris les armes contre Israël, campèrent à Scunem (tribu d'Issacar), au sud du lac de Génézareth. Saül rassembla son armée à Guilboah. A la vue des forces supérieures de l'ennemi, il fut frappé de stupeur, et, pour comble de maux, l'Éternel ne lui fit aucune révélation. Dans cette effrayante position, il veut consulter une devineresse, lui qui, jadis, par zèle pour le service du Seigneur, avait chassé tous les devins, les magiciens, et toutes les abominables pratiques des Gentils. On lui indique une magicienne résidant à Hendor, dans la Galilée, au sud-est de Naïn. Il s'y rend déguisé, avec deux hommes de sa suite. La magicienne craint un piège, le roi la rassure et lui déclare qu'il ne lui sera fait aucun mal. Qui désires-tu voir apparaître ? demande-t-elle. — Samuël, répond le roi. Samuël était mort, et Saül voulait apprendre de lui s'il pouvait espérer de vaincre les Philistins. Que n'avait-il suivi les conseils du prophète durant sa vie ! — Néanmoins, Dieu va opérer un miracle. Samuël apparaît. A cette vue, la femme s'effraie et jette de grands cris. Elle pense que les personnes qui la visitent dans ces temps de guerre ne peuvent être que d'un haut rang. D'ailleurs, quel autre que Saül aurait pu désirer d'entendre Samuël ? Tu es Saül, s'écrie-t-elle, pourquoi m'as-tu trompée ? Le roi la tranquillise et lui demande : Que vois-tu ? — Je vois une forme divin monter de la terre. — Comment est-elle faite ? — C'est un vieillard couvert d'un manteau de soie ; Saül reconnaît à ces traits Samuël, et, plein de frayeur et de respect, il s'incline profondément. Le prophète lui dit : Pourquoi m'inquiètes-tu et demandes-tu de me voir ! — Je suis dans une grande angoisse : les Philistins me font la guerre ; Dieu s'est retiré de moi ; Il ne répond rien ; c'est pourquoi je t'ai fait appeler, afin que tu me dises ce que je dois faire. — Tu me consultes lorsque l'Éternel t'a abandonné, et est devenu ton ennemi. L'Éternel te fera selon ce qu'il t'avait dit par ma bouche : Il arrachera le royaume de tes mains, et il le remettra à David, ton premier serviteur, parce que tu n'as pas obéi à la voix de l'Éternel, et que tu n'as pas exécuté le jugement qu'il avait prononcé contre

Hamalek; c'est pourquoi l'Éternel t'a fait ceci aujourd'hui. Il te livrera, ainsi qu'Israël, aux Philistins : demain, toi et tes fils, vous serez dans le royaume des morts. Dieu livrera le camp d'Israël aux Philistins.

A l'ouïe de ces paroles, Saül, au désespoir, tombe évanoui. Il avait recherché la parole du prophète dans un lieu défendu; il méritait que l'ordre divin lui fût confirmé là où, contrairement à la loi, il avait attendu du secours. La magicienne le prie de prendre quelque nourriture; il s'y refuse d'abord; enfin, après avoir mangé quelque peu, il retourne au camp.

David et les Philistins (1 Sam., XXIX).

Les Philistins rassemblèrent leur armée à Apek, dans la vallée de Jizréhel (Galilée inférieure); Israël rassembla la sienne à Jizréhel même. David commandait la garde du corps d'Akis. Mais les Philistins, jaloux de cet étranger, se méfiaient de lui et pensaient que, pour reconquérir la faveur de Saül, il passerait de son côté dans la bataille. « N'est-ce pas, disaient-ils, n'est-ce pas celui dont on chantait : Saül en a battu mille, et David dix mille? Qu'on le renvoie d'ici! » Akis fait appeler David, l'assure de son estime, mais l'invite à quitter l'armée. David veut se justifier; Akis insiste : Tu me plais comme un ange de Dieu, dit-il; mais les princes ne peuvent te souffrir au milieu de nous. Aussitôt David part avec sa troupe, et, après trois jours de marche, il rentre dans le pays des Philistins.

Chap. XXX.

Pendant son absence, les Hamalékites s'étaient jetés sur Tsiklag, avaient tout brûlé, emmené prisonniers les enfants et les femmes. La troupe de David l'accuse d'être l'auteur de ce désastre par son éloignement de Tsiklag, et veut le lapider. David recourt à l'Éternel son Dieu tout autrement que ne l'avait fait Saül dans ce même jour.

Combien de temps (Ps. XIII) ?

La confiance que David met dans le Seigneur le remplit d'espérance et de joie.

VERSET 6. Pour moi, je me confie en ta bonté; mon cœur se réjouira de ta délivrance. Je chanterai à l'Éternel de ce qu'il m'aura fait ce bien.

David consulte l'Éternel par le moyen du sacrificateur Abiathar; il veut savoir s'il doit poursuivre les ravisseurs. Sur la réponse affirmative de l'Éternel, il poursuit les Hamalékites, les attaque, les bat à plate couture et recouvre les prisonniers et tout le butin. Deux cents hommes de sa troupe, accablés de fatigue, n'avaient pu le suivre. A son retour, et malgré les murmures des vainqueurs, il partage le butin avec ceux qui étaient restés aux bagages, et fait remettre de riches présents aux habitants de Tsiklag, de Béthel et de toutes les autres villes où il avait séjourné durant ses pérégrinations. C'est ainsi que, par ce témoignage de reconnaissance, tout comme auparavant par sa prudence et par sa bravoure, il acquit la bienveillance de la tribu de Juda, la plus puissante en Israël.

Mort de Saül (1 Sam., XXXI. 1 Chron., X, 13 et suiv.).

Tandis que David défaisait les Hamalékites, dont quatre cents seulement purent s'enfuir, grâce à leurs chameaux, les Philistins, sous le commandement d'Akis, remportaient une victoire complète sur les Israélites à Jizréhel. Saül prit la fuite, ses trois fils furent tués, et ce malheureux prince, sur lequel se concentrèrent tous les efforts des archers, fut atteint d'une blessure mortelle. Dans sa détresse, il ordonne à son écuyer de le transpercer de son épée. Celui-ci n'ose obéir; Saül se donne la mort, et son exemple est suivi par son compagnon d'armes. Les Israélites d'en deçà de la vallée et du Jourdain, informés de cette déroute, s'enfuient, et les ennemis occupent les villes abandonnées. Le lendemain,

les Philistins découvrent le corps de Saül et de ses fils, leur coupent la tête, et suspendent ses armes comme un trophée dans le temple de Dagon.

Ainsi mourut Saül, juste salaire de sa rébellion contre la parole de l'Éternel (4 Chron. X, 43, 44).

A cette nouvelle, les guerriers de Galaad marchent toute la nuit, arrivent à Beth-saan, où étaient suspendus les cadavres de Saül et de ses fils; ils brûlent ces tristes dépouilles, comme c'était la coutume pour les personnes d'un haut rang; les os sont ensevelis sous un chêne, à Jabès. Ils pleurent et mènent deuil pendant sept jours : touchante preuve de gratitude pour la délivrance qu'ils avaient reçue de Saül (4 Sam., XI, 9). Sa mort tragique leur faisait oublier tous ses méfaits (4 Sam., XXXI, 44-43).

Complainte de David sur la mort de Saül et de Jonathan (2 Sam., I).

VERSET 1. Après que Saül fut mort, David demeura à Tsiklag deux jours; — 2. et au troisième jour, on vit paraître un homme qui revenait du camp de Saül, ayant ses vêtements déchirés, et de la terre sur sa tête; et étant venu à David, il se jeta à terre et se prosterna. — 3. Et David lui dit : D'où viens-tu? Et il lui répondit : Je suis échappé du camp d'Israël. — 4. Et David lui dit : Qu'est-il arrivé? Il répondit : Le peuple a fui dans le combat, et même il y en a eu beaucoup du peuple qui ont été défaits et qui sont morts; Saül aussi et Jonathan son fils sont morts. — 5. Et David dit : Comment sais-tu que Saül et Jonathan soient morts? — 6. Et il répondit : Je me trouvai par hasard sur la montagne de Guilboah, et voici, Saül se tenait penché sur sa hallebarde ¹, et quelques cavaliers étaient sur le point de l'atteindre. — 7. Il me vit, et m'appela, — 9. et me dit : Tiens-toi ferme sur moi, je te prie, et me fais mourir; car je suis dans une grande angoisse ², et même ma vie est encore toute en moi. — 10. Je me suis donc tenu ferme sur lui, et je l'ai fait mourir; car je savais bien qu'il ne vivrait pas, après s'être ainsi jeté ³ sur sa hallebarde, et j'ai pris la couronne sur sa tête ⁴, et le bracelet qu'il avait sur son bras, et je les ai apportés ici à mon Seigneur ⁵. — 11. Alors David prit ses vêtements, et les déchira ⁶; tous les hommes aussi qui étaient avec lui en firent de même. — 12. Et ils menèrent deuil, et pleurèrent, et jeûnèrent, jusqu'au soir à cause de Saül, et de Jonathan, et du peuple de l'Éternel; parce qu'ils étaient morts par l'épée. — 13. Et David dit au jeune homme : Comment n'as-tu pas craint d'avancer ta main sur l'oint de l'Éternel? — 15. Alors David appela l'un de ses gens, et lui dit : Approche-toi, et jette-toi sur lui; et il le frappa, et il mourut ⁸. — 16. Car David lui avait dit : Ton sang soit sur ta tête; car ta bouche a porté témoignage contre toi, en disant : J'ai fait mourir l'oint de l'Éternel.

¹ Épuisé et blessé, il se relevait encore à moitié pour voir ce qui se passait autour de lui.

² Angoissé à la vue de ses ennemis ou de l'approche de la mort.

³ Après cette affreuse blessure.

⁴ Non pas la couronne du roi proprement dite, mais un insigne royal placé sur son casque.

⁵ Il raconte cela comme si c'était une chose insignifiante d'avoir tué le roi d'Israël, mais on peut voir que c'est dans l'espoir d'une récompense de la part du successeur de Saül. Le concours de cet homme dans la mort du roi n'est pas mentionné dans 4 Sam., XXXI, 4.

⁶ Son premier sentiment est la dou-

(2 Sam., I, 17-27; II, 1.)

leur et non la joie ; beau trait du caractère de David.

⁷ S'il avait menti il aurait vu ce que lui attirait un tel mensonge. Saül n'avait fait qu'aggraver sa blessure, et,

dans son désespoir, il ne cherchait qu'à mourir.

⁸ Sa position lui faisait un devoir de venger l'honneur du roi. Il y était aussi porté par la vive douleur qu'il éprouvait.

VERSET 17. Alors David fit cette complainte sur Saül, et sur Jonathan son fils : — 18. (Et il ordonna qu'on enseignât aux enfants de Juda le chant de l'arc ¹ ; voici, elle est écrite dans le livre de Jasçar) ². — 19. O noblesse d'Israël, ceux qui ont été tués, sont sur tes hauts lieux. Comment sont tombés les hommes vaillants? — 20. Ne l'allez point dire dans Gath, et n'en portez point les nouvelles dans les places d'Asckelon, de peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent, de peur que les filles des incirconcis ne triomphent de joie. — 21. Montagnes de Guilboah, que la rosée et la pluie ne tombent jamais sur vous, ni sur les champs qui y sont haut élevés ³, parce que c'est là qu'a été jeté le bouclier des hommes forts, et le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point été oint d'huile. — 22. La flèche de l'arc de Jonathan ne revenait jamais sans être teinte du sang des morts et de la graisse des hommes vaillants, et l'épée de Saül ne revenait jamais sans effet. — 23. Saül et Jonathan, si aimables et si agréables pendant leur vie, n'ont point été séparés dans leur mort; ils étaient plus légers que les aigles, ils étaient plus forts que les lions. — 24. Filles d'Israël, pleurez sur Saül, qui vous revêtait d'écarlate, et qui vous faisait vivre dans les délices, qui vous faisait porter des ornements d'or sur vos habits. — 25. Comment les hommes forts sont-ils tombés au milieu de la bataille, et comment Jonathan a-t-il été tué sur les hauts lieux? — 26. Jonathan mon frère, je suis en angoisse à cause de toi; tu faisais tout mon plaisir; l'amour que j'avais pour toi était plus grand que celui des femmes. — 27. Comment sont tombés les hommes vaillants, et comment ont péri les armes de la guerre?

¹ C'est-à-dire la poésie intitulée le chant de l'arc, titre de cette complainte.

² Jasçar, pieux, droiturier.

³ C'est-à-dire des champs fertiles dont les prémices des fruits servaient aux sacrifices d'actions de grâces.

Ainsi finit, dans une bataille meurtrière, par un suicide, ce règne de quarante ans d'un homme destiné à fonder un royaume, d'un homme dont l'humilité, l'obéissance à l'Éternel donnèrent d'abord de belles espérances, mais qui ensuite, par son orgueil, entraîna le peuple au bord d'un abîme. David versa des larmes sur la mort de Saül et de Jonathan. Après un long exil, il va monter sur le trône, c'est un homme selon le cœur de Dieu; il va panser les blessures de son peuple.

2. — DAVID ROI.

2 Sam., II, 1 Rois, II, 11. 1 Chron., XII-XXX.

B. — DAVID PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DE SON RÈGNE.

(Jusqu'au commencement de la révolte d'Absalom.)

David roi sur Juda (2 Sam., II, 1-4).

VERSET 1. Après cela, David consulta l'Éternel ¹, disant : Monte-

rai-je en quelqu'une des villes de Juda ?² Et l'Éternel lui répondit : Monte. Et David dit : Dans laquelle monterai-je ? L'Éternel répondit : Va à Hébron³. — 2. David donc monta là avec ses deux femmes⁴. — 3. David fit remonter aussi les hommes qui étaient avec lui, chacun avec sa famille, et ils demeurèrent dans les villes de Hébron. — 4. Et ceux de Juda vinrent, et oignirent là David pour roi sur la maison de Juda⁵. Et l'on rapporta à David que les gens de Jabès de Galaad avaient enseveli Saül.

¹ Dans l'épreuve comme dans la prospérité, David ne veut rien faire sans l'ordre de Dieu.

² Du pays des Philistins il se rend dans sa patrie, qui est encore en partie sous le joug ennemi.

³ Hébron, au sud de Jérusalem, loin de la frontière des Philistins, sur la montagne de Juda, était une forteresse, une ville libre, sacerdotale, héritage de Caleb. Elle existait déjà du temps d'Abraham (Nomb., XIII, 23). Ce souvenir glorieux la rendait propre à servir de résidence royale. En mémoire du patriarche, on l'appelle aujourd'hui El-Khahil, c'est-à-dire l'ami ou le bien-aimé.

⁴ Il ne s'enquiert pas des moyens par lesquels il parviendra au trône. L'épreuve lui a appris à attendre pendant les années qui suivirent son onction. Guerrier, il était aussi père de famille et sensible aux douceurs de la vie domestique.

⁵ Le choix de Dieu était sans aucun doute connu depuis bien des années, et les qualités de David faisaient concevoir des espérances pour le bonheur du peuple. Juda désirait depuis longtemps un roi. Cette tribu jugeait qu'il était nécessaire d'opposer à de nouvelles attaques des Philistins une administration forte et un roi capable de tenir tête à ces perpétuels ennemis.

David honore la mémoire de Saül (5-7).

Lorsque David eut appris la sépulture honorable que les Jabésites avaient rendue à Saül, il leur fit dire : « Soyez bénis de l'Éternel de ce que vous avez usé de cette humanité envers Saül. Que l'Éternel veuille maintenant être envers vous miséricordieux et fidèle ! Je vous ferai du bien, parce que vous avez fait cela. »

Isç-Bosceth ; guerre civile (8-32).

La guerre civile ne tarda pas à surgir. Abner, capitaine de Saül, établit roi sur Israël Isç-Bosceth, fils de Saül, âgé de quarante ans. Son règne ne dura que deux ans. Les troupes d'Isç-Bosceth et celles de David se rencontrèrent à Gabaon, à l'ouest de Jérusalem. Après un combat singulier entre douze guerriers de chaque parti, et dans lequel tous succombèrent, il s'éleva une lutte acharnée dont Joab, officier de David, sortit vainqueur. Hasaël, frère de Joab, poursuivit Abner. Celui-ci le tua. Vers le soir, Joab fit sonner la retraite, et les deux armées s'arrêtèrent. Il y eut vingt morts dans celle de David et trois cent soixante dans celle d'Isç-Bosceth, commandée par Abner. Hasaël fut enseveli dans le tombeau de ses pères, à Bethléhem ; et, le lendemain, Joab et sa troupe arrivèrent à Hébron.

Prospérité de David (III, 1-5).

VERSET 1. Or, il y eut une longue guerre entre la maison de Saül et la maison de David¹ ; mais David s'avancait et se fortifiait², et la maison de Saül allait en s'affaiblissant³.

¹ Non par la faute de David.

² Il réussissait, soit dans ses affaires particulières, soit dans son gouvernement.

³ Parce qu'Isç-Bosceth et son parti n'étaient pas animés de l'Esprit qui remplissait David.

David est délivré de ses principaux adversaires (2 Sam., III, 6 ; IV).

Abner abandonne Isc-Bosceth pour se joindre à David (III, 6-16).

Pendant les hostilités, Isc-Bosceth fit de violents reproches à Abner de ce qu'il s'était approprié une femme qui avait été une des épouses de Saül. « Pourquoi, dit Abner en colère, me traites-tu avec autant de mépris, moi qui ne t'ai pas livré à David comme je l'aurais pu ? Que Dieu punisse Abner si je ne fais pas à David tout ce que l'Éternel lui a juré en établissant le trône de David sur Israël et sur Juda. » Isc-Bosceth effrayé se tut. Abner envoya des députés à David de sa part pour lui dire qu'il le reconnaissait comme roi sur tout Israël. Ignorant la cause de ce changement d'Abner, David n'eut pas l'idée que celui-ci pût être un traître. D'ailleurs, à ses yeux, Isc-Bosceth n'était pas légitimement établi. Il accepta donc l'offre d'Abner sous condition qu'il lui rendrait sa femme légitime, Mical, fille de Saül. La politique joue ici son rôle. En reprenant la fille de Saül, il se rattachait plusieurs des partisans de ce dernier ; on le reconnaissait comme son successeur. Il ne pouvait pas non plus laisser la fille du roi à l'un des partisans de Saül, qui aurait pu faire tourner cette alliance au préjudice de David.

Abner, partisan de David (17-21).

Abner engage les anciens d'Israël à reconnaître David pour leur roi, ce qui était d'ailleurs conforme à leurs désirs. Il leur rappelle l'élection de l'Éternel qui avait dit : « Je délivrerai Israël de ses ennemis et des Philistins par la main de David, mon serviteur. » C'est ainsi qu'Abner, avide de se venger d'Isc-Bosceth, ne craint pas d'employer un motif religieux pour parvenir à son but. Il persuade aussi aux Benjamites de se ranger du côté de David, et promet à celui-ci de rassembler tous les Israélites sous sa domination.

Vengeance de Joab sur Abner (22-27).

Aussitôt qu'Abner s'est éloigné, Joab arrive chargé de butin ; il reproche au roi d'avoir laissé partir Abner, et il ajoute que, sans doute, David ne le connaît pas pour ce qu'il est, pour un espion. Il court à la poursuite d'Abner, qui est ramené à Hébron à l'insu de David. Joab, l'ayant tiré à l'écart, le tue et venge la mort de Hasaël, son frère.

David désapprouvant le meurtre d'Abner (28-39).

VERSET 28. Et David ayant appris ce qui était arrivé, dit : Je suis innocent ¹, moi et mon royaume, devant l'Éternel, à jamais, du sang d'Abner, fils de Ner. — 29. Que ce sang s'arrête sur la tête de Joab et de toute la maison de son père ; et que la maison de Joab ne soit jamais sans un homme découlant, ou qui ait la lèpre, ou qui s'appuie sur un bâton, ou qui tombe par l'épée, ou qui ait besoin de pain ². — 31. Et David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements, et couvrez-vous de sacs, et pleurez, marchant devant Abner ³ ; et le roi David marchait après la bière. — 32. Et quand ils eurent enseveli Abner, le roi éleva sa voix et pleura ; tout le peuple pleura aussi. — 33. Et le roi dit : Abner est-il mort comme meurt un lâche ? — 34. Tes mains n'étaient point liées, et tes pieds n'avaient point été mis dans les fers ; mais tu es tombé comme on tombe devant les méchants. Et tout le peuple recommença à pleurer sur lui. — 35. Puis tout le peuple vint pour faire prendre quelque nourriture à David, pendant

qu'il était encore jour ; mais David protesta , et dit : Que Dieu me punisse très-sévèrement , si avant que le soleil soit couché , je goûte du pain ou quelque autre chose ¹. — 36. Et tout le peuple l'entendit , et le trouva bon ; et tout le peuple approuva tout ce que le roi fit. — 37. En ce jour-là , tout Israël connut que ce n'était point par ordre du roi qu'on avait mourir Abner , fils de Ner. — 38. Et le roi dit à ses serviteurs : Ne sâvez-vous pas qu'un capitaine , et un grand capitaine , a été mis à mort aujourd'hui en Israël ? — 39. Et je suis encore faible aujourd'hui , bien que j'aie été oint roi ⁵ , mais les fils de Tsérujah sont trop puissants pour moi ⁶ ; l'Éternel rendra à celui qui a fait le mal selon sa malice.

¹ David pouvait le dire en toute vérité , comme on le voit aux versets 34, 37.

² Plein d'horreur pour la fausseté de Joab , il prédit que toutes sortes de maux foudraient sur la maison du meurtrier.

³ David ne se sent pas assez fort pour punir Joab ; mais il exprime toute sa profonde douleur à la vue de cet acte de vengeance.

⁴ Tout le peuple vit combien étaient sacrés aux yeux du roi les droits de l'hospitalité.

⁵ Non encore affermi sur le trône.

⁶ Les fils de Tsérujah , Joab et ses frères. Ces hommes vindicatifs étaient un sujet de douleur pour David , qui , cependant , était obligé de les garder à son service à cause de la considération dont ils jouissaient auprès du peuple.

Mort d'Isç-Bosceth ; punition des meurtriers (IV).

Isç-Bosceth , ayant appris la mort d'Abner , sentit son courage s'affaiblir ; il n'avait plus son meilleur appui. Deux capitaines , mettant à profit l'affaiblissement de la maison de Saül , en tuèrent le dernier représentant et portèrent la tête d'Isç-Bosceth à David. Mais ce pieux roi leur répondit : « L'Éternel qui m'a délivré de toutes mes tribulations est vivant , que j'ai tué à Tsiklag celui qui attendait une récompense de la mort de Saül. Et ces méchants ont tué un homme de bien dans sa maison , sur son lit ! » Aussitôt il les fait mettre à mort , et on ensevelit honorablement la tête d'Isç-Bosceth. Ce n'était pas par trahison , mais selon la volonté de Dieu que David devait régner. Il fut le vengeur du sang de la maison de Saül.

David choisi librement de tout Israël (2 Sam., V, 1-5. 1 Chron., XI, 3; XII, 23-40.

VERSET 1. Alors toutes les tribus d'Israël vinrent vers David à Hébron , et lui dirent : Voici , nous sommes tes os et ta chair ¹ ; — 2. et même ci-devant , quand Saül était roi sur nous , tu étais celui qui menais et ramenais Israël ² ; et l'Éternel t'a dit : Tu gouverneras mon peuple d'Israël , et tu seras le conducteur d'Israël ³. — 3. Tous les anciens ⁴ donc d'Israël vinrent vers le roi à Hébron. — 1 Chron., XII, 23-38. Ce sont ici les dénombremens des hommes ⁴ armés pour aller à la guerre ⁵ , pour faire passer sous lui le royaume de Saül. — 24. Des enfants de Juda qui portaient le bouclier et la javeline , six mille huit cents ; — 25. des descendants de Siméon , sept mille et cent qui étaient forts et vaillants pour la guerre ; — 26. Lévi , quatre mille six cents ; — 27. et Jéhojadah , qui était conducteur de ceux d'Aaron , trois mille sept cents ⁶ ; — 28. et Tsadok , jeune homme fort et vaillant , et vingt-deux des principaux de la maison de son père ⁷ ; — 29. Benjamin , des parents de Saül , trois mille. Car jusqu'alors la plus grande partie d'entre

eux s'était employée à maintenir la maison de Saül. — 30. Ephraïm, vingt mille huit cents hommes de réputation dans la maison de leur père; — 31. de la moitié de la tribu de Manassé, dix-huit mille; — 32. des descendants d'Issacar, qui étaient fort intelligents dans la connaissance des temps, pour savoir ce qu'Israël devait faire, il y en avait deux cents de leurs chefs, et tous leurs frères se conduisaient par leur avis. — 33. De Zabulon, cinquante mille combattants, rangés en bataille avec toutes sortes d'armes et gardant leur rang tout d'un accord; — 34. de Nephtali, mille capitaines, et ils avaient avec eux trente-sept mille hommes; — 35. de Dan, vingt-huit mille six cents; — 36. d'Ascer, quarante mille; — 37. de ceux de delà le Jourdain, des Rubénites, des Gadites, et de la moitié de la tribu de Manassé, cent vingt mille⁸. — 38. Tous ceux-là, gens de guerre, vinrent de bon cœur à Hébron, pour établir David roi sur tout Israël. Et même, tout le reste d'Israël était d'un même sentiment pour établir David roi. — 2 Sam., V, 3. Et le roi David fit alliance avec eux devant l'Éternel⁹; et ils oignirent David pour roi sur Israël¹⁰, — 1 Chron. XI, 3. selon la parole que l'Éternel avait prononcée par Samuël. — 1 Chron., XII, 39. Et ils furent là avec David, mangeant et buvant pendant trois jours; car leurs frères¹¹ leur avaient apprêté des vivres; — 40. et même les plus proches d'eux, jusqu'à Issacar, et Zabulon, et Nephtali¹², apportaient du pain sur des ânes et des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs, des vivres de farine, des figues sèches, des raisins secs, du vin, de l'huile, des bœufs et des brebis en abondance; car il y avait une grande joie en Israël¹³. — 2 Sam., V, 4. David était âgé de trente ans, quand il commença à régner, et il régna quarante ans. — 5. Il régna à Hébron, sur Juda, sept ans et six mois, puis il régna trente-trois ans, dans Jérusalem, sur tout Israël et Juda.

¹ Nous l'acceptons, quoique tu appartenais à une autre tribu; nous voulons tous être Israélites.

² Le second motif de leur hommage, ce sont les preuves que David a si souvent données de sa bravoure et de ses talents militaires.

³ Un autre motif plus puissant encore, c'est cette Parole de l'Éternel lui-même prévenant et confirmant le vœu de l'assemblée.

⁴ Tous les chefs militaires et civils.

⁵ Afin de montrer au roi la force de son peuple, et aux ennemis celle qu'on pouvait leur opposer.

⁶ Outre les Lévités, il y avait plusieurs sacrificateurs attendant aussi beaucoup de bien du nouveau roi, qui honorait le Seigneur et la sacrificature.

⁷ Il était déjà très-consideré dans sa jeunesse, et il va se distinguer encore dans la suite.

⁸ Total: 350,600, chiffre fort considerable, et qui rend d'autant plus étonnante cette unanimité du peuple.

⁹ Cette solennité est remarquable encore par l'union du roi avec le peuple.

¹⁰ D'abord, David avait été oint pour la tribu de Juda; maintenant il l'est pour Israël tout entier.

¹¹ De Hébron, principalement de Juda.

¹² Ainsi, cette grande fête nationale réunissait des habitants de tout le pays.

¹³ La joie était d'autant plus grande, que les tribus étaient lassées des troubles précédents.

Conquête de Jérusalem (2 Sam., V, 6-8).

VERSET 6. Or, le roi s'en alla avec ses gens à Jérusalem¹, contre

les Jébusiens qui habitaient en ce pays-là ; et ils dirent à David : Tu n'entreras point ici que tu n'aies ôté les aveugles et les boiteux² ; — 7. mais David prit la forteresse de Sion ; c'est la cité de David. — 8. Et David dit : Quiconque battra les Jébusiens, et se sera rendu maître du canal, et de ces aveugles et de ces boiteux³, qui sont les ennemis de David, — 1 Chron., XI, 6. sera chef et capitaine. Et Joab, fils de Tsérubah, monta le premier, et il fut établi chef⁴.

¹ La partie inférieure avait été conquise du temps des Juges (Juges, I, 8). Une ville située sur une éminence, presque au centre du pays, dominant deux vallées qui s'étendaient du côté du sud, offrait toutes sortes d'avantages comme résidence royale, et ne pouvait rester sous la domination de peuplades idolâtres. Le souvenir de Melchisédec et

d'Abraham y ajoutait beaucoup d'importance.

² C'est ainsi que David nommait leurs dieux.

³ Ils étaient placés devant les murs pour protéger le bourg et braver David.

⁴ Déjà auparavant sur Juda, maintenant sur tout Israël.

Capitaines de l'armée de David (1 Chron., XI, 40 et suiv.)

Les principaux officiers de David étaient : Jascobham, qui tua trois cents ennemis avec sa lance ; Eléazar, qui était auprès de David lorsque les Philistins poursuivaient Israël ; David et ces deux guerriers, cachés dans un champ d'orge, battirent l'ennemi. Il en choisit encore trois autres qui étaient près de lui dans la caverne de Haduflam, tandis que les Philistins assiégeaient Bethléhem. Ce fut alors que David, désirant de l'eau du puits près de la porte de cette ville, ces trois hommes, se frayant un chemin à travers l'ennemi, apportèrent de l'eau au général dévoré de soif. Mais celui-ci, toujours soigneux d'épargner le sang des soldats, ne voulut pas boire de cette eau et la répandit par terre en disant : « Que Dieu me garde de boire de l'eau que ces hommes m'ont apportée au péril de leur vie. » On remarquait encore Abiscaï, frère de Joab, qui tua trois cents hommes avec sa lance ; Bénaja, qui tua un lion dans une fosse et un Egyptien de cinq coudees de haut, portant une lance grosse comme une ensuble de tisserand. David en fit son conseiller intime.

David à Jérusalem (2 Sam., V, 9-16).

Le successeur de Saül résida, dès-lors, dans le bourg qu'il venait de conquérir et qu'il nomma la cité de David. Il y fit des constructions à l'aide de Hiram, roi de Tyr, qui lui envoya du bois de cèdre, des charpentiers et des maçons. Il sentait la présence de Dieu, et tout prospérait dans ses mains. L'Ancien-Testament mentionne l'énorme accroissement de sa famille. David fut polygame, selon la coutume établie en Orient. Ce triste hommage rendu aux coutumes païennes, entraîna David dans plusieurs épreuves domestiques, qui nous montrent en même temps que la polygamie est une horrible inconséquence chez un homme qui craint l'Eternel. Plusieurs de ses psaumes respireraient une bien plus grande paix, on y verrait moins de luttés intérieures, si l'auteur eût été fidèle à l'institution primitive du mariage. Tout comme Abraham, Jacob et d'autres grands personnages bibliques, David porta la peine de cette déviation du saint commandement de Dieu. Il faut aussi le dire, le Nouveau-Testament est bien plus formel et précis que l'Ancien sur ce point-là. La polygamie y est formellement interdite aux chrétiens.

Deux victoires sur les Philistins (2 Sam., V, 47-25. 1 Chron., XIV, 8-17).

Les Philistins ayant appris l'avènement de David au trône, firent une invasion dans la vallée des Réphaïms (des géants), aux environs de Jérusalem. Dieu pro-

mit au roi, sur sa demande, de lui accorder la victoire. L'ennemi fut entièrement défait. En mémoire de cette délivrance, David appela le champ de bataille Bahal-Pératsim, c'est-à-dire l'Éternel a fait couler mes ennemis comme par un débordement d'eau. Il enleva les dieux des Philistins, et les fit brûler. A cette occasion, Israël dut se souvenir de l'enlèvement de l'arche (4 Sam., IV).

Les Philistins font une seconde invasion. L'Éternel commande à David de les attaquer d'un autre côté, vis-à-vis des mûriers; lorsqu'il entendra du haut de leurs cimes un certain bruit, ce sera l'Éternel lui-même qui marchera devant son oint. L'ennemi est mis en fuite. Durant toute cette période de sa vie, David se montre bien comme un homme selon le cœur de Dieu : dans les petites choses comme dans les grandes, il n'entreprend rien sans s'être assuré de l'appui de l'Éternel; telle est la source de sa prospérité. Au psaume CI, David exprime sa gratitude envers le Seigneur pour cette nouvelle victoire; il trace en même temps les règles qu'il a adoptées pour sa conduite privée et publique.

Psaume CI.

1. Gratitude.

VERSET 1. Je chanterai la bonté ¹ et la justice ²; Éternel ! je te psalmodierai ³.

¹ David est convaincu que les bienfaits de Dieu à son égard, et la double victoire qu'il vient de remporter sur les Philistins, procèdent de la grâce qui repose sur lui.

² La justice ou le jugement exercé contre un peuple idolâtre, et la fidélité

que Dieu déployait en faveur d'Israël selon ses promesses.

³ David avait besoin du secours de Dieu, d'abord comme pécheur pour son propre salut, ensuite comme roi. Il le bénit de ce qu'il l'éclaira et le conduisit sous ces deux rapports.

2. Ses principes pour sa vie privée (2, 3).

VERSET 2. Je m'appliquerai à la voie ¹ de l'intégrité. Quand viendras-tu à moi ²? Je marcherai dans l'intégrité de mon cœur ³ au milieu de ma maison ⁴. — 3. Je ne me proposerai rien de mauvais ⁵; j'ai en haine les actions de ceux qui se détournent du droit chemin ⁶; rien ne s'en attachera à moi.

¹ Comp. Ephés., V, 15-17.

² David sait bien qu'il n'a pas accompli en tous points la volonté de son Dieu; il sent aussi que le signe permanent de la présence de l'Éternel est encore trop éloigné de lui. Il désire que l'arche de l'alliance soit amenée à Sion.

³ Au commencement du verset, il parlait d'une voie intégrée, maintenant il

parle d'un cœur intègre, embrassant tous les commandements du Seigneur.

⁴ Le Psalmiste parle des principes qu'il veut suivre dans sa vie privée.

⁵ On comprend qu'il ne peut pas avoir ici en vue les péchés commis par inadvertance.

⁶ Bienheureux est celui qui hait ainsi le péché!

3. Ses principes dans sa conduite publique (4-8).

VERSET 4. Le cœur pervers se retirera d'auprès de moi; je n'avouerai point le méchant. — 5. Je retrancherai celui qui médit en secret de son prochain; je ne pourrai pas souffrir celui qui a les yeux élevés et le cœur enflé. — 6. Je rechercherai les gens de bien du pays, afin qu'ils demeurent avec moi; celui qui marche dans l'intégrité me servira. — 7. Celui qui use de tromperie ne

demeurera point dans ma maison; celui qui prononce des faussetés ne sera point affermi devant mes yeux. — 8. Je retrancherai chaque matin les méchants du pays (Jér., XXI, 12), afin d'exterminer de la cité de l'Eternel tous les ouvriers d'iniquité.

Excellents principes, dont, non-seulement les princes et les rois, mais aussi tous les sujets peuvent tirer profit. Il fallait à David, non-seulement de la sagesse, mais aussi de la fermeté et de la persévérance. Les règles qu'il s'était imposées dans son administration expliquent pourquoi il eut toujours contre lui un parti de mécontents, dont il se plaignit surtout vers la fin de sa vie, et qui plus d'une fois se souleva, en particulier, lors de la révolte d'Absalom. Le bien rencontre toujours de la résistance.

Retour de l'Arche à Jérusalem (1 Chron., XIII; XV, 1-4, 11-29; XVI, 1. 2 Sam., VI).

1 Chron., XIII, 1. Et David consulta les chefs des milliers ¹. — 2. Et il dit à toute l'assemblée d'Israël : S'il vous semble bon et que cela vienne de l'Eternel, notre Dieu ², envoyons de tous côtés vers nos autres frères ³ qui sont dans toutes les contrées d'Israël, et avec lesquels sont les sacrificateurs et les Lévites dans leurs villes, afin qu'ils s'assemblent vers nous. — 3. Et que nous ramenions vers nous l'arche de notre Dieu; car nous ne l'avons point recherchée pendant la vie de Saül ⁴. — 4. Et toute l'assemblée répondit qu'on le fit, car la chose fut approuvée par tout le peuple ⁵. — 5. David donc assembla (2 Sam. VI, 1) tous les gens d'élite qui étaient en Israël, qui montèrent à trente mille ⁶ hommes. Depuis Scihor, le torrent d'Egypte, jusqu'à l'entrée d'Hamath ⁷, pour ramener l'arche de Dieu de Kirjath-Jéharim ⁸. — 6. Et David monta à Bahala, afin qu'ils fissent amener là l'arche de Dieu qui est l'Eternel, qui habite entre les chérubins. — 7. Et ils mirent l'arche de Dieu sur un chariot neuf, et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, et Huza et Ahjo conduisaient le chariot. — 8. Et David et Israël sautaient de joie en la présence de Dieu de toute leur force, avec des cantiques ⁹ sur des harpes, des lyres, des tambours, des cymbales et des trompettes. — 9. Mais quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Kidon, Huza étendit sa main pour retenir l'arche; parce que les bœufs avaient glissé. — 10. Et la colère de Dieu s'alluma contre Huza, et il le frappa, et il mourut là en la présence de Dieu ¹⁰. — 11. Et David fut affligé de ce que l'Eternel avait fait une brèche en faisant mourir Huza; et on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu-là, Pérets-Huza (brèche d'Huza). — 12. Et David eut peur de Dieu en ce jour-là, et il dit : Comment ferai-je entrer chez moi l'arche de Dieu ? — 13. C'est pourquoi David ne la retira point chez lui dans la cité de David ¹¹; mais il la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom, Guittien ¹². — 14. Et l'arche de Dieu demeura avec la famille d'Hobed-Edom, trois mois; et l'Eternel bénit la maison d'Hobed-Edom, et tout ce qu'il avait.

Après de si heureux commencements, David veut établir l'arche dans un lieu sûr; il désire l'avoir dans sa résidence particulière, et il attend de cette mesure

de grandes bénédictions, comme signe de la présence de Dieu. Il conciliera par là l'intérêt du peuple et des lévites avec le sien propre. Le service divin et les sacrificateurs seront placés plus directement sous sa surveillance; mais, avant tout, il veut prendre l'avis du peuple.

¹ Il les consulte, parce que l'arche appartient à tout le peuple.

² Qu'il voulait encore interroger par un des sacrificateurs.

³ Dans les affaires religieuses, il se met au même rang que le peuple.

⁴ Plein d'une tendre charité, il prend sa part de la faute; à ses yeux, c'est une faute nationale; cette indifférence à l'égard de l'arche accusait le peuple tout entier. Cependant alors, David était en fuite, et ne pouvait rien faire pour ramener l'arche.

⁵ Comme preuve de la piété de leur roi.

⁶ Cette procession devait être magnifique, comme celle qui eut lieu lors de l'onction du roi; il fallait en même temps se mettre en garde contre les attaques de l'ennemi.

⁷ Du nord au sud, c'est-à-dire de tout le pays.

⁸ Où elle avait été pendant soixante-cinq ans et d'où elle ne devait cependant pas passer dans une autre tribu. La tribu de Benjamin eût peut-être perdu malgré elle le tabernacle qui avait été transporté de Scilo à Nob, probablement par Saül, puis à Gabaon en Benjamin, après le meurtre du sacrificateur.

⁹ Composés par le roi lui-même (Comp. Ps. XXIV; XXXIII; XV; et 1 Chron., XVI).

¹⁰ Un lévite devait être mieux instruit des ordonnances touchant l'arche sainte (Nomb., IV, 45).

¹¹ Il jugeait qu'il aurait été imprudent et téméraire d'emmener encore plus loin l'arche que l'on devait traiter avec tant d'honneur et de respect.

¹² Hobed était un lévite, de la ville lévitique de Gath-Rimmon.

2 Sam., VI, 12. Depuis, on vint dire à David : L'Éternel a béni la maison d'Hobed-Edom, et tout ce qui était à lui, à cause de l'arche de Dieu ¹. — 1 Chron., XV, 1. Et il prépara un lieu pour l'arche de Dieu, et il lui tendit un tabernacle ². — 2. Alors David dit : L'arche de Dieu ne doit être portée que par les Lévites; car l'Éternel les a choisis pour porter l'arche de Dieu, et pour faire le service à toujours ³. — 3. David assembla donc tous ceux d'Israël à Jérusalem, pour amener l'arche de l'Éternel. — 4. Et David assembla aussi les descendants d'Aaron et les Lévites ⁴. — 11. David appela donc Tsadok et Abiathar, les sacrificateurs et les Lévites, — 12. et dit : Vous qui êtes les chefs et les pères des Lévites, purifiez-vous, vous et vos frères, et transportez l'arche au lieu que je lui ai préparé. — 13. Parce que vous n'y étiez pas la première fois, l'Éternel notre Dieu fit une brèche parmi nous; car nous ne la recherchâmes pas comme il l'avait ordonné ⁵. — 14. Les sacrificateurs donc et les Lévites se purifièrent. — 2 Sam., VI, 12. C'est pourquoi David s'en alla, et amena l'arche de Dieu, de la maison d'Hobed-Edom en la cité de David, avec joie. — 1 Chron., XV, 15. Et les fils des Lévites portèrent l'arche de Dieu sur leurs épaules, avec les barres, selon que Moïse l'avait commandé (Exode, XXV, 14). — 16. Et David dit aux chefs des Lévites qu'ils établissent quelques-uns de leurs frères, et qu'ils chantassent avec des instruments de musique, et qu'ils fissent retentir leur voix avec joie ⁶. — 17. Ils établirent donc Héman, et d'entre ses frères, Asaph et Éthan ⁷. — 26. Et Dieu assista les Lévites. — 2 Sam., VI, 13. Et quand ils eurent marché six pas, — 1 Chron., XV, 26. on sacrifia sept veaux et sept béliers ⁸. — 27. Et David était vêtu d'un rochet de fin lin ⁹, avec tous les Lévites qui por-

(2 Sam., VI, 14. 1 Chron., XV, 29; XVI, 1. Ps. XXIV, 1-10.)

taient l'arche, et les chantres, et Kénanja, le maître chantre ¹⁰. — 2 Sam., VI, 14. Et David dansait de toutes ses forces devant l'Éternel ¹¹. — 1 Chron., XV, 29. Mais il arriva que comme l'arche de l'alliance entra dans la cité de David, Mical, regardant par la fenêtre, vit le roi dansant et jouant ¹², et elle le méprisa dans son cœur. — 1 Chron., XVI, 1. Ils amenèrent donc l'arche de Dieu, et la posèrent dans le tabernacle; et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices devant Dieu.

¹ Dans ses biens et dans sa famille.

² Cette bénédiction ranima le courage de David et son désir d'avoir l'arche près de lui.

³ Il s'affermisssait de plus en plus dans la connaissance de la volonté de Dieu. Il paraît même qu'il fut plus empressé que les sacrificateurs Tsadok et Abiathar. Le service divin avait beaucoup souffert des troubles précédents; il importait de le rétablir selon les prescriptions de la loi.

⁴ D'après le verset 5, il y avait huit cent soixante-deux lévites.

⁵ Parce que l'arche avait été portée sur un char, au lieu de l'être sur un brancard. David avait toujours sous les yeux la volonté de l'Éternel.

⁶ Il exprime cette joie dans les psaumes XXIV et XXXIII. Outre les chan-

tres et les porteurs, il y avait les musiciens, jouant de divers instruments.

⁷ Ce sont ces musiciens qui ont été appelés poètes des Psaumes.

⁸ Non pas tout à la fois, mais successivement après chaque tour; ce qui faisait sept fois, le nombre sacré.

⁹ Il ne trouva point d'habit plus magnifique et plus convenable que la robe blanche de fin lin des lévites; il n'était pas roi ce jour-là, mais serviteur de Dieu.

¹⁰ Directeur de la musique du temple et chef des chœurs.

¹¹ Les païens chantaient et dansaient dans leurs fêtes mondaines et religieuses; en Israël, les chants et la danse avaient un caractère purement sacré.

¹² Sur la harpe.

Portes, élevez-vous pour le Roi de gloire (Ps. XXIV) !

Jéhovah est sans doute le Dieu de l'alliance de Jacob, mais il est aussi le Seigneur de toute la terre (1, 2); il appelle à sa communion quiconque a les mains et le cœur purs. Au verset 3 il n'est pas question du lieu saint et de la Sion terrestre, où tout le monde peut monter, mais de la communion spirituelle, de la cité céleste.

VERSET 7. Portes, élevez vos têtes; portes éternelles, haussez-vous, et le Roi de gloire entrera ¹; — 8. qui est ce Roi de gloire? C'est l'Éternel fort et puissant dans les combats. — 9. Portes, élevez vos têtes; élevez-les aussi, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera ². — 10. Qui est ce Roi de gloire? C'est l'Éternel des armées ³; c'est Lui qui est le Roi de gloire. Sélah.

¹ Ces paroles ont deux sens, le sens prochain et le sens éloigné. C'est d'abord l'allocution de ceux qui montent avec l'arche dans la forteresse de Sion, et qui s'adressent aux portes de cette antique cité. Mais dans un sens éloigné ou spirituel, ces paroles s'appliquent à l'entrée du Seigneur et de son Eglise dans la gloire. Sion ou Jérusalem occupe une grande place dans l'histoire du peuple de Dieu. Ce fut d'abord la résidence de Melchisédec, prince de

paix, type de Christ; puis le lieu du sacrifice d'Isaac, image de celui de Jésus; ce fut la résidence des rois de Juda, entraînées de David et de Salomon, image du vrai roi de gloire; c'est là que fut bâti le temple, type de l'Eglise; c'est là que Jésus enseigna, souffrit et mourut pour nous; c'est là qu'il envoya son Esprit aux apôtres. Ce fut le berceau de l'Eglise. Enfin, selon l'opinion d'un grand nombre de théologiens, Jésus-Christ doit y reparaître dans sa gloire.

² C'est aussi un héros puissant qui combat pour son peuple. la terre, mais aussi le chef des armées célestes.

³ Non-seulement le Seigneur de toute

A l'arrivée sur la montagne de Sion, il est probable que David, les lévites et le peuple chantèrent le psaume XXXIII.

Justes, louez l'Éternel (Ps. XXXIII) !

VERSET 1. Vous justes, chantez de joie à l'Éternel ¹; sa louange est bienséante aux hommes droits ². — 2. Célébrez l'Éternel avec la harpe ³; chantez-lui des psaumes avec l'instrument à dix cordes. — 3. Chantez-lui un cantique ⁴ nouveau; touchez agréablement les instruments avec un cri de joie.

¹ Mot à mot : Réjouissez-vous en l'Éternel.

² Le Psalmiste ne peut faire cet appel qu'aux membres vivants de l'Église de Dieu, qu'à ceux qui sont justifiés, rendus justes par la foi.

³ La voix humaine n'est pas assez

puissante pour louer l'Éternel. Le poète sacré veut qu'on y joigne l'instrument à dix cordes.

⁴ La louange de Dieu ne vieillira jamais. Les témoignages de son amour se renouvelant sans cesse, ses bien-aimés le loueront éternellement.

VERSET 4. Car la parole de l'Éternel est droite, et toutes ses œuvres sont avec fermeté. — 5. Il aime la justice et l'équité; la terre est remplie de la bonté de l'Éternel.

L'intégrité, la fidélité, la justice, l'amour de Dieu sont d'inépuisables sujets de louange. Exaltons aussi sa toute-puissance.

VERSET 6. Les cieux ont été faits par la parole de l'Éternel, et toute leur armée ¹ par le souffle de sa bouche ². — 7. Il assemble ³ les eaux de la mer ⁴ comme en un monceau; il met les abîmes comme dans des trésors ⁵.

¹ Le soleil, la lune et les étoiles.

² Mot à mot : haleine; l'haleine divine est l'Esprit de Dieu. La parole et l'Esprit de Dieu agissaient de concert dans l'œuvre de la création. Combien est grand celui dont la parole et le souffle peuvent créer un monde !

³ Tout comme dans le ciel. La toute-puissance de Dieu est encore plus sensible dans la mer, puisqu'elle en maîtrise les flots.

⁴ Afin qu'elle ne déborde pas.

⁵ Allusion à la masse et à la profondeur de la mer.

VERSET 8. Que toute la terre ¹ craigne l'Éternel; que tous les habitants de la terre le redoutent. — 9. Car il a parlé, et ce qu'il a dit a eu son être; il a commandé, et la chose a comparu.

¹ Si le Psalmiste a invité particulièrement les justes à louer Dieu (verset 4), à la vue de la puissance créatrice, il

pense que l'univers doit au moins le craindre.

VERSET 10. L'Éternel dissipe le conseil des nations, et met à néant les desseins des peuples. — 11. Mais ce que l'Éternel a résolu subsiste toujours; les desseins de son cœur durent d'âge en âge.

Les projets des rois et des nations ne se réalisent qu'autant que l'Éternel le permet. Son conseil est immuable.

Secours de Dieu aux siens (12-19).

VERSET 12. Oh ! qu'heureuse est la nation de laquelle l'Éternel est le Dieu, et le peuple qu'il s'est choisi pour héritage ! — 13. L'Éternel regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes. — 14. Il prend garde du lieu de sa demeure sur tous les habitants de la terre. — 15. C'est Lui qui a formé le cœur de chacun d'eux, et qui prend garde à toutes leurs actions. — 16. Le roi n'est point sauvé par une grosse armée, et l'homme puissant n'échappe point par sa grande force. — 17. Le cheval manque à sauver, et ne délivre pas par la grandeur de sa force. — 18. Voici, l'œil de l'Éternel est sur ceux qui le craignent, sur ceux qui s'attendent à sa gratuité ; — 19. afin qu'il les retire de la mort, et qu'il les entretienne en vie durant la famine.

On voit par les versets 13, 14, que l'Éternel regarde tous les enfants des hommes, dont il a formé les cœurs ; à combien plus forte raison ne prend-il pas soin des siens et ne les assiste-t-il pas de sa grâce !

VERSET 20. Notre âme s'est attendue à l'Éternel ; il est notre aide et notre bouclier. — 21. Certainement, notre âme se réjouira en Lui, parce que nous avons mis notre confiance en son saint nom. — 22. Que ta bonté soit sur nous, ô Éternel ! comme nous nous sommes attendus à toi.

Comme il ne doit y avoir aucune prière sans actions de grâces, c'est par là que se termine ce psaume.

Justification de David auprès de Mical après la fête (2 Sam., VI, 20-23).

VERSET 20. Puis David s'en retourna pour bénir ¹ sa maison ; et Mical, fille de Saül, vint au-devant de lui, et dit : Le roi d'Israël s'est fait aujourd'hui beaucoup d'honneur en se découvrant ² devant les yeux des servantes de ses serviteurs, sans en avoir honte, comme ferait un fou ³. — 21. Alors David dit à Mical : Ça été devant l'Éternel, qui m'a choisi plutôt que ton père et que toute ta maison ⁴, et qui m'a commandé d'être le conducteur ⁵ de son peuple d'Israël ; c'est pourquoi je me réjouirai devant l'Éternel ⁶ ; — 22. et je me rendrai encore plus vil que je n'ai paru, et je m'estimerai encore moins, et cependant, je m'en ferai un honneur devant les servantes dont tu as parlé ⁷. — 23. Et Mical, fille de Saül, n'eut point d'enfants jusqu'au jour de sa mort ⁸.

¹ Il se rend dans l'appartement des femmes pour parler de la fête aux enfants et pour les bénir. On sait qu'en Orient les femmes restent toujours dans leurs appartements.

² L'orgueilleuse fille de Saül reproche au roi, non-seulement d'avoir quitté ses vêtements royaux, mais encore de s'être confondu avec le commun peuple. On

méprisait ceux qui ne portaient pas la robe longue.

³ Qui n'a point de honte.

⁴ Dont l'orgueil a causé la chute. Il ne craint pas de le rappeler à la fière Mical.

⁵ Mical appelle les femmes : *Les servantes de tes serviteurs*, et lui les appelle *le peuple de l'Éternel*. Ce trait seul suffirait à montrer la différence de caractère

et de sentiments de l'un et de l'autre.

⁶ Quoiqu'il soit offensé d'un tel langage, il reste calme, et sa réponse n'est que plus noble.

⁷ Ce sont précisément ceux que tu méprises que l'Eternel honore à cause

de leur humilité. David connaît la véritable grandeur; Mical ne connaît que la fausse.

⁸ Cette stérilité était une honte aux yeux des Israélites et une juste punition de l'orgueil de Mical.

Service de l'arche à Gabaon (1 Chron., XVI, 4-7).

David établit ensuite près de l'arche des lévites pour le service divin. Ils alternaient chaque jour. C'est à cette circonstance que se rattache le psaume XV.

Qui est propre au service de l'Eternel (Ps. XV) ?

La première condition aux yeux du Psalmiste est un cœur intègre et droit, principe d'une haute importance aussi bien pour les croyants de la nouvelle alliance que pour ceux de l'ancienne.

Il rétablit aussi à Gabaon, près de l'arche, les sacrifices et tout le service lévitique, qui était en grande partie tombé en désuétude. Tsadok en fut chargé.

Promesse importante faite à David (2 Sam., VII, 4-16).

VERSET 1. Après que le roi fut assis en sa maison, et que l'Eternel lui eut donné quelque repos de ses ennemis tout autour, — 2. il dit à Nathan le prophète : Regarde maintenant, j'habite dans une maison faite de cèdres, et l'arche de Dieu habite au milieu d'une tente. — 3. Et Nathan dit au roi : Va, fais tout ce qui est en ton cœur, car l'Eternel est avec toi. — 4. Mais il arriva, cette nuit-là, que la parole de l'Eternel fut adressée à Nathan, et qu'il lui dit : — 5. Ainsi a dit l'Eternel : Me bâtirais-tu une maison, afin que j'y habite? — 6. Puisque je n'ai habité dans aucune maison, depuis le jour que j'ai fait monter les enfants d'Israël hors d'Egypte jusqu'à ce jour, mais que j'ai marché çà et là, dans un tabernacle et dans un pavillon. — 7. Lui ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous point bâti une maison de cèdres? — 8. Je t'ai tiré d'une cabane, d'après les brebis, afin que tu fusses le conducteur du peuple d'Israël, — 9. et j'ai été avec toi; j'ai exterminé tous tes ennemis, et j'ai rendu ton nom grand. — 10. Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël; je le planterai, et il habitera chez lui; il ne sera plus agité, et les enfants d'iniquité ne les affligeront plus, comme ils l'ont fait auparavant, — 11. savoir, depuis le jour que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël, et que je t'ai donné du repos de tous tes ennemis, et que l'Eternel t'a fait entendre qu'il établira ta famille. — 12. Quand tes jours seront accomplis, et que tu seras endormi avec tes pères, alors je ferai lever ta postérité après toi, un fils qui sortira de toi, et j'affermirai son règne. — 13. Ce sera lui qui bâtira une maison en mon nom, et j'affirmerai le trône de son règne à toujours. — 14. Je lui serai père, et il me sera fils. Que s'il commet quelque iniquité je le châtierai avec une verge d'homme. — 15. Mais ma miséricorde ne se retirera point de lui comme je l'ai retirée de Saül. — 16. Ainsi ta maison et ton règne seront assurés pour jamais devant tes yeux, et ton trône sera affermi à jamais ².

¹ Si l'Éternel n'adhère pas à la demande de David quant à l'érection d'un temple, Il lui rappelle ce qu'il a fait jusqu'à ce moment pour lui et pour le peuple ; Il lui déclare aussi ce qu'il a intention de lui accorder.

² Il est facile de voir que cette promesse s'applique aussi bien à Christ qu'à Salomon. Du verset 12 à 15, il

s'agit de ce dernier, de la construction du temple, d'un châtement en cas d'infidélité, d'un pardon en vertu duquel la royauté restera dans sa famille ; mais la perpétuité promise à la race de David ne peut s'appliquer qu'à Christ, à ce fils de David dont le règne est éternel (Esaye, IX, 5, 6).

Actions de grâces de David (17-29).

VERSET 17. Nathan parla donc à David, selon toute cette vision. — 18. Alors David se tint devant l'Éternel, et dit : Qui suis-je, Seigneur Éternel, et quelle est ma maison, que tu m'aies fait venir jusqu'au point où je suis? — 19. Encore cela t'a-t-il paru peu de chose, Seigneur Éternel, tu as même parlé de la maison de ton serviteur, pour le temps à venir. Est-ce là la manière d'agir des hommes, Seigneur Éternel? — 20. Que te pourrait donc encore dire David? Car, Seigneur Éternel, tu connais ton serviteur. — 21. Tu as fait toutes ces grandes choses pour l'amour de ta parole, et selon ton cœur, pour les faire connaître à ton serviteur. — 22. C'est pourquoi tu t'es montré grand, Dieu Éternel; car il n'y en a point de tel que toi, et il n'y a point de Dieu que toi, selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles. — 23. Et qui est le peuple semblable à ton peuple d'Israël, la seule nation de la terre que Dieu est venu lui-même se racheter, pour en faire son peuple, pour rendre son nom célèbre, et pour faire en sa faveur ces grandes choses et ces choses terribles dans ton pays, chassant de devant ton peuple, que tu t'es racheté d'Égypte, les nations et leurs dieux? — 24. Car tu t'es assuré ton peuple d'Israël, pour être ton peuple à jamais; et toi, Éternel, tu as été leur Dieu. — 25. Maintenant donc, Dieu Éternel, confirme pour jamais la parole que tu as prononcée touchant ton serviteur, et touchant sa maison; — 26. et que ton nom soit reconnu grand à jamais, et que l'on dise : L'Éternel des armées est le Dieu d'Israël; et que la maison de David ton serviteur demeure stable devant toi. — 27. Car toi, Éternel des armées, Dieu d'Israël, tu as fait entendre ces choses à ton serviteur, et tu as dit : Je t'établirai une famille; c'est pourquoi ton serviteur a été incité dans son cœur à te faire cette prière. — 28. Maintenant donc, Seigneur Éternel, tu es Dieu, et tes paroles seront véritables; or, tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien; — 29. veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle soit éternellement devant toi; car tu en as ainsi parlé, Seigneur Éternel, et la maison de ton serviteur sera comblée de ta bénédiction éternellement.

¹ C'est-à-dire tu me parles d'un règne et de mon fils qui règnera à toujours, ce éternel, ce que ne peut avoir aucun roi, qui n'appartient qu'à Dieu.

David exprime dans les psaumes CXXXVIII et XXI sa joie et sa reconnaissance. Ces cantiques sont resplendissants de la lumière prophétique sur cette promesse.

Regard jeté sur l'accomplissement de la promesse (Ps. CXXXVIII).

David avait déjà demandé à Dieu, dans 2 Sam., VII, 25, une confirmation de la promesse. Maintenant il voit déjà cette prière exaucée, et, plein d'une sainte joie, il entonne une hymne de louanges.

VERSET 1. Je te célébrerai de tout mon cœur, je te psalmodierai en la présence des souverains ¹. — 2. Je me prosternerai dans le palais de ta sainteté, et je célébrerai ton nom, à cause de ta bonté et de ta vérité ²; car tu as rendu ton nom grand et admirable, par-dessus tout autre, en accomplissant ta parole ³. — 3. Au jour que j'ai crié tu m'as exaucé, et tu m'as fortifié en mon âme par ta vertu.

¹ Devant les anges, les princes et les dieux des païens, pour la honte de ceux-ci, dont aucun ne peut faire de pareilles promesses; devant les princes, parce que David, par cette promesse, est bien élevé au-dessus d'eux; devant les anges

avec lesquels le Psalmiste est en communion par l'Esprit.

² Dans sa bonté, Dieu a fait cette promesse à David; sa fidélité lui fait un devoir de l'accomplir.

³ Comparez Ps. XXI, 3-5.

VERSET 4. Eternel! tous les rois de la terre te célébreront, quand ils auront entendu les paroles de ta bouche ¹. — 5. Et ils chanteront les voies de l'Eternel; car la gloire de l'Eternel est grande ². — 6. Car l'Eternel est élevé; il voit les choses basses, et il connaît de loin les choses les plus élevées ³.

¹ Le Psalmiste pénètre dans l'avenir de la nouvelle alliance; il voit avec joie les rois qui entendront la bonne nouvelle et qui la recevront.

surtout en un descendant de David, et, au verset 6, en David lui-même.

³ Comme Il l'a fait à David en lui donnant une telle promesse.

² La gloire de Jéhovah se manifestera

VERSET 7. Si je marche au milieu de l'adversité ¹, tu me vivifieras; tu avanceras ta main contre la fureur de mes ennemis, et ta droite me délivrera. — 8. L'Eternel achèvera de pourvoir à ce qui me concerne. Eternel! ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains ².

¹ Il fait probablement allusion à la guerre qu'il allait entreprendre immédiatement après avoir reçu la promesse et qu'il ne put faire sans beaucoup de fatigues et de peines. Mais la parole de

l'Eternel était pour lui un rafraîchissement et une garantie qui lui assurait la victoire.

² Tout le verset s'étend à l'accomplissement de la promesse.

Psaume XXI.

Le roi David invite l'assemblée à se réjouir de la prédiction faite par Nathan dans 2 Sam., VII. Le verset 3 suppose que David pria avant que la promesse fût faite (2 Sam., VII, 12, 13) pour la perpétuité de son royaume. Du verset 4 au 8, la prière est exaucée plus abondamment qu'il ne l'avait cru; car en Christ Dieu lui a promis un royaume éternel dans la plus haute signification de ce mot.

VERSETS 9-14. Ici, comme dans plusieurs autres psaumes, David prédit la ruine finale de l'impiété; il en rend gloire à Dieu.

Victoire de David (2 Sam., VIII, 1-15).

David anéantit la puissance des Philistins, détruisit leur maison sur la colline

de Hama, en Benjamin, qui exerçait de grands ravages dans tous les alentours. Il battit les Moabites et les rendit tributaires, ainsi que le roi de Tsoba, qui allait étendre sa domination jusqu'à l'Euphrate; David lui prit sept cents cavaliers, vingt mille fantassins, et rendit inutiles ses chariots, en coupant les jarrets des chevaux. Il défit aussi les Syriens qui venaient au secours de Tsoba. Le Ps. XX exprime un vœu pour l'heureuse expédition du roi contre les Syriens.

Cri de guerre du peuple de Dieu (Ps. XX).

Ce cri de guerre est exprimé dans les versets 2-6 et au verset 10. Aux versets 7-9, la prière est exaucée. Le peuple souhaite à l'oint de l'Éternel non-seulement la force et la victoire au jour de la bataille, en réponse aux saintes offrandes du roi, mais il lui souhaite aussi l'approbation divine pour l'amour de son peuple. Le verset 8 est une allusion à la formidable cavalerie et aux chariots des Syriens. La pensée fondamentale de ce psaume est la victoire du Christ et l'établissement de son glorieux règne.

David, après avoir battu les Syriens, établit une garnison à Damas et rendit ce pays tributaire. Toutes ces victoires étaient un fruit de l'assistance divine. Jérusalem fut remplie de trophées. Le roi de Hamath, sur les deux rives de l'Oronte, envoya Joram, son fils, vers David, pour le féliciter de sa victoire; il lui fit présent de vases d'or, d'argent et d'airain, que le roi-prophète consacra au service de l'Éternel. Les psaumes XLIV, LX et CVIII ont trait aux événements survenus dans le pays pendant la guerre syrienne.

Secours de l'Éternel comme au temps des pères (Ps. XLIV).

Instruction (Maskil) des enfants de Coré, donné au maître chanter. Ce psaume fut composé, ainsi que les LX et CVIII, lors de l'invasion des Iduméens dans le pays d'Israël. Ce peuple ennemi, profitant de l'absence de David et de son armée (2 Sam., VIII, 3 et suiv.), se jeta dans la Judée. Les versets 10-17, 20 et 23, dépeignent cette invasion et les maux qu'elle entraîna à sa suite. « Nous sommes tous les jours mis à mort à cause de toi, et nous sommes estimés comme des brebis de la boucherie, » paroles que Paul applique aux chrétiens persécutés, dans Rom., VIII, 36. Pendant l'absence de David, les fils de Coré exercèrent en son nom la sacrificature, consolèrent le peuple, lui rappelèrent les délivrances signalées de l'Éternel au temps de Josué, lui retracèrent la fidélité du peuple à cette époque et lui promirent le secours du Dieu fort.

Le secours ne se fit pas attendre longtemps. David revint victorieux de la Syrie, et il entonna un cantique de victoire (Ps. LX et CVIII).

La suite de cette expédition est tracée à grands traits dans 2 Sam., VIII, 13, 14. 1 Chron., XVIII, 12, 13. Ps. LX, 2. Ce dernier psaume renferme une plainte de ce que le pays d'Israël est momentanément tombé entre les mains de l'ennemi, et l'espoir d'une prompte délivrance.

Psaume LX.

VERSET 1. Mictam ¹ de David, propre pour enseigner, donné au maître chanter, pour le chanter sur Scusçan-Héduth, — **2.** touchant le combat qu'il eut contre la Syrie de Mésopotamie, et contre la Syrie de Tsoba ²; et touchant ce que Joab, retournant, défit douze mille Iduméens dans la vallée du sel ³.

¹ Ce psaume dépeint la joie qu'éprouve l'écrivain sacré dans l'assurance des promesses de Dieu. Après avoir décrit les épreuves, il rappelle la parole d'alliance assurant à Israël le droit de possession au pays de Canaan. Cette promesse est

renfermée dans Gen., XLIX, et Deut., XXXIII, et dans une foule d'autres passages du Pentateuque. Dans toutes les attaques des ennemis du dehors, cette promesse relevait toujours le courage des enfants d'Israël.

² Voyez 2 Sam., VIII.

³ Ce psaume fut composé avant le commencement de l'expédition contre Edom ou les Iduméens ; il fut chanté lorsque David, de retour de la guerre en Syrie, fut témoin des ravages causés par ce peuple ennemi et fut sur le point de faire marcher son armée contre lui sous

le commandement de Joab. D'après la suscription, ce cantique fut destiné au culte public. David parle au nom de l'assemblée (7-10). Sa douleur, ses supplications, son espérance, sont celles de l'assemblée entière. En composant ce psaume pendant la guerre, il veut enseigner le peuple à croire.

1. Plainte et prière (3-7).

VERSET 3. O Dieu ! tu nous a rejetés, tu nous a dissipés ¹, tu t'es courroucé ; retourne-toi vers nous. — 4. Tu as ému la terre, et tu l'as fendue ; guéris ses brèches, car elle est ébranlée. — 5. Tu as fait voir à ton peuple des choses dures ; tu nous as abreuvés d'un vin d'étourdissement. — 6. Mais depuis, tu as donné un étendard ² à ceux qui te craignent, pour l'élever en haut, à cause de ta vérité ³. Sélah. — 7: Afin que ceux que tu aimes soient délivrés. Sauve-moi par ta droite, et m'exauce.

¹ Allusion aux maux causés par l'invasion des Iduméens.

² Allusion au retour victorieux de David de l'expédition en Syrie. Celui qui

craint l'Éternel trouve toujours dans le danger une retraite.

³ A cause de la vérité de la promesse divine.

2. Refuge (8-14).

VERSET 8. Dieu a parlé ¹ dans son sanctuaire ² ; je me réjouirai ³, je partagerai ⁴ Sichem, et mesurerai Succoth. — 9. Galaad sera à moi, Manassé sera aussi à moi ⁵, Ephraïm sera la force de ma tête, et Juda mon législateur ⁶. — 10. Moab sera le bassin où je me laverai ⁷ ; je jeterai mon soulier sur Edom ⁸. O Palestine ! fais-moi des acclamations ⁹.

¹ Il a parlé, c'est-à-dire : Il a donné la promesse relative à la possession de Canaan, promesse qui avait souvent été répétée aux patriarches et qui comprenait aussi la victoire sur tous les ennemis d'Israël.

² Dans son sanctuaire ou dans sa sainteté, comme le Dieu véritable ; car sa véracité est inséparable de sa sainteté. Toutes ses promesses doivent s'accomplir.

³ Même dans l'angoisse ; tes promesses m'en garantissent le terme. Le Psalmiste fait parler l'assemblée, pour inspirer du courage au peuple.

⁴ Ceci est, comme ce qui suit, un type du droit à un héritage ; c'est l'expression de la pleine assurance de posséder l'objet de la promesse. Sichem et Succoth sont d'abord mentionnés parce que Jacob, après son retour de Mésopotamie, y bâtit une maison et un autel, l'une en deçà, l'autre au-delà du Jourdain (Gen., XXXIII, 17, 48).

⁵ Pays à l'est du Jourdain ; ce fut la première conquête à l'orient du Jourdain. Ruben et Gad eurent en partage Galaad, et Basçan échut à Manassé.

⁶ Ephraïm et Juda, à l'ouest du Jourdain, furent les deux principales tribus ; la première, par l'étendue de son territoire, et la seconde en fournissant des princes sur Israël (Gen., XLIX, 40). D'après Actes, XVII, 26, Dieu a assigné à chaque peuple ses frontières ; il est le protecteur de toutes les nations ; mais il l'est dans un sens plus particulier du peuple d'Israël, type de l'Église ; ce qui portait l'apôtre Paul à dire aux fidèles : « Tout est à nous (1 Cor. III, 22). »

⁷ Signe d'une honteuse servitude ; le vase dans lequel on se lavait les pieds était considéré comme impur.

⁸ Je soumettrai les Iduméens. Jeter son soulier sur quelqu'un, c'était un signe d'esclavage.

⁹ Palestine. On peut aussi lire : pays

des Philistins. C'est comme s'il disait : Rends-moi hommage, reconnais mon pouvoir. On voit dans 2 Sam., VIII, 4, que David avait étendu sa victoire jusque dans ce pays-là.

VERSET 11. Qui sera-ce qui me conduira dans la ville forte ¹? Qui sera-ce qui me conduira jusqu'en Edom? — 12. Ne sera-ce pas toi, ô Dieu! qui nous avais rejetés, toi, ô Dieu! qui ne sortais plus avec nos armées ²? — 13. Donne-nous du secours pour sortir de détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité. — 14. Nous ferons des actions de valeur en Dieu, et il foulera nos ennemis ³.

¹ Ville forte, ou ville du rocher, plus tard capitale de l'Idumée. David pensait poursuivre l'ennemi jusque dans son propre pays, et, par la conquête d'une forte place de guerre, mettre un terme aux invasions d'Edom; mais il sentit, comme pour toutes choses, le besoin du secours de Dieu.

² Durant l'absence de David et son expédition en Syrie, Israël avait beau-

coup souffert de la part des Iduméens. Pendant ce temps-là, les fils de Coré cherchèrent à relever son courage (Ps. XLIV). Plus tard, sous Josaphat, le peuple remporta de grandes victoires sur ce puissant adversaire.

³ Les versets 13 et 14 montrent la vraie manière de combattre nos ennemis spirituels.

Après cette prière pleine de foi, et l'heureux début de son expédition contre Edom, David excite encore davantage le courage de son peuple dans le psaume CVIII.

Cantique de louanges (Ps. CVIII).

La première moitié de ce psaume est la seconde moitié du psaume LVII depuis le verset 6; il exprime les dispositions de David au moment où Saül était livré entre ses mains dans la caverne de Hadullam. C'est une peinture de la joie et du courage que lui inspirent les succès de son expédition contre Edom.

Cantiques d'actions de grâces.

Les psaumes LXV-LXVII sont attribués à David, après la victoire sur les Syriens et les Iduméens, victoire qui fut suivie d'une année très-fertile. Les affaires politiques auxquelles le Psalmiste fait allusion (Ps. LXV, 6-9), peuvent se rapporter à des événements futurs, aussi bien qu'à des événements passés. Le psaume LXVI rappelle des faits semblables. Le verset 12 se termine ainsi : « Tu nous as fait sortir dans un lieu de rafraîchissement, » c'est-à-dire, après de grands dangers de la part des ennemis, une année d'abondance est venue dissiper nos détresses. Le verset 13 parle d'une seule personne, du roi David rendant gloire à Dieu pour cette double délivrance. Nous retrouvons au psaume LXVII, 5-7, ce double point de vue : bienfaits sous le rapport social, et bienfaits sous le rapport des productions de la terre.

Il est facile de saisir les rapports qu'il y a entre ces trois psaumes. Dans le LXVI sont décrits les exploits de Dieu contre les ennemis de son peuple, l'année fertile qui vint ensuite; c'est une seule personne qui chante. Dans le LXV, l'assemblée entière est invitée à offrir ses actions de grâces pour tous ces bienfaits. Le LXVII est placé entre ces deux; il sert à les lier l'un à l'autre.

Psaume LXVI.

La délivrance récente que le peuple et le roi venaient d'éprouver, n'était sans doute pas assez importante pour que le Psalmiste y trouvât un motif suffisant à inviter toute la terre à s'associer à ses hymnes de louange. Aussi retrace-t-il tous les bienfaits de Dieu à l'égard de son peuple, le passage par la mer Rouge et le

Jourdain, l'éternelle domination de Dieu sur le monde entier, sa justice qui atteindra tous les rebelles. Le Psalmiste joint ses actions de grâces et ses vœux à ceux de l'univers (verset 43). Toute prière exaucée doit se terminer par la louange (verset 47). Si David a été vainqueur (2 Sam., VIII), c'est l'Éternel qui a combattu pour lui. Il a répondu à la requête de l'intégrité et de la foi.

Psaume LXVII.

Il est vraisemblable que la détresse exprimée au psaume LXVI, 42, donna lieu au psaume LXVII.

VERSET 2. Dieu ait pitié de nous, et nous bénisse ¹, et fasse luire sa face vers nous ²! — **3.** Afin que ta voie soit connue sur toute la terre ³, et ta délivrance parmi toutes les nations.

¹ C'est ce que le Seigneur a fait particulièrement en envoyant une année d'abondance (verset 7).

² Qu'il nous soit favorable; qu'il ne soit plus irrité contre nous.

³ Afin que ton nom, tes promesses,

sa volonté soient connus de tous les hommes : prière que le chrétien doit toujours adresser à son Dieu, et que Jésus a résumée en ces mots : « Que ton règne vienne ! »

Au psaume LXVI le Psalmiste n'avait pas osé appliquer aux autres peuples les bienfaits que Dieu avait accordés à Israël. Il va maintenant plus loin et demande au Seigneur que sa délivrance s'étende à toutes les nations. C'est une prophétie de la dissémination du beau nom de Dieu : un jour viendra où l'Évangile de Christ sera répandu dans le monde entier.

VERSET 4. Les peuples te célébreront, ô Dieu ! tous les peuples te célébreront. — **5.** Les nations se réjouiront et chanteront de joie, car tu jugeras les peuples en équité, et tu conduiras les nations sur la terre. Sélah. — **6.** Les peuples te célébreront, ô Dieu ! tous les peuples te célébreront.

Tel est le glorieux but de l'histoire universelle. Elle nous apprend que Dieu est le juge des peuples, qu'il tient en ses mains les rênes du gouvernement du monde. Ce psaume pénètre dans ce mystérieux avenir qui dévoilera les jugements de Dieu envers les nations.

VERSET 7. La terre produira son fruit ; Dieu, notre Dieu, nous bénira. — **8.** Dieu ¹ nous bénira, et toutes les extrémités de la terre le craindront ².

¹ La prière du verset 2 tend à son accomplissement.

² En voyant ce que Dieu fait à un peuple qui le craint.

Cantique d'actions de grâces (Ps. LXV).

Reconnaissance.

VERSET 2. O Dieu ! la louange t'attend en silence dans Sion ², et le vœu te sera rendu. — **3.** Tu ³ y entends les requêtes ; toute créature viendra ⁴ jusqu'à toi. — **4.** Les iniquités avaient prévalu sur moi ; mais tu feras l'expiation de nos transgressions. — **5.** Qu'heureux ⁵ est celui que tu auras élu, et que tu auras fait approcher de toi, afin qu'il habite dans tes parvis ! Nous serons ⁶ rassasiés des biens de ta maison, et du saint lieu de ton palais.

du monde.

(Ps. LXV, 6-14. 2 Sam., VIII, 15-18. 1 Chron., XXVI, 29 ; XXVII.)

¹ Mot à mot : dans une humble reconnaissance.

² Où l'assemblée est réunie pour célébrer la fête.

³ Deux principales manifestations de la grâce de Dieu : les prières sont exaucées ; les péchés sont pardonnés.

⁴ Avec raison.

⁵ Expression des sentiments de félicité remplissant les croyants qui sont réunis dans la maison de l'Éternel.

⁶ Nous voulons jouir de ta présence et de ta grâce dans ta maison.

Motifs.

VERSET 6. O Dieu de notre délivrance ! tu nous répondras, en faisant des choses terribles, avec justice ¹, toi qui es l'assurance de tous ceux qui habitent jusqu'aux extrémités de la terre, et des mers les plus éloignées ². — 7. Il tient fermes les montagnes par sa force ³, et il est environné de puissance. — 8. Il apaise le bruit de la mer, le bruit de ses ondes, et l'émotion des peuples ⁴. — 9. Et ceux qui habitent ⁵ au bout de la terre, craignent à la vue de tes prodiges ; tu donnes le matin et le soir des sujets de te louer.

¹ Comme dans la guerre contre les Syriens et les Iduméens.

² Qui pour le moment ne le reconnaissent pas pour tel, comme Israël, mais qui cependant se mettent sous sa protection.

³ Cette force, qui doit aussi se déployer dans le gouvernement du monde.

⁴ Image sublime qui exprime la puissance de Dieu, s'étendant sur les entreprises des hommes, mettant des bornes

à leurs desseins, comme il en met aux flots de la mer.

⁵ La crainte de sa force s'étend jusqu'aux extrémités de la terre ; ainsi, David, conduit, assisté par l'Éternel, jeta la terreur jusque sur les rives de l'Euphrate. Cette toute-puissance de Dieu sur les hommes existe de tout temps ; mais elle doit se manifester un jour d'une manière plus éclatante encore.

Une année d'abondance.

VERSET 10. Tu visites la terre, et après que tu l'as rendue altérée, tu l'arroses abondamment ; les ruisseaux ¹ de Dieu sont pleins d'eau ; tu fais croître le froment après que ² tu l'as ainsi préparé. — 11. Tu arroses ses sillons, et tu aplanis ses rayons ; tu l'amollis par la pluie menue, et tu bénis son germe. — 12. Tu couronnes l'année de tes biens, et les roues de ton char distillent la graisse. — 13. Elles distillent sur les cabanes du désert ³, et les coteaux ⁴ sont parés de joie. — 14. Les campagnes sont revêtues de troupeaux ⁵, et les vallées sont couvertes de froment ; elles en triomphent et elles en chantent ⁶.

¹ Les nuages.

² Cette préparation est indiquée au commencement de ce verset.

³ Les cabanes du désert ou plutôt les plaines stériles.

⁴ Qui souffrent le plus de la sécheresse.

⁵ Qui trouvent une pâture abondante dans les champs arrosés.

⁶ Les campagnes, couvertes des biens de Dieu, chantent ses louanges, et leurs concerts condamnent l'ingratitude des hommes.

Diverses charges (2 Sam., VIII, 15-18. 1 Chron., XXVI, 29 ; XXVII.).

Au milieu de ses guerres, David établit une sage administration dans l'armée,

dans l'Eglise et pour les affaires civiles. Joab eut le commandement de l'armée; Jéhosaphat fut chancelier et chroniqueur; Tsadok et Ahimélec, souverains sacrificateurs; Scéraja, secrétaire d'état; Bénaja, gouverneur des Kériétiens et des Péléthiens (originaires de Gath), ou gardes du corps et courriers. Les fils de David (1 Chron., XVIII, 17) furent officiers supérieurs, membres du conseil, avec libre entrée auprès du roi. Plus tard (1 Chron., XXVII, 32-34), Jonathan, parent de David, fut conseiller et chancelier; Jéhiel, gouverneur des enfants du roi; Ahitophel, conseiller intime, et sous lui étaient Jéhojadah, Abiathar, Cusçaf, ami particulier de David. Kénanja et ses fils étaient (1 Chron., XXVI, 29) prévôts et juges à l'occident du Jourdain, et Jérïja et ses descendants, au nombre de 2,700, sur les deux tribus et demie. L'armée était divisée en douze corps de 24,000 hommes chacun : total, 288,000 hommes en sus de vingt ans, commandés par douze généraux de division; ceux-ci étaient alternativement de service auprès du roi pendant un mois. Les plus célèbres (1 Chron., XXVII, 1-15) furent Bénaja, fils de sacrificateur et sacrificateur lui-même, homme de guerre; Hasaël, frère de Joab (16-22). Sur chaque tribu siégeait un chef tiré de la tribu même; sur Juda était Elihu, frère de David : preuve de l'amour que cette tribu portait à cette maison. Les revenus royaux consistaient en butins pris sur l'ennemi, en fonds de terre reçus en dons ou acquis à prix d'achat (25-34). Des employés particuliers étaient établis sur le trésor du roi, sur le trésor public, sur les cultivateurs, les provisions de vin, d'huile, les plantations d'oliviers, de mûriers, et sur les troupeaux d'animaux domestiques.

Service divin (1 Chron., XXIII, 1-6; XXV; XXVI, 20-28).

David fit faire le dénombrement des lévites depuis l'âge de trente ans et au-dessus; il en établit 24,000 pour le service divin, 6,000 surveillants, 4,000 portiers, 4,000 chantres. Plusieurs étaient préposés au service de la cour, au nettoyage des vases et autres ustensiles du tabernacle; ils devaient préparer les pains de proposition, la fleur de farine, les gâteaux et les divers objets nécessaires au culte. Ces lévites étaient les aides des sacrificateurs.

CHAPITRE XXV. David mit un soin tout particulier à organiser les chœurs sacrés. Il était lui-même bon chanteur et connaissait la puissance de la musique. Il établit vingt-quatre chœurs de deux cent quatre-vingt-huit hommes, dirigés par des chefs choristes ou maîtres chantres, faisant à tour le service chaque semaine. Nous retrouvons ici, comme dans beaucoup d'autres cas, le nombre *douze*, nombre sacré. Les chantres avaient pour chef Asaph, qui chantait auprès du roi ses cantiques prophétiques; Haman, voyant du roi dans les paroles de Dieu, c'est-à-dire prophète résidant à la cour et chantant dans ses cantiques les victoires que Dieu accordait à son peuple. Ce nom de *voyant* ne se donnait pas seulement à ceux qui avaient le don de prophétie, comme Samuël, mais aussi aux hommes qui exaltaient les promesses de Dieu et en instruisaient le peuple. Haman, appelé *voyant*, ne recevait pas des prophéties proprement dites.

CHAPITRE XXVI, 20-28. David confirma l'établissement des commis sur les trésors de la maison de Dieu, charge qui existait depuis longtemps. Ce fut ainsi que ce roi pieux et actif posa les fondements du gouvernement civil et du service divin. Dans tous ces choix, il fit preuve d'une grande connaissance du cœur de l'homme. Il se montra, dans ces diverses branches, administrateur habile, non moins que plein de zèle pour le service du Seigneur. Les expériences qu'il avait faites durant de longues souffrances, à la cour de Saül et dans l'exil, avaient développé ses hautes capacités; mais, par-dessus tout, l'Esprit de Dieu qui l'animait, son constant désir de marcher dans les voies du Seigneur, le rendirent propre à réparer les maux causés par le règne de son prédécesseur.

Souvenir en faveur de Jonathan (2 Sam., IX.).

Un jour, David demanda s'il ne restait de la maison de Saül personne en faveur de qui il pût exercer sa bienveillance en mémoire de son bien-aimé Jonathan. Tsiba, serviteur du précédent roi, lui dit qu'il existait encore un fils de Jonathan, nommé Méphiboscech, résidant à Lodébar, dans la vallée de Galaad.

Le roi l'ayant fait venir, lui dit : « Ne crains point ; je veux user de compassion envers toi, pour l'amour de Jonathan, ton père. Je te donne tous les champs de Saül, ton grand-père, et tu mangeras tous les jours à ma table. » Il établit Tsiba gouverneur de Méphibosceth, et celui-ci fixa sa résidence à Jérusalem. C'est ainsi que David honorait la mémoire de son intime ami, et s'acquittait de la promesse solennelle faite dans 4 Samuel, XX.

Châtiment infligé aux Hammonites (X).

Nahas, roi des Hammonites, à l'orient du Jourdain, étant mort, David résolut d'user de bonté envers Hanun, son fils, parce que son père en avait usé envers lui. En conséquence, il envoya des serviteurs auprès du jeune roi pour lui témoigner son affection. Mais les officiers de Hanun croyant méchamment que David ne voulait qu'épier Rabba, leur capitale, le prince hammonite fit arrêter les serviteurs de David ; et leur ayant coupé la moitié de la barbe et de leurs habits, il les renvoya ignominieusement. De là une guerre entre ces deux peuples. Les Hammonites avaient recouru à l'alliance des Syriens et de quelques peuplades voisines. La victoire se rangea du côté des troupes de David.

David et Urie (XI).

Jusqu'à présent, nous avons vu David marcher d'un pas ferme et soutenu dans la crainte de l'Éternel. Maintenant, nous allons le voir se souiller d'un double crime. Tandis que son armée assiégeait Rabba, capitale des Hammonites, ce prince, préférant le repos de la cour aux fatigues des camps, succomba aux attaques de cet ennemi secret qui rôde autour des enfants de Dieu pour les entraîner dans le péché. Un soir, il vit, près de son palais, une femme qui prenait un bain. C'était Bath-Scébah, épouse d'Urie, un des officiers de l'armée. Cédant aux abominables coutumes des princes d'Orient, David fait conduire chez lui cette femme, et, pour couvrir cette faute, il rappelle Urie sous un prétexte plausible, et l'engage à passer quelques jours dans sa famille. Urie, ne voulant goûter aucun repos pendant que l'armée était en campagne, resta près de la porte de sa demeure sans en franchir le seuil. — Une fois qu'on est entré dans la voie du péché, il est rare qu'on sache s'arrêter ; l'homme le plus pieux, s'il oublie la présence du Seigneur, se précipite dans cette fatale voie ; le vieil homme reprend tout son empire. À l'adultère, David joint la ruse ; à la ruse, le meurtre. Il renvoie Urie au camp, et trouve un complice en Joab, général en chef. Celui-ci reçoit l'ordre secret d'exposer l'époux de Bath-Scébah au plus fort du combat. Ce lâche et criminel projet ne réussit que trop bien : Urie tombe mort, et peu de temps après Bath-Scébah devint la femme du roi. Mais, dit l'écrivain sacré, cela déplut à l'Éternel.

Tu es cet homme-là (XII, 4-14).

L'Éternel, plein de compassion envers son serviteur, lui envoie le prophète Nathan, dans le but de lui faire sentir ses fautes. Pour remplir cette mission délicate, l'homme de Dieu emploie un apologue. Il y avait, dit-il, dans une ville deux hommes : l'un riche, l'autre pauvre. Le riche avait de grands bestiaux, et le pauvre ne possédait qu'une brebis, qu'il avait achetée, qu'il affectionnait, qui mangeait de ses morceaux, buvait dans sa coupe, et dormait dans son sein ; il la regardait comme sa fille. Un jour, l'homme riche, recevant chez lui un voyageur, s'empare de la brebis du pauvre sans toucher à ses nombreux bestiaux, et l'apprête à son hôte. — A ces mots, David, plein de colère contre cet homme riche, s'écrie : « Il a mérité la mort. »

VERSET 7. Alors Nathan dit à David : Tu es cet homme-là. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je t'ai oint pour être roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül ; — 8. même je t'ai donné la maison de ton seigneur, et les femmes de ton seigneur en

ton sein, et je t'ai donné les maisons d'Israël et de Juda; et si cela te paraît peu, je t'eusse ajouté telle et telle chose ²; — 9. pourquoi donc as-tu méprisé la parole de l'Éternel, en faisant ce qui lui déplait? Tu as fait périr avec l'épée Urie le Héthien, et tu as enlevé sa femme; — 10. c'est pourquoi maintenant l'épée ne partira jamais de ta maison. — 11. Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais faire sortir contre toi un mal de ta propre maison, et j'enlèverai tes femmes devant tes yeux, et je les donnerai à un de tes proches, et il dormira avec tes femmes à la vue de ce soleil; — 12. car tu l'as fait en secret; mais pour moi, je le ferai aux yeux de tout Israël, et à la vue du soleil. — 13. Alors David dit à Nathan : J'ai péché contre l'Éternel ³. Et Nathan dit à David : L'Éternel aussi a fait passer ton péché; tu ne mourras point ⁴. — 14. Toutefois, parce que par cette action tu as donné occasion aux ennemis de l'Éternel de blasphémer avec un grand mépris ⁵, ce fils qui t'est né mourra certainement.

¹ David ne savait point qui Nathan avait en vue; la passion l'aveuglait; il pensait que sa haute position le mettait à l'abri de tout reproche, et lui donnait le droit de tout faire. Il faut que le prophète mette lui-même le doigt sur la plaie.

² L'élévation de David, les biens dont le Seigneur l'avait comblé, ceux qu'il recevait encore, l'intégrité de sa conduite précédente, tout concourait à grossir ses fautes.

³ La conscience de David n'était pas encore assez endurcie, pour ne pouvoir plus entendre la voix du repentir. Un

mot du prophète a suffi, et la grâce divine s'est montrée puissante et efficace. Heureux ceux qui se réveillent comme lui, et qui s'écrient avec une profonde douleur : J'ai péché contre l'Éternel, contre celui que je devais craindre et aimer par-dessus tout!

⁴ Dieu épargnera ta vie. Sa grâce t'est nécessaire, pour qu'un autre jugement ne t'atteigne pas durant l'éternité.

⁵ Rien n'est propre comme les chutes des fidèles à détourner les mondains de la connaissance du Seigneur. Malheur à l'homme, par qui le scandale arrive! (Matth., XVIII, 3).

Ce n'est pas assez pour David de confesser ses péchés en présence de Nathan : il s'humilie devant Dieu, devant son peuple, et exprime sa douleur dans ce beau psaume LI, monument du plus touchant repentir.

Psaume LI.

Ce psaume a trois parties :

1. Du verset 2-12 : prière pour obtenir le pardon, fondée sur la grâce, sur la confession faite à Dieu, sur sa corruption originelle.

2. De 12-19 : demande de l'Esprit régénérateur.

3. Versets 20-24 : prière pour le peuple.

VERSET 1. Psaume de David, donné au maître chantre ¹, — 2. lorsque Nathan le prophète vint à lui, après qu'il fut entré vers Bath-Scébah.

¹ Confession publique d'un roi d'Israël. David n'a pas écrit ce psaume pour lui seul, mais pour toute l'assemblée; il le donne au maître chantre; on

le chantera au service divin, et le peuple, témoin de la chute du roi, sera profondément édifié, réjoui, à la vue de son relèvement.

1. Prière pour obtenir le pardon.

VERSET 3. O Dieu! aie pitié de moi, selon ta miséricorde; selon

la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits. — 4. Lave-moi de plus en plus de mon iniquité, et nettoie-moi de mon péché.

Chacun de ces mots dénote la profonde douleur dont est saisi le Psalmiste. L'objet principal de sa requête, c'est le pardon de ses péchés.

VERSET 5. Car je connais mes transgressions ¹, et mon péché est continuellement devant moi ². — 6. J'ai péché contre toi, contre toi proprement ³; et j'ai fait ce qui est désagréable à tes yeux, en sorte que tu seras reconnu juste quand tu parleras, et trouvé pur quand tu me jugeras ⁴.

¹ Il ne se fait aucune illusion sur la gravité de ses péchés; il en est frappé. Ce qu'il considère, c'est le péché en lui-même, bien plus que les préjugés qui peuvent en provenir.

² Il ne me laisse aucun repos; à chaque instant, la pensée du jugement de Dieu se dresse devant moi, et me remplit de terreur.

³ Il a, sans doute, aussi offensé les hommes; mais il voit surtout l'offense commise contre Dieu: son péché est un péché contre Dieu. C'est à Dieu seul qu'il demande le pardon.

⁴ Quand tu parleras pour me condamner, je reconnais que tu es juste dans le jugement que tu m'as fait entendre par l'organe de Nathan.

VERSET 7. Voilà, j'ai été formé dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché ¹.

¹ Luther a dit: Si l'on veut parler du péché comme il faut en parler, on ne doit pas déplorer seulement la faute

commise, on doit la considérer dans toute sa profondeur et pénétrer jusqu'à sa racine (Ps. LVIII, 4. Gen., VIII, 21).

VERSET 8. Voilà, tu aimes la vérité dans l'intérieur ¹, et tu m'avais enseigné la sagesse dans le secret de mon cœur ².

¹ Tu aimes une confession sincère, un aveu franc parlant du cœur.

Seigneur l'avait instruit dans la sagesse, et David, dans ses tristes chutes, avait méprisé ces enseignements.

² C'est ce qui accroît sa douleur; le

VERSET 9. Purifie-moi de mon péché avec l'hysope ¹, et je serai net; lave-moi, et je serai plus blanc que la neige ². — 10. Fais-moi entendre ³ la joie et la consolation, et que les os ⁴ que tu as brisés se réjouissent. — 11. Détourne ta face de mes péchés ⁵, et efface ⁶ toutes mes iniquités.

¹ On se servait d'hysope pour purifier la lèpre (Lév., XIV, 4). La lèpre était une image du péché.

leur. La consolation qu'il implore lui donnera du repos et de la joie.

² Image de la pureté (Esaïe, I, 48).

⁵ Pour ne pas les voir.

³ A mon cœur, par l'assurance de mon pardon.

⁶ Non-seulement ne fixe plus les yeux sur mes péchés, mais encore efface-les, détruis-les.

⁴ Son corps avait été brisé par la dou-

2. Demande de l'Esprit régénérateur (12-19).

VERSET 12. O Dieu! crée-moi un cœur net ¹, et renouvelle au-dedans de moi un esprit droit ². — 13. Ne me rejette pas de devant ta face ³, et ne m'ôte pas l'Esprit de ta sainteté ⁴. — 14. Rends-moi la joie de ton salut ⁵, et que l'Esprit franc ⁶ me soutienne ⁷.

¹ Qui m'affranchisse du péché. Sa chute provenait de la souillure de son cœur.

² Un sens ferme, un cœur droit qui sache résister à la tentation.

³ Ne me rejette pas comme tu as rejeté Saül et comme je confesse que je l'aurais mérité.

⁴ Il reconnaît que par ses péchés il s'est rendu tout-à-fait indigne d'être conduit par le Saint-Esprit.

⁵ La joie du salut est inconciliable avec une vie impure.

⁶ L'esprit franc de bonne volonté qui nous fait faire le bien, non par crainte, mais par amour pour le Seigneur.

⁷ Proprement : me tienne, me garde.

VERSET 15. J'enseignerai ¹ tes voies aux méchants, et les pécheurs se convertiront à toi.

¹ Après s'être relevé de sa chute, il travaillera à l'avancement du règne de Dieu. Celui qui a éprouvé la douleur

que produit le péché peut instruire les autres avec un esprit de compassion.

VERSET 16. O Dieu, Dieu de mon salut ! délivre-moi de tant de sang ¹ ; ma langue chantera hautement ta justice ². — **17.** Seigneur, ouvre mes lèvres ³, et ma bouche annoncera ta louange.

¹ Purifié de ces péchés qui l'ont porté à faire revivre le sang d'Urie, il aura un nouveau motif de glorifier Dieu.

² Proprement : son droit de grâce.

³ En m'affranchissant de la peine et de l'empire du péché.

VERSET 18. Car tu ne prends point plaisir aux sacrifices ¹, autrement j'en donnerais ; l'holocauste ne t'est point agréable. — **19.** Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé ; ô Dieu ! tu ne méprises point l'esprit froissé et brisé ².

¹ Voyez 1 Sam., XV, 22.

avec lequel on pourrait offrir les sacrifices.

² Par opposition au cœur endurci

3. Prière pour le peuple.

VERSET 20. Fais du bien selon ta bienveillance à Sion ¹, et édifie les murs de Jérusalem ². — **21.** Alors tu prendras plaisir aux sacrifices de justice, à l'holocauste, et aux sacrifices qui se consomment par le feu ; alors on offrira de jeunes taureaux sur ton autel ³.

¹ Sion, proprement une des quatre collines sur lesquelles était construite Jérusalem. On croit que c'est la même que Morija (800 mètres au-dessus de la mer). Dans l'Écriture, ce mot désigne souvent la ville de Jérusalem tout entière, et par extension le peuple d'Israël (Ps. CXLIX. 3 Esayé, II, 3) et l'Eglise de Christ (Héb., XII, 22). David avait la promesse faite dans 2 Sam., XII ; mais les transgressions, et surtout la menace renfermée dans 2 Sam., XII, 40, pouvaient lui

faire craindre de terribles châtiments pour son peuple.

² Bénis, agrandis la ville où l'on t'adore ; alors tu prendras plaisir aux vrais sacrifices, et ceux qu'on t'offrira sur l'autel te seront agréables. Les bénédictions que tu répandras sur ton peuple affermiront sa foi, et lui apprendront à te rendre un culte pur et sincère.

³ Conformément aux prescriptions de la loi.

Mort du fils de David et de Bath-Scébah. Naissance de Salomon (2 Sam., XII, 15-25).

Après que Nathan eut parlé à David, la menace de l'Éternel se réalisa. L'enfant de Bath-Scébah fut atteint d'une maladie mortelle. Le roi pria jour et nuit pour la vie de cet enfant ; il jeuna, resta couché sur la terre, tant sa douleur était grande. Les gens de sa maison le conjurèrent en vain de prendre quelque nourriture. Durant sept jours il fut en proie à l'angoisse la plus profonde. Il est probable que ce fut alors qu'il écrivit le psaume VI.

Psalme de repentance (Ps. VI).

VERSET 2. Eternel ! ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ta colère ¹. — 3. Eternel ! aie pitié de moi ; car je suis sans aucune force ; guéris-moi, Eternel ! car mes os ² sont épouvantés. — 4. Même mon âme est fort troublée , et toi, Eternel ! jusques à quand ³ ?

¹ Appel à la grâce, c'est tout le recours du pécheur. corps est comme brisé par la douleur.

² Non pas seulement ses os, son corps, mais aussi son âme. Son ³ Jusques à quand me laisseras-tu sous les coups de la colère sans me rendre la paix ?

VERSET 5. Eternel ! retourne-toi ; tire mon âme de peine ; délivre-moi pour l'amour de ta miséricorde. — 6. Car on ne se souvient point de toi dans la mort ¹. Qui est-ce qui te célébrera dans le sépulcre ² ?

¹ Lorsqu'on est mort.

² Sépulcre, lieu qu'habitent les morts, lieux bas. Dans l'Ancien-Testament, la doctrine sur l'état des morts est moins clairement établie que dans le Nouveau. Jésus dit au brigand converti : « Tu seras aujourd'hui avec moi dans le para-

dis (Luc, XXIII, 43). » — Le Psalmiste ne dit pas que l'homme ne vive plus au-delà du sépulcre, et que tout finit à la tombe ; mais que si Dieu n'a pas compassion du pécheur durant cette vie, l'homme ne pourra pas le célébrer après la mort.

David verse d'abondantes larmes sur ses péchés. Ses ennemis se rient de sa chute et de son repentir, ce qui accroît sa douleur (7, 8). Mais la grâce divine relève son courage, et ceux qui le haïssent seront couverts de honte (9-11).

L'enfant ne vécut que sept jours, et les serviteurs du roi n'osaient pas le lui apprendre. S'apercevant à leurs chuchotements que l'enfant n'est plus, il leur demande ce qui en est. A l'ouïe de cette nouvelle, il se lève, se parfume la tête, change d'habits, entre dans le lieu destiné à recevoir l'arche et se prosterne devant l'Eternel. Rentré chez lui, il prend de la nourriture et montre une soumission parfaite à la volonté du Seigneur. « Quand l'enfant était en vie, dit-il à ses serviteurs étonnés, j'ai jeûné et j'ai pleuré ; car je disais : Qui sait si l'Eternel n'aura pas pitié de moi et si l'enfant ne vivra point ? Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je ? pourrais-je le faire revenir encore ? Je m'en irai vers lui, et il ne reviendra point vers moi. » Il se console par l'espérance de le revoir et exprime dans un nouveau cantique la joie qu'il éprouve de savoir que ses péchés lui sont pardonnés.

Psalme de repentance (Ps. XXXII).

VERSET 1. Oh ! qu'heureux ¹ est celui dont la transgression est quittée, et duquel le péché est couvert ! — 2. Oh ! qu'heureux est l'homme auquel l'Eternel n'impute point l'iniquité ², et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude ³ !

¹ Ce bonheur ne peut être le partage que de ceux qui confessent sincèrement à Dieu leurs péchés, et qui, régénérés par le Saint-Esprit, se soumettent désormais humblement à la volonté du Seigneur.

² Le Psalmiste emploie trois expressions signifiant dans notre langue la

même chose : transgression, péché, iniquité ; l'une ou l'autre désigne une violation de la loi de Dieu.

³ Point d'arrière-pensée dans l'aveu de ses fautes, point de secret interdit, point de restes de propre justice, nul désir de se séduire soi-même ou de tromper les autres.

VERSET 3. Quand je me suis tû ¹, mes os se sont consumés ²; je n'ai fait que crier tout le jour ³. — 4. Parce que jour et nuit la main s'appesantissait sur moi ⁴; ma vigueur était changée en une sécheresse d'été ⁵, Sélah. — 5. Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit : Je confesserai mes transgressions à l'Éternel; et tu as ôté la peine de mon péché ⁶. Sélah.

¹ Quand je me suis renfermé en moi-même, et que je ne voulais pas confesser mes péchés.

² L'angoisse, la douleur du cœur affectent cruellement le corps.

³ Il est probable qu'il s'écoula un certain temps entre la chute de David et le jour où il confessa publiquement ses fautes.

⁴ La main de Dieu s'était appesantie sur lui.

⁵ Il n'avait plus le sentiment de l'adoption et de l'amour de son Père céleste, lorsque Nathan remplit auprès de lui sa mission. Dès-lors son cœur fut touché, sa langue déliée, il répandit sa douleur dans le sein de son Dieu.

⁶ C'est ainsi que le pardon est un fruit immédiat du recours en grâce auprès du Seigneur.

VERSET 6. C'est pourquoi tout homme de bien ¹ te suppliera au temps qu'on te trouve ², en sorte que quand de grandes eaux se déborderaient, elles ne l'atteindront point ³. — 7. Tu ⁴ es ⁵ ma retraite, et tu me garantiras de la détresse; tu m'environneras de chants de délivrance. Sélah.

¹ Tout homme de bien; on peut aussi traduire : les sanctifiés, les saints, ceux à qui Dieu n'impute pas leurs péchés. Les fidèles peuvent faillir; mais ils se relèvent, et, par la puissance de la grâce, ils se retournent vers le Seigneur.

² Au temps où Dieu étend sa main miséricordieuse sur le pécheur. Tout délai de conversion est funeste. David renvoya, durant près d'une année,

l'aveu de ses péchés; il eût péri dans l'endurcissement, si Dieu n'eût pas eu compassion de lui.

³ Image de la délivrance accordée aux cœurs brisés (Esaïe, LXVI, 2. Matth., V, 4).

⁴ David en faisait l'expérience : tout son recours, toute sa force est dans son Dieu qui efface ses péchés.

⁵ Tu l'es déjà maintenant.

VERSET 8. Je te rendrai intelligent ¹, m'a dit l'Éternel, et je t'enseigneraï le chemin par lequel tu dois marcher ², et mon œil te guidera. — 9. Ne soyez point comme le cheval, ni comme le mulet, qui sont sans intelligence ³, desquels il faut emmuseler la bouche avec un mors et un frein, pour s'en faire obéir. — 10. Plusieurs douleurs arriveront au méchant ⁴; mais la miséricorde environnera celui qui s'assure en l'Éternel. — 11. Vous justes ⁵, réjouissez-vous en l'Éternel, et vous égayez; chantez de joie, vous tous qui avez le cœur droit.

¹ Par suite des expériences qu'il a faites (verset 3 et suiv.), le Psalmiste s'adresse à celui qui veut profiter de ses instructions.

² Pour obtenir sa grâce et pour se montrer reconnaissant d'un tel bienfait.

³ Prenez garde que le Seigneur ne vous recourir à des châtimens pour vous compter.

⁴ Le méchant, celui qui ne s'humilie pas en reconnaissant sa corruption naturelle et ses péchés actuels.

⁵ Justes, ceux qui sont affamés de la justice, qui ne peut se trouver qu'en un Dieu Sauveur (Matth., V, 6), et qui aiment à suivre la juste et sainte volonté de Dieu.

Quelques temps après, Bath-Scébah mit au monde un fils qui fut nommé Salomon, nom qui signifie *pacifique*, exprimant la paix dont jouissait David après son relèvement, et l'espérance que la promesse faite en 2 Samuel, VII, s'accomplirait. Il est dit que l'Éternel aime cet enfant. David, plein de respect pour Nathan, instrument de son réveil, lui confia l'éducation du nouveau-né, et le prophète lui donna le nom de Jédidja, c'est-à-dire chéri de l'Éternel.

Prise de Rabba (2 Sam., XII, 16-31).

Pendant ce temps-là, Joab assiégeait Rabba, capitale du pays des Hammonites. S'étant emparé d'une autre ville de ce peuple, il pria David de rejoindre l'armée. Le roi s'y rendit, prit Rabba avec un riche butin. Les Hammonites, qui avaient traité si cruellement les messagers de David (chap. X), subirent de dures représailles. L'arche sainte, qui était sous les tentes, fut transportée par les soins de David dans la maison de l'Éternel. Ce fut à l'occasion de ce transport et de la victoire sur les Hammonites qu'il écrivit le psalme LXVIII.

Cantique de victoire (Ps. LXVIII).

Victoire sur l'ennemi et retour de l'arche (2-7). — Souvenir des délivrances jadis accordées à Israël; séjour de l'arche, preuve de la présence de l'Éternel (8-15); — nouvelles grâces réservées au peuple (16-24); — louanges à Dieu (25-36).

VERSET 2. Que Dieu se lève, et ses ennemis seront dispersés, et ceux qui le haïssent s'enfuiront de devant Lui ¹. — 3. Tu les chasseras comme la fumée est chassée par le vent; et comme la cire se fond au feu ², ainsi périront les méchants devant Dieu. — 4. Mais les justes se réjouiront et s'égaieront devant Dieu et tressailleront de joie.

¹ Allusion à l'arche de l'alliance qui accompagnait l'armée (Nomb., X, 35).

² Quelle honte pour de puissants en-

nemis d'être comparés à la fumée, à la cire, eux qui voulaient combattre et la terre et le ciel (Luther)!

VERSET 5. Chantez à Dieu, psalmodiez son nom, exaltez ¹ Celui qui est monté sur les cieux; son nom est l'Éternel, réjouissez-vous en sa présence. — 6. Il est le Père des orphelins, et le Juge des veuves ²; Dieu est dans la demeure de sa sainteté ³. — 7. Dieu fait habiter en famille ceux qui étaient seuls; il délivre ceux qui étaient enchaînés ⁴, mais les rebelles demeurent dans un désert ⁵.

¹ Ou, préparez le chemin. En Orient, on aplanissait le chemin par lequel le roi devait passer (Esaïe, XL, 3). C'est ce qu'on fit aussi lors du passage de l'arche de l'alliance.

² Le Psalmiste nous rappelle que Celui qui fait éclater son secours dans de grandes choses, s'occupe aussi de nous dans les petites. Rien

n'est petit aux yeux du Seigneur.

³ Quoiqu'il soit élevé, il prend soin des opprimés; sa justice et sa sainteté font partie de sa Providence.

⁴ Allusion aux prisonniers faits par les Hammonites et dont David brisa les chaînes.

⁵ Les ennemis étaient refoulés dans leur pays désert.

VERSET 8. O Dieu! quand tu sortis devant ton peuple, quand tu marchais par le désert ¹, Sélah, — 9. la terre trembla, même les cieux fondirent en eaux, pour la présence de Dieu; et ce mont de Sinai pour la présence de Dieu, du Dieu d'Israël. — 10. O Dieu! tu as fait dégoutter abondamment la pluie ² sur ton héritage, et quand

il était épuisé, tu l'as rétabli ³. — 11. Ton troupeau s'y est tenu ; Tu fournis de tes biens l'affligé, ô Dieu !

¹ L'entrée solennelle de l'arche rappelle au Psalmiste la présence solennelle de l'Éternel au Sinaï, lorsque la loi fut donnée au milieu de la tempête.

² Non pas seulement de la pluie naturelle, comme cela eut lieu en Sinaï,

mais une pluie de biens de toute espèce, des cailles, de la manne (Ps. LXXVIII, 24, 28).

³ L'Éternel nourrit son peuple épuisé dans le désert en lui donnant en abondance du pain, de la chair et de l'eau.

VERSETS 12. Le Seigneur a donné de quoi parler ¹ ; les messagères ² de bonnes nouvelles ont été une grande armée. — 13. Les rois des armées se sont enfuis ³ ; ils se sont enfuis, et celle qui demeurait dans la maison, a partagé leurs dépouilles ⁴. — 14. Quand vous auriez couché entre les chenets arrangés, vous brillerez comme les ailes argentées d'un pigeon ; comme les ailes qui ont la couleur jaune de l'or ⁵ fin. — 15. Quand le Tout-Puissant dissipa les rois dans ce pays, il devint blanc comme la neige de Tsalmon ⁶.

¹ Le Seigneur a donné sujet d'exalter sa puissance et sa bonté ; il nous a procuré la paix au-dedans et au-dehors. Tout le pays est en repos.

² Des femmes, des jeunes filles avaient rang dans les marches triomphales (Exode, XV, 20. 4 Sam., XVIII, 6).

³ Ainsi dans Josué, X, après la défaite des Cananéens.

⁴ Le butin fut tellement abondant que les femmes, paisiblement assises chez elles, ont pu y avoir part.

⁵ Le pigeon ou la colombe est l'emblème de la paix et de la pureté. Le sens de ce verset est donc : Quand vous

seriez accablés de maux, souillés comme des gens couverts de suie et de cendres, l'Éternel vous délivrera : vous brillerez comme une colombe dont les ailes empruntent au soleil l'éclat de l'or.

⁶ Tsalmon, montagne de la Samarie, couverte de noires forêts ; lorsque la neige la couvre, elle offre un aspect tout différent. Il en fut de même lorsque le Tout-Puissant défit les chefs ennemis, surtout du temps de Josué et des Judges, et comme il venait de le faire des Hammonites. Image du changement que la paix produisit en Israël (Juges, IX, 48).

VERSET 16. La montagne de Dieu est un mont de Basçan ¹, une montagne élevée, un mont de Basçan. — 17. Pourquoi vous élevez-vous ², hautes montagnes ? Dieu a choisi cette montagne pour y habiter ; et l'Éternel y demeurera à jamais. — 18. La cavalerie ³ de Dieu se compte par vingt mille, par milliers redoublés. Le Seigneur est parmi eux ; c'est un autre Sinaï en sainteté ⁴. — 19. Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers ⁵, tu as pris des dons pour les distribuer entre les hommes ⁶, et même entre les rebelles ⁷, afin qu'ils demeurent dans le lieu de l'Éternel, notre Dieu.

¹ Montagne de Dieu, c'est-à-dire montagne élevée. Après avoir parlé de la conquête du pays, le Psalmiste fixe son attention sur la demeure que l'Éternel s'est choisie, c'est-à-dire le mont de Sion où l'arche était déposée. Basçan, contrée à l'est du Jourdain et au sud de l'Hermon, célèbre par sa fertilité, surtout par son bétail et ses magnifiques chênes (Nombres, XXI, 33). On disait un mont de Basçan pour dire un mont fertile et entouré de riches pâturages.

² Pourquoi éprouvez-vous de l'envie ? manière de parler poétique, exprimant la prééminence attachée au mont de Sion ou à Jérusalem, désormais point central de toute l'histoire du peuple de Dieu.

³ L'armée de ses anges qui entoure le trône du roi de gloire (2 Rois, II, 12).

⁴ L'Éternel s'était manifesté en Sinaï avec un éclat terrible, lorsqu'il donna la loi ; mais en Sion, il donna des témoignages de sa grâce.

⁵ Allusion aux prisonniers de guerre faits sur les peuples ennemis. Ceux-ci seront témoins de la gloire de l'Éternel, et lui rendront leurs hommages.

⁶ Dans un sens prochain, direct, Israël fut enrichi des dépouilles des peuplades vaincues; dans un sens spirituel et plus général, ces paroles s'appliquent

aux triomphes de Christ. Saint Paul, en l'appliquant à Jésus-Christ après l'Ascension, désigne les victoires de l'Évangile et l'effusion du Saint-Esprit dans l'Église (Ephés., IV, 8).

⁷ Même les rebelles se convertiront au Seigneur, et auront part à ses grâces.

VERSET 20. Béni soit le Seigneur qui nous comble chaque jour de ses biens; le Dieu fort est notre délivrance! Sélah. — 21. Le Dieu fort est notre Dieu fort pour nous délivrer, et la délivrance de la mort vient de l'Éternel, notre Seigneur. — 22. Certainement, Dieu percera la tête de ses ennemis ¹, et le sommet de la tête chevelue de celui qui marche dans ses vices. — 23. Le Seigneur a dit: Je les ferai revenir de Basçan ², et je les ramènerai du profond de la mer ³, — 24. afin que ton pied et la langue de tes chiens s'enfoncent dans le sang de chacun de tes ennemis ⁴.

¹ Comparer psaume CX, 6. Il ne s'agit pas seulement des ennemis temporels du peuple de Dieu, mais aussi des ennemis spirituels de Christ (Ps., CX, 4. Hébr., I, 43; X, 30, 31).

² J'atteindrai mes ennemis jusque dans leurs hautes retraites, jus-

qu'à Basçan, limite orientale de Canaan où ils s'étaient cachés.

³ C'est-à-dire des lieux les plus reculés (Amos, IX, 2, 3).

⁴ C'est l'Éternel qui s'adresse à Israël, à qui Il promet une pleine victoire.

VERSET 25. O Dieu! ils ont vu tes démarches, les démarches ¹ de mon Dieu fort, de mon Roi, qui demeure dans le sanctuaire. — 26. Les chœurs allaient devant ², ensuite les joueurs d'instruments, et au milieu, les jeunes filles qui jouaient du tambour. — 27. Bénissez Dieu dans les assemblées; bénissez le Seigneur, vous qui êtes de la source d'Israël ³. — 28. C'est là que Benjamin le petit ⁴ a dominé sur eux, que les principaux de Juda se sont assemblés, avec les principaux de Zabulon et les principaux de Nephtali ⁵.

¹ Tes exploits en faveur de ton peuple.

² Chantant les louanges de l'Éternel.

³ Vous qui formez maintenant un grand peuple, dont Israël est le père (Esaïe, XLVIII, 4; LI, 4).

⁴ La plus petite des tribus.

⁵ Il ne nomme que quatre tribus, deux au sud et deux au nord; mais il y avait des représentants de toutes les tribus, lors du transport de l'arche.

VERSET 29. C'est ton ¹ Dieu qui t'a donné cette force ²; ô Dieu! fortifie-nous; c'est toi qui as fait ceci ³. — 30. les rois t'apporteront des présents dans ton temple, qui est à Jérusalem ⁴. — 31. Réprime ⁵ les bêtes sauvages des roseaux ⁶, l'assemblée des forts taureaux, avec les veaux ⁷ des peuples, et ceux qui sont parés de lames d'argent. Il a dissipé ⁸ les peuples qui ne demandent que la guerre. — 32. De grands seigneurs viendront d'Égypte; Cus se hâtera d'étendre ses mains vers Dieu ⁹.

¹ Allocution à Israël.

² Proprement: ta puissance.

³ Il s'adresse à l'Éternel.

⁴ Il espère que le temple, qu'on bâtitira bientôt à Jérusalem, attirera tous

les peuples. C'est un coup-d'œil jeté sur le règne du Messie.

⁵ Contiens-les par là dans la crainte, dans la sujétion.

⁶ Dans les roseaux de l'Euphrate, en

Mésopotamie, Ces bêtes sauvages sont donc les princes de ce pays-là.

⁷ Les taureaux, les veaux, désignent des peuples plus ou moins puissants, et dont les chefs ont la tête parée de lames d'argent.

⁸ On peut aussi traduire par *disperse*,

détruis, ces nations qui troublent la paix de ton peuple.

⁹ On croit que le nom de Cus s'applique à l'Abyssinie, à la Nigritie. D'autres croient que le pays de Cus est aujourd'hui le Cusistan, partie de la Perse. Prédiction de l'entrée de ces peuples gentils dans le royaume de Dieu.

VERSET 33. Royaumes de la terre, chantez à Dieu; psalmodiez au Seigneur ¹. Sélah, — 34. à celui qui est porté sur les cieus des cieus ², dès le commencement ³, et qui fait retentir sa voix avec force ⁴. — 35. Célébrez la force de Dieu; la magnificence est sur Israël ⁵, et sa force dans les nues. — 36. O Dieu! tu es redouté dans tes sanctuaires. Le Dieu fort d'Israël est celui qui donne force et puissance à son peuple. Béni soit Dieu!

¹ Par anticipation, le psalmiste invite les peuples déjà soumis au règne de Christ, à chanter les louanges du Seigneur.

² Non pas seulement dans le désert comme au verset 8; il remplit

tous les cieus de sa magnificence.

³ C'est-à-dire dans les plus hauts cieus.

⁴ Comparez Psaume XLVI, 7.

⁵ A la fois pour le conduire et pour le protéger.

Après avoir joui pendant quelque temps de la paix que procura la victoire sur les Hammonites et les Syriens, le Psalmiste jette, dans le psaume IX, encore un coup-d'œil sur cette délivrance signalée et sur les jugements que l'Éternel exercera contre les méchants. Le Seigneur tirera vengeance de tout le sang innocent versé par les hommes; il répondra à l'attente des opprimés.

Psaume IX.

I. Louange à Dieu pour la victoire remportée sur les Hammonites (2 Sam., XII, 29-31), (1-7).

II. Prochain jugement de Dieu et délivrance des opprimés (8-13).

III. Prières spéciales touchant les ennemis du roi (14, 15).

IV. Nouvelle assurance de la délivrance de Dieu et du jugement qu'il exercera contre les méchants (16-20).

Meurtre commis par Absalom (2 Sam., XIII, 14).

Une des preuves internes de l'authenticité de la Parole de Dieu, c'est la fidélité avec laquelle elle retrace les faits les plus humilians, les faces les plus honteuses de l'histoire du peuple d'Israël. Tableau scrupuleusement dépeint des passions, et même des crimes des enfants de ce peuple, l'histoire sacrée nous dit : voilà ce que sont les hommes, même les hommes dépositaires de l'alliance et des promesses. Quelle corruption d'un côté! Quel support de l'autre! Nous avons vu les mensonges d'Abraham, la froide barbarie des frères de Joseph, l'adultère de David. Voici maintenant un inceste et un assassinat. Amnon déshonore sa sœur; Absalom, son frère, le fait mourir. Le meurtrier s'enfuit, et peu après il prend les armes contre son père et son roi. Si l'on se demandait pourquoi des faits semblables ont trouvé place dans les récits bibliques, nous dirions à ce sujet ce que l'apôtre Paul disait à l'occasion des murmures d'Israël dans le désert, et des châtimens infligés à ce peuple : « Toutes ces choses sont écrites pour notre instruction (1 Cor., X, 11). » Rien ne dévoile mieux la souillure naturelle de l'homme et le besoin de la grâce. N'est-ce pas aussi un sérieux avertissement à combattre avec les armes de l'Esprit les tentations de la chair, à puiser toute notre force dans le Seigneur?

Disgrâce d'Absalom (2 Sam., XIV).

Les crimes d'Amnon et d'Absalom plongèrent David dans une profonde douleur. Le meurtrier s'était enfui à Guescur (le pont), auprès du roi Talmaï, son grand père maternel (2 Sam., III, 3); Joab, un des premiers officiers du roi, plaida la cause du fugitif, et celui-ci put rentrer au pays de Juda. Absalom était d'une beauté remarquable, et portait une épaisse chevelure. Il resta deux ans à Jérusalem sans voir son père. Sur de nouvelles instances de Joab, il put se présenter devant le roi; mais son caractère bouillant et orgueilleux ne le laissa pas longtemps en repos: son ambition alluma la guerre civile.

C. — SOUFFRANCES DE DAVID COMME ROI.

Révolte d'Absalom (2 Sam., XV, 1-12).

Absalom se fit un parti des mécontents. Il avait cinquante cavaliers et de nombreux chariots, au moyen desquels il acquit bientôt une grande influence. « Oh ! que ne m'établît-on pour juge au pays ! Tout homme qui aurait des procès et qui aurait le droit, viendrait vers moi, et je lui ferais justice. » Il savait habilement flatter le peuple. Au bout de plusieurs années de menées et d'intrigues, il prie son père de lui permettre de se rendre à Hébron, sous le prétexte de s'acquitter d'un vœu. Le roi acquiesce à sa demande. Un secret mot d'ordre avait été donné: Absalom avait envoyé des espions par toutes les tribus d'Israël pour dire: « Aussitôt que vous aurez entendu le son de la trompette, dites: Absalom est établi roi à Hébron. » Deux cents hommes de Jérusalem, ignorant ses desseins, se joignent à lui. Il fait mander Ahithophel, conseiller de David. La conjuration éclate; Absalom est proclamé roi par une portion du peuple.

On pourrait s'étonner qu'un tel projet eût un si grand succès, si l'on ne connaissait pas le caractère de ce peuple remuant, ingrat et de col roide. — A la nouvelle de l'insurrection, le premier besoin du pieux David fut de recourir à l'Éternel; c'est ce qu'il exprime au psaume XXXVIII.

Psaume XXXVIII.

VERSET 1. Psaume de David pour être un mémorial ¹.

¹ Souvenir de sa profonde douleur. il espère toujours en son divin Libérateur. Son fils, ses amis l'ont trahi, ses péchés lui ont attiré un châtement; mais

VERSET 2. Éternel ! ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ton courroux.

David ne demande pas d'être tout-à-fait exempt du châtement; il reconnaît que ses péchés le lui ont attiré; mais il sait que Dieu est son Père, et qu'il peut lui demander d'adoucir ses coups.

VERSET 3. Car tes flèches sont entrées au-dedans de moi, et ta main s'est appesantie sur moi. — 4. Il n'y a rien d'entier dans ma chair, à cause de ton indignation, ni aucun repos dans mes os, à cause de mon péché. — 5. Car ¹ mes iniquités ont surpassé ma tête, et sont comme un pesant fardeau; elles sont plus pesantes que je ne puis porter. — 6. Mes plaies sont puantes et corrompues ² à cause de ma folie. — 7, Je suis courbé et abattu au dernier point; je marche en habit de deuil tout le jour. — 8. Car mes reins sont

pleins d'inflammation; il n'y a rien d'entier dans mon corps. — 9. Je suis extrêmement affaibli et tout brisé; je rugis dans le grand frémissement de mon cœur³. — 10. Seigneur! tout mon désir est devant toi, et mon gémissment ne t'est point caché⁴. — 11. Mon cœur est extrêmement agité; ma force m'a abandonné, et la clarté de mes yeux; même je ne les ai plus⁵.

¹ Les chagrins qui lui viennent du dehors, et la douleur qu'il ressent à la vue de ses péchés, agissent de concert sur lui.

² Paroles qui désignent sa douleur intérieure et extérieure.

³ Du verset 7-9 sa douleur est aussi

grande dans son cœur qu'elle l'est dans son corps.

⁴ Tu connais toute l'étendue de mon mal; tu sais que je ne l'exagère pas.

⁵ Le Psalmiste est entièrement épuisé et près de la mort. Savez-vous maintenant ce que c'est que la repentance?

VERSET 12. Ceux qui m'aiment et mes intimes amis se tiennent éloignés de ma plaie; mes plus proches se tiennent loin. — 13. Ceux qui en veulent à ma vie m'ont tendu des pièges¹, et ceux qui cherchent mon mal parlent de méchancetés et méditent des tromperies chaque jour. — 14. Mais moi, je n'entends non plus qu'un sourd, et je suis comme un muet qui n'ouvre pas la bouche. — 15. Je suis, dis-je, comme un homme qui n'entend point, et qui n'a point de réplique dans sa bouche². — 16. Puisque je me suis attendu à toi, Éternel! tu me répondras, Seigneur, mon Dieu³! — 17. C'est pourquoi⁴ j'ai dit: Qu'ils ne se réjouissent point à mon sujet; quand mon pied glisse, ils s'élèvent contre moi. — 18. Car⁵ je suis prêt à tomber⁶, et ma douleur est continuellement devant moi⁷. — 19. Car⁸ je déclare mon iniquité, et je suis en peine pour mon péché. — 20. Cependant mes ennemis vivent et se fortifient; ceux qui me haïssent sans sujet se multiplient. — 21. Et ceux qui me rendent le mal pour le bien⁹ me sont opposés, parce que je m'attache au bien¹⁰.

¹ Ceux qui cherchent ma ruine profitent maintenant de l'occasion pour me détruire.

² Le Psalmiste est ici un beau type du chrétien sous la croix. Tel fut aussi Jésus au milieu de l'ignominie et des maux dont il était accablé.

³ Il y a deux raisons pour lesquelles il garde le silence; la première, c'est qu'il s'attend à l'Éternel, et la seconde, exprimée au verset 19, c'est qu'il est plus préoccupé de ses péchés que des injustices de ses adversaires.

⁴ Il montre quelle crainte le pousse vers le Seigneur: il ne pourrait pas souffrir que ses ennemis se réjouissent à son sujet.

⁵ Voici la raison pour laquelle il craint le mal que ses ennemis peuvent lui faire.

⁶ On peut aussi traduire: Je suis prêt à trébucher.

⁷ Elle m'accompagne toujours.

⁸ Voici la raison principale pour laquelle sa douleur ne cesse point.

⁹ Des gens ingrats.

¹⁰ Tel est aussi bien souvent le sort des serviteurs de Dieu, des rois et de ceux qui ont quelque office à remplir: l'opposition qu'ils rencontrent provient d'ordinaire de ce qu'ils veulent s'attacher au bien.

VERSET 22. Éternel! ne m'abandonne point; mon Dieu, ne t'éloigne pas de moi! — 23. Hâte-toi de venir à mon aide, Seigneur, qui es ma délivrance!

Sa prière devient de plus en plus instante; il ose maintenant implorer une pleine délivrance de l'Éternel.

Fuite de David (2 Sam., XV, 13-37).

Lorsque David eut appris qu'une grande partie du peuple s'était rangée du côté d'Absalom, il crut devoir s'enfuir; il ne se sentait pas préparé à entrer en lutte avec un parti qui avait grossi de jour en jour. Il est vraisemblable que le Seigneur voulut l'humilier dans cette circonstance; car la fuite, humainement parlant, n'était pas le moyen de tenir tête aux insurgés. David sortit de la ville accompagné de six cents hommes de sa garde et d'une grande foule de gens. Tsadok, sacrificateur, et les lévites portaient l'arche de Dieu, et le roi lui dit : Reporte à la ville l'arche du Seigneur; si j'ai trouvé grâce devant l'Éternel, il me ramènera et il me fera voir son arche et son tabernacle. S'il me dit : Je ne prends plus de plaisir en toi; me voici, qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira. Ainsi David s'abandonne complètement à la volonté de Dieu, il s'abaisse dans le sentiment de sa complète dépendance, et sans vouloir se faire un mérite de ce qu'il peut avoir accompli jusque-là en l'honneur de son Dieu. Tsadok et son fils Abiathar reporteront l'arche à Jérusalem. De son côté, David montait par la montagne des Oliviers, en pleurant sur la révolte de son fils; il avait la tête couverte et les pieds nus. Qui ne se rappelle, en lisant cette histoire, Celui qui gravissait aussi la montagne, chargé d'une croix et pleurant sur le péché de son peuple?

Au moment où David était sorti de Jérusalem, ses ennemis n'avaient pas manqué de se rire de lui; ses pleurs, sa tête couverte, ses pieds nus n'avaient fait qu'exciter leurs rires et provoquer leurs insultes. C'est en souvenir de cette profonde humiliation que David écrit le psaume LXIX.

Le serviteur de Dieu dans la plus profonde douleur (Ps. LXIX).

Ce psaume renferme plusieurs traits qui sont applicables à Jésus. Comparez entre autres le verset 40, et Jean, II, 47; le verset 26, et Actes, I, 20; le verset 22, et Matth., XXVII, 34, 38. Jean, XIX, 28.

1. Profonde douleur et ignominie (2-13).

VERSET 2. Délivre-moi, ô Dieu! car les eaux sont entrées jusque dans mon âme. — 3. Je suis enfoncé dans un borbier profond dans lequel je ne puis prendre pied; je suis entré au plus profond des eaux, et les eaux débordées m'entraînent¹. — 4. Je suis las de crier; mon gosier en est desséché; mes yeux sont consumés pendant que j'attends mon Dieu. — 5. Ceux qui me haïssent sans cause², passent en nombre les cheveux de ma tête³, et ceux qui tâchent de me ruiner, et qui sont mes ennemis sans sujet, se sont fortifiés⁴. J'ai alors rendu ce que je n'avais point ravi⁵.

¹ Comparez la fuite de David devant Absalom, David gravissant le mont des Oliviers (2 Sam. XV, 30), et Jésus allant à Gethsémané et à Golgotha.

² C'est ce qui est dit aussi dans Jean, XV, 25. Le Seigneur, en prononçant ces paroles, avait sous les yeux et citait celles de ce psaume.

³ C'est ce que Jésus surtout pouvait dire dans ses souffrances et sur la croix. Combien peu qui lui restèrent fideles! Il est possible que le nombre des enne-

mis de David se soit augmenté lors de l'insurrection d'Absalom. Ainsi, qu'un roi juste et pieux tombe dans l'infortune, la plupart de ses anciens courtisans l'abandonnent. L'histoire est pleine d'exemples pareils.

⁴ En nombre et par le caractère, l'influence des chefs.

⁵ Voici le comble de l'injustice : être obligé de rendre ce qu'on n'a point pris. Le Psalmiste parle ainsi pour exprimer le misérable état dans lequel il se trouve.

VERSET 6. O Dieu! tu connais ma folie, et mes fautes ne te sont

point cachées ¹. — 7. O Seigneur! Eternel des armées, que ceux qui s'attendent à toi ne soient pas rendus honteux à cause de moi; que ceux qui te cherchent ne soient pas confus à cause de moi, ô Dieu d'Israël! — 8. Car c'est à cause de toi que j'ai souffert de l'opprobre, et que la honte a couvert ma face. — 9. Je suis devenu étranger à mes frères, et un homme de dehors aux enfants de ma mère ². — 10. Car le zèle de ta maison m'a rongé, et les blâmes de ceux qui te blâmaient sont tombés sur moi. — 11. Et j'ai pleuré en jeûnant ³, mais cela m'est tourné en opprobre. — 12. J'ai aussi pris un sac pour vêtement; mais j'ai été le sujet de leurs railleries. — 13. Ceux qui sont assis à la porte discourent de moi; je sers de chanson à ceux qui boivent la cervoise.

¹ Voyez quelle liaison il y a entre les versets 6, 7, 8 et suiv. Il sait qu'il peut considérer l'insurrection d'Absalom comme un châtiment pour sa conduite précédente, et surtout envers Urie, et il rappelle humblement son état de péché. Ce psaume étant essentiellement typique, on a voulu expliquer ce verset 6, quant à Jésus-Christ, en disant que Jésus regarde les péchés des autres comme étant siens. Quoique, en effet, Jésus ait été fait péché pour nous (1 Pierre, II, 22. 2 Cor., V, 21), on ne peut sans for-

cer l'interprétation lui appliquer ce que David disait de ses propres péchés.

² Il est fort possible que les frères de David vécutent encore et se soient tournés contre lui. Comparez la fuite des disciples de Jésus et le reniement de Pierre (Matth., XXVI, 56).

³ Témoignages que David donna de bonne heure de sa piété; ses ennemis en faisaient maintenant un sujet de moqueries. Comparez les moqueries dont Jésus fut accablé sur la croix.

2. Supplication ardente (14-19).

VERSET 14. Mais pour moi, ô Eternel ¹! ma requête s'adresse à toi, ô Dieu! Il y a un temps de ta faveur ², selon la grandeur ³ de ta bonté; réponds-moi et me délivre selon ta fidélité ⁴. — 15. Retire-moi de ce borbier, et que je n'y enfonce point; que je sois délivré de ceux qui me haïssent et des eaux profondes. — 16. Que le fil des eaux débordées ne m'importe pas; que le gouffre ne m'engloutisse pas, et que le puits ne ferme pas son ouverture sur moi ⁵. — 17. Eternel! exauce-moi; car ta faveur est bonne ⁶; tourne ton visage vers moi selon la grandeur de tes compassions ⁷; — 18. et ne cache point ta face de ton serviteur, car je suis en détresse ⁸; hâte-toi, exauce-moi. — 19. Approche-toi de mon âme, rachète-la; délivre-moi à cause de mes ennemis ⁹.

¹ Telles sont les armes qu'il emploie contre les railleries et les calomnies de ses adversaires.

² Un temps de grâce que le Seigneur détermine selon son bon plaisir. Comparez la prière de Jésus: « Non pas ce que je veux, mais ce que tu veux (Luc, XXII, 42). »

³ Sans cette plénitude de bonté, le pauvre pécheur aurait péri (Ephés., II, 4-7).

⁴ D'après ta fidélité, tu as promis ton secours à ceux qui t'invoquent.

⁵ Le Psalmiste emploie plusieurs expressions pour désigner sa vive douleur, sa grande détresse: borbier, eaux profondes, eaux débordées, gouffre, puits.

⁶ Ta grâce est une délivrance; tu n'as qu'à vouloir et le malheureux est délivré.

⁷ Répétition du verset 14.

⁸ Le regard de Dieu peut nous consoler et nous secourir dans les plus grandes détresses.

⁹ Quoique le Psalmiste reconnaisse

que ses fautes sont la cause de ses douleurs et un obstacle à une prompte délivrance, il demande cependant, il espère du secours; ses ennemis, gens sans piété, triompheraient si Dieu ne le secourait pas.

3. Requête contre ses ennemis (20-29).

VERSET 20. Toi-même, tu connais l'opprobre, la honte et l'ignominie dont je suis couvert; tous mes ennemis sont devant toi ¹. — 21. L'opprobre m'a rompu le cœur, et je suis languissant; j'ai attendu quelque compassion, mais il n'y en a point eu; et des consolateurs, mais je n'en ai point trouvé ². — 22. Et ils m'ont donné du fiel à mon repas, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre ³. — 23. Que leur table soit ⁴ un lacet devant eux, et leur prospérité un piège ⁵. — 24. Leurs yeux seront tellement obscurcis qu'ils n'en pourront pas voir, et tu feras continuellement trembler leurs reins ⁶. — 25. Tu répandras ton indignation sur eux, et l'ardeur de ta colère les saisira ⁷. — 26. Que leur demeure soit ⁸ désolée, et qu'il n'y ait personne qui habite dans leurs tentes. — 27. Car ils persécutent celui que tu avais frappé ⁹, et font leurs contes de la douleur de ceux que tu avais blessés ¹⁰. — 28. Tu leur mettras iniquité sur iniquité ¹¹, et ils n'auront point de part à ta bonté ¹². — 29. Ils seront effacés du livre de vie ¹³, et ils ne seront point inscrits avec les justes.

¹ Tu connais tous mes ennemis. Avant de faire le tableau des maux qui les atteindront, David les dépeint sous les couleurs les plus vives.

² Mes amis m'ont abandonné. Ce trait s'applique aussi dans une certaine mesure à Jésus; mais ses ennemis étaient en bien plus grand nombre que ceux de David.

³ Quant à David, ce fiel, ce vinaigre étaient une image de la méchanceté de ses adversaires. On en présenta aussi à Jésus sur la croix comme à un criminel (Matth., XXVII, 34. Marc, XV, 23). Ainsi fut accompli ce trait prophétique de la vie de David; cependant il est bon de remarquer que les soldats romains lui en donnèrent vraisemblablement dans le but d'adoucir ses souffrances (Jean, XIX, 28. Matth., XXVII, 48).

⁴ Un lacet, une corde qui causera leur mort. Nous ne devons pas voir dans ces paroles de David un manque de charité. Au verset 8 il dit que c'est à cause du Seigneur qu'il souffre: il souffre sans s'être rendu coupable de quelque injustice envers le parti insurgé; il souffre comme serviteur de Dieu, et tout ce qu'il dit au sujet de ses ennemis est plutôt une prédiction qu'un vœu contre ses oppresseurs.

⁵ Ils se croient en sûreté dans leur abondance; mais ils périront.

⁶ Ils ne goûteront aucun repos.

⁷ Ce verset montre pourquoi David peut prier ainsi. Il connaît l'effet de l'indignation et de la colère de Dieu, et ses ennemis l'éprouveront plus fortement encore.

⁸ Affreux résultat de la ruine qui leur est réservée. Il est fait allusion à ces paroles dans Actes, I, 20.

⁹ Ses ennemis ne pouvaient comprendre que les châtements dont il avait été frappé n'étaient pour lui qu'une épreuve salutaire, un moyen de discipline dans les mains du Seigneur. Les ennemis de Christ ne savaient pas non plus qu'Il mourrait pour nos péchés. Les uns et les autres ne faisaient qu'assouvir leur haine.

¹⁰ Ils se rient de la douleur de ceux que tu as éprouvés, et ils se posent comme les patrons, les défenseurs d'Absalom, de ce prétendu élu de Dieu.

¹¹ Tu mettras en évidence leurs forfaits, et ils seront atteints des coups de ta justice.

¹² Ils n'auront aucune part à ta grâce; leur endurcissement et leur impiété les privent de tes faveurs. Tel est le sort affreux de tous ceux qui persécutent Jésus-Christ dans la personne de ses disciples.

¹³ Voyez Philip., IV, 3. Apoc., III, 5; XIII, 8; XXI, 27; XXII, 49.

4. Espérance de l'affligé. Vœu (30-37).

VERSET 30. Pour moi ¹, je suis affligé et dans la douleur; mais ta délivrance, ô Dieu! m'élèvera dans une haute retraite. — 31. Je louerai le nom de Dieu par un cantique, et je le magnifierai par mes louanges. — 32. Et cela plaira plus à l'Éternel qu'un taureau et qu'un veau ayant des cornes et l'ongle divisé ². — 33. Les débonnaires le verront ³ et se réjouiront, et votre cœur vivra, ô vous qui cherchez Dieu ⁴! — 34. Car l'Éternel exauce les misérables, et il n'a point négligé ses prisonniers ⁵.

¹ Après avoir parlé de ses ennemis, le Psalmiste en vient de nouveau à parler de lui-même. Quelque grande que soit son affliction, il sait qu'il sera bientôt délivré.

² Allusion à Lév., XI, 3, 5. Deut., XIV, 6, 7.

³ Les débonnaires, les justes affligés verront la délivrance accordée à David.

⁴ Votre cœur vivra, goûtera la joie que donne la fidélité du Seigneur envers les siens.

⁵ Le Psalmiste compare la croix dont le Seigneur charge quelquefois ses serviteurs à une prison, dans laquelle il les purifie, comme il l'avait fait jadis à Joseph.

Il prévoit le rétablissement de l'ordre et de la paix dans Sion, à Jérusalem, et de grandes bénédictions pour son peuple (35-37).

Lorsqu'on eut appris à David la défection d'Ahithophel, il s'écria : « O Éternel! rends inutile le secours d'Ahithophel. » Et il dépeignit dans le psaume LV sa douleur à la vue de l'infidélité de Jérusalem et de son ami.

Plaintes (Ps. LV)

L'auteur exhale ses plaintes du verset 2-45. Les versets 43-45, 21, 22, ont en vue le traître Ahithophel. Dans chacune de ses épreuves, David sait où se trouve le refuge (2, 3, 48, 49, 23, 24). Il voit aussi en esprit la répression des coupables, qui auront le sort de Coré et de ses complices. Tandis que ces méchants ne pourront échapper aux jugements de Dieu, David pourra recourir en toute confiance au Seigneur : « Le soir, le matin et à midi, je parlerai et je crierai, et Il entendra ma voix (verset 48). » Si le Seigneur entend la requête du fidèle, Il entend aussi les blasphèmes des impies, et Il les humiliera par ses jugements. Tandis que la perfidie, la ruse se déploient contre le juste, celui-ci peut décharger tout souci dans le sein de son Père céleste (verset 24).

(2 Sam., XV, 32 et suiv.)

Cuscaï, ami de David, vint à sa rencontre, sur le mont des Oliviers, avec les signes de la plus profonde douleur. Le roi montra que sa confiance en Dieu ne consistait pas seulement en paroles; il invita Cuscaï à se rendre dans le camp d'Absalom, pour dissiper les projets de ses ennemis et le tenir au courant de ce qui s'y passait. Le parti des insurgés s'étant fortifié de plus en plus, Absalom se rendit à Jérusalem, que la fuite de David avait laissée sans défense.

Injustice de David (2 Sam., XVI, 1-4).

Tsiba, serviteur de Méphiboseth, sut habilement profiter de ces troubles. Il se présenta devant David avec des provisions, et dit au roi que Méphiboseth était demeuré à Jérusalem, avec l'espoir que le peuple lui restituerait le royaume de son père. C'était une ruse de Tsiba, dont David ne sut pas découvrir le but. Cédant à un coupable mouvement de vengeance, il dit à Tsiba : « Voila, tout ce qui est à Méphiboseth est à toi. » Ce fut ainsi qu'il dépouilla le fils de Jonathan.

Qu'il me maudisse (5-14) !

David vint jusqu'à Bahurim ; et voici, sortant de la ville, un homme de la famille de Saül, nommé Scimhi ; il jetait des pierres contre David et contre ses serviteurs, et l'accablait d'injures. « l'Eternel, disait-il, a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, et a mis le royaume entre les mains de ton fils Absalom ; voilà, tu souffres le mal que tu as fait, parce que tu es un homme de sang. » — A l'ouïe de telles insultes, le sang d'Abisçai, un des chefs de la troupe de David, bouillonne : « D'où vient, s'écrie-t-il, que ce méchant homme maudit le roi, mon seigneur ? Permits que j'aie lui trancher la tête. » — « Laisse-le, répond David, qu'il me maudisse ; car l'Eternel le lui a dit. Peut-être que l'Eternel regardera mon affliction. » Telle était l'humilité de ce roi naguère au comble de la prospérité et de la puissance ; telle était la fermeté de sa confiance au Seigneur.

Tandis que David et ses gens continuaient leur chemin d'un côté, Scimhi allait de l'autre vis-à-vis de lui, le maudissant et lui jetant des pierres, jusqu'à ce que le roi, fatigué, arriva à Bahurim, où il prit quelque repos avec ses gens. C'est dans cette situation de corps et d'esprit qu'il écrivit les psaumes CXLIII, III et LXIII.

Psaume de repentance (Ps. CXLIII).

David, toujours sous le poids de la douleur, poursuivi par ses ennemis, pénétré du sentiment de ses péchés, aime à se rappeler les œuvres de son Dieu, fait appel à ses promesses et réclame son puissant secours pour marcher dans la droite voie.

VERSET 1. Eternel ! écoute ma requête, prête l'oreille à mes supplications, suivant ta fidélité ; réponds-moi par ta justice ¹. — 2. Et n'entre point en jugement avec ton serviteur ; car nul homme vivant ne sera justifié devant toi ². — 3. Car l'ennemi poursuit mon âme ; il a foulé ma vie par terre ; il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts depuis longtemps ³. — 4. Et mon esprit se pâme en moi, et mon cœur est désolé au-dedans de moi ⁴. — 5. Je me souviens des jours anciens ; je médite toutes tes œuvres, et je m'entretiens des ouvrages de tes mains ⁵. — 6. J'étends mes mains vers toi ; mon âme est devant toi comme une terre altérée ⁶. Sélah.

¹ Un pécheur, touché de repentir, peut en appeler à la fidélité et à la justice de Dieu (1 Jean, 1, 9).

² David se reconnaît coupable devant le Seigneur, tout en se sentant innocent envers ceux qui le persécutent.

³ Il pense que Dieu ne permettra pas à ses ennemis d'accomplir tous leurs projets à son égard.

⁴ Ce psaume renferme les mêmes pensées que le psaume III, portant l'indication de la circonstance en vue de laquelle il fut écrit.

⁵ Pour voir s'il n'y a pas pour moi quelque espérance.

⁶ Tous ces traits trouvent leur explication dans 2 Sam. XVI, 14 ; XVII, 16.

VERSET 7. O Eternel ! hâte-toi, réponds-moi, mon esprit est en défaillance : ne cache point ta face de moi, en sorte que je devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse ¹. — 8. Fais-moi entendre dès le matin ² ta bonté, car je me suis assuré sur toi ; fais-moi connaître le chemin par lequel j'ai à marcher ³, car j'ai élevé mon cœur vers toi ⁴. — 9. Eternel ! délivre-moi de ceux qui me haïssent ; car je me suis retiré vers toi. — 10. Enseigne-moi à faire ta volonté ⁵, car tu es mon Dieu ⁶ ; que ton bon esprit me conduise

dans le droit chemin. — 11. Éternel ! rends-moi la vie, pour l'amour de ton nom ⁷; tire mon âme hors de la détresse à cause de ta justice ⁸: — 12. et retranche, par ta bonté, ceux qui me haïssent, et détruis tous ceux qui oppriment mon âme; parce que je suis ton serviteur ⁹.

¹ Remarquez que David prie d'abord pour que son esprit reprenne vie.

² Aux psaumes III, 6; LXIII, 7, 8. David bénit le Seigneur de l'avoir exaucé.

³ D'abord pour les circonstances où il se trouvait, mais aussi pour sa conduite en général (verset 40).

⁴ Ce n'est que de Lui que je puis obtenir le secours dont j'ai besoin.

⁵ Retraite assurée en tout temps et qui ne peut être appréciée que par ceux qui ont réellement foi aux promesses de Dieu.

⁶ Chacune des quatre demandes précédentes est fondée sur un motif qui s'y rapporte. La pensée dominante chez le vrai fidèle, c'est de connaître la volonté de son Dieu, de ne pas se méprendre à cet égard et d'être conduit par le

Saint-Esprit dans la route qu'il doit suivre.

⁷ Un double péril le menaçait, péril temporel et péril spirituel. Ces deux pensées sont renfermées dans ces paroles.

⁸ En déployant ta bonté envers moi. David ne pouvait être délivré que par la ruine de ses ennemis, qui préféreraient leur volonté propre à celle de Dieu.

⁹ En qualité de serviteur de Dieu, il a le droit de demander le retranchement, la défaite des ennemis de Dieu et de son oint. Bien des gens ne se doutent peut-être pas qu'en disant : Que ton règne vienne ! ils demandent l'accomplissement des promesses du Seigneur envers son Eglise, et de ses menaces envers ce monde plongé dans le mal.

Retraite perpétuelle, même au milieu de nombreux ennemis (Ps. III).

Au commencement de ce psaume, David se plaint encore du grand nombre d'ennemis qui l'entourent. Plusieurs de ses partisans estiment que sa position est désespérée et sa ruine certaine (2, 3); mais il sait que l'Éternel est son bouclier, et ses ennemis fussent-ils bien plus nombreux, il s'attend à Celui qui veille autour de sa tente et qui de nouveau le comblera de ses biens (4-8).

Inébranlable confiance (Ps. LXIII).

David était au désert de Juda, tandis qu'Absalom était à Jérusalem. Quoique souffrant de corps, exposé à divers besoins, il ne désespère point de la délivrance qu'il attend du Seigneur. Le souvenir des bienfaits reçus ne fait qu'accroître la confiance qu'il a mise en son Dieu.

VERSET 2. O Dieu ! tu es ¹ mon Dieu fort, je te cherche au point du jour; mon âme a soif de toi, ma chair ² te souhaite en cette terre déserte, où je suis altéré et sans eau, — 3. pour voir ta force et ta gloire, ainsi que je t'ai contemplé dans le sanctuaire ³. — 4. Car ta bonté est meilleure que la vie ⁴; c'est pourquoi mes lèvres te loueront.

¹ Tu es et tu demeures mon Dieu, même dans les plus dures épreuves.

² Ainsi son être tout entier désire être de plus en plus en communion avec le Seigneur.

³ Dans le sanctuaire, dans le culte que je t'ai rendu.

⁴ Il vaut mieux être l'objet de ton amour et de tes grâces que de passer sa vie sans te connaître et sans te servir.

VERSET 5. Et ainsi, je te bénirai durant ma vie, et j'élèverai mes mains en invoquant ton nom ¹. 6. Mon âme est rassasiée comme de

(2 Sam., XVI, 15-23; XVII, 1-23. Ps. LXIII, 7, 8; CIX; LXX; XXII.)

moelle et de graisse, et ma bouche te loue avec un chant de réjouissance ².

¹ Puisque tu me fais part de tes biens, leur, tu me fais sentir ta présence qui te bénirai chaque jour de ma vie. rassasie mon âme de ta paix.

² Quelque grande que soit ma dou-

VERSET 7. Quand je me souviens de toi sur mon lit, et que je pense à toi durant les veilles de la nuit. — 8. Parce que tu m'as été en aide ¹, c'est pourquoi je me réjouirai sous l'ombre de tes ailes ². Mon âme s'est attachée à toi pour te suivre, et ta droite me soutient.

¹ Tu n'as pas permis que je tombasse entre les mains de ceux qui cherchent ma vie. ² Je me réjouirai déjà à présent dans l'assurance de ton plein secours.

Cusçaï et Ahithophel (2 Sam., XVI, 15-23. XVII, 1-23).

Absalom et Ahithophel étaient entrés à Jérusalem avec une grande partie du peuple. Cusçaï, ami intime de David, conformément au projet formé entre lui et ce dernier, se rendit auprès de l'usurpateur. Celui-ci, plein de méfiance, lui dit : « Est-ce donc là l'affection que tu as pour ton intime ami ? » Pour déjouer le plan d'Absalom, il lui répondit : « Je serai à celui qui a été choisi de l'Éternel. Je serai ton serviteur comme j'ai été le serviteur de ton père. Alors Absalom dit à Ahithophel : « Consultez ensemble pour voir ce que nous avons à faire. » Ce dernier lui conseilla d'aller vers les femmes de David ; il pensait que c'était un moyen d'affermir aux yeux du peuple l'autorité d'Absalom ; mais c'était en même temps un accomplissement de la menace faite par Nathan dans 2 Sam., XII, 14. Ahithophel lui conseilla de plus de lui confier douze mille hommes avec lesquels il poursuivrait David et pourrait lui ôter la vie. Cet avis plut à ce fils dénaturé, ainsi qu'aux anciens du peuple. Mais il ne voulut rien faire sans avoir consulté Cusçaï. Celui-ci n'approuva point ce projet et conseilla à Absalom de se mettre à la tête de toutes ses troupes et d'attaquer vigoureusement le roi. Absalom, d'accord avec ses officiers, accueillit ce plan qui devait causer sa ruine. Aussitôt Cusçaï en informa en secret David, qui prit ses mesures en conséquence.

Sentiments de David lorsqu'il reçut ces nouvelles (2 Sam., XVII, 24).

Psaumes CIX, LXX.

David dépeint l'infidélité d'Ahithophel et de plusieurs autres anciens serviteurs, leurs calomnies, leurs criminels projets et les railleries dont ils l'accablent. Dans un sens prophétique, on doit envisager les malédictions prononcées par David en sa qualité de type de Christ, de prophète, de serviteur de Dieu. L'apôtre Pierre cite le verset 8 en l'appliquant au traître Judas (Actes, I, 20).

Le psaume LXX exprime en partie les mêmes pensées que le CIX : David supplie l'Éternel de le délivrer. Il cherchait alors à gagner Mahanajim (les deux camps), ville à l'est du Jourdain, au bord du Jabbok, sur les frontières de Gad et de Manassé (2 Sam., XVII, 24). Ce fut près de là, dans le pays de Galaad, qu'Absalom campa avec ses troupes. Tout nous porte à croire que le psaume XXII fut composé dans ce moment critique.

Le juste souffrant (Ps. XXII).

Ce cantique renferme plusieurs traits qui ne s'appliquent qu'à Christ, et d'autres qui ne s'appliquent qu'à David.

VERSET 1. Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Ajéleth-Hasçachar ¹.

¹ Mot à mot : la biche de l'aurore, in-justement poursuivie, mais dont la délivrance est assurée comme le lever du matin.

Ce psaume, destiné à être chanté dans les assemblées de culte, se résume dans les points suivants. Dans sa prière le Psalmiste se fonde sur :

1. La sainteté et la justice de Dieu (verset 4).
2. Il rappelle les secours donnés à ses pères (5, 6).
3. Il rappelle le profond mépris dont il est couvert (7-9).
4. Il rappelle les soins paternels que Dieu a pris de lui dès sa plus tendre enfance (10-12).
5. La haine de ses ennemis pour lui (13-19).
6. Louange à l'Eternel (22-26).
7. La gloire de l'Eternel est intéressée à la délivrance de son oint (27-32).

VERSET 2. Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ¹ ?

¹ Ce n'est pas un reproche, mais une prière : il n'est pas possible que tu m'aies abandonné puisque tu es mon Dieu. Jésus prononça ces paroles du haut de la croix (Matth., XXVII, 46). Elles se sont littéralement accomplies en lui, puisqu'il portait tout le poids de la justice divine.

VERSET 3. Mon Dieu ! je crie ¹ de jour, mais tu ne réponds point ; et de nuit, et je n'ai point de repos ².

- ¹ Tant est grande ma douleur. nuit, puisque ton secours se fait attendre.
² Je dois crier à toi, même de tendre.

VERSET 4. Cependant ¹, tu es le Saint ², tu habites au milieu d'Israël ³, qui célèbre tes louanges. — 5. Nos pères ont espéré en toi ; ils ont espéré, et tu les as délivrés. — 6. Ils ont crié vers toi, et ils ont été délivrés ; ils se sont assurés en toi, et ils n'ont point été confus ⁴.

¹ Quoique tu ne me secoues pas immédiatement. peuple, et les fidèles t'en ont rendu gloire.

² Tu es le Dieu saint d'Israël, et toute injustice doit recevoir son châtement. ⁴ Le secours que Dieu accorde aux autres doit nous inspirer une entière confiance.

³ Tu t'es manifesté en faveur de ton

VERSET 7. Mais moi, je suis un ver et non point un homme ¹ ; l'opprobre des hommes et le méprisé du peuple ². — 8. Tous ceux qui me voient se moquent de moi ; ils me font la moue ; ils hochent la tête ³. — 9. Il se repose, disent-ils, sur l'Eternel ; qu'il le délivre et qu'il le sauve, s'il a mis en lui son affection ⁴.

¹ Un ver qu'on écrase du pied.

² Comparez Esaïe, LIII, 3.

³ En disant : c'est fini ! il n'y a plus d'espoir pour lui.

⁴ Comparez Matth., XXVII, 43.

VERSET 10. Certainement, c'est toi qui m'as tiré du sein de ma mère, qui as pris soin de moi, lorsque j'étais aux mamelles de ma mère. — 11. J'ai été remis à tes soins dès ma naissance ; tu es mon Dieu fort dès le sein de ma mère ¹.

¹ Dès sa naissance, David a été l'objet des soins de l'Eternel. Il en conclut que son Dieu ne peut pas l'abandonner. Dieu est grand dans les petites choses, et Il nous protège et nous garde dès nos premiers pas dans la vie. Heureux qui y croit et ne l'oublie pas !

VERSET 12. Ne t'éloigne point de moi ; car la détresse est près de moi , et il n'y a personne qui me secoure. — **13.** Plusieurs taureaux m'ont environné , des taureaux puissants de Basçan m'ont enfermé. — **14.** Ils ont ouvert leur gueule contre moi , comme un lion déchirant et rugissant ¹.

¹ Allusion à la rage de ses adversaires. — l'inimitié des sacrificateurs, des scribes res. Ainsi, Christ fut en butte à toute et des anciens.

VERSET 15. Je suis écoulé comme de l'eau , et tous mes os sont disjoints ; mon cœur est comme de la cire et s'est fondu dans mes entrailles. — **16.** Ma vigueur est desséchée comme de la terre cuite au feu ; ma langue est attachée à mon palais , et tu m'as mis dans la poussière de la mort.

Image frappante de son épuisement moral et physique. Tel fut Jésus en Gethsémané et en Golgotha. L'apôtre Paul disait aussi : « Je suis exposé chaque jour à la mort (1 Cor., XV, 31).

VERSET 17. Car des chiens m'ont environné , et une assemblée de gens malins m'a entouré ; ils ont percé mes mains et mes pieds. — **18.** Je compterais tous mes os ; ils me considèrent et me regardent. — **19.** Ils partagent entre eux mes vêtements et jettent le sort sur ma robe.

Le trait cité dans le verset 17 ne s'est pas accompli à l'égard de David ; il veut dire qu'il a été tellement harcelé par ses ennemis qu'il est épuisé comme un homme mis en croix ; mais , quant à Christ , il s'est littéralement accompli (Matth., XXVII, 35. Marc, XV, 24. Luc, XXIII, 34. Jean, XIX, 23). Il en est de même du verset 19.

VERSET 20. Toi donc , Eternel ! ne t'éloigne point ; toi qui es ma force ¹ , hâte-toi de me secourir. — **21.** Délivre ma vie de l'épée , mon unique ² de la patte du chien. — **22.** Délivre-moi de la gueule du lion , exauce-moi , et me retire d'entre les cornes des licornes.

¹ En présence de la mort , nous pouvons encore vivre en l'Eternel et ressusciter par lui. ² Mon âme abandonnée ou moi qui suis seul , livré à ma faiblesse.

VERSET 23. J'annoncerai ¹ ton nom à mes frères ² ; je te louerai au milieu de leur assemblée. — **24.** Vous qui craignez l'Eternel , louez-le ; toute la race de Jacob , glorifiez-le , et toute la race d'Israël , redoutez-le ³. — **25.** Car il n'a point méprisé ni dédaigné l'affliction de l'affligé ; il n'a point détourné sa face de lui , mais quand il a crié à lui , il l'a exaucé. — **26.** Je te louerai dans une grande assemblée ⁴ ; je rendrai mes vœux ⁵ en la présence de ceux qui te craignent. — **27.** Les débonnaires mangeront et seront rassasiés ⁶ ; ceux qui cherchent l'Eternel , le loueront ; votre cœur vivra à perpétuité ⁷.

¹ Voici maintenant ce que fera l'affligé après avoir été secouru.

² David publiera sa délivrance aux enfants de son peuple , à ses frères en la chair et en la foi. Cette parole fut admirablement accomplie en Jésus dans

les quarante jours qui s'écoulèrent entre sa résurrection et son ascension , et par l'envoi du Saint-Esprit dans son Eglise. Ces paroles lui sont directement appliquées dans Hébreux , II, 11, 12.

³ Après avoir été délivré , l'affligé ,

non-seulement louera le Seigneur, mais encore il invitera les autres à le bénir.

⁴ Non pas seulement dans le silence et au milieu de quelques frères.

⁵ Mes actions de grâces.

⁶ Leur âme sera abondamment remplie des biens célestes en entendant le récit de la fidélité du Seigneur et en s'en faisant l'application.

⁷ Dans la foi et dans l'espérance.

VERSET 28. Tous les bouts de la terre ¹ s'en souviendront, et se convertiront à l'Éternel, et toutes les familles des nations se prosterneront devant toi. — 29. Car le règne appartient à l'Éternel, et il domine sur les nations ².

¹ Prédiction relative à l'avancement du règne de Dieu dans tout le monde. Après la résurrection de Christ, tous les peuples connaîtront son grand salut.

² Le regard du Psalmiste ne s'arrête

pas à sa personne, au secours que Dieu lui accorde; mais il le plonge dans un avenir éloigné, où Dieu fera publier sa bonne nouvelle parmi les Gentils.

VERSET 30. Tous les riches de la terre mangeront et se prosterneront devant lui; tous ceux qui descendent en la poussière s'inclinent; même celui qui ne peut garantir sa vie.

Sa gloire s'étendra partout, dans toutes les classes, dans les pays les plus éloignés et les plus rapprochés.

VERSET 31. La postérité le servira, et elle sera comptée à l'avenir parmi ceux qui servent le Seigneur ¹. — 32. Ils viendront et publieront sa justice au peuple qui naîtra, parce qu'il aura fait cela ².

¹ Ou bien on annoncera à un fils (à la postérité) de la part de l'Éternel. Ce fils ou cette postérité ne peut être que l'Église chrétienne; elle seule pourra

servir le Seigneur, et elle perpétuera d'âge en âge le nom de son Dieu.

² Les grands et les petits publieront la justice de l'Éternel.

David à Mahanajim (Ps. XXXI).

Evidemment ce psaume appartient à cette époque de l'histoire de David. On pense, d'après 2 Samuel, XVII, 46-24, qu'il est fait allusion à la fuite à Mahanajim, où les rochers offraient au fugitif un abri.

VERSET 6. Je remets mon esprit ¹ en ta main; tu m'as racheté, ô Éternel! qui es le Dieu fort de vérité ².

¹ Ce sont les propres paroles de Jésus sur la croix (Luc, XXIII, 46). Dans la bouche de David, elles signifient : j'abandonne ma vie à tes soins.

² Le Dieu capable de réaliser ses pro-

messes. Un rayon de la grâce perce les nuages et entoure le cœur du Psalmiste. Jusque-là il avait été plus d'une fois délivré; il le sera de nouveau cette fois-ci.

VERSET 16. Mes temps ¹ sont en ta main; délivre-moi de la main de mes ennemis, et de ceux qui me poursuivent.

¹ Les diverses positions où je puis me trouver, ma vie entière, avec ses vicissitudes de souffrance et de joie, est placée sous sa direction et son pouvoir. Tel

est toujours le langage de la foi. C'était aussi celui d'un pieux roi des temps modernes placé dans une position tout-à-fait semblable à celle de David.

VERSET 20. Oh! que tes biens sont grands, que tu as réservés

pour ceux qui te craignent, et que tu fais pour ceux qui se retirent vers toi, aux yeux des fils des hommes.

Les biens que Dieu réserve aux siens sont ou cachés ou manifestés. Nous pouvons jouir de ceux-ci et attendre patiemment ceux-là. Ainsi, David, dans sa détresse en Mahanajim, vit venir à lui trois de ses partisans, Sçobi, Makir et Barzillai, lui apportant toutes sortes de vivres.

VERSET 22. Béni soit l'Éternel, parce qu'il a rendu admirable sa bonté envers moi, comme si j'eusse été dans une ville ennemie ¹.

¹ Comme s'il m'eût placé dans une ville forte pourvue de toutes sortes de provisions. Le Psalmiste a naturellement avant tout en vue son refuge au-
près de son Dieu; cependant il a aussi présent à l'esprit ce renfort qu'il vient de recevoir.

VERSET 24. Aimez l'Éternel, vous tous ses bien-aimés! L'Éternel garde les fidèles, et il rend à celui qui se conduit avec fierté tout ce qu'il a mérité. — 25. Vous tous qui avez votre attente à l'Éternel, demeurez fermes, et il fortifiera votre cœur.

Ne perdez jamais l'espérance; d'un côté, l'Éternel rend au méchant selon son iniquité, et, de l'autre, Il délivre toujours, d'une manière quelconque, ceux qui se confient en Lui.

Bon courage pour l'avenir (Ps. LXI).

David montre, dans ce psaume encore, une plus grande confiance que dans le précédent. La retraite qu'il a trouvée sans doute à Mahanajim, son ferme appui dans le Seigneur, les témoignages de dévouement donnés par Sçobi, Makir et Barzillai sont le gage d'une protection continuelle de la part de Dieu.

VERSET 2. O Dieu! écoute mon cri, et sois attentif à ma requête. — 3. Je crierai à toi du bout de la terre ¹, lorsque mon cœur se pâme ²; conduis-moi sur ce rocher ³ qui est trop élevé pour moi.

¹ Dans quelque lieu que je me trouve. ² Quoique David fût pour quelque temps en lieu de sûreté, il n'était pas au terme de ses épreuves. ³ Ou bien: Conduis-moi sur un rocher élevé, tout-à-fait à l'abri de mes ennemis.

VERSET 4. Car ¹ tu ² as été ma retraite et ma forte tour contre l'ennemi. — 5. Je séjournerai dans ton tabernacle à jamais; je me retirerai sous le couvert de tes ailes ³. Sélah.

¹ Tel est le motif sur lequel il se fonde pour oser demander un refuge plus sûr. ² David a déjà atteint une retraite; mais la plus forte, c'est l'Éternel qui est pour lui comme une tour impenetrable. ³ L'Éternel ne cessera pas de le garder comme une poule couvrant ses poussins de ses ailes, ou plutôt il fait allusion aux ailes ou aux cornes qui étaient à l'autel: quiconque saisissait les cornes de l'autel était placé sous la protection de l'Éternel.

VERSET 6. Car tu as, ô Dieu! exaucé mes vœux ¹, et tu m'as donné l'héritage ² de ceux qui craignent ton nom. — 7. Tu ajouteras des jours aux jours du roi; et ses années seront d'une génération à l'autre génération ³. — 8. Il demeurera toujours en la présence de Dieu. Accorde-lui ta bonté et ta fidélité pour le garder ⁴. —

9. Ainsi, je psalmodierai ton nom à perpétuité, et je te rendrai mes vœux chaque jour.

¹ Voyez Psaume XXII, 23-26.

² Cet héritage ou ce lot, c'est la paix, l'assurance que Dieu n'abandonne pas les siens.

³ David sait que la promesse de Dieu s'accomplira envers lui; il pense même

qu'il remontera sur le trône. — Dans un sens typique et prophétique, il aurait en vue la perpétuité du règne de Christ.

⁴ Cette bonté, cette fidélité dont il a déjà reçu tant de preuves.

Quoique David eût trouvé un refuge momentané, il était vivement affligé d'être éloigné du sanctuaire de l'Éternel, de la maison consacrée au culte divin. Ce fut vraisemblablement sous cette impression que furent écrits les psaumes XLII et XLIII.

L'âme altérée (Ps. XLII).

Maskil, instruction des descendants de Coré.

Cette suscription indiquerait que les descendants de Coré sont les auteurs de ce psaume; cependant il serait possible que ce fût plutôt David qui l'écrivit et qui le remit ensuite à ces chantes pour en faire usage dans le service divin. — Ce psaume exprime la soif spirituelle; David, traqué dans les montagnes, poursuivi par les insurgés, en butte à leurs moqueries, éloigné de la maison de Dieu, dépeint, sous de vives couleurs, les sentiments qui l'oppressent.

1. Douleur (2-5).

VERSET 2. Comme un cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu! — 3. Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant. Quand entrerais-je et me présenterais-je devant la face de Dieu ¹? — 4. Mes larmes m'ont servi de pain jour et nuit, quand on me disait chaque jour : Où est ton Dieu ²? — 5. Je me ³ souviendrai de ceci, et je le rappellerai dans mon âme; c'est que je marcherai encore avec la troupe, et que je m'en irai avec elle jusqu'à la maison de mon Dieu, avec une voix de triomphe et de louange, et avec la multitude ⁴ qui fera la fête.

¹ Sous l'ancienne alliance, on ne connaissait pas, comme sous la nouvelle, le culte en esprit, affranchi des conditions de lieux, de formes, de cérémonies. Le tabernacle, puis le temple étaient des lieux exclusivement consacrés au culte de l'Éternel.

² Ainsi le raillaient ses ennemis, croyant que Dieu l'avait livré à leurs coups. Cette pensée lui causait une profonde affliction (comp. Matth., XXVII, 43).

³ Quoique David ne dise pas, comme ses ennemis : Où est mon Dieu? il ne

peut oublier toute la joie qu'il goûta dans le service du Seigneur. On apprécie toujours mieux un bien quelconque quand on l'a perdu.

⁴ Tous les détails et l'ensemble du service divin se retracent à son esprit : la troupe célébrant la fête, la part qu'il y prenait, ce concert de louanges montant aux cieux, le lieu même où le peuple s'assemblait, tout lui revient à la pensée, et il espère que Dieu lui rendra le précieux privilège de le servir, selon les prescriptions de la loi.

2. Consolation (6, 7).

VERSET 6. Mon âme! pourquoi t'abats-tu ¹ et frémis-tu en moi? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore; son regard est la délivrance même ². — 7. Mon Dieu! mon âme est abattue en moi-même,

parce que je me souviens de toi ³, depuis le pays du Jourdain, et des Hermoniens ⁴, et de la montagne de Mitshar ⁵.

¹ David s'était affligé au souvenir de son bonheur précédent; ce retour sur le passé avait accru sa douleur.

² Le Seigneur n'a qu'à jeter un regard sur l'affligé, et ce regard relève le cœur le plus abattu.

³ Luther traduit: « C'est pourquoi je me souviens de toi; je trouve dans la méditation de tes grâces un rafraichis-

sement pour mon âme. » L'un et l'autre sens sont admissibles et fort beaux.

⁴ David était alors au-delà du Jourdain, au bord duquel descendent les collines appartenant à l'Hermon, l'une des cimes du Liban. Il est comme exilé dans ces montagnes solitaires.

⁵ Mitshar (petit), nom d'une des montagnes où se trouvait le Psalmiste.

3. Effroi.

VERSET 8. Un abîme appelle un autre abîme au bruit de tes canaux; toutes tes vagues et tes flots ont passé sur moi.

Allusion au débordement des eaux dans les montagnes; les torrents se précipitent les uns dans les autres. Ce que nous traduisons par *abîme* signifie proprement *profondeur, gouffre*. — Ainsi, la douleur s'est accumulée en David. Toutes ses épreuves se présentent à lui sous l'image d'un torrent impétueux grossi par ses affluents: l'ingratitude et l'infidélité de ses amis, la révolte d'un fils, la fuite dans ce désert, les insultes dont on l'abreuve, le sentiment de ses péchés lui causent de l'effroi.

4. Secours (9, 10).

VERSET 9. L'Éternel enverra durant le jour sa gratuité, et son cantique sera avec moi pendant la nuit ¹, et je ferai ma requête au Dieu fort, qui est ma vie ². — **10.** Je dirai au Dieu fort, qui est ³ mon rocher: Pourquoi m'as-tu oublié? Pourquoi marcherai-je en deuil, sous l'oppression de celui qui me hait?

¹ Quoique assiégé de tous côtés, il est jour et nuit sous la protection de son Dieu, et jour et nuit il peut le louer.

² Plus il est pressé de toutes parts, plus il se sent poussé à crier au Dieu de qui il tient la vie, et qui seul peut la lui conserver.

³ Il sait à qui recourir pour obtenir une pleine délivrance. Il en appelle à ce que Dieu a fait pour son serviteur, et, plein de foi, il juge qu'il est impossible que le Seigneur l'abandonne.

5. Ferme attente (11, 12).

VERSET 11. Mes ennemis m'ont outragé, ce qui m'a été une épée dans les os, quand ils m'ont dit chaque jour: Où est ton Dieu? — **12.** Mon âme ¹! pourquoi t'abats-tu, et pourquoi frémis-tu en moi? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore; il est la délivrance à laquelle je regarde; il est mon Dieu ²!

¹ Répétition du verset 6. Il fait taire sa douleur en mettant toute son attente dans la délivrance que Dieu lui accordera.

² Au verset 6 il est dit: « Son regard

est la délivrance même. » Ici, « il est la délivrance à laquelle je regarde, il est mon Dieu. » C'est tout dire. Au verset 6 est la cause; dans celui-ci, l'effet.

Psaume XLIII.

Ce que David s'est proposé de dire à Dieu (Ps. XLII, 40) il le lui dit mainte-

nant : le Seigneur le fera échapper des mains de ses ennemis, et le conduira comme roi à Sion. Cependant, ce dernier point est à ses yeux moins important : l'épreuve qui le touche le plus, et dont il désire le plus la cessation, c'est son éloignement de la maison de l'Éternel, et les moqueries de ceux qui disent : Où est ton Dieu ?

VERSET 3. Envoie ta lumière et ta vérité ¹ ; qu'elles me conduisent et m'introduisent à la montagne de ta sainteté et dans tes tabernacles. — 4. Alors j'entrerais jusqu'à l'autel de Dieu, vers le Dieu fort de ma joie et de mon ravissement ², et je te célébrerai sur la harpe, ô Dieu, mon Dieu !

¹ Selon sa promesse, Dieu fera retourner David à Jérusalem ou Sion. Dans ne peut entrer qu'en croyant à la justice et à la vérité du Seigneur.

² De cette joie qu'un fidèle Israélite entend la Sion céleste, dans laquelle on pouvait trouver dans le sanctuaire.

Le regard ainsi fixé sur son Dieu, David peut imposer silence à sa douleur, comme on le voit au psaume LXII.

Paix en Dieu (Ps. LXII).

VERSET 1. Donné au maître chantre d'entre les enfants de Jédithun ¹.

¹ Jédithun était le nom d'un des chantres. Il en est parlé dans 1 Chron., XVI, 41 ; XXV, 4-6.

VERSET 2. Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui. — 3. Quoi qu'il en soit, il est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite ; je ne serai pas beaucoup ébranlé ¹.

¹ Psaume XLII, 6-12 ; XLIII, 5, jettent beaucoup de jour sur ces belles paroles.

VERSET 4. Jusqu'à quand machinerez-vous des maux contre un homme ¹ ? Vous serez tous mis à mort ; vous serez comme un mur qui penche ², et comme une paroi qui est ébranlée. — 5. Ils ne font que consulter, pour le faire tomber de son élévation ³ ; ils prennent plaisir au mensonge ; ils bénissent de leur bouche ; mais ils maudissent dans le fond du cœur. Sélah ⁴.

¹ Apostrophe à ses ennemis formant toutes sortes de mauvais projets contre lui.

² Leur ruine est imminente, certaine.

³ De son trône.

⁴ Ne pouvant pas atteindre sa personne, ils le calomnient ; ceux-là même qui lui avaient été dévoués l'ont trahi et le maudissent.

VERSET 6. Mais toi, mon âme, tiens-toi en repos, regardant à Dieu ; car mon attente est en Lui. — 7. Quoi qu'il en soit, il est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai point ébranlé. — 8. C'est en Dieu qu'est ma délivrance et ma gloire : c'est en Dieu qu'est le rocher de ma force et ma retraite.

Mêmes sentiments, même langage qu'aux psaumes XLII, 6 ; XLIII, 5 ; ce qui indique que ces trois psaumes ont été composés dans les mêmes circonstances.

VERSET 9. Peuples ¹, confiez-vous en Lui en tout temps, et ré-

pandez votre cœur en sa présence; Dieu est notre retraite. Sélah. — 10. Ceux du bas état ne sont que vanité, les nobles ne sont que mensonge; si on les mettait tous ensemble dans une balance, ils se trouveraient plus légers que la vanité même ². — 11. Ne mettez point votre confiance dans l'oppression, ni dans la rapine ³; ne devenez point vains; quand les richesses ⁴ abonderont, n'y mettez point votre cœur. — 12. Dieu a parlé une fois ⁵, et je l'ai entendu deux fois ⁶; c'est que la force appartient à Dieu.

¹ Après une apostrophe à ses adversaires, il s'adresse à la portion du peuple qui lui est restée fidèle, et dont il veut remonter le courage et la confiance.

² Tous ceux qui l'attaquent, grands et petits, étant privés de la protection du Seigneur, ne sont que vanité, sans force, et leur défaite est proche (Jér., IX, 23. Psaume XXXIII, 15; XX, 8).

³ Pourquoi le Psalmiste mentionne-t-il l'oppression et le pillage? La position

dans laquelle il se trouve l'explique assez. Il s'adresse directement à des gens de guerre toujours enclins à la rapine (Luc, III, 14).

⁴ Plutôt force, pouvoir. Ne vous appuyez point sur votre force.

⁵ Ou bien: Dieu a dit une parole; Dieu a parlé.

⁶ Je l'ai entendu chaque fois qu'il a parlé.

VERSET 13. Et c'est à toi, Seigneur, qu'appartient la miséricorde; certainement, tu rendras à chacun selon son œuvre.

Dieu est non-seulement puissant (verset 12), mais aussi plein de miséricorde envers les siens, et juste dans toute sa conduite. La défaite des ennemis de David en est une preuve.

Préparatifs pour la bataille.

Le psaume LXXXVI peut être considéré comme faisant suite au précédent: le moment décisif approche, la question va se trancher entre David et ses adversaires.

La foi qui embrasse le Seigneur (Ps. LXXXVI).

David est toujours animé de la même confiance; il croit toujours à cette puissance divine qui doit un jour se manifester aux nations, et qui dans tous les temps fait éclater ses prodiges; il se repose aussi sur la bonté et la grâce de Dieu. Mais il est naturel qu'il sente toujours plus vivement que la crise s'approche: il va combattre contre son propre fils, pour sa vie et pour son royaume; il sent toujours mieux que Dieu seul peut lui donner la victoire. Dans cette requête, David rappelle qu'il est serviteur de Dieu, et cela à trois reprises, et que sa délivrance rendra glorieux le nom de l'Eternel.

VERSET 2. Garde mon âme, car je suis de ceux que tu aimes; ô toi, mon Dieu! délivre ton serviteur qui se confie en toi ¹. — 4. Réjouis l'âme de ton serviteur; car j'élève mon âme vers toi, ô Seigneur ²! — 5. Parce que toi, ô Eternel! tu es bon et clément, et d'une grande bonté envers tous ceux qui te réclament. — 7. Je te réclame au jour de ma détresse; car tu m'exauces. — 8. Seigneur, entre les ³ dieux, il n'y en a point de semblable à toi, et il n'y a point de telles œuvres que les tiennes. — 9. Seigneur! toutes les nations que tu as faites viendront et se prosterneront devant toi, et glorifieront ton nom ⁴. — 10. Car tu es grand, et tu fais des choses merveilleuses; tu es Dieu, toi seul!

¹ Oui, je suis des tiens. Le mot original désigne un homme résolu à ne pas se laisser éloigner de Dieu par quoi que ce soit, à se tenir fermement attaché à lui.

² Car j'élève mon âme à toi, je remets ma vie entre tes mains.

³ Entre les prétendus dieux (Exode,

XV, 44. Deut., III, 24. Ps. XVIII, 32. 2 Sam., VII, 22).

⁴ Le regard du Psalmiste s'étend de ses espérances particulières au royaume de Dieu tout entier. S'il sait que le Seigneur le délivrera pleinement, il sait aussi que cette même puissance renversera les idoles pour mettre à leur place le culte du vrai Dieu.

VERSET 11. Éternel! enseigne-moi tes voies, et je marcherai dans ta vérité; range parfaitement mon cœur à craindre ton nom. — 12. Seigneur, mon Dieu! je te célébrerai de tout mon cœur, et je glorifierai ton nom à toujours. — 13. Car ta bonté est grande envers moi, et tu as retiré mon âme du sépulcre profond ¹.

¹ Ce lieu profond, ce sépulcre (schéol) signifie ordinairement la mort. — Cette prière concerne le Psalmiste seul.

Celle qui suit aux versets 46 et 47 se lie au verset 44.

VERSET 14. O Dieu! des gens orgueilleux se sont élevés contre moi, et une bande de gens terribles qui ne t'ont point eu devant leurs yeux ¹, a cherché ma vie. — 15. Mais toi, Seigneur, tu es le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, lent à la colère ², et abondant en grâce et en vérité. — 16. Tourne-toi vers moi, et aie pitié de moi; donne ta force ³ à ton serviteur, et délivre le fils de ta servante ⁴. — 17. Accorde-moi quelque marque de ta faveur ⁵, et que ceux qui me haïssent le voient et soient honteux, parce que toi, ô Éternel! tu m'auras aidé et tu m'auras consolé.

¹ Il caractérise ici ses ennemis pour montrer combien il a raison d'implorer le secours de Dieu contre eux.

² Cette longanimité de Dieu est d'un grand prix aux yeux du Psalmiste, qui sait bien le besoin qu'il en a; car, s'il n'est pas conduit par le Seigneur, il ne pourra pas marcher dans la vérité (verset 44).

³ Pour bien comprendre cette prière,

il faut se transporter au moment décisif dans lequel se trouvait l'auteur; c'était la veille d'une bataille.

⁴ Comme un esclave né dans la maison de son maître; si l'esclave doit se dévouer à son maître et le servir, celui-ci doit le défendre.

⁵ Tels que celles qui furent données à Moïse en Égypte.

David exprime, dans le psaume XXVII, la réponse faite à sa requête au LXXXVI.

Consolation en Dieu et nouvelles supplications (Ps. XXVII).

VERSET 1. L'Éternel est ma lumière et ma délivrance; de qui aurais-je peur? L'Éternel est la force de ma vie; de qui aurais-je de la crainte? — 2. Quand les méchants, mes adversaires et mes ennemis, sont venus contre moi, pour manger ma chair, eux-mêmes ont bronché et sont tombés. — 3. Quand toute une armée se camperait contre moi, mon cœur ne craindrait rien; si la guerre s'élève contre moi, j'aurai cette confiance.

Heureux ceux qui, dans des circonstances analogues à celles du Psalmiste, jouissent de la même assurance en la protection du Seigneur!

VERSET 4. J'ai demandé une chose à l'Éternel ¹, et je la rechercherai; c'est que j'habite dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, pour contempler la beauté de l'Éternel ², et visiter soigneusement son palais ³. — 5. Car il me cachera dans sa tente au mauvais jour, il me tiendra caché dans le lieu secret de son tabernacle ⁴, il m'élèvera comme sur un rocher ⁵. — 6. Même, dès à présent, ma tête s'élèvera par-dessus mes ennemis qui sont autour de moi; et je sacrifierai dans ton tabernacle des sacrifices de cris de joie; je chanterai et je psalmodierai à l'Éternel.

¹ Tout ce que demande le Psalmiste, après avoir repoussé ses ennemis, c'est de pouvoir servir son Dieu en paix durant toute sa vie, dans le lieu consacré à son service.

² La grandeur, les ravissantes perfections de Dieu.

³ Son palais, son sanctuaire destiné au culte lévitique et rempli de types in-

structifs que la foi d'un Israélite pieux savait découvrir.

⁴ Tout comme l'Éternel le tenait alors caché à Mahanajim.

⁵ En lieu sûr, à l'abri des coups de main. Cette délivrance n'était pas encore accomplie, mais il y comptait pleinement.

Nouvelles supplications (7-14).

VERSET 7. Éternel! écoute ma voix, je t'invoque; aie pitié de moi, et m'exauce. — 8. Mon cœur me dit de ta part ¹: Cherchez ma face. Je chercherai ta face, ô Éternel! — 9. Ne cache point ta face de moi, ne rejette point ton serviteur dans ton courroux ². Tu as été mon aide; ô Dieu de ma délivrance! ne me délaisse point ³, et ne m'abandonne point. — 10. Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, toutefois, l'Éternel me recueillera ⁴.

¹ Deutéronome, IV, 29. Mon cœur, éclairé de ta lumière, rempli de foi par tes promesses, me dit que ce n'est qu'en toi qu'est le salut.

² Dans ce moment critique, il sent encore, tout comme au commencement de la révolte d'Absalom, que Dieu pourrait le traiter sévèrement à cause de ses péchés: il lui demande d'user de compassion envers lui.

³ Même demande qu'au psaume LXXXVI, 2. De son côté, David déclare qu'il ne cherche son secours qu'en Dieu.

⁴ Maintenant et toujours. Aujourd'hui même, mon propre fils s'élève contre moi, mais je sais que Dieu est plus grand et plus puissant que tous mes adversaires et qu'il ne m'abandonnera pas.

VERSET 11. Éternel! enseigne-moi ta voie, et me conduis par un sentier uni, à cause de mes ennemis ¹. — 12. Ne me livre point au désir de mes adversaires; car de faux témoins ², et qui ne respirent que violence, se sont élevés contre moi ³. — 13. N'eût été que j'ai cru que je verrais les biens de l'Éternel dans la terre des vivants, c'était fait de moi. — 14. Attends-toi à l'Éternel, et demeure ferme, et il fortifiera ton cœur; attends-toi, dis-je, à l'Éternel.

¹ Psaume LXXXVI, 44.

² Au psaume LXIX, le Psalmiste a déjà déploré les injures dont on l'accable.

³ Une portion des insurgés ne se bor-

nent pas à le calomnier: ils sont altérés de son sang. La pensée que son fils Absalom est parmi ses adversaires acharnés, lui serre le cœur. La foi seule en son Dieu peut le soutenir.

Le serviteur de Dieu à l'heure du grand péril (Ps. XXXV).

L'armée insurgée est toujours plus près de David. Dans ce danger imminent, il se retrace, comme au psaume LXIX, 5, l'infidélité, la perfidie, l'ingratitude, la méchanceté de plusieurs de ses anciens partisans, aujourd'hui ses ennemis, qui ont juré la ruine de tous les gens pieux du pays. Mais son espérance en Dieu ne fait que s'accroître (1, 2, 17, 22, 23, 25). L'Éternel dissipera leurs sanguinaires projets. Il en appelle à la justice de Dieu (14, 28), qui prendra sous sa garde tous ceux qui craignent son nom.

1. Dieu combat pour ses serviteurs.

VERSET 1. Éternel! débats contre ceux qui débattent contre moi; fais la guerre à ceux qui me font la guerre ¹ — 2. Prends ² le bouclier et la rondelle; et lève-toi pour venir à mon secours. — 3. Avance la hallebarde, et ferme le passage devant ceux qui me poursuivent; dis à mon âme : Je suis ta délivrance. — 4. Que ceux qui cherchent mon âme ³ soient honteux et confus. — 9. Mais que mon âme s'égaie en l'Éternel, et se réjouisse en sa délivrance. — 10. Tous mes os diront : Éternel! qui est semblable à toi?

¹ Psaume XLIII, 1.² Pour moi, maintenant, dans ce moment suprême.³ Dans la nouvelle alliance, le chrétien ne demande pas la ruine de ses ennemis (Luc, IX, 55. Matth., V, 44,

45). Nous devons cependant remarquer que toutes les fois que David annonce les châtiments de Dieu sur ses adversaires, il parle comme prophète, comme un organe inspiré.

2. Le fidèle haï du monde ne recourt qu'à Dieu.

David devait être d'autant plus offensé que ceux à qui il avait montré l'affection la plus tendre étaient précisément les plus acharnés contre lui, mais il n'adresse ses plaintes qu'au Seigneur.

VERSET 23. Réveille-toi ¹, réveille-toi, mon Dieu et mon Seigneur! pour me faire justice, et pour maintenir ma cause. — 27. Mais que ceux qui sont affectionnés ² à ma justice, se réjouissent avec un chant de triomphe, et qu'ils fassent éclater leur joie; qu'ils disent incessamment : Magnifié soit l'Éternel, qui veut la paix de son serviteur. — 28. Alors ma langue parlera continuellement de ta justice et de ta louange.

¹ Expression poétique. Dieu ne sommeille jamais; Il détermine le moment où il délivre les siens.² Que ceux qui reconnaissent que le droit est de mon côté, se réjouissent. Le chrétien prend toujours part aux

souffrances ou aux joies de ses frères (1 Cor., XII, 26). On remarquera l'application du verset 19 à Jean, XV, 25. Le rapprochement que fait Jésus lui-même nous montre bien que ce psaume était messianique.

La bataille (2 Sam., XVIII, 2 et suiv.).

David divisa sa troupe en trois corps placés sous le commandement de Joab, d'Abischaï et d'Ittaï.

Comme il allait prendre le commandement en chef, ses soldats, par affection pour lui, et dans la crainte de le perdre, le conjurèrent de ne pas pren-

dre part au combat. « Il vaut mieux, disaient-ils, que tu nous secoures de la ville. » Sa mort aurait eu le résultat le plus désastreux pour tout le pays. Le roi le comprit; mais avant le départ de sa troupe, il recommanda publiquement à Joab de faire en sorte d'épargner la vie de son fils Absalom. — Enfin, on en vient aux mains dans la forêt d'Ephraïm. Les prières de David sont exaucées; la victoire se range de son côté. Mais elle est achetée à un grand prix: vingt mille hommes du côté d'Absalom sont tués. Celui-ci prend la fuite; ses longs cheveux en désordre s'embarrassent dans les branches d'un chêne, sa monture lui échappe et le laisse suspendu à l'arbre. Un des soldats de Joab, le voyant dans cette affreuse position, et fidèle à la recommandation qui a été faite, n'ose pas mettre la main sur lui. Joab, moins scrupuleux, et n'écoutant que le cri de la vengeance, accourt auprès du chêne, et perce de trois dards le coupable Absalom. Son corps est jeté dans une fosse, et recouvert de pierres. Une statue qu'avait fait tailler ce fils rebelle, est placée sur cette tombe, comme un monument de sa révolte.

Lorsque David apprend la mort de son fils, il est saisi d'une vive douleur; il se voile le visage, monte dans sa chambre la plus reculée, et se met à pleurer en criant: « Mon fils Absalom, mon fils, mon fils Absalom! Plût à Dieu que je fusse mort moi-même pour toi! »

Ainsi la victoire fut changée en deuil pour tout le peuple, et la troupe revint dans la ville, à la dérobée, comme si elle eût fui devant l'ennemi. A ce spectacle, Joab se rend auprès du roi, et lui reproche sa faiblesse: « Tu as aujourd'hui couvert de confusion tous tes serviteurs qui ont garanti ta vie. Tu aimes ceux qui te haïssent, et tu hais ceux qui t'aiment. » Alors le roi prit courage et s'assit à la porte de la ville. Le peuple des deux tribus s'assembla autour de lui, tandis qu'Israël (ou les dix autres tribus) se dispersait.

Celles-ci se disaient entre elles: Le roi nous a délivrés de la main de nos ennemis, et il s'est enfui du pays à cause d'Absalom. Or, Absalom, que nous avions oint pour roi sur nous est mort dans la bataille. Maintenant donc, pourquoi ne parlez-vous point de ramener le roi? » Informé de ces dispositions, David envoya Tsadok et Abiathar aux anciens de Juda pour leur conseiller de ne pas se laisser devancer par ceux d'Israël et de le ramener dans sa capitale. En même temps, il fait dire à Hamasa, un des chefs des insurgés, qu'il n'avait rien à craindre, que le roi lui donnerait le commandement de l'armée à la place de Joab. Ainsi David gagna le cœur de tous les hommes de Juda, et se mit en marche pour retourner à Jérusalem. Arrivé au bord du Jourdain, il trouva les hommes de Juda qui venaient à sa rencontre. Parmi eux étaient Scimhi, qui l'avait outragé sur la montagne, Tsiba, serviteur de Méphiboscech, avec ses quinze fils et ses vingt serviteurs, et un millier de Benjamites. David, accompagné d'une portion de son peuple, était en route pour Jérusalem. C'est à ce moment que se rattachent plusieurs psaumes, les LXXXIV, CXVI, CXVIII, XL. On y trouve, non-seulement un cachet historique jusque dans les moindres détails, mais encore une corrélation parfaite avec ceux que nous avons déjà étudiés depuis le XLII (XLII, XLIII, LXII, LXXXVI, XXVII, XXXV).

Joyeux coup-d'œil sur le retour à Sion (Ps. LXXXIV).

VERSET 1. Psaume pour le chanter sur le Guittith 1.

¹ Guittith. Ce mot se trouve encore en tête des psaumes VIII et LXXXI. On en fabriquait probablement le nom d'un instrument fabriqué à Gath, une des cinq villes des Philistins. On n'en connaît pas bien le sens. C'était

Si les Psaumes XLII et XLIII dépeignent les douloureux sentiments qu'éprouve David avant le combat, durant son séjour à Mahanajim, en présence d'un peuple révolté, le psaume LXXXIV dépeint sa joie à l'approche de Jérusalem. Il exprime d'abord un vif désir non encore satisfait de se rendre dans la maison de l'Éternel, et le bonheur qu'il y a de rentrer dans le service du Seigneur (2-5). Le Psalmiste loue ensuite l'Éternel de ce qu'il lui a frayé le chemin vers Sion (6-10). Il termine en proclamant la gratuité et la gloire de l'Éternel.

VERSET 2. Eternel des armées ¹ ! que tes tabernacles sont aimables ! — **3.** Mon âme désire ardemment, et elle soupire après les parvis de l'Eternel ² ; mon cœur et ma chair sont transportés ³ de joie après le Dieu fort et vivant. — **4.** Le passereau même a bien trouvé sa maison, et l'hirondelle son nid, où elle a mis ses petits ⁴ ; et moi, quand verrai-je tes autels ? ô Eternel des armées, mon Roi et mon Dieu ! — **5.** Oh ! qu'heureux sont ceux qui habitent dans ta maison, et qui te louent incessamment ! Sélah.

¹ Jéhovah-Zéboath, ou l'Eternel des armées, le Dieu fort, qui donne la victoire à l'armée fidèle de son peuple. David exprime la joyeuse espérance de s'approcher des tabernacles du Seigneur.

² Remarquez quel est son plus ardent désir après sa victoire et son retour chez lui. Il ne mentionne que le parvis

ou l'avant-cour du tabernacle, parce que le sacrificateur seul pouvait entrer dans le tabernacle même.

³ Du désir de revoir le tabernacle dans lequel l'Eternel est adoré.

⁴ Si Dieu, qui est tout bon, donne à l'hirondelle et au passereau leur nid, Il me fera retrouver ses autels après lesquels mon cœur soupire.

VERSET 6. Oh ! qu'heureux est l'homme dont la force est en toi, et ceux au cœur desquels sont les chemins battus ¹ ! — **7.** Passant par la vallée de Baca ², ils la réduisent en fontaine ; la pluie aussi comble les réservoirs ³. — **8.** Ils vont de force en force pour se présenter devant Dieu en Sion ⁴.

¹ Chemin battu, voie bien unie, où rien ne le fait tomber. David avait éprouvé le bonheur qu'on trouve à chercher sa force dans le Seigneur et à se laisser conduire par Lui. C'est sa ferme confiance en Dieu qui l'a tiré de Mahanajim.

² Vallée de Baca ou vallée des larmes. Les fidèles trouvent des consolations partout, même dans les situations les plus pénibles ; tout comme une vallée dont l'aspect excite la tristesse peut se changer en un verger bien arrosé.

³ La sécheresse est très-fréquente en Orient, et les pluies sont une source d'abondance : image du bonheur réservé au fidèle dans l'épreuve.

⁴ David retournait à Jérusalem, après la défaite de l'insurrection, accompagné d'une grande troupe de sujets repentants ; son retour était un joyeux triomphe. Dans un sens spirituel, ces paroles expriment la joie de ceux dont la force est dans l'Eternel, et qui, pleins d'amour les uns pour les autres, tendent ensemble vers la céleste Sion.

VERSET 9. Eternel, Dieu des armées ! écoute ma requête ; Dieu de Jacob ¹ ! prête l'oreille. Sélah. — **10.** O Dieu, notre ² bouclier ! vois et regarde la face de ton oint ! — **11.** Car ³ un jour vaut mieux dans tes parvis que mille ailleurs. J'aimerais mieux me tenir à la porte, dans la maison de mon Dieu, que de demeurer dans les tentes des méchants ⁴. — **12.** Car ⁵ l'Eternel notre Dieu nous est un soleil et un bouclier ; l'Eternel donne la grâce et la gloire, et il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité. — **13.** Eternel des armées, oh ! qu'heureux est l'homme qui se confie en toi !

¹ David n'est pas encore arrivé au terme de son voyage ; aussi invoque-t-il de nouveau l'Eternel.

² Il parle au nom du peuple qui a combattu pour lui ; Dieu, qui a été le bouclier, le défenseur d'Israël, rétablira son oint.

³ Ce *car* montre que la pensée domi-

nante chez le Psalmiste c'est de rentrer en Sion et de pouvoir y servir le Seigneur.

⁴ Durant sa fuite, si David eût été un roi impie, il aurait pu trouver un refuge dans les demeures des Israélites qui ne craignent point Dieu, ou chez les ennemis du peuple. Mais il n'aurait

pas voulu acheter à ce prix la faveur du parti rebelle, et il aurait préféré la moindre place sur le seuil de la maison de Dieu à la demeure des méchants.

⁵ La raison pour laquelle le Psalmiste

est si heureux de se rendre à la maison de Dieu, c'est que l'Éternel est un soleil, une source inépuisable de lumière et de chaleur, un bouclier, une défense assurée.

Générosité de David envers ses ennemis ; sa gratitude envers ses amis
(2 Sam., XIX, 16-39).

Scimhi se jeta aux pieds du roi, reconnut ses torts, et demanda grâce. Abiscai, un des principaux officiers, ne croyait pas qu'un homme qui avait maudit l'oint du Seigneur, pût échapper à la peine qu'il méritait. Mais David lui dit : « Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tserujah, ferait-on mourir aujourd'hui quelqu'un en Israël ? » Et se tournant du côté de Scimhi, il lui jura qu'il ne lui ferait aucun mal. Le fils de Jonathan, Méphibosceth, qui, pendant l'absence du roi, lui était resté fidèle, se présenta, et se plaignit de Tsiba qui l'avait calomnié (2 Sam., XVI). David, qui n'ajoutait pas pleine foi à ses paroles, maintint en partie ce qu'il avait ordonné. Tsiba garda la moitié des terres de Saül, et l'autre moitié fut rendue à leur légitime possesseur. — Barzillai, qui avait fourni des vivres au roi (2 Sam., XVII, 27), l'accompagna jusqu'au Jourdain. David voulut lui témoigner sa reconnaissance, et l'amener à la cour. Mais le vénérable vieillard alléqua son grand âge (il avait quatre-vingts ans), et préféra terminer ses jours à Galaad, pays de ses pères. Il présenta son fils Kimham, que le roi prit à son service. Barzillai, ayant reçu le baiser d'adieu de son prince, s'en retourna chez lui.

Jalousie des dix tribus lors de la restauration de David (2 Sam., XIX, 40-43).

David arriva à Guilgal, et Israël réalisa pour la seconde fois le nom de ce lieu (Révolution), en effaçant la honte dont il s'était couvert par ce déplorable schisme. Mais il n'y avait que la moitié des dix tribus d'Israël, tandis que Juda y était en entier. Les premières avaient été blessées de ce que les hommes de Juda avaient été les premiers au-devant du roi. Elles en firent un reproche à David. Les hommes de Juda répondirent : « Le roi nous est plus près qu'à vous. Pourquoi vous fâchez-vous de cela ? » Ce langage ne fit qu'irriter les hommes d'Israël. « Nous avons dix parts au roi, dirent-ils, et même nous sommes à David quelque chose de plus que vous. Pourquoi nous avez-vous méprisés ? » De son côté, Juda voulait la prééminence. Ainsi, l'animosité, la jalousie, divisaient encore les diverses portions de ce peuple léger et ingrat. Ce jour de joie fut plein d'amertume pour David. A peine était-il sorti de la guerre civile, à peine approchait-il de Jérusalem, qu'une étincelle allait rallumer un nouvel incendie.

Psaume CXVI.

Ce psaume ne renferme aucune inscription historique; l'auteur même n'est pas indiqué. Mais plusieurs indices nous montrent qu'il fut écrit dans cette circonstance.

VERSET 1. J'aime ¹ l'Éternel, parce qu'il a exaucé ma voix et mes supplications. — 2. Car il a incliné son oreille vers moi; c'est pourquoi je l'invoquerai tous les jours de ma vie. — 3. Les cordeaux de la mort m'avaient environné, et les détresses du sépulcre m'avaient rencontré; j'avais trouvé la détresse et la douleur. ². — 4. Mais j'invoquai le nom de l'Éternel, disant : Je te prie, Éternel ! délivre mon âme ! — 5. L'Éternel est pitoyable et juste, et notre Dieu fait miséricorde. — 6. L'Éternel garde les petits ³; j'étais devenu misérable ⁴, et il m'a sauvé.

¹ Comparez psaume XVIII, 2.

² Comparez psaumes LXIX et XXII.

³ David avait été profondément humilié, surtout quand Scimhi l'insulta sur la montagne.

⁴ La prière qu'il faisait dans le psaume XXII, 2, montre combien il avait été près de succomber.

VERSET 7. Mon âme, retourne en ton repos ¹, car l'Éternel t'a fait du bien; — 8. car tu as retiré mon âme de la mort, mes yeux de pleurs, et mes pieds de chute. — 9. Je marcherai en la présence de l'Éternel ², dans la terre des vivants. — 10. J'ai cru, c'est pour quoi j'ai parlé ³; j'étais extrêmement affligé. — 11. Je disais dans ma détresse : Tout homme est menteur ⁴.

¹ Appliqué à David, ce repos c'est Jérusalem, le sanctuaire dans les parvis duquel il est sur le point d'entrer (verset 19). Un homme goûte le vrai repos, lorsqu'il passe du monde et du péché à Jésus (Matth., XI, 28 et suiv., Jér., XXXI, 2).

² Il exprime le bonheur dont il jouira : il vivra, il marchera devant l'Éternel en goûtant une communion intime avec le Seigneur. C'est le partage de quiconque se charge du joug de Christ.

³ Ma foi s'est affermie dans l'épreuve; j'ai reconnu toute la fidélité, tout l'amour, toute la puissance de mon Dieu. Aussi, ai-je dû confesser son nom et rendre témoignage à ses gratuités. Une foi qui ne se manifeste pas est suspecte, ou plutôt c'est une foi morte.

⁴ Il avait éprouvé la perfidie des hommes, tandis que la puissance et la grâce de Dieu se montrèrent à lui dans tout leur éclat.

VERSET 12. Que rendrai-je à l'Éternel? tous ses bienfaits sont sur moi. — 13. Je prendrai la coupe des délivrances ¹, et j'invoquerai le nom de l'Éternel. — 14. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple. — 15. La mort des bien-aimés de l'Éternel est précieuse devant ses yeux ². — 16. Je te prie, ô Éternel, car je suis ton serviteur; je suis ton serviteur, le fils de ta servante; tu as délié mes liens ³. — 17. Je te sacrifierai des sacrifices d'actions de grâces, et j'invoquerai le nom de l'Éternel ⁴. — 18. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple, — 19. dans les parvis de la maison de l'Éternel, au milieu de toi, ô Jérusalem ⁵! Louez l'Éternel.

¹ C'était l'usage dans des circonstances importantes, les jours de fête, de faire passer une coupe qu'on appelait la coupe de la délivrance. Puisque David a éprouvé les effets de la puissance de son Dieu, il l'en bénira.

² Les bien-aimés de l'Éternel ce sont ses saints, les fidèles, objet de l'amour de Dieu (Ps. LXXXVI, 2). Il veille sur eux, et les garde sans cesse. A leur mort, il les recueille dans son céleste repos.

³ Déjà, au psaume LXIX, 33, le Psalmiste s'est comparé à un prisonnier.

⁴ Il se propose deux choses qui étaient essentiellement réservées au sacrificeur : offrir des sacrifices d'actions de grâces, et invoquer le nom de l'Éternel.

⁵ Le Psalmiste se réjouit d'avance de pouvoir, après son exil, louer l'Éternel dans les parvis, et selon les prescriptions de la loi.

Si le psaume CXVI coïncide avec le moment où David s'approchait de Jérusalem, le CXVIII décrit son entrée dans la maison de Dieu.

Cantique de victoire (Ps. CXVIII).

VERSET 1. Célébrez l'Éternel, car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement. — 2. Qu'Israël dise maintenant que sa miséri-

corde dure éternellement. — 3. Que la maison d'Aaron dise maintenant, que sa miséricorde dure éternellement. — 4. Que ceux qui craignent l'Éternel disent maintenant, que sa miséricorde dure éternellement ¹. — 5. Quand ² je me suis trouvé dans la détresse, j'ai invoqué l'Éternel, et l'Éternel m'a répondu en me mettant au large. — 6. L'Éternel est pour moi; je ne craindrai rien; que me ferait l'homme? — 7. L'Éternel est pour moi parmi ceux qui m'aident; c'est pourquoi j'irai en ceux qui me haïssent ce que j'attends. — 8. Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel, que de s'assurer sur l'homme. — 9. Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel, que de s'assurer sur les principaux d'entre les peuples ³.

¹ Le roi victorieux, plein de joie de son retour, veut que chacun s'associe à son cantique de louange et d'actions de grâces : d'abord, l'assemblée en général (verset 2); puis, les sacrificateurs ou la maison d'Aaron (verset 3); la portion fidèle et vivante de l'assemblée. Tous sont invités à proclamer la perpétuité de la miséricorde de l'Éternel.

² Le Psalmiste commence maintenant à décrire les expériences qu'il a faites de la fidélité de Dieu, et qui servent de motif à ses louanges.

³ Sur les principaux, en général sur le pouvoir, l'amitié, les conseils de gens influents, et dont David venait d'éprouver l'inconstance et la faiblesse.

VERSET 10. Toutes les nations m'avaient environné; mais au nom de l'Éternel je les ai détruites. — 12. Elles m'avaient environné comme des abeilles, elles ont été éteintes comme un feu d'épines; car au nom de l'Éternel je les ai détruites ¹. — 13. Tu m'avais rudement poussé ² pour me faire tomber; mais l'Éternel m'a secouru. — 14. L'Éternel est ma force et mon cantique ³; il a été mon libérateur.

¹ Les versets 10-12 expriment la délivrance que Dieu lui avait accordée de tous ses ennemis, tant extérieurs qu'intérieurs.

² Apostrophe à l'ennemi.

³ Le sujet de mon cantique.

VERSET 15. Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans les tabernacles des justes ¹; la droite de l'Éternel, disent-ils, fait vertu. — 16. La droite de l'Éternel est élevée, la droite de l'Éternel fait vertu. — 17. Je ne mourrai point, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres de l'Éternel. — 18. L'Éternel m'a châtié sévèrement; mais il ne m'a point livré à la mort.

¹ Les justes, les enfants de Dieu, les justifiés par la foi et rendus justes, se réjouissent de la victoire de David;

ainsi, l'on voit toujours, parmi les enfants de Dieu, que la délivrance de l'un cause de la joie à tous les autres.

VERSET 19. Ouvrez-moi les portes de la justice; j'y entrerai, et je célébrerai l'Éternel ¹. — 20. C'est ici la porte de l'Éternel, les justes y entreront ². — 21. Je te célébrerai, de ce que tu m'as exaucé et que tu as été mon libérateur. — 22. La pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, est devenue la principale de l'angle ³. — 23. Ceci a été fait par l'Éternel, et a été une chose merveilleuse devant nos yeux ⁴. — 24. C'est ici la journée ⁵ que l'Éternel a faite; égayons-nous, et nous réjouissons en elle. — 25. Éternel! je te

prie, délivre-nous maintenant ; Eternel ! je te prie, donne-nous maintenant la prospérité ⁶.

¹ Les portes du tabernacle où habite le Dieu juste. Ainsi pouvait parler David, revenant de son exil. Quelques personnes ont cru mal à propos que ces paroles s'appliquaient au retour de la captivité de Babylone ; mais on voit assez qu'elles ne concernent que David et son antitype, Christ.

² Comparez psaume XV.

³ Dans un sens prochain, cette pierre est le roi rejeté par les rebelles et qui est maintenant rétabli. Dans un sens éloigné, typique (voy. Matth., XXI, 42. 4 Pierre, II, 6, 7. Esaïe, XXVIII, 16),

Christ est cette pierre que les principaux d'Israël avaient rejetée ; c'est Lui qui, par sa mort et sa résurrection, est l'unique fondement de notre salut.

⁴ La délivrance de David est à ses yeux un prodige de la puissance du Seigneur ; il en est ainsi de la résurrection de Jésus (Esaïe, LIII, 8-12).

⁵ D'abord le jour du retour de David à Jérusalem, puis le jour de la résurrection de Christ.

⁶ C'est le sens qu'a le mot Hosanna dans Matth., XXI, 9. Marc, XI, 40. Jean, XII, 43.

VERSET 26. Béni soit celui qui vient au nom de l'Eternel ¹ ; nous vous ² bénissons de la maison de l'Eternel. — 27. L'Eternel est le Dieu fort, et il nous a éclairés ³. Liez avec des cordes la bête du sacrifice, et l'amenez jusqu'aux cornes de l'autel ⁴.

¹ Vraisemblablement les versets 26 et 27 étaient une réponse des sacrificateurs et des lévites aux versets 19 et suiv. Celui qui vient au nom du Seigneur, c'était d'abord David, et, dans un sens bien plus élevé, Jésus-Christ, dont il était le type.

² Le cortège qui l'accompagne est aussi béni.

³ Il a tourné vers nous sa face, qui est comme un soleil (Ps. LXXXIV, 42) ; il nous a montré sa bonté en nous rendant le roi.

⁴ Que les sacrificateurs immolent des victimes en l'honneur de l'Eternel !

VERSET 28. Tu es mon Dieu fort, c'est pourquoi je te célébrerai ; tu es mon Dieu, je t'exalterai. — 29. Célébrez l'Eternel ; car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement.

Réponse du roi. Il répète la doxologie du commencement. A ce psaume se rattache naturellement le XCII.

Conduite de Dieu envers les hommes (Ps. XCII).

Cantique pour être chanté un jour de sabbat ; ce qui n'empêche point de le rapporter au rétablissement de David sur son trône. L'auteur voulut sans doute qu'on le chantât chaque jour de repos en mémoire de la victoire que Dieu lui avait accordée.

VERSET 2. C'est une belle chose ¹ que de célébrer l'Eternel, et de psalmodier à ton nom, ô Souverain ! — 3. D'annoncer chaque matin ta bonté, et ta fidélité toutes les nuits, — 4. sur l'instrument à dix cordes et sur la lyre, et par un cantique médité sur la harpe ².

¹ Est-ce aussi pour vous une belle chose que de célébrer le nom de l'Eternel ?

² Soit avec la harpe, soit avec la guitare à dix cordes.

VERSET 5. Car, ô Eternel ! tu m'as réjoui par tes œuvres, et je me réjouirai des œuvres de tes mains ¹. — 6. O Eternel ! que tes

œuvres sont magnifiques ! Tes pensées sont merveilleusement profondes ². — 7. L'homme abruti n'y connaît rien, et l'homme insensé ne comprend point ceci ³.

¹ Dans la nature et dans le gouvernement du monde.

² Profondes par la sagesse qui s'y déploie, tout comme magnifiques par la puissance qui s'y manifeste.

³ L'homme abruti, endurci dans le péché, rendu insensé quant aux voies de Dieu, incapable d'en admirer la profondeur et la magnificence.

VERSET 11. Mais tu élèveras ma corne ¹ comme celle d'une licorne ², et mon onction sera l'huile toute fraîche ³. — 12. Et mon œil verra en ceux qui m'épient, et mes oreilles entendront touchant les méchants qui s'élèvent contre moi, ce que j'attends.

¹ La corne est le symbole de la force (Michée, IV, 43).

² La licorne, en hébreu, *réem*, mam-mifère sauvage de la grandeur d'un petit cheval, ayant une corne blanche

au front. D'autres croient que c'est le rhinocéros.

³ Tu accrotras ma force et ma puissance : Tu m'oindras comme tout de nouveau.

VERSET 13. Le juste s'avancera comme la palme ¹, et croitra comme le cèdre au Liban. — 14. Etant plantés dans la maison de l'Éternel ², ils fleuriront dans les parvis de notre Dieu ³. — 15. Ils porteront encore des fruits dans la vieillesse toute blanche ; ils seront en vigueur, et se tiendront verts ⁴ ; — 16. afin d'annoncer que l'Éternel est droit. Il est mon rocher, et il n'y a point d'injustice en Lui.

¹ Palme ou palmier, ou dattier ; cet arbre s'élève en Palestine jusqu'à 30 mètres de haut, et atteint l'âge de deux siècles. Le fruit en est délicat ; on en fait aussi une liqueur connue sous le nom de vin de dattes. Tandis que les impies s'avancent comme l'herbe (verset 8), le juste s'avance comme la palme.

² Cèdre, emblème de la force, de la

beauté d'une longue durée. Il est originaire du Liban ; cependant on en trouve sur le Taurus.

³ Dans la communion avec le Seigneur, en qui ils ont leurs racines.

⁴ Éternelle jeunesse de l'âme du fidèle étroitement uni à son Dieu (Ésaïe, XL, 31).

Révolte de Scébah. Mort de Hamasa (2 Sam., XX).

Un homme méchant, nommé Scébah, de la tribu de Benjamin, profita de la mésintelligence qui surgit entre les deux tribus d'un côté, et les dix tribus de l'autre, pour exciter un nouveau schisme ; il se mit à publier cette provocation : Israël, que chacun se retire dans ses tentes ! laisse Juda et son roi. Les onze tribus se détachèrent de David, et Juda seul lui resta fidèle. Mais ce nouvel ébranlement ne fut pas de longue durée. Aussitôt David commande à son lieutenant Hamasa de réunir les hommes de Juda dans l'espace de trois jours. Mais Hamasa ne s'acquittant pas assez promptement de sa mission, le roi donne ordre à Abisgaï de poursuivre Scébah avec quelques hommes qu'il avait sous la main. Abisgaï et son frère Joab se mettent à sa poursuite. Joab rencontre Hamasa à Gabaon, et jaloux du commandement dont cet ancien partisan d'Absalom est investi, se méfiant peut-être aussi de lui, Joab souille son épée et le tue lâchement. Un des serviteurs de Joab se tient auprès du cadavre de Hamasa en criant à tous ceux qui passaient : « Que quiconque est pour Joab et pour David, suive Joab. » — Cependant Scébah s'était retiré dans la ville d'Abel, ville forte, située sur la partie méridionale du Liban, au nord du lac Mérom. Joab et sa troupe vont l'y as-

siéger. Les habitants de la ville, redoutant les horreurs d'un siège, font périr Scébah, et Joab s'en retourne auprès du roi à Jérusalem.

C'est à cette époque que se rapportent les psaumes XXXIX, LXXVIII et XL.

Qui est-ce qui me consolera (Ps. XXXIX) ?

VERSET 1. Psaume. — Jédithun. Voyez psaume LXII.

Le silence que David voulut garder quelque temps au sujet de sa douleur ne pouvait pas lui procurer la paix (2-4). Enfin, il se tourne vers le Seigneur et lui demande de lui faire connaître de combien courte durée est la vie, et par là même les souffrances ou la prospérité qu'on peut y trouver (5-7) ; il demande une nouvelle assurance du pardon de ses péchés et le secours céleste pour terminer en paix son pèlerinage ici-bas (8-14).

VERSET 2. J'ai dit : Je prendrai garde à mes voies, afin que je ne pèche pas par ma langue, et je garderai ma bouche avec un frein ¹, tant que le méchant sera devant moi ². — 3. J'ai été muet, sans dire mot ; j'ai même tû ce qui était bon ; mais ma douleur s'est augmentée. — 4. Mon cœur s'est échauffé au-dedans de moi, et le feu de ma méditation ³ s'est embrasé ; j'ai parlé de ma langue, et j'ai dit :

¹ Abattu, découragé, il ne voulait plus parler de ses souffrances. Il y a un silence sage, nécessaire ; c'est celui qu'il faut garder en présence des méchants, des personnes incapables de nous comprendre ; mais ne pas verser ses douleurs dans le sein du Père céleste, c'est se priver des plus grandes consolations.

² La révolte d'Absalom ayant été comprimée, il ne peut être question que de Scébah. David s'était cru au terme de celle de ces troubles, lorsque celui-ci vint renverser pour un moment ses espérances de paix.

³ Lorsque je méditais sur cette nouvelle épreuve.

Le Psalmiste, ayant trouvé qu'en ne confiant pas ses peines à Dieu, il ne goûtait aucun repos, entre dans une voie différente ; il recourt à Celui qui peut le consoler.

VERSET 5. Eternel ! donne-moi à connaître ¹ ma fin, et quelle est la mesure de mes jours ; que je sache de combien petite durée je suis. — 6. Voilà, tu as réduit mes jours à la mesure de quatre doigts, et le temps de ma vie est devant toi comme un rien. Certainement, tout homme qui subsiste n'est que vanité ². Sélah. — 7. Certainement, l'homme ³ se promène parmi ce qui n'a que l'apparence ; certainement, il se tourmente en vain ; on amasse des biens, et on ne sait qui les recueillera.

¹ Quoiqu'il sache que tout est vanité, il demande au Seigneur de le lui mieux faire comprendre, et surtout de lui faire mieux considérer la brièveté de ses jours.

² Même lorsqu'on croit sortir de l'épreuve, comme David après sa victoire sur Absalom et son retour de l'exil.

³ Les douleurs comme la prospérité sont de courte durée.

VERSET 8. Et maintenant, qu'ai-je attendu ¹, Seigneur ? Mon attente est en toi.

¹ Qu'ai-je attendu ? Si j'ai espéré temporels, je me suis trompé. Il n'y a de consolation véritable, de bien réel qu'en toi.

VERSET 9. Délivre-moi de toutes mes transgressions ¹, et ne m'expose pas à l'opprobre de l'homme insensé ².

¹ Ses péchés se dressent encore devant lui et viennent ajouter à sa douleur.

² C'est probablement Scébah, qui, en effet, s'est conduit en insensé. Que cet impie n'ait pas lieu de me couvrir de honte.

VERSET 10. Je me suis tû, et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'as fait ¹. — 11. Retire ² de moi la plaie que tu m'as faite; je suis défailli par la guerre que tu me fais. — 12. Aussitôt que tu reprends quelqu'un, et que tu le châties à cause de son péché, tu consumes, comme la teigne, son excellence. Certainement, tout ³ homme est vanité. Sélah.

¹ Le Psalmiste considère maintenant que cette épreuve vient du Seigneur, et il fait taire tout murmure.

² S'il ouvre la bouche, c'est pour implorer le secours de Dieu dont il a déjà si souvent éprouvé l'efficacité.

VERSET 13. Eternel ! écoute ma requête ¹, prête l'oreille à mon cri, et ne sois point sourd à mes larmes ². Car je suis voyageur devant toi, et étranger ³ comme tous mes pères ⁴. — 14. Détourne-toi de moi, afin que je reprenne mes forces avant que je m'en aille, et que je ne sois plus ⁵.

¹ Voyez versets 5, 9, 14.

² Le découragement qu'il éprouvait au commencement du psaume a disparu.

³ David se sent toujours plus étranger dans ce monde; mais il est étranger et voyageur devant l'Eternel, placé sous sa garde; comme tel, il a droit à sa compassion. Moïse avait recommandé l'étranger à la pitié et à la bienveillance des Israélites (Exode, XXII, 24. Deut., XXIV,

47. XXVII, 49). Quelle douce pensée pour le Psalmiste que de pouvoir s'envisager comme l'hôte de Dieu !

⁴ En particulier comme les trois patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, que l'Eternel protégea toujours comme ses pèlerins et ses voyageurs.

⁵ On voit que le Psalmiste désire encore le repos pendant cette vie, quoiqu'il sache que ce pèlerinage terrestre aboutit à un repos bien meilleur.

La douleur, qui inspira le psaume XXXIX, se dissipa, et David chanta de nouveau les louanges de l'Eternel au psaume XL. Mais avant d'exprimer toute sa joie, il veut encore instruire le peuple d'Israël et mettre sous ses yeux le tableau des grâces de l'Eternel. C'est ce qu'il fait au psaume LXXVIII.

Conduite de Dieu envers son peuple (Ps. LXXVIII).

Tout ce psaume, en particulier les versets 9, 60 et suiv., a en vue la tribu rebelle d'Ephraïm, et se termine en disant que Dieu a fait choix de la tribu de Juda; ce qui indiquerait qu'il a été écrit après l'affaire de Scébah. Il a donc pour but d'affermir l'impression produite par cet événement, et par la défaite de l'insurrection d'Absalom.

VERSETS 1-4. Écoute, mon peuple, une instruction tirée de ton histoire, telle que nos pères nous l'ont racontée, et telle que nous devons la raconter à nos enfants, à la gloire de la puissance de Dieu.

VERSETS 5-14. L'Eternel donna à Israël une loi qui devait se transmettre de génération en génération; le peuple devait placer toute sa confiance en son Dieu et ne jamais oublier ses bienfaits. Mais les enfants d'Ephraïm ont violé l'alliance.

VERSETS 12-42. Le Psalmiste décrit ensuite les miracles de l'Eternel: le passage de la mer Rouge, la colonne de nuée et la colonne de feu, l'eau sortant du rocher, les caillies, la manne, l'inconstance et le châtement du peuple, la compassion de Dieu envers lui (43-55), les plaies d'Égypte, la sortie de ce pays, l'entrée en Canaan, l'arrivée au mont de Sion déjà sanctifié par le sacrifice d'Abraham, la destruction des peuplades païennes (56-64), la période des juges jusqu'à la domination des Philistins et l'enlèvement de l'arche (60-64), la mort d'Héli et de ses

filis (1 Sam., IV), la profonde désolation du peuple, puisque les veuves mêmes n'eurent plus de larmes à verser (65-72), la période prospère sous David.

Voici, je viens (Ps. XL).

La première partie de ce psaume (1-6) signale une grande délivrance, et la seconde une profonde douleur. Ce contraste offrirait une difficulté si Hébr., X, 5 et suiv., ne nous en donnait pas la clef. La seconde partie depuis le verset 7 nous montre comment celui qui signale cette délivrance y est parvenu, savoir, par une foi ferme dans les plus grandes détresses et par le chemin de l'obéissance.

VERSET 2. J'ai patiemment attendu l'Éternel ¹, et il s'est tourné vers moi, et il a oui mon cri. — **3.** Il m'a fait remonter hors d'un puits qui menait un grand bruit, et d'un borbier fangeux; il a assuré mes pieds sur le roc, et il a affermi mes pas ². — **4.** Et il a mis dans ma bouche un nouveau cantique de louanges à notre Dieu ³. Plusieurs, voyant cela ⁴, craindront, et s'assureront en l'Éternel. — **5.** Oh! qu'heureux est l'homme qui a pris l'Éternel pour son assurance, et qui ne regarde point aux orgueilleux, ni à ceux qui se détournent vers le mensonge! — **6.** Éternel! mon Dieu, tu as fait que tes merveilles et tes pensées envers nous sont en si grand nombre qu'il n'est pas possible de les arranger devant toi. Veux-je les réciter et les dire? Elles sont en si grand nombre que je ne les saurais raconter.

¹ Comme il le décrit plus loin au verset 12.

² C'est ce que David éprouva sans cesse. Christ, dans ses souffrances, surtout en Gethsémané, ressentit aussi dans son humanité, l'assistance divine.

³ Nous aussi, nous chanterons un cantique nouveau, lorsque nous verrons derrière nous le péché et la mort.

⁴ Plusieurs, voyant cette délivrance venue d'en haut, et mes actions de grâces.

VERSET 7. Tu ne prends point plaisir au sacrifice ni au gâteau ¹, mais tu m'as percé les oreilles ²; tu n'as point demandé d'holocauste, ni d'oblation pour le péché ³. — **8.** Alors j'ai dit ⁴: Me voici, je suis venu ⁵, il est écrit de moi dans le volume du livre ⁶: — **9.** Mon Dieu! j'ai pris plaisir à faire ta volonté, et ta loi est au-dedans de mes entrailles.

¹ Tu ne prends point plaisir aux sacrifices qui sont offerts sans les dispositions du cœur qu'on doit y apporter, et sans l'intelligence de leur signification prophétique.

² Allusion à Exode, XXI, 6. On percevait l'oreille de l'esclave qui voulait rester chez son maître depuis la septième année dans laquelle il aurait pu recouvrer sa liberté. Cette opération montrait que cet esclave devait servir son maître pour toujours. — Tu m'as pris à ton service, à perpétuité; je ne m'appartiens plus à moi-même, mais je suis à toi pour faire ta volonté; tu m'as marqué du sceau de ton adoption. — Tels sont aussi les chrétiens (2 Cor., I, 22. Rom.,

VIII, 13). — C'est aussi ce qui est dit de Jésus: Le Père l'a marqué de son sceau (Jean, VI, 27).

³ L'Éternel avait bien institué des holocaustes et des sacrifices dans la loi; mais ces sacrifices ne pouvaient effacer le péché. Appliquées à Jésus dans Hébréux, X, 5-8, ces paroles établissent clairement cette grande vérité, c'est que Christ est le vrai sacrifice et le seul qui puisse satisfaire la justice de Dieu. — Dans la pensée de David, ces offrandes sanglantes ne pouvaient en elles-mêmes opérer la réconciliation avec Dieu.

⁴ Le Psalmiste montre qu'il s'est déjà soumis au Seigneur; il sait que l'immo-

lation de sa volonté lui est seule agréable. Appliquées à Jésus, ces paroles nous font voir, d'une manière éclatante, l'abolition de tout sacrifice sanglant, et la réalisation qu'il a opérée des offrandes typiques.

⁵ Je suis déjà venu, et je suis prêt à l'offrir mon corps. Telle était la consécration de David à Dieu; telle fut surtout celle de Jésus pour le salut de son Eglise.

⁶ Dans le livre de la loi. Voyez encore Deutéronome, XVIII, 45. Il ne faut jamais perdre de vue que les sacrifices lévitiques figuraient celui de Christ, et la substitution de sa personne à celle des pécheurs. Le devoir de David était aussi tracé dans le livre de la loi; nous y trouvons aussi le nôtre : le Seigneur nous demande une consécration complète de notre corps et de notre âme.

VERSET 10. J'ai annoncé ¹ ta justice ² dans une grande assemblée ³; voilà, je n'ai point fermé mes lèvres ⁴; tu le sais, Eternel ! — 11. Je n'ai point renfermé ta justice au-dedans de mon cœur ⁵; j'ai déclaré ta fidélité et ta délivrance; je n'ai point caché ta vérité ni ta bonté dans la grande assemblée ⁶.

¹ Il était convaincu que les sacrifices agréables à Dieu sont l'obéissance et la louange. Si David a annoncé la justice de Dieu, Christ l'a fait à un bien plus haut degré (Jean, XVII, 4).

² Ta justice, ta sainteté, tes commandements.

³ Pour David, c'était le peuple au sein duquel se chantaient ses cantiques. Mais Christ a annoncé parfaite-

ment la justice de Dieu. Voyez son discours sur la montagne.

⁴ David ne s'est point lassé de publier les louanges de son Dieu; ainsi Christ l'a proclamé en présence même de ses plus grands ennemis, les Pharisiens et les Sadducéens.

⁵ Christ a fait entendre les menaces de Dieu (Jean, VIII, 24), malgré l'opposition de ses adversaires.

⁶ Comparez Jean, I, 47, 48.

VERSET 12. Toi donc ¹, ô Eternel ! ne m'épargne point tes compassions; que ta bonté et ta vérité me gardent continuellement. — 13. Car des maux sans nombre ² m'ont environné; mes iniquités ³ m'ont atteint; et je ne les ai pu voir ⁴; elles surpassent en nombre les cheveux de ma tête et le cœur me manque. — 14. Eternel ! veuille me délivrer, Eternel ! Hâte-toi de venir à mon aide ! — 18. Or, je suis affligé et misérable ⁵; mon Dieu, ne tarde point.

¹ Jusqu'ici, le Psalmiste a dit ce qu'il a fait; maintenant, il demande à Dieu de veiller toujours sur lui.

² Ceci s'est littéralement accompli pour Jésus-Christ.

³ Jésus a été fait péché pour nous (2 Cor., V, 21); Il regarde nos péchés

comme étant siens, parce qu'il les a portés en son corps sur le bois.

⁴ Tant elles étaient grandes, innombrables. Voyez les dernières paroles de Jésus sur la croix.

⁵ Tel fut Jésus en Gethsémané et en Golgotha.

Trois ans de famine (2 Sam., XXI, 1-14).

VERSET 1. Il y eut du temps de David une famine qui dura trois ans de suite. Et David consulta l'Eternel ¹, et l'Eternel lui répondit : C'est à cause de Saül, parce qu'il a fait mourir les Gabaonites ². — 2. Alors le roi appela les Gabaonites pour leur parler. — 3. Que vous ferai-je, et par quel moyen vous apaiserai-je, afin que vous bénissiez l'héritage de l'Eternel ³. — 4. Et les Gabaonites lui répondirent : Nous n'avons que faire ni de l'or ni de l'argent de Saül et de sa maison ⁴. — 5. Puisque cet homme nous a détruits, que

nous avons été exterminés ; — 6. qu'on nous livre sept hommes de ses fils, et nous les mettrons en croix devant l'Éternel ⁵, au coteau de Saül ⁶. Et le roi leur dit : Je vous les livrerai.

¹ Il ne cherche point les causes naturelles de ce fléau, mais la volonté du Seigneur, et cela par le moyen des sacrificateurs et des prophètes.

² Israël avait fait serment de laisser vivre les Gabaonites (Josué, IX, 45-49), mais Saül voulut les détruire, et par là viola ce serment, et transgressa la loi sur le serment. Ce fut ce qui attira ce châtement de Dieu sur le peuple.

³ Que vous intercédez pour Israël.

⁴ D'après Nombres, XXXV, 34, on ne pouvait prendre aucune rançon pour un meurtrier volontaire. Les Gabaonites montraient qu'ils connaissaient la loi. Ils ne voulaient pas qu'on fit mourir aucun innocent, aucun étranger à la famille de Saül, seul coupable.

⁵ Devant l'Éternel, pour satisfaire à la loi, et non pour nous venger.

⁶ Près de l'ancienne résidence de Saül.

VERSET 7. Or le roi épargna Méphibosceth, fils de Jonathan, à cause du serment que David et Jonathan ¹ avaient prêté entre eux au nom de l'Éternel. — 8. Mais le roi prit les deux fils de Ritspa, qu'elle avait enfantés à Saül, savoir, Armoni et Méphibosceth, et les cinq fils de Mical, fille de Saül ², qu'elle avait élevés à Hadriel. — 9. Et il les livra entre les mains des Gabaonites, qui les mirent en croix sur la montagne devant l'Éternel. Et ces sept-là furent tués ensemble au commencement de la moisson des orges.

¹ 4 Samuël, XX, 43, 46, 47, 23. Ainsi David épargna Méphibosceth, fils de son fidèle ami Jonathan, et toute sa famille qui avait le plus de droit au trône.

² Non pas la femme de David, mais sa sœur, qui est aussi nommée Mérob (1 Sam., XIV, 49; XVIII, 49).

VERSET 10. Alors Ritspa prit un sac ¹ et se l'étendit sur un roc ², dès le commencement de la moisson, jusqu'à ce qu'il tombât de l'eau du ciel sur eux ³, et elle ne souffrait point qu'aucun oiseau du ciel se posât sur eux le jour, ni aucune bête des champs la nuit. — 11. Et on le rapporta à David. — 12. Et David prit les os de Saül et de Jonathan de la montagne de Jabès, en Galaad ⁴. — 13. Et on recueillit aussi les os de ceux qui avaient été mis en croix. — 14. Et on les ensevelit au pays de Benjamin, à Tsélah, au sépulcre de Kis ⁵; et après cela, Dieu fut apaisé envers le pays.

¹ D'une grossière étoffe dont elle fit une tente.

² Où ils avaient été pendus.

³ Depuis le printemps à la saison des pluies, en octobre. Dévouement héroïque d'une mère.

⁴ Nous lisons dans 4 Samuël, XXXI, que les corps de Saül et de ses trois fils

avaient été enlevés des murs de Betsam, puis brûlés, et leurs restes ensevelis à Jabès (tribu de Manassé).

⁵ Cet hommage, rendu à leurs dépouilles mortelles, montrait que David ne conservait aucun sentiment de vengeance personnelle contre Saül, et qu'il était ému de la tendresse de la mère.

Nouvelle victoire sur les Philistins (2 Sam., XXI, 15-22).

Il s'éleva une nouvelle guerre avec les Philistins, et David fut sur le point d'être tué par un homme d'une taille gigantesque, Ischi-Bénob, armé à neuf, et portant une lance dont le fer seul pesait 300 sicles (9 kilog. $\frac{1}{3}$); mais son cousin Abisçaï détourna le coup. Alors, ses amis et ses serviteurs jurèrent qu'il ne devrait plus s'exposer à un tel péril : « Tu ne sortiras plus avec nous en bataille, de peur que tu n'éteignes la lampe d'Israël. » Les Philistins furent défaits; mais,

profitant de la famine qui désolait le pays, ils revinrent encore trois fois à la charge durant le fléau. L'Éternel délivra son peuple; les guerriers de David donnèrent des preuves d'un grand courage. Un neveu du roi, nommé Jonathan, tua un Philistin d'une taille extraordinaire, et qui, comme Goliath, avait jeté un défi à l'armée d'Israël.

Le divin libérateur (Ps. XVIII. 2 Sam., XXII).

David, pénétré de gratitude, exalte la puissance et la fidélité du Seigneur. Le psaume XVIII, qui est aussi dans 2 Samuel, XXII, n'a pas seulement trait aux dernières victoires remportées sur les Philistins, mais aussi à toutes les précédentes.

VERSETS 1-4. Gratitude du Psalmiste. De 5-20, secours que Dieu lui a donné dans les circonstances les plus critiques. De 21-28, justice de Dieu en faveur de ceux qui le craignent. De 29-46, affermissement de David sur son trône. De 47-51. Puissance et gloire de Dieu.

VERSET 2. Il dit donc : Éternel ! qui es ma force ¹, je t'aimerai ² d'une affection cordiale. — 3. L'Éternel est mon rocher ³, ma forteresse ⁴ et mon libérateur ⁵; mon Dieu fort est mon rocher, je me retirerai ⁶ vers lui; il est mon bouclier ⁷, la force qui me délivre ⁸, et ma haute retraite ⁹. — 4. Je crierai à l'Éternel qui doit être loué, et je serai délivré de mes ennemis.

¹ La force qui le soutenait dans toutes les persécutions qu'il avait à endurer.

² Ou : je t'aime. Heureux qui peut le dire en toute sincérité (Jean, XXI, 15).

³ Mon refuge contre mes persécuteurs.

⁴ J'y suis en lieu sûr.

⁵ Tu me délivres de la main de mes ennemis.

⁶ Tu es une retraite assurée dans tous les périls qui pourraient encore survenir.

⁷ Qui me met personnellement à l'abri des coups de mes adversaires.

⁸ Ou : la corne de mon salut; corne, emblème de la force (voyez psaume XCII, 44).

⁹ Cette accumulation d'images est remarquable; chacune de ces figures exprime la même pensée, le même fait; la délivrance vient de l'Éternel. Quel magnifique exorde à un cantique de louanges!

De 5-20, secours continuel accordés à David.

De 21-28, Dieu le reconnaît comme son serviteur, comme étant juste à l'égard des hommes.

De 29-46. Protection accordée à David rétabli sur son trône contre ses ennemis du dedans, et ceux du dehors.

De 47-51. Gloire à Dieu.

D. — DERNIERS COMBATS DE DAVID.

Nous voyons par 1 Chroniques, XXI, que le dénombrement se fit immédiatement après les victoires remportées sur les Philistins. L'auteur des livres de Samuel l'a placé à la suite de 2 Samuel, XXIII. Nous avons déjà eu plus d'une fois occasion de remarquer que les historiens sacrés se sont moins attachés à l'ordre chronologique qu'aux faits eux-mêmes, et aux instructions fécondes qui en découlent, ce qui n'infirme en rien la pleine inspiration de leurs écrits.

Dénombrement (2 Sam., XXIV, 1-9; 1 Chron., XXI).

VERSET 1. La colère de l'Éternel s'alluma encore contre Israël ¹, et David fut incité contre eux ², et il dit : Va, fais le dénombrement d'Israël et de Juda. — 2. Et le roi dit à Joab : Traverse maintenant

toutes les tribus d'Israël depuis Dan jusqu'à Béer-Scébah, et fais le dénombrement du peuple afin que j'en sache le nombre. — 3. Mais Joab répondit au roi : Que l'Eternel, ton Dieu, veuille augmenter ton peuple autant et cent fois autant qu'il est maintenant, et que les yeux du roi, mon seigneur, le voient. Mais pourquoi le roi, mon seigneur, veut-il faire cela ³? — 1 Chron., XXI, 3. Tous ne sont-ils pas serviteurs de mon seigneur ⁴? Pourquoi cela tournerait-il en péché à Israël? — 2 Sam., XXIV, 4. Néanmoins, la parole du roi l'emporta sur Joab et sur les chefs de l'armée. Et Joab et les chefs sortirent, — 8. et traversèrent tout le pays ⁵, et revinrent à Jérusalem au bout de neuf mois et vingt jours. — 9. Et Joab donna le rôle du dénombrement du peuple au roi, et il se trouva de ceux d'Israël huit cent mille hommes de guerre, tirant l'épée, et de ceux de Juda cinq cent mille hommes. — 1 Chron., 6. Bien qu'il n'eût pas compté entre eux ceux de Lévi ⁶, ni ceux de Benjamin, parce que Joab exécutait la parole du roi à regret.

¹ A cause des révoltes dont Israël s'était rendu coupable, et sans doute à cause d'autres péchés qui ne sont pas ici mentionnés.

² Dans 1 Chron., XXI, 4, il est dit : Satan s'éleva contre Israël, et incita David à faire le dénombrement. David se laissa séduire par ce grand adversaire des fidèles. Oubliant un instant que toute sa force était dans le bras de l'Eternel, et non dans ceux de ses hommes de guerre, il voulut se rendre compte de ses moyens de défense. C'était manquer de foi en la présence du Seigneur; c'était sortir de la théocratie, de ce gouvernement direct de Dieu au milieu de

son peuple. — Il y avait eu, il est vrai, des dénombremens du temps de Moïse (Nomb., I et XXVI), mais ils n'avaient jamais eu lieu sans un ordre précis de l'Eternel.

³ Joab montrait ici plus de sagesse que son maître, et, malgré son caractère dur et cruel, il sentait que cette mesure serait funeste à tout Israël.

⁴ Déjà sans cela, sans qu'il soit nécessaire de faire ce recensement.

⁵ Ils parcoururent même les contrées nouvellement conquises jusqu'à l'Euphrate.

⁶ Les lévites étaient exempts du service militaire (Nomb., I, 47).

VERSET 10. Alors David fut touché en son cœur, après qu'il eut ainsi fait faire le dénombrement du peuple, et David dit à l'Eternel : J'ai commis un très-grand péché, ô Eternel ! fais maintenant passer l'iniquité de ton serviteur. — 11. Après cela, la parole de l'Eternel fut adressée à Gad, le prophète, qui était voyant de David, disant : — 12. Dis à David : Ainsi a dit l'Eternel : J'apporte trois choses contre toi, choisis l'une des trois afin que je te la fasse ¹. — 13. Que veux-tu qu'il t'arrive, ou sept ans de famine sur ton pays ², ou que par l'espace de trois mois tu fuies devant tes ennemis ³, ou que pendant trois jours la mortalité soit en ton pays? — 14. Alors David répondit à Gad : Je suis dans une très-grande extrémité; je te prie que nous tombions entre les mains de l'Eternel; car ses compassions sont en grand nombre ⁴; et que je ne tombe point entre les mains des hommes. — 15. L'Eternel envoya donc la mortalité en Israël, depuis le matin jusqu'au temps marqué, et il mourut du peuple soixante-dix mille hommes. — 16. Mais quand l'ange eut étendu sa main sur Jérusalem ⁵ pour la détruire, l'Eternel se repentit de ce mal-là, et dit à l'ange : C'est assez, retire à cette heure ta main. Or, l'ange de l'Eternel était auprès de l'aire d'Arauna, Jébusien.

¹ Le vrai Monarque d'Israël punit le premier pas dans une voie oppressive, comme une atteinte portée à ses droits sacrés.

² Châtiment terrible après les trois années de disette qu'on venait de traverser. Dans 1 Chron., XXI, 12, il n'est question que de trois ans de famine; et dans Samuël, il est parlé de sept ans. Il n'y a point de contradiction; les Chroniques parlent de trois nouvelles années, qui, jointes à celle du dénombrement et aux trois précédentes (2 Sam., XXI,), font bien les sept dont parle 2 Samuël, XXIV. L'année du recensement, placée entre ces deux périodes, devait se ressentir nécessairement de la disette.

³ Double honte pour un roi vainqueur de plusieurs peuples.

⁴ Même confiance que celle qui est si souvent exprimée dans les Psalmes.

⁵ L'ange étendit sa main afin que le roi et le peuple reconnussent que la peste était un châtiment, et la cessation du fléau une grâce. Remarquez que quand les princes tombent dans des fautes graves, leurs sujets en portent la peine, parce que, d'ordinaire, ceux-ci prennent part aux fautes des premiers. Aussi est-il fort nécessaire de prier pour ceux qui ont le pouvoir en main. D'après le verset premier, le peuple lui-même s'était attiré la colère de Dieu. — Remarquons encore que, d'après l'Écriture, Dieu se sert aussi d'instruments invisibles pour châtier les peuples.

VERSET 17. Et David, voyant l'ange, parla à l'Éternel, et dit : Voici, c'est moi qui ai péché, mais ces brebis qu'ont-elles fait? Je te prie que ta main soit contre moi et contre la maison de mon père ¹. — 18. Et Gad vint vers David, et lui dit : Monte et dresse un autel à l'Éternel dans l'aire d'Arauna, Jébusien ².

¹ Touché du plus profond repentir d'avoir agi sans consulter l'Éternel et par un motif d'orgueil, plein d'un vif amour pour son peuple, il veut s'offrir en sacrifice à sa place.

² Arauna ou Ornan, Jébusien (de Jérusalem)

ancien nom de Jérusalem) possédait une aire ou grande place à battre le blé à Morijah; c'était un Cananéen d'origine qui s'était converti au Dieu d'Abraham.

VERSET 19. Et David monta, — 20. et Arauna regarda et vit le roi et ses serviteurs qui venaient vers lui; et Arauna sortit, et se prosterna devant le roi, le visage contre terre. — 21. Et Arauna dit : D'où vient que le roi, mon seigneur, vient vers son serviteur? Et David répondit : C'est pour acheter ton aire, afin d'y bâtir un autel à l'Éternel; et que cette plaie soit arrêtée de dessus le peuple. — 22. Et Arauna dit à David : Que mon seigneur prenne et offre ce qu'il lui plaira ¹; voilà des taureaux pour l'holocauste, et des chariots et un attelage de bœufs au lieu de bois. — 25. Arauna donna tout cela au roi, comme s'il eût été roi, et même Arauna dit : L'Éternel, ton Dieu, veuille t'avoir pour agréable. — 24. Et le roi répondit : Non; mais je l'achèterai de toi pour un certain prix, et je n'offrirai point à l'Éternel des holocaustes qui ne me coûtent rien ². Ainsi David acheta l'aire et acheta aussi les bœufs pour cinquante sicles d'argent. — 25. Puis David bâtit là ³ un autel à l'Éternel, et offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérité. — 1 Chron., XXII, 1. Et David dit : C'est ici la maison de l'Éternel Dieu, et c'est ici l'autel pour l'holocauste en Israël. — 1 Chron., XXI, 26. Et il invoqua ⁴ l'Éternel, qui l'exauça par le feu qu'il fit tomber des cieus sur l'autel des holocaustes ⁵. — 2 Sam., XXIV, 25. Et l'Éternel fut apaisé envers le pays, et la plaie fut arrêtée de dessus Israël.

¹ Générosité qu'on ne trouve peut-être qu'en Orient, et dont on voit déjà un exemple dans Genèse, XXIII.

² Comme Abraham dans Genèse, XIV, 23.

³ Sur une place qui avait appartenu à un païen : indice que le temple qui serait bâti dans ce lieu et que le sacrifice propitiatoire qui plus tard s'accomplirait en Christ sur cette montagne,

donneraient aux Juifs et aux Gentils accès au trône de la grâce. — Jusque-là, David avait offert les sacrifices à Gabaon; dès-lors, ce fut à Morijah (1 Chron., XXI, 28-30), déjà célèbre par le sacrifice d'Isaac.

⁴ Par cet autel, ce lieu fut consacré à l'Eternel, et ce fut là que s'éleva le temple de Salomon.

⁵ Signe évident que Dieu faisait grâce.

Psaume XXX.

Cantique de la dédicace de la maison de David. Cette maison, ce n'était pas le palais, mais la place sur laquelle le roi avait l'intention d'élever un temple au Seigneur (1 Chron., XXII, 7). C'est à cette circonstance que semble se rapporter ce psaume.

VERSET 3. Eternel! mon Dieu, j'ai crié vers toi et tu m'as guéri ¹. — 6. Car il n'y a qu'un moment dans sa colère, mais il y a toute une vie dans sa faveur; les pleurs logent le soir, et le chant de triomphe survient au matin ².

¹ Voyez 2 Sam., XXIV, 17. L'Eternel avait fait cesser le fléau et la douleur du roi.

² Littéralement accompli, car la peste

qui devait durer trois jours ne sévit que du matin jusqu'au soir (2 Sam., XXIV, 15).

David raconte, non-seulement comment le Seigneur détourna le fléau, mais aussi quelle en fut la cause.

VERSET 7. Quand j'étais dans ma prospérité, je disais : Je ne serai jamais ébranlé ¹. — 8. Eternel! par ta faveur, tu avais mis la force dans ma montagne ²; mais sitôt que tu as caché ta face, je suis devenu tout éperdu ³.

¹ Ce fut l'orgueil qui fut la cause de ce dénombrement : Satan séduisit David de ce côté-là, qui était le plus accessible chez un prince couronné de la vic-

toire, tant au-dedans qu'au-dehors.

² Dans mon gouvernement.

³ Voyez 2 Sam., XXIV, 17.

VERSET 9. Eternel! j'ai crié à toi ¹; j'ai présenté ma supplication à l'Eternel.

¹ Dans ma détresse.

Etat intérieur du peuple à cette époque.

Ici se présente une série de psaumes non prophétiques, mais descriptifs : CXLIV, V, XXVI, XXVIII, XII, XXXVI, XIV, LIII, X, XI, LXXXII, XCVI, LXXV, LXXI. Presque tous portent la suscription du nom de David. On y entend gémir le Psalmiste sur la corruption croissante et en particulier sur celle d'hommes qui sont revêtus d'autorité. A quelle époque du règne de David peut appartenir cette portion assez considérable de psaumes? Ce ne peut être qu'à la dernière période de sa vie. On voit que le CXLIV se rattache étroitement au XVIII; le LXXI paraît incontestablement avoir été composé vers la fin de sa carrière. Voyez, d'ailleurs, 2 Sam., XXIII, 1-7, surtout les versets 6 et 7.

Lorsque le royaume fut affermi contre les ennemis du dehors, la méchanceté éclata au-dedans. Elle s'était déjà manifestée plus d'une fois par la révolte contre

l'autorité légitime ; mais vers la fin du règne de David, elle ne fit que s'accroître. A cette vue, le roi-prophète soupira plus ardemment après le Seigneur. Au psaume XVIII, nous avons vu David chanter les délivrances de Dieu ; maintenant nous allons l'entendre se plaindre de la corruption régnant autour de lui.

Prière pour la prospérité du pays (Ps. CXLIV).

Les quatre premiers versets expriment encore le courage, la joie et la victoire (Ps. XVIII, 3, 35). David est profondément pénétré de son indignité en présence des grâces dont il a été comblé. Cependant il a un nouveau motif d'invoquer le Seigneur. Une tendresse corruptrice venant du dehors s'est manifestée parmi son peuple. Tout en se rappelant avec gratitude les délivrances précédentes, il demande à l'Eternel de chasser ces mauvaises dispositions et d'envoyer en abondance les biens de la terre. A l'égard de ce dernier point, il fait allusion à la peste et à la famine qui avaient récemment frappé le pays.

VERSET 11. Retire-moi et me délivre de la main des enfants de l'étranger, dont la bouche prononce des mensonges, et dont la droite est une droite trompeuse ¹. — **12.** Afin que nos fils soient comme de jeunes plantes croissant en leur jeunesse ², et nos filles comme des angles taillés ³ pour l'ornement d'un palais. — **13.** Que nos celliers soient remplis, fournissant toute espèce de provisions ; que nos troupeaux multiplient par milliers, par dix milliers dans nos parcs. — **14.** Que nos bœufs soient chargés de graisse ; qu'il n'y ait point de brèche ; qu'il ne se fasse point de sortie, et qu'il n'y ait point de cri dans nos places ⁴. — **15.** Heureux le peuple qui est dans cet état ! Heureux le peuple duquel l'Eternel est le Dieu ⁵ !

¹ Ils feignent de se soumettre. Allusion à la ruse avec laquelle l'esprit d'insubordination, de révolte, cherche à se répandre. Ces mots : « enfants de l'étranger, » peuvent aussi signifier les peuples voisins, ennemis, impies, idolâtres, dont le Psalmiste craint le contact pour la jeune génération israélite. La dépravation, l'idolâtrie des peuplades avoisinantes exerça toujours sur Israël une fatale influence.

² Croissent vigoureusement comme des plantes.

³ Taillés avec beaucoup de soin, beaucoup d'art. Image de la beauté.

⁴ Noble vœu d'un roi priant pour son peuple et s'intéressant aux moindres détails.

⁵ Un peuple ne peut être heureux qu'autant qu'il a l'Eternel pour Dieu.

Demande principale d'un enfant de Dieu (Ps. V).

De 2-4. David supplie l'Eternel de l'entendre dès le matin.

VERSET 4. Eternel ! dès le matin tu entendras ma voix ; dès le matin, je me préparerai et je regarderai vers toi.

De 5-8. Raison pour laquelle il ose se présenter devant Dieu.

VERSET 5. Car tu n'es point un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté ; le méchant n'habitera point avec toi. — **8.** Mais moi, dans l'abondance de ta faveur ¹, j'entrerai dans ta maison, je me prosternerai devant le palais de ta sainteté ², avec le respect qui t'est dû.

¹ Quoique l'enfant de Dieu ne soit point au nombre de ces méchants endurcis, il est pénétré d'une crainte salutaire, et il sait que c'est par grâce qu'il

peut aller au trône des miséricordes. le parvis, tourné du côté du lieu très-
² L'Israélite qui adorait se tenait dans saint.

VERSET 9. Eternel ! conduis-moi pas ta justice à cause de mes ennemis ¹; dresse ton chemin devant moi ².

¹ Que ton nom ne soit pas couvert de honte, mais qu'il soit glorifié à la vue de mes ennemis. ² Afin que je ne fasse rien qui soit opposé à ta volonté.

Cependant, le mal qui affligeait David au psaume CXLIV allait en empirant (Ps. XXVI, 40). Le Psalmiste emploie à peu près les mêmes termes ici que dans le psaume CXLIV, 8, 14. Ses craintes s'augmentent, des hommes sanguinaires forment de sinistres projets; il doit se mettre en garde contre eux. C'est le sujet du psaume XXVI.

Prière d'un enfant de Dieu au milieu d'un monde corrompu (Ps. XXVI).

VERSET 1. Eternel ! fais-moi justice ¹; car j'ai marché dans mon intégrité ², et j'ai mis mon assurance en l'Eternel; je ne serai point ébranlé.

¹ Montre-moi que tu mets une différence entre les enfants de Dieu et ceux du monde. Le mot justice ne signifie point titre, mérite, moyen de justification, mais crainte de Dieu, observation de sa loi. Quoique sous l'Ancien-Testament la notion du salut par grâce fût bien loin d'être aussi nette, aussi claire que sous le Nouveau, elle s'y retrouve cependant souvent; ainsi, quand le Psalmiste fait appel à la miséricorde, à la gratuité de l'Eternel, il peut parler de la crainte qu'il a du Seigneur, des justice. ² J'ai cherché à suivre ta parole en toute simplicité, sans recours aux ruses des mondains.

De 2-8. L'enfant de Dieu ne peut prier avec assurance qu'autant qu'il se garde des souillures du monde, et qu'il a devant les yeux la volonté de son Père céleste.

VERSET 6. Je lave mes mains dans l'innocence ¹, et je fais le tour de ton autel ², ô Eternel! — 7. pour éclater en voix d'actions de grâces, et pour raconter toutes tes merveilles. — 8. Eternel ! j'aime la demeure de ta maison, et le lieu où est le pavillon de ta gloire.

¹ Je ne souille pas mes mains des iniquités des méchants. Quoique l'enfant de Dieu ait encore à lutter contre son vieil homme, il peut se rendre le témoignage de rester pur de la corruption répandue autour de lui. ² Je fais le tour de ton autel, je mets ma joie à te rendre le service qui l'est dû. Jamais le mondain ne pourra goûter quelque joie dans le culte divin; son culte n'est qu'hypocrisie.

Psaume XXVIII.

Le roi s'alarme de plus en plus de la mauvaise voie que suit le peuple (Ps. XXVIII, 3-5). Il s'y oppose de toutes ses forces par ses prières, et il acquiert l'assurance que Dieu réprimera le méchant; il s'en réjouit (7, 8) et il reprend courage à l'égard de la saine portion d'Israël.

VERSET 7. L'Eternel est ma force et mon bouclier; mon cœur a eu confiance en lui, et j'ai été secouru, et mon cœur s'est réjoui; c'est pourquoi je le célébrerai par mon cantique. — 8. L'Eternel est leur force, il est la force qui délivre son Oint ¹. — 9. Sauve ton peuple, et bénis ton héritage; gouverne-les et les élève éternellement ².

¹ Par opposition aux impies.

² Ps. CXLIV, 45. Prière digne d'un roi.

Diminution des hommes de bien ; consolation en l'Eternel (Ps. XII).

Qui ne connaît le pouvoir des séductions, des paroles flatteuses, l'habileté, la tyrannie des méchants? C'est ce que David devait éprouver lorsque la lie du peuple eut un certain pouvoir en main, comme on le voit en particulier dans ce psaume.

VERSET 2. Délivre-nous, ô Eternel! car l'homme de bien est défailli, et les hommes sincères ont pris fin parmi les fils des hommes. — 6. A cause de la misère des affligés, à cause du gémissement des pauvres, je me lèverai maintenant, dit l'Eternel ¹, je mettrai en sûreté celui auquel on tend des pièges ².

¹ Paroles pleines de consolation. Le Psalmiste est assuré par l'Esprit de Dieu que l'Eternel viendra le secourir dans le moment convenable. ² L'homme pieux, que les méchants haïssent.

VERSET 7. Les paroles ¹ de l'Eternel sont des paroles pures; c'est un argent affiné au creuset, épuré par sept fois ². — 8. Toi, Eternel! garde-les, et préserve ³ chacun d'eux à toujours de cette race de gens.

¹ Il oppose aux paroles trompeuses des méchants celles de l'Eternel, lesquelles ne sont que vérité. ³ Garde les affligés; préserve-les de la séduction et de la tyrannie des méchants.

² Parfaitement certaines, absolues.

VERSET. 9. Car, pendant que des gens abjects sont élevés parmi les fils des hommes, les méchants se promènent de toutes parts ¹.

¹ L'histoire est pleine des preuves de la vérité de ces paroles; qu'on se souvienne de 4792 et de 4848. Le Psalmiste fait cette remarque pour appuyer sa demande en faveur des affligés (verset 8). Au psaume X, 41, on voit que les méchants dont parle David ont été jusqu'à la violence; ici, ils n'employaient que la ruse. La gradation est sensible. Au psaume XII, les méchants tendent des pièges; au psaume X, 8, 9, ils agissent violemment, mais dans l'ombre; au psaume XI, 3, la violence est ouverte et à son comble.

Courage au milieu d'une corruption croissante (Ps. XXXVI).

Le mystère d'iniquité se développe: l'impiété, la négation de Dieu se répand de plus en plus parmi le peuple. Le Psalmiste n'a rien à attendre de bon de ce parti dont l'audace ne fait que grandir. Cependant il ne perd pas courage: la chute des impies est inévitable, et il demande seulement (verset 12) que la main et le pied de ces orgueilleux impies ne s'avancent pas sur lui.

VERSET 6. Eternel! ta bonté atteint jusqu'aux cieux, et ta fidélité jusqu'aux nues. — 7. Ta justice est comme de hautes montagnes; tes jugements sont un grand abîme. Eternel! tu conserves les hommes et les bêtes.

L'enfant de Dieu se repose sur la bonté, la fidélité, la justice du Seigneur, dont les jugements débordent comme un torrent sur les impies, tandis que les fidèles seront délivrés; preuve en est le déluge, Sodome, Ninive, etc. (Matth., X, 29-30).

VERSET 8. O Dieu! que ta bonté est précieuse ! Aussi les fils

des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes. — 9. Ils seront rassasiés de la graisse de ta maison, et tu les abreuveras au fleuve de tes délices. — 10. Car la source de la vie est avec toi, et c'est par ta lumière que nous sommes éclairés ².

¹ La bonté de Dieu assure aux fidèles une protection certaine et une grande abondance des biens spirituels.

² On ne peut pas entendre ces paroles seulement d'un secours extérieur. Le

Psalmiste l'avait certainement éprouvé dans un sens bien plus élevé, dans un sens spirituel. Le chrétien sait aussi quelle est la vraie lumière et la vie (Jean, I, 9; XI, 25; XII, 46).

Il termine ce psaume en demandant que tous ceux qui connaissent le Seigneur soient abreuvés à la source de la vie.

Progrès de l'impiété (Ps. XIV et LIII).

L'impiété portait ses fruits et gagnait même les magistrats qui tourmentaient le peuple par leurs exactions. David en gémit; mais il sait que le jugement s'approche. Tandis que l'impie nie Dieu, Dieu a les yeux ouverts sur lui. La masse entière est corrompue comme elle l'était à l'époque du déluge. L'apôtre Paul cite quelques paroles de ce psaume pour décrire la démoralisation générale (Rom., III). Tous les hommes sont tels qu'ils sont dépeints ici, du moins dans leur état naturel. Mais la grâce met entre eux une grande différence; aussi le Psalmiste oppose-t-il toujours la race des justes à la masse corrompue.

VERSET 1. L'insensé ¹ a dit en son cœur ² : Il n'y a point de Dieu. Ils se sont corrompus; ils ont fait des choses abominables; il n'y a personne qui fasse le bien ³. — L'Éternel a regardé des cieux sur les fils des hommes ⁴, pour voir s'il y en a quelqu'un qui ait de l'intelligence, et qui cherche Dieu. — 3. Ils se sont tous dévoyés, ils sont tous devenus puants; il n'y a personne qui fasse bien, non pas même un ⁵.

¹ L'insensé; non pas l'homme qui est privé de sa raison naturelle, mais l'homme qui n'est pas éclairé de la lumière d'en haut, l'impie, l'athée, qui manifeste sa folie en niant Dieu.

² En son cœur, même quand il ne la manifeste pas dans ses paroles. D'ailleurs, les fruits la montrent assez.

³ Tout homme est corrompu de sa nature, dépourvu de toute justice devant Dieu. Les fidèles ou les justes ne sont rendus tels que par la régénération;

c'est l'œuvre du Saint-Esprit en eux.

⁴ Il lit dans les cœurs endurcis, et il connaît toutes les actions, toutes les pensées des hommes, même de ceux qui nient son existence.

⁵ Aucun homme n'ayant par lui-même la vraie intelligence des choses de Dieu (verset 3), ne peut faire le bien; la grâce seule met de la différence entre ceux qui sont convertis et ceux qui ne le sont pas (Mal., III, 48. 4 Thees., V, 3-6).

VERSET 1. Tous ces ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence? Ils doivent mon peuple comme s'ils mangeaient du pain ¹; ils n'invoquent point l'Éternel.

¹ Ce qui fait supposer qu'il s'agit surtout de gens revêtus de quelque autorité; ce peut être ou des hommes violents, parvenus au pouvoir par l'in-

justice, exerçant la tyrannie parmi le peuple, ou bien des juges, des magistrats dépassant leur compétence, se livrant à de cruelles exactions.

VERSET 5. C'est là ¹ qu'ils seront saisis d'une grande frayeur; car Dieu est avec la race juste.

¹ Le Psalmiste, plein de confiance en la fidélité du Seigneur, voit déjà le

(Ps. LIII, 6, 7; X; XI, 1-7; LXXXII, 1, 2.)

châtiment réservé à ces impies lors même qu'ils ne veulent souffrir aucun avertissement, pas même invoquer l'Eternel; un moment viendra où l'effroi les saisira, et où Dieu accomplira ses jugements.

VERSET 6. Vous faites honte ¹ à l'affligé de son dessein, parce que l'Eternel est sa retraite. — 7. Oh! qui donnera de Sion la délivrance d'Israël! Lorsque l'Eternel ramènera son peuple captif ², Jacob sera dans l'allégresse; Israël se réjouira.

¹ Vous vous riez de la confiance que les enfants de Dieu mettent en leur Père céleste; ils savent que l'Eternel les délivrera: vous vous moquez de cette foi, de cette espérance; ils y persévèrent.

² Qui dans ce peuple pourrait nous délivrer? Ce n'est pas dans les hommes, pas même en Sion, que se trouvera le vrai libérateur d'Israël. Dieu seul peut détruire le pouvoir des méchants.

Temps mauvais (Ps. X, XI).

Le Psalmiste dépeint dans ces deux psaumes les fruits visibles de cet esprit méchant, impie qui se répandait parmi le peuple. L'audace des méchants est telle qu'ils pensent pouvoir faire tout ce qu'ils voudront (3, 44); ils blasphèment contre l'Eternel; ils sont sur le point d'attenter à la vie des gens pieux, et les faibles tombent sous leurs coups (verset 40; Ps. XI, 4, 2).

Le Psalmiste met tout son espoir en l'Eternel (Ps. X, 42-48). Déjà on lui conseille de s'enfuir, comme lors de la révolte d'Absalom. Mais il tient ferme et se confie en la justice du Dieu de sainteté (Ps. XI, 4, 7).

Le croyant reste inébranlable (Ps. XI).

VERSETS 4-3. En présence d'un si triste état, on conseille au roi de fuir. De 4-7 réponse du Psalmiste.

VERSET 4. L'Eternel est dans le palais de sa sainteté ¹; l'Eternel a son trône dans les cieux ²; ses yeux contemplent ³, et ses paupières sondent les fils des hommes. — 5. L'Eternel sonde le juste et le méchant, et son âme hait celui qui aime l'extorsion. — 6. Il fera pleuvoir sur les méchants des pièges, du feu, et du soufre; et un vent de tempête sera la portion de leur breuvage. — 7. Car l'Eternel, qui est juste, aime la justice ⁴; sa face ⁵ regarde l'homme droit ⁶.

¹ Mot à mot: Dans l'intérieur de son sanctuaire, fondement de l'espérance des fidèles.

² Puissance de Dieu, tout comme le sanctuaire exprime sa sainteté.

³ Dieu n'est pas seulement dans le ciel et dans le sanctuaire: Il prend soin de tout ce qui existe, Il voit tout ce qui

se fait sur la terre, l'homme, Il sait discerner le juste de l'impie.

⁴ Il prend certainement soin des justes, de ceux qui craignent son nom.

⁵ Sa face, sa faveur, sa puissante protection.

⁶ La droiture des hommes pieux Lui est agréable, autant qu'il hait la fausseté des méchants.

Remontrance aux juges iniques (Ps. LXXXII).

Comme les juges ruinaient le pays par une criminelle indulgence, Asaph, maître chantre et poète inspiré, joint ses plaintes à celles du roi; il adresse cette remontrance à ces magistrats complices des désordres des méchants.

VERSET 1. Dieu assiste dans l'assemblée du Dieu fort ¹; Il juge au milieu des juges ². — 2. Jusques à quand ³ jugerez-vous injuste-

ment, et aurez-vous égard à l'apparence de la personne des méchants ? Sélah. — 3. Faites justice au petit et à l'orphelin ; faites justice à l'affligé et au pauvre. — 4. Délivrez le petit et le pauvre, et les retirez de la main des méchants.

¹ Dans l'assemblée de Dieu, où règne la justice la plus parfaite.

² Mot à mot : Il est juge parmi les dieux. Ce dernier mot est appliqué aux juges et aux Israélites auxquels la parole de Dieu était adressée (voy. Jean, X, 34, 35). Ainsi le Psalmiste voit en esprit Dieu jugeant les magistrats.

³ Asaph leur fait entendre cette remontrance sévère, avant que le juge-

ment éclate ; il leur reproche leur lâche conduite envers les méchants ; c'est par leur coupable indulgence que la lie du peuple lève fièrement la tête (Ps. XII, 9), que les fondements de la société et de la justice sont ébranlés (Ps. XI, 3), et que les gens de bien courent les plus grands périls (Ps. X, 44). Cet avertissement ne fut pas entendu, comme on le voit aux versets suivants.

VERSET 5. Ils ne connaissent ni n'entendent rien ; ils marchent dans les ténèbres ¹ ; tous les fondements de la terre sont ébranlés ².

¹ Dans les ténèbres de leur mauvais cœur, sans reconnaître leur devoir comme juges.

² Quand le principe d'autorité est ébranlé, tout s'écroule ; aussi Asaph leur annonce-t-il leur sentence (6, 7).

VERSET 6. J'ai dit : Vous êtes dieux ¹, et vous êtes tous enfants du Souverain ². — 7. Toutefois ³, vous mourrez comme hommes, et vous, qui êtes les principaux, vous tomberez comme un autre ⁴.

¹ Je vous ai nommés dieux (verset 4).

² Vous êtes, vous devez être les représentants de la majesté divine.

³ Puisque vous avez méconnu et foulé aux pieds votre mission.

⁴ Asaph, non-seulement leur rappelle qu'ils doivent mourir et rendre compte, mais aussi il les menace du jugement réservé aux oppresseurs d'autrui.

VERSET 8. O Dieu ! lève-toi, juge la terre ; car tu possèderas en héritage toutes les nations.

Il ne reste au Psalmiste qu'à recourir à la justice céleste : O Eternel ! puisque tu es le juge de toutes les nations, tu jugeras notre pays, tu le prendras sous ta garde.

Le Dieu des vengeances (Ps. XCIV).

Asaph vient d'annoncer que Dieu se lèvera pour juger ; maintenant un autre Psalmiste, sans doute David lui-même, le prie de hâter sa venue et de délivrer les affligés. Quoique profondément désolé de la conduite des impies, il espère que le règne de la justice reviendra.

VERSET 1. O Eternel ! qui es le Dieu fort des vengeances, le Dieu fort des vengeances, fais luire ta splendeur. — 3. Jusques à quand les méchants, ô Eternel ! jusques à quand les méchants se glorifieront-ils ? — 4. Jusques à quand tous les ouvriers d'iniquité prononceront-ils et diront-ils des paroles fières, et se vanteront-ils ? — 7. Et ils ont dit : L'Eternel ne le verra point ; le Dieu de Jacob n'en entendra rien. — 9. Celui qui a planté l'oreille, n'entendra-t-il point ? Celui qui a formé l'œil, ne verra-t-il point ? — 10. Celui qui châtie les nations, Celui qui enseigne la science aux hommes, ne reprendra-t-il point ? — 11. L'Eternel connaît que les pensées des hommes ne sont que vanité.

Les projets des méchants échoueront; s'ils triomphent quelque temps, leur victoire sera de courte durée. Dieu les a vus et entendus.

De 12-13. Heureux ceux qui se laissent instruire par la Parole de l'Eternel! Qu'ils se consolent et bannissent toute crainte (Matth., XXIV, 6)!

VERSET 14. Car l'Eternel ne quittera point son peuple, et n'abandonnera point son héritage. — 15. C'est pourquoi ses jugements ramèneront la justice, et tous ceux qui sont droits de cœur le suivront.

Le Psalmiste voyait peu de gens se ranger de son côté (verset 16); si l'Eternel ne l'eût secouru, c'en eût été fait de lui (verset 17). Dans sa détresse, il éprouve ce qu'il avait dit au verset 12: Il est heureux d'être enseigné de l'Eternel (verset 18). Les consolations abondent dans son cœur (verset 19).

VERSET 20. Le trône de méchanceté ¹, qui forge le travail contre la justice ², aurait-il communion avec toi?

¹ Souvenons-nous du siège de l'Anti-christ. ² 2 Thes., II, 4-10.

Le jugement viendra (Ps. LXXV).

Asaph fait encore entendre ses accents inspirés du même Esprit que ceux de David (4-3). Si Dieu n'exécute pas immédiatement sa sentence, Il le fera certainement un jour.

VERSET 4. Le pays s'écoulait, et tous ceux qui y habitent, mais j'ai affermi ses colonnes ¹. Sélah.

¹ Le pays et tous ses habitants étaient mis de Dieu; mais j'ai proclamé Celui sous le joug des oppresseurs, des ennemis qui peut y faire naître la justice.

VERSET 5. J'ai dit ¹ aux insensés: Ne faites plus les insensés; et aux méchants: N'élevez plus la corne. — 6. N'élevez plus votre corne en haut, et ne parlez plus avec un cou endurci. — 7. Car l'élévation ne vient point de l'Orient, ni de l'Occident, ni du désert ². — 8. Car c'est Dieu qui gouverne; Il abaisse l'un ³, et élève l'autre ⁴, — 9. car il y a une coupe dans la main de l'Eternel, et le vin rougit dedans, elle est mixtionnée, et Il en verse. Certainement, tous les méchants de la terre en suceront les lies, et en boiront ⁵.

¹ Allusion au verset précédent.

⁴ Les gens pieux et fidèles.

² Ni d'orient, ni d'occident, ni du sud.

⁵ Comparez Apoc., XV; XVI, 4, 10, 19, 20; XVIII, 6.

³ Les impies et les Antichrists.

Au verset 11, le chantre inspiré annonce, au nom de toute l'assemblée, la destruction prochaine du règne des méchants.

Vieillesse de David (Ps. LXXI. 4 Rois, I, 4-4).

David était fort avancé en âge. A la fin de sa laborieuse carrière, il sentait le besoin de se retremper dans la prière et de se rappeler les merveilles de l'Eternel et la ruine des méchants (2 Sam., XXIII, 6, 7), le secours dont Dieu n'avait cessé de l'entourer dès sa jeunesse jusqu'à ce jour (Ps. LXXI, 2, 4, 8, 9, 12, 24). Il demande au Seigneur de lui continuer ses bénédictions jusqu'aux dernières limites de sa vie. On voit, dans 4 Rois I, 2, que sa prière fut exaucée.

VERSET 1. Eternel! je me suis retiré vers toi, que je ne sois

jamais confus. — 2. Délivre-moi par ta justice, et me fais échapper; tourne ton oreille vers moi, et me sauve. — 5. Car tu es mon attente, Seigneur Eternel! et ma confiance dès ma jeunesse. — 6. Je me suis appuyé sur toi dès ma naissance; c'est toi qui m'as tiré des entrailles de ma mère; tu as toujours été le sujet de mes louanges. — 9. Ne me rejette point du temps de ma vieillesse; ne m'abandonne point maintenant que ma force est défaille.

VERSET 16. Mot à mot: Je marcherai avec la force.

VERSET 17. O Dieu! tu m'as enseigné dès ma jeunesse, et jusqu'ici j'ai annoncé tes merveilles. — 18. Et je le ferai encore jusqu'à la vieillesse, même jusqu'à la vieillesse toute blanche; ô Dieu! ne m'abandonne point, jusqu'à ce j'aie annoncé ton bras à cette génération, et la puissance à tous ceux qui viendront après moi.

Quelle prière instructive pour la vieillesse!

David fait oindre Salomon (1 Rois, I).

David étant vieux, son sang, affaibli sous le poids des années, était privé de chaleur. C'était en vain qu'on le couvrait de vêtements chauds. Ses serviteurs recoururent à un moyen que condamnait la loi, surtout l'esprit de la loi, et qui est manifestement opposé à la pureté évangélique. Nous avons déjà vu plus d'une fois que, si Dieu tolérait la polygamie en Israël, c'était à cause de la dureté de leurs cœurs. Les courtisans du roi lui amenèrent pour femme Abisag de Scunam (tribu d'Issacar). Mais David ne suivit point leur conseil; il se contenta de recevoir d'Abisag tous les soins que réclamait son état, et qu'elle lui prodigua comme elle l'eût fait à son père.

Avant sa mort, David devait encore trouver dans sa propre famille un nouveau sujet de chagrin. Adonija, un de ses fils, suivant le triste exemple d'Absalom, aspirait au trône. Il s'établit une suite de cinquante hommes de cavaliers et de chariots, et se fit un parti pour appuyer ses prétentions. Joab, toujours irrité de ce que David lui avait ôté le commandement en chef pour le remettre à Hamasa, et flétri sans doute dans l'opinion à la suite du meurtre commis sur ce dernier (2 Sam., XX, 40); Joab, voyant que le règne de David allait finir, se rangea du côté du conspirateur. Abiathar, souverain sacrificateur, suivit son exemple. Mais Tsadok, Bénaja, Nathan et les principaux capitaines, restèrent fideles au vieux roi. Adonija invita ses frères et tous les hommes de Juda, serviteurs de David, à un grand festin près de la fontaine de Roguel, non loin de Jérusalem, dans la vallée de Josaphat, pour s'y faire proclamer. Nathan, informé de ce projet, engage Bath-Scébah à se rendre auprès de David pour lui rappeler le serment que le roi avait fait, d'après lequel Salomon devait lui succéder. Bath-Scébah suit ce sage conseil, et le prophète vient l'appuyer en personne. David, quoique faible de corps, mais plein de force d'esprit, jure à Bath-Scébah que Salomon règnera, et donne les ordres nécessaires pour le sacrer. Le jeune prince est conduit monté sur la mule du roi à Guihon, à l'ouest de Jérusalem, accompagné du sacrificateur Tsadok, du prophète Nathan et d'une nombreuse suite. Après avoir reçu l'onction royale des mains du sacrificateur, il est reconduit dans la capitale en grande pompe, au son des trompettes et aux acclamations du peuple. Pendant ce temps-là, Adonija et les gens de son parti achevaient à peine leur festin, qu'ils entendirent le son de la trompette et le cri mille fois répété: « Vive le roi Salomon! » Aussitôt ils se levèrent, et se dispersèrent de divers côtés. Adonija courut à Jérusalem, et saisit les cornes de l'autel pour sauver sa vie. Aussi longtemps qu'un criminel restait dans cette position, on ne pouvait le mettre à mort. Salomon, à qui son frère fit demander grâce, dit: « Si à l'avenir il se conduit bien, il ne tombera pas un seul de ses cheveux en terre; mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra. » Adonija courut se prosterner devant le roi Salomon.

Présentation de Salomon comme roi (1 Chron., XXVIII, 4-40).

David se hâta de présenter son successeur à toutes les notabilités civiles et militaires ; c'était le vrai moyen de mettre un terme aux menées des partis. En même temps il recommanda à Salomon de s'employer activement à la réalisation d'un projet cher à son cœur, et qu'il ne lui avait pas été permis d'accomplir lui-même, la construction du temple de l'Eternel.

VERSET 1. Or, David assembla à Jérusalem tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les chefs des départements, qui servaient le roi, et les capitaines de milliers et de centaines, et ceux qui avaient la charge de tous les biens du roi et de tout ce qu'il possédait, ses fils, avec ses officiers, et les hommes puissants, et tous les hommes forts et vaillants. — 2. Et David se tenant debout ¹, leur dit : Mes frères ² et mon peuple, écoutez-moi : J'avais dessein de bâtir une maison de repos ³ à l'arche de l'alliance de l'Eternel, et au marchepied de notre Dieu, et j'ai fait les préparatifs pour la bâtir. — 3. Mais Dieu m'a dit : Tu ne bâtiras point de maison à mon nom, parce que tu es un homme de guerre, et que tu as répandu beaucoup de sang. — 4. Or, comme l'Eternel, le Dieu d'Israël, m'a choisi de toute la maison de mon père, pour être roi sur Israël à toujours, car Il a choisi Juda pour conducteur, et de la maison de Juda la maison de mon père, et d'entre les fils de mon père, Il a pris son plaisir en moi.

¹ L'historien sacré signale cette circonstance à cause de la faiblesse corporelle du roi, faiblesse qui ne l'empêcha pas de prononcer un discours plein de vigueur, et remarquable à tous égards.

² Les princes, les chefs et ses parents.

³ Ce projet, que David avait formé depuis longtemps, était un témoignage de sa profonde piété.

VERSET 5. Aussi, d'entre tous mes fils (car l'Eternel m'a donné plusieurs fils) Il a choisi Salomon mon fils, pour s'asseoir sur le trône du royaume de l'Eternel sur Israël. — 6. Et Il m'a dit : Salomon ton fils est celui qui bâtira ma maison ; car je me le suis choisi pour fils, et je lui serai père ; — 7. et j'affermirai son règne à toujours, s'il s'applique à faire mes commandements et mes ordonnances. — 8. Maintenant donc, je vous somme, en la présence de tout Israël, qui est l'assemblée de l'Eternel, et devant notre Dieu qui l'entend, que vous ayez à garder et à rechercher diligemment tous les commandements de l'Eternel votre Dieu, afin que vous possédiez ce bon pays, et que vous le fassiez hériter à vos enfants.

L'exhortation qu'il adresse à son fils est digne d'être placée à côté de celle que Josué et Samuël prononcèrent avant de mourir.

VERSET 9. Et toi, Salomon mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le avec intégrité de cœur ; car l'Eternel connaît toutes les pensées des esprits. Si tu le cherches, Il se fera trouver à toi ; mais si tu l'abandonnes, Il te rejettera pour toujours. — 10. Regarde maintenant, que l'Eternel t'a choisi pour bâtir une maison pour son sanctuaire ; fortifie-toi donc, et applique-toi à y travailler.

Instructions données à Salomon pour l'érection du temple (1 Chron., XXVIII, 11-24).

David donne à son fils le modèle de l'édifice qu'il doit construire; il lui remet tous les matériaux qu'il a recueillis dans ce but. « On m'a fait entendre, de la part de l'Eternel, dit David, toutes ces choses comme elles sont décrites, tous les ouvrages de ce modèle. Fortifie-toi, prends courage, mon fils, et travaille; car l'Eternel Dieu, qui est mon Dieu, sera avec toi, » et ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point que tu n'aies achevé tout l'ouvrage du service de l'Eternel. Voici les départements des sacrificateurs et des lévites, pour tout le service de la maison de Dieu; et il y a avec toi pour tout cet ouvrage toutes sortes de gens de bonne volonté, et experts pour toutes sortes de services, et les chefs avec tout le peuple seront prêts à exécuter tout ce que tu diras.

Contributions volontaires pour le temple (1 Chron., XXIX, 1-19).

David voulut associer les chefs et le peuple à l'œuvre qu'il avait projetée. De son côté, il avait réuni une grande quantité d'or et d'argent; il y ajouta de son bien propre trois mille talents d'or d'Ophir, soit environ 430,800 kilogrammes; sept mille talents d'argent (305,300 kilogrammes). « Qui est-ce d'entre vous, dit-il au peuple, qui se disposera volontairement à offrir aujourd'hui libéralement à l'Eternel? » Aussitôt les chefs de famille, les capitaines et tous les employés apportèrent de généreuses offrandes, en or, en argent, en airain, en fer. Le pieux monarque, plein d'une sainte joie, à la vue des bonnes dispositions du peuple, rendit gloire à Dieu en disant :

VERSET 10. O Eternel! Dieu d'Israël, notre père, tu es béni de tout temps et à toujours! — 11. O Eternel! c'est à toi qu'appartient la magnificence, la puissance, la gloire, l'éternité et la majesté; car tout ce qui est aux cieux et sur la terre, est à toi. O Eternel! le royaume est à toi, et tu es élevé sur toutes choses. — 12. Les richesses et les honneurs viennent de toi, et tu as la domination sur toutes choses; la vertu et la puissance sont en ta main, et il est aussi en ton pouvoir d'agrandir et de fortifier toutes choses. — 13. Maintenant donc, ô notre Dieu! nous te célébrons, et nous louons ton nom glorieux. — 14. Car qui suis-je, et qui est mon peuple, que nous ayons le pouvoir d'offrir volontairement comme nous le faisons? Car toutes ces choses viennent de toi, et les ayant reçues de ta main, nous te les présentons. — 15. Et nous sommes étrangers devant toi et des voyageurs comme tous nos pères; et nos jours sont comme l'ombre sur la terre, et il n'y a rien d'autre à attendre ¹. — 16. Eternel notre Dieu, toute cette abondance que nous avons préparée pour bâtir une maison à ton saint nom, vient de ta main, et toutes ces choses sont à toi. — 17. Et je connais, mon Dieu, que c'est toi qui sondes les cœurs, et que tu prends plaisir à la droiture; c'est pourquoi, j'ai volontairement offert d'un cœur droit toutes ces choses; et j'ai vu maintenant avec joie que ton peuple, qui s'est trouvé ici, t'a fait son offrande volontairement. — 18. O Eternel! Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël ², nos pères, conserve à toujours cette inclination des pensées ³ du cœur de ton peuple, et dispose ⁴ leurs cœurs vers toi! — 19. Donne aussi un cœur intègre à Salomon mon fils, afin qu'il garde tes commandements, les témoi-

(1 Chron., XXIX, 20-23. 1 Rois, II, 1-9. 2 Sam., XXIII, 1-7.)

gnages et tes statuts, et qu'il fasse tout ce qu'il faut faire, et qu'il bâtisse le palais que j'ai préparé⁵.

¹ David sent qu'il est au bord de la tombe; mais il reste pénétré d'humilité au milieu de tous ses trésors et de toute sa puissance.

² En nommant ces patriarches, il demande pour son fils à l'Éternel des bénédictions semblables à celles qui leur avaient été accordées.

³ Ce zèle pour ton service; mais ce n'est pas assez, il faut de plus

⁴ L'obéissance, cette obéissance cordiale et soutenue que Dieu seul peut produire dans les cœurs.

⁵ Qu'il ne se borne pas à bâtir un temple, mais surtout qu'il se soumette avec joie à la loi.

Seconde onction de Salomon (1 Chron., XXIX, 20-23).

Après cette prière, David invita toute l'assemblée à bénir l'Éternel. Puis, le lendemain, on offrit un grand nombre de sacrifices, et l'on solennisa cette journée par un festin. Salomon fut oint une seconde fois sur tout Israël.

Derniers ordres de David (1 Rois, II, 4-9).

David, sentant sa mort prochaine, dit encore à son fils : « Je m'en vais par le chemin de toute la terre, fortifie-toi, et sois un homme; observe ce que l'Éternel ton Dieu veut que tu gardes, selon ce qui écrit dans la loi de Moïse, afin que tu réussisses dans tout ce que tu entreprendras, et que l'Éternel confirme la promesse qu'il m'a donnée, disant : Si tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher devant moi dans la vérité, il ne te manquera point de successeur qui soit assis sur le trône d'Israël. Tu sais ce que m'a fait Joab, et qu'il a mis à mort durant la paix Abner et Hamasa. Tu en useras selon ta sagesse, et tu ne laisseras point descendre ses cheveux blancs en paix dans le sépulcre. Tu feras du bien aux enfants de Barzillai; parce qu'ils sont venus vers moi lorsque je fuyais de devant Absalom. A mon retour je fis grâce à Scimhi qui prononça des malédictions contre moi. Tu ne le laisseras point impuni. » Il importait que Joab et Scimhi sentissent que le prince est le ministre de Dieu et le vengeur pour punir celui qui fait mal (Rom., XIII, 4).

Dernières paroles de David (2 Sam., XXIII, 4-7).

Chant du cygne.

VERSET 1. Ce sont ici les dernières paroles de David. David, fils d'Isaï, dit : L'homme qui a été élevé pour être l'oint du Dieu de Jacob, et qui compose les agréables cantiques, dit¹ : — 2. L'Esprit de l'Éternel a parlé par moi, et sa parole a été sur ma langue. — 3. Le Dieu d'Israël a dit : Le rocher d'Israël a parlé² de moi, disant : Celui qui domine sur les hommes avec justice, et qui règne dans la crainte de Dieu³, — 4. est comme la lumière du matin, lorsque le soleil se lève d'un matin qui est sans nuages, comme la lumière du soleil qui fait germer la terre après la pluie⁴, — 5. Il n'en était pas ainsi de ma maison devant Dieu⁵; mais Il m'a établi une alliance éternelle et bien ordonnée, et ferme en toutes choses; Il est toute ma délivrance et tout mon plaisir, et ne fera-t-Il pas fleurir ma maison⁶? — 6. Mais les méchants⁷ seront tous ensemble comme des épines⁸ qu'on jette au loin, parce qu'on ne les prend pas avec la main. — 7. Mais celui qui les veut manier, s'arme pour

cela d'un fer ou du bois d'une hallebarde; et on les brûle entièrement sur le lieu même.

¹ L'oïnt de Dieu, David, type du vrai Messie qui devait venir.

² Il m'a donné d'excellentes promesses. Le rocher d'Israël, nom donné à Jéhovah (Deut., XXXII, 4, 5. Ps. XVIII, 3); il est aussi donné à Christ (1 Cor., X, 4).

³ Paroles appliquées au Messie (Esaïe, XI, 4-3).

⁴ Le dominateur viendra comme la lumière, le soleil (Mal., IV, 2).

⁵ Ma maison, ma famille était obscure, et tu l'as tirée de l'obscurité.

⁶ La venue glorieuse du Messie ne mettra-t-elle pas le comble à tous mes désirs?

⁷ Les ennemis du règne de Dieu, Béliâl.

⁸ Des épines qu'on a de la peine à saisir, mais qu'on prend avec un fer et qu'on brûle.

Mort de David (1 Rois, II, 10. 1 Chron., XXIX, 26-28).

1 Chron., XXIX, 26. David donc, fils d'Isaï, régna sur tout Israël. — 27. Et le temps qu'il régna sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem, — 1 Rois, II, 10. et David s'endormit avec ses pères, — 1 Chron., XXIX, 27, en bonne vieillesse, rassasié de jours, de richesses, et de gloire; — 1 Rois, II, 10. et il fut enseveli dans la ville de David (Jérusalem). — 1 Chron., XXIX, 28. Salomon son fils régna en sa place.

Quelle fin différente de celle de Saül! Celui-ci meurt abandonné de Dieu, plein d'angoisse sur l'issue de la bataille, travesti auprès d'une devineresse, qui lui annonce qu'un autre montera sur le trône, et que lui-même et ses fils périront dans le combat. Ce malheureux prince, vaincu, en proie au désespoir, se donne lui-même la mort. David, pécheur aussi, mais pécheur repentant et reçu en grâce, voit approcher sa fin en paix, honoré des siens, ayant près de lui son fils bien-aimé, revêtu de l'onction sainte, et reconnu du peuple; David s'endort avec la ferme espérance qu'il sortira de sa famille le grand dominateur, le Christ, dont le règne doit être éternel. A la mort de Saül, le peuple essuie une honteuse défaite, passe sous le joug ennemi, est en butte au mépris des nations voisines; les plus intrépides guerriers sont condamnés à l'exil; le pays est plongé dans l'anarchie, l'arche est prise, l'*Urim* et le *Thummim* ne font plus connaître la volonté de Jéhovah; il ne reste debout que les écoles des prophètes, gardiens du livre de la loi. — A la mort de David, Israël est victorieux, l'empire est agrandi, redouté de tous les peuples d'alentour; les hommes de guerre, veillant à la sûreté du pays, entourent avec amour la couche du monarque; les hommes les plus sages sont à la tête de l'administration, et un jeune prince, doué des plus belles qualités, vient de monter sur le trône; tout est prêt pour élever un temple magnifique à la gloire du Dieu fort; le service divin a retrouvé son antique splendeur et des adorateurs fidèles; les prophètes et les sacrificateurs proclament les oracles célestes; Israël possède le précieux legs de son roi, ces hymnes sacrés qui lui redisent non-seulement la joie que l'on trouve dans le service de Jéhovah, les grâces répandues sur le peuple élu, mais aussi l'espérance du Sauveur à venir, de Celui qui doit régner éternellement. Alors le véritable Israélite peut s'écrier avec une joyeuse espérance, près de la tombe de son roi: «Heureux le peuple qui est dans cet état! Heureux le peuple dont l'Eternel est le Dieu (Ps. CXLIV, 45).»

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

	Pages.
PRÉFACE.	v
INTRODUCTION A L'ANCIEN-TESTAMENT.	ix
1. Coup-d'œil général sur tout l'Ancien-Testament.	ix
2. Sens de la révélation de l'Ancien-Testament pour nous.	xi
3. Saintes-Ecritures ou canon de l'Ancien-Testament.	xv

ANCIEN-TESTAMENT.

LES CINQ LIVRES DE MOÏSE. — INTRODUCTION.	1
---	---

PREMIER LIVRE DE MOÏSE. — GENÈSE.

PREMIÈRE SECTION.

DE LA CRÉATION AU DÉLUGE. — (De l'an 1 à l'an 1656 du monde).	4
A. <i>Création du ciel et de la terre.</i>	4
1. Création primitive.	4—5
2. Formation de la terre en six jours.	5—8
3. L'homme créé à l'image de Dieu.	8—10
4. Le sabbat ou jour de repos.	10
5. Création de l'homme et le paradis.	11—13
6. Formation de la femme, fondation du mariage.	13
B. <i>La chute et ses suites.</i>	15
1. La chute par la séduction du serpent.	15—17
2. Premières suites de la chute.	17—18
3. Première promesse.	18—19
4. Autres suites de la chute, expulsion du paradis.	19—22
C. <i>Corruption croissante.</i>	22
1. Le premier meurtre et le châtement.	22—26
2. Quelques-uns des descendants de Caïn jusqu'au déluge.	26—27
3. Naissance de Seth et distinction honorable de l'Eternel.	27
4. Généalogie de la famille de Seth avant le déluge.	28—30
5. Corruption de la race humaine.	30—31
D. <i>Déluge.</i>	31
1. Annonce du déluge.	31
2. Nouvelle annonce du déluge, construction de l'arche.	32
3. Entrée dans l'arche.	33—36
4. Sortie de l'arche.	37
5. Sacrifice de Noé ; promesse de Dieu.	37

SECONDE SECTION.

	Pages.
L'HUMANITÉ APRÈS LE DÉLUGE, jusqu'à la vocation d'Abraham. — (De l'an 1656 à 2083 du monde).	38
A. <i>Renouvellement de l'alliance.</i>	38
B. <i>Corruption nouvelle de l'humanité.</i>	39
1. Accroissement et dispersion.	40
2. Table des peuples.	41—42
I. Japhet.	43
II. Cam.	44—45
III Sem.	46
3. Construction de Babel.	47
4. Généalogie des Semites jusqu'à Abraham.	48—49
5. Généalogie de Tharé et émigration.	50

TROISIÈME SECTION.

PÉRIODE PATRIARCHALE, — (De l'an 2083 à 2369 du monde).	51
A. <i>Histoire d'Abraham.</i> — Famille d'Abraham.	51—52
1. Sortie de Caran; arrivée en Canaan.	53
2. Abraham en Egypte; épreuve et secours.	54
3. Abraham et Lot.	55
4. Renouvellement de la promesse à Abraham.	56
5. Captivité de Lot.	56—57
6. Abraham vainqueur délivre Lot.	57
7. Abraham béni par Melchisédec.	57—58
8. Doutes d'Abraham; affermissement de sa foi.	58
9. Alliance de Dieu avec Abraham touchant sa postérité.	59—60
10. Sara et Agar.	61—62
11. Alliance de la circoncision.	63—65
12. Visite de l'Éternel à Abraham.	65
13. Abraham et Jéhovah allant vers Sodome.	66—67
14. Les anges à Sodome.	68
15. Délivrance de Lot.	69—70
16. Ruine de Sodome.	71
17. Lot et ses filles.	72
18. Abraham et Abimélec.	72
19. Naissance d'Isaac.	73
20. Expulsion d'Ismaël. Délivrance.	74
21. Alliance d'Abraham avec Abimélec.	75
22. Tentation d'Abraham. Sacrifice d'Isaac.	76—78
23. Rébecca.	78
24. Mort et sépulture de Sara.	79
25. Mariage d'Isaac.	79—81
26. Second mariage d'Abraham.	81
27. Mort et sépulture d'Abraham.	85
B. <i>Histoire d'Isaac.</i>	86
1. Isaac béni.	86
2. Le fils d'Isaac.	86—87
3. Esaü vend son droit d'aînesse.	88
4. La promesse faite à Abraham est renouvelée à Isaac.	89
5. Les richesses d'Isaac excitent l'envie.	89
6. Grâce de Dieu envers Isaac.	90
7. Alliance d'Abimélec avec Isaac.	90
8. Mariage d'Esau.	91
9. Jacob obtient par surprise la bénédiction de son père.	91—94
10. Inimitié d'Esau contre Jacob.	95
11. Fuite de Jacob à Aran; échelle mystérieuse; second mariage d'Esau.	96—97
12. Arrivée de Jacob chez Laban; son mariage.	98
13. Fils de Jacob.	99
14. Prospérité temporelle de Jacob.	100
15. Fuite de Jacob de chez Laban.	101—103
16. Retour de Jacob.	101

	Pages.
17. Délégation de la part de Jacob à Esaü ; combat nocturne	104—106
18. Rencontre de Jacob et d'Esaü ; réconciliation	107
19. Arrivée de Jacob à Sichem	108
20. Déshonneur de Dina ; vengeance	108
21. Voyage de Jacob à Béthel	108—109
22. Mort de Rachel	110
23. Jacob dans la maison de son père ; mort d'Isaac	110
24. Postérité d'Esaü	110
C. <i>Histoire de Jacob et de ses fils</i>	111
1. Jacob et Joseph	111—112
2. Joseph et ses frères	113
3. Péché de Juda avec Thamar	114
4. Joseph chez Potiphar	115
5. Joseph en prison	116—117
6. Joseph devant Pharaon	118—120
7. Joseph durant les sept années d'abondance	121
8. Premier voyage des fils de Jacob en Egypte durant la disette	122—124
9. Second voyage des fils de Jacob en Egypte	125—132
10. Voyage de Jacob et de toute sa famille en Egypte ; Goscen	132—136
11. Dernières volontés de Jacob envers Joseph	136
12. Bénédiction de Jacob sur les fils de Joseph	137—138
13. Prophéties de Jacob sur ses fils	139—142
14. Mort de Jacob	143
15. Sépulture de Jacob	143—144
16. Conduite de Joseph envers ses frères après la mort de son père, sa mort	145—146
D. <i>Histoire de Job</i> . — Livre de Job	146
1. La personne de Job et ses amis	146—147
2. Composition du livre de Job	148
3. Contenu du livre	149—181

SECOND LIVRE DE MOÏSE. — EXODE.

QUATRIÈME SECTION.

ISRAËL EN EGYPTÉ SOUS MOÏSE. — (De l'an 2369 à 2553 du monde)	181
1. Accroissement et oppression des Israélites en Egypte	182—183
2. Naissance, éducation, fuite et mariage de Moïse	184—185
3. Appel adressé à Moïse pour délivrer le peuple	186—193
4. Les plaies d'Egypte	194—200
5. Marche jusqu'en Sinai	201—211
6. Israël en Sinai, les dix commandements	212—223
Veau d'or	224—228
Nouvelles tables	229—230
Le tabernacle	231—235

TROISIÈME LIVRE DE MOÏSE. — LEVITIQUE.

Sacrifices	236—237
Holocaustes, oblations, sacrifices de prospérité, pour le péché, pour le délit	238—240
Le feu étranger ; Nadab et Abihu	241
Le grand jour des expiations	242—244
Année sabbatique et année du jubilé	245—247

QUATRIÈME LIVRE DE MOÏSE. — NOMBRES.

7. Marche d'Israël depuis Sinai dans les plaines de Moab	249
Ordre du camp	250—251
Première fête de Pâque. Feu du Tabhérah	252—254
Murmures de Marie et d'Aaron. Punition et guérison	255—256
Envoi des espions	257
Révolte du peuple ; intercession de Moïse ; châtiment	258—260
Coré, Dathan et Abiram	261—263
Verge d'Aaron en fleurs	264

	Pages.
Les trente-huit années de punition. Ps. XC.	265—266
Mort de Marie. Murmures du peuple. L'eau jaillissant du rocher.	267
Mort d'Aaron. Défaite du roi de Harad.	269
Serpent d'airain.	270
Dernières stations d'Israël jusqu'à la plaine de Moab.	271
8. Séjour dans les plaines de Moab.	272
Balak et Balaam.	273—278
Idolâtrie des Israélites. Zèle de Phinées.	279
Nouveau dénombrement du peuple.	279—282
Ordonnances pour l'entrée en Canaan.	283

CINQUIÈME LIVRE DE MOÏSE. — DEUTÉRONOME.

Introduction à ce livre.	285
1. Récapitulation des faits.	286—287
2. Répétition de la loi.	288—290
Développement de la loi.	291—292
3. Sommaton de garder l'alliance de Dieu; bénédiction et malédiction.	293—296
4. Adieux de Moïse; cantique; bénédiction et mort.	297—309

INTRODUCTION AUX LIVRES HISTORIQUES DES PREMIERS PROPHÈTES ET AUX HAGIO-GRAPHERS.

Introduction aux livres de Josué, des Juges et de Ruth.	311—314
Introduction aux deux livres de Samuël.	314—315
Introduction aux deux livres des Rois et aux deux livres des Chroniques.	316—319
Introduction aux livres d'Esdras, Néhémie et Ester.	320—321
Introduction aux hagiographes, excepté le livre de Job.	322
Introduction aux Psaumes.	322—325
Introduction aux Proverbes.	326
Introduction à l'Ecclésiaste.	327
Introduction au Cantique de Salomon.	327
Aperçu général de l'histoire du peuple d'Israël sous Josué, les Juges et les trois premiers rois ou des sections V-VII.	328—332

CINQUIÈME SECTION.

ISRAËL SOUS JOSUÉ. — (De l'an 2553 à 2570 du monde).	333
--	-----

LIVRE DE JOSUÉ.

1. Conquête du pays de Canaan.	333
Rahab.	334
Passage du Jourdain.	336
Première fête de Pâque en Canaan.	337—338
Prise de Jérico.	339—340
Hacan.	341—342
Prise de Haï.	343
Gabaonites. Victoires.	344—345
2. Partage du pays de Canaan.	346
Assemblée générale à Scilo.	347—348
Villes de refuge.	349—350
Autel au-delà du Jourdain.	351—352
Dernières exhortations de Josué. Sa mort.	353—354

SIXIÈME SECTION.

ISRAËL SOUS LES JUGES. — (De l'an 2570 à 2010 du monde).	355
--	-----

LIVRE DES JUGES ET 1 SAMUEL, I-VII.

1. Juda continue la guerre. Période de déclin.	355—358
Idolâtrie des Israélites.	359
2. Temps depuis Hotniel jusqu'à Gédéon.	360

	Page.
Débora et Barac.	361—362
Appel de Gédéon.	363—364
Victoire de Gédéon.	365—368
Histoire de Ruth.	369
3. Temps d'Abimélec à Héli.	370
Abimélec, Thola, Jair, Ibstan, Elon, Abdon.	371—372
Samson.	373—374

PREMIER LIVRE DE SAMUEL.

Héli. Anne.	375
Naissance de Samuel. Cantique d'Anne.	376—377
Première révélation à Samuël.	378
Samuël reconnu comme prophète.	378
Perte de l'arche de l'alliance.	378
Mort d'Héli.	379
4. Temps de Samuël depuis la mort d'Héli à Saül.	379
Retour de l'arche. Repentance d'Israël.	380
Victoire sur les Philistins.	381

SEPTIÈME SECTION.

ISRAËL SOUS LES ROIS, JUSQU'À LA SÉPARATION EN DEUX ROYAUMES. — (De l'an 2910 à 3030 du monde).	381
Israël demande un roi.	382
Election de Saül.	383—388
Première désobéissance de Saül.	389
Attaque des Philistins. Jonathan.	390
Nouvelle désobéissance de Saül.	391—392
Premiers traits de David ; son onction.	393
David et Goliath.	394
A. Préparation au règne de David durant les persécutions de Saül. Ps. LIX.	395—398
David et Jonathan.	399
David à Nob ; à Gath. Ps. LVI, XXXIV.	401—403
Fuite de David à Hadullam. Ps. XLII.	404
Saül met à mort le sacrificateur Ahimélec. Ps. LII.	404—405
David à Ziph. Ps. LXIV, LIV, XVII.	406—408
David épargne Saül dans la caverne de Henguédi. Ps. CXL, CXLI, LVII.	409—411
Mort de Samuël.	412
Nabal, David et Abigaïl. Ps. LVIII, VII.	413—414
Nouvelle magnanimité de David. Ps. IV, XXV.	415—416
David de nouveau à Gath.	417
Saül auprès de la devineresse.	417
David et les Philistins. Ps. XIII.	418
Mort de Samuël.	418—419
B. David pendant la première moitié de son règne.	420—423
Conquête de Jérusalem.	424
David vainqueur des Philistins. Ps. CI.	425—426
Retour de l'arche à Jérusalem. Ps. XXIV, XXXIII, XV.	427—432
Actions de grâces de David. Ps. CXXXVIII, XXI.	433—434
Guerre syrienne. Ps. XX, XLIV, LX, CVIII, LXVI, LXVII, LXV.	435—439
Diverses charges ; service divin.	440
Souvenir en faveur de Jonathan.	440
Châtiment infligé aux Hammonites.	441
David, Urie et Nathan.	441
David repentant. Ps. LI, VI, XXXII.	442—446
Naissance de Salomon.	447
Prise de Rabba ; victoire de David sur les Hammonites. Ps. LXVIII, IX.	447—450
C. Souffrances de David comme roi.	451
Révolte d'Absalom. Ps. XXXVIII.	451—452
Fuite de David. Ps. LXIX, LV.	453—456
Injustice de David. Ps. CXLIII, III, LXIII.	456—458
Cusçai et Ahithophel. Ps. CIX, LXX, XXII.	459—461

	Pages.
David à Mahanajim. Ps. LXI, XLII, XLIII, LXII.	462—466
Préparatifs pour la bataille. Ps. LXXXVI, XXVII.	467—469
La bataille; retour à Sion. Ps. LXXXIV.	470—472
Générosité de David. Ps. CXVI.	473
Cantique de victoire. Ps. CXVIII, XCII.	474—476
Révolte de Scébah; mort de Hamasa. Ps. XXXIX, LXXVIII, XL.	477—480
Trois ans de famine.	481
Nouvelle victoire sur les Philistins. Ps. XVIII.	482
D. Derniers combats de David.	483
Dénombrement. Ps. XXX.	483—486
Etat intérieur du peuple à cette époque. Ps. CXLIV, V, XXVI, XXVIII, XII, XXXVI.	486—489
Progrès de l'impiété. Ps. XIV, LIII, X, XI, LXXXII, XCIV, LXXV.	490—493
Vieillesse de David.	493
David fait oindre Salomon.	494
Présentation de Salomon comme roi.	495
Instructions données à Salomon pour l'érection du temple.	496
Contributions volontaires pour le temple.	496
Seconde onction de Salomon.	497
Derniers adieux de David.	497
Dernières paroles de David; chant du cygne.	497
Mort de David.	498

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.